



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

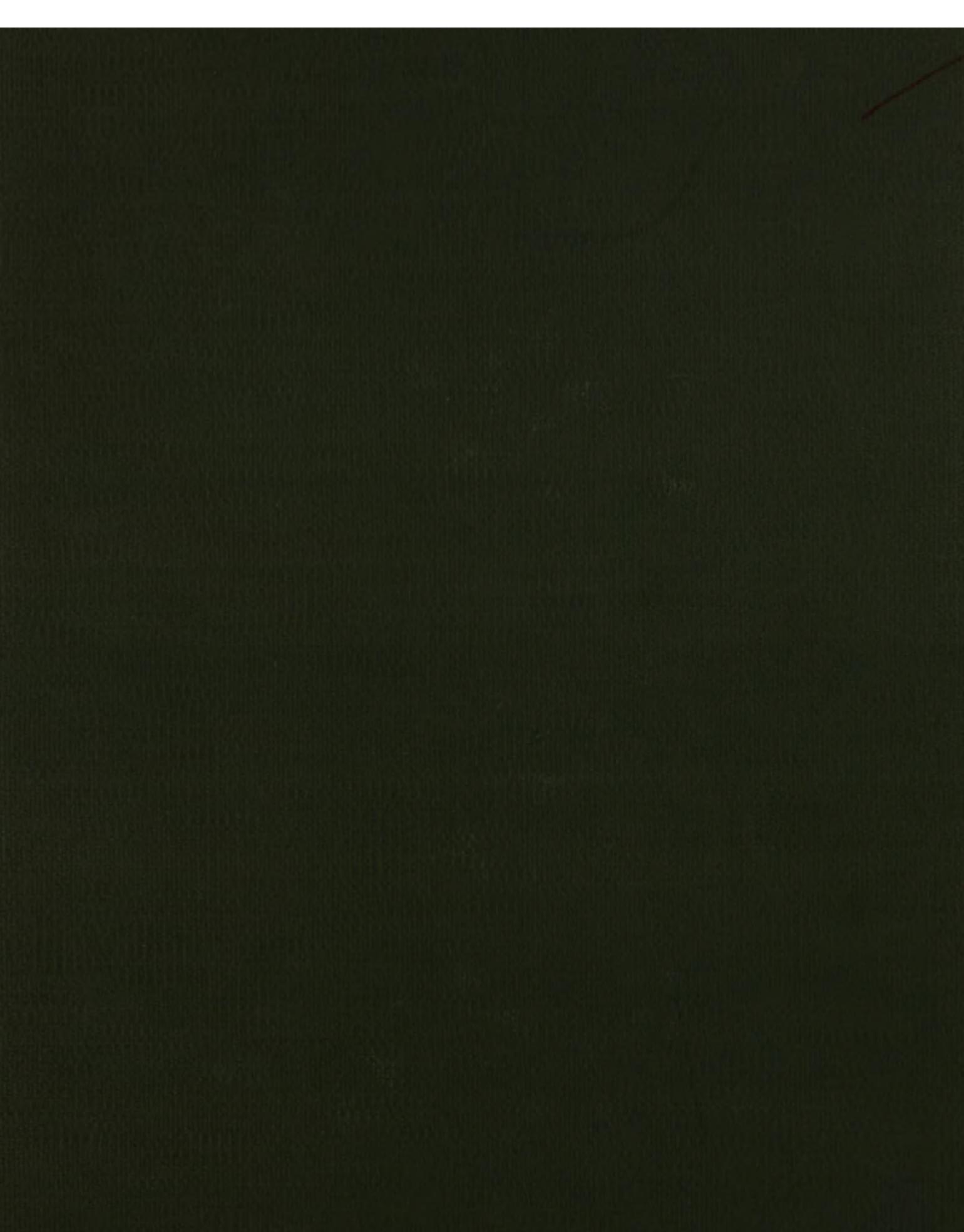
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

COLLECTION
DE
DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PREMIÈRE SÉRIE
HISTOIRE POLITIQUE

NÉGOCIATIONS

DE

LA FRANCE DANS LE LEVANT

OU

CORRESPONDANCES, MÉMOIRES ET ACTES DIPLOMATIQUES

DES AMBASSADEURS DE FRANCE À CONSTANTINOPLE
ET DES AMBASSADEURS, ENVOYÉS OU RÉSIDENTS À DIVERS TITRES À VENISE, RAGUSE
ROME, MALTE ET JÉRUSALEM
EN TURQUIE, PERSE, GÉORGIE, CRIMÉE, SYRIE, ÉGYPTE, ETC.
ET DANS LES ÉTATS DE TUNIS, D'ALGER ET DE MAROC

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR E. CHARRIÈRE

TOME II



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

AVERTISSEMENT.

Les négociations du Levant présentent dans ce volume, pour la Turquie, la fin du long règne de Soliman II, et pour la France, les règnes correspondants de Henri II et de François II avec le commencement de celui de Charles IX. Pendant toute cette période se pressent les plus grands faits de l'histoire moderne, les plus importantes révolutions qui se soient accomplies dans l'histoire des peuples et dans la politique des gouvernements.

C'est, en effet, la querelle commencée et soutenue par François I^{er} qui se continue ici dans des proportions nouvelles et avec un développement inattendu. C'est ce débat sur la constitution sociale de l'Europe, indécis dans son but sous le premier règne, qui prend sous le règne suivant une signification précise; car au lieu du caractère qu'il avait encore d'une rivalité toute personnelle entre les princes, il s'élève à un degré supérieur d'intérêt en y rattachant la destinée des peuples. C'est le duel de la France avec la maison d'Autriche, se portant tour à tour sur la constitution politique et religieuse de l'Allemagne, sur l'annexion de l'empire à l'Espagne, à laquelle succède, dans d'autres conditions, l'annexion de l'Espagne à

..

“

l'Angleterre. C'est la distinction des nationalités, sortant de l'opposition persistante de la France, et sa longue guerre avec l'empire, forçant Charles-Quint de renoncer tout à la fois à ses desseins et à sa couronne. Après lui le débat, repris avec Philippe II, amène la catastrophe de Saint-Quentin, et par elle le traité de Cateau-Cambresis, qui vient clore pour la France les guerres d'Italie, et ouvrir la longue période des guerres intérieures et religieuses. Le règne de Henri II, qui, par les résultats qu'il présente, forme l'une des plus grandes époques diplomatiques de notre histoire, est suivi du règne de François II, aussi éphémère par sa durée qu'important par ses conséquences. Sous ce prince, en effet, on voit la lutte politique se convertir en lutte religieuse, la réforme transporter son champ de bataille de l'Allemagne en France; enfin l'élévation des Guises, devenue l'auxiliaire de la domination de Philippe II, dessiner par cet accord le système qui appellera la force à comprimer violemment la conscience, et aura pour dernier mot l'extermination. Interrompu dans sa première application par la minorité de Charles IX, il cède pour quelque temps la place à un système intermédiaire de ménagement et de conciliation entre les partis, formé sous l'influence de Catherine de Médicis, et destiné à donner à la royauté française le mérite nouveau, dans le monde, d'une tolérance éclairée. Ce système, dont le sens sera souvent altéré ou perdu au milieu des convulsions politiques et du déchaînement des passions, reparaitra toujours à leur suite, et finira par imprimer son caractère à la civilisation moderne. Mais c'est dans ce premier essai, tenté sous un règne qui devait lui donner plus tard un si terrible démenti, qu'il faut voir l'application de cette idée encore timide et indécise, les appuis ou les obstacles qu'elle rencontre à l'étranger, les sentiments qu'elle fait naître de près et

ceux qu'elle inspire de loin, en assistant du dehors à l'explosion de la première guerre de religion en France. Et après le bouleversement de 1562, pendant cette halte de plusieurs années avant la reprise de la guerre civile, l'on suit cette pensée de tolérance qui cherche à dominer les causes de perturbation intérieure, qui rallie au dehors, dans un système semblable, l'Autriche pour la séparer de l'Espagne et la tourner contre la suprématie de Philippe II; enfin qui s'efforce de désarmer, en la transformant, la résistance de la vieille société catholique. Tel est le puissant et magnifique spectacle qu'on verra se produire ici avec la vie et l'ardeur des impressions contemporaines; où l'on pourra saisir le choc des idées, le mouvement de la passion, l'accent du langage donnant la mesure de la pensée, et que retracent pour nous les esprits éminents de l'époque, à la fois témoins et acteurs dans les événements qu'ils racontent.

Si l'on s'étonne que le sens précis de ces révolutions puisse sortir pour nous de l'histoire de nos rapports avec la Turquie, ce doute, que j'ai trouvé chez des esprits éclairés, et qui n'est pas sans une apparence de raison, tient à la perspective différente où nous sommes placés pour juger des faits dont la disposition antérieure nous échappe. Si haut que l'on remonte dans l'histoire de la diplomatie, cette institution, prise à son origine et dans l'étude des monuments qu'elle a laissés, ne peut que nous remettre en présence de la rivalité de la France avec la maison d'Autriche. Le plus grand intérêt s'attache pour nous à la connaissance d'une phase historique qui a contribué à fixer l'organisation de la société moderne. Mais les modifications introduites dans les choses et qui forment les résultats de la lutte engagée entre ces deux forces, empêchent aujourd'hui de comprendre la position relative où étaient les deux puissances au point de départ de leur querelle : car les termes de la contesta-

tion, et jusqu'aux éléments dont elle se composait, se sont aujourd'hui changés ou presque complètement effacés. Ainsi, pour apprécier la part qu'y prenait la Turquie, il y a entre la situation précédente et le fait actuel une telle disproportion, que la première est masquée par l'autre, et que pour l'intelligence du rôle qu'elle remplissait alors, la Turquie d'aujourd'hui nuit à celle d'autrefois. On a peine à se représenter, devant un état descendu à un rang inférieur et devenu le jouet de la politique des autres puissances, cette action illimitée qu'il exerçait dans les affaires de l'Europe, et qui à chaque mouvement de cet empire semblait mettre en question l'existence du christianisme et celle de la société européenne tout entière. Mais la Turquie n'est pas le seul pays, florissant à cette époque, qui ait été affecté par un changement de cette nature : à beaucoup d'égards il en est d'elle comme de sa contemporaine de grandeur et sa rivale péninsulaire, l'Espagne, si puissante au xvi^e siècle, et qui n'a plus même de signification analogue dans l'état qui la remplace aujourd'hui. Mais ici la tradition s'est maintenue en se rattachant à d'autres points; et d'abord l'Espagne reprend l'avantage par deux noms d'une puissance formidable, ceux de Charles-Quint et de Philippe II, qui se détachent nettement pour l'esprit et s'associent dans nos souvenirs avec toutes les grandes catastrophes de notre histoire. Après eux l'Espagne commence à s'effacer devant d'autres peuples dont la croissance devait être plus vigoureuse; et à mesure que la France et l'Angleterre grandissent en force, elle s'affaisse et tombe en langueur plus rapidement encore que la Turquie devant les progrès correspondants de l'Autriche et de la Russie. Alors la question générale dans laquelle toutes deux étaient engagées se perpétue en quelque sorte pour la première, en venant se rattacher à un intérêt politique plus moderne, qui tout en déplaçant le débat,

lui a conservé la dénomination qu'il avait à l'origine. C'est ainsi que dans les combats que notre politique extérieure soutient sur une autre scène avec la maison d'Autriche, l'ancienne Espagne reste encore présente pour nous, et que, sous des termes différents, ils semblent la continuer presque jusqu'à nos jours. Un autre bonheur lui est venu de notre temps par la restitution historique si habilement exécutée dans cette Collection, et qui a fait revivre à nos yeux toutes les circonstances publiques ou secrètes de la succession d'Espagne. En montrant cet intérêt comme l'axe sur lequel roule toute la politique de Louis XIV; en offrant, dans la transformation qui substitue une dynastie nouvelle à l'ancienne, le but définitif où tendaient depuis des siècles tous les efforts de la diplomatie française, ce livre a contribué surtout à replacer dans son jour cette grande rivalité historique, et à lui rendre dans la conscience et le sentiment universel l'importance qui lui appartient.

Mais ce résultat, qui paraît si singulier et si peu compréhensible pour nos idées toutes modernes de séparation absolue entre les peuples et d'antagonisme national, ne saurait lui-même s'expliquer, si on ne peut embrasser tout le mouvement qui l'avait produit, et dont il n'est en réalité qu'un épisode. La lutte de la France avec la maison d'Autriche, loin d'offrir à l'origine un conflit entre deux principes étrangers et hostiles, semblait sortie des divisions d'une même famille, dont les efforts pour atteindre à la domination sur l'Europe étaient secondés par les mœurs et par l'organisation sociale. Dans un fait aussi complexe et aussi immense tout se tient et s'enchaîne : c'est du moins ce qu'on voit pendant l'intervalle où le mouvement entraîne dans son tourbillon les passions et les destinées des deux plus grandes fractions de l'Occident, et y rattachant encore les autres parties, remue pendant deux siècles la société européenne

jusque dans ses fondements. En effet, tant que cette influence prédomine, chaque phase historique nouvelle en apparence n'est au fond que le développement de la même cause. Ainsi les guerres d'Italie, les deux premières guerres de religion en France, celles de la Ligue, l'ouverture de la succession des Valois, l'avènement de la maison de Bourbon, la prépondérance des gouvernements, les combats de la réforme dégénérant en rivalités de cour, les systèmes politiques de Richelieu et de Mazarin, la guerre de Trente ans, la paix de Westphalie, enfin la succession d'Espagne; tous ces incidents nous montrent les scènes successives du même drame, qui change quelquefois de masque et de théâtre, mais qui se déroule toujours dans les mêmes conditions. C'est toujours le même intérêt politique dont les ressorts sont mus par la diplomatie sous l'inspiration traditionnelle des mêmes principes, et qui ayant pour interprètes des générations diverses d'hommes d'état, présente dans leurs écrits une concordance pareille entre les idées, produite par celle qui existait entre les faits; car tels sont les rapports qu'elle manifeste entre les parties séparées de leurs correspondances, qu'elle les fait paraître, à la distance des temps, comme les pages diverses du même livre.

L'unité de cette action compliquée doit donc se chercher dans les relations de la France avec l'état qui s'est associé invariablement à son œuvre; le seul dont l'histoire puisse, pendant toute cette période, en donner les précédents et en marquer les circonstances, puisqu'elle prend la contestation à son début, pour la conduire d'époque en époque jusqu'à la transformation finale qui en devient la conséquence nécessaire. Mais ici on ne peut se rendre un compte exact des effets de cette association, à moins de se soustraire à l'impression qu'on reçoit de l'abaissement de la Turquie; car étant en

opposition avec sa grandeur passée, il nous empêche d'apercevoir toute la part qui lui revient dans les événements. Si l'on tient à chercher un équivalent parmi les situations aujourd'hui existantes qui explique celle dont cet empire était alors en possession, on devrait la comparer à la position que la Russie occupe dans notre époque. C'était là que se trouvait placé, par rapport au système des états européens, la puissance extérieure qui exerçait sur eux une force de compression proportionnée à leur étendue, et capable à elle seule de rivaliser avec tout l'ensemble par des moyens d'une grandeur et d'une force exceptionnelles. Là seulement se voyaient des armées colossales de trois à quatre cent mille hommes, pendant que les autres états pouvaient à peine mettre en ligne quelques milliers de combattants; des flottes de deux cents voiles, toujours prêtes à couvrir les mers; une force politique tenant en réserve toutes les puissances cachées et inconnues d'un monde à part, dont le mystère agissait sur les imaginations, et faisant paraître les choses encore plus grandes qu'elles ne l'étaient en réalité, répandait partout la croyance à des ressources infinies et inépuisables, à des trésors qu'enviait la pauvreté des gouvernements européens. Et cette illusion rencontrant un doute disposé également à exagérer l'opinion contraire, comme on le fait aussi de nos jours à l'égard de la Russie, il naissait de ce conflit des idées cette faiblesse relative observée dans les diverses périodes de la civilisation, qui rend celle-ci inquiète de son avenir, et la fait douter d'elle-même devant la force active de la barbarie.

A cette impression générale, résultant de la supériorité effective que la Turquie avait au xvi^e siècle, il faut ajouter toute la puissance d'opinion et de fait qu'elle recevait de son alliance avec la France, telle que je l'ai exposée dans les préliminaires

de ce livre. C'est par ce point que la Turquie rentre dans notre histoire, et que répondant à toutes les démonstrations extérieures de notre pays, elle nous donne aujourd'hui les moyens de les constater, et de signaler par elles la part que la France a prise à tous les grands mouvements de l'humanité. Dans cette lumière réciproque qu'elles se renvoient sur leur passé, et qui les rétablit pour nous dans des conditions supérieures et une grandeur toute nouvelle, la France y gagne à son tour de retrouver le sentiment de sa personnalité effacée avec la notion la plus élevée et la plus étendue des actes de sa diplomatie. C'était là seulement que, comme puissance chrétienne intervenante, il y avait pour elle une tradition de plusieurs siècles; et pour saisir la diplomatie à sa naissance et la suivre dans ses progrès successifs, l'Orient, comme je l'ai montré, offrait à étudier une suite de rapports continus antérieurs à l'existence même de l'institution. Ces relations n'avaient cessé avec les croisades, que pour se renouer presque aussitôt avec les guerres d'Italie, qui forment la première expansion extérieure de la France, à partir du moment où elle s'est complétée comme nationalité. Il était donc donné à cet intérêt de comprendre par là toute l'action militante et civilisatrice de la France parmi les peuples, sa protection religieuse et politique étendue en Orient au christianisme, à la papauté, aux faibles et aux opprimés. En même temps il devait offrir, sous une face différente, toute la série des mouvements extérieurs de la France, s'appuyant contre l'Europe sur cette base dans la lutte qu'elle avait à soutenir avec l'empire et la maison d'Autriche. L'effet de la médiation perpétuelle par laquelle elle s'interposait entre le monde chrétien et le monde musulman était encore d'assujettir à ses vues tous les états limitrophes de la Turquie, comme condition et en retour de la garantie qu'elle leur assurait. Ainsi, soit qu'elle

voulût agir sur Vienne par la Hongrie et la Pologne, soit que dans l'Italie elle tînt l'Espagne en échec par Rome ou par Venise, elle faisait mouvoir un groupe d'intérêts collectifs que ce livre présente réunis sous son titre comme ils l'étaient dans la réalité contemporaine. En effet, pour être en rapport exact avec les choses et tracer à cette influence le cercle où elle s'étendait, ce titre devait embrasser l'une des deux grandes divisions qui constituaient alors, sous les dénominations de Levant et de Ponant, les deux sphères d'action distinctes entre lesquelles la France avait souvent à partager son armée, sa marine et sa diplomatie.

Le sentiment de la proportion étant ainsi rendu à chaque force, cette perspective se trouve rétablie pour la Turquie comme pour les autres intérêts collectifs qui venaient s'y rallier. On peut suivre alors leur action réciproque dans le mouvement général, et la signification de l'ensemble ressort avec une évidence merveilleuse des monuments diplomatiques qu'on trouve ici rassemblés sur cette période. Nulle part on ne pourra mieux apprécier le bonheur singulier de posséder dans le témoignage expressif des hommes qui ont concouru à produire les événements, leur commentaire vivant et contemporain. Pour la première fois on aura cette histoire progressive et journalière, marquant à heure fixe la naissance d'un intérêt ou d'une idée sous la pression des faits antérieurs, et formant cet enchaînement de notions qu'on ne croyait pas possible de réaliser sur cette phase si importante de l'histoire moderne. Si pour juger de la physionomie et de l'esprit d'une époque, l'on a justement reconnu le prix des mémoires qui ont été composés par des particuliers, spectateurs ou acteurs dans les scènes qu'ils retracent, c'est avec un bien autre avantage que cette histoire se présente ici écrite par les plus grands hommes d'état du temps,

avec ses données secrètes, inaccessibles aux regards des autres témoins. Aussi ces notions mêlées aux récits des événements, en deviennent la partie essentielle, puisque c'est là précisément ce qui leur assigne à nos yeux une signification supérieure. Dans des temps où la publicité n'existait pas, où les moyens manquaient à la discussion, soit pour vérifier les faits éloignés, soit pour retrouver leurs rapports généraux, les correspondances diplomatiques nous donnent ce journal que tout le monde fait aujourd'hui sur cent points différents, avec une confusion qui a sa valeur, comme indice des oppositions qu'elle constate et qu'elle fait apprécier, mais d'où la vérité ne se dégage pas immédiatement. Ici ce journal est rédigé sous l'inspiration non moins vive des choses dont il garde l'empreinte et la couleur; mais les faits, recueillis avec un degré d'information supérieure, passent encore par l'observation des hommes les mieux placés pour les connaître. Ces témoins, sortis la plupart de la classe la plus spirituelle et la plus lettrée de la société, les reproduisent pour nous, sans parti pris, dans le style plein de spontanéité et de naturel qui fait le charme des mémoires, cette portion peut-être la plus vraie et la plus originale de notre littérature. C'est là une manifestation nouvelle et particulière de notre génie national qui restait à connaître, et dont les recueils de pièces officielles, détachées et sans liens, ne pouvaient donner qu'une idée insuffisante. Ici, comme partout, l'on rencontre l'esprit français toujours en avant des autres peuples sur toutes les routes, faisant de ces œuvres où se retrouvent tous les signes d'une originalité rendue plus précieuse par le fond même auquel elle s'applique, des monuments d'éloquence et de raison qui n'ont d'analogues nulle part, et qu'on chercherait en vain dans les archives des autres gouvernements.

La rivalité de la France et de la maison d'Autriche avait entraîné les premières guerres internationales, développées dans un vaste cercle d'intérêts, et combinées avec l'action de la diplomatie. Elles devaient avoir pour conséquence de décider la transformation, qui donnait alors, sur les influences du passé et sur les résistances de l'esprit féodal, la supériorité définitive aux gouvernements. On conçoit que la direction de l'État leur était plus difficilement contestée tant que la guerre employait à l'extérieur les activités individuelles. Mais ils y gagnaient encore une force auxiliaire qui leur venait du dehors par la diplomatie, et qui mettait souvent à leur disposition les finances ou le concours armé d'un autre état. Comme il est de la nature des alliances politiques de n'exister qu'entre les pouvoirs publics de chaque pays, qu'elles se fondent sur des transactions secrètes dont les partis intérieurs ne pouvaient se prévaloir, la diplomatie, en établissant ces relations, plaçait par là les partis dans une infériorité inévitable à l'égard des gouvernements. Plus tard, par des tentatives réitérées dont plusieurs passages de ce livre marquent déjà la date précise dans les événements, on voit ces oppositions essayer de lutter contre le pouvoir avec ses propres armes. Elles cherchaient à former des relations semblables, soit pour lui créer au dehors des obstacles, soit pour s'y donner à elles-mêmes des soutiens et des alliés. Mais ce fut toujours avec un désavantage évident, puisque cette action, toujours passagère et forcée de se dissimuler, ne pouvait, comme celle des gouvernements, reposer sur une influence continue, ayant une organisation officielle reconnue dans le pays où elle s'introduisait. Sous tous ces rapports, les écrits de nos premiers agents diplomatiques deviennent pour nous les monuments d'une lutte sourde et instructive, complètement inaperçue

b.

dans l'histoire, mais que peut nous faire apprécier une opinion émise dans les mémoires de Brantôme, et qui se trouve directement applicable à notre sujet.

On sait qu'en l'absence d'autres témoignages, cet écrivain a le privilège de fournir à lui seul presque toutes les données dont l'histoire s'est servie pour peindre les caractères du temps et la cour des rois de France depuis François I^{er} jusqu'à Henri III, quoique la plupart de ses jugements se ressentent de ses préjugés de caste ou de profession. Dans l'une de ces digressions capricieuses qui lui sont familières, et qui coupent fréquemment ses récits, Brantôme expose, à l'article de François I^{er}, ses idées sur les ambassades et sur les hommes appelés à les remplir. Toutes systématiques qu'elles soient et particulières à l'écrivain, ces vues n'en découvrent pas moins, dans la manière dont il envisage la diplomatie, un côté des mœurs et des intérêts que cette institution blessait profondément. Il y montre l'avantage, pour les souverains, d'avoir dans toutes les circonstances politiques des hommes de guerre pour représentants, et à cette occasion il établit la supériorité de l'esprit militaire sur l'esprit civil. Il blâme nos rois d'avoir compromis leur puissance, quand elle était mise en cause par les événements, en choisissant pour ambassadeurs ces hommes de *robe longue* dont il critique superficiellement quelques actes extérieurs sans pouvoir se rendre compte de l'ensemble de leur conduite. Celle-ci lui échappait nécessairement, comme elle a échappé à tous les historiens, puisque pour en connaître les motifs, il aurait fallu la juger d'après les écrits émanés de ces ambassadeurs. Brantôme citant particulièrement, à l'appui de ses idées, les circonstances et les hommes mêmes que cette partie de notre histoire va mettre en évidence, il est curieux de pouvoir comparer ce qu'il dit sur Vély, l'é-

vêque de Mâcon, Granvelle, dans la période de François I^{er}; et pour celle qui s'ouvre ici, sur du Mortier, Odet de Selve, François de Noailles, évêque d'Acqs, du Ferrier et autres. Il les montre comme étant restés tous au-dessous de leurs fonctions soit par le défaut de décision, soit par l'attitude passive que leur profession ecclésiastique ou civile les obligeait de garder, et qui les empêchait, dans les circonstances difficiles, de déployer une sorte de rodomontade cavalière, d'y parler un langage de bravache et de capitain dont l'écrivain féodal paraît vouloir faire le type et l'attribut de l'ambassadeur. On sent percer déjà dans cette opinion le mécontentement de l'aristocratie devant la supériorité de position et d'importance sociale que prenaient les hommes de cabinet sur les hommes d'action, et c'est le même sentiment qui devra inspirer dans la suite les écrits des Saint-Simon et des Boulainvilliers. A travers toutes ces guerres et ces coups de main, dont l'exécution était abandonnée à la classe qui continuait de rester fidèle à son éducation féodale, on voit se dessiner pour nous l'ascendant qui faisait passer la direction des gouvernements aux classes instruites. La diplomatie était venue encore les appeler à occuper dans son organisation un grand nombre de postes importants et confidentiels; et en mettant ainsi à la discrétion des hommes qui les remplissaient les secrets les plus intimes des cours, cette institution leur donnait une influence d'autant plus considérable que la cause en était occulte. En effet, les souverains qui employaient ces négociateurs étaient seuls en position d'apprécier la valeur et l'étendue de leurs services, pendant que la génération contemporaine ne pouvait pas même démêler la part qui leur revenait dans les faits accomplis. C'est cette participation qui va nous être révélée par les œuvres mêmes de ces hommes supérieurs, dont on connaissait à peine

les noms, sans qu'on fût mis à portée de juger de leurs talents ni de leurs actes. Mais, comme une compensation de l'oubli où ils sont restés jusqu'ici, leurs œuvres prennent encore à nos yeux un mérite inattendu qu'elles doivent pour la plus grande partie au sentiment qui anime l'écrivain et à l'avantage qu'il tient de sa position personnelle : c'est de paraître aujourd'hui, par la vérité du récit comme par la profondeur des idées qu'il exprime, l'histoire la plus élevée et la plus originale de leur temps.

Autant les auteurs de mémoires, et Brantôme entre tous, excellent à rendre le côté superficiel de la société, à révéler, même involontairement, le jeu des intrigues et des intérêts subalternes, en reproduisant pour nous le détail saisi du point de vue individuel ou anecdotique, autant la partie intime et d'ailleurs secrète de cette société leur échappe, et ils sont insuffisants pour en faire connaître la direction générale. Elle se manifeste, au contraire, dans les correspondances diplomatiques composées par des hommes qui avaient appliqué presque toutes les idées de leur temps, et qui n'arrivaient aux charges et aux missions importantes qu'après être sortis, la plupart, de l'Église et des parlements, ces deux écoles supérieures, où le mérite personnel trouvait souvent à se former sans être accompagné des conditions de naissance et de fortune. Nulle part cette direction n'apparaît avec plus d'éclat que dans les trois correspondances que le règne de Henri II nous offre d'abord pour le poste de Venise, à qui l'impulsion supérieure devait encore revenir dans les négociations du Levant, par le rapport continué qu'elles ont avec les affaires d'Italie. Cette distribution de l'influence diplomatique semble reléguer encore au second plan le poste de Constantinople, occupé pendant tout cet intervalle par des hommes plutôt d'exécution que de pensée, comme l'exigeaient les circonstances. Mais ce n'est là qu'une infériorité

apparente, car à aucune époque les relations avec la Turquie ne se montrent plus actives et plus étendues, et par les interventions multipliées qu'elles amènent, et par la grandeur des moyens qu'elles emploient. D'ailleurs il en ressort ici une coïncidence des plus heureuses, et qu'on rencontre d'ordinaire dans les grandes conjonctures : des hommes supérieurs étant appelés à remplir ces fonctions devenues plus importantes, il se trouve par là que l'observateur ne manque pas au spectacle, et que l'observation reste elle-même à la hauteur des événements qu'elle contemple. Au moment le plus critique des entreprises de Charles-Quint, c'est par un rare bonheur que sa pensée est étudiée à son insu, et suivie infatigablement dans toutes ses tendances menaçantes par des esprits dignes de soutenir avec elle cette lutte de l'intelligence. Appelés à prévoir et à déconcerter ses plans, dans les nuances mêmes de leur esprit, ces négociateurs en se succédant offrent une analogie parfaite avec les phases diverses de la situation, qui les rend plus habiles à la comprendre à mesure qu'elle se modifie et qu'elle change d'aspect.

Ainsi, au début de ce volume, M. de Morvilliers continuant sous Henri II sa correspondance commencée sous François I^{er}, expose en détail la longue et secrète préparation où Charles-Quint se renferme pour arriver à la domination universelle par la soumission de l'Allemagne. On comprend dans ce prince toute la portée de cette dissimulation, qui ne laisse ses vues se trahir au dehors que par les usurpations qu'elles ont accomplies, et crée partout une attente pleine de périls et de menaces, qui grandit encore sa puissance d'opinion. Ici l'écrivain, par la circonspection de son style, la gravité un peu froide de sa manière, toujours correcte et savante du reste, excelle à reproduire pour nous la temporisation forcée où se

tenaient tous les gouvernements, réduits à demeurer spectateurs de la lutte qui s'ouvre entre l'Allemagne et l'empereur, après son triomphe de Mulhberg. Lorsqu'enfin les peuples passent de la résistance passive à la révolte, que l'Europe à son tour est entraînée dans leur mouvement, l'ambassadeur cède la place à un successeur plus jeune, dont l'imagination alerte et méridionale vient à propos animer pour nous le spectacle et en suivre les péripéties avec une ardeur égale à leur intérêt. Dans cette ville de Venise, où tous les bruits extérieurs viennent se répercuter, Odet de Selve est à quelques lieues de cette retraite suspecte et mystérieuse d'Innsbruck, d'où nul Français, quel que soit son titre, ne peut approcher, où personne ne peut épier dans ses desseins la puissance qui menace en secret toutes les autres. C'est par Venise seulement, dont les agents pénètrent partout, que M. de Selve sera mis à portée de transmettre, avec leur mobilité et les fluctuations qui les accompagnent, soit les faits eux-mêmes, soit les impressions qu'ils propagent; en un mot, qu'il nous donnera le bulletin journalier de toutes les manifestations de cette pensée qui veille dans un corps malade, et qui tient partout le monde attentif aux résolutions qu'elle va prendre. S'il n'est pas témoin oculaire; si, par exemple, il n'a qu'un trait rapide et ironique pour peindre cette surprise foudroyante de Charles-Quint, forcé de fuir devant Maurice de Saxe par une nuit d'orage, et guidé à travers les rochers des Alpes à la lueur des torches enflammées, il atteint dans son récit à une réalité plus haute, celle qui éclaire le détail par la réflexion, et met sous les yeux les effets en présence des causes. Dominé surtout par l'impression de l'ensemble, l'esprit se transporte sur tous les points à la fois, et suit le mouvement général sans le perdre de vue un seul instant. On sent, en quelque sorte, se former dans le

silence et mûrir dans l'ombre cette insurrection de l'Allemagne, qui détruit en un moment les résultats acquis par les savantes combinaisons de plusieurs années : on assiste à l'explosion instantanée de cette conspiration de tout le monde contre la volonté d'un seul, où M. de Selve nous montre la part active de la France. C'est avec non moins d'art et d'expression qu'il fait succéder la revanche habile et froidement conçue que cette volonté opiniâtre va prendre à son tour, en ramenant peu à peu les esprits étonnés de leur victoire, en les subjuguant par son inflexibilité même, au milieu des concessions que lui dicte la nécessité. On éprouve toutes les sensations des contemporains en voyant cette marche étonnante de Charles-Quint calme au milieu de l'Allemagne soulevée, ces villes qui s'ouvrent devant lui, ce reflux des peuples qu'il pousse et conduit vers le Rhin pour transporter son action dans la France elle-même, et retourner contre elle l'arme qu'elle avait dirigée contre lui. Puis, après l'échec de Metz, quand la fortune, en le trahissant encore, force Charles-Quint de renoncer à la domination de l'Allemagne, on s'explique le changement de front qui s'opère dans la politique de l'empereur, et ce long séjour qui le fixe à Bruxelles avec le dessein de se créer une nouvelle puissance, et d'y travailler à se rendre maître de l'Angleterre sans la conquérir, afin de reprendre par cette voie la suprématie qui lui échappait sur l'Occident.

Pendant que les événements sont suivis par M. de Selve sur tous ces points, l'Italie s'agite plus près de lui et offre un autre sujet à l'observation : ici l'insurrection héroïque de Sienna éclate, et vient rouvrir les combats engagés depuis un siècle avec l'appui de la France pour l'indépendance de l'Italie; ailleurs la Méditerranée est sillonnée en tous sens par les flottes de la Turquie, que les ambassadeurs français en rési-

dence dans le Levant ramènent chaque année régulièrement, et qui se succédant à Naples, en Toscane, en Corse pour y soutenir les desseins de la France, la mettent sans cesse, par cette assistance périodique, en état de balancer la supériorité de l'Espagne. Quant à MM. d'Aramon et de Codignac, les deux premiers ambassadeurs qui occupent pendant ce règne le poste de Constantinople, si la série de leurs négociations est ici moins complète, elle suffit encore à rétablir, par les actes qui leur sont propres, les manifestations principales de l'alliance et à marquer son intervention dans les événements. Appelés plus que tous les autres ambassadeurs à un rôle actif, ils sont sans cesse en mouvement sur cette route, soit qu'ils aillent chercher jusqu'en Asie ou en Perse les forces de la Turquie, soit qu'ils les conduisent pour agir sur ce théâtre et reviennent avec elles rallier les flottes de la France. Datés de tous les points où la lutte se poursuit, leurs rapports ajoutent au pittoresque comme à l'animation du récit; et la réunion de ces témoignages nous représente toute cette mêlée d'hommes, d'intérêts et de passions en rivalité, qui s'agitaient dans cette partie de l'Europe, et dont le bassin de la Méditerranée offrait alors le mouvant spectacle.

Ainsi la première phase de la rivalité de la France avec la maison d'Autriche sous le règne de Henri II, présente dans le récit de nos ambassadeurs une histoire où l'intérêt du fond est heureusement égalé par le mérite de la forme; et l'on est conduit par elle à la solution définitive qui sépare les deux branches de cette maison, avec une intelligence complète des faits qui la décident. La seconde phase, qui nous montre Philippe II succédant à Charles-Quint, commence pour la France une situation où le péril, loin d'être diminué, se trouve placé plus près d'elle, où la catastrophe la plus grave qu'elle ait éprouvée depuis Pavie la livre un moment à la merci de son

ennemi. Cette période n'est pas moins heureusement reproduite dans le récit plein de sagacité, de vues neuves et profondes que nous fournissent, avec une abondance que nous n'avions pu rencontrer jusque-là, les deux correspondances écrites simultanément de Venise et de Constantinople pendant la fin de ce règne. Un échange et une communication de pensées, inspirées par l'affection autant que par le devoir, dans les lettres des ambassadeurs qui occupent ces deux postes, élèvent à la dignité de l'histoire la correspondance privée de deux amis, où les mêmes questions, débattues sous des faces diverses, s'éclairent des observations recueillies sur deux points opposés. L'une est due à la plume grave et exercée de l'évêque d'Acqs, François de Noailles, le plus éminent des trois frères de cette famille illustre qui occupa successivement au nord et au midi presque tous les grands postes de notre diplomatie, et dont les lettres pourraient à elles seules l'histoire politique d'une partie du xvi^e siècle. Dans les circonstances périlleuses où l'évêque d'Acqs prenait la conduite des affaires d'Italie, il avait à les rattacher aux mouvements de la Turquie et à son intervention, devenue plus importante et plus nécessaire que jamais. En exposant dans tous ses détails la situation politique de la France, il prélude ici en quelque sorte à l'ambassade qu'il ira plus tard remplir lui-même dans le Levant, à une époque non moins critique pour l'Europe. L'expérience de l'homme exercé aux affaires et élevé en dignité se fait sentir dans ses lettres par la portée des aperçus et par l'autorité des instructions et des conseils, qui prennent la forme des épanchements confidentiels de l'amitié dans les lettres qu'il écrit à M. de la Vigne, mais deviennent pour les agents secondaires qui lui succèdent à Constantinople des injonctions plus impératives et plus formelles.

Les lettres de M. de la Vigne viennent enfin nous apporter la première correspondance complète du Levant, dont les relations n'ont pu être établies jusqu'à lui que sur des pièces isolées que l'importance des intérêts a du moins fait conserver en nombre suffisant pour que la succession n'en fût pas absolument interrompue. L'excès contraire, l'affluence et la richesse des renseignements, devait nous donner une autre sorte d'embaras, accru par les défauts d'un écrivain verbeux et passionné, noyant trop souvent l'intérêt de son sujet dans des répétitions oiseuses et des divagations interminables. Tout en laissant une part assez large aux défauts de l'écrivain, j'ai dû ne rétablir que les parties essentielles de son récit, qui renferme les données les plus précieuses sur la situation générale de l'Europe. Arrivé au milieu d'une crise saisissante que provoquent les dissensions intérieures de la Turquie, en même temps qu'il est appelé à négocier les intérêts de la France dans une conjoncture non moins décisive pour elle, M. de la Vigne doit au travers même de son esprit, qui le met en dispute perpétuelle avec tout ce qui l'entoure, à la passion qui l'anime et à l'irascibilité de son caractère, une perspicacité politique des plus remarquables, car elle lui fait prévoir à l'avance presque tous les grands événements qui ne sont encore qu'en germe dans l'avenir et invisibles pour tout autre que pour lui. Parmi des détails multipliés, j'ai conservé soigneusement tous les traits qui peignent le mouvement d'une grande ambassade, et à côté de l'exposition des faits politiques et des relations officielles, j'ai donné place au conflit des intérêts secondaires ou privés que faisaient naître les transactions commerciales; aux rivalités personnelles, si fréquentes sur un point éloigné où l'action et la surveillance du gouvernement ne pouvaient s'exercer avec suite, où l'affluence des aventuriers, l'indisci-

pline des esprits, l'avidité et la corruption des agents produisent souvent des effets qui affectent la situation politique elle-même, comme la trahison de l'ambassadeur français Codignac, qui eut pour la France des conséquences si graves; en un mot, à tous ces détails sur les mœurs et sur les hommes, qui se présentaient ici pour la première fois à une époque où l'influence française, en dépit des faits qui la contestent ou qui la traversent, atteignait son point culminant, et s'élevait à un degré où il était si important de la saisir et de la considérer.

En effet, on a vu, sous François I^{er}, la diplomatie s'établir dans le Levant, d'abord avec l'indécision d'une politique qui se hasarde sur un terrain inconnu, où elle dispose de moyens imparfaits de rapports, et ne trouve pas moins de résistance dans les choses que dans les idées. On a vu ensuite ces relations s'étendre et se fortifier à mesure que l'institution qui les mettait en œuvre se précisait elle-même davantage, et que l'alliance entre les intérêts déjà formés devenait plus intime. Mais c'était au règne de Henri II qu'il était donné de nous les présenter parvenues à leur plus entier développement, et manifestant dans les faits le plus haut degré d'énergie où elles devaient atteindre. Ce qui n'était auparavant qu'une association nouvelle, qui n'avait pas été expérimentée de part et d'autre, est devenu maintenant une règle ancienne, un principe incontesté ayant toute la valeur et l'autorité d'un usage établi. Il n'est pas même démenti par les infractions qu'il subit dans la pratique, soit lorsque des crises imprévues détournent sur un autre point l'attention et les forces de l'une des parties, soit lorsque l'intérêt des chefs ou des ministres se trouvant en opposition avec les deux gouvernements, cet intérêt vient compromettre ou traverser l'exécution de leurs desseins. Il est curieux d'observer alors, dans les récriminations et les

plaintes des ambassadeurs français, l'habitude prise par eux de considérer comme une exigence légitime, comme un droit indiscutable, la faculté d'employer en toute occasion les forces et les ressources d'une nation étrangère à l'avantage exclusif de leur pays, d'en faire pour elle une obligation impérieuse passant avant toute autre considération, et sans même être soumise à un droit égal de réciprocité de la part de l'autre partie contractante. C'est là une opinion qui choque ouvertement nos idées sur l'indépendance et le droit réciproque des peuples; et autant on est loin de concevoir aujourd'hui la domination que la Turquie exerçait dans la Méditerranée, les démonstrations périodiques et permanentes qui, sous l'impulsion de notre diplomatie, la ramenaient sur tous les points où l'intervention de la force était nécessaire; autant on est peu préparé à lui supposer une telle déférence pour son alliée, à comprendre enfin cette abnégation d'elle-même qui la portait à mettre à la disposition de la France les ressources d'un empire alors sans rival et parvenu à l'apogée de sa prospérité et de sa puissance.

Et cependant c'est à la connaissance préalable de cette situation unique dans l'histoire des peuples et dans celle de la France elle-même, c'est à l'appréciation exacte des causes qui l'avaient produite, que tient, comme je l'ai dit, l'explication de la politique suivie par la France pendant deux siècles dans la grande question qu'elle avait entrepris de résoudre. C'est là seulement que pour juger de ses vues essentielles, on peut prendre sa diplomatie dans son action la plus générale et la plus intense; car dès qu'on l'étudie partout ailleurs, elle n'apparaît plus, dans les autres postes diplomatiques, que circonscrite à des questions secondaires dont la portée inférieure ne peut nulle part donner une idée de la direction de l'ensemble. Au con-

traire, cette direction devient aussitôt sensible quand on la cherche dans les relations de la France avec l'Orient, puisqu'il demeure évident que lorsqu'elle agit sur un autre point, soit en Allemagne ou en Italie, ce n'est jamais pour un intérêt qui leur soit propre, mais toujours en vue de les rattacher à l'impulsion qu'elle exerce au moyen de l'alliance ottomane. Il en ressort également que sans ces relations, la France privée des moyens de compression matérielle ou d'influence morale que lui prêtait la coopération de la Turquie, n'aurait pu exécuter tout ce qu'elle accomplit à cette époque.

Mais aussi cette démonstration ne s'arrête pas là, et le même sentiment que nous recevons du rôle rempli au dehors par la France vient éclairer d'une signification nouvelle tout le développement de sa propre histoire à l'intérieur. Elle relève surtout singulièrement la valeur des hommes en faisant connaître leurs actes les plus importants, que la nature secrète de l'institution avait dû jusqu'ici tenir en dehors de tout examen. C'est l'effet qui a été produit déjà pour François I^{er} au début de cet ouvrage; et au lieu d'un règne décousu et incohérent, tel qu'il s'offre dans toutes les histoires où il laisse une impression confuse qu'on a peine à saisir et à démêler, la persévérance méritoire de l'homme, en éclatant logiquement dans ses actes, s'est substituée à l'inconsistance qu'on est convenu de leur attribuer. Cet effet doit être encore plus grand pour le règne de Henri II, puisque son principal mérite consiste moins dans les opérations ostensibles que dans les mouvements de sa diplomatie; et celle-ci restant à connaître, au moins dans sa partie la plus secrète et la plus significative, on sent tout ce qu'il gagne à être interprété par elle. Car autant la prévention établie est favorable à François I^{er}, autant elle l'est peu à l'égard de son successeur : le caractère roma-

nesque et aventureux de l'un écrase la nullité apparente de l'autre; les fautes mêmes de François I^{er} et les catastrophes qu'elles produisent ont un éclat qui laisse dans l'ombre les résultats solides obtenus par Henri II, et ce reflet abusif que nous prêtons aux individus nous empêche d'apercevoir la proportion exacte que leur assignent les événements. C'est ainsi que Charles-Quint lui-même, quand il cesse d'être en contact avec son brillant rival, ne fait plus la même impression, quoiqu'il atteigne alors les plus hautes combinaisons de son génie. En réalité la période la plus remarquable de notre histoire dans ce siècle, et par l'importance des entreprises qui s'exécutent, et par les talents des hommes qui les accomplissent, est incontestablement celle qui s'étend depuis la mort de François I^{er} jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis. Tout ce que François I^{er} n'avait pu que préparer dans sa lutte avec Charles-Quint, atteint sous son successeur aux résultats les plus étendus et les plus décisifs. Dans un règne limité à quelques années et sous un prince d'une capacité secondaire, mais guidé par un sens juste et dominé d'ailleurs par la force supérieure des choses, s'opèrent les plus grandes révolutions, dont les effets, sensibles pour nous-mêmes, sont marqués dans notre organisation actuelle et nous régissent encore. A deux reprises différentes, et sous des formes nouvelles, le grand empereur qui occupe la scène menace de fonder la domination universelle qui devait faire disparaître, sous une seule loi despotique, le principe de l'indépendance des peuples qui a fait la civilisation moderne. Rapides comme la vie de l'homme qui osait les tenter, ces conceptions si fortes et si bien préparées concentrent dans un petit nombre d'années les alternatives les plus émouvantes de triomphes et de revers, dont la succession représente la loi des forces supérieures qui vit au fond des

sociétés, et qui l'emporte toujours sur les conceptions individuelles, lorsque celles-ci essayent de les détourner de leur nature.

Pour se rendre compte des moyens qui ont pu faire obstacle à une telle puissance, on est assez embarrassé d'en chercher l'auteur dans le roi que les historiens nous montrent comme un homme vulgaire, habile seulement aux exercices du corps, et dont l'esprit peu communicatif semble endormi dans les jouissances sensuelles : il est resté par cette disposition une sorte d'énigme, et l'influence inexplicquée qu'il subit de la part d'une maîtresse fait paraître plus bizarre le caractère de ce prince¹. Qu'on le juge au contraire d'après les idées de sa poli-

¹ Aux actes politiques qui prouvent ici l'intelligence supérieure de Henri II, nous pourrions joindre un témoignage qui lui est plus personnel encore, et que nous fournit un manuscrit de Béthune. La pièce suivante, en montrant jusqu'où allait la passion de ce prince pour Diane de Poitiers, fera comprendre toute l'influence que cette femme a dû exercer sur son temps. On sait déjà quel sentiment distingué, quel charme particulier d'élégance et de grâce les arts ont reçu de l'inspiration de cet amour dans les monuments de l'époque. On retrouve la même empreinte dans les vers suivants, dont la délicatesse chevaleresque, le ton noble et passionné, donneront de ce prince une idée toute nouvelle : ce morceau devra lui former un titre poétique supérieur aux productions plus nombreuses que François I^{er} a laissées dans le même genre.

Cette lettre, et les vers qui l'accompagnent, sont écrits en entier de la main de Henri II. Les vers sont écrits sur quatre morceaux de papier collés à la suite de la lettre. Les astérisques indiquent où commencent, dans la copie, les vers contenus

dans chaque fragment. Le dernier de ces fragments est à l'état de brouillon : les quatre vers marqués entre parenthèses, qui ne paraissent pas terminés, sont entourés d'une raie, et les quatre suivants sont écrits à la marge avec un renvoi. Je reproduis fidèlement l'orthographe avec les *italianismes* curieux à observer pour l'histoire de la langue et des influences diverses qui agissaient alors sur elle.

Lettre de Henri II à Diane de Poitiers.

• Madame m'ame, je vous mersye très humblement de la poyne que avés pryse de me mander de vos nouvelles, quy est la chose de se monde que j'é la plus agréable; et vous suplye me tenyr promesse, car je ne puy vyvere sans vous, et, sy vous savyés le peu de pasetans que j'é isy, vous aryés pytyé de moy. Je ne vous fayré plus longue letre, synon que asurer vous que ne saryés sy tost venir que le souète selui qui demeure à jamès vostre très humble servyteur. DD. (*sic.*)

Plus ferme foy ne fut onques jurée
A nouveau prince, ô ma seule prinse.

tique et d'après les actes de sa diplomatie, on est frappé de la constance, de la fermeté, de la supériorité de vues qu'ils révèlent; et le choix des hommes qu'il charge d'exécuter ses desseins n'atteste pas moins de sagacité que les circonstances qu'il a soin d'attendre ou de faire naître pour frapper ses ennemis. En effet, c'est en opposant un mélange habile d'inertie et d'activité que Henri II fait échouer les plus profondes combinaisons de son adversaire, plus sûrement que par les coups de tête et l'étourderie héroïque de François I^{er}. Qu'on reporte en grande partie l'honneur de ces mesures au ministre qui les avait conçues, celui-ci a pu contribuer aux résultats qu'elles ont atteints sans que cette participation diminue le mérite du souverain qui sut du moins s'y associer. Si le connétable de Montmorency paraît à la guerre un général médiocre, et, comme homme privé, donne lieu d'attaquer son caractère, en

Que mon amour quy vous sera sans cesse
 Contre le tems et la mort assuree.
 De fosse creuse ou de tour byen murée
 N'a point besoin de ma foy la fortesse,
 Dont je vous fy dame, royne et maystresse,
 Pour ce qu'ele est d'éternelle durée.
 Thrésor ne peult sur elle estre vainqueur,
 Ung sy vil prix n'aquiert ung gentil coeur.
 Non point faveur ou grandeur de lignage
 Quy éblouist les ieux du populaire,
 Non, la beauté quy ung léger courage
 Peult émouvoir, tant que vous, me peult plaire.
 * Mès quy pouroyt à moy s'acomparer,
 Et sy n'estyme riens que sa boune grace?
 Et quy saroyt mon grant heur déclérer,
 Car otre chose ne veus ny ne pourchase;
 Et sy ne cryns tronperye qu'on me fase,
 Estant tant seur de sa grant fermeté.
 Inposyble est qu'un otre est dan ma plase,
 M'ayant douné sy grande sûreté.
 *Hellas! mon Dyu, combyen j'é regreté
 Le tans que j'é pertu an ma jeunese!
 Conbyen de foy je me suys soueté

Avoir Dyane pour ma seule mestrese!
 Mès je crénoys qu'ele quy est déese,
 Ne se voulût abeser juques là
 De fayre cas de moy quy sa[n] sela
 N'avoys plésir, joye ny contantemant;
 Juques à l'eure que se délybéra
 Que j'obéyse à son coumandemant.
 * Ele voyant s'aprocher mon départ,
 M'a dyt : Amy, pour m'outer de langedeur,
 Au départyr, las! layse-moy ton ceur
 Au lyu du myen où nul que toy n'a part.
 (Quant j'apersoys mon partemant soudyn,
 Et que je lese ce que tant estymé,
 Je la suplye de vouloir [me] douner
 Pour grant faveur de luy beser la myn :)
 Et sy luy dis ancores davantage
 Que la suplye de byen se souvenyr
 Que n'aré joye jusques au revenyr
 Tant que je voye son hounéte vysage.
 Lors je pouré dire sertenemant
 Que moy quy suys sûr de sa boune grace,
 J'aroye grand tort pourchaser otre plase,
 Car j'an resoys trop de contantemant. *

revanche il grandit singulièrement comme ministre par la persistance invincible des idées qu'il imprime à toute notre diplomatie, dans la longue direction qu'il garde pendant trois règnes, des affaires extérieures de la France. Car l'infatigable activité que manifeste sa correspondance, soutenue sur tous les points pendant cette période, nous offre en lui, pour la première fois, le type d'un grand ministre formé dans les conditions des gouvernements modernes.

En fait, malgré des échecs partiels et une grande catastrophe causée par l'inhabileté militaire de Montmorency lui-même, la France, pendant ce règne, réussit à tout ce qu'elle tenta au dehors. Elle obtient successivement l'abandon des plans conçus par Charles-Quint, et rompt l'union de l'Espagne avec l'empire; puis quand Philippe II apporte à la poursuite des mêmes vues l'ardeur d'un esprit plus jeune et les ressources d'une puissance nouvelle qui s'est encore accrue par le succès, la France réussit à séparer l'Espagne de l'Angleterre. Ce sont là, en réalité, les plus grandes choses qui aient été exécutées en Europe avant Louis XIV et Napoléon. Mais pour juger des moyens que la France avait employés pour y réussir, il fallait pouvoir apprécier l'action de la Turquie dans ces événements et les conditions historiques qui l'associaient à cette œuvre de moitié avec la France. En voyant dominer parmi tant de catastrophes cette grande figure de Soliman II, toujours présente pendant le cours de quatre règnes, en retrouvant chez ce prince, à l'issue de tous les revers de la France, une constance d'affection si rare, on sent toute la portée d'une alliance qui ne laissait pas au vainqueur la sécurité de sa victoire, mais qui lui montrait sans cesse, dans le lointain, une force imposante tenue en réserve et toujours prête à relever la France dans ses adversités.

d.

Au moment de quitter la période des guerres d'Italie, qui avaient été pour la France la cause occasionnelle de son alliance avec la Turquie, je me suis arrêté à en marquer les principaux traits, développés plus en détail dans l'exposé qui accompagne ces négociations, et dont il dessine chaque phase nouvelle à mesure que l'intérêt politique change d'objet ou de théâtre. Mais par cette retraite que la France opère en se repliant sur elle-même, elle termine sous cette forme sa rivalité avec la maison d'Autriche, qu'elle va reprendre et continuer sous une autre en entrant dans la longue et orageuse période des guerres de religion. Leur durée commence pour notre pays une situation politique qui prête à des considérations d'un autre ordre, et sur laquelle je me réserve ailleurs de revenir, lorsqu'elle sera plus avancée dans ses développements et qu'on pourra la saisir sous tous ses aspects. Déjà cette situation s'offre ici d'après des données aussi neuves qu'originales, et elle se montre déterminée d'abord pour la France par l'espèce de vassalité déguisée où celle-ci tombe envers l'Espagne sous François II et Charles IX. Cette dépendance, tour à tour repoussée ou recherchée de leurs successeurs, les dominera toujours fatalement; et sous cette pression la politique extérieure de la France est destinée à traverser un temps d'épreuves et d'abaissement mêlé à des alternatives qui la relèvent, et replacent aussitôt le pays au rang qu'il avait perdu. C'est que, dans ces occasions, une circonstance vient à rétablir dans quelques-unes de ses conditions primitives l'alliance de la France avec la Turquie, et par là sa diplomatie reprend toujours, même après les crises les plus désastreuses, un ascendant que la correspondance des ambassadeurs donne seule le moyen d'apprécier. Cette partie des événements a encore pour témoin et pour principal acteur le grand Soliman II, et

les dernières années de son règne nous font assister à l'affaiblissement que subit l'influence extérieure de la France, et aux effets qui en résultent pour elle dans ses relations avec tous les autres états. Si la Turquie, alors au plus haut point de sa puissance, s'éloigne de nous, c'est du moins sans aller à d'autres; et dans le calme et la conscience de sa force elle attend de notre part un retour que les sentiments particuliers du souverain rendent toujours facile et possible.

C'est la situation que reproduisent ici les deux dernières correspondances de ce volume : celle de M. Dolu pour le règne de François II, et celle de M. de Petremol pour la première partie du règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis. Quoique leur langage se ressent de la position inférieure où se trouvaient placés les deux négociateurs français, et de l'abaissement du pays qu'ils avaient à représenter, l'intérêt du récit se soutient, et l'auteur de la dernière se montre surtout un narrateur judicieux. La correspondance de Venise vient compléter les aperçus qu'il recueille sur ce point en fournissant elle-même sur un autre la contre-partie la plus heureuse de cette histoire, dans les lettres que M. de Boistailé écrit sous l'impression de la guerre civile de 1562, et qui se prolongent sur les deux années suivantes. Ces lettres peignent admirablement la situation de l'Europe pendant cette crise terrible, et contiennent les révélations les plus neuves sur la politique de la France dans cet intervalle. Quelques traits d'une éloquence pathétique y rendent communicative l'émotion de l'écrivain; et la douleur patriotique qu'il exprime en présence des événements donne encore plus de prix à un commentaire déjà si intéressant pour la curiosité comme pour l'expérience de notre âge. Moins élevées par l'expression, les lettres de M. Dolu et de M. de Petremol doivent à leur sujet un avantage qu'elles

n'auraient pu rencontrer ailleurs, et que la Turquie présente seule dans l'histoire de cette époque. Quand l'abaissement est général pour tous les états de l'Europe, que l'activité des peuples se consume en guerres civiles et intestines, que des événements sans grandeur amènent des agitations stériles que ne rachète aucune inspiration supérieure, dans cette décadence universelle c'est encore la Turquie qui occupe la scène avec éclat, et c'est d'elle que l'Europe semble recevoir l'impulsion qui la dirige. Sa victoire maritime de Gerbé, sous le règne passager de François II, forme comme le prologue du grand drame de Lépante; et pendant les premières années du règne de Charles IX, tout ce mouvement de réveil et d'activité belliqueuse qui aboutit pour la Turquie au siège de Malte et à la campagne entreprise contre l'Autriche et Maximilien II, est la manifestation suprême, et comme le dernier éclair du rôle formidable qui avait été soutenu dans ce siècle par Soliman. Dans le rapport constant que les hommes ont avec les circonstances, ce sont encore les seuls points où les faits intéressent par la grandeur des résultats comme par celle des actions qu'ils provoquent, et où les caractères, forcés de se déployer devant la supériorité de l'attaque, s'élèvent également dans la défense aux proportions et à tout l'éclat de l'héroïsme.

Après ces indications qui fixent la mesure précise et la part spéciale de notre diplomatie dans les mouvements des époques que j'ai signalées, on sentira mieux l'avantage de pouvoir enfin la juger d'après l'ensemble de ses actes : ceux-ci n'existent nulle part, ni pour la série particulière des guerres d'Italie, si controversées par les historiens, ni pour le duel général de la France avec l'Espagne, qui forme la substance même de notre histoire, et donnera lieu par la suite à de si grandes révolutions. Aucune collection n'a jusqu'ici proprement représenté

l'action de nos ambassadeurs dans ces intérêts, si l'on excepte le recueil de Ribier, qui s'y rapporte en effet; mais cet ouvrage, dont la publication remonte aux premières tentatives commencées sous Colbert pour l'éclaircissement de notre histoire, se compose de documents précieux mais trop incomplets, et qui se portant sur tous les sujets à la fois, n'en expriment aucun d'une manière liée et significative. Après lui on ne peut citer que la collection étendue de Granvelle, mise au jour par les soins de notre Gouvernement, mais qui appartient plus spécialement à la diplomatie espagnole et flamande. Dans la plupart de ces actes, l'étranger parle seul pendant que l'action de la France demeure inaperçue; ou bien si ses intérêts viennent à s'y réfléchir en passant, ce n'est jamais que d'une manière indirecte ou par exception. Chose étrange, la France jusqu'ici n'avait pas voix dans cette discussion ouverte sur son histoire; et avec cette impartialité qui lui est si facile à l'égard du passé, après avoir publié à ses frais les actes qu'on avait dirigés contre elle, il était bien temps qu'à son tour elle eût un organe de sa propre pensée, un recueil où elle pût se produire dans toute la vérité de ses inspirations, en face des oppositions intéressées ou des affirmations contradictoires de ses ennemis. Par ces monuments de son esprit elle avait à prouver une fois de plus, que dans les conceptions politiques qui signalent les diverses époques, elle conserve toujours l'initiative entre les peuples, et que les œuvres mêmes qui servent aujourd'hui à la manifester peuvent prouver également toute la supériorité intellectuelle qu'elle avait alors sur eux.

Au nombre des recueils déjà imprimés que j'ai fait servir dans une partie de ce volume à l'éclaircissement de ces négociations, les lettres si curieuses de Charles-Quint et de Ferdinand d'Autriche, empruntées également à une source étran-

gère, doivent appeler une observation essentielle, qui s'applique aussi à la collection précédente comme à tous les autres actes de cette époque. L'ensemble de ces lettres me frappe comme le témoignage le plus expressif du changement survenu dans les mœurs pendant l'intervalle qu'embrasse la première phase de la rivalité de la France avec la maison d'Autriche. Ainsi, en présence de ces pièces, écrites dans un français qui a sa valeur et sa signification, autant comme date que comme manifestation d'un ordre social particulier, lorsqu'on voit les deux frères s'en servir dans l'intimité comme d'un langage exclusivement préféré par eux, et qu'ils réservent à l'expansion de leurs plus secrètes pensées; si on les rapproche ensuite des actes de Granvelle et des autres ministres, agents de cette diplomatie belge et bourguignonne du xvi^e siècle, dont le plus grand nombre est écrit dans la même langue, on a l'expression irrécusable de cette organisation longtemps étendue à tous les états de l'Occident, et qui existait encore, au moins pour les pouvoirs publics et pour les hautes classes, pendant la première partie du xvi^e siècle. Par l'éducation, aussi bien que par l'origine et par tous les précédents, Charles-Quint et son frère étaient encore des princes français, qui se tournaient toujours vers la France comme vers une patrie commune, où la ressemblance des mœurs et des idées les portait par une tradition héréditaire: ils faisaient violence à leur nature chaque fois qu'ils sacrifiaient les prétentions qu'ils avaient de ce côté, aux convenances nouvelles que venait leur imposer la possession plus récente d'états lointains, qui restaient plus étrangers pour eux, tout en étant placés sous leurs lois. Dans la période suivante, au contraire, les progrès faits dans la séparation des mœurs et des intérêts politiques deviennent aussitôt sensibles; et quoique Philippe II s'allie plus étroitement à la maison de

France, que toute sa politique tende à dominer sur ce pays, l'éloignement des idées, l'antipathie des mœurs se dessinent déjà, même chez les gouvernants, et les difficultés de langues s'aggravent des préjugés d'éducation. Toute cette diplomatie, encore française sous Charles-Quint, devient exclusivement espagnole sous Philippe II. Il est curieux de suivre, pour ainsi dire à vue d'œil, ce changement dans la collection de Gravelle, où la langue française, qui prédominait dans les rapports avec la gouvernante de Parme, avec l'empereur Ferdinand et les anciens ministres de son frère, s'efface de plus en plus devant la prépondérance des conseillers du parti espagnol. Déjà une circonstance précédente avait montré Philippe II sous cet aspect, lorsqu'il vint, comme prince d'Espagne, épouser la reine Marie d'Angleterre; et dans l'audience où il recevait en arrivant à Londres l'ambassadeur de France, celui-ci put le voir tel qu'il se montre aujourd'hui pour nous dans sa correspondance intime ou officielle. Ce prince, devenu étranger à nos usages par les sentiments de son éducation comme par l'ignorance de notre langue ¹, apparaît derrière Charles-Quint et son époque prête à finir avec lui, comme le type frappant de cette transformation qui s'accomplissait dans les mœurs. Car l'esprit de nationalité moderne rompait par là avec l'unité féodale, et avec les idées de famille et d'alliance qui tendaient toujours à la reconstituer; et remontant des parties inférieures de la société pour atteindre les plus élevées, il forçait les gouvernements de se personnifier de plus en plus dans les peuples.

Comme l'histoire suivie et complète d'une alliance politique

¹ « Mon propoz finy, ledit roy appela le chancelier, et lui dict en latin qu'il avoit très-bien entendu ce que je luy avois dict; toutesfois, pource qu'il ne pouvoit parler la

langue françoise, il le prioit de me respondre. » (Lettre d'Antoine de Noailles au roi, du 26 août 1554. *Ambassades de Noailles*, t. III, p. 310.)

fondée par un état se forme surtout en la comparant avec les intérêts parallèles que le même état développe sur les autres points, on peut tout à la fois, d'après ce rapprochement, fixer pour chaque époque la tendance générale de la diplomatie, et en marquer du même coup les progrès et les variations. Cette comparaison instructive ressort ici à chaque page des rapports que ces publications auxiliaires m'offraient pour l'établir; et elle s'est encore étendue par les notions accessoires que j'ai pu emprunter aux correspondances inédites des autres postes dont l'examen m'a mis à portée d'apprécier le sens des indications historiques qu'elles renferment. J'ai donc signalé la marche simultanée des autres négociations, soit lorsqu'elles venaient se rattacher directement à l'exposition de celles du Levant, soit lorsqu'elles attiraient le mouvement politique dans une direction différente, et que l'éloignant du foyer principal où se concentrait d'ordinaire l'action extérieure de la France, elles le reportaient accidentellement dans un ordre nouveau de faits et d'intérêts. La conclusion que j'ai à tirer de cet aperçu s'accorde d'ailleurs avec la composition matérielle de nos archives, où la série des correspondances compactes, succédant aux pièces isolées, ne commence qu'à la fin d'Henri II et à partir du traité de Cateau-Cambrésis, pour la plupart des postes diplomatiques autres que ceux de Venise et de Constantinople. On va voir que la disposition extérieure des événements est en conformité exacte avec l'état des choses telles qu'elles nous sont parvenues; et qu'on doit en effet fixer à ce point de départ l'organisation régulière des services diplomatiques, qui restée toujours flottante sous le règne de François I^{er}, se trouve encore entravée par la guerre pendant une grande partie de celui de Henri II.

Ainsi la puissance qui par sa position et son voisinage

exerce une force prépondérante dans les affaires de la France, l'Angleterre, avait offert quelques ambassades à poste fixe dans les intervalles où l'intimité existait entre François I^{er} et Henri VIII. La minorité du faible Édouard VI est troublée, à l'avènement de Henri II, par les prétentions que le nouveau roi montre au sujet de l'Écosse, et par la guerre qu'il lui déclare aussitôt pour reprendre Boulogne. Au rétablissement de la paix M. de Selve, qui devait plus tard passer à Venise, vient l'un des premiers occuper le poste de Londres, où il est remplacé ensuite par M. de Boisdauphin. Mais les troubles religieux du pays et la crise qui se préparait pour l'Angleterre par la succession qu'allait ouvrir la mort d'Édouard VI, empêchent cette puissance d'exercer au dehors aucune influence appréciable pendant toute la durée du conflit que la France soutient contre Charles-Quint du côté de l'Allemagne et de l'Italie. En revanche cette influence devient prédominante par la position même de l'Angleterre entre les deux puissances rivales, quand Charles-Quint s'établit à Bruxelles pour combattre de plus près son adversaire. L'empereur fait d'abord décider à l'avantage de Marie, fille de Henri VIII, les droits que lui disputait Jeanne Gray, et il se prévaut ensuite de ce service pour amener le mariage de son fils avec la nouvelle reine d'Angleterre. C'est à ce moment que répond l'ambassade la plus importante que ce poste ait présentée pendant tout le xvi^e siècle, celle d'Antoine de Noailles, chargé d'abord de faire obstacle au mariage de la reine avec le prince d'Espagne. Plus tard, lorsque malgré toutes les oppositions ce mariage est conclu, la direction que prennent les événements appelle cet ambassadeur à ménager la médiation de l'Angleterre dans les conférences ouvertes à diverses reprises pour rétablir la paix entre la France et l'empire, et qui eurent pour résultat définitif la trêve de Vaucelles

et l'abdication de Charles-Quint. Après avoir rempli ces différentes missions, il est remplacé dans ce poste par son frère, François de Noailles, qui à son tour le quitte au bout de quelques mois pour passer à l'ambassade de Venise, lorsque Marie, dominée entièrement par son époux Philippe II, sort de sa neutralité à l'égard de la France, et continue ensuite jusqu'à sa mort d'être en guerre avec Henri II. Élisabeth, à son avènement, remise en paix avec la France, a près d'elle pour ambassadeur le chevalier de Seure, sous François II. Le titre de roi d'Écosse porté par ce prince conjointement avec sa femme Marie Stuart, les troubles intérieurs que l'Angleterre fomentait dans ce pays, où la France entretenait un corps auxiliaire et avait été longtemps représentée par M. d'Oysel de Villeparisis pendant la régence de Marie de Lorraine; toutes ces circonstances amènent une série de missions employées à régler des intérêts dont la lutte restait toujours trop circonscrite pour influencer sur la situation générale. L'Angleterre apporte sur le continent une impulsion très-active, lorsque Élisabeth est entraînée à favoriser les mouvements des huguenots en France, et leur soulèvement contre Charles IX. Mais alors la guerre interrompt toutes les relations diplomatiques, qui ne sont reprises qu'après la conclusion du traité de Troyes, en 1564. Dès ce moment Élisabeth devient en effet, de la part de Catherine de Médicis, l'objet de nouvelles prévenances et de rapports plus intimes, dont les conséquences appartiennent à une période plus avancée, et se feront sentir ailleurs dans les événements.

Quant aux relations avec la maison d'Autriche, Henri II, dès son avènement, sans sortir des termes du traité de Crépy, se tient, à l'égard de l'empire, dans une neutralité offensive qui n'était pas l'état de paix, suivie bientôt d'une hostilité dé-

clarée pendant tout le mouvement de l'Allemagne contre Charles-Quint; et la guerre une fois commencée, il la poursuit presque sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. Ce règne n'offre donc à aucun moment l'occasion ou la possibilité pour la France d'entretenir une relation directe avec l'Espagne et l'empereur, si l'on excepte le court intervalle qui suivit la trêve de Vaucelles, après lequel la guerre recommence avec plus de fureur. C'est seulement à la paix générale, rendue à l'Europe par le traité de Cateau-Cambrésis, que les relations diplomatiques avec les deux branches de la maison d'Autriche se renouent dans un ordre et une succession régulière qu'elles n'avaient présentés à aucune époque. Le mariage de Philippe II avec Élisabeth de France amène à Madrid la première ambassade de famille, remplie sous François II par l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine; et MM. de Saint-Sulpice et de Fourquevaux lui succèdent dans ce poste, devenu alors un des plus importants de notre diplomatie. Déjà l'évêque de Rennes, Bernardin Bochetel, était venu antérieurement se fixer comme ambassadeur à la cour de Vienne, où les envoyés français n'avaient pu jusque-là se présenter qu'à de rares intervalles, et toujours pour des missions secrètes et temporaires. Car le but que la France y poursuivait, et qui forme l'une des démonstrations nouvelles et importantes de cette histoire, obligeait ses négociateurs à observer des convenances qu'ils étaient tenus de garder dans deux directions différentes. Ainsi ayant pour mission principale de détacher l'Autriche de l'Espagne, et d'opérer une scission entre les deux familles régnantes du même sang, les agents envoyés pendant la dernière partie du règne de Charles-Quint ne pouvaient, en effet, tant que la question de la succession à l'empire demeurait indécise pour Ferdinand d'Autriche, se mettre en rap-

port avec ce prince que sous des prétextes détournés, et en s'exposant toujours à être désavoués ostensiblement. De plus ils devaient éviter avec soin d'éveiller la défiance de la Turquie, puisque, par les intérêts limitrophes qu'elle avait avec l'Autriche, la Turquie était naturellement disposée à prendre ombre de toutes les démarches tentées sur ce point sans sa participation ; surtout lorsque ces démarches pouvaient paraître, de la part de son alliée, s'écarter de la politique qu'elle avait elle-même employée si longtemps pour appeler la Porte à combattre cette puissance.

A plusieurs égards, loin que le cercle de l'activité diplomatique se soit étendu sous Henri II, il s'est plutôt resserré, si on le compare à l'extension qu'il avait prise sous François I^{er} ; car si la diplomatie française s'est développée d'une manière plus suivie et plus régulière sur certains points, elle en a délaissé beaucoup d'autres où des tentatives multipliées avaient été faites sous le règne précédent pour former des rapports temporaires à défaut de relations continues. C'est ainsi que sous François I^{er}, on voit ce prince rattacher à sa politique le Danemarck et la Suède, que Henri II paraît avoir négligés complètement ; la Pologne ne nous présente que les seules missions diplomatiques que nous avons indiquées, et qui n'étaient, comme toujours, qu'un accessoire des négociations de la Turquie. En Allemagne, il est vrai, les relations furent très-animées, soit auprès des diètes germaniques, soit auprès des petites cours des princes protestants. Mais les pièces contenues dans les dépôts prouvent que, dans toutes ces occasions, les négociateurs français de quelque importance n'étaient jamais qu'en mission temporaire, comme le voulaient la nature et la durée limitée des diètes. C'est le caractère que portent les correspondances de Charles de Marillac, employé dans les circonstances

les plus décisives que j'ai signalées à leur date, comme celle où il fut chargé de conclure l'alliance secrète de Maurice de Saxe avec Henri II. Quant aux démarches des autres agents envoyés aux divers princes d'Allemagne, si on les juge d'après les seuls actes qui nous restent de leurs négociations, il n'y est question invariablement que des levées et des contingents de troupes qu'ils avaient à obtenir de ces princes pour le service militaire de la France : et c'était là aussi le sujet exclusif des rapports qu'elle entretenait d'une manière suivie et permanente avec les cantons suisses.

Sur aucun de ces points, comme on le voit, l'intérêt politique ne pouvait être comparé, pour l'importance et pour la continuité, avec celui qui naissait des rapports entretenus par la France dans le Levant; et quant aux relations que Henri II avait en Italie, elles étaient toujours une dépendance des négociations qu'on traitait à Constantinople. En dehors des transactions qui étaient communes à ces deux pays, et qu'on trouvera établies ici pour Venise, Sienna, Naples, Gênes et la Corse, la diplomatie de Henri II n'avait plus à ménager en Italie qu'un intérêt très-important, mais tout à fait spécial de sa nature. Comme il se rattachait aux questions religieuses qui partageaient l'Europe, et au grand débat soulevé par la réforme, c'était surtout pour les résoudre que les ambassadeurs français étaient appelés successivement près des papes ou des conciles. Rome était d'ailleurs dans une condition exceptionnelle, car la neutralité constante de cette cour y maintenait en présence, dans une cohabitation permanente et pacifique, les ambassadeurs des états rivaux, et les relations n'avaient point à souffrir pour leur continuité de la durée des guerres engagées entre les autres puissances. Le seul moment où cette cour se trouve, sous Paul IV, mêlée, avec un grand péril pour elle-même,

à la guerre générale qu'elle avait rallumée en Europe, est aussi celui où elle rentre directement dans le mouvement politique concerté entre la France et la Turquie. Par la même raison on pourra juger de l'attitude qu'elle prit sous Pie IV, pendant la première guerre de religion en France : et par l'appui que celle-ci venait lui prêter régulièrement chaque fois que le péril la menaçait de trop près, comme à la suite du désastre de Gerbé et du siège de Malte, on verra que, dans les négociations du Levant, la France avait pour principe de s'interposer comme médiatrice à l'égard de la cour de Rome, mais toujours de manière à la tenir par là dans sa dépendance.

En résumé, cet aperçu, tout incomplet qu'il est nécessairement, suffit à faire comprendre que si une interprétation détaillée peut donner des notions spéciales plus étendues sur les négociations que la diplomatie française suivait dans tous ces postes, aucun incident considérable, de nature à intéresser la politique générale à chaque époque successive, n'a pu s'y produire sans être signalé dans notre exposition, puisque par la force des choses il se trouvait amené à se rattacher de lui-même à notre sujet. En traçant ainsi pour la diplomatie française, entre les divers intérêts qu'elle avait à traiter en Europe, une hiérarchie et une distinction en rapport avec la force relative des puissances telles qu'elles étaient alors organisées, les termes de cette comparaison laissent toujours aux négociations du Levant une supériorité incontestable, qui leur donne à toutes ces époques l'action première et décisive dans la politique extérieure de la France.

NÉGOCIATIONS
DE LA FRANCE DANS LE LEVANT
SOUS HENRI II ET FRANÇOIS II.

SOUVERAINS, MINISTRES ET AMBASSADEURS A LA PORTE.

SULTAN.	GRANDS-VIZIRS.
<p>SOLIMAN II.</p>	<p>ROUSTEM-PACHA. ARMED-PACHA. ROUSTEM-PACHA (2°). ALI-PACHA.</p>
<p>AMBASSADEURS ET CHARGÉS D'AFFAIRES DE FRANCE À CONSTANTINOPLÉ.</p>	
<p align="center">SOUS HENRI II.</p> <p>3° Ambassade d'ARAMON (2°)*. Mission de FUMEIL. — de d'HUYSON. — de CODIGNAC (2°). — de PHEBUS. — du chevalier de SEURE. — de JEAN CHESNEAU. — de POLIN DE LA GARDE (3°).</p> <p>4° Ambassade de CODIGNAC. Mission de MARTINES. — du baron COCHART.</p>	<p>Mission de VILMONTÈS. — de CAMBRAY (2°). 5° Ambassade de JEAN DE LA VIGNE (2°). Mission de d'AUBRAY. — de BOISTAILLÉ. — de DOLU (1^m). — de DUPÉRAT.</p> <p align="center">—</p> <p align="center">SOUS FRANÇOIS II.</p> <p>5° Ambassade de JEAN DE LA VIGNE (3°). Mission de VINCENT JUSTINIANI. — de DOLU (2°).</p>
<p>* Le chiffre de gauche désigne le nombre et la succession des ambassades; celui de droite le nombre des missions remplies par chaque personne.</p>	

NÉGOCIATIONS

DE LA FRANCE DANS LE LEVANT

SOUS HENRI II.

I.

1547-1552.

SOMMAIRE : Préparatifs de guerre de la Turquie par terre et par mer. — Victoire de Mulhberg, remportée par Charles-Quint sur les princes protestants, et son effet sur la Porte. — Conclusion de la trêve de cinq ans entre la Turquie et l'empereur, obtenue par Gérard Veltwic. — Conspirations et mouvements des États d'Italie sous la compression de l'Espagne. — Mission de M. d'Huyson pour engager la Porte à une nouvelle campagne contre l'empereur. — Départ du sultan pour la guerre contre la Perse et voyage de M. d'Aramon à sa suite. — Tentatives de l'empereur en Allemagne, favorisées par l'absence du sultan. — Voyage et séjour de Henri II en Piémont. — Convention secrète avec Dragut pour l'enlèvement du prince d'Espagne. — État des affaires de Transylvanie. — Cession de la Hongrie, faite à Ferdinand d'Autriche par la reine Isabelle, et conduite du cardinal Martinuzzi ou frère Georges. — Expédition de Henri II pour la reprise de Boulogne. — Paix de la France avec l'Angleterre. — Prise d'Africa, en Barbarie et vues de Charles-Quint pour cette conquête. — Retour de M. d'Aramon en France et son renvoi dans le Levant. — Incident de son passage à Malte et de son intervention dans la prise de Tripoli par les Turcs. — Nouveaux troubles en Transylvanie. — Assassinat du cardinal Martinuzzi. — Affaires de l'*interim* et siège de Magdebourg. — Dispositions secrètes de Henri II, prises de concert avec les princes protestants en Allemagne, avec le pape et Venise en Italie, et avec Soliman II. — Intervention navale obtenue de la Porte et coopération de sa flotte avec celle de la France. — Opérations de Henri II en Lorraine et conquête des trois Évêchés. — Défection de Maurice de Saxe. — Soulèvement de l'Allemagne contre l'empereur. — Attaque de l'électeur sur Inspruck, et fuite de Charles-Quint. — Conférences de Passau sous la médiation de Ferdinand d'Autriche.

La mort de François I^{er}, dans l'état de crise où se trouvaient les affaires de l'Europe, devait se faire sentir d'une manière désastreuse pour les intérêts accoutumés à compter sur l'appui de la France et à suivre son impulsion. Pendant

qu'à l'intérieur une nouvelle direction, s'emparant de l'État, jetait dans les conseils cette hésitation momentanée qui suit tout changement politique, au dehors, servi par les circonstances et délivré de ce côté de tout obstacle, Charles-Quint allait marcher ouvertement à l'usurpation qu'il avait si habilement préparée. Il voulut achever de dissoudre par la force l'ancienne ligue de Smalcalde, dont les chefs, divisés entre eux et déconcertés par les artifices de l'empereur, n'avaient pas craint de recourir aux armes devant les oppositions que l'activité de François I^{er} avait su rallier de toutes parts dans les derniers mois de son règne. Mais au moment où les armées étaient en présence, la fortune de la maison d'Autriche enlevait à la résistance celui qui en était l'âme; et Charles-Quint, profitant de cette conjoncture, gagnait la bataille de Mulhberg quelques jours après la mort de son rival. Cette victoire livrait l'Allemagne à sa discrétion, et le rendait du même coup l'arbitre du reste de l'Europe. Les cinq années de la période qui va suivre présenteront le spectacle d'une temporisation politique de la part de toutes les puissances, tenues dans l'attente de ce qui devait résulter de la lutte ouverte entre l'empereur et l'Allemagne; car cette lutte, en décidant de la suprématie universelle de Charles-Quint, semblait engager avec elle l'indépendance des autres États et la liberté de tous les peuples.

I. — SUITE DE L'AMBASSADE D'ARAMON. — TRÈVE DE CINQ ANS
ENTRE LA TURQUIE ET L'EMPIRE.

1547-1548.

Comme pour mieux confirmer l'empereur dans ses desseins, et laisser le champ libre à ses tentatives ambitieuses, la négociation que Gérard Veltwick suivait à la Porte, jusque-là traversée, arrivait à son terme. Par la trêve obtenue l'année précédente sous la médiation de la France on n'avait guère pu stipuler qu'une suspension d'armes, toujours sur le point d'aboutir à la reprise des hostilités entre les parties; et, quoique le nouvel acte ne fût pas encore une paix réelle et définitive, il en offrait davantage le caractère en déterminant, pour ses effets, une prolongation plus étendue. Ce traité, si désiré de Charles-Quint, fut enfin conclu le 19 juin 1547, et le 1^{er} août suivant l'empereur en signait à Augsbourg la ratification. C'était la première fois que la Turquie consentait à négocier directement avec lui; jusqu'alors elle s'était obstinée à ne voir dans l'empereur qu'un roi d'Espagne, et cette espèce de reconnaissance officielle venait encore favoriser l'ascendant que prenait la fortune de ce prince. L'indécision marquée dans les

premiers actes d'un nouveau règne en France avait concouru, avec l'impression produite sur la Porte par la victoire de Mulhberg, à faire réussir l'habileté de Veltwick : aussi M. d'Aramon, laissé sans instructions depuis qu'il était arrivé à son poste, ne s'était plus trouvé en mesure d'empêcher cette transaction.

Cette supériorité de son ennemi aurait, dans un autre temps, décidé la Porte à la guerre; mais elle venait la flatter en quelque sorte, au moment où Charles-Quint se reconnaissait lui-même comme son tributaire, et achetait à un prix si honteux une paix que la Turquie ne lui accordait encore que sous la forme d'une trêve de cinq ans. En vain la France, par une nouvelle mission envoyée vers la fin de cette année, essaya d'en empêcher la ratification, et fit proposer au sultan une coopération armée; les intrigues qui travaillaient la Porte s'opposèrent au succès de cette démarche. La sultane, maîtresse absolue de Soliman II, voulait l'éloigner de la capitale pour favoriser l'élévation de son fils Sélim. Elle fit décider l'expédition contre la Perse, dont l'un des incidents, amenés plus tard dans le cours de cette guerre, devait être le meurtre du prince appelé par son rang à succéder à Soliman II. Le sultan allait donc de nouveau se détourner de l'Europe pendant plusieurs années. M. d'Aramon reçut l'ordre de le suivre en Asie pour maintenir, au moins par sa présence, l'opinion d'un crédit et d'une intelligence nécessaires à Henri II, et que le roi se proposait de faire servir indirectement à son avantage.

En effet, il ne pouvait rien tenter du côté de l'Allemagne, où toutes les résistances tombaient devant Charles-Quint; mais les succès mêmes de l'empereur et les questions compliquées qu'il voulait résoudre, ayant du moins l'avantage de le retenir dans ce pays, Henri II entreprit de lui susciter de nouveaux embarras sur un autre point: c'était de s'immiscer dans les troubles de l'Italie, où ce prince pouvait agir sans rompre ouvertement le traité de Crépy, et où il se présentait avec le concours habituel de la Turquie. L'Italie, écrasée par le despotisme des lieutenants de Charles-Quint, éclatait partout contre eux en complots ou en insurrections que provoquaient les souffrances des peuples et l'animosité des partis ou des intérêts hostiles à l'Espagne. La conspiration de Fiesque, à Gènes, avait, comme on l'a vu, signalé le commencement de l'année 1547; elle fut suivie, au mois de mai, de l'insurrection de Naples, encouragée secrètement par l'ambassadeur de France à Rome, M. du Mortier, pendant que M. de Morvilliers, à Venise, s'efforçait toujours d'entraîner la république à rompre sa neutralité en formant une ligue avec la France. Cette ligue devait être soutenue par l'inimitié de plus en plus déclarée de Paul III, qui ne parlait pas moins que d'appeler les Turcs en Italie pour venger son fils, le duc de Parme, assassiné à la suite d'un complot qu'avait organisé le gouverneur espagnol du Milanais. Dans le même temps, l'em-

pereur mettait le comble aux griefs que le pape avait contre lui, en autorisant la saisie de Plaisance sur le Saint-Siège, pour punir Paul III et les Farnèses de leurs intrigues secrètes avec la France.

Henri II, comme pour donner par sa présence une impulsion plus vive à ces mouvements, part de Troyes, le 15 mai 1548, afin de se rendre en Italie. Il venait ostensiblement visiter le Piémont, qui était resté à la France par suite de l'inexécution du traité de Crépy au sujet du Milanais. Arrivé à Turin au milieu de l'été, le roi fait sentir l'action de la France en réunissant le marquisat de Saluces à sa couronne; et pendant qu'il encourage sous main de nouveaux complots à Gènes, à Parme et à Naples, il traite secrètement avec le chef des forces ottomanes dans la Méditerranée : c'était le célèbre Thorgoud ou Dragut qui avait pris alors le rôle qu'on avait vu remplir à Barberousse sous le règne précédent. L'empereur ayant donné l'ordre au prince d'Espagne de se rendre en Italie, l'occasion s'offrait ainsi pour l'amiral turc de l'enlever au passage, de concert avec les galères françaises. La remise de ce voyage laissa la tentative sans exécution; et la révolte de la Guyenne, qui éclata sur ces entrefaites, força Henri II de rentrer en France, où d'autres soins vinrent, pour un temps, faire diversion à ses vues.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE JEAN DE MORVILLIERS,
AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE (*Suite*)¹.

CONJECTURES SUR LES ARMEMENTS DE LA PORTE. — NOUVELLE POLITIQUE À SUIVRE AVEC
LA TURQUIE. — EFFET DE LA BATAILLE DE MULHBERG.

Venise, 14 avril 1547.

Lettre
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, la plus griefve douleur que peut advenir à loyal serviteur, je l'ay receue avec la piteuse nouvelle de la mort du feu roy, avec tous non seulement ses subjectz, mais estrangiers, et furent ces seigneurs merueilleusement contristés, plaignant la chrestienté privée d'un si grand roy, amateur de la paix et repos d'icelle. . . . Ces seigneurs ont receu lettres de leur baillio, escriptes en Andrinopoly, le xv^e de

¹ Voir la notice du manuscrit au tome I, pag. 625. La série de ces documents étant empruntée à des collections suivies, il n'y

aura plus lieu dorénavant à indiquer les sources qu'à chaque renouvellement des correspondances.

mars, lesquelles portent que les préparatifs et provisions de guerre nécessaires pour l'armée de terre sont en ordre, les gens de guerre prests à marcher, et ne reste plus que la commodité du G. S. pour ordonner leur partement et faire entendre sa volonté sur le chemin que tiendra ladite armée, dont il n'y a certitude. Ledit s^r estoit encore à la chasse et devoit estre de retour à Andrinopoly le xx^e dudict mois de mars pour disposer et ordonner de ses affaires. Quant aux préparatifs de l'armée de mer, ils se continuent. On rabille et arme les gallères, ung grand gallion qui estoit de Barberousse, et quelques aultres vaisseaulx. On a délivré trente mille ducats pour le payement de quelques choses nécessaires aux préparatifs de ladite armée. M. Girard, amb^r du roy des Romains, estoit toujours soubz la garde d'un chaoux, et ne parloit-on point à luy. Il a ici couru un bruict que les deux aisnez fils du G. S. avoient faict grand amas de gens l'un contre l'aultre, et s'estoient rencontrés; en laquelle rencontre l'un ou les deux estoient mortz, chose que cesdits s^{rs} tiennent pour non véritable, car estant de telle importance, leur baillo n'eut failly de leur en envoyer advertisement. Ce prince a dict, en présence de l'amb^r de l'empereur et de moy, que la seig^{rie} avoit eu advis que sept ou huict mille chevaulx turcqs estoient entrés dedens le país du roy des Romains; et disoit-on qu'ils venoient droict à Seigne ou Fiumes en Esclavonye, lieux appartenans auxdicts seig^{rs}; depuis ils n'en ont ouy aultres choses, et estime-l'on que ce fust courreurs seulement qui ont estonnez les pauvres gens du país, la frayeur desquels a faict la chose plus grande qu'elle n'estoit, car le prince, discourant sur ceste nouvelle, avoit dit que, prévoyant que les déprédations que faisoient les Escocques sur les subjectz du G. S. seroient cause d'amener la guerre en Esclavonye, avoit souventesfois admonesté le roy des Romains de ne donner retraicte ausdits Escocques, affin d'écartier toute occasion au G. S. qui depuis cinq ou six ans a, pour raison desdits Escocques, faict infinies plaintes et menaces, desquelles ilz craignent maintenant de voir une pitoyable et calamiteuse exécution.

Venise, 14 et 23 avril 1547 ¹.

Lettre
de M.
de Morvilliers
au
connétable
de
Montmorency.

Mons^{sr}, il sera très nécessaire de pourveoir aux affaires de Levant, et advertir M^r d'Aramon comment il se conduyra cy-après, qui n'est chargé de petite difficulté envers ces hommes barbares, corruptibles à toutes mains et sans foy. Prévoyant que ces seig^{rs}, de leur costé, advertiront le G. S. de la mort du roy, que de toute autre part le bruit en sera soudainement à ses oreilles : j'ay dépesché ung brigantin audit s^{sr} d'Aramon, l'advertissant de ladite mort, non pour le publier, mais pour ne s'estonner et tenir les choses en estat avec les meilleurs termes qu'il pourra adviser, attendant autres nouvelles du roy. Je luy ay faict tel advisement affin que si restoient aucuns des présens entre ses mains, il avisast s'il seroit bon de les retarder. Je crains toutesfois que bien tard il recevra mes lettres, car il a peu arriver à la court du G. S. le v^e ou vi^e de ce mois. L'amb^r de l'empereur icy résident et ces s^{rs} sont continuellement aux escoutes pour découvrir si le roy envoyera personne devers le G. S. et enquièrent soigneusement si l'on vouldra délaisser ou entretenir ceste amitié, sur quoy je ne vous escripray les discours que l'on en faict, sachant que estes très bien informé de l'utilité et dommage qu'en peult advenir; bien vous diray-je que autres bons serviteurs du roy par deçà ne sont pas d'avis qu'on la doibve rompre tout d'un coup, si ce n'estoit avec grand proffict et seureté des affaires dudict s^r, et qu'il ne restât aucune cause de defiance, car ils estiment, pour le moindre semblant d'entretien que l'on sçauroit faire au Turcq, qu'il déférera toujours plus au roy qu'à nul aultre prince de la chrestienté, tant pource qu'il est le

¹ Le connétable de Montmorency, dont l'exil, sous le dernier règne, avait été causé en partie par ses liaisons suspectes avec le dauphin, entra au pouvoir à l'avènement de ce prince. Son premier acte fut de changer le ministère, dont il eut la direction pendant tout le règne d'Henri II,

et d'instituer pour les affaires extérieures quatre secrétaires d'État qu'on appelait secrétaires des finances. Ils se partagèrent le *département des étrangers*, et J. du Thier, l'un d'eux, eut dans ses attributions l'Italie et le Levant. (Voir, sur cette organisation, l'Histoire des Secrétaires d'État.)

plus esloigné et moins subject à ses injures, que pour les démonstrations d'amitié qu'il a faictes cy-devant au feu roy; et pour ces raisons estans jà les fondemens jettés si avant que l'on peust sans blasme continuer à l'entretenir, et quant bien l'on se voudroit desporter de toute intelligence, laquelle se doibt dissoudre lentement et sans esclat. Ces s^{rs} en leur endroict voudroient bien qu'on délaissast du tout ceste praticque, laquelle, comme il leur semble, empesche la faveur qu'ils ont autrefois eue en ces lieux-là, où on ne tient maintenant grand compte d'eulx, et espéroient, demeurans seuls en intelligence avec le G. S. retrouver ce crédit perdu; et ce leur est une bride qui les retient en quelque crainte. Aucuns particuliers de ceste s^{rie} m'ont assuré n'avoir esté donné aucuns advis par eulx, à quoy je donne d'autant plus de foy que je suis certain que ces seig^{rs} eussent bien voulu que le G. S. eust mis en exécution les desseings qu'il avoit fait par terre ceste année; et pour ceste cause n'eussent donné advis d'aucune chose qui l'en eust peu destourner si tost que la mort du feu roy. Mais les Raguzois ne faillent jamais de faire entendre par deçà tout ce qu'ils congnoissent qui peult servir à la prospérité des affaires de l'empereur, les eslevant tousjours le plus qu'ils peuvent par tous les advis qu'ils escrivent, et outre vérité, à son grand avantage et exaltation, à quoy jusques icy j'ay tasché d'obvier, escripvant souvent à M^r d'Aramon pour luy représenter les choses en telle sorte que l'on congnoisse que lesdits Raguzois n'escrivent que suivant leur passion.

Venise, 29 avril et 9 mai 1547.

Sire, suivant le contenu de vostre dernière lettre, je me conduiray envers ces seigneurs sans leur tenir propoz tendant à aucunes praticques, louant Dieu que vous soyez ferme en ceste bonne résolution¹.

¹ Henri II avait écrit à M. de Morvilliers : « Il ne fault aucunement presser ceste seigneurie sur le fait de ligue que savez, car je voy bien qu'elle n'a aucune envye d'y entrer, mais au contraire en

veult faire son proffit et s'en prévalloir envers l'empereur. Par quoy vous lerez là les choses en leur entier sans plus rien mectre en avant. » (*Lettre du roi, du 7 avril 1547.*)

Lettre
de M.
de Morvilliers.
à
Henri II.

Les louables effets de vostre commencement donnent ici à chascun la meilleure et plus heureuse espérance qu'ils puissent avoir. Ces s^{rs} ont sceu, par lettres d'Andrinopoly, que le G. S. estoit retourné de sa chasse audict lieu; que l'armée de terre estoit en ordre et preste à marcher. Toutesfois ne se parloit encore que ledit G. S. eust pris aucune résolution en ses affaires, et demeueroient les choses en estat, jusques à la venue de l'ambassadeur de France, que l'on attendoit de jour en jour. L'on estimoit que ledit G. S. pourroit bien retourner à Constantinople pour veoir toute sadite armée et lever soy-même les estendars que l'on porte à la guerre quand il y va en personne. Aultres disent avoir lectres que le G. S. ne se trouvera pour ceste année en personne en quelque entreprise qu'il face. Miniati, celuy qui reçoit à Raguse et envoye les paquets, me mande que les nouvelles de la mort du feu roy estoient venues à la seigneurie de Raguse, laquelle, en toute diligence, les avoit envoyées à la Porte du G. S., lesquelles nouvelles pourroient bien faire changer les desseings de ce costé-là. Les courreurs qui estoient entrés dans le pays du roy des Romains, en la Coruatie et Dalmatie, ont emmené six ou sept mille pouvres personnes prisonnières, et se sont retirés.

Les nouvelles de la victoire de l'empereur contre le duc de Saxe ont merueilleusement estonné ces s^{rs}, qui d'autre part ont maintenant bien peu d'espérance que le Turc soit pour faire ceste année entreprise de grand effect sur la Hongrie, le voyant si loing de se résoudre et faire marcher ses gens; sur quoy ils font jugement qu'il veult premièrement congnoistre l'estat des affaires de la chrestienté avant que de se mettre aux champs, et, selon ce qu'il congnoistra son advantaige, conduire ou retenir son entreprise, ne faisant cesdits s^{rs} fondement asseuré, sinon qu'il a son armée preste à marcher, comme bien souvent il a faict semblables préparatifs sans aucune exécution ne tirer oultre. Toutesfois, sire, n'ont cesdits s^{rs} receu advis de ce costé-là. Ceux qui viennent de Raguse disent qu'il est bruict là que le seig^r se tiendra pour ceste année sur ses gardes sans partir de Constantinople et des environs, estant entré en grande deffiance de sultan Mustapha,

son filz de la première femme, bien voulu et favorisé des janissaires, mais que les Sainjacques de la Bossnia feront pour ledict G. S. la guerre en la Coruacie et pays voysins, qui appartiennent au roy des Romains.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE ¹.

CIRCONSPÉCTION DE LA PORTE À L'ÉGARD DE L'AUTRICHE EN PRÉSENCE DES AGRESSIONS DE LA PERSE. — BRUITS RÉPANDUS SUR LA MALADIE ET LA MORT DU ROI. — RÉPONSE DE SOLIMAN II AUX OUVERTURES DE FRANÇOIS I^{er}.

Andrinople, 4 mai 1547.

Sire, mon arrivée a esté agréable à ces seigneurs, tant pour la défiance qu'ils avoient qu'il n'y deust pas revenir ambassadeur de vostre part, que pour avoir eu advis de quelque nouveau traité d'accord entre vous et l'empereur à leur dommage, qui leur avoit esté donné à entendre par ceux qui avoient à faire leur profit de semblables nouvelles; et le tout si bien fortifié en leur créance qu'ils estoient en délibération de prendre conclusion avec l'amb^r de l'empereur, lequel faisoit tous ses efforts pour y parvenir avant mon arrivée, à laquelle, pour s'estre éclaircis des doubtes où ils estoient, s'est tellement interrompue, qu'il est hors d'espérance, non seulement de pouvoir venir

Lettre
de
M. d'Aramon
à
François I^{er}.

¹ La correspondance des deux premiers ambassadeurs qui occupent le poste du Levant sous Henri II n'existe plus que par les fragments assez étendus qui ont été heureusement conservés par Ribier. Sa collection est, comme on le sait, infiniment plus complète sur le règne de Henri II que sur ceux de François I^{er} et de François II, et c'est à ce recueil que je renvoie pour la plupart de ces pièces, dont je ne reproduirai, en extraits ou en notes, que ce qui me paraîtra indispensable à l'exposition des négociations du Levant. Celles-ci étant

traitées plus que jamais au point de vue des intérêts de la France en Italie, elles se présentent avec un bien autre avantage dans les trois principales correspondances que Venise nous offre à cette époque; et qui joignent au mérite d'une exposition plus suivie et plus complète, une appréciation supérieure des événements, qu'on doit ici à des esprits doués d'un rare talent d'observation. De plus ces correspondances, dont huit ou dix pièces à peine sont citées dans Ribier, se trouvent, pour tout le reste, totalement inédites.

à son dessein pour le présent, mais d'en rapporter aucune response qui peust donner occasion à son maistre d'y envoyer à l'advenir; ayant esté reserré et renvoyé à Constantinople avec estroite garde, de sorte qu'il peut mal aisément négocier ses affaires, et quand ainsi seroit, j'ay tenu tel moyen, que j'en pense toujours avoir advis; ce qui m'aidera de tant plus à m'opposer à son intention, laquelle ne tendant à autres fins que d'interrompre les desseins du G. S. pour donner temps à l'empereur de faire ses affaires, a tellement poursuivy durant le temps qu'il a esté par deçà, mesmes en corrompant les ministres de ce seig^r par argent et présents, que j'ay trouvé à mon arrivée le G. S. et ses ministres un peu froids à l'exécution de ce qu'ils m'avoient donné espérance à mon parlement. Toutesfois, par les remonstrances et persuasions que je leur ay apportées depuis mon arrivée, je les ay tous remis au premier estat, m'estant efforcé de leur faire entendre combien il importoit pour leur grandeur de suivre ce de quoy ils m'avoient assuré, ne me restant qu'un seul obstacle pour obtenir l'intention de V. M., qui estoit la crainte qu'ils avoient du sophy. Ayant eu nouvelles qu'il se trouvoit avec L ou LX mille chevaux armés sur les confins de leur païs, et voyant combien le peuple de la Natolie luy est affectionné, ils entrèrent en quelque doute de se résoudre, et entreprendre aucune chose, sans voir ce que faisoit ledit sophy, avec lequel ils espéroient plustost la guerre que la paix; joint aussi quelque petite dissention, survenue depuis peu de jours entre les deux fils aînez de ce G. S. Pour lesquelles considérations ils demeurèrent suspens et irrésolus jusques à présent, combien qu'ils ne s'en fussent voulus servir d'excuses envers V. M., pour ne pas diminuer leur hauteesse et réputation, en attendant seures nouvelles de l'estat du sophy; et j'estois tout certain que, ne leur donnant ledit sophy aucun travail, la personne propre du G. S. estoit pour se mouvoir par terre, ayant tous les apprests d'un camp faict avec tel appareil, et beaucoup plus grand mesme que le G. S. n'a coustume de faire, en y allant : leur ayant fait entendre que V. M., sous ledit prétexte, a donné tel cœur à aucuns princes d'Allemagne, qu'ils ont repris les

armes contre l'empereur pour luy faire la guerre plus forte que jamais, laquelle n'est maintenue que de vostre argent, ce que vous avez fait en espérance que le G. S. eust à faire de son costé tel effort qu'il estoit nécessaire pour la ruine du commun ennemi¹, laquelle me donnoit

¹ Une lettre de Soliman II, qui s'accorde avec ces détails, adressée, comme celle-ci, à François I^{er}, dont la mort n'était pas encore connue à Constantinople, nous est fournie par un manuscrit de Béthune. Elle répondait sans doute à une lettre du roi relatant les mêmes faits que celle qu'on lit à la fin du tome I, p. 645, adressée à M. de Morvilliers.

* Al più digno principe delli principi, signore delli signori de la lege del Messias Jesu, gran restaurator della christianità, Francesco, per la gratia de Iddio, re di Franza, lequale Dio mantenga con felicità, et facia il suo fine beato. — Per la reception di questo nostro divo et imperial sigillo, notovi sia che essendo comparso alla nostra sublime Porta l'ambasciator vostro monsignor d'Aramon con le vostre lettere, noi ha significato tutto il stato delli negotii successi fra Carlo et gli Alamani, et come ancora non sono decize le differentie che sono fra loro. Noi havendo il prefato orator referto tutte le nuove che gli havette comesso et imposto, lequale havemo molto compresi et intese, et come alcuni signori Alamani havevano ultimamente tagliato a pezzi alquanto numero di soldati et fatto prigionieri certi altri signori Alamani che favorigevano la parte di Carlo, sì che del tutto restamo molto satisfatti; et per risponder à quello che, per quanto noi ha significato il predetto ambasciator vostro, sarebbe il vostro desiderio, et conveniente per abbassar la grandezza del predetto Carlo, sarete avvertito che per esser il tempo et

staggion del campeggiare passata a l' hora che gionse il predetto vostro ambasciator a la nostra felice Porta, et il tempo tardo et breve per muovere il nostro campo imperiale et grandissima potentia, et gli lochi et terre del nimico lontane, non è stato a noi in questo al presente conveniente poter satisfar al desiderio delli nostri amici; nè ancora delle bande del mare poter similmente mandar fora una tanta potentia. Nondimanco, per la conservatione delli nostri amici et per il danno delli nostri nimici, per quanto si conviene a la nostra imperial altezza, havemo espedito grossissimo eccersito con valenti nostri signori capitani et con parte delli nostri schiavi et gianizzari verso una provintia nominata Chagabria, laquale è del possesso del disgratiato Ferdinando, ove speramo che sarà fatto grandissimo conquisto et spugnatione de città, terre et castelli, con grandissima royna delli nimici. Et dell'altra parte havemo similmente spedito al beglierbey di Buda gran numero delli nostri valenti famosi signori et capitani in compagnia di molti schiavi, spachi et gianizzari per readunar l' eccersito con il quale gli havemo ordinato che verso delli paesi delli nimici che si trovano più propinchi, debbia spugnar et assediare terre et castelli, et abruggiare et roynare con grandissima strage, et questo per abbassar l'inimico d' ogni parte, e sperando che per la gratia del giusto et magno Iddio gli nostri valorozzi eccersiti haveranno molte et gloriose vittorie con grande letitie et riposo delli nostri amici. Et di più, per quanto che

espérance d'une très bonne yssue, pour la crainte que je connus qu'ils avoient qu'à faute de ce faire V. M. demeurast mal satisfaite.

Mais sur ces entrefaites la malice, que de longtemps les Raguzois ont dans leur estomach, ne s'est plus pu celer, de sorte qu'estant bruiet, sire, de vostre malladie, ils ont fondé dessus une fausse nouvelle de vostre décez, ayant si bien coloré leur dire, qu'encores que je trouve lettre de M^r de Morvillers qui me donne plustost advis de la convalescence qué d'autre danger, je n'ay pourtant sceu si bien rabatre, que cesdits seig^s n'en soient en merveilleux doute: pour lequel, comme je m'aperçois, ils se refroidissent de leurs desseins, et je crois que, jusques à ce qu'ils ayent certitude du contraire, ils soient pour laisser toutes choses. Je ne voy pas que pour ceste année ils puissent exploicter chose qui soit à vostre totale satisfaction, pource que le temps que ce seig^r est accoustumé de se mouvoir, allant sa personne en camp, est fort avancé, mesmement que voulant aller du costé de la Hongrie, il leur fault plus de temps à tourner le païs de l'ennemy, que pour le passer par la conquête qu'ils y ont desjà faicte et font journellement, de sorte qu'en ce cas le plus qu'ils soient pour faire, selon mon advis, sera, outre avoir envoyé sur les confins de l'Hongrie un sanjacque nommé Aulama-Bey, avec xxx ou xl mille chevaux pour infester et courre ledit païs, envoyer renforts au bassa de Bude de semblables forces, pour commencer aussi l'incursion de l'Austriche à l'endroit du païs de Marqufeld, proche de Vienne, duquel sortent toutes

richiede et comporta l'estaggion, havemo della banda del mare mandato una parte della nostra imperial armata, laqual speramo con l'aggiuto dello altissimo Iddio farà a gli nostri nimici infiniti danni et rovine. Di modo che, per quanto richiede la nostra fede et per quello se conviene a l'imperial nostra altezza, non restaremo di continuar a rovynar et distrugger gli nimici d'ogni banda per l'advenire et circa la fede et amicitia che regna tra noi, siccome di primo è statta dal imperial nos-

tra altezza ferma et conservata, cossi d'hora avanti et per sempre non è da noi per mancar. Pel il chè, per quanto li conviene alla predetta nostra amicitia, ne darete aviso delli negotii et felice successi, acciò che del tutto la nostra altezza sia advertita per far dal canto nostro quella corrispondenza per l'avenire che si conviene, sicome da noi è stato usata fin al presente. — Datta ala mitta di la luna de Rhebihul-Hevel nelli anni del propheta 954 in la nostra sedia d'Andrinopoli. » (Béthune, ms. 8588.)

les victuailles pour l'entretienement de Vienne, et autres forteresses prochaines, où ledit bassa pourroit conduire quelque artillerie pour l'expugnation des terres qui monstrent deffense. Qui est tout ce qu'ils sont pour faire, ce me semble, du costé de la terre; et quant à l'armée de mer, encores qu'ils m'ayent tenu en espérance de la faire mouvoir à l'endroit que V. M. leur a fait entendre pour estre plus à propos, je ne voy pas que pour ceste année ils ayent bien le moyen de ce faire, pour estre le temps desjà si fort avancé, qu'avant qu'ils aient mis ensemble la chiorme qui doit venir de la Natolie, où il va deux mois et plus, l'occasion s'y passe. Et croy fermement qu'encores que les choses demeurent ceste année ainsi interrompues, qu'ils soient pour faire l'année prochaine de grands efforts par terre et par mer : à quoy je ne faudray les stimuler suivant ce qu'il a pleu à V. M. me faire entendre de vostre intention, ayant, pour ne vous tenir en suspens, dépesché Cottignat, lequel rendra bien au long et par le menu compte de toutes choses, estant très bien instruit pour ce faire, tant pour avoir depuis cinq ou six ans en ses mains partie des affaires que pour avoir fait la pluspart des voyages, et suivy ces s^{rs} en leur camp.

Par deux dépesches que je trouvoy à Venise, m'en retournant par deçà, il vous pleut me commander que je recherchasse bien particulièrement l'occasion de la venue du comte de Rocquendolfe en ce pais¹, pour vous en donner advis : ce que je n'ay failly de faire le plus diligemment qu'il m'a esté possible, et n'ay trouvé quoi que ce soit, fors qu'ayant quelque différend avec sa femme, elle est esté tellement favorisée de l'empereur contre luy, que n'ayant jamais peu obtenir d'estre ouy en son droict, et luy ayant ledit emp^r osté la pluspart de son bien, pour favoriser sadite femme, et me de ce à désespoir, s'est venu rendre à ce seig^r comme au plus grand ennemy qu'ait iceluy emp^r, en espérant, par son moyen, se pouvoir venger des torts qui luy ont esté faits; n'a cessé depuis sa venue d'en chercher les moyens, n'ayant fait, par ce que j'ay entendu, que bon office envers ces s^{rs} de tout ce qui peut toucher le service de V. M., auquel il monstre une bien

¹ Voir sur ce fait le tome I, pag. 629 et 638.

grande affection, en laquelle je mets peine de l'entretenir le plus qu'il m'est possible, pour s'en servir en quelque occasion, ce que connois qu'il fera très volontiers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

SUITES DE LA BATAILLE DE MULHBERG. — MISSION DU BARON DE FUMEIL À LA PORTE, ET SON PASSAGE À VENISE. — SOULÈVEMENT DE NAPLES CONTRE L'EMPEREUR.

Venise, 22 mai 1547.

Lettre
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, les lettres d'Andrinople, venues à ces seigr^{rs}, portent l'arrivée de M^r d'Aramon audict lieu, où il avoit trouvé le G. S., luy avoit baysé la main et celle du premier bassa, faict de grans et beaulx présens qui avoient esté très agréables¹. Que Oullan-Bassa avoit esté dépesché

¹ Plusieurs fonds donnent sous le titre suivant une relation qui forme une pièce importante de cette ambassade : « Voyage de M^r d'Aramon, ambassadeur pour le roy en Levant, faict de Paris à Constantinople, l'an 1547. Escript par noble homme Jean Chesneau, l'un des secrétaires dudit seigneur ambassadeur. » En voici le début : « Me retrouvant à la cour à Folembay, près Coussy, au mois de décembre 1546, j'entendis que le roy renvoyoit M. d'Aramon son ambassadeur prez le G. S. à Constantinople, et, désireux de faire tel voyage, je taschay, par moyens que Dieu medonna et de mes amys, d'entrer à son service, lequel m'accepta volontiers et me retint pour l'un de ses secrétaires. »

Chesneau rend compte ainsi de leur réception : « Peu de jours après nostre arrivée à Andrinople, nous eusmes la nouvelle de la mort du roy François premier, dont l'ambassadeur fut fort fâché, parce qu'il n'avoit encore veu ledict G. S. ny faict le

présent, et différa jusques à ce que il eût lettres du roy Henry, que ung secrétaire nommé Valenciennes luy apporta. Alors il se délibéra d'aller vers ledict G. S., au palais duquel il fut conduit, luy baisa les mains avec douze de ses gentilhommes, et luy présenta de la part du roy un grand orloge faict à Lyon, où y avoit une fontaine qui tiroit, par l'espace de douze heures, de l'eau qu'on y mettoit, qui estoit un chef-d'œuvre et de haut pris, avec tant de draps d'or et d'argent, thoilles d'Hollandes, veloux, satin et damas de toutes couleurs, et draps d'escarlatte de Pavie, que c'estoit une fort belle chose : et le présent estoit de grand valeur et estimé beaucoup. Après il n'y eut bassa ne officier de qualité dudict G. S. à qui ledict ambassadeur ne fit présent, en sorte que nous fusmes les bien venus, puisque nous donnions. Les maistres d'hostel, nous voulans festoyer, préparèrent des tables à leur mode, à sçavoir, mirent des tapis par terre,

par ledit seig^r, son lieutenant général, pour venir faire la guerre en Coruacie, et pour cest effect estoit jà party avec son pover, accompagné de v^cjanissaires dudict seig^r, et commandement aux sangiacques de la Baussnia d'amener leurs gens et marcher soubz luy en ceste entreprise, en laquelle on estime qu'il mènera XL ou L mille hommes. Quant à la masse entière de l'armée qu'avoit fait lever ledict s^r, elle demouroit en estat, et ne s'en parle aultrement. On a fait charger troys ou quatre navires de pouldres, boulets et aultres munitions de guerre que l'on conduit par mer majoure jusques à la bouche du Danube, pour de là estre menez où ordonnera ledict s^r. Les préparatifs de mer vont refroidissantz, et semble que ledit seig^r n'armera pour ceste année que L gallères pour la garde et seureté de ses mers et pays maritimes. Messire Girard sollicitoit son congé pour s'en retourner vers le roy des Romains, son maistre. Lesdites lettres ne disent qu'il ne soit survenu aucune cause ou empeschement pour esmouvoir ledict s^r de ses desseings, que l'on faisoit si grans et eschauffez, il y a deux moys, qu'il ne sembloit rester aucune chose pour l'exécution d'iceulx, sinon d'attendre la saison, et néantmoins on n'estime pas à présent que les effects soient pour respondre à ce que l'on espéroit. On discourt des causes diversement, et chacun selon sa fantaisye. Aucuns disent que M^e Girard, amb^r du roy des Romains, a gagné quelques-ungs des bassaz et ceulx qui ont crédit envers le s^r, et par ce moyen a fait rompre, sinon tous, au moins une partye des premiers desseings : aultres disent la deffiance et doute que le s^r a de son premier filz, sultan Mustafa. Ceste princi-

sur lesquels apportèrent de grands platz, comme bassins plains de viandes bouillies, et rôties à petit morceaux; du riz, des potages et friteaux de paste, le tout sentant bien la vieille gresse. Nous nous baisesmes à terre pour en taster, mais nous n'y fismes pas grand dommage; aussy qu'il n'y avoit que de l'eau à boire. Parquoy bien tost nous fusmes rassasiez de leur

banquet, qui ne nous empescha pas de disner, et fusmes desservis desdictes viandes par certains genissaires et jamoglans, qui les portèrent au milieu de la cour sur l'herbe, où vous ne vistes jamais mieus manger lous affamez que ceux-là mangeoient. » (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par J. Chesneau.)

pale cause, adjoustant à cella le succès des affaires de l'empereur en Allemagne, lequel, par gens attiltrez, en a fait courir aux oreilles du G. S. plus grand qu'il n'est, l'a retenu. Ces causes peuvent bien estre véritables, mais je ne les ay entendues de lieu ne personne dont on puisse avoir entière foy ne fondement pour les croire encore. Ung homme envoyé par l'amb^r de l'emp^r, résident en ce lieu, avoit apporté à Raguze les nouvelles pour faire courir à la Porte du G. S. que le duc de Saxe estoit prisonnier, son fils mort, et toute son armée défaite. Aujourd'hui ou demain doibt icy arriver ung chaoux envoyé par le G. S. devers ceste seig^{rie}, on ne dict cause pourquoy, sinon que c'est pour accorder quelques confins et limites de pays, qui sont en différend entre ledict seig^r et ceste république.

S. Germain en Laye, 12 mai 1547.

Lettre
de Henri II
à M.
de Morvilliers.

Vous aurez entendu comme l'affaire d'entre l'empereur et le duc de Saxe est succédée et passée avec la misérable perte dudit duc, qui a esté fait prisonnier et son fils tué¹, au moïen de quoy ledit empereur, estimant avoir de présent exécuté son entreprise en la Germanie, et icelle entièrement réduite à sa discrétion, il pourroit bien tenter quelques autres aventures pour poursuivre la faveur de sa fortune, et, ne voulant de mon cousté estre aucunement prévenu, j'ay si bien pourveu dedans et dehors mon royaume, que l'on me trouvera de tous coustez préparé, non seulement à me défendre, mais pour offendre qui me viendra rechercher aultrement que en amy; et d'aultant qu'il est bien séant à ung prince nouvellement venu comme moy à la succession d'un tel royaume rafraîchir les alliances du prédécesseur, aussi nécessaire comme celle du G. S., j'ay advisé d'envoyer par delà le baron de Fumel, gentilhomme de ma chambre, avec telle charge qu'il vous dira.

¹ Voyez le récit de la bataille de Mulberg, rédigé par l'évêque d'Arras, témoin

oculaire, au tome III, pag. 262 des Papiers d'État de Granvelle.

Venise, 27 mai 1547.

Sire, cejourd'huy est arrivé M^r de Fumel, lequel s'est si dextrement comporté jusques icy qu'il n'y a personne qui conjecture aucune chose de luy, sinon qu'il est venu de vostre part pour visiter monseig^r le duc et madame la duchesse de Ferare, et espère qu'il parachèvera le surplus de son voyage en telle seuretté que le désirez, sans qu'il soit besoing de rien descouvrir autrement. Nous avons bien amplement conféré, ledit s^r de Fumel et moy, de toutes choses concernans ladite charge, et luy ay communicqué de ma part tout ce que j'en puis congnoistre pour servir à son instruction. On se peult asseurer que sa venue sera très-agréable au lieu où il va, et que d'icelle le s^r devers lequel vous l'envoyez prendra bien grande fiance; mais pour ceste année ne peult-on espérer grandz effectz. Constamment, sire, la prise du duc de Saxe et l'estat auquel on voit les affaires d'Allemagne a mis toute l'Italie en grande frayeur, et ces seig^{rs} autant que nul autre prince ne potentat, car ilz ne ignorent pas où tend l'ambition de l'empereur, mais ilz sont endormiz de si long revoz qu'ilz ne se peuvent réveiller. Toutesfois la nécessité pourra les contraindre d'ouvrir les yeulx, à quoy aidera la réputation en laquelle ils vous ont, qui ne peult estre plus grande, et n'ont autre prince de qui ilz doibvent espérer appuy que de vous; mais ilz craignent que vous fassiez paix assurée avec l'empereur, ce que advenant, ilz seroient réduictz à sa mercy, car ilz ne sont puissans pour luy résister, et ne sauroient faire ligue où on deust fonder seuretté, si vous n'en estes le chef. Du pape il semble qu'ilz n'y aient grande fiance; il est viel et ne joue pas du sien. On a congneu que tous ses desseings ne tendent qu'à croistre et perpétuer sa maison, l'establissement de laquelle est fondé sur le duc Octavio, si prochainement allié de l'empereur, et sa femme fait près du pape tout ce qu'elle peut pour empescher qu'il n'entrepreneigne rien au préjudice de l'empereur. On tient ici l'accord de Saxe presque fait.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

Venise, 7 juin 1547.

Sire, Valenciennes arriva hier, et a rencontré, comme il vous dira, M^r de Fumeil, lequel, j'espère, parachèvera son voyage sans aucun destourbier, car il est party d'icy autant secrètement qu'il est possible, et est le brigantin qui le porte en compagnie de six ou sept autres, nombre assez suffisant pour éviter le danger des Uscoques. Le chaoux du G. S. qui est icy depuis huit ou dix jours, envoya hier son drogaman devers moy, pour me prier en son nom d'envoyer l'un de ces jours devers luy mon secrétaire ou quelqu'un des miens en qui j'eusse fiance. C'est chose que les ministres dudit seig^r ont accoustumé de faire, quand ils viennent par deçà, et rechercher vos ambassadeurs de leur faire entendre de toutes nouvelles, pour en envoyer advis à leur maistre, en quoy je regarderay de me conduire de sorte que ledit chaoux ne se puisse plaindre d'avoir esté mesprisé de moy, et que d'autre part ces s^r ou les ministres de l'empereur ne me puissent justement reprendre d'avoir fait autre office envers luy que licite et honneste. Ces seig^r le font accompagner d'aucuns de leurs gentilhommes, qui ne le laissent point, et rendent compte de tous ceux qui le visitent et parlent à luy, et sy a ledit chaoux un drogaman ragusois desloyal, comme je suis adverty, et qui rapporte tout ce qu'on luy dit, au moyen de quoy je ne fais aucun doute que tout ce qu'il me fera demander, et que je luy feray respondre, ne soit sceu; et de tant plus y aurois-je de regard, car je n'espère pas tirer de luy chose qui pourra apporter utilité à vostre service, si n'est d'entendre vrayement la cause de sa venue, et comment il despartira d'avec ces seig^r; ce que je m'efforceray sçavoir de luy; car on en parle différemment. Aucuns m'ont asseuré qu'il a charge de leur demander Zare, Zibénique et quelques autres places, comme estans des anciennes appartenances des païs conquis par le G. S. en Hongrie, chose qui n'est pas hors de verisimilitude, car dès longtemps il leur avoit suscité cette querelle que ledit chaoux pourra bien renouveler, quand ce ne seroit

que pour les rendre plus faciles à luy accorder ce qu'il leur demande au surplus, touchant les limites et confins. Mais je n'ay encore pour certain qu'il ait charge de s'arrester sur la querelle desdictes places, que ne seroit de petite importance contre ces seig^{rs}; car l'affoiblissement de leurs forces, et diminution de leur grandeur qu'ils ont souffert par la dernière guerre qu'ils entreprirent contre le G. S. leur fait craindre, sur tous inconvénients, d'avoir querelle ne différend avec luy. Vous aurez jà receu advis de l'esmeute advenue à Naples, et l'on estime icy que si il y avoit ung chef pour conduire et maintenir ceste multitude irritée, que non seulement le royaume de Naples, mais la Sicile se révolteroit hors de l'obéissance de l'empereur; car outre l'indignation que tous les sujets auront conçue pour les insupportables torts et rigueurs desquels on a usé à l'encontre d'eux, les principaulx congnoissent bien que la vengeance de l'emp^r tombera sur leurs testes, quelques promesses qu'on leur fera. Et d'une part grands et petitz se tiennent assurez que on leur fera sentir et réparer ceste offense par toutes les charges desquelles il les pourra grever, dont ils sont en désespoir, et jà plusieurs sont résoluz d'habandonner le pays.

JUIN-AOUT ¹.

CONCLUSION DE LA TRÊVE ENTRE LA TURQUIE ET L'EMPIRE. — RENVOI DE VELTWICK POUR SA RATIFICATION. — MISSION DE CODIGNAC EN FRANCE ET D'UN AGENT DE LA PORTE À VENISE.

Venise, le 27 juin 1547.

Sire, ceste seig^{rie} envoie deux ambassadeurs s'esjouir avec V. M. de son heureux advènement à la couronne, dont chacun à son endroit conçoit une expectation si grande, qu'on en espère tous les

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

¹ Dans deux lettres écrites de Constantinople à Henri II, les 15 et 20 juin, M. d'Aramon annonce la conclusion de la trêve avec l'empereur, et indique les motifs qui

l'ont fait décider : « Ce seig^r et ses ministres avoient eu la certitude du trespas du feu roy, que Dieu absolve, et comme n'ayant eu aucun advis de vostre part, sachant

meilleurs effects. Encores que l'empereur eust pacifié les affaires d'Allemagne, ilz n'estiment pas qu'il vous commence la guerre légèrement, considérans le peu d'effect qu'ont eu ses entreprises passées

très bien qu'il vous avoit pleu en despartir, ensemble des nouvelles de vostre advenement, à tous les autres princés et potentats, vos amis, estoient entrés en très grand mécontentement et soupçon que V. M. faisant peu d'estime de leur amitié, ne la voulsist plus continuer; de sorte que je craignois que, n'ayant en bref de vos nouvelles, ils fussent pour prendre quelque accord avec l'amb' de l'empereur et du roy Ferdinand, qui se trouvoit par deçà, joint aussy la venue de l'un des frères du sophy, qui s'estoit venu rendre ces jours passez à ce G. S. avec assurance de rendre à ce G. S. l'estat et la couronne de son frère entre ses mains; estant en ce mesme temps venu les nouvelles de la victoire de l'empereur en Allemagne, contre le duc de Saxe, et craignant que par ce moyen ledit grand-seigneur le vint molester du costé d'Hongrie, qui le divertist de ladite entreprise du sophy, qui est le plus grand motif qu'il ait, et ne voyant comparoir autrement de vos nouvelles; s'estant du tout mis en opinion que tel retardement fust une espèce de mespris, pour me vouloir continuer leur amitié, se sont résolus de prendre conclusion avec ledit amb' d'accepter ses offres, qui sont de trente mille ducats par an de tribut, pour le reste de ce que tient le roy Ferdinand du royaume d'Hongrie, et moyennant ce, luy accorder, et à l'empereur semblablement, la paix pour cinq ou six ans, nonobstant ce que j'ay sceu faire et dire pour les en divertir, ce qui n'a sceu avoir tant de force envers eux comme par le passé, pour estre assez informez que

je n'avois aucun advis de l'intention de V. M. depuis son advenement. A quoy ne pouvant remédier, il m'a semblé à tout le moins devoir encore pourchasser que ledit accord ne se fist sans vous y comprendre, ce que j'ay tasché par tous moyens, tant pour tenir l'empereur bridé de ne vous courir sus durant ledit temps, qu'aussy pour monstrier que vous, sire, ni vos ministres, ne l'avez en ce empesché, mais plutost aidé à y parvenir. »

Il constate ensuite une nouvelle variation de la Porte : « Ils ont changé aucune-ment d'opinion, et se sont retirez pour le présent de faire aucune capitulation avec l'amb' de l'empereur jusques à ce qu'ils sçachent si ledit emp' approuvera ce qui aura esté promis et accordé par ledit amb', luy donnant congé de l'aller faire entendre audit empereur et Ferdinand, et ce avec condition que V. M. et les Vénitiens seront compris audit accord, et que toutes les fois que l'empereur innoveroit aucune chose sur l'un des deux, ledit accord sera rompu, ce qui est tout ce que j'ay peu faire, estant les choses si avant et en tels termes. »

Enfin l'affaire se conclut définitivement : « Ces seig^{rs} ont pris résolution avec l'amb' de l'empereur et Ferdinand en la mesme forme qu'il vous plaira voir par le double des lettres que le G. S. leur escrit, et acceptant ledit emp' et Ferdinand telles conditions, l'accord se peut tenir pour ferme, et l'opinion d'un chacun est qu'il l'acceptera, par la démonstration qu'en a faite ledit amb', lequel s'est efforcé de la conclure du tout, sans avoir plus à retourner pour cet effect, et aussi d'en

contre vostre royaume, n'ayant les entrées si fortes ne si bien pourveues qu'il les trouvera maintenant; et sy à sa dernière venue estoit le feu roy d'Angleterre et la pluspart d'Allemaigne conjointz avec luy, et avoit le feu roy, deux ans entiers précédens, soustenu les fraiz de la guerre. Sur quoy ilz font jugement de l'avantaige que vous auriez à vous deffendre et du peu de proffict et réputation que l'empereur pourroit espérer de vous assaillir. Ilz conjecturent aussi que l'emp^r, pour gagner les cueurs des Allemans et tirer argent d'eux, leur promectra un concile libre, et que, soubz ce prétexte d'y vouloir induire le pappe, il viendra en Italie, chose qu'ilz auront très agréable, pour jecter un tel host et la guerre hors de leur pays, et le suivront aussi volontiers, pour l'obstinée malveillance qu'ilz ont contre le siège apostolique. On discourt semblablement que l'emp^r tasche à ceste diète de leur faire accorder une ligue contre quelque autre prince ou potentat, retenant et ne voullant restituer chose prétendue estre de l'empire ou des vassaux d'icelluy, comme qu'il soit tenu prendre la protection desdits vassaux; et que soubz ces deux couvertures du concile et du bien

forclure et n'y comprendre V. M.; leur faisant entendre qu'il a eu advis certain que vous, sire, n'aviez plus délibéré de continuer en leur amitié, et que par ce moyen ils ne se devoient pas soucier de vous y comprendre, et ne voyant comparoir aucunes nouvelles de vous, je n'ay pas eu peu à faire d'y remedier; toutesfois j'ay usé de telles remonstrances que ledict G. S. a voulu que V. M. y fust nommée comme deses amis et conféderez, et de plus a voulu avant que de passer plus outre, pour le doute où je l'ay mis, sçavoir de l'empereur et Ferdinand, s'ils accepteroient semblables conditions, ayant donné à l'amb^r délai de trois mois pour entendre response, espérant que, durant ce temps, l'on pourroit avoir moyen d'interrompre le tout, parce que le plus grand fondement que je trouve qui ait induit le G. S. à en-

tendre audit accord, a esté, combien qu'ils veulent monstrier par semblant le contraire, le respect des choses du sophy et la crainte qu'ils ont que V. M. se sépare d'eux et s'accorde avec l'empereur, lequel, estant au dessus des affaires d'Allemagne, ne leur courust sus : mais se pouvant asseurer de vostre amitié, j'espère qu'ils pourroient facilement changer d'opinion. Il vous plaira donc, sire, me faire venir le plus tost possible entier advis de vostre volonté; et advenant aultrement, que votre bon plaisir soit de me donner moyen de me pouvoir retirer, et plusieurs gentilshommes françois, vos serviteurs et sujets qui sont par deçà, d'aucuns desquels je suis en plus grand peine que ma personne mesme pour les dangers et périls qui sont assez évidens, eu égard aux gens à qui j'ay affaire. » (Ribier, t. II, p. 28.)

commun de l'empire, il amènera ses forces en Italie, lesquelles il employera suivant son ambition. On met l'accord du landsgrave en quelque espérance, et que l'empereur le recevra avec conditions plus douces.

Le chaoux du G. S. qui est à Venise, m'ayant fait entendre qu'il avoit grand désir d'estre adverty de moy de vostre prospérité et de l'estat de vos affaires, pour à son retour en faire rapport à son maistre, sçachant qu'il ne luy pourroit porter nouvelles plus agréables, je l'ay envoyé visiter, après toutesfoys l'avoir fait entendre à ces s^{rs}, affin qu'ils n'en conceussent auculne mauvaise opinion. Ledit chaoux s'est porté fort courtoisement envers ceulx que je lui ay mandé, et a uzé des plus gracieux et honnestes propos qu'il est possible, enquerant particulièrement de l'estat de toutes choses, sur quoy je les avoys instruit de respondre sur le bon ordre que donnez à vos affaires, fortifications de vos frontières et provision de ce qui est nécessaire pour la deffense de vostre royaume et offence de vos ennemys, quand il en sera besoing. Il m'a, de son cousté, fait dire que V. M. pouvoit bien estre asseurée que le G. S. ne vous portera pas moins de respect et d'amitié qu'il le faisoit au feu roy vostre père; que la cause de sa venue vers ces seig^{rs} estoit pour leur remonstrer qu'ilz usurpoient plusieurs villaiges et terres qui sont justement du domaine du G. S. et leur faire accorder les bornes des confins pour vuyder ce différend. A son partement m'a fait entendre qu'il s'en alloit sans avoir rien résolu, et ne sçavoit comme le G. S. et ceulx qui gouvernent ses affaires se contenteroient. Que ces s^{rs} luy avoient promis d'envoyer promptement amb^r sur les lieux pour satisfaire ledit seig^r de ce qu'il leur demandoit, chose qui s'accorde à tout ce que j'en ay peu découvrir d'ailleurs; qui est que ledit chaoux vouloit asseoir les bornes des pays de son maistre tout auprès des portes de Zare, d'ung cousté, et aussi joignant autres places fortes que ces s^{rs} ont en ces pays-là, leur lever plusieurs villaiges voisins, la perte desquels, outre l'intérêt du revenu, leur reviendroit à trop grand dommage et conséquence, car lesdites places demeureroient sans territoire, dénuées de tout l'ayde et secours de vivres qui leur viennent desdicts

villaiges, davantaige qu'ils ne pourroient plus sortir des portes qu'ils ne marchassent sur le pays du G. S., duquel ilz ont crainte qu'il ne veuille faire édifier des forteresses joignant les leurs, pour les tenir en subjection ou entreprendre pis. Pour ces causes, voyans qu'ils ne peuvent rien résoudre avec cestuy-cy qu'à leur grand désavantaige, ils l'ont entretenu de caresses et faict envers luy ce que leur estoit possible pour l'envoyer content, au moins pour luy clore la bouche qu'il ne face mauvais rapport. Au demeurant, ilz ont esleu ung de leurs gentilshommes pour aller sur les lieux et mettre fin au négoce, comme ils disent; mais on pense que leur intention est de l'entretenir en longueur; et cependant tascher de gaigner les bassas et autres qui ont autorité auprès dudict s^r pour les tirer à leur faveur, et pacifier ceste affaire ou la terminer à leur advantaige.

Venise, 30 juillet 1547.

Sire, M^r Girard estoit party de Constantinople, et on l'avoit rencontré s'en allant par la voie de Hongrie à bien grandes journées, ne faisant doute pour ceste cause qu'il ne soyt dès ceste heure arrivé vers le roy des Romains, et se hastera de tant plus que le terme qu'on luy a donné pour retourner est assez brief et jà tant avancé qu'il n'en reste plus, sinon ce qui est nécessaire pour envoyer à vos ministres en toute dilligence instruction de vostre volonté sur ce qu'ils ont à traicter en cest affaire. Et sera très requis que celuy que vous y enverrez soit advisé pour se conduire par les chemins; car encore que de mon temps je n'aye apperceu qu'on ait mis aguets pour surprendre ou mal faire à vos serviteurs allant par delà, la conséquence de cest affaire et le préjudice qu'y pourroit apporter ung seul retardement qui empeschast que vos ministres ne feussent advertys à temps, admonestent de craindre tous les dangers que peuvent advenir. Aulcuns estiment que l'empereur ne fera difficulté de ratifier le traité commencé par le s^r Girard selon la volonté du G. S. affin de prouver en apparence le désir qu'il a toujours simulé d'avoir au repos de la

chrestienté, pour lequel il faindra, en accordant ledict traité, en mectre en arriere ses particuliers intérests; et toutesfois n'y estans vos alliez compris, mesmement ceulx contre lesquels on voyt que tendent ses desseings, les occasions de faire la guerre luy demeurant entières, et de tant plus avantageusement pour luy que, soubz l'assurance que prendra le G. S. par le moyen de ce traité, il emploiroit ses forces l'année prochaine à l'entreprise du sophy. Et suffira à l'empereur de l'avoir mis en la guerre de ce costé-là, sçachant que, icelle commencée, le G. S. ne pourra ny ne voudra s'en retirer sans faire exploict, à quoy il est requis du temps, et ainsi ladite guerre peult à l'estat dudit s^r amener beaucoup d'inconvéniens qui embrouilleront de plus en plus ses affaires et assureront l'empereur de luy.

1547.

Lettre
de Henri II
à M.
de Morvilliers.

Monsieur de Morvilliers, je renvoye présentement le s^r de Cottignac au lieu de là où il estoit venu n'a pas long temps, et fais amplement sçavoir à celluy que j'ay par delà ce qu'il a à faire, non-seulement pour continuer et entretenir les choses en l'estat qu'elles ont esté par cy-devant, du vivant du feu roy, mon seigneur et père, mais davantage les estreindre et presser plus vivement que jamais pour la sayson prochaine, ainsy que vous dira succinctement ledict s^r de Cottignac, car tout cela ne gist que en ung seul point; et doresnavant, suivant vostre advis, ne faudray de tenir au lieu qui est entre deux, ung personnage dilligent et fidelle pour l'adresse des paquets d'une part et d'autre, en telle seureté et dilligence qu'il sera requis pour la commodité de la négociation de ce costé-là. Au regard de ce que l'on dict par delà de l'Anglois et de moy, il fault que vous entendiez que nous sommes tous les jours à regarder d'assurer et establir d'une part et d'autre les choses qui estoient demourées ambiguës et assez mal digérez par les derniers traictez. Et espère bien, veu les honnestes et gratieux propoz que l'on me tient, qu'il n'y aura riens que bien de ce costé-là; sy est-ce que je me veulx fier à moy-mesmes et aux

effectz clairs et évidens que je verray. Quant à ce que vous me faites sçavoir aussi des discours que l'on faict sur la dépesche du gentilhomme qui est allé puis naguères de ma part devers l'empereur, je vous diray ce qu'il en est. Il y a quelque temps que ledit empereur m'envoya le s^r d'Umbecourt son parent, tant pour se condolloir avec moy du trespas de feu mondit s^r et père que aussi pour par ung mesme moyen se congratuler de mon nouvel advénement à la couronne, me tenant là-dessus et sur la continuation et persévérance de l'amitié d'entre nous les plus honnestes propoz qu'il estoit possible¹, et voyant qu'il ne failloit pas demourer en si beau chemin pour ne desdaigner telz offices qui doibvent estre réciproques entre les princes, je luy envoyay le s^r Dandelot, gentilhomme de ma chambre, pour faire les remercyemens en tel cas requis, et luy porter parolles correspondantes à celles que j'avoie eues de luy par ledit s^r d'Umbecourt. Sur quoy il m'a faict, par ledit s^r Dandelot, qui est de retour devers moy, la plus gracieuse response dont il s'est peu adviser, ayant receu iceluy s^r Dandelot avec tant de caresses et favorables démonstrations qu'il n'est possible de plus, et pense que, comme l'eust voullu particulièrement sonder et faire descouvrir sur les pointz que l'on faict bruyt à Venize avoir esté concludz entre nous deux, il ne se fust pas fait tirer l'oreille, mais peut-estre s'y fust disposé. Mais je ne me haste pas volontiers en tels affaires d'importance, et voudrois bien prendre sur ce le conseil de mes amys, lesquelz seront tousjours participanz aux finz de mon intention. Il est vray que la seig^{ne}, vivant comme elle fait en diffidence de tout le monde et de soy-mesmes, ne fauldra pas d'avoir des crainctes infinies : mais il fault que maintenant elle lève

¹ L'empereur, dans une lettre à son ambassadeur à Rome, s'exprimait ainsi sur le caractère du nouveau roi : « Di questo nuovo re S. M^a n'ha buonissimo nome, et crede ch'abbia à esser huomo da facende molto più che non è stato il padre, et ha da sapere S. B^o che questo ne sarà maggior nimico à l'uno et l'altro di loro, che

non è stato suo padre, et se'l padre tirava il Turco per li capelli à danni loro, questo re lo tirerà per li capelli, per le mani et per li piedi; perchè vorrà, in questo suo principio, per acquistare nome et reputatione, far ogni sforzo di far sue imprese con più speranza di vincere, che timor di perdere. » (Ribier, t. II, p. 2.)

le masque, et qu'elle conclue promptement en l'affaire de la ligue deffensive que je luy ai dernièrement faict ouvrir par vous.

Venise, 11 aoust 1547.

Lettre
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, le premier de ce mois, Cottignac arriva en ce lieu si à propos, que à sa venue il trouva sept brigantins prêts à partir, en l'un desquels il s'embarqua, et feirent voylles le soyr dudict jour, faisant compte, pour la sayson en laquelle nous sommes, qu'il sera à Constantinople dedans la fin de ce moys, Il fera toute dilligence possible pour accélérer son voyage, et de tant plus qu'il a congneu, pour ce que je luy ay communiqué, son advancement estre très nécessaire pour le bien de vostre service, estimant que sa venue confirmera grandement la seureté que le s^r et ses ministres ont déjà prise de vostre amityé, par ce que leur aura dict M. de Fumeil, et rendra les moyens plus facilles à rompre les praticques de M^e Girard, ou que pour le moings rien ne se conclura sans comprendre vos alliez et confédérez. A quoy je m'asseure que M^{rs} d'Aramon et Fumeil auront jà employé toute leur industrie et travail, et d'abondant leur recordera ledit Cottignac que ne pouvez ny ne voulez laisser vos amys en arriere. Je n'ay rien peu tirer de ces s^{rs} que parolles générales et gratieuses sur le propoz de la ligue deffensive sur laquelle M. du Mortier m'escript en ces termes : « S. S. veult espérer qu'enfin la raison persuadera ces s^{rs} d'entrer en jeu, et y promect de sa part tout office. » Le voisinage et confinité de ces estats, du pape, de ces seigneurs et du duc de Plaisance rend leurs intérestz et dangiers conjointz, et peuvent S. S. et ledit duc leur faire des offres, comme de faire lever une armée en Italie pour la deffense commune, et faire tenir sur leurs terres, sans charger l'estat de cesdits s^{rs}, car ilz veulent toucher au doy et à l'œil leur advantaige et seureté, davant que de se déclarer.

Venise, 19 et 29 août 1547.

Sire, ces seigneurs ont receu lettres de leur ambassadeur résidant

près de l'empereur, dattées du vi^e de ce mois, contenant qu'il accepte la trefve soubz les conditions que le G. S. la luy veult accorder, et n'a démontré voulloir faire aucunes difficultés sur la rattification d'icelle, mais a déclaré qu'il avoit très agréable que V. M. et ceste seig^{ne} y fussent compris, désirant la paix et reposit universel de la chrestienté; que M^e Girard retourne portant la rattification, et les particuliers advis conformement à cela. Arrivé icy mallade, depuis sa venue M^e Guillaume l'Horloger n'est point amandé; je l'ay admonesté de vous envoyer ses dépesches. Il vous a escript de la bonne volonté du G. S. que, quant ores le G. S. feroit, l'année qui vient, entreprise contre le sophy, néantmoins, si la trefve avec l'empereur ne sortoit effect, ledict s^{er} pourroit envoyer une aultre armée soubz la conduite de quelque bassa ou beglierbey courir sus au roy des Romains. Mais il n'est pas vraisemblable qu'en mesme temps ledict s^{er} voulsist faire la guerre contre deux si puissants princes, et n'a-on jamais veu que ses armées, où il n'a esté en personne, ayent fait grand exploit par terre. Et sy estime l'on icy que la volonté qu'il a de tourner toutes ses forces contre le sophy l'induit à faire ceste trefve, et que pour ceste cause bien volontiers il l'accordera soubz les conditions envoyées à l'empereur. M^e Guillaume dict outre que Rostan-Bassa et Janus-Bey avoient jà tousché grand argent en don, pour avoir moyenné l'accord d'icelle trefve, et en espéroient beaucoup davantage au retour de maistre Girard.

Messire Guillaume l'Horloger, dont il sembloit que la maladie alast en diminuant, tout soudain empira et en ung moment trépassa. Depuis la dépesche envoyée, trouvant icelluy messire Guillaume en bonne disposition par deux ou troys foys, je le mis en propos sur le fait de sa charge, dont il ne me respondit, sinon en termes généraux, que c'estoit pour faire entendre à V. M. le bon office que avoit fait M^r de Fumeil, comme il avoit esté bien veu du G. S. que Rostan, premier bassa, s'estoit monsté grandement contraire à vos affaires; que le capiaga, qui estoit personne honneste et en bonne grace du G.S. les favorisoit tant qu'il luy estoit possible; qu'il le falloit en-

tretenir sur tout aultre, tant pour ce qu'il est enclin à V. M. qu'advenant la mort ou mutation de Rostan, ledict capiaga tiendra son lieu. Que les ministres du G. S. estoient gens qu'il failloit gangner avec dons et présens, et estoit nécessaire que V. M. feist despence, voullant conduyre quelques praticques à son advantaige de ce costé-là. Ces s^{rs}, qui avoient eu advis que l'empereur avoit, sans aucune difficulté, ratiffié le traité de la trefve porté par M^e Gerard, depuis ont receu ung aultre, par lequel il semble qu'il n'ait pas absolument ratiffié l'article faisant mention de V. M., mais qu'il y veult adjoûter quelques conditions. De cela, s'il est véritable, plusieurs font jugement que ladite trefve ne sortira effect. Les lettres de Flandres font la guerre ouverte entre vous et le roy d'Angleterre, et dit-on que vous envoyez les lansquenetz qui estoient en Champaigne avec aultres gens de pied et quelque nombre de gendarmes devant Boulongne.

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE.

MISSION DE M. D'HUYSON POUR ENGAGER LA PORTE À UNE CAMPAGNE CONTRE L'EMPEREUR. — ASSASSINAT DU DUC DE PARME ET DE PLAISANCE. — ÉVÉNEMENTS DE LA PERSE QUI DISPOSENT LA PORTE À LA GUERRE.

Venise, 19 septembre 1547 ¹.

Lettre
collective
de
MM. d'Huyson
et
de Morvilliers.

Sire, moy d'Huyson arrivay en ce lieu mercredy vii de ce mois, après disner, et ne m'a esté possible plus tost, pource que ayant fait mon voiaige par les Suisses, suyvant mes instructions, je n'ay trouvé chevaux depuys Solleure qu'avec grande difficulté, et telle qu'il ne

¹ M. d'Huyson venait d'être expédié par Henri II à la Porte avec des lettres pour le sultan et M. d'Aramon, et des instructions ayant pour but ostensible d'adhérer à la trêve, et pour but secret et éventuel de proposer une ligue contre l'empereur. Il est d'abord accrédité en ces termes : « Nous envoyons devers V. H. nostre amé et féal pannetier ordinaire, le sieur d'Huyson, pour luy dire et faire entendre aucunes

choses touchant la parfaite et sincère amitié qui est entre nous, avec quelques autres points d'importance dont nous vous prions le vouloir croire, etc. »

Les instructions du roi rappellent, dans les mêmes termes que les dépêches précédentes, l'objet de la trêve et les circonstances qui l'ont fait conclure à la Porte : « Le s^r d'Huyson s'en ira par l'Allemagne à Venise, après quoy, sans faire aucun

m'a esté possible faire dilligence. Oultre cella j'ay esté contrainct, pour ma seureté, de prolonger mon chemin par Espruch et laisser celluy de la Broline, qui est l'ordinayre et beaucoup plus court, pour ce que, de ce cousté-là, il y avoit sur les passaiges sept ou huict vingt

bruict, ny semblant qu'il passe outre pour avancer son voyage vers Constantinople, ou la part que sera la cour du G. S., le sieur d'Huyson se retirera à la Porte dudit G. S. et luy présentera ses lettres de créance sur luy que le roy luy écrit, et luy dira qu'ayant cedit s'entendu que, combien que depuis son advènement à la couronne il n'eust eu aucune nouvelle de S. M. en recordation de la parfaite amitié qui estoit entre S. H. et le feu roy, et sans que ledit s' luy eust donné aucune occasion de la continuer envers moy, il a démontré par effet en quel degré d'affection il me tient, me comprenant avec luy au traité de paix qu'il a fait et accordé avec l'empereur et le roy des Romains, et avec termes si exprès qu'iceluy s' roy connoist qu'il entend le faire jouir du bénéfice de ladite paix, comme luy-mesme, et tout ainsi que s'il estoit contrahant: et pour ce que le roy de sa part a plusieurs princes qui sont en confédération avec luy, sur lesquels ledit empereur pourroit par cy-après faire entreprise et leur courir sus, ledit sieur roy sera contrainct d'entendre à leur défense, qui seroit en le faisant rendre inutile tout ce qu'a voulu faire et procurer ledit G. S., lequel sera content qu'avec ledit sieur roy ses amis et alliez soient compris en termes généraux, et spécialement les treize cantons des ligues des Suisses, et les deux de la ligue grise, etc. Et voylà quant au premier point.

• Mais s'il se voit qu'à faute d'avoir rapporté la ratiification desdits empereur et

roy des Romains en la forme et au temps que l'a demandé ledit G. S., ou bien que à l'occasion des dépesches portées par ledit Fumeil et Cottignac, avec l'artifice que ledit d'Aramon y aura peu adjouster, le négoce de ladite paix ait esté ou soit en termes de rupture, ledit sieur d'Huison parlera autre langage. Il dira au G. S. que tout ce qu'ont fait lesdits empereur et roy des Romains envers luy n'a esté, sinon pour gagner temps et faire leur profit aux despens de leurs voisins mes alliez; que sous l'assurance que pourroit prendre iceluy G. S. dudit traité de paix, il emploiera toutes ses forces l'année prochaine à l'entreprise du sophy, et semble audit empereur avoir gagné une assurance pour parachever ses affaires en Allemagne, là où il ne fait pas pourtant tout ce qu'il veut; car petit à petit les cœurs des hommes se ressuscitent. Davantage il pense qu'estant l'Italie effrayée et intimidée de sa prospérité, elle se prostituera entre ses bras et à discrétion, combien qu'il y ait des princes lesquels sont après à se joindre ensemble pour donner obstacle à ses entreprises; sans parler qu'il a le royaume de Naples et aucuns endroits de la Sicile tellement émeus et bandés contre luy qu'ils ne demandent sinon qu'à trouver nouveau roy qui prenne leur protection en main. Par quoy, si ledit G. S. vouloit, comme il avoit conclu auparavant le trespas du feu roy, faire l'année prochaine l'entreprise qu'il devoit faire cette-cy, il en pourroit bien tirer autant d'utilité que de ce qu'il pour-

chevaux légers de don Ferrant. Hyer, qui estoit la feste Nostre-Dame, la seig^{rie} ne s'assembla point; et pour ceste cause emploiasmes tout le jour à communiquer par ensemble, tant sur le contenu de mes instructions que sur les propos que j'avoie à dire à ces s^{es} pour donner plus juste raison et coulleur à ma charge envers eulx. Cejour-d'huy matin nous les avons esté saluer en leur collège, et après leur avoir présenté vos lettres, je leur ay exposé bien amplement ce que portoit ma créance, qu'ils ont eue très agréable; et n'est possible de faire plus grande démonstration d'honneur, d'observance et affection

roit faire contre le sophy : et là-dessus ledit sieur d'Huison pourra dextrement entendre sa délibération et conception, le temps qu'il sera prest, quelles forces il aura, pour de tout advertir le roy, afin qu'il ne demeure point en arriere pour ne failir à l'office d'amy à l'endroit dudit G. S.; car, Dieu mercy, il est aussi bien ou mieux sur ses pieds que nul de ses prédécesseurs, ayant sa gendarmerie aussy belle et mieux payée qu'elle ne fut oncques, et jusques au nombre de 14 à 15 mille lansquenets sur ses frontières de Champagne et Picardie, avec 17 mille Suisses tous apprestez, sans compter les légions de gens de pied de ses pais et provinces, etc. Et s'il est bien sur la terre, il ne sera pas plus mal sur la mer; car du costé du Levant il fait faire jusques à XL petites galères, outre les autres qu'il avoit là et en la mer du Levant, qui sont telles forces dignes d'estre offertes pour l'aide et faveur d'un tel prince qu'est ledit G. S.; et fera ledit sieur d'Huyson pour le fait de sa charge, par l'avis et conseil dudit sieur d'Aramon et de Fumeil, qui l'assisteront à son audience. »

Enfin, une lettre adressée par le roi à M. d'Aramon, à la suite des précédentes, excuse d'abord son mauvais succès : « En-

cores que ce ne soit selon mon intention, si est-ce que je ne veux en cela vous donner aucun blasme ny coulpe. » Henri II revient ensuite sur les vues de l'empereur : « L'extrême ambition qui le nourrit luy promet l'impossible, et n'auroit pas assez de la monarchie universelle s'il y pouvoit parvenir. Au moyen de quoy l'on ne se peut jamais assurer avec luy, et il faut que le G. S. sçache que quand le traité de la paix ou de la trêve que ledit empereur pourchasse seroit accordé et juré avec luy, qu'il ne laisseroit pas sous main, soit par le moyen du sophy ou avec le fils d'iceluy G. S., de remuer mesnage et brouiller les cartes. J'ay trouvé merveilleusement bonnes les raisons que vous avez mises en avant à ces s^{es} de delà, pour leur oster le soubçon et la défiance où ils étoient entrez contre moy à cause de ce qu'ils n'avoient point de mes nouvelles, ce qu'ils n'ont deu trouver estrange : car considérant le temps du trépas de feu mondit S^r père, et la longueur du chemin qu'il y a d'ici là où vous estes, ils trouveront que le baron de Fumeil n'eust sceu estre dépesché plutost, et est l'un des premiers de ceux que j'ay fait partir pour aller visiter de ma part les princes mes alliez. » (Ribier, t. II, p. 43-47.)

envers V. M. que le prince a fait par sa response. Les impériaux interprètent icy la cause du voyage de MM^{rs} de Brissac et de Marillac à l'avantage de l'empereur. Toutefois, l'artifice de leur déguisement est jà tant descouvert, qu'on ne croye pas facilement les nouvelles venans de ce costé-là, si elles ne sont confirmées d'autres endroits de foy moins suspecte. Et se parle du malcontentement d'aucuns princes d'Allemagne; et dict-on que les terres basses commencent à s'esmouvoir. On n'estime pas que les Suisses aient le cueur si failly que les ministres de l'empereur l'ont voulu faire croire, et tient-on pour certain que tous catholiques et protestans à la diète par eux faicte dernièrement se sont résoluz et uniz ensemble pour la deffense de leur liberté. Les Genevois sont en grand doute ayant descouvert que les s^{rs} Ottobon de Fiesch et Aurello Frégose estoient venuz de France pour mettre à exécution quelques secrettes entreprises contre la dite ville de Gennes, dont le duc de Plaisance n'estoit pas ignorant; et les Genevois, pour leur seureté, avoient retenuz deux mille Espagnols qui devoient passer en Espagne.

M. d'Huyson s'embarqua le x^e, n'ayant pas le temps propre comme nous le désirions. Toutesfois n'estant pas aussy du tout contraire, les mariniers lui donnèrent espérance de faire quelque chemin à force de rames. Depuis, le maistre d'ung brigantin venant de Raguse m'est venu dire qu'il a trouvé M^r d'Huyson au milieu du chemin. Don Ferrand a envoyé ung gentilhomme devers ces s^{rs} pour leur faire entendre de sa part la mort du duc de Plaisance, et que la ville s'estoit mise soubz l'obéissance de l'empereur, comme s'il les vouloit resjouir de ceste mutacion, ou que ce fust chose tournant au bénéfice de toute l'Italie, dont chascun ayant intérêt au repoz d'icelle deust estre bien ayse. Bien que la mort du duc de Plaisance fust jà notoire par toute l'Italye, il leur récita comme il voulut la manière de la mort du duc, et ceulx qui l'avoient tué; et que le s^r don Ferrand, adverty de ladite mort, et que l'on faisoit secrette pratique pour mettre cet estat-là ès mains de princes estrangiers, et par ce moyen ouvrir la porte en Italie pour la troubler et y allumer une

immortelle guerre, désirant bien obvier à si grand inconvénient, s'estoit incontinant mis en chemin vers ledit Plaisance, à l'instance et pryère des principaulx de la ville, où estant arrivé l'avoit du consentement des gentilzhommes et citoyens d'icelle, réduite à l'obéissance de l'empereur, soubz les condicions entre eux accordées, dont il s'asseuroit que ces s^r recevroient singulier plaisir de tant que leur estat ne peult avoir voisin plus amy ne bienveillant que l'empereur. Ces s^r n'ont pas eu ceste harengue si agréable qu'ilz ont montré semblant, car il ne pouvoit advenir mutation en Italie hors de leur estat, dont ils peussent estre plus estonnez et desplaisans, ne ignorant pas qu'ilz maintiennent leur domination en toutes leurs villes de terre ferme plus par leur vigilance que par la fidélité de leurs subjects. Aucuns rapportent que le gentilhomme avoit dit que don Ferrand, adverty des menées que l'on faisoit pour mettre l'estat de Plaisance ès mains de V. M., avoit voulu par ce qu'il avoit fait obvier aux troubles d'Italie ¹.

Venise, 12 et 20 octobre 1547.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, ces s^r ont fait Mess^{re} Stephano Tiepolo proveditor de terre ferme, magistrat qu'ilz n'ont accoustumé de créer sinon en urgente nécessité et temps de dangers imminens. S. S. travaille, par tous les moyens, à esmouvoir les voluntez de ces s^r, lesquels traittent leurs affaires si secrettement que l'on n'en peult juger que par extérieures démonstrations. On a receu icy nouvelle que le duc Octavio et don Ferrand faisoient trefve et qu'il estoit pour aller vers l'empereur, avec la bonne grâce duquel il vouloit pacifier les affaires de S. S. et les siennes : chose qui divertiroit d'autant plus ces s^r de se joindre avec le pappe. L'on tenoit pour certain, à la Porte du G. S., que le sophy avoit faict estrangler la femme de son frère, et que l'armée dudict s^r

¹ Voir dans Ribier, t. II, p. 67, les détails curieux de la mort du duc de Plaisance, et de la conspiration dont il fut

victime, rapportés dans la lettre écrite au roi par le prince de Melphi, gouverneur du Piémont pour la France.

estoit preste et en ordre , mais elle n'avoit encore commandement de marcher : que l'on attendoit, davant la fin de ce mois, le retour de M^e Girard. On tient pour assuré que le prince d'Espagne vient en Italie et arrivera à Gennes davant ung mois. Ces s^{rs} sont advertis par lettres d'Auguste que la ligue est accordée entre l'empereur et les princes d'Allemagne, qui sont nouveaux admonestemens pour les ramener à santé.

Venise, 14 novembre 1547.

Sire, les remises de ces s^{rs} font dire qu'elles vous induiront à assurer vos affaires avec l'empereur, ce que advenant il n'auroit plus de difficulté de s'empatronir de toute l'Italie; que les roynes Léonore et de Hongrie menoient entre elles secrettement la conduite de cette pratique, pour le désir qu'elles ont de veoir vous et l'empereur amis. Quant à la difficulté qu'ont toujours faits cesdits s^{rs} d'entrer en ligue pour la vieillesse du pape, S. S. voulant remédier à cest inconvénient, fera prochainement une grande création des siens, et advenant son décès, ceulx qu'il aura créés, les cardinaux françoys jointz avec les Vénitiens et aux Italiens, jà enclins et affectionnés à ceste part, passeront du nombre le surplus et feront ung pape à leur dévotion, qui vouldra aussi estroitement garder les conditions de la ligue que feroye cestuy-cy mesme. Les lettres de Constantinople contiennent en substance le retour du secrétaire qui a apporté la ratification de l'empereur et du roy des Romains, et ne portent pas que le G. S. eust accepté de sa part ladite trefve, mais ces s^{rs} tenoient ycelle trefve entièrement résolue. Le G. S. alloit souvent à l'esbat, et se promenoit à cheval avec le frère du sophy, devisant secrettement avec luy. On faict grands préparatifs de toutes choses pour l'entreprise de Perse, à laquelle chascun estime que le s^{sr} ira en personne. On avoit là eu nouvelles que ledit sophy avoit assiégé une place dedans laquelle estoit la mère de son frère, qui ne luy est que frère de père; et disoient aulcuns qu'il avoit pris ladite place. Le comte de Rocquen-

dolphe s'en est foy sur une frégate, et l'a-on faict poursuyvre, mais il n'a esté rencontré. Depuis on a sceu qu'il a esté pris des corsayres, qui l'ont mis entre les mains de Sala-Reys, et va estre envoyé à Constantinople¹. Le roy d'Alger a envoyé vers le G. S. luy demander dix gallères qu'il offre payer content, et estime l'on qu'il les aura. Ledict s^r faict aussy armer dix gallères et quelques vaisseaux pour la garde de ses ports de mer.

¹ L'aventure du comte de Roquendorf fait l'objet de plusieurs rapports diplomatiques, et M. d'Aramon, dans une lettre du 28 février 1548, en rend compte ainsi au connétable de Montmorency : « Vous aurez entendu la venue par deçà du s^r comte de Roquendorf au service du G. S., ayant abandonné celui de l'empereur pour quelque tort qui luy avoit esté fait, lequel estant pressé tous les jours de se faire Turc, contre la promesse qui luy avoit esté faicte à son arrivée, voyant aussi qu'ils ne se délibéroient point de se servir de luy es occasions pour lesquelles il estoit venu par deçà, et qu'il ne pouvoit sans danger demander licence pour se retirer, délibéra de s'en aller sans congé, ayant auparavant communiqué à M. de Fumeil et à moy son dessein, comme pour s'en aller devers le roy luy offrir son service. Et pour ce que depuis il fut pris par les corsaires et ramené icy à la Porte en très grand danger d'estre fait turc ou de perdre la vie, pour ne laisser un personnage de telle qualité en si grand danger, je pris la hardiesse de requérir sa vie et sa délivrance au G. S. de la part du roy, pensant qu'il ne luy déplairoit pas que son nom et faveur eussent préservé ledit s^r comte de ce danger. Et ayant ledit G. S. accordé sa délivrance à la requeste du roy, après luy avoir ordonné de l'aller remercier, je luy

ay bien voulu donner le moyen de ce faire, ce qui n'a en rien diminué la réputation du roy pour la concurrence que m'a fait au contraire l'amb^r qui est ici de la part de Ferdinand. » (Ribier, t. II, p. 124.)

Ghesneau donne sur lui des détails qui font supposer que la cour de France vouloit tirer parti de cette désertion. « Sur ces entrefaictes advint la fuite du comte de Roquendorf, qui s'estoit retiré vers le grand Turq, et, avoit environ un an, s'estoit rendu son esclave, espérant, par ce moyen, se vanger du tort et honte que luy avoit fait l'empereur Charles-Quint : mais la chose ne luy advint pas comme il s'estoit proposé, car il n'eut pas le traitement, l'entrée, ni le crédit près ledict grand Turq qu'il espéroit d'avoir, et ne laissa de consumer et dispenser tout l'argent qu'il y avoit porté, tant en présentz que en grandeur de maison qu'il y tenoit, et s'estoit desnüé en peu de temps de tous moyens, n'y pouvant plus vivre, ne s'entretenir de deux ducatz qu'il avoit par jour dudict grand Turq; mais que s'il estoit Turq, ledit G. S. le feroit l'un de ses grands capitaines, voire plus grand que n'avoit esté Loys Gritty, filz bastard du duc de Venise, et que autrement ledict G. S. ne se pouvoit asseurer de luy, ne luy bailler aucune charge. Or se voyant d'un costé ainsy ledit comte travaillé de l'esprit, et de l'autre

Venise, 2 décembre 1547.

Sire, estant adverty par le rapport de plusieurs que les dernières lettres qu'on a eues icy de Constantinople sept ou huit jours avant la venue du s^r de Cotignac avoient mis ces s^{rs} en opinion que la conclusion de la trêve estoit passée selon l'intention et au grand advantaige de l'empereur, j'estimay leur debvoir lever ceste oppinion mal conceue, leur faisant entendre la vérité des choses; me semblant aussi, ne leur communiquant rien de ce que portoit ledict Cotignac, le passaige duquel ils sçavoient bien, que ma taciturnyté confirmeroit ce

qu'il ne pouvoit espérer aucun advancement en ce pays-là, se délibéra d'en partir le plus secrettement qu'il pourroit, ce qu'il fit luy troisieme, emmena deux serviteurs seulement avec luy, l'un flamand et l'autre grecq, qui sçavoient parler Turq et Italien, et le servoient de truchement; s'embarqua de nuict dans une petite barque, sans le sceu de nul autre de ses gens, qui au réveil furent bien estonnez quand ils se virent sans maistre, qui s'en estoit allé et se peut dire enfuis. Ladite barque passa de nuict le détroict de Gallipoly, et vint sans aucun danger jusques à Chios, d'où estoit son homme grecq qui estoit avec luy, par le moyen duquel il trouva une barque plus grande et plus commode que celle sur laquelle il s'estoit premièrement embarqué; ne fit long séjour audit lieu, craignant d'estre descouvert, et voulant gagner l'isle de Candie, où il espéroit y arrivant estre en seureté. Estant près d'icelle, fut rencontré et assailly par un corsaire turcq qui le print, luy et ses deux hommes, le recongneut, et voyant qu'il n'avoit passeport dudict grand Turq, se doubta qu'il eust faict quelque crime ou délict; pour

ceste cause le ramena bien lié et enchesné audit Constantinople, où tous les Turqs s'en resjouirent. Ledit comte fut mis aux Sept-Tours prisonnier, et ses deux hommes en une tour sur le port dudict lieu. De quoy estant adverty, l'ambassadeur pria ledict G. S. permettre de l'envoyer voir et visiter par les siens, ce qui luy fut accordé : luy envoya des accoustremens, et tous les jours luy envoyoit ce qui luy estoit besoing pour sa nourriture, et pendant sa prison, où il fut environ quatre mois. Ledit ambassadeur, qui en cet endroit lui servit de père, fit tant par ses menées, pratiques et présens, avec le consentement du roy, qu'il obtint sa délivrance et liberté, dont il fut grandement loué et estimé d'un chascun; et sans sa diligence et poursuite, ledit comte n'en fust jamais sorty sans mort, ou quelque autre peine et tourment, ou prison perpétuelle; ne pareillement sesdits deux hommes, qui furent aussy mis en liberté. De là il s'en vint en France, au service de S. M., où il a esté honoré et révééré, ainsi que l'on a peu voir. » (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par Chesneau.)

qu'ils avoient jà conceu. Et pour ceste cause, incontinent après son partement je fus en collége, et dis en substance que pour l'acquit de mon debvoir et de la charge que j'ay expresse de V. M. leur faire entendre les advertissements qui nous viennent, soit de Levant ou d'ailleurs, comme de leur part ils font le semblable, je n'avois voulu faillir à leur donner avis du passage d'ung gentilhomme dépesché par M. d'Aramon, pour vous rendre certain de l'estat et disposition des choses de Levant, tels en effect que, estant arrivé à la Porte du G. S. ung amb^r du roy des Romains avec la ratification de l'empereur et de son maistre, pour conclure la trefve, ledict G. S. avoit faict appeller M^r d'Aramon vostre amb^r, et luy avoit dict la venue de celui qui portoit ladite ratification par laquelle l'emp^r consentoit et encore requerroit V. M. estre comprise en la trefve observant le traicté de paix dernièrement fait entre le feu roy de bonne mémoire et luy; déclarant sur cela le G. S. à M^r d'Aramon, qu'ainsy comme S. H., à la requeste et instantes prières de l'emp^r et roy des Romains, leur avoit octroyé trefve pour cinq ans, moyennant que vous y fussiez expressément compris, pour en jouyr de l'effect tout ainsi que luy-mesme, entendoit aussy que la conclusion et confirmation d'icelle trefve se fist en mesmes termes, sans y adjouster condition ne modification. Ains vouloit davantaige que vos alliez et conféderez y fussent expressément compris; disant que ce n'estoit à l'emp^r mettre luy ne conditions à ladicte trefve, mais bien les recevoir de luy ou laisser les choses en leur estat. Et pour vous faire cognoistre son intention, le G. S. avoit chargé M^r d'Aramon despescher en dilligence quelqu'un des siens pour vous porter lettres de S. H., conformes aux propos qu'il avoit tenu audict Aramon pour vous en informer plus amplement, dont la substance estoit qu'il accorde et confirme la trefve et cessation d'armes pour cinq ans à l'emp^r et au roy des Romains, comprenant spécialement en icelle V. M., ses confédérés et alliés, pour en jouyr avec telle seureté et repos que ledict s^r mesme; déclarant que si l'emp^r, durant ledit temps, commence la guerre ou la faict par autre intention, ne attente chose contre vous ne aucuns

de vos confédérez, que S. H. tiendra la trefve pour violée et s'en ressentira comme si la guerre estoit commencée contre soy-mesme. Ces s^{rs} ouyrent bien volontiers ces nouvelles, car ils voudroient que les choses demeurassent en deffiance et sans conclusion assurée de ce costé-là.

30 décembre 1547.

Monsieur de Morvillers, je pense, comme vous dites, que ces seigneurs seront pour demeurer en leur froideur et longueur accoustumée, jusques à ce qu'ils se voyent pressez et combatus de la nécessité; mais je ne sçay si alors ils pourront estre receus avec telles commoditez et avantages que l'on leur offre. Je laisse cela pour adjoûter en leurs discours et pensemens, où ils se nourrissent ordinairement sans en tirer ny faire produire une seule résolution; si est-ce que par la dépesche que je fais présentement par ledit Cottignac au s^r d'Aramon, j'espère leur faire bailler un coup d'éguillon par le G. S. pour les disposer à penser à leurs affaires; toutesfois, il ne faut pas que vous en fassiez semblant, car je ne veux pas que l'on sache que cela vienne de moy. Vous leur pourez bien dire, ainsi que j'ay fait entendre à leur ambassadeur par deçà, qu'ils ont pu voir et connoistre, par ce qu'ils ont sceu ces jours passez du Levant, de combien leur a profité l'instance que j'ay fait faire envers ledit G. S. de comprendre avec nous ès dernières articles de l'acceptation par luy faite de la ratification de l'empereur et du roy des Romains, quant à l'observation de la trefve de cinq ans, nos amis, alliez et confédérez, car ils sçavent bien qu'aux précédens articles nous y estions seulement, purement et simplement nommez et compris. Voilà comme un amy veille pour l'autre; je ne sçay s'ils seront si courtois que de m'en sçavoir gré, comme ils en ont occasion, et me semble que, puisqu'ils voyent quelque seureté à l'endroit dudit empereur, s'il est observateur de ladite trefve, comme il a promis qu'il fera par ladite ratification, ils ne devoient maintenant, pour plus grande seu-

Lettre
de Henri II
à M.
de Morvillers.

reté de ladite observation, différer aucunement d'entrer en la ligue défensive avec nostre S. Père et moy.

1548.

CONSULTATION DE LA PORTE ADRESSÉE À VENISE AU SUJET DE LA TRÈVE. — LIGUE TRAITÉE PAR LA FRANCE À ROME. — ARMEMENTS DE L'EMPEREUR. — DÉMARCHES DE VENISE POUR RETENIR LE SULTAN EN EUROPE.

Venise, 7 et 27 janvier 1548.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, M. d'Aramon m'advertist, selon qu'il a peu descouvrir de la cause pour laquelle on a dépesché devers ces s^{rs} le secrétaire de leur baille, affin d'avoir l'œil à son arrivée et sçavoir de ce costé la charge qu'il a et l'expédition qu'il emportera¹; j'estime que ces seig^{rs} seront assez advisez de ne pleiger la volonté de l'empereur, et de ne donner auculne fiance de luy, car outre ce que, faisant aultrement, ils parleroient contre leur conscience, ils sont trop saiges pour congnoistre qu'ils feroient chose, laquelle pourroit tourner à leur grand préjudice, de respondre d'une foy et amitié si douteuses. Ung danger y a-il que les ministres dudit emp^r à Constantinople soient aussy advertys de la venue dudict secrétaire, comme ils en ont les moyens par ceulx qu'ils ont gaignez et corrompuz à la conclusion

¹ M. d'Aramon, dans une lettre à Henri II, du 22 décembre, explique ainsi le motif de l'envoi du secrétaire vénitien : « Estant le G. S. entré en quelque soupçon sur le fait de l'accord passé entre eux, que l'empereur n'aie fait ledit accord que pour le tromper, il a advisé d'entendre de la seig^{rie} ce qu'ilz ont peu descouvrir de l'intention dudit emp^r sur cet effect, les tenant comme neutres pour ce que pour entrer en jeu du costé de V. M. il a fallu parler à la découverte, et pour ceste cause, ledit G. S. prie ladite seig^{rie} très-instamment de luy vou-

loir faire entendre au vray ce qu'elle a pu pressentir et decouvrir de l'intention dudit emp^r, s'ils désirent qu'il les tienne pour amys. J'en donne avis en toute diligence à M. de Morvilliers afin de procurer que par la response que fera ladite seig^{rie}, le soupçon et méfiance, en quoy ces seig^{rs} monstrent estre entrés, soit augmenté. Je ne puis croire que ladite seig^{rie} ne fasse bons offices, mesmement connoissant que par ce moyen, mettant l'empereur en défiance avec ce seigneur, ils donnent un contrepoids à son ambition. » (Ribier, t. II, p. 91.)

de ceste trefve, et que l'empereur, de son costé, face instance envers cesdits seig^{rs}, lesquels, par crainte de l'offencer, pourroient bien lors retenir ce qu'ils en pensent, et voudroient que le G. S. entendist par aultre moyen que le leur.

Le légat de S. S. a proposé à ces s^{rs} l'anxiété d'esperit où elle se retrouve, pour le trouble où elle voit les affaires de la chrestienté, mesme sur l'instance que lui faisoit l'empereur de renvoyer le concile à Trente; car nonobstant la ratification de l'emp^r, qui comprend en la trefve avec le G. S. tous les princes spirituelz et temporelz de la chrestienté, il faict telz préparatifz comme s'il vouloit leur faire la guerre, chose qui admoneste d'ouvrir les yeux; ne signifiantz aucune volonté de paix, mais secrettes machinations au dommage d'aultuy, dont vous, sire, prévoyant tout ce qui peult advenir, pourvoyez aussi à la seureté de ce qui est vostre¹. On disoit ici que l'amb^r de l'emp^r avoit demandé, en audience secrette, passage sur les terres de cesdits s^{rs} pour xx^m hommes de pied et iiii^m chevaulx; et autres pensent qu'il leur a fait ceste demande par art pour congnoistre leurs desseings, car, tant qu'ilz ont esté neutres, ilz ont tousjours permis ledit passage sans entrer dans leurs villes. D'après les advis de Const^{plé}, M. d'Huyson commençoit à guérir d'une griefve maladie. Le G. S. faict tous les préparatifs et provisions de guerre qu'il luy est possible pour aller contre le sophy, lequel il craint merveilleusement, non pas tant pour sa puissance que pour la deffiance qu'il a de ses subjects, mesmes du costé de la Natolye, pays confins de celluy dudict sophy, où ycelluy sophy est grandement aymé et désiré de tout le peuple, voyant qu'il traicte beaucoup plus doucement ses subjectz que faict ledict G. S., qui, pour ceste cause, veult ceste année employer toute sa puissance à la ruyne dudict sophy.

¹ Voir dans Ribier, t. II, p. 60, 85 et 97, la partie de ces lettres relative à la politique de la cour de Rome et aux démarches du

légat à Venise, dont les rapports avec l'ambassadeur de France avaient pour objet la conclusion d'une ligue entre les trois états.

Venise, 10 et 27 février 1548.

Sire, on a icy opinion que l'intention de l'empereur est de vous faire la guerre; mais on n'estime pas qu'il commence une œuvre si difficile à achever, qu'il ne soit entièrement assuré du costé d'Allemagne; car ne sauroit lever les forces qui lui seroient nécessaires, tant de pied que de cheval, qu'il ne luy fallust déboursier plus d'un million d'or devant que son armée fust preste à aucun effect. Ceste advance faicte, il faut davantage faire estat de quatre cent mille escus chascun mois, durant la guerre, tant pour la soulde ordinaire de ses gens que pour entretenir les munitions; à toutes lesquelles choses on ne voit point que l'empereur ayt pourveu, ne qu'il ayt moyen de pourveoir si promptement. Pour confirmer ceste opinion, l'on met en considération que la dernière fois qu'il vint assaillir le royaume de France, il estoit manifeste, quatre ou cinq mois devant, qu'il faisoit grand amas d'argent de tous costez, et semblablement provision de munitions et de victuailles, ce qu'à présent on ne voit pas, et néantmoins luy seroient autant ou plus nécessaires qu'il estoit lors. Pour tant fait-on conjecture que ces préparatifs dont on fait bruict sont plus en mine et apparence qu'en effect pour tenir les autres princes en suspens sur leurs gardes, les divertir de penser à faire entreprise qui pust troubler ses desseins, et donner cueur aux Allemands, auxquels cependant il fait recevoir le joug de la servitude. Et d'autre costé fait passer le prince d'Espagne en Italie, espérant par ces moyens assurer ses affaires, tant deçà que delà, comme il pourra, si on ne lui donne autre empeschement; et, parvenant à ceste fin, nul ne doute de sa mauvaise volonté, laquelle aura lors plus de puissance pour exécuter ses desseins qu'elle n'a maintenant. Pour ces causes, la pluspart d'Italie consent en ceste opinion qu'il seroit besoing de luy commencer la guerre pendant que ses affaires sont en troubles, luy mal pourveu d'argent, l'Allemagne offensée et qui ne désire sinon voir aucuns princes en armes pour se rebeller. Mais ces gens

icy ne veullent mectre la main à l'œuvre, et feront ce qu'ils pourront affin de destourner la guerre d'Italie.

Le secrétaire du baille de ces seig^{rs} doit demain arriver, et vient accompagné d'ung chaoux avec lequel il s'est arresté à Zare, ville de ces seigneurs, en Esclavonye, pour accorder aucuns différends des confins ; je ne sçay s'il est ainsy, ou que l'on fainct ce bruiet pour couvrir la vraye cause de leur venue que ces s^{rs} pourroient bien vouloir desguiser, de tant plus que ce n'est chose accoustumée que les secrétaires mandez avec leurs amb^{rs} les habandonnent, s'il n'y a bien grande et urgente raison. Ceux qui par expérience ont congneu les observations et seuretés, recherchées par le G. S. en ses entreprises précédentes, estiment que lesdits secrétaire et chaoux viennent pour requérir cesdits s^{rs} d'avertir à la vérité ycelluy G. S. de tout l'estat des affaires de la chrestienté, affin que de là il sçache quelle fiance il pourra prendre de l'emp^r, habandonnant Constantinople pour aller à l'entreprise de Perse. On m'a dict n'estre encores certain ce que dessus estre la cause de la venue desdits secrétaire et chaoux, m'assurant que ceste seig^{rs} a jà fait tel office qu'elle a peu couvertement pour divertir le G. S. d'aller en personne à ceste entreprise de Perse, le faisant admonester des dangers où peult tomber sa grandeur, abandonnant le siège de son empire pour commencer ung voyage si long, et encores ne faudra pas où elle aura le moyen. Mais ils m'ont conseillé de ne tenir propos en public qui tendist à les vouloir induyre à ceste fin, me disant que je nuyrois beaucoup plus que je n'aiderois ; que d'eulx-mesmes ils craignent la grandeur de l'emp^r aultant que l'on sçauroit penser, et y désirent obvier par tous les moyens possibles, sans se desclarer toutesfoys, et pourtant leur fault-il laisser conduyre ces choses-là en leur secret, lequel, encores que l'on sçeut, est-il meilleur dissimuler que de leur en rien monstrier, car ilz sont de leur nature si timides et deffiants que tant plus on les voudroit esmouvoir, plus ils se restraintroient. A ceste cause, me suis-je résolu jusques à présent de n'en parler, sinon à ceux desquels j'ay fiance et qui peuvent, par eulx ou le moyen de leurs amys, ayder à

cest affaire , quand il seroit mis en délibération , leur recordant ce que d'eulx-mesmes ilz entendent assez , que l'empereur n'a pas faict ceste trefve avec le G. S. en intention de la garder , mais de s'en servir pour sa seureté et avoir cependant loysir de subjuguier l'Allemaigne et se faire si grand en la chrestienté qu'il puisse donner loy à tous ou la pluspart des princes d'icelle. Toutes ses actions et déportemens depuys ladite trefve descouvrent assez son intention , faisant practiquer de tous coustez grands apprêts et provisions de toutes choses pour la guerre , n'actendant , principalement à ceste fin , que de veoir le G. S. en chemin pour aller en personne exécuter l'entreprise de Perse , s'assurant que son voiage ne peult estre si court ne le succès de ses affaires tant heureux qu'il en puisse retourner d'ung an et demy , et , retournant lors , il ramènera son exercite si las et travaillé que , d'ung an après , il ne le pourra remettre sus pour s'en ayder : aussy ont les Turcqs , de toute ancienté , gardé ceste usance que , ayant achevé ou délayssé une entreprise , ils ne font reprise ne recommencent autre nouvelle d'ung an après pour donner repos à leurs hommes. L'assurance d'ung si long temps amènera de grands moyens à l'emp^r , et ne fault doubter qu'il ne sçache bien user de l'opportunité du temps et de l'occasion à son accroissement et dommage d'aultruy , comme il fit à la dernière guerre , où le G. S. alla en personne contre le sophy , en laquelle le voyant empesché , il alla conquérir Thunis et la Goulette , ce qui doibt servir d'enseignement et exemple pour l'advenir.

Il y a dadvantaige que si le G. S. en personne perdoit une bataille , on tient pour certain qu'il auroit aussy perdu son empire , n'ayant lieu fort pour se retirer ne fidélité de ses subjects pour s'assurer. Or , demourant à Constantinople , pourra facilement pourvoir aux affaires de Perse , et sy tiendra son empire en seureté du costé de deçà , dont il dépend plus de danger que de nul autre. Les derniers advis sont qu'il doibt aller en personne à ladite guerre ; toutesfoys ceulx mesmes qui sont sur les lieux , faisant jugement là-dessus , ne le peuvent encore croire , meuz de la hayne secrette que l'on congnoist entre ses enffans , laquelle , s'absentant de Constantinople , pourroit engendrer

de grandes esmotions; et, d'autre part, qu'il ayme si ardemment la soltane qu'il ne la veult perdre de veue. Elle, craignant soltan Mustapha, fils de la première femme, et plusieurs accidents qui peuvent advenir de si longue absence, tasche, par tous les moyens qu'elle peult, de retenir ledict seigneur. Depuis, on a mandé à ces s^{rs} que le G. S. estoit venu de la chasse, avoit assemblé tous ses cappitaines sur le mont de Hémus, en Trace, et parlé à eulx, les admonestant chascun de son debvoir. Il faisoit lever un grand subside sur tous ses subjects, avoit faict le capi-aga du sérail cinquiesme bassa, bien qu'il n'y ait accoustumé d'en avoir que quatre; et estime l'on qu'il le laissera au gouvernement de Constantinople, s'il va en personne à l'entreprise de Perse, comme bruict commun est.

Venise, 16 et 26 mars 1548.

Sire, le secrétaire du baille de ces s^{rs} est encore à Zare, et n'est pas certain qu'il vienne jusques icy. Mais j'entends de tous endroits qu'ilz font tels offices qu'ilz peuvent, pour faire congnoistre au G. S. les dangers auxquels il tombera, s'absentant de Constantinople. J'attends de jour à aultre la venue de M. de d'Huyson, qui devoit partir dès la fin de janvier, si n'estoit qu'il fust retombé mallade. J'ay veu une lettre venant de la court de l'empereur, contenant que luy et le roy des Romains renvoyent au G. S. le secrétaire Juste, qui est celluy par lequel ils luy envoyèrent la ratiffication de la trefve, et portoit argent avec luy, une partye pour le tribut de Hongrye, l'autre pour faire présent, et tardoit beaucoup à l'empereur que ledict seig^r n'estoit déjà party pour aller à son entreprise.

Ces s^{rs} ont eu avis que troys sanjacques du G. S. ont deffaict ung prince arabe qui a son pays près de la Balzara, lequel pays est fertile et habondant de plusieurs choses, mesmes de boys à faire gallères, dont il y a en tous ces lieux-là grande faulte. Ung autre prince arabe s'estoit venu retirer vers ledict G. S. luy faire plusieurs offres à l'augmentation de son empire. Le bruict continue plus que davant, que

ledict s^{gr} va en personne à l'entreprise de Perse, et jà les janissayres se pourvoyent de chevaux pour porter leur carriages. M. de Gyé m'a escrit de Romme, que le pappe n'estoit encore d'avis de signifier à ces s^{rs} le traicté de ligue d'entre S. S. et V. M., sur quoy il ne fault différer pour tenir la chose secrette, car elle est jà sceue et publiée partout, non seulement en général, mais encore les particullières conditions d'icelle; et ceste dilation renouveleroit à l'endroit de ces s^{rs} la deffiance que toujours ils ont eue de S. S., comme de personne qui n'est ferme ne résolu. La conclusion de la ligue ne reste que à une petite difficulté pour raison de deniers, à laquelle vous satisferez; mais cela ne doit en rien révoquer en doubte que toutes les conventions accordées ne sortent à effect. Les impériaux font ce qu'ils peuvent pour empescher la solution de ce négoce, en quoy le cardinal de Trente travaille assez, admonestant le pappe, pour le bien du siège apostolicque et de sa maison, tenir les choses en suspens. De la santé de l'empereur on parle icy diversement. M. d'Huyson est arrivé avec le cappitaine Bartholomeo, lequel s'en va devant pour vous porter la dépesche de M. d'Aramon.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

RATIFICATION DE LA TRÊVE PAR LA PORTE MALGRÉ LA NOUVELLE INSISTANCE DE HENRI II.
— OUVERTURE FAITE AU SUJET DE VENISE. — DÉPART DU SULTAN POUR LA GUERRE
CONTRE LA PERSE.

15 janvier 1548 ¹.

Lettre
de Henri II
à
M. d'Aramon.

Monsieur d'Aramon, depuis vous avoir dépesché le s^r de Cottignac, mon valet de chambre, j'ay reçu lettre de Marillac, mon ambassadeur estant auprès de l'empereur, contenant que depuis le retour par delà

¹ Presque au même temps que Henri II expédiait cette lettre à son ambassadeur, Ferdinand d'Autriche écrivait aussi d'Augsbourg au grand vizir, le 23 janvier 1548,

une lettre où il allait au-devant des insinuations que contient celle du roi: «Obstruatur os oratoribus Gallorum tam multipliciter et dolose hanc pacem subvertere co-

des ambassadeurs qui estoient auparavant allez au Levant porter la ratification de la trêve de cinq ans, les principaux ministres dudit empereur et du roy des Romains, son frère, disent et sèment publiquement qu'il est bien vray qu'avec le G. S. ils ont fait la paix, mais que c'est pour autant de temps que bon leur semblera, et à la charge de la rompre et luy faire la guerre quand ils verront leur avantage, pour n'estre tenu à luy observer la foy, estant prince infidelle : chose qu'il m'a semblé ne vous devoir taire, et pour ceste cause je vous ay bien voulu faire ceste dépesche, afin que dextrement vous fassiez entendre ce bon et honneste propos audit G. S. et à ses bassas, ce qui vous sera un moyen pour les rechercher plus vivement, à ce qu'ils ayent à faire instance audit empereur et roy des Romains, de leur renvoyer la ratification couchée en mesmes termes qu'elle a esté promise par leursdits ambassadeurs, pure et simple, et sans aucune condition, ce qu'iceluy G. S. doit raisonnablement faire, pour satisfaire au devoir de sa foy, et à la réciproque amitié d'entre nous, luy remonstrant bien qu'autrement il seroit en la puissance dudit empereur

nantibus, qui sane id non ob aliam causam faciunt, quam ut eo quod rex Franciæ et sui similes sacram Cæsaream et catholicam regiam majestatem, fratrem et dominum nostrum charissimum, viribus suis lacerare non audent, imperatoris Turcarum sumptibus sese contra majestatem suam Cæsaream ulciscantur. » Voyez aussi la lettre que Charles-Quint adresse à Soliman II, datée d'Augsbourg, du 4 février 1548, et une autre, du 28 du même mois, au grand vizir Rustan, relatives à la confirmation du traité de trêve.

Au reçu de la lettre apportée par M. de Codignac, M. d'Aramon répondit par une lettre du 28 février 1548, au connétable de Montmorency, constatant l'opposition qu'il continuait de faire à la ratification de la trêve. « Avec les contrastes et disputes dont le capitaine Barthélem vous fera le

récit, il me semble pouvoir asseoir une bien meilleure espérance à l'observation de leurs promesses, pour ce que communément ce qu'ils accordent avec difficulté ils l'observent plus volontiers que ce qu'ils promettent légèrement. De plus, par ledit négoce s'est découvert la bonne intention que le G. S. a à l'observation de l'amitié envers le roy telle, que on en pourroit espérer beaucoup d'avantages si elle n'estoit interrompue de ses ministres; lesquels ont plus de respect à leur particulier qu'au service de leur maistre, et bien souvent ce que le maistre accorde est interrompu par les ministres, moyennant les corruptions qu'ils reçoivent comme une rente ordinaire, lesquelles ne leur ont failly de la part de cet ambassadeur, qui est par deçà, pour empescher que je n'obtinsse l'intention du roy. » (Ribier, t. II, p. 106 et 124.)

de me priver de l'ayde d'iceluy G. S., si je le requerois, pour avoir sa foy obligée au traité de ladite trêve, et néantmoins de me faire la guerre, sous couleur de vouloir interpréter les traitez à sa fantaisie, ainsi que tous hommes de mauvaise volonté pouroient faire, s'il n'y estoit obvié par le moyen de l'obligation, que l'on prendra de luy par ladite ratification, purement et simplement, de ne rien innover à l'encontre de moy. Et me semble qu'il sera aisé et facile de persuader cela audit G. S.; lequel ne voudra, comme je pense, se départir de mon amitié, qu'il doit désirer et d'autant plus entretenir, qu'il voit ledit empereur estre plus grand maintenant qu'il n'a esté par cy-devant. Vous pouvez penser l'aise et plaisir que ce me sera d'entendre ce que vous aurez fait en cet endroit, et mesme, suivant ce que vous a porté ledit Cotignac, tant sur ce qui touche l'aide et secours de l'armée de mer dudit G. S., si j'en ay besoin, que pour les persuasions que je désire estre de par luy faites aux Vénitiens d'entrer en la ligue; les forces desquels estant jointes avec les miennes et celles du pays, seront tousjours trop plus grandes que celles dudit empereur, en nombre de gens et de villes de toutes parts, belles et malaisées à forcer : et de plus, il trouvera une nation qui sçait autrement faire la guerre que les Allemans, lesquels toutesfois estans si malcontents qu'il n'est possible de plus, voyans advenir audit empereur quelque désastre, se trouveront tous prests de se remettre sus, pour regagner leur première liberté, et luy faire perdre tout le fruit de ce qu'il a fait en Allemagne, ce que vous devez bien faire considérer à iceluy G. S. et ses bassas. Ne plaignez point de m'envoyer homme exprès pour m'advertir amplement et par le menu, de tout ce que vous aurez négocié en tout ce que dessus : priant Dieu, monsieur d'Aramon, qu'il vous aye en sa sainte garde.

Constantinople, 4 avril 1548.

Lettre
de M. d'Aramon
à Henri II.

Sire, j'ay fait entendre au G. S. et messieurs de la Porte le discours que font les ministres de l'empereur et du roy des Romains, contenus

en la lettre de V. M., et les ay pressés de faire instance à ceux qui estoient venus de la part desdicts empereur et roy des Romains, de bailler la ratification comme elle a esté promise par les ambassadeurs sans aucune condition. Mais le plaisir qu'ils ont eu de la venue dudit tribut, pour pouvoir plus seurement suivre le dessein de l'entreprise de Perse, les a rendus si contents qu'ils n'ont voulu, quelque instance que j'y aye sceu faire, innover aucune chose, ny contraindre les gens desdits empereur et Ferdinand plus avant, sans vouloir que par nouvelle négociation ils interrompissent et incommodassent leurs affaires, bien que les lettres que ledit empereur et Ferdinand mandent à présent comme acceptation de la ratification envoyée par le G. S., sont sans conditions confirmatives d'icelle. Sur quoy je leur ay très-bien remontré qu'ils sont tous grandement desceus, s'ils pensent que les paroles générales dont use ledit empereur dans lesdites lettres fassent aucune seureté, veu qu'il parloit d'un langage si ambigu qu'il le peut accommoder à son plaisir. Mais pour conclusion, toutes leurs responses sont fondées sur ce que le traité se doit observer par ledit empereur en la forme qui a esté accordée par ledit G. S., qu'aussi par la capitulation qu'ils ont dernièrement faite avec vous; de sorte que je n'en ay peu tirer autre chose sinon que, par leurs paroles, ils m'ont donné à congnoistre que leur intention n'est en aucune sorte de se servir de la trêve, sinon pour s'en accommoder à leur entreprise de Perse, à laquelle ils sont si résollus que, quand bien le tribut ne fust pas venu, ils n'eussent pour cela rompu avec ledit empereur; ce qui se peut clairement congnoistre pour ce qu'à l'arrivée d'iceluy une partie de l'armée estoit desjà passée en la Natolie, et le jour du parlement dudit G. S. conclu, encore que le terme qu'il devoit venir fust passé, et qu'ils en eussent peu d'espérance, et que de plus, deux ou trois jours auparavant, ils eussent eu nouvelle et assurance de la prise de deux chasteaux par les Espagnols en la Barbarie; de quoy, encores qu'il leur avoit dépleu grandement, l'affection qu'ils ont en ladite entreprise leur a fait dissimuler le plus qu'ils ont peu, comme ils font aussi plusieurs invasions, faites sur les confins par les gens dudit Fer-

dinand, ce qui fait espérer que la paix ne sera pas de longue durée, encores que ledit empereur et Ferdinand ayent envoyé, avec le tribut, beaucoup de présents particuliers à tous ministres dudit G. S., dont ils pensent se prévaloir pour l'entretienement d'icelle. Car, soit du costé d'Afrique ou de la Hongrie, les confins ne peuvent demeurer sans remuement, et de l'autre costé, il sera malaisé que les choses de la mer demeurent en leur entier.

Quant aux Vénitiens, encore qu'il fust nécessaire, pour bien conduire cest affaire suivant vostre intention, d'attendre l'allée du G. S. au camp, je n'ay voulu pourtant laisser d'essayer d'entrer en pratique sans la restraindre, en sorte que je m'en puisse retirer en cas que me fussent faites les contradictions dont je me doutois. Sur quoy il m'en est advenu tout autant que j'en avois préveu, car soudain que je commençai d'entamer le propos, encores que je le fisse venir de bien loin, sans le requérir autrement de vostre part, mais seulement montrant discourir avec eux de ce qui restoit à faire pour s'asseurer de tous points de l'empereur, vous ne considérez plus chose à faire, sauf que les amis du G. S. s'unissent et alliassent ensemble, ce qu'estant en la main dudit G. S. de procurer, ce seroit à luy facile d'obtenir; et que vous, de vostre costé, s'il connoissoit estre à propos, en feriez comme bon luy sembleroit. Je n'eus pas sitost fait ladite ouverture, que Janus-Bey (sans la présence duquel l'on ne peut négocier chose d'importance à ceste porte, pour estre plus entendu que nul autre des affaires de la chrestienté, comme estant celuy qui, pour les affaires desdits Vénitiens, a eu commission propre, et qui a eu cest affaire en main par le passé, et est allé à Venise pour cest effet, du vivant du feu roy, par deux fois, où, par les corruptions de la seigneurie, il fit alors très-mauvais office) fit en ma présence tout le semblable; de sorte que lorsque le bassa commençoit à considérer ce fait et s'encliner à y entendre, m'ayant sur ce demandé ce qu'il estoit nécessaire de faire, ledit Janus-Bey lui tint aucuns propos en secret, qui tout soudain le firent changer d'opinion, me donnant à entendre par son discours que ledit G. S. ne voudroit contraindre aucuns amys en aucune chose

oultre leur gré; ce que voyant, je me désistay de poursuivre ledit propos, sçachant bien ne pouvoir faire fruit en la présence dudit Janus-Bey, et craignant aussi qu'il en advertist le baille de la seigneurie. Je leur dis que ce que vous me commandiez de faire entendre n'estoit que pour déclarer vostre advis au G. S. de tout ce que vous connoissiez plustost pour le bien et utilité commune que par crainte que vous eussiez dudit empereur, comme je m'apercevois qu'il avoit esté imprimé en la fantaisie dudit bassa, et que c'estoit au G. S. d'en faire ce que bon luy sembleroit, et prendre les advis et opinions de ses amis toujours en bonne part. De sorte que je me suis réservé de négocier les affaires plus vivement à mon arrivée au camp, où je feray toute diligence d'en obtenir quelque bonne résolution; de quoy je ne suis pas hors d'espérance, nonobstant ledit Janus-Bey, lequel est demeuré icy, ensemble ledit baille de la seigneurie, sans qu'aussi je vous en veuille autrement asseurer, car, par ce que j'en puis connoistre, ladite seigneurie se rendra grandement difficile, et n'espargnera rien pour s'en démesler comme elle a fait autrefois.

Sire, le partement du G. S. fut le xxix^e du passé; encores que leur ordre et coustume fust de ne partir plustost que du jour S. George, qui est le xxiii^e du présent; et l'occasion a esté, par ce que j'ay peu entendre, d'un costé, pour l'advis qu'il a de la division qui est entre les sujets du sophy, et pour ne luy donner temps de s'unir et se mettre en meilleur ordre; et l'autre, pour pouvoir ceste année faire l'exploict qu'il désire, de telle heure qu'il s'en puisse retourner par-deçà commodément, ayant dessein en LXX ou III^{xx} journées d'arriver au pays de l'ennemy, lequel se prépare de son costé le plus qu'il peut. Il laisse par deçà telle provision par terre et par mer que je vous ay dernièrement fait entendre, laquelle, en ce qui concerne le fait de l'armée de mer, comme m'a esté de nouveau asseuré par le premier bassa et confirmé par le quatrième qui demeure icy, sera de III^{xx} à c galères qui seront prestes, si l'occasion se présente pour vous en servir suivant leur promesse; combien que je tiens pour certain que ce ne sera pas sans un plus particulier commandement du G. S., qui est une des

occasions principales pourquoy il est nécessaire que je le suive au camp, afin que survenant le besoin, je me trouve sur le lieu pour pouvoir négocier l'expédition, comme cy-devant il vous aura pleu entendre. Cependant ils envoient Salle-Raiz avec xx ou xxv galères pour la garde de leurs confins, ayant aussy envoyé de nouveau enrôler les hommes de rame, pour estre prest au premier commandement qui se fera; et avant mon partement je solliciteray ledit bassa qui est icy, et le capitaine de la mer, à ce qu'ils tiennent les choses préparées, ayant bien voulu attendre xv ou xx jours pour partir, afin de voir s'il surviendra quelque nouvelle. Et pour ce que cy-devant je vous ay fait entendre les préparations et forces dudit G. S., je me réserveray d'en écrire encores par le menu, arrivé que je seray au camp; et d'autre costé, M. de Cambray ne manquera de vous donner advis des choses de Constantinople, et vous faire tenir les lettres que je luy enverray, et à moy les vostres, selon l'ordre que je luy laisseray à mon partement, et pour ce que pour m'accommoder, allant honorablement au camp, selon qu'il est requis à vostre grandeur et est de coustume parmi ces gens, tant de chameaux et pavillons qu'autre équipage de camp, et laisser pourveu ledit s^r de Cambray, tant pour son entretenement qu'autres occurrences pour vostre service, ne trouvant pas autre moyen, j'ay esté contraint de prendre de l'argent à intérêt pour ce faire, espérant tenir compte de tout, estant la dépense qui me convient faire si grande, que l'estat qu'il vous plaist me donner ne sçauroit suppléer à la moitié ¹. Je n'ay voulu oublier de vous dire que

¹ M. d'Aramon avait ainsi laissé prendre les devants au sultan et à son armée. Chesneau, qui l'accompagnait, entre dans des détails circonstanciés sur les dispositions prises par l'ambassadeur à son départ.

• Le grand Turq partit de Constantinople le 29 mars 1548. Or il fut commandé par le roy à mondict s^r d'Aramon, son ambassadeur, de le suivre à son entreprise, et, pour le faire, s'équipa tant de provisions pour le camp, que des gen-

tilshommes et autres bien en ordre. Nous avions dix pavillons, quarante cameaux, dix-huit mulets, et douze autres chevaux de somme; et une litière à deux mulets, que les Turqs admiroient grandement, pour la rareté qui est en leur pays: et pense qu'ils n'y en virent jamais que celle-là: et aucuns d'eux malades éprouvèrent la commodité que l'on en reçoit. Nous estions en tout environ septante et cinq ou quatre-vingtz personnes, bien montez et en

le roy d'Alger a esté fait bélierbey et chef de toute l'Afrique, auquel on envoyra un de ces jours v ou vi galères ou galiotes, qu'il a envoyé demander à la Porte, avec licence d'en pouvoir faire plus grand nombre, s'il en a le moyen, et il ne seroit pas mal à propos qu'il en eust un bon nombre, car les ayant en main, vous vous en pourriez facilement servir.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

MENACES DES IMPÉRIAUX CONTRE LE PAPE AU SUJET DE PARME. — USURPATION DE L'ESPAGNE SUR LES ÉTATS D'ITALIE. — INTERPRÉTATION DU SENS DE LA RATIFICATION DONNÉE PAR L'EMPEREUR À LA TRÊVE AVEC LA PORTE.

Venise, 7, 20 et 30 avril 1548.

Sire, pour mieulx informer V. M. de l'estat des affaires concernant ma charge, j'en ay bien amplement communiqué avec M. d'Huyson, présent porteur; et quant aux affaires de Levant, ledict s^r d'Huyson en a acquis sur les lieux si bonne intelligence et si conforme à l'opinion de ceux qui les entendent par longue pratique et expérience, qu'il en pourra donner de soy-mesme information très utile au bien et advantaige de voz affaires; remectant oultre sur sa suffisance de rapporter à V. M. ce qui nous a semblé pour le regard de la dernière

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

bon ordre, tous portant armes à la turquesque, les ungs arquebuzes, les autres lances, gaves avec une cornette semée de fleurs de lys; et pense que de nostre temps jamais ambassadeur ne chemina en tel ordre et équipage. Laissant en Constantinople, pour les affaires qui pendant le voyage pourroient survenir, et pour la direction des paquets, le sieur de Cambray, chanoine de Saint-Estienne de Bourges, homme de bon esprit et qui estoit bien aymé en ce pays-là pour la diversité des langues qu'il sçavoit, et entre autres le grec vulgaire luy estoit aussy familier que

le françoys, et sçavoit aussy beaucoup du turq. Le s^r de Fumel, qui attendoit toujours la responce de la dépesche qu'il avoit envoyée par l'Orloger, avoit grandevolonté de faire ledict voyage; mais le Seigneur ne lui voulut permettre, disant qu'il ne faisoit que revenir de ces pays-là, et qu'il se contentoit que l'ambassadeur y fust, puisque le roy ne luy en avoit escript que de luy, ce que voyant ledict s^r de Fumel, et que la responce qu'il attendoit ne venoit point, s'embarqua sur un navire de Venise et s'en revint en France. » (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par J. Chesneau.)

capitulation envoyée par M. d'Aramon, laquelle en ses principaulx articles se réfère aux capitulations de la trefve accordée pour cinq ans, entre le G. S. et l'empereur. Et pourtant seroit-il bien requis de sçavoir s'il y a confirmation de ladicte trefve passée entre eulx depuis la ratification mandée par l'empereur, et s'il y en a, d'entendre ce qu'elle contient; autrement les choses demeureront en grande incertitude, et sans aucune seureté pour vous et vos amys, d'autant que l'emp^r, par sa ratification, ne consent pas simplement que V. M. soit comprise en la dite trefve, mais sous certaines conditions, et davantage il ne fait, en icelle ratification, aucune mention de vos amys et alliez. Par quoy, s'il n'y a depuis ladite ratification, conclusion ne ratification passées entre eulx, par lesquelles le G. S. déclare son intention estre que V. M. soit simplement comprise en la trefve, ensemble vozdits amyz et alliez, quelque mouvement ou guerre que face l'emp^r contre vous ou vozditz amyz, il se deffendra toujours du contenu en sa ratification; et par l'artifice d'icelle maintiendra ne faire choses contraires aux capitulations de la trefve, laquelle il dira avoir esté conclute et confirmée par le G. S. suivant sadite ratification, attendu qu'il n'y a aucunes diverses capitulations supséquentes passées entre eulx, au moing que l'on ait veu jusques icy. De là pourront naistre plusieurs difficultés, s'il survenoit cause pour laquelle on sommast ledit G. S. d'entretenir ses promesses.

Les impériaulx travaillent pour faire congnoistre à S. S. et aux siens que, mectant Parme entre voz mains, ilz irriteront l'empereur, de sorte qu'il ne s'appaisera jamais, et ne peuvent rien faire qui plus avance la ruyne de leur mayson; leur mectant en avant que vous baillant Parme, l'empereur laissera tous ses autres affaires et desseings, de quelque importance qu'ilz soient, pour venir incontinent faire la guerre au pappe de tous coustez, et s'accordera à tout ce que voudront les Allemans pour ceste entreprise: que jà don Ferrant a fait assembler tous les chefs et principaulx cappitaines à Plaisance, avec lesquelz il a resolu, si tost que Parme sera mis entre voz mains, d'y aller mectre le siège, et semblablement à la Myrandolle, affin que l'ung des lieux

ne puisse ayder ne secourir l'autre; faire le gast quant la récolte sera prochaine, et empescher, comme il semble facile par la commodité des lieux circonvoysins de la Myrandolle estans à la dévotion de l'emp^r, que de cest hyver on ne puisse mectre vivre dedans. Davantaige que dedans Parme il y a plusieurs secrettes practiqques d'aucuns gentilh-hommes d'icelle ville avec les ministres de l'emp^r, n'actendant sinon l'heure qu'elle soit soubz vostre protection, pour avoir prétexte de découvrir leur mauvaise intention; que ceux de qui la fortune dépend de la grandeur du siège apostolicque travaillent pour destourner les effectz, qui pourroient induyre l'empereur à rompre ouvertement la guerre, et taschent à faire couller ceste année sans aucune résolution, espérans, par le jugement que chascun faict de l'indisposition de l'empereur, quelque changement, ou que le temps pourra amener moien de réconciliation entre S. S. et luy. Les Raguzois ont receu advis que le G. S., accompagné de Helcas, frère du sophy, partit de Constantinople le xxix^e de mars, s'acheminant à l'entreprise de Perse.

Venise, 3 mai 1548.

Sire, le dernier d'avril, je vous escripvis les nouvelles icy venues du parlement du G. S. s'acheminant à l'entreprise de Perse, et hyer arriva le gentilhomme présent porteur, lequel a eu plusieurs empeschements sur les chemins de Constantinople à Raguze, et fust aussitost audict lieu que le messenger qui portoit aux Raguzois les nouvelles dudict parlement. Lesquelles par eulx receues, ilz dépeschèrent soudainement ung brigantin pour en donner icy advisement à leur amb^r, et ne peult ce dict porteur avoir moyen de trouver brigantin ne aultre vaisseau d'ung jour après pour son passage, tous lesquels empeschements ont retardé son voyage. Sire, vostre dépesche à M^r d'Aramon, du xv^e de janvier, pour asseurer et esclarcir les doubtes de la trefve pour le regard de V. M. et de ses amys, vint bien à point sur l'heure que Juste d'Argent, secrétaire du roy des Romains, arriva aussy à la Porte avec le tribut accordé par icelle trefve, et sy n'a pas

esté sans fruit ladicté dépesche. Car, ores que sur les choses requises et remonstrances faictes aux bassats par ledict s^r d'Aramon, il n'ayt obtenu d'eulx ce que la raison vouloit, leur response toutesfoys donne lumière à la vérité, et semble que, la rapportant aux asseurances et promesses qu'ilz ont faictes par cy-devant audict s^r d'Aramon en cest affaire, et considérant, avec l'ung et l'autre, le commun des lettres de l'empereur et du roy Ferdinand, dernièrement apportées au G. S. par ledict d'Argent, on peult de tout ensemble congnoistre que les bassas ont voulu jusqu'à présent desguiser par mensonges et simulations la vérité des choses accordées avec l'emp^r en ceste trefve.

Premièrement, quant l'emp^r envoya sa ratification, M^r d'Aramon remontra, par infinies raisons très-urgentes, qu'elle estoit obscure et captieuse pour les conditions y apposées; que pour estre bonne et suffisante il falloit qu'elle fust simple et conforme entièrement aux articles accordez par le G. S., à qui appartenoit de donner loy à ladite trefve, et partant ne debvoit ladite rattification estre receue en telle forme. Rostan-Bassa, cognoissant bien la vérité des propos dudict s^r d'Aramon, et qu'il n'avoit responce pour souldre à ces objectz, luy dist que le G. S. ayant résolu l'entreprise de Perse, avoit besoing de conclure ceste trefve; que les choses ne souffroient si longue dilation que l'on peust envoyer vers l'emp^r pour avoir aultre ratification, mais que le G. S. pourvoyeroit bien en cest endroit à la seureté de vous, sire, et de vos alliez, car c'estoit à luy de conclure et confirmer la trefve, et par la conclusion déclareroit son intention estre que V. M. y fust simplement comprise, ensemble vosdicts alliez; que ceste déclaration seroit contenue en ladite conclusion, et outre dicte de bouche à Juste d'Argent, qui avoit apporté la ratification de l'emp^r, et retournoit avec icelle conclusion affin de faire clayrement entendre à luy et au roy des Romains l'intention dudict G. S., selon laquelle ilz deussent derechef ratifier ladite conclusion. Or de ces promesses n'est-il rien apparu ny appert encores; mais au contraire y a grande apparence que la confirmation de la trefve a esté faicte sur la ratification envoyée par l'emp^r sans y riens adjouster. Au regard de la res-

ponce que lesdits bassafs ont faicte à M^r d'Aramon, que vous devez estre content de la déclaration du G. S., qu'elle vous devoit estre plus de seureté que toute aultre promesse de l'empereur, il semble que ceste responce ne satisfait aulcunement, comme leur a remonstré M^r d'Aramon, et à bien considérer ladite dernière capitulation, elle n'a en soy aulcune seureté : elle réfère en premier lieu les remonstrances et instances faictes par M^r d'Aramon au G. S. puis subjoinct la responce à icelles de telle substance que ayant octroyé la paix aux roy d'Espagne et de Vienne, selon les capitulations ez quelles est comprise V. M. avec ses amys, tant que lesdictz roy d'Espagne et de Vienne observeront lesdictes capitulations de leur part, ne fera aussy le G. S. rien au contraire, et que V. M. semblablement, comme il convient à vostre commune amityé, gardera ladite paix; et en cas que iceux roy d'Espagne et de Vienne rompissent lesdites capitulations de ladite paix, ou fissent choses au préjudice du contenu, et sera clair que de leur costé vienne la faulte, lors il promect ayde et secours.

Or ne s'obligeant le G. S. à vous secourir, sinon en cas d'infraction desdites capitulations du costé de l'empereur, on voyt clairement le peu de seureté qui est en cella. Si le G. S. et ses ministres vouloient procedder sincèrement envers vous, ainsy qu'ilz devroient, puisqu'il vous déclare son intention estre que vous et vos amys soyez comprins en ceste trefve, il seroit aussy requis qu'il s'obligeast à secourir vous et eulx, au cas que l'empereur commençast la guerre, durant le temps d'icelle, sans se rapporter aux capitulations qui vous sont incertaines. Et sembleroit-il appartenir à la grandeur de V. M. et réputation de ses affaires rechercher opportunité de temps et de lieu pour informer dextrement et par le menu le G. S. comme toutes ces choses se sont passées, les promesses faictes par ses ministres et non accomplies, le peu de respect qu'ils ont à vostre seureté et de vos amys, la cause que avez, par les desguisemens dont on a uzé en la conduite de ceste trefve, d'avoir peu de fiance en son amityé. La honte peult-estre et craincte de vous avoir offencé les esmouvera à vous faire quelques plus estroictes et certaines seuretés, ou à mieulx

garder leurs promesses à l'advenir qu'ilz n'ont fait jusques icy; et quant on n'en debvroit recueillir autre fruit, sy est-il besoing leur remonstrer qu'ils sont en erreur, s'ilz pensent avoir rien fait pour V. M. ny pour ses amys.

MAI-JUILLET.

EXPULSION DU PRINCE MINEUR DE PIOMBINO ET SAISIE DE SES DOMAINES. — RUPTURE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE. — LE PRINCE D'ESPAGNE EST APPELÉ PAR L'EMPEREUR EN ITALIE.

Venise, 13 may 1548.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, depuis que les gens de l'empereur sont entrez dedans Plombin, et qu'ilz ont mis hors le seigneur et sa mère, j'ay songneusement considéré la contenance de ces s^m et mis peine d'entendre leurs discours là-dessus. Ils en parlent comme de chose qui leur semble merveilleusement estrange, indigne, et portant grande conséquence; ce que les Impériaux ayans préveu et les deffiances qui s'en pourroient engendrer, ont eu recours aux inventions avec lesquelles ilz ont accoustumé de colorer telz exploitz, faisant semer par toute Italye que l'empereur, sçachant les practiques secrettes que l'on fesoit pour mectre Plombin entre les mains de V. M. pour prévenir cet inconvénient, avoit esté contrainct d'y pourveoir par ceste voye, non à autre intention que pour le repos d'Italye, et de l'estat de ses amiz, comme du duc de Florence. J'ay dict à ces s^m en secrette audience que quand à l'exploit de Plombin et la conséquence pour la grandeur de l'empereur et absubjecter l'Italye, je n'en vouldois rien dire à ceux qui, pour leur intérêt, le doibvent le plus près considérer, mais bien sur la mensonge par les Impériaux controuvée pour servir de prétexte à leur malfait, estant la jeunesse et innocence du seig^r trop notoire; sa mère, vieille et sans pouvoir de nuire, ayant le père commis son filz et son estat à la protection de l'emp^r et fait davantaige, car Plombin estoit franc, et ne reconnoissant aulcun à seigneur, se fist vassale d'icelluy emp^r, pensant mieulx asseurer sa maison. Qu'il a esté en la puissance du feu roy vostre père, lorsque l'armée de mer du G. S.

estoit en Provence, s'en faire seigneur comme de chose n'ayant résistance, et sy avoit lors de grandes raisons qui l'admonestoient de s'empatronir desdits lieux; mais plus vallut envers luy la magnanimité de ne voulloir spolier ung enfant; qu'il est notoire à tous, plus de deux ans a, que le duc de Florence faisoit mener ceste practique envers l'emp^r, offrant argent pour le seig^r, à quoy n'ayant voulu entendre la mère, ny aussy les subjectz, on a usé ceste violence que chascun sçait.

Le prince s'étendist par sa responce sur la réputation que V. M., depuis son advénement à la couronne, avoit acquise par sa vertu, comme de coustume, sans rien estreindre ne toucher particulièrement. Mais, en leurs privez propoz, ils démontrent sans dissimulation leur malcontentement, et reconnoissent bien que, par Plombin et l'Elbe, l'empereur se peult dire seigneur de tous les portz de la mer qui environnent l'Italye, si ce n'est d'Ancône et Hostye, qui luy seront faciles à occuper, s'il se déclare ouvertement contre le pape, et que S. S. n'ayt autre ayde que de ses forces; tellement que ayans tenu pour certain, depuis quatre ou cinq mois, que l'empereur avoit tourné tous ses desseins contre V. M., commencent à rentrer dans leur première craincte, qu'il veuille, ayant assuré les affaires d'Allemagne, se fermer en Italye. Sur quoy, le légat de S. S. et moy leur remonstrâmes la ruyne impendente au siège apostolicque, et si les ministres de l'empereur font continuelles practiques pour sustraire ce qu'ilz pourront de l'estat de l'église, le pape vivant, comme on a tenté de Boulongne, on peut juger ce que adviendra S. S. mourant. Il sera facile à l'empereur se saisir de l'estat de l'église pour la voisinance du royaume de Naples, de l'estat de Florence et autres lieux à sa dévotion. Pour tant est besoin se allier plus tost avec S. S. que laisser ledit estat en proie audit emp^r, les progrès duquel les estonnent merveilleusement, voyant que, sans aucun respect, il tâche, par toutes voies, s'empatronir de tous les lieux qui mieux luy peuvent assurer la possession d'Italie. Pour ceste cause craignent-ilz qu'estant Gennes plus important à cet effect que nulle autre ville, il se la veuille assurer, et que au passage de Maximilian pour aller en Espagne ou du

Prince pour venir en Italie, il mette dedans garnison, laquelle tiendra ladicte ville en subjection, bien que le peuple monstre semblant de ne le voulloir comporter. Et seroient pour se résoudre à une ligue si le pappe ne donnoit audience à autres, soit ses enfans ou ses ministres; et si, quant il tient propoz de prince magnanime, n'ayant le cueur sinon à son debvoir, ne leur venoient d'Allemaigne avis que les ministres de S. S. travaillent par tous moyens de le reconcilier avec l'empereur, luy faisant larges offres et promesses pour le faire condescendre à quelque party. Pour le regard de V. M., ils prisent beaucoup le bon ordre et conduite de ses affaires, voyanz les fortifications de voz frontières se continuer en dilligence, ce dépost de deniers maintenant fait à Romme; la puissante armée envoyée au secours d'Escosse; toutes lesquelles choses donnent tesmoignage que n'estes despourveu d'argent, et que le voulez employer à bonz usaiges.

Venise, 28 mai 1548.

Sire, le secrétaire du baille de ces s^{rs}, qui estoit à Zare, est cy venu depuis cinq ou six jours. L'assurance que l'on me donne de plusieurs endroitz avec la disposition des affaires du Levant, me font croire que sa venue et son retour ne sont d'aucun moment pour le regard des choses que l'on disoit il y a troys moys, et vous puis certiffier que ces s^{rs} eussent aultant désiré que nul aultre divertir le G. S. de l'entreprise de Perse. Despuis Pasques on m'advertist chacun jour qu'il y a gens au guet, en plusieurs lieux entre cy et le pays des Grisons, et faitz continuelle instance à ces s^{rs} de pourveoir à la seureté des chemins sur leur pays, en quoy ils me promectent toute dilligence et sollicitude, et sçay bien qu'ils en ont escript et rechargé aux officiers et magistrats sur les lieux. J'estime que ces embûches ont esté et sont principalement pour rencontrer le conte de Roquendolfe, s'il retourne, ou ceux de Fiesch et autres Genevoys; mais je craindrois merueilleusement que aucun de vos serviteurs, allans et venans pour vos affaires, encourust aussy en ce danger auquel j'obviens tant

qu'il me sera possible; néanmoins est-il bien requis qu'ils soient de leur part songneux et avisés. Quant au point concernant ces s^{rs}, j'estime qu'il sera plus expédient à l'utilité et réputation de vos affaires ne le tenter point que de faire cognoistre la chose estre suscitée et poursuivye par vos ministres; néanmoins la dextérité de M. d'Aramon et l'opportunité de négocier estant au camp pourra obvier aux inconvéniens.

Il leur desplaît de veoir l'amitié peu assurée entre vous et le roy d'Angleterre, craignans que voz affaires soient destourbez de ce costé-là, et doubtent que si puissante armée de tant de gentilzhommes de qualité ne soient seulement par vous envoyez pour secourir l'Escosse, mais pour faire entreprise sur l'Angleterre, dont craignent que une guerre s'allume, à laquelle ilz tiennent pour certain que l'empereur stimule et favorise soubz main les Anglois. Mais on leur a satisfait à cella, que vous, sire, ne povez, ne devez souffrir la ruyne de ce royaume, de laquelle les Anglois, aveuglez et obstinez en leurs passions, n'avoient, par offres ne partis que vous leur eussiez faict, voulu se désister, et que vous n'aviez autre intention que réduire ces deux pays en bonne paix, en laquelle se inclineront d'autant plus les Anglois qu'au lieu d'acquérir un royaume, ilz auront débilité le leur d'hommes et d'argent, et que, s'ilz vous gardoient quelque mauvaise volonté, vous n'en povez mieus empescher les effects maintenant que voz affaires sont de tout autre costez en repoz. Les dernières lettres icy receues de Levant advisent que le G. S. s'avance à grandes journées, et a-on peur qu'il aura faulte de vivres en son camp, mesme d'avoine pour les chevaux; qu'il est bruict que le sophy est troys journées par deçà Tauris, délibéré d'attendre ledict seig^r et faire journée avec luy en lieu qu'il choisira à son avantage, ayant eslite d'hommes en son exercite, mais non pas comparable en nombre à celui du G. S.

Venise, 5 et 17 juin 1548.

Sire, ces s^{rs} ont receu advis de Constantinople, du vii^e may, que

les Géorgiens, lesquels sont chrestiens et subjects du sophy, avoient envoyé amb^r au G. S., supplians de les accepter et recepvoyr sous son obéissance, chose que l'on estime là advantageuse pour le succez de l'entreprise d'icelluy seig^r. M. d'Aramon estoit party pour le suivre. Ces s^{grs}, voyans qu'aucuns coursayres comme Drogout-Reys, soubz umbre de s'advouer au G. S., infestoient merueilleusement ces mers de deçà, et chascun jour faisoient prise de navires et marchandises sur leurs gentilshommes et autres habitans de cette ville, firent par leur baile remonstrer audict s^{gr} et ses ministres les dommaiges que faisoient lesdits coursayres, et que le seul respect de ne faire chose dont S. H. se peult tenir offencée avoit jusques icy gardé que la seigneurye n'en avoit fait la pugnition telle qu'ilz méritoient, priant pour ceste cause, ou réprouver l'insolence de tels pirates, ou, s'ils continuoient leurs maléfices, que le s^{gr} et ses ministres ne fussent malcontentz si ceste seig^{rie} les faisoient chastier et tenir la mer en seureté, affin que librement les marchands peussent exercer leur traficq de marchandises. Il fut respondu au baile que le G. S. ne vouloit advouer à soy pirates ne vagabondz, par quoy pavoit ceste seig^{rie}, sans le respect qu'elle disoit avoir, faire pugnir tels manières de gens comme bon luy sembleroit. Depuis, ung cappitaine de mer de ceste seign^{rie} a rencontré une fuste de Drogout-Reys, laquelle il a prise et faict pendre les principaux de ceux qui estoient dedans, dont semble que les ministres du G. S. demeurez au gouvernement de Constantinople et des provinces de deçà ont faict démonstration au baile d'en estre malcontentz; maintenant ledict Drogout est avec xxii voilles continuellement en course, faisant plusieurs dommaiges contre tous ceulx qu'il trouve foybles, mais spécialement sur les subjects de ces s^{grs}. Depuis deux mois ils font beaucoup de mal et dommaige, menassant de pis qu'il pourra pour se venger de l'injure receue en la prise de sa fuste, et, s'estant rencontré quatre de leurs gallères avec celles dudict Drogout ne sçavent encores nouvelles qu'elles soient devenues, dont ils sont en peyne. Mais dadvantage sont-ils en leur couraige merueilleusement travaillez qu'ayant de tout temps leur réputation eu son prin-

cipal fondement sur leur puissance de mer, comme encores ilz y sont aussy puissans que nul autre prince, de tant que se peult juger la force en apparence, soyt de nombre de gallères et autres vaisseaulx, comme d'armes, artillerye, munitions et tout équippage de mer, ils se voyent néantmoins à présent mesprisez, endommagez et menacez d'ung petit corsaire, ce qu'ils ne peuvent souffrir sans grande diminution de leur estime et réputation envers les hommes, jugeans bien que cette patience sera de chascun tirée en argument de pusillanimité. Mais ont-ils d'autres respects qui les retiennent, voyans que soubz main icelluy Drogout est favorisé des ministres du s^r, et j'estime que ces événemens servent à leur faire appercevoir que le long repoz sans donner preuve de sa vaille fait décheoir la réputation.

Venise, 27 juin 1548.

Sire, j'ay remonstré à ces s^{rs}, pour tousjours les exciter, que bien que l'empereur trouve en Allemaigne résistance à la plupart de ses volutesz, l'empeschement n'est pas si grand ne si ferme qu'il ne voyse tousjours avec le temps accommodant ses affaires, et se faisant à la fin accorder par moyens obliques ce qu'on lui reffuse directement. Ores que les contributions de l'empire soient accordées pour certaines causes, il est à craindre, si l'empereur peut gaignier ce poinct de faire livrer les deniers et les deposer en quelque lieu, qu'il ne mette les mains dessus, et en usera après à sa discretion, faisant ennemy et rebelle de l'empire qui bon lui semblera. Quant à la publication des articles concernans le faict de la religion, il est venu icy nouvelle à diverses fois que ne les Allemans catholiques ny les protestans n'approuvoient le contenu de cet *intérim*, et on s'en est assez esjouy, comme de chose tournant à l'empereur tout au rebours de son intention. Car cuydant par ce moyen esclarcir ses affaires et gratiffier à l'une et l'autre part, il les a plus embrouillés, et offensé les deux parties. Mais j'ay remonstré à ces s^{rs} qu'il a, ce faisant, ouvert la porte qui introduit désunions et scysme en la chrestienté, et descouvre son

ambition n'estre moindre à usurper l'autorité spirituelle que les choses temporelles, donnant un signe trop évident qu'il mesure la religion, le droict et la raison par son intérêt particulier.

Je vous ay escript le desplaisir que avoient ces s^{rs} d'aucunes prises faictes par Drogout-Reys. Depuis il n'est rien advenu davantaige; ils ont mandé seulement à leur provéditeur de mer faire assembler leurs gallères séparées en divers lieux pour avoir plus de forces unies à tenir les goulfes et plus dangereux passages de ceste mer en seureté, leur deffendant néantmoins de ne rompre avec ledict Drogout, s'ils n'y sont forcez; et semble maintenant que la crainte de faire chose qui engendre trouble au repos de leurs affaires les a inclinez à ce conseil d'appaiser les choses intervenues, les passans soubz dissimulation, plustost que monstrier de s'en voulloir venger.

Ces s^{rs} ont sceu par lettres de Constantinople du xxiiii^e de may que le sophy se retiroit: pour tant espéroit-on que l'entreprise du s^r seroit facile et briefve. Ces advis contiennent que un chaoux venant de la part du G. S., disoit que le sophy estoit venu jusques sur les confins du pays d'icelluy s^r, avec grosse et puissante armée, bien fourny d'artillerye, délibéré, comme l'on estimoit, de faire journée. Le seigneur aussy s'avance de marcher avec toutes ses forces. Il y a d'autres advis contraires, que le sophy se retire; ceux qui cognoissent les humeurs du pays n'adjoustant pas grande foy à ce qui vient de Constantinople. En l'absence du seigneur, sultan Sélim avoit faict son entrée à Andrinople; la sultane sa mère et la femme de Rostan-Bassa y devoient bientost venir. Dedans la fuste de Drogout-Reys prise par l'ung des cappitaines de mer de ces s^{rs}, y avoit un frère ou parent prochain dudict Drogout, lequel fut tué au conflit ou depuis mis à mort, qui est la principale raison pour laquelle ledit Drogout menace tant de se venger; et d'ailleurs le bassa demeuré à Constantinople en a fait une querelle avec rigoureuses parolles au baillio de ces seigneurs, lesquelz, pour appaiser tout ce malcontentement, démontrent vouloir bien chastier celluy qui a faict ladicte prise, et l'ont envoyé quérir prisonnier pour respondre de cest exploit.

Venise, 15 et 27 juillet 1548.

Sire, ces s^{rs} congnoissent bien quelles conséquences porte la résolution certaine de l'empereur de faire passer de çà le prince d'Espagne, qu'il ne tasche sinon à le faire continuer en la succession de l'empire, luy mectre le gouvernement entre les mains durant sa vie, affin de le rendre congneu et révééré de ses subjectz et des cappitaines et gens de guerre tant en Allemagne que Italye; ce que faisant, ilz n'auront plus qu'espérer en la mort de l'empereur; car ledit prince, avec peu de fortune et vertu, maintiendra et accroistra facilement la grandeur du père, qui l'aura introduit, durant sa vie, commé en possession de ses pays et de ses forces, oultre lesquels il aura la jeunesse qui se commect plus hardiment au hasard et est appétante degloire. Et sy n'aura pas à l'encontre de soy tant de haine et de malveillance que ledit empereur, lequel a, le premier, opprimé la liberté d'Allemagne et usurpé ce qu'il a pu sur ses voisins. Il semble à ces s^{rs} que le pape, si grièvement offensé qu'il l'a esté en son sang et en sa dignité, spolié du principal bien de sa maison, debvoit avoir présenté la carte blanche aux autres princes pour les tirer à son aide avec tous les partis qu'il leur pourroit offrir. Ains voit-on des apparences en sa conduite qui engendrent deffiance de soy joindre avec luy, si il y avoit moyen de réconciliation. Celuy qui avoit pris la fuste de Drogout-Reys s'est sauvé se sentant coupable, car on a trouvé, après inquisition faicte de la vérité, que ayant pris ladicte fuste, il garda ceux qui estoient dedans deux jours, et puy les fist mourir par cupidité. Or, par les traictez de paix, si les hommes de cest estat prennent quelque corsayre, ils le doibvent envoyer à la Porte pour en faire justice. Ilz ont député ung secrétaire pour aller jusques au camp dudit s^r faire excuse de cest exploict, affin de luy lever toute suspicion qu'en ces empeschemens et absences lointaines ils voulussent moins fidèlement observer l'amitié commune que quand il est à Constantinople en repos.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

ARRIVÉE DE M. D'ARAMON AU CAMP DE SOLIMAN II. — INCIDENTS DE LA GUERRE DE PERSE.
— VOYAGE DE HENRI II EN PIÉMONT. — CONVENTION SECRÈTE AVEC DRAGUT POUR ENLEVER
LE PRINCE D'ESPAGNE À SON PASSAGE EN ITALIE.

Argis (Ardschisch) en Perse, 8 juillet 1548¹.

Lettre
de
M. d'Aramon
à Henri II.

Sire, j'arrivay en ce camp du G. S. le xxv^e du passé, après avoir longtemps séjourné à Constantinople, attendant toujours de vos nouvelles pour avoir argument de négocier à mon arrivée ce qu'il vous a plu me commander par les dernières despesches touchant les Vénitiens; mais voyant le retardement, et que ledit G. S. poursuivoit son chemin en grande dilligence, de peur de ne le pouvoir rattindre et perdre l'occasion du voyage, je m'acheminay pour le joindre, pensant que le capitaine Barthélemy se deust trouver en chemin. Et n'en ayant receu nouvelle jusques icy, espérant en bref en avoir, je me suis désisté d'entrer en pratique dudit négoce, pource que le principal moyen d'y entrer, faut qu'il vienne par quelque crainte qu'on puisse donner à ce seigneur de quelque innovation et dessein de l'empereur; car, sans cela, il y entendroit difficilement, pour la crainte que je connus qu'il a de donner occasion audit empereur de n'observer la trêve pendant l'entreprise où il est si avant; ou à tout le moins, vous voulant complaire en cela, il y procéderoit froidement, et lesdits Vénitiens facilement s'en démettroient, usans des corruptions qu'ils ont fait autresfois en ce mesme fait. Mais quand cela adviendrait par quelque doute qu'eust cedit G. S., il les contraindroit beaucoup plus vivement, et manqueroit le moyen de corruption, quand

¹ Par une lettre du 6 juin 1548, Henri II remercie Soliman II de la lettre que celui-ci lui avait écrite à la fin de février, avant son départ, contenant sa déclaration de faire observer à l'égard du roy la trêve conclue avec l'empereur, et termine par

une mention de la grâce accordée au comte de Roquendorf, lequel nous estant par vous renvoyé, comme il est, se sentira de la faveur et bon traitement que nous ferons toujours recevoir à ceux qui nous seront de par vous recommandez. (Rib. t. II, p. 138.)

bien ils découvroient qu'il procédast de vous en partie : et à mon jugement ledit G. S. ne peut faillir en ce cas d'y entendre , sinon qu'il espérast s'en retourner cest hiver à Constantinople , où il pensât que sa présence fust assez suffisante pour asseurer ses affaires sans diminuer sa réputation en priant autrui. Et voilà, sire, pourquoy il me semble différer jusques à avoir entendu de nouveau vostre volonté, ou bien que l'occasion s'en présentât par autre voye, de maintenir envers eux plus fortement vostre réputation, et ne les rechercher de chose qui ne puisse réussir. Toutesfois, par les premiers avis que j'auray de vous, je ne manqueray d'exécuter vostre commandement; cependant je les fais toujours souvenir de leur promesse pour l'armée de mer, suivant la capitulation, ce qu'ils monstrent vouloir maintenir, pourveu que la rupture ne procède de vostre costé. De quoy, à mon arrivée, je les ay trouvez en quelque doute pour les nouvelles que leur ont donné lesdits Vénitiens de la réduction qu'avez faite en vostre main du marquisat des Saluces, lequel ils ont donné à entendre, comme m'a dit le premier bassa, estre des pays subjects à l'empereur, qui n'est le seul mauvais office qu'ils ont coustume de faire en ceste Porte. Et par ce que je puis comprendre, ils voudroient monstrier que s'il venoit quelque rupture entre vous et ledit emp^r, qu'elle procède de vostre costé, affin que par ce moyen ils n'eussent en doute ledit G. S. de satisfaire en sa promesse de ladite armée de mer, et qu'ils feussent exempts de la dépense qu'il leur conviendrait de faire, estant forcez d'armer quand ledit G. S. arme, tant pour asseurer leur pays que pour maintenir la permission qu'ils ont de ce faire par la capitulation faite entre eux; pour lequel doute ils ont tasché par tout moyen possible d'empescher ma venue par deçà, et mis plusieurs doutes et querelles des ministres de ce G. S. Toutesfois je les ay très bien informez de leurs fins et intention, et de l'occasion que vous monstriez avoir eue de la prise et réduction dudit marquisat en vostre main, estant à un vostre sujet et feudataire à qui, depuis dix ans, vous l'aviez baillé et inféodé, comme à un chacun est notoire; de sorte qu'ils en sont demeurés satisfaits de ce doute.

Sire, mon arrivée en ce camp fut en Esdron ¹, la dernière ville qui soit aux confins des pays de ce grand-seigneur, où il avoit fait la masse de son camp, qui est, par commune estimation, de trois cens mille hommes, comme se peut juger par l'assiette du camp, qui dure de dix à douze milles de long, où il y a pour le moins soixante mille pavillons et plus, avec tel ordre et obéissance qui, veu la grande multitude, est quasi incroyable; et en outre de l'équipage de son artillerie, trois cens pièces de campagne et environ vingt-cinq ou trente de batterie, qui sont plus que suffisantes pour les forteresses qui sont dans ce pays. Ce dit G. S. marche, sans perdre un jour, en fort grande diligence pour rencontrer le sophy, lequel se trouve, par commune estimation, de cinquante ou soixante mille hommes, et est deux ou trois journées par delà Thauris, lequel, par les avis qu'a

¹ Chesneau, dans le récit de ce voyage, mentionne les particularités des lieux où il a passé : ses descriptions, mêlées de réminiscences de l'antiquité, ont d'ailleurs toute la sécheresse d'un journal, et sont aujourd'hui dépourvues d'intérêt. Nous ne détachons de ce récit que les passages qui constatent l'intervention officielle de l'ambassadeur, et où se trouvent aussi par le fait les seuls détails vraiment curieux. Voici comme il raconte leur arrivée à Erzerum :

« Le G. S. fit la masse de son camp près ladicte ville d'Esdron, y assembla tous ses gens, qui auparavant estoient venus en confusion, sans ordre et ordonnance. Nous arrivâmes ce jour-là, qui estoit le xxv^e juing, audict camp, où ledict s' ambassadeur, avec toute sa compagnie, fut voir le premier bassa, qui s'appelloit Rostan, duquel il fut le bien receu, et luy ordonna loger en son cartier. Le lendemain nous commençâmes à cheminer avec ledit camp, lequel logea près Cassan-cala, chasteau fabriqué de bois, assis sur

une montagne. A ce lieu-là vint des seigneurs de Géorgians sur petits chevaux de légère taille, assez bien vestus, selon le pays, qui vindrent baiser les mains du G. S. et faire hommage comme subjects siens, luy offrant leurs personnes et tout ce qui estoit en leur pays pour son service. Ils luy présentèrent des moutons, fromages, et des fruictz. Ils sceurent que l'ambassadeur de France y estoit, ils vindrent visiter et s'offrirent à luy, disants que ayant entendu qu'il estoit de la part du plus grand roy des chrestiens, et que pour ce nom, eux qui sont chrestiens aussy, il leur avoit prins volonté de le venir voir. Ils nous donnèrent quelque reste de fromage de leur pays, et un peu d'orge pour les chevaux, et pour récompence, nous leur fismes boire d'une bouteille de malvoisie qu'avions de reste de nos provisions, qui est un breuvage duquel ils n'avoient jamais gousté: ils en furent merveilleusement aises et contans, et s'en retournèrent joyeux en leur pays, qui n'estoit guères loing de là. »

cedit G. S., pense qu'il ne l'attendra, mais plustost se retirera à la vallée de Courassan, ce qui est d'autant plus croyable qu'il y a envoyé tous les marchands, femmes et enfans, et bagages de Thauris, ne s'estant retenu près de luy que gens de service, sans empeschement pour se pouvoir retirer quand bon luy sembleroit. Et sont estimez tel les Persiens à l'endroit de ceux-cy qu'ils seroient suffisans pour donner la bataille sans la crainte de la grande bande d'artillerie et harquebusiers qu'a cedit G. S.; toutesfois nous en verrons bien tost ce qui en sera, car s'ils ont envie de combattre, les deux camps seront dans quatre ou cinq jours en vue l'un de l'autre; combien que l'on trouve plustost pour tout certain que ledit sophy s'en ira ou abandonnera Thauris. Autrement cedit G. S. fait ses desseins, sur ce que j'ay pu entendre, après avoir fait battre deux petits chasteaux qui sont icy près sur le lac de Vastan, prendre son chemin au royaume de Silvan (*Schirwan*), pour y remettre le frère dudit sophy, et en s'en retournant, si le temps luy sert, est délibéré de faire l'entreprise des Géorgiens, qui sont chrestiens, habitans sur les confins dudit sophy et de ce G. S., qui est tout ce que j'ai pu découvrir de sa délibération. L'on m'a ordonné de loger au quartier du premier bassa, avec liberté de voir tous leurs ordres, chose qui n'a esté permise à nul autre. A Argos en Perse, à sept journées de Thauris, le 8 juillet 1548 ¹.

¹ Le récit de Chesneau reproduit ici les mêmes impressions avec des détails qui les complètent : il donne à la suite les seuls incidents remarquables du voyage de M. d'Armon et de la campagne du sultan :

« Au partir de la ville d'Argis, le camp logea près du lac de Vastan, et commençames à retrouver le plus malheureux chemin du monde, en certains pays désertz et inhabitez, où passames deux destroictz de montagnes fort dangereux, pour la presse et foule du camp, où moururent plusieurs personnes et grand nombre de chevaux, muletz et cameaux, que nous

voyons tomber avec leurs hommes et charges de dessus les montagnes, chose fascheuse et desplaisante à voir. Toutefois nous eusmes faveur de passer de bonne heure par le moyen d'un chaoux du G. S., et Dieu nous aida là comme si a-il fait en beaucoup d'autres passages. »

« Environ trois heures devant jour l'avant-garde rencontra quelques avant-coureur et chevaux légers des Persiens, et se fit une escarmouche pour une heure, laquelle ne fut d'importance, et y eut plustôt lâcheté de cœur de ceux qui alloient devant, que autre choses, qui se donnèrent peur

3 août 1548.

Lettre
de Henri II
à
M. d'Aramon.

Monsieur d'Aramon, j'apprends par vostre dépesche que vous avez sceu que le G. S. et ses ministres sont entrez en grand soupçon pour les nouvelles qu'ils ont, tant de l'amas de galères et autres vaisseaux que l'empereur fait sous prétexte de faire passer son fils de la province des Espagnes en Italie, qu'aussi du voyage de Ferdinand à Viennes, avec grosse compagnie, donnant à entendre qu'il va là pour chastier aucuns ses rebelles. Je vous ay bien voulu incontinent faire cette dépesche, d'autant que le soubçon n'est point sans cause : car pour adjoûter à cela il n'est rien si vray que lesdits empereur et Ferdinand son frère ont obtenu des estats de l'empire un ayde et subside d'une fort grosse somme de deniers, qui doit estre mise en dépost pour employer avec certain nombre de gens de cheval et de pied quand l'occasion se présentera à résister et faire la guerre contre le G. S. : et à cela ont destiné ledit subside en publique assistance des estats, et il est croyable que l'augmentation de galères et vaisseaux que fait ledit empereur, et les forces que mène d'autre costé ledit roy Ferdinand vers Viennes, ne sont à autre intention que pour se tenir préparé de recevoir une occasion si elle se présente; c'est à sçavoir s'ils entendront qu'il baste mal audit G. S. en l'expédition où il est de

d'eux-mesmes, sans grande occasion. Nous logeasmes en un beau lieu où il y avoit de l'eau, et alors chacun commença à se tenir sur ses gardes, et espéroit-on pour vray bientost avoir la bataille; mais le sophy s'en estoit retiré dans ses pays bien avant avec son camp, et toutes les richesses de Thauris et les personnes riches; et ne se présenta aucunement à donner journée, ainsy que l'on estimoit, ou pour raison qu'il ne se fioit trop en ses gens, pour cause de son frère qui estoit avec le seigneur, et avoit l'avant-garde, ou pour cause de l'artillerie ou harquebuserie dudict seigneur,

qu'ilz craignent grandement, et eux en estoient mal fourniz. Car ils n'en usent pas, que l'on dict estre la principale occasion de leur fuite. Autrement l'on les estime plus vaillans que les Turqs, et disent les Turqs mesmes que un Persien battera toujours deux et trois Turqs. »

Après avoir rapporté divers incidents où les voyageurs se tirent de plusieurs mauvais passages, toujours par la protection du sultan, Chesneau mentionne ensuite plus qu'il ne décrit la retraite du roi de Perse et la prise de Tauris. (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par J. Chesneau.)

présent occupé; afin de tenter chacun de son costé les entreprises dont ils s'aviseront, et en tels lieux et endroits qu'ils verront estre le plus à propos, soit sur ce qui appartient audit G. S., ou sur les amis et alliez, ou bien sur les uns et les autres sans aucune distinction, durant l'absence et empeschement d'iceluy G. S. : et voilà comme ils sont en bonne volonté et délibération d'observer avec luy la trêve, et ce qu'ils luy ont promis. Quant à moy, estant en l'équipage que je suis, Dieu mercy, et par mer et par terre, je n'ay aucune occasion de craindre et douter leurs desseins et entreprises; néantmoins il est besoin de pourvoir aussy où vous estes : que si ledit empereur ou ledit roy Ferdinand son frère avoient fait ou faisoient quelque remument et chose contraire et préjudiciable au traité de la trêve qu'ils ont avec ledit G. S., où je dois avec mes amis et alliez estre compris, nous puissions en faire la revanche avec telle réparation qu'il appartient. Je vous envoie le double d'un advertissement qui m'est venu d'une rencontre qu'a faite mon armée que j'ay en Escosse, sur les Anglois, lesquels ont esté très maltraitez comme vous verrez par le double, dont vous ferez entendre le contenu audit G. S., avec mes bien affectueuses recommandations; et par là il connoistra comme je ne suis pas amy inutile, car sans mon aide et secours, ce pauvre royaume d'Escosse demeureroit en proie et à la discrétion desdits Anglois, qui le vouloient usurper sous ombre d'un mariage qu'ils vouloient faire de la petite reyne pupille avec leur roy; mais j'y ay bien pourveu, car j'ay fait tirer et amener par deçà ladite reyne pour estre nourrie avec mes enfans ¹, et au demeurant, pour le désir que j'avois de visiter mes places de Piedmont, j'ay bien voulu passer jusques là, et suis de présent en chemin pour y arriver l'onziesme ou seiziesme de ce mois ².

¹ Voir dans Ribier, tom. II, pag. 150, la lettre de Henri II aux états d'Écosse, du 30 juillet 1548, sur l'arrivée et la réception de la jeune reine, Marie Stuart, mariée au dauphin.

² Henri II, qui envoyait à M. d'Aramon

cet avis significatif, pendant qu'il était en route pour le Piémont, est à peine arrivé à Turin, à la date qu'il a indiquée dans sa lettre, qu'il prend immédiatement des mesures qui vont servir à dévoiler le plan dont il se montre ici préoccupé. Un acte

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

RÉVOLTE DE LA GUYENNE. — BRUITS DE LA RETRAITE DU SULTAN. — INTRIGUES POUR ÉLOIGNER DE SON CAMP L'AMBASSADEUR DE FRANCE. — NOUVELLES CONTRADICTOIRES SUR L'ISSUE DE LA GUERRE DE PERSE.

Venise, 7 et 13 août 1548.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

Sire, je suis adverty que le baillio de ces s^{rs} leur escript que le camp du G. S. souffre nécessité de vivres pour les chevaux, et de grandes incommoditez, entre aultres, maladies et mortallité de flux de ventre ;

très-curieux, retrouvé en original dans un manuscrit de Béthune, fera connaître, pour la première fois, l'objet de ce plan et jusqu'aux moindres détails de l'exécution :

• Turin, 15 août 1548.

• Le roy, après avoir bien veu et entendu la response faicte par M^r le prieur de Cappoua sur ung chascun point de l'instruction du sieur de Contay, naguaires envoyé devers luy, ensemble les estats et mémoires apportez par ledict s^r de Contay, tant de la part de M^r le conte de Tende que dudict prieur; il a advisé de renvoyer incontinant ledict s^r de Contay, par devers ledict prieur de Cappoue, pour luy déclarer et faire entendre sa résolution, point par point, sur le fait dont il est question.

• Et premièrement, ledict s^r de Contay dira audict prieur comme ledict seigneur aiant entendu la cause pour laquelle il n'a peu envoyer sa frégate en Espagne, a trouvé bon la dépesche par luy faicte par terre oudict pays de deux gentilshommes, pour sçavoir certaines nouvelles du temps de l'embarquement du prince des Espaignes; l'ung desquels doit incontinant revenir

pour rapporter en quel estat sont les choses par delà, et l'autre y demourra pour partir quant il aura certaineté du jour dudict embarquement. Qui dira aussi l'aise et contentement que ledict seigneur a d'avoir entendu le bon équipage ouquel sont les vingt gallères subtiles et la grosse que ledict prieur a prestez et armez, et mesme de ce que ledict prieur les a monstrées audict s^r de Contay, ou lieu et ordres où elles estoient ou départ de l'archeduc. De quoy ledict de Contay a sçeu faire très bon rapport, ensemble de l'estat ouquel sont les autres gallères qui restent à équiper, et a esté plaisir audict seigneur d'avoir entendu par ce que ledict prieur luy a dernièrement escript du vii^e de ce moys, que le trésorier de la marine doit tost arriver à Marseille avecque l'argent de la dernière assignation qui luy avoit esté baillée, estimant qu'il s'en fera meilleure dilligence à l'apprest desdictes gallères neufves, avecque l'ayde dudict prieur, qui, comme ledict seigneur sçait assez, n'y espargne soing et peine ny chose qui se puisse faire, de quoy il a très grant contentement; et pour commencer à entrer au fait de l'entreprinse dont est question, dira ledict s^r de

que les bassats demeurés au gouvernement de Constantinople ont bien adoulcy envers icelluy baillio la braverie de laquelle ilz luy avoient usé auparavant pour raison de la prise de ceste fuste de Drogout;

Contay audict prieur, comme le roy aiant entendu que, s'il le trouve bon, ledict prieur a délibéré envoyer une frégatte devers les galères de la religion, pour le venir trouver à Trepolly, et tenant asseuré qu'elles ne fauldront d'y venir incontinent souz prétexte de l'entreprinse qu'il sçayt, et que, d'aoltre costé, il enverra aussi devers Dragut-Rays, espérant que, le sçachant en mer, il le viendra semblablement trouver; en quoy faisant il auroit avecques lesdictes XXI galères, comprises les quatre de ladicte religion et celles dudict Dragut-Rays, XXIX gallères et cinq ou six galliottes. Avecque lesquelles et celles qu'il s'attend d'avoir encore prestes devant la fin du moys prochain, il se sentira assez fort pour oser assaillir l'armée impériale à son retour, pour lequel effect ne se fault pour ce coup attendre à la fortune du temps; car la saison est trop douce, et André Dorie trop expérimenté pour oublier riens de ce qui se pourra faire pour la seureté du passage dudict prince des Espagnes. Au moyen de quoy se fault ceullement attendre à la force pour l'exécution de l'entreprise, laquelle ne se doit, ce semble audict prieur, différer, s'il a les forces dessus dictes, estant de l'importance dont elle est.

« Quant au premier poinct, le roy y trouve grandes difficultez pour les raisons qui s'en suivent. Premièrement que estant lesdictes gallères de la religion armées de gens de toutes nations et mesme d'Italiens, Espagnols et aultres subjectz de l'empereur, il est bien difficile qu'elles puissent venir

trouver les siennes, sans que la chose soit découverte; et quant à celles de Dragut-Rays, il ne s'en peut espérer grande seureté, car s'il est au G. S., actendu la trefve qui est entre luy et l'empereur, il n'est à croire que sans congé il veuille courir sus à l'armée dudict empereur; et s'il est seulement corsaire, et non aultrement à ycelluy G. S., mal volontiers voudra-il, pour le faict et utilité d'aultuy, mettre en hazard de perdre à ung coup ce qu'il a acquis avecques si grande fatigue et longueur de temps. D'aoltre part ledict seigneur considère que, estant André Dorie adverty, comme il le sera incontinent, du partement de ses gallères pour tirer vers le Levant, il entrera en souspçon de Gennes, qui est la chose du monde qu'il tient la plus chère, et pour la conservation de l'estat de laquelle seigneurie il laissa le service du feu roy, comme, en ung besoing, il fera toujours tout aultre faict, pour aller droict la part où seront lesdictes gallères dudict seigneur, pour leur donner une estrette. Se sentant ainsi qu'il est beaucoup plus fort, et saichant très-bien que, les aiant deffaicts, le roy n'en pourra de longtemps remettre aultant en l'équipage qu'elles sont, et partant demeurera non seulement ledict Gennes, mais toute l'Italie, hors du dangier des entreprises que le roy, avecques ses amys et allyez, y pourroit faire. Et quant bien ledict Dorie n'auroit ce respect, si est-ce que, se sentant offensé du déshonneur que ledict prieur a mandé par le cappitaine Pierre Bon, qu'il luy feist dernièrement recevoir au passage l'arche-

que maintenant ilz s'appaysent d'eulx-mêmes, sur quoy l'on interpreste qu'ils voient les affaires d'iceluy seig^r en doubte, et partant congnoissent n'estre pas temps de irriter ne offenser ses amys. On a

duc, n'ayant ledict prieur que XXI gallères et luy quarante et une, et néanmoins luy ayant fait teste et menasse de luy faire donner canonnades, s'il se ingéroit de vouloir prandre poste là en lieu qui luy fust nuisible ou suspect, il n'est à présumer qu'il aye si peu de cueur qu'il n'en vueille avoir revanche toutes les fois que le moyen se y offrira. Pour lesquelles causes et considérations, le roy ne veult aucunement que ledict prieur sorte de la coste de Provence avecques lesdictes gallères. Encore qu'il allégast sur cela que, advenant que ledict Dorie l'allast chercher, il donnera ordre d'en estre de si bonne heure adverty qu'il ne pourra estre surpris, se fiant que, estant la mer large, il se pourra tousjours retirer, chose que le roy ne trouve pas si aisée, se souvenant du compte qu'il a ouy faire au feu roy, son père, de la charge qui fut donnée à ses gallères, revenant de Constantinople, soubz la charge du baron de Saint-Blancard, où elles receurent honte et perte. Mais trouve bon ledict seigneur que ledict prieur cherche tous les moiens qu'il pourra pour faire venir à Marseille lesdictes gallères de la religion, et ledict Dragut-Rays, sans aultrement aller au devant d'eulx; et davantage qu'il face parachever et équiper le reste de ses gallères neufves, en la plus grande diligence qu'il pourra, estant asseuré que riens ne luy deffauldra de la part du roy, lequel a jà mandé au s^r de Brissac envoyer audict Marseille dix canons, seize moyennes, cent harquebuttes à crocq et bouletz pour tirer de chascune pièce soixante coups pour

le moins, avecques trente milliers de pouldre, et quant aux deux mil neuf cent cinquante-huit hommes que ceulx du pays de Prouvence pourront faire à ung homme pour feu, il suffira que la levée s'en face le XII ou XV du mois prochain, car se plus tost ledict prince des Espaignes passoit, dont comme il est à croire il se diligentera, attendu l'indisposition dudict Dorie, les aultres choses requises pour l'effect de l'entreprise susdicte ne pourroient estres prestes, parquoy se y faudra conduire selon la certitude que l'on aura de son embarquement. Et vient bien à propos de ce que ledict prieur se fait fort d'avoir à temps tel nombre de mariniers qu'il voudra, et d'autant qu'il ne fait compte de pouvoir recouvrer que environ cinq ou six cents hommes de bonne *voglia* pour tirer à la rame, il sera force qu'il s'ayde pour ledict effect de la plus part desdicts II^m IX^c LVIII hommes. S'il veoit qu'il soit besoing que pour ce ilz soient plus tost levez que le XII ou XV du moys prochain pour exercer à la rame, ledict seigneur est très content qu'ont les lève. Ce que ledict seigneur de Contay dira de sa part audict s^r conte de Tende, affin qu'il donne ordre au fait de leur levée.

« Et outre ce est aussi contant de faire levée, et payer les huict cens hommes que ledict conte demande pour la garde de Marseille, Thoulon, Anthibou et Saint-Pol; avecque ce qui pourra demourer pour ledict effect des II^m VIII^c que le pays fera, lesdictes gallères fournies de gens pour tirer à la rame; attendu que l'on tirera pour

aussy publié un article contenant ces parolles : « On a licentié l'amb^r de France pour retourner à Constantinople. » M'enquerrant d'où cela proceddoit, j'ay trouvé que ce sont nouvelles envoyées de là à l'amb^r

mettre sur icelles gallères cinq ou six cens hommes des plus aguerriz qui soient audict Marseille, comme a esté fait dernièrement. Et au regard des gens de guerre qu'il faudra davantage, tant pour mettre sur les XXI gallères qui sont prestes, oultre les soixante de cap qui y doibvent estre, que pour l'entier armement des neufves, le roy envoyra par delà les XII^r hommes qu'il a icy, lesquels il a puis naguères fait lever en Daulphiné soubz quatre enseignes, qui sont très belles bendes, comme pourra tesmoigner ledict s^r de Contay qui les a veues. Et s'il en faut plus grant nombre, ledict s^r advisera de les faire lever le plus promptement qu'on pourra, es lieux plus commoddes et à propos, et au demourant donnera ordre de tenir argent prest pour satisfaire au contenu des estats envoyés par ledict prier. Et estant toutes les choses dessus dictes prestes, ledict prier regardera de se loger et mettre au lieu qui lui semblera plus seur et à propos, quant il sçaura la venue dudict prince des Espaignes, à laquelle ledict Dorie, estimant peult-estre que iceluy prier n'aura aultre force que celle qu'il avoit dernièrement, sera pour entreprendre de le voulloir desloger, et que, si ainsi advenoit, pourroit apporter telle occasion que aysément s'en pourroit ensuivre quelque bon effect; de quoy le roy se remect sur le bon jugement et discrétion dudict prier, d'autant que en cela ne se peult donner conseil, qui ne veoye les choses à l'œil. Oultre cela pourroit advenir la mort dudict Dorie, qui ne seroit sans apporter grant trouble et

mutation sur le fait dudict passage, veu le malcontentement de Anthoine Dorie, et pareillement de don Gartie, pour l'honneur et advancement fait à Adam Centurion; et désire le roy que dès maintenant ledict s^r conte et pareillement ledict prier cherchent touz les moyens qu'ilz pourront de faire soubz main muttiner davantage ledict Anthoine Dorie, et d'avoir accès à luy pour le practiquer, s'il est possible, chose qui se peult espérer veu les mauvais traitemens et deffaveur qui luy sont faitz, puyque cy-devant, sans occasion, il tourna sa robbe contre le feu roy; et pour cest effect ne faudra faillir de bien promettre et n'oublier riens de ce que pourra servir à le gaingner : car si on le pouvoit avec dix ou unze gallères, le roy se retrouveroit plus fort que l'empereur sur mer, joint le peu d'expérience des chefs, qui, en se faisant, demeureroient audict empereur sur ses gallères, qui est, ce semble, beaucoup plus seur chemin que de se hazarder aultrement, si n'estoit ainsi que dict est cy-dessus par le roy. Et là où ledit prince passeroit avant que l'équipage dudit s^r fust en estat, ou, s'il y estoit, qu'il ne s'offrist occasion à propos, lesdicts s^r conte de Tende et prier enverront visiter icelluy prince, et luy offrir présent et rafraichissement, avec les plus honnestes parolles dont il se pourra adviser. Et par ainsi ne pourront les impériaulz dire que les forces assemblées par le roy aient esté pour aultre effect que pour la garde de la coste; et néanmoins toute l'Italye aiant congnoissance desdictes forces et de la grande dili-

de l'emp^r icy résident, qu'il interpreste en défaveur qu'il ne veult pas que M^r d'Aramon ayt plus de privilège que les aultres. Ceux qui parlent des affaires de là avec jugement et sans passion, disent bien que, estans ces hommes-là soupçonneux et deffians plus qu'il n'est croyable, s'il y a tant soyt peu de désordre ou de nécessité en leur camp, ne voudront pas que M^r d'Aramon ne aultres estrangers, quels qu'ilz soyent, en ayent cognoissance, et pour ceste cause ne trouvent pas estrange que, soubz quelque gracieux prétexte, le s^{er} ayt faict prier M^r d'Aramon de retourner à Constantinople. Depuis, on a eu icy avis du camp du G. S. que de toutes parts y alloient genz de renfort chascun jour, et s'advançoit de marcher à grandes journées. Que le sophy estoit dedans Tauris avec puissant exercite. Le prince me dit en oultre qu'on leur avoit escript que M^r d'Aramon retournoit à Constantinople; mais ne sçavoient la cause, si n'estoit qu'il eust demandé congé pour quelque indisposition à luy survenue par l'incommodité du temps et travail dè ce long voyage.

gence dont il y aura esté usé, non-seulement on estimera beaucoup davantage l'alliance du roy, mais aussi la recherchera plus volontiers, là où, s'il estoit advenu à icelles forces aucune perte, la plus part des potentatz dudict pays, voyre de toute aultre nation, seront aysez à se condescendre et soubzmettre du tout à la discrétion dudict empereur, ce que l'on doit surtout éviter, et espérer que le temps pourra apporter quant et soy de grandes commoditez, veu mesmement les choses cy-dessus alléguées et aultres qui se peuvent considérer, et mesmel'age et indisposition de l'empereur, et l'estat ou quel sont de présent les affaires d'Allemagne, où, par les nouvelles que ledit seigneur en a, icelluy empereur ne faict pas tout ce qu'il veult; et il y en a qui commencent à parler aultre langage, qu'ilz ne souloient ces jours passez, à quoy bien peu d'infortune advenue au-

dict empereur pourroit tellement aider qu'il ne fut oncques si empesché.

• Plus dira ledit s^r de Contay audict s^r conte de Tende que le roy estant retourné à Lyon, où ledict conte de Tende le pourra venir veoir avant qu'il en parte, il advisera de faire pourveoir et munir la ville de Marseille, et pareillement celle d'Anthibou de toutes munitions de guerre et aultres choses requises et nécessaires pour leur seureté, oultre celles qui y sont desjà. Ce que plus tost ne se pourroit faire, ainsi qu'il entendra plus au long dudict s^r de Contay; sur lequel ledict seigneur se remect du surplus, et mesme à dire au susdict s^r de Contay et prier des nouvelles de ceste campagne, sçachant qu'il leur en sçaura rendre très bon compte. Faict à Thurin, le xv^e jour d'aoust mil v^e XLVIII. HENRY. — CLAUSS. • (*Ms. de Béthune*, 8637.)

Venise, 7 et 13 août 1548.

Ceste dernière prolongation sur la conclusion de la ligue est survenue pource que, en accordant à la forme du dépost des deniers, vous avez déclaré que, si durant ce temps le pape décédoit, ne voulez estre obligé plus oultre à la continuation d'icelluy dépost. En quoy S. S. estime que le principal respect de ceste ligue estant la protection de la dignité pontificale, pour tant ne vouloit-il que le dépost ni les obligations d'icelluy expirassent par sa mort, laissant le siège apostolique exposé à toutes oppressions et périlz sans seureté d'aide ny d'amis. On estime icy qu'il y a moyen de conclure ladite ligue, et par icelle de tenir Parme entre noz mains, que l'occasion ne se doibt laisser perdre, qui seroit de grand moment pour convertir ces s^{rs} à s'y conjoindre; car tenant chascun pour certain que l'empereur ne se veult reposer ny avoir paix, il n'y a point de meilleure voye pour luy rompre ses aultres desseings que allumer le feu de deçà. Des deux ambassadeurs de ces s^{rs} revenus d'Allemagne, l'un est d'opinion que l'empereur est seigneur absolu de toute l'Allemagne; que peu de chose luy reste à faire de ce costé-là, dont en brief et facilement il viendra à bout; que de là il tirera argent et grandes forces d'hommes, d'artilleries et aultres munitions pour commectre où il voudra, estimant pour ces raisons la puissance d'icelluy emp^r formidable et grand danger de irriter. L'autre dit au contraire que les affaires de l'emp^r sont aussi peu assurez en Allemagne qu'ilz furent oncques, l'obéissance qu'on luy porte par force; et n'y a prince, tant lui soit-il prochain, alliés et amis, excepté le roy des Romains, qu'ilz ne voient mal volontiers sa prospérité. Mais estant l'empereur sur les lieux en repoz de tous coustez, chascun cède au temps et à la fortune pour ne se ruiner du tout; que si ses affaires se troubloient maintenant en autres lieux, il ne tireroit point de forces ni d'argent d'Allemagne pour l'en aider; ains luy seroit-il tout besoing d'en laisser là des siennes s'il y vouloit maintenir l'autorité qu'il y a usurpée.

Venise, 22 septembre et 3 octobre 1548¹.

Sire, à mon retour¹, j'ay faict congnoistre que le bruit de ceste esmotion populaire n'estoit point telle qu'on l'a fait courir par toute l'Italie, et que si tost que cette multitude sentira V. M. ou ceux qu'elle envoie sur les lieux s'approcher, se dissoudra de soy-mesme, de quoy ces s^{rs} sont assurez, sachant la grande obéissance que l'universel peuple de France a de tous temps observé envers son prince.

Sire, j'ay cejourd'huy, par brigantin exprès, receu la dépesche que je vous envoie de M^r d'Aramon et de vos autres ministres estans à Constantinople; depuys lesquelles escriptes estoit survenu la nouvelle que le G. S. s'en revenoit à Constantinople à bien grandes journées, dont et du succès de l'entreprise de Perse ledict s^r de Fumeil me mande qu'il donne advis par son dernier pacquet; en ce qu'il m'escrit du retour il n'y a rien de sinistre. Toutesfoys, avec la venue de cette frégate s'est eslevé ung grand bruit entre le vulgue, que l'avantaige du G. S. a esté rompu, et pour ceste cause se retire à bien grandes journées. Je n'ay encores peu sçavoir ce que l'on en mande à ces s^{rs}, car ils n'ont pas leu leurs lettres, ny ne trouve personne des particuliers qui die en avoir eu advis. Pourtant, estant jà que l'estonnement que plusieurs ont de si soudain et avancé retour, pourroit bien avoir fait imaginer ceste routte, et que de là se fust engendré ce bruit, je m'en esclairciray cejourd'huy mesme, néantmoins n'ay-je voulu différer cependant à vous envoyer lesdictes dépesches. Il sembleroit estre requis, sire, pour la commodité de vos affaires de ce cousté-là, qu'il vous pleust faire escrire bien amplement à M^r d'Aramon, auquel je feray soudainement tenir la dépesche, affin que bientost après son arrivée à Constantinople il puisse, de votre part, congratuler le G. S. de son retour, l'informer de l'estat de tous vos affaires et autres aussy, affin que ledit s^r d'Aramon soyt particulièrement instruit de ce qu'il aura à négotier cest hyver. J'estime que bientost l'on aura

¹ M. de Morvilliers était allé probablement rejoindre Henri II à Turin.

l'un de ses gens avec advis certains de toutes les choses là survenues, mesmes de ce retour, qui n'est pas sans mystère et cause très urgente, quelle qu'elle soyt, car la délibération du G. S., comme l'on a veu par tous les advertissemens précédens, estoit de fortifier Taurys et remettre Elcas, frère du sophy, dedans son royaume. Disoit-on davantage qu'il passeroit au pays des Géorgiens et essayroit, ou par force ou par gré, de les réduire en son obéissance. Par les lettres de M^r d'Aramon du viii^e, il n'y a point d'apparence que ledict s^r ayt encores rien résollu ny délibéré de son retour, et si estoit encores lors à cinq journées de Taurys et du camp du sophy, qui n'estoit pas foible, comme l'on voit par tous lesdits advis. Or voyant que, aussytost comme la dépesche dudict s^r d'Aramon est venue à Constantinople la nouvelle de ce retour, on peut vraisemblablement croire estre survenu quelque grande cause qui l'ayt tant accéléré, et ce que l'on en discourt par jugement est que les maladies, mortallité d'hommes et chevaux en son camp, la nécessité de vivres pour les ungs et les autres, l'ont contrainct se retirer. Davantaige que ceux de la Surye, Babylonie et Égypte ne luy portent pas si fidelle obéissance qu'il s'auze assurer d'eulx; au moyen de quoy il a craint de venir en quelque extresmité et demourer foible loing du siège de son empire, près de son ennemy, et que les peuples desdits pays, qui mal volontiers luy obéissent, vinsent à se rebeller. L'on estime que ledict seig^r sera fort indigné des innovations faictes en son absence ès partyes de Hongrye par le roy des Romains. Toutesfoys, on ne pense pas que l'année prochaine il face entreprise notable pour s'en revenger, tant pour l'uzance de leur ancienne discipline, laquelle a tousjours esté après le retour d'une guerre laisser les hommes en repos ung an pour reprendre halaine, que aussy par contraincte, estans les hommes et les chevaux qui ont esté en cette expedition si travaillez et harassés de malayse, qu'on ne les sçauroit si promptement employer. Mais ses forces de mer pourroient bien réparer en aultre endroit l'offense qu'on luy a faicte de cestuy-là. Craignant que aucuns eussent escript en Levant mauvaises nouvelles des affaires du

dedans de vostre royaume, sitost que je fus de retour, j'escripvis à M^r d'Aramon comme tous les tumultes eslevez contre aucuns de vos ministres estoient estaints, et les pauvres gens qui avoient esté séduits par erreur venuz à mercy. Sire, j'ay présentement veu deux lettres escriptes de Constantinople le ⁱⁱⁱ^e de septembre, contenant en substance que le G. S., contrainct des malladies et mortalités survenus en son camp et de la nécessité de vivres, avoit laissé le surplus de son entreprise, s'en retournant à bien grandes journées à Constantinople, où l'on espère qu'il sera d'avant la fin d'octobre. Ilz ne parlent point de routtes ny n'allèguent autre cause, bien faisoient aussy mention de quelque mescontentement contre Rostan-Bassa. Ces s^{rs} ont quelque advis que le prince d'Espagne fera long séjour en Italie quant il sera arrivé, et estimoient aucuns qu'il séjournera tout l'hiver.

Venise, 15 octobre 1548.

Sire, j'ay assuré à ces s^{rs} la réduction et repentance du peuple eslevé en Guienne, sur quoy les impériaux leur voulant faire cognoistre la modération de l'empereur et combien il est eslongné de l'ambicion dont on le tient si suspect, ont controuvé que de maint endroyt on l'avoit stimulé et voullu persuader d'assaillir vostre royaume, où le feu estoit jà allumé en plusieurs lieux. De ce estoit bien certain, qu'en toutes parts qu'il eust voullu faire effort, ses entreprises sans aucune difficulté fussent réussies, y ayant jà LX ou ⁱⁱⁱⁱ^{xx} m. hommes en armes en Guyenne et ès pays circonvoisins, ce nombre-là croissant de jour en jour, et sautant le feu de pays en aultres. Néantmoyns que S. M. n'avoit voullu prester l'oreille à aucuns admonestemens qu'on luy eust fait ny usé de l'occasion qui se presentoit à luy tant opportune. Mais au contraire croit-on qu'il ne l'eust pas laissé perdre, s'il eust eu ses forces aussy prestes; et on entend de Flandre que secrettement on taschè de nourrir soubz cendre quelques reliques de ce feu, pour le susciter et s'allumer quant on aura les choses mieulx à propos.

Sire, ainsy que ces s^{rs} m'ont communiqué leurs derniers advis

receuz de Constantinople, je fais le semblable vers eulx de mon cousté; estimant qu'ils auroient cest office très-agréable et ne seroit aussy inutile à vostre service, faisant, par ce moyen, congnoistre le mensonge de ceulx qui avoient jà publié que le G. S. ne vouloit vostre ambassadeur en son camp, et luy avoit faict commander par le chemin de s'en retourner; et aussy pour donner lumière à la vérité, quant à l'estat des affaires dudict seig^r, qu'on a tasché icy à desguiser, et depuis encores l'amb^r de l'empereur a voulu faire entendre que son maistre a un homme au camp d'icelluy s^{gr}, duquel ilz avoient receu lettres aussy certaines contenant que ledict s^{gr} s'en retournoit en grand désordre, et que le sophy avec ses gens estoit à sa queue, le poursuyvant; toutesfoys, croy-je que, à la vérité ledict amb^r n'a lettres que de Constantinople, et fainct le surplus pour servir à la réputation de son maistre, mectant en avant ce qui est assez vraysemblable.

Venise, 6 et 7 novembre 1548.

Sire, on discourt icy des choses d'Allemagne au grand avantage de l'empereur, mesmes quant aux villes de Constance et Argentine. On parle des confirmations et renouvellemens de ligue que l'empereur faict avec les Anglois, et par conséquent présume la plus part devoir advenir ouverture de guerre entre vous et luy à ce temps nouveau. Le pappe et ces s^{grs}, comme l'on congnoist par tous indices apparens, ne pensent sinon à eschapper au jour la journée, et garder, s'ilz peuvent, que la tempeste de la guerre ne tombe sur l'Italye. Quant au succès du G. S., on n'estime pas icy les choses si grandes comme le veult faire croire le bassa, gouverneur de Constantinople, et, par l'advis commung de tous, ledict seig^r, avec son camp, hyvernera en Aleppo, pour n'abandonner sa conquete. M. de Cambray, soubz la dépesche dudict baille, m'a escript ung mot de lettres, contenant ce qui s'en suit : • Du retour du G. S., ne m'est encore possible d'escrire au vray, car, depuis mes dernières lettres, il n'est venu courrier

ny nouvelles; mais l'opinion commune est que sa personne, avec partie de son train, doibt hyverner à Careymit, le surplus à Zocatto, Hesdrun et aultres lieux circonvoisins, pour ce que, n'ayant fait entièrement ce qu'il désiroit à l'encontre de son ennemy, lequel, comme l'on dict, se trouve encores avec bonne partye de ses forces assez gaillardes, n'est à croyre que, de ceste année, il veuille habandonner ces partyes-là qu'il n'ayt fait fortifier quelques places avec lesquelles il puisse garder ce qu'il a conquis, craignant, sitost qu'il aura le dos tourné, son ennemy regaigne en ung moment ce qu'il a conquis sur luy avec grande peyne et perte des siens, et, par ce moyen, ne rapportast de son entreprise réputation ny proffict; et se congnoist bien que sa seule présence peult intimider sondict ennemy, et non pas le nombre de ses gens, s'il n'y est en personne. Ores que le retour du G. S. soit mis en doubte, et que, par l'opinion commune, il doibve plustost hyverner en Aleppo et lieux circonvoisins que revenir à Constantinople, je n'ay pourtant estimé debvoir retarder la dilligence de vostre dépesche à M. d'Aramon, car, en quelque lieu qu'il la reçoipve, elle sera très bien venue, et à propos, tant pour l'instruction des affaires de deçà que pour admonester ledict G. S. des inconveniens qu'il doibt craindre de ce costé. Mesme que depuys deux moys, Joseph Marye, amb^r de Ferdinand, s'est allé vers le bassa, gouverneur de Constantinople, plaindre, de la part de l'empereur, de plusieurs prises et dépradations faites par Drogout-Reys, protestant d'infraction de trefve; à quoy ledict bassa respondit que c'estoit chercher prétexte pour couvrir les innovations que ceulx dudict Ferdinand faisoient en Hongrye. Quant aux propos qu'il vous a pleu tenir à l'amb^r de ces s^{rs}, s'ils m'en touschent quelque chose, je seray pourveu de respondre, car je croy, suivant en cest endroit l'opinion de tous ceulx qui ont cognoissance de leurs plus secrets affaires, que la capitulation par laquelle le G. S. vous a promis ayde et secours, là où l'emp^r innovera au préjudice de la trefve, leur a tousjours esté très agréable pour plusieurs considérations redondant à leur proffict et seureté. Mais je ne sçay s'ils auront descouvert d'aulcuns des

bassas ou de Janus-Bey, lesquels tous uzent de mesme infidélité envers les ungs et les aultres, que le G. S. les voullust semondre d'estre de la partye, chose qu'ils reffouiront avec tous moyens possibles, et s'ils ont préveu qu'on voullust venir à ce point, ils n'auront rien obmis ny espargné pour se garder d'en estre seulement requis, affin d'éviter l'indignation en laquelle il pourroit encourir de leur excuse et refus. Pour ceste cause, est-il bien vraysemblable que leur bayle ait tasché d'empescher soubz mains que mons^r d'Aramon ne suivist le G. S.; et, sans ceste raison, pourroit-il avoir esté stimulé à ce faire de jalousie. Ces s^{rs} eussent bien désiré le retour du G. S. à Constantinople, et ce semble qu'ilz ne croyent pas que ses affaires se portent trop bien. Plusieurs murmurent que le sophy a donné sur la queue de ses gens et que icelluy seig^r séjourne près de la Surye, aultant par crainte de perdre le sien comme pour garder ce qu'il a conquis sur son ennemy, et toutesfoys ne voys-je fondement pour estimer les choses aultrement que les a escriptes M^r de Cambray.

Venise, du 16 au 29 novembre 1548.

Sire, ces s^{rs} disent que la réduction du marquisat de Saluze en vos mains sera cause de guerre entre vous et l'empereur, estant des pays à luy sujets. Ces seigneurs ont appris de leur baille que le G. S. avoit mis garnison de jannissayres et aultres des siens dedans Van et Vastan, lesquelles places faisoit fortifier plus qu'elles n'estoient et munir pour les tenir en seureté, mais que, d'un aultre endroit, à trois ou quatre journées de là, partye de l'armée du sophy estoit entré dedans les pays d'icelluy s^{rs}, où elle avoit faict de grandes inhumanités, comme en pays d'ennemys, puis s'estoit retirée. Il y a lettres disant davantaige, quand à ce point, que les Sophiens, au pays où ils avoient esté du G. S., sans avoir commisération d'enfance ny de vieillesse, avoient mis entièrement tous les masles au tranchant de l'espée; que l'on avoit envoyé à Constantinople pour faire des jannissaires nouveaulx et les mener promptement au camp, y

estant morts grand nombre des vielz ; que par la grande cherté, nécessité de vivres et mésayse, y avoit eu mortalité incroyable de chevaux et aultres bestes. Le G. S. estoit en la province de Careymit, et chascun jour se faisoit prière à Constantinoble pour son salut. La cherté de froment et d'orge estoit montée à si hault prix audict camp, que le septier, faisant environ cent trente livres, à xvi onces la livre, s'estoit vendu sept, huict et neuf ducats. Il est venu un gentilhomme du prince d'Espagne visiter ces s^{rs} de sa part, et les remercier de l'ambassadeur par eulx envoyé devers luy. Il n'y a suspicion qu'il ayt esté envoyé pour aultre plus grande cause que pour les gratifier par tel office et semblant d'amitié, affin de les entretenir en leur sommeil.

II. — GUERRE DE LA TURQUIE AVEC LA PERSE. — SUITE DES AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE.

1549–1550.

Henri II, dans son voyage en Italie, avait pu se convaincre par lui-même que le temps n'était pas venu de rompre ouvertement avec Charles-Quint. Les troubles de la Guyenne, où on le soupçonnait d'avoir eu la main, avaient forcé le roi de précipiter son retour, et cet adversaire ne lui avait pas semblé moins puissant en Italie qu'il le devenait de plus en plus en Allemagne. La guerre de Perse se prolongeait, et tenait toujours le sultan éloigné du centre de ses états. Henri II, réduit à ses seules forces, ne pouvait cependant rester dans une inaction absolue, sans faire, aux yeux des peuples, l'aveu de son impuissance, ou sans paraître résigné à laisser tranquillement s'accomplir les desseins de l'empereur. Dans la neutralité qu'il était obligé de garder avec lui, il fallait à tout prix tenter une entreprise, qui servit du moins à contre-balancer dans l'opinion les succès de Charles-Quint, et cette activité formidable dont les effets étaient manifestés par le progrès toujours croissant de sa fortune.

La lutte que l'Écosse soutenait alors contre l'Angleterre, en appelant la France à y prendre part, offrait à propos cette diversion politique réclamée par les circonstances ; et la faveur qu'obtenaient à la cour les princes lorrains de la maison

de Guise devait faire décider une guerre, qui entraînait trop bien dans les projets de leur ambition. Dès l'avènement de Henri II, ces princes avaient tourné toute son attention vers l'Écosse, où ils lui montraient en perspective l'acquisition d'une couronne par le mariage du dauphin, héritier de celle de France, avec leur nièce encore enfant, la jeune Marie Stuart. En attendant un événement qui devait élever si haut leur fortune, la France gagnait un avantage à l'appui que, sur leur impulsion, elle prêtait à l'Écosse contre l'Angleterre. C'était de poursuivre avec fruit une guerre nationale dont l'objet immédiat devait être pour elle de reprendre sur son ennemi la ville de Boulogne, enlevée par le dernier roi, Henri VIII. En même temps il pouvait en ressortir un effet général d'une importance plus étendue; et pendant que l'empereur se proposait les plans les plus élevés de domination, cette guerre occupait ainsi la France à une entreprise dont les résultats ne devaient pas avoir une moindre conséquence pour l'Europe.

C'est dans ces termes que la position se prolongea de part et d'autre pendant les années 1549 et 1550, où l'empereur continua ses usurpations religieuses et politiques, en provoquant, par ses succès mêmes, la réaction que la France semblait attendre. La révolution opérée dans les esprits se trouva en effet toute prête à éclater au moment où se termina la lutte de la France et de l'Angleterre par la cession de Boulogne et les arrangements des affaires de l'Écosse. Henri II se trouvait par là dégagé de tout obstacle et libre de se retourner vers l'Italie, où la mort de Paul III était venue compliquer la situation de ce pays. Dans le même temps, Soliman II rentrait dans sa capitale, de retour d'une expédition qui avait encore étendu les bornes de son empire. Il était suivi de l'ambassadeur de France, qui, après avoir montré aux populations musulmanes de l'Asie l'envoyé du prince allié du sultan, revenait d'un pèlerinage à Jérusalem, et d'une excursion en Égypte qui avaient montré également aux populations chrétiennes de l'empire le ministre chargé de les protéger. Tous deux retrouvaient une complication politique, semblable à celle qui avait marqué le retour de Soliman II et de La Forêt dans la campagne précédente avec la Perse, lorsque le sultan avait eu à venger la prise de Tunis et la défaite des armes ottomanes humiliées pendant son absence. Comme à cette époque Charles-Quint, poussé à bout par les corsaires de l'Afrique, avait attaqué Dragut, leur chef, dans sa retraite et dans la nouvelle possession qu'il s'était faite à la côte de Barbarie, en s'emparant sur les Arabes de la ville de Méhidjé ou Affrica. Le siège de cette ville, reprise par l'Espagne sur les Turcs, n'avait pas eu moins de retentissement que celui de Tunis; et comme alors cette agression, exécutée de plus au mépris de la trêve, créait un grief contre l'empereur, qui devait provoquer sa rupture avec la Porte.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

DIÈTE DE BRUXELLES, TENUE PAR L'EMPEREUR. — FÊTES CÉLÉBRÉES À CONSTANTINOPLE
POUR LES VICTOIRES DU SULTAN. — MISSION DE NICOLO SECCO À LA PORTE PROJÉTÉE
PAR L'EMPEREUR.

Venise, 3 janvier 1549.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, selon quelques advis, envoyez de la court du prince d'Espaigne, l'opinion des plus autorisez qui sont en la compaignye d'iceluy prince, est que les dessaings de l'empereur tendent à vous faire la guerre ceste année : que jà l'on voit des principaulx cheffz consulter entre eulx des moyens plus expédiens, et que ceste fois l'empereur s'efforcera de retenir tout autre empeschement qui le puisse destourber de contenter son envye. D'après les advis de Flandres, les choses n'estoient encore hors d'esperoir que la royne Léonor ne peust moyenner confirmation d'amitié entre vous et l'empereur. Comme ces s^{rs}, pour leur intérêt, sont fort soigneulx à enquérir de toutes parts ce que l'emp^r prétend faire, craignans qu'il tourne visaige en Italye, l'opinion est qu'il pourvoira aux affaires d'Allemagne à ceste diette, tellement qu'il ne craindra, pour le danger d'iceulx, faire entreprise en aultre endroit une partie de l'esté. Les préparatifz et menées qu'il fait descouvrent assez bien qu'il n'a pas envye de se reposer, dont on fait conjecture qu'il veuille vous commencer la guerre de plus d'un cousté avec l'intelligence des Anglois. Il y a moins d'apparence qu'il vienne en Italye, parce qu'il engendreroit grande suspicion à tous les potentatz qu'il voulust actenter quelques nouveaultez, et s'il commençoit à en molester aucuns, consisteroit tous les aultres de s'allier avec V. M. qui ne faudroit de les recepvoir, quant il n'y auroit nulle commodité pour vous, que d'eslongner guerre de vostre royaume, et tenir empesché par deçà ledit empereur, lequel se tient asseuré que, tournant ses entreprises contre vous, et monstrant au pappe et à ces s^{rs} ne leur voulloir rien demander, ne se mouveront

point, et seront bien contens de se maintenir en neutralité. Quant aux espérances qu'ilz donnent au pape, plusieurs ici les estiment caducques, et qu'ilz veulent le retenir de bonnes parolles et promesses, jusqu'à ce qu'ilz voient l'issue de ceste diette ¹.

¹ Henri II, par une lettre du 15 décembre 1548, écrite de Saint-Germain en Laye, à M. d'Aramon, informe l'ambassadeur de la présence de l'empereur dans les Pays-Bas, et des mesures défensives que lui-même prend sur tous les points : « L'empereur est toujours à Bruxelles, où il parachève de faire sa diète pour le recouvrement de sa santé, et par ce qui luy vient ordinairement d'Allemagne, il est fort incité et provoqué à y retourner à ce printemps ; car l'on voit chaque jour révolter les villes, communautez et potentats, qui depuis son absence ont la pluspart délaissé, méprisé et condamné les décrets et constitutions qu'il leur avoit baillez par son *intérim* pour le fait de la religion, et sont retournés à leur première façon de vivre, avec menées et pratiques qui se font entre eux, pour luy donner peut-estre autant d'affaires qu'auparavant. Ferdinand, roy des Romains, son frère, ayant ouy le bruit du retour du G. S. à Constantinople, s'estoit refroidy et retiré de l'entreprise qu'il avoit commencé à faire sur les confins neutraux de la Hongrie, et avoit révoqué ses gens de guerre. Toutesfois il semble que maintenant, pour avoir entendu que ledit G. S. n'estoit encores pour revenir, mais hyverner en la Syrie pour continuer son entreprise de Perse l'année prochaine, ledit Ferdinand veuille recommencer son jeu, et faire plus grand effort à ce renouveau du costé de Hongrie, pour donner plus avant s'il peut. Sur quoy il vous souviendra de ce que je vous ay escrit par mon

autre dépesche, pour faire instance touchant le préparatif et équipement de l'armée de mer du G. S. et pour cependant envoyer jusqu'à cinquante ou soixante galères bien équipées, es endroits et pour les causes que je vous ay fait sçavoir, lesquelles, sous la faveur de mes forces de mer, qui sont telles que vous avez entendu, pourront faire un grand exploit et effect pour le commun bien des affaires d'entre nous, au préjudice et dommage des infracteurs et violateurs du traité de la trefve. Je suis venu en ce lieu pour, durant cet hiver, regarder avec mon conseil les capitaines et gens notables de mon royaume, à tout ce qui est requis et nécessaire de faire pour la conduite de mon estat en l'année prochaine, et y pourvoir et donner tout le meilleur ordre qu'il me sera possible : à quoy je ne veux rien oublier, vous advisant, monsieur d'Aramon, qu'il y a deux ou trois jours que l'ambassadeur dudit empereur m'est venu trouver, et m'a monstré une lettre que luy écripvoit ledit roy des Romains pour tenir la main envers moy, à ce qu'à sa prière et requeste j'escrivisse audit G. S. et à vous, pour luy en faire instance de ma part, de délivrer et mettre hors de prison un nommé Estienne Maylad, beau-frère de Thomas de Nadase, juge de la cour et souverain capitaine dudit roy des Romains, me priant ledit ambassadeur de vouloir accorder lesdites lettres, lesquelles je ne luy ai voulu bailler, mais bien je luy ay dit que je vous en escrirois, encore que je me doute bien que

On croit que les empeschemens ès quels s'est enveloppé le G. S. contre le sophy, rendront l'empereur plus hardy à entreprendre, s'assurant n'avoir de ceste année, par terre ni par mer, destourbier notable de ce costé-là. A quoy se conforme l'adviz commung de ceux que l'on estime icy plus cognoistre ès affaires d'yceluy s^{sr}, et qui les désireroient en bon estat, pour réfréner l'ambition de l'emp^r tenant tous pour chose certaine que, quant il seroit maintenant de retour à Constantinople, et sans aucun empeschement, il se laisseroit assaillir jusques en ses confins qu'il ne romproit de sa part avec l'emp^r d'ung an. Plusieurs et divers adviz conviennent en ce que le G. S. estoit en Aleppo, où il devoit hyverner, et avoit envoyé quérir à Constantinople grand nombre de pièces d'artillerye, outre celles qu'il avoit par avant mandé faire conduyre ès partyes où il est; avoit outre mandé à ses ministres luy faire grosse provision d'argent, d'hommes et de chevaux, et du tout le secourir promptement. Aulcuns desdits adviz interprètent la cause des provisions que dessus pour renouveler à ceste première saison la guerre contre le sophy; autres que ledict s^{sr} se trouve fort molesté d'icelluy sophy et en grande nécessité de toutes choses. Il estoit bruict aussi que ledict s^{sr} s'en retournoit à grande haste, et jà estoit avec partye de son exercite en une province dite Massye, distant de Constantinople seulement vingt journées, mais on n'y adjouste point de foy, pareillement que les Sophiens par

ce soit par adventure une subtilité dont veut user à mon endroit ledit roy des Romains pour mettre ledit G. S. en défiance de moy, lui voulant faire croire par ce moyen qu'il y a de nouveau entre nous, c'est à sçavoir ledit Ferdinand, l'empereur et moy, plus grande et estroite amitié et intelligence qu'il y avoit auparavant, puisque je me mesle de prendre en main et de recommander les affaires de leurs serviteurs et sujets. Ce que je ne voudrois pas que ledit G. S. pensast, aussi n'en est-il rien, et sont les choses d'entre nous aux

mesmes termes qu'elles estoient, et comme de coustume, sans qu'il y ait aucune mutation ny changement. Sur quoy, si vous connoissez que telles recommandations dudit Maylad fust désagréable audit G. S. ou pour me mettre en tant soit peu que ce soit de défiance et soupçon envers luy, vous ne vous en mettez point en peine, quelque instance que l'on vous en fasse de ma part, donnant à ceux qui vous en parleront les meilleures paroles pour défaites dont vous vous pourrez adviser. » (Ribier, t. II, p. 176.)

Mer Majeure avoient fait courses jusques à douze journées de Constantinople, rapporté de grand butin et fait infinys dommaiges où estoient entrez. Mais ceux qui ont congnoissance de ces pays-là, qui sçavent les confins et les advenues, ne trouvent apparence de vérité; bien pourroient, disent-ils, les Sophyens s'estre conjointz avec les Géorgians, et par leur intelligence avoir fait quelques courses es confins dudict s^{gr}. Le bassa gouverneur de Constantinople avoit fait audict lieu feste de joye pour démonstrer publicquement la prospérité des affaires dudict s^{gr}, et lever la contraire opinion. On faisoit retourner à Constantinople la soltane et la femme de Rostan bassa, qui estoient à Andrinople.

Venise, 7 février 1549.

M. de Cambray m'escrit qu'il estoit arrivé là ung capigy du G. S. dépesché exprès pour apporter commandement de faire grande solennité et démonstration de joye publicque pour la santé, prospérité et bon succès dudict s^{gr} en ceste sienne dernière entreprise; ayant chassé son ennemy, comme il disoit, conqesté grand pays et pris Van, chasteau de bien grande importance, oultre les bonnes nouvelles qu'il avoit de Elcas, frère du sophy, lequel avoit donné avis qu'il estoit entré fort avant dedans le pays de Perse, prenant plusieurs places, et ayant trouvé en l'une d'icelles la femme d'ung autre sien frère, et autres personnes d'importance, espérant molester tant ledict sophy qu'il le contraindroit de se venir ranger à sa mercy, ou luy abandonner le pays totalement. Toutes personnes, tant privées que publicques, avoient fait festes troys jours durant, usant chacune en icelle, par ordonnance du bassa, gouverneur de Constantinople, de la plus grande despense qu'il a esté possible, et entre aultres l'amb^r du roy des Romains a monstré grande largesse, qui, oultre la despense de la table, qu'il faut tenir à tous venans lesdits trois jours, et aultres en jeux, sonneries et semblables choses, a despencé plus de xxv ou xxx robes en divers prix, qu'il a fait courir pu-

Lettre
de M.
de Morvilliers
au connétable
de
Montmorency.

bliquement à la bague et à la quintaine, chevaulx, barques et fustes, et fait présent audict capigi, comme aussy a fait le bayle de la seigneurie, suivant la coustume de ses prédécesseurs, qui en tel cas ont ordinairement VIII cens ducas pour cest effect. Et m'escript en oultre que le xxii^e dudit mois estoit là arrivé un chaoux du G. S. dépesché pour venir se congratuler avec ces s^{rs}. Au surplus, aucuns estimoient ce retour dudict G. S. devoir estre sur ce printemps, ce qu'on ne croit pas icy ny aussy à Constantinople, où l'on voyoit continuer les provisions ordonnées à envoyer au camp. Davantaige lettres escriptes en Aleppo, contiennent que le sophy tenoit encores les champs, ne se monstrant vaincu ne recreu; et j'estime toutes ces festes et feux de joye publicqs, solemnisez à Constantinople, estre plus pour démonstrer et colorer leurs choses telles qu'ils veullent qu'on les croye, affin de maintenir leur réputation. Et quant à moy, ainsi comme je n'estime les calamités et dommaiges avoir esté si grands à l'endroit du Turcq et de son camp comme aucuns les ont divulguées, je ne croy pas aussy ces victoires telles comme il nous les fait maintenant prescher.

Venise, 23 février 1549.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

Sire, le prince d'Espagne, allant de Mantoue à Trente, logea sur les domaines de ces s^{rs}, lesquels, depuis sa venue en Italie, ont tenuz toutes leurs villes prochaines du duché de Milan en très songneuse garde, et jusques à ce que luy et toute sa suite ayent esté hors de leurs confins n'ont pas fait moindre guet que si les ennemys, avec puissante armée, en eussent esté prochains. De quoy le duc d'Albe et aucuns autres seigneurs ont monstré semblant de trouver estrange ces signes d'une défiance trop grande entre si bons amis, mesme que ledit prince passoit sur leur domaine tout désarmé, et sans entrer dedans leur ville. Mais on respond que les exemples récents de Plaisance, Plombin et Sienne admonestent de se défier beaucoup plus de telz amis que d'ennemis ouverts. On pense icy que les commencemens des esmotions qui apparoissent en Allemagne ne sont pour troubler

les affaires de l'empereur, s'ilz ne les veulent contraindre par force à l'observation de l'*interim*; en quoy l'on croit, s'il a autre desseing, qu'il se gouvernera comme il verra pouvoir plus profiter à ses affaires particuliers. Ces s^{rs} disent que à Constantinople il y avoit diverses et contraires opinions sur le retour du seigneur. La pluspart n'estiment pas qu'il doibve revenir à ce printemps pour beaucoup de raisons, mesmes se retrouvoit, disoit-on, en campagne, ne se montrant pas vaincu ny recreu; de sorte qu'on estime tous ces feux de joye faits à Constantinople, et la venue de ce chaoux ici pour s'alléger avec ces s^{rs}, estre ung artifice pour adombrer et collorer mieulx ce qu'ilz veulent qu'on croye de leurs affaires, affin de maintenir leur réputation. Au surplus, ayant ouy murmurer que l'empereur avoit envoyé un homme de nouveau devers le G. S. je me suis efforcé d'en sçavoir la vérité, mais je n'ai peu sçavoir seulement les auteurs de ceste nouvelle, ny la qualité du personnage envoyé, le lieu d'où il est party, ny le chemin qu'il tient. Bien m'a-on dict la cause, que l'on va murmurant estre pour assurer le G. S. que l'emp^r veult sincèrement observer les pactions de la trefve accordée entre eulx, pensant que ceste seurété, donnée par homme exprès, avoit plus de foy que si elle estoit faite par l'amb^r ordinaire de Ferdinand: dadvantaige pour remonstrer et vérifier audict s^r le contraire de beaucoup de choses qu'on luy a voulu faire entendre dudict emp^r et du roy des Romains, son frère, finalement aussy pour lui remonstrer plusieurs choses à vostre préjudice, affin que, s'il prend les armes, le G. S. n'estime qu'il ayt pour tant violé ny enfrainct ladite tresve. De quoy, bien que je n'y voye encore fondement, j'advertiray vos ministres qui sont de delà.

Sire, m'estant bien diligemment informé sur ce qu'on disoit avoir esté divulgué par deçà que l'emp^r avoit envoyé un personnage vers le G. S. j'ay trouvé qu'encores n'y a dépesché personne, mais qu'à ceste fin il a mandé venir vers luy Nicolo Secco, cappitayne de la justice de Millan, qui aultrefois a esté amb^r vers le G. S. pour le roy des Romains, soubz le nom duquel il le veult renvoyer derechef. La cause plus commune que l'on en dict est pour justifier ce que icelluy roy

des Romains a faict sur Agria, pour respondre là-dessus aux plaintes de la royne de Transilvanye et aultres qu'on a faicts d'aucunes choses intervenues sur les confins de Hongrye. A quoy faire ledit Secco a semblé estre plus ydoine que nul aultre, pour avoir desjà l'expérience acquise des choses de delà; outre ce qu'il est homme d'esperit dextre, propre à négotier et faire pratique. Aulcuns rendent aultre cause que je vous ay cy-devant escripte concernant les affaires de l'empereur, lequel a le plus communément uzé de ceste ruse, mesme au traicté de ceste dernière trefve, de n'envoyer pas les ministres qui vont en ceste part là négotier à son proffict soubz son nom, mais seulement soubz celui du roy des Romains. Et d'aultant que ledict Secco est de la qualité que dessus, introduict premièrement au service de l'emp^r par M. d'Arras, qui l'a favorisé grandement, comme aussy font le cardinal de Trente et Granvelle, jusques à l'avoir eslevé à l'estat où il est, on discourt qu'on ne le renvoiroit de delà sans grandes et importantes causes, lesquelles chascun va imaginant selon sa fantasie. Ces s^{rs} hier receurent advis de Constantinople, du xv^e janvier, que le G. S. estoit en Allepo, avoit distribué son exercite ès lieux plus commodes pour les vivres et pour la seureté de ses frontières, on pensoit qu'il ne s'eslongneroit de ces quartiers-là tout cest esté prochain. Codignac estoit arrivé le xv^e janvier à Constantinople, et en devoit partir de là dans troys ou quatre jours, ce qu'il m'a semblé vous debvoir faire entendre.

Venise, 4 mars 1549.

Sire, M^r de Cambray m'a rescript, et aussi M^r Codignac m'a parlé, de l'estroicte intelligence qui est entre le baille de ces s^{rs} et l'amb^r du roy des Romains, et m'en a touché particulièrement quelques pointz, desquelz il informera plus amplement V. M. Voyant telles façons de faire continuer, il semble que une honneste remonstrance faicte là-dessus à ces s^{rs} ne pourroit sinon proffiter, en ramenant ce premier maulvays office faict par leur baille, quand vous eûtes ré-

duict entre vos mains le marquisat de Saluce, puy la continuation des subséquens; leur faisant pareillement entendre vostre intention n'estre d'empescher qu'ilz n'usent selon raison de l'amityé qu'ilz ont avec les aultres princes, mais bien les admonester et pryer de ne rien faire au préjudice de celle qu'ils vous doibvent, plus grande que à nul aultre; et, se formalisant ainsi ledict baille avec les ministres du roy des Romains, croy qu'il ne seroit hors de propos leur touchèr en passant que les ministres mesmes du G. S. trouvent estrange ceste façon de faire, attendu qu'en toutes choses qui les concernent n'avez leur prouffict et advantaige en moindre considération que le vostre propre. Car j'estime expédient de sonder le fond des étroictes pratiques entre ledict baille et amb^r du roy des Romains; si cesdits seig^{rs} les entendent et approuvent, les en desmouvoyr pour l'advenir s'ils ne sont du tout incapables de raison; à tout le moins les reffrèner qu'ilz soyent cy-après plus respectueux à parler de ce qui vous touche, comme ils seront, quand ils verront que les mauvais déportemens de leurs ministres ne vous sont pas cellez de ceux du G. S. qui les entendent et voyent. Je suis adverty que Nicolo Secco s'en va droict vers le roy des Romains qui le dépeschera en Levant, sans parler autrement à l'empereur. Toutesfois ne voudrois-je affirmer la vérité de cest advis. Icelluy Secco est Bressan, et fust banny de ces domaines pour ung homicide par luy commis, qui a esté cause de sa bonne fortune. Il n'a pas moins, mais plus de dextérité et de moyens pour se domestiquer avec ledict baille que son compagnon, et allant là comme l'on pense pour confirmer et à l'aventure prolonger la trefve, il est bien vraysemblable qu'il taschera de gagner ledit baille pour adstipuler à tout ce qu'il dira des affaires de la chrestienté, et aux promesses qu'il fera de l'intention de l'emp^r et roy des Romains, en quoy ledit baille, se laissant transporter de passion ou séduyre de fausses persuasions, peult, comme ministre de prince neutre, beaucoup préjudicier à vos affaires et servir à ceux de l'emp^r. Il est bien à ce propos de considérer que presque tout le trafficq de marchandises des gentilshommes de ceste ville se faict en Levant, et pour entrete-

nir la liberté de traffiquer, d'où vient leur gaing, ils ne veulent pas la guerre entre le Turcq et l'empereur, craignans de perdre ceste seureté par beaucoup d'accidens, qui pourroient lors intervenir; même que le Turcq rechercheroit ces s^{es} de ligue ou d'autre ayde, en quoy ne veullent entrer, et tascheront, tant qu'ils pourront, éviter d'en estre seulement requis. De cella doibt-on conjecturer que tous ceux qui font faict de marchandise de ce costé-là, favorisent à l'entretènement de la trefve pour leur inthérest particulier; or est le baille de sa première institution, ordonné à Constantinople comme protecteur des marchands vénitiens affin de deffendre leurs droicts à la Porte, quant on leur a faict quelque tort, dont il reçoit proffict; et bien qu'il luy soit deffendu, pour la dignité de l'estat, faire traffiq de marchandises, toutesfoys j'entends que, soubz son autorité, il a de grans moyens de s'enrichir, et la pluspart ne les laissent en arriere, usant du nom d'aultruy, où il voyt le gaing apparent. Telles causes induisent souvent les hommes à favoriser le party d'où ils espèrent gaing particulier, qui leur faict oublier le devoir publicq. Néantmoins tous en général désirent que l'empereur et le Turcq demeurassent en deffiance l'ung de l'autre, sans ouverture de guerre, et que le Turcq feust en Constantinople pour tenir l'autre en craincte.

AVRIL-JUIN.

ÉTAT DE L'EMPIRE OTTOMAN PAR SUITE DE LA GUERRE DE PERSE. — BRUITS SUR LA PRISE DE M. DE FUMEIL PAR LES CORSAIRES TURCS. — COURSES DE DRAGUT, SUPPOSÉ AGIR À L'INSTIGATION DE LA FRANCE.

Venise, 15 avril et 12 mai 1549.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

Nicolas Secco est retourné à Millan, et ha le roy des Romains différé ou du tout changé d'opinion de l'envoyer au Levant. Je n'en sçay pas les causes; aulcuns disent que c'est pour ce qu'ilz voyent le G. S. assez eslongné des confins de deçà et assez empesché pour ceste année, et que, sellon le succez de ses affaires, il sera tout à temps à la

fin de cest esté d'envoyer vers luy, que cependant il a mandé le tribut de Hongrye, par aultre personne de moindre qualité. Les marchands sont advertys que l'Archipel est infesté de coursaires, le nombre desquels va chascun jour croissant, chose qui donne à penser ou que les rigoureuses proclamations dont on a eu nouvelles par cy-devant ayent esté faictes par les ministres dudict s^{gr}, pour monstrier quelque debvoir et appaiser les plaintes que faisoient l'empereur et ces s^{grs} contre iceux coursaires, et que soubz main on leur lasche la bride; ou bien que, voyant le G. S. eslongné des partyes de deçà, mesprisent tant ses commandemens et ses ministres, que, sans craincte de pugnition, ilz usurpent toute licence de mal faire. En confirmation de cest-advys, on escript que sil'absence dudict s^{gr} dure longuement, il n'y aura seureté ni par mer ni par terre, en toute la Grèce, ny aultres partyes de deçà ¹.

¹ Le bruit courut alors à Venise de la prise de M. de Fumeil, d'après le récit d'un jeune Ragusain qui se disait au service de l'envoyé français : « M^r de Fumeil avec ses gens monta sur un navire de Marseille, le 1^{er} de mars, au-dessus de Sapience, fust ledict navire descouvert de neuf fustes dont estoit le principal chef Jaor Aly, qui a esté cappitayne du soltan Moustapha, mais à présent n'a plus d'adveu, et va escumant la mer; s'approchèrent les dites fustes de ladite nef, laquelle ils prirent sans deslense, la menèrent à Moddon. déchargèrent à terre toute la marchandise qui estoit, camelots, coltons et cuys. M^r de Fumeil fust par ledict Jaor Aly mis ès mains du caddy, etc. » Tout ce récit, sur lequel l'ambassadeur revient dans plusieurs dépêches, fut plus tard reconnu faux.

Chesneau donne, dans sa relation, des détails d'intérieur sur les motifs et les secrètes rivalités de ceux qui composaient le personnel de l'ambassade de France en l'absence de M. d'Aramon : « Au mois de juillet 1547, le s^r de Fumel vint à Cons-

tantinople, dépesché du roy Henry pour renouvelet et confirmer l'alliance et amitié de la part de S. M. avec le g^d Turq. M. d'Huyson y vint aussy pendant que ledit s^r de Fumel y estoit; lequel Fumel, après avoir fait sa légation, fit une dépesche au roy pour luy rendre compte de la charge que S. M. luy avoit commise, de laquelle estoit porteur et messenger un orloger françois, qui se tenoit à Constantinople, nommé maistre Guillaume l'Orloger, qui racoustroit les orloges dudict g^d Turq, et estoit sallarié de luy : il mourut à Venise, venant à la court. Or, ledit s^r de Fumel s'attendoit, par son moyen, de lever le siège à M. d'Aramon et d'estre ambassadeur : pour le moins avoit-il proposé de ne s'en retourner en France que sondict messenger n'eût fait le voyage de Jérusalem, du Caire et Alexandrie, où il alla par mer et demeura environ quatre mois, tant à aller que retourner. Pendant lequel temps, le s^r d'Huyson, estant relevé d'une grande maladie, s'en retourna en France. » (*Voyages en Turquie, etc.* par Chesneau.)

Les choses qui se traitent entre le pape et l'empereur sur la restitution de Plaisance, font doubter aucuns que S. S. se laisse conduire aux persuasions du duc Octavio et du cardinal Farnèse, lesquels ne trouveront conditions aucunes que veuille proposer l'emp^r trop dures; car ilz craignent de n'en estre pas héritiers; et, au regard de laisser les forteresses entre les mains de l'empereur, aussi bien pensent-ilz, le pape mourant, ne pouvoir retenir cest estat-là sans sa protection.

L'on a icy entendu que Gergout-Reys s'en venoit bien puissant vers ce gouffe, dont ces s^{rs} sont en peine pour le dommaige qui en despend à la pluspart d'eux en particulier, lesquels font trafficq de marchandises par mer, et sçavent que ledit Gergout leur en veult plus que à nul autre, à cause de quoy ils croissent le nombre de gallères et fustes qu'ils ont accoustumé de tenir en cesdits golfes pour la seureté d'iceulx. Et j'ay sceu d'ung François, lequel a esté dix ans esclave des Turqs, délivré par icelluy Gergout, lequel il laissa alle Gerbe avec toute son armée, bien pourveu de bons cappitaines et bons soldats, ledit Gergout de tous révééré et obéy, tant que sçauroit estre chef de qualité entre les siens, et avoit délibéré de s'en venir droict en ce gouffe pour y faire son proffict et se venger de la mort d'ung des siens que ung cappitaine de ceste seig^{rie} fait pendre l'année passée : rapporte aussy que ledit Gergout n'auze pas aborder ès ports et plaiges des pays du G. S. pour les bannissemens qu'il a faictz contre les coursaires, mais se tient asseuré que les ministres d'icelluy s^{rs} dissimuleront de luy et le supporteront, puis se confie de trouver tousjours moyen au retour dudict s^{rs} d'appaiser l'indignation qu'il pourroit avoir à l'encontre de luy.

On escript que de toutes parts alloient gens au camp du G. S., qui avoit envoyé six janissaires pour trancher la teste à Ulam-Bey, sanjacques de Belgrade, lequel, en ceste dernière guerre contre le sophy, ayant esté envoyé avec ung bassa pour faire ung exploict, n'avoit fait son debvoir au gré du G. S. Elcas-Sophy n'a rien fait en son entreprise, et l'on estime que celle que le G. S. fera ceste année sera contre les Géorgiens. J'ay parlé à deux Grecs des pays subjects au G. S. et

d'iceux m'informant en quel estat sont les affaires de là, m'ont dict que mal aysément on en peult respondre à la vérité, ne venant quasi personne à Constantinople des partyes où est ledict s^{er}, s'il n'est de luy mandé, ou au moins qu'il n'ait congé de retourner; et ceulx qui en viennent n'auzeroient sur peine de la vie divulguer nouvelles aucunes mauvaises ne sinistres; de sorte qu'on n'en publie sinon telles qu'elles sont approuvées des gouverneurs de Constantinople. Mais qui s'en voudroit rapporter au jugement commung, on ne peut concevoir bonne espérance du succès des affaires d'icelluy s^{er} et doute l'on fort que pour voulloir trop obstinément eschevir le desseing de ses entreprises, il deschée à la fin non seulement du fruit de son intention, mais qu'il mette son estat en danger: que les pays de deçà s'en retrouvent à présent en frayeur et trépidation telle, que ung ennemy avec moyennes forses les pourroit facilement esbranler; les forses de mer dudict s^{er}, plus débiles et moins en ordre qu'elles ne furent de mémoire d'hommes, de sorte que luy estant occupé là où il est, on ne peut faire fondement de son armée de mer, sinon du nombre de vaisseaulx nécessaires à la conservation de ses pays maritimes. On a tousjours réputé son empire si grand, le nombre de ses hommes et de chevaux, dont il se pourroit servir en guerre, si infiny, qu'on disoit la perte des ungs ny des aultres, pour grande qu'elle luy peust advenir en bataille, ou par désastre de mortalité, n'estre tenue en compte de perte notable, et que perdant ung exercite il en pouvoit en ung moment remettre ung sus, d'aussi beaux hommes et aussy bien montez que le premier. Néantmoins le voyt-on à présent réduit en tel besoing d'hommes et de chevaux, que de ses sarrails on tire jusques aux garsons de XIII ans pour faire janissayres. Infiny nombre de spachis et autres gens de guerre, qu'on avoit cest hyver cassez pour avoir habandonné le camp du G. S. contre ses deffenses et la discipline militaire, ont esté remis à la solde pour retourner audict camp, et reçoit en outre nouveaulx hommes de tous aages et sans élection pour refaire son exercite, que l'on cherche de tous costez de l'empire d'icelluy seig^r pour recouvrer chevaux, dont il y a si grande

faulte qu'on les prend telz que l'on peut trouver jusques aux plus jeunes poullains, lesquelles choses font apparence de grande diminution depuis ung an. On a depuis huict jours icy receu quelques advis que Drogout-Reys estoit en mer avec xxviii ou xxx voilles, dont ces s^{tes} se monstrent fort esmeuz, faisant semblant de voulloir envoyer leurs gallères à sa suite pour le deffaire. Mais tant que je puis juger, leurs cappitaynes de mer ont beaucoup plus peur de se rencontrer avec luy, s'il est en tel équipage, qu'ilz n'ont envye de le combattre. Partant, croy qu'ils se contenteront de faire bonne mine pour maintenir leur réputation, et laisseront bien volontiers l'honneur de l'exploict à André Dorye, s'il le veult entreprendre, comme l'on faict courrir bruiet. Les impériaulx depuis ung mois recommencent à semer ce qu'ils avoient voulu jà faire croire il y a près d'ung an, que ledict Drogout est à vostre service, et, pour donner couleur, disent qu'à Marseille il y a grande quantité de biscuit et de toutes aultres munitions pour pourveoir ses vaisseaulx, mais que attendant l'occasion et besoing, il va escumant la mer, pour entretenir son armée au dommage de chascun. Sur quoy j'ay parlé où il m'a semblé expédient, comme de mensonge tant ridicule, et se descouvrant si appertement qu'elle se confutoit assez de soy-mesme. Toutesfoys je fais tout office pour destourner ces hommes de la crédulité en laquelle ilz pourroient tomber là-dessus. Cesditz s^{tes} avoyent faist requeste au pape de leur octroyer deux décimes pour armer contre ledict Gorgout, ce qu'ayant Sa Saincteté mise en longueur, ne luy semblant à l'adventure la cause suffisante, cesditz s^{tes} maintenant consultent et monstrent apparence d'estre en grande peyne de trouver argent ailleurs pour subvenir à ce besoing.

Venise, du 3 au 28 juing 1549.

Sire, au receu de vostre lettre, et bien que le bruiet que l'on avoit icy faict courrir de Drogout-Reys retiré à vostre service, semblast du tout amorty, pour ce que facilement, avec bien petite occasion, on le

pourroit une aultre fois ressusciter, j'ay pensé estre expédient faire de rechef en cella quelque office envers ces s^{rs}, affin, quoy qu'il advienne cy-après d'ycelluy Drogout, de prévenir les impressions et desguisements que l'on vouldroit faire à vostre préjudice. A ceste cause, ayant en une audience conféré avec eulx des advis des choses qu'il vous a pleu me faire envoyer, je m'efforçay de les faire entrer d'eux-mesmes sur le propos d'icelluy Drogout, auquel les ayant tirez, je pris fondement de leurs parolles pour les informer plus amplement que je ne m'estois élargy avant d'avoir receu vostre dite lettre, de ce qu'ilz doibvent en cella croire et tenir certain, et, de leur part, mettre en considération qu'il est non seulement permys et honneste à prince tel que vous estes, d'accepter les amytiés et officieuses démonstrations que vous font les princes ou aultres moindres estrangers, quelz qu'ils soyent, mais il est plus que requis et nécessaire, pour le temps et l'estat des choses, les entretenir à l'utilité commune de vous et vos amis, et universellement au bénéfice de la chrestienté. A quoy se dirigent tous vos desseings, comme espérez en cours de temps, par vos actions donner au monde si évidente preuve; que la fin d'icelle rendra vostre intention justifiée envers Dieu et les hommes contre toutes les calumnyes que la malignité d'aucuns s'efforceroient inventer au préjudice de vostre réputation. Ayant achevé ce propos, ils se monstrèrent très-asseurez de vostre dite intention, louant et approuvant ce que vous faictes, et croy qu'en leurs couraiges ils n'en estiment pas autrement, congnoissans que vous estes le principal, voire à l'adventure le seul obstacle empeschant l'empereur au violent cours de son ambition, et par conséquent sçavent combien il importe à la seurété des autres princes et estatz chrestiens que le vostre se conserve en son entière vigueur; n'ignorans pas aussy que ung prince, pour maintenir et deffendre sa grandeur, ne puisse justement uzer de toutes armes et amytiés sans aucune exception. Sur ce que M^r d'Aramon vous a par cy-devant, pour l'intérêt de vostre service, adverty d'aucuns mauvais offices dont avoyent uzez et uzoient par de là chascun jour les ministres de ces seig^{rs} à l'avantage des affaires de l'em-

pereur et préjudice des vostres, à ceste cause, vous plaira-il considérer s'il appartient à la réputation et utilité de vos affaires user de ce subject pour leur faire une bonne remonstrance ; que ce seroit trop mal reconnoistre les mérites de vostre sincère affection envers eulx de la rémunérer par tels offices et déportemens ; lesquels, s'ils ne veullent advouer, comme ils n'advoueront, les requérir, au moins par exprès, de s'informer par quelle cause et avec quelle intelligence se font par leurs ministres telles choses en vostre préjudice, affin que, la vérité venue en évidence, ilz répriment la malignité de ceux qui se trouveroient coupables et obvient cy-après à semblables faultes, qui peuvent altérer les bonnes amityés d'entre les princes. En tout événement, quand il ne s'en ensuyvroit rien d'advantage, sinon les faire désavouer leurs ministres, où ilz auroyent ainsi parlé, on en pourra tirer quelque utilité, et M. d'Aramon se servira du désaveu au lieu où il est pour cohiber doresnavant la témérité d'yeux ministres.

J'ay parlé à ces s^r de l'estat de vos affaires avec les Anglois, tant de costé de l'Escosse que de çà la mer, dont ilz s'esjouissent grandement, priant Dieu continuer vos bons succez. Mais, quant à ce point, vous puis-je asseurer qu'à Rome, icy et ès autres lieux d'Italie, où la prospérité de vos affaires est désirée, mais singulièrement pour estre conjointe avec la leur, on ne souhaite rien plus que de vous veoir en repos de ce costé-là, soit par moien de paix ou de trefve. Et ne cessent de discourir et admonester des inconveniens que peut engendrer une plus longue guerre, à quoy on leur respond avec les raisons qui les doivent en partie satisfaire et donner à congnoistre que ces affaires n'empescheront les effectz de vos autres desseins ny vos forces n'en seront moindres ailleurs, où les voudrez employer ; pareillement que les Anglois n'auront force ny moien de vous endommager ; que la despense, à eux intolérable, vous est légère et quasy ordinaire en temps de paix, et la continuation de guerre jusques icy, qui a ruiné leur royaume d'hommes, n'a faict, sinon exercer et aguerrir les vostres. Toutesfois, sy ne peut-on tant persuader qu'on puisse du tout lever leurs fantasyes, estant leur jugement occupé de passion.

JUILLET-DÉCEMBRE.

MISSION D'UN ENVOYÉ DE LA PORTE À VENISE AU SUJET DE LA FAMILLE MENDEZ. — MALADIE DE SOLIMAN II ET BRUIT DE SA MORT. — DIVISIONS DES FILS DU SULTAN.

Venise, 12 juillet et 22 août 1549.

Sire, M. d'Aramon, par l'une de ses dernières, m'a rescript que bien-tost doibt arriver ung chaoux, envoyé pour requérir ces seig^{rs} d'envoyer à Constantinople une certaine personne estrangère¹, et pareillement un gentilhomme vénitien, ou bien faire icy instance de ce qu'il

Lettres
de M.
de Morvilliers
à Henri II.

¹ Voici l'origine bien subalterne et bien obscure d'un fait qui devra contribuer à produire l'un des plus grands événements de l'histoire moderne, en provoquant plus tard la guerre de Venise avec la Porte; on en verra les conséquences se développer dans la suite de ce volume. M. de Morvilliers ajoute ailleurs ces particularités :

« Le baille de ces seigneurs à Constantinople leur mande que la principale cause de la venue du chaoux est pour les requérir de la part du G. S. qu'ilz aient à livrer ès mains dudit chaoux la Mende portugaloise, avec sa fille et ses facultez, pour les enmener et conduire à Constantinople. Le bruiet commun adjouste que ladite Mande a maryé ou promis sa fille au filz d'ung nommé Hamon, juif et médecin du G. S. qui le favorise plus que homme de sa loy; sur quoy se font plusieurs discours au déshonneur et préjudice d'icelle Mendez. La substance est que maintenant est descouvert ce dont on avoyt tousjours douté, qu'elle et toute leur race ait esté et soyt de secte maranne, ayant simulé d'estre crestien pour s'enrichir, négociant librement avec tous marchans. L'aisnée, qui a l'entière administration de tout le bien, s'est, il y a sept ou huit mois, retirée avec

sa fille à Ferrare, soubz sauf-conduyt bien ample que luy a baillé mons^r le duc. Sa sœur, qui pareillement a une fille, est en ceste ville, et se sont divisées pour les différenz survenuz entre elles, et à cause que la femme vouloit faire déposer en seureté la part d'elle et de sa fille, ce que l'aisnée refusoit de faire, disant que, par le testament des deux maris, elle avoit l'entière administration de toute la facultez, et que le maniemment et la cognoissance estoit interdit à la jeune..... »

« La sœur d'icelle Mandez est secrettement partie avec sa fille, et s'en est allée à Ferrare vers l'autre, chose qui augmente les mauvaises suspicions pour la grande haine qu'elles monstrèrent l'une envers l'autre, faisant sembler que le danger de l'inconvénient où elles et leurs facultez peuvent tomber, les ayt subitement reconciliées. Aulcuns disent que ladite Mandez l'aisnée a envoyé au devant dudit chaoux pour l'arrester qu'il ne passe oultre. Se dict aussy qu'il y a environ six sepmaines elle envoya en France celluy en qui plus elle se fie de ses affaires pour remettre et retirer de çà le plus qu'il pourroyt de son argent estant à Lyon, ou ailleurs en vostre royaume. Toutesfoys ces choses-là me sont

leur demande, chose qu'ilz n'auront pas trop agréable; adjoustant oultre icelluy s^r d'Aramon, que ledict chaoux a tousjours esté à la garde de Jean Marye¹, amb^r du roi des Romains, lequel il reconduict à Constantinople, et estoit homme de quelque suffisance et qualité, m'exhortant de le caresser et luy faire quelque présent de robes, quant il me visiteroit, et qu'à ceste fin luy baille une lettre à moy adressant, affin que, pour le moings, retournant ledit chaoux, gratifié par deçà de vos ministres, il eust cause de s'en louer, et, qu'en tout événement, cette démonstration le garderoit de ne rien dire à son retour préjudiciable à voz affaires. Ayant par cy-devant esté envoyé icy des chaoux pour annoncer quelques bonnes nouvelles de la prospérité des affaires du s^r, dont ses amys se deussent esjouir, mes prédécesseurs en ceste occurrence leur ont fait présent, mais, en ce cas, je fais doubte que venant cestuy-cy pour choses particulières et désagréables vers ces s^{es}, qu'ils ne trouvent ceste démonstration hors de propos et qu'elle ne leur engendre quelques suspicions, et de tant plus suys-je en ce doubte qu'estant venuz, de mon temps, deux autres chaoux, l'ung pour annoncer le bon succès et prospérité des affaires dudict s^r contre le sophy, l'autre pour causes assez agréables, je ne leur ay fait présent aucun. Si je pouvois parler et faire présent audict chaoux, qu'il ne fust sceu d'aucun, la chose seroit sans difficulté; mais il est impossible, car on les fait garder si songneusement que on ne leur dict une seule parolle qui ne soit sceue, et tant moings sera-il occulte si je fais démonstration extraor-

tant obscures que je n'en puis descouvrir la vérité. Bien voyt-on qu'il y a quelque mystère occulte, car ces femmes-là se sont merueilleusement troublées quant elles ont entendu les nouvelles de la venue d'icelluy chaoux, et je suis certifié de bon lieu qu'elles ont envoyé gens exprès parler à luy, et oultre jusques à Constantinople; pense l'on que ce soyt pour arrester et faire temporiser ledit chaoux jusques

à ce qu'elles ayent d'autres mandemens de la Porte, affin qu'il ne parle à ces s^{es} d'elles ny de leurs affaires, si n'est par leur volonté; car n'estant pour ceste heure ny leurs personnes ni leurs biens en la présence de cesdits s^{es}, l'instance du G. S. ne leur serviroit de rien, mais leur seroit en aultre endroict de grand préjudice. »

¹ Jean-Marie Malvezzi.

dinaire. Je donne advis à ces s^{rs} du bon exploit faict contre les Anglois par le s^r d'Essay, retournant d'Escosse, laquelle nouvelle ils eurent bien agréable. Toutesfois à Rome et icy desplaist merveilleusement de voir ces progresz d'hostilité entre vous et les Anglois; mais ce n'est pas tant par affection que l'on porte à vostre repos, que pour autre intérêt qui leur touche autant comme à vous. Les advis du Levant à ces s^{rs} confirment ce que M. d'Aramon nous avoit mandé de la fouitte d'Elcas et le partement du G. S. d'Alepo, le viii^e de juin, pour aller vers Caremit et Hesselin. Le bassa gouverneur à Constantinople avoit envoyé six galères armées à Roddes, outre celles que Salla-Reis y avoit jà pour la seureté de ces mers et les provinces maritimes. De Rome on a icy escript puis huit jours que le vice-roy de Naples avoit eu quelque advis de la mort du G. S., lequel estoit fondé sur la relation d'aucuns disant avoir trouvé le brigantin qui en apportoit les nouvelles à ceste seig^{rie}, qui est de tout faux, et pour tant ne s'en est-on esmeu.

Venise, 27 septembre et 10 octobre 1549.

Sire, ces s^{rs} receurent hier lettres de Constantinople du xxv d'aoust, le contenu desquelles ils n'ont poinct encores communiqué, et ne sçay si pour quelque respect ils le taisent ou diffèrent, car l'ung de leurs gentilshommes m'a dict pour certain qu'on les advertist par lesdites lettres que le G. S. se porte mal, et de corps et de l'esprit. Depuis qu'il est en Caraymit luy est survenu une enfleure de jambes et cuysse, dont l'on fait mauvais présage; il se tourmente incessamment et fait des plainctes à si haulte voix qu'on les peult ouyr de dehors son pavillon, tout autour duquel les Bassats font chanter plusieurs jeunes enfans et jouent de divers instrumens, affin de couvrir le mieulx qui peuvent ceste griefve indisposition, laquelle congne pourroit facilement engendrer quelques désordres en son camp. On juge ces plaintes et cris procéder de mélancolique humeur, causée de longue affliction et travail d'esprit qu'il ha soufferts en ce voyage, allant ses affayres à rebours de son intencion.

Sire, ces seig^{rs} ont tenu les derniers advis de Levant si secrettes que l'on en a peu rien tyrer d'eulx et m'a-on bien affirmé de bon lieu qu'en leur conseil où se lisoient les lettres, feirent expressément pres-ter serment à tous les assistans de n'en rien révéler, bien m'ont-ilz communiqué deux articles assavoir que le G. S. est à Careymit avec son exercite et la peste grande à Constantinople disant qu'ilz n'ont rien davantaige. Mais il n'est pas vraysemblable que leur baille ait expressément dépesché pour mander si maigres advis. Aussy chascun les voyant plus muets que de coustume à parler des affaires du G. S., présume qu'ilz en ayent mauvaises nouvelles et qu'ilz ne les veullent communiquer à personne, craignant d'estre allégués auteurs et que, cela rapporté, leur engendrast vers le G. S. et ses ministres quelques reproches. Plusieurs me disent sçavoir que par leurs derniers advis est confirmée la venue de sultan Moustafa au camp dudict s^{sr}, dont tout l'exercite, principalement les janissayres auxquels à son arrivée il a faict donner double paye, se sont fort resjouys; et de là faict-on plus grand conjecture de l'indisposition dudict s^{sr} et mauvais estat de ses affaires: car aultrement ne croyt-on qu'il eust voulu donner telle charge et autorité au dict Moustafa, laquelle luy rend la succession de cest empire-là presque assurée, au grand préjudice des aultres enfans issus de ceste sultane auxquels sembloit auparavant que l'affection dudict s^{sr} inclinast.

Venise, du 6 novembre au 14 décembre 1549.

Sire, quant aux choses de Levant à la dernière audience que j'eus de ces s^{rs} je leurs demanday quelz advis ilz en avoient et s'ilz tenoient pour vray que sultan Moustapha fust au camp du G. S. avec autorité de commander en son exercite, comme aulcuns divulgoient. Le prince me respondit qu'ilz en avoient bien ouy quelques nouvelles, mais non de leur ambassadeur, au moyen de quoy n'y adjoustoient foy. Ceulx qui discourent par rayson trouvent aussy merueilleusement difficile à croire que le G. S. se fust tant voulu fyer du dict Moustapha pour les exemples qu'il a de ses prédecesseurs et l'amour qu'il

porte aux enfans de luy et de ceste soltane ; lesquelz par ce moyen il rendroit esclaves à la mercy dudict Moustapha. Pourtant estime l'on, s'il l'a ainsy eslevé, qu'à ce faire l'ayt contrainct la grande nécessité et mauvais estat de ses affaires et l'indisposition dudict G. S.

Ce qu'a fait dernièrement le duc Octavio pour se saisir de Parme, a troublé ces s^{rs} lesquelz, ores qu'il ayt failli pour ce coup à son entreprise, craignent qu'à la fin la chose ne luy succède sous l'aide et faveur d'aultruy. Ce jourd'huy matin xii^e novembre, ces s^{rs}, par courrier dépesché de leur ambassadeur en grand diligence, ont receu la nouvelle de la mort du pape, dont ils sont troublez, ne sçachantz encores quelle provision ny seureté on a mis aux terres de l'Église, ny la délibération des impériaux quant à Parme. Ces s^{rs} désirent singulièrement que le collège des cardinaux procedde soudain à la création du futur successeur, leur semblant que c'est le seul moyen d'empêcher les troubles, estant l'empereur fort esloigné et empesché à autre chose qui luy porte grande conséquence, lesquels il n'est vraysemblable qu'il veuille laisser en arriere et s'embrouiller témérairement ailleurs.

Sire, de Levant ces s^{rs} ny aultres n'ont nouvelles aulcunes, il y a plus d'ung mois. Cela fait juger que le G. S. ne soyt si mal de sa personne, car la vérité ne fust demeurée si longuement occulte. Aussy ne pense l'on que ses affaires soyent en trop bon estat, car ses ministres, s'il y avoit rien de certain à son advantaige, le feroient sçavoir. Mais la plus apparente conjecture que je voy du retour du G. S. est que aulcuns marchans ont escript icy à leurs respondans pour leur envoyer promptement quantité de drap d'or et de soye, ce qu'ilz ne feroient sans avoir bonne espérance dudict retour. Ces s^{rs} en attendent d'heure à aultre certitude, de laquelle je ne faudrois vous donner soudain advisement. Sur les practiques que font faire les Anglois pour avoir paix avec V. M., ces s^{rs} se resjouissent fort, désirans que l'affaire puisse avoir briefve fin.

1550.

RETOUR DU SULTAN À CONSTANTINOPLE.—ÉLECTION DU PAPE JULES III.—PAIX DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE.—PRISE D'AFRICA PAR DRAGUT.—MENÉES DE FERDINAND D'AUTRICHE EN TRANSYLVANIE.—RÉCLAMATION DE VENISE AU SUJET DE ZARA.

20 et 22 janvier 1550.

Lettres
de M.
de Morvilliers
à
Henri II.

Sire, j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escire par Cotignac, lequel est encore icy, n'attendant toutefois que la disposition du temps pour partir. Je doute qu'il luy faudra aller jusques en Surye, selon les nouvelles que l'on receut hyer de Constantinople, avec lesquelles vint aussy la lettre de M. de Cambray que je vous envoye; mais à tous les advis qui viennent de là on ne fait plus de fondement. Car on y a veu tant de desguisemens et de fictions que l'on ne sçait où trouver la vérité. Une chose tient-on pour certaine, que les affaires du G. S. ne succèdent pas bien, car s'ils estoient seulement en estat médiocre on ne tarderoit guère à le sçavoir, sur la bonne coustume que ont ces hommes d'eslever leurs succès beaucoup par-dessus le mérite. Comment qu'il en soit, on peult croire que la venue dudit Cotignac sera merveilleusement agréable pour n'avoir le G. S. jamais eu tels besoins de ses bons amys qu'il a de présent. Car l'empereur et le roy des Romains ne pourroient souhaiter occasion plus à propos qu'elle est maintenant pour recouvrer la Hongrye et conquérir sur les pays voisins, qui sont comme exposés en proye, dont ne s'abstiendroient ny ne laisseroient perdre si belle opportunité, s'il n'y avoit autre objet qui les en gardast. Et me semble très-expédient, comme j'ay dict auct dict Cotignac, se servir des argumens que subministrent le temps et l'estat des affaires de ce G. S. pour faire vivement congnoistre à luy et à ses bassas le fruict qu'ils recueillent à présent de vostre amitié, le respect de laquelle plus que nul aultre empêche les entreprises qui se pourroient faire de deçà en leur préjudice. Quant à la création du pappe, ces s^{es} se trouvent en grande perplexité de l'issue, et par tous

les advis qui leur viennent, tant de Rome que de la court de l'empereur, doubtent que les cardinaux de luy dépendans et les adhérens de Farnèse, persistent obstinez de vouloir faire un pape à leur mode. Car si le pape futur n'a les parties nécessaires à conserver telle dignité et ce qui en deppend, il y a danger que par pusillanimité il ne fasse les mesmes fautes que feroit un aultre par inclination pour l'emp^r, dont les progrès puis deux ans et l'indisposition de sa personne font ici juger que, sentant bien la saison pour soy venue, où il lui fault chercher le port et prendre congé de la fortune, comme sage ne se mectra jamais, s'il n'est provocqué, au hasard d'une grande entreprise ; mais convertira ses desseins à maintenir ce qu'il a conquis sans obmectre les pratiques qui luy pourront servir à troubler ses voisins, et s'accroître de ce qu'il pourroit occuper des plus foibles, dont il aura plus ouverts les moyens en Italie que ailleurs. Par quoy ilz sont songneux à enquérir de voz affaires, et monstrent avoir grand plaisir du pourparler d'accord entre vous et les Anglois. Ces s^{g^{rs}} démonstrent grande joye de l'arrivée du G. S. à Constantinople, comme de chose qu'ilz estiment povoir beaucoup servir à maintenir le repoz de deçà. Toutefois n'entendent-ilz point encores de vray l'estat de ses affaires avec le sophy, ny les causes de sa soudaine venue ; mais ilz espèrent en avoir quelque lumière et pareillement de toutes autres choses de ce costé-là, par une dépesche qu'ilz actendent en brief de leur baille, sur quoy délibéreront de leur part comme ilz auront à se gouverner.

Venise, 14 et 21 février, 1 et 4 mars 1550.

Sire, nul par deçà n'attendoit si briefve ny si bonne issue comme elle est succédée en la création du pape ; et bien que le subject sur lequel est tumbé le sort ne fust icy mis en considération telle comme d'autres, sy s'en esjouit chacun, pour l'opinion que l'on a de luy qu'il sera bon pape, et magnanime à la conservation de l'estat et autorité du saint siège. Ces s^{g^{rs}} n'ont jusques icy receus lettres ny advis de Levant depuis les premières de l'arrivée du G. S. dont ilz s'esba-

hyssent. Ilz ont puyz huict jours faict amb^r, pour aller de leur part se congratuler avec ledict s^r de son retour; le s^r Bernard Navager, qu'ilz envoièrent devers V. M. à Turin, a esté pareillement eslu baille ordinaire à Constantinople, et partiront ensemble ce mois d'avril. J'espère que ledict Navager, cognoissant par sa prudence vostre utilité et celle de cette seigneurye conjointes, dirigera ses affaires et actions au bénéfice commung. J'à m'a-il déclaré telle estre son intention, laquelle je m'efforceray de mieulx en mieulx disposer par tous les moyens que je pourray avoir de conférer avec luy. Codignac a peu arriver à Constantinople dès le x^e ou xii^e de ce moys. Ces s^{rs} la semayne passée me communiquèrent ung article de lettre par eux receu de Tripoly, contenant que le x^e décembre M. d'Aramon en estoit party suivant le G. S. en toute diligence. De ladicte ville de Tripoly en Constantinople il y peult avoir trente journées. M. de Cambray avoit, le jour précédent, à l'instance des bassas, dépesché ung homme vers V. M., que le G. S. se portoit assez bien, et attendoit-on M. d'Aramon dedans quatre ou cinq jours après.

L'opinion d'aucuns escripvans de Constantinople icy est que les décapitez fussent aucuns chefs des janissaires qui avoient en partye esté cause du mutinement d'iceulx, et qu'ilz avoient démontré ne pouvoir plus supporter les travaux et mésaises j'à longuement endurez; au moyen de quoy ledit seigneur s'en estoit ainsi soudainement retourné, craignant que les murmures n'eussent grand inconvénient. Voiant icy plusieurs d'opinion que le roy des Romains fera maintenant poursuivre envers le G. S. confirmation et prolongation de trefve, j'ay, selon ma foible intelligence de ces affaires-là, recueilly sommairement aucuns poincts escripts au mémoyre cy-enclos, comme il vous plaira veoir. Les amb^{rs} de ces s^{rs} ne partiront, comme je voy, que à ce moys d'avril. Ils porteront présens au G. S. et aux principaulx de ses ministres, selon leur ancienne coustume en telles occurrences. Le roy des Romains envoyra pareillement présens audict s^r, comme je suys adverty; car telle est, dict-on, l'usage que les princes, amys dudict s^r, qui envoient, pour se congratuler, ou de son retour de loingtain

voyage ou de ses victoires, luy font par mesme moyen quelque présent en signe d'amitié.

Venise, 12 et 18 mars, 7 et 10 avril 1550¹.

Sire, ces seigneurs démontrent davantage singulière dévotion à la paix d'entre vous et le roy d'Angleterre, et sont bien advertiz des mal-

¹ Selon la relation de Chesneau, M. d'Aramon revient à la suite du sultan en Syrie, et arrive, le 23 novembre 1548, à Alep, où il passa l'hiver avec lui. Soliman partit d'Alep le 8 juin 1549 pour entrer de nouveau en campagne contre la Perse :

« Quoy voyant ledict s^r ambassadeur, et que sa présence audict camp ne pouvoit guères porter d'utilité à l'expédition de sa charge, il se délibéra d'aller en Damas, Hiérusalem, au grand Caire et Alexandrie, et pour ce faire partit dudict Alep le dernier jour dudict mois de juing. » Chesneau décrit le pèlerinage de l'ambassadeur et sa réception à Jérusalem : « Le 18 du mois de juillet, nous arrivâmes en Hiérusalem, où l'ambassadeur fut fort honorablement receu par les Turcs, gouverneurs et seigneurs d'icelle, lesquels vindrent au devant de luy environ demie lieue, accompagnez de sept ou huit vingt chevaux pour le moins, et de plusieurs autres personnes, gens de pied, arquebuziers, et croy qu'il n'y eut créature humaine dans la dicte ville, mesmement des chrestiens, qui n'en sortist hors pour venir au devant dudict sieur ambassadeur, qui estoit attendu des gardien et cordilliers du couvent du mont Sion, comme les Juifs attendent leur Messie, pour l'espérance qu'ils avoient par sa venue estre mis hors des garbouilles et fascheries que leur faisoient chacun jour certains santons, c'est-à-dire prestres turcs qui tiennent le cénacle, qui auparavant

estoit leur église ; et depuis quelque temps lesdictz Turcs leur ont osté par force, et en ont fait faire une à leur mode, que nous apellons mousquées. Et faisoient journallement tant d'estorsions ausdicts cordelliers, qu'ilz estoient presque en délibération d'habandonner ledict couvent, et se retirer tous en Chrestienté, sans la venue audict lieu dudict s^r ambassadeur, lequel fit tant envers lesdits gouverneurs et seigneurs de la ville, qu'ils chassèrent les prestres turcs qui estoient moteurs de telles menées. Toutefois j'ay depuis entendu que les cordelliers ont beaucoup plus enduré d'injures et outrages qu'ils n'avoient encore fait, et ont finalement esté contrainctz laisser et habandonner ledict couvent, et se retirer en Bethléem. »

M. d'Aramon passa ensuite en Égypte et arriva au Caire le 10 août 1549, et se trouva à Alexandrie le 2 septembre de la même année. Il retourna de là au Caire, où il séjourna jusqu'au 26 octobre : « L'occasion de nostre séjour estoit que ledict s^r ambassadeur, espérant recouvrer du salpaistre minyère, qui s'y trouve tous les ans, et l'envoyer en France par des Marsillans qui y estoient lors ; et pour ce faire, avoyt envoyé vers le G. S. duquel il attendoit responce, laquelle fut qu'il n'y avoit guères que l'on avoit prins ledict salpaistre de la manière, et que si l'on en prenoit encore, que ce seroit pour gaster et ruyner ladict minyère, qui lui tourneroit à

heurs et confusion qui vont de jour en jour empirant dans ce royaume-là. J'ay depuys quatre ou cinq jours receu une petite lettre de M. d'Aramon du dernier de janvier, par laquelle il m'advertit sommairement de son arrivée à Constantinople, que le G. S. estoit à Andrinople, et que bientost vous advertiroit de toutes choses. Par le cappitaine Bartholomeo avez esté adverty de l'équipage de gallères que avançoient de faire ces s^{rs} pour la seureté de leurs costes et pays maritimes, doubtant Dragout-Reys y voullust venir faire quelques dommages. Mais ayant esté certiffiés de la prise de la ville d'Africa en Barbarye, faicte puy naguère par ledict Dragout, il leur semble qu'il poursuivra ses desseings de ce costé-là pour quelque temps, au moyen de quoy ne procedent pas si chauldement qu'ilz avoient commencé, à faire sortir leurs dites gallères. Le chaoux que le G. S. avoit envoyé vers cette seigr^{ie} s'en est retourné. Durant qu'il estoit en ceste ville, je l'ay envoyé de ma part visiter et luy faire gracieuse démonstration de parolles, me semblant que la qualité du personnage, le temps, ny le lieu ne requeroient pas davantage. Sire, ces s^{rs} receurent hyer lettres de Constantinople, du 1^{er} mars, contenant, comme je suis informé de vray ce qui s'en suit, que le G. S. estoit là retourné d'Andrinople, quinze ou vingt jours

trop grand préjudice; au moyen de quoy nous revinsmes sans salpêtre, en délibération de venir trouver ledict G. S. là par où il seroit. »

En repassant à Jérusalem, le 9 novembre, l'ambassadeur fit la rencontre du savant Guillaume Postel, chargé d'une mission scientifique, comme l'avait été précédemment Pierre Gille, dont Chesneau constate ici la présence dans la suite de l'ambassadeur. Il ne paraît pas faire d'eux beaucoup de cas : « Il estoit venu, dès le moys d'aoust, avec les pellerins dans le navire de Venise; homme docte et de grandes lettres, disant à l'ambassadeur qu'il estoit demeuré auprez, afin que, par son moyen, il peust recouvrer quelques

vieux livres du pays. A quoy s'opposa un nommé Petrus Gilleus, aussi fort docte, qui avoit fait le voyage avec nous, lequel le feu roy François I^{er} avoit envoyé ez pais de Levant pour y retirer des livres, principalement ès langues grecques et hébraïques des plus anciens qu'il pourroit trouver. Luy et ledict Postel, qui revint à Constantinople avec nous, entroit souvent en dispute, et avois bien affaire quelquefois à les mettre d'accord. » Les voyageurs, suivant les traces du sultan, qui les précédait de plusieurs jours, arrivèrent enfin à Constantinople, « où, dit Chesneau, finalement fusmes de retour le 28 janvier 1550. » (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par Chesneau.)

plus tôt qu'il n'avoit décidé, pour avoir esté adverty que le sophy s'estoit mis en campagne avec grosse armée, et que jà estoit venu deçà de Taurys. Au moyen de quoy jà par deux foys on avoit faict cry public que nul, sur peine d'estre empalé, ne vendist ses armes ny chevaux, et que chascun fust prest de monter à cheval au premier commandement. Que soltan Sélim n'estant loing de Constantinople, avoit esté visité de la sultane sa mère; luy avoyent esté faict présens très-grands et faveur extraordinaire; de quoy les janissayres s'estoient fort altérez et à demi mutinez, pour l'amour qu'ils portent à soltan Moustapha, lequel se doubtant qu'on veille préparer les moyens audict Sellim de succéder à l'empire, a mandé audict seigneur qu'il vouloit venir demourer en la Boursya. L'on doubtoit fort que la peste se resuscitast audict Constantinople. Que là estoient les amb^{rs} de Pollone et d'aulcuns autres princes venus avec présens pour se conjour du retour d'icelluy s^r. Si ce que dessus est véritable, j'espère qu'il ne tardera guères que n'en soyez adverty pleinement par M. d'Aramon.

Sire, j'ay receu les articles de la paix conclue et passée entre vos députez et ceux du roy d'Angleterre; et n'ay failly d'aller les communiquer à la seig^{ne}, qu'elle a eu pour aussy bonne et agréable nouvelle qu'elle en ait reçue depuis bien long temps; et pense que vos forces que cette guerre tenoit occupées, en quelque part que les veuillez employer, sont suffisantes non seulement à résister, mais à offenser.

En confirmation des adviz que je vous escripvis le dernier mars, les impériaux les publient à haute voix, adjoustant que le sophy est sur le pays dudict G. S. faisant grand dommage et ne trouvoit résistance; qu'on parloit à la Porte d'envoyer Janus Bey devers le roy des Romains, comme voullant inférer que ledict s^r recherche icelluy en confirmation d'amitié. Depuis il est arrivé icy ung gentilhomme françoys, lequel, de la part de M^r d'Aramon, m'a dict que là on avoit nouvelles que le sophy envoyoit devers le G. S. ambassadeur pour traiter de paix avec luy, et cependant que leurs subjects puissent librement aller et venir et exercer leur trafficq ès pays de l'ung et de l'autre. Ledit s^r d'Aramon n'attendoit que la venue de Cotignac pour vous envoyer

homme exprès ou dépesche sur toutes les choses de delà. Ledit Cotignac arriva à Constantinople le mesme jour que partist le gentil-homme icy venu, ainsy qu'il me l'a certiffié. Ces seig^{rs} de leur part sont advisés qu'il prépare ses forces pour venir au recouvrement de Van et Vastan, que le G. S. a sur luy conquis, ou bien du costé de Bagadel, pour faire dommage au dict seigneur.

Venise, 15 et 28 may 1550.

Sire, j'ay receu la vostre, portant la restitution de votre ville de Boulogne, ce que sur l'heure mesme je fus notifier à ces s^{rs}, lesquelz, et de parole et de contenance, me demonstrèrent en sentir aussy grand esjouissement que l'on peust désirer ; et l'importance et difficulté que l'on trouvoit en cette restitution faict à présent mieux congnoistre quelles sont vos forces, et la sage conduite de vos affaires, estant venu à bout d'une entreprise que la plus part n'a voulu croire devant que d'en voir la fin. Les amb^{rs} de ceste seig^{rie}, que doibvent aller devers le G. S. ne sont encores partys, et semble qu'ilz ayent jusques icy temporisé, attendant plus certaine information des affaires de delà, affin d'y aller aussy mieulx instruits sur ce qu'ils auront à négocier. Il estoit bruict à Constantinople que le sophy avoit repris deux petits chasteaux qui, l'an passé, avoient esté conquis par le G. S. aux confins du pays des Géorgiens, mais que ledict sophy ne monstroit aucun semblant de vouldoir poursuyvre outre; ains croyt-on qu'il soyt de son costé bien las de guerroyer. A la Porte estoit un homme envoyé par Drogout-Reys pour obtenir grâce dudict s^r qu'il luy fust permis d'aller en seureté vers luy, s'offrant à toutte obéyssance et service : que Rostan Bassa au commencement avoit respondu avec parolles rigoureuses que le G. S. estoit mal content de Drogout par sa désobéissance, et depuis avoit dit audict homme que, ayant icelluy Drogout désir, comme il démonstroit, de retourner en bonne grâce au service dudict s^r, luy estoit premièrement nécessaire qu'il satisfict aux dommages par luy faicts, tant aux subjects de ceste seig^{rie} qu'à ceulx de

l'empereur. Si cest advis est véritable, j'estime que les ministres de l'ung et de l'autre feront tout ce qu'il sera possible pour empescher que ledict Drogout ne se réconcilie en la grâce desdits s^{rs}, et pour l'envye qu'ilz ont de vengeance à l'encontre de luy, et la craincte de le voir en lieu où il ayt plus de moyen que jamais de leur faire dommage. Mais il n'est à croire que le dit s^r veille à si suspecte suasion se laisser induire et habbandonner ung homme duquel il peut tirer aultant de service que de nul aultre. Ces s^{rs} ont esté advertyz que le G. S. déliberoit de faire fortifier ung lieu en Albanye, lequel s'appelle encore du nom ancien Bruttonto, assis à la marine vis à vis de Corphou; ce que faisant, il tiendrait en grande subjection ladite isle, où les gallères et autres vaisseaulx de ces s^{rs} ne pourroient lors entrer, ny passer par le destroit de mer qui n'est guère long, sinon à sa mercy. Parquoy les tient ceste nouvelle en quelque peyne, pour l'importance dudict Corfou, sans lequel mal aysément pourroient longtems conserver ny secourir Candie et Cypre, s'ils avoient guerre de ce costé-là. Toutes leurs gallères allans et venans ès isles, celles pareillement qu'ils tiennent à la garde de ces goulfres abordent là, comme lieu plus propre à tous leurs desseings et refuge aux dangers; sy font pareillement les navires de leurs gentilshommes exerçant trafficq de marchandises en Constantinople, Surye et autres parties de Levant. Aulcuns disent que le bruit de ceste délibération pourroit bien estre chose supposée par les bassas, s'asseurans que ces s^{rs} congnoissant l'intérêt que porte à leur estat la dite fortification, n'espargneront dons ny présents pour divertir l'effect d'icelle. Aussy comme j'entends s'efforceront-ils de gagner lesdits bassats, pour en empescher, par leur moyen, l'exécution. Je vous ay escript de la plainte qu'ont envoyé faire à la Porte la reyne de Transilvanye et Fra Giorgio; il ne s'en parle encores par deçà, et croy facilement que ces s^{rs}, pour respect de l'empereur, n'en veillent de leur part rien publier. Toutesfois je m'efforce de descouvrir ce qu'ilz en sçauront et estimeront pour vous en advertir ¹.

¹ M. d'Aramon avait informé Henri II, par une lettre du 24 avril, de ce qui se

passait sur ce point, pour le prévenir contre la conséquence qu'on pouvait en tirer d'une

Venise, 4 juing et 23 juillet 1550.

Sire, j'estime que par sa dépêche M^r d'Aramon vous advertit de

rupture prochaine de la trêve avec l'Autriche : « La reyne de Transylvanie et frère Georges ont fait faire par leurs amb^{rs}, qui sont venus à parlementer à ce s^t et se congratuler de son retour, comme sont coutumiers de faire tous ses amis, plainte de ce que le roy Ferdinand, sous ombre de la trêve, prend plusieurs chasteaux sur les confins d'aucuns barons qui s'attendoient bien, à raison de ladite trêve, ne devoir estre tourmentez, pensant estre compris des deux costez; et de plus a pris une place forte nommée Mouran, que ladite reyne dit estre du patrimoine des prédécesseurs du feu roy Jean, et saccagé et ruyné environ vingt-cinq ou trente villages dans les limites de ce que possède ce G. S. qui sont assignés pour la solde aux gens de guerre qu'il tient auxdits confins. Ceux qui auront donné ceste nouvelle par delà pourront avoir fait les choses beaucoup plus aigres qu'elles ne sont, pour raison de la démonstration extérieure qui en a esté faite envers celui qui est icy pour l'empereur et le roy Ferdinand, auquel, selon leur nature, qui est assez turbulente, a esté fait grandes rebuffades. Pour la doubte et soupçon qu'a eu cedit G. S. qu'il y aie intelligence grande entre le roy Ferdinand et la reyne de Transylvanie, et frère Georges, il avoit fait grande instance à ladite reyne de luy bailler et remettre entre ses mains une place forte nommée Becq (*Becse*), qui est la clef de la Transylvanie, pour luy tenir la bride de ne pouvoir faire chose à son préjudice, ce que luy ayant esté refusé, a esté grandement indigné contre eux, et

désigne aucuns pour après la trêve s'asseurer de la Transilvanie, Moldavie et Valachie; luy semblant que, sans en user ainsi, il ne pouvoit faire entreprise de grande importance à l'endroit des pais dudit Ferdinand; craignant que les forces dessus mentionnées, qui ne seroient pas petites, s'unissent avec ledit Ferdinand, où en un besoin pourroit aussy entrer le roy de Pologne, qu'il ne tient pas aussi pour plus seur amy que les autres, et que par ce moyen tous ensemble feurent bastans, non-seulement de s'opposer à ses desseins, mais encore de luy faire perdre ce qu'il tient et possède en Hongrie. Ce qui pourra estre cause que cedit G. S. ne se ressentira envers ledit roy Ferdinand de ce qui a esté innové à présent sur iceux, pour la découverte qu'il a de la continuation de l'intelligence et double menée de ladite reyne et frère Georges; mesmement que par l'envoy que fera ledit roy Ferdinand du tribut et pension que l'on attend de jour en jour, il cherchera de réparer et excuser ce qui a esté innové par luy le plus qu'il luy sera possible. Ce qui fait croire que continuant cedit grand seig^r en son dessein, ayant mesme mañdé en personne les vayvodes de Moldavie et Valachie, pour porter leur tribut icy à la Porte, ce cy ne soit suffisant pour faire naistre la rupture de la trêve, mais qu'il soit plutost pour la maintenir, dissimulant jusques à ce qu'il ait exécuté son dessein en cest endroit, pour ce qu'il sçait plus mauvais gré à la Reyne pour estre sa tributaire, qu'au roy Ferdinand, se doubtant que l'in-

l'arrivée de l'amb^r que le roy Ferdinand a envoyé porter le tribut au G. S., et du surplus de sa charge¹. Quant à celluy que ces s^{es} y envoient, pour se congratuler de son retour, il est party puis quatre jours en çà, et avec luy le magnifique messer Bernard Navager, qui alla de leur part vous faire la révérence en Piémont, et maintenant va pour estre leur baille à Constantinople. Davant son partement nous avons ensemble parlé, et m'a dit en somme que l'intention de ces s^{es} est que leurs ministres accommodent leurs charges à vostre service autant comme au leur mesme, d'autant qu'ils sçavent bien que vostre service et le leur sont conjoints en ce que l'un et l'autre tendent au bien universel de toute la chrétienté; me requerrant à ceste cause assureur V. M. de luy, comme très affectionné à sa grandeur et prospérité d'icelle; que estant par delà il se portera de sorte envers vos ministres qu'ilz auront cause vous porter de luy tels tesmoignages qu'en demeurerez satisfait; semblablement escrire à M^r d'Aramon en conformité, et que toutes les foys qu'il naistroit quelque doubte ou suspicion du contraire, luy communicquant franchement, il luy fera congnoistre la sincérité de son intention si clairement qu'il aura occasion d'en demeurer bien édifié. D'après les advis dernièrement reçus de Constantinople, par les propos de Rostan-Bassa, on s'appercevoit que le G. S. eust volenté de retirer Drogut-Reys à son service, en quoy l'on trouve grande apparence pour n'avoir le dict s^r personnage de telle suffisance au faict de la marine. Là se disoit que les gens du sophy tenoient assiégé les chasteaux de Van, Vastan, et que le beglierbey qui estoit en ces confins-là pour le G. S., s'estoit retiré au dedans

novation est procédée par son consentement, quelque intérêt qu'elle monstre avoir en cecy; et que, conséquemment, la plainte aye esté faite avec le sceu du roy Ferdinand pour couvrir leur intelligence. » (Ribier, t. II, p. 285.)

¹ Charles-Quint, à peine informé du retour du sultan, lui écrivit de Bruxelles, le 12 avril 1550, par Malvezzi, que Ferdi-

nand envoyait à la Porte; il s'empresse de justifier son attaque contre Dragut, qu'il présente comme encouragé par la France: « Dragutus Arayz, suasu nonnullorum inductus, interdum vestra serenitas bello persico intendit, maria nostra ab hac parte infestavit..... » Voir cette lettre et celle plus étendue qu'il adresse à Malvezzi, au t. III, pages 3 et 5 de *Corresp. des Kaisers Karl V.*

du pays, ne se trouvant pas assez fort en campagne pour faire teste si près de l'ennemy.

Venise, 1^{re} et 18 août 1550.

Sire, puyz huict jours est arrivé icy ung chaoux de la part du G.S., lequel a jà salué et faict entendre sa charge à ces s^{rs}, qui en tiennent les particularitez secrettes. Mais on tient pour certain que ledict chaoux ayt esté envoyé pour leur notifier comme ledict s^r a receu Drogout-Reys au nombre de ses esclaves et à son service, affin que, pour le debvoir de leur commune amytié, ilz s'abstiennent de luy courrir sus; car il se dict que aucuns avoient donné une impression audict s^r et à ses ministres que ceste seig^{rie}, par intelligence avec l'empereur, tenoit au guet en certains lieux grand nombre de gallères armées, pour enclorre au passage ledict Drogout, advenant d'aventure l'occasion que, se trouvant comme surpris, se voulust sauver par cest endroit-là. Quant à leur intention, dès l'hyver passé voyoit-on qu'ilz voulussent armer et mettre hors plus grand nombre de gallères que de coustume, se disant en public que c'estoit pour tenir leur goulfre et pays maritimes en seureté, pareillement leurs isles, aux portz et environs desquelles il y a tousjours navires de leurs gentilshommes et autres subjects, craignant que Drogout vint courrir à leur dommage. Mais en ung moment, soit que la prise d'Africa faite par icelluy Drogout leur feist croire qu'il soit assez empesché ceste année sans s'adresser à eulx, et partant leur ostast la crainte qu'ilz avoient de luy auparavant, ou pour autre cause qui eust soudain fait changer leurs desseings, on vit l'avancement d'iceulx préparatifs resfroidir, et finalement se réduire à la coustume ordinaire chacune année. Depuis, ces s^{rs} ont eu advis que Drogout-Reys estoit près de Tarento, qui est à la coste de la Pouille, delà le cap d'Otranto, et leur provéditor de mer est avec xxii ou xxiii gallères près d'Ottrento à l'entrée du goulphe, distans lesdits lieux de cent ou six vingts mils, ledict cap entre deux. Ce que entendant lesdits s^{rs} ont dépesché soudain à leurdict provéditor qu'il n'ayt à se mouvoir pour courrir sus à Drogout, mais bien

se tenir sur ses gardes pour l'empescher de rien faire à leur préjudice s'il s'y vouloit efforcer. De Corfou on a pareillement advis qu'il estoit bruit que ledict Drogout attendoit Salla-Reys, qui se venoit joindre à luy avec xxv à xxx gallères du G. S. Que d'aultre costé plusieurs corsaires qu'on appelle Levantins s'assembloient de diverses parts se venant aussi conjoindre avec eux pour secourir Africa; mais à tout cela n'adjouste-on pas encore grande foy, pource qu'il n'y a fondement d'auteur ny de lieu certain. Quant à ce qui touche l'empereur, par les advis qu'on en reçoit icy, tous généralement estiment que luy, cognoissant en ceste diette les voluntes des principaux mal disposées à suivre la sienne, se trouve en grande anxiété : car oultre la longueur du temps qu'il va consumant sans rien faire, il n'est pas certain du fruit qu'il en voudroit rapporter ¹.

Sire, ces seig^{rs} ont lettres de leur baille, lequel leur donne advis d'une affaire qui leur estoit d'inthérest notable et dont ils poursuyvirent, long temps a, la raison envers le G. S. et ses ministres : c'est que, durant la dernière guerre qu'ilz eurent contre ledict s^{er}, ses gens occupèrent tout le territoire et pays d'alentour la ville de Zare en Esclavonie, et esclamoient appartenant à ceste seig^{rie}; et, depuis la paix faicte, s'estoient tousjours maintenuz, les gens et subjectz dudit s^{er}, en ceste usurpation, au moyen de quoy plusieurs pauvres habitants de Zare et autres subjectz de ceste seig^{rie} demeuroient spoliez de tous leurs biens et possessions, chose qui ne redondoit à petit intérest du public et particulier de cest estat; car il est question d'assez grand et fertile circuit de pays, où y a dedans cinquante-deux petits

¹ Marillac, alors ambassadeur en Allemagne, écrivait au roi, le 20 juillet 1550, au sujet des délibérations de la diète : « Les estats de l'empire n'ont plus que cette année à tenir bon; car, outre que le temps peut apporter quelque changement, veu l'indisposition de l'empereur, qui fait juger le monde qu'il n'est pas pour la faire longue, il est contraint, l'esté prochain, de se retirer en Espagne, tant pour con-

tenter ceux du pays, qui crient et ne veulent plus donner argent, comme aussi pour le progrès du sérif, qui a de nouveau pris le royaume de Tremissen, ainsi que les nouvelles en sont ici venues depuis deux jours; et ayant ledit sérif fait alliance avec le fils de feu Barberousse, roy d'Alger, il délibère de passer en Espagne, dont tout le pais est en grande perturbation et effroy. » (Ribier, t. II, p. 282.)

villages, qu'ilz appellent casalz, dont, pour avoir restitution et remettre les choses en leur première nature, ces s^{rs} ont, depuis ladite paix, faict grande instance, requerrans audict s^r députer gens sur les lieux pour déterminer cest affaire et arrester leurs limites et confins, affin d'obvier aux troubles des subjects, sur quoy n'avoient encore rien peu obtenir. Finablement, à ceste heure, que moings ils espéroient, ledict s^r, comme de soy-mesme, s'est démis entièrement et leur a cédé tout le territoire et lieux qu'ils prétendoient autour dudict Zare, et de ce, comme ilz publient, en a faict expédier lettres en telle forme qu'elle se peult désirer, contenans spécialement les noms de tous lesdits lieux et villages prétendus, pour obvier à toutes difficultez qui pourroient après intervenir, avec commandement aux sangiacques de ces endroitz-là d'en laisser la possession libre et franche aux subjects de ceste dicte s^{ie}. De laquelle nouvelle ces s^{rs} démontrent grand esjouissement. Aulcuns estiment ceste soudaine et inopinée gratification procedder ou de quelque doute que a le G. S. que l'empereur, à ceste diette, s'efforce d'esmouvoir les cueurs des princes chrestiens à l'encontre de luy, ou bien qu'il veuille se ressentir contre ledict emp^r et le roy des Romains, à cause des innovations faites à son préjudice du costé de Hongrye; en l'ung et l'autre desquelz accidens faict pour luy de confirmer ses amityés. Par les mêmes lettres, ilz espèrent avoir dudict s^r traites de bleds tant qu'ilz en auront besoin, dont pareillement ilz s'esjouissent fort pour la craincte qu'ilz ont, sans tel secours, de s'en trouver en grande nécessité. Davantage portent lesdites lettres que les gens du sophy estoient tousjours à l'entour de Van et courroient toute ceste frontière-là. Toutesfoys ne pensoit-on pas qu'ilz deussent prendre ladicte place; car ilz n'ont guères d'artillerye, et sy ne s'en sçavent guères bien ayder. D'autre part, le G. S. avoit pourveu d'envoyer gens de renfort pour la seureté d'ycelle frontière. On a depuis escript que le G. S. estoit allé à l'esbat en certains lieux de la Natolie, d'où l'on attendoit son retour à Constantinople dedans trois sepmaines. Aulcuns estimoient aussy qu'il fust passé de là pour favoriser ses affaires du costé du sophy, les gens duquel,

à ce que l'on entendoit, estoient tousjours sur les confins, s'efforçant de faire dommage ; se disoit pareillement que ledict s^r vouloit envoyer quelques gens sur les limites des Géorgiens pour les tenir en crainte, ayant yceulx démontrez quelques signes d'inclination vers ledict sophy. L'on est icy en grande expectation de l'événement du siège d'Africa, sur quoy se parle diverssement, selon la diversité des passions. Mais, quoy qu'il en soit, ceux qui tiennent le siège sont contrainctz au moins mal qu'ilz peussent, pour leur honneur, confesser d'avoir trouvé l'entreprise beaucoup plus difficile qu'ilz ne se la estoient imaginée ; et, quelque fin qui s'en ensuive, désormais l'opinion commune est qu'elle tire avec soy routture de la trefve d'entré le G. S. et l'empereur, pour le moins telle que chascun d'eux aura à penser de se tenir sur ses gardes. Leurs derniers advis icy receus assureroient que les vaisseaux de Drogout-Reys estoient aux Zerbes (*Djerbe*), et luy s'estoit mis à terre. Ces s^{rs} ont jà faict retirer dedans ce port et désarmer quatre de leurs gallères, et se dict que leur provéditeur a charge de renvoyer ainsy les autres à la fille.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE D'ODET DE SELVE¹,
AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE.

DÉPART DE M. DE MORVILLIERS. — SIÈGE ET PRISE D'AFRICA, ENLEVÉE PAR L'ESPAGNE À DRAGUT. — TENTATIVE DE L'EMPEREUR À LA DIÈTE D'AUGSBOURG. — SOULÈVEMENT DE LA TRANSYLVANIE.

Venise, 4 septembre 1550.

Sire, estant party de Paris le III^e du mois passé, et ayant esté contrainct de séjourner à Lyon, Turin, la Mirandolle et Ferrare, le premier du présent je fuz faire la révérence à la seigneurie et leur pré-

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

¹ Odet de Selve était l'un des cinq fils du président de Selve et frère de l'évêque de Lavaur, qui avait rempli les mêmes fonctions à Venise sous François I^{er} : on a vu quelques-

unes de ses lettres dans notre premier volume. La correspondance de M. de Selve se trouve au dépôt des Affaires Étrangères, où elle forme quatre volumes manuscrits.

sentay les lettres de créance que je portois. . . Le seig^r duc mist ces propres parolles : « Qu'encores que de la maison de France feussent sortiz infiniz grands roys, il ne pensoit pas qu'il y en eust jamais eu de qui l'on deust tant espérer que de V. M. » et, en devisant des choses d'Allemagne, m'a dict qu'il pensoit que l'empereur avoit peu d'espérance que le roy des Romains renonceast à son tiltre et à la succession de l'empire, laquelle se voyant hors d'esper de laisser à son filz, il pensoit qu'il s'essayeroit de tyrer en ligue les estatz et princes d'Allemagne pour la conservation de l'estat de Milan à sondit filz, et m'a prié de ne le faire jamais autheur de ce que dessus ny des autres nouvelles qu'il me diroit, et estimoit estre fort à propos, pour le bien et réputation de vos affaires, que vous vous approchissiez de Lyon et des pays de deçà, si l'empereur y vient et qu'il s'abouche avecques le pape, ce qu'on pense qu'il fera s'il passe deçà.

18 septembre 1550.

Lettre
de M. de Selve
à
M. d'Aramon.

Monsieur, je suis venu en ce lieu résider, par commandement du roy, en change de M. de Morvilliers, qui en partist le viii^e de ce moys. Je vous diray que si ainsy estoit que le prince Dorye fust mort au siège d'Affrica, comme le bruict court, il pourroit advenir qu'à Gennes s'élèveroit quelque partialité et division. Ce ne pourroit estre sans que l'une des partyes ne cherchast l'appuy du roy, lequel ayant ses gallayres en bon estat, et celles de l'empereur éloignées et occupées, pourroit faire quelque entreprinse soubdaine audit Gennes. Par les dernières d'Auguste, il s'entend que les affaires de la diette vont en long, que l'empereur estoit sorty de sa chambre avec le visaige et chaire accoustumée, et avoit donné audience aux ambassadeurs. Les gentz du duc Maurice avoient asseuré sa venue à la diette, où estoit aysé à juger qu'il comparoistroit plus tost par force et menace que par amour¹. Des nouvelles d'Affrique portent que les x gallaires

¹ L'empereur avait quitté Bruxelles pour se rendre à la diète d'Augsbourg et y faire passer les résolutions les plus importantes. Henri II, qui venait de faire la paix avec

de Secille avec Anthoine Dorye estoient arrivez bien pourveues de ballotes et de pouldres, et l'on avoit fait une platte-forme de deux vieilles gallaires, et mitz dessus de l'artillerie pour dresser une batte-

l'Angleterre, écrivit aussitôt à M. d'Aramon une longue lettre du 27 septembre, pour qu'il eût à informer le sultan de l'état de ses affaires: «Après vous avoir dépesché Cotignac, retournant de l'expédition de mon voyage de Boulonnois, je vins faire mon hiver à Fontainebleau, où je ne voulus pas perdre une seule heure de temps pour donner ordre à tout ce que je pensois estre nécessaire pour à ce printemps recommencer plus vivement que devant la poursuite de mes desseins et entreprise tendant à chasser tout à fait l'Anglois de la ville de Boulogne et de mon territoire, encore que l'opinion commune l'estimast chose impossible, estant la ville de Boulogne avec ses forts inexpugnable.»

Le roi entre ici dans des détails très circonstanciés sur les différents assauts donnés à la ville, sur les motifs qui décident enfin l'Angleterre à traiter en restituant Boulogne; et après avoir chargé l'ambassadeur d'en faire la communication au sultan, il revient sur les affaires de la Transylvanie: «En faisant ladite paix, j'ay pacifié le royaume d'Escosse, que je tiens et possède avec tel commandement et obéissance que j'ay en France, auxquels deux royaumes, j'en ay joint et uny un autre, qui est l'Angleterre, dont, par une perpétuelle union, alliance et confédération, je puis disposer, comme de moi-mesme, du roy, de ses sujets et de ses facultez; de sorte que lesdits trois royaumes ensemble se peuvent maintenant estimer une mesme monarchie. Vous présenterez au G. S. la lettre de créance sur vous, pour luy faire

le discours du succez de mesdites affaires tels que dessus, afin qu'il en soit participant par le bénéfice de nostre parfaite amitié et bonne intelligence, au grand contentement et satisfaction que j'en reçois.

«J'ai veu les propositions et doléances que la vefve du feu roy Jean Vaivode et frère Georges ont fait faire à la Porte, des entreprises et usurpations de Ferdinand, roy des Romains, qui ont esté receus pour feintes et simulées, selon les advertissements qui estoient venus audit G. S. et ses ministres, lesquels peuvent bien estre assurez que quelque traité de paix ou trêve qu'il y ait, ou puisse estre ci-après promise et jurée cent fois pour une entré ledit G. S., l'empereur et ledit Ferdinand et les siens, ils ne cesseront jamais qu'ils n'aient petit à petit réduit et mis sous leur obéissance tout ledit royaume de Hongrie, et n'ont autre pensée qu'à voir s'il ne surviendra point quelque infortune ou inconvenient audit G. S. qui le peust rendre foible du costé dudit Hongrie, afin de se jeter dedans et y faire un gros effort; et qu'ainsi ne soit, ledit roy des Romains tient toujours de ce costé-là quelque force preste pour s'en aider au besoin. L'empereur est party du dernier jour du mois passé de Bruxelles, pour aller faire son voyage en Allemagne, où il fait son compte de composer toutes choses avec les princes, villes et potentats de la Germanie, pour la réduire en sa main; mais il y trouvera beaucoup plus d'affaires qu'il ne pense, car la plupart sont bien délibérez de luy résister, et rompre meurement ses des-

rie, et qu'avec une aultre, que l'on feroit en mesme temps en l'endroit d'ung torryon bien foible, et l'assaut que l'on luy donneroit après, l'on s'attendoit de l'emporter.

seins; et davantage il s'est mis en chemin contre l'opinion de tous ses médecins, après une longue et extremes maladie que l'on estime incurable, et est si foible et débile, que de jour à autre on le voit aller en empirant, et sans aucune espérance d'amendement, ainsi que vous pourrez dextrement faire entendre audit G. S. et sesdits ministres. »

M. d'Aramon, répondant à la lettre précédente de Henri II, lui rend compte ainsi de la communication qu'il a faite au sultan : « J'ay fait au G. S. la congratulation de V. M. sur son retour du voyage de Perse, et vos excuses aussy des occupations qui avoient causé que vous ne luy aviez fait part plus souvent de vos nouvelles; je luy ay donné advys du bon estat de toutes vos affaires, comme V. M. me commandoit luy faire entendre, réitérant que l'empereur et le roy Ferdinand n'ont jamais recherché la paix pour autres fins que pour accommoder leurs affaires, tant en Allemagne qu'ailleurs, et qu'il ne falloit plus grand témoignage de leur mauvaise intention, que de voir comme l'empereur, d'autre costé, procédera en Barbarie, lequel, sans avoir respect, ny à sa hauteur, ny à la foi promise au traité de la paix d'entre eux, avoit mis sus et envoyé son armée de mer pour assaillir et s'impatroniser des terres que tenoit dernièrement Dragut-Rais, sous ombre de chastier les corsaires, lesquelles terres V. M. avoit toujours entendu appartenir à S. H., et que vous espériez qu'elle s'en ressentiroit, mesmement après avoir fait entendre

audit empereur qu'il avoit receu pour son esclave ledit Dragut, et l'avoit fait son sanjacque, luy ayant mesme commandé se désister des incursions de la mer, et que néanmoins l'on ne voit point que ledit emp' l'eust pour cela voulu en rien respecter; que de telles menées et inobservations de foy, vous aviez receu tel déplaisir qu'un vray et parfait amy doit, leur montrant la grande perte de réputation que ce seroit audit G. S. envers ses amis et ennemis de ne s'en ressentir, et que ledit emp' ne manqueroit de s'en faire grand envers un chacun, et dire que sa hauteur, par la crainte qu'il a de luy, souffre semblables exploits qui luy donneront occasion d'entreprendre plus grandes choses. Je crois, sire, qu'ils ne laisseront pas passer si aisément cette innovation, faite tant en Hongrie qu'en Barbarie. Je n'en puis donner néanmoins plus grande assurance à V. M. que les provisions et préparatifs qu'ils font, tant par terre que par mer. Chacun jour, du costé de Hongrie, surviennent quelques innovations qui sont en après disputées à la Porte à la barbe de l'amb' du roy Ferdinand, qui est icy avec telles injures et vilainies qu'il n'est pas possible de plus. J'ay voulu sonder le bassa, mais il n'y a pas eu moyen d'en tirer autre chose que ce qui est contenu dans la lettre du G. S. envoyée présentement à V. M. pour responce de la vostre qu'il a eue très agréable, présupposant que vous, sire, soyez toujours prest, et que je deusse tenir ceste parole en mémoire, que la grandeur des Ottomans, qui est le nom de la mai-

28 septembre 1550.

Sire, lundy dernier, vint icy nouvelles de la prinse d'Affrica; ceux qui veullent magniffier ceste victoire disent que tous les Turcs et Mores ont esté taillez en pièces, et qu'il y est mort fort peu de chrestiens; mais ceux qui ne croient pas sur parolles ne peuvent penser que gentz qui se sont si bien et longuement défenduz n'ayent, aux derniers efforts, faict meilleure et plus grande preuve que jamais; affin, pour le moings, de laisser la victoire sanglante à leur ennemy, et d'essayer plustost de se sauver en combattant que de, certainement, se perdre en se rendant. Si ceste nouvelle est véritable, il s'estyme qu'elle donnera grande faveur aux affaires de l'empereur en Allemaigne, lequel ne fauldra pas d'exalter la conséquence de la prinse de ceste ville, tout ainsy que si de là dépendoit la conqueste de toute la région d'Affricque; faisant entendre qu'il n'est pas raisonnable que les divisions de l'Allemaigne le retirent d'entreprises tant utiles au bien commun de la chrestienté, et qu'il passera plus avant, si l'on veult composer les différentz. D'autres pencent que cela pourroit donner occasion au Turc d'entrer en guerre avec l'empereur, et comme le prince Dorye, après la prinse d'Affrica, aura envoyé les gallaires pour essayer de rencontrer Drogout et le deffaire, ce pourroit d'autant plus animer ledit Turc contre l'empereur; mais il n'y auroit pas grande espérance si, comme il se dict, le sophy a uny son armée avec celle de son filz, et vient assiéger Vanes, où ledit Turc a envoyé secours.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

son d'où est descendu ce grand seig', n'a jamais esté agrandie, ny venue à dominer tant de royaumes et empires, que pour estre allé gravement et pesamment à l'expédition des choses de la guerre, réitérant encore qu'ils ne manqueront point quand il sera temps d'en faire advertir V. M. comme le principal de leurs amis. Je ne

puis croire qu'ils n'ayent quelque chose de grande importance qui les empesche de se descouvrir plus avant, à laquelle je ne puis pénétrer, d'autant que c'est chose, selon mon jugement, qui ne passe en connoissance d'autre que du seig' et du premier bassa. » (*Lettres et Mémoires d'État de Ribier, t. II, p. 286 à 289.*)

Venise, 5 octobre 1550.

Lettre
de M. de Selve
à
M. d'Aramon.

La prinse d'Affrica n'a pas esté sans grande perte et despence de l'empereur, lequel est toujours à Augouste à la diette pour y conclure le concille à Trente, l'observation de l'*interim* en l'Allemagne et le chastiment des rebelles dudit pays; et partout il trouve de la difficulté et de la longueur. Car encores que le pape luy ait accordé le concille, il entend que ce soyt à sa mode, et les Allemantz disent se y estre soubmitz à la leur. Touchant l'*interim*, si les Estats de l'empire ne changent de propoz avant de l'accorder, la détermination en sera remise au concille, car, d'aultant qu'il supprime du tout leurs doctrines, ilz ne se veulent astraindre à le observer. Quant aux rebelles, quelques instances que l'empereur ayt faictes d'avoir deniers pour les chastier, il a fallu qu'il se soyt réduit et conformé à l'advis des Estats, qui est de sommer ceulx de Brème et Magdebourg, qui sont piécà mictz au banc de l'empire et ont assignation avec sauf-conduict pour comparoir au vi^e novembre. Trois ellecteurs séculiers, le duc Maurice, le marquis de Brandebourg et le conte Palatin sont encores en leurs maisons, ne faisant pas grand semblant de venir à la diette, et la royne Marie de Hongrie, qui estoit arrivée audict Auguste pour essayer si par son moyen le roy des Romains vouldroit consentir que le prince d'Espagne feust second adjuteur de l'empire, s'en est par-tye pour s'en retourner en Flandres sans avoir rien peu faire; et est bruict icy que Maximilian, fils du roy des Romains, s'en revient d'Espagne en diligence pour conforter son père à ne se laisser point lever de sa maison ceste succession de l'empire, combien qu'il se dict que l'empereur espère persuader ledict Maximilian en luy offrant le duché de Gueldres en le pays de Frize, et s'obligeoit au recouvrement de la Hongrye. Il s'escript de Rome que le prince Dorye, depuis le prinse d'Affrica, s'estoit allé à le Gerbe avec son armée de mer pour surprendre Drogut, où n'avoit rien fait, ayant souffert une grande fortune de temps, et s'attendoit à Naples. Quant audict Dro-

gut, se disoit qu'il s'estoit retiré en Levant avec ses vaisseaux. A Rome on délibéroit sur le fait de la bulle du concille, auquel je ne voy pas que noz prélats doibvent estre les plus diligents à se trouver, veu le lieu où l'on le veult mettre, et le zèle et affection de celluy qui le poursuit plus particulier que universel. Je pense que la majesté de nostre maistre, sans se départir des offices de très chrestien roy, aura le respect qui convient aubien tant du commun que de son royaume : et estoit ledit seigr à Rouen à y faire son entrée, et de là s'en devoit venir par la basse Normandie à Blaye et en Touraine. A Parme il y eut une grande querelle et meslée, et le duc Octavio y estant voulu aller pour y mettre ordre, les armes furent tournées contre luy; en sorte qu'il eust eu affaire à se saulver, sans l'ayde de sa garde; et se dict que par voye gracieuse se traicte la reddition de Parme à l'empereur, en baillant quelque estat au royaume de Naples en rescompense au duc Octavio; et que ledit sr a fait résouldre à la diette l'entreprise du recouvrement de Piedmond pour le duc de Savoye ¹.

Venise, 3 novembre 1550.

Sire, les impériaux publient icy que à l'arrivée du roy de Bohemye en Allemaigne, la cession du tiltre de roy des Romains ou admission du prince d'Espaigne en coadjuteur s'effectuera, et que les choses sont toutes accordées et conclues, combien que plusieurs sont d'opinion contraire, estimanz qu'il n'y a party qui puisse faire franchir ce sault au roy des Romains que l'estat de Milan, dont il ne se croyst pas que l'empereur se veuille deffaire, quelque promesse qu'il en puisse faire. Or se voyt en effect qu'il l'accoustre en homme qui désire plustost le garder pour soy que d'en faire ung amy; car à Milan l'on continue la fortification de la ville. Depuis la prise d'Affrica on

Lettres
de
M. de Selve
à Henri II.

¹ Par une lettre écrite d'Augsbourg, le 31 octobre 1550, en réponse à celle qu'il avait reçue de Soliman, en date du mois de juillet, Charles-Quint se justifie des infractions que le sultan lui reproche d'a-

voir faites à la trêve, et qualifie cette lettre « extortas fortassis Droguti importunitate. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 9.)

imagine qu'entre l'empereur et le Turc il y aura ouverture de guerre inévitable, et que les occasions y sont apparentes, tant d'une part que d'autre; estant d'ung costé l'empereur sollicité des Espaignés, pour les injures et dommaiges qu'elles recepent, faire l'entreprise d'Algier; et ayant le dit s^r conceu espérance du succez de ceste entreprise et contemnement des forces de ses ennemys par la victoyre qu'il a dernièrement eue en ces quartiers-là, avec ce que l'argent que l'on dict luy estre venu des Indes lui pourra largement servir en cest effect. D'autre costé, le Turc a manifeste occasion de se sentir outragé de ladite prinse d'Affrica et de la poursuite qu'a depuis faicte en mer le prince Dorye pour y prendre Dragut, et sy est davantaige invité de passer en Hongrye soubz couleur de venir favoriser la royne de Transsilvanye et son filz contre Fra Georgio, que l'on dict estre en dissension avec elle pour raison du gouvernement dudit filz et de ses pays, et estre appuyé et fortifié de l'ayde du roy des Romains et de l'empereur contre ladite dame, qui pour y résister a prins son recours audit Turc. Le duc Mauritio, cuydant avoir quelque intelligence dedans Magdebourg et y entrer par ce moyen, a receu luy-mesme de ceux de la ville ce qu'il leur cuydoit faire, c'est-à-dire une surprise où il a perdu beaucoup de gentz. Salla-Rahys, gouverneur de Rhodes, ayant seu la prinse d'Affrica, et tenant la trefve pour rompue, a fait retenir quelques navires gennevoys et mandé par tous les portz que l'on retint ceux qui se trouveront des sujets de l'empereur. Le s^r Turc avoit chassé Fra Georgio du gouvernement de Transilvanie, et y avoit mis en son lieu ung nommé Piétrowich, lequel et la royne ayant voulu prendre ledit Fra Georgio prisonnier, n'en n'estoit sceu venir à bout et avoit appelé à son ayde tous ses amis, et entre aultres un gouverneur de la frontière de Hongrie pour le roy des Romains, qui le favorisoit.

Venise, 10 et 20 novembre 1550.

Sire, les nouvelles de l'émotion de la Transsilvanye se vont de jour en jour confirmant, et est bruiet que Piétrowich, nouveau gouverneur

estably par le Turc audict pays, a combatu contre Fra Georgio, et a receu une grande déroutte, où ont estez tuez un grand nombre de Turcz par les gens du roy des Romains, accompagnantz et favorisanz ledit Fra Georgio, la personne duquel, pour réparation de ce dommaige, a esté demandée et requise de la part du Turc par le sangiac de Bude, pour en faire punition et vengeance, qui luy a esté refuzée; à raison de quoy se dict que lesdictz Turcs ont couru le pays dudit roy des Romains bien avant ez environs de Vienne¹. On m'advertit aussi du

¹ M. d'Aramon, dans la lettre qu'il écrit le 27 octobre à Henri II, fait connaître que c'est à un avis donné par lui secrètement, que frère Georges ou Martinuzzi dut alors son salut: «Ayant présenty la mauvaise opinion que ce G. S. avoit de frère Georges, se doutant qu'il eust intelligence avec le roy Ferdinand, pour luy bailler en main les forteresses de la Transilvanye, comme aussi par le passé de mon costé durant le voyage d'Asie, je luy en avois donné quelque soupçon pour le faire penser ès choses de deçà; et estant adverty que ce grand seig^r recherchoit par quelque moyen d'avoir ledit frère Georges en sa main, désignant même de dépescher un des dragomans de la Porte, à ce qu'avec la faveur de la reyne et autres barons qui luy sont ennemys, on trouvât moyen de l'avoir mort ou vif, pensant en moy que si ledit frère Georges avoit telle intelligence, et qu'il fût advisé de l'intention de ce G. S., il ne pourroit manquer d'y donner ordre, tant pour la seureté de sa personne que pour ne se voir déposséder de l'administration et gouvernement qu'il a eu jusques icy, je pris party de luy en faire donner avis par main tierce, ce que je fis si secrètement toutesfois, qu'il n'en pouvoit venir aucun dommage à vostre service, mesmement que la lettre n'estoit signée ny

autrement qualifiée pour pouvoir rendre témoignage d'où elle procédoit, usant seulement de quelques termes pour luy faire connoistre, s'il venoit à propos, espérant qu'à tout le moins, quand il n'en réussiroit autre chose, et qu'il accordast de nouveau ses affaires à ceste Porte, qu'il en deust demeurer en grande obligation envers vous, et publier les bons offices que par vostre commandement font vos ministres par deçà, pour la conservation dudit royaume, en considération des chrestiens; lequel advertissement, sire, certainement luy a sauvé la vie, comme il m'a fait réponse. Et sont les choses en tels termes, qu'estant allé par delà celui qui fut dépesché par ledit G. S. pour prendre ledit frère Georges, ne l'ayant pu avoir en main pour l'ordre qu'il avoit donné à son fait, donna avis que c'estoit travailler en vain de le penser avoir, sinon par force. Sur quoy ledit G. S., pour oster le moyen audit frère Georges de poursuivre ce qu'il doutoit, luy a osté l'administration dudit pais, l'ayant remise ès mains de la reyne et du jeune roy, auquel a esté donné pour gouverneur un nommé Piétrovich, que l'on dit estre son parent, avec commandement exprès au prince et seigneurs dudit pays de n'obéir audit frère Georges, et à luy de vuidier le pais, en cas qu'il

fondic des Tudesques que les depputés des princes et villes d'Allemagne s'estoient secrettement partys et fuys de la diette, parce que leurs dits princes et communaultez, avec les enfantz du duc de Saxe

ne voulût obéir à la volonté dudit G. S. et vivre comme simple et privé moine. Ce qu'ayant entendu ledit frère Georges, il s'est retiré en certain endroit dudit pays, dans aucuns chasteaux-forts qu'il avoit achepitez et fait fortifier auparavant; duquel lieu, pour ce que les autres se préparent de l'aller assaillir, par des advis que l'on sçait, il y appelle tous ses amis à son aide. »

Le récit de la rencontre qui eut lieu entre Martinuzzi et le comte Péetrovitch, le nouveau gouverneur, est fait par M. d'Aramon dans la lettre qu'il écrivit plus tard à Henri II, le 13 décembre : « Du costé de frère Georges et du costé de la reyne de Transilvanie se font préparatifs pour venir aux mains, ayant ledit frère Georges en son aide tous ceux de qui il se pensoit prévaloir, et la reyne, d'autre costé, a recouru à ce G. S. pour la favoriser et secourir venant le besoin, et pour ce que ledit frère Georges s'en doutoit bien, il jugea bien aussy qu'il devoit pourveoir à s'asseurer des places qui estoient de plus d'importance, avant que la force et secours de ladite reine fust venu. Et ayant mis bon nombre de gens ensemble, tant de ceux des pays qui tiennent son party, que d'ailleurs et aultres des pays circonvoisins par luy soudoyez, alla assiéger une ville nommée Albe-Julie, qui est une des capitales de la Transilvanie, dans laquelle se trouvoit pour lors la reine et son fils, et la tenoit si serrée que pour n'avoir esté pourveue à temps, ledit frère Georges n'espéroit pas moins que de la mettre en ses mains; sur quoy la reyne fit nouvelle ins-

tance à ce G. S. et obtint commandement au vaivode de Moldavie et Valachie, et ensemble à Cassim-Bassa, belierbey de Bude, de devoir aller à son secours, lequel la reyne sollicitoit bien fort; mais voyant que le secours tarδοit à venir, elle commença à prester l'oreille pour s'accorder avec ledit frère Georges, qui luy avoit fait remonstrer, comme il est à croire, le grand danger auquel elle mettoit la personne de son fils et tout son bien, appelant les Turcs en son aide, lui remémorant le trait dont ils usèrent à Bude. De sorte qu'estant les choses en ces termes, et s'acheminant les Turcs par la voie que la reyne leur avoit auparavant fait entendre plus seure pour venir vers elle, et s'estant divisez pour assaillir en plusieurs endroits ledit frère Georges, ne sçachant rien de ceste menée, se sont rencontrez partie d'eux en nombre de deux mille chevaux conduits par un nommé Aly-Bassa Monucque, sanjacque de Bossine, avec environ deux mille hommes de pied dudit Georges et quelque nombre de chevaux, lesquels se sont si bien portez, qu'avec petite perte des leurs il est bien peu échappé des Turcs avec leur chef, qui s'est sauvé fort blessé; ayant aussy d'autre costé ledit frère Georges donné et mis en grande presse le vaivode de la Valachie; de sorte que les autres Turcs, après avoir fait quelque dommage à l'endroit du pays où ils se trouvoient pour lors, ne sont passez plus oultre ny le Voldan semblablement, et se sont arrestez sur le pays d'une rivière nommée le Tis (*la Theiss*), en attendant ce qui, par ce seig', leur sera de

et le roy de Danemarc, s'estoient ligués et confédérez ensemble contre l'empereur pour le secours de Magdebourg, Brême et aultres villes maritimes. Par les nouvelles venues de Levant à ces s^{rs}, se confirme le mescontentement que le s^r Turc avoit eu de la prinse de Monastero et du siège d'Affrica, dont il ne sçavoit encores la prinse, et que luy et ses ministres menassoient fort de se resentir de ceste injure, et qu'il se voyoit de grandz préparatifz et commencemenz à ceste fin, et avoit ledit s^r imposé le subside qu'il a accoustumé lever sur la Grèce et l'Asie quand il veut faire camp et armée. De la venue du roy de Bohême il ne s'en parle plus tant, et s'en devise en diverses sortes; les ungs disent qu'il s'est excusé jusques au moy de mars, n'ayant pas grande volenté de faire ce voyage, et prenant pour couleur de ceste dilation que sa femme est grosse et se trouve souvent mal et doibt accoucher entre cy et ledit temps. Aultres disent que les seigneurs des Espaignes ne veulent demeurer sans quelque grand chef, et ne veulent consentir qu'il parte que le filz de l'empereur n'y retourne; et mesmes qu'ils ont fait entendre à l'empereur qu'ilz n'ont pas besoing que leur roy fasse son séjour et sa demeure en Allemaigne et pays estrange, et que leur argent et leurs hommes, qui sont les nerfz et les forces de leur pays, soient despenduz et consumés en entreprises loingtaines. L'ambassadeur de l'empereur avoit eu fort secrette audience de ces seigneurs, où s'estoient trouvez les chefs des Dix. Et présume, par ce qu'on m'a dict en avoir entendu de bon et grand lieu, qu'il leur a esté entamé quelques propoz d'entrer en estroite confédération avec l'empereur pour la deffense de la chrestienté, en cas que le Turc vienne à se déclarer contre luy et luy mouvoir guerre.

nouveau ordonné. Et frère Georges, de l'autre costé, continuant la pratique de la reyne, tient encores ses gens ensemble pour voir ce que feront les autres. Le G. S. doute que ledit frère George n'aye intelligence avec le roy des Romains, encores

qu'il ne se déclare en rien; de quoy ils se pensent assez éclaircis, parce que ledit roy des Romains permet les soldats de son pays prendre solde dudit frère Georges. •
(*Lettres et Mémoires d'État de Ribier*, t. II, p. 292.)

Venise, 18 et 29 décembre 1550.

Sire, le roy de Bohême passa le ij^e de ce mois en poste avec soixante et dix chevaux par les confins de ceste seig^{rie}, et l'on dit que l'empereur, pour parvenir à ses fins, a délibéré de s'adjoindre le roy des Romains pour coadjuteur de l'empire et empereur après luy, à la charge que le prince d'Espagne, son fils, aye à luy succéder après, et le roy de Bohême audit prince, et par ce moyen perpétuer l'empire à sa maison; et est résolu faire cest esté entreprinse en Hongrye, où l'on estime que ledit roy de Bohême doibve aller chef. Ceux de Magdebourg tiennent bon, nonobstant qu'ils soient assiégés; et dict-on qu'ils ont eu quelques secours. Ces seig^{rs} m'ont communiquez les advis qu'ils ont eus de Constantinople, que le seig^r Turc estoit party pour aller à Andrinople, ayant mené ses femmes qu'il avoit voulu estre veues en public vesteues et parées le plus superbement et richement qu'il est possible; et aussy avoit mené tous les janizères et quelque nombre de gentz de cheval, ayant délibéré de faire entreprinse par mer, à ce temps nouveau, d'une armée de cent cinquante voylles; pour lequel appareil dresser et préparer il avoit laissé à Constantinople le frère de Rostan-Bassa, que l'on disoit debvoir estre chef de ladite armée, et que l'imposition avoit été mise sur les pays dudit s^r non seulement telle qu'elle avoit accoustumé en temps de guerre, mais plus grande, d'autant qu'il y avoit compris la Valachie et la Bogdavie, qui avoient accoustumé d'en estre exemptz. Que le roy d'Algier avoit envoyé devers ledit s^r le requérir de lui envoyer quelque nombre de gallaires et vaisseaulx, tant pour la seureté et defence de son estat contre le sérif, qui se faisoit fort grand et puissant en l'Affrique, et pour aultres entreprinses qui pourroient tourner à l'honneur et service dudit seigneur¹. La royne de Transsilvanie avoit

¹ M. d'Aramon, dans sa lettre du 13 décembre, fait également connaître ces relations de la France avec le chérif de Maroc, à propos de la communication faite au

sujet de la prise d'Africa : « Jugeant qu'il n'y a chose plus importante pour vostre service que de voir un chacun dans la guerre et vous en repos pour y pouvoir

envoyé vers ledit s^r Turc pour demander secours contre le roy des Romains; dont elle avoit eu très bonne response, et que ledit seigneur avoit résolu d'envoyer protester, et dénoncer la guerre à l'empereur et à son frère, au cas que les places prises naguères en Barbarie ne feussent restituées, et que l'on ne voulsist desmolyr ceste fortification que le roy des Romains fait faire en Hongrie¹. Il se disoit que Dragut avoit tué le citro (*cheik*) de le Gerbe et s'estoit enpatrony dudit lieu, où il avoit trouvé une grande richesse. L'empereur fait instance pour estre receu feudataire de Parme, offrant la recognoistre de l'Église, lequel est requis du pape de restituer à la maison Farnèze ce qu'il tient du territoire dudit Parme.

entrer à vostre avantage, je leur ay donné les nouvelles de la prise d'Afrique en la mesme sorte que les impériaux l'ont publiée en stampe, et leur ay fait voir ladite stampe pour les provoquer à en prendre quelque vengeance, leur ayant depuis donné avis comme le fils du vice-roy de Sicille estoit demeuré des derniers avec un bon nombre d'Espagnols, et le desseing que faisoit l'empereur de la fortifier et la rendre en peu de jours imprenable, et discouru là-dessus de combien elle vient à servir audit emp^r pour s'impatroniser de toute la coste de la Barbarie, ce qui luy sera facile moyennant les autres places qu'il y tient desjà, si par le G. S. ne luy est donné empeschement; et qu'ils peuvent maintenant voir clairement les fins pour lesquelles ledit emp^r et le roy des Romains ont recherché la trêve, espérant de les faire découvrir s'ils délibèrent d'en prendre quelque revanche, sans en avoir pu tirer aucun indice, encore que je les aye piquez par divers moyens pour les faire venir à découverte. Et je ne puis penser d'où procède ce qui est contre leur coutume, qu'ils ne se laissent point entendre à l'en-

droit de V. M., sinon pour ce qu'il leur semble que depuis quelque temps V. M. procède froidement envers eux, ne leur faisant plus si souvent part de vos nouvelles, ou pour la découverte qu'ils ont que V. M. tient pratique avec le sérif de Maroque, qu'ils tiennent pour leur grand ennemy. Ayant entendu que vous avez envoyé devers luy, ils craignent que par ceste pratique vous vouliez vous séparer d'eux, et depuis, considérant d'où cette nouvelle pouvoit estre venue à leur connoissance, je n'en puis soupçonner que le roy d'Alger, lequel en ayant sceu quelque chose, par jalousie peut-estre qu'il a de perdre votre amitié, et de crainte dudit seig^r, la pourra facilement avoir donnée sous ces fins. S'ils m'en parlent, je m'efforceray de leur oster l'impression et soupçon qu'ils pourroient avoir prise là-dessus. » (Ribier, t. II, p. 293.)

¹ Dans deux lettres curieuses, écrites l'une par Ferdinand à son frère, le 14 décembre 1550, et l'autre par Charles-Quint à sa sœur la reine de Hongrie, il est question d'une querelle survenue entre les deux frères, qui se renvoient avec vivacité le re-

III. — AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE. — GUERRE DE LA FRANCE
ET DE LA TURQUIE CONTRE L'EMPIRE.

1551-1552.

Charles-Quint touchait alors à l'apogée de sa puissance; il était venu à bout de toutes les résistances de l'empire. L'organisation si compliquée de ce corps politique semblait se plier d'elle-même à la domination qu'il prétendait lui imposer,

proche d'avoir provoqué le sultan, le premier par la Transylvanie, le second par l'Afrique : « Où avez prins Affrique et Monastère des mains des infidèles, que ce a esté très bien faict et œuvre louable, encores en temps de la trefve, et bien que ce ne fust de chrestiens, ny de tant d'importance qu'est Transilvanie. Tant plus suis-je donc tenu moy de garder ce qu'est myen et de plus d'importance, et que sont chrestiens. » Ferdinand, en présence des apprêts de la Turquie, avait voulu réclamer l'assistance des états de l'empire, et demander un subside à la diète, ce qui avait indisposé l'empereur : « Voyant que vous parlay sur l'affaire d'Hongrie, que V. M. se mit en colère, et que, à cause de cela, et que V. M. me enterrompit aucunes fois mes propos, je ne vouldis plus parler à V. M., et lui pleut enfin dire que deussions nous tous deux mieulx dessus délibérer : ayant ainsi dessus délibéré, me semble pour le mieulx de ce que je veulx proposer à V. M. le faire plus tost par escript que de bouche, afin que je le puisse au moins mal proposer, et V. M. le mieulx entendre et dessus délibérer. V. M. est bien mémoratif que, estant en vouldenté Rustan-Bassa prendre à la prochaine saison la Transilvanie, si les af-

fares du sophyn'empeschassent le Turcq, luy diz ce qu'elle emporte au royaume d'Hongrie et à toute la chrestienté, et qu'il est tant et plus facile de Transilvanie conquerer le royaume, que non du royaume conquérir la Transilvanie. Aussi ay narré à V. M. aultres fois les grandes rentes et revenuz qu'il y a, tant d'argent, or, sel et aultres métaux, qui est plus que la rente de la reste d'Hongrie; aussi a-il, en la partie d'Hongrie que tient la royne, fra George et Pétrowitzs, si grandé quantité de chevaulx que l'on mène hors d'Hongrie, que la plus part viennent de ce quartier-là.... Et si par cela et m'en taire, le Turcq la recouvroit contre nous, je mériterois condamnation de mon âme manifeste, etc. » Charles-Quint fait part de la querelle à sa sœur : « En cecy me trouvoy-je ung petit picqué, et tant plus avec la soubvenance de ce que fit la diette passée, et considérant les termes qu'il tient. » Mais il donne le véritable motif de sa colère en disant ailleurs : « J'avoye quelque espoir que le roy des Romains, mons' mon frère, le roy de Bohême et son fils, mes neveux, se laisseroient persuader à ce dont il est question, pour establir et conserver la grandeur de nostre maison. » On voit qu'il entend par là son projet de

et l'empire n'avait jamais été si près de subir cette unité qui paraissait incompatible avec la composition de ses éléments. La même autorité illimitée qu'il s'arrogeait dans l'ordre politique, Charles-Quint voulut se l'attribuer dans les questions religieuses qui avaient servi de prétexte à l'opposition des princes et des autres pouvoirs ligués contre lui. L'espèce de charte religieuse qu'il imposait aux consciences par l'*interim* était une double usurpation faite à la fois sur les prétentions de la réforme et sur les droits consacrés par l'Église. Cette mesure avait causé tous ses démêlés avec le dernier pape, mais elle semblait adoptée enfin par la soumission des peuples, et elle était sanctionnée en quelque sorte par la facilité du pape Jules III, qui consentait à une nouvelle convocation du concile à Trente, mis ainsi sous la main et sous l'influence directe de l'empereur. Partout, devant cette universelle adhésion, sous laquelle on ne pouvait du dehors apercevoir aucune apparence de contestation, encore moins d'une lutte efficace et prochaine, l'opposition extérieure des gouvernements étrangers ne paraissait pas en mesure d'entrer en lice avec l'empereur.

Dans cette situation, les démarches secrètes d'Henri II auprès des protestants, son nouveau traité avec la Suisse, n'avaient d'autre effet que de le maintenir sur la défensive. Quoique M. d'Aramon eût enfin ramené le sultan du fond de l'Asie, les usages des Turcs réclamaient un intervalle de repos à l'issue d'une campagne avant d'en entreprendre une nouvelle : d'ailleurs la vieillesse de Soliman II, assiégée par les intrigues qui s'agitaient autour de lui, suffit à expliquer comment il se résigna d'abord, malgré ses griefs, à se renfermer dans l'observation de la trêve du côté de la Hongrie. Aussi pendant la suite de l'année 1551, Charles-Quint put, sans être distrait, réduire Magdebourg, ce dernier boulevard des protestants, en employant pour cela Maurice de Saxe, qui paraissait l'instrument de son oppression sur l'Allemagne. Il eut surtout le loisir de poursuivre activement son projet favori, dont le succès était le mobile secret de toutes ses tentatives : c'était de transférer l'empire à son fils Philippe, en faisant réformer la disposition antérieure de la diète qui en réglait la transmission, après Charles-Quint, à son frère, Ferdinand d'Autriche.

Cette prétention tomba devant la répulsion et la résistance passive des peuples, pour commencer une série d'autres échecs que la réaction des intérêts, si longtemps refoulés au dedans et au dehors, allait lui apporter de toutes parts. L'expédition de l'Espagne contre Africa avait offert à M. d'Aramon l'occasion de dénoncer cet acte comme une violation de la trêve par Charles-Quint; on

prédilection pour la succession de l'empire, et plus loin il reproche à Ferdinand d'être un peu trop froid et nonchallant en

ce qui concernoit les affaires publiques. •
(*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 11 et 15.)

pouvait voir une infraction du même genre, en Hongrie, dans les intrigues que Ferdinand d'Autriche entretenait avec Georges Martinuzzi; car celui-ci avait amené la reine Isabelle à céder, par un traité, la Transylvanie au compétiteur de son jeune fils Sigismond. Entre ces deux infractions, qui autorisaient la Porte à une rupture, M. d'Aramon, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, fit préférer au sultan, malgré l'intérêt plus direct qu'il semblait avoir du côté de l'Allemagne, une expédition maritime à laquelle la France se trouverait participer, et qui aurait de plus l'avantage de seconder son action et ses vues sur l'Italie. Les mesures qui restaient à concerter entre les deux gouvernements firent décider le voyage de M. d'Aramon en France dès les premiers mois de 1551, et il fut renvoyé en Turquie avec des instructions destinées à donner une nouvelle activité à son ambassade.

Les premières hostilités de la France en Italie avaient eu lieu à l'occasion des affaires de Parme. Les princes de la famille Farnèse, d'abord soutenus, puis abandonnés par le pape Jules III, s'étaient mis sous la protection de la France : leur état offrait à Henri II un point d'attaque en Italie, où il pouvait s'engager sans rompre ouvertement avec l'empereur du côté de l'Allemagne. Déjà Dragut était entré en campagne avec le capitain-pacha Sinan, et les deux chefs de la flotte turque, après une agression sur la Sicile, se dirigèrent contre Malte, d'où ils furent repoussés par l'Ordre, placé alors sous l'autorité d'un grand-maître d'origine espagnole, et, à ce titre, tout dévoué aux intérêts de l'Espagne. Les Turcs s'étant rabattus sur Tripoli, en Afrique, pour enlever cette possession à l'Ordre, M. d'Aramon passa sur ces entrefaites à Malte; il se rendit, sur les instances du grand-maître, à Tripoli, où il n'arriva que pour être témoin de la capitulation de cette ville, et prévenir du moins quelques-unes des conséquences fâcheuses de cet événement. Mais la présence de l'ambassadeur au camp turc et l'inutilité de ses efforts donnèrent cours à des imputations que semblait autoriser la partialité du grand-maître. Henri II les fit justifier publiquement par une enquête, et il obligea ainsi l'Ordre lui-même à les démentir. Cependant M. d'Aramon avait ramené avec lui la flotte turque à Constantinople; et la défection du prieur de Capoue, qui commandait la flotte française, arrivée vers le même temps, fut un nouvel obstacle à l'emploi des deux forces navales qui devaient agir de concert en Italie.

Mais si la mauvaise conduite de ces premières opérations diminuait pour la France l'efficacité du moyen d'intervention qu'elle employait sur ce point, ailleurs, et sur un théâtre plus élevé, se préparaient des événements dont la portée plus sérieuse devait changer toute la scène politique, et donner une extension générale à la résistance des peuples contre l'empereur. Un prince s'était montré

jusqu'à le complice apparent des projets de Charles-Quint, c'était Maurice de Saxe, qui l'avait servi au profit de sa propre ambition, à la fois contre sa famille et contre ses coreligionnaires. Avec une dissimulation profonde, il sut alimenter les ressentiments des peuples, tout en s'employant lui-même à les comprimer; et par cette politique tortueuse, il trompe l'empereur et son propre parti, qu'il tient dans le doute de ses intentions. Le 5 octobre 1551, il signe avec Henri II un traité secret, où les deux contractants stipulent le concours de leurs forces pour une entreprise commune, dont le but allait, en se révélant, faire apparaître tout à coup Maurice de Saxe comme le sauveur de l'Allemagne. Dans le même temps, Ferdinand d'Autriche se rend coupable de l'un de ces abus de pouvoir qui soulevaient partout l'opinion contre la domination de l'Espagne : ce prince se défait, par un assassinat, du cardinal Martinuzzi, qui lui avait livré la Transylvanie, et dont il craignait une défection; par ce meurtre odieux il se précipite de lui-même dans de nouveaux embarras avec la Porte.

L'année 1552 allait donc voir se porter les coups décisifs, et se dissiper l'illusion que produisait la puissance de Charles-Quint. Au milieu de cette conspiration universelle, Henri II, comme pour en déterminer l'explosion, entre en campagne dès le mois de mars; il envahit la Lorraine, et prend successivement les villes impériales Metz, Toul et Verdun, qui établissaient en quelque sorte l'empire au milieu de la France. De son côté, Maurice de Saxe, répondant au signal que lui donne cette diversion, jette le masque et s'ébranle avec l'armée qu'il tenait rassemblée sous divers prétextes, après avoir éludé tous les ordres qu'il avait reçus de la dissoudre. Par la rapidité de sa marche, l'électeur surprend ainsi l'empereur désarmé et presque seul à Inspruck, d'où ce prince est réduit à s'enfuir précipitamment devant l'Allemagne soulevée tout entière contre lui.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

NOUVELLE CONVOCATION DU CONCILE À TRENTE. — MARCHÉ DE L'ARMÉE DE MANSFELD EN ALLEMAGNE. — ARMEMENT NAVAL DE LA PORTE POUR REPRENDRE AFRICA.

Venise, 11 et 18 janvier 1551.

Sire, le pape a publié la bulle du concile, dont il n'y a homme de jugement qui espère aucun fruit, ne que les Allemantz protestantz se y doibvent trouver, et ne se y trouvant, qu'ilz veulent aprouver chose

Lettre
de
M. de Selve
à Henri II.

qui y soit déterminée. Le bruit estoit à Constantinople d'ung grand préparatif par terre et par mer pour la guerre en Hongrye, mais le sophy se trouvant avec grande force, donne telle crainte qu'il semble que le s^r Turc se trouvera plus pressé d'entendre aux entreprises de delà que celle de Hungrye; et se dict oultre que l'Alcaz, frère du dict sophy, est mort; que le roy des Tartares a esté tué par son frère, lequel, du consentement du peuple, a occupé le royaume. L'on tient pour certain que ceux de Magdebourg ont donné quelque route, avec prinse et mort de beaulcoup de gentz, à ceulx du duc, en une saillye qu'ils ont faicte sur luy, et que le conte de Mansfeldt, avec la troupe qu'il a sur les terres de Brême, sera bientost contrainct de venir au combat contre ledict duc Maurice; aultrement il sera en danger d'estre ruyné, s'il attend que les forces qui viennent à l'empereur des pays de Flandres et Gueldres s'unissent et approchent. Il s'est dict icy que V. M. estoit celle qui donnoit vie et entretenement à cest exercite du conte de Mansfeldt, et qui l'avoit ainsy soubdain faict naistre, et que de faict les poyementz qui se faisoient en iceluy n'estoient qu'escuz et monnoye de vostre coing. Il a esté dict que l'emp^r et le roy des Romains sollicitoient par delà la rénovation et confirmation de la trefve pour quelques années avec le G. S., et qu'ilz estoient en bonne espérance de l'obtenir estant les choses déjà presque conclues, ce qui seroit bien loing de ce que tout le monde estime. Les choses de Levant pour ceste année ont eu et auront plus de mine que de jeu, et si desjà fra Georgio est d'accord avec la royne de Transsilvanie, il sera fort facile que le Turc se déporte pour ceste année de rien entreprendre de ce costé-là, si ce n'estoit que ladite dame feust pour du tout se donner en proye au roy des Romains, et que fra Georgio travaillast de l'attirer à ceste part; auquel cas doibt estre que ledict s^r Turc y prétendanz intérêt, se voulust remuer. Il se dict par avis de Naples que Affrica est en grande nécessité de vivres, se trouvant pressée et tenue en ces termes par Dragut, que l'on dict estre là près, de sorte qu'il ne laisse rien aller par mer.

Venise, 8 et 25 février 1551.

Sire, les impériaux publient que le mariage de l'une des filles du roy des Romains avec le prince d'Espagne est conclud, et que par mesme moyen la cession du tiltre de l'empire a esté accordée selon l'intention de l'empereur, et s'effectuera bientost; que l'armée du conte de Mansfeld a esté rompue et deffaicte, et que le duc Maurice retourne au siège de Magdebourg, et que la trêve avec le Turc est reconfirmée et renouvelée pour quatre ans. J'ay fait part à ces s^{rs} de la continuation en sincère amytié de vous et du roy d'Angleterre, ensemble de la pacification générale du royaume d'Écosse, et d'autant qu'ils avoient entenduz que vous estiez blessé en un genoil à la chasse, je leur ay dict que ledict mal n'avoit esté de durée. Le G. S. ayant entendu la prise d'Africa, avoit ordonné qu'il se préparast grande armée de mer, et qu'ayant esté mandé le émin de l'arcenal de Constantinople, il avoit esté dépesché et renvoyé audict lieu en grande diligence pour préparer les hommes de rème, biscuitz et aultres choses nécessaires; et qu'avec les gallaires de Rhodes et Alexandrie et celles qui estoient à Constantinople, l'on estimoit que l'armée seroit de cent iiij^{xx} gallaires, laquelle ledit s^r avoit ordonné estre preste pour tout le mois de mars prochain. Que du costé de Perse, depuis dix-huict jours estoient venuz nouvelles que le Sophy avoit poursuivi ung sien sangiac fuitif jusque en ung chasteau sur les confins où il s'estoit arresté, ne l'ayant peu atteindre; lequel sangiac estoit arrivé devers ledit s^r Turc, auquel il avoit baysé la main, et dudit s^r avoit esté investy d'un aultre sangiacat au lieu du sien; et que ledit Sophy avoit fait copper plusieurs testes et mettre sur la porte de son palaiz. Davantaige que le Turc avoit confirmé et rattifyé l'élection que les Tartares avoient fait du frère de leur roy mort, lequel, ayant esté tué en quelque entreprise, avoit layssé neuf enfantz qui ont tous esté suffoquez et étouffez, et que ne se passeroit guères de temps que le s^r d'Aramon ne vous despeschast Condoignac, qui vous porteroit nouvelles que le s^r Turc est de

tout point résolu de recouvrer Affrica, et de faire à bon essient la guerre à l'empereur à ce temps nouveau. Fra Georgio avoit assiégé Albe-Jullye, où se trouvoit la royne de Transsilvanie et son filz, au secours de laquelle estant venu, d'une part le sangiac de Bossène avec deux mil hommes, avoit esté deffaict par ledit Fra Georgio, et presque tous les Turcqz tuez. D'autre costé avoit eu une aultre rouverte le vayvode de Valachye des gentz de frère George : ce qu'ayant sceu, le bassa de Bude et le boldan, qui alloient au secours de ladite dame, et entendant que ledit frère George tenoit cependant pratique d'accord avec la royne et qu'elle y prestoit l'oreille, s'estoient arrestez au bord d'une certaine rivièrè, sans aller plus oultre, attendant nouvelles et commandementz du Turc. Et croyoit l'on que cest accord se feroit, et que cela pourroit estre cause que le Turc feroit dessaing de se saisir entièrement du pays, voyant leur rébellion et discord ensemble, et craignant qu'ils ne s'accordent avec le roy des Romains, dont il a toujours esté en souspçon, qui luy est assez augmentée pour avoir veu que ledict roy a permitz que ses soldatz et gentz de son pays soient allez au solde dudit frère George.

Venise, 9 et 21 mars 1551.

Sire, d'Allemagne on attend nouvelles du recez de la diette et du vol que l'empereur prendra. Il se discourt icy par des gentilshommes d'étoffe que l'on ne pourroit faillir d'avoir la guerre cet esté; car si l'empereur restituoit Affrica, il s'asseurerait par mesme moyen d'une bonne trefve avec le Turc, et estant seur de là, ne faudroit point de vous faire la guerre, car il en avoit bonne envie. On mande de Const^{pl}e qu'il se travailloit à l'arcenal avec plus grand nombre d'ouvriers, et que la présence du frère de Rostain-Bassa, qui y estoit ordinairement, avançoit fort lesdits ouvriers, et que l'on avoit fait commandement aux cappitaines d'aucuns lieux maritimes d'armer ung nombre de galliottes et les rendre prestes dedans certain temps sur poyne de la vie : lequel temps ne pareillement ledit nombre de vaisseaux n'est

spécifié dans ledit advis, qui contient, outre, que le Sophy avoit bruslé environ xxv villaiges dedans les terres du Turc sur les confins. Et par lettres du x^{me}, d'Andrinople, l'on leur escript que le G. S. alloit souvent à la chasse, et que l'on estimoit que de bref il seroit de retour à Constantinople. La bravade se fait d'autant plus chaulde pour ayder par là gagner Affrica sans coup frapper, et mouvoir l'empereur d'en faire la restitution, avant que attendre la furie et effort de ce grand appareil¹. Les impériaux ont icy divulgué que le roi de Thunis a faict trefve avec l'empereur pour six ans, pendant lesquelz ledit roy payera par chascun an audit s^r emp^r xij^m ducats, certain nombre de chevaux barbares et faulcons, s'obligeant, outre, durant ce temps, ne recevoir ou admettre aucun corsaire ne aultre personne ennemye ou suspecte de l'emp^r, et qu'il faisist délivrance de tous les chrestiens esclaves.

L'on tient partout que Parmee st en vostre protection, et le duc en vostre suite. De nouveaux advis du Levant portoient que l'armée de mer turquesque se continuoit de préparer en bien bonne diligence, et que l'on faisoit compte que le nombre des canonniers que l'on assembloit pour servir à ladite armée estoit de mille deux centz. Qu'il estoit là arrivé ung homme envoyé de Dragut devers le s^r Turc, pour l'asseurer, en aultres choses, que son maistre se trouveroit avec trente vaisseaux bien armés à luy faire service. Il y a aussi ungne aultre particularité d'ung espion sophien qui avoit esté descouvert à Constantinople, où il estoit venu pour entendre ce qui se y faisoit pour en advertir son prince. Lequel, après s'estre mitz en deffense et avoir tué plusieurs de ceulx qui le vouloient prendre, s'estoit saulvé en une maison, où, ayant demeuré deux jours celé, avoit esté prins, et par commandement du bassa escorché tout vif. Ce qu'il avoit enduré

¹ Par une lettre écrite d'Augsbourg à Soliman II, le 8 mars 1551, Charles-Quint se justifie de nouveau au sujet de la prise d'Africa et de Monastir, dont il rejette le tort sur Dragut, et répond ainsi sur la réclamation que le sultan lui faisait de ces deux villes : « Rursus serenitas vestra nos

hortatur, ut eam urbem restituamus; quod si facimus, inducias inviolatissime observaturam serenitatem vestram. Nos autem in eam spem venimus illam, etiam Africa et Monasterio in nostra potestate remanentibus, inducias tamen ratas habituram. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 55.)

avec telle constance, qu'il n'avoit fait contenance ne geste de sentir douleur, jusques à ce que l'esprit luy estoit sailly du corps.

De Rome s'entend que le prince Dorye estoit passé allant prendre les gallaires de Naples et Secille, pour aller advituallier Affrica, et qu'il faisoit compte d'estre de retour à Gennes au commencement de may. Le roy des Romains s'en estoit party pour Municq, où il se devoit trouver en compagnie de tous ses enfantz, et de là alloit prendre des batteaux, et par le Danube s'en alloit à Vienne. Il n'estoit point de nouvelles qu'il eust rien renoncé des droictz de l'empire, ains plus tost se plaignoit de son partaige, alléguant qu'il estoit petit et subject à une infinie despence, ce qu'il avoit tolléré en espérance que l'empereur deubst ung jour adventaiger ses enfantz. Ceulx de Magdebourg tenoient bon, et ceulx de Brème ne s'estantz peu accorder avec l'empereur, se préparoient à la deffence avec les aultres villes maritimes leurs confédérez.

Venise, 6, 11 et 30 avril 1551¹.

Sire, les advis du Levant à ces s^{g^{rs}} portent que à l'arcenal il y avoit pas moins de sept centz hommes besoignantz, et que tous les fours de Péra et grand nombre d'aultres estoient occupez à cuyre les biscuits

¹ M d'Aramon, qui se trouvoit alors rendu auprès du roi, lui exposa, dans un mémoire daté du 7 avril 1551, les représentations qu'il avoit faites au sultan pour le déterminer à une rupture de la trêve avec l'empereur, motivées sur la prise d'Africa et sur les infractions commises en Hongrie :

« Ce seig^r et ses ministres demeurèrent d'accord que, ne le voyant pas prendre vengeance, tant de la prise des places de Barbarie que de l'inobservation de foy dont il a usé en son endroit, on jugeroit que le bruit que l'empereur fait courir par toute la chrestienté seroit véritable; à sçavoir que, pour la grande ruine et perte qu'il

avoit faite de son camp au voyage de Perse, et aussi pour le doute qu'il avoit des armes de l'empereur, ledit G. S. n'osoit rien entreprendre contre luy : lequel n'avoit autre dessein, sinon pendant le terme de la trêve qui est entre eux de composer ses affaires avec les estats de la Germanie; espérant avoir d'eux aide et secours de gens et d'argent pour le recouvrement du royaume de Hongrie. Que si ledit G. S. estoit bien résolu, pour prendre revanche de ce que l'empereur a entrepris à son préjudice, d'envoyer, s'il n'est entièrement satisfait dans peu de temps, son armée de mer au recouvrement dudit Afrique, avant

de l'armée, pour laquelle se faisoient toutes aultres provisions nécessaires. L'homme envoyé de Dragut devers le s^r Turc avoit esté dépesché pour s'en retourner devers son maistre, auquel ledict sieur envoyoit présent de deux robbes, telles qu'elle a accoustumé d'en donner

que l'empereur aye le temps de la fortifier (ce qu'il ne peut faire de longtemp pour l'incommodité qu'il a de toutes choses y nécessaires, pour estre contraint de faire venir le tout de Sicile, ne pouvant aussy réduire audit lieu ses forces de mer, pour n'estre le port capable à recevoir armée : et encore que celuy de Monaster fust grand, qu'il n'est à propos, pour n'y avoir forteresse de valeur); qu'envoyant ledit G. S. une partie de ses forces de terre en compagnie de celles qu'il tient ordinairement en garnison sur les confins de Hongrie, il pourroit aussy facilement exécuter ses desseins de ce costé-là, ne pouvant iceluy empereur avoir l'œil en tant d'endroits, d'où procédera son entière ruine; d'autant aussy que la plus grande partie de tous les potentats d'Allemagne ne demandent que de le voir travaillé pour pouvoir reprendre les armes et recouvrer leur liberté. Sur quoy il me fut répondu que le G. S. vouloit que je vous fisse entendre qu'il n'avoit jamais entendu à la conclusion de la trêve qu'aux mesmes fins dont usoit ledit emp^r, qui estoit de s'accommoder pour mieux conduire ses desseins, mais qu'à présent il délibéroit changer de forme, estant plus content que l'occasion de rupture procédast dudit empereur que de luy; auquel il avoit escrit à ce qu'il se mist en son devoir de réparer ce qui avoit esté fait au préjudice de la trêve, et mesmes de restituer Afrique et Monaster, comme l'amb^r qui estoit là pour le roy Ferdinand et pour luy asseuroit

sur sa teste qu'il feroit, ayant pris temp de trois mois qui finissent en ce présent d'avril, pour en faire voir les effets. Au défaut de quoy, et là où il ne répareroit aussy les autres choses faites en Hongrie, que le G. S. feroit connoistre le pouvoir qu'il a d'en prendre revanche, et qu'il préparoit son armée de mer, ce qu'il vous escriroit à ce que vous fissiez préparer la vostre, et qu'il désiroit de sçavoir si ayant besoin d'artillerie V. M. l'en pourroit accommoder...

• Et comme je luy fis entendre qu'il ne falloit point espérer que l'empereur rendist jamais Afrique, à cause des commoditez qu'il en tiroit, et du dommage qu'il auroit remettant ledit Afrique entre ses mains; et que le temps qu'il prenoit luy devoit bien mettre en doute la perte d'Algier, tant du costé de l'empereur que du sérif; il me dist qu'il vous escriroit ce qu'il délibéreroit faire en cet endroit, m'ajoustant de bouche qu'estant ledit roy d'Algier un de ses principaux esclaves, il ne manqueroit pas à le secourir et aider en toutes choses, et que je n'oublie pas encore de sa part de vous grandement recommander sa protection et défense, estant facile, en cas qu'ils soient résolus à faire la guerre à l'emp^r en divers lieux, de les disposer à tourner leurs armes du costé que le vent sera plus commode. Mon avis seroit la Sicille, comme le lieu le plus aisé à conquérir de vostre part, assisté de leurs forces, pour estre le pays de tous ceux de l'empereur le plus désarmé, et d'où il prend plus grands subsides, tant

à ceulx qu'il retient pour ses esclaves, et l'avoit outre honoré du tiltre de sangiac d'Affrica, avec provision de x^m ducatz l'an. Et d'aultant que ledit Dragut disoit le venir trouver, lui avoit mandé pour responce que s'il pouvoit estre devers luy devant le partement de son armée, qu'il vint; mais que s'il ne pouvoit arriver si tost, qu'il s'allast joindre et rendre à ladite armée, quelle que part qu'elle feust, avec tous ses vaisseaulx. Que le frère de Rostan-Bassa, que l'on disoit debvoir estre le chef de ladite armée, seroit faict belyerbey de la Grèce, qui estoit plus grande dignité, et le cappitaine de Gallipoli iroit chef d'icelle armée; mais que l'on pensoit que pour superintendent seroit envoyé ung des bassas en personne, auquel tout le reste auroit à obéir. Mais l'on n'a point veu par effect que ces s^{rs} ayent prins les matières trop à cueur, ne qu'ilz se soient avancez de faire guère plus grant appareil de mer que d'ordinaire, dont il se pourroit souspeçonner que le Turc feist toutes ces apparences extérieures pour essayer d'avoir Affrica sans coup frapper, ou bien pour traicter avec quelque grand advantaige une rénovation de trefve avec l'empereur et roy des Romains. Mais il semble qu'à cela satisfaisoient deux choses : l'une, que l'empereur monstre résolution de vouloir tenir et conserver Affrica, l'ayant réduite en bonne fortification, et estant continuellement aprez à la faire plus forte; et pour tel effect se voyt qu'il l'a dernièrement envoyé rafraîchir et renforcer, non-seulement de vivres, mais encores de gentz, par le prince Dorye, comme V. M. a peu estre bien adverty; l'aultre que ledit s^r est jà entré, ce semble, en despence plus avant

de deniers que de vivres, pour le secours des Espagnes, de Gennes et de son armée de mer, et pour tout le reste de l'Italie; et lieu qui du costé dudit G. S. sera plus facile à luy persuader, estant assez près de leur pays et en lieu opulent pour entretenir son armée; outre que, vous appartenant la Sicile, grande partie des peuples seront à vostre dévotion, et par ce moyen le reste bien aisé à forcer avec le nombre des gens que vous mettez en terre: ou dé-

signant le G. S. pour quelque respect, faire entreprise plus près de ses pais, ce seroit de le faire descendre en la Pouille, pour la grande commodité qu'il a de ce faire, et suffiroit qu'il envoyast quarante ou cinquante galères ès mains dudit roy d'Algier ou de Dragut pour accompagner vostre armée à l'exécution d'autres entreprises que vous pourriez faire, tant du costé des Espagnes qu'autres endroits par deçà. » (Ribier, t. II, p. 294.)

que l'on ne doibt faire quand l'on ne faict pas à bon escient; qui peust faire croire qu'il ne voudroit avoir faictz telz fraictz pour néant.

Le prince d'Espagne doibt partir d'Auguste pour venir passer en Italie, s'en allant en Espagne, et se dit que l'empereur a obtenu de son frère ce qu'il désiroit touschant la succession de l'empire; ce néantmoins qu'ils ont tous deux prins et accordé ensemble terme d'ung an, avant que effectuer et manifester les choses, affin cependant de disposer et gagner les électeurs et princes dont le consentement y doibt entrevenir; et aussy à ce que dedens ledit temps le prince d'Espagne puisse être revenu du voyage qu'il va faire en Espagne, qui ne sont, à mon advis, que traits espaignolz pour cuider desguiser la vérité, qui semble du tout au contraire par évidents indices. Il m'a esté baillé un paquet du secrétaire Phébus¹, adressant à M. d'Aramont, et se mande de Constantinople qu'il y avoit jà en mer LX gallaires prestes, et que l'on achevoit de préparer le reste, et que tous les navires qui s'estoient trouvez ez quartiers et portz de delà, avoient esté retenuz et arrestés pour servir à l'armée, que l'on jugeoit debvoir partir et faire voyle entour ceste prochaine feste de Saint-George². De Naples l'on dict que le prince Dorya tenoit Dragut comme assiégé en la coste de Barbarie, et qu'il estoit en espérance de prendre ou de brusler ses vaisseaulx, qu'il avoit esté contrainct tirer en terre au sec.

¹ Chesneau rapporte ainsi les arrangements faits par M. d'Aramont à son départ : « M. d'Aramont estant party au mois de janvier pour la France, je m'attendois bien retourner; mais ledict sieur ambassadeur ne le me voulut accorder, et me commanda de demeurer, ensemble et un vieux secretaire, auquel il laissa la charge des paquetz et lettres qui pouvoient survenir pendant son absence, et à moy, qui le servois de maistre d'hostel y avoit jà quelque temps, le gouvernement de sa maison et d'une grande partie de ses serviteurs qu'il y laissa, disant que dans quatre mois seroit

de retour. » (*Voyages, etc.* par Chesneau.)

² L'évêque d'Arras, écrivant le 22 avril à Simon Renard, amb' de l'empereur en France, affectait de ne pas croire à l'envoi de cette flotte : « Les lectres que d'Aramont a rapportées du Turcq au roy, luy donnent espoir de la venue de l'armée de mer, pourveu qu'il aide à Cassum-Bassa que doibt estre le roy d'Argel... que me fait penser que icelle lectre est venue pour par icelle faire peur aux enfans, et non pour avoir le Turc intention de faire chose d'importance. » (*Papiers d'État de Granvelle*, t. III, p. 523.)

MAI-AOUT.

PROTECTION DONNÉE PAR LA FRANCE À L'ÉTAT DE PARME. — DÉPART DE LA FLOTTE TURQUE POUR LA MÉDITERRANÉE. — SON ATTAQUE CONTRE LES ÎLES DE MALTE ET DE GOZZO. — CESSION DE LA TRANSYLVANIE FAITE PAR LA REINE ISABELLE À FERDINAND D'AUTRICHE.

Venise, 16, 23 et 28 mai 1551.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, il se parle icy de lever quelques gentz pour pourveoyr les places de terre ferme, voyant les provisions que les aultres princes, leurs voisins, font. Je ne sçay à quoy réusciront toutes ces démonstrations et apparences de guerre, veu que l'on dict qu'à Rome le pape s'est fort adoulcy, et que l'empereur n'a point envie de noyse. Et mesme donne à entendre partout qu'il préfère le progrès du concile et la deffence de la chrestienté contre le Turc, à la vengeance de l'injure particulière qu'il a receu du duc Octavio, qu'il veult remectre à faire, se dict-on, en aultre temps. A quoy les effectz que l'on apperçoit icy semblent tous contraires. Ces jours passez les impériaux publioient que Dragut estoit prins ou tellement assiégé alle Gerbe avec ses vaisseaulx qu'il ne se pouvoit saulver. Mais à présent se dict communément qu'il s'est saulvé avec quatre galleotes, ayant laissé audict lieu le reste de ses gentz et de son armée, après avoir faict protestation au cieco (*scheik*) delle Gerbe que si cela se perdoit dedans ses pays, ce ne pouvoit estre que de son consentement et volonté; et que le G. S., de qui il estoit esclave, en feroit la vengeance, et feroit redunder ceste ruyne sur luy-mêmes, veu qu'il s'estoit retiré là sur sa foy et sur son assurance. J'ay fait lecture à ces s^{rs} du double de la proposition que M. de Termes a chargé de faire en public consistoire au nom de V. M., et pense que quelque considération qu'ils facent de la paix, qu'ilz ayment trop mieulx veoir ceste guerre, encores que ce soit fort prez de leurs maisons, que d'avoir l'emp^r pour voysin, paisible possesseur de Parme, et qu'ilz sont plus aises qu'ilz n'en osent faire le semblant de ce que V. M. en veult accepter la protection et deffense.

Si la guerre vient à s'entamer plus avant, et que l'empereur se mette de la part du pape, encores qu'ilz se tiennent le plus longuement qu'ilz pourront à leur neutralité, ilz seront toujours plus enclins à prester occulte faveur à la commodité de vos affaires que ceulx de l'emp^r, partye par bienveillance pour V. M., partye pour doubte de ceste armée de mer du Turc, dont ilz se persuadent que V. M. peust disposer et la faire tourner où bon luy semblera. On tient pour tout vraye que Dragut a fort deceu le prince Dorie, et par le moyen d'ung petit intervalle et entre-deux de terre qu'il a trenché entre le canal où estoient ses vaisseaux et la mer, est sorty et s'est saulvé.

Les advis du Levant portent l'arrivée du G. S., qu'ilz disent avoir esté en fort bonne santé et disposition et grand triumphe, au contraire de ce que beaulcoup de gentz divulguoient par delà mesmes, voulantz donner à entendre qu'il se portoit fort mal. Le secrétaire Phébus estoit aussy arrivé là. Le G. S. avoit remitz de donner audience à l'amb^r du roy des Romains, qui l'avoit longuement poursuivie et ne l'avoit sceu obtenir, parce que l'on ne monstroït estre guères content des responces qu'avoit portées ung homme de l'empereur et dudit roy, touchant la restitution d'Affrica et de l'autre place fortifiée aulx confins de Hongrye, parce qu'elles ne tendroient qu'à dilayer et gagner temps, dont ils s'appercevoient bien par delà. Ces s^{rs} ont donné le baston et la bændière du cappitaine général de mer au magnifique Stephano Tiepolo avec les cérémonies accoustumées, et après la messe le duc et la s^{ie} avec tous les amb^{rs}, l'ont accompagné jusques à sa gallaire. Ce deslogement de leurs gallaires signifie, à mon advis, qu'ils ont ferme oppinion que l'armée du Turc doibve partir et faire entreprinse, veu que depuis l'élection d'icelluy en ce magistrat, ilz ont temporisé et dilayé son partement jusques à ceste heure, et que soudain ilz l'ont résolu après ces dernières nouvelles receues, dont la substance est que Salla-Rays estoit arrivé à Constantinople avec cinq gallaires, dont il y en avoit une quadrirème que l'on pensoit devoir estre pour le général de l'armée; que de l'arcenal dudit lieu estoient sorties cent dix gallaires qui estoient toutes fournies et prestes de

leur artilleries et pallementz, et n'y falloit que la churme en aulcunes, qui arriroit tous les jours; mais que d'icelles les cinquante estoient esquipées de leurs churmes et toutes prestes à partir, et oultre y avoit bon nombre de galliottes et fustes prestes à pouvoir accompagner ladite armée. Il s'est dit icy que Dragut avoit combattu quelque navire vénitien; qu'il s'estoit sauvé par le bénéfice d'ung vent fraiz, qui s'estoit engaillardy en mer sur l'heure du combat, et que depuis le providateur de l'armée de ces s^{es} ayant poursuivy ledit Dragut l'avoit enserré et contrainct en quelque port, jusques à ce qu'il sceust ce qu'il avoit affaire de le combattre ou laisser aller.

Venise, du 9 au 27 juin 1551 ¹.

Sire, l'armée de mer du G. S. estoit, dict-on, de cent et dix gallaires, et sur chascune l'on mectoit IIII^{xx} janizaires, qui seroit une grande force, et oultre qu'il y avoit environ XL navires en l'armée, sans les galliotes et fustes, et que c'estoit un fort grand appareil; et s'estimoit qu'il feust pour partir à la fin du mois passé avec vivres pour troyz mois, et prenoit son premier cours aux eaues d'entour

¹ L'avis du départ de la flotte turque fut donné, le 22 juin, par l'ambassadeur de France à Venise, à M. de Termes, commandant des troupes françaises en Toscane : « Le xxii^e du passé estoit partye l'armée du G. S. la plus belle, puissante, mieulx munie et esquipée qu'il ayt jamais fait sortir, y ayant trois mille janizaires de ceulx des gallères en hors, et auparavant avoient esté envoyées au roy d'Alger neuf gallaires accompagner une dudict roy, qui estoit venu porter au G. S. la teste d'ung filz du sarif de Marocques, tué par les gentz dudict roy d'Alger. L'on m'escript que les impériaux avoient essayé et employé toutes leurs finesses pour empescher le partement de ladite armée, et

entre aultres choses avoient demandé sauf-conduit, au nom de l'empereur et roy des Romains, pour envoyer ambassadeurs devers ledit G. S. pour traicter de la paix. A quoy leur avoit esté respondu que l'accez estoit libre à tous amis et ennemis pour se venir présenter à la Porte du grand seigneur, et exposer ce que bon leur sembleroit, mais que s'ilz vouloient paix, qu'ilz feissent rendre Affrica ez mains du capp^m général de l'armée dudict s^e, et que lors il viveroit en bonne paix avec eulx. Aultrement qu'il leur feroit la guerre et tout le dommaige qu'il pourroit, et qu'ils luy en avoient donné cause. Salla-Rays estoit party devant ladite armée avec dix gallaires, l'aland attendre à l'Archipelago. »

Moron et Corron, vers le Péloponèse, qui faict juger que ladite armée, se elle a rien à exécuter cest esté, le fera en la Pullia, Calabria ou Sicillia, qui sont lieux plus voisins, ce qui semble estre conforté par ce que l'on dict le bassa avoir remonstré fort gratieusement au bayle des Vénitiens, l'exortant à bien adviser par deçà ces s^{es} que leur armée ne se voulsist en rien mouvoir contre les vaisseaulx du G. S., affin qu'il n'en advinst inconvenient, comme estoit advenu aultrefois, et qu'en se déportant en douceur et amytié, l'armée turquesque avoit exprès commandement de faire le semblable. Qui est signe que la navigation de ladite armée ne doibt estre trop esloignée de ce golfe, dont celle des Vénitiens n'a guères accoustumé s'escarter. Au demeurant il y a icy nouvelles de Hongrie qui portent qu'ez dits quartiers y a une des grandes chartés et famines qui se soient guères jamais veue en lieu. Et contient aussi la certitude de la mort de la royne, femme du roy de Pouloigne, dont il s'estoit parlé cy-devant. L'on faict bruict que le roy des Romains essayera luy bailler une de ses filles en mariage. Aultres lettres parlent d'une des filles de mons^r le duc de Ferrare; et y en a qui estiment que l'autorité de V. M. sera de plus grand poix que tout aultre envers ledit prince, toutes les foys qu'elle se voudra entremectre de luy proposer party. Quant au gast de Rome, l'on n'oyt point encores que les gentz du pape ne les impériaux ayent rien exécuté, bien que l'on die qu'ilz sont tous prêtz, à tout le moins ceulx de l'empereur; mais l'on imagine qu'ilz ne veulent donner les premiers coups, pour voir de quel pied les aultres iront en besoigne. On tient pour certain que l'armée du G. S. avoit faict voyle, et estoit partie de Constantinople, prenant le chemin des Chasteaulx, et que le bruict que l'on faisoit courir là estoit qu'elle alloit à la coste de Barbarie, dont l'on ne croyt rien icy, et pense l'on plustost qu'elle aye à venir endommaiger la Pullye ou la Sicille. L'on me mande de Raguze que Dragutz, qui estoit avec ses vaisseaulx comme assiégé des gallaires vénitiennes en ung lieu nommé Suasina, dont lesdits Vénitiens ne le vouloient laisser sortir sinon pour aller vers Levant, craignant qu'il feict dommaige en mer à leurs sujetz,

est finalement sorty en ladite mer, et s'en est allé, comme l'on présume, vers la Calabre, pour y faire dommaige et entreprinse en passant, et s'aller joindre avec l'armée turquesque. L'empereur avoit de-rechef commandé à don Ferrand de n'attenter rien en Piedmont ne au Parmesan, sinon qu'il feust assailly du costé dudit Piedmont, ou que voz gentz entreprinsent quelque chose contre ceulx du pape.

Venise, 9 et 30 juillet 1551.

Sire, l'armée turquesque avoit esté descouverte à l'isle du Zante, auquel lieu avoit esté comptées *iiii^{xx} xii* gallaires et *xxii* fustes, et par les lettres du secrét^{aire} Boucher, escriptes de Rome, l'armée du Turc approchoit fort, dont ung chascun commençoit à s'estonner, et sa s^{te}. qui estoit en propoz de s'en aller à Orviette, avoit changé d'opinion, luy ayant esté remonstré que son absence donneroit occasion au reste du peuple d'abandonner la ville. Ces s^{rs} ne font aucun semblant de vouloir changer leur façon de vivre et repoz anticque; et l'un d'eux me disoit que si vous aviez une bonne et puissante armée en Italie, en ce temps que le Turc est armé d'un aultre costé, et que ledit s^r Turc feist dire et remonstrer à ces s^{rs}, comme me de soy-mesmes, qu'il entend que la chrestienté est divisée en deux partz, dont l'une vous adhère et favorisc, et l'aultre suict l'empereur son ennemy, à ceste cause, venant luy en ladite chrestienté, qu'il veult sçavoir quel party ilz veullent tenir, et qu'ilz se descouvrent et déclarent pour l'une ou l'autre part; et là où ilz ne le feroient, qu'il les menassast à bon escient et avec effect, pour un commencement, de ne leur laisser tirer aucuns grains ne aultres marchandises de ses terres, leur alléguant que, ne tirant aucune commodité d'eulx, il n'est pas tenuz de leur en octroyer. Ce que s'il vouloit ung peu essayer et vous favoriser jusques à faire ceste déclaration et démonstration, l'on en pourroit tirer grand fruit. Car les bleds de Levant sont icy si nécessaires, que le menu peuple moureroit de fain sans cela, n'estantz paz à poine suffisantz les bleds de terre ferme pour nourrir et munir les villes et

villaiges du pays. Daventaigne le principal train de marchandise que font tous ces gentilshommes, et dont ilz s'enrichissent, procedde des marchandises de Levant. De sorte que sans que le Turc feist aultre guerre contre eulx, la fain et la pauvreté, qui sont deux puissantz ennemys, les feroient résouldre, avec les forces que vous auriez prez d'eulz. J'entends que le prince Dorye est de retour à Gennes avec les gallaires, s'estant très bien party d'Espagne sans attendre le roy de Bohême ne sa femme, qui sont demeurés audit pays bien mal contents, à ce que l'on dict, et si cela est, ce pourroit estre ung stratagème de l'empereur, lequel n'ayant peu mectre la succession de l'empire entre les mains de son filz, ne luy a peu bailler meilleur gaige d'icelle entre mains que de luy laisser là, près de luy, le successeur du roy des Romains, et celluy que l'on pense avoir empesché et devoir empescher cest œuvre¹. Il y a eu une grande dissention et querelle entre les Hungres et Bohemes qui alloient au-devant dudit roy

¹ Charles-Quint écrit de Munich au roi Ferdinand, le 15 août 1551, en l'informant de l'apparition de la flotte turque et des mesures qu'il a prises pour assurer le passage en Italie du roi de Bohême et de sa famille : « Vous aurez ja entendu les dernières nouvelles que j'ay eu de l'armée de mer du Turcq, et du partement d'icelle de l'isle de Malta pour se mettre sur celle de Goze, et de ce que j'ay escript au prince Doria, afin que sans dilation il s'enchemine avec toutes les galères qu'estoient à Gennes pour aller à Barcelone et passer en diligence les roy et royne de Bohême, nos fils et fille, pendant que l'on en ha la commodité, et avant que le temps ou aultre chose leur puisse donner empeschement; lequel m'escript que ayant entendu le grand désir que j'avoye d'accommoder de seheur passage nosdits fils et fille, après avoir entendu l'allée de ladite armée du Turcq sur l'isle de Malta, il avoit appresté

ses galères pour les aller trouver, faisant compte de partir le ix^e ou x^e du présent, de manière que j'espère que, au plaisir de Dieu, ilz auront brief et seheur passage. Et par ce ne sera besoing entrer en ce que m'avez escript par voz dernières pour les faire passer par la mer Occéane. »

Il explique après les raisons qui l'obligent à poursuivre sa route et à se rendre dans les Pays-Bas, pour revenir ensuite à Augsbourg, « Considérant, dit-il, le peu d'effect que jusques à oires, a fait ladite armée du Turcq, » et il termine par ce *post-scriptum* écrit de sa main : « Vous verrez ce que s'est pourveu pour la venue de noz fils et fille, que m'a esté grand plaisir le pouvoir ainsi ordonner; car j'ay heu grande craincte que, si ceste armée du Turcq eust passé plus oultre, que aussi fust esté impossible leurdict passage par ceste mer, et bien difficile par l'aultre. Toutesfois, je louhe Dieu que les choses sont de

de Bohême, si bien qu'il y en a eu plusieurs de mortz et de blécez, et s'entend qu'ilz s'en retournent en leurs maisons, ayantz sceu qu'il ne fault qu'ilz s'attendent pour encores au retour de leur prince.

Venise, 10 août 1551.

Sire, je suis toujours à représenter à ces s^{rs} que en toute la defense ou perte de Parme, l'on ne sçauroit dire qu'il y eust conséquence ou intérêt à V. M. ¹, pour la Picardie ne pour la Provence ou le Languedoc, ne pour le Piedmont, ne la Savoye ou aultres parties de vostre royaume, qui n'estoient, Dieu mercy, ne plus fortes ne plus foybles pour cela. Mais que tout le monde jugeoit bien que, perdue Parme et venant ez mains de l'empereur, et trouvant ung pape tout tel qu'il le vouloit et désiroit, il se faisoit sans difficulté monar-

sorte que ce ne seroit merveille que pour tout ce mois ilz fussent à Gènes ou au moins à la coste d'Italie. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 68.)

¹ La guerre de Parme se continuait entre les Français et les Espagnols par des escarmouches sans conséquence, et M. de Selve en écrit ainsi au secrétaire Phébus en lui apprenant le retour de M. d'Aramon : « M^r le secrétaire, le pape et l'empereur ensemble, voulantz spolier le duc de Parme de son estat, ont armée en campagne devant Parme et devant la Mirandole, lesquelles places le roy ayant en sa protection et deffense, a si bien pourveues et munies de bons cappitaines et de bonnes gentz de guerre et toutes aultres choses nécessaires, que nous n'en craignons point inconuenient, avec l'ayde de Dieu et le bon ordre que l'on y donne. Et quelque siège qu'il y aye devant, je vous advise que noz gentz font tous les jours des saillies où nos ennemys ont tousjours eu du pire, et

me doute fort que cecy n'est rien, et que l'on n'a fait que se mocquer au pris du gros jeu que se jouera doresnavant; car le roy se sent si fort et si gaillard, et ses affaires en si bon estat de tous costez, qu'il se peust bien passer de rien endurer de ses voisins, ayant de tous poinctz paciffié le royaume d'Escosse et réduit en obéissance, et estraincte une si bonne amytié avec les Anglois, qu'il n'est possible de meilleure, par le moyen du mariage de madame Elisabet, sa fille aisnée, avec le roy d'Angleterre, naguères conclud et accordé. L'empereur a à se doubter que le G. S. ayt à faire forte guerre du costé de la Hongrie et de l'armée de mer dudict s^r, encores qu'elle ne luy aye pas fait grand dommaige, si ce n'est d'avoit pris un petit chasteau en Sicille, nommé Lagosta, où il y avoit cinquante hommes. M^r d'Aramon estoit dès le xxii de juing à Marseille, prest à faire voyle pour s'en retourner en voz quartiers. »

che absolu en Italye en bien peu de temps. En Hongrie les Turcz ont fait dommaige de plus de dix mille âmes, et se tient icy que la guerre soyt bien attachée et enflammée esdits quartiers, et que pour l'an quy vient elle y sera à bon escient; car par les advis qu'ont ces s^r de Constantinople, le G. S. avoit envoyé en deux troupes huit mille janizaires vers la Transsilvanie, et vouloit que les quatre mille fussent pour la garde de la personne du jeune roy, pour doubte qu'il a que frère George ne le mette ez mains du roy des Romains; et avoit esté mandé au Bolgdan et autres gouverneurs, de faire tant de gentz qu'ils pourroient pour les acheminer vers ladite Transsilvanie. Davantaige avoit esté fait commandement au gouverneur de la Natholie de faire tenir preste toute la cavallerie, pour aller au lieu où l'on luy manderoyt; et quant à l'armée de mer, l'on tenoit pour résolu audit Const^{pl}e qu'elle hyverneroit dehors. Ladite armée, après avoir fort gasté et endommagé l'isle de Malthe, voyant que l'entreprinse estoit pour l'arrester trop longuement, l'a abandonnée et est allée battre un chasteau en l'isle de Goza, voisine, qu'elle a prins et ruiné, et saccaigé toute ladite isle, prenant de là sa route vers la Barbarie, et présume l'on que ce soit pour aller assiéger Tripoly ou Affrica.

A ceste heure que les Allemantz sont arrivés au camp impérial, se verra s'il serreront plus que de coustume ceux de Parme, lesquels, jusques ici, sortent partout où ilz ont voulu. Selon le bruit commun, le Saint-Père s'ennuye fort de ceste guerre, et ne l'eust entreprinse si gaillardement, si ce n'eust esté pour empêcher l'effet du concille, et n'attendoit que l'heure de la veoir bien attachée entre l'empereur et nous pour se tirer de la presse. Par lettres du secrét^{aire} Phébus, vous serez adverty de la rétention de l'amb^r de l'emp^r et du roy des Romains¹;

¹ Le secrétaire chargé de l'*interim* en l'absence de M. d'Aramon rapporte dans sa dépêche les circonstances de l'arrestation du négociateur autrichien Malvezzi :

• Le G. S. ayant esté adverty, depuis que son armée de mer partit d'icy, par ses gens, qui sont à Bude es confins de la Hongrie,

comme frère Georges avoit délibéré donner la Transilvanie au roy Ferdinand, et que les gens que ledit frère Georges avoit contre la royne et roy de Transilvanie estoient Espagnols et Tudesques, menez par un capitaine du roy Ferdinand, nommé le sieur Gastaldo, il commanda au bassa

et que le G. S. avoit fait mettre prisonnier en la forteresse du destroit de mer majoure le Bogdan, qui s'est fait Turc, et avoit imputé un sien frère de quelque intelligence avec le roy de Pouloigne, en raison de quoy avoit esté envoyé un chaus devers ledit frère qu'il

faire entendre en pleine Porte ladite nouvelle à l'amb' dudit empereur et Ferdinand, pour voir ce qu'il en diroit, lequel fit response que ladite nouvelle n'estoit pas vraye, et que ledit roy Ferdinand estoit plus amy dudit G. S. qu'on ne luy donnoit à entendre, estant prest de faire tout ce qu'il voudroit; tellement que les choses furent pour lors suspendues jusques au retour de l'homme qu'y avoit envoyé ledit amb' vers son maistre. Lequel, revenant dudit Hongrie, fut pris à l'entrée du pays dudit G. S., suivant le commandement que le bassa en avoit fait au sanjacque de Nicopoli, et par un chaoux amené à la Porte, où luy furent prises toutes les lettres qu'il portoit de la part desdits emp' et Ferdinand, tant au G. S., premier bassa, qu'à leur commun amb'. Lesquelles furent incontinent traduites en tudesque, et mesmement celles qui se pouvoient lire et les autres qui estoient en chiffre, adressantes audit amb', me furent données à la Porte pour voir si je ne pourrois les déchiffrer, ce qui me fut impossible, pour ne savoir si elles estoient en latin, bien que le titre en fust esclavon, hongre, espagnol ou italien; toutesfois les responses qui y estoient en espagnol et en latin desdits empereur et roy Ferdinand audit sieur bassa, ne furent trouvées telles que ledit ambassadeur leur avoit dit, mais plutost confuses qu'autrement. Lesquelles furent monstrées audit G. S.; et bien qu'elles ne luy fussent pas agréables, il commanda néanmoins que toutes les autres qui estoient dans le

paquet fussent rendues audit amb', hors celles qui estoient en chiffres, faisant mettre sa personne ès maisons sous la garde de deux chaoux et six janissaires, jusques à la première nouvelle qui s'entendrait dudit Hongrie: la venue du tribut que ledit roy Ferdinand devoit envoyer à la Porte est cause de ce bon traitement.

« Sire, le capitaine S'-Aubin, gascon, qui dit avoir eu charge par V. M. en Escosse, venant de Transilvanie, où il estoit allé pour la guerre, est arrivé icy, et pour n'avoir peu passer par le camp des Espagnols et gens du frère Georges, estant connu François par certains Italiens qui y estoient ès compagnies espagnoles, dit avoir esté retenu jusques à ce que l'accord du frère Georges et de la reyne fut fait. Après lequel ledit sieur Gastaldo, homme dudit roy Ferdinand et général de l'infanterie espagnole et tudesque, voulust aller baiser la main à ladicte reyne, ensemble autres capitaines avec lesquels ledit s' S'-Aubin se mist. Et arrivé audit Transilvanie, sachant qu'un nommé Piétrovich, oncle dudit roy, qui avoit tenu pour son neveu contre ledit frère Georges, y estoit, il délibéra d'aller vers luy, tant pour se tirer des mains de cedit sieur Gastaldo, lequel, pour luy avoir desjà demandé congé pour s'en retourner en Italie, l'avoit menacé de le faire mourir, qu'aussi pour s'en venir par deçà trouver le moyen de se rendre à Parme, et là vous faire service, comme il a fait par le passé. Lequel luy donna le moyen de s'en venir icy avec

ne l'avoit trouvé coupable. Il avoit, depuis ladite imputation, accru ce qu'il avoit accoustumé payer au Turc de v^m ducatz par an. L'on pensoit que le G. S. seroit pour aller à la guerre en personne, et desjà avoit esté fait commandement aux domestiques et tous autres

lettres au G. S., au bassa et à M. d'Aramon, le mettant en la compagnie d'un esclave du G. S. qui y estoit allé avec ledit Piétrovich, lequel esclave l'accompagna jusques aux confins, et là le mit ès mains du sanjacques, qui incontinent luy bailla un chaoux pour le conduire à la Porte, où arrivé qu'il fut, le sieur bassa receut les lettres qu'il portoit dudit Piétrovich, le retint, et me manda de le voir pour entendre s'il estoit François, comme il disoit, ce que je connus à son parler, non autrement. Et après que j'eus dit audit bassa qu'il en estoit, et partant qu'il pleust au G. S. me le donner, depuis, deux ou trois jours estant passez, ledit sieur bassa me manda que je le menasse en sa maison pour entendre plus clairement comme se passoient les choses entre la reyne et frère Georges; qui, après avoir dit au bassa comme ledit frère Georges s'en alloit audit Transilvanie, pour s'impatroniser du royaume et après le mettre ès mains dudit roy Ferdinand, et comme le roy de Bohême, son fils, s'en estoit allé audit royaume pour avoir argent afin d'en enmener avec iceluy, et faire fortifier les passages de Transilvanie, fut amené par un chaoux à la Porte le premier de ce mois, et là, en présence de l'ambassadeur dudit empereur et Ferdinand, fut réinterrogé comme dessus, en quoy ledit amb' ne sceut que respondre, au moins qui fut trouvé digne d'estre receu. Par quoy luy furent dites plusieurs injures par les bassas, luy remémorant tout ce que lesdits emp' et Ferdi-

nand avoient faict audit G.S., les appellant traistres, fausseurs de foy, excusant V. M. de ce que ledit amb' avoit dict ces jours passez, que vous aviez meü la guerre à l'emp' pour Parme, disant que ce que vous faisiez estoit fait de prince magnanime et véritable, voulant tenir vostre parole, et que vous aviez promis au duc dudit Parme de la deffendre contre tous quand il s'estoit donné et son estat à V. M.; ensemble autres paroles, et telles qu'il resta plus mort que vif. Et avec ce ledit bassa, après avoir en sa présence vestu ledit S'-Aubin d'une robe de soye, envoya ledit amb' prisonnier en une des tours du destroit de la mer Majeur, faisant prendre tout son bien, que l'on vend tous les jours à l'encan, et ses serviteurs prisonniers, au recouvrement desquels le baille de la seigneurie de Venise, qui est icy, s'est porté vray et bon amy, se déclarant impérialiste. Ce fust celuy, sire, qui par son escrit avoit asseuré ladite seigneurie que l'armée ne sortiroit point du destroit de Galipoli, lequel depuis en a pensé mourir de facherie qu'il eut du partement d'ycelle.

« Sire, l'on me vient d'avertir en fermant la présente, que tout à ceste heure estoit arrivé un holac de Hongrie à la Porte, qui avoit apporté nouvelles au G.S. comme les bassas de Bude, beglierbey de Strigonie et sanjacques de Belgrade avoient fait courses sur les pais du roy Ferdinand, et là pris trois mille deux cens hommes ou fammes, c'est à sçavoir, ledit bassa de Bude M V', le beglierbey de Strigonie, M IJ', et le

de la Porte dudit s^r de se tenir prêtz et appareillez pour le suivre. Davantaige qu'il se faict de grands préparatifs pour la guerre de la Hongrie : ces démonstrations, avec la publication de ladite guerre, en temps que V. M. n'a par delà ambassadeur ne demy, est une claire et manifeste solution à toutes les calunnies et faulces imputations de ceulx qui vouldroient semer que le Turc se soit meü contre la chrestienté à vostre sollicitation.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE ¹.

RENOI DE M. D'ARAMON EN TURQUIE AVEC MISSION À ALGER. — SON PASSAGE À MALTE, ET SON VOYAGE À TRIPOLI. — PRISE DE CETTE VILLE PAR LES TURCS. — INTERVENTION DE L'AMBASSADEUR FRANÇAIS, ET BRUITS CALOMNIEUX À CE SUJET.

Malte, 26 août 1551.

Lettre
de
M. d'Aramon
à Henri II.

Sire, je délibéray, ayant eu nouvelles que l'armée du G. S. estoit pour lors en Sicile, d'attendre que je l'eusse trouvée, ou bien passant par Malthe, de voir et trouver quelque moyen de vous faire

sanjacques de Belgrade v^e, et comme ledit G. S. avoit mandé ce matin un autre holac à la Valonne, pour de là faire dépescher deux brigantins pour porter un commandement au beglierbey de la mer, auquel il mande qu'incontinent et sans délai, veu ledit commandement, il ait à donner sur la première terre qu'il trouvera de l'empereur, soit en Sicile, Pouille ou Calabre, pour estre la trêve entièrement rompue et la guerre ouverte; ce que je n'ay pas voulu obmettre aussi vous faire entendre. Je vous advise encore, sire, que le G. S. est si fort animé contre les deux frères qu'il est impossible que l'on ne voie de grandes choses. » (Ribier, t. II, p. 300.)

¹ Le renvoi de M. d'Aramon en Turquie venait d'être décidé, et l'ambassadeur était

parti de France après avoir reçu de Henri II une instruction datée de Champigny, le 17 mai 1551. Le roi parla d'abord de l'augmentation qu'il a faite de sa flotte à la nouvelle des armements que le sultan préparait par mer : « S. M. a fait équiper les galères qu'il a en Provence, encore qu'auparavant il eust délibéré d'en casser une partie pour se descharger de despense, voyant ses affaires de tous costez très bien composés; mais dès maintenant il en a xxv toutes prestes, outre III qu'il a prises et retirées de nouveau en son service du prier de Lombardie, qui estoient à la solde du pape. Davantage il a fait venir et passé en diligence les cheurmes de celles qu'il avoit en Normandie et Picardie, du costé de Ponant, pour en armer dix ou

sçavoir nouvelles; et prenant mon chemin droit pour y aller, quand j'eus passé le cap Bon, il me surprit un si mauvais temps, que je fus contraint de relascher à la Pantelerie et y séjourner quatre ou cinq jours, encore que ce fust lieu bien dangereux : auquel lieu je sceus

douze corps d'autres galères neuves qu'il a fait faire audit Provence depuis qu'il est roy; et se trouvera le tout en suffisant estat et équipage de faire service, et estre employées là où l'on voudra, quand besoin sera. »

Le roi expose ensuite la diversion qu'il avait ménagée en Italie par la guerre de Parme; la situation de l'empereur, dont il exagère les embarras, et l'accord conclu par la France avec l'Angleterre : « Et d'autant qu'à l'arrivée dudit sieur d'Aramon devers le roy, la saison estoit desjà bien avancée, et qu'il luy falloit beaucoup de temps avant que d'avoir sa dépesche entière et estre de retour devers ledit G. S., le roy, pour ne différer cependant les choses qu'il a veu convenables pour la conduite de l'entreprise du G. S., a bien voulu luy-mesme commencer à remuer mesnage du costé d'Italie, ayant connu que l'empereur, pour penser du tout la réduire et mettre en son obéissance, faisoit pratique pour s'impatroniser des ville et estat de Parme par le moyen du pape; mais il s'est mis entre deux, et a pris en sa protection ledit Parme avec le duc, qui s'est jeté entre ses bras, dont lesdits pape et empereur se sont tellement aigris contre ledit duc de Parme, qu'ils sont après à assembler leurs forces en délibération de l'aller assaillir et assiéger en sa ville pour luy faire du pis qu'ils pourront. Pour empêcher leur entreprise, le roy a envoyé gens et argent, fait faire et dresser à la Mirandole, qui est là auprès, pareillement

en sa protection, une bonne masse de gens de guerre, tant de pied que de cheval, afin d'estre maistre de la campagne. Et fait encore pour cet effet lever bonne troupe de Suisses, qu'il fera passer au delà. Et cependant l'empereur désespère en plus grand trouble que jamais, ayant son frère le roy Ferdinand, et son fils le roy de Bohême, contraire à la volonté qu'il avoit de faire céder au roy Ferdinand le droict de l'empire au prince d'Espagne, ou le prendre pour coadjuteur, dont il n'a pu venir à bout, mais qui plus est, Ferdinand est maintenant entré en dispute avec luy pour avoir augmentation de partage en leurs successions matrimoniales. D'autre part, les villes impériales continuent toujours leurs séditions contre luy et ses adhérens, avec guerre ouverte; et tout le pis encore qu'il y ait pour luy, c'est qu'il est si fort travaillé de maladie qu'il ne peut bouger du lict ou de la chambre, et s'est mis, à cette heure, à faire la septième diette pour consommer ses humeurs, dont il n'a plus quasi une seule de bonnes, ny de mauvaises : tellement que le moindre accident qui luy pourroit advenir seroit pour l'emporter. Ce que voyant lesdits princes et potentats d'Allemagne, ils le tiennent pour déploré et sans ressource, et par ainsy il n'est plus craint ni obéy par delà, chose que luy-mesme connoist très bien, ce qui luy donne, avec l'extrême maladie du corps, une grande tribulation en l'esprit, lequel on connoist de jour en jour et d'heure à autre se diminuer et af-

que ladite armée estoit partie de Sicile venant à Malthe, où je m'acheminay pour l'aller trouver; et quand j'y fus arrivé, je trouvay qu'elle en estoit partie le jour auparavant, après avoir saccagé le chasteau et l'isle du Goze près dudit Malthe, qu'un chevalier espagnol rendit assez poltronnement, et fus, à mon arrivée, très bien receu de M^r le grand

foiblir; qui fait conclure à un chacun qu'il n'est pas pour doresnavant mettre sus ny conduire grandes entreprises, soit pour l'offensive ou pour la défensive. Le roy a entièrement composé les affaires d'Angleterre et d'Écosse, et peut disposer de ces deux royaumes et de leurs sujets comme de celui de France. Ledit roy d'Angleterre fait chaque jour démonstration envers le roy, comme de fils à père; il sera, s'il veut, toujours assisté des forces maritimes d'Angleterre et d'Écosse, de sorte qu'il est en sa puissance, quand il le voudra, entreprendre de grandement infester et endommager les costes et pais de ses voisins, s'ils luy en donnent occasion. »

Henri II insiste auprès de la Porte pour qu'elle emploie ses forces navales à reprendre Africa. Il charge de plus M. d'Aramon de se rendre à Alger, pour faire soutenir le vice-roi Hassan, fils et successeur de Barberousse, attaqué alors par l'Espagne et le chérif de Maroc, en détachant sur ce point une partie des escadres turque et française : « Sur quoy le G. S., par sa prudence et longue expérience ès affaires du monde, peut juger s'il a moyen ou non de recouvrer maintenant Afrique avec sa très grande réputation et réparation du tort et injure que l'on a voulu faire à S. H., violant l'observation de la trêve, contre laquelle André Dorye, avec les galères de l'empereur, est encore tous les jours à poursuivre Dragut, que ledit G. S. leur a avoué pour son esclave, et tient une armée sur pied pour

le ruiner; et ne recouvrera peut-estre jamais ledit G. S. ceste occasion, s'il la laisse perdre, veu la grande commodité qu'il a de ses amis, dont il peut user pour l'exécution de cesdites entreprises, luy disant que le roy, incontinent après avoir eu sa response, fera aller son armée de mer ès endroits où il sera advisé, pour se joindre avec celle dudit G. S. Ou bien si S. H. trouvoit meilleur d'envoyer le nombre de XI. ou L galères au roy d'Alger, pour, avec ce qu'il pourra de luy-mesme mettre ensemble, se venir joindre avec celles du roy et exécuter en quelque autre endroit ce qui sera sur ce délibéré, S. M. sera toujours preste de se conformer à ce que ledit G. S. luy en voudra faire sçavoir, ayant dépesché ledit sieur d'Aramon devers S. H. très-bien instruit de sa volonté, avec pouvoir suffisant pour convenir, traiter et accorder avec ledit G. S. toutes choses requises. Et pour ce que ledit sieur d'Aramon, suivant la charge qui lui a esté donnée, passera devant ledit roy d'Alger, il luy a esté baillé lettres que S. M. escrit audit roy, contenant créance sur ledit d'Aramon, avec quelque particularité pour luy faire entendre les moyens que S. M. tient ou veut mettre en avant pour son profit et utilité, afin qu'il regarde à s'aider de son costé pour éviter les dangers et inconveniens où il peut tomber, et que luy pourchasse journellement l'empereur d'une part et le sérif de l'autre. » (Ribier, t. II, p. 297.)

maistre¹, auquel je fis entendre que je m'en allois, dépesché de vostre part, devers le G. S.; et ayant entendu que l'armée estoit audit lieu, et sachant combien il vous déplaisoit qu'elle portast aucun dommage à la religion, comme celui qui en aviez esté de tout temps protecteur, que j'avois bien voulu laisser mon chemin pour la venir trouver, et leur remonstrer qu'ils vous feroient déplaisir de faire chose qui tournast à leur préjudice, et m'employer de tout mon pouvoir pour les en divertir, ayant receu commandement de vous de leur prester toute la faveur et aide qui me seroit possible. Le grand maistre me pria très instamment, en présence de tous ceux de la grande croix, que comme j'avois bien voulu interrompre mon voyage pour leur venir faire faveur et divertir les Turcs de l'entreprise dudit Malthe, je voulusse aussi prendre la peine d'aller jusque en Tripoli pour ce mesme effet, tenant pour certain que ladite armée y estoit allé mettre le siège.

Connoissant donc que si j'avois moyen de divertir ce siège, cela seroit à vostre réputation et honneur, et aussi qu'il estoit nécessaire que je trouvasse ladite armée pour leur discourir de vostre part ce qu'ils avoient à faire, et entendre l'ordre qu'ils avoient du G. S. à leur partement, je leur accorday d'y venir, mais ce ne fut pas sans leur remonstrer que par là il pouvoit se congnoistre combien vous désiriez la conservation de leur estat, puisque je n'avois jamais pris la hardiesse d'entreprendre de moy-mesme, sans sçavoir bien vostre volonté, d'interrompre mon voyage d'un si long chemin qui estoit d'Algier à Tripoli, et revenir, outre le danger que je pouvois avoir à mon retour par ceux qui ne cessent de guetter vos serviteurs, pour sçavoir si le bruit qui courroit parmy eux, que selon mon jugement les impériaux avoient semé est véritable, qui est, sire, qu'à vostre persuasion ladite armée y estoit, et leur protester aussi qu'y faisant mon devoir, ils auroient à se contenter de ce que j'en pourrois faire, veu l'ancienne inimitié que les Turcs leur portent: et sans y séjourner plus de vingt-quatre heures, j'en partis, et arrivay près dudit Tripoly

¹ C'était l'Aragonais D. Juan Omedès, quatrième grand-maître de Malte.

le v^e du présent, où ladite armée estoit arrivée le mesme jour bien matin, et de laquelle est chef le frère de Rostan-Bassa, nommé Synan-Bassa, ayant en sa compagnie, comme pour les deux plus experts aux choses de la mer, Sala-Rais et Dragut-Rais, lesquels je trouvay tous ensemble en la galère dudit bassa, ausquels je fis entendre, comme m'ayant dépesché le G. S. pour vous faire entendre que son armée de mer sortiroit ceste année pour venir reprendre Afrique, vous requérant vouloir de vostre part préparer la vostre, vous aviez commandé de remettre sus vostre armée de mer; mais que vous seriez bien estonné quand vous entendriez que l'armée du G. S., au lieu de reprendre Afrique, fust venue sur la Religion, et que c'estoit bien donner moyen audit empereur avoir secours de tout le reste de la chrestienté contre eux; joint que vous y aviez beaucoup de chevaliers vos sujets et vassaux, qu'il vous déplairoit fort y voir maltraités; et que quand pour raison de l'inimitié jurée qui estoit des uns contre les autres, ils auroient volonté de ruiner ladite Religion, ce néanmoins devoient-ils différer un autre temps à exécuter leur volonté, après avoir monstré à toute la chrestienté que la guerre qui se commençoit estoit pour raison de ce que ledit empereur leur avoit rompu la foy; ce qui auroit diverty la volonté de tous les autres princes chrétiens de ne le point favoriser. De plus, que vous m'aviez commandé qu'en quelque part que l'armée fust, je l'allasse trouver pour entendre de celui qui en seroit le chef l'ordre qu'il avoit dudit G. S., afin de leur descouvrir les endroits que vous jugez plus à propos pour employer ladite armée, en cas qu'il ne voulust pas suivre ladite entreprise d'Afrique; ce que je m'offrois de faire quand il luy plairoit.

Sur quoy le bassa me fit response qu'il sçavoit bien pourquoy j'estois allé vers vous, et que suivant ce que ledit G. S. vous avoit escrit, il estoit délibéré d'envoyer ladite armée pour l'entreprise d'Afrique, mais que depuis mon partement l'amb^r de l'empereur qui est près dudit G. S., l'avoit asseuré, monstrant les lettres de son maistre, qu'elle seroit rendue entre ses mains tout aussitost que l'armée seroit près de ses pays, et que l'empereur ne le vouloit point empescher,

pour ne monstrier qu'il eust défiance de son amitié. Pour ceste cause, qu'il ne luy avoit point esté ordonné d'exécuter ladite entreprise d'Afrique ny autre, mais seulement de recevoir la place, se tenant pour certain que, de la part de l'empereur, il seroit satisfait à ce que ledit amb^r avoit promis, et que depuis son partement de Constantinople, qui estoit environ trois mois, il avoit fait séjourner ladite armée en quatre ou cinq lieux, s'attendant toujours que les clefs d'Afrique luy fussent portées. Et voyant qu'il n'y avoit point de nouvelles, il estoit venu jusques en Sicile sans faire dommage à aucun pays dudit empereur de la valeur d'un denier, et qu'il avoit escrit au vice-roy, le sommant de la promesse que dessus : lequel luy renvoya dire qu'il n'avoit aucune charge de ce faire, et qu'il luy donnast un terme pour pouvoir envoyer devers l'empereur, et qu'il luy feroit response, luy ayant envoyé la vostre, pour plus grand dédain, par un qui avoit esté d'autres-foys esclave, et qui n'avoit qu'une oreille. Et qu'ayant trouvé cela bien mauvais et contraire à ce que ledit G. S. en espéroit, encore qu'il n'eust point charge de ce faire, il avoit mis gens et artillerie en terre et pris par force Auguste, laquelle, pour ne luy sembler pas d'importance, il avoit depuis laissé; donnant avis au G. S. de tout ce qui estoit passé, et s'en estoit venu à Malthe sans intention de faire autre mal à l'isle que de prendre bord et délibérer ce qu'il avoit à faire attendant la response dudit G. S. Mais que ceux dudit Malthe montrant l'inimitié jurée qu'ils ont contre eux, au lieu d'envoyer le saluer et luy présenter quelque rafraîchissement, l'avoient salué à coups de canon, qui avoit esté cause qu'il avoit fait l'entreprise de Goze pour leur monstrier le respect qu'ils devoient avoir du G. S. Que depuis il s'en estoit venu au lieu où ils estoient pour achever celle de Tripoly et la recouvrer comme chose qui avoit esté autrefois des Montsolimans, et métropolitaine de toute la Barbarie, et qu'en cela ils ne pensoient pas que vous deussiez trouver mauvais que ledit G. S. vinst à recouvrer ce qu'il avoit perdu, et qui luy appartenoit : et davantage que l'empereur n'eust jamais achevé l'entreprise d'Afrique sans ceux de la Religion, qui avoient esté les premiers à l'assaut et s'estoient

toujours trouvez en toutes les entreprises qu'il avoit faites contre eux, et qu'il estoit résolu d'avoir ladite place devant que d'en partir, me monstrant comme desjà il faisoit mettre son artillerie en terre.

Sur quoy, après plusieurs répliques et long propos que j'eus lors avec luy, voyant que, d'un costé, il n'y avoit aucun remède pour le divertir du siège, et que d'autre costé il me disoit n'avoir autre ordre dudit G. S., mais qu'il n'attendroit pas, et que tout ce qu'il me disoit d'Afrique n'estoit que pour s'excuser de la crainte qu'il pouvoit avoir de l'assaillir, n'espérant pas de la pouvoir si facilement recouvrer qu'ils s'estoient persuadez, pour le bon estat qu'il avoit peut-estre entendu auquel l'empereur l'a mise, combien que la sortie de l'armée monstre plustost luy avoir esté ordonné, au défaut que l'empereur ne la luy fist délivrer entre mains, de la forcer ou de prendre revanche en quelque autre endroit plustost que de venir pour si peu d'effet que de la recevoir, je délibéray pour le mieux de continuer mon chemin de Constantinople, ce qu'il ne me voulut jamais accorder, craignant qu'il ne fust empesché à l'entreprise, soit pour l'avertissement que je pouvois donner de l'estat de siège ou de ce que je pouvois négocier à la Porte. Et quelques remonstrances que je sceusse faire sur vostre commandement et sur l'importance du service mesme du G. S., il ne me voulut pas laisser partir sans voir la fin de l'entreprise, laquelle luy a si bien succédée, que le neufviesme jour de l'arrivée de l'armée audit lieu et le ^{iiij}^e du présent, après avoir battu la place cinq jours et demy, elle luy fut rendue par composition; à sçavoir que ceux de dedans pourroient sortir jusque au nombre de deux cens leur vie sauve, laissant dedans le chasteau l'artillerie et munitions, et le reste de leurs gens esclaves; de laquelle estoient chefs principaux un nommé le commandeur de Chambéry, mareschal de la Religion, et l'autre le commandeur Tortebosse dit Paemeux, qui avoient bien fait leur devoir, et eussent mieux fait, s'ils eussent esté accompagnés comme la place méritoit ¹; mais ils furent forcez de ce

¹ Le chevalier de Villegagnon, qui a écrit une relation de la guerre que l'ordre

de Malte soutenait alors contre les Turcs, écrivit de Malte, le 24 août, au connétable

faire par les soldats qui y estoient, qui estoient personnes bien peu accoustumées à attendre une batterie comme estoit celle des Turcs, qui estoit de dix-huict ou vingt pièces.

Après que ladite composition fut faite, ledit bassa me pria très instamment de vouloir porter à Malthe les chevaliers qui estoient en nombre, et autres, jusques au nombre de deux cents; et aussi lesdits chevaliers m'en prièrent bien instamment de leur costé, et que, sans mon moyen, ils estoient en grand danger que la parole leur fust rompue, et de demeurer sur les navires turquois esclaves. A quoy je m'efforçay, encore que j'eusse mes galères bien chargées de gens, pour satisfaire et aux uns et aux autres, de les porter jusques icy : ce que j'ay fait, considérant que j'aurois moyen, y estant arrivé, de poursuivre mon chemin et vous donner advis sur le tout de ce qui s'est passé jusques à présent : où arrivé, j'ay trouvé tout autre visage du grand maistre et des autres de son party¹, que je n'avois vu l'autre

de Montmorency : « Les affaires de cette religion sont en si mauvais estat que s'il ne plaist au roy et à vous intercéder envers le G. S., nous sommes en danger d'estre défaits. La religion ne se trouva jamais si dénuée; quand je fus envoyé à la cité, je ne trouvai que XVIII chevaliers pour garder là vingt mille âmes; l'ennemi a pris Tripoli en cinq jours, ne s'y trouvant que XL chevaliers. M. d'Aramon arriva là fort à propos pour ces pauvres chevaliers, qui estoient là enfermez, car ils estoient tous esclaves sans luy. » (Ribier, t. II, p. 302.)

¹ Un échange de lettres eut lieu dans le mois suivant à l'occasion des imputations calomnieuses produites contre M. d'Aramon. Henri II écrivit à l'Ordre et au grand-maître, le 30 septembre 1551, pour les sommer de les démentir publiquement : « Très chers et bons amis, ayant entendu le bruit qui courroit avec le témoignage de quelques chevaliers de vostre religion, que le

s' d'Aramon, nostre ambassadeur, en passant par Tripoli, où il estoit allé à vostre requeste, comme il nous a écrit, pour divertir l'armée turquesque de l'entreprise dudit Tripoli, avoit au contraire persuadé la prise de ladite place; que les Turcs, après l'avoir battue jusques au cordon, vouloient sans luy abandonner, l'estimant imprenable; de laquelle accusation, qui est une imposture et calomnie, vous pouvez mieux que nuls autres sçavoir ce qui en est, etc. »

Par une lettre du 16 novembre 1551, le grand-maître et son conseil rendent compte au roi du résultat de l'information faite sur ce sujet, et justifient M. d'Aramon de l'inculpation portée contre lui : « Noi per sapere et intender quali de i nostri fossero stati causa della perdita di quello castello et castigar coloro che se ne truovassero colpevoli, habbiamo fatto far informationi et inquisitioni, nelle quali non appare ne s'è truovato detto amba-

fois, avec tant de divisions et de partialitez, que je ne puis rien dire, sinon que je pense que Dieu permet que les choses se passent ainsi pour les ruiner du tout, ce que je remets particulièrement à ce que vous en dira le chevalier de Seure, présent porteur, lequel est bien instruit en toutes autres choses. Quand à l'importance de la place, je ne vous en fais autre discours, parce que vous sçavez assez de combien elle peut estre dommageable à l'empereur et profitable au G. S., s'il a à poursuivre aucunes entreprises; et pour le moins ne peut-elle servir que d'un continuel travail, tant à la Sicile, au royaume de Naples qu'au reste de l'Italie, s'y faisant un nid de corsaires, comme il faut présupposer qu'il s'y fera, n'ayant autre lieu en toute la Barbarie plus commode, et je croy que l'empereur se contenteroit d'avoir rendu Afrique pour Tripoly; car le port y est capable pour recevoir la plus grande armée que le G. S. sçauroit faire, et quand à l'exploict que ladite armée est pour faire en ce qui reste de la saison, selon que j'ay entendu du bassa Drogut et autres qui sont délibérez de partir de Tripoly dedans cinq ou six jours, et venir corsaires, et ruiner tout ce qu'ils pourront en la Sicile, du costé des Cargadeurs; ensemble de la Calabre et Pouille, et de là s'en aller à la Panthe-Couronne, lieux circonvoisins, pour attendre ce qui leur sera ordonné du G. S., qui sera cause que j'auray temps de pouvoir négotier avec ledit G. S. suivant vostre intention, avant qu'il leur ait fait entendre autre délibération. Il est bien vray, sire, que je ne m'en pars d'icy sans grand danger de ne pas achever mon chemin, pour autant que, depuis dix jours en çà, l'on touchoit droit Antoine Dorie, auquel estoit demeuré sept galères, et s'en est allé, comme j'ay eu advis certain, m'attendre au passage en l'Archipel; toutesfois, j'espère tant en l'aide de Dieu et en l'heur de vostre service, que tout son dessein sera vain¹.

sciator esser stato causa di tal dedione, nè manco haverla procurata o persuasa, nè tal causa di lui mai habbiamo stimato.» (Ribier, t. II, p. 309.) De Thou ajoute sur ce fait, dans son histoire : « Eas litteras rex

per oratores suos passim publicari jussit, qua publicatione Cæsarianorum querelis evulgata in Gallici nominis invidiam fama conquievit.» (Thuan. lib. VII.)

¹ Dans une lettre à Simon Renard,

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

MOUVEMENT ET RETRAITE DE LA FLOTTE TURQUE. — DÉFECTION DU PRIEUR DE CAPOUE.
 — MARTINUZZI EST NOMMÉ CARDINAL. — NOUVEAUX CONFLITS EN TRANSYLVANIE ET PRISE
 DE LIPPA. — FERMENTATION DANS LE ROYAUME DE NAPLES.

Venise, 2 et 28 septembre 1551.

Sire, l'on dict que l'empereur a chassé les prescheurs protestantz de l'Allemagne, et outre est bruict qu'il a levé le siège de Magdebourg pour envoyer secours à la Hongrie. Il y a advis que Tripoli fust prins le xiii^e du mois passé, par composition, et que le s^r d'Aramon avoit porté les principaulx, qui estoient dedans, sur ses gallaires, et conduictz à Malthe. Nous avons aussi oy parler de quelques prises de vaisseaulx, chargés d'epiceries, appartenantes aux subjectz de l'empereur, qu'on dict estre de grande velleur, et de quelques exploitz qu'on dict avoir esté faitz par le prier de Capoue en la coste d'Espaigne. Les advis de Constantinople sont que dedans l'arcenal dudit lieu, l'on avoit mictz huict gallaires sur les chantiers, et que le Turc en vouloit faire jusques à cinquante, et pour cest effect avoit envoyé les groz navires quérir le boys. L'on avoit aussi fait commandement en Constantinople de faire des biscuitz jusques à la quantité de xxv mille cantars, et par tous les fours de la ville s'en cuisoit en grande diligence. Le xv^e dudit moys passé, le G. S. estoit retourné de

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

qu'on lit au t. III, p. 452 des *Papiers d'État de Granvelle*, écrite le 14 septembre 1551 (et non 1550, comme le dit à tort ce recueil), l'évêque d'Arras articule les mêmes accusations : « Aramont fit appeler dehors du chasteau le gouverneur de Tripole qui estoit François, lequel contre la deffense qui lui avoit esté faite de sa religion de parlementer, sortit, et, ayant parlé avec ledit Aramont et le bassa, fit rendre la place au Turc. »

M. d'Aramon était accompagné dans ce voyage d'un nouveau secrétaire, Nicolas de Nicolay, qui raconte tous ces faits avec beaucoup d'autres détails sur son séjour en Turquie. La relation qu'il a laissée de ce voyage a été publiée à Anvers, en 1586, sous ce titre : « *Discours et histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie*, par Nicolas de Nicolay, valet de chambre et géographe ordinaire du roy de France. »

ses chasses accoustumées et devoit aller à Andrinople affin de se trouver plus prez pour aller, l'année prochaine, faire la guerre en Hongrie. Hier, ces dits s^{rs} eurent nouvelles du général de leur armée de mer que l'armée du Turc estoit arrivée à la Cephalenie et à la Preveza et en aultres lieux ez environs, ayant esté fort escartée par le mauvais temps qu'elle a eu en mer, où elle a couru grande fortune, sans touteffoys qu'il y aye mention d'aucune perte. Aulcuns présument qu'elle s'en retournera hiverner à Constantinople, aultres qu'elle ne s'esloignera point si tost des mers de deçà, et qu'elle attendra quelque commandement de la Porte pour sçavoyr qu'elle aura affaire. Des avis de Rome portent que ladite armée avoit réduict les Gerbes à dévotion du Turc avant qu'en partir. L'on dict que l'empereur s'en va en Flandres laissant pour gouverneurs et conducteurs de ses affaires en Allemaigne le duc de Bavières et le duc Maurice et deux aultres.

Venise, 2 et 30 octobre 1551.

Sire, de l'armée de mer du Turc, jusques à l'heure présente, l'on n'a aucune certitude, ne par les avis de Rome, ne icy, qu'elle se soit partie de la coste de Barbarie; mesmes se monstroient hier des avis de Rome au palais, relatifz d'aultres venuz de Sicile, qui portoient que ladite armée spalmoit à Tripoli et aux Gerbes, et que les voilles qu'on avoit veues et descouvertes vers la Preveza et la Cephalonie estoient aulcunes gallaires et vaisseaulx de ladite armée qui alloient reporter en Levant les esclaves, despoilles et butins. Depuis il est venu avis à ces s^{rs} que le général de ladite armée s'en alloit droict à Constantinople, et suivoient Salla-Rays et Dragutz, de sorte que il n'est rien demeuré à Tripoli; et se dict que pour s'asseurer dudit Dragutz, le général mène quant et soy sa femme et enfantz. Le prier de Capoue a escript icy en commung à ses frères, leur rendant compte en termes généraulx de la cause de son département, qu'il dict estre pour saulver son honneur et sa vye, et pour n'avoir à estre subject à ceulx qui s'estoient entièrement montrés ses ennemis, et qui avoient

voulu attenter de luy oster la vie, et leur mande qu'il s'en va à Malthe servir là comme il y est obligé, et qu'il ne fera jamais chose contre vostre service ne l'honneur de sa maison¹. Il se dict que l'armée turque alloit à Modon pour hyverner, et si ainsy estoit, elle seroit demi portée et assez prochaine pour au temps nouveau commencer à faire la guerre. L'empereur vient à Ispruch pour s'approcher de l'Italie, et mesme il est en volonté de passer deçà les montz. Il auroit changé d'avis depuis l'expédition dudit Maurice.

Le pape avoit fait frère George cardinal, et le lendemain se divulgoit par le palais et places de ceste ville certains avis de Vienne contenant que ledit frère George avoit abandonné Jehan-Baptiste Castaldo, qui est en Transsilvanie pour le roy des Romains, et s'estoit retiré avec ses gentz en une sienne place, de sorte qu'il y a appa-

¹ Par une lettre du 5 novembre suivant, Henri II informa M. d'Aramon de cette défection de Léon Strozzi, prieur de Capoue. Il était devenu suspect au connétable de Montmorency, qui avait, dit-on, cherché à le faire assassiner, et sa fuite désorganisait le plan arrêté pour la coopération des deux flottes : « Le prieur de Capoue, sans cause, a abandonné mon service, disant qu'il s'en alloit faire celuy de sa religion, ainsi que je pensois recueillir le fruit des grâces et faveurs qu'il avoit receues de moy, pour l'avoir mis et exalté au lieu et charge digne de l'un des plus grands princes et seigneurs d'auprès de moy. Car il avoit toute la commodité qu'il eust sceu souhaiter, pour faire la plus belle chose et plus notable qui ait esté faite de nostre siècle, tenant assiégé avec mon armée de mer, forte et puissante comme elle estoit, André Dorie avec les galères de l'empereur dedans le port de Villefranche et Nice, après luy avoir donné la chasse; et n'en pouvoit iceluy Doria eschapper, sans le combat et le danger de sa perte.

De sorte qu'il a esté plus d'un mois sans oser sortir en mer pour faire son voyage d'Espagne, mais estant advenu ce grabuge sur mon armée, qui fut quelques jours sans chef, il est sorty avec le renfort d'autres galères et vaisseaux quy lui sont venus, pour poursuivre son voyage d'Espagne, où une partie de madite armée l'a suivy à queue, afin que si en allant ou en venant aucunes de cesdites galères ou vaisseaux s'escartent ou abandonnent les autres, on les puisse combattre et leur faire du pis que l'on pourra. Vous en donnerez avis au G. S. et au général de son armée de mer, pour leur oster le doublet et soupçon qu'ils pourroient avoir, que ledit prieur de Capoue s'estant retiré avec sadite religion à Malte, où il a emmené deux de mes galères, il y eust en cela de mon costé quelque partie faite pour troubler ou empêcher ladite armée en ses desseins. » Voyez dans de Thou la lettre que le prieur de Capoue écrit à Henri II pour se justifier. (Ribier, t. II, p. 310.)

rence que tout ainsi qu'il a esté cause d'esmouvoir les Turcz contre la chrestienté, de ce costé-là, sans avoir guères bien pensé aux inconvenientz qui en pouvoient advenir, il se sera, par mesme facilité, révolté à la part du Turc contre le roy des Romains, quand il aura veu les forces dudict Turc, et les dangers ausquelz il ne s'attendoit pas, si prochains; et voylà, sire, comme S. S. aura bien employé son chappeau de cardinal, si ceste nouvelle est vraye. L'on dict que l'empereur est desjà arrivé d'Ispruch, et les dix enseignes qui ont esté levées au conté de Tirol ont faict leur monstre à Maran pour passer en Italie : ceux de Magdebourg sont délivrés du siège qui a esté levé de devant la ville, moiennant quelque accord qu'ilz ont faict avec l'empereur, ce que je croy difficillement, si ce n'est que l'on appelle accord d'avoir abandonné l'entreprinse. Il estoit arrivé à Donnemberg ambassadeurs de la part du duc Maurice, du marquis de Brandebourg, du roy d'Ennemarch et aultres princes qui venoient devers l'empereur pour luy demander la délivrance du duc de Saxe et du landgrave, de quoy la court de l'empereur monstroït estre aulcunement troublée, par ce qu'on craignoit qu'en caz de refus de leur requeste ilz ne se voulsissent ressentir et venir aux armes et à la guerre.

Venise, 2 et 17 novembre 1551.

Sire, du costé de la Transsilvanie on croyst icy que les Turcz y font ce qu'ilz veulent, comme les plus fortz; qu'ilz en seront bientost patrons absolus, si desjà ne le sont. Le xx^e de septembre estoit arrivé à Constantinople le s^r d'Aramon, vostre ambassadeur, avec deux gallaires, et le G. S. debvoit aller à Andrinople, tant pour ce que la demeure y est meilleure en temps d'hiver, que pour ce que audict lieu il sera plus voisin de la Hongrie et Transsilvanie, où sont maintenant ses affaires. Frère George avoit là envoyé le tribut accoustumé estre payé au G. S.; et estoit aussy arrivé, de retour de mer Majour, une marine chargée de boys à faire gallaires. Les mesmes advis portent

aussi confirmation de ce que M^r d'Aramon escripvoit dernièrement que le Turc révoquoit le bassa chef de son armée de mer, laissant Salla-Rays et Dragutz avec XL ou L gallaires pour hiverner à la Preveza. Les nouvelles que la seigneurie a receues contiennent, dict-on, davantage, assçavoir que frère George avoit envoyé ambassadeur avec grandz présentz au principal bassa, s'excusant de ce qu'il a faict avec le roy des Romains, lesquelles excuses l'on monstroit de ne vouloir accepter ne mesmes escouter, sinon que premièrement et avant tout œuvre, ledit frère George rompist ce qu'il avoit traicté avec le roy des Romains, et qu'après l'on adviseroit ce que l'on debvoit faire; et que ledit G. S. estoit délibéré d'exclure entièrement dudict royaume la mère du jeune roy de Transsilvanie, voulant néantmoins que son fils y demeurast et qu'il en feust seigneur comme il souloit.

Venise, 19 novembre 1551.

On pense que l'empereur pourra passer en Italie, tant pour ce qu'il n'est guères assuré en Allemagne, et qu'il void y estre en très grand danger de sa personne, si le G. S. y faict à ce temps nouveau l'effort qu'on dict qu'il veult faire du costé de la Hongrie, que pour ce qu'il se veult abboucher avec le pape et délibérer avec luy ce que eux deux pourront faire contre le roy, où il se veult entièrement tourner ses forces. Car des forces du G. S. et de tout ce qu'il scauroit faire, vous diriez, à ouyr parler les impériaux, qu'ilz n'en font aucun compte, ne par mer ne par terre, et disent qu'il n'osera jamais entreprendre conquête contre ledit empereur, et que son armée viendra faire la mine et se pourmener pour deux moys sur la mer à la manière accoustumée, et puy s'en retournera en Levant. Mais ceux qui connoissent les travaux où l'empereur se trouve, et que desjà le Castaldo, avec les gentz que le roy des Romains luy avoit baillés, sont presque chassés de la Transsilvanie, et n'osoient comparoistre devant les forces dudict s^r Turc, et que l'empereur ne peust aucunement ayder sondit frère, ains est contrainct le laisser

Lettres
de
M. de Selve
à
M. d'Aramon.

en proye pour penser à son propre faict, joinct qu'il est bien ayse de laisser sondit frère en nécessité, cuydant par là luy faire céder le tiltre de roy des Romains et succession de l'empire à son filz, ce qu'il n'a sceu obtenir jusques à présent, font jugement que quand et quand, si du costé de la mer il se trouve le moins du monde travaillé, il court le plus grand risque et le plus grand péril où il feust jamais en sa vie, ayant tous ses peuples mal contentz, non seulement en Allemaigne, mais aussy au royaume de Naples et en la Poille. Et des Senoys, je vous sçay dire pour tout certain que si l'armée de mer du Turc comparoissoit en leur faveur devant leurs ports, comme le Port-Hercule, Orbitello, Talamone et les aultres, tout le pays sans exception, qui a encores les armes en main, les prendroit pour recueillir et recepvoir ladite armée, et pour chasser une poignée d'Espaignolz avec lesquelz don Diego leur a osté la liberté et les tient en subjection de l'empereur; qui est chose à quoy ils sont si résolus, qu'ils meurent d'envie d'une telle occasion; et n'y a que danger qu'ilz n'ayent pas patience de l'attendre, et qu'ilz tentent la fortune d'eulx-mêmes; car ilz en sont là et ont leur caz tout prest et disposé pour approfiter ladite occasion, si elle se présentoit. Voylà les dangers où se trouve ledit empereur, lesquelz, tout ainsi qu'ilz sont grands et inévitables, ce semble aussy faut-il faire compte que si ses ennemys les luy laissent surmonter et ne se sçavent servir de telles occasions, il est au-dessus de l'envye et des inconvenientz, et n'y a plus rien qui le puisse empescher de se faire monarque en Italie, comme l'on sçayt bien qu'il affecte, lequel inconvenient ces s^m mesmes craignent sur tous aultres, et néanmoins ne se peuvent résoudre à prester la main pour y donner empeschement¹.

¹ Henri II, dans sa lettre du 5 novembre 1551, fait ressortir également les inconvenients d'une agression contre l'Allemagne, et les motifs pour préférer une expédition par mer : « L'empereur et son frère ont fait courir bruit par toute la Ger-

manie et l'Italie que le G. S. avoit perdu la moitié de sadite armée de mer par une tempeste et naufrage qui luy estoit advenu, dont ils avoient fait faire grands feux de joye et allégresse par leurs bonnes villes; mais quelque temps après, ayant

Venise, 2 décembre 1551.

On a sceu icy de Constantinople l'élargissement du secrétaire de l'ambassadeur du roy des Romains et son partement pour aller devers ledit s^r, dont je vous laisse penser si les impériaux sçavent entretenir la réputation de leurs affaires par deçà. L'empereur est toujours à Ispruch, et faict courir le bruict que le cardinal frère George, avec les gentz du roy des Romains et les siens, ont reprins plusieurs chasteaux, et prins par force et par assault, après batterie faicte, la ville de Lippa, et taillé dedans à pièces plus de deux mille Turcz, et que les aultres avec leur chef s'estoient saulvez et retirés dedans le chasteau. L'on dit icy que l'empereur faict négotier et practiquer par tous

entendu qu'il n'estoit rien de ladite perte, leur joye s'est converti en grande peur et crainte qu'ils ont de Dragut, sçachant ce qu'il vaut et peut sur mer, davantage que le général de l'armée, avec le reste d'icelle, s'estoit retiré à Napoly de Romanie pour là hiverner. Il n'y a rien qui puisse tant estonner et fascher l'empereur que les forces de mer dudit G. S., pour ce qu'il est par ce moyen contraint d'entrer en extrême et insupportable despense. J'estime que ledit G. S. se doit plustost résoudre de s'aider de sadite armée de mer, laissant Dragut où l'on dit qu'il est, en attendant qu'au printemps il fasse reprendre la poursuite de ses premiers desseins, quant au recouvrement d'Afrique et Monaster, que de dresser grosse armée par terre en la Hongrie, sans laquelle et sans y aller en personne il pourroit bien donner ordre à mettre en seureté les affaires de ce costé-là; autrement il faudroit qu'il passast plus outre en la Germanie, chose que ledit empereur met toujours devant les yeux des Allemans pour le plus

grand moyen qu'il ait à composer ses affaires avec eux, et tirer d'eux ce qu'il peut de leurs forces, de gens et d'argent; car sous ce prétexte lesdits Allemans font tout ce que luy et son frère Ferdinand veulent, pour rédimmer, ce leur semble, leur vexation, et oster l'occasion de la crainte qu'ils ont dudit G. S., lequel donnera bien un contrepois ausdits empereur et Ferdinand, s'il ne veut point l'année prochaine, par cette entreprise de Hongrie, estonner la Germanie, où ils ont desjà fait publier sa venue, et s'est délibéré l'empereur de passer en Italie cet hiver pour continuer ses menées avec le pape, par le succez desquelles il prétend se faire monarque en Italie, dont j'espère le bien garder, et luy faire un remuement cependant avec les princes allemans qui, sans la crainte qu'ils ont de la venue dudit G. S., sont résolus de se ressentir de leurs injures passées, et recouvrer leur liberté aux despens de l'empereur, le voyant s'esloigner d'eux. » (*Lettres et mémoires d'État* de Ribier, t. II, p. 310.)

les moyens qu'il peust une trefve avec le G. S.; et y en a qui disent que frère Georges la conduit, dont je m'esbahis fort; car ayant esté fait cardinal pour avoir privé le Turc de l'obéissance de la Transsilvanie et la donner au roy des Romains, et ayant fort malmené de fraische datte lesditz Turcz au pays et reprins Lipa sur eulx, selon que les impériaulx publient, ce seroit ung instrument assez mal apte à disposer le G. S. à paix ne à trefve; et aprez la prinze d'Affrica, la perte d'ung tel royaume, la mort de tant de ses gentz et la despence qu'il a faicte ceste année d'une armée qui n'a fait guères d'exécution, il n'est pas croyable qu'il deubst accepter party de trefves ne de suspension d'armes qu'on luy peust présenter. Sy donne du suspeson l'élargissement de l'ambassadeur du roy des Romains, et la dépesche en diligence de son secrétaire, combien que parfoys l'on fait de telles démonstrations pour assurer son ennemy, et ouvre l'on les oreilles aux partis et ouvertures d'appointementz encores qu'on n'aye pas grant vouloir d'y entendre. Mais en ung tems auquel il semble que les pierres se veulent eslever contre les impériaulx, et les propres subjectz de l'empereur font de tous costez semblant de se remuer, je croy qu'il en adviendroit deux choses : l'une que le G. S. perdrait beaulcoup de sa réputation voyant ses entreprinses si légères et si peu fundées qu'il s'en désiste quasy avant que les avoir commencées; l'autre que le roy ne feroit jamais caz ne estime de tout son fait, y trouvant si peu d'amitié et de constance en sesdites entreprinses¹.

¹ Henri II, par une lettre du 28 décembre 1551, répondit à un écrit que l'empereur faisait répandre en Italie au sujet de l'intervention des Turcs, provoquée par la France pendant la guerre de Parme, et adressa cette apologie à Rome et au concile par l'entremise du secrétaire Boucher :

« Pour ce que l'on a voulu tascher par calomnieuses intentions de mettre le roy en disgrâce et mauvaise opinion du monde, disant qu'à son instance et sollicitation les

Turcs sont venus ceste année au dommage de la chrestienté, et pour oster le moyen au pape et à l'empereur d'empescher S.M. à la protection de Parme, il est bien raisonnable qu'avec la vérité chacun entende ce qui en est. Il est certain que l'empereur, et non autre, par le moyen de l'entreprise d'Afrique, s'est luy-mesme attiré à dos cette armée de mer des Turcs; laquelle a esté préparée dès cest hyver en temps qu'il n'estoit question de Parme, et mesmes s'est ladite armée partie et acheminée

Venise, 18 décembre 1551.

Sire, le duc de Somme a conféré avec le cardinal de Tournon et moy sur les affaires du royaume de Naples, et assure qu'il n'est pas possible de le souhaiter plus indigné et esmeu contre l'empereur et ses ministres qu'il est de présent, et que tous ceux qui luy escrivent et qui viennent de là disent qu'ils ne peuvent croire que si ledit duc et les autres foruscis qui sont en vostre service faisoient leur devoir de vous donner à entendre la disposition et inclination des volonte dudit royaume envers vous, et l'occasion qui se présente d'en user,

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

en saison que le roy n'avoit aucun ambassadeur en Levant; car le sieur d'Aramon partit de Constantinople pour venir par deçà dès le mois de janvier, et n'y est arrivé qu'à la fin de mars, sans que sa venue fust en aucune sorte espérée ni attendue. Le roy a esté si lent et tardif à renvoyer ledit sieur d'Aramon à sa charge ordinaire, qu'il estoit encore à Marseille le 22 du mois de juin, pour s'en retourner par mer, d'autant qu'il est si indisposé de sa personne qu'il luy eust esté impossible de faire le voyage par terre, comme peut facilement croire quiconque connoist ledit sieur d'Aramon et son indisposition ordinaire; et durant tout le temps il ne se trouvera personne qu'il ait dépesché en Levant, qui est bien pour monstrier comme S. M. n'a eu le dessein de prendre si chaudement la pratique avec le Turc que l'on luy veut imputer.

« L'on voit clairement par les abouchements et raisonnements des ministres impériaux avec le général de ladite armée turquesque, faits ès environs du phare de Messine, près de Reggio, que l'empereur seul, et non autre, l'a provoquée et

incitée à venir par la prise d'Afrique et de Monaster, moyennant la restitution desquels ledit général de ladite armée a offert d'entretenir paix et amitié avec l'empereur, ses terres et sujets. Ce que l'on ne veut pas dire pour blâmer l'entreprise que ledit empereur fit par cy-devant pour la prise dudit Afrique, mais seulement pour parler selon la vérité de l'issue d'icelle, et du bénéfice que la chrestienté en reçoit; combien que plusieurs ont toujours creu que ladite entreprise ne s'estoit faite que pour une particulière ambition, afin qu'ayant fermé le passage de ceste mer de delà qui luy pouvoit donner empeschement, il peust parvenir plus facilement à l'usurpation de la monarchie de la chrestienté, laquelle intention on doit laisser à Dieu seul. Davantage, aucuns Turcs pris prisonniers des impériaux ont esté gesnés et questionnez pour entendre si ladite armée venoit à l'instance ou réquisition du roy, et finalement ont toujours trouvé sadite majesté exempte, non seulement de coulpe, mais mesme de tout soupçon. »
(*Lettres et mémoires d'État* de Ribier, t. II, p. 359.)

vous la laissassiez passer; disant qu'ils offrent, toutes les fois que vous voudrez faire venir l'armée du Turc, luy bailler bons ports et seurs, et tant de vivres qu'ils en auroient besoin, et ostages d'accomplir ce que dessus, pourveu que tant de places et villes qui se rendront à votre subjétion et obéissance, soient exemptes de l'invasion et hostilité desdits Turcs, et que celles qui voudroient tenir pour l'empereur leur soient abandonnées et données en proye, et que mesmes ils leur aideront à les conquérir. M'alléguant cela pour monstrier le désespoir là où ils sont, et le désir qu'ils ont, si vous n'y voulez envoyer quelques forces pour vous, de les faire au moins délivrer des mains de l'empereur par le moyen de l'armée turquesque, et dit que quand vous voudriez vous aider des intelligences que vous pouvez avoir si vous voulez audit royaume, et les fortifier et favoriser d'un camp de six mille hommes Suisses et Italiens sujets dudit royaume, indubitablement vous en seriez patron absolu dedans peu de temps.

1552.

ASSASSINAT DU CARDINAL MARTINUZZI OU FRÈRE GEORGES. — DÉMÊLÉS DES PRINCES D'ALLEMAGNE AVEC L'EMPEREUR. — ARMEMENT D'UNE NOUVELLE FLOTTE FAIT PAR LA PORTE À L'INSTIGATION DE LA FRANCE. — ARRESTATION DU CAPITAINE COSTE REVENANT DE CONSTANTINOPLE.

Venise, 1^{er} janvier 1552.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, l'on tient par deçà que l'empereur, à ce temps nouveau, attend de vous ou est délibéré de vous faire une forte guerre par les préparatifz qu'il faict et provisions de deniers qu'il amasse de toutes partz et par tous moyens, et m'ont dict des principaulz sénateurs d'icy avoir advis qu'il a commandé à don Ferrand de trouver jusques à III^e mille escuz à intéréz par les places et bancquiers d'Itallye, qui n'est pas signe qu'il ayt tant d'or du Pérou que l'on a dict par cy-devant, joint les nouvelles impositions et gabelles que le bruict est qu'il a mises en Flandres sur les marchandises de Portugal et d'ailleurs. Ung Hippolite Sforce est venu en Italye de la part du roy des

Romains et du Castalde pour faire une troupe de cinq mille hommes pour mener en Hongrie et Transilvanie , et se juge qu'il aura peu de moyens d'en avoir, veu l'espérance que les soldatz ont de trouver la guerre plus prez et bon solde à gaigner sans s'esloigner de leurs maisons. Sur la façon de la prinse du chasteau de Lippa , Oliman , chef des Turcz , ayant habandonné la place , et les chrestiens les ayant voulu suyvre pour les deffaire , ont receu une grande route par un secours de chevaulx que le bellierbey de la Grèce avoit mitz aux champs pour favoriser la retraicte de ses gentz. L'empereur faisoit battre force monnoye à Nurenberg , et avoit envoyé exprès vers le duc Maurice pour faire qu'il voulsist donner ordre à ses gentz qui faisoient tout plain de mauix sur les terres des catholicques , coulourant cela sur faulte d'avoir le payement de ce qui leur est deu , qui monte plus de douze centz mille florins. Me trouvant en ung festin public et ordinaire de ceste seig^{rie}, je me mitz en propoz avec le plus antien conseiller qu'ilz appellent vice-duc , pource qu'il tient le lieu du prince en son absence , et luy dictz que je m'esbahissois que les affaires de Transilvanie alloient si heureusement pour le roy des Romains , et qu'il y eust une si grosse armée , et que les Turcz y feussent les plus foibles , mesmement qu'il fust en pratique d'une trefve avec le G. S. ; sur quoy il me dict que c'estoit une mocquerie de parler de trefve , et que le G. S. ne la feroit jamais qu'avec un trop grand advantaige qui seroit aultant ou plus de préjudice à l'empereur que la guerre : que d'ailleurs les Turcs s'achement de toutes partz vers la Hongrie , et ne se parle que des préparatifs d'une grosse guerre.

Venise, 8 janvier 1552.

Les affaires de S. M. continuent de prospérer autant qu'il est possible , se maintenant Parme et la Mirandole à l'encontre des sièges qui sont à l'entour avec plus de perte et de désadvantaige des ennemys que jamais. Et l'on pense que l'emp^r se trouvera aussy empesché en Allemaigne qu'il y fust unques en sa vye , et espoire bien qu'à ce

Lettre
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

temps nouveau il y aura de groz jeuz à jouer de tous costés. M^{gr} le cardinal de Tournon partira d'icy dedans peu de jours pour aller devers le pape veoir s'il a l'intention si bonne et si droicte à la paix qu'il en faict le semblant et le veult faire accroire. Par les aviz que ces s^{rs} ont eu de leur baille, il sembleroit que le s^r d'Aramon eust fait braver le G. S., et user de menases en leur endroict et les rechercher de se déclairer; ce qu'ilz ne trouvoient pas bon; et leur avoit escript qu'ilz ne laissassent point esloigner de leurs portz ni voyager trop loing leurs navires, qu'ilz ne véissent ung peu comme les choses passeront, et qu'il n'y avoit pas trop grande seureté pour eulx. Il semble que le frère Georges est en grande inimitié avec le Castaldo et devenu fort suspect au roy des Romains et à tous les chrestiens, et croyent la pluspart icy qu'il a intelligence avec le Turc et certaine espérance de rentrer en grâce et d'avoir superintendance de par le G. S. esdits quartiers.

M^{gr} le cardinal de Tournon a faict entendre à ces s^{rs} le commandement que V. M. luy a faict d'aller vers N. S. P. pour négotier avec S. S. sur le faict de la paix, si tant est qu'elle en a la volonté telle qu'elle vous a faict déclairer. La nouvelle de la mort du cardinal frère Georges vint icy avant-hier au soir, lequel a esté tué en trahison par le s^r Sforce Palavicin, sous couleur de venir parler à luy en sa chambre, où il ne faisoit que achever de dire ses heures. C'est une très honneste récompense du royaulme de Transsilvanie qu'il avoit mitz ès mains du roy des Romains. Tout le monde parle bien estrange-ment de ceste mort, et dict l'on que la plus grande faulte qu'il eust commise estoit d'avoir beaulcoup d'argent ensemble en ung chasteau, où l'on envoya incontinent aprez sa mort, laquelle pour justifier, l'on présuppose qu'il sera allégué force belles raisons, qu'il avoict intelligence avec les Turcs, comme l'on en a faict courir le bruit. J'espore que cela, avec les aultres telz actes passez, n'augmenteront guères la réputation de la maison d'Austriche, et pour le moins ne leur debvront guères acquérir d'amys. Les nouvelles d'Allemaigne continuent au désavantage de l'empereur plus que jamais.

Venise, 15 janvier 1552.

Sire, le cardinal de Tournon se souhaittoit fort auprès du pape quand la nouvelle vint icy de la mort du cardinal frère Georges, disant qu'il eust pensé luy faire bien cognoistre de quelle importance luy estoit ceste mort, et qu'il falloit qu'il confessast, ou qu'il avoit mal fait de le faire cardinal, ou que ceux qui l'avoient tué avoient mal fait de le deffaire. Je me suis cejourdhuy trouvé à la Seigneurie devisant de ceste mort avec le vice-duc et le légat du pape, auquel ledit vice-duc a dit que les cardinaux en ce temps-cy se pouvoient tuer aussi bien que d'autres : à quoy ledit légat a répondu que les cardinaux qui vouloient estre tyrans et usurper les royaumes, comme faisoit ledit frère Georges, estoient en ce danger. Je luy ay dit que toutesfois l'on ne disoit pas qu'il fust mort pour autre cause que pour avoir une grande somme d'escuz en ung chasteau, dont l'on avoit affaire en tel temps que cestuy-cy; et sur ce propos, le vice-duc dit que le Castaldo ne tenoit pas encore les escuz : car ils estoient dedans une place bien forte et bien gardée, et que sur l'heure qu'il feust tué, il se sauva ung sien secrétaire en bonne diligence, qui alla droit audit lieu, et que l'on présuppose que cestuy-là, pour se faire grand, appellera les Turcs et tiendra bon là dedans, ou que les deniers se butineront et partiront, et que ceux qui les auront se retireront avec les Turcs. Finy ce propoz, je demanday audit vice-duc, en présence du légat, qu'il luy pleust de nous dire quels estoient les advis que la seig^{rie} venoit de recevoir de Levant; c'est-à-dire ce qui s'en pouvoit laisser entendre. Il me dit que les préparatifs par mer et par terre continuoient plus vivement et plus grands que jamais, et que l'on tenoit pour seur que la personne du G. S. feroit le voyage de Hongrie avec une grande puissance, et que son armée de mer seroit à la voile de fort bonne heure, et beaucoup plus tost que l'an passé, et seroit de CL galères, sans plusieurs navires, et les vaisseaux des corsaires levantins, qui estoient ordinairement en grand nombre. La despêche

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

du baille estoit principalement faicte pour l'affaire de deux sœurs portugaises qui sont icy, nommées Mendès, la fille de l'une desquelles le médecin du G. S., qui est juif, poursuit d'avoir à femme, parce qu'elle est merveilleusement riche¹.

Venise, 23 et 30 janvier 1552.

Sire, le roy des Romains advoue le meurdre de frère George, et veult faire accroire qu'il se vouloit rendre tributaire et subject au Turc et se faire roy de Transsilvanie; et toutesfoys tout le monde sçait qu'il a donné beaulcoup d'argumentz de croire le contraire, ayant spolié son jeune roy et la royne sa mère dudit royaume, pour le mettre entre les mains du roy des Romains; et luy en ayant délivré sceptre et couronne et manteau, et la plus solennelle et expresse possession qu'il luy en pouvoit bailler, outre ce que l'on sçait bien quel ayde et secours il luy a fait contre les Turcz, par le moyen duquel ledit roy a recouvré Lippa et aultres lieux que lesdits Turcz tenoient, qui ne sont pas signes d'un homme qui eust envie de se tourner de la part desdits Turcs, et mesmement après avoir désiré et accepté le cardinalat; et s'il avoit une telle volonté, il fault bien dire infaliblement que le roy des Romains l'avoit bien maltraicté, et désespéré jusques au bout, puisqu'il cherchoit ung tel refuge auprès du Turc, qui est celuy qu'il avoit le plus offensé : l'on dict que le pape en

¹ Une lettre de M. Aramon à M. de Selve, parmi celles qui furent, comme on le verra, saisies sur le capitaine Coste, se rapportait à ce fait : « L'alarme est venue en ceste Porte d'une lettre que a escript le chaux qui est à Venise pour le fait des Portugaises, ayant escript de telle sorte pour le mauvais traictement qu'on leur faisoit que ce G. S. et tous ses ministres en sont en bien grand collère. De quoy adverty, le baille qui estoit en Constantinople

s'en est venu icy depuis deux jours, pensant les pacifier. Mais à ce qu'il se peut veoir jusqu'à présent, il n'est pas pour y avancer beaucoup, et pourroyt ce négoce estre cause de quelque plus grant désordre, mesmement que ceulx qui le favorisent à la requeste du médecin sont si près de la personne du seigneur qu'il n'y a bassa ny autre qui y puisse avoir telle part. » (Ministère des Affaires Étrangères, Turquie. Supplément, t. III.)

est très mal édifié, et ne se peut contenter, ne qu'on l'aye ainsi tué, s'il estoit homme de bien, ne qu'on le luy ait fait faire cardinal, s'il estoit Turc. Il a esté ces jours icy quelque bruict en ceste ville que le marquis Albert de Brandebourg estoit allé, de la part de l'ellecteur son frère, du duc Maurice et aultres princes d'Allemagne, devers V. M. Sy croit-on que les affaires de l'empereur de ce costé vont mal, encores que les impériaux s'efforcent de persuader que le duc Maurice doit bientost venir vers ledit s^r, et que à son arrivée toutes choses s'appaiseront. J'ay d'ailleurs ouy dire que ledit empereur est à Ispruch très mal de sa santé tant de son corps que de son esprit, et qu'il n'est pas possible, avec l'indisposition qu'il a, que les accidentz des troubles où il se trouve ne le travaillent fort.

Venise, 1^{er} février 1552.

L'on estime à Rome que par l'homicide fait en la personne du card^{al} Fra George, le roy des Romains sera suspendu de la communion jusques après la vérité du fait congneue; que l'on estoit en doute de le suspendre de la messe, toutesfois qu'elle luy pouvoit estre accordée comme par une provision durant le temps de quatre mois. On mande du Levant que l'appareil de mer s'avance fort, et qu'il sera de deux cents voiles au plus; que par terre, contre la Hongrie, les forces seront merveilleuses et infinies, et qu'il y aura L ou LX mille Tartares, sans les autres peuples et nations dont le G. S. a accoustumé de se servir en grand nombre; que Salla-Rays avoit esté fait bellierbey d'Affricque avec provision et estat de je ne sçay combien de sommes d'aspres par an qui pouvoit revenir à L mille ducatz; que le G. S. avoit en grande diligence sceu la mort de frère George, et que Rostain-Bassa l'ayant entendu avoit montré en estre fort aise, disant que c'estoit ung homme qui avoit toujours esté double de quelque costé qu'il eust esté, et que ce n'estoit pas grande perte. L'on dict que celluy qui est dedans le chasteau où est le trésor de frère George offre de rendre tout au roy des Romains

Lettres
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency

en l'assurant de quatre mil escuz de rente, que l'on pense luy seront accordés.

Le capp^{aine} Coste, dépesché par le s^r d'Aramon, n'est encore comparu. Les impériaux qui disoient que Maurice debvoit venir devers l'empereur, continuent encore, disant que Mélancton et autres docteurs protestantz sont prez d'Ispruch, et vont à Trente sur l'assurance du saufconduit qu'ilz ont receu selon qu'ilz demandoient; et disent que ledit Maurice a fainct estre de la faction d'aucuns princes allemantz qui conspiroient contre l'empereur, affin de descouvrir tous leurs conseils pour les révéler audict s^r empereur, comme il a faict, dont il y en a qui seront très mal, et qui se trouveront surprins devant qu'ilz ayent sceu pourvoir à leurs affaires. Mais il se tient icy que l'empereur ne trouva jamais l'Allemagne plus sublevée et esmeue contre luy qu'elle est, et dict l'on que les Allemantz ont pour ce coup esté maistres aux artifices propres de l'empereur, c'est-à-dire quant à conduire leurs affaires finement et secrettement.

La seig^{rie} m'advise à l'instant avec démonstration de grand regret de la prinse de deux François venantz de Constantinople, faite en mer au droict de Parence par une des barques armées que le roy des Romains tient à Triest; l'ung desquelz ne peut estre que le cappitaine Coste¹, et ne puis croire que dès Andrinople il n'ayt esté espie, et

¹ L'arrestation du capitaine Coste, qui fit alors beaucoup de bruit, n'est pas sans importance dans l'histoire des négociations de cette époque; car en retardant l'expédition que la France concertait avec la Turquie contre le royaume de Naples, cet incident l'a peut-être empêchée de réussir. Mais il a eu aussi pour résultat de nous faire revenir par l'Espagne et conserver par elle, en original, cette lettre de M. d'Aramon, la seule qui existe écrite de sa main. On la trouve au dépôt des Affaires étrangères (Turquie, Suppl., t. III), mêlée à d'autres pièces saisies plus tard également, et

qui portent au dos cette note en français et en espagnol : *Lettres interceptée du roy de France à son ambassadeur et capitaine de l'armée de mer en Levant*. Ribier, qui est loin d'entendre toujours les documents qu'il édite, reporte mal à propos cette lettre à l'année 1553. On pourra juger des retranchements qu'il leur fait subir comme des modifications qu'il apporte au style et à l'orthographe, d'après cette pièce que je donne ici intégralement, en lui restituant sa date et sa signification historique dans l'ordre des faits contemporains. On voit d'après elle que la Porte n'était pas encore résolue

que l'advis de son parlement ne soit venu aux impériaux. Ces s^{rs} ont à l'instant nouvelles de Corfou, que l'avant-garde de l'armée

à l'expédition contre Naples, et qu'elle vouloit, pour cette année, se borner, par mer, à une simple démonstration défensive.

Andrinople, 20 janvier 1552.

« Sire, j'ay fait icy instance sur les deux points principaux contenus en vostre dernière dépesche, dont l'un estoit que le grand seig^r vous voulsist accommoder du nombre de quarante ou cinquante gallères pour se joindre avecq les vostres, et aller sur l'ennemy, à l'exécution des entreprises ès endroictz que vous, sire, adviseriez, luy monstrant le bien qui en pouvoit venir à la commune amitié, et le dommage que en recepvroit ledit ennemy, avec l'avantaige que ce luy seroit avoir ses principales forces de mer près de luy, pour les pouvoir exploicter en autre cousté près sesdicts pays où bon luy sembleroit; et que l'ennemy par ce moyen demeureroit en trop grande et excessive despense pour se deffendre de deux si puissantes armées. L'autre, que quant il ne voudroit pas vous ayder dudit nombre de gallères, que à tout le moins il voulsist de nouveau faire sortir son armée de mer, et icelle exploicter sur les pays dudit ennemy, ainsi qu'il vous en avoit par cy-devant donné espérance, vouloir faire l'année passée, s'estant passée l'occasion si légèrement que l'ennemy n'avoit reçu aucun dommage; sur laquelle espérance, sire, vous estiez fondé et entré librement en guerre, et que s'il trouvoit bon que vostre armée de mer se vint joindre avec la syenne ès endroictz qu'il seroit advisé, vous vous en conformeriez à ce qu'il vous en feroit entendre: luy disant de plus que il vous deust parler

clérement comme le temps et occasion des affaires requéroyt. Et pour autant que le dit grant seig^r depuis ma dernière dépesche estoit sur son parlement pour aller en Andrinople, et qu'aussi il a esté la pluspart du temps hors de ce lieu à la chasse, je n'ay peu, quelque dilligence que j'aye sceu faire, avoir responce plus tost que à présent, n'ayant à mon jugement usé de ceste longueur que pour actendre la responce que apporteroit le secrétaire de l'amb^r du roy des Romains, et veoir ce que sortiroit de ses larges offertes.

« Mais voyant d'un cousté que il tarδοit tant que il a presque perdu l'espérance de son retour, et d'autre cousté que je le pressois vous debvoir respondre sur lesdicts pointz, il s'est à la parfin résolu en ceste sorte. C'est que sa délibération n'est de séparer de son armée de mer le nombre des gallères que je luy requerois de vostre part, mais que il fera assurément ce temps nouveau prouchain sortir entièrement sadite armée de mer, laquelle sera de cent cinquante gallères, que il fait mettre en ordre en grande dilligence, pour aller donner sur les pays de l'ennemy, et que si par ledit ennemy n'estoient faictes entreprises sur ses pays, où il eust besoing pour la seureté d'iceulx s'en servir, il l'envoyera pour se joindre avecq la vostre en tel endroict qui sera advisé avant le parlement d'icelle, pour suyvre par ensemble quelque bonne entreprinse, ainsy qu'il vous plaira veoir par la lettre qu'il vous escript, qui est tout ce que j'ay peu tirer de sa volunté, ayant usé de tout l'artifice qu'il m'a esté possible pour vous en pouvoir clarif-

de mer turquesque que meine Dragut a déjà esté découverte esditz quartiers, et est l'on esbahi que ladite armée aye fait telle diligence.

tier, congnoissant combien importe, en l'estat en quoy sont voz affaires, une bonne et ferme résolution. Et encores que par plusieurs foyz j'aye débattu ce poinct qu'il mect en réservation, il n'y a eu ordre que j'aye sceu tant faire que il aye voulu parler autrement qui ne procède, comme je croy, par la crainte que luy ont donné de la venue de l'empereur en Italie, et du grant préparatoire qu'il fait par mer; ceulx qui sont coustumiers luy faire peur des armes d'aultruy, craignant que se trouvant sadite armée de mer loing de ces pays, et occupée es endroitz qu'il présuppose que vous la voudriez faire exploicter, il ne s'en servira à son besoing, advenant que ledit empereur fist entreprendre sur luy, voulant veoyr ce qu'il fera avant que de l'esloigner de sesdits pays; son intention est, en tout advénement, que ladite armée de mer face exploict sur ledit empereur, qui ne peult estre si petit qu'il ne vienne à favorir de beaucoup voz affaires et tenir toujours l'empereur en plus grande despence, et attacher avec luy une guerre qui n'aura pas si tost fin; joinct qu'il se peult espérer que ledit G. S. soye pour faire beaucoup plus en vostre endroit que ce qu'il vous promet; prenant en bonne part ce qu'il en dict clairement; car par là vous pouvez, sire, congnoistre qu'il ne vous veult tromper, ne promectre plus avant que il dessaigne faire, qui a esté le poinct que j'ay le plus suyvy pour les raisons que dessus, ayant, ce néantmoins, monstré n'estre point satisfait de sa responce, et que vous, sire, ne vous en contenteriez pour en'pouvoir tirer quelque chose de plus;

par quoy il me sembleroit qu'il seroit, sire, très nécessaire qu'il vous plaise m'envoyer une bien ample et particulière instruction, me discourant les endroitz où ladite armée se debvra exploicter et où elle se pourra conjoindre avec la vostre, advenant l'occasion, et sera aussi très requis que ce soyt avant le temps de l'issue de l'armée, pour commander au cappitaine qui a la charge d'icelle, avant son partement, ce qu'il aura à faire en vostre faveur pour autant qu'elle sortira beaucoup plus tost que l'année passée, avecq desseings de faire autres exploitz qu'elle ne feist pour lors, ayant trouvé ce G. S. fort mauvais le peu de fruit qu'elle feist, ce qui procéda plus de la faulte de celluy qui la commandoit que de son intention, qui estoit nommément qu'elle s'employast sur quelque lieu important au dommaige de l'empereur en cas qu'il ne rendist Afrique, comme son amb' promectoit, et non à l'endroit de Tripolly, duquel il fait aussi peu de cas à présent que de rien.

• Sire, pour divertir ce grant seigneur d'aller en personne en Hongrie ceste année, je luy ay mis en avant toutes les raisons contenues dans vostre dépesche; ce qu'il trouva d'arrivée un peu estrange, pour avoir esté si vivement sollicité de vostre part à la routure de la guerre de ce costé-là, et suyvant sa nature, qui est suspeçonneuse, sembloyt qu'il en prinst quelque ombre: toutesfois, après luy avoir de nouveau fait entendre les causes qui vous mouvoient luy en discourir vostre avis, et que selon les occasions que le temps présentoyt, vous procédiez à l'advertir de ce qui tournoyt au bénéfice de

Venise, 10 et 15 mars 1552.

Je suis adverty que ceste s^{rie} a lettres d'Ispruch, contenantz qu'il

la mutuelle amitié, il en demoura satisfait, s'ouffrant que là où les princes d'Allemagne adhèreroient à vostre volonté et prendroient les armes contre l'emp^r, il ne se mouveroit en aucune manière à leur domaige, et que de ce il m'en bailleroit, si je voulois, une foy bien ample pour la vous envoyer et la faire veoir auxdits Allemans, sans respondre sur son allée ou non en personne audit Hongrie, autrement ainsi qu'il vous plaira veoir par sadite lettre, pour autant que en ce temps il eust nouvelles que frère Georges avoit esté tué par l'ordre de dudit roy des Romains, desseignant, comme je présuppose, veu le trouble qui doibt estre en la Transilvanie à l'occasion de la mort dudit frère Georges, d'y aller en personne. Ce que craignant, et que vous estant, sire, par adventure obligé de la parolle envers lesdits Allemans, cella ne vint à préjudice en voz affaires, je ne voulsis accepter son offre, jusques à vous en avoir donné avis. Et sera beaucoup mieulx à propoz en ce temps-là pour autant que l'on pourra clarifier son allée, de laquelle il est irrésolu, ayant ce néantmoins fait les préparatoires de toutes choses, autant ou plus grandz que il est coustumier faire quand il y va en personne, et pense que sa résolution procédera de ce que le temps produira à ceste nouvelle saison.

• Sire, j'ay fait aussi entendre au G. S. et à ses ministres le partement du prier de Capue de vostre service, ayant mené deux de voz gallères quant et luy, ce qui vint fort bien à propoz, d'autant que peu de jours

après il y eut adviz que ledit prier de Capue avoit pris quatre ou cinq nefzes, entre lesquelles il y en avoit aucunes avec plusieurs personnes et marchandises de ses pays; ce que j'eusse eu beaucoup d'affaire d'excuser et qui luy eust peu engendrer quelque suspicion, sans l'adviz qu'il vous pleut m'en faire donner, n'ayant pas au demeurant faict grand estime de son allée, mesmement pour estre de la religion de Malthé, comme il estoit bien adverty, et que c'estoit luy qui avoit envoyé en cours, ces deux années dernières, une galère qui fit beaucoup de maulx sur ces pays, n'en faisant autre compte, puisque je l'avoys asseuré que cella n'empescheroyt pas que vostre armée de mer ne fust bien commandée et conduite par autre bon personnaige des vostres que vous y députeriez, autant ou plus souffisant que luy. Sire, je vous ay bien voulu aussi faire entendre comme, suyvant le prénostic que j'ay faict par cy-devant du roy d'Alger, ce G. S. le congnoissant tel que je l'ay autrefois deppainct, l'a démys dudit estat et remis à deux escus par jour pour son vivre, ayant mys en son lieu, et fait sanjaq dudit Alger, Sala-Rays, qui est personnaige d'autre sens et conduite que n'estoit ledit roy d'Alger, et qui a toujours monstré affection à vostre service et désir d'y estre employé, de sorte que j'espère que vous, sire, recevrez de luy autre recongnissance que vous n'avez eue dudit roy d'Alger, et à ce qu'il continuast en la volonté que je l'ay toujours congneu, je pense luy avoir de tant aydé et secondé pour parvenir à

n'est plus de nouvelles de la venue du duc Maurice devers l'empereur, ains au contraire qu'on attend de ce costé-là une forte et royde guerre, pour à laquelle pourvoir, l'empereur ne faisoit que faire dépesches

ce point, qu'il s'en tient grandement redevable et obligé à vous : lequel sçait bien aussy combien vivement j'ay pourchassé luy faire tumber en main quelque nombre de gallères. Mais il n'y a eu ordre pour ceste heure, et s'en partira pour entrer en possession de son estat au temps du parlement de l'armée de mer, et pour monstrier combien il désire se maintenir en vostre grâce et faveur, il a requis le G. S. très instamment le vous recommander, comme il fait par sa lettre, ne voulant aussi oublier, sire, vous dire de plus, comme Drogut-Rays, qui avoit esté fait sanjacques de Rodés au lieu dudit Sala-Rays, a esté de nouveau confirmé au sanjacquat de Lèpanto, avec quarante gallères armées pour y devoir toujours demeurer pour l'advenir de tous temps, lequel estant sy près de la Pouille, et autres pays de l'empereur, et ayant la volonté de se revancher, se peult croire qu'il ne lairra guaires en repoz ses voisins. Sire, par mes dernières lettres, je vous suppliy voulloir commander qu'il me feust payé deux quartiers de gallaires, à ce que j'eusse moyen les entretenir, et à ce que je puisse satisfaire à ceulx qui m'ont fourny pour l'entretènement d'icelles cest yver, pour suyvre à ce temps nouveau, en l'estat qu'il est requis qu'elles soyent, les occasions de vostre service. Je vous prie aussi voulloir commander que le payement de mes estatz me soyt avancé, à ce que j'aye plus de moyen m'entretenir à la suyte de l'armée et autres endroitz où il sera nécessaire. D'Andrinople, ce 20 janvier 1552. »

A la suite de la dépêche se trouve une note que Ribier a amalgamée dans le corps de la lettre, et qui vient ici à part avec ce titre :

Ce qui me semble debvoir estre mis dans la lettre que le roy escripra au grant seigneur pour responce de la sienne, oultre ce qui sera advisé.

• Puisque son haultesse n'a trouvé bon séparer de ses forces de mer le nombre de gallères que son amb' luy avoit proposé pour se joindre avecq les siennes, ledit seigneur s'en veult bien conformer à sa volonté, combien que il ne veuille faillir à luy dire qu'en cella se pert une occasion si grande et importante de travailler le commun ennemy et faire entreprises dignes de mémoire, que peult-estre ne se représentera jamais pareille, pour les moyens que sa maj^{te} a à présent; mais puisque la volonté de son haultesse est d'envoyer toute sadite armée sur l'ennemy, sa maj^{te} désireroit sçavoir résolument si ce sera en compagnie de la sienne ou non, à ce qu'il luy puisse en ce cas correspondre à temps, sans laisser passer l'occasion, et que pour luy parler en amy, il ne voyt pas que sadite haultesse doibve craindre que ses pays maritimes soient assailliz dudit ennemy, ne qu'il doibve habandonner tous ses pays pour aller faire une entreprinse si mal fondée, sans se voulloir perdre à son escient, voyant les forces maritimes de sadite haultesse estre si fortes et puissantes, ny que cella doibve empes-

avec mons^r d'Araz, et avoit envoyé sçavoir en aulcunes villes, dont il ne se fust jamais douté, pour quelle cause elles prenoient les armes, qui luy avoient respondu que c'estoit pour leur seureté et deffence,

cherque sadite armée nes'exploicte en tous les endroitz que son haultesse vouldra.

« Et pour ce que se trouvant sa maj^{te} à la guerre, où il est entré quant il a congneu la voulunté de sadite haultesse y estre dispozée, il désireroit sur le tout avoir une bonne et ferme résolution, S. M. prie son haultesse vouloir ordonner avant le parlement de ladite armée à celluy qui la commandera, ce qu'il aura à faire en sa faveur, et de ce en baille commandement entre les mains de son ambassadeur, auquel sadite maj^{te} a escript et discouru bien particulièrement tous les lieux et endroitz qu'il luy semble plus commodes pour exploicter ladite armée, et du lieu où elles se pourropt conjoindre ensemble, à ce qu'il en donne bien particulièrement avis à sadite haultesse, luy ayant ordonné de plus suyvre ladite armée, tant pour consulter avec le chief d'icelle, ce que sera nécessaire à la journée, que pour tenir adverty sadite m^{te} du succès et occurrence d'icelle, l'ayant instruit de toutes choses et de sa volunté si particulièrement qu'il ne luy reste que prier sadite haultesse luy prester la foy qui dans ce cas est accoustumé de se donner aux ministres qui ont pouvoir de leur prince si ample et suffisant que a ledict ambassadeur. »

Ces deux pièces sont suivies d'une recommandation pour le capitaine Coste, et d'une lettre au connétable de Montmorency, relative à des affaires privées; le tout joint, comme je l'ai dit, à d'autres dépêches, sur des faits postérieurs, qu'on verra reproduites plus loin.

Henri II, sur un double de cet avis, reçu par une autre voie, écrit ainsi à Soliman, de Joinville, le 25 mars 1552 : « Le s^r d'Aramon nous a fait sçavoir la délibération que vous avez prinse quant au fait de vostre armée de mer, que vous vullez tenir entière pour exploicter es lieux et endroitz que vous verrez estre plus à propos; ce que nous trouvons bon, puisque vous le vullez ainsi. Toutesfois, nous n'avons voulu laisser d'en escrire nostre advis audit sieur d'Haramon, ne voyant aucune apparence que vous deviez craindre ne doubter que l'on coure sus à voz pais maritimes, ne que l'on y face aucune entreprinse, pour les causes et raisons que vous dira ledit sieur d'Haramon, lequel a charge de nous de suivre vostre dite armée, tant pour consulter avec le chef d'icelle de ce qui sera nécessaire à la journée, que pour nous tenir adverty des occurrences, etc. » (*Mélanges historiques extraits des bibliothèques*, t. III, p. 566.)

L'empereur donnant, le 22 mars 1552, ses instructions au sieur de Rye, qu'il envoyoit de nouveau à Ferdinand, chargé de traiter, à Linz, avec Maurice et les autres princes allemands, s'exprime ainsi sur la saisie du capitaine Coste et de ses dépêches : « Vous remercherez audict s^r roynostre frère la part qu'il nous a donné par vous des nouvelles qu'il a eu de Turquie par la prinse du capitaine Costa, qu'il a fait ruer juz; par où il voit l'apparence qu'il y a que le Turq ne viendra si tost, ny enverra ou coustel de Hunguerye, qu'il ne sache l'effet des practiques du roy de France en la

voyantz les troubles qui estoient en Allemaigne, sans luy vouloir parler plus clairement. Et oultre avoit envoyé rechercher ceulx d'Auguste de luy faire quelque prest et secours de deniers, qui luy en avoient fait refus; et y en a qui disent que les Foucres ¹ mesmes, qui ne luy ont jamais failly, commencent fort à faire les rétifs; qui seroient de bonnes nouvelles, si elles estoient véritables. Du costé de Hongrie les affaires du roy des Romains ne se y portent guères bien, pour ce que la royne douairière, mère du jeune roy de Transsilvanye, monstre estre fort malcontente de la mort du frère George, comme celluy qui luy estoit seul garant et caution de toutes les promesses qui luy ont esté faictes en la despouillant de son royaume, et qui luy donnoit espérance de les luy faire maintenir: à raison de quoy se dict qu'elle a envoyé devers le roy des Romains deux personnaiges le requérir de luy envoyer les charges et informations par lesquelles il prétend justifier les imputations dudit frère George, affin qu'elle face connoistre de la vérité du faict, et que s'il a esté si meschant qu'on le dict, qu'il mérite non seulement la mort, telle qu'il l'a receue, mais punition honteuse, et que sa mémoire soyt à jamais nottée et condempnée aprez son décès. Mais qu'au contraire se trouvant innocent, elle vou-

Germanie estre plus avant encheminé, affin de non retirer les princes d'icelle de la conjonction qu'ils ont traicté avec la France, selon que le roy de France leur a offert et fait procurer par son ambassadeur Aramont. Par ce ledict sieur roy nostre frère aura trop meilleur moyen de pouvoir entretenir les forches qu'il prépare pour celle part de deçà, quant ce ne seroit que pour la deffense de ses propres pays, et mettre en quelque ombre les ennemis. » Et il ajoute ailleurs, au sujet de l'accord traité avec les princes, « que ne s'achevant l'actord, il faudra appeler Dieu en nostre aide, et qu'il face de son costel ce qu'il pourra contre les Turcs, et nous du nostre contre les rebelles, lesquels,

comme il entend très bien, sont aussi les siens, et autant dangereux pour luy et sa succession, ses royaumes et pays, que peult estre ledict Turcq » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 137.) De Thou mentionne, d'après Sleidan, une lettre de Charles-Quint aux états de l'empire, écrite à propos du contenu des lettres d'Aramon interceptées: « Penes me habeo Aramontii Gallici legati commentarios Byzantii scriptos, et ad regem per Costam centurionem quemdam missos, qui societatis cum Turcis in christiani nominis principem initæ plenam fidem faciunt. » (Thuan. I. X, p. 213.)

¹ Probablement les membres de la famille Fugger, dont plusieurs étaient les chefs du sénat d'Augsbourg.

loit faire connoistre par tout le monde l'injustice de ceste exécution et homicide, et s'en ressentir par toutes les voyes qu'il luy seroit possible. A quoy ne s'entend point qu'il aye esté faict d'aultre responce, sinon que, tost aprez ceste harengue, les deux ambassadeurs se sont trouvés mortz assez soubdain, l'on ne sçayt de quelle maladie; et davanteige s'entend que le peuple dudict pays de Transsilvanie commençoit fort à tumultuer et monstrier grand mescontentement à l'encontre dudict roy des Romains et ses ministres; mesmes l'on pensoit qu'ilz se rendroient au Turc. Et voylà l'utilité que aura porté à la chrestienté et à ce pauvre royaume ceste belle conquête du Castaldo et la spoliation de la pauvre veufve et du pupil, son filz, qui sont actes de grandz zélateurs de la foy. En Hongrie on attend, ceste année, de grandz effortz du Turc, ausquels le roy des Romains se prépare de résister. Les Hungres ont pris sur les Turcz ung lieu en Hongrie nommé Segadin, près le fleuve du Tibisque, qu'on dict estre de grande importance, et dont le roy des Romains espéroit se faire un bon front contre les Turcs; et qu'ilz ont taillé à pièces M^{ve} Turcz qui estoient dedans.

On a entendu que le duc Maurice a fort librement et bravement demandé à l'empereur trois choses, en luy dénuçant, à faulte de les luy accorder, qu'il luy estoit ennemy : l'une, la pleine et entière délivrance du landgrave; la secunde, qu'il ne parlast jamais de succession ne conductoire de l'empire pour son filz, qui estoit chose odieuse à l'Allemagne; la tierce, que ses docteurs qu'il enverroit au concille eussent veuz décisifs de pareille autorité que les prélatz et ministres du pape, dont ledit s^r empereur est demeuré indigné et offensé. Il est vray qu'en voyant ceste confédération d'Allemagne si grande, et le peu de provisions que l'empereur faict pour y résister, bien des gents disent qu'en l'an M^{ve}XLVI le duc Maurice se préparoit par simulation tout de la sorte, et faisoit accroire aux Allemantz que ses forces estoient en leur faveur, et après, tout soubdain il les leur tourna contre et se meict du costé de l'emp^r, et qu'il y a bien à regarder qu'il n'en peust faire ainsy au roy, et que c'est chose dangereuse que la personne d'un si grand prince, avec ses forces, aban-

donne son pays et se voyse mettre en compromitz au milieu des forces d'amys peu constants d'un costé, et d'un ennemy si puissant de l'autre. A quoy je responds que les seuretés sont telles, que ceux qui les ont acceptées s'y peuvent fyer, et que toutes les choses humaines sont subjectes à quelque mutacion, et plus les grandes que les petites. De l'affaire de Segadin n'est pas à espérer grand avantage pour la chrestienté; car la ville, comme l'on dict, est ouverte et sans aulcune forteresse; mais celle du chasteau est grande, dont les Turcz sont patrons: de sorte que ce sera à beau jeu beau retour, car estant esdits quartiers les plus fortz, comme ils sont et l'ont bien monstré, ce sera un appast et une trappe pour y surprendre aultant de gentz que le roy des Romains y scauroit envoyer. Les impériaulx néantmoins magniffient ceste dernière nouvelle.

MARS-MAI.

LIGUE DE LA FRANCE AVEC LES PRINCES D'ALLEMAGNE. — EXPÉDITION CONTRE NAPLES, PROPOSÉE À VENISE DE CONCERT AVEC LA FRANCE ET LA TURQUIE. — ATTAQUE DE MAURICE DE SAXE SUR INSPRUCK. — FUIITE DE CHARLES-QUINT. — RECOURS À LA MÉDIATION DE FERDINAND D'AUTRICHE.

Venise, 25 et 31 mars 1552.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, l'on dict que l'empereur a envoyé au roy des Romains, pour essayer par son moyen de désunyr les princes vos confédérés, et spécialement le duc Maurice, voulant faire sondit frère et le roy de Bohême, son filz, instrument de plusieurs pratiques et négociations entre les Allemantz, esquelles il luy semble qu'ilz sont plus aptes que luy, qui connoist n'estre guères bien voulu parmy ladite nation¹. Les

¹ Plusieurs lettres furent échangées pendant le mois de mars 1552 entre Charles-Quint et son frère, au sujet de la mission de M. de Rie auprès de Ferdinand. L'empereur, pour mieux l'engager à intervenir dans les affaires d'Allemagne, cherche à

le rassurer sur la Hongrie: • La descente par terre du Turcq n'est encores incertaine, mesme à l'occasion que le sophie descend si puissamment contre ledit Turcq, dois qu'il a entendu la rompture de la trêve, et que Soltan-Mostafa, fils aîné dudit

impériaux nient encores icy et par toute l'Italie que le duc Maurice et l'électeur de Brandebourg soient des vostres; bien confessent que vous en avés aucuns, mais que ce sont des moindres et de ceulx qui n'ont poinct de puissance. Il s'entent que l'armée de mer du G. S. sortiroit bientôt, fort instruite de toutes choses et beaulcoup plus que l'année passée, et que, en comprenant tout, elle monteroit au nombre de plus de deux centz voiles. L'armée de terre se faisoit aussy merveilleusement grosse et en bonne diligence, mais je n'ay peu entendre si le G. S. la doibt conduire et exploicter en personne, ou y comectre ung bassa. Nonobstant tout cela, les impériaux se promectent une trefve avec ledit s^r, et vont divulguant que le roy des Romains l'a desjà si bien négociée et mitz la praticque en telz termes, qu'il ne s'en tient pas moins que assuré toutes les foyz qu'il vouldra; ce que l'empereur luy persuade qu'il face à quelques conditions que ce soyt, espérant que se faisant ladite trefve, il se pourra servir et prévaloir des forces dont son frère ne se sçauroit passer, continuant la guerre avec le Turc. Ung gentilhomme venant d'Ispruch dit avoir veu ledit s^r empereur si très deffaict et moribunde, que sa chère ne

Turcq, est en armes sans commission de son père, qui le tient en suspect, doubtant que ce pouroit estre pour vouloir entreprendre l'administration de son empire, se trouvant jà ledit Mostapha en eaige et peu satisfait de si longue attente, outre la suspicion qu'il a de ses frères; avec ce que ledit Turc pour son indisposition se trouve empesché de venir en personne, et sy a perdu la correspondance du moyne, sur laquelle aucuns dient que Rostan-Bassa faisoit grand fondement. Et le roy nostre frère doit considérer que où le danger est le plus éminent, là doit-on en premier lieu accélérer le remède, actendu que la fin qu'ils treuvent, de couronner le roy de France empereur ou roy des Romains, luy touche autant comme à nous.»

Ferdinand, dans l'instruction datée de Presbourg qu'il donne au même sieur de Ric, retournant vers son frère, répond que « pour estre les nécessitez si extrêmes des deux costelz, il faut faire l'ung et point obmectre l'autre, et en ce du Turcq avoir regard. Encores que seulement il praticquast et envoyast les deux Valacques et ung peu de Tartres sur la Hongrie, ce seroit toujours plus de cent mille chevaux, lesquels seulz seroient pour luy donner des affaires plus qu'il ne pouroit porter, etc. Et quant à moyenner par sa maj^{te} royale les affaires vers lesdits ducs Maurice et duc Albert; elle offre y employer sa personne, crédit et autorité, etc.» (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 98 et 117.)

prommect pas ung jour de vie , et oultre si très mal accompaigné , que non pas ung prince mais ung seigneur ou gentilhomme de quelque peu d'estime ne le voudroit pas estre si peu. Et ne se voioit là aucun appareil ou semblant de provisions pour la guerre : vray est qu'on dict qu'il a faict plusieurs dépesches en divers endroitz , et envoyé çà et là de ceulx qu'il avoit autour de sa personne.

J'ay fait part à ces s^r des poincts qu'il vous a pleu me faire sçavoir de la ligue que vous avez avec les Allemantz , et pour-les resveiller et leur donner quelque coup d'esperon , leur fis entendre que il y avoit de grands princes , sans rien nommer , lesquelz ennuyés de la longue tyrannie de l'empereur , recherchoient d'entrer en confédération avec V. M. Il s'entend icy que l'emp^r se trouvant hors d'espérance de désunir les princes de la ligue et de les vaincre ou combatre par la négociation et pratique , qui est le premier appareil dont il a voulu user , il s'est mictz à faire gentz et lève en Bavières jusques à XII^m hommes , que le bruict est qu'il veult envoyer en Italie pour estraindre Parme et la Mirandole , luy semblant qu'estant auxdits lieux le commencement de la querelle , l'honneur sera de celluy qui en aura la victoire. Mais se tant est qu'il envoie lesdits gentz en Italie , je croyois facilement qu'il les y deust mener luy-mesmes ou suivre de bien prez et passer en ces quartiers , de peur que demeurant en Allemaigne avec moindres forces que ses ennemys , il vint à perdre tout à ung temps de là et de çà , comme il est à croire qu'il feroit s'il vouloit demeurer foible en Allemaigne ; et est impossible que promptement il se y puisse faire assez fort s'il desnue de forces les quartiers de deçà. Par ainsy , je cuyderois que sa personne feust pour passer deçà avec quelques Allemantz , sentant que vous ne y avés force que pour garder voz places , et de faire garder les passaiges d'Allemaigne en Italie par le Tirol , qu'on dict estre assez estroitcz et facilles à deffendre , et cependant il se fera le plus fort qu'il pourra en Italie , et s'assurera par amour ou par force des princes qu'il pourra gagner , luy semblant qu'il tiendra par ce moyen le passaige et la porte toujours ouverte de rentrer en Allemaigne , quand il se trouvera assez fort et ins-

truict pour en prendre le chemin. Les Turcz ont esplané la ville de Ségadin, et les affaires du roy des Rômainz vont fort mal en ces quartiers.

Venise, 10 avril 1552.

Les gentz de guerre du marquis Albert de Brandebourg estoient autour de la ville d'Auguste, et le hérault qui l'estoit venu sommer d'entrer en la ligue estoit dedans, attendant la response que les gouverneurs, qui estoient lors pour assembler et en conseil, luy devoient faire, et que Anthoine Foucre¹ s'estoit party et fuy d'icelle, et s'en estoit allé à Ispruch devers l'empereur. Ces s^{rs} ont eu lettres de leur ambassadeur résident prez ledit empereur, du v^{me} de ce moys, que la ville d'Auguste s'estoit rendue et déclarée avec voz confédérés, et que ledit marquis Albert estoit entré dedans et y avoit changé les gouverneurs et prins force artillerie. Et y en a qui disent que le duc Maurice est quand et luy, et que l'empereur, ayant eu ceste nouvelle, avoit eu l'allarme si chaulde, qu'il s'estoit résolu partir pour venir incontinent devers Trente. Le matin ilz ont eu aultres lettres de leurdict ambassadeur du vij^e, desquelles l'on n'entend encores bien les particularités, sinon qu'il semble qu'il avoit changé sa délibération, et ne partira pas si soudain que l'on cuydoit. Mais je croy que la vraye glose sur ce texte est que la dilation du parlement ne vient que de faulte de deniers et de montures. Car estant débiteur de beaulcoup à tous ses officiers, en sorte que pour vivre il leur a fallu crédit ou vendre chevaux et hardes, ilz se trouvent ne plus ne moins endebtés à leurs hostes, et qui piz est à pied, de sorte qu'il feust party fort mal accompagné.

Lettre
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

Les advis d'Ispruch sur le progrez des armées de vos confédérés contiennent que l'empereur avoit desjà envoyé bonne partie de son bagaige vers Trente, et avoit mandé mons^r d'Araz à Haalle devers ses niepces, filles de son frère, pour les faire desloger de là et leur faire prendre le mesme chemin de Trente en intention, comme l'on dict,

¹ Voir la note ci-dessus, p. 184.

de les faire passer aprez jusques à Mantoue, où l'on pense que luy-mesmes sera contrainct de venir. Il a en tout x^m de gentz tumultuairement amassez; et tous ceulx qui sçavent l'estat où il est, se trouvant desnüé de chefz, de soldatz et de deniers, et sain et gaillard au demeurant de sa personne, comme tout le monde sçayt, sont d'oppinion que si la victoire qu'on voit presque desjà avant que le combat, est suyvie de si prez qu'il n'aye loisir de se reconnoistre et de reprendre hallaine, il est chassé de l'Allemaigne et ne peut bien demeurer en Italie, au caz qu'il y comparoisse une armée contre luy, s'il ne veult aller circulant de place en place, ou s'enfermer en quelc'une bien forte, et cependant veoyr perdre la pluspart du sien devant soy. Car ne se pouvant faire assez fort ne d'Espaignolz ne d'Allemanz, il ne s'adventurera jamais à tenir la campagne avec les Italiens, joint que le voiant à demy failly de vie et de réputation, il trouvera peu de gentz qui espoient vivre plus que luy, qui veullent courir sa fortune, ne se faire malheureux pour luy tenir compaignie. Le prince de Salerne m'a faict dire, tant par le duc de Somme que Bernardo Tasso¹, qu'il avoit envoyé devers V. M. pour luy offrir son service et l'animer à l'entreprinse de Naples en y employant ses propres forces, seules ou les conjoignant avec celles de ceste république.

Venise, 26 avril 1552.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, il y a assez long temps qu'il se disoit icy que le duc Maurice se devoit aller abboucher avec le roy des Romains, ce que je pensois debvoir estre ne plus ne moins qu'il alla à la diette d'Auguste, y estant continuellement attendu, ou qu'il est venu à Ispruch devers l'empereur. Mais comme il se continue de dire que le duc Maurice estoit arrivé à Linz dès le xvii^e sur la parole du duc de Bavières, sans sauf-conduit et désarmé, n'estant que le xviii^e, j'ay estimé que cest abbouchement ne peust estre du con-

¹ Père du poète célèbre, et agent du prince de Salerne.

sentement de V. M., d'autant que ledit duc luy avoit asseuré de prendre bien aultre chemin que celluy de Linz; et s'il s'est fait sans vostre consentement, ce ne sçauroit rien estre qui vaille, et y a matière suffisante de soupçonner. Et ce n'est pas le chemin de chasser l'empereur d'Allemagne, ou le prendre prisonnier, comme ilz promectoient, que d'aller cherchant les occasions de perdre temps. Car l'on sçait bien que le retarder et temporiser faict pour ceulx qui sont despourvez et désarmés, et non pas pour ceulx qui ont desjà mictz bien avant la main à la bourse et à l'espée. Et qu'ainsi soyt là où ledit empereur a esté pour tout vray jusques à faire monter et charger sa licrière pour desloger en l'instant, n'ayant ung seul homme de guerre que de sa garde et celle du duc de Saxe, l'on tient qu'il a aujourd'huy, où il est, jusques à neuf mille hommes de pied et quelque cavallerie, et qu'il s'augmente tous les jours, et luy a permictz son frère s'ayder des ⁱⁱⁱ^m Italiens que le s^r Sforce Palavicin a faictz pour mener en Hongrie. Par ainsy, quand mesmes les forces des Allemands le chasseroient aujourd'huy de là où il est, il viendra armé en Italye où il feust venu entièrement désarmé, qui estoit indubitablement sa ruyne. Ceste nouvelle troubla tant tout le monde par deçà, qu'on commence à doubter et mal parler publiquement de la foy que vous ont promise lesdits confédérés, et diminuer grandement l'oppinion et espérance qu'on avoit conceue de leur entreprinse. Ces s^{rs} en sont estonnez, et m'a mandé le prince de Salerne qu'il les trouva fort refroidis depuis qu'ilz ont eu cet avis. Depuis ce que dessus, on mande de Linz que le roy des Romains et le duc Maurice y estoient arrivez, et s'estoient desjà veuz, dont il n'est possible de faire plus mauvais jugement qu'on en faict par deçà; mesmes se dict que le duc Maurice a refusé hostaige ung des filz du roy des Romains qu'il lui vouloit bailler, et qu'il est allé là sans seureté quelconque, qui me semble une simplese si très grande qu'elle semble presque incroyable.

Par les avis qu'on mande à ces s^{rs}, le duc Maurice s'en retournoit sans avoir rien faict ne conclud avec le roy des Romains, et ledit

roy pareillement s'en retournoit à Vienne, et l'empereur s'estoit résolu venir en Italie, ayant mandé que son bagaige, qu'il avoit envoyé devant à Bressenon (*Brixen*) et à Trente, passast oultre et fust envoyé à Milan. Il est vray qu'on pensoit que sa délibération feust de venir à Mantoue, mais qu'il estoit en quelque doubte qu'on ne l'y vouldist pas recevoir fort et avec armée, ains sa personne seulement avec sa court ordinaire, dont il estoit en grande peine; car sa délibération estoit de passer deçà avec dix mille hommes, en attendant la venue des Espagnolz et ce qu'il pourra assembler deçà.

Venise, 7 et 18 mai 1552.

Sire, sur la venue du chaoux que M. d'Aramon mandoit devoir venir icy, ces seig^{rs} disent qu'il a esté expédié à l'occasion de la prise du cap^{aine} Coste, et que M^r d'Aramon avoit fait office tout contraire à ce que je leur en ay dict, jusques à dire au Turc et aulx siens que les advis de l'expédition dudit Coste estoient allés de çeste ville aulx ministres du roy des Romains, et plusieurs aultres choses pour animer le G. S. contre cest estat. L'on a esté icy longtemps sans nouvelles des progrès de vostre armée depuis que vous entrastes dans Metz; et, durant ce temps, estant intervenu l'abbouchement du duc Maurice avec le roy des Romains, Dieu sçayt si les impériaulx ont failly de controuver et semer de leurs belles mensonges et inventions accoustumées; disant que ledit Maurice est comme d'accord avec l'empereur, et qu'il se doibt encores retrouver, avec le roy des Romains, en une diette qui se doibt faire à Possovie (*Passau*), où se conclurra du tout ledit accord.

Comme ilz publioient que le duc de Saxe estoit délivré et monstoient en faire grande feste, j'ay demandé à ces s^{rs} s'ils avoient la dite nouvelle pour vraye; et m'ayant respondu que non pas la délivrance effectuelle, mais que elle se traitoit et que on la tenoit comme accordée, je leur ay répliqué que si cela estoit vray, qu'ilz tinsent certainement l'empereur pour ruiné par sa propre condempnation,

et que cela et la suspension des armes, c'estoient vrayz signes qu'il estoit au bout de son roolle, et que je leur laissois jugier si ledit duc, qui estoit ung des plus constantz princes qui fust uncques, n'avoit jamais fleschy pour l'adversité, se sentoit maintenant délivré, vous sçauroit pas plus de gré de sa délivrance advenue par le moyen seul de la nécessité où vous avés réduit l'empereur, qu'il ne feroit à luy qui l'a tousjours mal et rigoreusement traicté, jusques à ce qu'il void n'en pouvoir plus luy-mesme. Davantaige, que je présupposois que l'empereur devoit avoir entendu les provisions que faisoient les enfanz dudit duc pour le venir délivrer, avec ceste belle occasion qui s'offre, et que n'ayant aultre moyen d'y résister, il a pensé qu'il valloit mieulx délivrer icelluy duc, et, par ce moyen, leur donner occasion de ne passer point plus oultre à se joindre aux entreprises des aultres Allemantz, en faisant cesser, ce luy semble, par là l'intérêtz desditz enfanz, et cependant se cuydoit servir de cela, bien coloré de mensonges, pour esblourir la veue au monde et faire accroyre qu'il a faict avec ledit duc quelque grand traicté à son advantaige. L'on me vient depuis et tout maintenant de dire que les Allemantz avoient combatu et prins l'une des escluses que l'empereur faisoit garder, et que ledit s^r s'estoit party d'Ispruch, qui estoient bonnes nouvelles et fort à propoz, si elles se trouvoient véritables.

Ces s^{rs} viennent d'avoir nouvelles que le xx^e de ce mois au soyr bien tard l'empereur deslogea sans trompette d'Ispruch, incontinent qu'il eust nouvelles que les Allemantz avoient prinz et forcé le pas de l'Escluse et marchaient vers Ispruch, et feict la nuict une traicte où il fust xij heures à cheval, et vint en ung lieu nommé Stertin (*Sterzing*), duquel il devoit partir le xx^e, et s'en aller à Brunech (*Brunecken*), qui est ce semble laisser le chemin de Trente et s'en aller dans l'Histrie ou le Friul; et cela m'a faict soudain soupçonner, se trouvant en fuitte, routte et désespoir, comme il est, que ce fust pour s'en aller embarquer à Triest ou quelque autre lieu du roy des Romains, pour passer par mer au royaume de Naples, faisant compte que de là il pourra, avec son armée de mer, si besoing est, se retirer en Espagne.

Venise, 5 mai 1552.

Lettres
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

Le duc Maurice et les princes allemantz continuant leurs miracles de faire cheminer les boyteux, font passer la carrière à l'empereur si royde, qu'il se peust bien vanter qu'il y a long temps que empereur ne feict meilleur exercice, s'il continue les traictes et journées qu'il a commencées. Les filles du roy des Romains viennent, dict-on, dans ceste ville comme le plus seur lieu où elles puissent aller. Les impériaux afferment que la royne de Hongrie avoit faict entrer une grosse armée du costé de Piccardie, et que Martin Van Rousse estoit avec III^m chevaulx et grand nombre de gentz de pied bien voisins de l'armée du roy; que cela l'avoit arresté tout court, et qu'il seroit contrainct de changer tous ses desseings; que le duc Maurice escript au roy des Romains qu'il ne faudroit point de se trouver à la diette de Passau, et quand et quand que le duc Jehan Frédéric de Saxe est délivré et s'en va, avec ledit roy des Romains, avec ung sien filz qui doit espouzer une des filles dudict roy, et que, par ce moyen, et le père et le filz promectent tout plain de bons services à l'empereur, et qu'ilz luy ont voulu bailler ostaige, dont il n'a point voulu, et infinies telles mensonges qu'ilz controuvent pour collorer leur mauvais jeu. Je croy bien que ledit duc de Saxe aye esté laissé avec ledit roy des Romains, qui ne l'a peult-estre pas voulu laisser sortir de ses terres pour craincte de s'attirer la guerre et ung guast de sesdites terres; et si ses filles viennent icy, comme l'on dict, ce n'est pas le chemin de s'aller marier au filz du duc de Saxe. On mande icy que Acmat-Bassa estoit party pour la Hongrie avec III^m janissaires et pareil nombre de Espaycz et le reste de son armée fort triumpnant et en bon ordre, et le frère de Rostan-Bassa devoit partir avec l'armée de mer le v^e de cedit mois. L'empereur a escript icy à ces s^{rs} que la grande indulgence qu'il avoit uzée envers les siens et pour avoir voulu temporiser et endurer d'eux, plustost que de mectre la chrestienté en nécessité de guerre, avoit esté cause de le mectre en la poyne où il estoit,

mais qu'il espéroit en sortir bientôt et chastier les rebelles en sorte qu'il en seroit mémoire à jamais, et sur tous le duc Maurice, auquel il ne pardonneroit de sa vie; et quand il n'en pourroit faire la vengeance, l'ordonneroit par dernière volonté à ses héritiers; et s'en alloit à Linz, où il assembleroit une armée de xxx^m hommes de pied, Allemantz et Espagnolz et Italiens, et huict mil chevaux, pour les aller combattre et deffaire; et au regard de nostre armée, qu'il s'asseuroit bien que les Allemantz n'en sçauroient estre secouruz ne aydés, car la royne de Hongrie vous donneroit tant d'affaires par delà, que vous ne vous eslongneriés guères de vostre royaulme¹.

¹ M. de Selve, pendant le mois de mai, adressa deux discours ou mémoires au sénat de Venise pour l'exhorter à s'engager avec la France et la Turquie dans l'entreprise tentée contre le royaume de Naples. Il avait déjà, dès le mois précédent, rendu compte au roi des démarches que faisaient le prince de Salerne et les chefs de l'émigration napolitaine, dont il appuyait les propositions auprès de la république : « Il me dict qu'il avoit connu en eux si grande crainte de ce que luy et ceux du royaume de Naples fussent pour se prévaloir de ce dernier moyen du Turc, ayant ferme espérance que s'ils se voyoient un peu pressez ils se résoudroient, partie pour friandise de gagner, partie pour crainte d'un tel voisin que le Turc, de se conjoindre avec V. M. pour favoriser et aider la liberté dudit royaume. A quoy je leur répondis qu'il leur usast de toutes manières de persuasions et coups d'esperon, pour les faire venir à cette commune confédération avec V. M. pour faire la guerre à l'empereur audit royaume. . . . Davantage que V. M. ayant plusieurs fils, ne souhaiteroit ni ne désireroit pas mieux que de les partager et pourvoir comme il leur appartient, hors

de son royaume, afin qu'ils n'eussent sujet pour l'advenir d'aucun trouble entre eux. Partant ils seroient cause de mettre un roy à Naples, mais non d'establiir une monarchie en la chrestienté; ce que l'on voit bien que l'empereur a tousjours tasché de faire pour la vie de soy et de son fils : finalement qu'il faut qu'ils considèrent que demeurant neutres, ils n'obvieront pas à cette grandeur de V. M., et qu'il vaut mieux qu'ils en soient amis et compagnons avec leur bonne part du profit, que de demeurer ainsi; car s'ils se monstroient vos ennemis sans cause, ils vous contraindroient de vous aider du Turc contre eux, et de faire choses toutes contraires à vostre inclination, laquelle ne fut jamais de vous aider desdicts Turcs au dommage de la chrestienté, ains plustost d'entretenir leur amitié pour en faire bénéfice à ladite chrestienté. Suivant cela, sire, ledit prince parla hier à ces sieurs, où il fut fort bien escouté, et les a pressez dextrement de se résoudre s'ils y veulent entendre ou non, leur déclarant que luy-mesme ira devers V. M. pour la supplier de les aider de l'armée du Turc, et qu'il espère l'obtenir : et quand il ne l'obtiendrait pas, que luy-mesme ira

Venise, 1^{er} juin 1552.

Les impériaux, par deçà, calunnient le roy d'avoir usurpé Metz pour soy après y avoir esté bénignement receu, et allèguent que l'empereur y a souvent passé et en eust peu faire aultant s'il eust voulu; à quoy je responds que le roy n'a mitz garnison dedans Metz que pour empescher que les impériaux ne s'en saisissent et ne luy rendissent par là son entreprinse de la liberté d'Allemagne difficile; mais qu'on verra qu'il ne cherche d'altre fruict que l'honneur de libérateur de la Germanye, et que la fin jugera l'œuvre. L'empereur devoit aller à Judembourg, où le roy des Romains le devoit venir trouver après avoir parlementé à Patavia avec le duc Maurice; et se disoit que audit Judembourg il devoit faire la masse de ses gentz et mettre ses forces ensemble. A ouyr parler les impériaux, il semble que leur maistre soit desjà réconcilié avec toute l'Allemagne; et si cella estoit vray, il ne luy manqueroit point moyen d'avoir force gentz de guerre, pourveu qu'il eust escuz pour les payer. Mais quant à moy, je ne puis croire que n'estant à grande poine pas sec l'encre du traicté que les princes allemantz ont faict avec S. M., et ayant par ce seul moyen obtenu en peu de temps une si belle victoire de leur ennemy et oppresseur de leur liberté, ilz soient si ingratz de traicter avec luy à vostre préjudice, ne si folz de se fier à ung empereur qu'ilz ont faict fuir et tant offensé; et si des adviz que j'ay veuz aujourd'huy du Frioul sont vrays, les affaires de l'empereur ne sont pas en aussy bons termes que ses ministres se vantent; car ilz portent qu'il est suivy de ses ennemys qui estoient desjà à Brunich donnantz espérance à tout le peuple du pays de les remettre en leur ancienne liberté.

plustost quérir et solliciter ladite armée, protestant devant Dieu que si inconvenient en advient à la chrestienté, ils en seront cause pour avoir négligé d'aider leurs voisins en extrême nécessité. . . . De sorte qu'il ne s'asseure pas de moins de les avoir

gagnez, m'ayant dit qu'ils avoient trèsgrand soupçon que V. M. fust desjà comme résolue d'employer l'armée turquesque au royaume de Naples, et de s'en servir pour cette entreprise, ce qui les faisoit aller un peu plus retenus. » (Ribier, t. II, p. 379.)

II.

1552-1555.

SOMMAIRE : Paix de Passau. — Marche simultanée de Charles-Quint contre la France, et de Maurice de Saxe contre les Turcs, au secours de l'Autriche. — Mouvement de Sienna pour s'affranchir de la domination de l'Espagne. — Campagne des Turcs en Transylvanie et prise de Tèmeswar. — Invasion de la France par l'empereur et siège de Metz. — Opérations des flottes française et turque dans la Méditerranée. — Agression combinée contre le royaume de Naples. — Désastre et retraite de l'armée impériale en Lorraine. — Nouvelle division entre les princes d'Allemagne. — Défaite d'Albert de Brandebourg par Maurice de Saxe, suivie de la mort de ce dernier. — Siège prolongé de Sienna, mise sous la protection de la France. — Conquête de la Corse tentée par les forces navales de la France et de la Turquie. — Retour de M. d'Aramon en France et mission de M. de Codignac en Turquie. — Nouveaux plans d'ambition de l'empereur par le mariage de son fils avec la reine d'Angleterre. — Reprise des hostilités entre la Perse et la Turquie. — Départ du sultan pour la guerre de Perse, suivi par M. de Codignac. — Catastrophe de la mort du prince Mustapha. — Demande faite par la France à la Porte de l'envoi d'une nouvelle flotte. — Négociations traitées avec Soliman II, à Amasie, sur les affaires de la Transylvanie et de l'Autriche, d'une part, et sur la paix de la Turquie avec la Perse, de l'autre. — Avantages et échecs partagés de Henri II et de Charles-Quint dans leurs opérations militaires aux Pays-Bas et en Italie, amenant la trêve de Vaucelles. — Abdication de Charles-Quint. — Séparation des deux branches de la maison d'Autriche par l'avènement de Philippe II, comme roi d'Espagne, et de Ferdinand d'Autriche comme empereur d'Allemagne.

La France devait éprouver le contre-coup de la guerre qu'elle était allée provoquer si loin d'elle. En troublant Charles-Quint dans les préoccupations qui le retenaient obstinément à la limite de l'Allemagne et de l'Italie, elle réussit à l'attirer sur elle-même, et elle allait le voir pour plusieurs années se transporter et s'établir en quelque sorte à sa propre frontière. C'est de là que l'empereur, habile à changer de moyens sans changer de but, devait encore, pendant toute cette période, menacer l'Europe, ouvrir à son ambition de nouvelles perspectives, et de cette ruine éclatante de ses premiers projets, faire sortir des combinaisons inattendues, dont la première condition était toujours l'abaissement ou

la conquête de la France. Ces tentatives ne demandaient pas une résistance directe moins vive de la part de la France et un concours extérieur moins pressant et moins actif de la part de la Turquie et des autres alliés qu'elle comptait encore en Italie. En effet, ce n'était pas trop de la réunion de toutes leurs forces pour soutenir cette lutte avec la fortune que Charles-Quint poursuivait si ardemment au milieu des alternatives de succès et de revers, et dans laquelle il ne devait être arrêté enfin que par sa propre lassitude et les dégoûts intérieurs de sa pensée.

IV. — SUITE DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'EMPIRE. —
 DIVERSIONS OPÉRÉES PAR LA PORTE EN ITALIE.

1552 — 1553.

Ferdinand d'Autriche se trouvait heureusement choisi pour la tâche qu'il avait prise de s'interposer comme médiateur entre l'empereur et les princes de l'Allemagne; sa position n'avait pas semblé moins compromise par les projets de son frère, et les torts qu'il avait à lui reprocher donnaient à Ferdinand toute l'autorité nécessaire pour demander à ces princes d'oublier mutuellement leurs injures. Aussi son influence amena la paix de Passau, qui allait retourner contre la France l'arme dont elle s'était servie contre Charles-Quint. Elle avait prêté aux princes protestants un secours dont le mérite s'effaçait pour eux, depuis que cette intervention dans leur querelle avait fait perdre à l'empire les possessions qui lui donnaient encore un pied et un accès jusqu'au cœur de la France. Henri II, dans sa marche sur la Lorraine, ne s'était arrêté que devant Strasbourg, et, après avoir fait boire aux chevaux de son armée les eaux du Rhin, il avait ainsi le premier touché cette limite naturelle de la France que devaient plus tard atteindre ses successeurs.

Ces résultats passaient en importance les tentatives les plus heureuses de François I^{er} contre Charles-Quint : ils étaient faits pour appeler sur la France tout l'effort de la guerre, lorsque l'empereur eut repris sa liberté d'action, à la suite des concessions faites aux protestants. Tandis que, par l'effet de ces conventions, Maurice de Saxe marchait lui-même en Hongrie contre les Turcs, Charles-Quint amenait à son tour l'Allemagne à la reprise du patrimoine de l'empire, et confondait dans les mêmes rangs catholiques et protestants, tous intéressés également à cette cause. Mais la fortune lui ménageait une disgrâce dans la résistance même de l'une de ces villes récemment conquises, et la longue et brillante

défense que le duc de Guise soutint héroïquement dans Metz força l'empereur à se retirer après quatre mois de siège, et après la perte totale de son armée.

Les conséquences d'une défaite s'aggravaient encore, pour Charles-Quint, de la hardiesse qu'elle faisait concevoir à ceux des princes d'Allemagne qui étaient toujours tentés de se rejeter dans leur opposition contre l'autorité impériale. L'Allemagne se vit en proie à de nouveaux troubles occasionnés par la rivalité d'Albert de Brandebourg et de Maurice de Saxe. Celui-ci arrivait à peine de sa campagne contre les Turcs en Transylvanie, où sa présence n'avait pas servi beaucoup à Ferdinand ni empêché les succès des Turcs, car ils venaient encore de couronner tous leurs avantages précédents par la prise importante de Téméswar. Le conflit sanglant qui eut lieu entre les deux chefs d'un même parti, dont chacun voulait s'attribuer exclusivement la direction, eut pour effet, en même temps que la défaite d'Albert de Brandebourg, la mort de Maurice de Saxe, victorieux de son rival. Cet événement faisait ainsi disparaître de la scène le défenseur de la liberté de l'Allemagne, et enlevait un obstacle aux vues secrètes de Charles-Quint, quoiqu'il parût, pour le moment, le priver de l'une de ses principales forces. La France perdait également un appui que les circonstances pouvaient lui ramener tôt ou tard, et elle dut plus que jamais faire consister ses moyens de défense dans ceux que la Turquie lui offrait par son alliance.

L'état des affaires de l'Italie avait appelé de nouveau la Turquie à prêter son concours aux vues de la France sur cette contrée. Henri II, prenant parti pour le prince de Salerne exilé, avait essayé par lui d'engager Venise dans une ligue et une coopération communes formées avec la France et la Turquie pour enlever le royaume de Naples à l'Espagne. Par son ordre, le baron de la Garde était allé rejoindre avec une flotte celle de Dragut, montée par M. d'Aramon lui-même. Quoique la flotte turque tint bloqué le golfe de Naples et fit courir au royaume un danger sérieux, le vice-roi s'empressa de l'écarter en obtenant, dit-on, à prix d'argent la retraite des Turcs, que l'ambassadeur français paraît attribuer à d'autres causes, et surtout à l'absence de la flotte française, qui ne se trouvait pas au rendez-vous. En effet, contrarié par des accidents de mer, le baron de la Garde ne put rejoindre les Turcs qu'après leur départ de Naples : il suivit leur flotte jusqu'à Scio, où il passa l'hiver avec elle, afin de revenir du moins au printemps essayer une nouvelle démonstration que faisait toujours avorter la corruption ou le mauvais vouloir des chefs. Cependant un autre événement parut compenser l'insuccès de cette entreprise, lorsqu'on vit ailleurs éclater l'explosion populaire qui souleva la république de Sienne contre la domination espagnole. Elle ralluma sur ce point l'ancienne guerre de l'indépendance italienne, et cette guerre, soutenue pendant plusieurs années avec les forces et sous

la direction des chefs que la France envoyait à l'Italie, la faisait reparaître dans cette contrée comme la protectrice de ses gouvernements populaires, et comme venue pour y défendre ses dernières libertés.

La guerre de Parme s'était réduite à des escarmouches insignifiantes depuis que tout l'effort du conflit se portait ailleurs, mais elle finit par un avantage décisif pour la France en contribuant à détacher le pape de l'empereur. Sienna, dont la résistance opiniâtre s'éleva jusqu'à l'héroïsme, devait tenir en échec pendant deux ans la Toscane et l'Espagne elle-même, qui s'étaient associées pour la réduire. Elle venait d'être livrée comme une proie au vice-roi de Naples, chargé de la punir de sa rébellion; et pendant qu'il employait toutes ses forces à cette guerre, la France tentait, par une expédition concertée avec la Turquie, de l'inquiéter sur le royaume de Naples. L'année 1553 vit donc recommencer cette coopération des deux peuples, quoique la Turquie se trouvât exposée à une crise prochaine qui lui rendait difficile toute intervention extérieure. Mais la présence du baron de la Garde à Constantinople avait pour effet d'appuyer de son crédit personnel et de la vue de son escadre les démarches de l'ambassadeur. M. d'Aramon réussit encore à obtenir de la Porte l'envoi de sa flotte pour cette année : cependant, prévoyant pour l'avenir de nouvelles complications qui rendraient son influence inutile, il mit fin à son ambassade en revenant bientôt après en France.

Mais on ignorait au dehors ces difficultés, et pendant que la guerre se continuait dans les Pays-Bas et en Italie, sans arriver à un résultat définitif pour aucun parti, la flotte française, au nombre de vingt-six galères, ramenant avec elle le formidable armement naval des Turcs, montrait ainsi dans la Méditerranée une réunion de forces qui jetait la terreur dans toute l'Italie. Après avoir dirigé une attaque contre la Sicile, les flottes combinées, venues pour faire diversion au blocus de Sienna, la trouvent déjà heureusement dégagée par la victoire des Français à Montalcino, qui avait forcé les Espagnols à la retraite. Elles s'emparent alors de l'île d'Elbe, et prenant avec elles les troupes françaises commandées par M. de Termes, elles vont, sous l'impulsion de l'exilé corse Ornano, essayer d'enlever la Corse aux Génois. Une succession d'attaques heureuses fait tomber au pouvoir des Français et des Turcs leurs alliés presque toutes les places de la côte, Bastia, Bonifaccio, Calvi, etc. Et quoique après la prise de cette dernière ville un dissentiment entre les chefs amenât la retraite de Dragut, et par suite la perte de la plupart de ces avantages, cette conquête eut assez d'éclat et de retentissement pour compenser le peu de succès de la France dans les Pays-Bas, et l'échec qu'elle recevait à Téroouanne.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

DÉPART DE LA FLOTTE TURQUE. — CONTESTATIONS ENTRE LES PRINCES ALLEMANDS AUX CONFÉRENCES DE PASSAU. — SOULÈVEMENT DE SIENNE. — PROTECTION QUE LUI ACCORDE LA FRANCE. — PRISE DE TÉMESWAR SUR LES TURCS. — ISSUE DE L'EXPÉDITION NAVALE CONTRE NAPLES. — ENVOI DE MAURICE DE SAXE AU SECOURS DE LA TRANSYLVANIE.

Venise, 8 juin 1552.

Sire, on mande à ces s^{rs} de Constantinople que, le ix^e du passé, l'armée de mer estoit partye d'ung lieu appellé li Dardanelli, ce qui leur faict croyre que certains adviz, qu'ils avoient euz auparavant, que ladite armée avoit esté descouverte à Negreponthe le xiii^e dudit moys, peuvent estre véritables; et si ainsi est, nous ne tarderons guères d'avoir icy nouvelles qu'elle est apparue en ces mers de deçà plus voisines, comme en la Preveza ou en la Vallonne. Les derniers adviz qu'ont ces ditz s^{rs} de leur amb^r près l'empereur estant à Villach, contiennent que l'empereur ne partiroit dudit lieu encores de x ou xii jours, estant délibéré d'y attendre le succez de la diette ou assemblée de Patavia, en laquelle il met grande espérance. Le cardinal d'Auguste, qui s'en va à Rome, avoit récité en passant les provisions que l'empereur faisoit, qu'il dict estre merueilleusement grandes; il dict que le duc Jehan Frédéric de Saxe, qui est audict Villach en liberté, faict gentz pour aller recouvrer son estat, et que le duc de Brunzovich, d'un aultre costé, faict une aultre grosse troupe, et que ledit s^r empereur, de sa part, fera une armée fort puissante comme de xx^m Allemantz et de pareil nombre d'Espaignolz et Italiens, et doit aller au recouvrement d'Auguste et au secours de la ville d'Ulm; et que pour cest effect, dedans tout ce mois, il faict son estat d'avoir de grosses sommes de denyers d'Espaigne et du royaume de Naples; et quant à vostre armée, qu'elle ne vous servira que pour la deffence et conservation de vostre royaume, attendu la puissance que la royne de Hungrye a dedans vostre pays ès environs de Reims, qui est telle qu'elle vous a desjà contrainct de changer voz desseings et tourner

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

en arryère ¹. Et portent lesdits adviz que ce nonobstant, ledit cardinal ne pouvoit pas nyer que tous lesdits préparatifz ne feussent trop tar-

¹ Le chevalier de Seure, envoyé par Henri II avec la mission de faire une nouvelle instance auprès de la Porte pour que la flotte turque fût employée à l'expédition de Naples, venait de rejoindre le roi à son camp; il était accompagné de Chesneau, qui donne ainsi les motifs de son retour en France : « M. le chevalier de Seure vint à Andrinople de la part du roy pour solliciter l'armée de mer, dont il eut fort bonne responce, qui estoit qu'elle partiroit dans le mois de juing; s'en revint à la cour, avec lequel M. d'Aramon me dépescha pour la sollicitation d'aucunes ses affaires, mesmement pour avoir argent de sa pension et celle de ses gallères; partismes au moys de may dudict Andrenople 1552, vinsmes à Raguse et Venise, passasmes le pays des Grisons et Souisses, et trouvassmes le roy devant Damvilliers, qu'il tenoit assiégé, où arrivassmes dans le xxxviii^e ou xxx^e jour de nostre partement dudict Andrenople, qui ne fut que trop tost pour moy, car cinq ou six jours après, cheminant avec le camp du roy, je fus blessé à la cuisse, au-dessus du genouil, par un Suisse, d'une vieille espée qui n'avoit point de fourreau par le bout, dont je cuydé mourir. Et en fus malade au lict plus de huict mois, en sorte qu'il fut nécessaire audict ambassadeur renvoyer un autre pour poursuivre l'affaire qu'il m'avoit donné en charge. »

Henri II, à la réception de son envoyé, écrivit de son camp devant Yvoi, le 27 juin 1552, une longue lettre à M. d'Aramon, exposant les mesures qu'il a prises de son côté : il lui rend compte des affaires d'Allemagne, en réfutant des allégations ou rap-

portant des faits qu'il semble emprunter à plusieurs passages des lettres de M. de Selve : « Incontinent après l'arrivée du chevalier Seure, j'ay dépesché le sieur de la Garde, à présent capitaine général de mes galères, pour partir de Marseille et s'en aller droit vers la coste de Naples trouver l'armée de mer du G. S. qu'à mon advis il y trouvera arrivée, estant bien marry que son partement ne peut estre plus tost; mais il n'est pas possible, pour n'avoir peu sur cela prendre résolution qu'après avoir entendu celle dudict G. S., suivant laquelle je fais aussi assembler xviii ou xx mille hommes de pied et 11^m chevaux, tant au Parmesan qu'autres endroits de l'Italie, pour les faire marcher par terre droit audit royaume de Naples, sous mes cousins, ledit prince de Salerne et sieur de Termes, chevalier de mon ordre, ayant eu advis, tant de Rome que de Venise, que desjà se sont souleveez les sujets dudict prince, qui a par delà telle part que vous sçavez, lesquels ont tué le capitaine de la garnison que le vice-roy avoit mis dedans la ville de Salerne. Ce qui me donne bonne espérance, veu le peu de force que l'empereur a audit royaume, et la haine que luy porte la noblesse et le peuple d'iceluy, que nous y ferons quelque chose de bon avec l'aide de ladite armée de mer dudict G. S., si tant est que le bassa, général d'icelle, se veuille accommoder à ce que vous sçavez bien adviser, et d'autant que j'ay esté requis de la part du pape de venir à quelque paix, ou à tout le moins à une cessation d'armes, je m'y suis accordé pour deux ans, espérant par là plus aisément faire entrer la s^m de Venise en ligue avec moy, pour l'exé-

difz pour le moins d'ung bon mois et demy, et qu'il n'y eust grand danger que les Allemantz, souz umbre d'une diette, ne se saisissent

cution de l'entreprise dudit Naples, où elle peut beaucoup. Pour le regard de Parme, malgré l'empereur et N. S. P., j'ay dedans le milieu des terres de leur obéissance, et loin des miennes, défendu et conservé lesdites places de Parme et la Mirande, et les ay contraints de venir à composition, encore que ledit emp^r se fust vanté de laisser plustot au hazard de la fortune toute l'autorité qu'il avoit en la Germanie, et toutes ses autres affaires, que de manquer à prendre lesdites places, et que pour estre icelles le commencement de la guerre, il y vouloit faire son premier effort.

« Depuis, le duc Maurice a pris Inspruch, d'où l'emp^r s'enfuit à si grand haste que la plupart de ses principaux meubles et de ceux de sa suite y demeurèrent, ayant pris un chemin qui tire d'un costé en Austriche et de l'autre ès terres des Vénitiens; mais je croy qu'il tiendra celuy dudit Austriche pour la crainte qu'il a d'estre en cette disgrâce mal receu en Italie, et aussy qu'il se promet avec l'aide des électeurs et aucuns autres princes de l'empire, venir à quelque accord avec ledit duc Maurice, lequel toutesfois m'a assuré, et pareillement les autres princes, mes alliez, qu'à la diette qui se tient à Passau de présent, ledit emp^r ne gagnera non plus qu'il a fait à celle de Lints, deux jours après laquelle tenue, combien que luy et ses ministres se vantassent partout qu'il tenoit ledit duc en sa manche, il fit les exploits susdicts, de quoy ledit emp^r a pensé mourir de dépit et ennuy, et se trouve si débile et mal de sa personne, qu'il n'est possible de plus, n'estant guère mieux de la bourse: toutesfois il fait ce qu'il peut pour assembler ses

gens, ayant fait mettre en liberté le duc Frédéric de Saxe et accordé le mariage de son fils aîné avec l'une des filles du roy des Romains. Davantage, son amb^r à Venise a dit à la seig^{te} que jamais il ne pardonneroit audit duc Maurice, et si sa vie ne duroit assez pour le pouvoir chastier, il chargerait son fils de ce faire par son testament et ordonnance de dernière volonté, qui n'est pas pour venir à guères bon accord avec luy. Quant à moy, estant près de Spire sur le Rhin, voyant ledit empereur ainsi chassé, et mesdits alliez au-dessus de leur entreprise, sçachant que la reyne de Hongrie avoit assemblé une grosse armée pour leur aller courre sus, et empescher le parachèvement de leurs desseins, je retournay droit à elle, suivant ce que portoit le traité que j'ay eu avec iceux princes. »

Le roi rapporte successivement ses entreprises sur Damvilliers, Stenay, Yvoi et autres places: il interprète ensuite à son avantage, et comme faite d'accord avec luy, la marche des princes allemands sur les Pays-Bas, qui devait être expliquée dans ce sens à la Porte: « Les princes, mes alliez, après avoir pourveu à la seureté du pas de l'Escluze et de la haute Allemagne, iront assaillir les Pays-Bas, tant pour estre plus près des leurs pour les favoriser, et de moy pour en avoir secours, s'ils en ont besoin, que pource qu'ils ne sçauoient en lieu qui soit faire plus de dommage audit emp^r, lequel, comme je m'attends, sera d'autre costé bien empesché de résister à l'armée que le G. S. a envoyé à la Transilvanie, et voyant le désir que ledit G. S. a, que je moyenne envers le roy de

de la voye de Salisbourg pour couper chemin à l'empereur de se saulver en Allemaigne, ayantz veu qu'ilz ne le pouvoient suivre par la voye de Brunich et de Villach, à cause de la difficulté des chemins

Pologne qu'il ne vueille entreprendre de nuire à ladite entreprise, quine tend qu'au bien du jeune roy de ladite Transilvanie, jene manqueray pas d'en escrire une lettre au roy de Pologne par un gentilhomme que j'envoyrai expressément devers luy, et de façon qu'il ne connoistra point que cela vienne d'autre que de moy, qui seray très aise en gratifiant en cela audit G. S., comme je désire faire en toute autre chose qui sera en mon pouvoir, d'aider audit jeune roy à recouvrer son royaume, qui est œuvre charitable et digne du nom que je porte, et que j'ay en recommandation pour l'amitié qui a esté entre le feu roy mon père, et le sien.

• J'ay envoyé aux électeurs et princes de l'empire les lettres que le G. S. leur a escrites (*Voir cette lettre à la page 218*), par où ils pourront voir si autre chose le fait venir avec son armée en la chrestienté, que l'ambition de l'empereur et la foy que luy et le roy des Romains, son frère, luy ont rompue durant la trefve, qui, comme j'espère, les fera demeurer plus fermes en l'observation de nostre traité, et plus mal aisez à accorder avec ledit emp'. J'ay pareillement envoyé, il y a plus de quinze jours, au vice-roy d'Alger par le chevalier d'Albisse, avec une galère expresse, la lettre du G. S., et luy en ay escrit une, l'advertissant par icelle, comme j'estois d'avis que plutost il demeurast audit Alger que d'aller trouver l'armée de mer dudit G. S.; pour autant qu'en ce faisant il aura plus de moyen d'endommager l'empereur, veu le nombre de vaisseaux qu'il a : avec lequel, outre le

grand gain qu'il pourra faire courant sus aux Espagnols, il les contraindra de ne donner secours de gens, d'argent, ny autres choses audit emp', pour ce qu'ils en auront assez à faire pour leur défense, et encore seront-ils assez empeschez d'y pouvoir résister, joint l'empeschement que de mon costé je leur donneray.

• Et afin de vous faire entièrement entendre tout le fruit du voyage que j'ay fait depuis que je suis joint avec mon armée, je me suis saisi des citez de Metz, Toul et Verdun, qui sont villes impériales, riches et de l'importance que chascun sçait, lesquelles je fais fortifier pour m'en servir doresnavant contre l'empereur, comme il a fait cy-devant contre le feu roy, mon seigneur et père, quand il a voulu faire entreprise sur mon royaume. Et davantage je me suis assuré de la Lorraine, de manière que j'espère y estre obéy comme dedans mondit royaume, et par ce moyen auray le passage ouvert et seur pour aller jusques au Rhin, quand je voudray, soit pour secourir mes amis et alliez en la Germanie, soit pour chastier mes ennemis avec grandes erres sur les Pays-Bas de l'empereur, pour à tout le moins, si mieux ne puis, réduire en ma souveraineté ceux qui cy-devant y ont esté. De toutes lesquelles choses vous pourrez faire part au bassa, après luy avoir présenté les lettres que je luy escris; lequel, comme j'estime, prendra plaisir de les entendre, pour la bonne amitié et intelligence qui est entre le G. S. et moy. • (Ribier, t. II, p. 390.)

et de la faulte des vivres. Le cardinal d'Auguste avoit plusieurs fois remonstré à l'empereur ce qu'il voit du duc Maurice, mais il ne l'avoit jamais voulu croire, alléguant deux raisons : l'une qu'il luy avoit faict trop de bien pour attendre de luy de telles choses, l'autre qu'il estoit Allemant, et que ceux de ladite nation n'avoient pas accoustumé de faire de tels traictz à l'espaignole. L'on a advis que les tumultes du royaume de Naples croissent fort.

Venise, 19 et 23 juin 1552.

Sire, il ne s'espéroit rien de bon pour l'empereur de la diette de Passau, encores qu'on veuille dire qu'elle avoit esté prorogée jusques au XIX^e de ce moys. Il y a de grandes et infinies apparences qu'il se trouveréduict en extrême nécessité, et entre aultre n'est pas des moindres celle du pardon général qu'il a concédé aux foruscis de Naples, les promectant réintégrer en tous leurs biens, qui semble bien estre ung dernyer refuge et ung indice grand de la craincte qu'il a desdits foruscis et des motifs dudit royaulme. Quant aux nouvelles de Levant, V. M., sire, verra par ung petit mémoire ce que ces s^{rs} m'en ont dernièrement communiqué. Le chاوز du G. S., qui estoit venu pour la délivrance du cappitaine Coste, estant prest à s'en retourner, m'envoya, troyz jours a, visiter par deux Turcz des siens, me mandant qu'il s'esbahissoit qu'ayant esté icy vingt jours pour la poursuite de la délivrance d'ung gentilhomme françois, vostre serviteur, je ne luy eusse jamais mandé de mes nouvelles. Et le lendemain, qui feust avant-hyer, je l'envoiaiy visiter et luy feictz présenter une chesne d'environ cent escuz, et dire qu'il debvoit penser que puisque V. M. m'avoit depputé son ambassadeur vers ces seigneurs, la principale chose que j'eusse à regarder, estoit de ne faire chose qui leur peust donner ombre ne souspeçon de moy, et qu'aucuns malings leur avoient voulu faire croire que, après la prinse dudit Coste, j'avois faict par mes lettres de mauvaiz offices en Levant pour irriter le G. S. contre eulx, dont il n'estoit rien.

Le duc Maurice faisoit grande instance et effort de se partir et

rompre la diette, combien qu'il feust fort requis du roy des Romains d'attendre encores ung jour, et que luy-mesme ne pouvoit guères arrester là, ayant eu advertissement que les Turcz avoient prins la ville de Vesprin, entre Bude et Vienne, et tué tout ce qui estoit dedans, qui est place qu'on dict estre forte et d'importance, et qu'à Vienne estoit tumbé un grand pan de muraille, et que la ville n'estoit guères bien pourveue; de sorte qu'il estoit nécessaire que ledit roy des Romains y allast bientost, comme il vouloit faire, faisant desjà préparer les barques sur le Danube pour cest effect¹. Et de Villacho, où est en-

¹ La correspondance de Charles-Quint, extraite des archives de Bruxelles, est très-riche en détails et renseignements précieux sur les événements de cette année si remarquable de la vie du grand empereur, pour laquelle, au contraire, le recueil des Papiers d'état de Granvelle ne fournit presque rien. Les instructions de Charles-Quint à ses négociateurs, les sieurs de Rye, de Carondelet, d'Andelot, etc., datées d'Inspruch, de Villach et de Brixen, les longues et intéressantes lettres de Ferdinand d'Autriche, écrites pendant les mois de mai, de juin et de juillet, à Lintz d'abord, et ensuite à Passau, formeraient ici un commentaire presque à chaque ligne. Je ne puis qu'indiquer sommairement tout ce qui tient aux négociations entreprises pour détacher les princes protestants de l'alliance française et les réconcilier avec l'empereur, afin de montrer la part que prennent ces faits dans les événements de la Turquie.

Charles-Quint écrivait aux négociateurs envoyés à son frère : « Vous direz au seig' roy que ce nous a esté singulier plésir d'entendre son arrivée à Passau. . . . » Mais aussitôt il est choqué de la présence d'un ambassadeur français à ces conférences;

c'était M. de Fresse, évêque de Bayonne, dont le discours, prononcé à cette occasion, est au tome III, p. 634 des Papiers d'état de Granvelle : « Ne voulons absolument que ny les François se meslent des négociations qui passent entre noz subjectz et nous, ny voulons traicter avec France par le moyen de ceulx de l'empire, ains tenons fin à la séparacion des Allemans et François, comme il sçait : il ne convient nullement que l'amb' demeure là, ne le doit ledit s' roy admettre à sa présence. Ny a saulf-conduyt pour se trever à la journée, estant serviteur de nostre ennemy, et que l'on congnoit sa malignité et les pratiques que luy et autres ministres de son maistre sçayvent tramer partout. »

Ferdinand rapporte les conditions impérieuses des chefs protestants : « Hier les princes présens et depputez des absens m'ont présenté leur responce par escript, tendant à fin de leur dénommer ung jour ouquel le landgrave se mettroit à plaine délivrance. Craignant que les affaires ne parvinssent à totale rompture pour la haste que démontre le duc Mauritz, se faisant oyr qu'il vouloit partir les choses infaictes, j'ay prins la chose sur moy et mes enffans, et mis en avant ladite délivrance en une

cores l'empereur, l'ambassadeur vénitien escript du xx^e que lesdits Turcz avoient couru, depuis la prinse de Vesprin, à soixante mille près dudit Villach, qui avoit donné ung grand estonnement à toute la court.

alternative..... Supplie V. M. qu'elle se veuille résouldre et sur les autres articles, car je vois ledict duc Mauritz se haste fort et est troublé de l'assemblée qu'il entend V. M. fait en divers coustelz, et des gens estrangiers qu'elle fait venir d'Italie, disans tous ces princes estre destituez de toute défension de V. M.»

A toutes les objections que fait l'empereur, Ferdinand réplique en opposant la situation où il se trouve par les succès des Turcs, et par les nouvelles désastreuses qui lui arrivent coup sur coup de la Hongrie: «L'ennemy héréditaire approuche de plus en plus de la chrestienté, et le Turc a depesché Achmat-Bassa avec plus grant nombre de gens qu'auparavant; ils ont occupé le chasteau de Vesperin, assez prouchain de mon país d'Autriche, où n'a lieu qui leur puisse faire résistance jusqu'à Vienne... Voz commis me pourront donner tesmongnaige que je me suis employé en ceste négociation avec telle ardeur que pour gagner paradis je n'eusse sceu faire davantage. Et considère que se mectant la Germanye en repos, ce seroit ung grant moyen pour V. M. de faire tel exploit contre France, et par moyen de ceste paix je pourrois encoires espérer quelque chose contre le Turc, lequel se avance tousjours de plus en plus... Je voudroie que V. M. eust esté présente, afin qu'elle eust veu le devoeir que ay fet; ors tient à ce que V. M. l'accepte ou dénie, car de fère schangement je tiens que ne le sufferont en nulle fason.... V. M. verra ce que Hamet-Bassa escript aux estats de Transilvania pour les

divertir de mon obéissance, lequel passoit le Dunobe avec grande puissance de Turcs et Tartres, et perdu ledit rialme, la reste ne se peult conserver.»

Enfin, dans sa lettre du 30 juin, Charles-Quint, tout en réfutant vivement et en détail les propositions du traité, finit par céder sur le fond des choses au prix de quelques modifications: «Combien vous protestez de non me vouloir donner conseil sur ce point, sy aperçois-je vos persuasions tendre à ce que j'accepte les articles, et sy adjoustez la descente de Achmet-Bassa; que, ensuyvant l'accord, vous pourriés estre aidé contre le Turcq; que je pouroie chastier le roy de France comme chief et aucteur de tout le mal..... Le plus grant advantaige pour nostre coustel consiste au temps pour consumer les ennemys et avoir moien d'assembler nos forces, dedans lequel temps on verra ce que le Turcq fera, si vous aurez responce de Rostan-Bassa, et la résolution que prendra le roy de France.....» Et il écrit de sa main au sieur de Rye: «J'ay tout reveu et recorrigé, et sachez que si ce ne fust esté pour les nécessitez en quoy je vois le roy mon frère pour les affaires du Turcq, que j'eusse plus tost prins en patience tout ce qu'il me pourroit survenir, et fusse-je sorty d'Allemaigne que de consentir; mais pour ceste cause ay bien voulu remettre audict roy, aux déclarations faictes en ma lectre, affin que conforme à icelles, s'il luy semble qu'il convient le passer, qu'il le face.» (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 223-383.)

Ce néantmoins l'on ne voyoit point que l'empereur en desloge encores, et sont les adviz et les jugemens des hommes si divers, quant à son partement, qu'on ne sçauroit que vous en dire, car les ungs ont oppinion qu'il n'a attendu que la fin et résolution de la diette, et qu'à présent il viendra en Italye; aultres y en a qui disent qu'il ira plustost à Ispruch, ayant veu que les Allemantz ont abandonné le pas de l'Escluse, duquel il se pourra resaisir et le faire fortifier, et cependant temporiser et entretenir jusques à ce que son secours soit arryvè; lequel aucuns sont d'oppinion qu'il attendra au mesme lieu où il se trouve, et qu'il n'en partira s'il n'en est chassé et deslogé à force, comme il a esté dudit Ispruch.

A Passau les princes allemantz, jusques au nombre d'unze, entre lesquelz est le duc Maurice, avoient résolument déclaré au roy des Romains que si l'empereur ne leur accorderoit lesdits articles, tous telz qu'ilz les luy avoient envoyés escriptz en langaige allemand, qu'il ne failloit plus marchander, et qu'ilz ne vouloient nul accord avec luy; et on pensoit, à la nécessité où il se trouvoit, qu'il les accorderoit et leur passeroit condamnation pour essayer de diminuer le nombre de ses ennemys; et pour leur faire laisser les armes et les désunir et renvoyer en leurs maisons, affin qu'après qu'il sera sorty des aultres affaires qu'il a, il en puisse avoir telle raison qu'il voudra¹; et ce matin les impériaux publioient icy que la paix de leur maître et des Allemantz est faicte, et qu'ilz ont abandonné V. M., et que la royne

¹ L'attitude prise par Charles-Quint pendant le cours et à la suite de la négociation de Passau fut plus d'une fois sur le point de la faire rompre. Comme la ratification du traité se faisait attendre, Maurice de Saxe alla, pendant le mois de juillet, se joindre avec Albert de Brandebourg, et tous deux forcèrent Augsbourg d'entrer dans la ligue protestante. Charles-Quint écrivait à ce sujet de Brixen: « Véant les termes que le duc Mauris a tenu durant ceste négociation de non vouloir résoudre sans consulter avec

les confédérez, me fait soubsonner que en ce a de mistère, et que peult estre pour non se avoir voulu déterminer en riens sans consulter le roy de France; considérant aussi que son allée devers Francford avec son camp, qu'il joint avec celluy du marquis Albert et loing de l'espoir qu'il vous a donné vous aider contre le Turcq, me fait considérer qu'il doit avoir quelque chose sous le bonnet. Et commence à m'encheminer pour sortir des montaignes. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 371.)

Marie est retournée dedans vostre royaume, bruslant et saccaigeant avec une beaulcoup plus puissante armée qu'elle n'avoit auparavant, et mil aultres mensonges.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

MISSION D'UN ENVOYÉ DE L'EMPEREUR À LA PORTE POUR OBTENIR UNE PROLONGATION DE LA TRÈVE. — OPÉRATIONS DE LA FLOTTE TURQUE SUR LES CÔTES DU ROYAUME DE NAPLES. — ABSENCE DE LA FLOTTE FRANÇAISE. — INSUCCÈS ET RETRAITE DE L'EXPÉDITION.

A la hauteur de Terracine, 22 juillet 1552 ¹.

Sire, l'armée de mer du G. S. a traversé en Italie, et, sans toucher en autre endroit, est venue au phare de Messine, où elle arriva le III^e de ce mois, et fut la première descente sur la ville de Rège en

Lettres
de M. d'Aramon
à Henri II.

¹ M. d'Aramon était à peine parti avec la flotte turque qu'un nouvel agent arrivait à la Porte de la part de Charles-Quint et de Ferdinand. Il venait mettre obstacle aux préparatifs qui se faisaient contre eux par mer et par terre, et réclamer la libération de l'ambassadeur Malvezzi, toujours retenu en captivité. M. de Codignac, dans sa lettre du 25 juin 1552, en informant le roi du résultat de cette mission, indique les interprétations opposées que de part et d'autre l'on donnait aux événements de l'Allemagne :

« Sur le départ de M. l'ambassadeur, en compagnie de l'armée du G. S., le secrétaire de l'amb' du roy Ferdinand arriva en cette Porte pour traiter une trêve ou une paix perpétuelle au nom de l'empereur et dudit roy Ferdinand avec le G. S., et au cas que S. H. ne voulût que ledit amb', lequel se trouvoit pour lors prisonnier comme il est encore à présent, eût manié tel négoce, demandoit sauf-conduit pour faire venir autre amb' à ces fins, et cependant une suspension d'armes, taschant, par un moyen ou par aultre, d'interrompre

les desseins de S. H. tant par mer que par terre, mettant en avant, pour mieux venir à son point, le mauvais estat de vos affaires en Allemagne depuis la rupture de la ligue que vous aviez avec les princes d'Allemagne, lesquels vous ayant du tout abandonnez, avoient pris le party de l'empereur, disant que V. M. estoit entrée aisément en Allemagne avec l'aide et intelligence desdits princes, mais qu'il estoit bien aultant difficile d'en sortir, estans réduits en tels termes vos affaires que vous ne demandez que paix avec l'emp^r. Et sur le mesme temps, comme il est à croire, par la manigance des impériaux, pour ce que ledit secrétaire venant par deçà pour manier ce que dessus, a fait son chemin par Venise, le baille des Vénisiens résidant en cette Porte donna une nouvelle que le duc Maurice s'estoit abouché à Lins avec le roy Ferdinand, qui estoit le moyen de rapatrier lesdits princes avec ledit empereur, et ledit Maurice et autres qui se peuvent dire les principaux, s'estoient pour certain aliénez de l'intelligence qu'ils avoient avec V. M., et pris le party de

la coste de Calabre, où il ne fut trouvé aucune résistance pour s'en estre fuis la pluspart des peuples et soldats qui tenoient le chasteau dudit Rége, soudain qu'ils descouvrirent l'armée : toutesfois ce peu

l'emp'. Laquelle nouvelle, quelques jours après, fut confirmée par les Raguzois; de sorte que, sans celle que l'on avoit eu de vostre amb' de Venise touchant la prospérité de vos affaires en Allemagne, ledit bassa en fût demeuré beaucoup plus fâché. Ne sçachant qu'en penser, il me demandoit ce qui m'en sembloit de ces nouvelles, desquelles il disoit que le G. S. estoit très-marry, seulement pour la crainte qu'il avoit que la tromperie dont lesdits princes avoient usé en vostre endroit ne vint à produire quelque mal à V. M. Mais je m'aperceus fort bien que ce n'estoit pas là ce qu'il vouloit dire, ains que son regret procédoit de la peur qu'ils ont toujours eue et ont encore d'une paix entre vous et l'empereur. Et pour luy respondre à son interrogatoire, je luy dis que le G. S. pouvoit demeurer en meilleure espérance; que pour le bien des affaires de S. H. et vostres, outre la gloire de vouloir rendre la liberté à la Germanie, n'estant fondée cette guerre sous autre prétexte, vous l'aviez voulu aliéner de la dévotion de l'empereur, qui est le seul moyen de sa ruine. Et quand bien lesdits princes auroient esté ingrats jusque là, il estoit vraisemblable que vous, sire, ou bien quelqu'un des ministres que vous avez de tous costez, eussiez plus raisonnablement donné tel avis que nul autre. Et qu'il pouvoit bien connoistre par là que tel avis n'estoit mis en avant pour autre chose que pour moyenner une feinte et simulée paix à leur ordinaire, et par tel moyen interrompre le recouvrement de la Transilvanie, et révo-

quer l'entreprise de l'armée de mer du G. S., de laquelle et de la correspondance que fait V. M. de son costé dépend l'entière ruine des deux frères, de quoy ne se presenta jamais si beau moyen qu'à présent, et que la venue dudit secrétaire n'est fondée sur autre chose. Sur quoy le bassa me dit que c'estoit tant pis pour eux, n'ayant observé la foy qu'ils avoient promise à un prince si grand qui a bien le moyen de s'en ressentir. Et pour ce que ledit secrétaire alloit journellement par les rues semant beaucoup de mauvaises paroles pour diminuer vostre grandeur à l'endroit d'un chascun, comme il a coutume de faire, ayant une des plus mauvaises langues que l'on n'ait jamais entendu, je dis que, si bien ledit secrétaire estoit sous la garde d'un chaoux, qu'il ne laissoit pas pour cela d'espier toutes choses, pour ce que ledit chaoux ne le tenoit point serré. Et tout sur l'heure il fut commandé que ledit secrétaire fust enfermé, et fust mené quand et quand par ledit chaoux dans la tour de la mer Majeur, pour l'esloigner tant plus de l'ambassadeur qui est prisonnier là où on luy fait bien purger ses peschez; et voilà comme l'on a coupé chemin et exclu totalement ledit secrétaire de sa venue.

• Vous pouvez dire, sire, avoir en main un gage dudit G. S. qu'il ne bailla jamais depuis que cette amitié est commencée, dans la lettre qu'il vous envoie, de sa propre et pure volonté, sans avoir esté recherchée, par laquelle S. H. vous assure de ne faire pour l'advenir aucune

qui se trouva fut saccagé; et en après, non seulement brûlèrent les dites ville et chasteau, mais douze ou quinze milles le long de la coste de la marine, et, sans y faire autre séjour, partit le capitaine de ladite armée de mer, suivant ladite coste, en délibération de l'aller brûlant d'un bout à autre. Mais le temps contraire fut cause qu'il s'en tint un peu loin, pour n'y avoir en ladite coste ports ni lieux pour réparer ladite armée de mer, ny qui peust empescher qu'un vent de Ponant qui y régnoit ordinairement en ce temps-là, ne la fist donner à travers. Elle a touché néanmoins à deux autres endroits de ladite coste : c'est à sçavoir à l'Escallia et Pullicastro, ès quels lieux et douze ou quinze milles près le long de la marine, n'a pas moins esté fait beau feu qu'audit Rége, et estoit ledit capitaine en délibération de suivre cette exécution jusques à Naples, si je ne luy eusse remonstré

trêve ou paix avec les susnommez; m'ordonnant le bassa vous le faire entendre et voir par leurs lettres, signées de leurs propres mains et scellées en bonne forme, non pas, ce me semble, fort à l'avantage de leur honneur, lesquelles il m'a baillées pour vous en envoyer la copie, luy offrans de grands deniers s'il vouloit estre médiateur de telle paix et y employer sa faveur. »

On lit dans Ribier une version française de ces deux lettres datées du 11 et du 24 avril. L'empereur dit en effet, en terminant celle qu'il adresse au grand vizir : « Vous qui gouvernez tout en un si grand empire, si les trêves se prolongent, vous connoistrez par profit particulier que ç'aura esté par vostre moyen. . . » Ferdinand se disculpe dans la sienne de la prise de possession de la Transylvanie : « Nous avons mis en nos mains la Transylvanie, non hostilement, mais avec la bonne volonté et consentement de la reyne et de tous les estats du pays. Et en avons contenté ladite reyne et son fils à leur désir, ce que nous avons fait afin que ce que l'on bailloit par cha-

cun an de ladite Transylvanie au G. S., et à vous, fust aussi par chacun an continué pour plus ferme et constante paix et amitié estre gardée et entretenue entre luy et nous. Et parce que nostre amb' de par delà, Jean-Marie Malvesin, nous peut beaucoup servir à traiter ces affaires, et que c'est chose digne de la bonté et clémence de vostre empereur, de le faire délivrer et le mettre en son premier estat, attendu qu'il est hors de faute, et exempt de toute peine par le droit des gens, nous vous supplions de l'avoir pour affectueusement recommandé envers ledit G. S. » (Ribier, t. II, p. 399.) Soliman II, répondant antérieurement à une lettre de l'empereur au sujet de cette arrestation, avoit établi cette maxime étrange, et contraire même aux préceptes de l'islamisme, « que des ambassadeurs répondaient de la parole donnée par leurs maîtres, et qu'en leur qualité d'otages ils devaient en expier la violation. » (*Lettre originale de Souleiman*, aux archives de la maison I. R. d'Autriche, citée par Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. III, p. 22.)

comme la plupart des terres qui estoient depuis ledit Pullicastro jusques à Naples appartenoient au prince de Salerne, qui s'estoit retiré en vostre service, ainsy qu'auparavant j'avois eu advis certain, et que vous seriez déplaisant qu'il touchast sur les terres de ceux qui vous estoient serviteurs. Ce qui fut cause qu'il s'en désista, et sans y toucher s'en est venu droict à Naples le xv^e; et comme ladite armée de mer fut à la veue dudit Naples, sortirent au devant les deux galères de Sicile qui y sont pour la garde, et vindrent jusques à tirer le canon : mais elles furent si bien rembarrées, que depuis n'ont abandonné la seureté des forteresses, encore qu'en pareil nombre celles de ladite armée de mer les soient allé rechercher. Laquelle se retirant, y prit poste ès bouches dudit Naples, près l'isle de Prochite, qui fut trouvée abandonnée, où estant arrivez, et n'ayant trouvé, sire, vostre armée de mer ny aucunes nouvelles qui soient venues ou par mer ou par terre, n'a pas moins réuscy de ce que je me doutois. C'est qu'il y auroit trop grande difficulté à l'y entretenir, attendant la venue de la vostre, si de bref elle n'y comparoissoit, ou à tout le moins quelques nouvelles qui peussent oster les chefs du soupçon dans lequel ils estoient qu'elle ne doive venir. Ce qui a esté cause qu'ils ont mis en dispute dès le iiii^e ou v^e jour de leur arrivée de s'en retourner, me remonstrant que n'estant comparuz vostre armée de mer, ny nouvelles de son retardement, ou advis de prince qui manifestast, sire, estre vostre partial et affectionné, ne pouvant ladite armée de mer faire descente sans trop grand danger, pour avoir le vice-roy uny toutes les forces de la Pouille et Calabre et autres lieux dudit Naples, ny avoir aussy commodité de prendre eau sans retourner xl milles en arrière à la volte de Castel-à-Mar, ne la pouvant lever à Baye ou Putzol, ny moins y faire descente, pour les forteresses qui y ont esté nouvellement faites, voyant qu'ils ne feroient qu'y consommer temps sans rien faire, et qu'outre tout cela quand ils attendroient xxv ou xxx jours, comme je les recherchois, avec toutes les incommoditez, ils se doutoient que vostredite armée de mer, sire, ne comparoistroit, mesmement que par plusieurs gens qu'ils avoient pris le long de la coste,

et autres qui sont venus pour faire rachapt d'esclaves, il n'y avoit aucune nouvelle que vostre dite armée de mer deust venir, et qu'ils estoient délibérez de s'en retourner, ayant accompli ce que par le G. S. a esté commandé de venir sur le lieu se trouver avec vostre armée et employer le temps qu'ils perdoient icy à l'exécution d'autres entreprises par les chemins, en tel endroit que, dans peu de jours, ils se pourroient retirer dans les pays du G. S.

Je ne me trouvay jamais en telle peine, mesmement ayant affaire à telles gens; la nature desquels est assez connue si soupçonneuse, qu'ils prennent ombre en la moindre chose que ce soit, outre que le chef, qui n'est pas des plus pratiquez et expérimentez à la mer, se gouverne par les volontez d'autrui, voyant par ce moyen aller en fumée tout le fruit que vous pouviez attendre de ladite armée. Mais les remonstrances que je luy ay faites sur ce que portoit le commandement dudit G. S., qui est que se trouvant premier sur le lieu, il deust attendre vostre armée; et que cependant, sans perdre de temps, il exécutast tousjours sur l'ennemy ce qui se pouvoit, et qu'il n'y avoit pas plus de dix-huit ou vingt jours que ladite armée de mer estoit sortie des pays dudit G. S., de façon que la nouvelle n'en pouvoit encore estre arrivée devers vous, qui ne pouviez, sans grand danger, envoyer la vostre sans entendre premièrement que celle dudit G. S. y fust acheminée, d'autant que, comme ils sçavoient, le prince Dorie estoit retourné d'Espagne à Genes, où aussi Antoine Dorie l'estoit allé trouver avec les galères dudit Naples; qui n'estoit pour autre fin que pour couper le chemin, et garder que vostre dite armée de mer peust passer; et que quant aux nouvelles, il pouvoit considérer quel moyen l'on pouvoit avoir, estant es pays d'ennemis, ce qui ne peut estre sans grande difficulté et danger: et, sire, quant à ceux du pays qui vous sont affectionnez, il leur estoit encore plus malaisé, veu qu'en semblable temps ceux qui gouvernent tiennent l'œil ouvert en tous les endroits et sur personnes qu'ils pensent pouvoir envoyer nouvelles et advis: joint aussi que la défense qui a esté faite par tout le royaume dudit Naples de ne parler du roy de France ny en bien ny en mal, à peine

de la vie , ainsi qu'eux-mesmes sçavoient par advis , et que le temps qu'ils avoient demeuré sur le lieu , qui n'estoit que de quatre ou cinq jours , n'estoit suffisant pour se debvoir sitost fascher : et que quant aux incommoditez , une armée de mer semblablement avoit bien moyen de s'en prévaloir , qui le voudroit mesmement rechercher , sans abandonner uné entreprise et dessein si légèrement ; leur monstrant encore le danger dans lequel seroit , sire , vostre dite armée de mer y comparoissant après leur partement , et la vaine despense en quoy ils vous pourroient avoir mis si vous , pour les seconder , aviez dressé gens et camp par terre , comme je tenois pour certain que vous auriez fait , et que cela pourroit engendrer tel trouble en l'amitié dudit G. S. et vostre , que ceux qui avoient la charge et administration de l'armée devoient bien considérer les raisons que je leur proposois avant que de se résoudre pour retourner , sur lesquels en seroit l'imputation ; mesmement qu'il ne pourroit estre que vous , sire , ne vous en plaignissiez fort audit G. S. , lequel avoit mandé sadite armée de mer à vostre requeste , et pour favoriser vos affaires et entreprises , et non pour vous porter le dommage que causeroit ledit retour ; et qu'il me sembloit que quand ils voudroient faire chose pour laquelle vous , sire , peussiez demeurer satisfait , ce seroit , puisqu'ils trouvent icy la demeure inutile , d'aller plus avant aux rencontres de votredite armée de mer , jusques à la volte de Corsique , où elle se pourroit plus facilement conjoindre , et se pourroient toutes deux exploiter sur les pays de l'ennemy , et en des endroits qui ne seroient de moindre importance qu'à Naples , ou bien y revenir ensemble , si ainsi estoit advisé : et qu'allant jusque-là , ils avoient plusieurs lieux pour pouvoir donner et faire faction d'importance ; ce que , sire , vous tiendriez à bien grande faveur , et connoistriez par là non seulement la bonne intention dudit G. S. , mais de ceux qui ont charge de ladite armée.

Lesquelles remonstrances ont eu tant de force à l'endroit d'aucuns , et mesme de Dragut-Rays , lequel s'est montré très prompt à vous faire bon service , qu'il n'est pas mal employé de luy avoir fait les faveurs qu'il vous a pleu , sire , luy faire par cy-devant ; et m'a dit luy-

mesme, et quelques autres de telle sorte, que nonobstant toutes controverses et disputes, qu'enfin la délibération a esté prise que ladite armée de mer s'en ira droict jusques en Corsique, comme dit est, où elle attendra vingt-cinq ou vingt-six jours la vostre, laquelle ne venant, ou nouvelles qui les satisfassent de la cause du retardement, ils sont délibérez de tout point de s'en retourner sans y faire plus long séjour, ayant aussy conclu d'exécuter le long du chemin les entreprises que l'on connoistra plus à propos depuis Civita-Vecche en là; et j'espère, sire, s'il est au monde possible de la faire donner sur l'Elbe et Plombin, comme lieux que je juge plus importans de ce quartier-là, en ayant mesme parlé avec ledit Dragut, qui se conforme en mon opinion pour ce faire, et croy qu'il n'y aura faute s'il ne survient quelque chose contraire; lequel party, sire, il m'a semblé devoir prendre pour le meilleur, tant pour considération des choses présentes, qu'aussy pour les enfoncer si avant, que là où vous les voudriez faire hiverner en vos ports ceste prochaine saison, l'on eust meilleur moyen d'en négocier, mettant en avant la longueur du chemin qui est au retour. Ce que je n'ay voulu pousser plus avant sans premièrement sçavoir vostre intention : combien qu'il me semble, considéré ce qui se publie de la fuite de l'empereur en Italie, et aussy si vous, sire, y aviez à exécuter aucuns desseins, qu'il seroit plus que requis de faire hiverner ladite armée de mer en vos ports : laquelle, quand elle ne serviroit que d'ombre, ce seroit pour toujours tenir le cerveau party aux ennemis, et vos amis en crainte de n'abandonner vostre amitié, de peur d'estre offensez par ladite armée de mer : joint aussy que, durant cet hyver, elle pourroit infester l'Espagne et couper chemin audit empereur de s'en prévaloir, n'y ayant là issue, selon mon jugement, que devoir qui vous importe le plus, ou les occasions susdites, ou la despende que vous pourroit causer ladite armée, qui ne se peut, selon mon jugement, mettre en comparaison, que l'utilité de sa demeure pour cet hyver ne réuscisse plus grande. Près Terracine, XXI^e juillet M^{ve} LII¹.

¹ M. de Selve, par une lettre du 25 juillet, informe l'évêque de Mirepoix, ambas-

sadeur de France à Rome, de la cause qui avait empêché le prince de Salerne de se

A la hauteur du promontoire Circello (de Circé), 30 juillet 1552.

Sire, par ma dernière je vous donnois advis comme l'armée de mer du G. S. s'acheminoit droit en Corsique, ayant conclud avec le capitaine d'icelle l'entrée de l'Elbe et Plombin : et comme en cette délibération, il s'estoit acheminé depuis Naples et venu jusqu'à l'endroit de Terracine, aux isles de Ponce (*Ponza*) pour suivre son chemin : ce qu'il fit dès le lendemain, qui fut le xxij^e, tirant droit à Port-Hercule, suivant les plages romaines, où nous fismes tous les efforts possibles pour y arriver durant trois jours que nous fusmes en mer : mais il n'y eut jamais moyen, pour cause du temps, qui se chargea, que nous pussions joindre là, encore que nous fussions accostez de Civita-Vecche à vingt-cinq ou trente milles, lequel temps pensa faire donner à travers

réunir à la flotte turque, comme de la secorder par terre dans l'entreprise contre Naples :

« J'escris en Levant au sieur de Codignac pour justifier et colorer la dilation qu'on pourroit estimer par delà avoir esté de nostre costé en la préparation des choses nécessaires pour l'entreprise de Naples. Que le roy, dès l'heure qu'il a esté advisé par le chevalier de Seure de la bonne volonté et délibération du G. S. de vouloir employer son armée en l'entreprinse de Naples, a faict tenir toute preste la sienne de Marseille; et avoit icy envoyé en poste le prince de Salerne pour la plus courte et plus seure voye pour s'embarquer sur des gallaires des Vénitiens, pour aller incontinent trouver l'armée du G. S. Ce que ledit prince s'asseurait et se proumectoit sans aucune difficulté qu'ilz lui accorderoient, dont il s'est trouvé déceu, car ilz luy ont refusé icelles gallaires avec une honneste defaicté, allégantz qu'elles estoient en mer, et qu'avant qu'elles le peussent venir lever icy, il

perdroit tout plein de temps, et qu'il valloit mieux qu'il print des navires d'icy, où il n'eust sceu estre bien, ne pour la seureté ne pour la diligence; à ceste cause qu'il a esté contrainct s'en retourner en diligence embarquer à Marseille, où nostre armée est toute preste. Et quant aux forces de terre, qu'on n'a pas eu loisir de les préparer si tost, joinct que, quand l'on les auroit prestes, il seroit bien dangereux de les envoyer en ce temps en ce pays chault, où il fait trop meilleur mener armée de terre sur la fin de l'autumne et au commencement de l'hiver que maintenant. Ce que le roy, à mon adviz, ne fauldra pas de faire si l'armée de mer du G. S. le veult secorder, et qu'elle veuille demourer plus longuement ès mers de deçà qu'elle n'a accoustumé, et hyverner, en tout ou bonne partye, à la Valonne ou en quelques lieux voisins du royaume, en manière qu'elle puisse favoriser noz dessaings. » (Affaires, Étrangères, Venise, t. IV.)

toute l'armée en ladite plage, et fusmes contrains de tourner en arrière jusques auxdites isles de Ponce, où nous avons demeuré jusques à cette heure, avant que toute ladite armée de mer se soit peu retrouver ensemble, pource que pour l'occasion dudit temps, un chacun avoit pris party qui en çà, qui en là, le mieux qu'il luy estoit possible. De façon que, pour le grand danger où elle a esté de se perdre, et le temps n'estant à propos pour suivre ce chemin, régnant icy journellement un méchant vent qui ne relasche point, voyant aussi avoir perdu huict ou dix jours de temps, et qu'avec ce qu'il mettroit à se racoustrer, et ce qu'ils demeureroient à aller d'icy là, ils ne pourroient faire séjour pour l'exécution de sadite entreprise dudit Elbe et Plombin, sans s'engager par trop en l'hyver, le capitaine et tous ceux de l'armée de mer se sont résolus et délibérez de ne passer plus outre, mais de temporiser icy quelques jours, et puis s'en retourner.

De laquelle résolution je me suis fort estonné, mesmement pour vous avoir fait entendre le contraire par leur ordre, ainsi que le portoit ma dernière lettre : et comme aussi, sire, tesmoigneront celles que vous en escrivent à présent lesdits capitaines et Dragut-Rays, cyencloses, lesquelles sont conformes en toutes choses à la présente. Si est-ce, sire, qu'à vous dire la vérité, cette mutation n'a procédé en partie que pour n'avoir eu, depuis qu'ils sont par deçà, aucunes nouvelles ny advis de vous par mer ny par terre, et partie aussi pour le peu d'expérience qu'a ledit capitaine ès choses de la mer, qu'il croit facilement aux persuasions d'un chacun, mesmement de ceux qui ont bonne volonté de retourner au logis, comme sont plusieurs sanjacques et autres de ladite armée de mer, plus accoustumés au repos qu'au travail de la mer. Du nombre desquels n'est pas ledit Dragut-Rays, ayant fait avec moy tout ce qu'il a pu pour interrompre cette dite dernière résolution et faire suivre la première; mais il n'y a eu moyen, et ne me reste plus qu'à trouver moyen de les entretenir icy le plus longuement qu'il me sera possible, et les faire donner à leur retour en tous les endroits que je connoistray estre à propos sur les pays de l'empereur, soit le long de la coste que nous avons suivie, ou

autre endroit. Ce que je m'efforceray de faire de tout mon pouvoir, m'assurant bien que vous, sire, connoissant la nature de ceux que j'ay à manier, vous n'imputerez autre chose à ma faute. Et ay de plus trouvé moyen de les faire séjourner icy, à l'isle de Ponce, quelques jours, leur disant, sire, que j'avois à vous faire la présente dépesche et attendre nouvelles de Rome et parler avec quelques-uns qui vous sont affectionnez, pour voir s'il y auroit moyen d'exécuter quelque entreprise pour les entretenir plus longuement sur ces marines, où il n'est pas croyable la grande crainte que donne partout ladite armée de mer par les advis que j'en ay, tellement que jusques à ceux de Gayette, qui est une des principales forteresses du royaume de Naples, s'enfuyent; et ne puis croire que si vostre armée de mer se présentoit en ceste occasion, et le prince de Salerne par terre avec quelque nombre de gens, pour estre grandement aimé et bien voulu des peuples de çà, que tout cedit royaume de Naples ne vinst à vostre sujétion. De Gall, près le mont Sarcelly, le xxx^e juillet M^v^c Lij.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

MANIFESTE DE SOLIMAN II AUX ÉLECTEURS D'ALLEMAGNE. — INSURRECTION DE SIENNE. — NOUVEAUX MOUVEMENTS DES PROTESTANTS. — PRISE DE TÉMESWAR PAR LES TURCS.

Venise, 11 et 28 juillet 1552.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, le prince de Salerne et moy feismes hier à la seig^{rie} nos propositions en audience secrette, et pour mieulx monstrier comment vous estes convyé et contrainct de vous ayder de l'armée du G. S. à leur refus, nous feismes lire les deux doubles de lettres dudit G. S., qui leur doivent bien faire penser à ce qu'ilz nous répondront¹.

¹ Soliman II, entrant avec ardeur dans les vues de la France, ne s'était pas borné à écrire à Venise, comme on le voit ici. Il venait d'adresser aux électeurs d'Allemagne une lettre collective pour leur annoncer l'envoi de son armée par terre et

de sa flotte par mer, en récapitulant ses griefs contre l'empereur, et en les invitant à se joindre avec Henri II. Cette lettre importante nous est fournie par un manuscrit de la bibliothèque de Grenoble dont il sera question ci-après.

Les nouvelles de Passau portent que les pratiques d'accord d'entre les princes allemands et l'empereur estoient en plus grande rompture que jamais, à cause que le duc Maurice, qui estoit retourné audit

« A voi illustri et potenti principi, signori ellettori dell' imperio et tutti gli altri principi, signori, potentati, e republiche d' Allemagna, grandi et honorati nella fede cristiana, e digni d' honore, et generalmente a tutti quelli chi sono in lega, confederatione et amicitia col più grande, degno et honorato re, e principe della christianità, il re di Francia Henrico, nostro carissimo et cordialissimo amico. Per la recettione di questa presente nostra eccelsa et imperial lettera di fede et promissione intenderete come havendone la M^a del detto re di Francia, per la amicitia ch' a con nostra altezza, fato significare pe' l' suo amb^{ro} nominato il s^{ro} d' Aramon la legua, confederatione et amicitia che avete fata con sua M^a per liberarvi generalmente dalle tyrannide et falsità di Carolo di Spagna, e la vera et perfeta amicitia, ch' avete contrata al presente con sua detta M^a. Per rispetto della quale, per quello si conviene all' amicitia ch' ancor noi habiamo insieme, vogliamo per suo amore et consideratione, che siate nel medesimo grado di vera amicitia e confederatione verso di noi et in quella vi teniamo. Et perchè Carolo d' Ispagna, e Ferdinando suo fratello, procurano sempre con inganni e falsità, e malitie, ingrandirsi, pigliando dali altri signori e principi sotto spetie di bontà, i loro paesi, e signorie, non essendo mai fermi sopra la loro fede e parola della quelle sono violatori, usando ogni falsità et malitia, havendo l' anno passato con gran inganno tolto al figliuolo del re Giovanni della Transylvania il suo proprio stato, e

paese, et insieme a molt' altri signori dell' Ongheria che erano confederati con loro, e seminato molte discordie, et usato molti assassinamenti tra loro, come del caso intervenuto a fratre Georgio, governatore della detta Transylvania, il quale scrivendoli con tanta fedeltà, a fato crudelmente morire; per la cui morte fu interrota la pacificatione di quel stato, e populo. Et essendo il predetto figliuolo del re Giovanni fig^{lio} del nostro suddito et feudatario, vivendo et riposendo sotto la nostra protettione, havendo noi compassione de gli orfani, secondo che conviene alla nostra grandezza, della eccelsa et imperial gratia habbiamo mandato per terra un grandissimo e potente essercito per farle sue vendete, et per mare la nostra potente et imperiale armata; i quelli dui esserciti per mare et per terra, con l'ajuto dell' omnipotente Iddio, piglierano di loro tale vendetta, chel mancamento di fede, gli inganni, e falsità loro richiedono. Et tutti quelli che sono amici della predetta M^a del re di Francia, sono veramente nostri amici; ne hanno da dubitare che in nessuna parte, ne per mare ne per terra, siamo per dar loro impedimento, molestia, o danno alcuno, et alli nostri capitani generali de gli esserciti, habbiamo comandato di non fare altrimenti. E tanto quanto sarete in amicitia con la predetta M^a del re di Francia, nostro amico, il che speriamo dover essere sempre mai; procedendo con lui come si richiede, essendo amici de suoi amici, e nemici de suoi nemici, dalla parte di nostra celsitudine,

Passau le 11^e, ayant trouvé que l'empereur avoit réformé et corrigé ses articles, s'en estoit soubdain party en poste en la plus grande cholère du monde, s'en allant trouver le marquis Albert, et que le roy des Romains, bien ennuyé et fasché d'autre costé, s'en estoit allé en diligence à Villac pour trouver l'empereur¹. Aulcuns disent néantmoins

voi et gli vostri paesi e signorie, suddite et libertà vostre starano sempre salvi et non offesi da noi, nè mai sentirete da gli nostri exerciti, danno o prejudicio alcuno; ma più presto riceverete da noi et dalla nostra imperial celsitudine e grandezza molte gratie e cortesie. Avisandovi ch' il campo c' habbiamo mandato al presente in quelle parti, è ispedito per liberare dalle mani del prefato Carlo d'Is Spagna et di Ferdinando il regno del detto figliuolo del rè Giovanni; e per questo potete senza dubbio stare con l'animo riposato e sicuro; prestando integra fede à questa nostra imperiale lettera de fede et promissione. Et speriamo che restando dalla banda nostra sempre nella vera et perfetta amicitia co' la predetta majestà del re di Francia, nostro amico, essendo *unis* (sic) con luy, darete gran danni, travaglie, molestie nelli paesi delli prefati mancatori di fede, e vi vendicarete sopra de loro et le loro persone con prospere et grande victorie, per le quali acquistarete grande gloria et honore per sempre. Et bisogna avvertire che non prestate fede alle loro false parole et ingani, perchè cercherano con li loro soliti modi disturbare l'amicitia ch' avete con la prefata majestà del re di Francia. Per il che starete vigilantissimi, mantenandovi sempre in quella perfetta amicitia, perchè qualunque sarà in amicitia con detta majestà sarà anchor in amicitia con la nostra celsitudine, e questa nostra promissione e fede haverete certissima; nè mai, durante l'ami-

citia vostra con li amici nostri, riceverete da noi in nisciuna minima cosa danno o prejudicio alcuno, et questo certissimamente et sopra la nostra fede vi prometiamo. — Datum nella nostra imperial città d'Andrinopoli, alli dice giorni della luna di maggi 1552. Abraham-Bey, grande Aragonie de sua altezza. » (Ms. de Grenoble.)

¹ La pensée secrète de Charles-Quint se trahissait de plus en plus, et Ferdinand, de son côté, pressait toujours l'accomplissement du traité, en vue de sa situation qui empirait: « Les affaires du Turcq s'eschauffent tousjours de plus. Achmat-Bassa tient bien estroitement assiégé Temeswar. Le général Castaldo fait bien le mieulx que peult.... Outre une lectre escripte par le bassa de Bude aux princes confédérez, j'ay recouvert les originaulx que ledict bassa escript au pape et au roy de France, toutes deux d'une mesme teneur.... Les électeurs, congnoissans l'extresme danger où sont constituez les affaires avec le Turcq, ont tous accordé le commun denier en cas que ceste paix d'Allemagne eust son effet, et autrement non. Et cestuy secours du duc Mauritz et l'extresme refuge en mes affaires de Hongrie, et sans cella luy et ses gens ne viendront contre le Turcq. » Et sur une nouvelle et plus pressante communication de l'empereur, Ferdinand discute longuement dans une lettre du 10 août toutes les conséquences du parti qu'il semble méditer. « S. M. I. signifie comme elle se treuve

que ledit Maurice avoit promictz retourner dedans huict jours, dedans lequel temps ledit roy des Romains s'estoit fait fort de faire signer les articles à l'empereur, tous telz qu'ilz avoient esté baillez, sans aucune modération, et que c'estoit la cause pour laquelle il alloit en personne à Villac; duquel lieu de Villac l'on escript que l'empereur avoit envoyé quelzques gentz de guerre à la garde des passaiges, qui seroit signe qu'il feust en doubte que lesdits Allemantz le vouldissent venir desloger du lyeu où il est, ce qu'ilz deussent avoir fait long temps a, s'ilz en vouloient avoir bon marché; et pourveu encores que présentement ilz ne vouldissent point perdre de temps, il n'y auroit rien de gasté, et ay opinion que si une nouvelle fuite dudit empereur advenoit sur la négociation que M. le prince de Salerne et moy avons commencé par deçà, que cela donneroit un grand bransle à ces seigneurs.

Le sieur de Codignac m'a envoyé un commandement du G. S., adressant au bassa chef de son armée, pour exemption et seureté des terres et subjectz du pape¹, que j'enverray incontinent à M. de Mirepoix, vostre ambassadeur, lequel avec couleur d'envoyer ledit commandement audit bassa pourra bien faire sçavoir à M. d'Aramon ce qu'il faudra qu'il face pour vostre service, luy dépescheant quelque homme d'entendement que le pape luy fera tousjours passer seulement partout où sera l'armée turquesque, puisqu'il est question de

sur pied avec bonne partie de ses forces, et considérant les conditions du traité tant exorbitantes, et la commodité de pouvoir secourir les estatz obéissans, avec la doubte qu'elle a que, en lieu de secours du duc Mauritz, le roy s'en pourroit trouver plus enveloppé en Hongrie de luy et de ses gens, prenant fondement à la perverse volonté dudict duc Mauritz.... Ne luy semble que S. M. I. doye faire aucune difficulté à ce que par les estatz de l'empire a esté capitulé..... sur ce que S. M. I. a depuis accepté le traicté pour les consi-

dérations de paix publique et remède contre le Turc. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 371-439.)

¹ M. de Codignac dit sur ce sujet: « Se voulant le G. S. gratifier avec vous de ce que a ordonné pour la salvation des estats du pape, a commandé vous estre escrit une lettre touchant la grâce qu'il a faite à N. S. P. à vostre requeste, afin qu'elle ne se puisse reconnoistre d'autre part que de vostre faveur. » (*Lettre au roi du 25 juin*, Ribier, t. II, p. 297.)

soñ service. Les princes allemantz noz confédérez, se voyantz maintenant déceus des longues praticques de l'empereur, ne s'endormiront plus au son de ses belles parolles, et le poursuivront vivement, comme on escript d'Auguste, qu'ilz ont délibéré de faire, envoyantz une partye de leurs gentz devers luy, et une aultre bande devers les gentz qu'il a levées en Allemaigne pour les deffendre et garder de passer et se unir ensemble. L'on dict qu'il avoit ordonné vendre de son domaine en Espagne jusqu'à deux cent mille escuz, et de faire nobles deux centz maisons de marrannes, à la charge de payer pour l'ennoblissement de chascune teste cinq cents escuz, dont il cuyde tirer un grand denyer.

Venise, 26 juillet 1552.

Sire, le roy des Romains estoit arrivé à Passau le xiii^e avec le duc de Bavières et l'évesque de Salspurg, et n'y ayant point trouvé le duc Maurice, selon qu'il luy avoit promitz, luy avoit envoyé ung secrétaire exprez pour luy faire entendre la teneur des articles, telz qu'il les avoit rapportez de l'empereur; que ledit s^r roy et toute sa court avoient opinion, selon leur dire, qu'il accorderoit. Mais prou d'autres estoient d'adviz contraire. On dict que le dessaing de l'empereur est d'essayer de passer par l'Allemaigne pour aller en Flandres, où je ne croy pas qu'il trouve le chemin fort aisé, estant mesmement très mal accompagné et esquippé de cavallerye; si le duc Maurice et les aultres princes voz confédérez vous demeurent amys fidelles. On vient de me dire que l'empereur estant en ces lieux de montaignes, sur le chemin tyrant vers Ispruch, où il estoit délibéré d'aller, s'estoit arrêté tout court, ayant advisement que le duc Maurice marchoit vers Ispruch, ayant passé l'Écluse (*Clausen*); et que icelluy empereur avoit avec luy environ six mil hommes de pied gentz du pays, et environ vii ou viii^e chevaux, et attendoit à grande dévotion les gentz du marquis de Marignan, ce qui ne convient pas bien avec les nouvelles que ces s^{rs} ont pour certain de son arryée à Preseno (*Brixen*) le xx^e.

Ces s^{rs} sont adverlys par lettres de Passau du xix^e, que le duc Mau-

rice s'est allé joindre avec le marquis Albert devant Francfort, et que tous deux battent la ville, l'ung d'ung costé et l'autre de l'autre, en délibération de faire tout effort de l'emporter, et que le roy des Romains avoit voulu persuader le duc de Bavyères d'aller devers luy pour le faict de l'accord, et qu'il s'estoit excusé, n'ayant point voulu accepter ceste charge; au moyen de quoy il avoit envoyé deux commissaires et depputez pour cest effect. Davantaige que ledit s^r roy avoit nouvelles que les Turcz avoient passé le Danube et que la masse s'en devoit faire à Bude, où il y avoit desjà plus de cinquante mil chevaux, qui faisoient de grands dommaiges. Aussy se dict que quand l'empereur aura les gentz que le marquis de Marignan luy mène, qu'il marchera droict vers l'Allemagne, sans aultrement attendre que ceulx de Constance le viennent trouver, lesquels on dict qu'il envoie se rendre à Ulme en intention d'unir là toutes les forces qu'il peust avoir séparées en divers endroitz de l'Allemagne. Auquel lieu, en marchant, il les ira rencontrer avec les Italiens et Espaignolz, qu'il aura quant et soy, et que de là il prendra le chemin qu'il luy sera plus à propos pour passer le Rhin et s'en aller en Flandres, où l'on dict qu'il a belle peur que, peu à peu, tout se perde, s'il n'y remède de bonne heure.

Venise, 1^{er} et 13 août 1552.

Sire, la nouvelle du mouvement du Sienne vint avant-hyer au soir à ces s^{rs}, par courrier exprez dépesché par leur amb^r qui est à Rome; et depuis, affin que vostre intention dans ce négoce fust si bien connue, que l'événement, quel qu'il puisse estre, ne peust tourner à V. M. qu'à grande louange et honneur, je leur ay dit que le peuple senois avoit commencé de se remuer et prendre les armes pour le recouvrement de sa liberté par le moyen de vostre ayde et faveur, et réduictz en extrême désespoir de la misérable subjection et intolérables oppressions que l'empereur et ses ministres leur avoient mises, estoient recourus à V. M., par le moyen des ministres qu'elle a par deçà, la suppliant de les vouloir ayder au recouvrement de leur

liberté, laquelle ils n'avoient perdue que par estre trop fidelles et dévotz à l'empereur. Sur quoy V. M. avoit mandé par deçà à ses ministres de leur prester ayde et faveur en admonestant bien ces poures gentz de ne se hazarder point témérairement, et de n'entreprendre chose qui feust cause de leur perte et ruine et de renforcer le joug de leur servitude. A quoy ils m'ont respondu que V. M. estoit digne d'infinies louanges de s'employer à rendre à ladite républicque sa liberté.

Le duc Maurice et le marquis Albert ensemble battoient Francfort de deux costez; ledit s^r empereur avoit, ce disoit-on, mictz en délibération en son conseil s'il debvoit tourner du costé d'Italie ou entrer en Allemagne, lequel conseil avoit fort longuement duré; finalement qu'il avoit esté résolu qu'il iroit droict en Allemagne. Je ne sçay si les nouvelles de Sienne lui feroient changer d'adviz. Il se dict que le filz du feu roy Jehan, vayvaude de la Transilvanie, est allé devers le roy de Poloigne, et se juge que ce soit par conseil et instigation du G. S. pour le requérir, comme son parent, de luy vouloir estre aidant. Que les princes allemantz, vos confédérez, envoient dedans Auguste viij^c chevaulx et dix enseignes de gentz de pied, et que le filz de Sébastien Chartel étoit dedans, et qu'ils espéroient qu'on y enverroit le conte Otto Henry pour chef, et que c'est le duc de Brunsvich qui a esté tué devant Francfort, et non le duc de Mikelbourg, comme l'on disoit. Au demourant, que les prélatz ecclésiastiques de l'Allemagne offroient denyers à l'empereur, et que le duc Maurice tramoit je ne sçay quoy de nouveau avec le conte Palatin et avec aulcunes villes voisines ès quartiers où il est. Le roy des Romains est bien avant en termes avec ces s^{rs} de leur vendre Gradisque ou Goritzia et quelzques aultres lieux voisins de leurs confins de Friul, ayant, à ce qu'on dict, tant d'affaires et de faulte d'argent, qu'il n'a moyen d'y remédier que par vendre de son bien.

On a nouvelle que les Turcs ont donné à Temisfar sept assualtz, comme aulcuns disent, et aultres neuf, les plus furieux et cruelz qu'il est possible, et que ceulx dedans avoient monstré et levé une bandière pour vouloir parlementer, et de fait, après, avoient parle-

menté. De sorte que l'on juge que la place, par force ou par composition, aura esté prinse; et, si ainsi est, il n'y aura point de doute que le roy des Romains ne perde la Transilvanie, et sy y a bien grand danger qu'il ne puisse pas bien deffendre la Hungrye, veu le peu de provisions que l'on dict qu'il y a données.

Venise, 25 août 1552.

Sire, les Turcs ont prins par force la ville de Temisfar en Transilvanie, dedans laquelle ils ont tué et taillé à pièces environ III^m hommes, qui n'est pas une petite perte, tant pour l'importance de la place que des gentz qui ont esté tués, estant les meilleurs et plus braves soldatz que eust le roy des Romains, qui les avoit mictz là-dedans, comme au plus important lieu qu'il eust à garder, et où il pensoit bien arrester longuement et faire consumer la force desdits Turcs. Et ce mesme jour, ces s^m ont eu nouvelles de leur amb^r de Rome que l'armée de mer du Turc a prins VII gallaires du prince Dorie, où estoit le collonel Madrucio, filz du cappitaine Nicolo Madruccio, frère du cardinal de Trente, et sept cents Allemans de ceulx que ledit prince avoit intention de descharger et mettre en terre pour le secours du royaume de Naples; ce qu'il n'a sceu faire, car on tient qu'il s'en est fuy vers Gennes pour saulver le reste de ses gentz et gallaires. On advise ces s^m que le duc Maurice estoit d'accord avec l'empereur, sans aultrement spécifier les conditions, sinon que ledit duc Maurice devoit aller servir le roy des Romains contre les Turcs, lequel estoit après à solliciter le marquis Albert et les aultres princes, vos confédérez, de venir à pareil appointement. Le duc Maurice ayant voulu faire faire à ses gentz de guerre le serment qu'on dict qu'il leur faict faire à chaque monstre de mois en mois, de le bien loiaulment servir, la plupart d'eulx s'estoient cassés et se retiroient au marquis Albert, et disoient ne vouloir poinct aller en Hungrye, où l'on dict que ledit duc a promictz d'aller servir le roy des Romains, par l'appointement qu'on tient qu'il a faict avec l'empereur. A raison de quoy plusieurs

estiment que c'est une paix fourrée, et que le duc et ses gentz s'entendent bien, et qu'il leur faict jouer ce roolle de ne vouloir point aller servir en Hungrye, faisant semblant, quant à luy, d'y vouloir aller; et cuydant par ce moyen, en vertu des proumesses dudit appointement, recouvrer le lantgrave, se désarmant sans aucun danger, attendu que ses forces se réunissent à celles du marquis Albert, et que, par ce moyen, l'armée de la ligue demeure toujours aussi puissante, ou plus que jamais, au dommage de l'empereur au cueur de l'Allemagne. Mais sy semble-il qu'ilz ne doivent point tenir si longuement leurs forces inutiles, comme ilz font, s'ilz ont envye de la victoire, et qu'ilz debvroient exploicter et mettre en besoigne leursdites forces, esquelles ilz ont esté et sont encores sans doute supérieurs à l'empereur, mais non pas en praticques et négociations, où il les passe de beaulcoup, estant trop fin marchant pour leur boutique; n'employant le temps qu'à tyrrer argent çà et là des évesques, villes et communaultés, comme s'ilz n'avoient qu'à faire la guerre aux bourses et prendre une dernière main partout. L'empereur devoit aller de Munick à Auguste; la ville avoit envoyé devers luy présenter toute obéissance, avec pryère touteffois de s'abstenir de faire entrer des gentz de guerre en icelle, lui faisant congratulacion de la paix faicte avec le duc Maurice; à laquelle harange on dict qu'il a respondu fort froidement, se remectant à se résoudre sur le lieu, s'il y entrera armé ou désarmé; et s'il gagne une fois ce point d'estre le plus fort en ladite ville d'Auguste, il est à craindre, pendant que ses ennemys s'esloignent, recullent de luy et s'amusement à chastier je ne sçay quelz particuliers par les bourses, qu'il ne reprenne telle force et recouvre tant de réputation au cueur de leur pays qu'il leur en prenne mal, comme il l'a faict d'autre fois. Et n'en sçauroient accuser qu'eulx-mesmes, car il n'est pas possible de leur mettre de plus beaux jeux en la main que ceulx que V. M. leur a mictz de tous costez, leur donnant aisée victoire de leur ennemy, s'ils l'eussent voulu prendre. Gastaldo et ses gentz se trouvoient tellement environnez des Turcs, et principalement d'ung grand nombre de cavalerie, qu'il n'avoit sceu

trouver aultre expédient ne remède que de se saulver dedans ung chasteau, dont l'on tenoit presque impossible qu'il peust sortir ne eschapper sans se perdre luy et les siens.

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE.

L'EMPEREUR SE DIRIGE CONTRE LA FRANCE. — SES ACTES À AUGSBOURG, À ULM, À SPIRE.
— COURSES DE LA FLOTTE FRANÇAISE À LA RECHERCHE DE LA FLOTTE TURQUE. —
SIÈGE DE METZ PAR L'EMPEREUR. — SUITE DE LA GUERRE EN TRANSYLVANIE.

Venise, 2 et 4 septembre 1552.

Sire, l'empereur estoit entré à cheval en Auguste, avec le petit harquebuz à l'arçon de la selle, monstrant bon visaige à tout le monde, et s'estoit laissé toucher la main aulx officiers de la ville et à ceulx-là mesme qui avoient esté pour le duc Maurice contre luy, faisant à tous bonne chaire. Tous les advis conviennent qu'il faict son compte de passer devers le pays de Lorraine et de Flandres, sans s'arrester que le moins qu'il pourra. Mais l'ambassadeur de ces s^{rs} escript à ung sien amy qu'il compte sans l'hoste, et que l'on ne passe poinct en ung lieu où il n'y a poinct de place vuyde, ne à travers les murailles qu'on trouve en son chemin, et croy qu'il entend parler des forces au marquis Albert. Le duc Maurice, ce dit-on, s'en est allé en sa maison, et disent les Allemantz qui sont icy qu'il seroit plus tost homme pour s'aller rejoindre à l'armée de la ligue, s'il y pensoist estre receu, que d'aller en Hungrye, comme il a promictz et cappitulé avec l'empereur; et veu la légiereté dont il est plain, il est croyable et à espérer qu'il se lassera bien tost du dernier marché qu'il a faict avec l'empereur, veu qu'il n'y peult avoir fiance ne seureté entre eulx. La route de Sforce Pallavicin et de ses gentz a esté faicte par le bassa de Bude, et est plus tost plus grande qu'on ne disoit que moindre. Vray est qu'il se disoit là que ledit Pallavicin n'estoit poinct mort, ains prins prisonnier, et qu'il avoit esté mené à Bude; mais plusieurs ont oppinion

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

que cela ne soit point véritable, mais que l'on en fait courir le bruit tel audit Vienne, pour donner un peu meilleur courage aux autres gentz de guerre dont l'on a besoin de s'ayder. Le xix^e, le roy des Romains avoit, ce dict-on, fait cryer et publier que tous gentilzhommes courtisans, dedans la fin du mois, se trouvassent tous prestz et en ordre de sortir en campagne avecques luy, menant les chevaulx qu'ilz sont tenez mener à la guerre à son service, leur promectant payer douze florins pour cheval, au lieu de dix qu'il leur souloit bailler, et outre qu'il leur donnera paye pour aultant de hommes à cheval qu'ils pourront équiper et conduire à son service, outre ceulx qu'ilz sont tenez; à sçavoir aux contes, jusques à XII chevaulx, aux chevalliers et barons, jusques à dix, et aux aultres simples gentilzhommes, jusques à six. J'envoye à M. d'Aramon la dépesche de V. M. par un brigantin que je dépesche exprez à Corfou pour l'aller trouver où sera l'armée turquesque, à la Valonne ou à la Prevesa, si elle y est, ou ès environs, et le duplicata je l'envoye à Codignac, affin que, si ladite armée s'en estoit retirée en Levant, et luy pareillement, il puisse justifier au G. S. les diligences que vostre ministre a faictes de son costé pour employer ladite armée, et qu'il n'estoit possible y faire plus ne mieulx que V. M. y a fait; et là où ledit s' d'Aramon ne seroit encore arrivé à la Porte, j'ay pensé qu'il ne seroit que bon que Codignac, qui y est, feust informé de vostre intention, affin que selon icelle il sçaiche comme il aura à se gouverner. Le prince Dorye partist de Gennes avec xxxvii gallaires et deux mil Allemantz dessus, pour aller devers Naples. J'ay belle peur que si vostre armée ne passe le Far, pour venir dedans ce golfe en la Poille, ou poursuivre et rencontrer l'armée turquesque, que, par faulte d'estre advertye de la venue de ladite armée impérialle, elle ne l'attende de plus près qu'il ne seroit besoin, et qu'il n'en advienne quelque inconvenient. Une fuste corsaire avoit prins auprès de Corfou un brigantin raguzois sur lequel s'estoient embarqués un des gentz de M. d'Aramon, nommé Le Voyer, et un homme de lettres et de bien bon sçavoir, nommé Petrus Gillius, qui s'en cuidoient venir bien seurement sur ledit bri-

gantins jusques à Corfou, et de là icy; mais les pouvres gentz se sont perduz quand et ledit vaisseau.

L'empereur avoit faict monstre de ses gentz hors d'Auguste, qui ne seroient en tout que x^m viii^c hommes assez mal en ordre, et cryoient fort pour avoir leur payement. L'empereur parloit de s'aller camper et loger en campagne, et avoit envoyé à Argentine demander le passage pour aller trouver le marquis Albert; et y en avoit qui disoient que ledit Albert ne faisoit pas moins de semblant de son costé de vouloir venir rencontrer l'empereur et le combattre. Du duc Maurice, il ne s'en parloit aultrement sinon qu'on disoit qu'il estoit allé en son estat pour remplir et fournir ses bandes qu'il est tenu de mener en Hungrye. En quoy l'on ne voioit pas qu'il feist guères grande diligence. Le peuple d'Auguste estoit de nouveau très mal satisfait de l'empereur, tant pource qu'il leur avoit changé leurs gouverneurs, que pource qu'il avoit faict ouvrir les esglises, et commençoit à faire tout le rebours de ce qu'il avoit cappitulé par le traicté fait avec le duc Maurice, selon lequel l'on dict que l'Allemagne doit demorer en liberté quant à la religion, et vouloit lever des deniers une grosse somme. De sorte que, s'approchant les forces du marquis Albert, l'on peult conjecturer selon cela qu'il aura les ennemyz dehors et dedans la ville, et qu'il ne fera guères seur pour luy s'arrester là. J'ay aussi esté adverty que ces s^m ont adviz que les ducz de Bavières et de Wurtemberg et le conte Palatin ont faict une ligue secrette ensemble pour la deffension de leurs estatz, et que l'empereur l'ayant sceue ne l'avoit trouvée guères bonne, et en estoit en souspeçon. Les impériaulx font courir le bruict que Castaldo estoit eschappé du chasteau où il s'estoit retyré, et qu'il avoit deffaict plus de vingt mil Turcz, et que Martin Van Roz avoit donné sur la queue des gentz du marquis Albert, et qu'il en avoit taillé à pièces un grand nombre et eu une grande victoire. L'empereur se trouve fort bas d'argent et a imposé sur la ville d'Auguste iii^c mil florins, dont le peuple est si mal content qu'il ne s'y fye guères; et pour doubte qu'il en a, a redoublé sa garde qu'il avoit dedans la ville; et ay ouy dire

que le duc Maurice a essayé d'estre receu en la confédération deffensive des troys princes dessusdits, et qu'ilz ne l'y ont point voulu recevoir. L'empereur est aussi mal qu'il feust jamais si Albert demeure ferme; mais il espère l'esbranler aussy bien qu'il a faict le duc Maurice, à force de belles parolles et de promesses, et, pource qu'il sçait qu'il est pouvre et grand despendeur, j'entendz qu'il luy faict proposer, par moiens indirectz et tierces personnes, de grandz biens et grandes pensions, sans y rien espargner, cognoissant bien que, s'il luy demeure ennemy, fomenté et soustenu de V. M. comme il pourra estre, c'est sa ruyne. J'ay sceu que l'armée turquesque a esté veue à Capo delle Colone, non guères loing de Cotron, le xxiii^e du passé. De Vienne on escript que le bassa de Bude et le belierbey de Grèce estoient au siège de Julia, que les Turcz fortifioient Témisvar, que le s^r Sforce Pallavicin, avec dix autres cappitains, estoient prisonniers au chasteau de Bude, et qu'on avoit envoyé à la Porte mil v^e Italiens prisonniers pour leur faire renyer la foy ou les faire mourir, et que audit Sforce ilz avoient faict taille pour sa rançon de xv^m florins, dont le roy des Romains luy en envoioit dix mil, lequel attendoit à grande dévotion les gentz du duc Maurice. Acmat-Bassa avoit envoyé au bassa de Bude vingt mil chevaulx pour faire l'entreprise de Julia et de Javarin : de sorte que si l'hyver ne remédie aux affaires dudit pouvre roy, il se voit qu'il est en très mauvais termes.

Venise, 5 et 10 septembre 1552.

Lettre
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

Je dépeschay hier homme exprez par ung brigantin à poste jusques à la Preveza pour y aller trouver l'armée turquesque et le s^r d'Aramon, s'il y est, et luy porter la dépesche du roy, que M^r de Mirepoix m'a envoyée pour luy faire tenir, en ayant envoyé le duplicata à Constantinople par voye de Raguze, affin qu'en l'ung ou l'autre endroit il ne puisse faillir de la recevoir; et ay donné charge à celluy que j'ay envoyé, qui est homme fidèle et de bon entendement, s'il ne peust trouver ledit s^r d'Aramon, et qu'il voye qu'il soit allé à la

Porte, de s'en revenir soubdain, et en s'en revenant, essayer d'entendre si nostre armée de mer est passée le far de Messine, et l'aller rencontrer si elle est en lieu où il la puisse joindre, soit en la coste de Calabre ou de la Poille, ayant escript ung mot par luy à mons^r de la Garde, affin qu'il m'en puisse rapporter nouvelles certaines, et que s'en puisse mander au roy; estimant que son voiage ne sera pas inutile, encores qu'il ne trovast ledit s^r d'Aramon, si pour le moins par luy l'on pouvoit sçavoir nouvelle dudit s^r de la Garde. Je ne sçay si Draguth demourera en son sangiacat de la Preveza, avec XL ou L gallaires, comme il s'est dict par cy-devant, ores que le bassa s'en retournast à Constantinople avec le reste de l'armée; et si ainsi estoit, j'ay pensé que ce seroit à l'adventure bien fait d'obtenir du G. S. ung commandement général à luy adressé, par lequel luy feust ordonné de favoriser les affaires du roy en tout ce qu'il verra le pouvoir faire des forces qu'il aura en sa puissance. Car il se pourroit estre que l'on en tyreroit beaulcoup de service pour l'entreprise de Naples, n'estant pas la Prevesa si lointaine, qu'en ung beau temps il ne feust bien tost couru en la Calabre et en la Poille à y faire du dommaige, et oultre si nostre armée vient en ce golfe d'entre la Poille, cela empescheroit que l'impérialle ne l'y oseroit venir trouver; et si elle y venoit avec les gallaires dudit Draguth, la nostre seroit tousjours assez forte pour luy faire teste.

Les advis d'Allemagne ne font pas le marquis Albert si fort qu'on le faict icy; et s'il est vray que le duc Jehan-Frédéric soit retourné à son estat, je cuyde que cela pourra bien estre cause d'arrester le duc Maurice chez soy et penser plus tost à garder sa maison qu'à aller deffendre le roy des Romains en Hongrie, qui feroit que l'empereur ne tireroit pas grande utilité et service ne du duc Maurice, ne du duc de Saxe, pour les souspeçons et haines qu'ilz ont l'ung à l'encontre de l'autre. Car il est croyable que le vieulx duc de Saxe ne voudra pas perdre l'occasion de recouvrer le sien, et s'ilz en viennent là, l'emp^r ne peut pas faire grand estat de leurs forces ne de leur service. Les Turcz s'en alloient assiéger Agria avec grande puissance, qui est ville

de si grande importance es dits quartiers qu'il n'est possible de plus, et de laquelle la perte, que l'on crainct fort, apporteroit un merveilleux dommaige au pays de Hongrie et à la chrestienté. On a icy nouvelle que vostre armée estoit près de Corfou, et que le xxiiii elle passa le Far suivant l'armée turquesque. L'armée du prince Dorye avoit souffert en mer une grande fortune, et sa gallaire propre avoit eu l'arbre rompu de fouldre du ciel, et d'un mesme coup de tonnerre trois gallaires avoient esté touchées estant loing l'un de l'autre un bon mil, et avoient eu en tout sept hommes tuez es trois, qui est un cas assez estrange.

Gastaldo a esté secouru d'argent par le roy des Romains, et il n'est pas du tout si estroictement assiégé qu'il souloit estre, à cause que l'on a retyré partie des Turcs qui estoient audit siège, pour s'en servir ailleurs. Les xx^m chevaulx que Acmat-Bassa avoit envoyés au siège du chasteau de Julia y estoient arryvez, et s'estreignoit ladite place au possible. Toutefois le cappitaine qui est dedans assuroit de la bien deffendre et de ne la rendre jamais. Il estoit arryvé à Vienne xi enseignes des gentz du duc Maurice fort mal en ordre, et unze aultres du conté de Tirol. Mais avec tout cela se jugeoit que le roy des Romains n'estoit poinct pour se mettre en campagne ne partir de Vienne, quelque semblant qu'il en feist; ce que l'on pense qu'il faict pour donner cueur aux peuples tant de la Hungrye que de la Transsilvanye, qui espèrent quelque secours et remède à leurs maux, en oyant dire qu'il se doit mettre en campagne.

Venise, 17 et 23 septembre 1552.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire; l'empereur partist d'Ulme le 10 de ce mois, ayant entendu que V. M. avoit mandé au marquis Albert de ne se partir de Trèves, et qu'il s'estoit arresté audit lieu, y avoit baillé argent à ses gentz et s'y fortiffoit. A raison de quoy ledit empereur s'estoit résolu n'aller point à Argentine, comme il avoit une foys délibéré, ains s'en aller droict à Spire; et à son partement d'Ulme avoit envoyé querrir le duc

d'Albe, qui estoit en son camp à la conduite de son armée, pour luy communiquer son desseing, et l'advertir du chemin qu'il avoit à faire tenir à sadite armée; et s'en estoit, incontinent après, icelluy duc retourné audit camp pour faire marcher ses gentz, et se disoit là que le duc Maurice avoit révoqué environ III^m V^c chevaux qu'il avoit fait acheminer devers le pays de Hungrye, et si ainsy est, il me semble qu'il a fait saagement; mais c'est un peu bien tard, pouvant bien connoistre quel tour de maistre l'empereur luy a joué de le faire désarmer, pour aller suivre et secourir son frère, et cependant luy envoyer en mesme temps le duc Jehan-Frédéric de Saxe pour le chasser de sa maison, tandis qu'il y est si foible de gentz et d'argent, qu'il ne pourra pas faire grande résistance. L'empereur estoit party d'Ulme, et s'en alloit à Spire par le pays du duc de Wittemberg, faisant son compte que par ladite voye il passeroit le Rhin sans dangier ne empeschement quelconques, et que l'on tenoit pour tout certain que le duc Jehan-Frédéric de Saxe s'estoit party de luy, remply des plus grandes promesses et espérances qu'il est possible, et qu'il le devoit faire supérieur à tous les autres princes d'Allemagne, luy ayant fait, en privé et en publicq, les plus grandes démonstrations d'amitié dont il s'estoit peu adviser. Sinan-Bassa, cappitaine de l'armée de mer du G. S., a escrit à son frère, au pays de Bossina, que combien que suivant ses adviz, il eust délibéré de se retyrer à Constantinople et prins son chemin pour ce faire, ce néantmoins qu'ayant entendu que vostre armée le suivoit pour le rencontrer, il s'estoit arrêté là où il se trouvoit, qui estoit prez de Patraz, et avoit dépesché à toute diligence à la Porte pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, et qu'il ne se partira point de là ou de Lepantho, qu'il n'en eust responce. Je cuyde que Codignac n'aura pas failly de faire instance que ladite armée hyverne en ces mers de deçà pour y seconder et favoriser la vostre.

En la Puglia et à Naples on a eu nouvelles que vostre armée estoit conjointe avec l'armée turquesque, de laquelle partie spalmoit à Sancta-Maura, et partye à Porto-Figan, pour revenir en çà avec la vostre. A Gennes, il estoit passé une frégate par Corsica, dépeschée

par vostre dite armée, par laquelle s'estoit entendu qu'elle s'en revenoit, amenant quand et soy l'armée du G. S. hyverner au port de Tolon, et que ladite frégate s'en alloit en Provence en donner l'adviz, pour y faire préparer toutes choses nécessaires pour leur venue.

L'empereur estoit deçà le Rhin à ung certain lieu distant d'Argentine envyron troys lieues, et ceulx de ladite ville lui avoient envoyé au-devant offrir passaige, pont et barques pour passer le Rhin, et toutes aultres commoditez; et qu'il attendoit deux mil chevaulx qui luy debvoient venir de la Saxoine, et pareillement d'aultre cavallerye de Clèves. De Vienne il y a lettres du ix^e de ce moys que le vi^e le duc Maurice y estoit arryvé, et que le roy des Romains et toute sa court s'en estoient fort resjouys, et se jugeoit que ledit roy ayant eu ce secours, sortiroit en campagne avec ledit duc Maurice, pour le moins jusques aux confins de la Hungrye et Transsylvanie, et se préparoit pour cest effect-là où auparavant l'arryvée dudit duc Maurice il y en avoit bien peu d'apparence. Ledit s^r roy luy faisoit tous les honneurs qu'il pouvoit, le faisant précéder le roy de Bohême son filz. L'on m'a dict de plus que les Turcz avoient prins le chasteau de Julia, que le cappitaine qui estoit dedans promettoit de deffendre si bien, et qu'ilz estoient avec une grande puissance devant le chasteau de Jolnolc (*Szolnok*), qui est celluy que le roy des Romains a, durant la tresve avec le G. S., faict fortifier et rendu si fort.

Les impériaux publient icy que le prince d'Espagne doit passer en Italye avec xx^m Espaignolz et force or et argent des Indes et du Pérou. On advise de Palerme que le prieur de Capoue estant allé en course avec quatre gallaires de la religion et les siennes, et xiiii aultres voiles vers la coste de Barbarie, estoit descendu en terre; où, après avoir faict ung grand butin d'hommes prisonniers et aultres choses, se retyrant à ses vaisseaulx, avoit rencontré Morat-aga avec mil chevaulx mores et troys mil hommes à pied, qui s'en alloit aux Gerbes pour s'en faire patron; desquelz Morez il avoit esté assailly, en sorte qu'il y avoit esté tué bien six vingtz chevaliers de la religion et mil v^e aultres soldatz; et entre aultres y avoit esté tué le filz du

s^r Pierre Strozy, et le pryeur blécé d'une arquebusade en une cuyse, qui n'avoit pas esté sans grande occision aussy desdits Mores. Ils sont icy advertis secrètement que les affaires d'entre V. M. et le roy d'Angleterre sont pour entrer en quelque combustion et altération à l'occasion de quelques prises faictes sur les Anglois par vos subjectz.

Venise, 26 septembre et 26 octobre 1552¹.

Ces s^{rs} sont advisez que la résolution de l'empereur est de passer le Rhin, et s'estant conjoint avec les forces de la royne de Hungrye, aller droict à Metz, qu'il a esté adverty n'estre point en tel estat qu'il soit deffensable, et qu'il est obstiné à vouloir combattre et donner une bataille, s'il trouve armée de S. M. qui lui empesche ses desseings. De Vienne j'entendz qu'on escript que les Turcz ont prins Julia et taillé à pièces tout ce qui estoit dedans; et non seulement cela, mais encores ung aultre chasteau fortifié par le roy des Romains, que je pense estre celluy de Jolnolz, et entièrement tout ce qu'ilz ont

Lettres
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

¹ Charles-Quint, dans une lettre à Ferdinand, du 15 novembre 1552, lui rend compte de ses premières opérations en France, et de la rencontre qui avait amené la prise du duc d'Aumale, frère du duc de Guise chargé de la défense de Metz :

« Je suis esté contrainct pour le mieulx de traicter avec le marquis Albert de Brandebourg, afin de afoiblir les forces de France et me servir de son assistance pour avec icelle essayer de recouvrer la ville impériale de Metz. Et venant en mon service il a eu rencontre du duc d'Aumale qui le costoyoit avec deux mille chevaux françois, pour le deffaire avec l'opportunité du matin qu'il avoit procuré entre les gens de pied dudit marquis, nonobstant lequel avec sa chevalerie il a deffait la compaignye dudit duc d'Aumale, mis à mort plusieurs et prins grand nombre, et

entre iceulx ledict d'Aumale, lequel il détient encoires prisonnier en son quartier devant Metz.... Mon camp est encoires sur Metz, et cependant que je amuse les principales forces de France de ce costel, j'ay le comte de Rœulx avec l'armée d'embas, ayant couru et gasté une partie de la Picardie, s'estant venu ruer sur Hesdin, l'a prins en quatre jours par composition.

« C'est esté très-grand plaisir d'entendre que ceulx d'Hongrie ayent si vivement rebouté les Turcs, et qu'ilz ayent levé le siège avec la perte du bassa de Bude et au surplus de si grant dommaige. Et semble que leur partement corresponde aux nouvelles que l'on a eu du costel d'Italie que le Turcq aye besoing de gens pour résister au sophy, qui seroient très-bonnes nouvelles. »
(*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 514.)

assiégé et assailly, et qu'ilz n'ont laissé que l'isle de Comas, où ilz n'ont sceu aller, pour n'avoir barques ne batteaulx pour tel effect. On a icy nouvelle que S. M. estoit délibérée se remectre en campagne pour aller au devant de l'empereur, qui ne trouvera pas, si Dieu plaist, le chemin si beau et aisé pour aller en Flandres ne en France, qu'il cuyde, tant pour les mauvaiz temps qui surviennent, que pour le front de forteresses bien pourveues et d'hommes qu'il trouvera à hurther de ce costé-là. Le mercredy vii^e, l'armée turquesque partist de Porto-Figan, unye avec la nostre pour s'en aller ensemble à Lepantho, où il semble qu'elles veulent attendre l'ordre et commandement qui viendra de la Porte à ladite armée turquesque de ce qu'elle aura à faire, et se juge que Drogut pourra demourer avec quelque nombre de gallaires. Je pense que Codignac n'aura pas failly de faire vive instance envers le G. S. et ses ministres, et sy aura eu le moyen d'en faire faire le commandement en temps à ladite armée turquesque, veu son séjour et arrest en ces mers de deçà.

Par le progrès des Turcz, la Hungrye devenoit toute leur, et n'y tenoit plus le roy des Romains forteresses que celle de Coman. Le duc Maurice et ses gentz, avec ceux dudit roy, alloient audit pays de Hungrye pour deffendre le peu de confins qui restoit devers Vienne. L'expres dépesché devers le s^r d'Aramon, là où seroit l'armée turquesque, revint devers moy, le patron et mariniers de son brigantin n'ayant voulu passer plus outre que Raguse, sur ce qu'il y avoit près de Durazzo une fuste barbaresque de corsaires. Les impériaux sèment que nostre armée revenoit, et que la turquesque s'en alloit à Constantinople, n'estant voulu retourner avec la nostre; mais je ne cuyde pas que le bassa soyt si téméraire et audacieux de renvoyer tout court sans rien faire nostredite armée. Ces s^{rs} m'ont accordé et ont fait bien armer et artiller en leur arsenal une de leurs meilleures barques longues pour porter les deux paquets pour MM^{rs} de la Garde et d'Aramon, là où sera nostre armée, pource que les fusts barbaresques qui sont en mer estonnent tellement les mariniers, qu'on n'en peut trouver pour passer jusqu'à Corfou. Je pense que nous aurons bientost

une dépesche de Codignac veu l'excuse que Sinan-Bassa, de prime face, a prinse envers son maistre de son brief retour par delà. Car estant l'armée du roy bientost après arryvé devers luy, il n'aura à mon adviz pas failly de redépescher à sondit maistre pour sçavoir son intention, joint que Codignac aura veu par mes dépesches que nostre armée suivoit la turquesque de si prez qu'il n'estoit possible de plus, vous advisant que je ne luy peuz celer que ledit bassa avoit par trop précipité son retour au grand dommage de la réputation et prospérité des affaires de son maistre, et mictz en danger l'armée du roy, qui s'estoit hazardée de passer au nez de celle de l'empereur, pour aller rencontrer celle du G. S., suivant le commandement qu'elle en avoit eu. Par ainsi j'estime que, d'ung costé, la seconde recharge que pourra avoir faicte Sinan-Bassa, depuis l'arryvé de l'armée de S. M. et d'autre ce que j'ay escript audit Codignac, pourront estre cause que le G. S. aura peu prendre quelque aultre résolution que celle dont font mention les lettres que je vous envoye à présent ¹. On atten-

¹ Les deux flottes française et turque s'étaient au contraire retirées dès lors au mouillage de Scio. Une lettre de M. de Codignac, du 24 octobre 1552, constate même la présence du baron de la Garde à Constantinople. Les deux missions qu'il y avait remplies sous le dernier règne, et ses rapports fréquents avec la Turquie lui avaient donné trop d'influence dans ce pays pour qu'il n'y parût pas avec un caractère diplomatique. C'est ce qui eut lieu dans cette circonstance, où il intervint pour arranger les affaires de la Transylvanie et de la Valachie avec la Porte :

« Le G. S., après la prise de Témisvar en Hongrie, a dépesché deux chaoux en Transilvanie, écrivant une lettre à sept ou huit des principales villes dudit royaume, les exhortant de se remettre à leur première obéissance, et s'en adressera à Amat-Bassa, son lieutenant général, qui

estoit sur le lieu, auquel ils deussent porter les clefs de leur ville et forteresse, pour démonstration de leur fidélité : et que, moyennant cela, S. H. usant de son accoustumée bonté et clémence, leur pardonneroit toutes les fautes et désobéissances qu'ils luy pourroient avoir esté faites d'avoir cy-devant pris le party du roy Ferdinand; leur notifiant que quand ils refuseroient de ce faire, qu'en peu de temps il les y contraindroit par force avec leur très grand dommage, de quoy ils ne se pourroient après plaindre que d'eux-mesmes. Laquelle lettre a eu tant de force que les peuples desdites villes se sont adressés au roy de Valachie, leur voisin, tributaire du G. S., le priant de vouloir estre médiateur à l'endroit de S. H., pour les réconcilier et remettre sous sa protection, comme ils estoient au temps que la royne de Transilvanie et son fils les com-

doit à Vienne le Castaldo, qui estoit un grand signe que les affaires de Transsilvanie estoient comme abandonnez et desplomez, et qu'il s'en retiroit plus pour n'y voir point de remède qu'aultrement. Les Turcz estoient toujours merveilleusement forts autour d'Agria, ne s'en voulantz partir sans l'avoir. Le roy des Romains estoit en propos de se partir de Vienne à cause de la peste, et se retyrer en quelque lieu plus en çà devers l'Allemagne. Ce qu'ayant entendu, le duc Maurice, qui avoit esté envoyé devers Strigonia avec ses gentz, luy avoit mandé que s'il s'esloignoit, il laisseroit de son costé toute l'entreprise et se tyreroit en arriere. J'ay veu les bonnes et promptes provisions que S. M. a faictes de tous costez pour renvoyer l'empereur avec confusion et honte, s'il entreprenoit d'entrer en pays dedans le royaume.

Venise, 4 novembre 1552.

J'ay advis d'Auguste que les contes de Mansfeld et d'Oldembourg se mectoient en chemin pour assaillir le duché de Brunsvich, à cause de l'ayde de gentz de guerre que le duc avoit envoyé à l'empereur, et que lesdits contes devoient marcher à la queue de l'empereur de-

mandoient. Lequel roy de Valachie a envoyé un de ses gens pour tel effet vers ce seig' ; et parce que je me doutay que ce fust maniement du roy Ferdinand, pour en faire la découverte, je m'adressay à Caydar-Bassa, avec lequel on négocie ce jourd'hui.

« Et en compagnie du baron de la Garde, prennant argument sur la dépesche qu'il a apportée au G. S. de vostre part, nous luy fismes entendre qu'outre l'ample discours que V. M. fait à S. H. de ce que porte le devoir de vostre réciproque amitié, vous luy donniez bien particulier avis des desseins de l'empereur et dudit Ferdinand son frère, par où ledit seig' et ses ministres pourroient aisément desouvrir si ledit Ferdinand trampoit au ma-

niement susdit, lequel il ne seroit que bon de supercéder jusques à l'arrivée de vostre amb', qui ne pouvoit tarder qu'un jour ou deux à venir, afin que par là je peusse entendre le tout, et, à un besoin, faire surceoir au négoce jusques à plus grande découverte, lequel bassa me confirma tout ce que je luy en dis, hormis de vouloir entendre en façon du monde que, de leur consentement, ledit Ferdinand puisse avoir jamais part audit royaume ny autres endroits dépendans de S. H., me priant que si nous en découvriions quelque chose, qu'on ne fist faute de leur en donner avis, estant les affaires si éloignées de conclusion, que nous aurons bien temps de ce faire. » (Ribier, tom. II, pag. 407.)

vers le Rhin pour luy oster les vivres que son armée pouvoit avoir de là. Ces s^r ont nouvelle que Dragut estoit demouré dehors avec lx gallaires, suivant le commandement de son maistre. Il se dit que les Turcz, après avoir receus grand dommaige et mort de beaulcoup de gentz au siège d'Agria, l'avoient levé et s'en estoient retirez. Il s'est icy compté merveilles du marquis Albert, et s'est dict aussy que l'empereur tient assiégé Metz; et qu'en Picardye les Bourguignons ont bruslé des villes et beaulcoup de pays et faict de grandz dommaiges, et, qui semble esloigné de tout cela, que l'empereur vous faisoit, secrettement et par moyens interposez, mettre en avant quelque suspension d'armes universelle pour ung temps, et qu'on en estoit desjà bien avant en termes. Rostan-Bassa estoit party pour la guerre de Perse dès le xxix^e de sep^{bre}, et révoquoit le G. S. Acmat-Bassa de Hongrie pour estre près de sa personne au lieu dudict Rostan, et envoyoit ung aultre bassa en Hongrie pour chef de l'armée; qui ne sont que bonnes nouvelles, car ledit Acmat est beaucoup mieulx affectionné au bien de voz affaires que Rostan. Le G. S. avoit eu quelque victoire du costé de Perse, et luy avoit l'on envoyé plusieurs testes des mortz en ladite faction. Il est incroyable comme les impériaux magnifient icy, tant leurs brusleries au plat pays en Picardie, que ce que l'empereur faict à Metz. Les s^r des ligues avoient promis à ses ministres d'escripre aux cappitaines et gentz de leur nation qui sont en vostre service qu'ilz s'esbahissent qu'ilz se soient laissez conduire contre les pays patrimoniaux de l'empereur, faisantz en cela le contraire de ce qui leur est ordonné de leurs supérieurs, et que, s'ilz y sont, qu'ilz s'en retyrent incontinent, sur poine de désobéissance, aultrement qu'il sera rigoureusement proceddé contre eulx à leur retour, et, durant leur absence, contre leurs biens, femmes et enfantz.

De Rome l'on escript que l'entreprinse de Sienne se fera par les impériaux, et que le vice-roy de Naples ira en personne; et treuve bien estrange qu'en ce temps d'hyver ilz la veulent tenter, s'ilz ne pensent que le duc de Florence veuille estre de la partie. J'escrips derechef à M. d'Aramon sur la délivrance du s^r Madrucio, et là où il trouveroit

Sinan-Bassa dur à l'asseurer de l'échange de son prisonnier, qu'il employe l'autorité du G. S. pour le retirer de ses mains et le mettre ez mains du baron de la Garde, dedans sa gallaire, pour faire plaisir au cardinal de Trente, son uncle. Ce sera le disposer à vous faire entendre ce qu'il veult faire pour la délivrance de M. Dandelot, vostre nepveu, s'il veult que vous luy fassiez connoistre ce que vous pouvez faire pour la délivrance du sien ¹.

Venise, 1^{er} décembre 1552¹.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, j'ay sceu de bon lieu que ces s^{rs}, meuz des nouvelles qu'ilz avoient de la prospérité des affaires de l'empereur, tant par la defaite de M^r d'Aumalle que par la prinse de Hesdin et la réconcilia-

¹ Le cardinal de Trente, conseiller de l'empereur, pouvait par son crédit favoriser cet échange, qui n'était pas encore effectué à la fin de 1553, écrit Chesneau. « Le s^r George Madrusse tenoit lors à Constantinople pour xvij^m livres pour son frère le colonel, qui fust mis ez mains des François, et six mil pour luy; lesquelz l'on vouloit eschanger avec mons^r Dandelot et mons^r de Sipierre, prisonniers à Milan: l'on s'accorda quant à ce faict. » Dandelot, frère de Coligny, avait été pris dans une sortie à Parme.

² Ferdinand rend compte à Charles-Quint, dans une lettre écrite de Gratz, le 10 décembre 1552, de ce qui se passait en Transylvanie, où son influence avait à lutter avec celle de la France. Le roi venait d'y envoyer M. de la Vigne, employé, comme on l'a vu, dans les affaires du Levant à la fin du dernier règne, et qui allait bientôt revenir à Constantinople comme ambassadeur. Sa mission, pour laquelle il était adressé à la fois en Transylvanie et en Pologne, est ici complètement expliquée par Ferdinand d'Autriche :

« V. M. verra, par les copies que m'envoie le général Castaldo, comme les Transalpins ont tué leur vayvoda, que le Turc y avoit mis, aussi bien que ceulx de Moldavia le leur, et que desjà ledit général leur en avoit baillé ung autre de ma main et en mon nom, qu'espère pourra avec le temps fort favoriser les affaires de ce quartier-là.... Je ne puis aussi délaissier d'avertir V. M. que la royne vefve du feu roy Jehan commence à chercher nouvelle occasion se hoïster, et retirer du traicté qu'elle a faict avec moy, sur le non accomplissement du traicté en mon endroict, concernant mesme que pour la somme à elle dehue de reste; je luy consergerois en sa main la duché de Ratisbor, qui n'a tenu à moy que piéçà ne soit esté fait J'entens aussi que ceste fantasie de ladite royne est pour remectre son filz en la Transilvanie, et ce par moyen du Turc et praticques du roy de France, lequel, ces jours passez, a eu celle part ung sien amb^r, non seulement devers ladite royne vefve, mais aussi vers les roy et veille royne de Po-

tion d'Albert avec icelluy empereur, estantz advertys que les Suysses n'estoient poinct si fermes et assurez pour vostre service qu'autrefois, voyantz aussy les préparatifz que les impériaux font pour dresser une grosse armée au cueur de l'Italye, sous couleur de faire l'entreprinse de Sienne, avoient délibéré en leur conseil de Dix s'il seroit bon de taster et sonder la volenté du pape et des ducs de Florence

longne, les sollicitant pour la réintégration dudit filz du roy Jehan, avec beaucoup d'autres promesses et offres, et entre autres faisant ledict roy de France offrir sa seur audict roy de Pologne, et une de ses filles audict filz du roy Jehan, par où pavez bien conjecturer à quoy tendent ces pratiques. Et j'ay ces advis de lieu si sehur que les tiens pour tout véritables, voire que la veille royne de Poulogné et celle du vayvoda mesme m'a par son amb' fait advertir de la venue celle part dudict amb' de France. Par quoy voudrois supplier V. M. qu'elle veuille au plus tost leur escrire bonnes et bien favorables lettres, adhortant ladicte royne, vefve du feu roy Jehan, à l'observance du traicté qu'elle ha avec moy, et ausdicts roy et royne de Polongne, à ce qu'ilz tiennent la main envers leur seur et fille à l'effect que dessus, et qu'ilz ne se laissent amuser ou tromper, et moins prester l'oreille ausdictes pratiques françoises. En quoy V. M. fera double fruit, l'ung que par ce les affaires de Transilvanie se pourront de tant mieulx conserver, l'autre que l'on rompra les desseings et pratiques françoises celle part. »

Charles-Quint répond à cette lettre, du 12 janvier suivant : « Touchant le différend avec la royne veuve du roy Jehan, je vous prie que pour peu de chose ne vous mectez avec elle en nouveau trouble, tant plus vous apercevez que les François tiennent

fin de la susciter. Est tout apparent que s'ilz tiennent celle part correspondance avec ladite royne veuve et son filz, ilz fonderont sur ce poinct nouvelle négociation avec le Turcq pour le faire une autre fois descendre, voire et plus tost furniront partie des fraiz pour donner à leur accoustume empeschement en plusieurs coustez. J'ay faict faire les lectres que demandez, que je vous envoie ci-jointes avec la copie. » Suit plus loin, en latin, la lettre qu'il écrit à Sigismond-Auguste, roi de Polongne, datée de Bruxelles, le 13 mars 1552. (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 523-57.)

Par une lettre du 28 novembre 1552, Henri II informa aussi le sultan de la mission de M. de la Vigne en Polongne : « Nostre escuyer le sieur de la Vigne, que nous avions cy-devant envoyé vers le roy de Polongne, est arrivé, lequel, suivant la charge que nous luy avions donné, a tant fait envers ledit roy, qu'encore que desjà il fust en terme d'accorder secours au roy Ferdinand, et se joindre avec luy, il s'en est, à nostre prière, désisté, délibérant de vivre en bonne paix et amitié avec V. H., pourveu qu'il vous plaise faire le semblable envers luy, ce que nous vous prions de bien bon cœur vouloir faire, pour estre ledit roy de Polongne nostre ancien amy : chose qui facilitera grandement l'exécution de vos

et de Ferrare, pour faire entre eux une ligue pour la deffense d'Italye. Je leur ay fait entendre que vous y entreriez toujours volontiers et seriez de la partie, à laquelle vous avez intérêt et comme prince italien qui avez estat de deçà les montz, et comme bienfaicteur et protecteur d'une république de Sienne, et d'aucuns princes italiens¹.

entreprises et des nostres, estant ledit roy fort et puissant comme il est, et qui aussy réussira au bien du pauvre pupille le jeune roy de Transilvanie, que par vostre grande humanité il vous a pleu prendre en vostre protection, de laquelle il a grand besoin pour le recouvrement dudit royaume, et autres biens que ledit roy Ferdinand luy occupe et détient injustement. Et ne voulons différer vous prier aussy de n'y espargner vos forces sur ce renouveau, veu l'estat des affaires dudit Ferdinand et de son frère que, de nostre costé, nous tiendrons assez empesché; joint aussy l'inimitié que la noblesse dudit pays porte audit Ferdinand, et le désir qu'elle a de ravoïr par vostre moyen son vray et naturel seigneur. • (Ribier, tom. II, pag. 410.)

¹ Henri II venait de profiter de la présence du baron de la Garde à Constantinople pour adresser, par lui et par M. d'Aramon, une demande formelle à Soliman II, réclamant l'envoi de sa flotte, afin d'agir au printemps sur plusieurs points de l'Italie. La lettre du roi, écrite de Reims le 23 novembre 1552, offre au sultan de faire hiverner sa flotte à Toulon.

• Nous avons esté advertis par lettres de nos amés et féaux gentilshommes ordinaires de nostre chambre les sieurs de la Garde, capitaine général de nos galères et armée de mer, et d'Aramon, nostre ambassadeur devers vous, du bon accueil que le sieur Sinan-Bassa, vostre beglierbey de la mer, et tous les autres chefs de vos-

tre armée ont fait, tant audit sieur de la Garde qu'aux capitaines particuliers de la nostre, à leur arrivée devers elle, accompagné de beaucoup d'honnestes offres de ports et autres commoditez pour la seureté et entretenement d'icelle durant cet hyver. Ce que nous estimons avoir esté fait par vostre ordonnance et suivant la bonne et parfaite amitié qui de longtemps est entre nous; de quoy nous n'avons voulu manquer de grandement remercier V. H., et la prier, puisque les choses sont passées si amiablement entre nos ministres, encore que le temps n'ait voulu permettre qu'ils aient fait pour nostre service ce qu'ils espéroient pouvoir faire joints ensemble, qu'elle veuille estre contente d'ordonner que vostre dite armée soit preste l'année prochaine de si bonne heure, que partant tous de concert, comme ils pourront faire, puissions tirer fruit au dommage et ruine du commun ennemy.

• De nostre costé nous ferons tenir main aux pratiques par deçà pour faciliter nos entreprises; et en sorte que nosdites armées, à leur arrivée, pourront aisément prendre pied en lieu commode et facile à garder, qui sera autant propre pour une retraite de vos galères et vaisseaux que des nostres; et s'il estoit besoin hiverner ès mers de deçà pour plus endommager nostre dit ennemy et luy abaisser son orgueil, vous pouvez asseurer qu'ils n'auront faute de ports commodes ny autres choses, vous offrant toutes les commodi-

Par des adviz de Spire, on entend qu'au camp de l'empereur devant Metz il se partoit tous les jours grand nombre de soldatz et pionniers fort mal contentz, n'ayant esté rien payé aux Espaignolz, et aux Italiens avoit seulement esté baillé ung escu pour homme, qui est ung payement duquel l'on juge que les Allemantz ne se sçauroient contenter; de sorte qu'il luy en debvra demourer peu, et m'a cejourd'huy dict un homme de qualité sçavoir de bon lieu que le duc d'Albe remonstrant audict empereur qu'il mourroit grand nombre d'Allemantz au siège de Metz, il avoit respondu en cholère qu'il failloit bien qu'il en mourreust d'autres; qui pourroist estre quelque augure de prophétie pour luy-mesme, s'il veult persévérer en son obstination dudit siège.

Venise, 10, 13 et 31 décembre 1552.

Ung courrier extraordinaire de Rome porte que le vice-roi de Naples, résolu à faire l'entreprinse de Sienne, a obtenu le passaige par les terres du pape, lequel s'arme pour se tenir sur ses gardes, ne se voulant fier aux promesses des impériaux de ne rien entreprendre sur ses terres. J'ay fait part à ces s^{rs} des bonnes nouvelles de Metz qu'il vous a pleu m'envoyer. Les adviz de Levant portent que MM^{rs} le prince de Salerne et d'Aramon y estoient arrivez, et s'entend de Hungrye que le partement du duc Maurice pour s'en retourner a

Lettre
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

tez qui se pourront trouver en nos royaumes, et d'autant que nous estimons que ce vous sera plaisir d'entendre bien au long de l'estat de nos affaires, nous avons bien voulu vous advertir comme aucuns des princes allemans avec lesquels nous avons alliance, ingrats du secours et aide que libéralement nous leur avons fait pour les délivrer de la servitude où l'empereur les avoit réduits, se sont accordez avec luy pour nous courir sus, lorsque nous espérons estre secourus d'eux; mais ils seront contrains de se retirer à leur

grande honte, et mesmement de devant la ville de Mets, qu'ils tiennent assiégée il y a desjà plus de sept semaines; et où ledit empereur s'opiniastroit de demeurer longtems devant, nous avons délibéré de l'aller combattre sur le temps nouveau, faisant bien nostre compte que cependant, veu la saison où nous sommes et les grandes pluies qu'il fait, son armée s'affoiblira et minera; de sorte que nous en aurons bon marché. Le roi rapporte ensuite plusieurs détails du siège de Metz et la prise de Hesdin. (Ribier, tom. II, pag. 408.)

esté au desceu du roy des Romains, qui est fort malcontent de luy. On a sceu que M^r de Riez, par délibération de tous les cappitaines de l'empereur, persuaderoit ledit s^r de se lever de Metz; et la cholère qu'il en eust, avec les menaces de faire mourir M. d'Aumalle, si M. de Guyse ne luy rendoit Metz; et la peur que ceulx du camp avoient eue, quand ilz entendirent que le roy alloit à Chaalons; et de combien est débilite le camp dudit empereur. Les mouvementz du sophy contre le G. S. ont esté de bien légèr importance, puisqu'il s'est si soubdain retyré, et que Rostan-Bassa s'en revient: cela ne méritoit pas la présence dudit Rostan ne un tel alarme que on en avoit eu à la Porte dudit G. S. La joye des impériaulx, qui se vantoient impudemment par les places de ceste ville d'avoir prins Metz, ne leur aura guères duré, car par tous lez adviz se voient que les vostres vont tous les jours croissantz et augmentent de cueur et de force, et vos ennemys diminuent et s'affoiblissent de l'ung et de l'autre noitoirement, et la meilleure chose que je y voy, est que l'empereur est, ce dit-on, contre raison et l'oppinion de tous ses cappitaines, obstinément résolu de persévérer en ceste entreprinse, dont je ne voys, ce me semble, guères de gentz marris, pour la bonne espérance et oppinion qu'on a que ladite entreprinse lui doibve porter plus de routte et dommaige que la perte d'une grosse bataille.

1553.

DÉSASTRES DE L'ARMÉE IMPÉRIALE DEVANT METZ. — EXPÉDITION DU VICE-ROI DE NAPLES CONTRE SIENNE. — NÉGOCIATION DE LA FRANCE POUR LA REPRISE DE LA TENTATIVE CONTRE NAPLES. — DÉMARCHES DE FERDINAND D'AUTRICHE À LA PORTE POUR UNE TRÈVE EN TRANSILVANIE.

Venise, 4 et 11 janvier 1553.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, le recouvrement de Hesdin aura donné à voz ennemis courte joye de ce peu qu'ils conquièrent sur vous: cest advis refroidira fort les impériaulx qui menassoient Siennne, et croistra le cueur au pape. L'on

eust hier icy nouvelles de la retraicte de l'empereur devant Metz, et j'entends que l'amb^r dudit s^r en est allé alléguer les causes à ceste seig^{rie}, qu'il a fundées principalement sur la vieillesse et maladie de l'emp^r, et aussi sur la mortalité qui s'estoit mise en son camp, où je ne puis penser qu'il n'aye laissé du poil à son département; et quand l'emp^r n'auroit point tant perdu en la deffaicte de deux armées, qu'il a perdu ceste fois contre vous, il est presque incroyable la misère qu'on dict icy qu'a soufferte et endurée son camp. Le marquis de Marignan avoit perdu parmy ses troupes plus de iiii^c gentilzhommes, dont le moindre avoit bien et honnestement de quoy vivre chez soy, morts de froid et de pauvreté, sans un nombre grand de soldatz qui avoient moins de moyen et de remède à leurs nécessités, desquels il a esté escript icy qu'il en mouroit xii pour le moins par jour, sans plusieurs auxquels il failloit couper les mains et les piedz crevez et pourriz de froyd; et croy que parmi les Allemantz, Espaignols et Flamentz, la misère n'estoit pas moindre, mais l'on sçayt icy plus tost celle des Italiens par ceulx qui en reviennent, et aultres qui en ont escript à leurs parentz et amys par deçà; et si les hommes ont tant souffert, je croy que les chevaux ont encore plus enduré, et que de ces deux choses fort nécessaires à faire la guerre il est merveilleusement affoibli. C'est chose pitoyable d'ouyr récitter la misérable mort d'infinies personnes que l'empereur a faict perdre et consumer en ceste entreprinse, qui est une cruaulté dont les siens mesmes le blasment. Le s^r Mutio Sforce, qui estoit ung des principaulx s^{rs} de l'estat de Milan, et des plus aimés du peuple, ayant esté mandé dudit empereur, n'a jamais esté deux fois en son camp qu'il ne soyt tumbé malade, et se retirant à Argentine pour se faire penser, n'y a pas esté si tost arrivé qu'il y est mort, et a esté son corps rapporté à Milan. Les ungs disent qu'il avoit prins son mal de la contagion et infection des malades dudit camp, et aultres qu'il a esté empoisonné, et que l'empereur estoit entré en grande deffiance de luy pour la faveur que le peuple luy portoit.

Des advis du Levant portent que Rostan-Bassa estoit arrivé à Constantinople, et que les gentz du G. S. avoient eu quelque routte

de ceux du sophi, sur les confins de la Perse, et qu'il estoit bruict que le G. S. vouloit y aller en personne l'année prochaine. Mais si c'eust esté route d'importance, Rostan-Bassa et l'aga des janissaires ne fussent retournés à Constantinople, veu qu'ils avoient esté dépeschés pour aller résister audict sophi.

Venise, 3 et 18 février 1553.

Sire, j'ay faict dernièrement remonstrance à ces s^{rs} pour les induyre en une ligue défensive pour la délivrance de Siemie et la seureté de l'Italie, et s'il est vray que le prince d'Espagne vienne par deçà avec grand nombre d'Espagnolz, ilz devront bien penser à leurs affaires. Le conseil des nobles de la ville d'Auguste, que l'empereur avoit estably, a esté changé, et la ville en a mictz suz ung aultre à sa dévotion, composé de marchantz et aultres citadins, qui n'ont aulcune dépendance dudit empereur; et outre les six enseignes qui estoient dedans, avoit esté faict une nouvelle levée de six aultres pour la garde de ladite ville, laquelle, ensemble les aultres villes franches d'Allemaigne, avoient grand doubte de se trouver à la guerre plus avant que jamais, voyant que tous les princes d'Allemaigne estoient en armes; auquel inconvéniement l'on ne voioit aulcun moien de remédier, si ce n'estoit que le roy des Romains paciffiasst ces différentz entre lesdits princes, et mesmement entre les duc Jehan Frédéric et Maurice, dont on disoit qu'il se vouloit mesler, et que pour cest effect il s'en venoit à Prague en Bohême, expressément pour moyenner quelque réconciliation entre eulx¹; et si ainsy est, il ne fault pas que l'empereur se promecte

¹ Ferdinand, dans une lettre à son frère, le sollicite en effet de s'interposer entre ces deux princes, toujours ennemis, pour leur faire conclure un accord qui permettrait à Maurice de Saxe de revenir combattre les Turcs en Hongrie : « Demeurant ainsi en picque, comme ilz sont tous deux puissants, l'un d'eux est toujours souffisant de, avec support du roy de France ou par com-

motion populaire, susciter en la Germanie une émotion plus grande.... Et sans prompte provision est à nostre advis la totale perdition inévitable. De tant plus se trouvant encoires S. M. en guerre avec France et nous avec le Turc.... Pour ceste cause faisons piéça taster pour obtenir paix ou tresve avec ledit Turc, lequel y estoit assez enclin, veu les affaires qu'il

rien dudit pays d'Allemagne, car, ayant desjà faict mourir au siège de Metz plus de xx mil hommes, comme l'on tient pour certain, et les princes en ayant chacun bon nombre en leurs services, il ne scauroit faire grande assemblée de gentz de guerre de leur nation; outre que le roy des Romains en aura plus de besoing que jamais en Hungrye à ce temps nouveau, veu qu'il n'y a pas grande apparence de renouvellement de trefve entre luy et le Turc.

L'on estime que l'empereur fera ce qu'il pourra pour assembler petit à petit de grandes forces au cueur de l'Italie, pour vous lever, s'il est possible, le pied que vous y avez acquis, et la réputation en laquelle il void que vos affaires y sont; car les inclinations des princes et de tout le monde vous sont plus favorables qu'à luy: vray est qu'il faict ce qu'il peust pour persuader le pape que vous ne vous estes fortifié à Sienne que pour y fermer le pied, et tenir tout l'estat de l'église en subjection. Il sembloit, par les advis du Levant, que l'armée de mer du G. S. deubst sortir à ce temps nouveau aussi puissante pour le moins que l'année passée, qui est ung dessaing que je ne puis croire avoir esté changé en si peu de temps, si ce n'est pour la commodité de vostre service, et à la réquisition de vos ministres, qui sont par delà, lesquels, à l'aventure, mieulx aiment une médiocre force par mer, et l'avoir preste de bonne heure, que d'attendre longuement l'appareil d'une plus grande puissance; et croy, si ainsy est, que Draguth seul sorte avec L ou LX bonnes gallaires, que V. M. et ses ministres exploicteront trop plus facilement en tous lieux ladite armée, et en tireroit plus de service que si elle estoit deux fois plus grande. Pourroit aussi estre que le G. S. l'a voulu tenir secrette; mesmement si son intention est de la faire venir en ce golfe, affin que les Vénitiens n'eussent aucune cause de mettre, de leur costé, grande puissance sur mer. Quoy qu'il en soit, la résolution du G. S. n'a esté du tout selon le désir de voz ministres qui ont négocié avec luy, ayant icy escript le prince de Salerne, à ung agent qu'il y tient, qu'il s'en

a en Perse, bien qu'il ne fault doubter le roy de France fera faire tout son mieulx

pour l'empêcher. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 549.)

alloit à Cyo très-content de ce qu'il avoit eu à négotier par delà. Les forces des impériaux sur le Sénois augmentent tous les jours, et l'empereur veult jouer à bon essient ceste année le groz jeu en Italye; et, pour le faire de sa reste, il veult consentir aux Allemantz protestantz toute la liberté qu'ilz désirent, quant au faict de la religion, et les convier à une curée en Italye, aux despendz du pape et de l'église et des princes qui luy sont ennemys, cuydant par là extaindre le feu qui est pour s'allumer en ladite Allemaigne, et le transférer ailleurs, et par ce mesme moyen vous oster le pied que vous avez desjà par deçà. Des advis de Rome font mention que l'empereur a fait une ligue avec le duc Jehan Frédéric de Saxe, le marquis de Brandebourg, le duc de Clèves et quelques aultres, et que le roy des Romains, d'autre costé, et le roy de Bohême son filz, et le duc Maurice, et le duc de Bavières, et quelques villes d'Allemaigne, ont fait une aultre union pour la tution de la liberté germanicque; et qu'il y avoit de nouveau grand mécontentement entre l'emp^r et le roy de Bohême, parce qu'il faisoit venir d'Espagne le prince son filz, en intention de le mettre en possession de la succession de l'empire; mais les affaires de l'emp^r sont en tel estat de tous costez qu'il a trop plus grand besoing de diminuer le nombre de ses ennemiz que de l'accroistre.

Venise, 12 et 17 mars 1553.

Sire, j'ay veu par voz lettres la nécessité où se trouve l'empereur par delà, et le peu de moyens qu'il a d'y assembler de longtems grandes forces. Selon les advis qu'on a icy, le duc d'Albe estoit pour se partir bientost de sa court et s'en venir en Italie, et ce semble que l'emp^r ne vueille faire grandz effectz du costé de delà, puisqu'il se desnue de tous les chefs de guerre qu'il avoit autour de sa personne. Il avoit fait par delà une merveilleuse provision de deniers, et la royne de Hongrie, M^r d'Arraz et tous ses principaux serviteurs ne luy avoient rien espargné, jusques à faire battre en monnoye et fundre toute leur vaisselle d'argent, qui est plus tost argument de sa grande nécessité

que preuve qu'il puisse faire chose d'importance. Des advis du Levant contiennent le partement de vostre armée et de celle de Droguth, et parlent de la négociation de la trefve entre le Turc et le roy des Romains, ou, pour le moins, d'une suspension d'armes pour cest esté, non pas que la chose fust arrestée, mais que la praticque s'estreignoit fort et estoit en chemin de se conclure. Mais j'ay espoir que la despesche du capp^{ne} Velleron aura beaulcoup aydé à rompre ce coup, combien que s'il estoit vray ce que l'on dict d'une ligue que l'empereur et le roy des Romains font en Allemaigne l'ung contre l'autre, tirant chascun de son costé tant de princes et villes qu'ils peuvent, l'empereur ne scauroit guères avoir une pire nouvelle que la conclusion de ladite trefve avec le G. S. Et semble qu'il y a quelques indices, tant de ladite ligue que de la trefve, car le roy des Romains révoquoit de Transsilvanie Gastaldo avec tous les gentz de guerre qui y sont, laissant la garde dudit royaume à ceulx du pays mesmes, qui luy promettoient se deffendre contre les Turcz, ce qu'il me semble qu'il ne feroit jamais s'il pensoit et s'attendoit que cest esté les Turcz luy deussent faire la guerre aussi forte qu'ilz ont fait l'an passé. Fault doncq inférer que, soyt par l'espérance ou assurance qu'il a d'une suspension d'armes de ce costé-là, ou par oppinion qu'il a que le G. S. doive estre fort occuppé et empesché ailleurs, il faict son compte n'avoir pas besoing pour cest esté de tenir de grandes forces de ce pays-là, et qu'on ne luy fera pas grande guerre. Car luy ayant ledit royaume beaucoup cousté de poine et despence à acquérir et réduire en ses mains, et puis à conserver, il ne seroit pas bien raisonnable qu'il le mist légèrement au hazard de se perdre et de tumber en main des Turcz, comme assurément il seroit, s'il le desnue si fort de toutes gardes et garnizons de gentz de guerre.

Daventaige, estant porté par les mesmes advis qu'il se doibt faire amats de gentz de la Stiria, Carinthye et Carniola, et que, au commencement du moys qui vient, se doibt faire une diette à Passau pour les affaires de Hungrye, il semble qu'il y a apparence que le roy des Romains veult remuer quelque mesnaige en aultre quartier que

vers ladite Hungrye : auquel endroit si ces affaires s'addressoient, il n'auroit que faire de retirer ses gentz de Transsilvanie, veu que c'est ung pays qui luy est très important pour la couverture et deffence de ce qu'il tient audict pays de Hungrye. Pourroit estre aussi que l'empereur et son frère s'entendissent bien, et que soubz couleur d'avoir deffiance l'ung de l'autre, ilz vouldissent réduire toutes les forces de l'Allemagne soubz eulx deux pour en estre aprez plus facilement les maïstres et la réduire soubz leur joug : mais à cela répugne la craincte que par raison le roy des Romains doit avoir que l'empereur y soyt trop grand, et qu'il en puisse mieulx disposer que luy, et l'envye qu'il est croyable qu'il a, et son filz pareillement, de ne se laisser poinct voller des mains la succession de l'empire, où il a desjà si bonnes arres, de laquelle il luy doit sembler qu'il est à la veille, estant l'empereur en la disposition où il sçait bien qu'il est, et ne tenant plus sa vie, comme chascun sçayt, que à ung soupir; advenant la mort duquel, ce ne luy seroit pas petit advantaige de se trouver les armes en la main en Allemagne, et bonne part des princes et villes du pays uniz avec luy; lesquelz je cuyde qu'il gaignera et acquerra plus tost, vivant l'empereur, pour la haine qu'ilz luy portent, qu'il ne feroit peust-estre après sa mort. Pour ces causes, je pense qu'il pourroit estre je ne sçay quoy desdites ligues, et que, si elles sont, ce seroit commodité et plaisir à l'empereur que le Turc feust à la guerre avec son frère du costé de Hungrye, et qu'il seroit bien marry s'il y avoist trefve. Sy est-ce que je ne laisse d'escripre à mons^r d'Aramon tout ce que je pense pouvoir servir pour rompre le coup de ceste trefve, et pour remonstrer par delà le beau jeu qu'on a audict pays de Transsilvanie, puisque le roy des Romains en retire ses forces; car n'estant paz la déclaration de l'inimitié entre les deux frères dessus dicts encore telle, qu'on puisse là-dessus faire fundement certain, il m'est advis que le jeu le plus seur est de faire tousjours tenir l'ung et l'autre en travail tant qu'on pourra, de tous costés. Les derniers adviz du Levant contiennent que l'on fesoit diligence de préparer les gallaires qui doivent sortir avec l'armée de V. M. : que le

sophi, depuis la prinse d'Argis, estoit allé assiéger ung lieu prez d'Asteron, appelé Belgary, et que mons^r le baron de la Garde estoit arrivé à Constantinople avec sept gallaires, sans que lesdits advis facent aulcune mention de la trefve entre le G. S. et le roy des Romains.

AVRIL-JUIN.

DISPOSITIONS DE L'ITALIE DANS L'ATTENTE DU SECOURS DE LA FRANCE. — DIRECTION À DONNER AUX FLOTTES TURQUE ET FRANÇAISE. — DIFFICULTÉS QUI ENTRAVENT A LA PORTE LEUR ENVOI. — CONCLUSION DE LA TRÈVE DE TRANSYLVANIE.

Venise, 7 et 27 avril 1553.

Les impériaux tiengnent l'attente du prince d'Espagne comme la venue d'ung messias, mais si les forces du roy comparoissent gallardes, avant que celles de l'empereur soient augmentées par deçà, et avant que le prince d'Espagne y soit en personne, et que en mesme temps s'enténde la venue des forces de la mer qui viennent de Levant, je ne faictz point de doubte que tous les mal contentz, tirannizés et opprimés de l'empereur et des siens en Italye, dont le nombre est infiny, ne prennent tant de cueur et de force que S. M. y fera de grandz progretz en peu de temps, mesmement si son armée y met le pied d'entrée avec ceste publique déclaration et profession de n'estre envoyée que pour l'extirpation des tyrannies et violentes oppressions dudit empereur et des siens, et pour donner la liberté à tous les opprimés, qui est chose si douce, et mesmement par deçà, que cela esmouvera de grandz humeurs, tant en l'estat de Milan que au royaume de Naples et aux républiques de Florence, et par adventure de Gennes. Vous advisant que l'Italie, comme de sa nature n'est pas très constante à la dévotion d'ung seigneur, quand il seroit des meilleurs du monde, est tant lassée et ennuyée des superbes, tyrannies et violentes avarices espaignolles, qu'il semble qu'elle n'appelle et ne demande que l'appuy et la faveur du roy, qui trouvera, à mon advis, des quatre partz les troys de potentatz d'icelle désireux de sa pros-

Lettres
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

périté, pour la hayne qu'ilz montrent porter à son ennemy, pourveu que S. M. monstre de n'y venir point pour ambition privée, ains constrainte et appellée pour la seule délivrance des Senois et des aultres affligés qui implorent son ayde. Les advis de Hungrye ne font point de mention de trefve avec le Turc, ains semble par les préparatifz qu'on faict en ces quartiers-là, qu'on y attende plus tost guerre que paix; de laquelle paix les impériaux sont si amoureux, qu'ilz la devinent et disent estre faicte non seulement de ce costé-là, mais aussy entre le roy et l'empereur. Le duc d'Albe, comme vous debvés sçavoir, est passé en grande diligence, s'en allant tout droict embarquer à Gennes pour passer en Espagne lever le prince, qu'on dict devoyr venir incontinent. J'ay veu, par lettres de la court de l'empereur, que cedit seigneur estoit bien fort malade, enfermé, en sorte que personne, ne ses principaux ministres, ne négocioient point avec luy, ains négocioient toutes choses avec la royne de Hungrye. On dict icy que le duc d'Albe, en passant par Plaisance, avoit secrettement faict rechercher le duc de Parme de s'accorder avec l'empereur, luy promectant, s'il y vouloit entendre, de luy faire restituer Plaisance, qui ne seroit pas une petite tentation; combien que je tiens ledit duc pour si homme de bien qu'il n'y a party qui luy sceust faire oublier son honneur. Ce néantmoins, pour ce d'aultres ont dict icy en ce mesme temps qu'il estoit après à s'appoincter avec ledit empereur, et que les choses estoient comme conclues.

L'ambassadeur de l'empereur a esté à la seigneurie, ces jours passez, qui dit que son maistre est plus sain et gaillard que jamais, et que ceste dernière grande maladie qu'il a eue luy a tant valu qu'il y a dix ans qu'il n'eust tant de santé qu'il a. Ledit empereur est résolu de vous assaillir avec une grande puissance du costé de Piccardie, et mesmement qu'il veult faire tout effort pour recouvrer Hesdin. Nostre armée de mer doit estre assez avant en chemin; M. de la Garde me mande que depuis le partement du baron Cochard avoit esté faict telle diligence à l'entour des gallaires du G. S. que bien peu s'en falloit qu'elles ne fussent prestes, et que de luy il n'attendoit que l'arrivée

du cappitaine Velleron, pour baiser la main audit G. S., et s'en aller à Cio, pour faire incontinent partir les nostres, et s'en venir devant à Negroponte ou ailleurs attendre les aultres.

Venise, 12 mai et 9 juin 1553.

Voiant que l'armée de mer du roy luy sera de fort peu d'utilité en l'employant au royaume de Naples, veu qu'il n'y aura aucunes forces par terre, j'avois pensé que, puisque vous voulés faire voz efforts du costé de Piedmont, par adventure ne vous viendroit-il pas mal à propos d'employer ladite armée de mer sur Gennes ou sur Savonne, si vous y avez des intelligences. Car estantz lesdits lieux hors de doubte d'une telle entreprinse, pour l'oppinion, que l'on a tousjours eue jusques à présent, que ladite armée se doibve exploicter au royaume de Naples, ilz se pourroient trouver déspourveuz¹. Les conditions principalles de la paix que les légats du pape ont à proposer, tant au roy comme à l'empereur, sont, dit-on, de deux mariages; l'ung, du prince d'Espaigne avec madame Marguerite seur du roy, l'autre, d'une de mesdames filles de S. M. avec le filz dudit prince; que Metz, Toul et Verdun soient restitués à l'empire, et neantmoins obligées par confédération et ligue perpétuelle à la couronne de France, et le pays de Lorraine semblablement, et qu'il y a aussi mention de je ne scay quelle restitution de pays à mons^r de Savoye, retenant le roy les places fortes, et luy donnant pour icelles quelque récompense.

Ces s^{rs} élèurent leur duc messer Marc-Anthonio Trévisan, ung des procureurs de S^t-Marc, qu'on dict estre aymé du peuple, mais non

¹ Le cardinal du Bellay expliquait aussi, par une lettre du 7 juin, au connétable de Montmorency, les motifs qui devaient porter la France à préférer une tentative sur la Corse : « Le passage de Rome, de Naples, de Siennes et de toutes ces mers-là vous seroit seur, et à tous autres, sinon à vous, dangereux. Vous en pourriez tirer dix

mille hommes des meilleurs combattans d'Italie, pour les jeter au besoin en là, ou les attirer en ça, et si sont naturellement françois, et ne prennent point de plaisir d'estre sous les Genevois, qu'ils estiment marcadans et canailles auprès d'eux qui se disent nobles, et de fait y a de bien ancienns maisons. » (Ribier, II, p. 467.)

pas de grande entreprinse, et quand bien il le seroit, les loix serrent si bien le bouton aux princes en ceste républicque, qu'ilz ne peuvent pas faire grand sault. On leur mande que l'armée turquesque seroit plus grosse qu'on ne l'avoit estimée par cy-devant, et que la femme du sophi avoit envoyé devers la sultané pour moyenner quelque composition entre le G. S. et son mary. Je suis esbahy des dilations du partement de l'armée turquesque, sur lesquelles les impériaux ne faillent pas à braver et publier partout qu'elle ne viendra point; et fait l'on plusieurs discours. Car aucuns disent que l'empereur a fait quelque présent à Rostan-Bassa, voyant qu'il ne pouvoit du tout rompre ce coup, pour faire au moins qu'il le sentist le plus tard que faire ce pourroit, et que ladite armée fust retardée; et que Rostan, voyant que son frère estoit excluz de retourner général pour commander et conduire ladite armée, n'aura esté que trop disposé de soy-mesme à user de longueur. Aultres ont oppinion que Draguth, sentant qu'il n'a pas esté trop agréable audit Rostan que son frère aye esté mictz en arrière, et qu'il aye esté ordonné chef d'icelle armée, n'en ose solliciter l'expédition. Toutes lesquelles causes ne sont pas suffisantes, ce me semble, si les ministres du roy ne veulent estre plus que molz et froidz au service de leur maistre, d'empescher l'effect et l'exécution de la bonne résolution que le G. S. a prinse en faveur des affaires de S. M., pourveu que la poursuite s'en soit faite telle que le devoir porte.

Mais s'il estoit permis en telle matière de deviner aux choses que l'on ne sçayt point à la vérité, et alléguer des discours fundés sur conjectures à ses maistres, je dirois que j'ay belle peur et y a danger que la jalousie que aucuns à l'avanture ont prinse de veoir bien manier à altruy ce qu'ilz ne pouvoient administrer par eux-mesmes, et estoient contraincts de comectre à aultres personnes, n'aye porté quelque préjudice aux affaires de S. M. Car c'est une passion qui peust trop en d'aucunes personnes, et qui leur fait bien souvent faire plus ou moins que le devoir et service de leur maistre, dont je me rapporte à ce qui en est et sera; et ne veulx point parler des

erreurs d'aultruy, mesmement par devinailles, ayant assez affaire à m'excuser et purger de mes fautes¹. On dit icy que les principaulx princes d'Allemagne ont résolu une ligue contre l'empereur en laquelle entre ledit roy des Romains, et qu'ilz ont résolu d'y renyer et réduire le marquis Albert, ou aultrement luy courir suz, dont vous debvez trop mieulx entendre la vérité de la court de l'empereur. Il semble, par rencontre de plusieurs advis, qu'il est très mal de sa personne, et qu'il n'a vie que pour fort peu de jours; et quant à l'entendement, qu'il est du tout aliéné, ne faisant plus ne manjant chose aulcune, et que c'est la cause pour laquelle l'on ne le veult laisser voir.

Les nouveaux advis de Levant portent que l'armée turquesque se préparoit tousjours, et que journellement arrivoient les churmes et gentz de rème qu'on faisoit mettre sur les gallaires, dès l'heure qu'ilz arrivoient; et que ladite armée sortiroit, selon qu'on disoit, pour tout ledit mois de may. Qu'il estoit venu lettres à Rostan-Bassa et aux ministres de la Porte, signées de six des principaulx conseilliers et ministres d'autour de la personne du sophi, par lesquelles ilz prioient et requéroient que l'on vouldist entendre à quelque bonne paix et honneste composition et réconciliation entre ces deux princes, et que, pour monstrier d'y avoir bonne disposition de leur part, ilz avoient délivré et renvoyé ung sangiac du G. S. qu'ilz tenoient prisonnyer, sans luy faire payer taille ne rençon. Le secrétaire du prince de Salerne, qui avoit esté envoyé à Constantinople pour sçavoir en quel estat estoit l'armée turquesque, et en haster le partement, vient de mander que la cause de son retardement avoit esté l'irrésolution du G. S. s'il iroit en personne ou non au voiage de Perse, mais qu'enfin il s'estoit résolu de la faire partir pour tout ledit mois de may, et qu'elle vient soubz la charge de Draguth. On escript de Flandres que l'empereur se portoit

¹ Ces réflexions et celles qui précèdent, pag. 249-250, allaient être justifiées par la négociation que vinrent suivre au mois d'août François Zay et l'évêque Verantius ou Wrancy. Ils furent sur le point de faire

admettre à la Porte un traité de paix pour cinq ans en faveur de l'Autriche, dans lequel Charles-Quint espérait lui-même se faire comprendre. Voir ci-après à la p. 266 la note 1.

beaucoup mieulx, au rapport de ses principaulx serviteurs, car il ne se laissoit encore veoir de personne.

Venise, 19 juin 1553.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, le G. S. avoit eu agréable la délivrance du sangiac que le sophi avoit fait délivrer, et avoit respondu aux ouvertures de paix que luy avoient esté faictes, que ledit sophi envoiast ses ambassadeurs, et qu'ilz seroient bien escouttés et recuillis; et de la part du roy des Romains estoit arrivé ung homme qui avoit requis trois choses, asçavoir qu'il pleust au G. S. rattifier et confirmer la trefve de six moys que ledit roy avoit accordé avec le bassa de Bude; qu'il luy permict envoyer ambassadeurs à la Porte pour traicter de plus longue trefve et plus ample amytié, et que son ambassadeur que le G. S. avoit tenu restrainct jusques à maintenant feust délivré, lesquelles troys choses luy avoient esté accordées¹. Que l'armée de mer seroit du nombre par

¹ M. d'Aramon, par la lettre qu'il écrit à Henri II le 26 mai 1553, en montrant la facilité avec laquelle le sultan se détachait des affaires de Transylvanie après y avoir poussé la guerre si vivement, donne à entrevoir les causes qui lui faisaient retarder la sortie de sa flotte, et qui venaient de l'appréhension où il était des mésintelligences de sa famille et de la rupture avec la Perse :

« Certains ambassadeurs de Transylvanie, qui se disoient venir de la part des gens du pais, mais à leur négociation ont assez montré estre envoyez de la part du roy Ferdinand, ont apporté lettres de luy à ce G. S., tendant à ce qu'il pust envoyer ses amb^{es} devers luy pour traiter de nouveau accord entre eux, luy offrant le tribut accoustumé pour les choses de Transylvanie : toutesfois monstroient lesdits amb^{es} qu'ils avoient fait en sorte que ledit roy Ferdinand n'avoit plus moyen d'y

commander pour avoir chassé les garnisons d'Allemands, et qu'ils avoient esleu entre eux un personnage pour gouverner ledit pays en l'absence du jeune roy, jusques à ce qu'il fust en aage, qui seroit fort fidelle audit jeune roy et à S. H. Sur quoy j'ay fait entendre aux ministres du G. S. la malice desdits amb^{es}, qui venoient comme inconnus dudit roy Ferdinand, et que celui qui estoit esleu pour gouverneur estoit homme stipendié de tout temps dudit roy Ferdinand, lequel il avoit proposé aux gens du pays pour supplanter ledit G. S. et luy faire perdre la commodité et occasion qu'il avoit à présent de recouvrer non-seulement ladite Transylvanie, mais le reste de la Hongrie, pour estre ledit pays dépouillé de gens de guerre que ledit roy Ferdinand avoit tous envoyez au secours de l'empereur, et que cela apporteroit un grand dommage au G. S. et à ses amis; et furent néanmoins renvoyez

cy-devant dict de xx gallaires, et sortiroit le premier jour de juing, et que tous les jours arrivoient les galliotz et cheurmes en grand nombre. Le gouverneur d'Affrica a envoyé au vice-roy de Sicile un gentil-homme pour luy protester et intimer que s'il ne luy envoyoit ce qui

lesdits amb^{rs}, à condition qu'ils envoyassent le tribut pour ladite Transylvanie, et qu'il y demeurast pour gouverneur celui qu'ils avoient élu, et emportèrent lettres adressans audit Ferdinand, en forme générale comme ils ont accoustumés, que la Porte dudit G. S. n'estoit fermée à aucun amb^r, et qu'il leur octroyoit sauf-conduit pour venir. Mais mettoit-il dans sa lettre une réservation, qui estoit que ledit roy Ferdinand n'eust à s'empescher de la Transylvanie en façon du monde.

« Et arriva de nouveau un des gens du roy Ferdinand, lequel a apporté lettres audit G. S., le requérant d'accepter ledit tribut, et que l'amb^r du roy Ferdinand estoit déjà en chemin avec grands présens, le requérant de plus qu'il voulust, pendant que lesdits amb^{rs} demeureroient à venir et retourner, qui seroit pour le moins un terme de six mois, pour traiter ladite paix, ratifier la suspension d'armes que ses députés auroient conclu avec le bassa de Bude. Mais je leur ay fait entendre que ledit roy Ferdinand ne demandoit ladite trêve de six mois que pour faire perdre cette saison audit G. S., et des forces qui luy estoient nécessaires de tenir en Hongrie secourir son frère du dommage des amis dudit G. S.; si est-ce que toutes mes remonstrances n'ont fait aucun fruit. Pour montrer que le G. S. a agréable et accepte l'offre qui luy a esté faite par ledit Ferdinand, il a depuis deux jours mis en liberté son amb^r, qu'il avoit toujours détenu prisonnier jusques à cette heure; de façon,

généralement d'un chacun, que l'accord se tient pour conclu, et fust ledit messenger dépesché avec la résolution de ladite suspension d'armes si soudainement, qu'ils monstrèrent bien l'envie qu'ils avoient d'accepter ledit accord; et ne m'a esté fait aucune response, sinon que les affaires de S. H. requerroient qu'il en use ainsy, et que peut-estre ceux qui ont dessein de le tromper demeureroient trompez.

« Ce que je ne puis attribuer à autre chose, sinon pour faire l'entreprise du sophy, ou bien qu'il veuille plustost reposer sans abandonner son siège, et que pour y parvenir, il ne laisseroit de conclure en un besoin d'une trêve ou paix dommageable et honteuse pour luy: mesmement que du costé du sophy il n'est contrainct par les advis que l'on en a, ayant ledit sophy commencé de parler d'accord, et en sont venues lettres de ses ministres aux ministres de ce G. S. par un sanjacques des siens, que ledit sophy tenoit prisonnier; et pour revanche, ledit G. S. en a fait relascher un qu'il tenoit dudit sophy, pour le renvoyer avec réponse. Ce dernier homme dudit Ferdinand estant appelé à sa Porte, et l'ambassadeur, aussi le sanjacques dudit sophy d'autre costé, en présence les uns des autres, ont négocié ce qu'ils avoient à faire: qui fait croire que ce soit pour donner occasion, par ce qu'ils pourroient faire entendre à leurs ministres d'un costé et d'autre, de désirer plus la paix, n'estant forcé ledit G. S. d'avoir guerre s'il ne veut qu'en un endroit, pour estre

estoit deu à ses gentz, qu'il estoit constrainct d'accepter le party que luy faisoit Morat-Aga, gouverneur pour le G. S. en Tripoly de Barbarie, lequel luy offroit quarente payes pour ses gentz et les laisser aller vies et bagues saulves, disant ledit Espagnol qu'il y avoit mille octante soldatz dedans Affrica, et qu'il leur estoit deu xxix payes, et avoit commission de faire pareille protestation au nom de ceulx qui sont pour l'empereur à la garde de la Goulette. Je loue Dieu de l'honorable et heureuse victoire que Dieu vous a donnée de vos ennemys sur le Senoys, car il fault ainsy appeler leur retraicte honteuse et forcée.

Le bruict de la mort de l'empereur s'espand dans plus d'ung lieu, et sçaichantz bien combien ceste oppinion de sa mort nuict et préjudicie à ses affaires, si le roy veult prendre à bon escient les armes en main, je m'esbahis, s'il est vray qu'il soyt en vye, et que le bruict de sa mort soyt faulx, pourquoy, en quelque estat de maladie qu'il soyt, ilz ne le laissent au moins veoyr de loing à quelques personnes non suspectes, qui puissent testifier et escrire par le monde qu'il est vif. Il se dit que les affaires du marquis Albert sont bien changées en Allemaigne, et commencent à se porter fort mal, et que l'armée du duc Maurice luy a prins quelques chasteaux et en tient assiégés d'autres, et nommément celluy où est prisonnier mons^r le duc d'Aumalle. Les advis de la court du roy des Romains portent que la trefve pour six moys avoit esté accordée et conclue, et que en bref debvoient partir les ambassadeurs que ledit s^r envoyoit devers le G. S.¹

prié des deux costez. Auquel cas je jugerois que ce seroit pour la conclure avec ledit sophy; toutesfois veut-il tenir toujours deux cordes en son arc, ayant cette volonté de demeurer en son siège, craignant que quelqu'un de ses enfans, qui sont grands, ne luy ostassent la place. Me confirmant toujours en cette oppinion que vous ne deviez avoir aucun respect à luy pour accommoder vos affaires; pour autant que pour l'advenir, ira toujours diminuant la commodité que vous espérez

avoir de luy. J'avois bien délibéré parler en d'autres termes; mais craignant que cela ne leur causast quelque soupçon qui vint à refroidir davantage la sortie de cette armée, à quoy il ne faudroit, à mon jugement, grand chose pour le peu de diligence que l'on y fait, je me suis résolu de parler plus couvertement. » (Ribier, tom. II, pag. 436.)

¹ Les agents de la reine Isabelle et de son fils, dirigés à la Porte par le drogman Mahmoud, renégat allemand dont il sera question plus loin, eurent à lutter contre

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

INSTRUCTIONS DE HENRI II AUX CHEFS DES FLOTTES TURQUE ET FRANÇAISE. — AFFAIRES DE SIENNE ET SIÈGE DE MONTALCINO. — DISPOSITIONS PRISES POUR L'EMBARQUEMENT D'UN CORPS D'ARMÉE SUR LA FLOTTE. — AVIS SUR LA GUERRE DES PAYS-BAS ET LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE.

Fontainebleau, 6 juin 1553¹.

A magnifique seigneur Drogut-Bey. — Magnifique seigneur, nous avons veu par lettres du Grand Seigneur, nostre bon et parfaict amy, que puis naguères avons receues, comme il vous avoit donné la charge et gouvernement des gallaires qu'il envoie ez mairs de deçà pour, avec les nostres, courre sus par ensemble à nostre commung ennemy ès lieux et endroitz que par vous et le s^r de la Garde, nostre lieutenant général sur nozdites gallaires, sera advisé pour le mieulx. Ce que nous avons esté très aise d'entendre, tant pour l'estime que nous avons de vostre longue expérience et vaillance, que pour la bonne volonté que ledit s^r de la Garde nous a assuré que vous continueez d'avoir en nostre endroit, de quoy nous ne sommes à cest heure à faire preuve, et espérons bien que à ce coulp vous pourrez faire chose honorable audit Grand Seigneur et à nous, et non moins dommageable à nostre dict ennemy, venant droict ès lieux et endroitz que vous dira de nostre part icelluy s^r de la Garde, suyvnt ce que luy en escripvons, ès quelz nous aurons plus de moyen de vous assister et favoriser par

Lettre
de Henri II
à Dragut.

les négociations de Verantius. L'historien hongrois Catona ne cite pas moins de cinquante-trois rapports, adressés contre eux par ce dernier, qu'il donne en extraits. Voyez aussi, sur cette ambassade, les différentes pièces indiquées par Hammer dans les archives de Vienne (*Hist. de l'empire ottoman*, tom. VI, p. 71 et suivantes).

¹ Nous trouvons dans le tome III, *Supplément-Turquie*, du dépôt des Affaires Étrangères, cette série de pièces originales,

que les Espagnols avaient aussi interceptées comme celles qui sont rapportées plus haut, page 178. Elles portent également au dos cette suscription :

« El rey de Francia à su capitan de las galeras que vienen de Levante, y a M^r de Aramon, de Fontanableau, etc.

« Dales aviso del estado en que se hallavan las cosas de aca y de Italia, y delo qu'el pensava hazer, y desslava que se huigesse con el armada. »

terre que en nul autre lieu, et vous de faire bon et grand butin, vous priant à ceste cause sur ce croire ledit s^r de la Garde tout ainsi que vous vouldriez faire nostre propre personne, et nous supplirons le créateur, magnificque seigneur, qu'il vous ait en sa très sainte garde. Escript à Fontainebleau, le vr^e jour de juing M^vCLIIJ.— HENRY; et plus bas : CLAUSSE.

Fontainebleau, 6 juin 1553.

Lettre
de Henri II
au baron
de la Garde
et
à M. d'Aramon.

Messieurs, j'ay receu la dépesche que vous m'avez faicte par le chev^{ier} de Montclérac, qui a faict si bonne dilligence que le xxvi^e du dernier il me veint trouver à Paris, et faiz bien mon compte que veu ce que vous m'escripvez, outre le contenu en la lettre du G. S. que m'avez envoyée, ses galleres sont de ceste heure jà avant en mair. De quoy il est besoing, si elles ont volunté de faire chose honorable pour ledit G. S., et dommageable à l'ennemy commun, ne faisant doubte que Dragut-Bey, qui a la charge de ses dites gallaires, ne y use de toute la dilligence qu'il pourra, sçaichant par la longue expérience qu'il a au faict de la mair, combien elle est en cela requise.

Et pour ce que, depuis la dépesche que je vous ai faicte par le capp^{aine} Cabassolle, qui est arrivé à Venize il y a jà quelques jours avec le payement de deux quartiers pour mes gallaires et quatre moys pour les gens de pied, il n'a riens esté résolu sur la paciffication des affaires de Syenne, et désire singulièrement que vous veniez droict là où vous serez secouru, tant ès portz dudit pays que de ceulx de l'Église, de tout ce qui vous sera nécessaire pour courre suz à l'empereur et ses ministres et mesmes au duc de Florence, qui de jour à autre fait si mauvais offices en mon endroict, qu'il n'en sçauroit estre trop bien chastyé. Ce que vous ferez de ma part entendre audit Dragut-Bey après luy avoir baillé les lettres que je luy ay escriptes, lesquelles je vous envoie avec le double d'icelles pour veoir ce qu'elles contiennent, luy remonstrant le grand butin qu'il y pourra faire sans y trouver guères de résistance, actendu l'assistance, aide et faveur que y

pourrez avoir des gens de guerre que j'ay par terre en ces quartiers-là; mais aussi que partie des gallères de l'empereur qui ont porté le duc d'Alve en Espagne sont là assiégées par l'armée de mer d'Alger et celles que j'ay à Marseille, de façon qu'il leur sera bien difficile, voire quasi impossible d'en pouvoir desloger de ceste année, pour lequel effect j'ay envoyé en toute diligence le chev^{ier} d'Albisse devers ledit d'Alger avec deux gallères, lequel aura bon moien de faire ses besongnes comme il a jà commencé de faire où il ne s'est fait nulz préparatifz pour y résister, ny aussi peu pour envoyer secours en Italye; car le prince d'Espagne fait son compte de s'en aller par la mair de Ponant en Flandres, veules nouvelles que le duc d'Albe luy a aportées de l'indisposition de l'empereur, qui d'heure à autre est tellement empirée, que du costé d'Angleterre et de troys ou quatre autres endroitz on le tient pour mort; et si ainsi est, le roy des Romains et ledit prince ne sont pas sans querelle, tant pour le tiltre d'empereur, désiré par chascun d'eulx, que pour leurs biens patrimoniaux.

Cependant je me délibère bien de ne riens oublier de ce que je debveray faire, et desjà est en campagne mon cousin le maréchal de Brissac, et s'en va assiéger Foussan (*Fossano*) avec bonne espérance de le prandre; et cela fait, de passer outre pour faire et exploicter ce que le temps et les occasions luy permectront. Lequel j'ay fait renforcer du régiment de Rocquerol, qui est de douze enseignes de lansquenetz, quelques hendes de Suisses nouvellement levées, de seize cens Gascons et de quatre compaignyes de gendarmerye, aiant domp Ferrant délibéré de garder seulement les places plus importantes et laisser le demourant à la mercy de la fortune, n'ayant peu obtenir de l'empereur, quelque poursuite et instance qu'il en ait faite, de quoy aultrement y remeddier. Quant à moy j'espère, au commencement du moys prochain, estre en Picardye accompagné de XII^m Suysses dont la levée se fait présentement, dix mil lansquenetz, quatorze mil François, dix-huict cens hommes d'armes, deux mil quatre cens chevaux légers, douze cens harquebusiers à cheval, ma cornette et les deux cens gentilzhommes de mon hostel, et quatre

cens archiers de ma garde , avec grand nombre de gentilzhommes de mes arrière-bans, en délibération de combattre ceulx qui tiennent ma ville de Téroouenne assiégée, si entre cy et là ilz ne se retirent; et, cela faict, marcher en pays pour exploicter ce que je verray estre plus à propoz pour le bien de mes affaires, ne voullant au reste oublier à vous advertir, messieurs, que je ne ignore poinct la peine que vous avez eu à obtenir la venue desdites gallères et le besoing qu'avez d'estre secouruz d'argent, de quoy vous eussiez esté plus tost satisfaitz sans la difficulté des passaiges et de l'aide et commodité des gallères et autres vaisseaux qui m'a esté refusée par ceulx de la seigneurie de Venize contre la promesse que, au commencement, ilz en avoient faicte à mon ambassadeur, ainsy que j'estime qu'il n'aura failly de vous advertir. Mais vous povez estre assurez que bientost je vous enverray encores quelque bonne somme, oultre celle que, comme dict est, vous a portée ledit Cabassolles; et selon que je verray que les choses prandront leur chemyn, je vous advertiray s'il sera requis que vous faciez instance envers ledit Dragut pour hyverner par deçà, de quoy je me vouldrois bien passer s'il n'estoit grande nécessité, pour les raisons que vous m'avez desduictes par vostre susdite dépesche. Car vous povant joindre avec mes gallères que j'ay en Provence avec celles dudit Alger, vous seriez assez forts pour estre maistres des mairs de deçà, sous ladite armée de mer, que seroit une grande descharge, ce que vous tiendrez secret jüzques je sçaiche qu'il soit temps d'en faire autre déclaration; et au surplus tiendrez main qu'il ne soit faict aucun dommaige aux terres et subjectz de l'Église, ne autres mes amy et alliez, affin que plus aisément vous en puissiez tirer secours et rafraichissementz, et qu'avez meilleur moyen d'endommager mes ennemys. Sur quoy, vous estant en ces quartiers-là, mes cousins les cardinal de Ferrare et s^r de Termes qui sont à Siene, et mon cousin le card^{al} du Bellay et le s^r de Lansac, mon amb^r à Rome, vous donneront d'heure à autre les advisemens qu'ilz verront estre requis, et à Dieu, messieurs, qu'il vous aict en sa sainte et digne garde. Escript à Fontainebleau le vi^e jour de juin M^oCLIIJ. HENRY. — CLASSE.

2 juillet 1553.

Monsieur de la Garde, s'offrant la commodité de ceste frégate qui vous est dépeschée tout exprès de Port-Hercule pour s'en aller à Ostye, nous ne voulons faillir à vous donner advis de la retraite que les impériaulz ont faicte, habandonnant l'entreprise qu'ilz avoient en ce païs de Syenne et quelzques places de peu d'importance dont ilz s'estoient desjà saissiz. S'estant mis en leur effort de prandre et efforcer Montalcyno, qui est une place au meillieu de cedit païs, après l'avoir vivement battue de plus de troys mil coups de canon, myne et sappe, et faict tout le pis qu'il leur a esté possible l'espace de deux moys et vingt ung jours entiers, ilz ont tellement profictez qu'ilz n'en ont rapportez que une honte la plus grande dont on puisse avoir mémoire. De quoy nous sommes bien asseurez que vous en recepvrez de vostre part ung merveilleux plaisir, voyant les affaires de S. M. si heureusement prospérer comme elles font de tous costez, Dieu mercy. Nous nous sommes là-dessus réservez de XII ou XIII^m hommes que nous avons, environ huict ou neuf mil tant seulement qui se peuvent dire toute la fleur et eslitte de ceste Italye, lesquelz nous entretenons encores, actendant nouvelles de S. M. pour sçavoir ce qu'il vouldra que l'on face, et mesmement sur le recouvrement d'Orbatel (*Orbitello*) que les Espagnolz tiennent encores, comme ilz faisoient auparavant ladite entreprise, et pour la restitution aussi de Luzignan (*Lucignano*), dont le duc de Florence s'est saisi, combien que la place ne soit pas de deffence¹.

Lettre
du cardinal
de Ferrare
et
de M. de Terme
au baron
de la Garde.

¹ Henri II, par une lettre écrite de Chantilly, le 8 juillet 1553, donne à MM. d'Aramon et de la Garde de nouvelles instructions sur l'emploi qu'ils devaient faire des deux flottes combinées. Il rapporte d'abord l'échec reçu à Thérouanne, et rejette la prise de cette ville sur le retard que la Turquie avait mis à lui envoyer sa flotte : « Estimant que la trêve avec le roy des Romains a esté faite et conclue selon ce que vous m'avez escrit

des termes où ils en estoient d'une part et d'autre, je ne vous feray autre discours de ce qu'il m'en semble, ny du peu d'assurance que l'on doit prendre à la foy et aux promesses de ces gens-là, veu ce que j'en ay par escrit sous le seing et scel du G. S., et ce qu'il a de moy eu semblable. Mais, à ce que je voy, il en faut prendre ce que l'on en peut tirer sans en faire autre fondement, puisqu'ils ne sont amis que du temps et de l'argent : vous advisant

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

ÉCHEC DES FRANÇAIS À THÉROUANNE ET PRISE DE HESDIN. — RETRAITE DES IMPÉRIAUX DE SIENNE. — VICTOIRE ET MORT DE MAURICE DE SAXE. — CAMPAGNE NAVALE DES FLOTTES TURQUE ET FRANÇAISE. — ATTAQUE ET RÉDUCTION DE LA CORSE.

Venise, du 2 au 26 juillet 1553.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, les nouvelles de l'assault de Théroouenne si vaillamment repoussé par les nostres m'eussent esté de grande consolation, n'eust esté que le matin l'ambassadeur de l'empereur estoit allé donner à

que pour la longue attente que j'ay faite de ladite armée de mer, j'ay tenu en suspens plusieurs desseins et entreprises. De sorte que j'ay donné loisir à mon ennemy d'assembler ses forces, cependant que j'estois à projeter ce que j'avois à faire d'un costé et d'autre, si je pouvois estre certain et assuré de la venue de ladite armée de mer avant que de mettre mes forces ensemble; et là-dessus ledit ennemy, grossement armé, est venu assiéger la ville de Théroouane, où il est demeuré maistre après deux furieux assauts. »

Le secours de la Turquie devenant inutile à Naples et à Sienne, Henri II prescrit d'employer les deux flottes à une entreprise sur la Corse : « Et d'autant que j'ay esté adverty, depuis quelques jours, que les impériaux estant au Siennois avec autres grosses forces, sous la faveur du duc de Florence, tenant assiégé Montalcino, où ils ont esté près de trois mois, sont, par un matin, délogés si soudain, que leur retraite peut se bien appeller faite de peur ou soupçon; de manière que l'estat des Siennois est demeuré en liberté sous ma protection : il reste maintenant à voir

comme, avec l'occasion qui se présente, l'on pourra profiter des armées que vous amenez. Et d'autant que le cardinal de Ferrare et le sieur de Termes ont toujours esté par delà à la conduite de mes affaires, au moyen de quoy ils peuvent voir et juger, mieux que nul autre, des entreprises que l'on peut exécuter de ce costé-là, je leur ay fait dresser un mémoire dont je vous envoie le double, contenant ce qu'il me semble que vous devez exploiter, sans que l'armée vienne toucher aux ports des Siennois ny en la coste de la Toscane, pource que c'est tout ce qui se peut commodément faire pour cette année, car d'aller au royaume de Naples il n'y a moyen ny apparence; et mesmement, attendu que les forces qui estoient dans le Siennois s'y sont retirées. Par quoy, suivant la lettre de créance sur vous que j'escris au prince de Salerne, il faut bien que vous luy remonstriez le peu de moyens et occasion qu'il y a de faire aucun bon exploit ny effet sur ledit royaume, estant maintenant si bien pourveu de gens de guerre et les armées de mer venues si tard, qu'elles n'ont plus nul be-

ceste s^{rie} les nouvelles de la prinse de ladite ville. On ne sçauroit croire la pitié et pauvreté de l'armée impériale qui s'en est retournée de Sienne à Naples. Les advis de Vienne contiennent que le xx^{me} du passé s'estoit conclud avec les ambassadeurs du roy de Polloigne le mariage

soin de chommer pour le peu de temps que l'on s'en peut aider et servir; mais que faisant l'une ou l'autre des entreprises contenues par ledit mémoire, ce sont autant d'arrhes gagnés sur ledit royaume pour l'année qui vient. J'entends bien que sa passion ne luy pourra faire trouver bonnes vos raisons; toutesfois il vaut mieux essayer le certain que d'entreprendre l'incertain; vous advisant que sitost que je sçauray que vous avez esté découverts és mers de delà, je ne manqueray pas à vous envoyer visiter; et cependant mon intention n'est aucunement que les galères turquesques viennent hyverner en mes ports ny en ceux des Siennes, par quoy vous adviserez de bonne heure où ils se pourront commodément retirer, si tant est qu'elles aient eu du G. S. nouvelles d'hyverner hors les lieux de son obéissance. »

M. d'Aramon étant resté à son poste à Constantinople, Henri II lui écrivit de Compiègne, le 16 du même mois, pour l'engager à faire agréer ces dispositions nouvelles à la Porte : « Enfin j'apprends le partement de l'armée du G. S. sous la charge de Dragut-Bey, dont j'estois en grande peine. Encore que c'est esté bien tard pour faire grand effet; toutesfois j'espère que ledit Dragut-Bey et le baron de la Garde, qui est avec luy, général de mes galères, feront tout ce qu'ils pourront pour employer ce qu'ils auront de temps commode avec les occasions; mais je craindrois que le fruict et utilité de leur voyage ne fussent tels que j'avois toujours

espéré; s'il ne plaist au G. S. que sadite armée hyverne és mers d'Italie, en tel lieu et endroit des costes de delà qu'il sera advisé. Ce que vous luy remonstrez bien dextrement, et pareillement à son premier bassa, outre ce que je leur écris; priant très instamment ledit G. S. de par moy, que puisqu'il a si libéralement voulu entrer en la despense qu'il a faite pour dresser et entretenir ladite armée en délibération de venger et repousser l'injure de nostre commun ennemy, afin qu'elle ne soit pas inutile, qu'il mande à Dragut-Bey d'hyverner, avec ses galères ou au moins avec une bonne partie d'icelles, és dites mers d'Italie, où luy et le baron de la Garde adviseront pour le mieux : vous pourrez bien dire aussy audit G. S. que si l'on voit que la demeure de sesdites galères ne fust requise et nécessaire durant cet hyver és mers d'Italie, elles s'en pourront retourner au temps et ainsy qu'il a esté ordonné audit Dragut par ledit G. S. » (Ribier, t. II, p. 439.) Le roi rend compte, dans la suite de sa lettre, de la prise de Téroouanne, de quelques avantages du maréchal de Brissac en Piémont, et enfin du résultat du conflit intervenu en Allemagne.

Chesneau était porteur de la dépêche du roi; et rétabli de son accident, il allait rejoindre M. d'Aramon : « Il m'escrivit que si je pouvois recouvrer santé luy ferois plaisir l'aller trouver. Ce que je fis avec un de ses secrettaires qu'il avoit despesché, qui me trouva à la cour, dont

de la fille du roy des Romains, vefve du duc de Mantoue, avec leur maistre; et estoit quelque bruict, incertain touteffois, qu'environ la moitié de ce moys ledit roy des Romains partiroit pour s'en aller à la diette d'Ulme; et estoient desjà partis les ambassadeurs qu'il devoit envoyer vers le G. S., à l'arrivée desquelz il n'eust esté pas mal à propoz que mons^r d'Aramon se fust trouvé, pour rompre et traverser leurs practiques le plus qu'il luy eust esté possible ¹.

nous partismes au mois de may 1553, avec dépesche de S. M. adressante audict s^r ambassadeur et au baron de la Garde, général de ses gallères, qui estoient lors avec celles du Turq. Et estans arrivez à Venize fusmes conseillez par monsieur de Selve, amb^r du roy audict lieu, prendre un autre chemin que celui de Raguse, et que celui de Corfou estoit le meilleur pour rencontrer lesdictz s^r ambassadeur et baron de la Garde, et que les trouverions en l'armée dudict Turq. A Corfou, nous trouvâmes le capitaine Combas, qui y estoit arrivé un peu auparavant nous, qui avoit conduit quelques corselets, morrions et autres armes pour les soldatz des gallères du roy, avec lequel séjournâmes environ xv ou xvi jours, attendant quelque moyen pour nous en oster. Finalement, le xxiii^e juing, le baron S^t-Blancard y vint avec trois gallères, sur lesquelles nous montâmes incontinent, passâmes près les isles de Céphalonie et Zante, peu fertiles, et arrivâmes à Modon au mesme temps et à la mesme heure que ladicte armée du Turq y arrivoit, où séjournâmes trois jours; et fusmes bien faschez quand nous entendîmes que ledict s^r ambassadeur n'y estoit pas, qu'il estoit demeuré en Constantinople, où il nous convint l'aller trouver, après que nous eûmes communiqué

les lettres du roy audict baron de la Garde, qui estoient communes entre luy et ledict s^r ambassadeur. • (*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par Chesneau.)

¹ Cette concession inattendue de Soliman II envers l'Autriche, sur laquelle M. de Selve, comme M. d'Aramon, reviennent plusieurs fois, était motivée par les appréhensions que donnaient au sultan les mouvements du prince Mustapha et de son parti. Charles-Quint, dans une lettre du 8 juillet, en tirait déjà des conséquences à son avantage en écrivant ainsi à son frère :

« Ce m'a esté grand plaisir d'entendre le bon succès qu'a eu la diette qu'avez eu en Hongrie, et de mesme que votre amb^r Jehan Marie Malvetzi soit esté délivré en Constantinople, et que le Turc aye accordé suspension d'armes pour traicter la tresve, ne faisant doute que en ceste négociation vous procurerez, toutes choses s'acheminant pour l'assheurance de voz royaumes, que, s'il est possible, N. S. P. le pape, le roy de Portugal, moy, mes royaumes et autres conféderez, y soyons comprins, moyennant ratification devant temps compétant. Et ceci entends-je qu'il se puisse faire soubz ceste généralité, doutant assez, par ce qu'on vous a escript dudit Constantinople, que ledit Turc ne voudroit entrer avec nous en plus particulière négociation d'accord si avant qu'il s'arreste à

J'ay faict part à ces s^r du commandement que vous m'avez faict, et pour le commerce de leurs marchandises qu'ilz n'ont pas petit en Angleterre, il leur tourne trop plus à propos que V. M. soyt en bonne paix et union avec le royaume d'Angleterre qu'aultrement; et croy qu'ils seront tousjours bien aises d'en entendre la continuation et confirmation, comme j'espère que elle n'y peust estre que bonne, ne pouvant les nouveau roy et royne prendre seureté ne fiance en aultre appuy estrangier que la vostre, qui me semble une grande commodité et advantaige pour voz affaires, plus que si le feu roy vivoit, lequel n'avoit pas encores tant de cause de persévérer en continuelle inimitié et defiance de l'empereur, comme ont ceulx qui règnent aujourd'huy, qui ne luy pourront jamais estre amys ne y avoir fiance, s'ilz ayment leur conservation. Les impériaulx, à leur manière accoustumée, ont voulu desguiser ceste bonne nouvelle, disantz que madame Marie avoit esté proclamée royne par le peuple et l'aultre par la noblesse, et que chascune des partz avoit prins les armes pour deffendre et maintenir sa royne, de sorte que tout le royaume estoit en combustion et confusion; qui est bien ce qu'ilz vouldroient et ce qu'ilz tascheront de faire, qui leur prestera tant soyt peu l'oreille et l'accez audit royaume¹. J'ay eu aussi adviz de la route du marquis

ce que dict le belliarbec, que ce que se traicteroit avec moy deust estre du consentement des François; et vous vééz en quel estat je suis avec eulx pour actendre qu'ilz doygent beaucoup favorizer les négociations qui me doygent venir à propos: qui est la cause qu'il ne me semble estre requiz que je y envoie. Et actendu que ceste négociation ne sera de peu de jours, et que l'yver survenant elle procède pour peut-estre entrer en amitié, le mieulx sera que j'actende le succès pour en user selon ce. Quant à ce que j'escripviz au bassa et non au Turcq, pour satisfaire à ce que m'avez escript, la besongne de voz amb^r monstrera s'il sera convenable qu'à l'en-

droict dudict Turcq je face quelque autre office. » (*Corr. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 576.) Voy. ci-devant les notes des pages 255 et 256.

¹ Voyez, sur l'intrusion de Jane Gray à la mort d'Édouard VI, et le débat que ce fait suscita entre Henri II et Charles-Quint, les lettres curieuses de Simon Renard et des autres agents de l'empereur, écrites pendant juin et juillet 1553, jusqu'à l'avènement définitif de Marie Tudor (t. IV des *Papiers d'État* de Granvelle). M. de Selve était ambassadeur en Angleterre avant que de passer à Venise, et cette circonstance donne beaucoup de prix à ses observations sur le pays et sur les hommes. Mais toute

Albert, et les impériaux n'ont pas failly, pour cuyder effacer ces bonnes nouvelles, de dire que leur armée s'estoit desjà impatronée du fossé du chasteau de Hesdin, et ne faisoit aucun doubte de l'emporter ne plus ne moins que Théroüeme. Il n'est encores icy aucunes nouvelles que voz armées de mer ayent passé le Far de Messine, dont je suis bien esmerveillé. Le roy des Romains avoit faict crier qu'il ne sortist aucun soldat de son estat pour aller servir aultres princes que luy.

Venise, 4 août 1553.

Sire, outre la nouvelle de la malheureuse prinse de Hesdin, la mort du duc Maurice¹, dont voz lettres ne font aucune mention, se

cette partie des événements est surtout développée avec suite et intérêt dans l'ouvrage qui a été publié par Vertot sous le titre des *Ambassades de Noailles*. Il y donne, avec les négociations d'Antoine de Noailles, quelques lettres de ses deux frères, François et Gilles de Noailles, envoyés en mission en Angleterre pendant l'ambassade de l'aîné à Londres. On verra plus tard ces deux derniers se succéder comme ambassadeurs à Constantinople, et François de Noailles, évêque d'Acqs, va bientôt, ici même, remplir dans la dernière partie de ce règne et sous celui de François II, le rôle politique le plus important comme ambassadeur à Venise.

¹ M. de Marillac, qui était alors ambassadeur auprès de la diète, rend compte ainsi de la bataille de Sivershausen et de la mort de Maurice de Saxe, dans une lettre du 9 juillet 1553 : « Une forte bataille a esté faite entre ledit duc Maurice et le marquis, et Morice est demeuré victorieux; mais par malheur il fut blessé d'un coup de boulet vers l'ayne senestre, qui luy persa la cuisse; et de ce coup mourut

la minuit du mesme jour qu'il avoit combattu et gagné la victoire. On ajoute que quand le duc Morice vouloit rendre l'esprit, il requit qu'on le portât en la chancellerie du marquis, car la mort luy seroit plus douce s'il avoit plus tost entendu les pratiques de l'empereur. On estime qu'en poursuivant ceux du marquis, ceux de Maurice se sont fait de grands dommages; car ceux du marquis ayans des escharpes toutes rouges, et ceux de Morice rouges et blanches, il advenoit souvent que le rouge apparoissoit en ce mouvement, et que le blanc ne se pouvoit connoistre à cause de l'obscurité de la nuict, d'autant que la chasse dura une bonne partie de la nuict. Quant aux gens de pied du duc Maurice, pource qu'ils n'eurent pas loisir de venir aux mains, il en mourut bien peu. » (Ms. Colbert, n° 389.)

Charles-Quint, dans sa lettre écrite de Bruxelles à ses amb^{tes} en Angleterre, au moment où le gouvernement de Jane Gray recouroit à l'appui de la France, rapporte comme un échec pour Henri II la mort de

tient icy pour certaine, qui est un très grand desplaisir, pour la dévotion et affection qu'il monstroït à vostre service, de laquelle Dieu veuille qu'il vous aye peu laisser quelque bon et digne successeur en Allemagne; qui est une acquisition qu'il vous fault, ce me semble, nécessairement faire, si desjà vous ne l'avez, pour tousjours contrepeser les affaires de l'empereur en ce pays-là, et principalement pour luy oster le moyen de vous jecter un grand nombre de ceste vermine de nation barbare sur les braz dedans vostre royaume, qui est la chose de ce monde que vous debvés le plus craindre, et qui vous pourroit apporter plus grande ruine, et à laquelle je pense que l'empereur prétend aultant, et croy bien qu'il tascheroit de n'en faire pas moins des Anglois, s'il pouvoit gagner ce poinct de faire régner sa cousine germaine en Angleterre, comme les siens se vantent icy qu'il a desjà fait, et que le duc de Northumberland s'est submictz et rendu à elle. Le pape, se dict-on, délibère avec les cardinaux de la réduction du royaume d'Angleterre à l'obéissance de l'Église. J'ay pensé sur une telle couleur si S. S. pourroit poinct bien envoyer le cardinal d'Angleterre à l'empereur en Flandres, pour essayer, en faisant semblant d'y estre allé pour la religion, de favoriser la part de madame Marie par le moyen des intelligences qu'il peust avoir audit royaume

Maurice de Saxe : « Puisque le duc de Northumberland envoie millor Dudley en France pour avoir port de ce costel-là, et que pour donner craincte à ceux qui voudroient assister nostre cousine, ils magnifieront les forces dudit France et les pratiques qu'ilz ont à l'encontre de nous, il sera bien que faites entendre que quoyque ledit roy de France eust pourchassé d'assembler ce qu'il a peu de forces, il n'arrive, Dieu mercy, aux nostres, ny peut le Turc venir si puissant comme ledit roy de France eut bien voulu, l'ayant sollicité avec conditions et subtilitez estrangez. Et davantaige qu'il a faict jusques à ores très grand fondement sur

les mouvements qui se suscitoient en la Germanie, espérant d'attirer ou l'une des parties ou les deux à l'encontre de nous; et après s'estre fait tous offices pour les assoupir par traitté amyable, s'estant substenus lesdits différens par pratiques françoyses, il a pleu au créateur les terminer par termes plus rigoureux, les ayant conduitz jusques à la bataille en laquelle est demeuré grand nombre de costel et d'aultre, que sentons grandement pour la perte que en ce a faicte le saint empire... Et lesdits Françoys se trouveront tant plus empeschés, leur défailant tant de cordes de leur arc. » (*Papiers d'État de Granvelle*, tom. IV, pag. 50.)

d'Angleterre. L'on dict icy que le marquis Albert est tenu assiégé par le duc de Brunzwich dedans Hannover; s'il pouvoit eschapper de là, il y auroit bien à doubter qu'il ne brouillast plus de mesnaige que jamais. Il n'est encores aucunes nouvelles certaines de la route que peust avoir prinse vostre armée de mer et la turquesque; il s'estoit dict une foys qu'elle avoit prins Catania en Sicille, mais depuis s'est entendu que c'estoit Alicata, qui est ung petit lieu où se chargent grandes quantités de bledz, où l'on dict que lesdites armées ont fait butin de plus de cent cinquante mil escuz : sy aymerois-je mieulx pour vostre service qu'elles ne se fussent poinct amusées là, et qu'elles eussent usé de plus de diligence à se venir rendre au lieu où elles debvoient¹.

¹ Le baron de la Garde, par une lettre écrite de la Taulère, près de l'île de Sardaigne, le 31 juillet 1553, avoit rendu compte au roi des premières opérations de sa campagne navale avec la flotte turque depuis son départ de Scio :

« Nous estans rencontrés, les^s Dragut-Bey et moy, auprès de Chasteau-Roux, je fis une dépesche à V. M., par laquelle il vous aura pleu de voir comme je m'estois efforcé de partir de Cyo sans qu'il y eust aucun désordre ny criement de ceux qui m'ont fait plaisir de grandes sommes d'argent, dont ils pensoient estre payez avant que déloger : ce qui fust contre l'opinion de plusieurs, qui estimoient que nous serions contrains de désarmer pour la nécessité, ou bien de perdre le crédit à jamais du costé de delà. Je demanday à M^r d'Aramon qu'il voulust faire instance à la Porte, à ce qu'il fust mandé expressément audit Dragut de demeurer par deçà autant que les affaires le requéroient; autrement, veu la saison ainsy avancée et la contrariété du temps que nous avons eu, et continue encore, je ne voyois pas

qu'il y eust moyen de faire grand service. Nous partismes ainsi de Modon pour traverser à l'est au Faro : ce qui ne fut possible; mais fusmes contrains relascher entre Chasteau-Tournier et la Previsa; et nous voyant si près des isles de Zante et Céfalonie, j'y envoyai le s^r de Codignac avec une fuste pour advertir le gouverneur, comme en vostre faveur ledit Dragut se contentoit de n'y passer point, ce qu'ils prirent pour une grande grâce. »

L'amiral rapporte ensuite la tentative sur le royaume de Naples, faite sans succès avec le concours du prince de Salerne : « Voulant gratifier le prince de Salerne pour voir ce qu'il pourroit faire du costé de la Pouille, il voulut toucher à Couteron, ce que nous avons fait, et luy s'approcha de la terre avec cinq ou six galères des mcilleures, où vindrent au bord de la mer aucuns de ses amis et serviteurs, disans que chascun attendoit sortir par vostre moyen de cette tyrannie où ils estoient tenus. Et costoyanz ainsy la Calabre jusques à la Castelle; là où fut

Venise, 12 et 18 août 1553.

Sire, il s'entend de Rome, par relation d'ung prisonnier eschappé et fuitif, que vostre armée de mer et la turquesque avoient prins l'isle de Pantalarea, prez de Sicile, devers la coste d'Affricque, et que le

faite descente pour monstrier que nous voulions prendre pied en cet endroit, afin d'y faire courir les gens du pays; et le lendemain vinsmes au devant de la Rocque, qui est une bonne place fournie de gens de guerre que le vice-roy de Calabre y avoit mis, où ledit Dragut vouloit, à toute force, faire batterie à bon escient. Mais ledit sieur prince remonstra que ce n'estoit là où il le falloit attaquer, et que s'il déliberoit de faire ces maux qu'il avoit commencez, et principalement de prendre cette place forte estant à un sien parent et vostre serviteur, qu'il estoit résolu se déporter pour s'en aller. A quoy ledit Dragut fit response qu'il avoit charge du G. S. de ruiner et brusler tous les lieux qui ne se voudroient mettre en vostre obéissance, et que ceux qui estoient avec luy ne s'estoient mis dessus la mer sinon en espérance de gagner; mais qu'il se contentoit que si ceux de ladite place estoient si affectionnez à vostre party, comme ledit sieur prince disoit, qu'ils arborassent seulement vostre bannière, et il promettoit qu'il ne leur seroit fait aucun mal ny desplaisir. Sur cela leur fut mandé un des gentilshommes dudit sieur prince avec tabourin, et parlementa aux principaux de la ville, qui dirent comme eux et tout le pays estoit très affectionné à vostre service: par ainsi qu'ils supplioient de vouloir bien adviser que si on les faisoit arborer, et qu'après nous les abandon-

nassions, que les Espagnols viendroient, qu'ils les tailleroient tous en pièces.

Ces propos allèrent si avant, qu'ils furent sur le point de nous laisser; et pour cet effet tous les sanjacques, lieutenants de l'aga des janissaires et autres chefs de l'armée furent assemblez, disant que le G. S. avoit fait la despense de ladite armée pour favoriser vos sujets et amis, brusler et ruiner tous ceux qui seroient vos ennemis, par ainsi qu'on leur laissast faire, autrement qu'ilz n'estoient délibérez de passer plus avant, mais se séparer. Je m'adressay audit Dragut, le requérant de suivre l'intention du G. S., qui estoit que nous deussions aller droit aux marines des Siennes sans s'amuser ailleurs. A la fin ils se contentèrent de laisser ladite ville, à laquelle on fit entendre que c'estoit en vostre faveur qu'ils estoient sauvez. Mais le soir ensuivant, meus de déplaisir de perdre cette proye qu'ils estimoient bien à deux cens mille escus, comme en effet je pense qu'elle valoit au prix qu'ils vendent ceux qu'ils prennent, ils firent une autre descente à trente ou quarante milles de là, tirant au Phar, et bruslèrent de sept à huit lieux de pays le long de la marine, et deux lieues dans terre ferme, là où il y avoit plusieurs villages et champs pleins de bleds. De quoy le prince de Salerne se monstra grandement travaillé, et me fit telle instance que je fus contraint de retourner vers le-

chateau et forteresse, qui avoit voulu faire quelque résistance, s'estoit à la fin rendu par composition, et que Sala-Rays s'estoit venu joindre ausdites armées avec dix gallaires, et qu'elles debvoient spalmer à Porto-Farina, pour s'en venir après passer au Far de Messine et tirer

dit Dragut, luy faisant entendre que le royaume de Naples estoit de vos pays patrimoniaux, et encore que l'empereur le tient par force comme tyran, si est-ce que le peuple vous estoit affectionné. A quoy il ne me sceut faire autre réplique, sinon de me dire qu'il ne pouvoit garder ses gens qu'ils ne gagnassent, et que si on costoyoit la Calabre jusques à Naples, qu'ils en feroient toujours ainsi, et n'y avoit autre moyen pour les en détourner, si ce n'estoit de prendre hors la Sicile. »

Après avoir fait des démonstrations contre plusieurs ports de la Sicile et une descente à Alicata, la flotte turque, qui avait été sur le point de se diriger contre Tunis, suivit les instructions de l'amiral français : « Survinrent beaucoup d'Arabes du costé d'Afrique et deux galères de Tunis, qui l'advertirent de la révolte qui estoit entre le roy et ceux de la Golette, le persuadant le plus qu'ils pouvoient de prendre ledit Thunis; et craignant qu'il ne voulust tenter cette entreprise, je luy dis que le commandement qu'il avoit du G. S. estoit de faire autre exploit : bien pourroit-il laisser les pratiques en estat, et donner espérance à ceux qui les menoient de les venir exécuter bientost, avec la volonté et bon plaisir de Sa Hautesse. Et, cela advenant, qu'il avoit eu tel tesmoignage de l'estime que vous aviez de luy, que cela le pouvoit asseurer que vous luy départiriez de votre aide et faveur; ce qu'il prit en bonne part, et me dit qu'en façon du monde il n'y vouloit entendre. Je ne fail-

lis aussi de luy mettre en avant la despense qui vous avoit esté à entretenir gens en Italie pour seconder cette armée, et que si nous ne nous efforcions de tendre par delà, que je ne voy pas moyen que V. M. pust tirer le fruict de cette armée de mer, comme vous vous estiez promis. Il m'assura de ne perdre une seule heure de temps. Quand à l'hivernage, que il ne le pouvoit faire qu'il n'eust quelques lettres de la Porte. »

L'amiral finit sa lettre par le récit d'une contestation qu'il eut avec le prince de Salerne : celui-ci avait tenté de se soustraire à sa surveillance en s'enfuyant sur les galères turques : « Il se jetta sur une galère turquesque et luy fit faire voile pour s'en aller; voyant cela, je me tins avec vos galères et luy donnay la chasse bien cinquante milles. Je remonstray au rays que s'il n'eust esté pour le respect du G. S., je le chastirois en sorte qu'il ne leveroit jamais personne; et à luy je luy fis dire que je l'avois suivy, craignant que ledit rays, qui est un corsaire, ne le menast en quelque lieu prisonnier, comme ils ont coutume, et mesme des sujets du G. S.; et m'en remercia, reconnoissant son erreur; depuis il s'est gouverné beaucoup plus réservément qu'auparavant. De mon costé je n'en ay fait aucun semblant, et vous respons, sire, que pendant qu'il sera sur les galères, je m'en prendray bien garde et ne manqueray de vous tenir adverty de ce que j'en pourray connoistre; et pour en dire à V. M. ce que j'en pense, s'il venoit à faire quelque chose que ce

à Port-Hercule, disant de plus que, par ung temporal qu'il avoit fait, lesdites armées avoient esté jectées devers la coste de Barbarie, et que Draguth avoit perdu une galliote, et une de voz gallaires avoit donné en terre, mais que tout ce qui estoit dedans avoit esté saulvé.

Le cardinal d'Angleterre est pour aller en Angleterre essayer s'il pourra réduire ledit royaume en l'obéissance de l'Église, de quoy S. S. a grande espérance, par le moyen de la royne Marie, qu'il estime y estre fort bien affectionnée et disposée, qui seroit une très-belle et bonne chose. Mais si ladite royne l'entreprend, elle se peust bien vanter d'avoir de la besogne taillée chez elle pour beaulcoup de jours; et si les humeurs de tout le pays ne sont bien changez depuis que je n'y fuz, elle ne viendra pas facilement à bout de ceste entreprinse si Dieu n'y met la main. On escript de Florence que l'armée de Draguth s'estoit esloignée de l'Elbe, tirant vers Corsica, tellement que le duc de Florence avoit envoyé tout ce qu'il avoit voulu à ladite Elbe, et n'en estoit plus en doute, tant pour ce qu'il l'a fort bien pourvueue que pour ce qu'il pense que l'on ne s'y adressera plus, dont je ne sçay comme il ira; mais pour le moins y a-il prou de gentz icy qui avoient oppinion que en l'assillant vivement elle estoit fort prenable, et que c'estoit une aussy belle conquete que lesdites armées de mer vous en sceussent sceu faire¹. Le capitaine Coste, délivré de captivité, pourra servir au s^r d'Aramon pour

fust, ce seroit plustost par l'importunité des siens que de sa volonté, s'estant promis beaucoup plus qu'ils ne peuvent avoir, et de ce qu'il a fait, c'est comme personne passionnée, se trouvant hors de son bien, sans ayde ny secours que celuy qu'il vous plaist luy donner, dont il faut qu'il entretienne beaucoup de gens qui ont abandonné leurs maisons pour le suivre. » (Ribier, tom. II, pag. 442.)

¹ Le baron de la Garde, dans sa lettre écrite au roi le 3 août de Porto-Hercule, et, dans celle du 14, de l'île d'Elbe, rap-

porte le détail des opérations tentées sur ces divers points et contrariées par le mauvais temps et le défaut des approvisionnements. Il termine par la manière dont il décide Dragut à l'expédition contre la Corse : « Il s'est trouvé ce matin, à mon arrivée, sur le point de s'en vouloir aller, pour l'importunité des sanjacques de l'armée et autres chefs; me disant avoir sceu de ceux qu'il avoit pris sur des barques, que par deçà il n'y avoit pas un seul morceau de pain. De quoy il s'ébaïssoit bien fort pour l'amitié qu'il sçavoit estre entre

le produire comme tesmoing de l'imposture soubz umbre de laquelle le roy des Romains a obtenu la trefve de six mois du G. S., luy faisant accroyre qu'il ne se mesloit plus de la Transsilvanie, et que le peuple y avoit mictz ung gouverneur pour gouverner en l'absence du jeune roy, ce qui est faulx, car il en jouyst et la tient et occupe, ayant en sa puissance et ledit jeune roy et sa mère. A quoy ledit Coste pourra bien servir et à rendre compte par delà de l'estat des choses de Hongrie, et à solliciter le séjour et l'hivernement de l'armée turquesque ès mers de deçà. Il estoit bruict à Raguse que le roy dés Romains avoyt obtenu et traicté une trefve de dix ans, et que le G. S. s'en alloit en Perse. Miniati me mande aussi avoir entendu que ung gentilhomme estoit mort de peste chez M^r d'Aramon, et qu'il y

vos deux M^{rs} et l'honneur que S. H. m'a-voit voulu démonstrer avoir fiance en moy, et que j'avisasse bien en cela comme de chose où il alloit de la perte de leur armée de mer et des vies de tous ceux qui estoient dessus. Et encore que je connusse que vous, sire, ne vouliez qu'ils aillent en vos havres ny en ceux des Siennesois, si est-ce que me trouvant si avañt avec eux et en danger de perdre vos galères en une sorte ou autre, si nous nous séparions et laissons passer cette occasion de vous faire le plus grand service que jamais ayez receu par la mer, je me suis hazardé de luy faire croire que la faute estoit venue d'eux-mesmes à cause de leur retardement qui avoit empesché beaucoup de grands desseins que vous eussiez peu exécuter. Sur quoy il m'a dit qu'il remettoit l'armée en nos mains, et quand il en viendroit inconvenient, que ce sera à moy d'en respondre. Et ay tant fait avec ledit Dragut qu'il m'a promis de faire embarquer sur chacune de ses galères cinquante soldats pour les trajetter icy ou en Corsi-

que; ce que je trouve grandement d'importance. Je m'efforceray à les entretenir, attendant le retour du s^r de Codignac; et si le G. S. a mandé le moindre mot du monde, ledit Dragut demeurera par deçà, et monstre en avoir volonté : que si l'armée s'en retourne, elle osterà de crainte les sujets et alliez de l'empereur, et défavorisera grandement vos affaires en Italie, si ce n'est que celle d'Alger se vienne joindre avec nous autres; avec laquelle nous serions assez forts. »

A la suite de cette lettre viennent encore, dans Ribier, une lettre de M. de Lodève au roi, écrite de Rome le 14 août, lui annonçant que M. de Termes est allé rejoindre la flotte française dans l'île d'Elbe pour s'y embarquer; plus une lettre du baron de la Garde, annonçant sa jonction en mer avec la flotte turque, leur arrivée en Corse et la prise de Bastia; enfin une lettre de M. de Termes au cardinal de Ferrare, relative à leurs premières opérations en Corse. (Ribier, t. II, p. 450-53.)

en avoit ung aultre malade, et que luy s'estoit retiré en quelque lieu à l'escart pour craincte du danger.

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE.

CONQUÊTE DE LA CORSE. — ÉTAT DE L'ANGLETERRE PAR L'AVÈNEMENT DE MARIE TUDOR.
— REPRISE DES HOSTILITÉS ENTRE LA TURQUIE ET LA PERSE. — MENÉES DU PRINCE
MUSTAPHA. — RETOUR DE M. D'ARAMON ET FIN DE SON AMBASSADE.

Venise, 12 septembre 1553.

Sire, il y a assez longtemps qu'on dict et tient icy que toute l'isle de Corsica est réduite en vostre obéissance, excepté les portz de Calvi et Bonifacio, qui sont les plus importantes places, desquelles ne s'entend point encores l'expugnacion; et crains bien que s'il les fault assiéger ou combattre longuement, que l'armée turquesque, si V. M. n'y a pourveue du costé de delà, ne se parte avant que mettre fin à ceste entreprinse, ne qu'on aye de M. d'Aramon le commandement de la Porte pour la pouvoir arrester; ce qui viendroit bien mal à propos, et encores seroit-ce piz à mon advis que M. de Termes s'en allast de là vers V. M., comme aucuns disent qu'il fera. Il semble que la rupture du voyage du cardinal d'Angleterre soit procédée de la part de l'empereur; ce que présupposant, je soupçonnerois facilement que ledit seigneur vouldist desseigner de faire quelque mariage de la royne Marie d'Angleterre avec son filz, et craignant que ledit cardinal d'Angleterre feust plus tost pour luy rompre son desseing que autrement, pour la faveur que vraysemblablement il portera à milord de Courtenay, qui est son parent, il luy aye voulu rompre sondit voyage.

L'on dit que le prince d'Espagne se prépare pour partir d'Espagne, aucuns disent pour passer en Italie, et autres en Flandre; et y a des particuliers icy qui ont advis qu'il avoit fait descharger quelques grosses navires vénitiennes qui s'en alloient chargées de marchandises en Angleterre, pour s'en servir en son voyage. D'ailleurs je considère que la royne Marie ne se haste pas fort de se marier, ni faire couronner, qui sont les deux premières choses qu'elle devoit faire si elle

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

avoit envie de prendre pour mary un Anglois et acquérir la grâce de son peuple. Je la connois dame de grand cœur et hautain, et qui ne se rangera pas facilement à espouser un de ses sujets, si elle en peut avoir un de plus grande estoffe¹. Il est vray que, si elle a ce dessein, je croy qu'elle se gardera fort bien d'en faire Anglois qui vive participant, et feindra tousjours de vouloir espouser Courtenay ou quelque autre seigneur de delà, ne conférant ses conseils qu'avec l'empereur seul le plus secrètement qu'elle pourra, jusques à ce que le prince d'Espagne à l'aventure, sous couleur de passer en Flandre, pourroit aller descendre en Angleterre, feignant ou estre jetté du temps, ou bien aller voir la royne sa parente; et se pourroit ainsi conclure et effectuer le mariage avant que personne y eust pensé: et quand il seroit fait, je ne sçay quel remède ceux du païs y pourroient trouver; et m'a esté dit ici qu'il est sorty de la bouche de Vargas, qui est icy ambassadeur de l'empereur, que ledit seigneur envoioit dom Diego en Angleterre pour y résider ambassadeur, qui est un cerveau inquiet et remuant, et qu'on n'envoie pas là, sinon pour manquement de quelque grande chose. J'entends aussi que ladite royne Marie faisoit assemblée de quatre cens hommes sous couleur de se faire obéir à ceux de Londres, quant au fait de la réduction de la religion; et combien que je veuille croire qu'elle aye bien l'intention telle, si est-ce que l'on voit bien par là que ce n'est pas une femme de petit cœur, ny de petite entreprise; et s'il luy réussit de se faire obéir en cet endroit par force et à coups de baston, elle pourroit bien présumer de se faire après obéir en ses autres volontez, et de montrer à son peuple qu'elle n'est pas pour recevoir la loy de luy, ny se marier à son appétit; et se trouvant assurée de ces forces qu'elle pourra encore augmenter d'estrangers, elle parlera après à cheval, et

¹ Voyez, avec les lettres de Charles-Quint et de l'évêque d'Arras, la suite de celles de Simon Renard, pendant les mois d'août et suivants, sur les ouvertures de l'empereur pour le mariage de la reine d'Angleterre avec le prince d'Espagne et sur la compéti-

tion de Courtenay, au t. IV, p. 70 et suiv. des *Papiers d'État de Granvelle*. Les mêmes faits sont également appréciés au point de vue des intérêts de la France, aux t. II et III des *Ambassades de Noailles*. Voir ci-devant à la page 267 la note 1.

ne se laissera conduire qu'à ce qu'elle voudra, et sera, comme il est vraysemblable, l'empereur son principal conseil : car je pense qu'elle est en son intérieur plus espagnole qu'angloise, et qu'il luy semble soubz ombre que l'empereur fait fort le bigot et l'hypocrite, qu'il n'y a pas au monde un meilleur chrestien que luy.

Venise, 30 septembre et 8 octobre 1553.

Ces s^{rs} sont advisés du partement du G. S. pour aller hiverner en Alep, lequel passa en la Natolie le xxvii^e dudit moys sur une gallaire quadrirème, menant quand et soy ung sien filz qu'ilz appellent Le Bossu, et ayant laissé Sinan, frere de Rostan-Bassa, au gouvernement de Constantinople durant son absence. Avant qu'il partist, l'ambassadeur du sophi luy avoit baisé la main, et avoit entièrement esté exclu d'accord et d'appointement. Les ambassadeurs du roy des Romains estoient arrivés, mais je n'ay encores peu sçavoir ce qu'ilz avoient négocié. J'estime, veu que ledit s^r d'Aramon accompagna le G. S. en son précédent voiage de Perse, et maintenant non seulement il ne l'accompagne pas, mais encores se part de Constantinople pour venir en çà, que la négociation et les practiques de delà doivent estre fort refroidies. Et se doibt juger que le s^r d'Aramon n'a sceu rompre les practiques du roy des Romains ne obtenir l'hivernement de l'armée de Draguth à vostre réquisition. Par la prinse de Porto-Bonifacio il ne s'en fault plus que de Calvi que toute la Corsica ne soyt nostre ¹.

Lettre
de M. de Selve
au connétable
de
Montmorency.

¹ Une lettre de M. de Termes, datée de Saint-Florent du 30 août, rend compte au cardinal de Ferrare des opérations militaires exécutées dans la Corse, et des difficultés survenues entre les deux amiraux turc et français. M^r de Selve, par une lettre du 21 septembre au roi, rapporte les incidents de l'attaque faite avec Dragut contre Bonifazio, qui se rendit par composition après un assaut :

« L'accord estoit, entre autres choses, qu'il ne toucheroit aucunement à ceux de la ville, et que les soldats s'en iroyent, eux et leurs bagues sauvés, ce qu'il ratifia ; et néanmoins quand lesdits soldats furent sortis, il en choisit et retint trente pour luy, desquels estoient les capitaines, lieutenans et potestat, le demeurant, qui estoit environ six vingt hommes, fut taillé en pièces par les siens. Dont puis après il

J'ay fait part à ces seigneurs de la bonne nouvelle de la honte que le roy avoit, le jour auparavant, faict recevoir à son ennemy et à toute son armée, l'estant allé chercher jusques en sa maison bien avant et dedans ses fortz. Les Gennevois publient que l'armée de Draguth s'est retirée après une saillie faicte par les gentz qu'ils ont envoyés dedans Calvi. Il y a icy ung chaoux depuis quelques jours, de la venue duquel je n'ay sceu entendre aultre cause, sinon qu'il est envoyé de Sultan-Mustafa, filz du G. S., et d'ung des plus favoris, tenant le premier lieu autour de sa personne, qu'on dict estre gentilhomme vénitien et avoir esté prins jeune des Turcs et depuis donné audit Mustafa par le G. S., après l'avoir faict nourrir quelque temps en son serrail. Et que tant ledit Mustafa que icelluy Vénitien, à présent faict Turc, ont envoyé ledit chaoux pour entendre nouvelles de l'origine et des parentz dudit Vénitien, et par mesme moyen salluer le duc et ceste seig^{rie} de leur part, lequel office il feict hier, et m'a l'on dict que ces seig^{rs} l'honorent grandement et luy feront honorable présent, non seulement pour luy, mais encores pour ledit Mustafa et

monstra d'en estre marry, pour, sous cette couverture, donner à entendre que cela n'estoit procédé de luy. Et n'estant encore iceluy Dragut entièrement satisfait, il me manda par le sieur Jacomo et le capitaine Nonas, que si dedans six jours on ne luy bailloit vingt mille escus pour les munitions qu'il avoit employées, et dix mille autres qu'il avoit promis au rays des galères, qui estoit en somme trente mille escus, qu'il saccageroit ladite ville, prendroit esclaves tous ceux qui estoient dedans, et emporteroit toute l'artillerie. Pour le divertir de sa mauvaise intention, je luy ai envoyé une promesse desdits trente mille escus que V. M. lui fera payer dedans cinq mois à Constantinople; ayant esté meü de c'e faire, pour raison que lesdites munitions pour lesquelles iceluy

Dragut demande lesdits vingt mille escus sont au grand-seigneur, et qu'il n'en peut avoir employé qu'environ pour quatre mille coups de canon. J'en ay escrit à M' d'Aramon afin qu'il ne s'en paye rien, et cependant j'ay fait marcher trois compagnies vers ledit Boniface, et mandé à ceux qui sont déjà dedans de la tenir et deffendre jusques au bout, advenant que ledit Dragut ne se voulust contenter de madite promesse et voulust faire force d'entrer dedans. Il ne reste plus que Calvy que vous ne soyez entièrement maistre et seigneur de toute cette isle; si ledit Dragut nous veut aider à cette entreprise, comme il s'est offert à moy, j'espère, sire, qu'il sera bientôt en vos mains, etc. • Suit une lettre de M. de Termes, du 26 septembre, au roi, sur quelques autres

gentilhomme vénitien, que on m'a dict estre de casa Michel, pour l'espérance qu'ilz ont qu'il pourra un jour favoriser leurs affaires auprès de son maistre, qu'on pense pouvoir et debvoir parvenir à la succession de l'empire de son père.

Venise, 12 et 21 octobre 1553.

Sire, sur l'entreprinse de Corsica et les oppositions des malings qui la voudront calumnier, l'on estime que vous avez faict une des plus belles conquestes que vous pouviés faire, et qui mérite plus d'estre gardée que Parme ne Sienne, encores que tous les deux lieux vallent bien les maintenir : car ceste isle bien munye et fortifiée est un grand cavallyer sur toute l'Italye, que vous avés acquis et basty en bien peu de temps. On escript de Levant que le présent qui avoit esté faict à l'ambassadeur du sophi avoit esté de troys robbes et de xxx^m aspres; que le Malvèze, qui estoit là ambassadeur pour le roy des Romains, estoit parti pour aller devers son maistre, et debvoit revenir. et porter responce et résolution de ce qui estoit à négotier entre luy et le G. S., cependant que les aultres ambassadeurs venuz dernièrement de la part dudit roy des Romains demeuroient à Constantinople. Que le G. S. monstroit vouloir continuer son voiage en grande diligence, parce que estant venuz les jours de son Beiran, c'est-à-dire les Pasques des Turcz, l'on pensoit qu'il deust séjourner et s'arrester pour le moins troys jours en ung lieu, pour célébrer ceste solemnité, néantmoins il n'avoit voulu séjourner que ung seul jour. En oultre, mons^r d'Aramon avoit baisé la main au G. S. devant qu'il se fust party de Scutari, et avoit prins congé de luy pour s'en venir devers V. M., et avoit dict qu'il espéroit retourner en bref pour continuer là sa résidence, ou bien pour accompagner, et présenter ung sien successeur et estre quelque temps avec luy pour l'instruire et informer des affaires et façon de vivre de delà ¹.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

opérations, et sur la déroutte d'un corps génois à l'intérieur de l'île. (Ribier, t. II, pag. 452—56.)

¹ Chesneau rend compte ainsi du départ de M. d'Aramon, qu'il venait à peine de rejoindre à Constantinople, et de l'es-

Ce que j'ay appris des nouvelles venues à ces s^{rs} de ces quartiers-là, est que leur baile ne tient point encores le voiage de Perse du G. S. pour bien certain et résolu, ne l'espérance de paix d'entre luy et le sophi pour du tout rompue. Et qu'il pourroit bien estre que, durant cest hiver et avant le temps nouveau, les choses s'accordassent, et que ledit s^r s'en revint à Constantinople. Et semble que

pece de mission moitié officielle et moitié officieuse dont il resta chargé par *interim* :

« Le s^r ambassadeur fut bien aise de ma venue, parce que j'avois l'argent d'une année de sa pension, dont il avoit bon besoin, et qu'il y avoit longtemps aussy qu'il n'avoit eu nouvelles de la cour. Il me fit bon accueil et bonne chère, me conta de tous ses affaires qui luy estoient survenus depuis qu'il ne m'avoit veu. Il se délibéroit de s'en venir en France, d'autant que le grand Turc se préparoit de nouveau à faire la guerre contre le sophy. Le s^r ambassadeur alla loger à Calcédonie pour estre près dudit grand Turq et de ses bassas, pour plus aisément prendre congé d'eux. Il me présenta à Rostan, premier bassa, me recommanda à luy, le priant m'advertir des choses qui seroient dignes d'estre mandées au roy, et que de celles de S. M. je les luy ferois entendre, et que pour cet effect il me laissoit en son absence, attendant qu'il pleust au roy envoyer aultre ambassadeur. Estant party de cedit lieu le G. S. et tous ses gens, nous en retournasmes en Constantinople, où ledit s^r d'Aramon ne fit pas longue demeure, et ayant mis ordre à ses affaires, en partist le xiiii^e dudit mois de septembre, prenant son chemin vers Raguze, me laissant pour la direction des paquetz et autres affaires qui pourroient survenir en attendant que le roy y envoyast quelque autre. »

(*Voyages de M. d'Aramon en Turquie*, par Chesneau.)

Le rôle politique de M. d'Aramon était fini, et sa longue ambassade, qui avait eu plus d'éclat et d'importance que les précédentes, donne lieu à cette appréciation de la part de Belon dans son Voyage en Turquie : « Les ambassadeurs se tiennent communément en Père, excepté celuy de l'empereur, qui est logé dedans la ville de Constantinople. M. d'Aramon a tant aimé à faire plaisir à ceux qui estoient du party françois qu'il n'arriva onc homme à Constantinople, s'adressant à luy, qu'il ne l'ayt humainement receu et faict traicter en son logiz. Sa libéralité se peult prouver par le grand nombre d'esclaves chrestiens qu'il a délivrez de ses propres deniers. Davantage sa maison est ouverte à tous gens, et quant un François est ennuyé d'être en ce pays-là, il luy donne de l'argent selon son estat pour retourner en France. Et s'il congnoist qu'il soit de race noble, après l'avoir traicté honorablement comme soi-mesmes, finalement il luy faict donner montures et autres choses nécessaires; et comme il ne s'ennuya jamais de la despense qu'il luy ait convenu faire pour l'arrivée des plus grands personnages, tout ainsi il ne desdaigne jamais de faire plaisir aux plus petits compagnons. » (*Les observations des singularitez trouvées en Grèce, Asie, etc.* par Pierre Belon, l. I, fol. 69.)

ce que cesdits s^{rs} m'ont communiqué ne soyt pas très éloigné de là, ayant ledit s^r ordonné à l'ambassadeur du sophi de parler à Rostan-Bassa, avant que s'en retourner devers son maistre, qui pourroit estre signe que les choses ne sont pas du tout déplorées ne hors d'espoir d'accord. Aussi ay-je entendu que les ambassadeurs dernièrement envoyés par le roy des Romains avoient principalement charge d'essayer tous moyens de faire contenter le G. S. que la Transsilvanie demeurast à leur maistre en luy payant bon et groz tribut tous les ans et récompensant et satisfaisant le jeune roy, et ayant le consentement du peuple; à quoy ledit G. S. ne s'est voulu aucunement accorder, ayant déclaré que quand on luy doubleroit le tribut qu'il souloit avoir dudit pays, qu'il ne consentiroit jamais que aultre en fust maistre ne seigneur que luy, si ce n'estoit ledit jeune roy auquel il l'avoit concédé, et estoit content qu'il en jouist et aultre non, quelque offre qu'on luy sceust faire; ce que lesdits ambassadeurs avoient dict qu'ilz feroient entendre à leur maistre pour estre instruitz là-dessus du langage qu'ilz auroient à parler : et pourroit bien estre que c'est la cause du voyage du Malvaize et du séjour desdits ambassadeurs à Constantinople en attendant son retour.

Il ne seroit paz hors de propos que vous instruisissiez celluy qui sera pour vous en Levant, des offices que vous voudrés qu'il face en ceste matière, si vous entendés qu'il s'essaye de rompre et traverser ceste négociation, comme il me semble que ce seroit très bien faict de faire, tant qu'on pourra; si ce n'estoit que, estant maintenant le roy des Romains si mal content, comme on dict qu'il est, de l'empereur, et uny avec les princes d'Allemagne, qui luy sont ennemys, lesquelz mêmes on dict qu'il irrite et stimule tant qu'il peust à l'encontre de luy, les fomentant et aydant de ses forces, vous veissiez qu'il tournast à propos pour voz affaires d'avoir quelque intelligence avec ledit roy des Romains, et pour y parvenir vous luy donnissiez espérance de moyenner avec le G. S., et tant faire qu'il feust content de luy laisser le royaume de Transsilvanie paisible, moyennant ung bon tribut. Pour lequel royaume ledit roy des Romains ne seroit jamais si grand,

qu'il vous peust estre formidable, estant ledit pays esloigné de tous les vostres, et si prez et voisin de l'empire oriental des Turcz, qui est grand et puissant, qu'il ne se sçauroit maintenir que avec une grande despence. Quand et quand le roy des Romains a tant d'enfanz que, après sa mort, se venantz ses biens à départir, il n'est possible qu'il y en aye qui demeure trop fort ne trop riche pour V. M., à laquelle la diminution et ruine de l'empereur, qui est grand et n'a que ung seul héritier, importe trop plus, et par ainsy, pour la facilliter et accélérer, ne seroit-ce à l'aventure pas mauvais moyen de jecter audit roy des Romains cest os à la bouche, et remonstrer au G. S., pour les raisons dessusdites, que cela ne luy peust estre aucunement préjudiciable, et qu'il luy est beaulcoup plus important et dommageable que l'empereur face et establisse son filz successeur de l'empire, avec la seigneurie et domination de tant de pays qu'il luy laissera. Davantaige démonstrer que si le G. S. craignoit que le roy des Romains, devenant empereur, ou son filz aîné, fussent trop puissantz, il y pourroit remédier, en consentant et octroyant que ledit royaume de Transsilvanie, moiennant ung bon tribut, demeurast au roy des Romains, non estant empereur, et à celluy ou ceux de ses enfanz qui n'auroient point l'empire, excluant expressément et perpétuellement quiconque viendroit à l'empire, du droict et possession dudit royaume de Transsilvanie. Et luy pourroit l'on remonstrer, si telle practique vous plaisoit, que la guerre qu'il faict ou fera contre le roy des Romains, pour raison dudit royaume, tourné entièrement au profict de l'empereur plus que de nul aultre, qui ne demande pas mieulx que de veoir son frère, dont il crainct et doubte, bien empesché ailleurs, de sorte qu'il auroit profict plus tost que dommaige, aussy bien que vous, par ung tel moyen de facilliter et accélérer la ruyne dudit empereur et de son successeur. Et s'il se vouloit funder sur l'intérêt du jeune roy et le bien qu'il luy veult, l'on luy pourroit alléguer qu'en le bien récompensant et le rendant contant, comme la raison le veult, l'on ne luy feroit tort, ne injure, ne aucun desplaisir.

Le premier de ce moys l'armée de Droguth passa le Far de Messine,

et le 1^{er} elle feust veue près de Cotron, s'en allant vers Levant. Il y en a aucuns qui disent que le G. S. a ordonné que ladite armée ne passast point la Prevèze, et qu'elle a expresse charge de retourner servir V. M. et favoriser ses affaires, toutes les foys qu'il luy plaira, dont je présume que vous aurés eu bien tost les certaines nouvelles par mons^r d'Aramon. Mais, quand ce commandement n'auroit pas esté fait tel, sy ne sera-il pas mauvais pour vos affaires, si ladite armée demeure à la Prevesa, que le monde croye qu'elle n'y est que pour venir devers vous, quand il vous plaira. Car cela pourroit bien rendre le pape et le duc de Florence et mesmes les Genevoys plus respectifz en vostre endroit.

Venise, 2 novembre 1553.

Sire, je vous advise que le s^r d'Aramon, en s'en venant, est demeuré malade de fievre et colicque à Novobazar, six journées au delà de Ragouze; auquel lieu il avoit envoyé ung de ses gentz en diligence quérir ung médecin. De quoy je n'ay voulu faillir, à toutes aventures, vous advertir incontinent, ne sçachant de quelle durée sera la maladie dudit s^r d'Aramon, ne quelle en sera la fin; à ce que, si V. M. attendoit son retour pour délibérer de la provision qu'elle veult donner aux négoces de delà, elle sçache l'empeschement qui luy est survenu en chemin. Les Genevoys ont fait le prince Dorya général de l'entreprinse sur Corsica, et lui baillèrent avec grande solennité le baston et estandard de général. On escrit de Hungrye qu'ung bassa estant rencontré par les gentz du roy des Romains, desquels estoit chef l'évesque de Varadin, il y avoit eu grand combat d'une part et d'autre; mais que enfin la victoire avoit esté aux gentz dudit roy des Romains, qui avoient prins plusieurs prisonniers. Du costé de Transsilvanie ung gouverneur et ung ministre du G. S. au pays de Moldavie avoit assemblé jusques à LX^m hommes dudit pays, pour entrer en icelluy royaume de Transsilvanie, contre lesquelz celluy qui est es dits quartiers pour le roy des Romains, qu'ils appellent le

vayvaulde Estienne, s'estoit armé. De quoy si tost que les Moldaves avoient eu le vent, comme gentz mal armés et de peu de cueur, s'estoient d'eulx-mêmes rompus et desbandés. Toutes ces choses ne me semblent pas signes de paix ne de trefve entre le G. S. et ledit roy, devers lequel les mêmes lettres portent qu'estoient arrivez quatre ambassadeurs du roy de Danemarch, du duc Auguste et du marquis Albert, pour la négociation de la paix et réconciliation dudit marquis Albert.

V. — TRÈVE DE VAUCELLES. — SÉPARATION DE L'EMPIRE
ET DE L'ESPAGNE PAR L'ABDICTION DE CHARLES-QUINT.

1553-1555.

Charles-Quint, avec cette persévérance indomptable qu'il portait dans l'accomplissement de ses idées, était sur le point de prendre sa revanche de l'échec qu'il avait essuyé dans la question de la transmission de l'empire à son héritier direct. Cette puissance, qui allait être divisée après lui, et dont il ne pouvait garantir l'intégrité à son fils, il voulut la rétablir sous une autre forme, et, à la place de l'Allemagne qui lui échappait, substituer l'Angleterre pour combler le vide qui allait se faire dans cette portion de son héritage. La suprématie occidentale qu'il poursuivait infatigablement par l'abaissement systématique de la France aurait été ainsi complétée plus sûrement au moyen de cette annexion de l'Angleterre, obtenue sans conquête et par le seul effet du mariage de sa nouvelle souveraine, Marie, fille de Henri VIII, qui venait de succéder au jeune Édouard VI. Effectuée du vivant de l'empereur, et avant toute décroissance de son pouvoir, cette union le trouvait alors en mesure de combattre tous les obstacles qui devaient s'y opposer, et malgré les efforts tentés par la France et par l'Angleterre elle-même pour la traverser, il aurait pu la consolider de manière à la rendre définitive. C'étaient là des motifs d'appréhender plus que jamais une puissance qui grandissait encore au moment où l'on croyait la voir sur le point de s'affaiblir, et qui devenait plus menaçante à la suite d'une guerre où s'étaient épuisées toutes les ressources de ses adversaires; ces considérations devaient donc déterminer Henri II à faire un nouvel et plus pressant appel à la Turquie.

Mais, par une coïncidence fâcheuse, la Porte venait de s'engager de nouveau dans la guerre avec la Perse. Quoique les hostilités eussent été suspendues à la

suite de la dernière campagne, la Perse, malgré toutes ses avances auprès de la Porte, n'avait pu réussir à obtenir d'elle la paix qu'elle demandait, tout en continuant ses intelligences suspectes avec les princes de la famille de Soliman II. Aussi la reprise des hostilités fut-elle signalée par la catastrophe du jeune prince Mustapha, première scène tragique de ces longues révolutions d'intérieur qui allaient, en décimant la famille du souverain, ternir sa vieillesse et l'éclat de son règne, et, par les guerres civiles qu'elles provoquaient dans l'empire, commencer le déclin de sa puissance. M. d'Aramon, découragé et revenu en France à la suite de ses mauvais succès de l'année précédente, avait eu pour successeur M. de Codignac, qui suivit également le sultan en Asie et l'accompagna dans sa guerre contre la Perse pour être plus à portée de suivre les négociations qu'exigeraient les événements.

La guerre, soutenue faiblement par la France dans les Pays-Bas et dans le Piémont, tout en donnant l'avantage à l'empereur, ne lui apportait aucun résultat décisif. Si la victoire parut un moment se déclarer pour Henri II à Renty, elle fut aussitôt balancée par la défaite de Strozzi à Sienne, et la guerre pouvait se perpétuer dans les mêmes conditions, à travers des alternatives toujours égales. Les ministres, qui s'étaient employés sans succès pour rétablir la paix entre les deux puissances, reçurent un nouvel et plus ardent auxiliaire dans la reine Marie, dont le zèle, tout dévoué aux intérêts de l'empereur, fit intervenir activement la médiation de l'Angleterre. Cette paix allait, en 1555, devenir plus nécessaire à l'empereur par celle qui se traitait ailleurs entre la Turquie et la Perse : elle fut conclue à Amasie sous l'impulsion de l'ambassadeur français, qui dut rechercher cette occasion de réunir deux états dont la mésintelligence était venue presque toujours traverser mal à propos les desseins de la France. En effet, c'était la première transaction de ce genre passée entre les deux états musulmans, qui avaient coexisté jusque-là dans une guerre perpétuelle, suspendue quelquefois, mais jamais interrompue entièrement. Comme par une conséquence naturelle de cet acte, on vit aussitôt les Turcs reparaitre dans la Méditerranée, où ils revenaient avec le baron de la Garde, faire une nouvelle tentative sur la Corse, et menacer l'Italie. En même temps la Transylvanie, profitant de l'attention que la Porte pouvait donner de ce côté à ses intérêts, s'efforçait, avec son appui, de se détacher de Ferdinand et de l'Autriche pour rentrer sous les lois de la reine Isabelle et de son fils.

L'empereur, dont la santé s'affaiblissait tous les jours, sentait pour lui le besoin de la retraite, et ne jugeait pas le repos moins nécessaire à ses états, surtout épuisés d'hommes et d'argent, et qui pouvaient achever de se perdre dans la crise d'une séparation violente, s'il ne l'accomplissait pas de son vivant.

Mais au moment de se détacher de sa puissance, la passion dominante de son esprit parut se ranimer plus intense dans ce dépérissement de sa personne, et il se résolut à faire un nouvel effort pour perpétuer après lui l'intégrité de son empire. Ferdinand d'Autriche, qu'il menaçait encore dans ses intérêts, dut se mettre sur la défensive, et, pendant que la France envoyait un négociateur¹ pour l'exciter à résister aux nouvelles prétentions de son frère, ce prince se rapprocha du parti protestant. En l'absence de Charles-Quint, retenu par ses infirmités, il fit passer dans la diète germanique l'acte célèbre de la confession d'Augsbourg, qui, en introduisant la liberté de conscience dans la constitution de l'Allemagne, achevait ainsi pour l'empereur la défaite de son système politique.

Atteint dans son orgueil autant que dans son pouvoir, et les forces lui manquant pour défendre l'œuvre de son passé et pour repousser cette injure, Charles-Quint n'aspira plus qu'à laisser à la fois ses états et la paix générale à son fils Philippe. Ce vœu ne fut satisfait qu'à demi par les conférences de Vaucelles, puisqu'elles ne produisirent qu'une trêve qui devait, pendant cinq ans, suspendre les hostilités sur terre et sur mer, mais sans résoudre aucune des contestations engagées, par où elle aurait offert quelque garantie d'une paix future. Henri II avait, par ses lenteurs, affecté de faire croire qu'il ne cédait qu'aux importunités de Charles-Quint en concluant une trêve que, dans le fond, il ne désirait pas moins que lui. En effet, comme elle conservait chacune des parties dans la possession des points qu'elles occupaient, la trêve avait pour la France l'avantage de la maintenir en Italie dans la position qui la rendait maîtresse du

¹ Henri II chargea de cette négociation le comte de Roquendolf, ennemi personnel de Charles-Quint, dont on a vu plus haut les aventures en Turquie (pages 15 et 36); il l'adressait au roi de Bohême, fils de Ferdinand : « S. M. estant advertie que tous les desseins de l'empereur et toutes les divisions qu'il a nourries en la Germanie ne tendent que pour priver le roy des Romains, et consécutivement ledit roy de Bohême, son fils, du droit qu'ilz ont à l'empire, et ce par l'eslection qu'il veut faire faire en son vivant de son fils, le prince d'Espagne, en la dignité d'empereur, a dépesché le s' comte de Roquendolff par devers ledit roy de Bohême pour l'asseu-

rer, et ledit roy des Romains, son père, que là où, pour la conservacion de leur droit à l'empire, ils auront besoin de l'aide de S. M., elle s'y employera. Et s'il connoist que la crainte du G. S. les fist aller plus retenus, en ce qu'ils voudroient bien entreprendre en la Germanie à l'encontre dudit empereur pour leur droit à l'empire, ledit s' comte de Roquendolff assurera que le roy, qui a assez bon crédit à l'endroit de S. H., fera moyenner par ses ministres que durant ladite entreprise il n'entreprendra aucune chose au désavantage dudit roy de Bohême et de son père en quelque endroit que ce soit de leurs états et pays. » (Ribier, t. II, p. 507.)

Piémont et de la Savoie, et de lui laisser, du côté de l'Allemagne, les villes impériales, dont la reprise avait été l'objet principal de la guerre.

Quoi qu'il en soit, l'empereur s'empressa de l'accepter, et se trouva heureux de la transmettre, avec l'immense héritage qu'il remit à son frère et à son fils par les abdications successives qu'il fit solennellement dans le dernier mois de 1555 pour les Pays-Bas, et dans le cours de l'année suivante pour l'Espagne et l'empire. Cette séparation, opérée entre les deux branches de la maison d'Autriche, par l'avènement de Philippe II comme roi d'Espagne, et par celui de Ferdinand d'Autriche comme empereur d'Allemagne, était l'acte essentiel qui venait clore la vie politique de Charles-Quint; et par le grand résultat qu'elle présentait, elle semblait le but définitif de cette longue rivalité qui avait troublé toute l'Europe.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VENISE.

MEURTRE DU PRINCE MUSTAPHA. — DESTITUTION DU GRAND-VIZIR ROUSTEM. — DÉMARCHES DE L'EMPEREUR POUR LE MARIAGE DU PRINCE D'ESPAGNE AVEC LA REINE MARIE D'ANGLETERRE.

Venise, 17 novembre 1553.

Sire, il y a icy lettres de Constantinople qui portent qu'il estoit là arrivé à la sultane deux capizis pour luy faire entendre comme le sixième du mois d'octobre, Sultan-Mustafa, fils aîné du G. S., estoit venu en Aracli avec fort honorable compagnie et force femmes pour baiser la main à son père; lequel l'ayant fait introduire seul et sans espée comme est leur coustume, ne luy permist de baiser sa main, ains l'ayant appelé traistre, luy feict mettre par aucuns siens ministres, une corde d'arc au col, laquelle estant par luy rompue, il luy en feict remettre une secunde avec ayde de plus grand nombre de personnes, estant debout avec le cymetaire nud au poing, et le menaçant toujours, tant qu'il feust estranglé en sa présence; et après fit appeller l'escuyer d'escurye dudit Mustapha, celluy qui portoit sa cornette, et le chef de ses capizis, et à chacun d'eulx feist trancher la teste; puis commanda à ung aultre officier dudit Mustafa qu'ils appellent Alla, qu'il deust envoyer le corps qui estoit sous ung tappiz ensepvelir en

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Bursie, où sont enseveliz les aultres seigneurs de sa qualité, et fut crié que tous les janissaires dudit Mustafa qui voudroient demourer à la soule dudit G. S., seroient bien receuz et acceptez, et que ceulx qui n'y voudroient demourer s'en pourroient aller où bon leur sembleroit¹. Après cela, ledit G. S. envoya par son capy-aga deux polices escriptes de sa main, l'une à Rostan-Bassa, l'autre au caydar, par lesquelles il les démectoit de leurs degrez et offices, et leur deffendoit de s'en plus entremettre; et encore depuis vint le capizi-bassi devers ledit Rostan pour luy lever le sceau et anneau dudit G. S., qui a esté baillé à Acmat-Bassa en signe de l'autorité de premier bassa. Laquelle nouvelle a esté trouvée merveilleusement estrange, et principalement de ces seig^{rs} qui n'en doivent pas estre fort contents, car ils n'estoient pas sans espérance qu'ung jour ledit Mustafa ne fust pour causer des divisions en cest empire de Levant, et qu'en lui prestant quelque faveur, ilz ne feussent pour recouvrer des places qu'ilz ont perdues en la Morée, et qu'il leur tourneroit bien à propoz de ravoir; et à l'adventure que dès ceste heure ils entretenoient une bonne intelligence avec luy. Pour le moins ont-ils renvoié le chaux qui vint naguères icy de sa part avec plus de mil cinq cens ducatz de présentz, selon que j'ay entendu : lequel trouvera à son retour ledit Mustafa, son maistre, dépesché avec celluy qui portoit sa cornette, qu'on dit estre ce gen-

¹ Le recueil de Ruscelli qui a pour titre : *Lettere dei Principi*, contient, tome I, page 169, une lettre très-étendue sur les circonstances de la mort de Mustapha, adressée par Michel de Codignac, ambassadeur de France en Turquie, à l'évêque de Lodève, ambassadeur à Venise, et datée du 3 octobre 1553. Ni l'un ni l'autre de ces ambassadeurs n'étaient, comme on le verra ici, à leurs postes respectifs à la date indiquée par ce recueil; la lettre qu'il donne écrite, ou plutôt traduite en italien, paraît être une relation composée très-postérieurement, et c'est sans doute 1555

qu'il faut lire à l'année, époque où M. de Lodève vint occuper le poste de Venise. M. de Codignac y reprend de très-haut, et antérieurement au mariage de la sultane, les causes de la persécution qui poussa le prince Mustapha à la révolte; en rapportant les incidents de sa mort, il entre dans des détails circonstanciés et très-curieux, mais qui n'intéressent que l'histoire de la Turquie, et ne diffèrent pas de ceux que donnent sur ce sujet les historiens turcs. Comparez cette lettre avec le récit fait d'après eux par M. de Hammer, au tome VI, page 120 de l'*Histoire de l'empire ottoman*.

tilhomme vénitien de caze Michel qui estoit en si grande faveur auprès de luy, dont je vous escrivis naguères, et peut-estre que ledit chaux à son retour sera de la livrée des aultres, et entre aultres choses doit déplaire à cesdits seig^{rs} d'avoir tant honoré de parolles et d'effet ledit Mustafa et son ministre, auquel à l'adventure peuvent-ils avoir fait quelque démonstration qui ne sera agréable au G. S. s'il la découvre ; et soupçonnera qu'ils n'eussent esté pour le favoriser avec le temps contre luy. Quant au reculement de Rostan-Bassa, tout le monde le trouve fort estrange ; mais de moy je cuyderois qu'il feust advenu pour la seule souspeçon et jalousie que le G. S. a deu avoir de laisser la principale conduite de ses affaires entre les mains d'ung homme qui ne peust rien perdre par sa mort, et qui espéreroit d'estre plus grand après icelle qu'aultrement, et qui n'a plus à craindre sa mort, puisque Mustafa, qui estoit celluy seul que ledit Rostan craignoit, n'y est plus.

Aussy pourroit l'on bien penser que pour contenter son armée qui aimoit Mustafa, et hayoit Rostan, et affin de faire croire qu'il n'a pas fait mourir icelluy Mustafa pour complaire à Rostan, ne par son rapport, ains seulement meü de justice et de raison, il en a ainsi voulu user. Et de fait, l'on dit que pour gagner le cueur de ses gens et doubtant quelque remuement de mesnaige, il avoit, peu de jours auparavant, fait ung don et libéralité à son armée, montant de cinq à six cent mil ducatz ; de sorte qu'on n'a aussi senty mouvement ne esmotion quelconque de la justice qu'il a faicte. Aulcuns estiment que le sophy entendant ceste mort, et que les gens du G. S. ne s'en sont aultrement meuz, se condescendra à tout ce que ledit seigneur voudra ; et que ses desseins et entreprises estoient en bonne partie fundez sur la vie dudit Mustafa, et le peu de satisfaction qu'il cognoissoit estre entre le père et luy, et interprète-l'on cette parolle que le père luy usa de l'appeler traistre, comme s'il avoit voulu dire qu'il y eust quelque intelligence entre ses ennemis et luy. Si ainsi estoit, sire, l'on pourroit espérer que le G. S. seroit pour revenir à ce temps nouveau à Constantinople, ayant pacifié tous ses différentz avec le sophy : ce qui luy donneroit commodité de pouvoir encores ceste

année favoriser vos affaires contre l'empereur, si vous en avez besoing ou volenté. Il y en a qui disent que ledit G .S. a pareillement démis Sinan-Bassa, frère de Rostan, du gouvernement de Constantinople, et dépesché en Amazia le béglierbey de la Grèce, lui commandant de faire mourir le fils de Mustafa, qu'on dit estre de l'eage de quatorze ou quinze ans, dont nous aurons bientost quelque nouvelle de celluy que le s^r d'Aramon a laissé là en son absence.

Venise, 10 décembre 1553.

Sire, ces seigneurs ont eu lettres de Levant du dernier d'octobre qui portent l'arrivée de Rostan à Constantinople; auquel, nonobstant sa privation et démission, la sultane avoit fait fort bonne chaire, et qu'il avoit esté visité et honoré de tout le monde; de sorte que l'on pensoit qu'il n'estoit pas pour demourer guères sans retourner à son premier estat : et donnent quelques particularitez des causes de la mort de Mustafa, lesquelles seroient plus tost soupçons et indices que preuves claires, car on dict que pour avoir esté trouvé chez luy, et en sa possession, quelques estandarts et enseignes dont il n'est licite à aucun d'user qu'à la personne du G. S., et aussi pour avoir esté dissuadé de sa mère, qui se tenoit quand et luy, d'aller baiser la main à son père : ce que ledit G. S. a pris pour grand indice que sadite mère sentist son fils coupable et entaché de chose qui méritoit son indignation, il a tenu pour constant et bien vérifié qu'il eust desseigné de luy lever l'empire, et faire quelque grande innovation, et dict-on qu'un agent mesme dudit Mustafa, résidant près le G. S., gaigné et corrompu par luy, a esté instrument et moien de conduire son maître à la mort, l'induisant et confortant par ses dépesches à venir visiter sondit père, et l'assurant fort d'y estre le bien venu. Le fils, à ce que j'entends, dudit Mustafa avec sa mère s'en estoient fuiz d'Amazia, et ne sçavoit-l'on quel chemin ils avoient pris, sinon qu'on pensoit qu'ils estoient allez devers le sophy, auquel se dict que le G. S. avoit envoyé, pour essayer de les avoir de ses mains; luy promectant, en ce

faisant, d'entendre à la pacification des différentz d'entr'eulx, que ledit sophy a monstré de désirer jusques à présent, et à faulte de ce faire luy déclarant qu'il n'auroit jamais paix avec luy. Il est croyable, si ainsi est, que ledit sophy, qui crainct fort l'appareil du G. S. pour ce temps nouveau, se condescendra à les rendre. Ces seig^{rs} ont eu ces jours passés quelque garboil sur les confins d'entre le G. S. et eulx pour ung chasteau près Trau, entre l'Esclavonie et la Morlachie. J'ay conseillé au s^r de Codignac qui est icy, puisque vous l'envoyez résider en Levant, de saluer ceste seig^{rie} en passant, et luy dire les commandements qu'il a de V. M. de s'employer là comme pour voz affaires propres, et de se comporter avec leur baile en toute amitié et fraternité. Peu après luy est venu le baron Cochard s'en allant le mesme chemin; et de l'armée de mer turquesque il s'entend qu'elle doit estre avec Drogut rentrée au destroit de Constantinople.

Venise, 18 décembre 1553.

Sire, l'on dict que Rostan-Bassa a plus d'auctorité qu'il n'eust jamais, nonobstant sa démission, et qu'il n'a esté privé ne renvoyé à Constantinople, qu'à sa sollicitation et poursuite; et pour se saulver des mains des janissaires, ayant esté seul cause de la mort de Mustafa, comme l'on dict que luy-mesme s'en est descouvert à quelques-uns en secret: et se juge que le G. S. fera toutes choses pour avoir le filz dudit Mustafa qu'on pense s'estre retiré au sophy, et que cela pourra estre cause d'une paix entre eux; et que ledit seig^r ne passera pas si avant que l'on cuydoit, dont l'on verra ce qui succédera.

Il n'est maintenant icy autre nouvelle que de la conclusion du mariage du prince d'Espagne avec la royne d'Angleterre, que les Impériaux disent avoir pour tout certain par lettres de Flandres, et en ay veu à des marchants qui en parlent fort avant, et ces seig^{rs}, par leur amb^r qui est près l'empereur en ont conformes adviz. A quoy je croy bien que l'ambition dudit emp^r aspire et fait tous ses effortz, et que ladite royne soit très-bien d'accord avec luy, et par adventure aucuns de son conseil

corrumpus de luy et d'elle; mais je ne puis penser que cela ne semble dur au peuple, et qu'il ne fasse quelque mouvement s'il peust estre fomenté. J'ay ouï dire que le roy des Romains en pourchassoit le mariage pour ung sien filz, ce qui vraysemblablement le debvra rendre d'autant plus mal-content, voyant que son frère, sans avoir esgard à sa pouvreté, ne à la multitude des enfanz qu'il a, cherche d'empiéter tout pour son filz seul. Aussi y a-il apparence que les villes maritimes des Austrelins, qui de tout temps ont grand trafic de marchandises et grandz privilèges en Angleterre, ne se trouvant guères aymez de l'empereur, ne doibvent pas avoir plaisir du succez dudit mariage. Ce qui pourroit bien mouvoir ledit roy des Romains et toute l'Allemaigne à avoir d'autant plus volontiers quelque bonne intelligence avec V. M., pour lequel effect je pense bien qu'audit cas elle n'oubliera rien de ce qui se debvra faire, et semble que si ledit roy des Romains lève une fois le masque à bon escient contre sondit frère, de sorte qu'on ne doibve craindre secrette intelligence entre eulx, qu'il seroit bon le faire stimuler et tenter de venir quérir avec les armes au poing son partage en Flandres; luy remonstrant que c'est le moien, non seulement d'avoir ce qui luy appartient justement, mais encore de se conserver l'Allemaigne et sans trop grandz fraiz ¹. Car estant l'empereur en

¹ Le conseil de M. de Selve ne tarda pas à être suivi par Henri II. (Voir à la page 286 la note 1.) Ferdinand se montre d'avance disposé à entrer dans ces vues par sa lettre du 29 décembre 1553, où il réplique ainsi à Charles-Quint, sur tous les intérêts de leur situation réciproque :

« Quant aux affaires d'Angleterre et ce que estoit passé avec la reine, madame nostre bonne cousine, pour parvenir au mariage d'elle avec le prince mons^{se} mon bon neveu, ensemble les respects que à ce aient méhu V. M., c'est une chose de laquelle pourra succéder grand bien à vos royaumes, pour estre, par cette alliance, défendu contre la France... Outre autres

considérations de pourchasser pour ledit s^{se} prince ce mariage d'Angleterre, elle fait mention de la petite ou point d'apparence qu'elle voit de parvenir à ce qu'estoit pourparlé dernièrement en Augsbourg quant à l'empire pour ledit s^{se} prince. Je puis témoigner avec Dieu, qui congnoist l'intérieur des hommes, que je me suis léalment employé en ce que V. M. m'avoit mis sus pour la conduite de la pratique; et V. M. doit estre soubvenante de ce que lors j'en dis et ce que l'on en devoit attendre; et cecy non pour passion particulière myenne ou pour affection que porte à mon filz, ains seulement pour mon devoir envers Dieu, à V. M., et au

guerre avec V. M. et accullé audit pays de Flandres, s'il avoit à tourner le visaige de deux costez à la fois, il seroit bien empesché, quelque secours qu'il sceust avoir d'Angleterre : de laquelle il n'est pas croyable qu'il dispose comme il voudra dès le commencement; joinct que si les Anglois estoient de sa partie, estantz aussi infestez du costé d'Escosse et des Ostrelins, et du roy de Danemarch par mer, s'ilz s'en vouloient mesler, une partie de la feste se pourroit faire chez eulx.

Je pense, sire, que si l'empereur veult effectuer ledit mariage, se sentant avoir gagné une partie des ministres d'autour la royne, qui sont impériaux, il taschera d'entrée à s'asseurer de Calaiz, pour estre maistre du passage et du trajet de la mer; avec lequel et l'intelligence de ladite royne et de son conseil, il feroit son compte de vaincre toute la répugnance que le peuple du pays luy pourroit faire, qu'il vaincra aisément à mon advis, si ledit peuple est sans chef. Par ainsi la plus grande et importante chose, en tel cas, pour le bien de voz affaires, seroit de quelque chef d'estoffe audit peuple, comme milord Courtenay ou quelque aultre grand seigneur des mal contentz : car sans chef, ce sera ung feu de paille, comme j'y en ay veu parfois,

bien et union de la Germanie. Et voudrois que V. M., en telles et semblables choses, n'eust aucunes fois déboutté mon humble, léal et sincère avis... Il me fault aussi dépescher devers le Turc avec ma réplique sur ce qu'a apporté Jehan-Marie Malvezo, consistant en ce que, pour obtenir la trefve, je deusse préalablement restituer le fils du roy Johan en la Transilvanie... Et m'ont escript mes amb^{tes} estant en Levant que si povois m'accorder du tout avec la reine et son fils, et la mener si avant qu'elle vouldist certifier qu'elle est, ensemble son fils, contente de moy, et que les Transilvains feissent le semblable, combien les y pourray induire, que en ce faisant ils auroient bon espoir d'obtenir la ditte trefve générale en cette sai-

son que le Turc est tant empesché contre le sophy; et pour cette cause j'ay envoyé devers le roy de Pologne afin qu'il veulle tenir la main et solliciter ambedeux les roynes, sa mère et sa sœur, qu'elle se veulent condescendre à ce que dessus.

Charles-Quint reprend et discute tous ces points dans sa lettre écrite de Bruxelles le 3 février 1554 : il finit en exprimant l'espoir que l'état de la Turquie facilitera la trêve négociée par son frère : « S'il est vray que sultan Bajazet soit mort en Aleppo, et le fils dudit Mustapha avec quatre mille chevaux réfugié et sauvéjà en Perse, et que le sophy se rend plus difficile à la paix, vous aurez le moyen pour obtenir condicions plus favorables. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 596 et 605.)

et si ledit mariage va avant, ilz ne manqueront pas de dépescher ledit Courtenay, s'il ne prend garde à ses affaires. Les impériaux ont fait courir bruit que vos gallaires parties de Marseille pour aller en Corse avec gentz de guerre avoient couru grande fortune. Mais c'estoit une invention pour couvrir la perte de leurs gallaires parties de Naples soubz le cappitaine Cicala, dont cinq ont couru telle fortune qu'on ne sçait ce qu'elles sont devenues, et deux sont arrivées à Hostie toutes fracassées et les rèmes rompues. Ces s^r sont avertis de Levant que Drogut estoit arrivé à Const^{pl}e avec ses gallaires fort endommagées, et que l'aga des janissaires estoit arrivé à Alep, et non encores le G. S., qui vouloit faire quelque feste et solemnité avant que entrer : que le sophy s'estoit retiré, et se jugeoit que la paix s'ensuivroit entre les deux princes, et que le propoz d'armer cent gallaires se continuoit, et que si V. M. veult l'armée de mer turquesque encores pour ceste année prochaine, elle l'aura. On escript de Spire que la chambre impériale, par commission de l'empereur, a décerné ban impérial contre le marquis Albert, avec prinse de la vye et des biens à ceux qui le recevront ou favoriseront; qui est fort bonne récompense des services par lui faits à l'empereur. Par le séjour qu'il a fait en ceste ville, le s^r de Cottignac a eu ample information de l'estat où il trouvera les choses delà, qui le fera arriver plus instruit de ce qu'il aura à faire pour vostre service dès qu'il sera sur le lieu où les choses semblent si perplexes et troublées à cause des grandes et soubdaines mutations qui y sont survenues.

1554.

INQUIÉTUDES DE VENISE SUR LE PROJET DE MARIAGE DU PRINCE D'ESPAGNE. — MÉSINTELLIGENCE ENTRE L'EMPEREUR ET SON FRÈRE. — CONDITIONS DU MARIAGE ET SES CONSÉQUENCES PRÉSUMÉES. — DISPOSITIONS À INSPIRER À LA PORTE SUR CE SUJET POUR OBTENIR L'EMPLOI DE SA FLOTTE EN CORSE.

Venise, 2 janvier 1554.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, samedy dernier l'ambassadeur de l'empereur feust devers ces seigneurs, ayant eu lettres de son maistre du xxii^e du passé, pour leur

faire entendre la conclusion du mariage du prince d'Espagne avec la royne d'Angleterre du consentement de tout le peuple, comme il veut donner à entendre, et le partement des ambassadeurs envoiez par ledit empereur en Angleterre, pour faire au nom dudit prince d'Espagne les actes et solemnités qui, en semblable cas, ont accoustumé de se faire par procureurs, et après avoir en plein colleige communiqué ceste nouvelle, il demanda l'audience plus secrette; et soudain furent mis hors la chambre dudit colleige tous les saiges *de ordine*, et les secretaires, en sorte qu'il n'y demoura que le duc, et ceulx qui sont du conseil de Dix, avec lesquelz il feust fort longuement et plus qu'il n'a encore esté veu y demourer depuis que je suis en ce lieu. C'est maintenant à deviner, sire, pour quelle négociation ce pouvoit estre, car d'en tirer la certitude et vérité, si ce n'est par discours, je croy qu'il est plus malaisé en ce lieu qu'en tous les lieux du monde.

Les plus apparentes et vraysemblables conjectures sont qu'il se parle de faire espouser au second filz du roy des Romains la fille de Portugal, laquelle le prince d'Espagne devoit naguères prendre à femme, qui seroit ung oz à ronger qu'on jecteroit audit roy des Romains pour l'appaiser et faire taire, et pour le garder de contrarier et maligner contre l'empereur es choses de l'Allemaigne. Et pour mieux le gagner, l'on pourroit promettre audit secund filz l'estat de Milan, en la sorte que l'avoit le feu duc Francisque Sforce, retenant l'empereur les forteresses, et s'aydant encores à ung besoing des deniers du mariage de ladite fille de Portugal, en récompense dudit duché de Milan, dont il se déposséderoit : et par mesme moien, en ce faisant, l'empereur viendroit à se réconcillier ledit roy des Romains et ses enfans, et remectre son premier pied en Allemaigne, et à estaindre l'envye et souspçon que l'Italie et cette républicque conçoit maintenant de sa grandeur : joint qu'il s'acquitteroit d'une ancienne promesse par luy faicte à ceste seig^{rie}, de leur donner ung prince et duc particulier au duché de Milan : ce qu'il ne leur a jamais observé, et que croy qu'encores ne fera; car quand bien il y mectroit ung prince particulier, ce ne sera que pour l'apparence et pour la mine, et en seroit tousjours

le tuteur et principal gardien. Mais d'autant que l'on juge ces seig^{rs} peu contentz de ce mariaige d'Angleterre, et mesmes qu'aucuns disent qu'ilz ont fait faire soubz main par leur ambassadeur, tant en Flandres qu'audit pays d'Angleterre, tous offices pour l'empescher, il pourroit bien estre que l'empereur, doubtant d'eulx quelque soubdaine résolution et déclaration au préjudice de ses affaires d'Italie, pour les arrester et contenir, les auroit voulu repaistre de l'espérance de leur donner ung duc de Milan particulier, leur remonstrant qu'il n'est pas si ambitieux qu'il veuille tout pour soy, et que s'il s'accroist d'ung costé, il veut se diminuer d'ung autre, pour mettre le monde en repoz. Et s'il en venoit là, sire, et que par ces moyens l'empereur feust paisible de l'Allemaigne, la Flandre, l'Angleterre et l'Espagne, quand bien il n'auroit rien en Italie, sinon d'y avoir mis des princes particuliers, ses dépendans et à sa dévotion, qui la luy tiendroient presque comme subjecte, sy seroit-il encores trop grand et formidable. Par ainsy ce seroit temps ou jamais de luy mectre le plus de lévriers à la queue qu'on pourroit, et de proposer partiz tant en Italie qu'en Allemaigne pour luy brouiller les cartes. Car quand V. M. n'en tireroit autre bien que de le diminuer d'autant ès dits pays comme il se cuyde accroistre par le moyen de ce mariaige d'Angleterre, ce seroit beaulcoup fait.

Venise, 8 janvier 1554.

Sire, l'ambassadeur de l'empereur feist hyer les festins et allégreses de la conclusion du mariage d'Angleterre, où estoient le légat du pape, l'ambassadeur d'Angleterre et tous les aultres ambassadeurs qui sont icy, horsmis moy. Le sommaire des principaulx articles est, dit-on, que le prince d'Espagne sera couronné et intitulé roy d'Angleterre; mais qu'en tous actes la royne sera nommée quand et luy. Que le premier filz masle descendant de ce mariage sera roy d'Angleterre, ensemble conte et seigneur de Flandres et de tous les Bas-Pays. Qu'advenant que le filz qu'a le prince d'Espagne du premier mariage

meure, celluy qui naistra dudit secund mariage sera seigneur de tous les estats et pays appartenans audit prince d'Espagne et à ladite royne d'Angleterre : que ledit prince d'Espagne ne pourra mouvoir, ny déclarer guerre, ne l'entreprendre, sinon du consentement du conseil dudit pays d'Angleterre. Qu'il ne pourra mettre audit conseil aucun qui ne soit Anglois, ne pareillement à la garde et gouvernement des places fortes et des navires et armées de mer. Que dedans le pays d'Espagne seront assignez cinquante mil escuz de rente à ladite royne pour en joyr par elle sa vie durant, dès l'heure de la consummation du mariage.

Quant à l'empereur, incontinent après la consummation dudit mariage, il faisoit compte de s'en aller et retirer en Espagne avec la mesme armée de mer qui aura conduit son fils; et que pour pacifier les choses d'Allemagne et contenter le roy des Romains son frère, il estoit là quelque bruict qu'il luy bailloeroit et concéderoit dès ceste heure entière et libre administration de l'empire, ce que je ne croy pas facilement qu'il face¹. Mais pourroit bien estre qu'il luy en donnast quelque espérance pour rompre et refroidir ses entre-

¹ Henri II, supposant encore M^r d'Aramon à Constantinople, lui avait envoyé ces avis venus d'Allemagne, et qu'il lui adressa, à la date du 20 janvier 1554 :

« Le roy a nouvelles certaines que l'empereur est en telle nécessité de sa santé, qu'il a perdu une des mains, deux doigts de l'autre, et une des jambes rétrécies sans espoir de convalescence. Qu'il est tellement affligé de l'esprit, qu'on ne luy communique plus rien, ou bien peu; et ne s'amuse plus qu'à monter ou démonter des horloges, dont sa chambre est toute pleine, y employant tout le jour et la nuit, où il n'a aucun repos : de sorte qu'il est en apparent danger de perdre bientôt l'entendement: ce que les reynes ses sœurs et ses principaux serviteurs connoissent

bien. Que mesme ses sujets des Pays-Bas, l'estimant en plus grand danger, ont, depuis peu de temps, refusé à la reyne de Hongrie de payer certains deniers qui estoient deus audit empereur, d'autant qu'ils le tenoient pour mort; ayant pour cette cause ladite reyne esté contrainte de le faire voir aux principaux de Bruxelles en une galerie fort longue et au bout d'icelle, où il ne se connoissoit quasi que la statue d'un homme demy-mort, et plus maigre et défiguré que l'on ne sçauroit penser. Qu'il a fait tout ce qu'il a peu pour amasser gens et forces en Allemagne, faisant son compte de faire faire quelque entreprise du costé du Luxembourg, où il trouvera les choses entières, et plus gaillardes qu'il ne pense, et par adventure sera-il

prises, et pour luy faire suspendre et différer les troubles qu'il luy pourroit donner audit pays d'Allemagne, cependant qu'il trame et s'essaye de conduire à effect ce mariage d'Angleterre : et des lettres de Flandres portent que l'on faisoit de grands préparatiz de plus grosse armée qui n'avoit encores esté faicte ès dits quartiers. Ces seigneurs monstrent de ne pouvoir croire que ledit mariage puisse jamais sortir effect ne estre consummé; se fians qu'il y aura quelque tumulte de peuple, et monstrent assez qu'ils seroient très marris si ce traict-là estoit réuscy à l'empereur. Je me suis tousjours efforcé de leur monstrier par discours de raison que la chose réuscira infailliblement, si l'empereur n'y trouve autre opposition et contrast que du peuple du pays; et que si le prince d'Espagne y met une fois le pied, il disposera dudit royaume à sa voulenté, nonobstant les conditions et conventions du traicté de ce mariage, lesquelles il ne gardera ne observera que comme il luy plaira.

plus empesché à se défendre là et ailleurs qu'à assaillir; encore qu'il ait mandé le sieur dom Ferrand de Gonzagues pour passer de deçà, n'ayant aucun serviteur ou ministre qui soit pour y manier la moindre entreprise qu'il sçauroit faire. Que ses Pays-Bas sont si pauvres et tellement mangés des guerres passées et des subsides qu'il en tire, et mesme des gens de guerre qui dernièrement ont esté licentiez, qu'ils n'en peuvent plus; et ne sçauroit-on voir une plus grande désolation que celle qui y est. Il fait entendre aux princes de la Germanie qu'il se veut trouver en personne à la diette, mais c'est pour les penser contenir et empescher qu'ils ne fassent aucun mouvement, sçachant bien que les principaux sont liez et bridéz à son préjudice et dommage de ses affaires; mais lesdits princes connoissent bien que sa santé n'est pas pour le porter jusques-là, ny guères le laisser vivre, et

sa bourse trop plate pour faire de grandes exécutions cette année. Toute sa principale attente est en ce mariage d'Angleterre, qu'il poursuit et sollicite par tous moyens qu'il peut penser, faisant faire à ladite reyne tant de cruauté que le pays en est tacitement tout soulevé, et n'attend-on l'heure de voir advenir à ladite reyne une apparente ruine jusques à sa propre personne. Il fait tout ce qu'il peut pour se réconcilier à son frère le roy des Romains, et à son fils le roy de Bohême, qui n'y veulent aucunement entendre; connoissans bien le fonds de son intention, et estant de tant plus fort irrités de ce mariage d'Angleterre; estimant que c'estoit chose qu'il devoit plus tost promouvoir pour l'archiduc son nepveu que pour son fils, et jugeans qu'il l'a fait pour le rendre fort à venir au point de cette succession à l'empire. » (*Lettres et Mémoires d'État de Ribier*, t. II, p. 485.)

Venise, le 9 janvier 1554.

Le s^r de Codignac partist avant-hyer au soir d'icy, ayant esté le temps si mauvais et estrange qu'il n'a esté possible qu'il partist plus tost. Le principal ministre de la royne d'Angleterre, qui a voulu persuader et faire gouster le mariage aux autres seigneurs du conseil et du pays, a esté Paget; et les plus apparentes raisons qu'il a alléguées ont esté que le roy estoit si grand et si puissant, qu'estant jeune et sain, et l'empereur, qui est son contrepoix, vieulx et maladif, il luy seroit très facile, advenant la mort dudit empereur, veu les pratiques et intelligences qu'il peust avoir en Flandres, et la contiguité et voisinance desdits pays avec son royaume, de s'en saisir et impatronir; et que cela advenant, et tenant d'ung autre costé le royaume d'Escoce, l'Angleterre luy demoureroit comme sienne et esclave, et subiecte à luy estre en proye toutes les fois qu'il voudroit entreprendre de la conquérir, sans que ledit royaume d'Angleterre peust avoir espérance d'aucun aide ne appuy de ses voisins, et que cela estoit ung danger si apparent et à l'aventure si prochain, que l'on en sentiroit l'inconvénient tout en ung instant, qui n'y pourvoiroit d'heure. A raison de quoy il estoit bien expédient et nécessaire pour le bien et conservation dudit royaume d'Angleterre, que la royne prinst l'alliance de quelque prince grand et puissant, qui feust pour contrepeser la grandeur du roy, encore aprez le décez de l'empereur. Ce que ne pouvoit faire ung prince ny seigneur dudit pays d'Angleterre, quand ladite dame le prendroit à mary, ne prince estranger quelconque aultre que le prince d'Espagne; lequel venant à estre conte de Flandres, qui est le pays où lesdits Anglois font et exercent tout le traficq de leurs marchandises, aura moyen de maintenir tousjours ledit royaume puissant et opulent, et le défendre contre tous, et que n'estoit point chose si estrange ne nouvelle de se soubmettre à ung prince estranger par le moyen d'ung mariage, pour éviter la ruine et désolation d'ung pays, et qu'ilz voyoient l'exemple des Escossois, qui avoient bien ma-

Lettre
de M. de Selva
au connétable
de
Montmorency.

rié leur royne à un filz du roy, s'assubjectissant à ung prince plus puissant pour les deffendre et garder de venir en la puissance des Anglois, combien que ce soient peuples de mesmes meurs et de mesme langue, presque tout ung païs, et qu'à plus forte raison pouvoient-ils bien se unir et allier avec ung conte de Flandres et ung roy d'Espagne, de peur de tumber ès mains des François leurs anciens ennemis : et que c'estoit ung abuz de penser qu'ilz feussent suffisans avec leurs forces seules pour y résister : par ainsy qu'il falloit se résoudre, ou d'estre un jour subjects desdits François, qui leur bailleroient après la loy telle qu'ilz voudroient, ou bien d'appeler amyablement et volontairement ung autre grand prince pour leur seigneur et gouverneur, auquel, en ce faisant, ils pourroient bailler la loy et limiter sa puissance sur eulx, et non pas recevoir ladite loy de luy : lesquels propos, s'il n'est vray qu'ils ayent esté dicts et mis en avant, ont telle apparence et vérissimilitude, qu'ilz peuvent bien avoir esté desduicts et alléguez, et pour le moins ay-je esté adverty que ledit Paget a eu des mémoires et instructions de l'empereur et de ses ministres pour en parler en ceste sorte, et battre ceulx qui y contrediront des raisons que dessus.

Venise, 30 janvier 1554.

Lettre
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, j'estime que veu les empeschemens qu'on vous donne audit pays de Corse de l'alliance du pape et du duc de Florence, qui ne vous peust estre, ce me semble, que suspecte et préjudiciable, joint celle que l'empereur fait avec la royne d'Angleterre, que pour conserver le pied et la réputation que vous avez en Italye, l'armée de mer turquesque vous seroit plus nécessaire ceste année que jamais; dont j'ay bien dict mon opinion au s^r de Cottignac avant son partement, et qu'il me sembloit qu'il devoit mettre et imprimer grande jalousie et craincte au G. S. de la grandeur de l'empereur, venant à s'accroistre d'ung royaume d'Angleterre, affin de le disposer à employer ses forces pour l'abaisser de bonne heure le plus qu'il pourra. A quoy lesdites forces de mer vous peuvent plus prester de faveur,

maintenant que vous avez la Corse, que devant. Et sy considère que si par mal fortune le pape venoit à vous estre ennemy, en sorte que luy et l'empereur et le duc de Florence s'entendeissent pour vous lever du Senois, comme il n'est pas hors d'apparence de craindre, et en est desjà quelque bruit¹, vous n'auriez aultre moyen que celluy de la mer pour secourir les choses de Sienne; de laquelle mer, par le

¹ Henri II, par une lettre du 20 février à l'évêque de Mirepoix, le charge de s'opposer, auprès du pape, aux concessions d'argent que Charles-Quint demandait à lever sur le clergé, sous le prétexte de faire la guerre aux Turcs : « Un chacun peut juger que cette provision d'argent n'est pour autre effect que pour s'armer contre moy, et recommencer de deçà son jeu de l'année passée. Nostre Saint Père s'éloigneroit de l'office d'un père commun et neutral qu'il dit vouloir estre et demeurer entre l'empereur et moy, baillant le glaive à l'un pour persécuter l'autre, et ne se sçaroit excuser qu'il ne connoisse comme moy que ledit empereur ne se veut prévaloir desdits deniers contre le Turc, lequel il verroit mettre le feu au milieu de la chrestienté plustost que de se désister des entreprises, desseins et projet qu'il fait contre moy. Et qu'ainsi ne soit, il monstra bien l'année passée que ce n'est pas au Turc qu'il en veut, l'ayant sur ses talons en la Transilvanie, quand il me vint avec ses forces chercher de deçà, où il veut faire tout son effort cette année. Vous luy direz l'intention dudit empereur, lequel, avec son frère le roy des Romains et non autres, ont fait et font de gayeté de cœur descendre le Turc en la chrestienté par mer et par terre; l'un pour avoir pris Afrique et Monaster, et l'autre la cité d'Agrie et autres villes et places de la Transilvanie,

contre la trêve que tous deux avoient faite, promise et jurée avec ledit Turc, qui s'en est voulu et veut ressentir. Et toutesfois, au lieu d'employer par ledit empereur ses forces à luy résister, et obvier aux dangers et inconvéniens où luy et sondit frère ont mis la chrestienté, il veut sur elle convertir sesdites forces, et quoy que ce soit, sur moy, qui n'en fais chose quelle qu'elle soit pour mon particulier, mais seulement pour le bien universel d'un pays, d'une province, d'une république, d'un prince persécuté et autres qui m'ont requis et recherché à leur aide contre la cruelle tyrannie et ambition dudit empereur. » (Ribier, tom. II, pag. 463.) Voir ci-après la note 1 de la page 312, sur la nouvelle politique du pape Jules III.

Une lettre du grand-maitre de Malte au connétable de Montmorency, écrite de Malte le 5 février 1554, rappelle le procès fait au sujet de la reddition de Tripoli aux Turcs : « Gaspar Vallières va par delà poursuivre la révision du procez fait contre luy sur la reddition de Tripoly; ledit procez a esté juridiquement fait, et la sentence bien donnée selon nos loix, qui disent au neuvième chapitre du titre Des Frères, que quiconque rend place aux Infidèles sans congé du supérieur doit perdre l'habit, et non seulement celui qui la rend, mais tous ceux qui interviennent. » (Ribier, t. II, p. 486.)

moyen de ladite armée, vous seriez maistre, en despit des forces de tous les ennemys, qui seroient à l'adventure contraincts penser à leur deffense chez eulx, au lieu de vous assaillir. Vray est que si V. M. désiroit avoir ladite armée de mer, elle ne sçauroit user de trop grande diligence en l'envoier demander et poursuivre, car ce sont appareilz qui ne se peuvent pas faire soubdain; et qui ne la pourroit avoir grande, sy serviroit-il à mon adviz grandement, et pour réputation et pour exécution, de l'avoir telle que l'année passée, ou pour le moins, s'il estoit possible, vous asseurer de celle d'Alger pour ce temps nouveau. Car estant le supérieur en mer, vous pourrez deffendre et secourir par là ce que vous avez en Italye, et offenser, s'il en est besoing. Et pense qu'il n'y a rien qui plus asseure et enhardisse les ennemys que vous avez par deçà, que l'opinion qu'ilz ont que, pour ceste année, ilz n'ont point à craindre du costé de la mer. Ces s^{rs} ont eu lettres de Constantinople des xxviii novembre, desquelles ce qu'ilz m'ont communiqué ne contient, sinon que, par cappisis venuz d'Alep, s'entendoit que le G. S. y avoit faict son entrée le vi dudit mois de novembre: que sultan Selin avoit esté envoyé au sangiacat de feu Mustafa, et qu'il debvoit hyverner en ung lieu appelé Maray: que l'on attendoit audit Alep le retour des ambassadeurs du sophy pour traicter la paix avec le G. S., que ledit s^r avoit fait le bassa du Caire son bassa, qui s'entend, à mon adviz, premier bassa. D'ailleurs je n'ay rien entendu davantage, sinon qu'aulcuns m'ont dict que les mesmes adviz font mention de quelque tumulte que les janisserotz avoient faict à Constantinople, qui avoit soubdain esté appaisé, et que le filz de Mustafa s'estoit saulvé en Perse, et y estoit arryvé avec v^m chevaux, dont toutesfoys la communication qui m'a esté faicte par ces s^{rs} ne porte rien.

On escript de Flandres que les amb^s de l'empereur avoient exécuté leur commission, et avoient eu le consentement de la royne d'Angleterre; mais le peuple de Londres avoit assez mal veu et festoyé ceulx de leur suite, et que l'on rassembloit de nouveau le parlement d'Angleterre et les s^{rs} dudit pays pour les affaires dudit mariage; à ceste intention, comme l'on jugeoit de tenir ceux dudit pays en subjection

et plus près de l'attache, affin de les garder de regimber, en attendant l'arryvée du prince d'Espagne. Les députez de l'empereur avoient, dit-on, dans leur instruction, en cas qu'il nasqueist une fille du mariage par eulx traicté, qu'elle ne se peust marier sinon du consentement du prince d'Espagne son père, ou filz dudit prince quand et quand; que, n'y ayant point d'enfantz dudit mariage, le conté de Flandres ne s'entendeist poinct uny audit royaume d'Angleterre, ains retournast à sa première nature après la mort de la royne à présent régnant; à quoy les Angloys ne se sont vouluz condescendre, voulanz qu'en caz qu'il naisse une fille, elle ne soit tenue d'appeller aultre conseil pour se marier que le sien de son pays, à la charge néantmoins de ne prendre mary que d'Angleterre, ou Flandres et les Bas-Pays, ou d'Espagne; et que mourant ladite royne Marie sans enfantz, lesdits Bas-Pays demeureront néantmoins unys perpétuellement à la couronne d'Angleterre, et parviendront à ceulx qui succéderont à ladite couronne. Ce que lesdits depputez ont consenty et envoyé à l'empereur pour le ratifier, monstrant bien ledit empereur qu'il ne luy chault des conditions, ne à quel pris il y mette le pied, pource qu'il est bien délibéré de n'en rien observer; et j'espère que ces belles unions, faictes au préjudice de V. M., luy ouvriront le chemin ung jour de faire, desdits pays de Flandres, la vraye et deue union à sa couronne, à qui en appartient la droicte et légithime autorité de l'unir.

FÉVRIER-AVRIL.

DIFFICULTÉ POUR LA FRANCE DE SE MAINTENIR EN CORSE SANS L'APPUI DE LA TURQUIE
CONTRE L'UNION DE GÈNES AVEC LA TOSCANE. — RÉVOLTE DE WYAT EN ANGLETERRE.
— EXÉCUTIONS SANGLANTES ORDONNÉES PAR LA REINE. — CONCLUSION DE SON MARIAGE
AVEC LE PRINCE D'ESPAGNE.

Venise, 8 février 1554.

Sire, les Genevois ont icy lettres de Gennes, par lesquelles on leur mande qu'il estoit arrivé là quatre navires chargés de malades, et que le reste, qui estoit devant Saint-Florent, estoit en si petit nombre,

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

qu'il n'estoit pas suffisant pour le tenir assiégé; et que leur bonne fortune avoit voulu qu'il arrivast à Calvi six navires d'Espagne avec III^m hommes dessus, sans lesquelz ilz estoient en grand danger; et y avoit encores troys aultres navires de la mesme flotte, sur lesquelz estoient environ xv^e Espaignolz, comme ilz disoient, lesquelz, surprins du temps contraire, n'avoient sceu entrer encore audit Calvi, et avoient esté transportez ailleurs. Il est vrai que lesdits Espaignolz sont tous nudz, tant d'armes que de vestementz, et leur faisoit l'on provision de l'ung et de l'autre à Gennes pour leur envoyer. Les XII^e Allemantz et environ VIII^e Italiens n'estoient encores partys, et n'attendoient que le temps propre pour faire voile. Des lettres de Flandres disent que toutes choses en Angleterre vont à soubhait aux impériaulx; aultres que l'empereur n'est guères bien de sa santé, et que le peuple d'Angleterre est très mal content du mariage, et que desjà, devers Cornouailles, il y avoit quelque commencement de tumultes et d'esmotion; et m'a esté dict et asseuré qu'il y a homme qui escript de la court de l'empereur que quelque prospérité que l'on divulgast de ses affaires, il ne pouvoit obtenir ce qu'il désiroit, ne ouyr telles nouvelles qu'il demandoit de troys choses, à sçavoir: de sa santé et disposition, qui alloit tousjours empirant; du mariage d'Angleterre, dont le peuple anglois estoit très mal satisfaict et prest à tumultuer; et des affaires d'Allemagne, qui n'avoient jamais esté en plus mauvaiz pas pour luy qu'ils sont de présent. L'ambassadeur d'Angleterre me disoit hyer que ces seigneurs luy avoient demandé s'il estoit vray que, entre aultres articles du mariage susdit, il y en eust ung que l'empereur ne son filz ne se peust en aucun temps, ne pour quelque cause que ce feust, ayder des forces dudit royaume d'Angleterre ès guerres d'entre V. M. et luy, dont il ne monstre pas qu'on luy aye rien mandé, mais bien qu'il pense qu'ainsi soit. Je luy deistz à ce propoz que je m'esbahissois, veu qu'il y avoit tant de saiges gentz en Angleterre, que l'on ne regardoit à la seureté de l'observation des articles plus qu'à l'escripture et parolles d'iceulx, qui estoit ce qui importoit le moins, et que l'empereur ne se soulcioit guères de leur promectre tous les articles qu'ilz sçauroient demander,

ne leur baillant ne Gravelines, Dunquerque, ne Bruges et aultres lieux du pays de Flandres, pour seureté de l'entretienement du marché et commencement d'exécution de l'union qu'il leur accorderoit dudit pays avec l'Angleterre : et puisqu'il n'y avoit que sa foy obligée, ilz estoient bien assignez de l'observacion de leurs articles; sur quoy se mectant à soubzrire, il ne me répliqua aultre chose.

Venise, 15 février 1554.

Sire, je receus les adviz des tumultes et esmotions d'Angleterre, et du partement de vostre armée de mer pour le secours de la Corse; et ce matin ay esté remercyer de vostre part ces s^{rs}, suivant vostre commandement, de la gallaire par eulx baillée au s^r de Codignac pour son passaige, et par mesme moyen leur ay communiqué les susdites nouvelles; desquelles je vous puis asseurer qu'ilz ont faict, et de parolle et de contenance, aultant que leur neutralité leur permect, démonstration de n'estre pas marrys, ayant, à mon adviz, esté jusques à présent le doubte qu'ilz ont eu que l'empereur rendeist son filz paisible d'Angleterre si grand, que j'estime qu'ilz reçoivent pour bonnes nouvelles tous les empeschementz et oppositions qui peuvent survenir en cest affaire; vous pouvant dire que laditte nouvelle a donné telle bastonnade aux impériaux que, dez l'heure que je l'ay portée au palaiz, ilz en sont sortiz comme si l'on les en eust chassés à coups de fouet. Des lettres de Flandres font bien quelque mention de sublévation de peuple, mais non pas telle, à beaucoup près, que contiennent les adviz que V. M. en a : mesmes se disoit que l'ung des principaux auteurs desdits tumultes, nommé M^e Pierre Caro, avoit esté prins¹; et portent les mesmes lettres de Flandres que la ligue qui feust dernièrement

¹ Les détails sur la révolte de Wyatt, les réclamations de la cour d'Angleterre au sujet des menées de Carew et des autres réfugiés anglais, retirés en France et appuyés secrètement par Henri II, enfin la part que prend à ces faits l'ambassa-

deur français à Londres, sont exposés au t. III des *Ambassades de Noailles*, p. 17, 43 et suiv. Le contrat de mariage de la reine, avec la clause annexée sur la France, se lit dans Rymer, t. XV, p. 381.

faicte entre le feu roy Henry d'Angleterre et l'empereur, quand tous deux vindrent assaillir le feu roy vostre père en son royaume, est secrettement renouvelée entre ledit empereur et la royne d'Angleterre; faisantz leur compte, comme j'entendz, que, pour tout le moys qui vient, le prince d'Espagne arryvera avec un grand nombre de navyres et force Espaignolz dessus, et que l'empereur, de sa part, fera provision de quelque troupe d'Allemantz qu'il fera embarquer en Hollande et Frize; et qu'en mesme temps l'on fera déclarer en Angleterre la guerre contre l'Escosse pour colorer le passage desdites forces en Angleterre, sans lesquelles la royne mesmes et tout son conseil est bien d'opinion que ledit prince ne se doibt pas adventurer de passer audit pays d'Angleterre; estantz en cela d'ung accord, et s'entendantz fort bien avec l'empereur, nonobstant les belles conditions qu'ilz ont mises au traicté de mariage, qui n'ont esté que pour endormir le peuple angloys et le garder de s'armer, luy faisant accroire que ledit prince viendroit sans forces étrangères. De sorte que, s'ilz sont saiges, ilz ne s'y fieront pas, et exécuteront promptement ce qu'ilz ont à faire pendant qu'ilz ont les armes à la main; car s'ilz diffèrent, ilz se peuvent tenir assurez qu'on leur mettra dedans leur pays de mauvaiz hostes, et qu'ilz auront plus d'empeschemenz qu'ilz ne pensent. Selon les lettres de Levant, il ne sera pas malaisé au s^r de Codignac d'obtenir ce que vous luy avez commandé : la paix est faicte avec le sophy, et le G. S. revient.

Venise, 8 mars 1554.

Sire, les adviz du Levant portent que LXX gallaires doibvent sortir sous la charge de Drogut, lequel sollicitoit d'en avoir plus grand nombre; que ladite armée sort en faveur des affaires de V. M., et qu'elle sera beaucoup plus tost preste que de coustume, ayant esté les cheurmes commandées de se rendre à Constantinople pour tout le présent mois de mars.

Les impériaux ont en ceste ville nouvelles fraisches de Flandres par lesquelles semble que toutes esmotions et conjurations sont pacif-

fiées et extainctes en Angleterre, ayant la royne faict prendre prisonniers tous les chefs et autheurs desdites rébellions; et non seulement ceulx qui se sont manifestez et descouverts contre elle, mais aussi ceulx dont elle pouvoit doubter et souspeçonner; et, entre aultres, Courtenay et madame Élizabeth sa seur, laquelle elle avoit envoyé quérir avec III^e chevaulx, qui l'avoient trouvée malade, et estoient demourez à sa garde jusques à ce qu'elle se trovast mieulx. Et a, ce dit-on, ladite dame mandé à l'empereur qu'il n'eust aucun doubte desdites rébellions, et qu'il ne laissast pas de faire venir le prince d'Espaigne au plus tost que faire se pourroit, l'assurant qu'elle demourera maistrresse de son peuple, et qu'elle le rangera à sa volenté. Sur quoy ledit empereur a dépesché à son filz en toute diligence pour luy faire avancer son partement, et l'advertir de venir avec le meilleur nombre de gentz qu'il pourra, qui sera, ce dict-on, de VIII^m Espaignolz; et l'empereur, de son costé, faict estat de luy tenir prestz XII^m Allemantz, et avec ceste armée le faire passer en Angleterre, faisant son compte qu'avec cela il aura bon moyen de se faire obéyr par force, quand il ne le seroit par amour. Joint la part que la royne et les s^m de son conseil doibvent avoir, que ladite dame faict si suffisante et forte qu'elle ne doubte de rien, se gouvernant du tout par l'adviz et conseil dudit empereur, qui vouloit renvoyer le conte d'Aiguemont devers elle pour faire les cérémonies du mariage au nom du prince. Et disent que cela ne détournera en rien l'empereur de ses aultres entreprises; car les forces qu'il enverra audit royaume d'Angleterre s'entretiendront aulx despens de la royne: de sorte que l'argent n'en sortira point de sa bourse. Et y en a qui discourrent qu'il tentera encores cest esté l'entreprise de Metz ou quelc'une des places que V. M. a fortifiées devers Lorraine; et qu'il taschera, en la diette qu'il a faict publier à Auguste pour le VIII^e du prochain mois, de convertir l'Allemagne à luy ayder en ceste entreprise, et fera, à tous les princes et Estatz dudit pays, bon marché de tout ce qu'ils luy pourront demander, pourveu qu'ilz luy accordent cela, puisqu'aussi bien il voyt ne les pouvoir renger à ce qu'il désire. Des lettres des Genevois

portent la certitude de la reddition de Saint-Florent, et que le prince Dorye estoit délibéré d'aller assiéger Aiazo (*Ajaccio*), et se prépare pour le recouvrement du surplus de l'isle de Corse; qui est le mieulx que vous sauriez désirer, si ledit Aiazo et aultres lieux sont fortz et bien pourvez; car s'ilz s'y opiniastroient tant, que l'armée de mer turquesque et la vostre les y trouvassent encores, ce seroit le beau du jeu; feust que V. M. vouldist entreprendre d'y aller faire surprendre leur armée de mer, ou bien de l'exclurre de pouvoir retourner à Gennes. Il est icy quelque bruit de praticque de paix entre V. M. et l'empereur, par les adviz mesmes qui viennent de Flandres. De quoy pensant que les impériaulx se veulent servir à l'aventure pour refroidir le partement de l'armée turquesque, je ne faudray d'avertyr le s^r de Codignac de rabbattre cesté opinion, si elle estoit portée jusques en Levant, comme facilement elle pourroit estre.

Venise, 7 mars 1554.

Sire, les adviz d'Angleterre ne parlent que des rigoreuses et cruelles justices que la royne d'Angleterre faict, et est délibérée de faire des rebelles de son royaume, ne voulant pardonner à personne; ayant publyé le parlement à Oxne, qu'on appelle en Angleterre Oxfort, pour le m^re d'apvril, dont l'on s'esbahist, attendu que ce n'est pas le lieu où les estatz dudit royaume ont accoustumé de s'assembler, ains en la ville de Londres; et cependant elle s'arme, ce dict-on, à bon escient, par mer et par terre, attendant à grande dévotion la venue du prince d'Espagne, qui doibt mener quand et soy d'aultres forces avec lesquelles elle s'asseure, et promet à l'empereur de renger tout son peuple à sa vouldenté et obéissance; et dict-on tout communément qu'elle ne faict ne entreprend rien que ce que veult ledit empereur, et que c'est tout son conseil. Les impériaulx ont icy voulu faire accroire que V. M. avoit x ou xii^m hommes prestz en Picardye, qu'elle avoit faict marcher devers Bouloigne en faveur desdits rebelles d'Angleterre; mais que quand vous aviez veu que leurs affaires passioient

mal, et que la royne d'Angleterre les avoit desfaictz, que ledit secours n'estoit passé plus oultre, et telles aultres calumnieuses mensonges à leur manière accoustumée. L'amb^r de ces s^{rs} près de l'empereur escript que l'on attendoit bientost le prince d'Espagne; que l'empereur estoit en meilleure santé qu'il n'avoit esté il y avoit longtems; que ses Pays-Bas luy avoient accordé trois millions d'or payables en trois ans, et qu'on hastoit la venue de don Ferrand pour consulter avec luy et aultres cappitaines des affaires de la guerre.

Les Genevois ont perdu en Corse les deux tiers de leur armée, de sorte qu'ils estoient résoluz, sans nouvelles forces, de ne tenter point Aiazo, qui estoit jugé merveilleusement fort et presque inexpugnable; et, s'ilz en sont là, ce seroit signe plus tost de s'en vouloir revenir de là que de passer plus oultre ou s'obliger à quelque nouvelle entreprinse, auquel conseil les pourroit bien faire résoudre la venue de l'armée de mer du G. S., avec la bonne provision qu'ilz doivent sçavoir estre en voz places de ladite ville. D'Allemagne se dict que tous les princes s'arment, et qu'ilz comparoistront armez à la diette d'Auguste. L'homme du s^r d'Aramon estant à Constantinople ne fait aucune mention de l'arrivée du s^r de Cotignac, dont je me suis bien esbahy, veu qu'il y devoit avoir lors vingt jours pour le moins qu'il estoit party de Raguse. J'espere, s'il ne luy est advenu fortune, que nous en debvrons bientost avoir nouvelles. Le bassa et Droguth-Bey estoient ordinairement à l'arsenal à faire mettre en ordre les gallaires pour l'armée, lesquelles on alloit préparant en toute diligence.

Venise, 5 avril 1554.

Sire, le xviii^e du mois passé, les cérémonies du mariage d'Angleterre s'estoient solemnisées publiquement par la royne avec le conte d'Aiguemont, comme procureur du prince d'Espagne, lequel après s'en estoit party pour Espagne par mer. On dit que l'empereur envoioit tous les jours, peu à peu, des gentz de cheval en Angleterre, ayant mandé à la royne qu'il estoit nécessaire, avant qu'il y feist passer son

filz, qu'il y eust une bonne troupe d'Allemantz, si elle vouloit que les choses passassent seurement; et que desjà s'en faisoit levée, devers Ostrelande, de neuf ou dix mil pour y faire passer, et qu'en Flandres avoient armé trente bons navires, desquelz estoit chef et admiral le s^r de Bergues; que par le conseil de l'empereur, ladite dame avoit osté et levé les armes au peuple de la ville de Londres, et feroit le semblable en tout son royaume, sur lequel elle avoit imposé quatre centz mil livres sterlin, dont ladite ville de Londres seule portoit cent mil livres sterlin, qui sont III^c mil escus. Que V. M. avoit permictz aux Bretons et Normans de prendre et piller en mer les Angloys, et qu'elle avoit dépesché en Escosse, avec traictement favorable et charge honorable, le s^r Pierre Caro, rebelle et fugitif. Que le marquis Albert est en vostre service, et que vostre intention est de vous en servir en Italye et de les y faire passer par le pays de Suisse; et que l'empereur est résolu ayder à bon escient le duc de Florence à l'entreprise de Sienne¹. Le s^r de Codignac arriva à Constantinople le III mars; le G. S. avoit ordonné que son armée de mer sortiroit aussi grosse que celle de l'année passée, et le s^r de Codignac partoit pour la Natolie².

¹ Toutes les pièces qui concernent la mission du comte d'Egmont, avec les instructions données plus tard par l'empereur à son fils sur la conduite qu'il avoit à tenir en Angleterre, sont au t. IV des Papiers d'État de Granvelle. Une lettre de Charles-Quint à Simon Renard, du 2 avril 1554, est relative aux faits qui sont indiqués ici : « Les affaires du marquis Albert ne sont à beaucoup près tout à l'avantage de France, comme ilz le publient. Et quant à l'Italye, dois le recouvrement de Saint-Florenço et la perte que les François ont faite de leurs gallères en grand nombre, et que Senna est reserrée de si près, lesdits François y ont perdu beaucoup de réputation, et espère bien qu'ilz n'obtiendront devers le Turcq ce qu'ilz

prétendoient. » (*Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 233.)

² M. de Codignac, se rendant en Asie au camp de Soliman II, écrivit au roi le 3 avril 1554, de Tossia, sur les nouvelles hostilités avec la Perse : « Le G. S. s'estant mis en chemin pour s'aller recréer d'Alep en Jérusalem, et s'en retourner après à Constantinople, il eut au mesme temps advis que le roy de Perse, au lieu de luy renvoyer ses amb^{rs} pour la conclusion de la paix qu'il avoit fait commencer à traicter avec luy, se préparoit pour la guerre, à cause des troubles que produisoit encore la mort de sultan Mustafa. Le G. S. a esté contraint de retourner audit Alep, et dresser de son costé telles forces, qu'il espère à cette fois

Le roy des Romains sentant de grands tumultes dans la Transsilvanie contre luy, avoit à grande instance demandé à l'empereur le Castaldo pour cest esté, et en avoit esté refusé; au lieu duquel on pensoit qu'il seroit contrainct de se servir du s^r Sforce Pallavicin vers ledit pays de Transsilvanie. Encores qu'il y eust quelque amandement à la santé du pape, il est en grand danger de ne la faire pas longue. Aucuns disent que le prince d'Espagne ne se hastera pas de s'embarquer qu'il ne voye en quels termes sont les affayres d'Angleterre, où l'on dict qu'il ne trouve guères bon de s'aller enfermer, craignant la fureur des peuples dudit pays, et répugnant en cela à la volenté de l'empereur; et, si ainsy est, c'est grand indice qu'il est aussy ambitieux de son repoz et de son plaisir, que son père est et a tousjours esté de broilles et mauvaïses querelles pour pescher en eau trouble.

Par les advis de Levant, le G. S. se préparoit fort pour la guerre contre le sophy, qui estoit en armes et avoit desjà faict des courses ès confins dudit G. S., lequel avoit mandé à l'empereur des Tartares de servir avec le plus grand nombre de gentz qu'il pourroit pour luy aller à l'encontre. L'on attendoit de jour en jour la résolution du G. S. sur la creue du nombre des gallaires que Drogut avoit demandée.

pour toutes tailler chemin audit roy de Perse de pouvoir faire assemblée des siens, préjudiciable à S. H., et pour ce faire a ordonné que tous les peuples persiens soient faits esclaves, encore qu'ils soient d'une mesme loy et que ce ne soit leur coustume; ayant pour cette cause ledit s^r fait déclarer par le muphty de pouvoir licitement faire lesdits peuples esclaves, déchargeant les soldats dudit s^r et autres de coulpe qu'ils pourroient avoir, pour user à l'endroit desdits Perses outre l'ordre du passé; qui est le moyen pour donner cœur aux siens, qui sont tousjours allez fort mal à la guerre de ce costé, n'y ayant que gagner, de leur faire dépeupler les pais du roy de Perse, comme il a fait

les lieux de la chrestienté. Mais il vient fort mal à propos pour tirer en ce négoce ce que V. M. prétend; m'ayant dit encore le Dragut que toute l'espérance qu'il avoit de mettre à exécution les choses desseignées entre le s^r baron de la Garde et luy estoit fondée sur le retour dudit G. S., encore que il eust avant son arrivée, et sans attendre autre ordre de V. M., dépesché un sien homme vers le G. S., avec les honnestes persuasions que ledit s^r de la Garde luy avoit conseillé devoir user pour le faire condescendre à l'armement d'une partie de ses galères. Sur quoy ledit s^r s'estoit bien disposé avant les mouvemens dudit roy de Perse. (Ribier, tom. II, pag. 487.)

AVRIL-AOÛT.

DÉMARCHES POUR LA PAIX SOUS LA MÉDIATION DU PAPE ET DE L'ANGLETERRE. — VOYAGE DE M. DE CODIGNAC POUR REJOINDRE LE SULTAN EN ASIE. — NÉGOCIATION POUR L'ENVOI DE LA FLOTTE TURQUE. — NÉCESSITÉ DE CE SECOURS POUR DÉBLOQUER SIENNE — MARCHÉ DU CORPS D'ARMÉE DE STROZZI SUR CETTE VILLE.

Venise, 22 avril 1554.

Lettres
de M. de Selve
à Henri II.

Sire, j'ay communiqué à ces seig^{rs} les nouvelles, tant de la négociation du légat¹ que d'Angleterre et d'Espagne; et ont fort loué la bonne inclination et affection que V. M. a à la paix, sans toutefois rien prétermectre ses bonnes et gaillardes provisions requises pour la guerre en tous endroictz, disantz que ladite paix ne pouvoit estre qu'agréable à tous les princes chrestiens, mais à eulx sur tous aultres. De quoy je ne croy rien, estimant qu'ilz n'ont envye ne vouloir d'une bonne paix et intelligence entre vous et l'empereur, ne une insigne victoire à l'ung ou à l'autre de vous deux. Bien croy-je que, pour le temps d'aujourd'huy, ilz l'auroient trop plus agréable à V. M. que à l'autre, qu'ilz estiment desjà par trop grand s'il vient à bout du royaume d'Angleterre, comme ilz en ont grand peur; d'où ilz ont icy nouvelles contenantz que le parlement estoit commencé à Oxfort, et que la royne d'Angleterre d'entrée avoit fait merveilles de harenguer

¹ Voyez au t. III, p. 324 et suiv. des *Ambassades de Noailles*, les incidents de la négociation suivie par le cardinal Pole pour traiter la paix sous la médiation du pape et de la reine Marie d'Angleterre; et dans Ribier, t. II, p. 513, la réponse d'Henri II aux propositions du légat. L'espoir que la cour de Rome avait conçu de faire rentrer l'Angleterre sous l'obéissance de l'Église, comme la conséquence du mariage du prince d'Espagne, l'avoit rapprochée de l'empereur. Le pape Jules III, vivement pressé pendant toute la suite de cette année de faire une ligue défensive avec la France

pour sauver Sienna, refusait d'y adhérer et d'entrer dans les projets formés contre Naples à l'approche de la flotte turque. Il montra surtout ses nouvelles dispositions lorsque Charles-Quint eut donné à son fils le royaume de Naples comme présent de noces. Voyez la protestation faite pendant le mois d'octobre 1554, au nom de la France, contre l'investiture accordée à cette occasion par Jules III, et qui se lit dans Ribier, tom. II, pag. 543. L'éditeur désigne improprement le prince par le nom de Philippe II, qu'il ne portait pas encore.

sur le fait de la réduction du royaume à l'obéissance de l'Esglize et du mariage avec le prince d'Espagne; esquelz pointz l'on pensoit qu'elle obtiendrait ce qu'elle désiroit, et que ledit parlement se finiroit dedans le xx^{me} de ce moys, auquel temps ladite dame, avec une bonne armée, faisoit compte s'en aller à Hautonne, ville sur la mer, pour y attendre la venue du prince d'Espagne et l'y recevoir. Le s^r de Codignac faisoit compte de s'en aller trouver le G. S. à ses journées, qui est ung voyage pour y consumer beaulcoup de temps, s'il n'y est usé de diligence grande et extraordinaire, ce qu'il ne m'escript point qu'il veulle faire par ses dernières lettres. A ceste cause, j'ay peur que le parlement de l'armée de mer du G. S. ne soit plus tardif que l'on ne pensoit, si Drøgut se réserve d'attendre response de ce que ledit Codignac aura négocié¹. Cependant les affaires de Sienne pour-

¹ Par une lettre du 16 avril 1554, M. de Codignac venait d'informer le roi des résultats de sa négociation : « Après mon arrivée en ce camp, qui fut le vii^e d'avril, je me trouvay incontinent avec le s^r Amat, qui est de cette heure premier bassa, pour luy faire entendre le contenu des lettres qu'il vous a pleu escrire à S. H.; et ce qui me sembla lors utile pour obtenir d'icelle vostre intention, ayant au précédent dépesché le baron Cochart audit camp, vers le sieur Ibraim-Bey, premier truchement dudit s^r, pour entendre de luy la disposition en laquelle estoient toutes choses. Après m'avoir fait, ledit bassa, assez suffisans obstacles pour me mettre hors d'espérance que le G. S., occupé en cette guerre de Perse, deust envoyer son armée de mer si loin de ses pays, me promit de faire entendre le tout à S. H., et se mit en tel devoir de persuader son maistre sur ce que je luy avois dit de vostre part, que S. H. se résolut de dépescher un chaoux vers Dragut-Bey, pour luy porter

le commandement de partir incontinent avec les galères, desquels il le faisoit général à vostre requeste, pour s'aller joindre avec les vostres à la volte de la Barbarie, où je promis que vous l'envoyeriez trouver, et là adviser avec vos ministres ce qui seroit plus nécessaire de faire. Un autre chaoux a esté dépesché exprès au s^r Mahemet, son lieutenant en l'armée qu'il a mise sus en Hongrie, de faire en cette entreprise tout ce dont il sera requis par V. M. pour favoriser vos affaires de ce costé. »

L'ambassadeur fut invité par Soliman à retourner à Constantinople pour être plus à portée de suivre ces opérations; et le sultan rejette sur le vizir précédent le peu d'empressement apporté dans la dernière expédition : « Si par le passé vous n'en avez eu les preuves si suffisantes qu'à cette heure, ç'a esté la tyrannie de Rostan son premier ministre qui en a esté cause, et en partie la mort de feu sultan Mustapha, car ledit sieur, pour asseurer sa

ront bientost avoir besoin de secours, car l'on voit que les ennemys font tout effort et diligence de gagner les devantz et de engrossir de tous costez.

vie avant le décès dudit Mustafa, ne sçachant homme en qui se fier tant qu'audit Rostan pour estre ennemy de son fils, l'a tenu pour cette occasion en ce degré, encore qu'il connust bien sa malversation, jusques au temps que pour oster la volonté à ses soldats d'espérer audit Mustafa plus qu'en luy, et vivre sans soupçon d'estre inhumainement traicté, il a fait faire l'exécution que V. M. a pu entendre : après laquelle il n'a aussi manqué de chasser ledit Rostan pour délivrer ses pays de cette tyrannie; tellement qu'après avoir appaisé le tumulte de sesdits soldats pour l'occasion de ladite mort, et donné ordre à quelque menée qu'on luy a découverte que la sultane, ledit Rostan et sultan Basajet, son fils, qui est en Andrinople, desseinnoient faire, il se trouve aujourd'huy si déchargé des envieux pensemens qu'il avoit auparavant, et si plein de santé, que chacun fait jugement qu'il n'est pas pour quitter de longtems le siège à son successeur Et fait aujourd'hui peu de compte des entreprises de ses ennemys, et mesme de celles du roy de Perse, qui voudroit estre à recommencer cette guerre, ayant pour traicter de paix voulu faire passer deux de ses amb^{tes} vers S. H., qui ne les a voulu entendre, pour le peu de foy qu'il a en leur maistre, vers lequel est venu depuis peu de jours un amb^{te} du roy de Portugal, lequel il a voulu ouïr publiquement en présence de tout son camp : ce qui a esté cause que cedit seig^r a voulu faire le semblable de moy à la présentation de vos lettres. Il ne s'est en-

tendu aucune chose du négoce dudit amb^{te}, de la venue duquel chacun discourt selon sa passion; toutesfois, je n'ay voulu manquer sur ceste occasion de faire entendre audit bassa qu'il estoit envoyé de la part de l'empereur et ses amis pour faire continuer ledit roy de Perse à la guerre contre S. H., à quoy il a monstré estre de mon opinion. »

L'ambassadeur entre ici dans de très-longs détails sur la dette contractée envers Dragut au siège de Bonifacio, dont il a été question ci-devant, p. 277, n. 1, et qui donnera lieu par la suite à plusieurs contestations. Il termine par des indications pleines d'intérêt sur les considérations commerciales que Venise faisait valoir pour engager la Porte à refuser ses flottes à la France :

• Les Vénitiens ont, sur cette dernière expédition de l'armée, fait proposer à ces s^{rs} par leur consul qui réside en Alep, que S. H. ne peut, chacun an, faire sortir ladite armée, qu'il ne luy tourne à préjudice plus de trois cens mille ducats, des daces qu'il pourroit percevoir des marchandises qui, pour cette occasion, ne viennent en ses ports, pour la peur qu'ont les marchands d'estre dépouillez sur les chemins, mettant en avant la grande dépense qu'il luy convient faire pour l'entretienement de ladite armée, dont ses sujets se sentent aucunement oppressez, et que la persuasion qui luy est faite pour le disposer d'armer, ne tend à autre fin que de le faire entrer en telle dépense pour servir ceux qui luy en ont peu de gré, et qui en ont fait plus leur profit que luy-mesme;

Venise, 4 mai 1554.

Sire, à l'arrivée du légat d'Angleterre, don Ferrand, le cardinal Burgos et M^r d'Arras avoient esté fort longuement avec luy, et le bruit estoit là que ledit légat s'en devoit retourner bientôt vers V. M., et que chascun espéroit fort bon succez du négoce de la paix, dont il se dict que ledit légat mesmes a escript à Nostre S^t Père qu'il espéroit bonne yssue. Le parlement d'Angleterre avoit approuvé le mariage du

sur quoy S. H. et sesdits bassas avoient desjà pris quelque fondement.

• Il seroit là très requis, pour leur couper chemin, de faire doresnavant tels offices, et leur faire une guerre plus dommageable que s'ils estoient assaillis en leurs terres de vingt mille hommes, que V. M. fist armer chacun an six navires ou gallions selon sa commodité, et iceux faire charger de marchandises pour les envoyer, à sçavoir, deux en Alexandrie d'Égypte, deux en Tripoly de Syrie, et deux en Constantinople; faisant publier à Paris, Rouen et Lyon ledit chargement sous vostre protection et celle de S. H., qui desjà, suivant la requeste que je luy ay faite, a expédié son commandement, portant en substance que tous les marchands françois puissent vendre leurs marchandises en tous ses ports, sans estre contrains d'attendre en l'un plus qu'en l'autre pour le débit d'icelles, comme ils estoient au passé, et sont encore tenus de faire les autres marchans estrangers. Lesquels marchands françois ayant moyen de donner avec grand gain pour vingt, ce que lesdits Vénitiens ne peuvent donner, sans perte, pour trente, leur osteront en un instant le trafic qu'ils ont esdits pays, et feront perdre la volonté aux peuples de

contracter avec eux; et les contraindront aussi de faire chose à laquelle ils ne condescendroient jamais par une autre voye pour gratifier V. M. Laquelle, outre ce et le profit que feront vos sujets de quarante pour cent du moins, faisant ledit trafic, rend ses pays fort copieux des marchandises que l'on est contraint de rechercher des sujets de vos ennemis, et augmente d'autant plus vos daces des entrées d'icelles marchandises qui viendront es ports de vostre royaume, qui ne sçauroit estre de moindre conséquence que de deux cents mille escus chacun an; empeschant que lesdits marchands françois qui ont coustume de les fournir d'espiceries à Anvers et autres lieux de Flandres, ne porteront doresnavant leurs deniers hors de vostre royaume, ayant en iceluy, à leur porte, si grande abondance, et à prix raisonnable, les marchandises qu'il leur fault aller achepter bien loin et à mauvais marché. Et n'aura occasion ledit seig^r de différer à mettre sadite armée de mer hors pour le respect desdites daces, mais s'assurera toujours davantage de l'amitié de V. M. pour la grandeur de qui sera aussi manifesté aux peuples desdits pays l'opulence qui est en vostre royaume. • (Ribier, tom. II, pag. 93.)

prince d'Espagne, et l'on avoit envoyé quelques gentz et provisions à Luxembourg, pource qu'on avoit opinion que V. M. voulsist entreprendre quelque chose esdits cartiers. L'agent du marquis Albert, à ce que j'entendz, avoit tant fait qu'il avoit eu audience de l'empereur, et avoit esté remictz à la royne de Hongrie et M^r d'Arras, avec lesquelz il négotioit les affaires de son maistre.

Les adviz du Levant contiennent la continuation du préparément de l'armée de mer turquesque, et quelque routte que les Persiens ont donnée à aulcun nombre de Turcz. A la diette que le roy des Romains avoit assemblée à Possovio pour obtenir gentz et argent pour concourir aulx affaires tant dudit pays de Hungrye que de Transsilvanye, il avoit entièrement perdu ses poines, ayant esté escondit de tout ce qu'il avoit demandé; et délibéroit s'en retourner à Vienne, bien ennuyé et desplaisant que ses affaires ne se pouvoient que fort mal porter de ce costé-là, ayant eu nouvelles que ung bassa du Turc avoit occupé, avec environ six mil chevaulx, certains passaiges et advenues d'importance au pays de Transilvanie, se renforceantz esdits endroits et y faisant de grandes provisions pour la guerre, ausquelles il ne sçavoit comme remédier ¹.

¹ Dans sa lettre du 3 avril 1554, M. de Codignac rapporte qu'il avoit rencontré au delà de Raguse un envoyé de la reine Isabelle de Hongrie, se rendant auprès d'Henri II. Celui-ci lui annonça qu'un autre agent était adressé à la Porte de la part de la reine; et comme il faisait instance auprès de l'ambassadeur pour qu'il favorisât la mission de cet agent, M. de Codignac se demande s'il doit en effet appuyer. Il insiste pour cela sur un motif qui fait comprendre pourquoi la France parut se relâcher en faveur de Ferdinand de la protection qu'elle avait donnée jusqu'alors à la cause de la reine :

« Si le roy Ferdinand, qui est fort loin d'avoir la trêve avec ce seig^r, meü de la

jalousie que le mariage d'Angleterre luy donne, que l'empereur, avec cette avantage, luy vueille cy-après faire céder par force à dom Philippes son fils le droit qu'il prétend à l'empire, se voulust pour cette occasion liguier avec les princes d'Allemagne vos amys, afin d'interrompre ses desseins et faire en sorte que V. M. soit médiateur de la trêve qu'il recherche à l'endroit de S. H., jugeant bien que V. M. sera toujours plutost content de le voir entrer où il mérite, d'attaquer ledit emp^r et estre moyen de luy pacifier ses pays, que d'y attirer les forces du G. S., qui n'ont cy-devant servy de ce costé qu'à l'agrandir au préjudice de la chrestienté et vous acquérir l'inimitié de beaucoup de princes

Venise, 12 et 22 mai 1554.

Sire, il s'entend que le partement du G. S. seroit le xv apvril. Ung amb^r de la royne de Transilvanie l'avoit requiz de luy aider de gentz et d'artillerie pour remectre son filz en possession dudit royaulme, et

d'Allemagne, voisins dudit roy Ferdinand, à qui touchoit se défendre des invasions dudit G. S.; dont peut rendre bon tesmoignage la prise de Témisvar, qui a esté en partie cause que le duc Maurice et autres seig^r allemands se soient condescendus aux persuasions que ledit Ferdinand leur fist, plus pour venir défendre ses pais que pour donner temps et moyens audit emp^r de se remettre sus : sur quoy si le roy Ferdinand entendoit à cette pratique, il ne s'est présenté au passé tant d'occasions qu'à cette heure pour le persuader de la prendre contre sondit frère. »

Une autre rencontre que M. de Codignac fait également dans son voyage en Asie Mineure, est celle d'un drogman de la Porte, qui l'informe longuement de l'état des affaires d'Isabelle et de son fils : c'est le même dont il est question dans la note 1 de la page 258.

« Le sieur Mamot (Mahmoud), truchement du G. S. en langue germanique, et moy nous nous sommes rencontrés sur le chemin, moy allant au camp, et luy en Pologne. Sur la requeste que a faite au G. S. la reine de Transilvanie de vouloir remettre le roy Jean son fils en possession dudit royaume, et l'offre que les rois de Moldavie et Valachie luy ont faite de s'employer avec leurs forces en cette entreprise, le G. S. avoit dépesché ledit Mamot pour son ambassadeur vers le roy de Pologne, ladite royne et son fils, lesdits rois de Valachie et Moldavie, l'ayant chargé de leur faire

entendre sa volonté. A sçavoir audit roy de Pologne de ne devoir tant de respect à l'alliance qu'il a faite avec ledit roy Ferdinand, qu'il se deust exempter d'assister à l'entreprise qu'il désire faire présentement pour remettre ledit roy de Transilvanie et sa mère audit royaume, luy estant la mère et le fils si proches parents; et quant à ladite royne et son fils, qu'ils se deussent acheminer pour se trouver sur les confins dudit royaume, tost après que son camp sera ensemble. Ausdits rois de Moldavie et Valachie qu'ils ont fait fort bonne élection de vouloir plustost aider de leurs forces audit roy et sa mère, leur promettant que cette bonne volonté qu'ils avoient seroit cause que cy-après il ne les recherchoit ainsi qu'il l'eust fait pour se ressentir des torts que ledit roy Ferdinand fait aux siens en leur compagnie; que pour cette cause ils advisassent de joindre leurs forces pour faire, avec les siens, un tel exploit que ledit roy et royne fussent restablis : ayant pour cette occasion dépesché un chaulx, avec ses lettres, vers Mahemet, bassa de Bossine, et à Cassin, bassa de Lipa et Temisvar, afin d'appeler à eux tous les sanjacques, beys, gouverneurs desdits confins et leurs gens, pour aller, sous la charge dudit Mahemet-Bassa, à l'exécution de l'entreprise susdite, qui pourront estre de L. à LX hommes de sa part, et tous ensemble cent mille; par où V. M. peut voir si S. H. monstre avoir le cœur relasché à l'endroit

avoit obtenu sa requeste. Le s^r de Codignac a laissé en son absence à Constantinople le capp^{ne} Naz, et par un double du secrétaire du s^r d'Aramon, nommé Chesneau, V. M. verra que sa despêche pour Levant dont elle m'avoit bien expressément commandé la seureté et diligence estoit arryvé. J'ay veu par vos lettres qu'il ne se fault point attendre à la paix, ce que l'on commence à bien comprendre par deçà. Les advis du Levant à ces s^{rs} contiennent que, le 11^e de ce mois, le G. S. debvoit partir d'Alep pour aller faire l'union et masse de son armée devers Carahemith et Esdron pour assaillir la Perse de ce costé-là, estant délibéré faire mener une aultre grande armée à son filz Selin, et luy donner toute autorité en icelle pour assaillir le sophy d'une aultre part : ce que l'on trouve bien estrange par deçà, parce qu'on dict que c'est contre l'ancienne institution et coustume de la maison Ottomane de mectre les armées et l'autorité ès mains de leurs enfants de leur vivant. Le sophy, de son costé, à ce qu'on disoit, avoit fait et faisoit de grandz appareilz pour sortir en campagne au devant des forces dudit G. S., ausquelles il sembloit qu'il voutsist faire teste. L'ambassadeur de la royne Élisabeth de Transilvanye estoit de retour d'Alep en Constantinople, avec ung chaux de la Porte du G. S., et se disoit qu'il avoit obtenu tout le secours et ayde qu'il avoit demandé pour réintégrer et remectre ladite dame et son filz en leur royaume, et que, pour cest effect, ledit s^r avoit commandé toutes les provisions nécessaires; et se tenoit pour certain que l'armée de mer sortiroit, comme avoit esté tousjours dict, et estoient desjà les gallaires dehors en l'eau, et la plus part arborées, et s'estimoit qu'elles pourroient partir dedans le xv ou xx de ce mois.

Venise, 3, 6 et 14 juin 1554.

Sire, la première nouvelle que j'entendiz en m'en revenant icy, de mon

de ses ennemis, et si avec ses galères qu'il a ordonnées de sortir sous la charge de Dragut, il est pour empescher les vostres, et rendre par mesme moyen ledit roy

Ferdinand et son fils enclins à faire tout ce qui leur sera proposé par leurs advis et vostres. » (Ribier, tom. II, pag. 487.)

voiage, fust la mort du duc qui advint fort soubdainement d'une apoplexie dont, à l'issue de sa messe, il tumba en terre en sa chapelle. Les Genevois sentant Aiazo trop bien fortifié et pourveu, et entendantz la venue de l'armée turquesque, ont délibéré de se retirer de la Corse. Le conte Piétrowich est, dict-on, merveilleusement fort, et renforçoit tous les jours avec l'ayde des Turcz au pays de Transilvanie, tellement que le roy des Romains estoit pour avoir bien des affaires de ce costé-là, et s'employoit fort pour pacifier les différentz du marquis Albert avec les évesques ses ennemis; lequel Albert on disoit avoir déjà rassemblé XII mil hommes de pied et plus de VII^c chevaux, ce que l'on estimoit impossible qu'il sceust avoir fait sans estre aydé de quelc'ung. Le commandement du G. S. estoit venu à Drogut de faire voyle au plus tost qu'il pourroit, et de conduire l'armée de mer pour l'exploicter et employer à vostre service et faveur, et au dommaige de l'empereur, ainsi que sera le bon plaisir de V. M. adviser; et elle partiroit, dict-on, devant la fin de may. On escript de Gennes que l'armée d'Alger est conjointe avec la vostre, qui fait espérer que bientôt seront aux marennes de Sienne les aultres soldatz que V. M. y envoie de France, et dedans la fin de ce moys j'espere que, d'ung aultre costé, l'armée de Drogut se sera fort approchée, de sorte que les assaillantz deviendront deffendeurs¹.

¹ La France avait résolu de faire un effort décisif pour délivrer Sienne, épuisée par sa longue résistance. Un corps nombreux se formait sous la conduite du maréchal Strozzi, qui devait faire dans la Toscane une invasion combinée avec l'arrivée de la flotte turque. Charles-Quint en informe son frère par sa lettre du 8 juin 1554 : « Bien parlent les François de procurer la paix, mais c'est encores en paroles, et font leurs aprestes; et pour ce que voient les affaires de Syennes esbranlez et l'effort qu'on fait contre eux en Corsica, et qu'ilz pensent avoir opportunité pour

emprendre quelque chose contre l'estat de Milan, ilz font descendre en Italye pour les deux costez du Piémont et de Toscane de sept à huit mille Suysses et Grisons. . . Je ne me tiens pas du tout pour assheuré que l'armée du Turcq vient, et par les adviz venuz de Turquie, icelle armée ne viendra pas ou elle viendra tard, et non outre le nombre de L gallaires pour garde de l'archipelage. Mais comme l'amb' françois est allé de nouveau à Alep pour solliciter le Turcq, se fault tenir prest pour assheurer les marines, actendu que, aussitost que l'on entend le sortir de l'armée

J'ay receu deux lettres de Constantinople, du xxx^e mars, l'une du capitaine Naz, par laquelle il me mande que l'armée de Dragut-Bey estoit toute preste et devoit faire voile dedans trois ou quatre jours, et l'autre du secrétaire du s^r d'Aramon, qui dit qu'elle devoit partir au plus tard dedans sept ou huit jours. Et m'escrivent tous deux l'arrivée d'Ibrahim-Bassa à Constantinople pour y gouverner au lieu de Sinan, et qu'en y venant et passant par Bursie, il avoit faict mourir et estrangler le fils de feu sultan Mustafa, qui estoit là par commandement du G. S., lequel estoit en continuel soupçon et jalousie pour l'amour et faveur qu'il voyoit que les janissaires portoient audit fils dont il s'est voulu délivrer par ce beau moyen.

La médiation du pape et de son légat n'ayant pu porter les puissances à se rapprocher, la guerre avait recommencé avec une intensité nouvelle. Les préparatifs qu'on a vu faire de part et d'autre pendant le mois de juin 1554 servirent pendant le mois suivant à exécuter plusieurs opérations importantes. Dans les Pays-Bas, le roi reprit l'offensive dès le 18 juin, et le brillant combat de Renty,

de mer dudict Turcq, l'on sait l'arrivée d'icelle à la marine de Naples et de Secille... Si vous faictes proposer que je soye compris en la tresve, ladicte compréhension me viendroit fort à propos pour demeurer plus à repos de la venue de ladite armée de mer, dont lesdicts François sont si continuellement accommodéz. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 627.)

L'évêque d'Arras transmet les mêmes détails à Simon Renard, amb^r en Angleterre : « Le roy de France a faict passer sur les Ferrarois 1111^m Grisons, ausquels se sont jointz 211^m Italiens et 111^e chevaux, disant que ce soit pour secourir Sienné; et que les gallaires de France, accompagnées de celles des Mores d'Alger, porteroient au Porto-Herculi 5^m piétons. Mais l'empereur a pourveu, pour fortifier le camp du marquis de Marignan, que monte

jà au nombre de 211^m hommes; et si faict joindre S. M. ses gallaires, estans arrivées dix d'Espagne à Ayaço, mectant 1111^m Espaignols sur icelles, pour encontre les gallères de France et d'Alger, et faire, pour favorizer l'entreprinse dudict Sienné et de Corsica, où noz gens ont prins le fort de Corte, qu'est provision si souffisante, que estonnera non-seulement les François, mais ceulx qui les favorisent en Italie. Le Turq a heu ung rencointre avec le sophy, auquel il a perdu plus de 21111^m hommes, et quoique les François le pressent et font très vive instance pour avoir l'armée de mer, aians envoyé à cest effect Codignac jusques à Alepo, il n'y a nouvelles certaines que ladite armée de mer du Turcq soit partye, et sy est la saison jà fort avancée. » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 261.)

livré le 13 août, lui assura au début de la campagne une supériorité que l'empereur, épuisé par les dépenses du mariage de son fils, ne semblait pas en mesure de disputer à Henri II. Malheureusement il n'en fut pas de même en Italie, où un échec désastreux fit perdre l'avantage gagné sur un autre point. Le corps d'armée réuni sous le commandement de Strozzi, était entré à Siennese; mais le maréchal, voulant reporter la guerre loin de cette ville, eut le dessous dans un premier combat, qui fut suivi, le 2 août, d'une déroute complète, à Lucignano¹, pendant que M. de Termes perdait en Corse la ville de Corte.

Toutes ces opérations manquées avant l'arrivée de la flotte turque qui devait les soutenir expliquent un fait resté obscur dans l'histoire, et que les documents contemporains ne suffisent pas à éclaircir. Pendant que les agents de la France à Rome et en Toscane voulaient employer cette flotte à une nouvelle attaque contre Naples, Dragut, qui s'était longtemps arrêté dans l'Adriatique, arriva enfin sur le théâtre de la guerre. Trouvant la situation compromise, soit qu'on dût en accuser la précipitation de ses alliés ou ses propres retards, il paraît avoir résisté à toutes les instances qu'on lui fit d'agir hostilement, et après s'être tenu quelque temps en observation, il finit par se retirer². Cette conduite, que des motifs

¹ C'est cet événement qui amena la fin de l'ambassade de M. de Selve à Venise, d'où il écrit au roi, du 21 août 1554, qu'on l'appelait à Siennese pour y prendre la direction des affaires civiles. « Vos ministres de Rome m'appellent pour m'envoyer à Siennese, où je volerois d'aussi grande dévotion, si je me connoissois suffisant de vous y faire service en tel temps que cettuy-cy. Mais après une défaite si insigne que celle que nous vénons d'avoir, se trouvant M' de Monluc en extrémité de maladie dedans ledit lieu, M' de Lansac pris en y voulant entrer, je vous laisse juger quelle révérence me porteront les capitaines et soldats qui n'aiment guères gens de ma robe, si je me veux mêler d'y mettre quelque ordre et règlement, dont la plupart ne sont pas les plus amis et désireux du monde. Si vais-je toute à cette heure monter à cheval pour m'en aller à Rome devers eux, et passer plus outre s'ils me le commandent. » (Ribier, tom. II, pag. 506.)

² Siennese était resserrée par le corps d'armée du marquis de Marignan; on préparait une diversion sur Naples, que le prince de Salerne se disposait à seconder de son influence. Le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Est, après avoir été en 1552 lieutenant du roi à Siennese, venait de remplacer le cardinal du Bellay comme protecteur des affaires de France à Rome, charge distincte de celle d'ambassadeur, et toujours exercée par un grand dignitaire de l'Église. Il écrivait à Henri II, du 23 août 1554, à l'occasion de ces projets :

« J'ay entendu de la bonne volonté qu'ont non-seulement les habitans de la ville de Naples, mais tout le peuple du pais à V. M. Quant aux trois mil hommes de pied que demande le prince de Salerne, le s' Pierre Strozzy est prest de les luy donner, et luy aidera, si besoin est, de la moitié et plus des forces que V. M. tient en Toscane, jusques à y aller en personne. Reste un seul poinct, que l'armée de mer du roy

particuliers avaient pu également lui inspirer ¹, servit, dans les années suivantes, de texte aux accusations portées contre lui auprès du sultan par les ambassadeurs français. Mais sa retraite avait laissé le champ libre au marquis de Marignan ; le chef de l'armée espagnole en profita pour resserrer plus étroitement que jamais la ville de Sienne, qui allait, sous le commandement de Montluc ², passer par

d'Alger, qui n'est pas si grosse que l'on attendoit, joint avec celle que conduit le baron de la Garde, se trouvera de tant moindre que celle du prince Dorie, qui est de présent à Naples, et seroit difficile se maintenir en ceste coste-là. De sorte que le meilleur seroit d'attendre l'armée du Turc ; et seroit fort bon de la retenir par deçà cest hyver, si tant est qu'elle ait commandement du G. S. de demeurer en vostre service tout le temps qu'il vous plaira... Et pour faire avancer l'armée du Turc que conduit Dragut de déloger de la mer Adriatique où elle est entrée, j'ay fait prier ledit Dragut jusques à luy offrir chose qui le puisse contenter, de rebrousser chemin vers Port-Hercule ou à Corte, pour s'assembler avec le reste de vostre armée et acheminer cette entreprise : que s'il ne se pouvoit laisser persuader, ou pour sa mauvaïse volonté, ou pour quelque autre raison, pour le moins, afin de ne perdre tout le temps qu'il devra estre en vostre service, il se saisisse de l'île de Termiti, qui, encores qu'elle soit petite, estant si aisée à tenir, que le prince de Salerne s'offre d'y aller en personne la garder avec 111^e hommes, contraindra vostre ennemy de tenir à Naples une armée de grande despence. » (Ribier, t. II, p. 529.)

¹ Une lettre de Simon Renard à l'empereur, du 23 novembre 1554, donne incidemment un renseignement essentiel et curieux sur l'issue de la nouvelle campagne navale des Turcs : « Le roy de France envoie le s^r Damville avec charge de gens

de chevaux pour renforcer les garnisons du Piedmond et favoriser les affaires de l'Italie pendant que le fils du duc de Ferrare et Pierre Strozzy s'essaieront de secourir la ville de Sienne et la Toscane. Le baron des Guerdes (*la Garde*), nommé Polin, retournant devers le Dragut, n'a peu avoir audience du roy de France, quelque prière que la duchesse de Valeninois ayt fait pour luy, et demeure en disgrâce ou défaveur, estant chargé d'avoir persuadé audit Dragut sa retraite à Constantinople. » (*Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 342.)

² Blaise de Montluc, dans les mémoires duquel figurent comme militaires la plupart des officiers qu'on voit dans ces négociations chargés de la mission souvent périlleuse de porter les dépêches et instructions de nos ambassadeurs, a fait le récit plein d'intérêt de cette mémorable défense dont il fut le héros. Il ne parle pourtant pas de ses rapports avec M. de Selve, qui vint en effet à Sienne ; mais le caractère despotique du nouveau gouverneur le força bientôt d'en partir, comme nous l'apprend une lettre du cardinal du Bellay, du 7 novembre 1554 :

« Je crains que les propos que tiennent les impériaux de vouloir forcer Sienne soient fondez sur le peu de bonne intelligence qui est dedans. Nous avons fort prié M. de Selve de n'en partir jusques à ce qu'il eust nouvelles du roy. Mais Montluc, doutant que ce fust une entreprise sur son autorité, ne le trouva pas de bon goût : au moyen de quoy M^r le mareschal de

les extrémités de la résistance la plus désespérée, en même temps que son peuple devait dans cette épreuve offrir le spectacle d'un dévouement et d'une résignation sublimes.

Les deux puissances parurent avoir épuisé toute leur activité dans ce dernier effort, et aucun de ces princes ne fut en état de tirer parti de son succès. Pendant que Henri II retournait à Compiègne, l'empereur se tenait à Bruxelles, et tous deux semblaient attendre du dehors les moyens de donner à la guerre une impulsion plus décisive. Charles-Quint se flattait de pouvoir être compris dans la trêve que Ferdinand cherchait à faire prolonger par la Porte : il espérait au moins par le résultat de cette négociation, que son frère, cessant d'être inquiet du côté de la Hongrie, se trouverait libre de comprimer les mouvements intérieurs de l'Allemagne, et pourrait venir l'assister dans sa guerre avec la France ¹. Henri II n'attendait de son côté que la fin de la guerre de Perse pour réclamer du sultan une intervention plus efficace. Soliman II, après le meurtre de son fils, avait marché contre la Perse et défait son ennemi dans plusieurs rencontres. Cette campagne l'occupa tout l'été; et après avoir accordé enfin un armistice au roi de

Strozzy fut content de ramener ledit de Selve. » (Ribier, t. IV, p. 536.) A son retour de Sienne, M. de Selve fut définitivement nommé ambassadeur à Rome, et plusieurs des lettres qu'on trouve de lui sous ce nouveau titre, dans le recueil de Ribier, sont de la fin de 1554.

¹ Charles-Quint voulait que son frère vint tenir la diète d'Augsbourg, « en laquelle, dit-il, vous doutez aucuns ne se oseroient trouver en personne, craignanz que je ne les sollicitasse plus de ce qu'ilz voudroient pour l'élection du prince mon fils. » Ferdinand, outre son motif secret, alléguait pour s'excuser l'état de la Hongrie : « J'avois fait pourveoir pour dépescher Jehan-Maria Malvezo avec présens et l'argent du tribut; mais je receuz lectres que Petrovits avec les Moldaves, Transalpins et autres Turcz ses adhérens se mectioient sus pour invahir la Transilvanie. Iceluy Malvezo n'a voulu partir pour ne mectre en hazard une telle notable somme avec danger de se faire mectre à la torture, pensant

le Turc tirer beaucoup de secrets de luy, et pour ceste cause n'est-il passé Comare. »

Charles-Quint répond à Ferdinand, du 1^{er} septembre : « Le roy de France est départy de son camp pour aller à Compiègne, et n'estoit apparent qu'il doit survenir ceste année chose où je deusse employer ma personne. Je désire bien entendre ce que vous aurez enchargé sur ce que me touche à Malvetio, lequel se guydera plus facilement, puisque j'ai fait démolir Africa. » Et Ferdinand écrit le 15 du même mois : « Mes amb^{es} à Constantinopoli sont encoires actendans la responce sur les lectres qu'on a envoyé au Turc, et entretant se tiengnent les Turcz en termes de trêves, bien que la practique de la royne Isabelle et Petrovits se eschauffent toujours et cherchent tous moyens de remectre le filz d'elle en Transilvanie, non sans faire menasses et démonstrations de procéder par voyes de fait. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, tom. III, pag. 629-646.)

Perse, il vint s'établir pour l'hiver à Amasie, d'où il ne comptait pas s'éloigner avant d'avoir assuré sur cette frontière la tranquillité de son empire. C'est en se rendant à cette résidence qu'il écrivit à Henri II le récit de sa campagne¹, comme

¹ Nous trouvons cette lettre, d'un tour vif et pleine d'une ostentation orientale, dans le manuscrit déjà cité de la bibliothèque de Grenoble. On n'a, pour juger l'exactitude des détails, qu'à la comparer avec le récit de cette campagne, fait au t. VI, p. 61 de l'*Histoire de l'empire ottoman*, où M. de Hammer analyse les lettres échangées entre Soliman et le roi de Perse dont il est question dans celle-ci. Il en cite plusieurs passages, et son récit rectifie les noms des localités, altérés dans cette traduction: comme Nakhjiwan, Schoureguil, Scherabkhané, Karabagh, Ériwan, etc.

Chiaradun, octobre 1555.

• Serenissimo principe e amico nostro carissimo, venendo questa lettera di nostra altezza in mano della maestà vostra, l'intenderà chel maledetto e infidele, è da esser sempre sottomesso da Dio, il principe Persiano havendo publicamente fatto infiniti garbugli, heresie et ravagli, et già mostrato palesamente ad ogn'uno non solo detti impedimenti, ma anco la sua heresia contra il propheta nostro, l'altezza nostra di queste cose à pieno certificata et da suo debito costretta, per liberar il mondo afficto di queste sue perversità, di levarsi risolutamente contro di lui, per il passato si movessimo col nostro innumerabile esercito delle parti di Ponente; et col nostro detto essercito invernessimo nella nostra real città d'Aleppo.

• Et indi, la prima vera già aprendo i fiori con la gratia e aiuto dell'omnipotente Iddio, si siamo messi in campagna alla volta del detto maledetto et infidele inimico nos-

tro il Persiano col nostro potentissimo esercito, per sopra di lui vendicar l'honore de quattro nostri amicissimi e sanctissimi apostoli del nostro propheta, et primo siamo venuti in Caraemit. Quivi giunti, havendo sentito nuove del che si dice principe de' Persiani, il qual inteso che nostra altezza si incaminava à dani di lui e del paese suo, ragunò il suo diabolico essercito, et, fatto consiglio con i baroni et sigⁿⁱ, prese partito di venir à giornata con l'altezza nostra, inviando questa fama per tutto 'l mondo; et tutti i suoi, presi da nostri, dicevano questa esser la deliberation di quei scelerati. Essendo dunque le cose in quello termine, noi anche risoluti d'andar ad incontrar quel maledetto, insieme con l'altissimo, illustrissimo, excellentissimo et famosissimo figlio di nostra altezza Sultam-Selim, quale il signore Iddio ci mantegni molti anni, e con altri felici et honorati nostri consiglieri e capitani generali, invocato il signore Iddio nell' aiuto nostro, siamo venuti nei confini della nostra città di Esdron, luogo che si mantiene sotto l'ombra di nostra altezza, laqual essendo avvisata che il tristo principe si ritrovava personallmente in un luoco di Persia detto Noxovan, ch'egli avea già preso per sedia sua publica, ne siamo risoluti d'andar quivi à ritrovarlo. E intrati nelle provincie sue habitate di Esciureglie, Sciapharane, Abaat, et nella città grande et sedia di Revan, nella quale e altre città vicine e dependenti si essercitavano tutte le malitie et heresie, et vi augmentavano più che in altro luogo, il nostro potentissimo e invito essercito le abbruscì et

pour se justifier d'une absence qui ne lui avait pas permis de remplir envers lui tous les devoirs d'un allié.

rovinò; l'infideli mascoli furono amazzati, le donne e putti loro condotti in servitù, et in questo modo la vendetta nostra ha di gran lunga trapassato le ingiurie, che i soldati del maledetto principe haveano fatto l'anno passato à sudditi di nostra altezza, mostrandoli con questo il frutto di quello havea seminato. Et vedendo lui il nostro innumerabile, bravo, adorno, et honorato essercito, qual et di longo et di largo copriva tutto quel paese, hebbe paura di incontrarsi nella furia di quello, et levandosi con fuga, salvosi nelle montagne.

« Ma indi noi inteso che l'havea prese dette montagne per salvamento, et essendo la fugitta di quel privo d'honore già arta, gli mandassimo una lettera sotto il nostro sigillo, dicendoli, si l'havea paura delle artegliaria et arcobusaria nostra, « che ad un « infamato et dishonorato infidele che sei, « non era bisogno nissuno de artegliaria o « archibusaria, et che solo bastava a un tale « scomunicato la nostra tagliente spada; » notificandoli anche, se 'l venisse alla giournata, che lasciaremo da cantol' artegliaria et arcobusaria, et, se 'l si dubitasse per la quantità del nostro innumerabile essercito, gli davamo avviso haverne mandato la più gran parte in altre bande, et che al nemico nostro si potea monstrar altra nè più gran gratia di questa d'avisarlo d'haver à venir à giornata con noi. Tuttavia non essendo possibile di trarlo alla giornata, contentandosi lui della sua vergogna et infamia, nascondendosi in modo che non si sapeva dove che 'l fusse, l'altessa nostra s'invio sino alla sua sedia di Naxovan, ove havea deliberato d'andare; et abbandonato al nostro potentissimo essercito la sua detta sedia, et suoi palazzi furono saccheggiati et

abbrusciati di maniera che non vi è rimasto vestigio, havendosi abbrusciata e rovinata ogni cosa da paese habitato intorno al predetto Naxovan, di modo che le nottue non si ritrovarano. E indi mentre che dall'altra parte sultam Ussem, signor della Media, con altri signori de Churti (*Curdes*) imbatutisi nelle bande de Tebris, et corse le terre famosissime di Maragha, Choy et Merent, abbrusciando tutto paese d'intorno, amazzati tutti gli huomini et preso per schiave le donne e putti, storminorno quei luoghi. Et al 29 della luna di giungno, essendo disposti al ritorno, passassimo la fiumara che va di sotto detto Naxovan, abbrusciando et ruinando tuttavia il paese di quel vinto.

« In questo mezzo li suoi consiglieri mandarono lettere a consiglieri del altezza nostra, notificandoli che à lui pareva cosa troppo greve di venir alla battaglia con quella, anzi molto si doleva che suo padre haveasse fatto giornata con l'imperatore sultam Selim, padre di nostra altezza, perciochè, di poi quel tempo sino adesso, non s'a potuto rifarsi et ristorarsi nel grado suo di prima. E così noi certificati della sua risoluzione di non venir à battaglia, et venuta già la benedetta quaresima nostra, ne quai di non è lecito far sangue, ci metessimo al ritorno con nostro felice essercito; et à xv della luna d'agosto salvi, sani, e vittoriosi, giongessimo nel regno nostro della provincia di Esdron, in castello di Pasum, trascorso in questo, mentre sultam Havisa, principe delle parti di Coraxam, nel castello e sedia de Salomone, con gran soccorso di gente, che 'l conduceva in ajuto del predetto maladetto Persiano. Et questa nuova pervenuta al nostro sultam Ussem-Bey, si mosse subito, et con

L'hiver se passa dans cette expectative générale¹, et au commencement de l'an-

diligensa andò con l'essercito che si trovava all' hora ad incontrar detto sultam Havisa per darli la giornata. Dove attaccato un gran fatto d' arme, con l' aiuto di Dio restò superior e vincitor, e furono tutti quei Persiani tagliati à pezzi con la nostra tagliente spada, et le teste loro, in gran numero, et anche quella di detto principe, con la sua corona, insegne, tamburi et trombette, portate avanti della cornetta dell' altezza nostra. Et nella parte di Babilonia l' ill^{mo}, magnifico et valoroso nostro generale capitano Mehemet-Bassa, che Dio mantegni, col nostro famoso et honorato essercito nel paese di Ssechrezoul, terra del principe Surap, qual teniva la parte del predetto Persiano, messe l'assedio à Solum-Calassi, sedia sua, et, datovi l' assalto più volte, infin con la gratia di Dio la prese insieme con 8 altri castelli dipendenti di quella sedia. Di modo che, di quelle bande sino in Hemedan, gli ha tratti tutti alla parte nostra, et in questo modo con l' ajuto di Dio habbiamo sottoposto all' obbedientia del al^{mo} nostra molti paesi e seig^{ie} del nemico. E ritornando noi da Naxovan, il principe Persiano col suo diabolico essercito, sperando d' haver trovata felice occasione di darsi la stretta e far imprese contra 'l nostro, e noi, si mosse a danni de' Georgiani confederati dell' altezza nostra. La qual intendendo questa cosa mandogli al' incontro gran parte dell' invittissimo essercito nostro sotto 'l governo dell' ill^{mo} et valoroso governatore principale del nostro imperio Acmat-Bassa, che Dio in sua gratia mantegna molti anni, e insieme con lui i generali della Gretia, di Damasco et di Caramania con gran numero d' altri cavalieri della nostra corte et gianizzari, et andato il predetto consigliere con gran

prestezza a dosso del predetto nemico, et gionto nel castello d'Olte nella Georgania, il nemico seguitando la sua prima usanza, si messe à fugire verso li paesi di Caraba. Donde alli xxviii della luna di settembre venne dall' altezza nostra, un de' suoi honorati per ambasciadore da parte sua, con una sua humilissima lettera supplicandosi et scusandosi de' suoi passati malefacti, dicendo et notificandone per detta lettera che non gli bastava nè basta l' animo o possanza di venir à battaglia con esso noi; confessando che tutte le cose fatte da lui fin adesso erano malfatte, lamentandosi anco del maltrattamento fatto dal nostra altezza à baroni e populo persiano, suoi sudditi, de' quali ne pregava con tutta humellà haver compassione et misericordia, et di poter obtener qualche pace dall' altezza nostra; quale gratiosamente accettò detta supplicatione con questo, perochè detto inimico promettesse et si obbligasse di mai non far impresa nissuna in prejudicio dell' altezza nostra. Et secondo l' usanza del Propheta et maggiori nostri, questa lettera havemo mandata alla maestà vostra, come amico nostro, per Hebrain-Tergiman (drogman?), qual serve alla nostra felice Porta, sperando senza dubio che per l' amicitia che è fra noi, la si allegrerà di queste nostre allegrezze, pregando la maestà vostra e sperando che per quella istessa amicitia, la non mancherà darci avviso della sanità, prosperità et felicità sua et delle nuove che saranno in quelle bande, et intanto la comandamo al signor Dio. — Data alli dieci della luna d' ottobre, nell' alloggiamento nostro à Chiaradum. » (Ms. de Grenoble.)

¹ La mission de M. de Vilmontez, venu pendant l'été de 1554 pour faire une nou-

née 1555 on fit de nouveau quelques démarches pour empêcher, par un accord, que les hostilités fussent reprises au printemps. Seule, assiégée depuis plusieurs mois, Sienne résistait intrépidement aux attaques du dehors et à la famine qui la désolait au dedans. Le secours qu'elle attendait de la France ne vint pas; et cette ville, oubliée au milieu des préoccupations égoïstes de la cour, fut enfin forcée de capituler le 21 avril 1555. Pendant que Sienne retombait ainsi sous le joug de l'Espagne, la France, qui continuait de combattre en Corse contre les Génois, se trouvait réduite en Toscane à l'occupation des ports et des places de la côte. Les conférences pour la paix n'ayant pu aboutir¹, on se disposait partout à la guerre.

velle instance au sujet de la flotte, ainsi que le retour de Chesneau, fournissent, dans le journal de ce dernier, un passage où reviennent plusieurs des noms qu'on a vus figurer dans la période précédente. On y voit quelle avait été, pour M. d'Aramon, la suite de son ambassade en Turquie, et comment Chesneau lui-même s'attacha au service de Renée de France, duchesse de Ferrare :

« Le s^r de Codignac estant allé trouver le grand Turq en Asie la part où il estoit, et ayant fait sa légation, revint à Constantinople, où il faisoit sa demeure; auquel lieu, au moys d'aoust suivant, arriva le sieur de Vilmontez, dépesché du roy vers ledit G. S., qui y fut malade quelque temps d'une fievre quarte, et pour cela ne laissa d'aller trouver ledit G. S. en Asie, où il estoit encore; duquel il eut fort bonne response et honneste expédition; et quand il fut de retour audict Constantinople, je délibéray m'en retourner avec luy. Ce que je fis, parce que ledit Codignac n'avoit pas à plaisir mon séjour de là; et, au lieu de me continuer à faire le service du roy, il tascha m'en esloigner le plus qu'il peut, et me rendre inutile audict lieu. Ce que prévoyant, et cognoissant sa mauvaise volonté en mon endroict, je prins résolution m'en revenir en France avec ledit Ville-

montez. Nous partismes le neufiesme janvier, et vinsmes de compagnie jusques à Venize, où estoit lors ambassadeur pour le roy l'évesque de Lodesve; auquel lieu je fis séjour quelque temps, attendant nouvelles dudict sieur d'Aramon, lequel m'escrivit que je le vinsse trouver en Provence où il estoit. J'entendis qu'il n'avoit esté guères favorisé à la cour à son retour, et qu'il s'estoit retiré sans avoir aucune charge que de ses trois gallères, dont il en avoit faict faire une à ses despendz audict Constantinople. Ce que considérant, je fis autre délibération, et m'en vins à la ville de Ferrare, où trouvay mons^r le chevalier de Seure, ci-devant nommé, qui estoit là de la part du roy et pour son service, qui fut fort aise de me voir et d'entendre des nouvelles du pays du Levant, avec lequel je prins conseil, et trouva bon le désir que j'avois d'entrer au service de madame Royne de France, duchesse dudict Ferrare, et qu'il luy en parleroit volontiers, ce qu'il fit. » (*Voyages de M. d'Aramon*, par J. Chesneau.)

¹ Le mouvement diplomatique, si prononcé et si vif dans la période précédente du côté de la Turquie et de l'Italie, s'en était retiré momentanément, autant, comme on l'a vu, par l'absence du sultan que par la direction des faits, qui por-

Quoique ces tentatives d'accord vinsent contrarier les négociations du Levant, l'ambassadeur français devait, dans ses demandes à la Porte, se proposer un

tait ailleurs l'influence politique. Par les conférences tenues de nouveau à Marck, près de Gravelines, sous la médiation du cardinal Pole et de l'Angleterre, le poste de Londres devait prendre tout à coup l'importance que lui donnait son action sur la politique générale. Comme c'est là une des causes qui contribuent le plus à l'abondance ou à la diminution des pièces dans les sujets historiques, elle rend ici nulles ou de moindre valeur les correspondances de l'évêque de Lodève et de M. de Codi-gnac, par la même raison qui donnera bientôt la supériorité relative et un développement plus étendu à celles de leurs successeurs. C'est par ce motif aussi que la correspondance d'Antoine de Noailles devient le document essentiel à consulter pour tous les faits qui se sont produits à la suite du mariage qui livrait l'Angleterre à l'influence de l'Espagne, et pour l'intervalle écoulé depuis août 1554. On doit y chercher les préliminaires de la conférence tenue dans les premiers mois de 1555, jusqu'à sa rupture au mois de juin, où la guerre recommença. Cette négociation remplit le quatrième volume des *Ambassades de Noailles*, avec le détail des incidents qui viennent la compliquer. Parmi les faits les plus importants survenus dans l'intervalle, est la mort du pape Jules III, qui donna un moment au légat médiateur, le cardinal Pole, l'espoir de lui succéder avec l'appui de la France, espoir que vint démentir l'élection de Marcel III, mort quelques semaines après, et remplacé par Paul IV. Mais comme l'empereur continuait d'armer pendant qu'on négociait, on fut bien-

tôt convaincu de l'inutilité de la conférence, qui se sépara sans avoir rien conclu. Aux lettres très-complètes d'Antoine de Noailles s'ajoutent celles de Simon Renard, de Charles-Quint, de l'évêque d'Arras, etc., qu'on lit au tome IV des *Papiers d'État* de Granvelle.

Pendant ces conférences, M. de Selve, qu'on a vu passer à l'ambassade de Rome, raconte au roi, par une lettre du 8 février 1555, le soin qu'il prenait de combattre l'intérêt que le pape Jules III portait à cette négociation, dans l'espoir d'amener la paix générale : « Laquelle faisoit grandement pour le bien particulier de l'empereur et de son fils, et pour posséder pacifiquement ledit royaume d'Angleterre, lequel estoit si nouvellement réduit en leur obéissance et celle de l'Église..... Et d'autant que l'empereur alléguoit ordinairement sur semblables propos de paix, que c'est luy qui combat contre les luthériens, Turcs et infidèles, et que ses ennemis leur prestent faveur, et s'en aydent et prévalent contre luy..... je répliquai, quant à l'intelligence que vous avez avec le Turc, que vous, sire, ny le feu roy vostre père, ne l'aviez jamais recherchée ni pratiquée, ains que Dieu avoit meü le cœur de ce grand prince-là, tout infidelle qu'il est, à désirer et souhaiter la vostre, et l'estimer plus que celle de nul autre prince chrestien, ce qui procédoit de l'expérience que les Turcs ont faite, le temps passé, des armes et de la valeur des François, plus que de nulle autre nation, à raison de quoy ils l'ont en vénération et révérence; que V. M. et le feu roy vostre père, voyant et considérant

double objet : c'était de provoquer l'assistance navale de la Turquie pour l'employer au maintien de la position que la France conservait encore en Toscane et en Corse, et en s'opposant à toute conclusion d'un arrangement qui aurait rendu la sécurité à l'Autriche, de favoriser la restauration du jeune prince Sigismond dans la Transylvanie, qui faisait reprendre à la France ses moyens habituels de diversion contre l'empire.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

EXPÉDITION D'UNE NOUVELLE FLOTTE SOUS LA CONDUITE DE PIALI-PACHA. — NÉGOCIATION DE L'AUTRICHE POUR OBTENIR LA PROLONGATION DE LA TRÊVE ET LA CESSION DE LA TRANSYLVANIE. — PAIX DE LA TURQUIE AVEC LA PERSE, CONCLUE À AMASIE. — RÉTABLISSEMENT DU PRINCE SIGISMOND EN TRANSYLVANIE, RÉSOLU PAR LA PORTE. — CAMPAGNE NAVALE DES TURCS ET DES FRANÇAIS EN TOSCANE ET EN CORSE. — AFFAIRE DE CALVI ET RETRAITE DES TURCS. — OPÉRATIONS DANS LES PAYS-BAS ET TRÊVE DE VAUCELLES.

Constantinople, 20 mai 1555¹.

Sire, par la dépêche que je vous ay faicte de ce lieu après mon

les grandes et chaudes pratiques que l'empereur avoit faites pour s'allier dudit Turc, au préjudice de la chrestienté, et nommément de vos majestez, aviez estimé plus raisonnable de ne refuser et ne dédaigner pas l'amitié d'un si grand prince que Dieu vous envoyoit et présentoit, sans la désirer ny rechercher, que de vous le mettre contraire, et en faveur de vostre ennemy qui n'estoit que trop puissant sans cela; et que depuis que vous aviez accepté ladite amitié, qu'il falloit considérer comme vous en aviez usé, et qu'on trouveroit qu'elle avoit esté plus utile que dommageable à la chrestienté, et qu'à l'aventure, sans le grand respect que le Turc avoit à icelle et à ceux que V. M. ayme, il auroit pris autre pied et accroissement sur la chrestienté qu'il n'a. » (Ribier, t. II, p. 596.)

¹ Le manuscrit de la bibliothèque de

Grenoble, déjà cité à propos des deux pièces données pages 218 et 324, porte le chiffre 414, et a pour titre : « Lettres et mémoires de M. de Gabre, évesque de Lodève, ambassadeur à Venize; de M^r de Lansac et de la Vigne, ambassadeur à la Porte, es années 1555, 1556, 1557, avec la harangue de M^r de Bélièvre à la reine Élizabeth d'Angleterre en faveur de la reine d'Escosse. »

Les lettres de M. de Lodève ne commençant qu'avec son ambassade dans le courant de 1555, ne suppléent pas à l'interruption qui a lieu dans la correspondance de Venise après M. de Selve; mais par les pièces accessoires qu'il contient sur la Turquie, ce manuscrit m'a fourni les moyens de compléter les deux années de l'ambassade de M. de Codignac, et la première de celle de M. de la Vigne. Les

Lettre
de
M. de Codignac
à Henri II.

retour d'Amasie ¹, et ce qui vous aura plu entendre par le baron Cochard, porteur d'icelle dépesche, aurés peu voir combien de diffi-

déplacemens continuels de Codignac pour se rendre soit à Amasie, soit à Constantinople, ont dû apporter beaucoup de lacunes à sa correspondance, dont les principales pièces sont données par Ribier, et n'ont pu être reproduites ici qu'en extraits. Je saisis pourtant l'occasion de rétablir, d'après ce manuscrit, cette lettre incomplètement rapportée par Ribier, et qui contient toutes les données principales de cette ambassade, que les autres ne font plus que répéter.

¹ Dans une précédente dépêche que Ribier amalgame avec celle-ci, M. de Codignac informait Henri II des ouvertures faites par lui à Amasie, et du motif qui le ramenait à Constantinople; il donne aussi quelques renseignements sur les suites qu'avait eues la désertion reprochée à Dragut dans la campagne de 1554. Le nom de Casibas (*Kisil bach*) ou *bonnet rouge*, qui revient ici fréquemment, était un sobriquet donné par les Turcs aux rois de Perse et aux Persans à cause de la pointe rouge de leurs turbans.

J'ay fait entendre votre intention de bouche au G. S. et à ses bassas à mon arrivée en Amasie, es audiences qui m'ont esté données en public et particulier, pour diligenter la conclusion de mon négoce, sur lequel ledit seig^r s'est enfin résolu, et m'a dit que, nonobstant que V. M. ne l'ait adverty à temps de son intention, et que la guerre du Cazibas le contraigne plus à présent qu'au passé n'éloigner ses forces de sa personne et de ses pais de l'Europe, il avoit commandé le jour précédent au s^r Piali-Aga, capitaine de ses galères, de mettre en ordre le nombre de

septante-cinq d'icelles, et d'user de tel diligence à les armer, qu'elles pussent estre prestes à faire voile et sortir du port le jour Saint-Georges prochain, pour s'aller joindre avec les vostres es mers d'Italie, au lieu que ledit capitaine, ceux de son conseil et moy adviserons : et que s'il en pouvoit armer jusques à cent pour les rendre prestes audit jour, qu'il en donnast advis à S. H. pour luy faire pourvoir les deniers nécessaires, me commandant expressément que je deusse accompagner ledit capitaine sur ladite armée pour diligenter davantage icelle de passer, afin d'employer à ceste fois si bien le temps de leur navigation et d'exploiter si bien avec les vostres, que ce soit la totale ruine du commun ennemy, et que V. M. n'ait occasion de rechercher si souvent S. H. de ladite armée de mer, ny luy contraint, pour ceste occasion, d'aggraver ses peuples et malcontenter aucuns de ses amis et tributaires, plus à leur préjudice que dudit commun ennemy : dont a esté seulement cause le mauvais ordre que l'on a donné de tenir vos galères prestes. Et que je devois adviser V. M. de faire, de son costé, que l'armée de S. H. ne perde temps, afin aussi que ledit capitaine et les sansjacques-beis que ledit s^r a ordonné en sa compagnie, s'en puissent retourner au temps qui leur est limité, avec tel honneur que ledit s^r désire. M'ayant dit encore de vous prier de sa part que le manquement de Dragut ne soit cause de vous faire rien diminuer de la sincère amitié qui règne entre vos M^{tes}; ayant esté cause de cette faute feu Sinan-Bassa, la mort duquel l'a excusé d'en estre honteusement puny. Et quant

cultez se sont présentées avant que pouvoir disposer le G. S. à vous octroyer, cette année, son armée de mer, vous pouvant assurer qu'il y a eu depuis beaucoup à débattre pour les causes qu'il me semble maintenant vous devoir desdire. Estant sorty de la Porte le commandement de faire venir les gens de rame, ou faire payer vingt-quatre escus pour chacun de ceulx qui ne pourroient ou ne voudroient venir en personne ou bien mectre quelqu'un à sa place, qui est une charge extraordinaire laquelle se mect sur les peuples toutes les fois que S. H. fait sortir son armée de mer, les cadis des provinces ausquels estoit commis exécuter ce commandement ont fait entendre au G. S. qu'il estoit impossible ausdits peuples satisfaire aux charges ordinaires, estans contraincts paier l'extraordinaire dessus dit, lequel leur avoit esté continué depuis quatre ou cinq ans passés, où auparavant on ne souloit armer que de dix ans une fois, et quelquefois de vingt.

Cette remonstrance des cadis eust tant de forces avec la faveur de Amat-Bassa, qui ne tend que à tenir bas le cappitaine de la mer pour ce qu'il est de la facture de la sultane, femme de Rostan-Bassa, et désire le faire demeurer inutile, après avoir tant travaillé à mectre ladicte armée en ordre pour sortir, n'ayant pu faire tumber ladicte charge es mains de Drogut ou d'autre qui despendist de luy, que si je ne me fusse opposé faisant souvenir à sa haultesse de l'expresse promesse qu'il a faicte par ses lettres que vous a portées ledit baron de faire sortir à ceste saison ladicte armée en vostre faveur, luy faisant encores peur de quelque paix qui, pour tel manquement, pourroit naistre entre V. M. et l'empereur, je me doute grandement qu'il eust volontiers pris excuse pour se désobliger. Au lieu de laquelle, pour ne manquer si lourdement à sa promesse et faire tort à sa grandeur,

audit Dragut, combien qu'il se soit venu justifier à sa Porte, il luy avoit desjà bien fait connoistre combien il importoit de mécontenter deux si grands princes, pour vaquer à son profit particulier. Au surplus, qu'il vous plaise luy escrire quels

seront les desseins que vous aurez fait sur ledit commun ennemy; afin qu'il puisse faire entendre à ses peuples qu'il ne les a travaillez jusques icy que pour les mettre en plus grand repos. • (Ribier, t. II, p. 557.)

commanda derechef que sa dicte armée deust sortir soubz la charge dudict cappitaine, nommé Piali Aga, un jeune homme de fort bon cœur, lequel recognoissant estre maintenu par nostre pourchas, il est à croire qu'il se vouldra faire valloir et rendre agréable à qui a esté cause de son advancement. Davantaige il commanda que tous les deniers nécessaires pour l'issue d'ycelle et mesme pour les churmes se deussent prendre de son trésor, se contentant en paier du sien une bonne partie et prendre l'autre sur les peuples, à leur commodité, faisant entendre aux cadis que le debvoir de l'amytié qui est entre vos deux M^{tes} ne luy permettoit aulcunement qu'il vous refusast ladite armée, de laquelle il espéroit bien que vous, sire, feriez tel fruit à ce coup, que vous n'auriés besoin la rechercher de longtemps.

Cette difficulté rabatue, ledit Amat-Bassa, continuant son dessein de faire tumber ladicte charge en autres mains que dudict cappitaine, ou bien empescher que ladicte armée ne sortist point du tout, mist avant audict s^r le traicté de paix entre les Syennois et le duc de Florence, lequel ceux qui n'ayment guères le bien de vos affaires avoient faict entendre au grand désavantage de V. M. Il luy fist aussy entendre que on avoit perdu la pluspart de nos gallères, voulant envitualler Syenne, se trouvant celles de l'empereur au nombre de cent, dont il falloit bien penser à la seuretté que pourroit avoir l'armée de S. H., allant si avant aux mers de delà soubz la conduite d'un ministre jeune et inexpérimenté aux choses de la mer; sur quoy S. H. se pensa mettre en collère, et eut à dire que quand bien son armée se debvroit perdre, qu'il vouloit qu'elle sortist; et que si Drogut avoit peur, estimant que tous ces bruiets vinsent de luy, comme il estoit vray, au moins la pluspart, qu'il appelast tous ses vieux compagnons à son ayde. Bien ordonna-il de plus, pour accompagner ladicte armée, un sangiac-bey et quelque nombre de spahis et janissaires; davantaige qu'il n'avoit faict au premier commandement.

Depuis et auparavant quatre ou cinq jours que je reçus vostre despesche faisant mention du traicté de paix entre V. M. et l'empereur, on n'avoit pas failly de donner advis à la Porte dudict traicté, lequel

fust accompagné d'opinions de Hanbraym-Bassa, gouverneur de Constantinople, et des autres ministres que le G. S. a laissés près de luy, correspondant tous à la volonté dudict Amat-Bassa; lequel Hanbraym fist entendre audict s^r qu'il seroit beaucoup mieux faire tenir ladicte armée aux confins des pays de S. H., attendant à veoir ce qui réussiroit de ce traicté, que de la mettre en si grand péril, l'envoyant aux mers de là. Je rabatis cela fort à propos, ayant au mesme temps que vint ledit advis, receu une dépesche de M. de Lodesve de la mesme teneur que la vostre dessus mentionnée, laquelle je receus le un-ziesme de ce mois, et tout sur l'heure dépesché en toute dilligence vers le G. S. avec bien ample instruction au s^r de Martines, qui est le gentilhomme que je laissay, en partant de la Porte, pour y négocier vos affaires.

Par luy j'ay esté, ces jours passés, adverty bien particulièrement du négoce pour lequel les ambassadeurs du roy Ferdinand sont allés trouver le G. S. en Amazie¹; ils présentèrent aux trois bassas les let-

¹ On a vu où en était restée la négociation de l'Autriche, suivie par F. Zay et Verantius, qui avait été sur le point d'aboutir à un traité de paix, et semblait devoir être reprise en ces termes au retour de Malvezzi. Ferdinand, désirant profiter des dispositions de la Porte et pour excuser le retard de Malvezzi qu'une maladie retenait à Comorn, avait dépêché le savant Belge Busbecq, dont le long séjour en Turquie devait être signalé par des découvertes scientifiques importantes et donner lieu à la publication de ses lettres célèbres sur l'Orient. M. de Codignac, par une lettre du 10 mai, avait informé Henri II de l'arrivée de ce nouvel agent :

« Depuis la conclusion de ce négoce, arriva audit Amasie un homme du roy des Romains portant lettres de son maistre et des trois amb^{es} qui estoient prisonniers, requérant S. H. de les vouloir ouyr, et

pour ce, leur permettre de luy venir baiser la main. A quoy je m'opposay, et à leur requeste, avec assez suffisantes raisons pour disuader ledit s^r de leur donner audience. Mais les trois bassas qui gouvernent à présent n'ayant encores senty la libéralité du roy des Romains, et ayant entendu quels estoient les présents que lesdits amb^{es} avoient tous prests à leur faire, ont disposé ledit G. S. à les vouloir escouter : et pour ce, leur a expédié un chaoux pour les amener seurement, et lesdits présens jusques en sa cour. Et dirent qu'il estoit plus requis qu'il accordast la paix ou trefve audit roy des Romains s'il luy offroit party raisonnable, que de se le laisser ennemy sur les espauls, allant contre le Cazibas et les Géorgiens, à ceste heure qu'il délibère appeller en sa compagnie pour l'exécution de ladite entreprise la plus grande part des forces qu'il tient

tres que leur maistre leur escripvoit, accompagnés de six mil ducats hongres, et plusieurs coupes et autres vases d'argent doré : dont en toucha trois mil au premier bassa, deux mil au second et mil au troisième, et desdits vases autant à l'un qu'à l'autre, outre les larges promesses qui leur furent faictes en recognoissance des bons offices qu'ils espéroient avoir d'eulx pour faire réusir l'intention de leur maistre¹. L'occasion pour laquelle ils dirent avoir esté mandés fut

en Europe; laissant par ce moyen si peu de personnes du costé deçà à la défense de ses pays, qu'il seroit presque loisible à un moindre prince que ledit roy Ferdinand de s'en impatroniser : m'assurant que si lesdits amb^{tes} ne parlent de rendre le royaume de Transilvanie, qu'ils seront plustost en danger de tenir estroite prison que de s'en retourner contens vers leurs maistres : promettant aussi de ne conclure rien avec eux que le s^r de Martines, que j'ay laissé à la suite de S. H., ne soit appellé pour entendre toutes choses et débattre ce qu'il verra estre nécessaire pour le bien de vosdites affaires. Et pour ce, ay-je accepté de venir cependant à Constantinople solliciter avec les sieurs Ibrahim-Bassa et le capitaine de la mer l'armement des septante-cinq galères; il est bien fort nécessaire que j'y tienne l'œil, pour les pratiques que vos amis dissimulez feroient volontiers s'ils n'avoient peur d'estre découverts pour retarder le partement de ladite armée et de voir réusir les desseins de V. M. » (*Lettre de Codignac* dans Ribier, t. II, p. 558.)

¹ Toute cette partie de la lettre de M. de Codignac reproduit textuellement plusieurs passages d'un mémoire très-étendu, portant la date du 2 juillet 1555, composé d'après une série de lettres qu'écrivait d'Amasie M. de Martines, chargé de suivre les négociations qui s'y traitaient.

M. de Hammer, qui néglige ou ne connaît pas ces documents, trouve dans l'historien turc Djelalzade cet agent appelé *Mon Denis*. Il est probable que le mot turc est quelque chose comme *Martenis* ou *Montenis*, que le traducteur a cru rendre plus français de cette manière.

« Les ambassadeurs de Ferdinand, au nombre de trois, se rendirent au lieu d'Amasie le VII^e d'avril, portans simples lettres de créance, laquelle ne fut tant humble qu'abjecte; disans que la mauvaise disposition de Jean-Marie Malvezio, leur prédécesseur en cette charge, lequel s'estoit trouvé surpris d'une grosse maladie sur le propre chemin de venir à la Porte, avoit par un seul accident retardé la dépesche et l'effet de la foy de leur maistre, à son grand regret et déplaisir : toutesfois, pour rendre évident à S. H. combien il desiroit luy obéir en toutes choses, avoit promptement expédié le sieur Augier de Bousbek, leur compagnon, là présent, avec pareille et mesme charge; ainsi ne se trouvant rien de changé, supplioit S. H. de ne prendre en mauvaise part ce peu de délai, et mesme que ledit Malvezio ne se représentoit quant à présent, suivant la promesse autrefois par luy faite à S. H. pour le regard de la Transilvanie. . . .

« J'allay le lendemain m'opposer, à l'occasion de leur porter la bonne nou-

telle, pour se jeter aux pieds de sa haultesse, et le supplier, en l'honneur de Dieu, de vouloir donner paix à ses pauvres sujets du royaume d'Hongrie, qui se trouvoient ruinés de toutes parts; requérant S. H., puisqu'il luy avoit pleu tenir et advouer pour sien le fils d'un simple gentilhomme tel qu'estoit le roy Jean, vouloir à plus forte raison faire pareille faveur à un roy qui s'offre avec toute humilité, et d'avoir plus d'esgards aux devoirs, esquels leur maistre s'estoit toujours mis jusques à présent, qu'aux parolles de ses ennemis, qu'ils sçavoient avoir en grand nombre, et n'avoir rien oublié pour

velle de l'heureux progrès que les ministres de V. M. avoient fait en Allemagne, leur disant que le roy Ferdinand, à la suscitation de l'empereur, avoit envoyé ses amb^{tes} là présens pour rechercher le G. S. de paix, en intention que se trouvant déchargé de ce faix de guerre en Hongrie, il pût, avec plus de vigueur et de commodité, donner secours à l'empereur contre V. M., espérant bien que ses desseins contre elle réussissant, sondit frère luy aideroit une autre fois de toutes ses forces contre le G. S., non-seulement afin de se conserver la Hongrie et Transilvanie, mais aussi pour tenter plus avant. Que entendant S. H. retourner victorieuse de sa guerre contre le Cazibas, Ferdinand avoit envoyé des ambassadeurs neufs, et nullement instruits en la matière, sous feinte couleur que le précédent fust demeuré malade, bien que depuis deux mois il ait esté veu sain ès terres des Vénitiens: mais tout cela se pratiquoit à ce que ceux-cy n'eussent que répondre, principalement sur le négoce de Transilvanie, et qu'avec quelque couleur, ils puissent demander nouveaux délais; ce qui estoit pure moquerie. Que S. H. ne pourroit faire de moins, pour la conservation de sa gran-

deur, que se ressentir du tort que Ferdinand a fait en cette usurpation; en quoy faisant, S. H. s'acqueroit de plus une assurance pour les seig^{tes} de Valachie et Moldavie, qu'elle tient contiguës audit royaume de Transilvanie, après l'usurpation de laquelle S. H. se pouvoit tenir seure, qu'à la première occasion, ny Ferdinand ny ses Espagnols ne tiendroient jamais leurs mains d'une si friande entreprise de deux royaumes riches et opulens. Ainsi se trouvant l'empereur débilité du long conflict et des pertes qu'il a reçues, S. H. avoit la plus grande commodité de chastier le roy Ferdinand selon ses mérites, et sans crainte d'empeschement, estant ledit roy Ferdinand hors de soy. Et cependant le roy feroit ses efforts d'achever à ruer jus l'emp', affoibly encore de ce peu que le roy Ferdinand le secouroit, si bien qu'y contribuant le G. S., on pouvoit raisonnablement espérer la ruine des deux ennemis en un mesme instant, pourvu que luy pust fermer les oreilles à tous les déguisemens du roy Ferdinand et avoir égard à la pitié de ce prince désolé, conjointe avec l'honneur et profit particulier. » (*Mémoire de Martines* dans Ribier, t. II, p. 578.)

estre cause de le conduire en la mauvaise grâce de S. H., à l'endroit de laquelle il avoit toujours fait office de bon voisin, sans entreprendre à son préjudice, ce que ne luy avoit pas esté observé en pareil par les siens; et que s'il avoit différé d'envoyer devers S. H. jusques alors, ç'avoit esté par l'empeschement desdits ministres, qui l'avoient toujours tenu en crainte de guerre, ne luy permettant d'exposer ses gens aux dangers des passages.

Quant à la Transylvanie, lesdits amb^{rs} firent entendre que leur maistre ne l'avoit jamais reçue en ses mains, sinon après y avoir esté contrainct de la part de la royne Isabelle, laquelle, suivant les ouvertures que jà auparavant le roy Jean avoit faites à leur dict maistre, l'avoit continuellement sollicité et pressé de recevoir cet estat, jusques à le menasser d'en faire plainte contre luy vers les autres princes chrestiens, s'il ne la délivroit des mains de ces Turcs, que par tous ses escripts elle appelloit mastins et infidelles. Et bien qu'il leur monstrast ne vouloir rien entreprendre touchant cella, doubtant desplaire à S. H., prince si puissant, en l'amitié duquel il entendoit vivre à jamais, toutesfois cette femme l'avoit tant importuné, luy faisant entendre que S. H. n'y recherchoit rien plus que son tribut, et n'auroit jamais ce changement de main en mauvaise part, pourveu que son tribut luy fust continué, que finalement il s'estoit trouvé contrainct d'obtempérer à la vollonté de cette femme, et recevoir d'elle la possession dudit Estat de Transylvanie, qu'elle dellivra à leur maistre volontairement et sans aucune crainte ou surprise; non toutesfois sans bonne récompense des deux duchez, vallans plus que la Transylvanie, que leur maistre donna pour estre propres au filz de ladite royne, et vingt mil ducatz à elle avec assignation de son douaire et autres terres au comte Pétrovich, lequel à présent se plaint de leur maistre avec le plus grand tort du monde. Au demeurant, que leur dict maistre n'avoit jamais entendu tenir cet Estat, sinon soubz le bon plaisir de S. H., en luy payant le tribut accoustumé, la suppliant de le vouloir recevoir à ce faire et luy octroier paix; laquelle, moyennant leur bonne ayde et faveur, ils espéroient bien ne debvoir estre refusée, justifiant

mesmement par lettres de ladicte royne et du comte Pétrovich, l'occupation de Transylvanie que leur roy avoit faicte, estre procédée par leur instance, et pource qu'il y a si long temps que leur maistre estoit attendant une si heureuse nouvelle, ils supplyoient lesdicts bassas de ne voulloir différer à leur faire baiser la main du G. S.; à ce que tant plus tost S. H. les résolust de sa bonne volonté.

Voilà ce qui fust proposé par lesdits amb^{rs}. Les bassas, quant au baiser de la main, se contentèrent que ce fust pour le dimanche ensuivant, et leur dirent que volontiers ils tiendroient main à une œuvre si bonne, qui est celle de paix; mais qu'ils avoient affaire à un prince ancien et expérimenté devant lequel il ne falloit proposer parole qui ne fust véritable et bien digérée, n'estant prince qui se laissast aysément tromper, dont fort mal volontiers ils oseroient mettre en avant propos si mal fondés. Car, présupposé que ladicte royne eust sollicité leur maistre de prendre la possession de cet Estat, en quoy il n'y a rien de vraysemblable, il ne seroit pas pour cela croyable qu'elle l'eust peu contraindre, et en tout événement ne se pouvoit préjudicier au droict du tiers qui est S. H., vray seigneur dudit royaume, et à icelle debvoit le roy Ferdinand avoir recours pour rechercher son consentement, avant que rien conclure avec la royne : laquelle, bien que tutrice, n'avoit peu empirer la cause de son fils estant mineur, et ne sçachant aussy si ces lettres qu'ils disoient avoir d'elle et du comte Petrovich estoient vrayes ou supposées, car le papier endure tout. Au regard des récompenses qu'ils asseuroient avoir esté données, respondirent avoir esté bien informés que la royne et ce povre prince son fils se trouvoient en Pologne en une meschante maison qui leur estoit restée seulle des biens du feu roy Jean, ayant assés à faire à vivre; toutesfois que de leur part feroient tout debvoir : et sur ce licentièrent lesdicts amb^{rs}, qui demeurèrent sans réplique.

Depuis ils baisèrent la main à S. H. le xxii^e du passé, luy faisant présent de dix grandes coupes d'argent doré couvertes, à surfaict, à ouvraige canellé, avec dix mil ducats qu'ils offrirent pour paiement d'une année de tribut de Transylvanie; mais ils furent receus comme

présent, et ainsi escripts sur le registre de la Porte ¹. Des autres années du tribut de ce pays, et aussy des trente mil escus qui estoient deubs par vertu du dernier accort, ils s'en estoient desjà excusez aux bas-

¹ Le mémoire de Martines rend compte de la mission de Busbecq, appelé à remplacer définitivement Malvezzi, qui venait de mourir à Comorn. Busbecq, après avoir fait un piquant récit de son voyage à Amasie, décrit, dans sa première lettre, la cour de Soliman et l'audience qu'il reçut de ce prince. Mais il est d'ordinaire très-réservé, et ne s'étend pas beaucoup sur le détail de ses missions, qui ne lui offraient pas l'occasion de jouer un rôle très-flatteur pour lui. Le récit de Martines supplée ici amplement à ce qu'il ne dit pas :

« Le dimanche xxii^e jour d'avril, se trouvant S. H. en divan, eux y comparurent avec dons de buffets d'argent et dix mille ducats comptans qu'ils présentoient pour acquit d'une année de tribut de Transilvanie. Mais les ministres de S. H. les employèrent en ligne de présent sur le registre de la garde-robe, en regard des autres années du tribut de cedit pays, échues depuis le décès de frère Georges et de toutes autres choses dues en vertu des traitez précédens. Ainsi conduits qu'ils furent en présence d'elle, sur une longue harangue qu'ilz proposèrent en grande humilité, ils n'en rapportèrent pour toute response que des signes évidens de mépris ; S. H. secouant la teste, sans rien dire, à chacun de ces propos. » Busbecq confirme ici le rapport de l'agent français : « Ce prince ne prit pas grand plaisir à mes paroles, et me répondit : *Guisel, guisel, bien, bien.* » (*Busbequii Epist. I.*)

Martines continue ensuite en ces termes : « Ils apperçurent assez que son vouloir n'enclinoit en rien à leurs demandes :

ce qui leur fut assuré par les s^{rs} bassas que S. H. estoit résolue de ne leur donner audience, s'ils ne se déportoient de tous raisonnemens de Transilvanie autres que d'en rendre les clefs au roy Estienne. Eux recommencèrent à pratiquer plus vivement à ce que S. H. se contentast laisser cet Estat entre les mains de leur maistre, à charge de cent cinquante mil ducats de tribut annuel ; qu'ilz n'estoient délibérez de partir de ses pieds tant qu'ils l'eussent pliée à compassion ; ains de tant plus renforceroient leurs prières, qu'elle les éconduiroit, veu qu'ils ne voyoient occasion qui deust mouvoir S. H. à tant travailler pour le fait de ce jeune roy Estienne, lequel leur maistre avoit si suffisamment satisfait, qu'ils se tenoient certains qu'il n'estoit pour envoyer jamais vers S. H. Ces raisons, jointes à quelque peu de soupçon que S. H. avoit déjà conçu de ce jeune prince, pour avoir, par deux fois, manqué à venir sur ses commandemens, en ayant à la seconde esté sollicité par ambassadeur exprès, avec la friandise de ce tribut excédant l'ordinaire des quatorze parties, eurent la force de pouvoir en un instant tourner lesdits seig^{rs} bassas à ce party, leur semblant plus convenable à l'âge de S. H. d'en prendre fruition honorable en paix, que d'atenter nouvelle entreprise pour le fait d'autruy en lieu si fort qu'est la Transilvanie ; se tenant assurez des cœurs des barons dudit Estat unis à la part de Ferdinand. »

Les négociateurs autrichiens voulant faire considérer l'absence de tout agent venu de la part du jeune prince Sigis-

sas, disans n'en avoir rien, pour avoir esté empeschés de guerre pour la coulpe des ministres de S. H., laquelle, en peu de parolles, supplièrent leur vouloir octroyer paix, et croire qu'ilz s'estoient tousjours maintenus en debvoir de bons voisins, comme ils estoient délibérés de continuer à l'advenir, jusques à ce que leur maistre se disposeroit d'abandonner à un besoin toutte autre amitié, telle qu'elle fust, pourveu que il pleust à S. H. de faire de son costé quelque ouverture de le vouloir recevoir en la sienne; pour laquelle entretenir, il ne feroit difficulté de quitter toute autre. A quoi le seig^r ne fist response, seulement secoua la teste; qui fust assez apparent tesmoignage de la volonté qu'il a devers leur maistre. Quelques jours après, Amat-Bassa leur envoya demander s'ils avoient quelque autre chose à dire, et qu'ils s'en despêchassent, se déportans de parler plus de Transylvanie, parce que le G. S. n'estoit aucunement délibéré d'y entendre, qui est tout ce que j'ay peu aprendre jusques à cette heure du fait de ce négoce, lequel, à mon advis, ne se résouldra autrement que S. H. n'ayt premièrement veu ce que voudra dire l'amb^r du roy de Perse, qui s'attendoit de jour en aultre en Amasie ¹, estant, long temps y a,

mond, qu'on appellait aussi Étienne, comme une renonciation tacite à la Transylvanie, l'envoyé français s'interposa pour obtenir un nouveau délai : « Estant adverty de cette trame, à peine eus-je le temps de m'y opposer, sous occasion de communiquer au G. S. la nouvelle de la mort du pape, et tout ce que j'entendois des déportemens de l'empereur, mesme de la dévotion avec laquelle on attendoit les galères du G. S. en Italie. Puisqu'il avoit pleu à S. H., en faveur de V. M., de rechercher, par itératif commandement, ledit roy Estienne de se venir rendre sur les confins pour rentrer en son Estat à l'aide de ses forces, qu'il sembloit convenable à la fermeté de sa parole de tenir en surséance tous propos encommencés par Ferdinand pour

raison d'icelle, jusques à tant que S. H. eust receu plus certain advis de l'intention dudit prince; et quelle offre il voudroit faire de sa part pour raison de ce tribut, l'assurant bien que la venue de son amb^r ne pouvoit plus guère tarder, sur les lettres que S. H. en avoit despeschées par le s^r de Cambray, je ne faisois doute qu'ils n'eussent à y defférer. » (*Mémoire de Martines*, Ribier, t. II, p. 582.)

¹ M. de Martines écrivant à M. de Lodève, le nouvel ambassadeur de France à Venise, le 20 mai 1555, lui décrit l'arrivée et la réception de l'ambassadeur persan, sur lesquelles Busbecq rapporte dans sa première lettre des détails exactement semblables, et fait de plus une curieuse description d'un grand festin, qui fut, à

entré dans les pays de sadicte haultesse; la venue duquel, ensemble de l'amb^r du roy et royne de Transylvanie, qui se pourra trouver en un mesme temps à la Porte, ne portera guères de faveur auxdits amb^s, s'entendant desjà que le G. S. les faisoit tenir fort estroicts ¹.

cette occasion, donné par les Turcs à cet ambassadeur et à sa suite :

« L'ambassadeur du Cazibas est arrivé icy au contentement de tous les Estats, qui certainement le virent avec non moindre satisfaction que sa longue attente le méritoit; et desjà, quelque peu auparavant, les s^m bassas s'estoient préparés à le recevoir avec plus d'honneur que l'ordinaire, pour estre celui-là de leur loy, et se tenir comme assurez, et le G. S. mesme, que ce négoce devoit se terminer en accord selon leur intention. Ledit amb^r comparut accompagné de quelque cent chevaux, en équipage honorable par dessus le commun port de cette Barbarie, montrant luy et sa suite en vue plus de vigueur que l'on attendoit, et n'oublia un point de diligence requis à son fait. Et dès le lendemain de son arrivée il alla visiter les s^m bassas avec des présens qui, en effet, furent équipages de chevaux, arcs et flèches armées de leur usage, entre lesquelles se vit un alcoram singulièrement travaillé de relieure qu'il avoit apporté exprès pour requérir les ministres de S. H. de luy vouloir montrer en quel page son prince et ses sujets avoient contrevenu à leur loy; en sorte que S. H. a trouvé bon les mots d'hérésie, certifiant bien qu'ils n'auroient jamais eu à mespris l'honneur deu aux quatre apostres de leur prophète, quelque chose que l'on leur imposât vers S. H.; si bien que n'estant intervenu faute de leur côté en ce regard, ny injure particulière

contre S. H., ou ses sujets et alliés, il la supplioit de ne luy vouloir refuser la confirmation de paix qui, l'année passée, luy avoit esté promise, et son maistre la requerroit avec bonne dévotion de la maintenir. Lesdits seig^m bassas luy donnèrent à bien espérer, promettans d'en faire le seig^r participant, en sorte que, le lundi ensuivant, il fut conduit à baiser la main de S. H., à laquelle il présenta quelques pavillons de camp et tapis de soye somptueusement ouvrez à l'arabesque, et réitéra les mesmes requestes, et fut reconduit en grande compagnie et plus de réjouissance des serviteurs et ministres de S. H., qui desjà se tenoient délivrez de ceste guerre de Perse, qui ne leur vient point tant à contentement que celle des chrestiens et de Hongrie. Mais les amb^s de Ferdinand n'y prenoient aucun plaisir, jugeans assez que S. H. se trouvant dépestrée de cette part du Levant, n'entendroit jamais à leurs requestes pour raison de la Transylvanie. » (*Lettre de M. de Martines dans Ribier, t. II, p. 562.*)

¹ On a vu que la négociation sur la Transylvanie devait être reprise à l'arrivée de l'envoyé du prince Sigismond ou Étienne, qui eut lieu, en effet, dans l'intervalle. M. de Martines expose ici d'une manière diffuse la suite de la négociation, dont nous ne relevons que les points essentiels. Ainsi, l'envoyé transylvain ayant donné, sur les causes de son retard, des explications satisfaisantes, elles décident

Sire, encores que nous ayons recherché si tard l'issue de ladite armée, que un chacun avoit oppinion qu'elle ne pourroit estre en or-

aussitôt la Porte à proclamer et à reconnaître officiellement le jeune prince :

« Ces moyens meurent S. H. d'avoir encore quelque peu de patience, cependant que la fortune se monstra compagne à mes paroles tellement que, dedans cinq ou six jours, arriva à la Porte l'amb' dudit roy Estienne, apportant certaine nouvelle de la venue de son prince sur les confins d'Hongrie, et rejettant les excuses de son retardement jusques alors sur des occasions conformes à ce que déjà avoit esté dit, requérant S. H. luy vouloir octroyer commandement aux beglierbeis et sanjacques établis en garnison par les frontières d'Hongrie, à ce qu'ils eussent à se mettre incontinent sus, et entrer d'une part en la Transilvanie, cependant que par vertu de pareil commandement, les vayvodes de Valachie et Moldavie feroient effort de se jeter dans ledit pays par un autre endroit, et enfin le roy son maistre, suivy de ce peu d'Hongres fidelles qui se trouvent près de soy, s'achemineroit par la voie conduisant de Sanok (*Szolnok*) où il estoit en personne, pour donner l'occasion à ses partisans de se déclarer sitost qu'ils verroient la personne de leur roy naturel en leurs terres. De ma part, suivant les instructions à moy données par le s' de Codignac, amb' de V. M., et qui sçait bien l'affection de laquelle V. M. a daigné embrasser les nécessitez de ce prince, par la dépesche du s' Cambray, je me disposay de favoriser ses actions; si bien que, le samedy xi avril, en divan à huis ouvers, ledit roy Estienne fut publié roy de Hongrie et Transilvanie, son amb' présent, et, commandement incontinent expé-

dié aux bassas de Bude, Bossine et Themisvar, ensemble aux colonels des Akin-gis et mesme aux vayvodes de Valachie et Moldavie, qu'ils eussent à se mettre sus incontinent, et luy prester toute aide à sa restitution : par spécial luy écrivoit S. H. et aussi aux principaux s^{rs} et barons dudit pays, que sur tout, tant qu'ils aimoient le salut de leurs biens et familles, ils ne fissent faute d'abandonner le party de Ferdinand pour embrasser celuy du roy Estienne, leur naturel prince : et de plus, par ordonnance de S. H., fut le tout notifié aux amb' dudit Ferdinand. »

Les négociateurs autrichiens proposent alors, comme une mesure dilatoire ou un moyen d'accommodement, le mariage du jeune prince avec une fille de leur souverain :

« Les amb' de Ferdinand demandoient temps de le pouvoir advertir, et de rapporter la volonté qu'il a de faire connoistre à tout le monde combien il a à cœur l'amitié et bonne grace de S. H.; bien la supplioient, puisqu'en luy rendant cette obéissance, il luy plaisoit leur promettre paix, de la leur vouloir octroyer accomplie, et à cette fin y comprendre encore ledit roy Estienne, s'entremettant envers luy à ce que, recevant la jouissance de la Transilvanie, il prist par mesme moyen la fille du roy leur maistre, qu'autrefois luy avoit promis de prendre pour espouse; autrement se verroit la réputation de ce prince manifestement énervée s'il se trouvoit privé du sien et déchu de la foy dudit prince par mesme traité. Ces offres furent fort savourées par S. H., bien qu'elle fist peu de cas de ce mariage et

dre à temps compétent pour sortir cette année et vous faire aucun service, la diligence dudict capitaine a esté telle en ce qui a touché

s'en excusast sur ledit roy Estienne, disans les bassas qu'elle ne s'y pouvoit interposer par leur loy mesme, laquelle a remis l'entretènement des mariages ou promesses d'iceux en la liberté des contractans. Sur ce, faisant rappeler l'amb' dudict roy Estienne, qui desjà avoit baisé la main pour le congé et s'apprestoit à monter à cheval, luy vindrent à dire que après avoir longuement consulté ce négocioc, il avoit semblé à S. H. devoir réussir au grand avantage de l'entreprise, si elle se remettoit à l'autre esté; car il estoit venu si tard, qu'avant que les commandemens de Sa Hautesse pussent atteindre d'un bout de l'Asie ès extrémités de l'Hongrie, et que l'amas des garnisons fust fait, la saison de guerre se trouveroit passée. »

Soliman, avant de s'engager en Hongrie, vouloit finir ses différends avec la Perse, et remettre, pour l'entreprendre en personne, à l'année suivante une guerre que le comte Pétrowitch et le parti de Sigismond désiraient commencer immédiatement avec le secours des gouverneurs turcs des frontières joint à celui du prince de Moldavie, et en provoquant une insurrection dans la Transylvanie.

« De plus, se voyoit que le roy son maistre n'estoit pas venu à la part des conlins que l'entreprise requéroit; car au lieu de s'approcher de la Transylvanie, sur laquelle s'entreprenoit, il avoit tiré ès extrémités d'Hongrie regardans vers la Pologne, en distance du pays susdit de plus de huit journées. Que si sondit maistre avoit quelqu'envie de mettre à exécution ce qu'il disoit désirer, il ne le pouvoit plus commodément faire qu'en se rendant en la

Moldavie, tant pour estre celle-là proche voisine de Transylvanie et des serviteurs de Sa Hautesse, en laquelle se pouvoient assembler ses forces avec grande commodité, pour accompagner sa personne à la réduction, qui luy seroit plus honorable et plus seure pour tous, que de s'exposer séparément au péril des uns des autres; et que s'il vouloit avoir patience jusqu'à l'esté prochain, S. H. se pourroit trouver en personne et avec toutes ses forces à son secours. Ledit amb' soupçonnoit leur intention principale estre d'attraper la personne de son prince pour en disposer par après à leur profit; et que le G. S. ne se disosoit point à un si grand travail pour respect d'autre utilité que de la sienne, et que cette grosse armée feroit peu de bien à la Hongrie. Il leur vouloit éclaircir la conscience, disant que quant à la personne de son maistre, les barons de Pologne, suivant la coustume usitée de tous temps entre eux ès personnes de leur sang royal, ne luy permettoient jamais de sortir plus avant de leurs terres pour s'aller exposer au danger des aguets de Ferdinand, qui a pratiqué sa mort par deux ou trois fois, ny à l'amiable volonté du Moldave et des Hongres du party contraire, qui peuvent à l'impourveu faire telles entreprises en Moldavie que bon leur semble. Si S. H. avoit désir de conserver à son maistre le crédit et les intelligences qu'il a en ces parties-là, le vray moyen en estoit d'exécuter la commodité qui s'offroit avec les forces que S. H. se trouvoit avoir à l'heure ès garnisons des frontières, et elle sçavoit très bien que sans les dégarnir, se pourroient à l'heure tirer des garnisons Turcs

sa charge, que si Hébraïm-Bassa, gouverneur de Constantinople, et les autres ministres qui sont près de luy, eussent aussi bien fait leur

naturels, plus de trente mille hommes de compte; et ne feroit le Moldave moins de quatre-vingt mille chevaux; si bien que considérant le tout estre de soy disposé à une bonne fin, supplioit S. H. de vouloir estre contente que ses commandemens eussent lieu.»

Mais c'était surtout l'intérêt de la France qui devait influer sur la décision. M. de Martines, pour empêcher la Porte de traiter en ne consultant que ses convenances, se trouve embarrassé par les dernières conférences tenues près de Gravelines pour la paix générale, car elles indiquaient que la France traitait de son côté sans prendre l'avis de la Turquie.

« Ces remontrances furent de plus accompagnées des miennes, par lesquelles, considérant bien ce négoce estre sur sa terminaison, je leur mis en avant de considérer que cette trêve venoit à grandement intéresser le bien de nos affaires: car les partisans du roy Ferdinand et de l'empereur son frère, en Allemagne, s'estans réservés jusques à présent sur l'incertaine issue de Transilvanie, qu'ils ont toujours douté, pour leur estre la Hongrie proche voisine, au premier vent de cette trêve qu'ils oreilloient de longtemps, ne manqueroient à se déclarer incontinent et essayer de toute leur puissance d'exécuter leur mauvais vouloir, ou pour le moins causer envie à V. M. de se contenter des conditions de paix dont l'empereur l'avoit recherchée, et qu'elle avoit refusée par plusieurs fois pour le respect de ses amis. Je pensay qu'il ne seroit pas inconvenient à V. M. d'entrer jusques en ce propos pour essayer, par ce dernier moyen, de rompre

le coup pour le doute que le G. S. a toujours eu de cette paix, comme entendant assez que ses entreprises se devoient trouver plus difficiles en Transilvanie, advenant que l'empereur eust quelque loisir de favoriser les nécessitez de son frère. Et sy j'espérois de plus que cet advis serviroit un jour à me fournir excuse vers le G. S. sur la conclusion des traités de paix, que je pressentois par tous les advis s'entretenir de plus en plus. Et en effet V. M., advenant qu'il vous plust entendre à la paix, encore auroit-elle quelque vigueur de mouvoir ce G. S., d'y procéder avec plus grand respect qu'il n'avoit fait jusques alors. Les bassas, après avoir pensé sur icelle, le lendemain, en divan, commencèrent à se purger en remontrances. Que s'il estoit question de paix ou de trêve, jamais ils ne la concluroient sans le sceu et consentement de V. M.; mais ce qui se traitoit n'estoit chose qui peut porter utilité à Ferdinand ny à ses alliez pour le court terme de six mois seulement que l'on luy donnoit, dans lesquels il ne pourroit attenter grand chose, estant desjà la saison avancée, avant que la nouvelle en peust joindre en Ponant. Si bien qu'ils ne voioient moyen par lequel elle deust préjudicier à V. M., contre l'utilité de laquelle jamais ils ne l'eussent faite; et qu'en tout événement, au moindre bruit qu'ils entendoient de vostre part, ils la romperoit tout à fait pour vous secourir, si avant que V. M. voudroit, non-seulement en cette part de Hongrie, mais de plus jusques ès Espagne.»

Les vizirs, en revenant sur la mission précédente de M. de Vilmontez, pour l'en-

devoir à faire deslivrer le solde des chiormes, lequel, comme vostre majesté aura entendu, il falloit tirer du trésor du seig^r et les biscuits

vois de la flotte, qui n'avait pu être résolu plus tôt, par l'effet de la guerre de Perse, font considérer l'expédition actuelle navale comme le commencement d'une nouvelle coopération contre l'empereur, qu'ils se proposaient de soutenir plus tard par une attaque contre l'Autriche :

« V. M., par vos lettres mandées par M. de Villemonté au G. S., avoit bien excusé S. H., de ce que elle l'avoit renvoyé sans résolution des galères qu'il avoit pleu à V. M. luy demander, parce que se trouvant S. H., pour ce temps, encores empeschée contre le Casilbaz, et de plus en doute de Ferdinand, que ses ministres en Hongrie luy dénonçoient mouvoir les armes et solliciter diètes par l'Allemagne, n'avoit osé rien dégarnir. Toutesfois, sur ce que, par le sieur de Codignac, amb^r de V. M., elle s'estoit depuis plus amplement fait entendre combien le bien de ses affaires les requerroit, S. H. avoit eu à cœur de préposer l'utilité de V. M. à tous aultres respects, jettant l'armée hors incontinent, laquelle s'espéroit devoir à cette foys exploiter au contentement de l'un et l'autre. Assurant bien que si Ferdinand faisoit défaut cette fois à la volonté de S. H., son intention n'estoit pas de prester l'oreille doresnavant à ses paroles, ains de luy livrer dès le commencement de l'esté prochain la plus forte guerre qu'il eust jamais. Suivant ce dessein, estoit mandé au jeune roy Estienne qu'il ne s'esloignast point des frontières, et encores à ce que V. M. s'en trovast plus seurement informée, luy voloit S. H. écrire son intention au vray sur ces raisons. Considérant qu'ils estoient fermes en leur délibération, il me

sembla expédient de ne contester plus avant : pourtant je répliquay que V. M. avoit fort à gré d'entendre que les desseins de S. H. eussent atteint leur but, et de sa part employeroit tout son pouvoir à luy ayder; et à ce seul effet avoit-elle jusqu'à présent éconduit une infinité de favorables conditions que le commun ennemy luy avoit offert; en sorte que le G. S. gousteroit à plain le fruit de son amitié. »

Enfin, les envoyés des deux parties sont congédiés. Busbecq, chargé de porter à Vienne la nouvelle convention, dit dans sa première épître : « Nous ne fusmes pas traitez dans le divan comme c'est l'ordinaire quand on s'en retourne, parce qu'on ne fait les honneurs qu'aux amis, et que nos affaires n'étoient pas en termes de paix. » Et il ajoute que l'ambassadeur persan partit d'Amasie le même jour que lui. M. de Martines complète ainsi ces renseignements :

« Ainsi furent délivrées lettres de S. H. pour le roy Ferdinand, par laquelle il se voit entièrement débouté de l'espérance de la Transilvanie, luy ayant seulement octroyé terme de six mois; dedans lesquels il a à rendre response absolue sur la reddition d'icelle, en l'attente de laquelle intervient suspension d'armes, sans autres capitulations. L'ordre général desdites lettres fut mis ès mains du jeune et dernier venu des trois amb^{rs} dudit roy Ferdinand, non sans opposition des deux plus anciens, lesquels se doutant que la foy de leur maître deust estre telle à l'advenir qu'elle a esté par le passé, et eux estre pour encourir danger pareil à celui de Malvezio leur prédécesseur, firent tous leurs efforts de

nécessaires pour ladite armée, nous eussions peu sortir, pour le plus tart, au commencement de ce mois, là où nous avons retardé jusques à aujourd'huy, attendant quelque reste de biscuyt pour fournir entièrement la panatique, sans laquelle il estoit impossible se partir. Mais j'espère que nous ferons telle dilligence par cy-après, sans séjourner en aucun lieu que l'on n'aye premièrement trouvé nostre armée pour conclurre de compaignie ce qu'il vous plaira avoir advisé que l'on fasse pour vostre service ; que jamais armée turquesque ne se trouva à meilleure heure aux mers de delà, que fera ceste-cy, et ay opinion que si jamais V. M. a espéré en tirer quelque fruict, qu'elle s'en doibt tant plus asseurer maintenant, ne fust que par l'exprès commandement qu'a eu ledict cappitaine de n'y espargner chose du monde : joint la bonne volonté qu'il en a de soy-mesme, et si bien le nombre des gallères qui sortiront n'est si grand qu'il a esté autrefois, n'en ayant armé que septante, pour n'avoir eu le temps d'en armer davantaige, je vous puis bien asseurer qu'elles porteront aultant ou plus de gens

se délivrer, sous couleur d'ambitionner cette charge. Mais l'expresse volonté de S. H. leur fit entendre qu'il n'y avoit rien à faire. Pour cette cause, ils sont resserrés en ce lieu et plus estroitement gardés qu' auparavant, ayant leur compaignon eu response de la bouche de S. H., prenant congé d'elle, pareille et quelque peu plus rigoureuse que les lettres, avec lesquelles nous attendons qu'il soit pour partir en bref. D'autre part furent dépeschées nouvelles lettres au roy Estienne et aux barons d'Hongrie et Transilvanie, par lesquelles leur est renforcée l'espérance avec menaces plus grandes qu' auparavant et dans d'autres dépesches ; son ambassadeur s'est mis en chemin pour son retour depuis peu de jours. » (*Mémoire de Martines* dans Ribier, tom. II, p. 583-590.)

En effet, Soliman II, dans une lettre datée d'Amasie le 15 mai 1555, et adres-

sée à Ferdinand d'Autriche, rejette l'échange que ce prince avait fait accepter à la reine Isabelle et à son fils au sujet de la Transilvanie, et qu'il voulait faire confirmer par la Porte. Le sultan lui intime l'ordre de restituer le patrimoine que lui-même avait donné par charité au fils du roi Jean : « Cum eam regionem nostro acutissimo gladio acquisissemus et servitoribus nostris concessissemus in eleemosinam, essetque in manibus ipsorum ut inde viverint, sine nostro imperiali mandato de illa permutationem facere voluntas nostra imperatoria non permittit, etc. » A la suite vient une lettre de Soliman II au roi Sigismond ou Étienne, l'informant de la disposition qu'il vient de prendre en sa faveur : « Ut in regnum tuum hæreditarium et focum paternum redires, etc. » (*Lettres de Soliman II* dans Ribier, tome II, p. 563 et 565.)

de guerre qu'ont fait autrefois cent des meilleures qu'ils ayent jamais armé; et sy ont mis sur chacune gallère cinquante-cinq quintaulx de pouldre de canon et de boulets à l'équipolent, où l'on n'en souloit mettre que quarante-cinq; tellement que un chacun dict qu'il ne sortit jamais un nombre de gallères si bien armées et équipées de toutes choses nécessaires pour la guerre que sont celles-cy, lorsqu'elles seront accompagnées de vingt-cinq ou trente galliotes qui nous attendent à la Prévèse. De quoy j'ay bien voulu donner advis à V. M. par ce gentilhomme exprès, auquel j'ay bien particulièrement communiqué tout ce que j'ay négocié en Amasie, et depuis pour vostre service, à ce que luy-mesme en rende bon compte si d'avanture il estoit forcé jeter la présente dépesche en mer, rencontrant les Escocques, qui sont, comme j'entends, en grand nombre aux aguets dans le golfe de Venise, lesquels le lairront tousjours passer pourveu qu'il ne soit chargé de lettres; et mesme qu'il a la langue italyenne si naïve qu'on ne le sçauroit descouvrir pour François. Vous suppliant très humblement, sire, luy vouloir prester foy en cela comme il vous plairoit faire à moy-mesmes, et en ce que je luy ay prié vous faire entendre du moien qu'il me sembleroit tenir pour faire hyverner l'armée par delà, si d'avanture vostre service le requiert. Lequel aussy j'ay fort bien informé de ce qu'il seroit besoin pour tel hyvernement; et là où il vous plairoit y entendre, il faudroit que les deux dépesches dont il vous parlera feussent expédiées à toute dilligence, et que celle du cappitaine fust accompagnée d'un bon présent en deniers pour le disposer, ensemble les sangiachbey qui sont sur l'armée, et autres qui ont pouvoir en icelle.

S.-Germain en Laye, 3 juillet 1555¹.

Lettre
de Henri II
à Soliman.

Très hault, très excellent, très puissant, très magnanime et invincible prince le grand empereur des Montssurmans, sultam Soliman, sarch, en qui tout honneur et vertu abonde, nostre très cher et par-

¹ Ms. de la bibliothèque de Grenoble.

faict amy, Dieu veuille augmenter vostre grandeur et haultesse avec fin très heureuse. Si par les lettres que nous vous avons escriptes par le secrétaire Cochard s'en retournant à vostre Porte, nous vous avons remercié autant qu'il nous a esté possible de l'assurance que vous nous aviés donnée par les vostres que ledict Cochard nous apporta du partement de vostre armée de mer, qui devoit estre le jour de la Saint-Georges, il fault bien par plus forte raison que nous vous rendions plus habondantes graces et très affectueux remercimens, maintenant que nous avons eu la certaineté dudict partement le dix-huitiesme du mois de may, par ce que nous en a fait sçavoir le s^r de Cottignac, nostre amb^r, par ce gentilhomme présent porteur. Laquelle vostre armée aura trouvé à son arrivée à la Prévèse cinq de nos gallères qui l'attendoient là pour faire entendre au capitaine général d'icelle les lieu et endroict où la nostre la doit rencontrer, pour après, jointes qu'elles seront, faire exécuter les entreprises qui s'offrent, autant à propos qu'il est possible, au dommaige du commun ennemy et de ses adhérens; en danger pour le premier effect ou de mettre en routte et ruyner leurs forces maritimes, si, au lieu où elles sont, elles attendent les vostres, ou bien de leur faire recevoir la plus grande honte qu'il leur sçauroit jamais advenir, si elles s'escartent et mettent en fuyte, nous laissant le large pour l'exécution de nos dictes entreprises, dont ledit Cochard, qui a eu expresse charge de nous d'aller trouver vostre dicte armée, la part qu'elle sera, pour porter de nos lettres audict s^r de Cottignac, vous pourra faire quelque discours selon l'audience que vostre plaisir sera luy donner. Vous ayant escript depuis son partement ce qui est succédé de l'abbouchement et assemblée des depputez du roy d'Espagne avec les nostres pour la négociation de la paix qui s'en est allée en fumée, pour les raisons que nous avons prédites par une autre précédente dépesche que nous vous avons faicte, au moyen de quoy ledit roy d'Espagne se trouve à présent aussi empesché qu'il est possible, pour estre contrainct de tenir en plusieurs endroicts, tant de deçà que du costé d'Italye, ses forces séparées, qui ne veullent bouger ne marcher en avant, mais se

débendent tous les jours à faulte d'estre payés et souldoyés long temps y a. Sur quoy nous n'oublyons rien de tout ce qu'il nous semble estre à faire pour les approcher et charger de tous costez, leur donnant infinies estroictes là où on les peut acouster et rencontrer; et mesmes encores ces jours passés, à Valence, sur les confins du duché de Milan, partie de nostre armée que nous tenions au Piedmont et Montferrat, après avoir passé le fleuve du Pau, seroit allée sous la conduite du mareschal de Brissac, nostre lieutenant général, trouver celle de nostre dict ennemy estant en campagne devant ledict Valence, laquelle auroit esté si roiddement chargée de nostre cavallerye qui estoit allée devant attacher l'escaramouche, que la pluspart des gens de pied et de cheval d'icelle armée se seroient avec grande honte et confusion retirés dans la ville qu'ils avoient au cul. Les autres passés n'y pouvant entrer, se gettèrent d'effroy dedans les fossez, et les autres en ladicte rivière du Pau, où il y en a eu grand nombre de péris et noyés, sans les Espaignolz et Allemans qui ont esté tués et mis en pièces sur le champ. Quoy voyans, nos gens, pour poursuivre leur victoire, ils auroient esté battre là auprès une place forte du duché de Milan, où la batterie auroit esté si furieuse, que, à la barbe de ladicte armée de l'ennemy, ladicte place fust prinse et rendue; et encores nos dictes forces de faire le semblable d'un autre chasteau voisin de là, et depuis sont les deux armées si prochaines les ungs des autres, qu'il est bien difficile que le jeu se desparte qu'il n'y ayt de la meslée.

Or, pour vous parler ouvertement comme nous debvons, selon la parfaite et sincère amytié et bonne intelligence d'entre nous, il est à croire et tenir pour certain, concernant l'estat et disposition des choses, que, continuant la guerre forte et royde comme nous l'avons délibéré de faire toute ceste année par mer et par terre, c'est le vray et seur moïen de renger et réduire ledict ennemy à toutte extrémité; car, par diverses interceptes qui sont tumbées en nos mains venans de ces principaux ministres d'Italye, de Naples, Cécille, des Espaignes, de Flandres et autres ses Estats, et mesmes de ceux qu'il tient en Indes, l'on ne trouve que infinies plaintes et doléances de l'extresme faulte

et nécessité d'argent qui est partout, avec sublévation et malcontentement des peuples en plusieurs endroits pour les estorsions et incommodités de la guerre, mutineries des cappitaines et soldats qui ne sont point payés, avec tant d'autres disgraces, qu'il est impossible qu'il puisse pourveoir et donner ordre à la défense et conservation de la moityé des païs et Estats qu'il tient divisés et fort esloignés les uns des autres, comme chacun sçait; en sorte qu'il ne sçauroit si bien faire qu'il n'en demeure quelqu'un en proye et quelque autre facile à entamer.

Mais l'un des principaulx expédiens que nous sçaurions avoir pour parvenir à ce que l'on peult désirer ou espérer en cet endroit pour recueillir le fruict de la guerre, ou domaige inévitable du commun ennemy, c'est que vous veuillés estre content que vostre dite armée yverne en mer, et de deçà en certain lieu et endroit que nous adviserons, où avec toute seureté elle n'aura faulte d'aucune chose qui luy soit nécessaire pour les vivres, provisions et refreschissements; car, quant à cela, nous en aurons plus de soing que de la nostre propre. Et de là succédera que nous tiendrons tousjours en allarme ledict commun ennemy et ses adhérens, rompant le cours et trafficq de la marchandise à tous leurs sujets, qui est leur principal fondement et moïen de vivre et d'ayder et secourir leur prince: pourrons aussy parachever toutes les plus importantes entreprises que nous aurons en main, et sous la faveur de nos deux armées, fortifier, conserver et garder ce qui aura esté conquis. Autrement, lesdictes deux armées divisées, cela ne se peult faire, et demeureront icelles entreprises comme inutiles et sans effect, n'estant de moindre louange la conservation de la conquête que celle de conquérir. Et davantage, si V. H., comme nous avons senti quelque bruit, s'en veult retourner en ceste saison à Constantinople pour jouir de quelque repos et tranquillité, ayant pacifié les choses de Perse à vostre contentement et satisfaction, que Dieu veuille, et si tant est aussy que vous n'ayés voulu prester l'oreille ny vous accommoder aux offres fictives et simulées qui vous ont esté faictes par les amb^{rs} de domp Ferdinand, vous vous pouvés assurer de deux choses, tenant vostre dicte armée

en cours, ou résidant en mer de deçà jusques à l'année prochaine, accompagnée de la nostre; c'est à sçavoir que le roy d'Espagne demeurera frustré et destitué de tout l'ayde et secours qu'il a accoustumé d'avoir, tant d'argent que d'autres choses, des royaumes de Naples, Cécille et autres pays maritimes dont jusques icy il a tiré les plus grands moïens et commodités qu'il a euz pour soustenir la guerre; et quant à Ferdinand, voyant son frère si empesché en son particulier, désespérant par ce moïen de pouvoir estre aydé et secouru de luy en quelque sorte que ce soit, faisant bien son compte que vous, estant libre de tous autres empeschemens de guerre, vous voudrez essaïer de les chastier, il se trouvera si estonné qu'il se jettera à vos pieds pour vous obéyr et faire entièrement tout ce que vous voudrés commander et ordonner. Il y a assés d'autres commodités qui se peuvent tirer et recevoir de l'yvernement de vostre dicte armée en mer de deçà pour le bien, grandeur et réputation des affaires communes et particulières d'entre nous, dont il n'est jà besoin vous en faire, par la présente, autre plus long discours, estimant que par vostre bon et sain jugement, longue expérience et certaine cognoissance que vous avés des choses du monde, vous sçaurés bien considérer lesdictes commodités. Mais tout le principal de ce négoce consiste en la résolution que vous voudrés prendre là-dessus, la plus prompte que faire se pourra; car nous sommes maintenant entrés au mois de juillet, et est le chemin d'icy jusques là où se peult retrouver vostre Porte long et difficile; aussy faut-il considérer qu'il y a un autre grand espace de temps à porter vostre commandement au capp^{aine} gén^{al} de vostre armée, la part qu'elle sera lors, en sorte qu'il est à douter grandement que s'il n'est usé en cest endroict de toutte extrême dilligence, vostre dict commandement ne sçauroit arriver à temps que vostre armée ne soit séparée de la nostre pour son retour, qui viendroit fort mal à propos. Sur quoy nous vous prions, mais c'est autant affectueusement que faire pouvons, que, accordant par vous l'yvernement d'icelle vostre armée ès mers de deçà, vous veuillez donner ordre que vostre dict commandement là-dessus soit porté le plus tost et le plus dilligemment

qu'il sera possible audict cappitaine de vostre armée, pour l'exécuter et accomplir avant qu'il soit pour se despartir et desjoindre d'avec la nostre, et vous ferez chose digne de l'intégrité et perfection de nostre réciproque amytié, dont il réuscira et succédera à Vostre Haultesse plus d'utilité, réputation et advantaige que vous ne pouvez penser; nous remectant du surplus sur ce gentilhomme présent porteur¹, que nous avons en dilligence dépesché expressément à vostre Porte, auquel vostre plaisir sera adjoûter telle foy et croyance que vous voudriez faire à nostre propre personne; et à tant, très hault, etc., nous supplions le créateur qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. — Escript à S^t-Germain en Laye, le viii^e jour de juillet M v^c LV.

Pendant que Henri II écrivait ainsi à Soliman, la flotte turque était en route pour se rendre sur le théâtre de la guerre : quatre jours après la date de cette lettre, le 12 juillet 1555, elle attaquait Piombino et remplissait sa principale destination, qui était d'assister les garnisons françaises retirées dans les places fortes de la côte de Toscane. Le roi écrivit lui-même au sultan les incidents de cette campagne pour justifier le peu de résultat qu'il en retirait, par une suite de traverses qu'il imputait à sa mauvaise fortune². M. de Codignac, présent sur la

¹ L'une des places qui devaient être secourues par l'expédition de la flotte turque, venait, dans l'intervalle de cet envoi, d'être perdue encore par Strozi, toujours malheureux comme général. Aussi on lit, à la suite de la dépêche du roi, une note annexée pour servir d'instruction à celui qui était chargé de la transmettre :

« Pource que l'on ne fauldra pas de Venise ou d'ailleurs d'avertir le G. S. ou ses bassas de la prinse de Port-Hercules, le sieur Perrot dira que pour quelque mutinerie advenue entre des Allemans estans au service du roy et les Italiens, lesdictz Allemans appelèrent les ennemys, ausquels ils auroient faict ouverture dudict fort. Quoy voyans les aultres soldats estans en aultres forts et pareillement en la place

dudict Port-Hercules, qui n'estoit deffendue que desdicts forts, ils se seroient rendus auxditz ennemis, et combien que ladicte place fust de quelque réputation pour le port de mer, toutefois le roy l'estime telle qu'il pense et s'asseure la recouvrer en bref, estans ses forces approchées de delà; et sans icelle place il en tient assez d'autres plus fortes et importantes en l'Etat du Syennois, suffisantes pour faire perdre celluy du duc de Florence, estant réduit comme il est. » (Ms. de Grenoble.)

² C'est dans la lettre que Henri II adresse plus tard à Soliman, le 22 octobre 1555, que se trouve le récit des contrariétés de toutes sortes qui vinrent traverser et annuler l'expédition : « Le malheur seul a voulu que le bien et la faveur que vous

flotte, suivit tous ses mouvements lorsque de l'île d'Elbe elle passa en Corse et vint seconder les troupes françaises, occupées d'assiéger Calvi, que les Turcs atta-

nous avez fait de nous envoyer libéralement votre armée de mer nous sont demeurez inutiles, estans toutes choses depuis le commencement jusques à la fin si mal succédées, qu'il est impossible de pis. Et qu'ainsi soit, combien qu'avant le partement de vostre armée de Constantinople, nous eussions fait despescher le baron de S'-Blancard, l'un des capitaines de nos galères, avec quatre de nosdites galères pour l'aller attendre à la Prévèse, ainsy qu'il avoit esté advisé, afin de la conduire au lieu où nostre armée la devoit aller joindre, ledit baron ayant eu la chasse d'un certain nombre de galères et vaisseaux de nostre ennemy, qui estoit fort sur la mer, faisant guet sur son passage, auroit esté contraint de prendre une autre voye que celle qu'il devoit tenir pour aller droit audit lieu de la Prévèse; et avec l'inconstance et grande contrariété des vents, esloigné et prolongé tellement son voyage, qu'il ne seroit comparu, ainsy que vos ministres ont peu voir, sinon après que nos deux armées ont esté jointes ensemble. Lesquelles, avant de se joindre, auroient esté travaillées d'une mesme maladie, qui estoit de sçavoir des nouvelles l'une de l'autre; et cependant nous ne sçavions aussi que penser, ou de la perte dudit S'-Blancard avec mesdites galères, ou bien que vostre armée qui devoit sortir premièrement le jour de S'-Pierre, ayant depuis remis sa sortie au moys d'après ensuivant, eust fait encores quelque autre remise jusques à un autre temps. De manière que nous estions en grand suspens, car ledit de S'-Blancard avoit frégate et brigantin pour les des-

pescher en toute diligence, sitost qu'il auroit parlé et communiqué au capitaine général de vostre armée, laquelle, à la vérité, sans rencontrer aucuns des nostres, pour les raisons susdites, seroit venues jusques à l'Elbe, et dudit Elbe à Port-Hercule, qu'elle avoit trouvé occupé de l'ennemy par la grande et répréhensible faute de ceux qui en avoient la charge et garde de nostre part; et de là ayant fait quelque descente à Plombin avec quelque petite perte de gens, vostre armée, soudainement advertie de sa venue, la seroit au mesme instant allé trouver.

« Et suivant ce que nous avons ordonné pour leur premier exploit, elles vindrent descendre en Corsique, afin de parachever et nettoyer l'isle de l'occupation de l'ennemy, qui y tenoit encores deux places, l'une appelée Calvy, et l'autre la Bastide. Et d'autant que ledit Calvy estoit la plus importante, espérant notre lieutenant général en ladite isle, qu'icelle prise, l'autre n'aisteroit guères après à se rendre, il auroit fait mettre le siège devant; s'estant toujours promis et asseuré qu'elle n'estoit point si forte qu'elle se trouva depuis, ayant ceux de dedans, qui estoient en bon nombre de soldats, fait telle extrême diligence jour et nuit de se fortifier et réparer, que nos gens, soutenus des vostres, après y avoir donné quelques assauts, aussi furieusement et vaillamment qu'il estoit possible par la bresche qui y avoit esté faite, ayant gaigné la première forteresse, le fossé et la muraille, ils en trouvèrent encore une autre plus difficile à aborder; et là où il eust fallu employer et

quèrent vigoureusement, sans pouvoir s'en rendre maîtres. Après avoir fait vainement une démonstration sur Bastia¹, la flotte auxiliaire refusa d'appuyer plus longtemps les opérations du maréchal de Brissac, qui avait à lutter, du côté

consommer un grand intervalle de temps, avec grosse quantité de poudres et munitions, sans le hazard et perte de beaucoup de gens de bien. Ce que voyant nos lieutenants généraux de terre et de mer, et que l'on estoit aucunement pressé de la saison, de sorte que vostre dite armée voudroit prendre congé pour son retour, sans l'express commandement de V. M., que nous avons tousjours attendu jusques icy, ils auroient esté d'avis avec le général et les ministres d'iceluy que vostre armée abandonnast l'entreprise de Calvy et allast essayer la Bastide.

« Mais la continuation du malheur auroit esté si grande, que se trouvant là devant nos deux armées, auxquels arriroit un secours qui leur estoit envoyé de Provence, de tous rafraichissements, tant de vivres, poudre, munitions, qu'autres provisions, elles furent surprises d'un si cruel temps et outrageuses bourasques, qu'en un moment elles se trouvèrent dispersées et escartées çà et là, les uns d'un costé, les autres de l'autre. De manière que, sur cette malheureuse adventure, ceux de vostre dite armée, sans plus vouloir approcher la nostre, auroient pris occasion de leur retour, alléguant entre autres choses qu'ils n'estoient plus guères mieux fournis de vivres, poudres et munitions; combien que lesdits rafraichissements apportés dudit Provence lors de leur séparation d'avec les nostres, ainsi que dit est, eussent esté suffisans pour les en secourir et remplir ce qu'ils auroient exploité et consommé desdites poudres à Calvy. Néanmoins, sans en envoyer prendre du atten-

dre que l'on leur en eust porté, ils se seroient licentiés, ayant repris la voye de leur retour, à nostre très-grand regret, ennuy et déplaisir, non-seulement pour la perte des belles occasions qui s'offroient d'endommager jusques au vif le commun ennemy, si tant eust esté que vostre dite armée eust pu hyverner ès mers de deçà; mais aussy pour la mauvaise satisfaction que vous en pourriez recevoir, estimant que ce soit une confusion aux forces de V. H., ayant veu que deux de vos armées, aux derniers voyages que vous nous les avez si libéralement prestées et envoyées, n'ont pu faire quelques effets dignes de vos formidables bannières. Dont nous ne voulons arguer ny blasmer que nostre disgrâce et infortune, et nous plaindre seulement de nous-mesme, qui n'avons sceu parvenir à cet heur que d'en pouvoir recueillir le fruit que vous avez toujours désiré. » (Ribier, t. II, p. 592.)

¹ Par une lettre écrite en vue de la côte de Bastia, le 23 août 1555, M. de Codignac rendait compte au roi de l'attaque sur Calvi, et des motifs qui avaient ensuite décidé la retraite de la flotte turque :

« V. M. a esté déjà informée de la navigation et arrivée de l'armée du G. S. au port San-Stephano, par ses ministres de Rome, ensemble du séjour qu'elle a fait à l'île d'Elbe. Elle aura aussi esté advertie comme on a procédé au siège de Calvy, et de la bonne diligence dont tous vos ministres y ont usé, ensemble ceux du G. S., lesquels n'y ont espargné chose du monde, et non-seulement se sont contentez d'at-

du Milanais, contre une invasion en apparence formidable, et dont le duc d'Albe était venu prendre la direction.

Dans le même temps le roi avait ouvert dans le Nord sa cinquième campagne contre l'empereur, toujours bornée, de part et d'autre, à des faits secondaires.

ployer de leur costé les forces et pouvoir de leur maistre, jusqu'à sept mille quatre cents coups de canon; mais aussi ont presté une bonne quantité de poudre aux vostres, qui avoient consommé toute la leur; et connoissant, après onze ou douze mille canonnades et un bon assaut, auquel un chacun auroit hazardé sa vie valeureusement, non sans la mort de beaucoup de gens de bien, qu'il estoit impossible que le lieu se prit par force, et voyant qu'on n'avoit temps ni moyen de mettre le long siège qui auroit esté besoin pour en venir à bout, il fut résolu de se lever avec nouvelle délibération de ce qu'on devoit faire pour vostre service, et, pour meilleur party, la plupart de vos ministres et serviteurs estoient d'avis qu'on se transportast à la coste de Gennes, tant pour essayer de surprendre quelque lieu là qu'il vous auroit esté facile à garder en ces endroits pour le voisinage de vos pays, que pour obvier aux secours de Vulpian, retenant les forces de Genevoys, et empeschant du Piedmont celles de l'empereur.

« Le s^r Jourdan ne s'y accorda pas, disant que la principale intention de V. M. sur le fait de ses armées, estoit des entreprises de Corsique, et que l'abandonnant ainsi, n'ayant pu prendre Calvi, c'estoit mettre toute l'ysle hors d'espérance, nonobstant que le premier advis eût plus honneste couleur, pour couvrir le parlement dudit Calvy. Par quoy estoit-il d'opinion qu'on allast à la Bastide, là où tous ensemble nous primes notre chemin, et arrivâmes le 18 du présent mois. Et ayant re-

connu le lieu, qui est une esplage exposée aux vents et bourasques, de sorte qu'une armée y estant surprise, il est impossible qu'elle se sauve, les Turcs se résolurent de ne mettre ny gens ny artillerie en terre, pource qu'il leur auroit esté impossible de les retirer; toutefois, qu'ils promettoient de faire toujours espaule aux chrétiens, en costoyant tantost d'une bastide, tantost d'autre, selon que le vent les portoit, jusqu'à ce qu'ils eussent temps de pouvoir faire les approches, et essayer par batterie et assaut de le prendre, promettant en outre que, le premier jour de bonace qui se présenteroit, ils feroient une batterie générale par mer de toutes leurs galères, et iroient à l'assaut. A quoy ils avoient préparé pour ce jour d'hui leurs échelles et toutes choses nécessaires. Mais trouvant que la batterie de terre n'estoit pas encore si accommodée, ny si prompte qu'on peut espérer brève issue; ayant fait visiter leurs palcois, et trouvant qu'ils n'avoient plus de biscuit que pour xx ou xxv jours au plus, le bassa me fit entendre qu'il estoit contraint de partir, tant pour le manquement des vivres que pour le danger de perdre l'armée de son maistre en un lieu tant infesté de mauvais temps; toutesfois, que pour donner temps aux vostres de se retirer ou de prendre le lieu, il temporerait deux ou trois jours en quelque port de cette isle pour tenir la mer seure, à peine de faire faire une bonne diète à tous ses gens, jusque à l'arrivée aux pays du G. S. De la coste de la Bastide, 23 aoust 1555. » (Ribier, t. II, p. 590.)

Des sujets plus inquiétants pour Charles-Quint appelaient son attention vers l'Allemagne, où les dispositions de la diète d'Augsbourg, assemblée depuis le mois de mars, n'excitaient pas moins sa défiance que l'attitude suspecte de son frère, qu'il essayait en vain d'attirer près de lui. Ferdinand, pour se justifier du parti qu'il prenait de résider obstinément dans ses états ou en Allemagne, se servait tantôt des mouvements insurrectionnels de la Transylvanie, tantôt de l'issue des négociations d'Amasie, en couvrant ainsi la temporisation politique où il se renfermait à l'égard de son frère¹. La reine Isabelle et les partisans de son fils

¹ Charles-Quint avait essayé d'attirer son frère près de lui pendant le mois de juin 1555, sous le prétexte que la mort récente de sa mère Jeanne la Folle l'obligeait à passer en Espagne, où, malgré son état de démence, elle avait été jusque-là considérée comme la seule et véritable reine. Ferdinand, qui voyait les succès de l'empereur en Angleterre et ses nouvelles prétentions sur l'Allemagne, s'obstinait à se tenir hors de sa portée, en alléguant les embarras que lui donnait la Turquie. Charles-Quint, forcé de se faire suppléer par lui auprès de la diète d'Augsbourg, s'était servi d'abord de cette circonstance comme d'un moyen de le tirer de son poste d'observation; et maintenant que Ferdinand s'était avancé jusqu'à Augsbourg, il le pressait de se rendre à Bruxelles. C'est ainsi que s'explique la série des lettres de Ferdinand, écrites d'Augsbourg pendant le mois de juillet 1555 et le suivant, où il dit dans l'une : « Délibérant V. M. de son brief passage pour Espagne après que le roy d'Angleterre, mon bon neveu, sera arrivé par delà, V. M. désiroit que je me trouvasse auprès d'elle. Quant à me trouver en personne devers V. M., icelle sçait et voit l'estat de l'empire, aussi comme m'en treuve, tant avec le Turc comme avec la royne Isabelle et son fils; et n'est que je veul mectre mes roiaulmes,

estats et subjects en abandon et desespoir, V. M. peult considérer qu'il m'est impossible vous venir trouver; avec ce elle sçait que avec une très-grande discommodité et celle de mesdits royaumes, je me suis éloigné d'iceux, et trouvant l'empire en trouble, j'aurois affaire d'aller et venir, même de retourner en mes pais, comme V. M. sçait. Et Dieu me soit tesmoing comme que le plus grand desir que j'ai est de veoir la présence de V. M. et de communiquer avec icelle, si est-ce que moi estant par delà, je ne pourrais passer vers mesdits pais, advenans les troubles de la Germanie, sinon avec compétente armée, si je ne me voulois mettre en hasard de plusieurs inconveniens. »

Ferdinand lui écrit également de la fin de juillet, en se servant de l'issue des négociations d'Amasie pour forcer l'empereur d'accepter les résolutions de la diète d'Augsbourg : « Ces jours me sont venues lettres de mes aimb² en Levant dans la cité d'Amasia, par où V. M. verra les conditions tant exorbitantes que demande le dit Turc pour faire paix avec moi, même commé il persiste absolument que je deusse premièrement rendre la Transylvanie ès mains du fils du roi Jehan, semblablement Waradin et Cassovia, que n'est sinon toute tromperie, pour après le tout consigner ès siennes, dont je laisse penser

redoublaient d'autre part leurs instances auprès de la France et de la Turquie, afin de les faire intervenir dans leur querelle¹. ●

à V. M. comme il me seroit grief délaisser ladite Transilvanie, et conséquemment à toute la chrestienté. Considérant les difficultés qui se treuvent en la négociation avec ledit Turc, mesme estant l'ung de mes amb^{tes} en chemin pour son retour devers moi, il sera besoin que V. M. me mande sa finale détermination es choses de ceste diette, d'autant qu'elle voit les urgentes nécessitez miennes et la fin où le Turc prétend. »

Charles-Quint voulait proroger la diète au mois de mars de 1556, « pour éviter les inconvénients esquels on pouroit tumber, donnant responce sur les poincts de la religion; » mais dans l'intervalle Busbecq était arrivé, et Ferdinand écrit aussitôt, le 20 août 1555 : « L'ung de mes amb^{tes} nommé Ogier de Bousbecque est arrivé à Vienne, et m'envoie l'extraict de la besoinne avec laquelle il a esté dépesché, conforme à ce que j'ay escript, de rendre la Transilvanie es mains du fils du feu vayvoda, ou entrer en guerre avec luy. Ce que se fait par la faveur du roy de France et à son instance, pour après, soubz ceste couleur, se saisir luy-mesme de ladicte Transilvanie, et, avec le temps, déchasser l'autre. Par où peult V. M. considérer le bon office que fait en cecy ledict roy et ses ministres, car j'avois donné charge faire demeurer ledict amb^{te} susdict et faire retourner les deux autres devers moy pour quelques bons respectz. Mais ledit Turc, à l'instinction desdits ministres françois, a persisté vouloir détenir les deux autres et renvoyer icelluy, d'autant que lesdits François ont fait entendre audict Turc qu'il estoit seulement envoyé tout propre pour

servir d'espie et trair les Turcs et eulx; qu'ilz sçavoient qu'il estoit Espagnol et naturel subject de V. M. pour la advertir de toutes occurences, mesmes qu'ilz cognoissoient ses parents. Par quoy me treuve en perplexité pour estre le terme de ma responce bien brief, si comme pour le 11^{me} du mois de décembre prouchain. Et crains grandement que la prorogation de la diette ne se pourra obtenir pour l'assurance que les Estats protestants demandent en ce de la religion, et disent que ceste façon de faire différer le recez n'est à autre intention que pour, en temporisant avec eulx, V. M. procurera cependant faire quelque traicté de paix avec la France et moy avec le Turc, pour après les invalir et leur faire la guerre. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 666-675.)

¹ M. de Codignac adresse à Henri II un mémoire sur ce sujet, indiquant les prétentions contradictoires de la reine Isabelle : « La reine de Hongrie requiert l'intercession du roy pour avoir assurance du G. S. d'estre par luy restituée en son royaume, résolument et irrévocablement: mais il ne dépend d'elle de s'y maintenir, quand elle y sera une fois réintégrée. Demande d'être remise, non seulement en Transilvanie, mais aussi dans le reste de la Hongrie, que Ferdinand ou le G. S. tiennent de là le Danube; ce sera chose difficile à obtenir du G. S., veu qu'il l'a desjà esconduite du prest de cinq ou six petits chasteaux, et n'est pas à croire qu'il vueille abandonner le passage du Danube qu'il tient à son commandement. Demande aussy l'ordre du roy pour le prince Jean-Sigismond, son fils, et semble enve-

Cependant Charles-Quint voyait son autorité gravement compromise par le recès que la diète d'Augsbourg adopta dans le mois de septembre ¹. A partir de ce

lopper par ses instructions une autre demande de l'affinité du roy pour ledit prince son fils, ce que le G. S. ne verroit pas volontiers. Ladite reyne s'excuse de ce qu'elle ne se déclare pas contre Ferdinand, alléguant qu'elle craint qu'il ne luy dénie tout à fait le payement de plusieurs choses qu'il luy doit par les traitez passés, et signamment l'alliance de l'une de ses filles, laquelle la royne dit ne vouloir abandonner avant qu'en trouver une autre équipolent. Sur ce, le sieur de Codignac fonde un doute que la reyne ne s'aide du roy et du G. S., sinon pour en amender ses affaires avec Ferdinand, et dit que cela se connoist au train de sa maison, en laquelle la pluspart sont ouvertement partisans de Ferdinand, et qu'elle-mesme, en public, retire son fils tant qu'elle peut de la dévotion qu'il pourroit avoir es choses d'Hongrie, luy mettant toujours devant les yeux l'espérance de la couronne de Pologne. Ce nonobstant seroit ledit sieur de Codignac d'avis que l'on entretint ladite reyne, pour avoir toujours occasion et couleur de tenir les affaires de Ferdinand et des Allemands en branle, et attacher le G. S. de ce costé-là; ce qui semble plus utile et seur pour le roy, que si S. H. se tournoit vers l'Ytalie, n'ayant plus que faire ailleurs. Mais surtout il seroit besoin d'user de diligence au cas qu'il playse au roy rendre response à la reyne, car il s'entant que Ferdinand a remis en avant, et fort approché la pratique du mariage de sa fille, et faudra se trouver à temps, qui voudra rompre le coup. Il y a autres lettres du s' palatin de Cracavo, conseiller de ladite reyne, par lesquelles il demande ouverte-

ment l'affinité du roy pour ledit prince Jean Sigismond, assurant le roy de faire en sorte qu'advenant le décez du roy régnant à présent, la couronne de Pologne viendra audit prince, à l'aide et faveur du palatin de Vilna, intime dudit roy de Pologne, lequel il désire rendre serviteur du roy. A cette fin, s'il plaist à S. M. de sa part l'aider à ce faire, provoquant ledit palatin de Vilna à son amitié par lettres qu'il secondera de sa part, quand au particulier du roy, parce que Ferdinand poursuit fort d'obtenir paix du G. S. moyennant la restitution de Transilvanie, et a disposé le bassa à son intention, pour plusieurs raisons; si le bon plaisir du roy est d'y pourvoir, et commande quelques choses là dessus, le sieur de Codignac prie S. M. que ce soit au plutost que faire se pourra, pour estre à temps de rompre le coup. » (Ribier, t. II, p. 591.)

¹ Le soulèvement que, pendant cette année, l'apparition d'un faux Mustapha occasionna dans une province des bords du Danube avait fait craindre un moment qu'une révolution n'eût lieu dans l'empire turc; mais cette crainte fut bientôt dissipée par la défaite du parti que l'impos- teur avait su réunir à l'aide de sa ressemblance avec le prince. Charles-Quint y fait allusion dans une lettre du 24 septembre 1555, où il juge la position de son frère : « Au regard du Turcq, il est plus que requis que vous vous préparez pour la défense, afin de non estre surprins, en cas que, fust à l'instigation des François, ou pour le peu de fiance que l'on peut prandre de luy, il vous vint courir sus, combien qu'il fait à espérer que le peu de

fait, et comme s'il n'attendait plus rien de la guerre, il fut le premier à réclamer une trêve qui lui permit de s'occuper exclusivement des soins qui devaient précéder et amener sa retraite. De son côté, la reine Marie d'Angleterre insistait avec ardeur pour faire accepter aux parties sa médiation, et elle semblait appuyée dans ses vues par les sentiments pacifiques que manifestait le nouveau roi d'Angleterre, son époux ¹. Ferdinand, qui venait de renvoyer Busbecq à Cons-

correspondance que son arrivée a donnée aux François, et le trouble que nouvellement luy est suscité en sa maison par celuy qui se dit Mostapha, et encoires l'estat de sa disposition le rendra plus modéré à ce que vous aurez à traicter, et mesmement en gagnant ceulx qui sont à l'entour de luy. »

Mais, pendant ce temps, Ferdinand tranchait la question que la diète d'Augsbourg avait posée par son recez, et que Charles-Quint essayait toujours d'é luder : il l'en informe ainsi par sa lettre du 24 septembre 1555 : « Je supplie V. M. ne prendre de mauvaise part que je suis passé à la conclusion sans attendre la résolution et bon plaisir d'icelle; mais comme V. M. sçait que, sur toutes mes précédentes, je n'ay sceu obtenir une seule responce, nonobstant la grande presse et poursuite que j'ai fait faire, je suis, tardant ladite responce, esté concontraint procéder à la fin, et, en nom de Dieu, accepter les moiens contentuz au recez, veu le dangier où me trouvois tant avec les Estatz de l'empire, les entretenir sans occasion plus longuement, comme aussi à cause du Turc, lequel, nonobstant qu'il dissimule vouloir observer trefve, fait semblant assiéger quelques places en Hongrie, que sont les premières portes d'Austrice et Styrie... V. M., par la voye de Venise, aura eu nouvelles que le trouble est cessé avec celluy qui se disoit Mustapha : car ses propres gens l'ont

pris prisonnier et l'ont délivré au Turc, lequel, après, l'a fait exécuter. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 681-83.)

¹ C'est encore en Angleterre, et par l'entremise des frères de Noailles, que pendant toute cette période allaient se traiter les négociations les plus importantes, d'après le but général qu'elles devaient atteindre. L'ambassadeur de France à Londres écrivait dès le mois de juin :

« L'empereur a grand desplaisir de la ligue offensive et deffensive que les princes de la Germanie, ci-devant escripts en un roolle, ont faicts ensemble, ayant par icelle aboli l'intérim et remis sus la confession d'Auguste... Par tous les advis de Flandres, ledit empereur s'actendoit à la paix, estant bien marry de n'avoir peu tirer en plus grande longueur l'assemblée des délégués à cest abbouchement, ainsi qu'il se promectoit... Le s^{er} de Noailles a sceu aussi de bonne part comme beaucoup de grands seigneurs espaignolz, des plus prochains de ce roy, tiennent pour tout asseuré entre eulx que si l'empereur estoit mort, ledit s^{er} son filz, ensuivant le naturel qu'il a au repos de lui et des siengz, seroit pour aisément se laisser aller à une bonne et perpétuelle paix et alliance avec le roy, et que, plus tost qu'elle n'advint, quitteroit-il audit s^{er} le duché de Millan. » (*Ambassades de Noailles*, t. V, p. 8 et suiv.) Voyez également à la suite, les lettres d'Antoine et François de

tantinople, encourageait son frère à une trêve dont la conclusion devenait pour lui le moyen d'obtenir un accommodement semblable avec la Porte¹.

Noailles pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, rapportant les ouvertures faites à la reine d'Angleterre et au légat chargé de la médiation, et le soin que met Henri II, dans ses réponses, de se faire passer pour indifférent à la paix, pour mieux la faire désirer à la reine.

¹Le renvoi de Busbecq en Turquie, où il devait rapporter la réponse de Ferdinand aux demandes qui lui étaient faites, avait conduit ce prince à prendre, à plusieurs reprises, conseil de Charles-Quint, de manière à l'engager lui-même dans la question, ce qui amène de sa part cette réplique dans sa lettre du 19 octobre 1555 :

« Si vous treuvez que l'instance que fait le Turcq soit fondé en la poursuite du filz du roy Jehan et de sa mère, le meilleur fust esté de les contenter par quelque moyen en usant de l'intervencion du roi de Polonne; et que la mère et le filz eussent dépesché devers ledit Turc pour luy tesmoigner ce contentement, et du moins, sur ce poinct, temporiser la négociacion sans absolument la rompre, comme il est apparent l'on feroit, ne répondant en dedans le temps nommé; que participe aussi de l'advis que vous donnent ceulx qu'avez à Constantinople, et que là vous eussies procuré de gagner par présens les ministres dudit Turcq, qui, comme sçavez, se conduysent en ceste façon, et ce pendant gagner temps pour prévenir les préparatives nécessaires pour la défense, à faute de négociacion, sans s'y endormir. Mais si cest expédient ne se pault prendre, pour non pouvoir les Turcs comporter que l'on temporige, en ce cas il est requis mesurer l'estat des forces et

veoir ce que pourrez obtenir de voz subjectz et avec iceulx vous débataz pour vous résoldre, pour, par ce moyen, les obliger à vous ayder à soubztenir ce qu'ilz vous conseilleront; ou si trevez meilleur devoir rendre ladite Transylvanie, que ce soit aussi avec leur participation et adviz. Et regrette grandement que l'estat de mes affaires soit tel pour les longues guerres que j'ay soubstenu, esquelles nous trevans encores, ne vous y puis donner l'assistance telle que je desireroye. »

Après avoir répondu à Charles-Quint à la fin d'octobre qu'il allait suivre son avis en réunissant les États de ses provinces, Ferdinand lui rend compte, par sa lettre du 27 novembre, de la décision prise par eux et emportée par Busbecq. Il amène, à cette occasion, un incident qui se rattachait aux négociations qui se traitaient ailleurs pour la trêve de Vaucelles :

« V. M. aura entendu la résolution qu'ay prinse avec mes provinciaux sur la prétencion du Turc de la Transylvanie, avec laquelle est party mon amb' Ogier de Bousbeque. Et mon secrétaire Domingo de Gaztelu, résident à Venise, m'a escript comme on luy a déclaré en très-grant secret les conditions avec lesquelles je pourrois obtenir trefve et suspension d'armes avec ledit Turc, du moins pour deux années, moyennant que je puis tant faire envers V. M. ou le roy d'Angleterre, mon bon nepveu, et les persuader si avant qu'ilz fussent contentz que des prisonniers d'un coustel et d'autre, prins en la présente guerre contre France, se puissent relaxer et estre délivrez soubz raisonnable rançon, chacun selon la qualité de la per-

Henri II, sans se montrer empressé d'aller au-devant d'une pacification, avait trop de motifs pour ne pas désirer au moins d'être mis à portée de rétablir ses finances épuisées par une si longue guerre. Mais comme il restait toujours en face de la même ligue, qui réunissait contre lui et dans la même main tous les grands états de l'Europe, ce prince n'avait pour seule garantie de leur séparation qu'une promesse de Charles-Quint, sans être assuré autrement des véritables intentions de l'empereur. Aussi, tout en envoyant ses négociateurs à Vaucelles, il adressait au sultan la demande d'une nouvelle flotte, pour ne pas se trouver au dépourvu et désarmé dans le cas où la guerre aurait à recommencer¹. Mais Charles-Quint,

sonne, lequel les François, pour leur part, tenoient prest. Par quoy, considéré que le Turc ne se laissera, nonobstant la persuasion de mes amb^{rs}, induire entrer en négociation avec moy, si ce n'est avec condition de restituer la Transilvanie au filz du roy Jehan, où m'accordant à ce point je me mettrois en extremes hazard, ensemble mes royaumes et païs, et d'autre coustel l'importance et nécessité que j'ay de ladite trefve, d'autant que n'ay bonnement le moyen pour résister aux forces d'ung si puissant ennemy, en cas qu'il me vint faire la guerre l'année prouchaine, de povoir dresser armée compétente, je supplie V. M. ne veulle mettre difficulté sur la délivrance des prisonniers, car je ne suis hors d'espoir que par ces moyens je pourray obtenir quelque trefve avec le Turcq. Et d'autant qu'il emporte que ceste praticque s'entretiengne sans procéder à la conclusion, mesme pour tenir la correspondance avec mes gens estans en Levant, affin qu'on puist négocier avec meilleur fondement, je supplie V. M. que ne veulle faire haster la délivrance susdicte, ains temporizer jusques à ce que je puis avoir nouvelles de mes amb^{rs} sur la continuation de praticque avec ledit Turc. » (*Corresp. des Kaisers Karl V*, tome III, page 688-694.) Voyez aussi, sur le cartel

d'échange des prisonniers et les intérêts qui se rattachent à cette question, les lettres des 5 et 28 décembre, au tome V, pages 234 et 261 des *Ambass. de Noailles*.

¹ Le grand effort militaire de l'Espagne avait été tenté cette année dans la Lombardie; mais le duc d'Albe, qui s'était engagé à faire repasser les Alpes aux François, avait échoué dans presque toutes ses attaques, et, en dernier lieu, à Santia et à Ulpiano. Chacune de ces disgrâces était venue fortifier les dispositions montrées pour la paix en Angleterre et en Flandre, comme Antoine de Noailles l'écrivait au connétable, le 11 septembre :

« Le désordre auquel le duc d'Alve a fait sa retraite du siège de Saint-Ya m'a esté un moyen de payer comptant aux impériaux ce qu'ilz m'avoient presté à crédit la semaine passée des grandes victoires qu'ils publièrent... En ce qui me sera proposé du négoce de la paix, mon opinion est de ne la jamais mendier envers ceux-ci, me semblant que le roy ne devoit y mettre conclusion que S. M. n'eust, en premier lieu, veu à quoy succéderoit l'entreprise que l'empereur a faite pour unir ce royaume à ses autres couronnes, laquelle, je pense, viendra bientôt à sa confusion, et la guerre ne se doit aucunement interrompre que l'empereur ne

avec plus de franchise qu'on ne lui en supposait, trouvait les négociations trop lentes pour son impatience; et se considérant lui-même comme le seul obstacle à une paix qui serait plus facile à son successeur, il se hâta d'en finir avec la puissance qu'il déposait volontairement en cédant une première partie de ses états dès le 25 octobre 1555. Devant un accord si unanime de toutes les volontés, la trêve de Vaucelles, sans être conclue en fait, existait déjà moralement; et on la regardait comme mise en vigueur dès les derniers mois de 1555, quoique les formalités définitives des négociations s'étendissent encore sur les premiers mois de l'année suivante.

soit passé au pays d'Espagne. » Et du 6 octobre il ajoute : « L'empereur s'estoit résolu à partir de Bruxelles dans la fin de ce mois, remettant tous les affaires de l'empire au roy des Romains son frère, et tous aultres Estatz au roy son filz, se réservant seulement le royaume de Castille, ce qui luy aura esté bien conforté par la nouvelle qu'il aura eu de la prinse de Vulpian, que l'aura aultant troublé que la retraicte du duc d'Alve de Saint-Ya. » (*Ambass. de Noailles*, t. V, p. 129 et 146.)

Mais, dans un but tout différent, Henri II, dans sa lettre écrite le 4 novembre 1555 au sultan, se servait des mêmes faits comme d'un motif pour qu'il lui expédiât sa flotte : « Par le seul bruit de la venue de vos forces ès mers de deçà, elles font changer à l'ennemy tous ses desseings, retirer toutes les galères et vaisseaux en ses ports et costes maritimes, de peur des surprises, et nous laisser le large de la mer. Si vostre dite armée, sans autre effet, eust voulu faire contenance de vouloir rôder es dites mers de deçà, sans parler de son retour, ledit ennemy et ses alliez estoient chassés de tous les endroits d'Italie qu'ils occupent. La plupart des principaux potentats de l'Italie, pour l'opinion qu'ils avoient de l'hivernement de vostre dite armée ès dites mers de deçà, se délibé-

roient selon les ouvertures qu'ils nous ont faictes de se jeter du tout entre nos bras, voyant la grosse et puissante armée que nous avons dressée au Piémont pour répondre à celle qu'avoit assemblée ledit ennemy de la Lombardie, avec laquelle il estoit venu mettre le siège devant la ville de Sanctia, il se seroit retiré avec une très-grande confusion, et le maréchal de Brissac, nostre lieutenant général, auroit mis le siège devant Vulpian, qui estoit la plus forte que ledit ennemy tint par delà... Et quant aux autres Estats qui se sont partialisez pour luy, comme les Genevois, ils craignent que partie de l'orage et tourmente ne tombe sur eux : de façon que si vostre dite armée fust demeurée ou hivernée de ce costé-là, tout ce qui est en rive de Genes, où il y a des richesses inestimables, demeureroient en la disposition et mercy de vos ministres et des nostres, favorisés comme ils eussent esté de nos forces de terre, dont outre les grandes et riches déprédations qu'ils y eussent fait, c'étoit le vray moyen d'affoiblir du tout nostre dit ennemy et ruiner ses forces. Vous ayant bien voulu faire ce discours afin de vous esclaircir et donner à entendre à la vérité le succez des choses passées, l'estat des présentes, et conséquemment ce qui s'est obmis à

III.

1556-1559.

SOMMAIRE : Expédition du duc de Guise en Italie, au secours du pape Paul IV. — Ambassade de M. de la Vigne pour obtenir la coopération de la Porte. — Défiance de la Turquie, motivée par la trêve de Vaucelles. — Insurrection de la Transylvanie pour rétablir la reine Isabelle et son fils. — Complication des affaires de Hongrie. — Défaite des Turcs, qui décide Soliman II à la guerre contre l'Autriche. — Retour de M. de la Vigne en France pour presser le roi de rompre la trêve. — Reprise des hostilités dans les Pays-Bas, avec le nouveau roi d'Espagne, Philippe II. — Bataille de Saint-Quentin et situation critique de la France. — Renvoi de M. de la Vigne à la Porte pour obtenir les secours de la Turquie. — Prise de Calais par le duc de Guise. — Résolution de l'envoi de la flotte turque obtenue contre les menées de Gênes et de Venise. — Couronnement de Ferdinand I^{er} comme empereur d'Allemagne. — Conférences de Péronne et leur rupture. — Opérations suspectes de la flotte turque dans la Méditerranée. — Son séjour à Toulon et sa brusque retraite. — Nouvelles conférences à Cercamp. — Mort de Charles-Quint. — Défection de l'ancien ambassadeur français Codignac. — Guerre civile en Turquie par la révolte du prince Bajazet. — Mort de la reine Marie d'Angleterre. — Influence d'Elisabeth sur la reprise des négociations. — Paix de la France avec l'Angleterre. — Paix de Cateau-Cambrésis entre la France et l'Espagne. — Mort de Henri II.

La France, en obtenant la séparation des États de la maison d'Autriche, avait atteint le principal objet de sa politique depuis un demi-siècle. Mais les intérêts si longtemps confondus sous la même domination étaient encore trop étroitement unis pour que la situation générale parût modifiée d'une manière bien sensible. Charles-Quint, en disparaissant de la scène, n'avait pas entraîné après

faire et exécuter pour la séparation de nosdites deux armées. C'est pourquoi nous vous prions que vous veuillez, de ceste heure, estre content de nous accorder encore pour l'année prochaine et secourir de vostre armée de mer, la faisant sortir à cette primevère, afin qu'arrivant de meilleure heure qu'elle n'avoit fait aux

autres voyages, elle puisse, avec la nostre, prendre le temps et la commodité d'exécuter ces entreprises; laquelle, pour ne laisser rien d'imparfait, doit avoir commandement de V. H. d'hiverner es mers de deçà, d'autant que ce n'est rien de conquérir qui ne conserve. » (Ribier, t. II, p. 892.)

lui tout l'édifice de sa puissance : il restait à détruire une partie de son œuvre, celle dont la pensée avait occupé ses dernières années, et qui, pour être la plus récente, n'était pas la moins dangereuse. Il fallait rompre ce lien à peine formé qui associait sous une même impulsion politique l'Angleterre avec l'Espagne, transportant ainsi pour la France, sur un point plus rapproché d'elle et dans l'union des deux premières puissances navales de l'Europe, le péril qui l'avait si longtemps inquiétée du côté de l'empire. Les événements extérieurs dont le concours rend si remarquable le règne de Henri II, font aboutir dans un intervalle si limité les solutions les plus importantes des faits qui avaient rempli les époques précédentes; et c'est également dans la dernière période de ce règne que cette nouvelle question devait se débattre et se décider. Comme toujours, en travaillant pour tous à une séparation dont le résultat ne l'intéressait pas seule, la France allait passer par l'une de ces catastrophes qui viennent subitement mettre en question son existence nationale. Mais elle devait arriver au but par ce qui semblait le plus l'en éloigner; et pour se relever de ce désastre, elle put se prévaloir encore de ses rapports avec la Turquie, dont l'alliance lui donnait toujours le moyen de reprendre son ascendant sur la direction générale des affaires.

VI. — EXPÉDITION DU DUC DE GUISE EN ITALIE. — RUPTURE
DE LA TRÊVE DE VAUCELLES.

1556 — 1558.

Deux puissances s'étaient trouvées blessées du parti que la France avait pris de conclure la trêve de Vaucelles¹ : c'étaient le pape et le sultan. Ce dernier se

¹ Il est à remarquer que quoique la trêve de Vaucelles eût été conclue définitivement le 5 février 1556, Henri II n'en avait pas moins persisté dans la demande contraire à la paix qu'il avait faite au sultan par sa lettre du 4 novembre 1555. (Voir la note précédente à la page 360.) Le 8 du même mois de février 1556 il écrivait à l'évêque de Lodève pour l'informer de la mission d'un nouvel agent qu'il envoyait à la Porte réclamer l'exécution de ses engagements : « J'envoie ce porteur, le capp^m

Tontins, devers le s^r de Cottignac pour réitérer au G. S. la requeste et instance que je luy ai fait faire par le s^r de Villemontez, encores que Perrot, au retour qu'il a fait dernièrement devers moy, m'ayt apporté assurance d'en être gratifié par ledit G. S. Et davantaige je me veux bien, par un mesme moien, congratuler avec Rostan-Bassa de son rétablissement et réintégration en sa première dignité et autorité avec ledit G. S. » (*Ms. de Grenoble.*) Ce dernier fait s'était passé le

plaignait de n'avoir pas été consulté sur la convenance d'un acte où il n'était pas compris personnellement, et qui pouvait ainsi faire retomber sur la Turquie tout le poids de la guerre. Le roi s'empressa de s'excuser par ce motif, qu'il voulait, en acceptant la trêve, faciliter le projet d'abdication de l'empereur¹. En effet,

28 septembre 1555, où le grand-vizir Ahmed eut la tête tranchée en plein divan et dans l'exercice de ses fonctions, pour faire place à Roustem, qui remonta ainsi au pouvoir par la faveur de la sultane, dont il était le complice depuis la mort du prince Mustapha.

¹ Henri II s'était empressé de se justifier auprès du sultan par une première lettre, qui ne nous est pas parvenue; mais on en peut juger par les motifs qu'il allègue dans l'instruction donnée plus tard à M. de la Vigne, le 13 novembre 1556, dans laquelle il revient ainsi sur ce sujet:

« Combien que quelques jours après la trêve faite et conclue entre le roy des Espagnes et le prince son fils et moy, j'aye fait entendre au G. S. comme les choses s'estoient passées; si est-ce que pour avoir lors réservé à luy déclarer le surplus des causes et occasions, qui m'avoient meu d'entendre à ladite trêve, venant maintenant à propos d'en dire ce qui en est, j'ay bien voulu l'en éclaircir, comme celui à qui je ne veux rien céler de toutes mes actions. Ayant donc sceu par plusieurs advertissemens conformes que ledit roy des Espagnes, se voyant fort caduc et agité de divers maladies continuelles, s'estoit délibéré et résolu, s'il pouvoit parvenir à ceste tresve, laquelle il désiroit sur toutes choses, de s'en aller en Espagne finir le reste de ses jours, et se dépouiller et se destituer entièrement de toutes administrations publiques et privées, pour les remettre comme il a fait: c'est à sçavoir ce qui touchoit l'empire et

les affaires de la Germanie, ès mains du roy Ferdinand son frère et du roy de Bohême, fils dudict Ferdinand; et quand au reste de ses royaumes, pays et estats, auroit le tout résigné et délaissé audit prince son fils pour en disposer comme siens, sans en avoir retenu aucune chose, sinon une pension pour son vivre et entretenement en un monastère où il s'est retiré audit pays d'Espagne, ne voulant ouyr parler que des choses spirituelles. Par quoy, après avoir par moy tout considéré que, ledit roy des Espagnes fust maladif, impotent et décrépité comme il est, néantmoins son conseil et avis, pour la grande et longue expérience qu'il avoit aux affaires du monde, pouvoit tout entièrement, luy présent à la conduite et direction de ceux que j'avois à démesler avec luy et sondit fils le prince des Espagnes, lequel est fort adonné à ses plaisirs, voluptez et délices, et peu expérimenté en grandes choses, avec des ministres de mesme; j'avisay que le meilleur estoit de conforter ledit roy d'Espagne en son opinion, luy faire voye et donner le moyen et occasion de parfournir et exécuter son entreprise et délibération pour la retraite audit Espagne, s'estant dépouillé et du tout démis de sesdits Estats et administrations. Au moyen de quoy je m'accorday libéralement à ladite trêve, qui me fut et a esté autant honorable et profitable qu'elle eust sçu estre, car il n'a esté nullement question d'avoir quitté un seul poulce de terre de toutes les conquestes que j'ay faites en quelque lieu ny endroit

Charles-Quint avait résigné ses États pour s'enfermer dans la retraite, sans même attendre que la trêve fût ratifiée; et cette dernière formalité fut remplie à Bruxelles, en présence du nouveau souverain, par l'entremise de l'amiral de Coligny ¹.

que ce soit; ayant davantage compris cette trêve généralement tous mes amis, alliez et confédérez, sans aucun en excepter, et par ainsy ledit G. S. doit estre tenu, estimé et réputé de ce nombre, pour jouir du bénéfice d'icelle trêve, si elle luy a esté agréable, et qu'il la voulust accepter. Ces considérations me firent entendre à la trêve, car ce n'estoit pas peu fait d'oster d'auprès de moy un si puissant ennemy, rusé et opiniastre le plus du monde; n'estant rien si certain que si la guerre eust toujours duré, jamais il n'eust voulu bouger de delà, quelques maladies et nécessitez qu'il eust en faisant et brassant infinies menées et pratiques pour me susciter de nouveaux troubles. Et estoit fort auprès des Anglois, ayant son fils espousé leur royne, pour leur faire reprendre les armes contre moy; s'estant finalement désisté de tout quand il a veu et connu que je m'estois accommodé à ladite trêve, d'autant qu'il ne demandoit autre chose, pour la grande et extrême envie qu'il avoit du repos et de regagner l'Espagne; ayant laissé un successeur, duquel l'on pourra toujours avoir beaucoup meilleur marché que l'on n'eust pas eu de luy, pource qu'il n'est pas grand entrepreneur ny fort bon guerroyeur, comme ledit G. S. pourra experimenter quand il luy plaira. » (Ribier, t. II, p. 659.)

¹ Voyez au tome IV, page 486 des *Papiers d'Etat* de Granvelle, les actes d'abdication de Charles-Quint; et dans Ribier, tome II, page 626, le traité de Vaucelles, où, malgré l'assertion de Henri II, le sultan n'est pas désigné, mais seulement la

reine Isabelle et son fils. On lit plus loin, p. 633, le récit du voyage de Coligny à Bruxelles, pendant le mois de mars, pour la ratification du traité, avec les détails curieux de la réception faite par Philippe II à l'ambassade « dans la grande sale du chasteau joignant la chappelle, où il y avoit une chose du tout indigne de la générosité royale. Car elle estoit tapissée d'une tapisserie riche et estoffée, mais qui représentoit la prise du feu grand roy François I^{er} devant Pavie; ce qui fut desplaisant aux gens de bien de nostre nation, qui eussent bien mieux aimé voir l'empereur dépeint en cette honteuse fuite d'Allemagne, lorsque tout fraîchement Maurice le tenoit de près, comme le chasseur fait pour le lièvre, prest à luy mettre la main sur le collet. »

Charles-Quint, par une lettre du 18 mars 1556, informe son frère de la conclusion de la trêve de Vaucelles, qui avait suivi sa première abdication: il lui rend compte des efforts qu'il a faits pour lui donner près de la Porte l'appui de la France, qui l'avait, de son côté, obligé de comprendre dans la trêve le jeune Sigismond, compétiteur de Ferdinand: « Après avoir fait la renunciation au roi mon fils de mes roiaulmes et pais patrimoniaux, l'on est entré en communication pour le fait de la trefve, à faulte d'avoir peu avec les François parvenir à paix; et moi et mon fils avions donné charge à nos amb^{rs} afin de procurer que les François se obligéassent à vous faire avoir trefve avec le Turcq, puisqu'ils en ont le moien; mais l'on n'a pu tirer autre chose que ce que verrez par la copie de la trefve, et pour re-

L'année 1556, placée entre deux guerres générales, amena une suspension d'armes sans avoir les effets d'une paix temporaire; ce fut une trêve mal observée, où les hostilités se continuaient en se dissimulant. Pour la Porte, occupée toujours des affaires de la Transylvanie¹, elle affectait de prêter l'oreille aux deux

médier à ce que lesdits François en la compréhension qualifioient le fils du roi Jehan, j'ai disposé généralement que l'on n'accepte les qualitez qu'ils peuvent avoir donnez à ceux qui sont comprins de leur costel, en tant qu'elles vous peuvent porter préjudice. L'on verra quel langage tiendra l'admiral de France, qui deans huit jours doit estre en chemin pour venir ici, pour assister au serment que moi et mondit fils devons faire de l'observance de ladite trefve. Bien ont lesdits François assurez de bouche, sans le vouloir mettre par escript, que venant à l'effect de ladite trefve, ils vous donneront assistance tant par lettres que messagers devers le Turc pour parvenir à ladite trefve. »

Ferdinand, par une lettre du 22 mai 1556, répond à son frère en exprimant des doutes sur l'effect de la trêve à son égard : « Dieu veulle que l'on pust en venir à total et final accord pour une fois mettre à repos la pource chrestienté tant affligée, bien que ne fault prendre grant fondement sur l'observance de la part des François, ny aussi des offres par eulx faictz me vouloir faire assistance pour parvenir à ladite trefve avec le Turc, mesme véant les termes esquels me treuve, aussi ma destruction apparante, n'est que Dieu y veuille mettre remède. Et quoy qu'ilz assurent du contraire, je le croiray quand j'en verrai l'effect. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 696-699.)

¹ L'interminable affaire de la restitution de la Transylvanie, qui avait donné lieu, dans l'année précédente, à des

négociations multipliées, était ramenée de nouveau par l'expiration de la trêve de six mois accordée à Amasie. M. de Coudignac écrit à Henri II, du 31 mai 1556, une très-longue lettre sur les démarches qu'il faisait auprès de la Porte pour l'empêcher de consentir, sur ce point, à un accord définitif avec l'Autriche, que les prétentions exagérées de la reine Isabelle risquaient de faire conclure à la Turquie :

« La tresve semestre qu'octroya dernièrement le G. S. au roy Ferdinand estant expirée, et S. H. ayant reconneu le tort qu'il avoit fait à ses propres affaires en l'accordant; ayant par ce moyen estrangé tous les partisans de leurs maj^{tes} en Hongrie, sur lesquels s'appuyoit bonne part de ses desseings, et doutant aussy d'avoir aliéné du tout lesdits roy et royne, veu que sur la dernière sommation qu'il leur avoit faite d'entrer en la Transylvanie ils n'avoient tenu compte d'y obéir, mais s'estoient mesme retirez des confins, il est tombé à ce point de s'aider du nom et entremise de V. M. pour remettre toutes ces choses de Hongrie en leur premier train. Ayant remonstré à Rostan-Bassa le bien que S. H. eust faict à ses propres affaires de se mouvoir au secours de ces pauvres princes désolez, ledict s' bassa m'asseura que S. H. estoit disposée à ce faire plus que jamais; mais que l'effect de cette entreprise touchoit lesdits roy et royne, et dependoit d'eux, qui s'estoient montrez tant froids, que leur restitution se voyoit reculée par leur faute, car le G. S. n'avoit jamais manqué de sa part à les y semon-

parties dont elle était l'arbitre. En même temps la reine Isabelle hésitait entre le rétablissement de son fils, le jeune prince Sigismond, dans sa royauté vassale de

dre, et n'y pourroit retourner sans faire grand tort à sa propre grandeur et réputation; mais que cela touchoit à faire à moy ministre de V. M., amy commun de l'une part et de l'autre, le nom et autorité duquel je pouvois interposer vers lesdits roy et reyne, et que S. H. me constitueroit son procureur et en remettrait l'entière disposition en mes mains. Sur laquelle ouverture je me trouvai non moins émerveillé que suspens, ne sachant encores deviner à quelle fin pouvoient tirer ces paroles si ouvertes, par lesquelles se voit l'affection de S. H., bien plus disposée à ce que V. M. désiroit en ce négoce, que je ne l'y avois veu ny m'attendois y voir, veules démonstrations que, peu auparavant, il m'avoit faites d'avoir conçu jalousie de cette intercession vostre en faveur de leurs maj^{tes}. »

M. de Codignac ayant obtenu du sultan un nouvel ordre daté de Chaltagre pour le rétablissement du prince Sigismond, envoya M. de Martines en Pologne pour les décider à rentrer dans leur État : « Je fis partir Martines, qui alla trouver ces princes jusques à Lublin en Pologne, et leur présenta ces lettres comme de ma part, accompagnées des miennes, lequel point fut accepté par ces princes; en sorte que s'estant ces lettres publiées par la Transilvanie, sur l'assurance que ces peuples prirent au nom de V. M. ils assemblèrent incontinent leurs Estatz, et conclurent à la restitution et rappel de leurs princes naturels, nonobstant les remonstrances et menaces du roy Ferdinand et ses adhérens; contre lesquels incontinent furent prises les armes, sous la conduite du comte Petrovic, appelé à cette fin... »

L'ambassadeur revient avec de nouveaux détails sur ce qu'il n'avait fait qu'indiquer dans le mémoire cité plus haut (page 336, note 1) : « Quant à ce que leurs majestés d'Hongrie se montrent n'estre satisfaites des partis que S. H. leur offre en vostre faveur, prétendant le royaume d'Hongrie leur appartenir de leur chef et non par bienfait, je vous puis dire que l'opinion du G. S. est au contraire. Et, sans cela, mon advis est qu'en vain ils attendent d'autrui ce qui dépend d'eux-mêmes; n'y ayant difficulté aucune, que se trouvant une fois pleinement posséder le royaume, il leur sera bien aisé de s'y maintenir, pour peu d'industrie qu'ils y usent d'entretenir et adoucir d'une part ce s^{er} avec le tribut, et de l'autre part tenant toujours forces dressées. Car celui-cy aura toujours plus à cœur de jouir du tribut en paix, que d'hazarder le tout en tentant par armes. De plus, il aura toujours respect aux Pollaques et leurs voisins, lesquels il sçait n'estre pas pour laisser ainsy perdre ce pays, duquel certainement dépend leur salut. Quant à ce qu'ils requièrent l'intercession de V. M. pour estre réintégrés par S. H. au delà du Danube, ils montrent avoir peu d'égards à leur fortune et moins intéresser vostre crédit, le voulant interposer vers vostre amy pour demande suspecte d'incivilité : car ils peuvent assez connoître que le G. S. n'entend pas faire son dommage avec eux. Et n'a esté possible tirer S. H. jusques à les accommoder pour un temps limité, seulement des chasteaux de Lipona, Valpona, Solimos et Themiswar, qui sont petites places au delà du Danube; tant s'en faut que l'on le peust

Hongrie, et l'espérance qu'elle nourrissait secrètement d'obtenir pour lui la couronne de Pologne ¹. Après la faveur inattendue que la France avait montrée dans

conduire à se désister des plus grandes qu'il tient en bon nombre au delà de la rivière, qui luy viennent fort à propos, tant pour la seureté de ses pays de deçà le fleuve, que pour se conserver l'avantage du passage de la rivière libre aux entreprises qu'il voudra dresser es pays assis de là. Mais je croy assez qu'il sera content de leur faire épauale à réduire sous leur obéissance ce que Ferdinand en occupe. »

¹ L'ambassadeur fait ici connaître la cause secrète des hésitations de la reine Isabelle : « En ce qu'ils se monstrent craindre de rompre avec Ferdinand, doutant de perdre l'espérance d'estre payés du dot de la reyne et l'affinité de la fille de Ferdinand, il se voit qu'il y a intelligence entre eux, et se démontre plus clairement au train de leur cour, dont la pluspart des domestiques, et entre autre le chef et maistre de leur hostel, tiennent notoirement le party de Ferdinand, et en sont pensionnaires et partisans, jusques à s'opposer à la réception des ambassadeurs et autres venans pour pratiquer contre luy, et les traiter le pis qu'ils peuvent pour leur donner occasion de s'en retourner sans rien faire, interrompant leurs desseins, ou pour moindre office qu'ils fassent, en tiennent Ferdinand avisé. Que la reyne ne prétende rien plus en Hongrie, il se peut conjecturer en ce qu'elle ne fait doute en public et à tout propos de détester toute cette nation hongaresque et l'éloigne le plus qu'elle peut du roy son fils, luy mettant devant les yeux l'espérance de la couronne de Pologne après le roy de présent régnant, lequel se trouve hors d'espérance d'hoirs; et il n'y a pas longtemps qu'elle désa-

pointa sept ou huit de ses serviteurs hongres pour avoir voulu animer le jeune prince à suivre sa fortune et la dévotion de ses amis et de ses peuples, qui à la vérité le verroient fort volontiers. De plus, par ses instructions, elle ordonne que je sollicite le G. S. à expédier son secours au plus tost; et néanmoins Martines me fait entendre que, prenant congé, il luy fust par elle enjoint de me dire que je n'y procédasse pas en haste, et qu'il luy suffisoit que le G. S. monstra de loin quelque bruit d'armes. Et estant le comte Petrovick entré en la Transilvanie pour leurs Maj^s, et s'apprestant les ministres de S. H. en ces frontières-là à le seconder, il ne le voulust permettre, et écrivit lettres à la Porte, remerciant S. H. et disant qu'il n'estoit pas besoin que les siens se meussent, parce qu'il se sentoit assez fort pour conduire l'entreprise à fin. Si lesdits princes continuent en ces menées, ils seront pour perdre enfin son amitié et leur party. Pour le regard de l'alliance et aussi de l'ordre qu'ils requièrent de vous, V. M. voit bien que le G. S., qui prétend les traiter comme ses sujets et tributaires et en favoriser ses desseins, ne les verroit pas volontiers trop grands ny alliez en si haut lieu qu'il eust à les redouter: et d'autre part s'il s'ensuit qu'ils ne soient restituez comme ils prétendent, cette alliance seroit pour vous apporter une perpétuelle sollicitude et dépense pour les garantir en leur propre désastre, ou bien abandonner la réputation vostre et de l'ordre. Toutesfois, si V. M. trouve bon de temporiser avec eux, cela vous pourra toujours servir d'occasion à tenir les affaires de Ferdinand en branle, et donner

une circonstance récente pour les intérêts de Ferdinand d'Autriche¹, ce prince s'était empressé de réclamer, avec la libération de ses ambassadeurs, un traité qui fit cesser l'état de demi-rupture où il se trouvait avec la Porte depuis qu'il avait pris possession de la Transylvanie². Mais la Turquie devait bientôt retirer

couleur de jetter le G. S. à la guerre de ce costé-là, ou V. M. tiendra par ce moyen l'empereur et son frère en continuelle dépense, et donnerés tant à penser à Messieurs de l'empire, qu'ils ne devront plus rien entreprendre à vostre préjudice.» (Ribier, t. II, p. 637.)

¹ Ferdinand ne pouvait guère attendre un concours bien sincère de la part de la France auprès de la Porte : mais Charles-Quint, dans une lettre du 28 mai 1556, exprime l'espoir que du moins la trêve de Vaucelles servira à détourner le sultan d'entreprendre à lui seul une guerre directe avec l'Autriche :

« J'eusse bien désiré que nous eussions peu obtenir que la tresve se fust faite avec nouvelles conditions et mesme en ce que vous concerne, et pour faire cesser la doubte en laquelle vous tient le Turcq de son costel; mais enfin on n'y a sceu obtenir autre chose. Et est ainsi que dictes qu'il ne fault faire grand fondement sur offices que l'on doige attendre de ce costel à vostre avantage, que Dieu, préalable, ne donne moien de parvenir à plus entière pacification. Et vous assheure que j'ai grand sentement de vous veoir en ceste peine, combien que j'espère en Dieu que la nouvelle de ladite tresve causera changement aux desseings dudict Turcq; et du moins qu'il sera plus retenu à faire grosse emprinse, et fauldra que faictes mieulx que pourez pour réparer au contraire, ne faisant doubte que vos ministres à Constantinople fairont tout ce qu'ilz pourront pour, se servans de ladite tresve, vous en

procurer une, ou que du moins pour ceste année il ne face emprinse d'importance. »

Ferdinand, en le remerciant « du paternel soing qu'il tient de luy et de ses affaires, » ajoute : « Je ne sçay que espérer du Turcq; veu la petite dévotion qu'il démontre avoir, et le peu ou point d'espoir qu'il y a pour parvenir à quelque traicté et trefve avec luy, par les lettres venant de mes amb^{es} estans en Levant. Et combien que la nouvelle de ladite trefve pourroit causer changement aux desseings dudict Turc pour le faire aller plus retenu cette année à faire grosse emprinse; que le nombre n'est encoires si grant, de ceulx qu'il ha en Hongrie pour faire effort, toutesfois je craindz qu'ilz se pourroient fortifier; ayant mesme Aly-Bassa desjà gaignié la ville de Syget, et tient bien estroitement assiégé le chasteau, et s'eschauffent partout les affaires tellement que me trouve perplex et bien empesché pour résister. » (*Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 702-704.)

² Dans sa lettre du 31 mai 1556, M. de Codignac avait rendu compte au roi d'une contre-négociation essayée par Busbeq et ses collègues : « Les ambassadeurs de Ferdinand résidans près la Porte de S. H., sentant l'apprest qui se faisoit à ma sollicitation d'envoyer hors le beglierbey de la Grèce, pour la Hongrie et Transilvanie, qui commencent à tumultuer en faveur des roy et reyne d'Hongrie, et dessaignans d'essayer s'il y auroit moyen de délivrer leurs personnes, que S. H. détient il y a

de ces contestations un échec sanglant, qui, malgré ses dispositions pacifiques, la rejeta brusquement dans le parti de la guerre. La paix paraissait aussi dépendre de l'exécution des derniers actes de Charles-Quint, et la résolution de ce prince était trop supérieure aux sentiments ordinaires pour ne pas faire douter jusqu'à la fin qu'elle fût sincère. La transmission successive de ses états éprouvant de sa part des intermittences forcées et des lenteurs dont on ignorait les causes, elle semblait, pour ceux qui ne pouvaient en apprécier les difficultés, autoriser l'opinion à garder contre lui toutes ses défiances¹.

Mais la guerre devait éclater par l'impulsion du nouveau pontife Paul IV, dont le devoir eût été de la prévenir. Depuis son élection il avait fait une ligue ou-

desjà longtemps, et de rompre cette entreprise du beglierbey, et pour estre renouvelée bonne paix et ferme amitié entre S. H. et leur maistre; le suppliant qu'à tout le moins il les receut en cette leur demande en faveur de V. M., lequel ils disoient pour le présent estre si amy de leur maistre, que vous ne manquerez d'intercéder en bref pour luy, s'assurant qu'en ce cas S. H. déférerait à V. M., comme elle a fait pour autres personnages inférieurs de beaucoup à leur maistre.

« Sur laquelle proposition je remonstray à S. H. que ces affaires desdits ambⁿ n'estoient apostés que pour délayer la chose en allées et venues, sur la démission et consignation dudit pays; où Ferdinand ne manqueroit jamais de faire naistre nouvelles difficultez. Qu'il estoit d'une impudence insupportable qu'ils osassent mêler le nom de V. M. en leurs affaires pour donner jalousie à S. H. de vostre amitié, et essayer par là à rompre ce nœud d'amitié réciproque entre Vos Maj^{tes}, qui leur a tant donné d'affaires. Lesquelles remonstrances eurent telle vigueur, que finalement il se résolut à vouloir estre asseuré de l'intention de Ferdinand sur ces offres de ces ministres, et sur ce luy écrit lettres, le priant de luy vouloir déclarer au plus

tost s'il entend advouer ces offres. » (Ribier, t. II, p. 637.)

¹ Charles-Quint avait si souvent renouvelé l'invitation à son frère de se rendre près de lui, que Ferdinand avait dû lui envoyer à sa place son fils aîné le roi de Bohême, avec sa femme, pour prendre congé de leur oncle avant sa retraite définitive en Espagne. C'était en même temps, pour ce prince, le moyen de négocier, par cet intermédiaire de famille, une question d'un haut intérêt pour le père comme pour le fils, celle de la transmission de l'empire. Charles-Quint dut garder plus longtemps la couronne impériale devant l'intention manifestée par les électeurs de procéder à une nouvelle élection qui pouvait ne pas tourner en faveur de Ferdinand. Ces difficultés expliquent le temps qui s'écoula entre les deux actes de la transmission faite par lui à ses deux héritiers, et pourquoi il ne céda d'abord à Ferdinand que l'administration de l'empire. C'est ce qui fait l'objet de l'une de ses dernières lettres, écrite encore de Bruxelles, le 8 août 1556, comme il se préparait à son départ : « Sur le point de la renunciation que je prétends faire de l'empire, je vous advise que l'ung des grands désirs que j'ai en ce monde c'est de me desnuer du tout,

verte avec la France ; et quoique la trêve dût être observée à son égard , elle contrariait vivement tous ses projets et les vues ambitieuses de ses neveux les trois Carafa. Le pontife se flatta d'abord d'en empêcher la ratification, puis il tenta directement de la faire rompre. A force de démarches et de promesses il réussit enfin à entraîner Henri II ; et sur les instances du cardinal Carafa, appuyées par l'influence réunie des Guises et de la favorite Diane de Poitiers, la guerre fut résolue en conseil le 31 juillet 1556. Déjà, dès le 27, le pape, qui avait contesté à Charles-Quint le droit d'abdiquer sans son autorisation¹, et de transmettre ses États à son fils, emporté par sa violente animosité contre Philippe II, lui avait de son côté déclaré la guerre ; et il prit aussitôt ses dispositions pour agir hostilement contre le royaume de Naples.

L'ambition de la maison de Guise ne mettait déjà plus de bornes à ses prétentions. Élevée au rang des maisons royales par son alliance en Écosse, un autre lien allait l'unir étroitement à la couronne de France ; et pendant que l'aîné des Guises visait à succéder à Paul IV dans la papauté, le second, comme prince de Lorraine, se portant héritier de la maison d'Anjou, aspirait à se faire roi de Naples. Aussi leur crédit toujours croissant livrait à leur discrétion les forces de la France, et le duc de Guise réunit une armée pour se porter en Italie au

non-seulement de l'administration de l'empire, mais aussi de laisser le tiltre et vous rendre librement la dignité. En cecy vous mectez difficulté, pour juger qu'il ne se puisse faire sans le consentement des électeurs, et l'apparence qu'il y auroit qu'ilz ne voulsissent prétendre de pouvoir procéder à l'élection à vostre préjudice.»

L'empereur se propose de faire résoudre la question dans une nouvelle diète présidée par Ferdinand, et où il enverrait d'Espagne ses commissaires : « Si les électeurs ne se laissent persuader à trouver bon que je résignasse le tiltre, mes amb^{tes} auront charge de procurer qu'ilz se contentent de ce que retenant le nom et le tiltre, je vous rende librement l'administration... Nostre fils le roy de Bohême a esté ici avec la royne ma fille moins de jours que je n'eusse voulu, m'ayant esté leur présence très-agréable, et les ayant très-volontiers ac-

tendu pour avoir ce contentement de les veoir ; s'estans partis, je me pars aujourd'huy vers Gand, pour de là me embarquer par le canal vers les bateaux qui se tiennent prests pour mon passage, faisant mon compte de, avec le premier vent, faire voile vers Espagne. Et ce me sera plaisir de, avant mon partement, avoir quelques bonnes nouvelles de vous du coustel d'Hongrie, et mesmes que les forces du Turcq ne puissent estre fort grandes ceste année, estant la sayson tant avancée.» (*Corresp. des Kaisers Karl V*, t. III, p. 707.)

¹ Voyez dans Ribier, tome II, page 623, le discours prononcé sur ce sujet par Paul IV, dans le consistoire des cardinaux ; et au t. IV des *Papiers d'État* de Granvelle, les lettres que Simon Renard, devenu ambassadeur en France, écrit sur la mission du cardinal Carafa, et sur les préliminaires de l'expédition du duc de Guise.

secours de Paul IV. Mais, attaqué vivement, dès le mois d'août, par le duc d'Albe, le pape, dans l'attente des forces de Guise, s'était trouvé réduit à ses seules ressources; il fut contraint de signer, avec le duc d'Albe, une trêve qu'il n'eut pas de peine à obtenir, grâce aux ménagements que Philippe II avait pour lui, et à la répugnance que ce prince éprouvait à se trouver en guerre avec le pape. Quoique la trêve de Vaucelles n'eût été observée ni dans les Pays-Bas ni du côté de l'Italie, sa rupture n'avait pas été dénoncée officiellement; et le reste de l'année se passa, de part et d'autre, en préparatifs de guerre. En même temps que le duc de Guise s'apprêtait à passer en Italie, M. de la Vigne, nommé ambassadeur à la Porte, allait expliquer au sultan l'objet de cette expédition, et lui demander l'envoi d'une flotte turque pour y prendre part avec la flotte française.

La marche de l'armée du duc de Guise en plein hiver avait jeté la terreur en Italie, dont tous les États s'empresaient d'adhérer à cette entreprise et de se tourner contre l'Espagne. Ferrare, Parme, Florence même s'y engageaient plus ou moins, et l'évêque de Lodève cherchait à rattacher Venise à un mouvement qui, par cette unanimité, serait devenu l'intérêt commun de l'Italie. Cette ligue, soutenue par la position militaire de la France dans le Piémont, offrait, pour la domination de l'Espagne, un danger sérieux que la Turquie devait encore aggraver en l'attaquant par le midi de l'Italie. Mais le sultan persistait dans la défiance que lui avait inspirée la trêve de Vaucelles : la présence même de Guise en Italie nuisait à la négociation de l'ambassadeur, et les Turcs manifestaient leur inquiétude sur l'établissement des Français à Naples, et sur les effets qu'entraînerait pour eux ce voisinage. Ces considérations auraient pu prévaloir auprès de la Porte, sans la complication survenue dans les affaires de Hongrie. La défaite que les Turcs avaient essuyée dans une rencontre était venue exalter les animosités¹. Soliman, résolu tout à coup de faire la guerre à l'Autriche, pressa lui-

¹ Charles-Quint, avant de s'embarquer, avait pu être témoin des deux faits considérables qui devaient, pour l'Espagne, mettre en question la durée de la nouvelle trêve de Vaucelles et décider plus tard la reprise de la guerre. C'était l'aversion violente de Paul IV pour le nouveau roi d'Espagne, qui avait dégénéré en guerre ouverte avec ce prince; et, du côté de la Hongrie, la défaite que le chef militaire le plus en réputation chez les Turcs, Ali-Pacha, le nouveau conquérant de Szygeth, venait d'éprouver. Au moment de mettre

à la voile de Zuitbourg, Charles-Quint, par sa lettre du 12 septembre 1556, donne ainsi à son frère un dernier témoignage d'intérêt : « Vous aurez jà entendu les troubles que suscite le pape en Italie; Dieu doint que l'on y puisse résister de sorte que l'on luy puisse tost faire reconnoître la raison, pour éviter le scandale et dommage que la chrestienté et la religion reçoit par l'opinion de ce différend, et des termes dont ledit pape use. Le roy de France a fait parler audit roy mon fils pour luy remonstrer qu'il soit à pré-

même M. de la Vigne de se rendre en France pour obtenir du roi qu'il rompit de son côté la trêve avec l'Espagne.

Mais pendant que M. de la Vigne revenait en France, la face générale des affaires avait subitement changé. Les exploits du duc de Guise en Italie n'avaient répondu ni à l'attente générale, ni à la grandeur des moyens dont il disposait. Il s'était consumé en attaques impuissantes contre de petites villes devant l'habile temporisation du duc d'Albe, qui se refusait à toute affaire décisive. Philippe II profita d'une diversion qui éloignait de la France ses meilleures troupes, pour rassembler des forces supérieures dans les Pays-Bas, et il sut joindre à cet avantage celui d'entraîner la reine Marie d'Angleterre sa femme à déclarer la guerre à la France. Malgré la neutralité qui avait été stipulée comme condition du mariage de la reine avec Philippe II, l'ascendant de ce prince sur l'esprit de la reine et la passion qu'elle mettait à lui complaire l'emportèrent sur la résistance du conseil privé; et un corps auxiliaire anglais vint se joindre, pendant le mois de juin 1557, à l'armée déjà considérable qui, sous le commandement du duc de Parme, avait investi Saint-Quentin, défendu par Coligny. Le connétable de Montmorency, pour forcer l'ennemi de lever le siège, essaya de jeter dans la place des troupes de renfort; mais il s'engagea, pour les soutenir, dans une position dangereuse, et une bataille sanglante amena la défaite de l'armée française.

Cette déroute laissait le passage ouvert jusqu'à Paris à l'armée espagnole, et celle-ci ne fut en effet arrêtée dans sa marche que par la circonspection exces-

sent temps de traicter de paix pour recevoir le fruit que l'on doit attendre de la trêve, se offrant d'estre mediateur d'entre le pape et mondit fils, si l'on luy veult remectre le différend en main... Je suis tout prest, attendant seulement qu'il plaise à Dieu nous envoyer vent propice pour, avec les roynes mesdames nos seurs, faire voille, déterminé de non laisser passer conjuncture, ayns prendre la première opportunité pour faire nostre voyage. Et comme la saison s'avance, j'espère que le Turc, pour ceste année, n'aura commodité de faire au coustel dudit Hongrie grand effort; et mesme s'estant retiré le bassa après avoir esté repoussé et receu si grand dommage.» (*Corr. des Kaisers*

Karl V, t. III, p. 710.) Voir la note de la page suivante.

C'est à cette lettre que se termine l'excellent recueil de Karl Lanz, la plus importante publication que l'on ait faite, dans ces derniers temps, sur l'histoire du XVI^e siècle. Cette curieuse correspondance, que devaient naturellement fournir les archives de Bourgogne conservées à Bruxelles, m'a donné lieu de citer jusqu'ici une foule de témoignages personnels à Charles-Quint et à son frère, qui en toute occasion sont venus heureusement éclaircir les données de nos ambassadeurs, en leur apportant la confirmation la plus complète, et en offrant partout un rapprochement aussi piquant qu'instructif.

sive de Philippe II. On se hâta de rappeler le duc de Guise et son armée, restés comme le seul espoir de la France. M. de la Vigne, arrivé au moment où Henri II était entré en campagne et à la veille de ce désastre, avait été renvoyé aussitôt vers le sultan avec de nouvelles instructions. Il devait demander dans cette crise le secours prolongé de la flotte turque avec la condition d'hiverner en Provence; et pour les opérations qu'on tenterait du côté de l'Italie, il avait à se concerter avec François de Noailles, évêque d'Acqs, ambassadeur à Venise, et l'un des plus habiles négociateurs de ce siècle. A peine retourné à son poste, M. de la Vigne y fut rejoint par un nouvel envoyé dont la mission était de solliciter de la Porte un subside et un emprunt d'argent pour faire face aux nécessités d'une position qui venait de s'aggraver d'une manière si imprévue, et qui, quoique relevée depuis par un succès récent, n'en restait pas moins alarmante pour les intérêts communs des deux États.

CORRESPONDANCE DE JEAN DE LA VIGNE, AMBASSADEUR DE FRANCE
A CONSTANTINOPLE ¹.

ARRIVÉE DE M. DE LA VIGNE À SON POSTE. — HOSTILITÉS DE LA PORTE AVEC L'AUTRICHE ET LE MAROC. — SUITES DE L'ÉCHEC REÇU PAR LES TURCS EN TRANSYLVANIE. — MALVEILLANCE DU VIZIR ROUSTEM ET RÉCLAMATIONS AU SUJET DES DETTES CONTRACTÉES PAR LES AGENTS FRANÇAIS. — NOUVELLES SUR LA REPRISE DE LA GUERRE, FONDÉES SUR L'EXPÉDITION DU DUC DE GUISE EN ITALIE.

Andrinople, 8 février 1557 ².

Lettre
de
M. de la Vigne
à l'évêque
de Lodève.

Monsieur, de Spalatro, où je me fis mettre, voyant que bientôt je ne pouvois arriver à Ragouze, je suis arrivé en cette ville en vingt-six jours et demy, en comptant trois ou quatre jours que j'ay perdus pour recouvrer guides et truchemens, pource que ne passant guères

¹ *Ms. de Grenoble.* (Voir les notes 1 des pages 329 et 408, et la note 2 de la p. 411.)

² M. de la Vigne avait en partant reçu de Henri II une instruction, en date du 13 novembre 1556, où se trouve indiqué clairement l'objet de son ambassade. Le roi prévoyant que la guerre commencée en Italie amènerait la rupture de la trêve, veut pouvoir s'assurer du concours du sultan, en se donnant le mérite de la rompre

pour lui. C'est dans cette intention qu'il lui explique le but de l'expédition du duc de Guise, à laquelle il désire faire coopérer les forces navales de la Turquie :

« Le prince d'Espagne, soit disant à present roy d'Angleterre, ayant fait assembler quelques forces sur les confins du royaume de Naples et des terres de l'Église, le saint-père m'a fait instance de l'aider contre ses ennemis, comme j'estois

de gens par ce chemin-là, il est fort malaisé d'en trouver, et a esté si mauvais et difficile, pour les grandes neiges qu'il y a eu cette année par les montaignes, et le païs est communément si plain de larrons,

et suis tenu de faire par la ligue d'entre nous, sans que pour cela l'on me puisse alléguer ni inférer qu'en ce faisant je sois sorti hors des termes de la trêve. Par quoy j'ay envoyé à nostredit saint-père un bon nombre de gens de guerre, et fais à présent assembler en Piedmont une armée puissante et fort gaillarde, sous la charge et conduite de mon cousin le duc de Guise, mon lieutenant général. Et voyant ledit prince roy d'Angleterre que je prenois la chose à cœur, il m'a plusieurs fois fait toutes les protestations que ce qu'il faisoit contre le pape, pour les raisons dont il se couvroit, n'estoit point pour venir à aucune rupture de trêve, laquelle il vouloit, de point en point, inviolablement observer; sur quoy je luy ay toujours usé de response tout de mesmes, ce que ledit prince d'Angleterre recherche et demande sur toutes les choses de ce monde, se voyant en aussi grande nécessité, et n'avoir aussy les moyens que son père avoit de se prévaloir des forces de Germanie, où ledit dom Ferdinand et son fils se trouvent, d'autre costé, fort empeschez pour les grandes divisions et dissensions qui sont entre les princes et potentats d'Allemagne, voulant courir les uns sur les autres, pour n'avoir plus de chef qui les contienne en quelque crainte que ce soit, comme faisoit ledit roy d'Espagne : car ils ne se soucient aucunement dudit Ferdinand son successeur à l'empire, qui ne peut plus tirer d'eux aucune chose, sinon avec supplications; et encores à tout propos en est-il refusé tout à plat.

• Et d'autant que j'ay esté adverty par le s^r de Cottignac que le G. S. se trouvant fort ulcéré et fasché, tant de l'estrainte que Ferdinand avoit donné au bassa de Bude ce pendant qu'il faisoit entretenir S. H. de propos de paix et d'accord et amitié, que de la perte qu'il avoit faite de ses galères en l'Archipelage; a fait entendre qu'il avoit quelque regret de la trêve que j'ay faicte et accordée avec les susdits, et qu'il désireroit volontiers qu'elle fust rompue : j'ay bien voulu, au mesme instant, vous dépescher devers luy pour l'aller visiter, luy faire part de mes nouvelles, et luy dire de ma part que s'il luy semble à propos, pour le bien de ses affaires, reprendre quelque revanche; et en ce faisant, dresser et conduire ses forces de terre du costé de la Transilvanie; et avec cela, dépescher un bon nombre de ses galères et vaisseaux pour se venir trouver et rencontrer en tel endroit que l'on advisera des mers d'Italie avec les miennes, qui seront jusques au nombre de quarante, ledit seig^r n'a qu'à se résoudre là-dessus, et je luy feray connoistre par effet que je n'ay aucune affaire particulière, bien, repos ny plaisir que je ne veuille oublier pour satisfaire à mon amy; car, encores que la trêve, après une si longue guerre, fût et soit autant utile et nécessaire que l'on peut penser, et que j'aye toutes les seuretez pour icelle trêve continuer et entretenir, si je veux, pour autant de temps qu'elle doit durer, si est-ce que pour m'accommoder à la volonté du G. S. je ne manqueray de la rompre de

qu'en cette cour on s'est grandement esmerveillé que j'aye fait si grande dilligence, et que je n'aye esté tué ou pour le moins dévalisé, estant l'espace de quinze jours à chaque heure en danger d'estre suffoqué dans la neige, comme infinis autres que nous trouvions de jour en jour. Je n'eus en ma vie si grand froid ny si grand peine, et ne fus jamais en si grand danger de ma vie que j'ay esté à ce coup. Par là le chemin est plus long que par Ragouze de sept ou huict journées, mais je ne me respens point d'y estre descendu, pour le danger auquel j'estois de longtems demeurer en mer sans pouvoir venir audit Ragouze : ce que j'ay fait dans les vingt-six jours et demy, le baillo des Vénitiens y a demeuré plus de neuf sepmaines.

Le v^e de ce mois je suis arrivé en cette ville, où je n'ay trouvé M^r de Cottignac ny homme pour luy, ny pas un de ses truchemens; et y a quatre mois où environ qu'il n'y a eu personne des serviteurs du roy près de ce G. S.; que j'ay trouvé fort estrange et fort mal à propoz, pour le service du roy et pour moy. Le jour mesme de mon arrivée, je commençay à dresser et mettre en italien mes mémoires, affin de les proposer le plus tost qu'il me seroit possible au G. S., et sçavoir là-dessus son intention. J'ay mandé à M^r de Cottignac qu'il me vienne

tous costez, si vivement qu'il y paroistra à bon escient, car j'ay suffisantes raisons et occasions notoires de ladite rupture, qui me justifieront envers Dieu et le monde. Mais, pource que la diligence a la plus grande part aux effets des entreprises, et à cause de la longueur et difficulté du chemin qui est entre cy et le lieu où se retrouve le G. S., attendu aussi que le temps et la saison où nous sommes sont les plus propres que l'on sçauroit choisir pour faire ses préparatifs pour la guerre, il est nécessaire que le G. S., incontinent après vous avoir ouy, se résolve de ce qu'il voudra faire, et s'il conclud ladite entreprise, il sera bon et à propos de se mettre en mer pour plus tard au commencement de may,

sans perdre ny consommer temps comme on l'a fait par cy-devant; mais il faut que les apprêts se fassent avant que ledit prince des Espagnes, ny ses ministres, ayent loisir d'y penser ny s'apercevoir de la rupture, en quoy il est tout certain que l'on trouvera le royaume de Naples et les costes de là sans aucune garde ny résistance, pour ce que le duc d'Albe a tiré et mené avec luy, pour faire la guerre au pape, toutes les garnisons, et il ne se présenta jamais de plus belle occasion de réduire ledit prince roy d'Angleterre et son oncle Ferdinand, avec leurs alliez et adhérents, sans plus parler du roy d'Espagne, qui se tient pour mort au monde. » (Ribier, t. II, p. 659.)

trouver en toute dilligence pour l'envoyer devers S. M. avec la résolution de ma négociation, laquelle je prie Dieu estre telle que S. M. désire et son service le requiert. Dimanche prochain xiiii^e du présent, j'espère baiser la main au G. S., et avoir la response de ce que j'ay proposé, comme m'a promis aujourd'huy le bacha, lequel j'ai visité. Le bascha a esté fort ayse entendant que je luy portois son argent; mais beaucoup plus marry quand il a veu qu'il n'y avoit que douse mil escus, luy en ayant promis le baron de la Garde autres quatre mil pour le proffict de son argent. Le grand trésorier se plaint aussi de deux mil escus qu'il a prestés audict baron de la Garde pour acheter du bled pour faire du biscuit pour l'armée. Ces Messieurs ont fait icy de grandes sottises, qui ne servent que pour empescher le service dudict s^r roy et donner mauvaise réputation. Je n'ay pas veu encores ce seigneur icy; mais on m'a dict qu'il se porte mieux qu'il ne fist jamais; on ne sçait encores si sa personne ira à la guerre ou non. Le petit roy de l'Hongrie a esté remis, pour certain, en son royaume de Transilvanye. La sultane, sa fille, femme de Rostan-Bacha, et ledict Rostan gouvernement tout.

Constantinople, 3 mars 1557.

Monseigneur, ce que je vous puis dire présentement des choses de Hongrie, c'est qu'ayant le G. S. entendu la bonne volonté des s^{rs} du pais à l'endroit de leur prince, lequel seul et non autre se sont quasi tous résolus de recongnoistre pour roy, a commandé aux vavaudes de Valachye et Bozdanye, aux beglerbeys de Buda et Témisvar, à tous les sanjacs des frontières et akingis et avant-coureurs de toute la lisière du Danube, de s'acheminer tout à l'instant et avec toutes leurs forces au secours du s^r conte de Pétrovijth, qui desjà, au nom et comme lieutenant du roy Jean, est entré en Transilvanie avec l'intelligence et consentement des peuples, et plusieurs s^{rs} qui ce pendant avoient dépesché gens audict roy, aux confins de Poulogne, où je le laissay, pour luy jurer fidélité et le rappeler en son estat et

Lettre
de
M. de Cambray
à l'évêque
de Lodève.

royaulme. Et davantage, pour plus renforcer et sçavoir ceste entreprise, ledict G. S. y dépesche en toute dilligence le beglerbey de la Grèce avec tout son camp, qui sera de plus de cinquante mil hommes, avec lesquels y adjouste un camp de la Porte, basty d'un bon nombre de gens de tous les esquadrons, génisses, salixtaxes, spagoglans, spahis et autres qui arriveront à plus de trente mil personnes; et s'estant publiquement cryé et publié la guerre pour Hongrie, en mesme instant est sorty du trésor du G. S. une grande quantité de deniers qui fust envoyée en ces parties-là pour faire toutes les provisions du camp, faire dresser pontz, construire barques et vaisseaux onéraires sur le Danube, Save et Drave, et pourvoir généralement à toutes choses nécessaires à l'exécution d'une bien grande entreprise, et le tout si avantageusement qu'elle donne espérance d'une expédition beaucoup plus haulte que d'un beglerbey seul. Quant aux aultres affaires de cette Porte, je m'en remets à ce que vous en escrira plus particulièrement M^r de Cottignac, aussy M. de Villemontés, l'expédition duquel espérons debvoir estre en bref.

Andrinople, 15 mars 1557.

Lettre
de Codignac
à
M. de Lodève.

M^r, sur le propre poinct que le s^r de Villemontés se trouvoit prest à monter à cheval pour son retour vers le roy, nous sont venues vos lettres portant l'entière certitude de la trefve confirmée auparavant par l'expresse dépesche du roy, en vertu desquelles, avec le plus doux stil dont nous sommes peu adviser, avons rabattu l'impression sinistre que les Vénitiens, premiers porteurs de cette nouvelle, en avoient voulu donner, et faict en sorte que le G. S., par ses lettres, s'en monstre aucunement content, bien que, à ce qu'il s'est laissé entendre par l'organe de son premier bassa, il eust désiré en estre adverty avant la conclusion, parce qu'elle luy semble venir aucunement mal à propos pour ses entreprises de Transilvanie et de Fès¹, qui ja

¹ La vice-royauté turque d'Alger était passée du fils de Barberousse Hassan au

pacha Ali, qui continuait avec l'Espagne et le Maroc la guerre soutenue par son

commençoient à s'ouvrir en sa faveur en l'un et l'autre de ces lieux. Car il doute que les peuples, qui auparavant bransloient, s'asseureront du party contraire et du secours de l'empereur, luy estant désobligé de ceste guerre du roy. Sy ay secouru partout au mieux qu'il m'a esté possible, faisant sonner spécialement ce qu'il a pleu au roy me commander là-dessus, et que tout ce faict estoit passé contre l'attente de S. M.; mesme en sorte que les affaires du roy par deçà se

prédécesseur. En 1556 le sultan avait demandé à la France son assistance navale pour qu'elle appuyât une expédition contre l'Espagne du côté d'Alger, sous le prétexte qu'elle pouvait le faire sans pour cela déroger à la trêve de Vaucelles. C'est ce que M. de Codignac exposait ainsi à Henri II dans sa lettre du 31 mai 1556 :

« Sur les avis de la trêve conclue entre V. M. et l'empereur, le Grand-Seigneur a retranché son armée de mer à trente galères seulement; estimant que ce nombre suffiroit à la tuition d'Alger et de ce qu'il tient en la Barbarie. Depuis luy estant venu quelques avis que les Espagnols démonstroient s'apprester à la recouvrance d'Oran et Ungre; et d'autant que les forces susdites ne suffiroient pas pour faire teste à l'ennemy, il s'avisa de requérir encores le bras de V. M. Et sur cette intention m'ayant fait appeller, me fit remonstrer par son bassa comme cette dernière trêve avoit esté fort préjudiciable à ses affaires, spécialement pour le regard de la Hongrie; toutesfois qu'il s'estoit contenté de courir mesme fortune et condition avec V. M., et d'entretenir de sa part vostre trêve avec les Espagnols; toutesfois il entendoit que les Espagnols desseignoient sur ces pays de Barbarie, qui seroit directement contrevenir à la trêve, en laquelle il se tient estre compris. A ceste

cause prioit V. M. de vouloir, de vostre part, faire épauler aux siens avec vos forces de mer, pour revanche des armées que bien souvent il a mis sus à vostre requeste; et que cela se pouroit faire sans préjudice de la trêve et avec la plus juste excuse du monde vers les princes chrestiens, veu qu'il n'envoyoit cette armée que pour l'exploiter contre le chérif, avec expresse prohibition à ses ministres de rien entreprendre sur l'Espagne, et que l'infraction de la trêve provenoit d'eux, qui commençoient la noise. » (Ribier, t. II, p. 637.) Cette proposition, éludée alors par l'ambassadeur, n'eut pas de suite; mais le même intérêt subsistant, la flotte turque, dont M. de la Vigne réclamait maintenant la sortie, dut être employée en Afrique comme la précédente, et l'évêque de Lodève écrit au duc de Ferrare, le 29 mars 1557 : « Nous avons eu lettres du Levant du 1^{er} de mars, et M^r de la Vigne a dépesché un homme exprès au roy. La résolution est certaine que l'armée sortira en plus grand nombre qu'elle n'a encores fait. Il est vray qu'ils la veulent premièrement employer en leurs affaires d'Afrique et de Horan; mais elle fera la mesme faveur à nos affaires que si elle ne venoit que pour nous, et tiendra l'ennemy en despence et la mer seure pour nous et suspecte à l'ennemy. » (*Ms. de Grenoble.*)

trouvent en bon estre, rabattue que sera la partie de M. de la Garde, qui continue à nous faire grand encombre.

Depuis que j'entendis l'arrivée de M. l'ambassadeur mon successeur, je le vins trouver incontinent pour luy communiquer tout ce que je sçavois au maniement de cette charge, et luy faire part des moyens et secrets que je pensois pouvoir servir pour obtenir l'intention du roy. Et vous puis asseurer que jusques aujourd'huy n'a esté rien délaissé de ce qui faisoit à la matière, la disposition de laquelle est à si bon terme, que nous avons fort bonne espérance; et sans la goutte qui a tenu le G. S. depuis huit jours, par l'espace desquels les bassas n'ont eu entrée devers luy, nous aurions aujourd'huy la résolution, laquelle est différée aux prochains divans, si aultre malladie ne luy survient. Je n'ay failli par toutes les dépesches des Vénitiens et par toutes autres commoditez, de vous escrire copieusement et advertir de toutes les affaires de deçà jusques à l'advenement dudict s^r ambassadeur, depuis lequel je suis allé retenu, laissant faire à luy, comme la raison vouldoit, pour ne luy donner occasion de m'avoir aulcunement suspect et penser que je voulusse entreprendre sur sa charge et avoir l'honneur de sa négociation, laquelle j'ay tousjours cherché et cherche luy rendre facile le plus que je puis, sans en prétendre autre chose que la bonne issue de l'intention du roy et son service, fuyant de toute ma puissance les occasions de n'acquérir des ennemys, desquels, Dieu mercy, j'ay icy bonne provision, à ce que je voys sans cause et raison.

Par le sieur de Martines, que je me délibère dépescher en bref vers le roy à l'instance des roy et royne de Hongrie, entendrez les trames que le s^r de Cambray, se trouvant près ces princes, a ordies pour me jetter, à leur faveur, hors le degré qu'il a pleu au roy m'assigner en son service ¹. Touchant le personnage qui est allé contrefaire l'am-

¹ L'envoi d'un nouvel ambassadeur, indépendamment des motifs politiques, était devenu nécessaire par les inimitiés personnelles qui divisaient les agents fran-

çais à la Porte. Le caractère ecclésiastique de M. de Cambray et ses connaissances orientales ont été indiqués par Chesneau. (Voir ci-devant la page 53, à la note.)

bassadeur de sultan Salin près m^{sr} le duc de Ferrare, je n'en ay sceu entendre aucune chose des capigis qui vont et viennent ordinairement dudit s^{sr} à la Porte, qui me faict croire soit une fourbe bien faicte; et la mesme opinion en a Rostan-Bassa, auquel un jour j'en touchay un mot à propos, et me dict que je deusse escrire à mondit s^{sr} et à vous qu'il vous pleust envoyer par deçà les lettres qu'il dict avoir de son maistre pour les vériffier, et cependant vous asseurer de sa personne; en quoy m^{sr} le duc verra trop mieux ce qu'il aura à faire.

Andrinople, 19 mars 1557.

Monsieur, nous ne sçavons rien au vray de ce que vous faictes par delà; ces s^{rs} soupçonnant la paix, et moy la guerre. A tous événemens ils ont esquipé et armé cent et vingt gallères, qui sont jà prestes pour naviger quand ils voudront; et après avoir entendu la rupture ou con-

Lettres
de
M. de la Vigne
à l'évêque
de Lodève.

Cet agent, dont la longue résidence dans le Levant remontait, comme on l'a vu par ses lettres dans le 1^r volume, au delà des dernières années de François I^r, avait peut-être été évincé de ses prétentions au titre d'ambassadeur par M. de Codignac, jeune protégé du baron de la Garde, qui l'avait amené à sa suite. Dans le cours de l'année 1556, avant la mission de M. de Cambray en Pologne, dont il est question dans la lettre précédente, cette rivalité avait éclaté par des actes publics dans lesquels les ministres turcs eux-mêmes avaient été forcés d'intervenir. Henri II avait pris, à cette occasion, les mesures dont il rend compte à l'évêque de Lodève, dans une lettre qu'il lui écrivait le 23 juin 1556 : « Je fais présentement une dépêche en Levant, par laquelle j'escris à Rostam-Bassa et le prie très-instamment vouloir, pour le devoir de la bonne amitié et intelligence d'entre le G. S. et

moy, pourveoir et donner ordre à ce que Cambray soit remis et restitué en liberté pour s'en venir me retrouver par deçà, et qu'il en face requeste de ma part au G. S. s'il est besoin, d'autant qu'il se trouvera, à ce que j'entends, que le soupçon auquel on a voulu mettre ledit Cambray est une pure calomnie. Je mande aussy très-essressément au sieur de Cottignac que, pour le devoir de sa charge et sur tant qu'il craint de me desplaire, il tienne la main et face tout ce qu'il sera en luy pour ladicte deslivrance, ayant trouvé très-mauvais que un tel discord et différend soit intervenu entre deux de mes ministres, d'autant qu'il y va de la déréputation avec un intérêt et préjudice à mondict service. » (*Ms. de Grenoble.*) On verra les suites de cette contestation privée, qui eut plus tard des conséquences graves qui ne furent pas sans influence sur la politique et les affaires de la France.

firmation de la trefve, je pense qu'ils se résouldront si le s^{sr} yra en personne en Hongrie ou envoyra... La résolution du s^{sr} est de n'aller point en personne en Hongrie pour cette année. Il y envoyra seulement deux de ses principaulx cappitaines qui jamais n'ont accoustumé de le laisser, desquels chacun a environ deux mille hommes : l'un s'appelle Clophegy-Bassy, et l'autre Caryp-Bassy. S. H. a cassé Ally-Bassa, général audict pais d'Hongrie, pource qu'il estoit trop hazardeux, et en son lieu y a mis Mehemet-Bassa, sanjacobey de Bosnia, qui autrefois avoit esté un des quatre visirs de la Porte. Je suis en bien grand peine, ne sçachant point au vray la confirmation ou rupture de la trefve, et ne sçay bonnement quel langaige tenir pour les diverses nouvelles qui viennent icy de Venise et de Ragouse, qui ne font que brouiller tout par deçà. M^r de Codignac est toujours icy avec moy, jusques à ce qu'il ayt le moien de s'acquitter pour après aller en France rendre bon compte de la charge qu'il a eue auprès de ce s^{sr}, et se purger de ce qu'on luy a mis sus. S'il n'y a autre chose contre luy que de s'estre marié en ce pais, il trouve que au lieu de le blâmer, on luy en devrait sentir bon gré, et le louer d'avoir sceu si bien pourveoir à sa fortune et pris une fille belle et honneste, riche et de si bonne maison comme il a faict, qui ne revient qu'à l'honneur et service du roy, comme plus amplement il espère faire veoir à S. M. et à tous ces bons seig^{rs} et amys ¹.

¹ Un orage se formait contre M. de Codignac, en France et en Turquie, par suite des dénonciations que ses ennemis semaient partout contre lui. M. de la Vigne, qui devait devenir un de ses adversaires les plus violents, et le pousser par ses persécutions aux actes fâcheux qui en résultèrent, lui était alors tout à fait favorable; et dans une lettre à Henri II, du 22 avril 1557, il écrivait à ce sujet :

« Le bassa me presse fort sur ce que les ambas^s ou autres ont emprunté; je ne vous l'oserois mander, de peur d'estre cause

de leur ruine : je vous assure que cinquante mil escuz ne satisferoient pas à ce que l'on m'a demandé de par deçà. Ce n'est pas de M. Codignac que ledit bassa veut parler, car il s'y est gouverné sagement, et n'y a personne qui s'en plaigne. Ainsy le bassa, avant que ledit Codignac me vint trouver, m'a dit plus de cinq ou six fois que je vous advertisse du bon contentement que S. H. a eu de luy; et qu'amb^s ne luy a esté plus agréable de tous ses prédécesseurs, et que c'est un fort homme de bien et bon serviteur de V. M. : et que si quelqu'un l'a

Andrinople, 1^{er} avril 1557.

Si plus tost j'eusse esté au vray adverty de la rupture de la trefve, cela eust beaucoup servy pour les affaires du roy, et pour oster ces s^{rs} du doute où ils ont esté jusques à présent que le roy ne fust taci-

voulu mettre en votre disgrace par quelques fausses accusations, que vous ne leur veuilliez point adjouster foy, ains le récompenser des services qu'il vous a loyalement faict par deçà, dont je vous en supplie, sire : car le pauvre gentilhomme a beaucoup travaillé. Et, à dire la vérité, je n'ay pas jusques icy veu chose de luy en laquelle on le puisse reprendre d'avoir failly pour vostre service; sinon que vous trouviez mauvais qu'il espouse une damoiselle qui le faict souverain seigneur de deux isles, et luy porte près de deux mil escus de rente, dont il espère, un jour, avoir plus de moyen de vous faire service que s'il estoit pauvre ambassadeur. » (Ribier, t. II, p. 685.)

Ce mariage de Codignac avec l'héritière de l'une de ces petites souverainetés des îles de l'Archipel avait sans doute excité au plus haut point la jalousie de ses collègues et des autres Français du Levant, déjà allumée par la rivalité qui avait éclaté entre lui et M. de Cambray. Codignac s'en explique à M. de Lodève, dans une lettre qu'il lui écrit, du 24 avril 1557 :

« Si je ne suis pas esté capable pour faire une bonne capitulation pour obliger le G. S. à concéder toutes nos réquisitions et demandes, je m'en excuseray premièrement sur la rudesse et inscitié mienne, qui ne suis pas esté rellevé aux sciences et bonnes lettres pour pouvoir, par bons et subtils arguments, tirer des profondeurs de

la philosophie dits, et, préférés par disert éloquence, faire condescendre ce prince, qui s'estime par dessus tout le monde, de s'obliger envers S. M. Par quoy je n'y ai peu faire autre chose durant le temps de ma charge, sinon tirer tous les ans une armée et acquitter le roy de trente mille ducats que m^r de Termes avoit promis et donné hostaiges pour la prise de Boniface; tenir appaisé un bassa fort malcontent, commé vous scavés; et à cette heure, depuis le retour du s^r de Moranger, sauver la vie à trois pauvres François qu'il laissa prisonniers à son retour au lieu de Basargie, lesquels estans convaincus d'avoir tué un Turc, estoient condamnés par la bouche du G. S. estre pendus et estranglés, ce que je n'ay peu faire sans grand travail et dépence. Car m'a fallu aller deux fois en Perse et faire un voiage sur l'armée pour la conduire en Corsica; et ay eu de si bonnes assignations de mes estats, que mon escu ne m'a jamais vallu vingt sols. Voilà, monseign^r, les fautes que j'ay faictes en ma charge. Il me déplaist bien fort que ne puis présentement comparoistre à l'adjournement personnel pour ouyr ma sentence, délibéré de prendre en bonne patience le chastiment de mes démérites. Au demeurant, d'estre homicide, empoisonneur ny faulk monnoieur, mon esprit est trop gros pour entendre à si haultes choses. » (*Ms. de Grenoble.*)

tement bon amy et d'accord avec le roy Philippe, et de mille autres soupçons où les faulses nouvelles qu'on envoie journallement de par deçà les mettent : car, encores qu'ils soient les plus superbes du monde, si est-ce que pour estre bien mal nourris et ignorans des affaires et gouvernement des chrestiens, ils sont bien fort craintifs et soupçonneux, et leur amitié mal fondée et peu assurée, dont suis grandement esmerveillé de la façon de négocier avec eulx que mes prédécesseurs ont tenue. Car, au lieu de leur faire cognoistre la grandeur et puissance d'un roy de France, et combien son amitié leur est utile et nécessaire pour la conservation de leurs Estats, aux occasions que S. M. a heu affaire d'eulx, ils les ont suppliez comme pour un roy pauvre, failly et mis en danger de perdre son royaume, donnant et promettant; et ont négocié avec si peu de dignité et réputation de S. M., qu'il est, pour cette heure, impossible de pouvoir parler à eulx sans présens, tant s'en fault d'en tirer aucune commodité; et les a-on tellement accoustumés à estre présentés, qu'ils prennent les promesses que on leur faict pour certain debte. Voilà pourquoy à mauvaise heure je y suis venu; car pour avoir des armées de mer qui sont sorties despuis quelques ans en çà, on leur a tant promis et si peu tenu, que, avec ce que on a beaucoup emprunté d'eulx sans leur avoir jusques à présent satisfait, ils se sont rendus d'amis ennemis, et n'y en a pas un qui vouldist faire pour nous ny adjouster foy à rien que nous leur disions, nous estimants tous menteurs et trompeurs. Voilà ainsi que Dieu m'a voulu chastier, m'envoyant par deçà purger les péchés d'autrui; mais j'espère qu'avec son ayde, y demeurant quelque temps, je y metteray tel ordre et me gouverneray de telle manière que, au lieu que nous les prions maintenant et leur fault donner, ils nous supplieront et souldoyront, et aurons armées d'eulx et ce que nous voudrons. Mais pource que mauvaises coustumes ne se peuvent aysément et soudainement changer sans danger, pour cette heure il fault faire à leur mode et nous accommoder au temps et à la nécessité.

Estant arrivé en cette cour le v^e de febvrier, je n'y trouvay ni M^r de Codignac ni personne pour luy, pource que, comme il m'en dist, il

ne pouvoit comparoistre devant Rustan-Bassa tant il estoit courroussé et indigné, et aussi que le pauvre homme n'avoit pas un sol pour pouvoir suivre. Le soir mesmes, avant que je fusse quasi débotté, le Rustan-Bassa m'envoya signifier son courroux et peu de vollonté qu'il avoit d'ayder les affaires du roy; et me fist dire que si je venois pour rompre la trefve, que le G. S. ne s'en soussioyot aulcunement, et si je ne luy portois point quinze mille escus que le roy luy devoit. Par là je cogneu bien que j'avois peu gagné de tant me haster par ces diables de montaignes, et que je ne ferois pas aisément tout ce que je voudrois. Le quatriesme jour il me donna audience en sa maison, et ne me donna jamais loisir de parler; mais « debachatus est in » me præsertim regem accusans quod, commodi sui causa, vellet modo » pacem facere nulla amicorum suorum habita ratione. Gallos esse le- » ves, Gallos esse mendaces; debere nos pacem sanctissime servare, » cum hanc essemus adepti; et ejusmodi multa ultro citroque in hanc » sententiam¹. . . » Je vous laisse à penser quelle espérance il me donna

¹ On aura occasion de remarquer le ton rude et parfois brutal de la correspondance de M. de la Vigne, les jugemens défavorables qu'il porte de la Turquie, et ses appréciations peu ménagées des hommes et des choses qui lui attireront souvent des embarras. Busbecq, qui eut aussi à souffrir plus d'une fois de la violence de ses procédés, a fait, dans sa quatrième lettre, un portrait de cet ambassadeur, dont il critique finement la rudesse systématique, assez peu compatible avec les fonctions qu'il exerçait; et il rapporte à ce sujet une scène entre lui et le grand vizir, qui eut lieu à une autre époque :

« M. de la Vigne avoit une liberté rude et insupportable; il croyoit qu'il ne falloit rien taire ny dissimuler de tout ce qui luy venoit dans la pensée, quoyqu'il fust fort mal receu : tellement que Rustan mesme craignoit son abord, de l'entre-

tien duquel les autres s'esloignoient à cause de la rudesse de ses paroles. La Vigne envoyoit ses truchemens pour luy demander audience : Rustan luy refusoit tant qu'il pouvoit; il luy mandoit qu'il ne prist pas la peine de venir, que sa présence n'estoit point nécessaire; qu'il pouvoit luy demander ce qu'il vouloit par ses interprètes. Mais en vain parloit ce bassa, car la Vigne estoit incontinent à la porte, entroit dans la chambre, et luy proposoit des choses qui l'offensoient ordinairement; comme il arriva un jour qu'il se plaignoit que son maistre n'estoit pas considéré selon son mérite et sa grandeur. « Car croyez-vous, disoit-il, estre obligés à vos forces de la prise de Bude, de Strigone, d'Albe-Royale et des autres villes de la Hongrie? Vous vous trompez : nous sommes les seules causes de vos conquestes; car si nous n'eussions continuellement fait la

pour lors. Je luy respondis le mieux que je peulx, excusant les fautes, et le priay de me donner le lendemain audience pour luy mieux faire entendre ma charge : ce qu'il fit ; et après m'avoir ouy, il me dict que je misse tout par escript, ce que je fis fort diligemment. Deux jours après je fus rappelé et encore ouy, et fut mon escript porté au s^r. Le lendemain fut derechef entre nous fort débattu ; à la parfin conclud que je baiserois la main à sa haultesse : ce que je fis avec grand apparat : et en quelque partie de ma charge la response fust, comme avés peu entendre, que, pour cette année, S. H. ne pouvoit bailler son armée de mer ; que j'estois venu trop tard, et qu'il avoit affaire des gallères qu'il avoit fait apprester pour garder son archipelago, et qu'il seroit bon si le roy pouvoit demeurer en paix pour cette année.

Le lendemain sa haultesse partist pour aller à la chasse, où il a demeuré trente-quatre jours ; estant aux champs, j'ay envoyé deux ou trois fois vers Rustan-Bassa un truchement avec quelque petit escript pour l'adoucir ; le lendemain de mon retour en ceste ville, je luy demanday audience, laquelle il me donna plus gracieuse qu'il n'avoit accoustumée, me disant assés librement tous les discours qu'on luy avoit faict du roy et du pape et du roy Philippe, qui ne tendoient qu'à divertir le G. S. de ne bailler l'armée, c'est à sçavoir que le pape estoit un tyran et un fol, et que justement Philippe luy faisoit la guerre pour deffendre son vassal, et qu'il y avoit danger de donner secours à un si puissant prince comme le roy de France, qui puis après pourroit faire la guerre à eulx-mêmes et d'autre façon que n'a pas faict

guerre aux Espagnols, vous n'eussiez jamais esté victorieux ; et vous devez croire au contraire que Charles-Quint ne vous eust pas laissé en repos à Constantinople. » Rustan, ne pouvant supporter davantage ses discours, s'emporta à lui dire ces paroles : « Pourquoi me parles-tu de tes roys et de ceux d'Espagne ? La puissance de mon maistre est si grande, que si tous

les princes chrestiens joignoient leurs armes ensemble il les estimeroit comme un flocon de neige, et emporteroit sur eux une très-facile victoire. » Il se retira ensuite, plein de colère, dans sa chambre, ayant commandé à l'ambassadeur la Vigne de s'en aller. » (*Lettres et Ambassades de Busbecq*, d'après la traduction de Gaudon, p. 551.)

l'empereur, estant luy jeune, vaillant et roy d'un peuple belliqueux, qui hayssent plus naturellement les Turcs; et qu'il estoit mieux les laisser lasser et consumer ensemble. Mais je l'ay gouverné de telle sorte et manière que je luy ay faict confesser que ce discours ne procédoit que d'envie qu'on portoit à l'amitié qui estoit entre S. H. et le roy, et l'ay combattu par tels moïens que je luy ay faict cognoistre et toucher au doigt que s'il ne faisoit, cette année-icy, sortir l'armée au nom du roy, il feroit fort mal pour les affaires de son maistre, et que puis après il ne seroit pas temps de s'en repentir. Et d'autant que depuis quelques jours en çà je l'ay rendu beaucoup plus maniable, il m'a promis de bonne façon d'en reparler au G. S., dont je commençois mieux à espérer, mesmement à cette heure que je leur ay faict entendre la certaine rupture de la trefve, n'eust esté que depuis six jours en çà ledict s^{er} est tumbé mallade, qui est un grand malheur pour les affaires du roy et pour moy. Car on ne luy peult faire entendre aucune chose, et tous ceulx-cy sont en la plus grande crainte du monde, pour le trouble et danger où ils se trouveroient s'il mouroit.

Si le roy m'eust dépesché quelqu'un pour me faire entendre ladicte rupture, je pense qu'à cette heure j'aurois peu avoir quelques meilleures résolutions, veu la bonne disposition où j'ay mis Rustan-Bassa par infinis arguments *ab honesto et necessario* pour son maistre, et *ab utili* pour luy; promettant de luy faire païer, en draps de France qu'il ayme fort, cinq mille escus que le baron de la Garde luy avoit promis pour l'intérêt des dix mille ducats qu'il luy avoit prêtés, et cinq mille autres que, au surplus, je luy ay promis, affin de tenir la main à disposer ce G. S. à nous donner l'armée. Il y a à présent cent gallères pour le moins toutes prestes pour voguer quand on vouldra; et quand je ne fusse venu qu'à la moitié de ce mois, il y auroit encores assés temps de pouvoir apprester l'armée. Voilà pourquoy l'excuse du G. S. ne vault rien, disant qu'il a esté trop tard adverty. Le refus vient du desplaisir que le G. S. a heu de ce que le roy avoit faict la trefve sans l'advertir, et de la mauvaise volonté que Rustan-Bassa ha, de quoy quatre ans l'on luy a tenu son argent, duquel à grand peine

il a sceu avoir, tant s'en fault les intérêts qu'on luy avoit promis. Vos Vénitiens nous gastent tout ici avec les discours et nouvelles que tous les jours ils envoient, et vous puis assurer que ceux-ci voudroient que nous n'y devinssions pas si grands, et desjà leur devenons suspects et leur faisons peur¹. Un nommé le s^r Beberhingre est ar-

¹ M. de la Vigne explique plus au long les impressions que les Turcs recevaient de l'expédition du duc de Guise à Naples, et les sentiments que leur laissait la conclusion de la trêve de Vauxelles, dans la lettre qu'il écrivait à Henri II le 22 avril, où il l'informe des démarches qu'il avait faites sans succès auprès de la Porte pour l'engager à soutenir cette entreprise :

« Après que j'ay esté adverty par M^r de Lodève que M^r de Guise estoit bien avant en Italie et que vous avez rompu de tous costez, j'ay démontré de bouche au bassa, et par écrit à S. H., que, en considération du déplaisir que S. H. avoit eu que ladite tresve eust esté faite, et du désir comme vous aviez entendu qu'elle se pust rompre, vous ayant donné, Je roy Philippe, assez de justes occasions de ce faire, V. M. m'avait despesché vers luy, pour sur ce sçavoir sa volonté et résolution. Mais voyant le pape en danger de perdre Rome et tous ses Estats, et l'ennemy commun s'agrandir si fort en Italie, qu'il seroit malaisé de l'en chasser, vous aviez esté contrainct de la rompre et vous mettre en campagne avant qu'avoir la response de S. H. Il sembloit que ce seroit grandement faire tort à l'ancienne amytié qui est entre Vos deux Maj^s de ne vous accorder point l'armée, veu qu'elle est preste, sans l'espérance de laquelle vous eussiez tasché d'aider le pape par quelque autre moyen, et fussiez demeuré en la trefve dont vous estiez tant prié par le roy Philippe et autres poten-

tats. J'ay donc tasché, par toutes ces raisons, de leur faire accorder l'armée de mer; et que si d'aventure leurs affaires ne permettoient pas que j'eusse l'hyvernement, qu'ils me la voulussent bailler l'esté. Mais ayant esté refusé de l'un et de l'autre, j'ay encore faict instance que le G. S. m'accordast pour le moins vingt-cinq gallères, avec lesquelles les corsaires et les nostres quarante nous eussions peu faire une petite armée suffisante pour vous faire service, garder l'Afrique et l'Archipelage contre l'ennemy. Ce qu'il ne m'a non plus voulu accorder, disant que, pour cette année, le G. S. ne veut ni ne peut mettre hors que quarante gallères pour la garde de ses pays. Mais, à ce que je puis connoistre, Sa Hautesse fut fort fâchée et entra en grand soupçon, lorsque sollicitant, par deux ou trois dépesches, de vous bailler l'armée, vous fistes la trêve sans l'advertir, jusques à ma venue, que vous avez eu besoin de son aide. Et il n'est pas aisé de luy oster l'opinion qu'on luy a baillée; car il est barbarement opiniastre, comme sont tous les ignorans: et ce qu'il dit une fois, raisonnable ou non, jamais guère il ne le révoque. Et, à mon opinion, dorénavant il sera plus difficile que jamais de tirer quelque chose de ce seig^r, estant âgé de soixante-neuf ans, caduc pour les gouttes, qui ordinairement le tourmentent de plus en plus, et maladif: ce qui rend difficile et fort craintif de tous ses ministres d'éloigner ses forces

rivé icy pour baiser la main à S. H. et le remercier du sangiacat qu'il luy a donné; mais je pense que c'est un mauvais homme, et qu'il ne vient que pour faire desplaisir au petit roy et pour faire tuer le conte Péetrovich. Micques, voiant le besoin que j'avois de luy, m'a tyrannisé. J'ay trouvé le pape fort embrouillé en cette Porte; je feray pour son service comme pour celluy du roy. Ne dites pas à personne que je vous ay escript que S. H. soit mallade, car on m'en pourroit faire quelque ennuy par deçà.

MAI-JUILLET.

INSTANCES DU SULTAN POUR FAIRE ROMPRE À LA FRANCE LA TRÈVE DE VAUCELLES. — INFLUENCE FRANÇAISE COMPROMISE PAR LES FAUTES DES AGENTS PRÉCÉDENTS. — AVIS DONNÉS PAR HENRI II À LA PORTE DE SA RUPTURE AVEC L'ESPAGNE. — DISPOSITIONS À PRENDRE POUR L'EMPLOI DE LA FLOTTE TURQUE DANS LA MÉDITERRANÉE.

Andrinople, le 15 mai 1557.

Sire, depuis la dépesche que j'ay faicte à V. M. par le s^r de Martines, j'ay différé à vous escrire, pour l'irrésolution des affaires d'Hongrie, lesquels demeuroient garbouillés pour l'instance que je faisois

Lettre
de
M. de la Vigne
à Henri II.

d'après de luy. Car, sire, ils ont à craindre de tous costez les ennemis, les esclaves et les propres enfans. D'autant que, pour la crainte que ce bassa, sa femme et sa mère ont que S. H. meure ailleurs qu'à Constantinople, afin qu'ils puissent faire seig' celuy qu'ils voudront, ils taschent, par tous les moyens qu'ils peuvent, d'avoir la paix tant en Hongrie qu'ailleurs, et que le seig' ne soit contraint aller à la guerre en personne, où sans luy on ne fait guère de choses qui vaillent: et désireroient que V. M. eust aussy la paix, ou bien qu'elle se pût passer de leur armée, qu'ils estiment la plus grande force qu'ils ayent. Car si, à la mort de ce s^r, elle se

trouvoit sortie, ils craindroient grandement de la perdre. D'autre part, ils sont entrez depuis un an en çà en plus grand doute de vostre grandeur que jamais ils n'eurent de l'empereur; vous voyant ainsy prospérer et toujours victorieux, et craignant qu'en vous baillant leur armée, aisément vous ne vous fissiez patron de l'Italie, et de trop près leur voisin: ce qu'ils ne voudroient aucunement, car leurs prophéties et livres ne leur chantent autre chose sinon leur certaine ruyne, lorsque les terres de France leur seront frontières. Il faut que vous croyez qu'ils ne vous aiment ny n'aymeront jamais, sinon pour leur profit; et que lorsqu'ils commencè-

contre les amb^{rs} du roy Ferdinand, lesquels, recherchant vivement leur dellivrance, faisoient de si belles offres, de la part de leur prince, de tous les debvoirs que S. H. pouvoit désirer, et pour lesquels il pourroit estre induict à luy faire la guerre, que le G. S. se dispoit à un accord sans la démonstration que je luy ay faicte que toutes ces parolles ne tendoient que à le décevoir, faisant entendre que l'intention du roy Ferdinand n'estoit que de l'endormir pour temporiser jusques à ce qu'il pourroit s'ayder des forces de l'empereur son frère et des Allemans, pour tout d'un coup, sous prétexte d'appointement, le trouvant désarmé, le prendre à l'impourveu. Cela fust gousté, de sorte qu'on se résolvit de ne donner plus foy aux propositions de ses amb^{rs}, ausquels fut fermé la bouche et eux resserrés plus que jamais, avec délibération de veoir pour cette année si la reyne Isabelle et le petit roy son fils pourroient rentrer en Transylvanie d'eulx-mesmes, comme ils se promettoient, et à quoy ledict Ferdinand mesmes avoit plusieurs fois escript à S. H. de consentir; et j'en ay veu les lettres ayant contremandé le beglerbey de Grèce et autres forces du G. S., ordonnées pour leur faire espaulle. Et voiant cependant le roy Ferdinand que ces astuces n'avoient point de lieu pour l'élargissement de ses amb^{rs}, il a trouvé moïen de multiplier ses forces, avec lesquelles se trouve maistre de la campagne, ayant surpris le bassa de Bude ¹, qui se trouvoit au siège d'une place forte en ces confins pour faciliter l'entreprise de ladite reyne, et iceluy mis en route et gagné quelque artillerie. Cela absolument a faict prendre party à S. H. d'aller yverner à Andrinopoly, pour se rendre de meilleur heure en Hongrie à la prochaine primevere avec résolution, comme tous les Turcs bravent, de n'escouter plus parler de paix. Voilà tout ce que j'ay peu faire de ce costé pour moyenner que vos ennemys ne demeuraissent en repos pendant que V. M. ne leur donnera autre vexation, et pour faire que le

rent l'amitié avec le feu roy, après sa prise, ce ne fut que pour aider le plus foible, et de peur que l'empereur se fist monarque; la mesme crainte leur mettent

de vous journellement ceux qui ne vous veulent guère grand en Italie. (Ribier, t. II, p. 685.)

¹ Voir ci-devant les notes p. 372 et 374.

G. S. vous demeurast obligé de tout ce que le voudriés requérir quand vous semblera de la rompre avec eulx.

Cognoissant que ce G. S. avoit fort désagréable vostre trefve, laquelle à la vérité le tient tousjours en jalousie, je luy ay proposé la commodité que V. M. en recepvoit, l'ayant faicte avec si grand avantage et réputation de vostre honneur, et que malaysément pourriés-vous estre induict à la guerre si ce n'estoit par son instigation. Lors il se délibéra vous faire une dépesche, laquelle il me fist entendre vouloir que je vous portasse, sans que je le pourchassasse aucunement, pour vous induire de sa part à recommencer la guerre, pour laquelle il vous offroit tout ce qui seroit en sa puissance; qu'estoit le but de mon intention, affin qu'avenant le cas de le rechercher de quelque chose, on le peult librement requérir comme pour son fait propre, disant que pour luy et non pour vous, V. M. seroit rentrée en guerre. Car fault que V. M. entende que aux dernières requestes qu'on a faict de l'armée, on nous a reproché les despens faicts par le passé pour ce compte, nous disans que jamais les différens d'entre vous et l'empereur ne seroient finis, et qu'il ne sembloit pas raisonnable que le G. S. en deust estre mis tous les ans en despense. A quoy j'ay tousjours répondu que à la poursuite d'un commun ennemy falloit que les despenses fussent communes; et toutesfois, si on venoit à calculer les vostres, les leurs ne pourroient recevoir aucune estimation. Et pour leur faire guster que tout ce qu'ils avoient faict par le passé estoit à leur advantaige, est survenu ce que V. M. a peu entendre, que les gallères impérialles estoient venues courir l'Archipelago, où elles avoient faict grand fracas de corsaires et prins quelques vaisseaux turquesques et donné si grand crainte partout, que l'allarme en vint bien chaude à Constantinople, où l'on fist armer à grande furye tant de gallères qu'on peult. Ce ne fust sans m'appeller et me demander si c'estoit signe que le G. S. eust esté compris de vostre part à la trefve. Lors me sembla de vous pouvoir faire un service signalé de la charger sur les Genevois, disant qu'ils estoient une espelongue (de *spelunca*) de larrons, lesquels n'ayant plus leurs gallères à la solde de

l'empereur, ne pouvoient vivre que de rapine, à laquelle le G. S. les entretenoit, leur donnant port à Cio, où ils, estans chassés de vous, estoient pourvus et secourus en toutes leurs nécessités ; à l'occasion de quoy fut incontinent dépesché un chaoux audit Cio avec exprès commandement de retenir tous vaisseaux genevois qui se trouveroient là, et ceulx qui y arriveroient pour l'advenir. Cela, ce me semble, ne pourra que beaucoup servir pour rendre messieurs les Genevois à vostre dévotion, car tousjours sera à vostre puissance de leur faire avoir le traficq non seulement de Cio, mais de tous les païs et ports de S. H. ; sans lesquels et les vostres je ne voy point qu'ils se peussent maintenir.

Sire, la dépesche du G. S. dont j'ay parlé cy-devant touchant les offres qu'il vous faisoit a esté retardée sur le bureau pour un fault avis que quelqu'un a donné que vostre trefve estoit rompue, lequel Rostan-Bassa a soudainement embrassé, tant pour la mauvaise volonté qu'il a à vostre service, comme il m'a dict, jusques à ce qu'il sera satisfait des douse mil escus de M^r de la Garde, que pour n'avoir esté présenté suivant leur coutume, quand vostre littière a esté donnée à S. H., laquelle il m'a déprisée le plus qu'il a peu, disant que le présent ne correspondoit aucunement à la grandeur de vos deux maj^{tes} ne à leur amitié, n'estant accompagné de quelque autre chose. Ce n'a esté sans que je luy aye bien rabatu ses clous, mesmes quant à l'amitié de vos deux maj^{tes}, laquelle n'estoit fondée sur présens, desquels les princes chrestiens font peu de compte; et que tout autre chose que le G. S. vous eust sceu demander, luy eust esté et seroit pour l'advenir octroyé, comme la susditte littière; et quant à luy, il ne sçauroit faire chose pour vostre service particulier qu'il n'en deust espérer la plus grande récompense. Bien vous puis-je assureur qu'il est impossible de le vous rendre affectionné sans le payement des douse mil escuz, et quand il se verroit privé de pouvoir empescher l'issue d'une armée requise de vostre part, il commandera à celui qui en aura la charge de ne rien faire de bon pour vostre service, à quoy il sera facilement obéy, pour avoir le gouvernement ab-

solu de tout cet empire. Il a faict retarder la susdite dépesche, pensant que vous viendrez en demandant, mesmement à la persuasion qu'il a donné au G. S. de la rupture de la trefve, par quoy il ne me sembleroit hors de propos que V. M. temporisast à la requérir d'aucune chose, jusques à ce que d'eulx-mesmes se soient offerts. A quoy pourront condescendre aysément à la première nouvelle qui viendra de la continuelle durée de vostre trefve, et alors on demandera avec autorité et obtiendra-on d'eulx ce que par le passé a fallu mendier, non sans fascheuses responses et reproches. Ce ministre m'a encores nouvellement mis avant que ung grand nombre de Turcqs s'estoient dernièrement retirés du naufrage des gallères impérialles en Corseigne, en vostre ville de Boniface, où ils estoient traictés pires que esclaves. J'ay excusé cela le mieux que j'ay peu, et que je ne croyois point que cela fust venu à vostre notice. Le G. S. vous faisoit requeste les voulloir mettre en liberté. S'il vous semblera l'en gratifier, ce sera pour le rendre tant plus obligé, ou bien, pource que ce seront autant de larrons d'âmes, comme gens plus praticqués aux païs des chrestiens, soubz prétexte de les envoyer, les faire profunder en mer secrettement, ce seroit autant plus de bien pour la religion chrestienne; et estant la chose secrette, le G. S. n'auroit de quoy se plaindre. Par le gentilhomme que j'avois envoyé devers la reyne de Transilvanye, elle m'a faict entendre que les principaux s^{rs} du païs, avec charge de tous les peuples et Estats du royaume, estoient venus devers elle et le petit roy son fils, leur présenter hommage et supplier, de la part de leurs sujets, de retourner en leur maison et païs, à quoy elle s'estoit disposée dès longtemps soubz la confiance de V. M., croyant que, pour amour de vous, le G. S. la tiendra doresnavant sous sa bonne et loyalle protection, estant résolue de partir le XXI^e jour du présent mois; que si elle a tant tardé de s'y en aller, ç'a esté pour n'avoir jamais eu l'assurance certaine des habitans, ses vassaulx et sujets, que aussy pour ne se mettre témérairement en proye de ses ennemys, temporisant jusques à ce qu'elle peust jouir de quelque bonne force des Polacques; ce qu'elle a obtenu. A présent qu'elle se treuve si bien accompagnée

d'eulx, que quelques forces que le roy Ferdinand aye en campagne, ne sont pour l'empescher. Elle me faict aussi entendre de n'avoir pas cependant perdu temps au séjour qu'elle a faict en Polongne, y ayant acquis si bon crédit des Polacques, que son fils est comme esleu roy de Pologne, qui sera pour le rendre un grand prince; de sorte qu'elle ne désire autre chose que une bonne response de l'affaire qu'elle a donné charge au sieur de Martines de négotier près de V. M.¹, lequel elle attend à grand dévotion.

Constantinople, 8 juin 1557 ¹.

Lettre
de
M. de la Vigne
à l'évêque
de Lodève.

Soudainement que ce s^{er} s'est trouvé hors de danger, bien guéry et fortifié pour monter à cheval, il s'en est venu en cette ville, et y est entré le III^e de juin avec grand pompe, faysant la meilleure mine

¹ L'objet de la communication que M. de Martines devait faire à Henri II a déjà été indiqué par M. de Codignac (Voir ci-devant la note 1 de la page 368); et M. de la Vigne y revient ainsi dans sa lettre du 22 avril 1547 :

« Le bassa m'a demandé de la part du G. S., deux fois, si vous ne tiendrez pas la promesse que vous avez faicte au petit roy d'Hongrie de luy bailler une de voz filles en mariage; je luy ay respondu que les roys de France ne promettent jamais rien, quand bien ce seroit à leur désavantage, qu'ilz ne vueillent maintenir; mais que je pensois que V. M. n'auroit jamais promis telle chose, car voz filles sont encore petites et ne seront de long-temps pour estre mariées, et aussy que la coustume de la mayson de France estoit de ne marier jamais les filles de si loin. Toutesfois, puisque Sa Haultesse me le commandoit, que je vous en escrirois pour entendre d'où vient ceste promesse. M^r de Codignac m'asseura qu'il n'en ouyst ja-

mais parler: je ne sçay qui sont ces gens par le monde qui marient ainsy les filles et sœurs de roys. » (Ribier, t. II, p. 685.)

² M. de la Vigne avait écrit aussi à M. de Lodève, le 24 mai, une lettre privée sur les motifs qui le forçaient de retourner à Constantinople. Il donne, à cette occasion, des détails sur son établissement et ses occupations journalières dans cette résidence :

« Voyant que je ne me pouvois bonnement ravoïr d'une fièvre lente qui me consommoit, et la grande charté et le mauvais air de Andrinople, et que le bassa m'asseuroit que le G. S. se portoit bien et qu'il partiroit dans cinq ou six jours après moy, je m'en suis venu avec mons^r de Cottignac, quinze jours y a, en cette ville, où je commence à me mieux porter, à me meubler et faire mes provisions, attendant nouvelles de la court et la venue dudit G. S., de laquelle tout le monde est en doute, et pense-on qu'il soit encores bien malade et qu'à grand peine il en eschappe.

et le meilleur visage qu'il pouvoit pour persuader à tout le monde qu'il n'est pas pour mourir de longtemps, et que ses ennemis et jannisaires n'avoient pas pour ceste fois ce que tant ils désirent. Le

Le bassa escrit journallement que l'on tienne tout prest icy, et faict tout ce qu'il peult pour nous faire croire, et à tout le monde, qu'il se porte bien. L'un dict qu'un canchre luy est venu à l'endroit des reins, les autres que les gouttes l'ont si fort débilité qu'il ne se peult bouger du lit, et que sans cela il seroit déjà arrivé. Quoy que ce soit; il n'est pas bien et ne la sçauroit faire longue; car il est vieil et fort caduque et d'une extrêmement melancholique complexion, comme ceux qui se desplaisent eux-mesmes et qui haïent de vivre, tourmenté, comme je pense, de la conscience de tant de cruautés qu'il a usées en sa vie. Je voudrois qu'il se despeschast bientost de mourir, car je penserois tirer plus de moiens pour le service du roy de son successeur que mes précédesseurs n'ont faict durant son règne. Et leur semble que le roy ne tient son royaume que d'eux, et que sans leur armée il l'eust beaucoup de fois perdu, dont advient que nous sommes si peu estimés et honorés, et en général tous les François si maltraités et caressés par deçà, qu'il n'y a marchant qui y veulle plus revenir, pour les grandes injures et vanies qu'on leur faict continuellement, et bastonnades qu'on leur donne sans aucun respect. A mon arrivée icy, j'y ay trouvé un galion marseillois qui n'en fust jamais sorti sans moy, et un autre normant chargé de brésil, qui y fust demeuré aussy. C'est une honte pour le roy et ses sujets d'endurer telles villanies de ces chiens barbares, faites à une infinité de pauvres

naturels françois, ce que je pense que S. M. n'a jamais entendu, car, comme très chrestien, très bon et généreux prince, il ne l'eust jamais enduré. De quoy j'eus déjà faict quelque démonstration, si ses affaires me l'eussent permis et que ce G. S. eust esté bien disposé.

« J'avois délibéré d'envoyer le cap^m Tonteins en Barbarie avec un commandement à Drogut et roy d'Alger pour les disposer de se joindre, avec tous leurs vaisseaux, à l'armée du roy, si S. M. les en requeroit et s'en voulust servir. Mais il ne m'a esté possible, jusques à cette heure, à faulte de vaisseau pour le porter, pour les troubles qui sont survenus à cause de cette maladie, que avons souvent crains d'estre tous saccagez et taillés en pièces. Je pense que le roy et le baron de la Garde y auront jà pourveu avec les commandements que j'ay envoiés. Mais que S. H. soit venue en cette ville et que j'aye eu nouvelles de S. M., je despescheray ledict sieur de Tonteinx vers elle pour luy faire entendre les moiens qu'il fault tenir pour avoir, l'année qui vient, l'armée s'il en sera de besoin, comme j'espère que ne sera pas, si comme l'on dict icy que nos vaisseaux ont pris vingt de ceux du roy Philippe. Que plus à Dieu qu'il fust vray, affin que nous nous puissions passer de ces bestes! Vous verriez à quoy je les mettrois, et comment je leur ferois changer leurs braveries et insolences; car jusques alors que nous n'aurons rien d'eux ou qu'ils ayent esté bien battus et travaillés, nous n'en chevrons jamais. Pour pouvoir

mesme jour qu'il s'achemina pour venir ici, il commanda de mettre en ordre avec la plus grande fureur du monde, et faire sortir autres xxv gallères outre les xl qui estoient sorties pour la garde de l'Archipelago, qui seront en tout soixante et dix. On ne peult sçavoir pourquoy il a mis hors cette armée, si ce n'est, comme je pense, pour faire, comme le roy Louis unsiesme, qui envoyoit présens par tout le monde lorsqu'il estoit bien fort mallade et près de la mort; aussy cettuy-ci veult par ceste armée qu'il fait sortir si tard pour ne faire guères grand chose, faire entendre qu'il est fort sain et prospère. Les uns disent qu'elle ne passera point la Previsa, autres qu'elle ira jusques en Pouille. Je faicts courir le bruit que c'est à ma requeste; pour faire service au roy, et ay tasché d'ainsy le faire accroire à ceux qui sont par deçà, affin qu'ils l'escrivent par delà, sçachant fort bien pouvoir estre creu. L'armée serviroit autant qu'ont fait celles qui sont sorties jusques à présent, hormis celle qui prinst Boniface: car l'exploit qu'elles ont jamais fait n'a esté que mettre l'ennemy en despense, estant contrainct de mettre garnisons aux lieux où ils avoient soubçon, ce que on conviendra faire maintenant s'ils se doubtent que l'armée passe vers ces quartiers-là à nostre requeste. Si j'eusse eu quelques lettres de S. M. au G. S., j'avois quelque espérance, encore que ce fust bien tard, de la faire sortir pour nous, veu qu'elle est preste.

Je m'esmerveille que jusques à présent l'on ne m'aye escript et fait response aux lettres que S. H. a envoyées. Il y a tantost six mois que je

vivre plus en repos, je me suis retiré aux Vignes, hors de la ville de Pére, où j'ay prins deux ou trois petites maisonnettes que je fais rapetasser et accommoder pour me loger et toute ma famille, qui est assez grande à cause qu'il m'a fallu en partie retirer celle de M^r de Cotignac, qui est icy encores avec moy, attendant de jour en jour son homme, qui luy apporte argent de France pour se pouvoir acquitter et après se retirer en l'isle de Chiffante pour vivre avec sa femme. Il faict icy un

merveilleux cher vivre, tout y vault plus trois fois qu'en France; et avons eu à Andrinople assés à faire quelquesfois à trouver à manger pour nostre argent, non pas que le país ne soit beau et bon, mais pour le peu d'ordre que ces barbares mettent au gouvernement de leurs villes. Quand je suis las de lire dans les livres et d'ouïr les plaintes d'infinis pauvres gens qui, journallement, se retirent vers nous, je ne sçay à quoy passer le temps. » (*Ms. de Grenoble.*)

n'ay eu nouvelles de la cour, d'autant que tout ce que je sçavois dire en cette Porte n'a guères plus d'autorité; car lorsque j'allois au bassa pour luy faire entendre les nouvelles que vous m'avez envoyées et le grand plaisir que S. H. feroit au roy de luy accorder l'armée et une bible d'autres raisons, après que j'eus bien rétoriqué, il me respondit qu'il ne croyoit pas que sadicte Maj^{te} en eust si grandement affaire, veu que depuis mon arrivée icy, par ses lettres, il n'en avoit rien faict entendre audict G. S., et que c'estoit trop desdaigner ses amys, mesmement ceux desquels on recherche plaisir, de si peu souvent leur escrire, et le proverbe de leur païs dict que qui n'a argent à la bource, doit avoir du miel à la bouche. Ne voulant point donner, on ne peut moins que de les souvent honorer et visiter par lettres, car cela peut beaucoup servir, mesmement en l'endroit du G. S., qui est superbe et opiniastre comme le diable, et fantastique comme un mulet, et bien fat de se laisser gouverner par des femmes. Je feray partir le capitaine Tonteinx avec l'armée pour plus confirmer l'opinion que je veux qu'on ayt, qu'elle soit sortie pour nous, et passer suivant ma première délibération par là où Drogut sera pour le disposer, si j'à n'esté faict, à voulloir faire service au roy avec tous ses vaisseaux, si par luy il en sera requis. Car il me semble qu'estant voisin comme il est, se délibérant de ce faire de bonne façon, sadicte M^{te} à un besoin se pourroit passer de ceux-ci. Que pleust-il à Dieu qu'elle le peult toujours faire, vous les verriés bientost plus doux et gratieux qu'ils ne sont, et d'eulx-mesmes s'ouffrir à tout ce que nous voudrions; car, pour ne vous abuser point, ils n'ont ordre ny discipline aulcune, et n'ont accreu et conservé leur empire que par les dissensions des chrestiens, lesquels en un esté, quand ils se voudroient accorder avec moins de force qu'on ne pense, sont bastans de les ruiner et chasser de tous ces païs jusques en Asie. L'autorité que je debvrois avoir ici comme ambassadeur d'un si grand prince est si avilye, qu'il ne m'est possible de garder que l'on ne face turche une jeune femme belle comme le jour, fille d'une Françoisie née à Rodes, mariée à un François; et ne feray jamais rien qui vaille si S. M. ne s'en ressent, comme j'espère que

fera avec le temps et l'occasion. Arramon, partant d'icy, emporta les privilèges que la Forest avoit obtenus pour les libertés et franchises que les François devoient avoir par deçà. J'en ay escrit un mot à mons^{sr} le connestable, affin qu'ils me soient envoiés; je vous prie d'en voulloir escrire vous-mesmes un mot audict Arramon, autrement ils me feront mille avanyes par deçà, et à tous les François qui y viendront.

Compiègne, 24 juin 1557¹.

Lettre
de Henri II
à
M. de la Vigne.

Monsieur de la Vigne, je vous eusse, depuis vostre partement d'avec moi, plusieurs fois escrit, n'eust esté en premier lieu que j'ay attendu fort long temps avant que d'avoir eu nouvelles de vostre arrivée par delà, et pour ce que voz premières lettres ne portoient point que vous eussiez encores parlé au bassa, ni veu le G. S., j'advisay que je ne pouvois fonder aucune bonne occasion de dépesche pour vous estre faicte sans avoir entendu de vous ce que vous auriez négocyé touchant le fait de l'armée de mer, qui estoit le principal point de vostre charge. Et aiant quelque temps après receu voz secondes lettres contenant le discours des propoz que vous aviez euz avec ledict bassa, lequel, nonobstant son estrange façon de parler de moi et de mes affaires, ne vous avoit désespéré ne esconduict de ce que vous demandiez, vous remectant à ce que ledict G. S en ordonneroit à l'audience que vous deviez avoir de luy au premier jour, j'ay voulu encores temporiser et actendre vostre troisième dépesche, que j'ai receue par ce porteur. Car je considérois une chose, c'est asçavoir que si ladict armée de mer vous estoit accordée, vous ne faudriez de m'advertir, affin d'envoyer mes galaires au devant, au lieu que vous me feriez sçavoir. Et par ainsy tout ce que je vous pourrois mander, entre deux, n'eust esté que sur une incertitude, et se fust trouvée ladict armée en

¹ Cette lettre d'Henri II nous est fournie par le manuscrit 44 de Dupuy. Elle répond exactement aux différents points que traitent les lettres précédentes de

M. de la Vigne, tirées jusqu'ici du manuscrit de Grenoble, lequel, à partir de la dernière, n'offre plus rien de relatif à notre sujet.

mer devant que mes lettres vous eussent esté rendues. Mais j'ay esté résolu de toute ceste expectation par vostre troisième dépesche où vous m'avez fait tenir les deux commandemens du G. S., l'ung adressant à Drogut-bey, et l'autre au roy d'Argier, lequel a puis naguères couru si malheureuse fortune que estant tumbé ès mains et à la discrétion de ses conspirateurs et ennemys, a cruellement esté pendu avec un crochet de fer dedans l'œil, et ainsi misérablement finé ses jours. Au moyen de quoy le commandement qui s'adressoit à luy demeure inutile, comme j'estime que sera l'autre de Drogut, ayant ses forces trop débiles pour de guières augmenter les miennes ; néantmoins, je verray ce que le baron de la Garde me respondra sur ce que je luy en ay escript.

Et cependant, après avoir mis en considération la responce du grand-seigneur, duquel je ne vouldrois point perdre ne alienner l'intelligence durant ces troubles, guerres et divisions qui règnent et pululent, j'ay advisé de vous renvoyer ce porteur avec ceste dépesche, dont le subject et fondement sera que je veulx et entenz que vous dictes de ma part audict G. S., que je sçay que l'une des principales parties autant nécessaire à la conservation de l'amitié entre amys absents est de souvent se visiter, ramentevoir et communiquer par lettres et messaigers l'ung à l'autre, pour réciproquement rendre compte de leurs actions par ung honneste devoir, et si de mon costé je n'ay esté si songneux observateur de telz offices, ce n'a esté faulte de bon vouloir, ne pour contempner l'amitié dudict G. S. et ce qui en dépend, car je ne puis ne dois celler, si je ne veulx estre l'ung des plus ingratz princes qui vive, que je ne soys grandement tenu et obligé à S. H., pour les ouvertes et continuelles démonstrations de parfaicte amitié dont il a usé au feu roy mon père, que Dieu absoille, et à moy consécutivement, depuis mon advénement à la couronne, en tous les lieux et endroitz où il a esté recherché du père et du fils, sans y avoir riens espargné, aussi veulx-je bien dire, après le jugement d'ung chacun spéculateur des affaires du monde, que luy et ses ministres ont peu congnoistre que la réciproque amitié que je luy ay tousjours

portée, à l'imitacion de mondict s^r et père, ne luy a esté inutile à l'heureuse et prospère conduite de ses affaires, ayant ordinairement raffrené et retenu l'ardente ambition et affection desordonnée de l'ennemy commun, qui ne cherchoit autre chose que d'empietter et dilater ses frontières sur ce qui deppend de l'empire et dition du G. S., mesmes durant le temps qu'il l'a veu occupé et empesché en personne avec ses forces ès expéditions de la Perse et ailleurs.

Mais pour luy rompre ses desseings, je me suis tousjours volontiers opposé et vivement attaché à luy et à ses alliez ès lieux que j'ay pensé luy toucher de plus près, de sorte que ledict G. S. s'est trouvé en repoz et seureté de ce costé-là, et si mieulx j'eusse peu faire pour luy, il est certain que je ne m'y fusse espargné. Et encores de fresche mémoire, ayant cogneu que le filz et successeur de nostre commung ennemy, induict et conseillé de ses ministres à se manifester et entreprendre choses grandes et préjudiciables audict G. S., pour gagner la réputation à son commencement et prouffiter de la trefve d'entre luy et moy; et que le roy Ferdinand, avec ceste mesme commodité de ladite trefve, vouloit travailler du costé de la Hongrie icelluy G. S., je me délibéray, pour divertir tout cella, outre ce que je voulois bien aussy deffendre et conserver le pape et l'estat de l'Église, de rompre ladicte trefve, qui m'estoit autant utile que à nul autre pour le soulagement de mon peuple et le repoz de ma noblesse après si longues guerres, ainsi que portoit vostre instruction. Et toutesfoyz, je n'avois point du tout résolu à vostre partement, comme vous sçavez, d'entrer dans ceste rupture, sinon ainsi que me le conseilleroit ledict G. S., auquel vous aviez de moy expresse charge d'en parler, comme de son armée de mer, et m'en faire responce. Néantmoins, voyant les grans préparatifs que de jour à autre faisoient ledict roy Ferdinande pour le costé de la Hunguerie, et le roy Philippes, fils de nostre commun ennemy, par la mer, tant pour l'Affricque et la Barbarye, comme il disoit, le tout contre ledict G. S., que aussi du costé d'Italye, pour endommager nostre S^t Père et le dict estat de l'Église contre ma protection, ne le povant plus comporter, je n'ay voulu actendre

vostre dicte responce pour me déclairer, et, par ma déclairacion, j'ay si bien interrompu leurs dictes entreprises, qu'ilz ne font plus d'estat d'avoir affaire à autre que à moy, comme il se peult veoir; et mesmes quant audit roy Philippes qui dit vouloir employer et convertir toutes ses forces de terre et de mer contre moy, publiant par toute la chrestienté que la principale occasion qui le meut à ce faire, n'est que pour l'intelligence que j'ay avec ledit G. S. pour inciter les autres princes à luy ayder. Et de fait il a desjà gagné les Angloix, qui se sont déclairez pour luy; mais j'espère que les ungs et les autres n'y gagneront non plus qu'ilz ont fait par le passé, de s'attacher à moy, dont ils n'ont remporté que la honte et la perte. Il me semble donc que le dit bassa n'a pas grande raison de dire que mon amytié est onéreuse, et ne sert que de charge à son maistre; car j'en porte par aventure plus pour l'observation de la sienne que icelluy bassa ne peut penser; et ne me voys pas vanter de quelle utilité a esté et peult estre au bien des affaires dudit G. S., l'intelligence d'entre luy et moy.

Si est-ce que je vouldrois bien qu'il entendist que, tout ainsi que je suis seul entre les autres princes chrestiens qui luy porte ceste parfaite amytié, il est bien raisonnable qu'il y aict quelque différence à la forme de négocier pour moy avec luy, que celle dont usent les autres princes qui ont affaire à sa Porte, cherchant les moyens de parvenir à ce qu'ilz demandent par dons et présents qu'ilz font faire, ce que, à la vérité, je n'ay pas fait ne faiz faire, en ensuyvant ceste coustume, car je penserois faire tort premièrement audit G. S. et à ses ministres, et secondement à moy, pour estre ce que je luy suys, d'ainsy en user avec luy, auquel il me semble que je doize avoir toute adresse et communication franche, libre et ouverte, d'amy à amy, sans faire de l'estranger qui par ses dons et présents veult avoir ce que l'amytié ne luy peult donner ne permettre. Vous luy direz aussi que l'une des choses que lesdits Vénitiens ont jamais eu plus odieuse, et à quoy ilz portent le plus d'envye, a esté et est de veoir une mutuelle intelligence entre ledit G. S. et ung roy de France, et que pour l'entretenir et continuer, le feu roy mon père et moy avons tenu amb^r à ladite Porte

de S. H., mectant toutes les peynes du monde, comme ilz feront tousjours, pour rompre et empescher ceste négociacion. Au moyen de quoy je le prie bien fort ne vouloir adjouster aucune foy à ce que lesdits ministres de ladite seig^{ne} luy pourront doresnavant dire et faire entendre, soit à la deffaveur de mes affayres, ou pour luy donner quelque sinistre opinion de mes actions. Et pour conclusion de ce discours, je veulx et entenz que vous reconfirmiez ledict G. S. en ceste nostre accoustumée sincère amytié, pour luy lever et oster l'opinion que je m'apperçoysz bien qu'il a eue au langaige que l'on vous a tenu, que je desdaigne et face peu de cas et estime de luy, sinon à la nécessité; car, encores que je l'aye recherché, quand j'en ay eu besoing, de son armée de mer, ma vraye intencion n'estoit toutesfoiz de m'en prévaloir pour mon seul particulier prouffit, mais aussy pour continuer à l'ennemy commun la crainte et trémour de la grandeur et repputation des forces de S. H., et affin que en débilitant et dyminuant celles dudit ennemy, l'on luy feist par mesme moyen perdre et estaindre l'insatiable ambition et envye qu'il avoit tousjours eue, avec son frère Ferdinand, de courir sus et empietter sur icelluy G. S. Car il ne se maintenoit ne entretenoit en Allemagne que avec telz prétextes de vouloir fayre la guerre à S. H., et sur cella tiroit des princes et estats germains l'argent, les gens et toutes autres commoditez nécessaires pour faire la guerre; ce que ledit Ferdinand a pensé praticquer et continuer depuis la retraicte de son frère, selon ce qu'il a apprins de luy.

Et encores si à ceste dernière foiz ledit seigneur eust voulu accorder la sortye de cinquante de ses galaires seulement, lesquelles soubz espérance que l'on m'avoit donnée qu'elles ne me seroient reffusées, j'ay fait actendre près de trois mois, avec trente-six des miennes les mieulx armées et équipées que l'on n'en sçauroit veoir d'ici à cent ans, il est certain qu'il ne se présenta jamais de si belles occasions que celles qui se offroient pour travailler et endommaiger l'ennemy et ses alliez, autant ou plus qu'ilz furent oncques; ayant mesdites galaires tenu longue espace de temps toutes les mers d'Italye en telle craincte et subgection, que celles de Nappes, Genes, Sicille et Espagne ne

se sont jamais osé assembler, et ont fait une despense incroyable ès portz et plaiges où elles estoient chargées de gens de guerre et munitions pour secourir les lieux et endroitz qui en avoient besoing; et n'est riens plus véritable qu'il n'y avoit une seule des places maritimes dudit Napples, des Genevoys et du duc de Florence, comme l'Elbe, Plombin, Lyvorne, Port-Hercule, ne autres, qui feussent pourveues de la moingdre chose qu'il failloit pour les garder et deffendre, et y eust eu bien de quoy se venger de l'oultraige que receut dudit duc de Florence l'armée du G. S., au dernier voyage qu'elle feist ès mers de deçà. Pour conclusion, l'on estoit à mesmes et aux choix de toutes ces places-là qui eust voullu; ce que voyant, et congnoissant ledit roy Philippes, lesdits Genevoys, et duc de Florence, ilz estoient réduictz en la plus grande et extremes peur et craincte qu'il est possible, que les gallaires dudit seig^r se vissent joingdre avec les miennes, car ilz tenoient toutes leurs dites places pour perdues.

Vous ferez instance à S. H. pour refformer le commandement qu'il avoit baillé audit feu roy d'Argier, affin qu'il serve pour cestuy-cy qui à présent tient son lieu, et que ledit commandement et cestuy-là de Dorgut-Bey soient si exprès, que soubz peine d'encourir l'indignation dudit G. S. ilz ne faillent ne l'ung ne l'autre de faire avec leurs vaisseaux ce que par moy ou le général de mon armée de mer leur sera mandé et fait sçavoir, affin que si l'occasion se présente que l'on en aict affaire, on soit assuré de s'en pouvoyr ayder. Au regard des debtes de Cottignac, quand domp Juan Micques¹ aura envoyé par deçà,

¹ Ce passage de la lettre du roi répond à la partie de la lettre de M. de la Vigne rapportée ci-devant (page 382, à la note). L'homme qu'on trouve cité ici pour la première fois le sera souvent dans la suite, et deviendra fameux par l'influence qu'il exercera sous le règne de Sélim II. Ce juif portugais s'appelait Joseph Nasi, surnommé *don Miguez*, d'où provient le nom de *Micques* que lui donnaient vulgairement les Français. Son nom se rencontre déjà,

en 1553, dans la correspondance de M. de Selves : l'on y voit ce juif mêlé aux opérations financières nécessitées par les dépenses des agents français, et qui deviendront la source de nombreuses contestations et de difficultés politiques entre les deux gouvernements. La relation inédite de Chesneau constate ainsi le commencement de sa fortune en Turquie, où il débuta sous le patronage de la France : « En ce temps-là, un nommé Jehan Micques,

au général d'Elbène, le compte ou les polices de ce qu'il aura fourny et desbourcé pour moy soubz la response et promesse dudit général d'Elbène, je feray regarder avec icelluy général de satisfaire auxdites debtes, qui se vériffieront cependant en mon conseil, et povez bien dire audit Cottignac que pourveu que la femme qu'il a prinse soit chrestienne, je trouve bien qu'il se soit ainsi richement maryé comme vous dites, combien qu'il aict grandement failly contre moy, pour estre mon domesticque et tenant le lieu que je luy faisois tenir par delà, d'avoir contracté mariage sans mon vouloyr et consentement.

Après avoir bien considéré ce que vous m'avez escript de l'indisposition du G. S. et de la mauvaise oppinion que l'on a qu'il soit pour la faire longue, je vous ay bien voulu advertir que si tant est qu'il vienne à mourir, dont je seroys fort desplaisant, je désire surtout que vous regardiez de vous insinuer des premiers à celluy qui lui viendra succéder et à ses principaulx ministres, car au commencement je ne voudroys oublier ce que l'on doit faire d'honesteté par présents, leur faisant cependant bien toucher au doigt et à l'œil ce que leur peut prouffiter ou nuyre la continuation de mon amytié et intelligence, pour les causes et raisons dessus déclairées¹.

Portugaloys, vint en Constantinople avec lettres de faveur de mons^r de Lansac, ambassadeur du roy à Rome, pour le favoriser en quelques affaires qu'il ne voulut poursuivre aucunement. Il y trouva la sire Béatrix de Lune, Portugaloise et Juifve riche, près laquelle il se retira, espérant d'en espouser la fille, ce qu'il fit après s'estre premièrement déclaré juif et faict circoncire. » (*Voyage en Turquie*, par J. Chesneau.)

¹ M. de la Vigne, cédant aux instances du sultan, était parti au reçu de cette lettre du roi, et il laissa, pour le suppléer à son poste, M. d'Aubray. Arrivé vers les derniers jours de juillet, au moment où les hostilités commençaient au nord de la France, M. de la Vigne dut être renvoyé presque

immédiatement à son poste pour donner suite, sans retard, aux ouvertures qu'il avait été chargé de faire au roi de la part du sultan. Les instructions qu'il emportait ne se retrouvent plus, mais les premiers résultats de sa négociation serviront à les faire connaître. Ce fut dans l'intervalle de son retour que la déroute de Saint-Quentin eut lieu, le 10 août 1557, événement que M. de la Vigne apprit en passant à Venise. L'intérêt que le roi avait au succès de sa négociation était devenu plus pressant par les nouvelles conjonctures ; et Henri II écrivit en date du 26 septembre 1557, à l'évêque d'Acqs, qui venait de prendre le poste de Venise : « J'ay présentement dépesché le s^r de la Vigne pour

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE FRANÇOIS DE NOAILLES,
ÉVÊQUE D'ACQS, AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE ¹.

RETOUR DE M. DE LA VIGNE EN FRANCE ET SON RENVOI EN TURQUIE.—BATAILLE DE SAINT-QUENTIN.—EFFET DE CET ÉVÉNEMENT SUR LA PORTE.—ARRIVÉE DE L'ÉVÊQUE D'ACQS AU POSTE DE VENISE, ET DE M. DE LA VIGNE À CELUI DE CONSTANTINOPLÉ.

Constantinople, 14 octobre 1557.

Sire, il y a quelques jours que les Vénitiens et Ragouzois feisrent entendre au G. S. le succez de la rencontre que eust mons^{sr} le connestable, à son retour de St-Quentin, après avoir laissé le secours que

Lettre
de M. d'Aubray
à Henri II.

retourner en toute extresme dilligence devers le G. S., qui le m'avoyt envoyé en semblable dilligence pour les causes que par luy entendrez; et pource que je désire singulièrement qu'il passe seurement, ainsi que mon service et le bien de mes affaires le requerront, vous prierez instamment de ma part la seig^{ns} de Venise de vouloir, par amour de moy, accommoder ledit s^r de la Vigne d'une bonne et seure gallaire. » (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.)

¹ Les documents qui vont suivre, et une grande partie de ceux qui nous serviront à établir la fin de ce règne, avec le règne tout entier de François II et le commencement de celui de Charles IX, nous sont fournis par la collection de Noailles, l'une des plus riches qui existent en pièces diplomatiques originales; elle forme douze volumes in-folio, du fonds de Venise, au dépôt du ministère des Affaires étrangères. On remarquera que la *Bibliothèque de l'histoire de France* du P. le Long mentionne, d'après les indications que Ver-

tot en donne dans son introduction aux *Ambassades de Noailles*, les diverses correspondances de cette collection, de manière à faire croire qu'elles ont été publiées par cet historien. La seule partie imprimée sous ce titre concerne, comme je l'ai dit, les lettres d'Antoine de Noailles, ambassadeur à Londres; et quoique Vertot eût fait, dans l'intention de les publier aussi, un extrait des négociations des autres frères, cet extrait est resté inédit, comme la collection à laquelle il est joint, et qui paraît ici pour la première fois.

François de Noailles, évêque d'Acqs, dont nous avons déjà indiqué (page 267, note 1) les différentes missions en Angleterre pendant l'ambassade de son frère, lui avait succédé dans ce poste. C'est de là qu'il vint à Venise relever de ses fonctions, vers le mois de septembre 1557, l'évêque de Lodève, dont la correspondance, comme on peut le voir par ses lettres publiées en grande partie dans Ribier, a trait exclusivement aux négociations qui furent suivies pendant l'expédition du duc de

bon luy sembla pour la garde d'icelluy. A l'instant mesmes en eus nouvelles de M. de la Vigne, vostre ambassadeur, et bientost après receuz vostre lettre du xv aoust que escripviez audict s^r de la Vigne, par laquelle, grâce à Dieu, je ne veis pas tant de mal ne moins voz affaires en si mauvaise espérance que les susdits, suivant leur passionnée coutume, avoient voulu faire entendre à ceste Porte. Lors, suivant icelle lettre et l'advis que M. de Lodesve, vostre ambassadeur à Venize, m'avoit mandé de compaignée, je feis entendre le tout à la vérité audict G. S., qui receut grant déplaisir que les choses ne vous feussent mieulx succédées, et ne faitz doubte que si V. M. luy en eust escript, qu'il ne vous eust respondu fort à propos, pour correspondre à tout ce que vous luy eussiez sceu demander à ce besoing; car, sy bien il avoit proposé ne vous escrire point, comme j'avois entendu, jusques à avoir quelque lettre de vous, n'en ayant point receu long temps a, et sy en ont envoyé plusieurs de leur costé, il se disposa néantmoins tout sur l'heure vous faire celle que j'envoye avec la présente, sur laquelle j'ay fait faire par voz truchemens la traduction cy-enclose, ayant veu celle qui estoit dedans le sac mal intelligible, combien que ce soit une mesme chose, n'ayant à l'une ne à l'autre voulu rien metre du mien ¹.

Guise à Naples, pour obtenir que Venise entrât dans la ligue de la France avec les autres États de l'Italie. D'après un fragment que nous retrouvons dans la collection de Noailles, il paraît que la conduite de M. de Lodève avait donné lieu à de graves soupçons. C'est ce qui résulte d'une déposition faite, dans la suite, par un nommé Couet : « Il dict M^r de Lodève avoir eu intelligence avec M^{rs} les Vénissiens, et sans son conseil, feussent entrez en la ligue du roy et de S. S. au voyage de M^{rs} de Guise en Italie; outre, que ledit s^r de Lodève leur promist de leur envoyer des advis estant en court de S. M., et qu'il avoit toujours eu deux mil escuz de pension desdictz

s^{rs} Vénissiens, et qu'il ne se passoit chose en son ambassade dont il ne les advertist, etc. »

¹ La lettre que Henri II adressait à son ambassadeur, en même temps qu'il écrivait au sultan, ne le trouva pas encore à son poste, et c'est, comme on le voit, de son propre mouvement que Soliman II s'empressait de prévenir toute démarche du roi, en lui écrivant lui-même en ces termes, à l'occasion de cette catastrophe :

« Al presente, a la mia famosa Porta e sedia, la quale è apogio e salvatione d'ogni gran principe, il sig^r d'Aubray, locotenente de l'imbasiator vostro, il qual fo lasato qui per intender li negoti de importantia de la M^{ta} vostra, ne a fato intendere

Allant au bassa pour prendre ladite lettre, il me deist que avec grand déplaisir le G. S. avoit ce jour mesme entendu, par le moyen desditz Ragouzois, la perte de S^t- Quentin ¹, que les ennemys avoient

da parte vostra come è passato il fato d'arme apresso una vostra cità nominata San-Quentino, e la disgratia, che intervene al vostro contestabile, et come Filippo, vostro inimico, per il consiglio di suo padre, a radunato tuto quello che a podesto de danari e giente : isfortiandosi per più vie con grande exercito, e con tuto il suo poter et ajuto de sui amicy venir sopra de vui. Havendo, con incredibile deligientia, apparecchiato tute le sue forze, avanti chel vostro exercito fusse in ordine à la giornata, mostrando di voler andar d'uno locho et doman in un altro, al fine andò à la sopradeta cità di San-Quentino, famosa e de importantya; et avendo la M^a vostra mandato il contestabile per meter dentro soldati, munitione, vetovalie, e altre cosse bisognose per sustentamento di essa cità, la qual avendola socorsa à la tornata, la fortuna li vene così incontra, che trovatosse d'uno locho cattivo e contrario, circondato da inimici, valentamente combatete cossi per il debito del servitio vostro, che per suo honore; e fato una gran batalia, Iddio volsse che il vostro exercito fo messo in desordine, e il vostro contestabile con alcuni signori restoroni pregioni. Et come la M^a vostra se aparechiava d'andare sopra il deto inimico, in oltra il deto locotenente ne a fato intender particolarmente tuto quello che avete iscrito al vostro imbasiatore per far intendere a la mia exelsa Porta; e per impedir le malitie di quela giente siete apparecchiato et in ordine col vostro exercito, e benissimo d'ordine per andar con-

tra lo inimico; che di questo sapemo che la virtù et la magnanimità vostra è chiara come il sole; e avemo cognosuto la bona amititia et fermo amore che tenete con la mia alteza. Et questo avemo saputo per più lettere de V^a M^a mandate à noi, e per il deto di vostri ambasiatori; e per confirmatione di questo, similmente la mia alteza mai a manchato a dimostrar verso de vui la sua bona gratia. Et ancora per l'avenire pensiamo de ajutarvi assai più: et sempre la nostra mente è stata e sta indrizata verso di quele parte, e però bisogna che ancor la M^a V^a questa volta mostri, secondo la grandezza e bon consiglio, la virtù sua. Et abiate à far conto del inimico, e sempre esere atento de intendere l'animo e falsi consigli di esso, e far quello che bisogna per distrugierlo, e mostrar la potenza e valor vostro per salvatione del vostro paesse; et tute quele bone nove necessarie farci intendere, et tenir la nostra cadenata amititia ferma e non romperla; et mentre che vostra fidele amistà si mantiene verso di noi, ancora de la parte nostra mai mancaremo. Et sempre ne farete parte di quello che seguirà a la giornata in quele parte, e quello che pensa seguire e far deto vostro inimico, e bisogna guardarvi dalli inganni soi, che, con la speranza d'Idio, deto nostro inimico presto ruinarà e restarà soto piedi.» (Affaires étrangères, Venise, *Collect. Noailles.*)

¹ La ville, resserrée de plus près depuis la perte de la bataille, fut emportée d'assaut malgré la belle défense de Coli-

prins par force d'armée, le xxviii^e aoust dernier passé; mais qu'il ne failloit pas pour cella que V. M. diminuast en rien sa valorosité accoustumée, et que le G. S. ne vous fauldroit jamais d'ayde. Je luy dictz n'avoir encores entendu telles nouvelles, et que mal aisément je les pouvois croire : touteffois, quand ainsi seroit, tant plus d'occasion avoit le G. S. de vous estre aydant, lequel à ce ne debvroit attendre qu'il vous entrevînt quelque aultre sinistre, que Dieu ne veuille permettre, s'estant veu en plusieurs occasions laisser aller en tel point les choses, que quant on les vouloit ayder, l'on n'y estoit pas à temps. Ce que je luy priay vouloir considérer, et que tout ainsi qu'il auroit esté tousjours bon instrument pour le maintienement de l'amitié d'entre vos deux Maj^s, qu'il se voulust aussi emploier à ce que S. H. en feist démonstration plus que jamais, comme il me sembloit bien requis. Sur cela, il me deist encores ung coup que S. H. ne vous fauldroit jamais, et que je vous le deusse faire entendre, et me sembleroit bien que, le voullant rechercher de quelque chose, qu'il vous pleust exprimer les pointz principaulx et plus importans, par les lettres que luy escripez, par ce qu'ilz donnent plus de foy à une vostre parole que à plusieurs bien ornées de voz ministres, estant personnes si douteuses qu'ilz estiment quelquefois vozdictz ministres excéder voz commandementz et dire quelque chose du leur pour s'agrandir près de vous.

Raguse, 15 novembre 1557¹.

Lettres
de
M. de la Vigne
à
l'évêque d'Acqs.

Monsieur, ce jourd'huy matin je suis arrivé en ceste ville avec toutes les poines du monde à cause de ces cirocz et granz ventz qui ont continuellement régné depuis que je suis party de Venise. Et me suis merveilleusement bien trouvé d'avoir passé sur la gallaire, car avec aultre vaisseau il m'eust esté impossible de venir si tost que j'ay fait;

gny. Voyez, dans Ribier, t. II, p. 700, l'ordre de rappel du duc de Guise et de son armée, envoyé par Henri II dès le 16 août 1557.

¹ La correspondance de M. de la Vigne, établie déjà à l'aide du manuscrit de Grenoble, existe pour la majeure partie dans deux manuscrits du fonds de Lamare, à

et fusse, par adventure, tumbé ès mains des Espagnolz, que nous avons trouvez à Lesena avec deux barques longues, comme vous pourra dire le magnifico sopracomite, porteur de la présente. Yverseing partit hier d'icy avec une despesche que d'Aubrey et Cotegnac ont faicte au roy, où, à ce que j'entendz, il y a lettres du G. S. dans lesquelles je ne puis penser qu'il y puisse avoir aultre chose qu'une continuation de la bonne volonté en laquelle j'ay remis et laissé S. H. à mon partement envers S. M., et la response de la despesche que je luy feis et au bassa, quand, estant arrivé à Venise, j'entendis le désastre qui estoit advenu à l'armée du roy, et la prinse de monseigneur le connestable. A quoy celle que Sadite M^{te} m'envoya aura aussi bien servy, mès que d'Aubrey s'en soit bien sceu aider, et que pour complaire à Cotegnac¹, qui voudroit que de mon temps on ne fait rien

la Bibliothèque nationale; le premier, le n° 147, donnant, avec le ms. 252 du supplément français, les lettres de M. de la Vigne; et l'autre, le n° 154, les pièces officielles qui s'y rapportent. Enfin, je l'ai complétée par quelques lettres en original du même ambassadeur que j'ai rencontrées, comme ces deux premières, dans la collection de Noailles.

¹ L'évêque d'Acqs avoit trouvé à son entrée en fonctions les suites d'une affaire engagée avec le gouvernement de Venise, et qui se rattache à la rivalité de Cambray et de Codignac, dont on a vu les causes (page 380, à la note). M. de Cambray, qu'on retrouve plus tard employé comme ambassadeur en Suisse, avait été rappelé à la suite de ses derniers démêlés avec son collègue; et en passant à Venise il faillit être assassiné. Cette tentative fut imputée aux suggestions de Codignac. L'auteur du guet-apens, réclamé à plusieurs reprises par la France quoique étranger, était, comme tel, refusé par Venise, qui le retenait en prison. La collection de

Noailles contient, sur ce sujet, une série de lettres écrites par Henri II à M. de Lodève pendant le mois d'août 1557. L'évêque d'Acqs, à peine en fonctions, reçut de Codignac une lettre en date du 14 octobre 1557, par laquelle il cherchait à le prévenir favorablement sur une affaire qui n'était pas encore terminée :

« Ayant entendu que bientôt vous devez arriver à Venise, je n'ay voulu faillir de m'en rallégrer avec vous et vous prier qu'il vous plaise embrasser mon bon droict ainsi que a tousjours fait vostre antécédesseur. Et devez savoir que cest homme de bien de Cambray, aiant tiré par le poil une ambassade prez la royne de Transilvanye, pour parvenir plus aisément à celle de Levant que je exerçois lors, à laquelle il vouloit entrer par la porte ou par la fenestre, malheureusement et contre Dieu, raison et la vérité, il dict mille choses deshonestes de mon faict à ladite royne, et que ses affaires ne seroient jamais bien maniez et moins favoriz près le G. S. tant que je demureray par deçà pour

qui vaille, et qui ne fera jamais que m'empescher, tant qu'il sera par delà, il ne m'ait gasté toute ma négociation que j'ay si heureusement encommencé. Je ferai toute la diligence possible pour désadvancer

ambassadeur, penceant par cela faire opiniastres ladite dame de tenir main pour me gecter hors de ladite charge : laquelle ayant eu si bonnes erres de moy, qui m'estois de tout temps aidé à la maintenir en son roialme et à la y remettre après que le roy Ferdinand le luy eust, comme auez entendu, usurpé, ne voulust jamais entendre à ladicte pratique; ains m'en feict donner dextrement adviz pour tailler chemin à la malignité d'icelluy Cambray; lequel se voiant frustré de son intention de ce coste-là, s'en allant en France, me dressa une avanie moresque passant à Venize, que je l'avois voulu faire tuer par ung Piedmontois, aujourd'huy, comme j'entendz, prisonnier audict lieu. A quoy je ne penceay jamais; car si j'eusse eu telle volonté, j'avois assez bon moien de l'exéqueter par deçà comme un chacun sçait, sanz me fier à ung belittre tel que celluy-là; lequel s'estoit party de ce país en compaignie de mons' de Villemontez, pour s'en aller à sa maison, ainsi qu'il disoit, trois mois plus tost que ledit Cambray s'en partist. Et ne sçay qui l'a induict à ce faire, si tant est qu'il s'en trouve chargé, si ce n'est que Cambray, soubz quelque vaine espérance, luy aie faict dire quelque chose pour tel effect, ou bien que aiant le susdit entendu les mauvais offices que ledit Cambray avoit voulu faire contre moy près la royne et ailleurs, qui ne me importent rien moingz que l'honneur et la vye, il les eust voulu venger, suivant la coustume italienne, en reconnoissance de la liberté que je luy avois

donnée, se trouvant esclave des Turcqz; car à la vérité il ne se trouvera jamais que je y aie trempé en aulcune façon. Or, comment que ce soit, il briga si bien à son arrivée en court, que, à son instance, je fuz révoqué et rappelé pour aller rendre compte de ma charge, qu'estoit ung des plus grandz biens que j'eusse sceu souhaiter, s'il eust plu au roy me donner moien de m'acquitter icy de ce que y avois despendu pour son service durant madite charge, pendant laquelle, comme il est tout notoire, j'ay tousjours faict sortir l'entière intention de S. M., estant encores actendant qu'il luy plaise me donner tel moien, sans lequel je ne me sçaurois partir et en danger d'entrer ung jour dans une prison se Dieu ne m'ayde, qui me fait vous supplier en toucher un mot où besoin sera, à ce que je sois secouru pour m'acquitter de ce que le roy y doit et non pas moy, n'ayant rien despendu pour mon compte de la partie dont je suis icy obligé en divers lieux. »

Le baron de la Garde, le premier protecteur de Codignac, et toujours en rapport avec le Levant par son commandement de l'escadre française de la Méditerranée, écrivit aussi à l'évêque d'Acqs, le 26 octobre 1557, pour le complimenter sur son arrivée à Venise :

« Je me suis resjouy ayant sceu qu'il a pleu au roy vous lever de ce purgatoire d'Angleterre pour vous colloquer au paradis de Venize. Je vous pryé vouloir faire tenir ceste dépesche que faiz en Levant tant à l'ambassadeur que au s' de Codi-

les ambassadeurs de Ferdinand, qui s'en vont avec la responce de leur maistre pour la conclusion de la paix entre S. H. et luy, et espère estre dans xx jours à la Porte, puisqu'il n'a encore guères neigé sur les montaignes¹.

Andrinople, 15 décembre 1557.

Je suis arrivé le vi^e de décembre en ceste ville, aussi sain et délibéré que je fuz oncq en ma vie, et bien fort aise pour la grande espérance que j'ay de faire service au roy, selon le bon recueil et bonne chère que le seigneur m'a faict à mon arrivée; duquel je baisay hier la main; qui me donna fort longue et agréable audience pour luy dire ma charge, me promectant de bien tost se résoudre sur ce que, de la part du roy, je luy ay proposé. Si S. M. a faict la paix, c'est le mieux faict du monde, et en loue Dieu, mez qu'elle soit avec l'honneur et avantaige que nous debvons désirer. Autrement, combien que les propoz en fussent bien avant, pour la disposition en laquelle je voy extimer S. H. de faire pour nous, je désirerois que, jusques à avoir de mes nouvelles on en différast l'exécution, pource que les affaires par deçà pourroient succéder de telle façon que Sadite M^{te} se pourroit assurer d'en avoir beaucoup meilleur marché².

gnac, qui a esté employé là, comme vous savez, par mon moien; car j'espère qu'il sera encores, sinon en ce pais, pour le moins ailleurs et en charge si honorable, car il est personnage sullizant et digne de manier et négotier quelque chose de bon; et sy me fait vous prier l'avoir pour recommandé en ce qu'il aura affaire de vous, et que mon paquet tombe seurement en ses mains. » (Affaires étrangères, Venise, *Collection de Noailles*.)

¹ Par une lettre datée de Sophie, du 1^{er} décembre, M. de la Vigne annonce qu'il ira dans huit jours à Andrinople.

² La suite des lettres de M. de la Vigne

que va nous fournir le manuscrit du fonds de Lamare, devra les faire considérer comme la première correspondance diplomatique développée et régulière que présente le poste de Constantinople. Je cite en note, et par fragments, la partie de ses dépêches déjà publiée dans Ribier, et j'en fais autant pour un grand nombre de lettres contenant des détails secondaires et accessoires. Je réserve seulement le texte principal pour la partie politique encore inédite, en réduisant ainsi cette correspondance à ses points essentiels, marqués dans les quatre grandes situations qui vont suivre, et qu'on reconnaîtra.

NOVEMBRE - DÉCEMBRE.

DISPOSITIONS DE VENISE ENVERS LA FRANCE ET SITUATION DU RESTE DE L'ITALIE. — BRUITS DE PAIX DÉMENTIS PAR LES PROGRÈS DE LA GUERRE. — RÉPONSE DE LA TURQUIE AUX PROPOSITIONS DE LA FRANCE. — MISSION DE M. DE BOISTAILLÉ À LA PORTE.

Venise, 8 novembre 1557¹.

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

Mons^{sr} le cardinal de Tournon et moy sommes fort esbahys de ce que vous ne nous avez encore faict sçavoir des nouvelles de vostre voyage : je vous prie nous escrire doresnavant et bien souvent des occurences de delà, car il en est à ceste heure plus de besoing que jamais, comme aussy nous ferons tant des nostres que de celles de France. Et pour commencer, je vous diray que je ne faiz nul doubte que les menteries, lesquelles on a respendues en ceste ville, tant avant vostre partement que depuis, ne soient passées jusques à la Porte du G. S., et par exprès la nouvelle que l'on a continué icy quinze jours entiers que la paix estoit en bons termes de se faire, et que pour cest effect le roy Philippes devoit bientost laisser aller M^{sr} le connestable en France pour l'effectuer. Je vous advise que s'en fault tant que mondict sieur le connestable soit prochain d'estre mis en liberté, sy, par les dernières lettres que nous avons receues de France du dix-huictiesme du passé, nous avons sceu qu'il ne fust jamais si resserré et mal traicté qu'il est à présent. Davantaige on commence à voir clairement que les préparatifs de la guerre, tant d'un costé que d'autre, se disposent desjà pour l'advenir avec plus d'aigreur et de diligence qu'on a encores veu entre ces deux princes, et fault que vous enten-

¹ La collection de Noailles, du dépôt des Affaires Étrangères, donne en minutes la série des lettres de l'évêque d'Acqs à Henri II. Je leur ai préféré les lettres du même ambassadeur à M. de la Vigne, dont les originaux réunis forment le ms. 151 de la collection de Lamare à la Bibliothèque

nationale. En les conférant avec les minutes de celles que l'évêque d'Acqs adresse au roi, on voit qu'elles sont absolument semblables pour le fond, avec l'avantage d'être plus suivies et plus complètes sous la forme que j'ai adoptée comme étant d'ailleurs plus appropriée au sujet.

diez et faciez entendre partout où besoing sera, que s'estant le roy trouvé prévenu des injures et incommodités d'un hyver, sur le point qu'il avoit toutes ses forces ensemble pour prendre sa revanche de l'avantage que son ennemy a par fortune inespérée naguères eu sur luy, ne vouldra jamais ouyr parler d'accord, que pour le moins il n'ait remis sa partye en tels termes qu'il puisse de sa part aussy honorablement proposer qu'accepter. Encores vous auseray-je bien promettre davantaige, et est nécessaire que vous teniez ce langaige, que S. M. ne prestera jamais l'oreille à une paix sans le conseil dudict G. S., pourveu que S. H. ne le laisse tumber en trop grande nécessité pour mespriser trop ses affaires. Sur quoy il fault que vous fondiez vos demandes, tant d'une bonne et grande armée de mer que d'argent, dont vous pourrez dire que le roy, Dieu mercy, n'a pas faulte pour n'en avoir point, mais il se trouve loing des termes ausquels ses tailles, revenu et domaine sont payés, pour avoir esté contrainct de les prendre et anticiper devant la main à cause des guerres qu'il a soustenues par dix années entières, tant en Italie et Corse qu'en France, Flandres, Allemagne, Escosse et Angleterre¹. Je ne dis cecy pour crainte que j'aye que vous ne soyez bien instruit et advisé en vostre

¹ Dans une lettre à Henri II, du 28 décembre 1557, commençant la série de celles que contient le manuscrit de Lamare, M. de la Vigne rend compte au roi des réponses faites par la Porte sur les trois propositions principales qu'il était chargé de lui transmettre :

« Sire, je suis arrivé en ceste ville le vi^e de décembre, où j'ay trouvé le G. S. en la mesme volonté qu'à mon partement je l'avois laissé, de vous secourir et ne vous abandonner jamais en vos affaires, qu'est ce qu'il me commanda de vous dire lorsque je fus dépesché vers vous, pensant à ce que depuis il m'a fait entendre, que V. M. voulut poursuivre l'entreprise de Naples, pour laquelle il avoit dé-

libéré, après avoir en cela sceu par moy vostre volonté, vous envoyer l'esté qui vient son armée, et prendre quelque bon port en Puglie et y faire passer de la Valonne ung bon nombre de chevaulx, qui eust esté chose fort faisable et moyen bien asseuré avec les forces que vous y envoyiez pour la conquete dudict royaume. A mon retour icy, après m'avoir donné benigne et longue audience et bien entendu de moy vostre desconvenue et vos délibérations pour l'année qui vient, et les trois principaulx points que je luy ay proposez, par lesquels il vous pavoit faire cognoistre l'effect de l'amitié qu'il a toujours dict vous porter, et des honnestes offres que si souvent il vous a faites, il m'a respondu

charge, qui me faict vous prier de ne vous laisser gagner aux artifices des impériaux et encores moins aux inventions de ces s^{es} vénitiens, lesquels désirans destourner la tempeste si l'armée du G. S. sort,

qu'il avoit esté et estoit merveilleusement fâché de vostre désastre; et que quant à ce que je luy mectois en avant, il y penseroit, et que après en avoir prinse certaine resolution, il me le feroit dire par son premier bassa, laquelle, à la parfin, a esté telle que :

« Quant au premier point, S. H. ne vous peult accommoder des deux millions d'or que je luy ay demandez, ny d'autres moindres sommes, pource que encore, jusques icy, telle ouverture ne fut jamais faite, et qu'il leur est deffendu par leur religion de prester de l'argent aux chrestiens ou aultres ennemis de leur loy, et que les Ottomans ont plutost coustume d'aider et secourir leurs amys et alliez de leurs forces et propres personnes, que de leurs finances. Et qu'une telle response en fut faite à ceulx qui, lorsque le feu roy fut prisonnier, firent semblable requeste, et depuis à Rincon et au capitaine Poulin, qui en ont aussi demandé, et qu'il n'en falloit jamais plus parler.

« Au second, de faire la guerre en Hongrie pour divertir et séparer les forces du roy des Romains de celles du roy Philippes, on m'a respondu que dez le temps que V. M. fait la tresve sans les advertir, S. H. estant fort sollicitée du roy des Romains de la paix, luy en donna parole moyennant qu'il payast quatre ans de tribut qu'il doit, à trente mille escuz par chascun, et qu'il rendist et rasast quelques chasteaux à la frontière du pays d'Hongrie et Transilvanie, et que là où le roy Ferdinand satisfairoit à sa promesse, S. H. ne peult non plus

faillir à la sienne, comme prince magnanime et véritable qu'il est. Néantmoins, qu'à ma requeste dernièrement que j'allay devers vous, il avoit envoyé trente mille chevaux de renfort à son lieutenant général dudit pays, qu'a esté cause que ledit Ferdinand a bien fort pressé depuis de venir à la conclusion de la paix, laquelle S. H. ne luy accordera jamais qu'aux susdites conditions, et qu'il ne se déclare amy des amys et ennemy des ennemis dudit G. S. : en quoy V. M. fut la première comprise. Toutesfois, que là où je me voudrois obliger et V. M. aussy de poursuivre toujours la guerre et ne faire jamais paix ni tresve sans le consentement de S. H., elle adviseroit de se pouvoir dispenser pour vous secourir de quelque somme d'argent, et iroit elle-mesme en personne avec son invincible exercite en Hongrie, et le plus avant qu'elle pourroit en Allemagne pour endommager, brusler et saccager les terres du commun ennemy et de tous ceux qui luy portent aide et faveur. Ce que je leur ai respondu n'oser faire sans vostre conge, et que je pensois que les s^{es} de vostre royaume et vos pauvres subjez auroient besoin de trouver un peu de repos pour les grands frais qu'il leur a convenu faire ès guerres qui ont esté depuis trente-cinq ans en ça entre la maison de France et celle d'Autriche et aultres vos voisins ennemis.

« Quand à l'armée que vous demandez avec commandement d'hiverner, encore qu'ils dient sçavoir que vous estes bien avant au traicté de paix, ils vous l'envoyent

tant pour la despence qu'ils sont contraincts faire que pour la jalousie qu'ilz ont de leurs places, ne cesseront d'entretenir le bassa de nouvelles controuvées pour troubler et resfroidir la parfaicte amitié qui est entre

la plus puissante qui soit jamais sortie de ces portz, laquelle partira le premier temps de la primevère, et demeurera dehors tant que la saison sera venue de retourner au port de Constantinople. Car, de la laisser hyverner en Ponant, il y auroit danger qu'elle ne tombast en nécessité d'homme et d'autres choses nécessaires pour l'entretènement d'une si grande armée; et aussy qu'estant par delà, les ennemis pourroient venir courir les pays de S. H., et qu'hyvernans en si loingtain pays, elle n'en pourroit revenir de vingt mois, et que ces capitaines et aultres ministres et officiers de ladite armée ne permettroient jamais estre si longtemps absents de leurs maisons, femmes, enfans et esclaves, mesmes ayant esté si mal traictez comme ilz furent lorsque Barberousse les mena à Tholon; et craignant de l'estre encore davantage, selon la pauvreté et indigence de toutes choses qu'ils ont toujours cognu en vostre armée, à laquelle, jusques dans vos ports, et depuis en chemin, quand elle vint hyverner à Scio, ils ont esté contrainctz bailler pain, poudre et aultres choses requises pour leur entretènement, ce qui leur fait croire estre impossible qu'une si grosse et puissante armée comme ceste-cy puisse hyverner ailleurs que aux ports de S. H. sans danger d'estre perdue.

• Voylà, sire, la response que, treize jours après que j'eus baisé la main, j'ay peu avoir, laquelle a esté entre eux bien souvent et solennellement consultée, ne pouvant se résoudre, pour les démonstrations que j'ay faictes de l'importance que

ce leur est pour la conservation de leur grandeur, que vous soyez maintenu en la vostre. Ils sont venuz si oultrageusement superbes et haultains, n'estimant richesses, forces ny puissance aultre que la leur, que tout ce qu'ilz ont jamais fait pour V. M. ilz ont dit et pensé le faire de grâce et par grandeur, et non pour respect de leurs affaires. Mais à mon retour de çà, je les ay veu si troublez que je pense que, volontiers, ils vous eussent baillé argent et hyvernement, n'estoit la crainte qu'ils ont que, faisant la paix, vous n'abandonniez leur amitié et vous saisissiez de leur armée, laquelle ils estiment, et leur est plus d'importance qu'aultre force qu'ils ayent. Et que de leurs deniers ne leur faissiez puis après la guerre, car ilz sont soupçonneux le plus du monde, comme esclaves et mal nourriz, mesmement estant depuis vostre défortune advertiz et asseurez par ceulx qui ont intérêt qu'il ne sorte point d'armée, par juifs et aultres ministres de vos ennemis, que le roy Philippe et vous estes après pour vous conjoindre par mariage de vos enfans à une paix perpétuelle qui ne se rompra de vostre vie.

Dans une lettre particulière, M. de la Vigne s'explique sur le compte de ces juifs devenus partisans de l'Espagne, en tête desquels figure l'homme dont il a été question plus haut dans la note 1 de la page 403 : « Il y a un nommé Jehan Miques, qui de chrestien s'est fait juif pour espouser la riche héritière juive qui autrefois partant de Flandre passa par France pour venir en ce pays. Lequel feignant

ces deux princes, mettans en avant que la pratique de la paix est en bons termes, et que les affaires du roy sont en plus grande prospérité que les ministres n'en font courir le bruit, et par conséquent sa nécessité beaucoup moindre qu'on ne la fait entendre audict G. S. Et affin que toutes ces menteries ayent plus de poids et de gravité, ils envoient résider pour leur bayle en Constantinople, misser Marin de Cavalli, personnage de telle autorité et réputation que chascun s'esmerveille fort de ceste élection, veu qu'il est desjà sexagénaire, et a par cy-devant tenu en ceste république si grand lieu, que c'est le rabaisser de beaucoup de l'envoyer en ceste charge. Il est l'escole des affaires du monde, auxquels il a tant versé et vueillé, qu'on le tient en ceste ville pour un des premiers hommes de ceste seigneurie; à quoy vous pouvez congnoistre que c'est à ce coup qu'ils ont envie de prendre le mors aux dents, et d'enfoncer l'arc si avant, que nostre négociation de Levant en puisse voller en esclats, chose que je m'asseure que vous sçauvez bien empescher et rompre gagnant les devants tant près du G. S. que de son bassa, mectant en avant que tout ce que les Vén-

d'estre affectionné à vous faire service, et en prestant quelque argent à Codignac, s'est intromis et meslé, et se mesle continuellement de vouloir entendre le secret de vos affaires en ceste Porte pour en faire son profit là où bon luy semble, et ayant le moyen qu'il a par ses ministres juifs qui sont en Italie d'entendre toutes nouvelles de Franquie, les communiquant de jour et jour au bassa, nous tient si subjects par deçà, et bien souvent nous empesche si bien nos desseings, qu'il est nécessaire pour vostre service de luy faire perdre le crédit que, par ce moyen et les présents qu'il fait journellement, il a gagné. Pour tant il vous plaira escrire une lettre au G. S., que ledict Micques fait profession d'avertir vos ennemys de toutes les choses qui passent par deçà, mesmement

de vos affaires, estant Espagnol naturel, et qu'il le veuille pour cela chastier; et une aultre au bassa, par laquelle luy faisant entendre les aultres insolences qu'il use journellement envers vos pauvres subjects, marchans et serviteurs, à cause de ses grandes richesses; vous le requerez et priez de le faire punir, affin qu'un tel galand n'ose plus entreprendre contre vous et vos ministres. J'ay entendu depuis mon retour qu'il vous a escrit quelques lettres, lesquelles je serois bien aise d'avoir, pour les pouvoir monstrier audit bassa; car quand il n'y auroit sinon qu'estant tributaire de ce s^{re} il a osé escrire à un si grand prince comme vous, ce sera assez pour luy abaiser sa superbe, et pour le faire chastier rigoureusement. » (*Ms. de Lamare, B. N.*, et Ribier, t. II, p. 711.)

tiens proposeront jamais à la Porte dudict G. S., soit par distribution de nouvelles ou par autre secrette voye qui appartiendra, tant près que loing, à ce qui touche et regarde l'amitié d'entre S. H. et S. M., doibt estre tenu pour langaige suspect et comme venant de personnes qui n'en parlent que pour leur passion particulière et pour l'intérêt qu'ils y ont, lequel est tout apparent, car on sçait que dès lors que ledict s^{gr} se dispose à faire la guerre, tant par terre pour son respect, que par mer pour le nostre, qu'ils n'ont guères accoustumé d'obtenir de S. H. la traicte de bledz qu'ils demandent tous les ans, dont ils ont extremesme nécessité, de laquelle on les a refusez ceste année. Davantaige, ils sont contraincts d'armer aussi souvent leurs gallères que ledict G. S. faict semblant de mettre les siennes dehors, chose qui leur est si odieuse, que pour rompre le desseing dudict G. S., et empescher la venue de son armée, ils ne craindront point de mettre en avant tout ce qui pourra servir à engendrer quelque jalousie ou altération. Mais j'espère qu'à tout cela vous sçavez mettre si bon ordre, qu'ils se trouveront confus en leurs inventions et artifices, et qu'il n'en demourra par delà aucune impression ny scrupule qui puisse empescher le fruit que nous en attendons, et, pour conclusion, gagner ce point, que si ledict bassa ouvre une oreille à noz ennemis pour les escouter, il vous en garde une autre pour leur respondre. Quant à la nécessité où le roy est, ce sera à vous, selon les occurences, de juger si vous la devez faire ou grande ou plus petite, sans changer jamais, quoy qu'on vous die d'ailleurs, le progrès de vostre négociation, jusques à ce que nos lettres vous feront changer d'opinion. Car là où vous estes, vous avez à craindre tout le monde et à n'en croire pas ung.

Venise, 10 et 20 décembre 1557.

J'ay entendu de Perrot que le bassa de l'armée de mer lui a dict que le G. S. accorderoit plus volontiers au roy une armée de cl. gallères qu'une plus foible, et que les Turcs ont prins tousjours mauvaise opinion et suspicion de ce que cy-devant on n'en a demandé

si peu ¹. Faictes entendre par delà que depuis la route de M. le connestable, l'ennemy s'est refraischy et fortiffié du costé de Pied-

¹ M. de la Vigne, dont les conseils, comme ceux qu'il donne ailleurs, page 393, ne sont pas toujours très-scrupuleux ni conformes au respect du droit des gens, revient dans sa lettre à Henri II, du 28 décembre, sur les causes de la défiance des Turcs, de manière à la justifier pour nous :

« Le soupçon qu'ils ont est assez suffisant pour leur faire totalement retirer de se mettre en la grande despense qu'il leur convient faire pour une telle armée, car ils craignent en avoir bientôt à faire pour se deffendre contre toute la chrestienté. Toutesfois, pour l'assurance que je leur ay donnée que vous leur demeurerez perpétuellement amy et que vous auriez justement raison de vous douloir de S. H. si maintenant en vostre deffortune elle vous abandonnoit, ilz vous envoient ladite armée plus puissante que, je pense, trois cens ans a ne sortist en mer; et n'ayant point aultre commandement de vous du lieu où elle se doit rencontrer avec la vostre, j'ay délibéré de la mener droit en Corse, où rencontrant vostre général, nous pourrons adviser de l'entreprinse qui sera plus proffitable; et si, de fortune, vous continuez l'année qui vient la guerre, il sera bon que V. M. face entendre vostre volonté avec lettres au s^r, ès quelles vous vous plaindrez doucement de quoy il a voulu faire si peu pour vous en voz bien grandes affaires, le priant encores derechef de vouloir, pour le moins, vous accorder ledit hivernement et quelque quantité de salpestres. S'il a pleu à Dieu que vous ayez paix ou pour le moins une bonne tresve, il sera fort bon que vous m'envoyez une despesche en laquelle vous accuserez

hardiment S. H. d'avoir monstré par effect bien peu de bonne volonté au plus grand ami qu'il eust en ce monde en sa très-grande nécessité, et que, sans luy, vous vous estes accommodé avec vostre ennemy, de façon qu'il vous sera par cy-après fort aisé de vous passer ne plus importuner icy; car c'est le moyen de leur faire abaisser leur orgueil et de les contraindre à s'offrir eux-mesmes et faire meilleur traictement à vos subjects qui traficquent en leur royaume et seigneurie, et pour pouvoir chastier la canaille d'Algier quand ils corsaigneront vos marines. Car, quelque mine qu'ils fassent, la plus grande paour qu'ils ayent en ce monde est de perdre vostre amitié ou que vous ne soyez longuement en paix avec le roy Philippes, et que par ce moyen ils aient continuellement la guerre.

« Si les amb^s du roy et royne de Hongrie vous parlent de mariage, V. M. se souviendra de mademoiselle de Rohan; car il me semble qu'il n'y a point de party plus propre pour eux en France que cettuy-là, mais qu'on luy change de nom, et que cela soit dextrement fait. Du reste qu'ils vous auront proposé, vous vous en remettrez tout en moy sans envoyer personne exprès pour cela vers eux ni par deçà, car ce n'est que despense mal employée. Le G. S. a esté fort aise de ce que vous avez retiré de Malte le grand prieur de France pour luy avoir tué le meilleur capitaine qu'il eust sur la mer, et pour les grands dommages qu'il a portés à ses subjects, craignant qu'il n'en feist encores davantage. » Il s'agit du corsaire Assanbali, tué dans un combat avec le grand-prieur, François de

mont, faisant telles et si grandes entreprises, qu'il est à craindre qu'il ne s'estende davantage, estant le roy si foible de ce costé là. Et pour esmouvoir le G. S. au secours du roy, suivant les préparatifs qui se dressent pour l'année prochaine, de tous costez et par exprès en Italie, les ennemys font assez congnoistre qu'ils ont bonne envie de nous déferer de tout point du Piedmont, de la Thoscane et de tout ce que nous y tenons, de façon que si le G. S. n'y prend garde, il trouvera que le roy Philippes se fera un grand prince auprès de luy. Depuis la prise de Saint-Quentin et Han, il les a tellement fortifiés, que y estant allé m^{sr} de Guise par deux fois, pour les recongnoistre, il a trouvé que ce n'estoit pas entreprise pour cest yver, de sorte que tout est remis au renouveau, et cependant les ennemys, pour leur retraicte et dernière main, sont venus brusler jusqu'à dix lieues de Paris, où est à présent nostre frontière.

Vous prirez le G. S. de resserrer toutes les traictes d'Italye, pour ce que nous voyons que tous les princes s'en vont la teste baissée à la

Lorraine, frère puiné des Guises. M. de la Vigne terminè ainsi : « L'amb^r du roy des Romains alla hier devers le bassa pour luy dire que son maistre ne se pouvoit encores résoudre touchant les articles de la paix à luy proposée par S. H. sans plustost avoir entendu l'opinion du roy Philippes, son parent, et des princes de l'empire qui y ont intérêt comme luy. De quoy le bassa s'est mis fort en collère, et l'a envoyé avec injures, le menaçant de le remettre en prison. »

A la lettre de l'ambassadeur, portée par le capitaine Dupérat, était jointe une lettre de Soliman II au roi. Il lui annonce, dans les formes ordinaires et déjà souvent reproduites ici, l'envoi prochain de sa flotte, en évitant de s'expliquer sur aucune des autres demandes qui lui avaient été faites de sa part : « Noto vi sia che il s^{er} de la Vigna, imbasciatore di vostra maestà, è arrivato, il quale ne a presentato le ami-

chevole et intrinseche lettere della M^a V^a, per le quale et per esso ne havete avisato di tutti gli vostri andamenti e successi che sono intervenuti co'l vostro inimico, pregando l'altezza nostra che prestasemo integra fede in tutto quello che proponerà il sopradetto imbasciatore di parte di V. M., etc. Contra il diabolico et maldetto rè di Spagna havendo preparato la nostra potente armata e uno fortissimo, innumerabile come le stelle, exercito, havemo deliberato mandarło in quelle bande. Et per debilitare et ruinare l'inimico tutto il vostro podere spenderete, et se vi parerà più à proposito che siano insieme l'armata vostra con la nostra, o che vadino separatamente, farete su questo siccome parerà più utile alla M. V. Solamente che non facino ne andino in luoghi impossibili e inutili, havendo risguardo delli maligni, etc. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

dévotion de l'ennemy, et encores que je vous escrive en faveur du duc de Ferrare, vous vous y gouvernerez selon que vous verrez estre bon pour le bien de nos affaires, et suspenderez le pouvoir qu'à nostre requeste ledict G. S. pourroit accorder audict duc de tirer bledz de ses païs; et si de fortune les places que nous tenons en Toscane en avoient affaire, vous mettrez peine de leur en faire desliver tant qu'elles en auront de besoing. Au reste, adviserez de faire bien entendre audict G. S. toutes les choses que je vous escriptz concernanz les grandz préparatifz que l'ennemy faict contre nous pour l'année qui vient, pour nous contraindre à condescendre à conditions d'accord trop injustes entre luy et nous.

J'ay entendu de plusieurs endroitz de ceste ville que l'empereur estoit mort, dont toutesfois je ne vous veux trop asseurer; mais le bruict en est si grand icy, que je ne puis penser qu'il n'en soit quelque chose. Et si ainsy est nous ne nous debvons pas beaucoup resjouyr, d'autant que le roy des Rommains, que l'on dict estre party pour s'en aller faire couronner, est si bien voulu des Allemans, qu'ilz luy ont offert et promis, pour son nouvel advènement, tout le service et faveur qu'ilz pourront, qui sera aultant favoriser les affaires et entreprises du roy Philippes. Lequel, outre les forces qu'il en espère tirer et les pratiques et menées qu'il faict tous les jours, tant à l'endroit des cantons des Suisses et ligues grises, pour les cuider despartir de nostre alliance que pour esmouvoir aussi contre nous les princes germains sous la couverture de l'injuste occupation des villes impérialles que le roy a nouvellement réduictes sous son obéissance, et de la venue de l'armée dudit G. S. pour ceste prochaine année, s'en pourra grandement prévalloir, non seulement à l'encontre du roy, mais encores dudit G. S. Car ledict roy Philippes tent jusques au dernier point tout son effort et crédit pour essayer de gagner la partie, laquelle lui reviendra tout au rebours si ledict G. S. veult intervenir de ses forces à l'encontre, et secourir semblablement le roy d'une bonne somme d'argent, à quoy je m'asseure que vous le sçavez si bien et dextrement disposer, que S. M. ne se trouvera point desceue

de l'espérance qu'elle en ha. J'ay tout à ceste heure sceu que ces s^{rs} véni-
 tiens ne continuent pas seulement en la peyne et crainte qu'ils ont
 de l'armée du G. S., mais qu'elle leur va grandement augmentant, pour
 avoir entendu que ledict G. S. veult, non seulement entrer au se-
 cours du roy, mais qu'il entend que ces dicts s^{rs} y interviennent de
 leur part, en quoy ils se trouvent merueilleusement empeschés, crai-
 gnant d'un costé, par faulte de luy obéyr, d'encourir l'indignation de
 S. H., et de l'autre de rien entreprendre à l'encontre du roy Philippes,
 tant pour se voulloir tousjours contenir en son amitié que pour le
 respect de leurs places voisines du duché de Milan. Vous adviserez
 de faire vostre proffict de cest advis, où vous cognoistrez estre besoing.

Saint-Germain en Laye, 30 décembre 1557¹.

Très hault, etc., nous vous avons, il y a quelque temps, renvoyé le
 s^r de la Vigne, nostre ambassadeur à vostre Porte, bien et amplement
 instruit, pour vous faire entendre l'estat et responce de noz affaires,

Lettre
 de Henri II
 à Soliman II.

¹ Les embarras financiers de Henri II, qui lui avaient fait réclamer au début de la guerre un subside auprès de Soliman II, n'avaient pu que s'accroître depuis le départ de M. de la Vigne, chargé d'appuyer cette demande à la Porte. Les dépenses nécessitées par les suites de la défaite de Saint-Quentin, et le développement donné à la guerre sur tous les points à la fois, devaient amener le roi à renouveler sa réclamation même avant d'avoir reçu une réponse à ses premières ouvertures. C'est ce qui motiva la mission de M. de Boistailié, dont les instructions, si précieuses par la gravité des circonstances où elles furent écrites, nous sont fournies par la collection de Noailles. La Turquie ne pouvant participer à la guerre par l'envoi de sa flotte que beaucoup plus tard et dans une autre saison, Henri II devait insister

sur ce mode plus immédiat de secours, qui avait été également réclamé sans doute avec tout aussi peu de succès sous François I^{er}, par l'entremise de la Forêt. (Voyez tome I, page 261.)

M. de la Vigne reçut en même temps par une lettre du roi, du 29 décembre 1557, l'ordre d'appuyer cette démarche : « J'ay présentement dépesché le s^r de Boistailié devers le G. S., pour les causes et occasions contenues par son instruction, qu'il vous monstrera avec le double de la lettre que j'escriptz audict G. S. et à son bassa, conformément à ce que vous leur avez peu faire entendre à vostre arrivée par delà, au moyen de quoy je ne vous en feray autre répétition par la présente. Mais suffira que vous regardez s'il y aura quelque chose à adjouster en sa dicte dépesche, selon les occurrances ou mutations qui

depuis l'infortune et désastre à nous survenuz de la rouverte de nostre armée, aiant faict tout ce qui nous a esté possible pour rassembler noz forces, les remectre sus et faire beaucoup plus grandes qu'elles n'estoient auparavant. Mais il est advenu que mon ennemy, nous voyant prest à l'aller trouver et ravoïr la revanche des tortz et injures par nous receuz de luy et de l'inconstante fortune, il a levé son camp et rompu son armée, laissant les places qu'il avoit prises sur nous gran-

pourront estre intervenues de puis que vous estes par delà, affin de l'en instruire et luy donner adresse en tout ce qu'il vous semblera qu'il devra faire pour obtenir dudict G. S. l'effet de ma requeste. A quoy vous tiendrez la main de vostre part, et ferez en sorte qu'il soit incontinent, et en extrême dilligence despêché et renvoyé par deçà avec gratification de madicte requeste. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

A cette lettre du roi en était jointe une autre, datée du 26 décembre et relative aux affaires de la reine Isabelle, qui avait envoyé une ambassade à Henri II, pour une proposition de mariage déjà mentionnée par M. de la Vigne. (Voir la note précédente, page 417.) M. de Martines était, à cette occasion, envoyé en mission à la reine de Hongrie, dont Henri II recommandait en même temps les intérêts à son ambassadeur auprès de la Porte :

« Monsieur de la Vigne, vous sçavez assez ce que le Grand Seigneur a cy-devant faict en faveur des royne veufve et roy pupille de Hongrie, pour les remectre en leur Estat, et le commencement qui y a esté donné, qui seroit peu de chose sans estre parachevé, comme je désire et la raison le veult. Pour ceste cause, ayant ladicte royne et roy envoyé leur ambassadeur devers moy pour me prier en escrire encores à S. H., j'ay, suivant leurs intentions, advisé avec-

ques le désir que j'avois d'envoyer homme exprès par delà pour l'occasion que vous entendrez, despesché le sieur de Boistailié, conseiller en macourt de parlement à Paris, auquel j'ay donné charge parler dudict affaire au G. S. et luy en faire instance, suivant le contenu au mémoire que je luy en ay faict bailler et que vous verrez, vous priant le présenter à sadite haultesse, et vous-mesme tenir main et vous employer audict affaire tant et si avant qu'il luy plaise et soit content y mectre la bonne fin, dont il leur a donné toujours espérance et faict tant de promesses, que je ne puis croire, s'il luy plaist s'en recorder, il ne s'accommode à les gratifier pour l'observation de sa foy et la réputation qu'il a tousjours voullu garder d'estre prince de parole, vous advisant que pour donner plus de faveur à leurs affaires, je despesche devers eux, pour y résider mon amb', le sieur de Martines, qui est personnaige qui congnoist ceste négociation et duquel vous aurez souvent nouvelles, voullant, monsieur de la Vigne, que en ce qui touchera leur dicte affaire, vous vous employiez avecques tout le devoir qu'il appartient en chose que j'ay très à cueur, car plus grand ne plus agréable service ne me sauriez vous faire. Priant Dieu, etc. Escript à Saint-Germain en Laye, ce xxvi^e jour de décembre 1557. — HENRY. — DE L'AUBESPINE. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

dement fortifiées avec grosses garnisons, au moyen de quoy, et pour estre en temps et en la saison où nous sommes, il ne nous a semblé raisonnable de s'y aller attacher. Mais, pour ne départir noz forces sans faire quelque bon et notable effort, en attendant la primevère qu'il les faudra rassembler, nous avons advisé de faire tenter l'exécution de l'une ou l'autre de deux entreprises que nous avons sur deux des villes et places, les principales et plus importantes que nos ennemys ont de ce costé de deçà; tellement que, venant à réuscyr une desdites deux entreprises, nous estimerons avoir plus fait en cela que tout ce que peust avoir gagné sur nous nostredit ennemy, qui recevra, si telle perte luy adviendra, plus d'ennuy qu'il n'a eu de plaisir de tout l'heureux succès de sa fortune. Et n'attendons maintenant autre chose que ce qu'il plaira à Dieu nous envoyer pour la fin et exécution de nostre entreprise, où de présent est nostre armée, nonobstant la fureur et cruauté du temps d'iver, dont nostre noblesse, ne noz soldatz, pour le singulier désir et affection qu'ilz ont de nous faire service et venger l'injure qui a esté faicte à nous et à eulx-mêmes, ne font nul cas et ne s'en soucyent aucunement.

Ayant receu de V. H. tant amyables, courtoyses et gratieuses lettres que vous nous avez escriptes des vi^e de la lune d'aoust, xviii^e de celle d'octobre, plaines de si bons et vertueux propos et consolation, avec une entière assurance, persévération et continuation de vostre amitié qui se trouve en nostre adversité comme en nostre prospérité, sans rien changer ne diminuer de vostre constance et fermeté, nous n'avons voulu faillir à vous faire entendre par ce gentilhomme des nôtres, le s^r de Boystaillyé, conseiller en nostre supresme court de parlement de Paris, la grande et indicible obligation que nous estymons icy avoir envers vous, oultre les précédentes. Et véritablement il fault que nous confessions, encores que le continuel faiz et travail insupportable de noz grandz affaires nous rendent aucunement excusable, que nous n'avons esté si soigneux que nous debvions à vous faire entendre de noz nouvelles et occurrances, selon que les accoustumez offices d'amitié le requièrent, et pour répondre à diverses lettres

que nous avons receues de V. H. Mais nous espérons doresnavant amender ceste faulte, vous priant ne vouloir pour cela estimer que de nostre part il y ait aulcune altération de la très-cordiale et parfaicte amitié que nous vous porterons tant que nous vivrons.

Et pour revenir au premier propoz de la dépesche que nous vous avons dernièrement faite par nostre ambassadeur, qui n'aura failly de s'acquicter envers vous de toutes les particularitez de sa charge, nous vous laissons à penser, selon vostre grande prudence, sain jugement et longue expérience aux affaires du monde, si après avoir soustenu par si longues années des fraiz et exploictz de la guerre, tant des pays et provinces de deçà sur la mer et delà la mer, en Escosse, Piedmont et plusieurs aultres endroitz de l'Italye et isle de Corse, avec si extremes et excessive despence qu'elle est incroyable à qui ne l'a veu et cogneu, quelz moiens et provision d'argent nous pouvons maintenant avoir pour faire ce que nous devons entreprendre ceste année prochaine, contre nostre commun ennemy; estant bien asseuré qu'il n'y a monarche, prince ne potentat, s'il estoit en nostre lieu, qu'il ne s'en trovast bien empesché, comme nous serons, si nous ne sommes secouruz d'ailleurs que de noz finances, pour leur donner loysir de se remectre et restituer en estat de nous en pouvoyr ayder et subvenir, et par conséquent il fault conclure que non-seulement il nous sera difficile, mais quasy impossible de résister à ung si puissant ennemy que celui à qui nous avons affaire, estant puis naguères advantagé d'une fortune inespérée. Et d'aultant que vous estes celui de tous noz amys vivans auquel, par raison et selon la démonstration effectuelle que vous nous en avez par ci-devant faite, nous debvons avoir plus d'espérance, seureté et fiance, nous vous prions vouloir estre content de nous ayder et assister, tant de vostre bon conseil et advis, que des moiens et facultez que vous avez de nous secourir, en si extreme besoin que nous en avons affaire; autrement, et si promptement vous n'y mettez la main, il est à craindre que nous ne soions contrainctz de condescendre à une paix désavantageuse, à laquelle nous estimons vous avoir aultant de regret que vous y pouvez avoir aussi

d'intérêt et préjudice, pour le regard de ce qui en pourroit succéder à la grandeur et avantage de nostre commun ennemy.

Mais aussi, là où vous voudrez résouldre de nous prester telz ayde et secours amiables que nous devons espérer de vostre bonté et amitié, comme de quelque honneste somme de deniers de voz trésors, et d'une quantité de salpestre et du nombre de gallaires que nous vous avons faict demander par nostredit ambassadeur, qui est jusques à cent cinquante, avec commandement au général d'icelles d'yverner par deçà, et les envoyant de bonne heure, nous sommes seurs et certains, moiennant l'ayde de Dieu et des grandes forces que nous mettrons ensemble, tant par mer que par terre, de prendre une si bonne revanche de nostredit ennemy, qui est aujourd'huy le seul prince entre tous les chrestiens duquel la puissance vous doibt estre plus odieuse, que nous ne faisons nulle doubte qu'il ne soit pour revenir aux mesmes termes, et peult-estre moyndres, que noz forces l'avoient puis naguères réduict. Avec ce que vous avez, en ce faisant, facile et aisé moien de faire exécuter toutes et telles entreprises que vous voudrez et cognoistrez dignes de vostre grandeur et haultesse, tant du cousté de la terre que par la mer, tant pour l'augmentation des bornes de vostre empire, ainsi que vous aurez plus amplement entendu par ledit sieur de la Vigne, mon ambassadeur, et que vous réitérera cedit porteur, ledit sieur de Boistayllé, mon conseiller, vous priant encores une foys vouloir prendre une bonne conclusion et résolution de ce que dessus, pour le nous renvoyer en extresme diligence, afin de sçavoir quelle elle sera, et que nous puissions, selon cela, donner ordre et provision à tout ce que nous aurons à faire en une sorte ou en autre¹.

¹ Outre la lettre du roi au sultan, M. de Boistayllé emportait une instruction qu'on trouve aussi dans la collection de Noailles. Mais cette instruction est, par le fait, reproduite textuellement dans l'*Arze* ou

mémoire que M. de Boistayllé présenta à Soliman dans l'audience qu'il reçut de ce prince à son arrivée : on lira ci-après ce mémoire, qui se trouve à la note 1 de la page 453.

1558.

TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT ENTRE L'ESPAGNE ET LA TURQUIE, TRAVERSÉES PAR LA FRANCE. — OFFRE DE GÈNES DE SE METTRE SOUS LA PROTECTION DE LA PORTE. — SITUATION CRITIQUE DU DUC DE FERRARE. — DÉSORDRES DES AGENTS FRANÇAIS DANS LE LEVANT. — PRISE DE CALAIS, ET SON EFFET À MÉNAGER SUR LA PORTE. — COURONNEMENT DE L'EMPEREUR FERDINAND. — MARIAGE DU DAUPHIN AVEC MARIE STUART. — INVASION DES TARTARES EN MOSCOVIE.

Venise, 16 janvier 1558.

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

J'ay entendu, par vos dernières, votre arrivée à Andrinopoly, le bon recueil que vous a fait le G. S., dont vous nous mandez si peu les particularités que si d'aventure le sieur Duperat n'eust escrit à ses amys, nous n'en eussions rien peu entendre que par le moyen de ces seig^{rs} vénitiens, à qui telles nouvelles ne plaisent guères. Je m'esmerveille que vous soyez encores en ceste resverie de paix, veu la disposition en laquelle vous avez laissé les choses à vostre partement, dont il est si peu de nouvelles, que les préparatifs de la guerre ne furent jamais si grands ¹, ny ces deux princes plus aigres et

¹ M. de la Vigne, dans une lettre écrite d'Andrinople, du 23 janvier 1558, en se fondant sur les bruits d'un rapprochement de la France avec l'Espagne, rend compte à Henri II d'une démarche faite par l'ambassadeur autrichien Busbecq, qui avait essayé d'amener la Porte à traiter avec Philippe II :

J'ay entendu que, jusques au pénultième de novembre, il ne s'estoit encore rien parlé d'accord entre le roy Philippes et V. M., qui m'a esté un grand secours contre les calomnies de l'amb' du roy Ferdinande et d'un gentilhomme qui luy a esté envoyé pour la conclusion de la paix entre leur maistre et ce s^r, lesquels ont asseuré le bassa que vous et ledit roy Phi-

lippes estes sur le point aussy de la faire, et qu'il est impossible que l'un ne l'autre puissiez plus durer, et que certainement vous seriez tous deux, par nécessité, contraincts de vous y accorder pour le plus tard à la fin de l'esté qui vient, et que une telle paix ne se pouvant faire qu'avec mariage de vos enfans, ne peult estre qu'elle ne soit perdurable, comme on a pu cognoistre par les propos que la duchesse de Lorraine, de vostre part, en a tenu audit roy Philippes, jusqu'à dire que s'il ne tenoit, pour vous unir, qu'à abandonner l'amitié du Turcq que vous aviez offert et estiez prest à la laisser et vous desclarer contre luy. Ce que ayant entendu, le bassa, fort estonné et animé contre moy, m'ayant

enflammés qu'ils sont à présent, et nous sommes tant esloignés d'une paix, que M^{sr} de Guise est avec une grande armée devant Calais.

Vous avez peu cognoistre, par ma dernière despesche, que les

envoyé quérir, me dit tout ce que ledit amb^r lui avoit fait entendre. A quoi je respondis que ce ne sont que moyens que nos ennemis songent pour nuire aux affaires de S. H. et luy diminuer et oster la volonté de vous aider de son armée cette année, afin que plus aisément ils vous puissent induire à faire ladite paix qu'ils désirent, pour en après ayant conjoint leurs forces ensemble, n'estant plus empêché des vostres du costé de delà, ils puissent plus gaillardement faire guerre en Hongrie à S. H., dont le bassa me sembla demeuré satisfait. Et pour tant, le lendemain, il feit appeller icelluy amb^r et le susdit gentilhomme, et leur dit que, quant aux propos qu'ils luy avoient tenus de la paix entre vous et le roy d'Angleterre, il ne s'en soulcioit pas beaucoup quand bien tous les chrestiens se seroient mis ensemble, et que pour cela le G. S. ne resteroit pas de vous secourir, ne pouvant croire, ne vous ayant point S. H. donné occasion, que vous vous voulussiez desclarer contre luy, et que ce ne luy sera que bien grand plaisir que V. M. puisse bien faire ses affaires. Et si la paix avec ledit Philippes vous est nécessaire, vous la puissiez avoir honorablement; et que, à celle fin, il vous envoyoit la plus puissante armée qu'oncques sortit de ses ports, et qu'iceluy roy des Romains son maistre feroit beaucoup mieux de se joindre avec vous et chercher vostre amitié et laisser celle du roy Philippes, qui ne désire, pour la grande ambition qui règne en son cœur, que de luy oster les moyens qu'il a de

parvenir à l'empire, sans avoir respect qu'ils sont si estroitement parents, et que ce seroit la vraye voye pour pouvoir jouyr de l'amitié de ce s^r, et estre en repos en ses terres et seigneuries le temps de sa vie.

« Sur quoy icelluy amb^r a respondu que son maistre n'avoit oncques eut inimitié avec le roy de France, et qu'il ne tiendra qu'à vous qu'il ne soit entre vous deux bonne intelligence, mesmement ayant l'un et l'autre enfans et aultres parents pour s'allier à parenté, et qu'il estoit bien asseuré que le roy d'Hespaigne ne tascheroit jamais à parvenir à l'empire ny d'y empêcher le roy Ferdinande son oncle, et qu'il ne désiroit que vivre en paix avec un chascun, comme il fera par effet cognoistre audit G. S. quand il luy plaira le recepvoir en son amitié, et que de cela il prioit ledit bassa en vouloir tenir propos à S. H., affin que si elle y veult entendre, ledit roy Philippes puisse envoyer icy ses amb^r. Et pour plus inciter et incliner ledit bassa à ce faire, il a adjousté davantage que quand S. H. désireroit les fortresses que ledit roy Philippe tient en Afrique, il seroit par ce moyen aisé de les recouvrer. Le bassa, là-dessus, luy a répondu que S. H. ne desnieroyt jamais la paix ny son amitié à ceulx qui la luy viendroient requérir, mais qu'il estoit nécessaire, avant qu'en parler, que ledit roy Philippes la feit avec le roy de France, par l'intercession duquel, et non aultrement, S. H. recepvra et escouterà ses amb^r. Et que pour la conclusion de la paix que ledit roy des Romains désire avoir avec ce

Genevois ont délibéré de se mettre en la protection du G. S., devers lequel ils veulent avoir un baile¹. Vous devez prendre garde à leur rompre cette entreprise, faisant entendre à S. H. que le roy n'eust jamais plus grans ennemys en Italie que les estats genevois, lesquels se sont toujours monstrez tant affectionné à la maison d'Autriche, qu'ils sont en la plus grande partie cause de la grandeur de l'empereur et du roy Philippes son fils en Italie, dont des quatre parts il tient les trois, et si oultre cela il commande à la Tuscane, au Parmezan, Gennes, Florence et Lucques, et dict-on encores davantaige que le pape est pour se laisser bientost aller à sa dévotion. A quoy il ne fust jamais parvenu sans la facillité et tolérance de ces seig^{rs} vénitiens, lesquels ont jusques icy, avec une trop grande nonchallance et oisiveté, souffert que ledict roy Philippes s'y soit faict si grand et puissant qu'il

seig', il ait, dans le mois de febvrier, à oster la garnison qu'il a en un fort donnant sur une ville nommée Cassuf, et respondre s'il veult accepter les conditions que S. H. luy a proposées, et dans le mois d'aoust prochain rendre et raser certains chasteaux en Hongrie et envoyer ses amb^{rs} à la Porte avec six vingt mil ducatz pour le tribut de quatre années. Si je ne fusse plustost arrivé icy, je crois qu'ils eussent obtenu ladicte paix pour le grand désir que je voye en ceux-cy de vivre le reste de leur vie en repos. » (*Ms. de Lamare, B. N.*, et Ribier, t. II, p. 725.)

¹ M. de la Vigne avait reçu le même avis du résident français à Raguse; et dans une lettre du 4 février, il allait au-devant des réflexions de l'évêque d'Acqs : « L'advertissement que Pomare m'a faict de la venue de l'amb' et baile des Genevois en ceste Porte m'a beaucoup servy à l'endroit du bassa, lequel m'a dict que lesdicts Genevois n'envoyent icy leurdict amb' que pour chercher de mettre leur

Estat en liberté, comme est la seig^{re} de Venise soubz la protection de ce seig', et de pouvoir traffiquer en toute espèce de marchandises ès pays de sa haultesse, promectant de chasser, avec le temps, de leur ville, Andrea Doria et trois ou quatre autres affectionnez au roy Philippes, et d'estre serviteurs et amys perpétuellement du G. S. et de tous ses amys, et ennemys de ses ennemys, et recepvoir en leurs portz des gallaires et vaisseaulx de sadite haultesse et de ses amys, leur donner ayde et secours en tout ce qu'il leur sera possible, et faire battre leur monnoye au coing de sadite haultesse, comme protecteur. En quoy il me semble que le roy ne seroit pas fort intéressé, estant toujours en bonne amitié et intelligence avec ce seig', si ce n'estoit que, par là, S. M. seroit privée et frustrée de la prétention qu'elle ha que lesdictz Genevois soient ses subjectz, et de jamais plus entreprendre sur eulx pour les réduire en son obéissance. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

y est, pour luy en avoir donné plus de loisir qu'il n'estoit besoing aux affaires du roy et du pauvre duc de Ferrare, duquel l'Estat est vivement assailly et desjà bien entamé, pour s'estre, de tous les princes de l'Italie, quasi trouvé seul qui soit resté en la dévotion de son service, et avoir, cesdits s^{rs}, voulu estre seulement spectateurs de ceste tragédie, quelque pitié qui les ayt convié à son ayde, qui est un intérêt et dommaige tels que vous pouvez penser ¹. Et je serois d'avis

¹ M. de la Vigne, peu favorable aux Italiens, dont il porte souvent des jugements sévères, relève dans sa lettre au roi, du 26 janvier 1558, les menées des Vénitiens à la Porte, et la conduite tortueuse du duc de Ferrare, qui était alors en butte aux attaques de l'Espagne, pour s'être ligué avec la France dans l'expédition du duc de Guise contre Naples :

« Les Vénitiens tiennent fort la main et cherchent par toutes les voyes de rendre suspects tous vos ministres et tout ce qu'ilz peuvent proposer par deçà, et ne me puis faire accroire qu'ilz ne communiquent au susdit roy d'Hespaigne et des Romains ou leurs ministres tous les moyens qu'ils jugent estre meilleurs pour vous chasser d'icy et rompre, ou pour le moins débilitier et rendre suspecte l'intelligence entre vous et ce seig^r, et pense qu'ils donneroient volontiers le royaume de Cypre pour en venir à bout. Voilà pourquoy, à mon avis, ils envoient icy messer Marino de Cavalli, homme des plus saiges de leur républicque; car voyant l'extresme dilligence de quoy ils usent pour entendre vos entreprises, je mectz aussy peine de découvrir les leurs; vivant au reste amiablement ensemble. Passant par Venise lorsque j'allois trouver V. M., ayant entendu la défaicte de Mons^{sr} le connestable, je feis une dépesche au bassa, le priant

vouloir resserrer les traictes des bleds pour l'Italie, ce qu'il fait universellement, faisant retenir dix-huict naves tant ragu-soises que d'autres nations qui en estoient chargé. A mon retour, le G. S., à ma requeste, a commandé que de tous ses pays, tant de la Scirie, Égypte, Grèce, que des aultres lieux de l'Europe, il ne soit loisible à quelque personne que ce soit en tirer un seul grain ny aucuns aultres vivres, jusques au renouveau; et ayant, je, voulu de cest édict exempter le duc de Ferrare, pour lequel V. M. m'en a escript affectueusement, le bassa m'a dict qu'il s'esmerveilloit que vous escrivissiez au G. S. en faveur d'un sien ennemy que, depuis deux ou trois ans en çà se faisant parent de S. H., demanda que toutes les eschelles, c'est-à-dire les lieux où l'on charge sur mer tout ce qu'on transporte de ces pays en aultres, fussent délivrés entre ses mains, voulant luy seul achepter tous les bleds du s^{sr} pour les mener en Italie, promettant d'envoyer amb^r, avec grands présents, à la Porte. Et que luy estant accordé, et luy en estant délivré commandement, à la fin il s'en est moqué et s'est trouvé menteur, dont S. H. est restée fort mal contente, et m'a dit nommément ledit bassa, qu'au lieu de luy bailler tant de bleds, il falloit aller brusler ses pays avec ceste armée. Et quant à ces

que si vous reconnoissez ledict G. S. si bon en nostre endroict comme ses promesses le nous font espérer, et que vous ayez aussi l'oreille et domesticques de son bassa, vous leurs missiez en avant ce que dessus, sans vous monstrier aultrement affectionné en ce faict, ains leur faire entendre l'intérêt et desplaisir que c'est au roy de veoir ledict duc de Ferrare, son parent et amy, de tel façon travaillé, et l'espérance qu'il y auroit de le secourir par le moyen de la commune amitié d'entre S. H., S. M. et cesdicts s^{ms}, lesquelz sont si jaloux et offencez de l'armée du G. S., qu'ayant entendu qu'elle devoit estre si grande, ilz sont entrez de leur costé en une dépense plus extraordinaire qu'ilz ne firent oncques, faisant de fort grandz préparatifs de guerre que je ne vous ay voulu celler, affin que si sa haultesse veult pour ceste occasion renforcer son armée, qu'il ne tienne point à faulte de vous en avoir adverty ¹.

s^{ms} vénitiens, il seroit bien employé qu'ils mourussent de faim, puisqu'ils preignent plaisir de vous voir toujours en guerre et vous consumer, le roy Philippe et vous, cependant qu'ils assemblent de tous costez innumérables trésors. Et ne devez prendre plus en protection les passions de ces méchants et ingrats qui ont si mal reconnu le bien que vous leur avez procuré, et ne faire fondement qu'en vos propres forces, qui principalement ne consistent qu'en vos finances, desquels vous devez avoir un si grand soing que je voy que ces barbares en ont, qui ayant le plus grand trésor du monde et la despouille de toute l'Asie, Égypte, est la meilleure partie de l'Europe; néanmoins, ils sont plus diligens à espargner et mettre or et argent en leurs tours et garniers que aultres ne furent jamais, jugeant par là pouvoir plus seurement régner et maintenir leurs Estats contre leurs ennemys; ou bien qu'estant le seig^r vieil et caducque, ainsy que ses

principaux conseillers, ils suivent le vice de leur aage. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ Henri II, à son retour de Calais, écrit au maréchal de Brissac, le 12 février, qu'il avait reçu l'assurance de l'envoi de la flotte turque: « Ayant, le général de ladite armée, exprès commandement de m'obéir, et conséquemment à mes ministres, comme à la propre personne dudit G. S., lequel, par sa lettre, m'use des plus honnestes propos qu'il est possible, pour me donner courage à me ressentir de mon ennemy. » (*Ribier, t. II, p. 729.*)

M. de la Vigne, dans sa lettre au roi, du 23 janvier 1558, revenait ainsi sur l'emploi qu'il y avait à faire de la flotte: « L'armée pourra sortir, comme l'on me faict entendre, à la fin de mars, et s'en ira droit en Corse, où vostre général se trouvera le mieux muny etourny de tout ce qu'il luy sera besoing; et tant plus il y aura de bons chefs, les entreprises n'en seront que mieux exécutées, car ces Turcs,

Venise, 1^{er} février 1558.

Depuis trois jours arriva en çà M^r de Boistaillé, abbé du Brueil et conseiller du roy en sa court et parlement de Paris, lequel est de qualité et de la maison des Huraulz, bien cogneue et respectée des prin-

mesmement ce capitaine, n'est pas grand homme de guerre, et il ne fault pas perdre l'occasion, ayant une si grosse et brave armée, laquelle vous ne pourrez plus avoir de longtemps, car sans point de faulte ils s'en faschent et voudroient pouvoir moins faire. » Et dans une lettre à l'évêque d'Acqs, du 4 février suivant, il examine s'il doit suivre la flotte : « Quant à me préparer pour monster sur ceste armée, si je voy qu'il soit meilleur pour les affaires de S. M. que de demeurer icy, d'ung costé je voy que tous mes prédécesseurs les ont menées, et si je n'y voys, ceste-cy pourra faire par les chemins beaulcoup de mauix dont ma présence les pourroit retirer, et en cela l'on me pourra, par adventure, calomnier d'avoir failli au service de S. M. D'autre part, les grandes menées et pratiques qui se font icy par ce roy des Romains, le roy Philippe, Vénitiens et autres pour nous en chasser, et le négoce desdicts Genevoys me incline plus de n'en bouger, et ne me fier poinct d'un d'Aubray, qui me faudroit laisser auprès de ce seig', qui me gasteroit et embrouilleroit tout le mystère, et d'envoyer plustost quelqu'un en ma place sur ladicte armée, qui la mènera jusques aux lieux que sera conclud entre moy, le bassa et beglierbey de la mer, et où je penseray que plus aisément elle se pourra conjoindre avec la nostre, qui me semble estre en Corse. »

L'ambassadeur, comme on voit, attri-

bue une partie des difficultés qu'il rencontre à la conduite des agents français eux-mêmes, et surtout de Codignac, qu'il avait inculpé ainsi dans sa lettre au roi, du 23 janvier : « A mon retour en ceste Porte, j'ay eu assez à faire que Codignac n'est esté fort mal traicté pour les menteries qu'il a usé envers eux, et ses aultres infinis démérites; mais à la parfin, à ma requeste, ils se sont contentés de luy bailler un sauf-conduit pour s'en aller où il voudra sans que personne l'en puisse empêcher, mais que il eust à se partir. On ne sçait l'endroit où il est allé; on m'a adverty qu'il s'est caché en Constantinople, et qu'il menasse se faire plustost Turc que partir jamais de ce pays. V. M. aura beaucoup gagné quand je l'en auroys peu chasser, car c'est un des plus mauvais et dangereux hommes qui, pour se maintenir en ceste charge, a cherché de me faire perdre l'honneur et la vie, faisant entendre au bassa que M^r le connestable ne l'osoit d'icy et ne m'y envoyoit que pour estre instrument de rompre ceste amitié, et qu'il avoit veu dans mes despêches que je vous escripvois une infinité de mauix d'eulx et du s^{er}; dont il se voit divinement puni maintenant, ayant esté réduit en telle extrémité, qu'il ne peut estre que par moy bien assuré de sa vie; et d'hyer seulement, ces bassa m'ont assuré qu'ils ne le receperont point en leur foy. Il avoit baillé secrètement requeste qu'on le

ces et des s^grs de la court¹. Vous luy ferez tout le bon recueil et traitement que vous pourrez, estant personnage si docte et honneste que

feit mustapharaca (*mouteferika*, officier de la Porte), et qu'il se feroit Turc, qu'eust esté un bien grand vitupère. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

Enfin M. de la Vigne, dans une lettre du 4 février, à l'évêque d'Acqs, indiquant la suite de cette affaire, se montre aux prises avec toutes les intrigues qui s'agitaient autour de lui, et donne une idée des désordres publics et privés qu'il avait à réprimer : « De ce que vous me dites que je mecte poine de congnoistre l'humeur de ceulx que j'ay prins à Venize en ma compaignie, je vous advise que c'est temps perdu d'en choisir de bons pour les mener par deçà, car le naturel du pais est tel, que quant et quant on y a demouré quinze jours, on devient si meschant et si desloyal, qu'on oublie et Dieu et les amys, et n'y fait-on compte plus ny de foy ny de vertu : mesmement ceulx qui n'en feroient jamais grande profession, et qui ont esté tant soit peu italianizez.

« Le baron de la Garde m'escrypt qu'il viendra par deçà, avec cinq gallaires, au devant de ceste armée; si d'avanture il vient, il se peult bien assurer d'avoir fort mauvaise chère de toute la Porte, pour les grandes menteries qu'il leur a usées, qui ont si fort desbauchez et vitupérez nos affaires avec les faulcetes, villanyes et sottises des aultres, qu'à grandes difficultez ils adjoustent foy à ce que je leur puis proposer, ny aux lettres que le roy leur escrypt, disans que tous mes prédécesseurs avoient accoustumé de les satisfaire. Et en cela, sans poinct de faulte, ilz ont réussi, car on avoit contrefait le sceau du roy pour le faire escrire et parler selon qu'il

leur sembloit pour leurs cupiditez et passions; et ils avoient si bien imitez les traits de ceulx qui font la teste du s' et les caractères du coing de sa monnoye, qu'ilz en ont osé abuser. En quoy j'ay scéu pour vray que Codignac estoit grand maistre, lequel j'espère bientost avoir entre mes mains pour l'envoyer par force en France, puisque, de son gré, il n'y veult aller. Car luy ayant rompu le coup et empesché de se confirmer et establir par deçà, comme il pensoit se faisant Turcq et mustapharaca de S. H., le bassa m'a encore donné un chaoux pour le chercher partout et mettre en mon pouvoir. S'il eust peu exécuter ce qu'il avoit projeté, il eust perpétuellement tyrannisé les ministres et affaires du roy en ceste Porte, dont si je le puis déraciner je n'auray pas peu gagné pour le service de S. M., et d'avoir nettoyé ce pays de semblable canaille, qui ne se sont jamais estudiez qu'à desrober, pour servir à leurs plaisirs et voluptez. Je vous supplie mettre ung mot dans vos lettres que S. M. m'envoye le plus que l'on pourra trouver de petites monstres, mesmement de celles qui sont avec sonnerie, pour le G. S., qui m'en a fait demander deux ou troys foys, estant entré despuis peu de temps en çà en ceste humeur d'en porter dix ou douze sur luy allant à la chasse. Ce qu'ayant entendu, le bayle des Vénitiens a fait expressément une dépesche à la seig^{rie} pour en envoyer recouvrer à Paris, car S. H. n'en veult poinct d'aultres. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ La famille des Huraults, seigneurs de Boistailly et de Messe, va fournir une série d'ambassadeurs de France à Venise.

vous le cognoistrez, et d'ailleurs serviteur favorisé de M^{sr} le cardinal de Lorraine. Le roy l'a naguère dépesché devers le G. S. pour la confirmation, comme je croy, des instructions concernans l'effect de vostre charge que vous avez emportées, partant d'auprès de S. M. Vous l'entendrez plus amplement de luy, et cependant je n'ay voulu faillir vous avancer la nouvelle de la prinse de Calais, que le roy a dernièrement faicte sur les Anglois, laquelle je ne doute point que ces seig^{rs} vénitiens ne fassent bien valloir par delà pour nous diminuer la faveur et l'espérance que nous attendons de la bonne volonté du G. S. Il n'est pas besoing que vous faciez paroistre cette victoire grande, tant pource que ces s^{rs} la publieront assez de leur part, avec ce que cela pourroit refroidir l'affection que S. H. a au service du roy.

J'ay entendu le partement de ce gentilhomme genevois qui s'appelle Turtourin¹, lequel j'estime que vous devez cognoistre ; car c'est celuy qui est autrefois allé en Levant pour les affaires du duc de Ferrare. Les Genevois ayant mis en considération les peines et despences qu'ils ont jusques icy soustenues à cause des guerres, et la ruyne et cherté en quoy ils se retrouvent à présent de toutes choses, et principalement de bledz, dont ils sont en grande nécessité et désespoir d'en recouvrer, leur estant la navigation interdite et empeschée par le moien des places et ports que nous tenons encore, et craignans d'ailleurs que l'armée que le G. S. faict ceste année sortir à nostre dévotion ne fust pour leur tomber à doz ; ils se sont résoluz d'envoyer ung bayle devers S. H., que l'on dict estre desjà party de Gennes et s'acheminer par mer, ayans lesdits Genevois cependant dépesché ledit Tortorin devant, tant pour faire entendre sa venue que pour entretenement et conduite du fait pour lequel ils vont de delà. Et pour rechercher l'amitié de S. H. et essayer de se mettre en son ayde et protection, ils ont délibéré d'en entretenir toujours à la façon de ces s^{rs} vénitiens, ung, tant pour leur seureté et repos qu'en espérance

Le cardinal de Lorraine, dans une lettre à l'évêque d'Acqs, recommande en ces termes l'abbé du Breuil : « Lequel, dit-il,

est de ma nourriture. » (Affaires étrangères, Venise, t. VII.)

¹ Tortorino.

de s'en prévalloir pour l'advenir en la faveur et direction de leurs affaires et du trafficq tant de bleds que d'autres marchandises. Sur quoy je suis bien empesché de vous pouvoir dire mon advis, pource que s'estant lesdits Genevois monstrez affectionnez et passionnez à la maison d'Autriche, de laquelle ilz ont basty la prospérité et grandeur qu'elle a aujourd'huy en Italie, je n'estime pas que leur intention soit, pour ceste heure, aultre qu'ils ont jusques icy faict paroistre. Toutesfois, si S. H. estoit en volonté de les recevoir, ce doibt, au pis aller, estre avec condition d'estre amys de ses amys et ennemys de ses ennemys, faisant doresnavant pour nous ce qu'ils souloient faire pour le roy d'Espagne : ce que S. H. leur pourra mettre en avant soubz considération de l'amitié et bonne intelligence d'entre luy et S. M., sans le consentement de laquelle ils ne pourront contracter avec eux chose à leur advantaige, qui feust de longue durée et assurance, qu'est ce que ledit G. S. doibt dire si on en vient jusques à ces termes.

J'ay naguère sceu qu'ayant le roy d'Espagne entendu ceste menée et le désir que les Genevois avoient de l'effectuer, il estoit entré en grand soubçon et jalousie, estant assuré qu'elle ne se pouvoit parachever sans le contentement de S. H. Par ce, m'en remettant sur vous, je vous diray que lesdits Genevois ont tant eu peur de ladite armée, que ceulx-cy ne s'en monstrent moins offensez ne intéressez de leur costé, et sont entrez en une merveilleuse crainte, se doubtant qu'estant ladite armée si grande et toute à nostre dévotion, comme ilz ont entendu, et d'ailleurs si près d'eulx, ils ne soient conviez à se mettre en notre faveur de la partie; ce que je veulx plus tost espérer que le contraire, estant assuré que pour le peu que les choses se trouveront disposées, vous les pourrez bien conduire à ce point; dont outre l'honneur et réputation que vous acquerrerez de bon et expert négociateur, vous vous pourrez dire le plus heureux des ministres du roy qui ayt jamais esté employé en son service. Et pource que envoyant dernièrement devers eulx me conjourir de l'heureux succez des entreprises de M^{gr} de Guise, ils me feirent prier leur laisser une coppie des lettres qu'il m'avoit escrites, je pense bien qu'ils

se sont tellement prévalus de ces bonnes nouvelles à la Porte, que nostre prospérité ne se trouve si grande que le roy d'Espagne ne sera plus rien auprès de S. M. Que, si d'avanture ceulx de delà parlant de ceste victoire, vous incistoient au contraire de ce que vous leur en pourrez mettre en avant, et qu'ils en voulsissent faire preuve par lesdites coppies, vous leur pourrez respondre que nous avons accoustumé de publier noz fortunes en Italie plus grandes qu'elles ne sont, pource que les affaires ne s'y manient à nostre dévotion que à mesure qu'ils sentent accroistre nostre prospérité et réputation, mais que nous ne voulons poinct desguiser à S. H. la vérité des choses.

M. de Selve m'a escript de Rome, que en l'audience que le s^r don Francisque d'Aist, frère de M^r le duc de Ferrare, lequel S. M. a faict son lieutenant en Tuscane, eut du pape, il luy estoit eschappé de dire de sa part à S. S. que quelque heureuse fortune qu'il luy soit naguères advenu, il ne lairoit d'accepter une paix dont il se remettoit en luy. Et voyant le pape, qui a toujours désiré l'avancement de ses nepveux, que par l'accord et contentement de ces princes il les pouvoit, aux despens de tous deux, eslever et enrichir, a prins cecy à cœur, et pour s'en asseurer encores davantaige il fist appeller ledit s^r dom Francisco en une congrégation de dix-huit ou vingt cardinaulx, en la présence desquels il luy feist de nouveau répéter et proférer les mesmes parolles, soit pour faire ostentation que la négociation de la paix fust remise entre ses mains, ou bien pour nous cuider nuyre, sçachant que venant ceste pratique à la connoissance du G. S., cela deust défavoriser nos affaires à sa Porte. Si d'aventure on vous en venoict à parler, vous pourrez respondre que ce que S. M. en a faict dire à S. S. n'est en aultre intention que pour le contenir en son amytié, ayant depuis peu de temps descouvert les pratiques et menées d'entre luy et le roy d'Espagne, en la faveur et déclaration duquel il le voyoit desjà à demy esbranlé : qui a esté cause que pour le tenir en quelque irrésolution et gagner cependant le temps, il luy a faict avancer ces parolles, mais qu'il ne pense poinct qu'il soit pour venir en une paix, laquelle il ne voudroit jamais entreprendre

ny résouldre sans son advis, le pouvant aussi asseurer que nous en sommes tant esloignez, que jamais nostre ennemy ne fait tel effort pour nous courir sus comme il faict à présent. Par ce, c'est maintenant qu'il fault que ceux de Levant facent leurs cours, car tous les nostres ont esté ruynés en cette dernière conquête de la terre d'Oye, qui est à ceste heure réduite en l'obéissance du roy, dont vous ne nîrez pas qu'il n'en revienne quelque advantaige à S. M., non toutesfois sur le roy Philippes, qui n'y a aucune perte ne dommage, estant ladite place auparavant tenue des Anglois, qui les occupoient en nostre royaume, que nous avons par ce moyen suscitez et tellement irritez, que le nombre de nos ennemys est beaucoup augmenté de ceste nation, si puissante que vous sçavez; et Dieu sçait comme elle nous a aultrefois chastiez¹. Et revenant à mon propos, je vous diray que l'importance seroit de le chercher du costé d'Italie, où si S. M. tenoit quatre places seulement, il les estonneroit plus que s'il avoit conquis la moitié du pays de Flandres, parce que de ce costé-là, duquel dépend la grandeur et puissance de celuy qui y a plus d'auctorité, il le pourra plus offenser qu'en nul autre endroit; dont toutesfois il a esté contraint tourner visaige, laissant les desseings et prétentions qu'il y avoit. Aussi que l'un de ces deux princes ne se peult faire supérieur à l'autre s'il n'a grande part en Italie, en laquelle S. M. tient si peu, et au contraire ledit roy d'Espagne tant de païs et Estats, et se fortiffie et augmente tous les jours de telle façon, que sans l'aide dudit G. S., dont il s'asseure, le roy n'y pourroit jamais entreprendre, estant tous les jours mesme despuillé de si peu qu'il y a. Au demeurant, l'on faict courre icy le bruit de la trefve d'entre S. H. et le roy des Romains, dont je ne sçay que croire; mais se ainsy es-

¹ L'évêque d'Acqs, exposant au roi les mêmes considérations dans une lettre écrite à la même date, ajoute de plus :

« Si ladite place de Calais est prise, ils la feront si bien paroistre en Levant, que le roy Philippes ne sera qu'un ver de terre

au prix de vous : de façon que la plus grande peine qu'ayent vos serviteurs en ce pays-là, c'est d'y rabattre et diminuer tout ce qu'ils diront et proposeront à la Porte concernant vos affaires. » (Ribier, t. II, p. 722.)

toit, S. H. se seroit grandement oubliée, luy estant ceste chose non-seulement préjudiciable, mais encores à S. M. Car, oultre la facilité et commodité qui en reviendra audit roy des Romains, il luy donne temps et loisir de s'aller faire couronner empereur à la prochaine diette qui a esté arrestée au xx^e du présent à Francfort, où il est attendu en grande dévotion, tant des princes et électeurs que du peuple, ce qui luy viendra si à propos, qu'il aura moien d'en retourner bien fort et puissant pour nous faire à tous deulx la guerre. Voylà le langaige qu'il a semblé à M^{sr} le cardinal de Tournon et à moy que vous devez tenir de delà, où je pense que l'on vous donnera des traverses. Mais souvienez-vous de ne rien croire que ce qui viendra de nostre part, espérant au surplus qu'avec ce que les affaires du roy sont à présent remis en assez bons termes, ils prospéreront encores davantage par le moyen de vostre bonne et vertueuse conduite. M^r Martines, varlet de chambre du roy, est arrivé depuis deux jours icy pour s'en aller dans trois ou quatre aultres en Transilvanie, où le roy l'envoye ambassadeur devers la royne d'Hongrie ¹.

¹ On a vu ci-devant, note 1 de la page 421, les motifs de la mission de M. de Martines en Hongrie. Dans une lettre du 15 janvier 1558, le roi écrit à l'évêque d'Acqs : « J'envoye le s^r de Martines résider auprès de la royne de Hongrie, conduisant avecques luy l'amb' qui estoit venu devers moy de sa part. » La collection de Noailles contient plusieurs lettres originales, signées Pierre-Louis de Martines, relatant les incidents de son voyage. Dans celle qu'il écrit de Raguse, du 12 mars, il dit : « J'uze de diligence pour aller trouver la royne de Hongrie avant que M^r du Breuil puisse avoir mis fin à ce qu'il a de négocié en sa faveur à la Porte. » Et dans une autre, écrite de Belgrade, le 27, on lit : « Je n'ay autre chose à vous mander ici que la mort du comte Pétrovich, premier

conseiller de la royne. » (Affaires étrangères, Venise, t. VII.)

M. de la Vigne recevait dans le même temps deux lettres de la reine Isabelle pour la défense de ses intérêts à la Porte, l'une, du 9 février, sur la question des limites et des possessions qui devaient lui être rendues, l'autre, du 10 du même mois, sur ses démêlés avec son voisin Myrtsché, voievode de Valachie :

« Isabella, Dei gratia, regina Hungariæ, Dalmatiæ, Croatiæ, etc., illustris magnifice Domine, amice sincere, dilecte, salutem. Misimus ad excelsam Portam Cæsareæ majestatis hos fideles nostros egregios Michaellem Giralay et Sebastianum Erdety, oratores nostros, obsequenter postulantes ab imperatoria majestate, ut jam tandem in negotio limitum reddendorum

Venise, 26 février 1558.

Je vous envoie un paquet du roy, par où vous pourrez apprendre les particularitez de la prinse de Calais¹, comme vous ferez aussi de

clementer finem facere dignaretur. De quo sæpius jam Magnitudinem illius Cæsaream per homines nostros interpellavimus, et tamen causa hactenus in suspenso mansit. Commisimus autem oratoribus nostris, ut dominationem vestram illustram magnificam sedulo requirant, consulant, et ejus opera utantur. Rogamus itaque dominationem vestram magnificam velit nomine regis sui christianissimi in hac causa, præcipua suam operam interponere, et illa terra tota reddatur, quæ est cis Tibiscum usque ad Orsovan inclusive; quam terram Majestas Cæsarea nobis reddiderat tunc, cum nos e Buda una cum filio nostro serenissimo emitteret, sed eam tandem per malignitatem fratris Georgii, et illius dolos amissimus.—Data ex civitate nostra Kolosvarini nono die februarii anno Domini 1558.

— YSABELLA. »

« Illustris, etc... Per fidelem nostrum Theodorum Balguty, aulæ nostræ familiarem, litteras dominationis vestræ illustris et magnificæ accepimus, et summam erga nos filiumque nostrum serenissimum benevolentiam, complacendique studium, curas item et sollicitudines in negotiis nostris filiique nostri serenissimi in eccelsa Porta promovendis aperte intelleximus; et illi gratias ingentes agimus, confidimusque dominationem vestram magnificam etiam deinceps consimilem operam navaturam, ubicumque usus tulerit; cujus, Deo duce, per occasionem, si vivere licebit, benevole etiam meminisse conabimur. Voluimus autem illi significare nos

ad mandatum potentissimi imperatoris bayarones profugos hortatæ sumus, ut in Transalpinum regrederentur, assicuran-tes quod Myrche vauivoda illos non impediret; nuper quæ etiam per litteras suas jurejurando Myrche nobis promiserat, et tamen intelligimus bayarones ad unum omnes atrocissima morte interemptos; id quod nobis non potest non esse acerbissimum. Nunc quoque hic Vlad Wayvoda, confisus clementiæ imperatoriæ majestatis, libere deducitur per hominem nostrum egregium, Petrum Bosyt, aulæ nostræ familiarem, ad eccelsam Portam, nollemusque quod illi aliquid mali contingeret, etiam si ipse volens et ultro cupidit ad Portam proficisci. Id quod volumus dominationem vestram magnificam non latere, cujus opera benevola etiam per occasionem juvari poterit, ac Myrche wai-vodæ tyrannis, ut Porta male audiat, imprimis veritur. Data Kolosvarini, 10 feb. 1558. — ISABELLA. » (*Supplément français, Ms. 252.*)

¹ Henri II avait informé M. de la Vigne de cet événement par une lettre du 3 janvier 1558, qui accompagnait un mémoire développé sur les opérations militaires du duc de Guise :

« Monsieur de la Vigne, j'ay esté adverty, il y a deux jours, par mon cousin le duc de Guise, comme avec l'aide de Dieu et des princes, seigneurs et cappitaines et autres gens de bien de mon armée, il a par force réduit soubz mon obéissance la ville de Calais, toute la terre

celles qui ont esté depuis faictes de Guines et de Hames, par le double des lettres de M^{sr} de Guise. Depuis, S. M. m'a adverti de son retour de Calais, où il a laissé M^r de Termes gouverneur avec quatre mil hommes de pied et quantité de cavallerye pour la garde d'icelle et deffence de toute la contrée d'Oye, ayant, avant que de s'acheminer à Paris, fait razer la ville de Guynes, mis en garnison le surplus de son armée aux places prochaines, et donné bon ordre tant aux réparations et fortifications que aux aultres choses nécessaires, attendant cette primevere, en faisant cependant faire de si grands préparatifs de guerre, amas de gens et d'argent, dont il espère n'avoir nulle faulte, que S. M. fait compte de mettre cent mil hommes en cam-

d'Oye et les fortz y estans; de sorte que les Angloix ne tiennent plus maintenant deçà la mer que Guignes et Hames, lesquels j'espère de brief recouvrer, moyennant la grâce et faveur de celluy qui distribue les victoires où il luy plaist, m'ayant fait parvenir à une conquête non moins honorable que la plus utile, commode et profitable que j'eusse sceu avec mes subjectz jamais soubhaicter. Et pource que, lorsque je receuz ceste heureuse nouvelle, ledict sieur duc de Guyse ne m'a peu faire si promptement sçavoir comme toutes choses estoient passées au fait de ladictte conquête, j'ai bien voulu différer de vous en donner advisement jusqu'à ce que j'aye eu moyen de vous en faire tenir comme je fais présentement le discours au vray, afin que vous en sachiez parler et respondre où besoing sera. Et cependant je suis délibéré, partant d'icy lundy prochain, m'en aller audict Calais regarder aux réparations et fortifications requises et nécessaires, afin d'y faire besogner en toute la meilleure et plus grande diligence que faire ce pourra; et avec cela j'adviseray avec mondiet cousin et lesditz

princes, seigneurs, cappitaines et gens de bien de madicte armée ce qui se devra faire pour poursuivre la faveur de la fortune le reste de cette saison. Sur quoy ayant prins résolution, je ne faudray à vous en donner incontinent advis; ne voulant oublier de vous dire que le xxv^e de ce mois je feiz assembler en mon pallais royal de ceste ville aucuns des principaulx des troiz Estats de tous les gouvernemens, païs et provinces de mon royaume, pour leur remonstrer en quels termes estoient réduictz mes affaires, et le besoing que j'avois de leur aide et secours. A quoy ils se sont si libéralement et cordialement offertz, que j'ay grande et indicible occasion de demourer content et satisfait. En sorte que j'espère tant en la bonté du créateur et en la singulière affection, obéissance et dévotion de mesdictz subjectz, que je ne deffaudray aucunement des moyens de faire la guerre pour repousser et réparer l'injure que m'a voulu faire mon enemy. Priant Dieu qu'il vous ait en sa saintegarde. Escript à Paris, ce treizième jour de janvier 1557. — HENRY. — DUTHIER. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

pagne, tant Suisses, Allemands que François, pour achever de jouer sa partie; et vous diray pour la fin de ma lettre une mauvaise nouvelle, qui est la mort du pauvre M^r de Lodesve.

M^r de Selve m'escrit en ces termes sur l'article qui suit : « Il y a quelque temps que je receus une dépesche de Codignac, lequel m'escrivoit de quelques mains levées et deslivrance de marchandises saisies à Anconne, dont le pape avoit accordé main levée au G. S. : ce que ledit Codignac disoit n'avoir esté exécuté. » Le cardinal de Chastillon me mande qu'il a esté adverty comme le G. S. faisoit de grands préparatifs pour aller envahir ceste année l'isle de Malte, me priant, tant pour le respect de la ruyne que ce seroit à la chrestienté, que pour celle particulière d'une infinité de gentilshommes qui y sont, de faire tous les meilleurs offices que je pourray pour essayer de divertir S. H. de ceste entreprinse. Je luy ay respondu que si c'est chose qu'il a bien délibérée et résolue, que les offices et déportemens de l'amb^r serviront peu pour l'en dissuader, toutesfois que je vous en escrirois à la première occasion. L'on recommence à ceste heure fort à parler de la paix, et dict-on que pour la conclusion d'ycelle l'on doibt bientost mettre en liberté M^{rs} les connestable et admiral; mais n'en croyez rien, car ce sont artifices que les impériaulx et ceulx de deçà mectent en avant pour parvenir à ce dont je vous ay si souvent escript, et vous puis assurer qu'il s'en fault tant que cela soit véritable, que l'on mande de France que on ne fait jamais de tels ne si grands préparatifs de guerre.

Venise, 22 et 27 mars 1558.

Vous cognoistrez par les avis dont je vous envoye coppie quel tort le G. S. s'est fait d'accorder une tresve avec le roy Ferdinand, de laquelle il se retrouve aujourd'huy à nostre désavantage tant accommodé que il aura non seulement de quoy offenser celuy contre lequel il estoit auparavant prou empesché de se deffendre, mais de nous nuire aussy beaucoup par le moyen des garnisons qu'il estoit contraint

tenir aux frontières des terres de S. H., lesquelles faisant tourner et joindre à celles de nostre ennemy, S. M. sera contrainte, pour ce respect, de renforcer tant son armée de terre que les vaisseaulx qu'il envoie pour la réception et conduite de celle de S. H. Qui luy revient à tel intérêt et dommaige que vous pouvez penser, si d'aventure vous n'essayez d'engendrer quelque défaveur à son amb^r résidant à la Porte, affin que le mettant, s'il est possible, en mauvais mesnage avec le bassa, sou maistre et ses affaires en demeurent en plus grand soubson, et ses desseings, par ce moyen, irrésoluz et retardez.

Congnoissant le duc de Ferrare le mespris et desdaing que le G. S. a cy-devant fait des affaires du roy, et le peu de secours que pour son regard il espéroit de S. M., pour les grandes charges et despences qu'il luy convenoit supporter pour la deffense de son royaume, a trouvé un moyen de se réconcilier avec le roy Philippes, ayant, pour mieux et plus avantageusement faire son accord, consenty une suspension d'armes pour trente jours avec celuy de Parme; qui est, comme vous pouvez penser, quelque descharge pour S. M. Aussy est-ce autant débilitier et défavoriser ses affaires en Italie, d'où peu à peu on nous defferrera tellement que, à la parfin, nous n'y aurons plus un poulce de terre; car l'ennemy s'y faict fort et puissant, lequel, avec les grands préparatifs de guerre qu'il faict partout ailleurs, se trouvera tellement secouru et accommodé du roy Ferdinand, que outre le dommaige que ce sera au roy, le G. S. et son bassa congnoistront bien quelle faulte ils ont faicte d'accorder avec luy une tresve qui luy a esté si proffitable et avantageuse qu'il a eu moien de se faire couronner empereur, comme il a esté le dixiesme de ce mois, dont sa proclamation et publication fust faite le xiiii^e d'icelui; et le lendemain il fait sa confirmation des feudes des électeurs de l'empire. De sorte que ayant à présent le support et faveur de toute la Germanie, il fera bien entendre au G. S. quelle différence il y a d'entre les forces d'un roy des Romains et d'un nouveau empereur, lequel est si bien voulu de tous les princes germains qu'il ne faut poinct doubter qu'il ne soit mesme à son nouveau advènement gra-

tifié et satisfait de la plus grande partie de ses demandes, dont il succédera les inconvénients et dommaiges que vous pouvez penser, à quoy il ne sera pas temps de remédier quant les ballances emporteront le pois du costé du commun ennemy. Par ce, il est temps que de son costé il pense à ses affaires; quant à celles de S. M. elles sont, Dieu mercy, en l'estat que vous aurez peu entendre par le s^r Dupérat, qui partist d'icy le xxiiii^e du présent¹. Le baron de la Garde voyant

¹ Le capitaine Dupérat rapportait la résolution de Henri II sur les différentes propositions énoncées par M. de la Vigne dans sa première dépêche (p. 413) et dans la suivante, auxquelles le roi répond en détail par cette lettre du 3 mars 1558 :

« Monsieur de la Vigne, à mon retour de Kalais, où j'ay fait ung voyage pour quelzques jours, afin de donner ordre aux affaires de delà avec mon cousin le duc de Guise, mon lieutenant général, j'ay reçu vostre despesche par le cappitaine Dupeyrat, présent porteur, ensemble l'honneste lettre que le G. S. m'a escripte, à laquelle je luy faiz la response telle que vous verrez par la coppie que je vous en envoye, pour vous servir de mémoire et instruction sur ce que vous luy avez à dire et exposer de ma part, pour la créance que je vous donne par icelle; où, selon l'avertissement que j'ay cy-devant eu de vous, je n'ay voulu oublier aucunes particularités des propos que vous avez à luy tenir, à ce qu'il entende et congnoisse qu'il n'y aura rien du vostre, mais que le tout vient et provient de moy, y aiant toutesfois bien voulu adjouster et le mettre en chiffre, que je desire singulièrement que vous arrestez et accordez avec le général de l'armée, laquelle vous devez accompagner, ainsi que vous m'avez escript. Et que je trouve merveilleusement

bon et approprié pour mon service qu'il s'en vienne avec ladicte armée, au nombre de gallaires et de voilles que ledit Dupérat m'a faict entendre, droict en l'isle de Corse, où il trouvera rafraichissement de ce qu'il aura besoing pour icelle armée et mes gallères avec le baron de la Garde, qui l'attendra là pour luy dire et faire entendre de ma part, et à vous semblablement, ce qu'il sera de faire pour l'exécution des entreprises où il faudra premièrement commencer, que sera sur les Genevois. Au moyen de quoy il fault bien que vous vous rompiez avec tous les artifices du monde et persuasion dont vous vous pourrez adviser, ce qu'ilz avoient, ainsi qu'ils se vantent partout, obtenu du G. S., auquel, par ma lettre, je faitz bien entendre les mauvaises offices qu'ilz font contre moy pour ayder et favoriser en tout ce qu'ilz peuvent le roy d'Espagne, sans y espargnier tout ce qu'ils ont de pouvoir et facultez, faisant bien mon compte que puisque vous avez eu l'élection et nomination de celluy qui doit estre général de ladicte armée, vous avez bien seu choisir personnage propre et recommandable pour la conduite d'icelle, ayant la dextérité de se bien faire obéir, et qui soit tractable, aysé et facile à conduire, pour suivre, exécuter et accomplir ce dont il sera de par moy requis, sans y contraster

que on luy avoit desjà roingné une partie de ses gallaires, et craignant que peu à peu on ne le deschargeast du tout, a envoyé li-

ne faire comme les aultres précédans, qui par ignorance ou par malice ont fait des faultes et erreurs qui ont esté cause de ne pouvoir profiter des armées qu'ilz ont eu semblables, par cy-devant, conduittes et admenées ès mers de deçà. Et que surtout ledict général eût le commandement dudict G. S., expédyé en telle, si bonne et ample forme, qu'il ne puisse ignorer le vouloir et intencion de S. H. puisqu'elle vous a dit, ainsi que vous m'avez escript qu'elle ne m'envoye ladite armée à aultre fin que pour m'en ayder et prévaloir en tout ce que j'aurai besoing, et selon que la nécessité de mes affaires le requerra. Vous advisant que j'ay bien seu considérer par ceste dépesche comme dextrement vous avez conduit et manyé ce négoce, et quel prouffit et utilité je peulx tirer d'ung ministre bien advisé et qui, prudemment et vertueusement, sçait conduire et diriger les affaires de son maître, comme vous avez fait les miens en cest endroit, dont j'auray très-bonne souvenance, ainsi que vous vous apercevrez avec l'occasion qui se pourra présenter cy-après.

« Mais il ne fault pas que vous oubliez à solliciter vivement et diligemment que ladicte armée soit fournye et équipée au double de ce qu'il luy fault et mesmement de pouldres, boulletz et municions d'artillerye et autres choses nécessaires, avec suffisant nombre de bons et vaillans soldatz et mariniers expertz au fait de la marine, en sorte que rien n'y deffaille. Et pource que vous verrez par le contenu de ma lettre l'instance que je fais pour l'yvernement d'icelle armée ès mers de de-

çà, je ne vous en feray aultre redicte par la présente, sinon que si vous avez quelques aultres persuasions dont vous vous puissiez adviser pour y adjouster, affin d'obtenir dudict G. S. ledict yvernement, ce ne sera pas peu de service que vous vous en aydiez; et faictes de manière que je puisse estre en cela gratiffié de S. H., ce que je aymerois bien autant que le secours et prest d'argent dont vous luy avez parlé; et néantmoins, si vous voiez qu'il y aict ordre d'en tirer quelque chose, il n'y aura point de mal que vous continuez ce que vous en avez commencé. Et pource que l'on m'a adverty que icelluy G. S. a délibéré de faire passer son armée par Malthe, affin d'essayer de prendre quelque revanche sur ceulx de la religion, pour les courses qu'ilz firent l'année passée en l'Archipel sur lesdictes gallères et vaisseaulx de S. H., qui m'a fait retirer par deçà, comme vous sçavez, mon cousin le grand prieur de France, je vous prie, outre que vous ne pouvez ignorer que, de tout temps, j'ay eu en recommandation et affection ceulx de ladicte religion, que vous regardez par tous les moyens à vous possibles de rompre ce coup, remonstrant entre autres choses à S. H. la grande perte de temps et occasion que l'on feroit de s'aller amuser à faire ladicte entreprinse de Malthe, pour y trouver peult-estre des gens opiniastres à se defendre, qui seroit pour tellement retarder le voiage de ladicte armée par deçà, sans la perte de gens et consommation de pouldres et municions, que la force d'icelle armée en seroit autant débilitée, et moy,

béalement et de son plein gré renoncer et quicter sa charge et généralité entre les mains du roy, dont on dit que M^{sr} le grand prieur a esté pourveu.

Venise, 4 et 26 avril 1558.

. Si les nouvelles que vous m'avez avancées de la victoire que les gens du petit roy de Hongrye ont faict sur ceux du roy Ferdinand sont vrayes¹, cela, avec vos bons offices, pourra bien estre cause de rompre la trefve faicte entre eulx et le G. S., qui a prins ledict petit roy et son Estat en sa protection. A quoy vous devez défavoriser son amb^r à la Porte, affin que demeurant par ce moyen son maistre et ses affaires en plus grand soubçon à l'endroit de S. H., il soit contrainct de tenir en suspens la résolution qu'il a prinse de secourir d'argent et d'hommes et de tout ce qu'il pourra le roy Philippes, vous pouvant assurer que ce ne sera pas peu de service au roy, à qui la dicte trefve ne fust jamais si désagréable, et qu'il recevra de contentement si vous pouvez venir au-dessus de ceste intention.

Par lettres de France du xv^e du présent, il n'est faict autre men-

par conséquent, fort esloigné du fondement que je faictz au bon et grand secours qu'il me doit prester; et ne scauroit estre si tost par deçà que j'en ay besoing. Et au demourant j'ay donné ordre de vous faire porter par ledict Dupeyrat, présent porteur, jusqu'à dix mille livres en escuz sur les cinq mille escuz qui vous restent à fournir de l'estat qui fut arresté à vostre partement; vous aurez le surplus une autre fois; et au regard des draps qui vous doivent estre portez par delà, selon le marché qui en fut faict avec Jehan-Baptiste Gondi, je vous advise que ledict Gondi les a fait charger, et ne sera perdu jours ne temps à la conduite d'iceulx jusques à Constantinople, où il fauldra, restant avec l'armée, que vous laissez et

faictes demourer un homme seur et d'entendement, qui soit pour les recouvrer présentz et délivrer, en retirant les proumesses et cédulles du baron de la Garde et du s^r d'Haramon de ceulx qui les ont. Je vous envoye aussi sept petites monstres d'horloge dont vous ferez present au G. S., et quelques-unes au bassa, en attendant que j'en envoye d'autres de ce mesme calibre, plus belles, mieulx estoffées et sonnantes; mais il va beaucoup de temps à les faire, et ne s'en est peu trouver davantaige que les sept, ayant à les vous envoyer ainsi promptement. Priant Dieu, etc. Escript à Fontainebleau le ij^e jour de mars (1558). — HENRY. — DUTHIER. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ Voir ci-après la note 1 de la p. 449.

tion que de guerre; par ce, continuez de négocier comme vous avez jusques icy très bien et sagement fait, sans vous arrester, ne prendre aucune garde à vent ne à bruict que l'on pourra faire passer de delà. Je ne faudray de tenir informé M^r Martines, auquel j'écrips cependant ne se mesler point des affaires de la Porte, car vous estes assez saige et advisé pour en faire vous seul le maniement.

L'on se prépare en France à la guerre en telle dilligence, que sans les nopces de Mons^{sr} le daulphin¹, qui furent faictes le XIX^e du passé,

¹ M. de la Vigne recevait de Henri II, par une lettre du 8 avril 1558, communication des dispositions semblables prises par lui sur tous les points, et l'avis du mariage du dauphin avec la reine d'Écosse, la jeune Marie Stuart :

« Monsieur de la Vigne, depuis le parlement de Dupeyrat, que j'estime estre, de ceste heure, arrivé devers vous, par lequel et par la dépesche qu'il vous a portée, je vous ay amplement respondu et satisfait à tout ce que m'avez escript et qu'il me sembloit estre requiz, j'ay veu par le double d'une lettre qu'avez escripte à l'évesque de d'Acqz, mon ambassadeur à Venise, les poursuites et menées que fesoient, par delà, les Genevois pour estre receuz en la protection du G. S., ensemble la response que, sur ce, vous a fait ledict évesque sur le fait de ladicte pratique, que j'ay trouvée très-bonne, m'assurant bien que vous n'aurez failly de vous conduire entièrement selon le contenu en ycelle. En quoy faisant, vous m'aurez fait bien agréable service pour le préjudice que ce me seroit si lesdictz Genevois obtenoient ce qu'ils pourchassent, tant pour les raisons que vous savez assez et que icellui évesque vous a mandées, que pour icelles qu'avez entendu par la dépesche dudict Dupeyrat. Et

combien que j'estimasse que deussiez venir sur l'armée dudict G. S., ainsi que m'avez escript, toutefois je m'attends bien que, suivant le conseil et advis que ledict évesque m'a escript vous avoir mandé, que j'ay trouvé très-bon, vous ne serez bougé de delà, pour empescher Hibrabim-Bey, l'effect susdict et les mauvais offices que je sçay que y fait encore l'ambassadeur du roy des Romains, à présent esleu empereur, pour altérer l'amitié et bonne intelligence d'entre le G. S. et moy. Par l'avertissement duquel et des lettres que j'escriptz à S. H., vous aurez sceu que l'amb^r du roy Phelippes a fait envers la seig^{rie} de Venyse le beau rapport que ledict évesque de d'Acqz vous a fait sçavoir, lequel il me semble que la seig^{rie} s'est trop hastée de croire, car oultre la despense que cela a esté cause de luy faire faire pour mectre cent gallères en mer, elle fait tort audict G. S. et à moy d'avoir oppinion que nous luy voulussions inopinément courre sus. Sur quoy je ne faitz doubte que n'aiez fait par delà toutes les remonstrances que aurez congneu estre plus à propos pour le bien de mon service, lesquelles si avoient tant profité que de avoir fait chasser ledict ambassadeur, elles n'auroient pas peu servy, car c'est un très-mauvais instrument.

« Au demeurant, monsieur de la Vigne,

et aussy que les frontières, à cause des rescentes ruynes, se retrouvoient si stériles et gastées, qu'elles ne pouvoient sitost substantier une si puissante armée que la nostre, mesme pour le regard des chevaux, le roy fust desjà en son camp, qui marchera pour le plus tard dans la fin du moys de may, et espère-on qu'il y pourra aller dans le xv^e de l'autre, s'estant desjà M^{gr} de Guise acheminé davant pour assembler et mettre en ordre toutes choses. Ne voulant sur ce propos oublier à vous dire comme certains marchands ont escript de Flandres que quelques-uns des principaulx ministres du roy Philippe avoient dit qu'il estoit besoing que l'un ou l'autre de ces deux princes fussent ruynés ceste année, puisque l'on estoit en si peu d'espérance de paix, dont il ne se parle aucunement. Il y a trois jours qu'il est arrivé icy un amb^r de vostre nouveau empereur pour s'en aller résider auprès de nostre saint père, lequel estant descendu à l'hostellerie de l'Esturgeon, fust levé de là par l'amb^r Vargas, qui le conduisit jusques en son logis, et le lendemain eust audience de ceste seigneurie, non toutesfois, ainsy que j'ay entendu, pour autre chose que pour cérémonies officieuses et accoustumées. Et le mesme jour il vint nouvelle d'Allemagne, laquelle s'est trouvée depuis véritable, qui est que quelques-uns du pays que l'on dict estre de la faction

les conventions du mariage de mon filz le dauphin avecques la royne d'Escosse ont esté depuis naguères arrestées, et se feront les fiançailles le jour de Quasimodo, en ma ville de Paris, et les espousailles le mardy suivant. Et lors après je me délibère d'assembler mes forces pour entreprendre ce que verray estre plus utile pour mes affaires et dommageable à mon ennemy, les ministres duquel ont, à l'assemblée faicte pour l'election dudict empereur nouveau, faict du pis qu'ilz ont peu, tant pour empescher la levée aussi que je fais faire de pistolliers et lansquenets, que pour me faire demander la restitution de Metz, Thoul et Verdun. Mais,

à ce que aucuns de mes serviteurs m'ont escript, ilz n'en ont peu venir à bout, de façon qu'il ne tiendra que à moy que je n'aye autant que je voudray desdictz pistolliers et lansquenetz. Qui m'a faict croire que ledict roy Phelippes n'en aura pas tant qu'il faict courrir le bruiet; et que si ainsi est, j'auray moyen d'avoir à bon escient ma revanche de l'année passée, dont j'ay desjà bonnes erres par la prinse que j'ay faicte de Calais et Guynes. Et à Dieu, M. de la Vigne, qui vous ayt en sa sainte garde. Escrip à Fontainebleau, le viij^e jour de avril 1557, avant Pasques. — HENRY.
— CLAUSSE. * (*Ms. de Lamare, B. N.*)

françoise, avoient tué auprès de la ville d'Erbipoly l'évesque dudict lieu, conté de Franconnie, avec quatre ou cinq gentilshommes grands personnages du pays, de sa compaignie et intelligence, la puissance et auctorité duquel évesque estoit si grande, qu'il pouvoit, à ce que l'on dict, de son chef, mettre sus de quatre à cinq mille chevaulx; et ce pour avoir voulu empescher certaines levées qui se faisoient au nom du roy, de quoy je puis vous dire que les Espaignols font grand cas, qui me fait croire que ledict feu évesque pouvoit quelque chose à nostre désavantage. Au demeurant, si vous tenez bon de delà, avec l'aide de Dieu et du secours que nous en attendons, nous avons espérance qu'il pourra réussir des entreprises du roy quelque bon et honorable effect.

Venise, 10 et 26 mai 1558.

La menée que fait le duc d'Urbin pour se mectre en la protection du G. S., est chose que vous debvez aultant empescher que le fait des Genevois; car je vous puis asseurer qu'il a prins ce party et est à ceste heure très affectionné serviteur au roy Philippes¹, ce que vous ferez vivement entendre audit G. S., luy remonstrant que s'il entend à ceste sienne intention, qu'il recepvra en sa protection le plus grand ennemy que ayt aujourd'huy S. M. Naguères sont venues lettres d'Auguste, du dernier du passé, par lesquelles l'on escrivoit que, depuis peu de temps en çà, sans qu'il se parlast aultrement en Allemaigne d'aucune levée de gens pour le roy, ils s'estoient trouvés au bois de Luthringe en ung instant et mesme jour quatre mil chevaulx commandés par les deux princes de Saxe, accompagnés du fils du lansgrave, que l'on dict et assure estre à la dévotion de S. M., et avoir dès lors prins le chemin de France pour aller en son service, estant par mesme moyen venu nouvelle que le duc de Brunswich tiroit d'un autre cousté avec deux mil chevaulx pour aller à

¹ Voyez, sur les défections qui avaient lieu alors parmi les princes italiens, la ruse employée par le duc de Parme, pour

forcer publiquement l'évêque d'Acqs à reprendre le collier de l'ordre qu'il lui renvoyait. (Ribier, t. II, p. 722.)

celuy du roy Philippes. Il est depuis quelque temps en ~~et~~ survenu un différend entre les Bressans et Crémonois à cause du fleuve de Oy, que chacun d'eulx se veult approprier et discommoder du flux et navigation son voisin, dont ils sont entrez si avant en dispute, qu'il en est ensuivy rencontre et meurtre l'un contre l'autre, qui les a tant animés qu'ils s'assemblent et fortiffient de telle façon, que l'on a craincte qu'ils ne viennent à plus grande conséquence; qui ne seroit pas le pire accident qui nous pourroit succéder; et m'a semblé fort à propos le commandement que vous avez trouvé moyen de faire faire à ces s^{rs}, desquels on se pourra par advanture avec le temps beaucoup prévalloir à l'avantaige des affaires de S. M. Vous pouvez cependant assurer S. H. qu'il ne fust jamais moins de nouvelles de paix qu'à présent, ne se parlant que de grands préparatifs de guerre, à laquelle l'un et l'autre de ces deux princes se disposent avec telle furie et dilligence qu'il est à craindre que la chrestienté n'en souffre et endure beaucoup ceste année.

Vous ayant, par mes dernières lettres, bien amplement adverty de ce que nous avons de nouveau de deçà, il me reste seulement à vous dire ce qui est depuis succédé de la querelle que feu M. de Lodesve me laissa à son partement de ce lieu sur le fait de la préférence d'entre l'amb^r du roy nostre maistre, et de cèluy du roy Philippe, qui est qu'après avoir, par toutes les longueries et remises dont ces s^{rs} m'ont recherché, différé la décision de cette dispute, encore qu'elle fust sans aucun doute ne difficulté, et qu'ils n'ignorassent aucunement le droict et la possession immémoriale de S. M. en cest endroit, sy est-ce que finablement ils l'ont encore suspendue et remise à une aultre fois. Qui est tout ce qu'il pouvoit faire pour ledict roy Philippes, lequel cognoissant bien luy-mesme qu'il luy doibt ceder le premier lieu, ne demande pas mieulx que de mettre cela en surséance, pour cependant se prévalloir à l'endroit des princes chrestiens de l'honneur et réputation qu'il espère que ce luy sera de s'estre pour le moins esgalé à ung roy de France. Par où vous pourrez faire jugement de ce que cesdits M^{rs} voudroient

volontairement faire pour S. M., quant pour chose si juste et raisonnable luy ont, contre toute équité et justice, desnyé le droict et hommage que ses prédécesseurs et luy ont toujours joy et uzé, et duquel n'est et ne fust jamais mémoire du contraire. A quoy ilz font assez congnoistre qu'ilz sont plus amis de leur passion que de la raison; ou si la crainte qu'ilz ont du roy Philippes a peu quelque chose, cela ne les peult encores tant excuser que l'on ne congnoisse bien en quel desdaing ilz ont eu le commandement du G. S., que vous leur avez faict faire, duquel j'ay bien amplement escrit au roy mon oppinion, affin que vous soyez mieulx instruiet et préparé quand il sera besoing d'amener plus avant les choses.

Quant à la victoire que les Moscovites ont eue sur les Turcs¹, il n'y a rien plus certain; et le devez ainsy dire et asseurer au G. S. et son

¹ Une lettre de M. de la Vigne, du 2 mars 1558, rend compte à l'évêque d'Acqs de cette invasion tartare et des autres faits passés en Hongrie : « Il y a trois jours que sont venuz nouvelles à ce s^r, que de la Taurica-Chersonneso sont sortis cent mil Tartares, desquelz la plus grande part se sont dressez vers la Moscovia, où aux festes de Noël passées estans les pauvres gens du pays, sellon leur coustume, attentifs seulement à faire bonne chair et s'enyrer, ils ont faict une si grande proye qu'on tient pour certain qu'ilz en ont enmenez plus de cinquante mil; le reste print le chemin par la Roussie et Pologne, où ilz ont bruslé infinis pays et enmenés aussy ung grand nombre de gens. Ilz sont aussy venuz d'autres nouvelles que le petit roy de Hongrie a encore taillé en pièces dix mil lansquenetz que le roy Ferdinande avoit envoyés pour surprendre avec les glaces quelques petites villes en Transilvanie, et qu'il a prins et démantelé trois places sur icelluy Ferdinande, et tuez tous ceulx qui estoient dedans. » (*Ms. de Lamare, B.N.*)

Plusieurs lettres du jeune roi Sigismond et de sa mère la reine Isabelle, écrites à M. de la Vigne pendant le mois de mai, le pressent de nouveau d'obtenir la remise des places et des frontières qu'ils réclamaient de la Porte. La reine annonce dans sa lettre qu'elle y envoie en ambassade le dvornik Zokol; et celui-ci, écrivant à M. de la Vigne pour le remercier du sauf-conduit qu'il lui a fait parvenir, semble pressentir le sort qui l'attendait dans son voyage : « Dignetur Magnif^a V^r laborare apud omnes Passas in hoc ut, quum jam sim in itinere, ne in via aliquam habiturus sim molestiam. Quod si salvus et incolumis ad faciem vestram pervenire potero, omnia mala quæ immincant capiti meo et quibus incuser, tuto de verbo ad verbum M^a V^r referam. » (*Supplément français*, p. 252.) Voyez ci-après, p. 488, à la note, le traitement que cet envoyé transylvain et ses collègues reçurent à leur arrivée, et dont on peut trouver l'explication, par ce qui a été dit, à la fin de la note de la p. 481.

bassa que le roy Philippes luy a suscité cest ennemy, car je me souviens très bien que lorsque j'estois amb^r en Angleterre, l'amb^r du roy des Moscovittes y arriva pour ouvrir et establir un commerce et traficq de martres, cire, lings et autres marchandises entre ceulx de sa nation et les Anglois, lequel ledict roy Philippes, outre les honneurs et riches présents qu'il eust tant de luy que de la royne sa femme, le feist, soubz couleur desdites marchandises, accommoder de toutes sortes d'armes offensives et deffensives, et par expès d'artillerie dont ils estoient ignorans, et des artizanx mesmes, affin d'avoir meilleur moyen de s'en prévaloir à l'endroit dudict G. S., contre lequel il les a esmeus et suscités, dont est ensuivye la deffaicte que vous m'avez mandée. De quoy vous adviserez de faire vostre proffict affin d'animer tousjours davantaige S. H. à se venger du commun ennemy, qui a délibéré de vouloir passer en Espagne, estant l'armée qui se prépare en Angleterre expressément dressée pour le servir et favoriser en son passage ¹. L'on m'escript tant d'Allemaigne que de Flandres qu'il n'a encore fait aucun préparatif de guerre, tant pour

¹ M. de la Vigne, dans sa lettre du 2 mars, constate le degré d'armement de la flotte turque, et fait, à propos de Calais, des réflexions assez curieuses chez un contemporain sur la situation politique de la France, et sur la direction nouvelle à faire prendre à ses alliances : « Dans dix ou douze jours, le G. S. sera icy pour solliciter en personne de faire sortir l'armée, laquelle, comme j'espère, sera preste, équipée et munie de toutes choses nécessaires pour pouvoir faire voyle dans la fin de ce mois, et en nombre pour le moins de cent trente gallaires et de vingt grosses pallanderies pour porter gens de guerre, munitions et artillerie extraordinaire, ce qui n'a jamais esté fait jusques icy, et ne tiendra qu'aux ministres du roy qu'elle n'exéquute quelque bonne chose. Pour tant est il besoin que S. M. commande de

bonne heure que celluy qui aura la charge de la sienne mette ordre que ces Turcs ne puissent dire qu'il n'aura tenu qu'à nous que ceste-cy n'ayt fait quelques bons services au roy. J'entendray volontiers de M^r Hurault la nouvelle de la prinse de Calais et les préparatifs que S. M. doit avoir fait pour abaisser, l'esté qui vient, l'insupportable et desmesurée superbe de ce petit roy de Castille, qui, pour un seul baiser que fortune luy a donné, sans qu'il y pensast, commençoit desjà de menacer le ciel et la terre. Nous avons esté jusques icy bien aveuglé de n'avoir cogneu que le vray et certain moyen de s'agrandir et vivre en paix et tranquillité dans le royaume, est de pousser toujours les frontières le plus qu'on peult en avant, et de chasser toujours l'ennemy loing devant soy. N'est-ce pas une grande honte d'avoir laiss

n'en avoir grand moyen que pour l'espérance que ses ministres ont d'une tresve dont les Espagnolz se vantent et bravent fort, pensans par ce moyen nous endormir; mais ilz se trouveront bien loing de leur compte, car je vous puis asseurer qu'il n'est autre mention en France que de guerre.

sé niché si longuement ces barbares Anglois en France pour nous empescher tous nos desseings, et avoir despenduz infiniz trésors pour entreprendre dans cette maudite Italie, dont nous n'avons jamais rapporté que une infinité de vices et mauvaise oppinion, quand il seroit aysé au roy de s'approcher du Rhin et se faire monarque des Gaules? Pourquoi il est besoing d'entretenir plus estroitement que l'on a fait jusques icy les princes et peuples d'Allemagne, desquels la pratique en est beaucoup plus nécessaire et profitable que de ces bastards et forfantes Italiens. Et quant à l'amitié des Ottomans, je vous discourerai ung jour des profictz que la France peut en tirer, mais qu'elle soit entretenue autrement qu'on a fait jusques icy. »

M. de la Vigne termine sa lettre par les anecdotes du moment, suivies d'une indication qui met à jour les moyens que le poste de Constantinople offrait aux ambassadeurs pour leur fortune privée : « Le G. S. se porte bien; la Hassaqui (*Khasseki*, la favorite), sa femme, reste in Andrinopoli, bien malade. Codignac s'est si bien caché, qu'il n'est pas possible au bassa, qui le fait chercher partout, de le trouver; le mieulx qu'il pourra avoir, si on le peult attraper, sera de l'envoyer par force en France, où il n'a aucune bonne volonté d'aller, encore qu'il doibve estre hors d'espérance de pouvoir retourner en son isle, l'en ayant chassé les paysans dudict lieu, et estant si avant en la disgrâce dudict

G. S. et dudict Rustan-Bassa. J'avoys oublié de vous dire que j'ay trouvé à mon retour par deçà le Capi-aga mort, où j'ay beaucoup perdu, pour l'amitié qu'il me portoit, et a esté ung bien grand dommage pour les affaires du roy, car ce m'estoit, au besoing, une fidelle et seure sabbacaine pour parler à S. H., à l'endroit de laquelle il avoit un grand crédit et authorité, et pour faire aller droict M' Rustan-Bassa, qui, par moyen des femmes, est si oultrageusement devenu superbe et insupportable, qu'il est quasi impossible de pouvoir parler et communiquer avec luy sans présens. A quoy mes prédécesseurs l'ont si bien accoustumé qu'il trouve bien fort estrange ma façon de faire, à laquelle j'espère bien l'appriivoiser et toute ceste Porte, et leur faire cognoistre que ce n'est pas avec les amb^{rs} du roy de France qu'ils doibvent agir à la persienne avec injure et mespris, comme ils ont fait jusqu'à présent. Il ne tient qu'à moy que je ne me face bien riche et que je ne gaigne, sans beaucoup travailler, aultant ou plus que Reincon a aultrefois gaigné, si je veulx aller ung peu de travers, et, me servant du nom du roy, donner moyen à vos magnifiques et aultres de tirer quelque nombre de vaisseaux de bledz de ce pays, dont j'ay esté et suis secrètement bien fort sollicité. Mais il ne se pourra jamais dire que, pour gaigner trente ou quarante mil escuz ny aultre plus grande chose, que aye jamais fait contre ma conscience et le deb-

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION DE M. DE BOISTAILLÉ.—RÉPONSE DE LA PORTE AUX PROPOSITIONS DE LA FRANCE.—DIFFICULTÉ SUR LE CONCOURS DU GRAND PRIEUR DE MALTE.—AVANTAGES DES TURCS EN AFRIQUE.—SITUATION INTÉRIEURE DE L'EMPIRE.—DÉPART DE LA FLOTTE TURQUE.—CORRUPTION DES MINISTRES DE LA PORTE, PRATIQUÉE PAR PHILIPPE II.—RUPTURE DE LA TRÊVE AVEC L'EMPEREUR FERDINAND.

Constantinople, 27 mars 1558 ¹.

Lettres
de
M. de la Vigne
à Henri II.

Sire, estant arrivé le s^r de Boistailé en ceste Porte avec la mesme charge que j'emportay à mon retour de la court, encores que je fusse bien certain de la dernière volonté du seig^r, et que je vous l'eusse bien amplement faict entendre, je n'ay pas voulu laisser pour cela d'assister audict s^r de Boistailé, pour luy faire faire encores une plus unie charge que la première, et démonstrer à S. H. l'instance que vous me faisiez par icelluy Boistailé de luy faire congnoistre la nécessité de voz affaires et l'extrême danger où V. M. est réduite, si Dieu n'y met la main, de recevoir un bien grand dommaige en voz Es-

voir que je dois à mon roy et maistre. »
(*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ On a vu par la lettre de Henri II au sultan, rapportée ci-devant, page 421, quelles circonstances avaient motivé l'envoi de M. de Boistailé. La collection de Noailles contient deux lettres écrites par lui à l'évêque d'Acqs pendant le mois de février sur son passage à Raguse et son arrivée à Constantinople, où M. de la Vigne lui écrit aussitôt d'Andrinople pour lui susciter d'abord une difficulté et l'empêcher d'agir sans lui :

« Quant vous partistes de la court, le roy ne sçavoit pas quel il faisoit par deçà; pour tant ne vous peult-il avoir suffisamment instruit, dont vous pouvez aisément cognoistre estre très-nécessaire que vous parliez plus tost à moy qu'au bassa. Si de

fortune il sçavoit vostre venue et qu'il vous feist appeller, vous luy direz la nouvelle de Calais, la luy faisant de moindre importance qu'elle n'est, et qu'elle importe peu pour la diminution des forces du roy Philippes; lesquelles vous ferez grandes et redoutables pour l'année qui vient, et que si la fortune le favorisoit comme elle a faict, il y auroit dangier qu'il ne se feist trop grand, n'entrant point plus advant en aultres discours, vous excusant sur la charge que le roy vous a donnée de me venir trouver quant et quant, et vous gardant d'estre surprins des demandes que le bassa a accoustumé de faire à tous ceux qui viennent de par delà, et de vous contredire en quelque chose. » (*Affaires Étrangères, Venise, t. VIII.*)

tatz ce prochain esté, pour les grandz et extremes préparatifz que l'ennemy faict de tous costez, et le pied qu'il ajà en France pour la prinse de Saint-Quentin, et combien il importe pour la conservation de la grandeur et repos de sa personne qu'il veuille promptement se résouldre de vous prester, pour ceste foyz, toute l'aide et secours qu'il lui sera possible¹. Aultrement, pour dernière seureté, par nécessité, pourriez estre contrainct à faire chose où jamais auparavant vous

¹ M. de Boistailé présenta au sultan un mémoire qu'on lit dans le manuscrit de Lamare, sous le titre turc d'*arze*. Comme il répète au commencement les termes de la lettre du roi à Soliman II, rappelée dans la note précédente, je ne citerai de ce mémoire que ce qui est ajouté en plus au texte de la lettre d'Henri II, et formait, comme je l'ai dit dans la note de la page 425, la partie des instructions secrètes du nouvel agent :

« S. M. a bien voulu m'envoyer vers V. H. pour la prier encores ceste fois, bien qu'il luy fasche fort de l'importuner, de ne se vouloir dispenser de la secourir de quelque somme d'argent et ne la vouloir abandonner en si grand besoing et danger où elle se voit prest d'estre réduite de perdre une bonne partie de ses Estats, ou pour le moins estre contraincte d'estre obligée, tout le temps de sa vie, de faire tout ce que l'ennemy voudra, dont S. M. est bien assurée que V. H. auroit après un si grand regret et intérêt, qu'elle seroit marrye de n'y avoir donné le remède de bonne heure. Et S. M. m'a commandé vous découvrir le secret de tous les princes chrestiens, lesquelz se sont tous bandez et conjurez pour luy faire faire une paix perpétuelle et désavantageuse; en quoy ils se servent pour ministre du pappe, qui a envoyé deux de ses

cardinaux en France avec charge de n'en partir jamais qu'elle ne soit conclue, non point pour le bien et repos qu'ils désirent à S. M., mais à ce que l'ayant obligé par ledict traité de paix à ne porter jamais arme contre eux, ils puissent, sans crainte d'estre assaillyz en leur pays, exécuter l'entreprinse qu'ilz ont résoluz entre eux de tourner toutes leurs forces contre V. H., cognoissant assez que le seul obstacle de parvenir à ce desseing est l'amitié et bonne intelligence que V. H. et Sadite M^{te} ont ensemble. Partant, puisque V. H. est assez informée que S. M. est résolue de se deffendre de ne faire jamais une paix honteuse et tant désavantageuse à l'amitié qui est entre vos deux Maj^{tes}, à laquelle tous les chrestiens prétendent de le contraindre, qu'il ne luy reste en ce monde aucun amy que V. H., que son bon plaisir soit de se résouldre de l'accommoder de quelques parties de ses infiniz trésors, et estant chose si aisée à vous qui estes le plus grand empereur du monde, et le plus magnanime qui fust oncques, et qui vous acquerrez par ce moyen un honneur immortel, d'avoir secouru le plus grand roy et plus fidèle amy que vous ayez. Et en luy prestant pour ceste fois seulement une bonne somme d'argent pour luy aider à entretenir son armée, S. M. promet, à foy de roy et avec tellé seureté et obligation

n'auriez pensé, et prendre, pour sortir une fois de si grandes peines et travaux et donner un peu de soulagement à voz pauvres subjects, qui n'en peuvent plus, le party auquel, par un commun accord, tous les potentatz chrestiens vous veulent, par force, faire condescendre. Pour conclusion, après avoir usé de telles et infinies aultres démonstrations, nous n'avons sceu avoir aultre response que celle que je

que V. H. voudra prendre de luy et de son royaume, de rembourser laditte somme à son bon plaisir. »

L'envoyé demande ensuite, comme dans la lettre du roi, l'hivernement de la flotte et une fourniture de salpêtre. Il s'explique ainsi, au nom du roi, sur les autres intérêts politiques qui étaient en instance auprès de la Porte : « Le roy m'a commandé de dire à V. H. qu'avant que conclure la paix avec Ferdinand, vous veulliez bien adviser si ladite paix vous sera, et à vos amys, plus utile que dommageable, estant S. M. bien advertie que ledict Ferdinand ne cherche que le moyen de vous entretenir, cependant qu'il faict amas d'hommes pour aider le roy Philippe son neveu contre le roy, pour, après l'avoir vaincu, tourner ensemble toutes leurs forces en Hongrye contre V. H., comme, l'année passée, chacun a peu voir que la suspension d'armes que V. H. luy avoit accordée a donné moyen au roy Philippe d'avoir la victoire sur S. M. Aussi le roy m'a commandé de dire à V. H., ayant appris que les Genevois, ses anciens subjects et rebelles et principaulx serviteurs, adhérens au roy Philippe, avoient un baile et ung amb' devers V. H. pour quelques praticques que S. M. ne peult entendre; pour tant S. M. vous a bien voulu prier de ne les vouloir escouter s'ilz ne reconnoissent perpétuellement S. M. pour leur vray seig', chas-

sant les passionnez pour le roy Philippe qui sont dans leurs villes, comme Andrea Doria et aultres. Mesmement qu'ilz sont ceulx qui plus supportent ses affaires pour la grande somme de deniers qu'ils luy fournissent, et qu'ilz se sont vantez de vouloir faire la guerre au roy du costé de Marseille, et présentement sont en armes pour récupération de la Corsique.

« Item, S. M. m'a aussi commandé de faire entendre à V. H. que pour empêcher que le grand prieur de France ne retourne plus à Malte comme il est tenu par le devoir de sa religion à laquelle il est voué, et que par ce moyen il ne puisse faire la guerre et tourmenter V. H. comme il a faict ceste esté passé, S. M. a tant faict par ses prières qu'elle l'a retenu en son service, et luy a donné quinze gallaires pour s'en servir contre ses ennemys; délibéré, le cognoissant vaillant et magnanime prince, et suivy des plus grands hommes de France, d'en faire son lieutenant général, affin que se trouvant une si belle et honorable charge entre les mains et avoir le moyen de faire la guerre selon qu'il est enclin de sa nature, il puisse totalement oublier le devoir qu'il doit à sa religion : de quoy il a bien voulu advertir V. H. et la prier de vouloir doresnavant reconnoistre ledict grand prieur comme parent, ministre et serviteur de S. M. »
(*Ms. de Lamare, B. N.*)

vous avoyz jà envoyée, comme vous verrez par les lettres que S. H. vous en escript, et ce qu'on a dict de bouche au s^r de Boistailé pour le vous rapporter¹ : lequel s'est monstré en cest endroit aussi diligent que saige négociateur. Que pleust à Dieu que dès lors que ceste intelligence prinst commencement, on y eust tousjours employé personnages de semblable qualité : je n'y auroys pas trouvé les affaires en si peu d'honneur et réputation, et en aurions tiré beaucoup plus de commoditez que n'y ferons jusqu'à ce que les villanies, mauvaise foy, ou pour mieux dire les assassinementz que mes prédécesseurs ont faitz en ceste négociation puissent estre mis en oubly ; lesquelz le bassa, de sa propre bouche, a donné charge audict Boistailé vous réciter, l'ayant envoyé quérir sans m'y appeler, et entretenu privément, en sa maison, plus de deux grosses heures. En quoy, et au bon recueil et honneur que S. H. luy a fait luy baisant la main, elle a bien monstré le desplaisir qu'elle a eu que jusques icy on luy ait envoyé et entretenu auprès de soy tels ministres, et le contentement qu'elle recevra que doresnavant vous luy despeschiez personnes de maison, véritables et dignes de s'approcher de sa grandesse. Ceste belle et grande armée que le G. S. vous envoie sera, comme nous croyons, preste pour faire voyle, pour le plus tard, dans la mi-avril, qui est beaucoup plus tost qu'on a accoustumé. Le s^r de Boistailé vous certifiera du nombre de galaires et aultres vaisseaux que nous ensemblement avons comptez dans le port et arsenal. Auquel j'ay baillé, pour vous porter, l'estat de la despence qu'il vous conviendra faire pour les présens et refreshissementz qu'on a accoustumé de bailler à ladicte armée, signé de moy et de voz dragomans, affin que, comme on a fait jusques

¹ La lettre de Soliman, comme celle déjà citée en note p. 419, évite de s'expliquer sur les demandes du roi, pour s'étendre, dans les mêmes termes que toutes les lettres précédentes, sur la concession et l'envoi que le sultan fait de sa flotte, sans parler de l'hivernement. Le seul passage

qui réponde au mémoire est celui-ci : « Ave-mo ancora mandato una lettera al re Ferdinando secondo che avete dimandato, che fino che saranno con noi in tregua, che siano ancora compresi gli nostri amici, etc. » (Lettre de Soliman à Henri II, du 26 mars 1557. *Ms. de Lamare, B. N.*)

icy, l'on ne vous puisse plus dérober. Le bassa m'a dict que le G. S. a esté bien fort aise que vous ayez retiré le grand prier de France de Malte, et que pour le garder d'y retourner, vous l'avez retenu en vostre service ayant la charge et gouvernement de vos gallaires.

Ayant ledict s^r de Boistailé et moy ensemblement entamé l'affaire de Transilvanie et commencé d'en parler au bassa, nous avons esté contrainctz de nous en retirer, à cause des menteries qu'on vous a données, sur lesquelles voz instructions ont esté composées. Je m'esmerveille bien fort que V. M. n'a suivy l'advis que par deux foys je luy ay donné, qu'il n'estoit point nécessaire de se mettre en despende d'envoyer personne en son nom audict pays de Transilvanie, et qu'il luy pleust par deçà s'en remettre à moy de tous leurs affaires, pour les troubles qui ont esté auparavant entre ceux qui s'en sont meslez, et le soupçon où le bassa pourra entrer que nous nous soulcions trop de leurs tributaires et mesmement de celluy-là, duquel ilz sont fort jaloux à cause de Ferdinande, comme ledict bassa nous a aisément donné à entendre quand nous luy en avons ouvert propoz ¹.

¹ M. de la Vigne, informé de la prise de Calais, revient sur l'opinion qu'il a déjà émise au sujet de la direction à donner à la politique de la France : « Je vous supplie me pardonner si, quelquefois trop hardiment, je veux faire du conseiller en vostre endroit. Mais puisque Dieu vous a fait ceste grâce de chasser ce dangereux voisin de vostre royaume, lequel, pour le pied qu'il y avoit tenant Calais, il pouvoit assaillir quand bon luy sembloit, sans que vous l'en puissiez empescher; et que d'autre costé vous avez si bien borné vostre-dict royaume par la prinse de Mectz, qui pourra tousjours, à ung besoing, amuser toutes les Allemaignes quand elles voudroient entreprendre de vous fascher, et que par là vous tenez assiégés les quatre principaulx électeurs de l'empire, et

tout ce qui est deçà le Rhein, pour quand bon vous semblera les pouvoir contraindre à eslire empereur celluy qu'il vous plaira; et d'autre part ayant expérimenté que la guerre que voz prédécesseurs et vous avez fait en Italie vous ait si peu apporté de proffict, ains plustost la ruine de vostre peuple : je suis d'advis que V. M. face faire une seconde loi sallicque, que le premier de voz conseillers qui parlera d'entreprendre plus la guerre audict payz, et de jamais rendre ni changer lesdictes villes de Mectz ou Calais, qu'il soit bruslé tout vif comme un luthérien, ou pour le moins, après avoir fait amende honorable, le desenoblyr et bannyr comme traistre et rebelle à vostre couronne. »

L'ambassadeur, quelques jours après, écrit à l'évêque d'Acqs, du 31 mars, sur

Constantinople, 14 avril 1558.

Sire, le G. S., après vous avoir envoyé M^r de Boistaillé, estant de retour en ceste ville, a si diligemment fait solliciter la sortie de

l'état de l'armement de la flotte : « Estant de retour en ceste ville de Chorlu, où je feiz baiser la main du G. S. à M^r de Boistaillé pour s'en retourner, j'ay trouvé l'armée si avancée que je crois qu'elle partira, pour le plus tard, dans le jour de la Saint-George, qui sera plus tost qu'aultre jamais sortist, et gagné près de cinq semaines de temps. Ladicté armée sera pour le moins de cent trente gallaires, la plus grand part toutes neufves, auxquelles on avoit adjousté trente pallanderies et quelques mahonnes, délibérant; à ce que j'ay peu entendre, d'exécuter quelque leur entreprinse si d'aventure le roy, comme pour empescher noz desseings voz seigneurs vénitiens et aultres leur ont voulu fort faire acroyre, eust fait la paix avant ce prochain esté; ou bien, suivant la première intencion du seigneur quand il me despescha en France, pour faire passer chevaux en Pugle, croyant que le roy voulust poursuivre encores la conquête de Naples. On est encores après pour les parachever et armer, et ne peult-on sçavoir ce qu'ilz en veulent faire, pource qu'ilz cachent le plus qu'ilz peuvent le nombre des vaisseaux quand ilz mectent armée en mer. Tous ces ambassadeurs et bailes nouveaux sont fort attenduz en ceste Porte. J'entendray leurs propositions et me donneray garde qu'ilz ne me puissent surprendre en quelque chose, et ay bonne espérance de les bien galler, et encores qu'ilz m'aient donné infinies traverses, si n'ont-ilz jamais peu rien gagner

sur nous, ny empescher, avec leurs faulses nouvelles, que je n'aye eu en partie ce que j'ay demandé. Je feray encores battre et assaillir voz magnifiques pour les faire, s'il est possible, parcialiser pour nous, de quoy j'ay bien peu d'espérance, pour les allégations qu'ilz font de leurs articles qu'ilz ont avec ce seigneur, qu'ilz ne pourront estre contrainctz de S. H. de se joindre ou faire la guerre à prince aucun; et pour les cinquante beaux mille ducatz par lesquelz, quand ilz se voyent presser à faire chose qu'ilz ne veulent point, aisément ilz se racheptent. »

Cette opposition que M. de la Vigne rencontre de la part de Venise est signalée par lui au roi dans sa lettre du 14 avril, avec une acrimonie qui s'attaque également à tous les autres États italiens : « Les Vénitiens ont donné avis que le roy Philippe mettoit ensemble 1111^m gallères pour venir courir le pays du G. S., pensant par là empescher la sortie de l'armée, dé laquelle si V. M. ne se fust point voulu servir ceste esté-cy, je leur eusse fait une belle peur, laquelle je leur garde pour une aultre foy. Le G. S. leur a envoyé un commandement que s'ils luy veullent faire cognoistre l'amitié qu'ils disent luy porter, ils ayent à prester toute l'aide possible à V. M. contre le roy Philippe, aultrement qu'avec le temps ils s'en pourront repentir, faisant accroyre au bayle que cela venoit du propre mouvement du G. S., sans que je m'en sois meslé; car cela servira, pour le moins, pour leur faire

son armée que aujourd'huy, contre l'espérance de tout le monde, elle part de ce port pour s'en aller droit à Boniface en Corse, où j'ay faict entendre à S. H. estre nécessaire qu'elle voise trouver la vostre, pour là délibérer de l'entreprinse qui sera trouvée plus aisée et profitable pour vostre service, ne sçachant point, en toute la mer, endroit où lesdites armées se pourront plus facilement, et sans perdre temps, assembler que là, ny d'où elles peussent plus tost entreprendre où elles voudroient. Et ne m'ayant point, V. M., envoyé le capitaine Dupérat pour me faire entendre là-dessus vostre volonté où vous la voudriez employer, ce qui a pensé retarder quelques jours encore ladite armée, si le G. S. ne s'en fut totalement raporté et lié en moy, mesmement qu'ilz doubtent quelque remuement du costé de Perse, et que le roy des Romains n'a point satisfait à sa promesse et articles de la suspension d'armes que ledit G. S. luy avoit accordée, ains a assiégé une place de S. H. dont on tient pour certain que la guerre se fera ceste année en Hongrie. Et aussy que le roy d'Algier et Drogut ayant envoyé grandz présents, demandent gens et

cognoistre qu'ilz perdent temps de nous vouloir chasser d'icy. Sans les continuelz et grandz présentz qu'ilz font à ceste Porte, je leur eusse meslé les cartes ceste année-cy; et prévoyant leur prochaine ruine, en laquelle le grand stude et soing qu'ilz mettent de vivre en paix pour la convoitise qu'ilz ont d'accumuler trésor, les fera trébucher, ils se monstrent en cela bien peu avisés. Et feroient par adventure mieulx, pour la seureté de leur liberté et républicque, de faire entre Vos deux Majestés le troisième; car si la malfortune veult que S. H. leur commence la guerre, je les vois en danger d'estre mis en extrémité, mesmement qu'ilz deviennent de jour en jour si poltrons et effeminés, que quand il leur sera besoing, il n'y aura pas un d'eux qui sçachent

donner un bon conseil ny tirer l'espée.

« Le duc d'Urbin et Lucquoys, à l'imitation des Bagusiens et envie des Gennevois, ont envoyé à ceste Porte un nommé Vincenzo Disendi, vénitien, habitant en Pera, demander sauf-conduit pour pouvoir envoyer leurs amb^{es}, à ce que je puis entendre, pour se mettre en protection de S. H. Voilà comme tous les chrestiens peu à peu se mettent la corde au col, et en ceste servitude misérable, en quoy nous pouvons veoir que, pour nostre incredulité, nos peschez, mauvaise vie et gouvernement, et pour l'extresme avarice des choses et ministres de nostre religion, Dieu nous abandonne et nous chastiera, si nous ne nous y amandons et ne nous réconcilions avec sa sainte majesté, de verges plus cuisantes. » (*Ms. Lamare, B. N.*)

gallères pour parachever de mettre toute l'Affricque soubz l'empire de S. H., ce qu'ilz promettent de faire ceste année au grand dommaige, danger et honte de toute la chrestienté, qui aura doresnavant ung si puissant ennemy si voisin qu'il luy sera malaisé de s'en deffendre, tant s'en fault de l'en chasser. Depuis six jours en çà on a, de trois ou quatre ports, donné nouvelles au bassa que le roy Philippes avoit lasché vos prisonniers pour, à bon escient, commancer les pratiques de la paix : ce que j'ay maintenu estre faux. Certainement ledit Dupérat debvoit jà estre de retour, quand ce ne seroit que pour porter lettres à S. H. de remerciement pour ladite armée, et d'assurance que vous ne ferez jamais paix ny trefve sans l'en advertir. Et d'autant plus que on tasche de rompre l'amitié qui est entre vous deux, l'ayant S. H. trouvé le meilleur du monde, je me suis résolu d'envoyer en ma place un gentilhomme sur ladite armée, nommé le s^r de Bataille, qui me fut recommandé, passant par Venise, de M^{rs} d'Aumale et Tavanés, qui est personne qui pourra bien faire ceste charge; et ne bouger d'icy de ses pieds, comme pleige de vostre bonne volonté en son endroict et de sadite armée, et pour respondre à tout ce qui surviendra, et garder empeschement que les ennemys et envieux ¹ ne puissent venir à bout de leur attente. Et pour vous dire

¹ L'un des sujets de contestation les plus fréquents étaient les réclamations de Turcs faits esclaves ou chrétiens, comme celles que mentionne ici M. de la Vigne : « S. H. m'a fait dire que je voulusse vous escrire de faire chercher en vostre court. Faty, sa sœur et frère, pour les envoyer par delà, ayant mandé un commandement au capitaine de la mer et roy d'Algier de les recouvrer, s'il sera possible. V. M. doit rescrire audit G. S. et bassa que sans point de faulte il y a quelques esclaves turcs et mores en vostre royaume et en vostre court, mesmement quelques femmes qui se sont faictes chrestiennes de propre volonté et sans contraincte, et que vostre foy

et religion ne permet point de les bailler, comme aussy il ne seroit pas raisonnable que vous voulussiez prier S. H. de rendre les François esclaves qui se seroient faits Turcs. Mais que quant à ceux qui se trouveront n'estant pas faictz chrestiens, que desjà vous luy en avez faict présent, et que s'ilz n'ont point jusque à ceste heuré esté tous délivrez, c'est la faulte de vos ministres qui sont à Marseille, et d'un Turcq qui estant venu au nom de S. H. amb' en vostre court pour les recepvoir, luy estans délivrez, comme se verra par une quittance qui est entre les mains de madame de Valentinôys, laquelle, sire, vous m'envoyerez s'il vous plaist, les a depuis ven-

la vérité, mes prédécesseurs menantz eux-mesmes les armées, ont plus pensé à faire parler d'eux et à vous faire des extraordinaires en vous desrobant qu'à vostre service¹, estant beaucoup plus nécessaire de faire leur charge icy eux-mesmes que de la mettre entre les mains

dus particulièrement çà et là : pourquoy a esté fort difficile de les pouvoir recouvrer et rassembler. Il faudra nomément dire dans la lettre que de toute la cheurme des sept galères qui rompirent en Corse, les trois parties estoient François, Espagnols, ou d'autres nations, le reste Turqs, Mores ou corsaires. Estant venu ces jours icy ces cinq gallaires d'Algier et de Tripoli, ils ont asseuré le bassa qu'il n'y en avoit pas un délivré, et qu'ilz estoient plus maltraitez qu'auparavant. De quoy il s'est mis en si grande colère contre moy et si hors des gondz, que pour la craincte que j'avoys que cela n'empêchast vostre service, j'eusse voulu estre mort, disant que tout ce qui vient escript au G. S. et que nous luy disons n'est que mensonge. Toutesfoys, que S. H. pense bien que ça n'est pas de vostre consentement, et qu'elle vous prie que vous vous veuillez courroucer une foys le moys contre vos ministres qui abusent si fort de votre grande bonté, et tous les moys trancher une teste, et vous vous trouveriez plus fidellement servy. Pour l'honneur de Dieu, sire, commandez de les tous chercher et mettre ensemble pour les bailler au cappitaine de la mer quand il sera par delà, affin que vous n'en soyez plus ainsi tourmenté, et que le G. S. soit en cela satisfait. Il y a quelqu'un en vostre court qui a escript icy une lettre turquesque, au nom de ces deux filles à leur mère, disant qu'elles avoient esté faictes chrestiennes par force. Vous le devez chasser et bannir de vostre royaulme. Et aussy il

n'y en a pas un qui soit vray chrestien de ceulx qui se baptisent en cest aage, tesmoing Henry, vostre fillol, que je menay en Barbarie. » (*Ms. Lamare, B. N.*)

¹ M. de la Vigne, qui se livre toujours à de violentes récriminations contre ses collègues, mentionne ici les poursuites qu'il continuait de faire contre Codignac et d'autres, dont les noms sont à remarquer en passant : « Il est besoing, pour la seureté et facilité de cette négociation, que V. M. m'envoye des lettres au G. S. et bassa, qu'ils ne veulent doresnavant donner audience à aucun François qu'à moy ou sans mon congé, pource que le moindre de vos subjects a moyen par deçà de me faire la guerre; et que quand quelqu'ung s'adressera audit bassa, qu'il me le veuille renvoyer pour luy faire raison sur ce de quoy il se plaindra, et se plaignant de moy, qu'il soit renvoyé à vous sans que ledit bassa se mesle aussi peu de leur vouloir faire droict. Avec le sauf-conduict qu'il a réclamé, Codignac est sorti de sa caverne et s'en est venu en ceste ville, où ledit bassa luy a faict commandement de partir quant et quant et s'en aller trouver V. M. pour luy rendre compte de sa charge. En quelque lieu qu'il soit, V. M. doit plustost despandre mil escuz pour l'avoir en sa puissance et l'empescher de pouvoir jamais écrire par deçà. Il sera nécessaire d'escrire au bassa de permettre que je puisse vendre la maison dudit Codignac pour satisfaire à ses crédeurs, ayant esté acheptée et rebastie de vos de-

de certains forfantes qu'ilz y ont toujours laissez : mesmement que lesdites armées ont toujours charge de S. H. d'aller droict trouver la vostre en quelque lieu qu'elle soit, et que ung lieutenant d'ambassadeur, avec beaucoup moindre despence, y peult aultant servir que luy-mesme et avec moins de mauvaise réputation, si par les chemins lesdites armées font quelque ravaige.

J'ay assuré que vostre général, M^r le grand prieur et tous vos capitaines avec vos gallères se trouveront audit lieu de Boniface. Je vous supplie de donner ordre qu'ilz mettent peine de bien entretenir ces Turqz, et principalement le beglierbey et général de ladite armée, qui est un des plus honnestes hommes que j'aye jamais veu par deçà, et aultant délibéré de vous faire service que s'il estoit ung de vos subjez. Je l'ay assuré qu'oultre la reconnoissance accoustumée que vous luy feriez de ses peines et travaux, vous escripriez au G. S. en sa faveur : de quoy il a esté fort aise, et m'a prié de vouloir en cela tenir la main, et que ce seroit le plus grand bien que vous luy pourriez faire. Et pource que ledit s^r grand prieur estoit tenu pour bien grand ennemy de S. H., et craignant qu'estant ensemble il n'y eust quelque discord au grand désavantage de vos affaires, j'ay bien voulu que le bassa le recommandast au beglierbey, et qu'il le receust et recognust comme prince, vostre parent et serviteur. Ce qu'il m'a promis de faire et tous les honneurs qu'il pourra, et de s'accorder fort bien avec luy, et tout joyeux qu'un si vaillant homme, comme on l'estime par deçà, doibve estre en sa compagnie pour vous faire service¹. Il me semble, pour tirer quelque fruit à ceste foys de ceste

niers. Il a laissé ici cinq à six mauvais garçons, lesquels pour les en faire partir j'ay quasi aultant de peine que j'ay eu de luy-mesmes, mesmement un nommé Germigny, qui est de Challons, qui a eu la hardiesse, cinq ou six foys et encore hier, de se trouver avec le bassa pour faire des menées contre moy, lequel j'espère aujourd'hui mettre en gallaire, affin que V. M.

publiquement le fasse pendre et estrangler pour exemple à la court. » Germigny, que M. de la Vigne traite à la turque, et dont le nom se montre ici pour la première fois, reviendra remplir plusieurs missions à Constantinople, pour y reparaitre enfin, sous Henri III, en qualité d'ambassadeur.

¹ M. de la Vigne, écrivant aussi au grand prieur, François de Lorraine, pour lui re-

puissante armée, que V. M. doit aviser d'attaquer quelque place d'importance depuis l'Elbe, Plombin, jusques à Nice. Car d'entreprendre ailleurs plus loing, il y aura plus de difficultés et à prendre et à maintenir, et moindre conséquence de profit pour vos affaires et de perte pour l'ennemy, si ce n'est que vous voulussiez donner en Sardaigne, ou vous contenter d'aller brusler l'Espaigne.

Constantinople, 10 mai 1558.

Sire, neuf jours après le partement de Dolu et de l'armée, qui fut le XIII^e du passé, Dupérat est arrivé, lequel, bien instruit de tout ce qu'il debvra faire et comme il s'y debvra gouverner¹, j'ay incontinent

commander l'amiral turc, emploie les mêmes phrases dans sa lettre. Voir, à la page 417, la note sur le grand prieur, redouté des Turcs depuis la brillante campagne qu'il avait faite contre eux à la tête des galères de l'ordre de Malte. (Vertot, *Hist. de Malte*, t. III.)

¹ Le capitaine Dupérat, qui apportait, comme on l'a vu par la lettre donnée en note, p. 442, les nouveaux ordres du roi, reçut de M. de la Vigne, pour sa nouvelle mission, les instructions suivantes, à la date du 27 avril 1558 : « Le s^r Dupérat, estant lieutenant de l'amb^s du roy pour guider l'armée du G. S., prendra garde que ladicte armée, estant par les chemins, ne s'amuse en lieu quelconque pour faire esclaves, comme ils ont toujours fait, la faisant naviguer le plus tost qu'il luy sera possible droit à Boniface, en Corse, où la nostre se doit rencontrer. Quant et quant que ladicte armée sera arrivée audict lieu, si de fortune il n'y avoit poinct trouvé la nostre, despeschera en toute diligence une galliote à Marseille pour advertir le général du roy de leur venue. Estant ensemble les deux armées, il communiquera

avec le général de la nostre, et sera moyen de le faire abboucher avec ledit beglierbey pour conclure de l'entreprise qui sera trouvée plus profitable et plus aisée à exécuter pour le service du roy, et surtout se donnera bien garde qu'il ne se laisse abuser et circonvenir par le bruit de la paix que les ennemys pourroient faire courrir. Après la délibération prinse, et estant devant la place où ils se voudront attacher, ledict Duperrat priera icelluy beglierbey de mectre en terre le plus de son artillerie qu'il luy sera possible, et au besoing de n'espargner poinct les munitions, et faire bien aller ses gens à la guerre; car, outre que cela sera agréable à S. M., sa réputation et de tous les Turcs s'en augmentera. Ayant réduit quelques places à se rendre à composition, ledict Duperrat démontrera audict général qu'il est utile pour le roy de ne populer poinct les lieux qu'on veut tenir, et fera qu'il sera content de la composition qu'il se pourroit faire. Là où il seroit besoing de donner assaults, pour y faire bien aller les Turcs, il sera nécessaire leur donner espérance de partir du butin, retenant et conservant toujours l'ar-

envoyé sur une bonne galliotte à ladite armée, avec un exprès commandement du G. S. au beglierbey et général d'icelle, de le recevoir en ma place et mettre dans la mesme gallaire bastarde qui avoit esté ordonnée et accoustrée pour ma personne, pensant que je y deusse aller, et l'honorer et communiquer avec luy comme il eust fait avec moy-mesmes, pource que Jehan-Baptiste dragoman, que j'avois baillé en compagnie au s^r de Bataille, que je y avois auparavant mis, s'en estoit retourné de Gallipoly pour m'advertir que iceluy Bataille l'avoit voulu tuer à cause qu'il le reprochoit de l'extraordinaire despense, et aultres sottises et insolences qu'il commençoit jà à faire

tillerye et toute autre munitions à S. M. pour pouvoir garder et tenir les lieux qu'on auroit prins. Si icelluy général, après avoir fait quelques petites choses, s'en vouloit partir avant la saison de retourner par deçà, qui est environ la mi-septembre, ou s'en vouloit séparer pour aller exécuter quelques leurs entreprises, comme pour prendre la Goulette ou pour desrober et piller Mayorque et Minorque, en ce cas ledit Duperrat protestera que faisant ung si grand dommage au roy en laissant si tost son service, il pourroit estre cause de la rupture de l'amitié entre ces deux maj^s, ayant S. H. trois fois escript au roy, et de bouche assuré à son amb^t qu'elle luy envoyoit son armée pour luy servir tout cest été en compagnie de la sienne. Ledit Duperrat sera bon ménasger et fera le moins de despence qu'il pourra. » On lit à la suite une lettre en italien de l'ambassadeur pour recommander le capitaine français à l'amiral Turc.

Par une lettre qu'il écrit au cardinal de Lorraine, on voit que M. de la Vigne n'étoit pas sans inquiétude sur le parti qu'il avoit pris de ne pas suivre la flotte, et il complète ici des détails qu'il a déjà indiqués

dans plusieurs passages : « Je voudrois avoir donné tout ce que j'ay en ce monde que ledit Duperrat fust arrivé avant le partement de l'armée, et que le laissant icy en ma place bien instruit, je l'eusse peu conduire, pour après de là m'en aller à la court, jecter aux pieds de Madame pour n'en bouger tout le reste de ma vie. » (Une lettre de Marguerite ou Madame, sœur du roi, la montre comme protégeant M. de la Vigne.)

« Ce que j'ay dict en mes dépesches du baron de la Garde est le moins qu'un fidèle serviteur du roy, tenant le lieu que je tiens par deçà, pouvoit dire, veu les grandes fautes que luy et les aultres y ont faictes, et le désordre où il a laissé les affaires, l'excusant et l'espargnant envers le roy et ceux-cy, tant il a dès le commencement que je fus dépesché par deçà pour résider amb^t, par moyen de Cottignac, son vallet, que pour couvrir ses erres il avoit fait icy amb^t, et qu'il y a soustenu et entretenu jusques à ceste heure pour me faire teste, et par menées en court, tasché que je ne peusse faire service à S. M., et par ce moyen me ruyner et vitupérer, m'escrivant encore lettres de menaces si je parlois plus de ses debtes. » (*Mss. de Lamare, B. N.*)

avec quatre ou cinq hommes de Codignac, lesquelz, contre mon commandement, il avoit retirez avec luy dans sa gallaire d'une aultre où je les avois faict mettre pour les envoyer en France. Estant iceluy Dupérat arrivé à ladicte armée, comme je suis asseuré qu'il sera bientost, pource qu'elle s'est amusée cinq ou six jours aux chasteaux et lieux circonvoisins pour achever de prendre les biscuitz, et demourera près d'autres huit à la Prévisa pour espalmer, il y fera autant que j'eusse faict moy-mesmes, ayant baillé S. H., de sa main propre, au cappitaine général de ladicte armée, quand il luy baisa la main pour prendre congé, un commandement qu'il n'ouvrira, sinon quand il voudra faire paransanne des mers de deçà en ceulx de delà. Par lequel, ainsi que le bassa m'a asseuré, il lui est commandé d'aller droict en Corse trouver la vostre, et là ensemblement, avec vostre général et ministres d'icelle, délibérer et conclure des entreprises qu'il vous plaira exécuter, à quoy, sur sa teste, il n'oseroit faire faulte; et que lui-mesme désire, affin que V. M. en puisse faire bon rapport à S. H., et que cela luy puisse servir, comme il espère, à avoir en mariage la fille de Rostan-Bassa ou celle de feu soltan Mehemet, filz aîné de ce s^r et de ceste femme qui mourut le mesme jour que l'armée partit ¹. J'avois estimé que ladite armée seroit plus

¹ La mort de la sultane Khourem (la joyeuse), à laquelle nos historiens ont donné le nom de Roxelane, qui désigne plutôt son origine russe, avait été annoncée par M. de la Vigne à l'évêque d'Acqs dans une lettre du 15 avril, avec le départ de la flotte : « L'armée de S. H. sortit hier de ce port en nombre de cent onze gallères ; les aultres vaisseaux qui sont encore en l'arsenal seront espenduz çà et là pour la garde de l'Archipelago, et en mer Major contre les Moscovites, qui ont deffait les Turcs qui estoient à la garde de la bouche du Tanays, et se retrouvera ladite armée es mers de là avec la nostre pour le plus tard environ le v^e de juing. Tout le-

monde s'esmerveille qu'estant si puissante et bien armée, et spalmée, elle est esté si tost preste, et qu'elle sorte de quarante jours ou environ plus tost que les aultres n'ont faicte. La Assaqui, femme du G. S., est morte environ deux heures de jour avec grand regret de S. H. et de Rustan-Bassa, et de tous ceux qui estoient faicts de sa main, qui ont perdu ung grand appuy et moyen de eulx entretenir en leurs grandesses. Le G. S. lui porte un si grand regret qu'il en est beaucoup plus envieilly. L'on dict que le jour avant qu'elle mourût il luy promist et jura par l'âme de Sélim, son père, de jamais ne s'approcher d'aultre femme. La plupart jugent que si

grande qu'elle ne sera. Mais les advis, que lorsqu'elle debvoit partir d'icy on a donné de diverses partz, que vous estiez bien avant au traicté de paix, et que le roy Philippes avoit assemblé octante gallaires pour venir courir les pays de S. H., ont esté cause que l'on a choisy les meilleures et les plus légères gallaires de toutes celles qu'ilz ont, pour vous envoyer en nombre d'environ cent, avec xviii ou xx galliottes de

le bonhomme s'attache à quelque jeune demoiselle de son serrail, il y pourroit bientost laisser les brayes, veu l'aage et mauvais estat en quoy il est à présent, si ce n'estoit que la jeune chair lui servit de médecine. En quelque façon que ce soit, il nous fault attendre quelque changement pour la mort de ladite dame, ayant elle en son vivant tant de crédict envers S. H. que rien ne se faisoit quasy sans son consentement, et la plus grand part de ceulx qui gouvernent cest empire sont de sa facture. »

M. de la Vigne ajoute ailleurs plusieurs particularités: « Duperrat, pour n'estre point venu auparavant le partement de ladite armée, a pensé tout gaster et empescher le fruit de tous mes travaux depuis que je suis en ceste charge. Vostre magnificq qui est icy s'esmerveille aultant du langaige que le bassa luy a tenu que du commandement que S. H. envoie à la seig^{te} en faveur de S. M. Tortorin a esté si hardy de supplier le bassa de luy dire en quel endroit le G. S. envoyoit son armée, affin que les Genevoys, comme ceulx qui désirent dès à présent faire démonstration de la volonté qu'ilz ont de faire service à S. H., peussent avoir moyen de secourir et donner rafraichissement à ladite armée. Auquel, voyant sa sotté et presumptueuse demande, ledict bassa a respondu qu'elle alloit droict pour prendre Gennes et Savonne, et tout ce qu'ils tiennent, pour le mectre entre

les mains du roy de France, et que S. H. aura plaisir qu'ils facent toutes les caresses qu'ils pourront à sadicte armée. Dont ledit Tortorin et tous ceulx qui favorisent lesdicts Genevoys sont demourez si estonnez qu'ilz croyent fermement que S. M. s'en fera seigneur cet esté. De quoy, si je pensois que tel bruict peust plus tost aller par delà que ladicte armée, je seroys fort marry. Dieu veuille que le bassa qui a dict cela pour monstrier la bestise de l'autre, et qui ne sçait, ni moings le général de ladite armée, où le roy la veult employer, ait en cela prophétizé. Il y a nouvelle ici que le duc de Ferrare envoie un amb' par deçà, et qu'il porte un fort beau présent, entre aultres choses dix ou douze chiens de Bretagne, les plus beaux qu'il est possible, avec les jacques et colliers de drap d'or et boutons dorez, lesquelz il me souvient qu'il a mandiez à la court et çà et là en France. Que pleust à Dieu on me les eust envoyez, car le s^r en a la plus grande envie du monde, et m'en a faict demander deux ou troys foyz, et les aura plus chers que qui lui donneroit une cité. Je ne pense point qu'il soit fort bon pour nos affaires que ledict duc mecte ici le nez que par nostre moyen. Pour tant il me semble qu'il seroit bien faict d'entendre pourquoy il envoie par deçà sondict ambassadeur, et me le faire quant et quant sçavoir. »
(*Ms. de Lamare, B. N.*)

xxii bancqs, qui vallent bien gallaires, qui seront en tout environ cent et vingt vaisscaulx. Le reste, avec toutes les autres galliottes, fustes et palandries, resteront en l'armée qu'ils laissent pour la garde de l'Archipelago.

Le roy des Romains, nouveau empereur, durant le temps de suspension d'armes pour sept mois que S. H., par la menée du bassa, luy avoit accordée, debvoit oster la garnison qu'il avoit en un fort devant une ville nommée Cassuf, et cesser de rebastir et fortifier ung aultre chasteau qui avoit esté rasé. A quoy n'ayant poinct satisfait, S. H. a envoyé près de trente chaoux commander au bassa de Bude et tous les sanjaz des environs de la Grèce de se tenir prestz pour faire la guerre en Hongrie. Et depuis, le bassa ne sçait où il en est, luy ayant fait ledict seign^r, à ce que je puis entendre, pour cela un grand rebuffe. Depuis un an en çà, le roy Philippes cherche, par subtilz moyens et le plus secrettement qu'il a peu, de se insinuer avec ce seig^r, dont il a esté, par S. H., deux foys reboutté. Maintenant ayant esté descouvert et trouvant les bassatz à ce dispozez, appertement par grandz présents et aultres promesses et menées fondées sur mensonges, il tasche, lui estant malaisé de vous en totalement chasser pour se mectre en vostre place, pour le moings de se y rendre vostre compaignon, espérant empescher que vous en puissiez tirer secours contre lui. Pour à quoy parvenir, cognoissant l'extresme avarice de ces bassatz et aultres ministres, et le peu de soing qu'ils ont de ce qui sera après leur mort, mais que, cependant qu'ils sont en vie, ils puissent beaucoup accumuler d'or et d'argent pour s'entretenir en grandeur et liberté, et que comme esclaves qu'ils sont, ils portent bien peu d'affection au service de leur maistre, ledict roy Philippes ne leur promet pas moings de cent cinquante mil escutz argent comptant, avec grosses pensions annuelles. Mais ny par ce moyen ny par quelques places d'Affricque qu'ilz promectent rendre, ny par les mensonges qu'ilz mectent en avant, que en tous les traictés de paix que vous avez faitz avec eulx vous avez tousjours proposé de vous accorder ensemble pour faire la guerre à S. H., et qu'à la parfin

vous serez le plus grand ennemy qu'elle ait, j'ay bonne espérance que tant qu'elle vivra ilz ne parviendront jamais à leurs desseings sans plustost faire paix avec vous, et que vous en soyez content. Mais le bassa est si extrêmement avare et peu sçaichant les conséquences des négoes des chrestiens, que bien souvent pour la convoitise de mettre dans ses coffres il faict de bien lourdes faultes, mesmement en matière de paix, laquelle il désire avoir à ceste heure-cy que ceste femme est morte, qui estoit son plus grand appuy et lui servoit de protocole pour lui faire entendre la volonté du G. S., auquel il ne parle que quatre foys la sepmaine en publicq avec les trois aultres bassatz, si ce n'est quelques fois à cheval, allant à la chasse ou à la mosquée. J'attends de jour en jour la résolution de ce que V. M. a escript de l'hivernement, ne le povant encores avoir, je ne sais pourquoi, si ce n'est qu'ils pensent avoir beaucoup fait pour vous de vous avoir envoyé leur armée pour l'esté seulement ¹. Ilz ont envoyé sçavoir à la frontière du pays de Hongrie ce que Ferdinande faict; selon ce que l'on en rapportera, ilz se résouldront de rompre ou de conserver entièrement ladicte suspension jusques au moys d'aoust, qui est le temps que icelluy Ferdinande doibt rendre quelques places d'importance et payer le tribut de quatre ou cinq ans, s'il veut avoir la paix avec ce s^{er}.

Constantinople, 28 mai 1558.

Sire, la suspension d'armes avec Ferdinande, nouveau empereur, est, depuis six sepmaines en ça, bien rompue, et son ambassadeur en

¹ Soliman II répond à la lettre que le capitaine Dupérat lui apportait de la part de Henri II par une lettre du 24 mai, bornée aux félicitations ordinaires, sans aucune explication positive. M. de la Vigne, en l'envoyant, y ajoute ce commentaire : « Ou pource que le G. S. a esté depuis un moys un peu malade, ou qu'il vous avoit deux ou trois fois escript tout ce qu'il vou-

loit faire pour vous ceste année, ou qu'il ne se pouvoit résoudre pour les nouvelles qu'on tient pour certaines par deçà que la paix est quasi faite, il ne m'a esté possible d'avoir la response de S. H. et des bassas jusques aujourd'hui, laquelle est telle qu'il vous a envoyé son invincible armée pour vous en servir comme vous adviserez pour le mieulx, et que quant à l'hivernement,

prison en ung carvassera, c'est-à-dire ung lieu publicq où les hommes logent avec les chevaulx. Vray est que depuis deux jours icelluy Ferdinande a envoyé un homme à S. H. pour luy faire entendre que ce n'est point de la part de ses gens que ladicte trefve a esté rompue, et qu'il n'a jamais entendu ni commandé qu'on rebastist et fortiffiast le chasteau qui avoit esté par commung accord desmantelé à la frontière, et qu'il prie bien fort S. H. de luy vouloir maintenir la parole de paix qu'elle luy avoit promise depuis deux ans en ça, laquelle il promet garder saintement tant qu'il plaira à S. H., lequel, pour responce, a esté encores reserré avec ledict amb^r. A ce que je puis entendre, le seig^r, quant à luy, veult en toutes façons la guerre, mais Rostan-Bassa, voyant qu'elle ne faict pas pour luy, tasche, tant qu'il peult, de rabiller et renouer les choses. Dans peu de jours nous en sçaurons bien au vray la conclusion. Cependant, à la frontière, ils se battent bien et beau de jour en jour¹. Dont vous povez juger

il ne vous le peult aucunement bailler, pour les raisons qu'il vous a escrites.» (*Ms. de Lamure, et Ribier, t. II, p. 748.*)

¹ Dans une lettre écrite au roi, le 24 mai précédent, M. de la Vigne disait, au sujet de cette rupture : « J'avois veu tel jour que nous pensions que le G. S., tout malade qu'il estoit, deust aller luy-mesme en Hongrie, dont Rostan-Bassa estoit si fâché, avec la douleur qu'il avoit eu de la mort de la mère de sa femme, qu'il en a pensé mourir, et n'estoit possible de pouvoir parler à luy, tant il estoit affligé. Mais il a sceu si bien pourvoir à ses affaires, que maintenant on ne croit plus que de ceste année S. H. parte d'icy, si ce n'est environ la mi-octobre, pour aller en Andrinople, ayant envoyé quelque nombre de gens de cheval de sa Porte, de ceux qu'on nomme Spacoglani et Sallicтары, et deux ou trois escuadres de Janissaires, à la frontière de Hongrie, où il y a, tant des

troupes que le bassa de Bude a ordinairement, que des sanjacqs circonvoisins et d'autres, plus de quarante mille personnes, avec ce que le bassa de Bude et autres capitaines et soldats de la frontière sont contraires à la volonté de Rostan-Bassa, et ne désirent que grabuge, et que je n'ay point perdu temps de faire entendre au G. S. les préparatifs que le roy des Romains fait en Allemagne d'argent et d'hommes, pour, après en avoir aydé le roy Philippe contre S. M., faire finalement la guerre à S. H., comme il est obligé par le serment qu'il a faict, avant qu'il puisse estre créé empereur. Ce qu'ils craignent grandement, à présent que leur maistre est caduc, peu aymé des gens de guerre, et extrêmement avare; en danger, s'il ne meurt bientost, d'estre tué par quelqu'un de ses enfans, et eux aussi, ou démis de l'empire par les esclaves, comme fut Soltan-Baisit, son ayeul. Voilà pourquoy ils désirent tant

qu'icelluy Ferdinande a aultre chose à faire pour le présent que à donner secours, mesmement d'argent, audict roy Philippes, les amb^{es} duquel je n'espère pas qu'ilz puissent venir en ceste Porte si icelluy Ferdinande n'obtient point ladicte paix, si ce n'estoit par vostre moyen et consentement, quand de bonne fortune vous l'auriez avec luy, ainsi que feirent ceux de l'empereur son père, du temps du feu roy.

Depuis cinq jours en çà, les Philippiens ont fait courir icy une faulce nouvelle que vous aviez perdu Thurin, et que le baron de la Garde avoit esté prins avec douze gallaires; mais j'espère que, au contraire, bientost nous entendrons que V. M. aura prins Gennes, Savonne et toute celle rivière jusques à Tholon, veu la grande dévotion que j'ay veue en ceste armée de s'employer à vous faire service, et principalement au général d'icelle, auquel il sera très-bon que V. M. envoie, par homme exprès, l'original en turquesque des quatre lettres que le G. S. vous a escriptes depuis mon retour de deçà¹, affin que par là, outre le commandement que de bouche et

avoir la paix avec icelluy roy des Romains et ailleurs; pour la grande envie que ses bassas ont de se conserver en leur grandeur, et du danger où ils seroient si ledit G. S. estoit contrainct en cest aage et disposition de se trouver en personne à la guerre, et que se trouvant son armée par delà, il mourût hors de Constantinople ou Andrinople. Estant la pluspart d'eux faitz de la main de la feue Hassaqui, laquelle favorisoit Baysit, son fils puisné, ils sont hais de Sélim l'aisné, lequel on pense qu'il sera empereur pour estre plus aimé des esclaves, et principalement des janissaires, à cause qu'il est libéral, bon compagnon, et s'enivre tous les jours; l'autre vit en religieux tyran, songe-creux et resveur, et qui ne fait jamais qu'estudier. Partant, sire, vous devez bien employer à ce coup pour en tirer quelque proffict, cette belle armée que je vous ai envoyée, V. M. pou-

vant juger le peu que doresnavant elle doit espérer d'eux, outre ce qu'elle en a eu. » (*Ms. de Lamare*, et Ribier, t. II, p. 748.)

¹ M. de la Vigne se plaint, dans diverses lettres, des inconvéniens qu'entraîne pour lui le mode de relations établi avec la Porte, et donne à ce sujet des détails instructifs : « Par une autre lettre, vous prierez S. H. de vouloir mettre toutes celles que jusques icy vous luy avez escrites et escrirez en son trésor, de ne les laisser point courir és mains de ses ministres, avec grand danger de vos affaires, et faire bailler doresnavant à tous vos amb^{es} qui seront à la Porte la copie en Turquesque des lettres qu'elle vous escrit, afin que lesdits amb^{es} puissent écrire en confirmation d'ycelles, et voir si la traduction mise dans le sac est faite à la vérité, vous estant difficile de les entendre, tant elles sont mal et avec si mauvais lan-

par escript ledict G. S. luy en a faict, il voye et entende fort bien que l'intention de S. H. est que son armée ne soit employée tout cet esté que à vous obéyr en ce que vous adviserez estre meilleur pour le bien de vos affaires.

gage escrites, pour le moins que quand on les interprétera que ce soit ensemblement avec vos drogomans, autrement vous ne pourriez guère vous asseurer desdites lettres, ni par elles entendre sa volonté en vostre endroit. Aussy qu'il luy plaise vous choisir entre tous les siens un fidelle dragoman, et qu'il ne serve pour aultre négoce que pour celuy qui est entre vous et eux; car il n'est pas possible qu'un qui est commun à tous puisse estre fidelle. Le bassa m'a dit que si je savois produire quelque lettre du G. S., laquelle lesdits dragomans n'eussent pas fidèlement traduite, il les chastiroit de façon que je serois content. Partant, estant adverty que celle que Perrot vous a aultrefois porté environ le temps que vous fites la tresve est fausement traduite, et une autre aussi que le baron Cochart vous porta environ le temps que le maréchal de Strozzy fut défait, et que Dragut alla par-delà avec L. galères, lorsqu'il prit Bestiche, en Pouille, j'ay pensé que vous feriez beaucoup pour vostre service et pour l'autorité de vos amb^{es}, s'il vous plaist m'envoyer la traduction originale desdictes lettres, signées Ibrahim-Bey, parce que je doute que ledit Ibrahim-Bey, pour cacher son ignorance, y a adjousté, sans le commandement de S. H., que vous deussiez doresnavant escrire en italien. Ce qui sera assez, si par là je le puis convaincre peu fidelle ou ignorant, pour le faire chastier, et rendre tous les autres plus sages et craintifs à vendre les secrets comme ils le font. »

Dans une lettre précédente, M. de la Vigne avait ainsi relaté ce fait : « Le G. S. vous escript un mot dans sa lettre que doresnavant, quant vous lui escriperez, que ce soit ou en italien ou en latin; il vous plaira n'en faire rien, et vous excuserez que vos secrétaires ne sçavent ne l'une ne l'autre langue, et que vous n'avez jamais accoustuméz d'escrire qu'en la vostre, qui pour estre la plus aisée du monde, doibt estre connue aux dragomans de S. H., s'ils ne sont entièrement ignorans. Car, par ce moyen, lesdits dragomans cherchent de tyranniser vos amb^{es} et faire accroyre audit G. S. tout ce qu'ils voudront, de quoy nous les empeschons tant que nous povons, estant eux contraincts de se retirer à nous pour traduire les lettres de françoys en italien. Et là où le grand-seigneur vous voudroit envoyer sa lettre sans traduction, j'en serois fort aise pource que vos affaires en seroient plus secrètes, ayant je entre mains un fort homme de bien qui sçait bien turq et italien, lequel je vous en voyrois pour résider auprès de V. M. pour servir de dragoman. Et tant plus que ceux à qui nous avons affaire sont ignorans et barbares, et que on ne peult négocier avec le seig^r ne ses ministres que par dragomans accoustuméz à ne dire rien sinon ce qui plaist, et nourriz en si grant crainte, pour estre leurs subjectz et mariez en ce pays, je me trouve quelquefois en telle peine que je ne sçay que faire. A quoy il fault doresnavant remédier, nourrissant quelques enfans icy, et leur faire

CORRESPONDANCE DE VENISE.

CONFÉRENCES DE PÉRONNE.—RETARD DE LA FLOTTE TURQUE ET SES PREMIÈRES OPÉRATIONS.

—AVANTAGES DES TURCS EN HONGRIE.—PRISE DE THIONVILLE PAR LE DUC DE GUISE.

—SUCCÈS DE LA FRANCE DANS LES PAYS-BAS.—DISPUTE DE PRÉSEANCE À VENISE.

Venise, 4 juin 1558.

Je vous ai annoncé l'abouchement de M^{sr} le cardinal de Lorraine avec M^{me} la duchesse douairière de Lorraine, sa cousine, à Péronne, où l'on dit que M. d'Arras s'est depuis trouvé; qui me fait penser

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

apprendre la langue turque, afin que plus fidèlement vous puissiez estre servy. »

Le principal objet de ces récriminations était d'obtenir la disgrâce du drogman de la Porte, Ibrahim; et M. de la Vigne, par une lettre du 28 mai à l'évêque d'Acqs, l'informe en effet du succès de sa démarche: « Je vous veux bien advertir que j'ai tant fait par mes menées qu'Ibrahim-Bey, premier et général dragoman de ceste Porte, a esté hier chassé de nos affaires, luy ayant je fait oster des mains toutes les lettres que le roy avoit escrit au G. S. et les minutes de celles que S. H. avoit escrites à S. M. Oultre ce qu'il bailloit le double desdites lettres pour de l'argent à nos ennemys, et vendoit tous nos secrets à qui plus luy donnoit, c'estoit le plus grand instrument que le roy des Romains et Genevois eussent icy pour leurs négoces, où il se monstroit si passionné, pour les grosses pensions et présentz qu'il en avoit, qu'il n'eust esté possible de le plus endurer, et ay plus tost voulu hazarder de me mettre bien avant en la malle grâce du G. S. et bassa que de celler les meschancetez de cest avare poltron, lequel j'espère encore faire pendre pour exemple à tous ceux qui viendront après luy, ce qui

servira pour faire cognoistre à tous nos envieux l'autorité et moyens que les amb^{rs} du roy ont icy. Pour me le rendre fidèle et secret en tous nos maniemens, je luy avois impétré de S. M. une pension, mais la grande envie qu'il avoit de se faire aussi riche que Janus-Bey le rendoit si corrompable, qu'il ne celloit rien, sinon à ceux qui rien ne luy donnoient, de quoy je m'esmerveille que mes prédécesseurs se soient si peu souliciés, et qu'ils n'y aient mis quelque meilleur ordre. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

La destitution d'Ibrahim fit beaucoup d'éclat, et Busbecq, qui regarde ce coup comme dirigé principalement contre lui, s'en explique ainsi dans sa quatrième lettre: « M. la Vigne faisoit ce qu'il pouvoit pour me rendre odieux aux bassas; il leur disoit que j'estois Flamant, sujet du roy d'Espagne, et que je le servois à Constantinople autant que l'empereur, que je l'advertissois de tout ce qui s'y passoit; que le principal de mes espions étoit Hébraïn, premier interprète du turc, natif de Pologne, et odieux à la Vigne parce qu'il avoit favorisé le party de Codignat, son capital ennemi. La Vigne l'avoit toujours cruellement haï; il le choquoit devant les

que ce ne sera sans mettre en avant quelque party de paix ou trefve, dont toutesfois je n'ay nul advis. Mais je vous diray bien que les Espagnols qui y sont tant icy que à Rome se prévalent fort de ceste assemblée, faisant courir le bruit que la paix est desjà faite ou bien preste d'estre conclue. Ce que néantmoins je ne puis croire que le roy ait voulu sans un grand advantaige accorder, en ce temps icy mesmement qu'il se voit secouru de l'armée du G. S., et la sienne desjà preste à faire quelque chose de bon, qui est si grande et puissante qu'avec le bon ordre que l'on a mis aussy du costé de Piedmond, l'on ne peult qu'espérer que tout prospérera en ses affaires, veu que son ennemy ne sçauroit, ainsy que l'on dict, de tout ce mois mettre la sienne en campagne, quelque diligence qu'il face, et crois plustost que ce sont artifices des impériaux pour divertir, comme ils ont tousjours tasché, l'expédition que ceste armée est preste de faire pour le bien et utilité de son service. Dont toutesfois je ne sçay que penser, car il y a tant de raisons d'un costé et d'autre, que cela me fait beaucoup doubter auquel des deux l'on peut adjouster plus de foy, tant pour l'assurance que les ministres du roy Philippes me donnent de deçà, que pour le peu de compte qu'il fait d'assembler ses forces et se préparer à la guerre, comme il a cy-devant fait courir le bruit. Il peult estre aussy que les nostres le pourroient sous ceste espérance industrieusement endormir, pour cependant gagner temps et pais, qui est ce que j'en croyois le plus tost; mais quoy que ce soit, je me resjouiray toujours d'une bonne paix tant requise et nécessaire pour le bien et repos de la chrestienté, pourveu qu'elle soit à l'honneur et advantaige de S. M. Ces seigneurs eurent hier advis, par deux frégattes qui leur vinrent l'une après l'autre en grande dilligence, comme l'armée turquesque estoit jà arrivée à Castal de Tournaize, qui est davant Elgenta (*Zanta*), d'où il ne luy estoit besoing que deux

bassas à la moindre parole, et ne cessa jamais de luy nuire jusqu'à ce qu'il luy eust fait perdre sa charge. Cette disgrâce ne me touchoit pas beaucoup; je n'aimois pas

pourtant qu'on dist publiquement qu'on luy avoit osté pour l'amour de moy sa dignité et son office. » (*Lettres de Busbecq*, traduites par Gaudon, p. 585.)

jours pour aller jusques à Corfou, et deux autres à passer le goulfe, dont je n'ay failly à l'instant mesme d'advertir mons^{sr} le cardinal de Lorraine et M^r de Grignan, pour le faire, en toute diligence, entendre à Mons^{sr} le grand prieur, afin qu'il se trouve au lieu où il doit pour la recevoir. Les neuf galères et ung autre vaisseau naguère prins par l'armée turquesque sur ces s^{grs} deffendants et voulans recouvrer une frégate napolitaine ont esté restituées, dont je ne suis marry; mais ce n'eust pas esté mal fait de les chastier un peu de la faveur qu'ils ont accoustumé faire à l'ennemy, affin qu'ils y allassent doresnavant plus retenus et advisés. Je vous ay ci-devant escrit le tour qu'ils ont fait au roy sur le fait de la préférence entre son ambassadeur et celuy du roy Philippe, et vous laisse à penser que telles choses méritent.

Venise, 8 et 28 juin 1558 ¹.

On n'est pas seulement hors d'espérance de la conclusion de la paix, mais encore la compagnie s'est départye sans rien faire, et qui

¹ Malgré tout le désir de la Porte de ne pas avoir à soutenir une guerre par terre en même temps qu'elle en faisait une par mer, la rupture était complète du côté de la Hongrie, et la lutte sérieusement engagée. M. de la Vigne, dans sa lettre du 18 juin 1558 écrite à Henri II, en montrait les conséquences pour la situation générale.

« Je crois que V. M. pourra estre advertie de la prise de Tata, lieu de grande importance en Hongrie, que les Turcs ont surpris et dérobé par échelles sur le roy des Romains. Il y a cinq ou six jours que le bassa m'envoya quérir pour me dire que je vous fisse entendre que le G. S., pour l'amour de vous, avoit rompu ladicte suspension et estoit entré en guerre avec ledit roy Ferdinand, seulement pour le respect

de vos affaires; à quoy je respondis que veu le grand désir qu'il monstroit d'avoir la paix avec le nouvel empereur, et partout ailleurs, je pensois que la rupture de ladite tresve venoit plustost du côté des impériaux que du leur. Toutesfois, il n'y a rien plus certain que c'est de la part des Turcs que ladite tresve a esté rompue. D'un autre costé, les Moscovites sont sortis en campagne au nombre de cl^m hommes, et xxv^m Polaques avec eux, pour se venger des Tartares qui habitent la Taurique Chersonèse, tributaires du G. S., des torts qu'il leur fist l'année passée. Lequel a envoyé icy trois cens petits garçons de présent au seig' du butin qu'il fit sur eux, demandant secours contre lesdits Moscovites; disant que s'il est vaincu ils prendront quant et quant Caffa, terre de S. H.,

pis est, sans espérance de se rassembler plus pour cest effect, estant jà l'armée du roy en si bon estat, que j'espère que nous aurons bien-

principalement en ce quartier-là, qui leur seroit chemin bien aisé pour puis après pouvoir entrer bien avant dans les terres du G. S., ce que ledit bassa craint grandement, et qu'ils ne facent une ligue avec ce nouvel empereur pour l'année qui vient, leur faire à bon escient la guerre, qui seroit un commencement de grande ruïne pour cest empire; mesmement si les Moldaves et Vallaques, se rebellant, se mettoient de la partie. Car tous ensemble on croit qu'ils ne feroient pas moins de cinq cents mille chevaux, sans les forces de pied qu'iceluy empereur pourroit tirer d'Allemagne. Lequel n'aura jamais si bonne occasion qu'à présent de bien faire ses affaires, pource que n'allant point le G. S. en personne à la guerre, celuy qui en sa place sera envoyé aura peu de moyens de faire chose qui vaille, pour le peu d'obéissance que les esclaves, mesmement les janissaires, ont accoustumé de rendre en l'absence du G. S., lesquels mis en présence, pour l'espérance que leur timar ou entretenement annuel leur soit augmenté, taschent de se monstrier vaillans, et s'exposent plus hardiment et sans considération à tout danger. Et y allant luy-mesme, il est à craindre que quelqu'un de ses enfans ne se vienne à rendre en ceste ville et se saisisse du trésor, et le prive de l'empire, ce qui luy seroit aisé, pour l'envie que toute cette canaille a d'un nouveau seig', pour l'augmentation que suivant la coustume ils auroient à leur dit timar, et qu'ils haïssent ce bon homme pour l'opinion superstitieuse où il est entré, de vouloir faire vivre tout le monde selon sa loi:

ou bien que la vieillesse et mauvaise disposition où il est, ne pouvant point porter les longs et continuels travaux de la guerre, comme il a fait autrefois, il pourroit mourir par les chemins ou à la frontière: lesquelles choses, d'autant qu'elles mettroient cette monarchie en très-grand trouble, rendroient les entreprises dudit roy Ferdinand plus aisées.

« Quoy voyant Rostan-Bassa, et que de là dépend sa totale ruïne, il ne se faut pas émerveiller s'il cherche paix de tous costez, et s'il est marry de ceste nouvelle rupture, et contre moy qu'il dist en estre cause, de laquelle V. M. doit estre d'autant plus joyeuse, que lorsqu'ils auront plus d'affaires ils seront contraincts de plus diligemment vous entretenir. Car par la grande ignorance des choses de la guerre, et pour n'avoir jamais eu aucune adversité, ils sont dans leur cœur si craintifs qu'encores qu'ils bravent ouvertement de tout le monde, si est-ce qu'ils connoissent fort bien que là où les chrestiens y voudront mettre du bon, et que vous vous en voudrez tant soit peu mesler, ils sont en danger d'estre mis en grande extrémité, et qu'il est plus aisé en un seul esté de les chasser de l'Europe qu'il ne vous a esté de prendre Calais. L'on murmure que le G. S. délibère de vouloir en toutes façons aller, l'année qui vient, avec la plus grande force qu'il fit jamais, pour essayer de forcer ledit Vienne et faire sa dernière main, disant qu'il est plus honneste à un grand empereur comme luy, suivant la coustume de ses ancestres, de mourir sur son cheval que dans son lit. » (*Ms. de Lamare, B. N.*, et Ribier, t. II, p. 752.)

tost nouvelles de quelque exécution d'icelle, en attendant qu'elle soit du tout complète, laquelle pourra estre de XL mil hommes de pied et xx mil chevaux. Par ce, continuez toujours vos coups selon les derniers erres de vostre bonne négociation, sans adjouster foy à chose que l'on puisse dire de delà. J'attends en bonne dévotion la résolution qui aura esté prinse après l'arrivée du s^r Duperrat, tant sur l'hivernement de l'armée que de vostre demeure à la Porte, ou si vous serez allé sur ladite armée.

Après la dissolution de l'assemblée de M^{gr} le cardinal et M^{nc} de Lorraine, le roy, cognoissant que ce n'estoit que dissimulation et artifices accoustumez des ennemys pour essayer de faire perdre et couler le temps, et voyant la plus grande part de son armée desjà preste pour faire quelque bonne exécution, délibéra, pour prévenir l'ennemy qui se préparoit en toute diligence, d'envoyer tenter l'entreprise de Thyonville, où M^{gr} de Guise, son lieutenant général, arriva le 1^{er} de ce mois. Or bien qu'il eust dès le 11^{me} d'icelluy fait, ainsy que l'on m'a escript, destourner l'eau de la Mozelle, si est-ce qu'il a trouvé beaucoup plus de difficultez qu'il n'avoit espéré, tant pour la furieuse et inexpugnable situation d'ycelle que pour le bon ordre et providence que les ennemys, à qui ceste entreprise avoit esté découverte, y avoient donné, tant de vivres et munitions que de bon nombre de gens de guerre, que l'on estime estre de trois mil ou environ. Toutesfois, pour cela mondit s^{gr} de Guise n'a laissé de poursuivre ladite entreprise, commençant dès le v^e dudit mois à battre la ville de xxxv canons avec grande furie et dilligence, dont toutesfois l'on n'a pas grande espérance, et encores que cette entreprise réussit, sy se faut-il bien garder d'en faire aucune démonstration de grandeur, plustost, pour les raisons que vous sçavez trop mieulx, rabatre de l'avantaige qu'il est à croire que nos ennemys et mesmes ces s^{grs} publieront assez par delà de ceste victoire, si d'avanture il plaist à Dieu nous en faire veoir la fin que nous en espérons.

Sur le faict et dispute de ma préférence, par où vous avez peu cognoistre le tort qu'ils me faisoient de tenir si en suspens chose

tant notoire et certaine à toute la chrestienté, ayans entendu le mescontentement que S. M. en avoit, laquelle, outre les vifves responces qu'elle en a faict de bouche à leur amb^r résident près d'elle, leur en escript particulièrement, se sont, ainsi que l'on m'est cejourd'huy venu dire, finalement résoluz de me donner mon rang à ceste prochaine feste de Nostre-Dame, à quoy je pense que la crainte qu'ils ont de l'armée turquesque les a plus conviez que aulcune bonne volonté. Je me soulcieray peu de quelque façon que ce soit, pourveu que l'intention du maistre soit accomplie et que j'en puisse avoir la raison. Cependant je vous diray que ladite armée turquesque s'est, depuis quinze jours, veue à Gayette et entendu comme passant par les confins de Naples elle s'estoit amuzée au port de Surante, qu'ils ont saccagé, et faict butin d'environ trois mil âmes, où ils ont perdu beaucoup de temps au préjudice des affaires de S. M. Toutesfois, je pense qu'elle peult estre à ceste heure au lieu où elle doit attacher ses premiers desseings et exécutions ¹.

¹ L'incertitude où l'on étoit dans le Levant sur ce qui avoit pu retarder le voyage de la flotte turque, et l'action indirecte que sa présence dans la Méditerranée exerçoit sur la politique de Venise, sont indiquées dans plusieurs lettres de M. de la Vigne, écrites pendant le mois de juin à l'évêque d'Acqs, où déjà l'on voit poindre les causes de dissentiment qui devaient armer la Turquie contre Venise sous le règne suivant, et jeter la république dans l'alliance de l'Espagne :

« Depuis les nouvelles que j'eus du 11^r de may du capp^m Duperrat, comme il estoit arrivé à l'armée, on n'a sceu entendre jusques aujourd'hui si elle est passée par delà ou arrestée en quelque lieu, qui m'a forcé me retirer vers le bassa pour luy en demander, lequel m'a respondu s'en esmerveiller bien fort et le seig^r aussi. S'il y

a anguille soubz roche, je serois bien trompé et S. M. auroit juste occasion et bonne commodité de s'en venger maintenant qu'ilz sont attachez en Hongrie et qu'elle les tient par les oreilles, toutesfois je ne me veulx pas encores persuader qu'il n'y ait autre chose que bien. Le bayle de vos seig^m véniciens a eu nouvelle que l'armée, le XIII^e de may, estoit passée par le Zante, et que nonobstant les articles qu'ils ont avec ce seig^r, elle avoit pris et emmené une nef vénitienne qui estoit dans le port, pource que on ne leur avoit pas voulu délivrer deux frégates ponantines siciliennes, qui, ayant eu la chasse, s'estoient retirées là dedans, et que ledict bayle estant allé devers le bassa n'auroit eu aultre response : sinon que la nave estoit de bonne prise, puisqu'ils recevoient les ennemis de S. H. en leurs ports. En quoy vous

Venise, 5 juillet 1558.

Ayant receu une nouvelle de M. de Cambray, amb^r pour le roy aux Grisons, je n'ay voulu faillir vous en faire part, et attendant sa

pouvez veoir l'envye que ceux-cy doivent avoir de faire pis que cela quand l'occasion qu'ilz cherchent se pourra offrir. Quant à l'armée, je ne puis penser qu'il y puisse avoir aultre chose, sinon que celluy qui a esté envoyé pour porter les nouvelles de son partement du lieu où elle a spalmé soit mort ou bien malade par les chemins.

« Le roy Philippe monstre, par ce que j'en vois par deçà, de voulloir embrasser plus estreictement la supériorité sur tous les chrestiens que son père ne fait jamais, et à la parfin sera cause d'une grande ruyne pour son ambition démesurée, laquelle je prévois premièrement debvoir tumber sur la teste de vos magnifiques, qui, comme j'ay présenté, se doutant de ce qui leur pourra bien advenir, taschent secrètement de se entretenir et unir ensemblement avec icelluy roy Philippe. De là vient la faveur qu'ils luy ont voulu faire au jour de leur cérémonie, car il n'y a aujourd'hui homme vivant, tant soit-il de peu d'esprit, qui ne confesse que les amb^r du roy de France ont esté en tous endroits préférés à ceux de quelques aultres princes qui depuis douze cens aient esté, tant pour la grandeur et ancienneté de ceste noble couronne que pour avoir esté nostre sainte foy par elle plantée en plus grande partie de l'Azie et de l'Afrique, et en toute l'Europe, et depuis toujours maintenue et conservée avec grande peine et travaux, et morts d'infinis princes et

roys. Ce que ledict roy Philippe ne pourra jamais nier ny ses prédécesseurs en Espagne, qui, de Juifs et Mores, par les armées des roys de France, ont esté contraincts de se baptiser et recognoistre N. S. Jésus-Christ, dont, au lieu de se rendre humbles et recognoissants, ils se montrent merveilleusement ingrats. Pourtant, si par crainte ou signe de gratification envers ce petit roy, vos magnifiques gentilshommes marchans ont voulu mettre ung si ancien privilège en dispute, je ne suis pas d'avis que S. M. s'en soulcie pour ceste heure aultrement, attendant l'occasion de leur faire congnoistre que ce n'est pas à eulx de donner ou oster les honneurs à si haultz princes comme luy, estant plus leur gibbier de juger d'une aulne de drap ou de l'estime de quelque navire que de semblables matières.

« Si ce sera la faulte du cappitaine que l'armée s'est amusée par les chemins, et qu'il ne face bien son debvoir au secours du roy, mais que j'en sois adverty, je luy dresseray mal ses affaires envers le seig^r, duquel je sçay fort bien la volonté. L'on croit que ce pourra avoir esté pour le bruit qui courroit icy que celle des Véniciens et du roy Philippe s'estoient mises ensemble pour l'empescher de passer et les garder d'entrer dans le goulfe, et que cela l'a faict retarder quinze jours plus qu'elle n'eust fait, à la Prévisa et Sancta-Maura. Quand elle ne serviroit que de mettre en

confirmation vous ne devez faire grande ostentation d'aise, ny aucune démonstration de grandeur, encore que par cy-après ceste nouvelle se trovast véritable. Ces seig^{rs} ayant entendu que S. M. avoit prins les choses à cueur, ils se sont résolus de me donner le lieu qui m'appartient, m'envoyans à ceste dernière feste de la Visitation Nostre - Dame convyer à la messe pour assister à leurs cérimonyes et y tenir mon rang, comme j'ay faict, non sans grand esbayssement de ce peuple qui estoit accouru de toutes partz pour veoir, comme par merveille, l'ambassadeur du roy en ceste cérimonye, estans tous ceulx qui en oyent parler fort estonnés de ceste résolution qui est contre ce que ces s^{rs} avoient conclud et arresté en plein pregay de ne procéder à la détermination de ceste dispute et ne convier ne l'un ne l'autre jusques à ce que ce différend eust esté esclarcy à Rome. Par où vous pouvez cognoistre que si la craincte qu'ils ont eue de desplaire au roy Philippes les avoit jusques icy faict aller retenuz en

tous endroicts maritimes icelluy roy Philippe et le duc de Florence en despense, encore seroit-ce prou faict, et de nous avoir faict cognoistre plus près le cueur et voluntee de voz magnifiques, lesquelz, pour s'estre si grossement armez ceste année, et pour avoir mis en dispute vostre précédence, ont assez faict cognoistre au seig^r qu'ilz sont bien peu ses amys, dont il a esté bien fort fasché. Nous verrons si, sortant ceste grosse armée qui se prépare pour l'année qui vient, ilz feront le semblable, ou pour expier la faulte qu'ils ont faite, ilz se hazarderont de se fier de l'amitié de S. H. En quoy il leur sera besoing balloter plus de trois fois ce qu'ilz en debvront conclure; car s'armans, c'est quasi aultant que se déclarer ennemy, et ne le faisant poinct, ils pourroient recevoir ce qu'ils méritent, d'avoir pensé le seig^r si peu homme de bien et prince de si peu de foy que les voulloir surprendre.

Au regard de nous, S. M. ne doit faire aucun estat d'eulx, car je suis asseuré que jamais, pour espérance aulcune, ils ne s'esloigneront de l'amitié du roy Philippe. non pas pour entreprendre contre aulcuns, car ils ne sont pas hardis, et n'entreront jamais en guerre si on ne les y tire par force, mais pour en ung besoin se joindre avec luy quand ce grand empereur leur voudroit courir suz, ce qu'ils prévoient et sentent bien qui leur pourra ung jour advenir. Quand le bayle nouveau sera venu, qui sera icy dans sept ou huict jours, le bassa m'a promis de luy faire une bonne leçon du desplaisir que le G. S. a eu pour la suspension qu'ils ont faite de vostre précédence, désirans sçavoir pourquoy ils ont voulu préposer l'amb^r philippien à vous, et de n'avoir plus tost envoyé la rponce du commandement que S. H. leur avoit mandé en faveur de S. M. • (*Mr. de Lamare, B. N.*)

ceste détermination, qu'ils ont bien sceu maintenant juger laquelle de leurs deux grandeurs et puissances leur estoit plus utile ou dommageable. A quoy si le secours et faveur que nous avons de l'armée turquesque a sceu ayder, soyez assurez que la rudesse que Rostan-Bassa, par vostre moyen et bonne conduite, a jusques icy tenue à leur bayle n'y a pas moins servy. Quant à l'armée turquesque, depuis le dernier ravage qu'elle a fait à Surante, elle a passé par les confins de l'Estat de l'Esglise sans faire aucune violence, sinon à ung petit chasteau nommé Sainte-Severa, à trente mil près de Rome, où les Turcqz ont seulement butiné quelques fromages, matteratz et autres meschans meubles de peu de valeur, pour leur avoir ceulx de dedans, sans qu'il en fust besoing, tiré quelzques coups de canon, et en cuydèrent aultant faire à ceulx d'Hostye, qui leur en avoient donné pareille occasion. Mais à cause que les coups ne portèrent point, ilz passèrent outre sans faire autre chose : de sorte que je pense qu'elle est, longtemps a, au lieu de ses exécutions, où j'ay entendu par lettre de Lyon, du xxvi^e du passé, que M^{sr} le grand prier, qui partit de Marseille deux ou trois jours d'avant, l'estoit allé recevoir avec trente-cinq galères.

M^r d'Angoulesme, amb^r pour le roy à Rome, m'escript du ii^e du présent que ceulx de l'Estat de l'Esglise du costé d'Anconne et d'Ascoly avoient levé jusques au nombre d'environ trois ou quatre mil hommes de guerre, commie on avoit pareillement fait à Rome de semblable ou plus grand nombre, où l'on continuoit tous les jours d'en lever de nouveaulx soubz prétexte de leurs seureté contre l'armée turquesque, dont encores que le cardinal Caraffa aict assurez l'amb^r du roy que ce n'estoit pour aultre respect que pour garder et conserver les terres de l'Esglise, sy est-ce que faisant les Espaignaulx du costé de Naples semblables levées de gens par l'intelligence et communication dudit cardinal, il est à craindre, et moy je le pense ainsy, que ce ne soit au préjudice de S. M., pour doner avec la faveur du duc d'Urbin sur la pouvre Tuscanne, dont je vous ay voulu advertir pour le faire entendre et bien poizer au bassa, affin que le

G. S. congnoisse que le nombre de nos ennemys et siens augmente tous les jours.

Depuis les nouvelles que je vous escripviz de la prinse de Thionville, est arrivé celuy de mes secrétaires que j'avois envoyé à la court pour le faict de ma prefférence, comme je vous ay escript, portant la confirmation de ladite prinse par la capitulation qui en fust faicte le xxii^e du passé. Qui est, comme vous pouvez penser, une victoire non moins grande et honorable que utile et importante pour tout le royaume; de laquelle, toutesfois, il n'est pas besoing faire par delà aucune ostentation de grandeur, tant pource que cela pourroit estre cause de refroidir, ou pour le moins faire aller plus retenuz vos Turcs à l'affection qu'ils disent avoir au service du roy, que aussy pource que c'est chose que ces seig^{rs} font assez valloir et publier partout¹. J'ay cejourd'huy receu de vos lettres, par où j'ay cogneu la peyne en quoy vous estes pour ne sçavoir nouvelles de l'armée turquesque, dont je vous ay envoyé les advis que j'en recevois à mesure qu'ils m'estoient donnez.

Venise, 23 et 30 juillet 1558.

J'ay entendu que vostre nouveau empereur est entré en telle peine

¹ M. de la Vigne, répondant plus tard, le 16 août, à cette lettre, s'exprimait ainsi sur ce fait et sur la mort du maréchal de Strozzi, tué au siège de Thionville : « Les nouvelles que vous m'avez envoyées de la prinse de Thionville, de l'isle d'Origny, et de l'espérance de meilleure fortune pour le bien et profit des affaires de S. M. ont esté, comme le bassa m'a dit, aultant agréables au seig^r comme il a esté marry de la mort de M. le maréchal Strossy, trouvant bien peu saignement faict que les princes de France et principaulx chefs de guerre se mectent ainsy hazardeusement en danger de leur vie, comme ils voyent

que font les François communément. A quoy j'ay respondu que l'affection qu'ils portent à leur roy et le désir qu'ilz ont de luy faire service faict qu'ils estiment le plus grand heur d'employer la vie à l'encontre de ses ennemis. Les impérialistes, Raguziens et aultres, qui font profession de mander nouvelles par deçà, ont faict si grand cas de l'expugnacion dudict Thionville, qu'il m'a esté besoing de dire comme eulx, et aussi qu'il m'a semblé le devoir faire pour l'honneur et réputation du roy et de sa nation, mesmement que, pour le désastre de l'année passée, il sembloit que nous fussions tumbés en quelque mespris.

et fascherie¹ tant de l'improsperité de ses affaires que de celles du roy Philippes et du reffus que le pape fait de l'accepter pour empe-

Ledict bassa m'a aussy demandé de M. de Guise quel homme c'estoit, et s'il estoit plus parent du roy que de Philippe, et où il avoit apprins d'estre si vaillant et si advisé chef de guerre. A quoy je vous laisse penser si je respondis comme je deuz, et si j'oublai rien pour la réputation du roy, dudict s^r de Guise et de toute la nation françoise, qui a esté entre le bassa et moy un fort plaisant et utile dialogue. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ M. de la Vigne, qui a fait pressentir douze ans à l'avance la guerre destinée à éclater entre Venise et la Turquie (voir ci-devant la note de la p. 476), semble prévoir, avec non moins de justesse, celle que la Porte allait définitivement engager avec l'Autriche en 1566, et où devait se terminer la longue et glorieuse carrière de Soliman II :

« Le bruit court toujours de plus en plus que S. H. en personne ira l'année qui vient en Hongrie avec plus grant force qu'elle ne mena jamais, pour veoir si ce nouveau empereur la pourra empescher de prendre Vienne, estimant estre beaucoup plus honorable de mourir sur un cheval que sur son lit et dans un serratil, comme un enuque. Délibérant aussi mettre en mer une plus puissante armée que celle de ceste année, il a commandé que en toute diligence on fait aultre octante galères; desquelles, chose que j'ay trouvé fort estrange, depuis que ladite armée est partie, j'en ay compté seize presque achevées et quinze aultres qu'on dict estre prestes à varer en un port qu'on m'a nommé d'Anatolie. De tous ces bruits et préparatifs, nous en verrons la fin dans deux

moys pour le plus tarder. Monsieur Rostan-Bassa taschera tant qu'il pourra de réconcilier iceluy roy des Romains avec ce seig^r, dont j'ay bien peu d'espérance, selon le grant nombre de prisonniers que je vois mener journellement en ceste Porte, prins sur ses terres, dans lesquelles ces Turqz, depuis troys moys en çà, ont fait force courreries, rapportant avec eulx un buttin inestimable: de quoy ce nouveau empereur, s'il n'a perdu le cœur, debvra faire tous les efforts pour s'en venger, et si S. M. ne s'est accordée avec le roy Philippe, cecy ne pourra que porter bien grand faveur à ses affaires. Disant au bassa qu'il n'y a point d'espérance pour ceste année de paix ny tresve entre le roy nostre maistre et celuy d'Hespaigne, il n'a fait semblant d'en estre ny plus marry ni plus joyeux; seulement que le seig^r a dict que le roy face la paix ou la tresve, comme ses affaires le porteront, mais qu'il les en advertisse et qu'il y soit comprins, et qu'il délibère d'aller en Hongrie, si dans ceste lune, qui finira le xv ou xxi décembre, le roy des Romains n'aura envoyé icy ses amb^s. Je ne suis pas marry d'avoir sollicité la rotture de ladicte tresve, croyant que pour le service de son roy et pour la deffense de sa patrie, il est loisible de s'ayder de tous les moyens dont on se peult adviser.

« La royne de Transilvanie a esté accusée en ceste Porte de traiter secrettement l'appoinctement avec ce nouveau empereur, dont le G. S. est entré en si grande jalousie que aucuns pensent que l'année qui vient, si plus tost il ne le fait, il se pourra bien emparer du royaume. Voilà pourquoy je voudrois que l'amb^s

reur, qu'il est tumbé extresmement malade d'une langueur et facherie qui le va tellement consumant que l'on en espère plustost la mort à la fin de ce prochain yver qu'aucune guérison.

J'ay receu une dépesche de France par laquelle le roy m'advertit de la prinse que M^r de Termes fait des villes de Donquerque et Bergues, où les soldats ont fait de grands et merveilleux butins, pour estre la moindre de ces deux villes plus grande, riche et peuplée que Calays. Mais aiant semblé audit s^r de Termes que celle de Bergues ne se pouvoit garder pour estre par trop foible et peu aysée à fortifier, il y fait mettre le feu, de sorte qu'il n'y est demeuré maison ne logis habitables. Et de là, s'en devoit aller à Nyeuport, avec espérance de la réduire bientost à son obéissance, qu'eussent esté de fort bonnes nouvelles si, par mesme moyen, je n'eusse entendu la routte dudict s^r de Termes par lettres du xviii^e dudict mois, dont il estoit quelque peu auparavant venu de la part des impériaux les avis, desquels l'amb^r Vargues receut hyer la confirmation par lettres du roy Philippes, contenant les particularitez de la deffaicte, qui est un coup de baston non guères moins grand et important que l'infortune de M^{gr} le connestable, dont il fault louer Dieu, qui ne nous a encores tant habandonnez que le roy ne soit jusques icy le plus fort à la campagne; mais la perte est beaucoup plus grande que je ne vous la sçaurois dire, la vous ayant bien voulu escrire, affin que vous la faciez paroistre telle par delà, faisant entendre au G. S.¹ et à

qui est là en fust dehors, car il ne sert guère d'aulte chose pour le service du roy que de nous mettre en soupçon, et vous laissez penser quelles commoditez S. M. peut tirer d'une telle charge, laquelle j'ay oppinion que l'on a baillé plus à Martines pour l'honorer que pour aucun bien qu'on en deusse espérer pour les affaires de S. M. »
(*Ms. de Lamure, B. N.*)

¹ Le cardinal de Lorraine, en correspondance suivie avec M. de la Vigne, lui écrivait au contraire à ce sujet, le 13 août:

Le roy est à faire provision de grands levriers de Bretagne, ensemble de petites monstres sonnantes pour envoyer au G. S. Je m'asseure bien qu'on n'aura pas failly d'escrire à la Porte du G. S. d'une rouverte advenue au pauvre mareschal de Termes, qui estoit allé courre sus ès terres de l'ennemy, du costé de Gravelines, où il auroit passé outre et bruslé Dunkerque et Bergues, ayant esté à son retour surprins au passage d'une rivière où la mer flue et reflue; mais vous pouvez dire au G. S. que

son bassa que si jamais nous eusmes espérance, en son secours, c'est à ceste heure qu'il nous est le plus nécessaire et qu'ils doivent montrer au roy l'amitié et bonne volonté qu'ils luy portent.

Ne veulx oublier à ce propos à vous dire que nous devons remonstrer à S. H. le grand dommaige et intérêt que S. M. a souffert par le retardement de l'armée turquesque, qui au lieu de venir droict trouver la nostre en Corse, suivant le commandement du G. S., s'est un mois entier amusée à Minorque, pensant y butiner quelque chose au grand désavantage des affaires de S. M. et de ses desseings et entreprinses, qui en sont demeurez tellement en arrière, que l'on n'espère pas, pour ceste année, de grandz effectz de ladite armée. Qui pourra estre, par adventure, cause de le faire condescendre à octroyer l'yvernement s'il en est recherché, ce que j'espère que vous sçauvez bien faire. Mais je voudrois bien que nous n'en eussions aucun besoing pour le désir que j'ay de veoir, par quelque bonne paix, la chrestienté en repos; à quoy toutefois je ne vois encores aucune apparence; mais il est à craindre que la guerre et la hayne entre ces princes sera plus cruelle que jamais, mesmement si le G. S. nous eust aydé à bon escient; car aultrement il faudra que les plus foibles cèdent aux plus forts. Pource que j'ay l'assurance que ces Vénitiens feront, suivant leur bonne coustume, la perte qui nous est advenue de ceste route la plus petite qu'ils pourront, je vous ay bien voulu adviser de ne vous laisser enyvrer du bruict qu'ils en feront courre par delà, car je vous assure qu'elle est beaucoup plus grande que je ne la vous auserois escrire. Vous sçauvez encores une aultre nouvelle dont il fault louer Dieu : l'armée turquesque, après s'estre bien promenée, s'est favorablement venu joindre avec la nostre à Toulon le xv^e du présent, ainsy qu'il a esté escript de Florence, avec intention de faire quelque bon service à S. M. Dieu veuille qu'elle puisse

l'ennemy y a plus perdu que nous, encores qu'ils fussent trois contre un des nostres, lesquels sont quasy tous retournés, ayant esté quictes pour leur rançon

d'ung quartier de leur soule. Mais il est vray que le s^r de Termes leur est demouré prisonnier avec quatre ou cinq de nos capitaines. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

si bien faire que nous ayons de quoy nous revancher de nostre tristesse!

VII. — FIN DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'EMPIRE
PAR LE TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS.

1558–1559.

L'Angleterre, par sa complicité avec l'Espagne, lui avait donné la victoire de Saint-Quentin : elle avait ainsi violé le principe d'indépendance mis en cause entre les États, et dont le débat faisait le fond de leur querelle. Elle fut la première à sentir les conséquences de sa faute lorsqu'elle perdit Calais, que le duc de Guise lui enleva si habilement. C'était comme une réparation providentielle, qui faisait retomber sur l'Angleterre la peine d'avoir déserté ses intérêts nationaux pour les subordonner à ceux d'une puissance étrangère. De son côté, la France y trouvait avec un avantage matériel très-sensible une satisfaction morale qui la relevait à ses yeux, et qui lui rendait ainsi la confiance nécessaire pour vaincre toutes les difficultés de la situation.

Pendant que l'insurrection de la Transylvanie et les succès que les partisans de la reine Isabelle remportaient sur Ferdinand tenaient l'Autriche en échec, la Turquie avait préparé, sur une grande échelle, l'armement de sa nouvelle flotte. Par la démonstration navale qu'elle allait faire dans la Méditerranée, elle devait appuyer la résistance des princes italiens, qui, pour avoir pris parti avec la France, dans la dernière expédition contre Naples, se trouvaient compromis à l'égard de l'Espagne. L'année 1558 se passa tout entière en démarches de paix et en mouvements de guerre qui se contraiaient réciproquement. A plusieurs reprises, mais toujours sans résultat, la paix avait paru sur le point de se conclure; car, d'une part, elle était poursuivie avec ardeur par le connétable de Montmorency dans sa captivité, et ailleurs Philippe II lui-même se soumettait aux concessions les plus humiliantes pour essayer de regagner le pape Paul IV, le premier auteur de cette guerre.

En même temps que le duc de Guise opérait sur la Moselle et reprenait Thionville, la flotte turque se montrait à Gaète, menaçant à la fois l'Italie, la Corse et l'Espagne. Dans l'intervalle, la dérouté de Gravelines venait rendre l'avantage à l'Espagne vers les Pays-Bas, et dans le Piémont les dispositions du maréchal de Brissac recevaient un appui indirect des mouvements attendus de la flotte turque sur Nice et sur Savone. Ainsi l'équilibre se maintenait de part et

d'autre, lorsqu'il fut subitement rompu par la brusque retraite de la flotte turque, dont l'amiral s'était laissé gagner par les Génois, devenus les ennemis les plus actifs de la France depuis qu'elle leur disputait la Corse. Il y avait là plus que la perte pour elle de son principal moyen d'action sur l'Italie : c'était encore un indice de la lutte sourde que les intérêts privés soutenaient contre la volonté personnelle de Soliman, toujours disposé à la guerre en faveur de la France. Mais ses ministres, dans la prévision d'un changement de règne, désiraient la paix pour ménager leur position au milieu des conflits intérieurs que devait amener cette succession disputée déjà entre les fils du sultan du vivant de leur père. Cependant l'influence de la politique française à la Porte continuait de se manifester pendant la suite de cette année, soit dans la réprobation officielle et la disgrâce qu'elle obtenait de l'amiral turc, soit dans les inquiétudes qu'inspiraient au sultan les préliminaires de la paix entre la France et l'Espagne. Pour prévenir un résultat qu'il pouvait attribuer à la désertion de sa flotte, Soliman II offrait de lui-même à son allié l'envoi d'une nouvelle force navale, à la condition de continuer les hostilités et de réparaître ensemble sur le théâtre de la guerre.

Des conférences s'étaient ouvertes à Péronne dès le milieu de 1558, pour essayer du moins de rétablir la trêve en attendant que l'on pût se mettre d'accord sur la conclusion de la paix. Une nouvelle réunion eut lieu vers la fin de la même année entre les plénipotentiaires des diverses puissances qui se rassemblèrent à l'abbaye de Cercamp. Mais, comme les précédentes, cette réunion menaçait de rester également sans effet, par un incident qui vint traverser les négociations à peine renouées : ce fut la mort de Marie d'Angleterre, dont la médiation paraissait surtout nécessaire pour qu'elles réussissent. Mais ce qui devait y mettre obstacle fut précisément ce qui accéléra le succès, car cette mort rompant naturellement l'union qui faisait la supériorité abusive de l'Espagne, supprimait du même coup la principale cause de la guerre. Quoique Philippe II eût aussitôt tourné ses vues vers un mariage avec la nouvelle reine d'Angleterre Élisabeth, l'habile souveraine prit soin de ménager son rapprochement et sa paix avec la France, tout en flattant la prétention de son beau-frère. Aussi, quand Philippe II s'aperçut qu'il s'était laissé aller à un vain espoir, il fut d'autant plus porté à séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, pour chercher à regagner l'influence politique qui lui échappait de ce côté, en formant des liens de famille avec la France elle-même. Le congrès, un moment suspendu, fut rouvert presque aussitôt à Cateau-Cambrésis. Élisabeth, qui sentait l'Espagne lui devenir hostile, avait tout à craindre de la France par l'Écosse, soumise, plus que jamais, à son impulsion depuis que la jeune reine Marie Stuart avait épousé le dauphin. Elle

se hâta donc d'abandonner Calais, afin d'obtenir en retour la sécurité dont elle avait besoin pour affermir son pouvoir au commencement de son règne, et elle signa la paix dès le 2 avril 1559. Son exemple entraîna l'Espagne, et, dès le lendemain, la paix fut également conclue entre la France et Philippe II.

Le traité de Cateau-Cambrésis venait clore toute la période historique ouverte par les guerres d'Italie, et il allait servir de point de départ à une direction nouvelle dans la politique générale de l'Europe. Cette paix, ardemment désirée, tant qu'elle restait à réaliser, ne tarda pas à soulever contre elle le sentiment public, quand on vit qu'elle était la condamnation de tout le système du passé et de tous les efforts que la France avait faits depuis un demi-siècle. Par elle la France se retirait définitivement de l'Italie, non-seulement en abandonnant ses prétentions toujours illusoires sur Naples et le Milanais, mais encore en renonçant à l'avantage positif que lui donnait l'occupation des États de la Savoie, qu'elle rendait enfin au duc Philibert-Emmanuel. Du même coup elle quittait définitivement la Toscane, abandonnait Sienne à Florence, la Corse aux Génois, et, par la restitution de cent quatre-vingt-neuf villes fortifiées, faisait dire aux contemporains que la captivité des deux vaincus de Saint-Quentin, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, coûtait plus cher à la France que celle du roi François I^{er}.

Mais ce que la France perdait en initiative et en force extérieure, elle le regagnait du côté de son système national par la restitution de Calais, qui effaçait au Nord le dernier vestige des invasions de l'Angleterre, et par la possession des trois évêchés, qui avançait sa frontière vers la Lorraine dans la direction de l'Allemagne. Ferdinand, que la mort de Charles-Quint, survenue le 21 septembre 1558, à l'époque des premières négociations, avait mis définitivement en possession de l'empire, se trouvait tenu, par son nouveau titre, de s'opposer à tout traité de paix où serait stipulée la cession des villes impériales. Mais, dans la situation précaire où le plaçait de nouveau le rétablissement d'une royauté indépendante dans la Hongrie rentrant elle-même sous la protection de la Porte, il se voyait forcé de ne donner aucune suite à ses déclarations publiques, et il laissa l'Espagne acheter, par cette acquisition faite aux dépens de l'empire, la domination exclusive qu'elle s'attribuait désormais sur l'Italie.

Il n'était pas facile de faire adopter par la Turquie un traité qui allait changer toutes les bases des relations précédentes, et, dans le premier moment d'indignation populaire, il pouvait en résulter un massacre de tous les chrétiens dans l'empire. Mais le sultan, malade et livré aux intrigues de sa famille, avait à se préoccuper de la révolte de son fils Bajazet, qui exposait alors la Turquie au plus grand danger. Cette diversion, qui obligea le sultan à faire plusieurs cam-

pagnes en règle dans l'Asie Mineure, le rendait moins sensible à un changement politique dont on n'apercevait pas encore toutes les conséquences, quoique le rapprochement de la France avec l'Espagne se fût déjà trahi par des témoignages significatifs. Ainsi la paix venait à peine d'être conclue entre les deux États que la France donnait une preuve manifeste de l'intelligence qui allait désormais diriger leur politique. Elle fit solliciter, en son nom, un sauf-conduit pour un ambassadeur que Philippe II voulait envoyer à la Porte, afin d'établir, sous les auspices mêmes de la France, des relations régulières entre l'Espagne et la Turquie.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

OPÉRATIONS SUSPECTES DE LA FLOTTE TURQUE. — CONDUITE DE L'AMIRAL. — INTRIGUES DES GÉNOIS. — DÉROUTE DE GRAVELINES. — INDICES DE DÉFECTION CHEZ LES PRINCES D'ITALIE.

Venise, 4 et 13 août 1558.

Le bruict court icy du retour de l'armée turquesque en Constantinople pour quelque picque et mauvaise intelligence d'entre les deux généraulx, chose que néantmoins je ne crois aucunement, encores que ceste nouvelle soit venue de Florence, Gennez et Millan. L'on pense que ce soit plustost un stratagesme pour ruer plus grandz coups, dont toutesfois je ne sçay que penser; car si ainsy estoit, ce seroit un fort grand intérêt au roy, tant pour la perte des provisions faictes de ce costé-là pour les desseings et entreprinses qu'il y avoit dressées, et à vous grande occasion de vous plaindre à S. H. et plus encores S. M., qui avoit remis la meilleure part de son espérance sur icelle. Mais je veulx espérer que ceste nouvelle se trouvera faulse, comme celle que les impériaulx ont naguères esventée de la perte de mil hommes que les Turcs avoient, comme ils disoient, faicte au chasteau de l'isle de Minorque, dont nous avons certaines nouvelles du contraire. Car outre ce qu'il n'y est demeuré pas ung des leurs, ils ont bruslé et saccagé une ville d'icelle, nommée Citadelle, et le port de Mahonne, où ils ont fait tant de buttin qu'ilz ont voulu, qui revient toujours à la ruyne de l'ennemy. Mais pour cela, les affaires de S. M. n'en sont pas plus avancées, aians pour ce respect de-

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

meuré et nous fait perdre plus d'un mois de temps au grand retardement de ses affaires et entreprises, qui s'en retrouveront beaucoup plus difficiles pour l'ordre et secours qu'il est à présumer que les ennemis y auront donné. Toutesfois j'ay quelque bonne espérance que si ceste nouvelle n'est vraye, que ladite armée sera pour faire quelque chose de bon avec le moyen que nous luy en donnerons. Nous sommes si loin d'une paix que l'on n'oyt parler que de brusler, ruyner et saccager d'un costé et d'autre, avec plus de cruauté qu'il n'a encores esté entendu, chose de très grande pitié et misère, à laquelle je prie Dieu voulloir donner fin au repos et soulagement de la chrestienté.

J'ay veu par vos lettres du xxii^e du passé comme le G. S. continue la résolution qu'il a prinse d'aller luy-même en personne l'année qui vient faire la guerre en Hongrie, et me reste à vous dire sur ce point de vos lettres, et faisant mention des trois pauvres s^{rs} Vallacques¹ où vous accusez le peu de foy de vos Turcs, que certainement c'est

¹ M. de la Vigne, par des lettres du mois de juillet, avait raconté à l'évêque d'Acqs plusieurs anecdotes du pays sur des faits qui venaient de s'y passer : « Je viens d'estre adverty que trois pauvres seig^{rs} vallacques qui avoient esté envoyés en ceste Porte par la royne de Transylvanie, avec le sauf-conduit du seig^r, l'ung nommé Radul, l'autre Zokol, et l'aulture Vayvoda, je ne sçay comment ont esté, faygnant de les envoyer à Rhodes, tous trois mis dans la mer une pierre au col. Voilà la foy qu'on voit en ces Turqz quand on est pour leur intérêt. . . . On fera bientôt les nopces de la fille de feu soltan Mehemet, fils aîné de ce seigneur, avec Ferrath, cappitaine des Janissaires, faict cinquiesme bassa depuis vingt jours, lequel il avoit, n'a pas deux mois, chassé et confiné en Tarse en Asie, luy ayant pardonné la teste, dont tout le monde reste fort estonné. On estime icy que quelqu'ung des aultres quatre

luy pourroient bien faire place de la façon que feist dernièrement Achmath-Bassa à Rostan. Et il sera besoing que j'y fasse quelque petit extraordinaire pour les présentz qu'il m'y conviendra faire, mais j'espère que les bordereaux qui en iront en la chambre des comptes, ne seront pas tels que Reincon bailla pour ceulx qu'il feist aux nopces de la soltane et Rostan-Bassa.

• Je ne veux pas oublier de vous dire qu'un Turc, de ceulx qui administroient les églises, le propre jour de leur pasque, qu'ilz appellent Baïram, enmerda les quatre portes principales de la mosquée que ceseig^r a faicte au mespris de Macomet; lequel, par le commandement dudit seig^r, qui en a esté merveilleusement troublé et fasché, fust prins le lendemain et tiré à quatre chevaux, ne disant aulture chose sinon qu'il avoit satisfait à son cueur. Il n'est pas seul de ceste opinion en ce pays, car presque tous les ans il s'en déclare

une nation que l'on ne sçauroit assez hayr et blasmer, tant pour son infidellité et différence de sa religion à la nostre, que pour estre coutumière de faire tousjours de semblables ou plus meschans actes. Je ditz cecy pour ce que il s'estoit répandu ung bruict par ceste ville que l'armée turquesque s'en retournoit par delà; et pensant toutesfois que ce feust un stratagesme faict tout à propos par les nostres, pour avec moindre soubçon pouvoir mieulx exécuter leurs desseings, j'ay depuis entendu que cela estoit véritable : de quoy il ne fault plus doubter puisqu'on l'a veue par devant Civita-Vechya et autres terres de l'Église, tenant la route de Constantinople, ainsy que m'a dernièrement escript M^{sr} d'Angoulesme; dont je ne doubte poinct que ce ne vous soit plus qu'à ung aultre un merveilleux regret et desplaisir, pour la continuelle peine que vous avez eue à conduire si bien et saigement telle pratique, de laquelle si on ne s'est peu prevalloir, pour le moins il est assez cogneu partout qu'il n'a auculnement tenu à vos bons et vaillans offices, qui vous doibt estre, comme à tous vos amys, un bien grand reconfort. Mais ce que je voys en cela, est que le roy se sentira tellement offensé et intéressé du mauvais déportement du Beglierbey, que je m'asseure que vous n'en sçauriez tant publier de malcontentement par-delà qu'il ne luy en reste encores davantage. Qui me fait vous dire que vous ne le devez auculnement espargner à l'endroit de S. H. et de ses bassaz, leur remonstrant le grand et inexcusable tort qu'il a faict à S. M. de s'en estre ainsy retourné, sans vouloir rien entreprendre pour le service d'icelle, pour lequel le G. S. l'avoit expressément envoyé. Dont, outre le grand dommaige et intérêt que ce luy est, la mauvaise satisfaction que la chrestienté a d'eulx, à cause des mauvais déportemens de ladite armée, il y va encores de la réputation d'un si grand et si puissant prince qui a si peu

quelqu'ung, et m'a l'on dict que la plus grand part de leurs doctes sont plus chrestiens qu'aultrement, mais que pour les honneurs et crainte de la mort, et pour l'amour de leurs femmes et enfants, ils font comme les autres. » (*Ms. de Lamare*,

B. N.) La mosquée de *Solimanieh*, le plus beau monument de ce règne, venait d'être achevée, et son inauguration toute récente avait provoqué de la part d'un Turc dissident cet acte singulier de fanatisme

accoustumé d'endurer de pareilles mocqueries que je ne sçay comment il pourra comporter ceste-là, veu mesmement le bon ordre que, sous espérance de ladite armée, il avoit faict mettre à la sienne, tant pour le regard des gens de guerre, qui estoient pour le moins en nombre de dix mil, sans ceux que M. le mareschal de Brissac faisoit tenir prests du costé de terre pour la seconder, qui estoient xv mil : pouldres, munitions, biscuits et aultres vituailles, que d'un bon nombre de finances, dont ils s'estoient d'ailleurs incommodés pour faire présens, tant audit Beglierbey que aux principaulx de l'armée. Et ne fault point qu'il excuse sa malice sur le deffault de la nostre, qui l'atendoit plus d'un mois auparavant en cest esquipage, comme je vous ay ja escript, pendant que M^r le général, pour son particulier proffict, s'amusoit à faire butins et rapines sur les pauvres chrétiens, ayans bien faict cognoistre qu'ilz estoient venuz plus à ceste intention que pour aultre respect, puisqu'il n'a jamais voulu tanter aucune chose pour le service du roy. Je ne sçay si par souz main il avoit commandement d'exécuter quelque entreprise ou non de S. H., comme le faict présumer le ravaige qu'il a faict en l'isle de Minorque, où il a tout bruslé et saccaigé, y commettant les plus estranges cruaultés qui furent jamais faictes entre barbares, pour seulement satisfaire à son avarice et cupidité particulière. Car de cela il ne pouvoit succéder aucun proffict pour le roy, puisqu'il l'a bruslée et saccaigée et abandonnée, et encores moins pour son maistre, car il y a perdu plus de mil Turcs, et trois ou quatre gallères des meilleures qu'il eust. Mais je sçay qu'il s'est bien sceu accommoder avec les Genevoys, desquels il a eu un fort riche présent, dont l'on commence fort à murmurer, et à ne coucher pas moins que de deux cent mille escus; qui se pourra mieulx et plus certainement descouvrir par cy-après que je ne le vous sçauroy pour à ceste heure escrire ¹.

¹ Les Génois, dans le même temps, ne s'efforçaient pas moins d'attaquer la France dans son crédit, en se servant de moyens semblables auprès de la Porte. D'après plusieurs lettres de M. de la Vigne, ils venaient

d'obtenir l'entrée du port de Constantinople pour leurs ambassadeurs, retenus jusqu'alors à Scio malgré toutes les démarches de leur agent Tortorino pour les faire admettre : « On tient pour assuré

Il est pour certain qu'il a eue intelligence secrette avec les Genevois, ainsy que vous pourrez cognoistre par le double des lettres qu'il a

que les amb^{re} de Genes sont desjà arrivez à Scio avec trois grandes nefz chargées de robbes à la vailleur de deux cens mille escuz, pour me faire la guerre bravement. Je me deffenderay le mieulx que je pourray, ayant bonne espérance de la victoyre. Et ce sera bien fait à moy si, désarmé comme je suis, et délaissé ainsy en ceste charge de tout secours nécessaire au tems d'affaires d'aussy grande importance, je puis avoir combattu ces trois grandz nefz genevoises chargées de cent mille ducatz de monnoye et d'infinitez de draps d'or et de soyes qu'ilz apportent en ceste Porte pour en rapporter en échange ce qu'ilz prétendent, et les cauteleuses menées et présens de ces impérialistes et Philippiens, et l'inclination et volonté de Rustan-Bassa pour leur faire obtenir leur intention. Que ces seig^{rs} courtisans qui magnifient tant leur dextérité et négociation, et font si peu de cas de ceste-cy, eussent esté quelquesfois maniés de ces Turcqz, ils cognoistroient le tort qu'ilz font à leur maistre d'ainsy m'abandonner à la fortune, et que ce négoce de Levant, pour la conséquence dont il est, doibt estre plus religieusement entretenu qu'il l'a esté par cy-devant.

« Les Gennevois seroient icy il y a dix jours, s'il eût fait trois heures de vent pour eux; avec les premiers austraulx nous les aurons... »

« Espérant de m'en aller ung jour d'icy, j'en ay bien voulu envoyer devant à Venise certaines miennes esclaves que j'ay rachaptées pour l'amour de Dieu et pour es donner en court, en compagnie de ce

mien homme qui vous dira comme il m'a laissé au combat avec les Genevois, lesquels sont entrez en ce port avec une grande fanfare, et si avant en leurs braveries, qu'ilz ont bien ausez dire que si n'estoient les armées du G. S., il leur basteroit l'*anima* de résister au roy comme ilz ont fait aultrefois aux Vénitiens et aultres qui les ont voulu offendre. Ilz ont donné, à ce qu'on dict, en ceste Porte, depuis qu'ilz sont venuz, qu'en robbes qu'en argent, plus de six vingtz mille ducatz, qui est le vrai moyen pour faire affaires. Mais j'ay si bien gouspillé ces beaux Genevois, nonobstant leurs grands présentz et la faveur que, par ce moyen, ilz ont en ceste Porte, que je les ay mis jusques aux abboys et en telle désespéracion de leurs affaires, qu'ilz me sont venuz faire la court deux fois en mon logis pour me prier de ne leur voulloir point donner empeschement, et n'estoit l'infidélité de ces barbares esclaves envers ce pauvre vieillard, ils seroient jà partis d'icy; car depuis mon dernier escript qu'en plain divan j'ay envoyé au seig^r, il leur a fait dire qu'ilz ne seront point receuz en sa protection et amitié, si ce n'est avec le consentement du roy, ou qu'ilz se facent tributaires, en payant pour ung coup une bonne somme d'argent, avec condition qu'ilz seront amis des amis et ennemys des ennemys, et chasseront de leurs ports les gallères du roy Philippes et tous ses adhérens de leurs terres et seigneurie, dont le bassa a esté merveilleusement estonné, car ce n'est pas ce qu'il leur avoit promis. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

escript tant à la seig^{rie} de Gennes que à Andrio Dorya, que je vous envoie, et affin que vous pensiez que je n'ay pas eu beaucoup de peine de les recouvrer, je vous advise que lesdits Genevoys en font bailler coppie à qui en veult, pour nous faire cognoistre combien leur argent a de puissance sur une si malheureuse nation, ne se glorifiant que de leur meschanceté et infidélité. Voylà comme l'homme et la foy de vos beaulx Monsurmans est aysée à corrompre par l'avarice et grande malheurté de telz ministres, comme ledict Beglierbey, qui, à l'appétit d'un présent, a faict un si meschant et lasche tourt, non-seulement au roy nostre maistre, mais encores audict G. S., qui faict profession, comme grand prince qu'il est, de tenir et observer inviolablement sa parolle et promesse, sur laquelle S. M. avoit telle fiance qu'elle avoit fondé la plus grand part de son espérance sur son armée, qui néantmoins l'a abandonné au temps de sa plus grande nécessité. Car si, lors de son partement de Constantinople, nous en avions bon besoing, je vous laisse à penser en quels termes nous en pouvons estre, maintenant que nous avons eu une si grande routte comme a esté celle de M^{sr} de Termes, qui estoit d'une si grande force, estant accompagné des plus braves et vaillants soldats françoys que le roy eust à son service, et sur lesquels il faisoit le plus de fondement. Et encores que je sçache que ledit Beglierbey ne puisse, s'il ne veult mentir, mettre en avant chose qui le descharge de ceste faulte, si est-ce que me doubtant qu'il ne veuille excuser sa retraite sur la prospérité en laquelle il pourra dire que le roy étoit lors, et que l'on ne le veuille escouter par la jalousie qu'ils peuvent avoir que S. M. ne se face trop grande, je vous ay bien voulu adviser que avant qu'il partist, jà ceste mauvaise nouvelle estoit si répandue partout, que ne la pouvoit ignorer. Mais pourveu qu'il meist en son escarcelle, il ne se soucioit pas en quel trouble et confuzion il laissoit les affaires de France, qui sont, je vous assure, réduitz en grande nécessité par la trahison de ce meschant homme, de laquelle je ne doute point que le G. S., si les choses luy sont vivement remonstrées, n'en face faire un tel chastiment qu'il mérite, tant pour l'offence faicte à ung si grand roy, que

pour la sienne particulière d'avoir, outre la transgression de son commandement, ainsy ruyné son armée sans l'employer ne à l'effect de son premier interdit, ne à aucun aultre dont il se puisse prévalloir ne ressentir ¹.

¹ Des bruits de la même nature arrivaient déjà, par d'autres voies, à M. de la Vigne, qui prenait les devants sur les instructions de l'évêque d'Acqs :

« Le G. S. et toute la Porte n'ont pas moins que moy trouvez estrange que l'armée n'ait rien fait jusqu'au xvi^e de juillet. Si ce sera la faulte du cappitaine, et que par le roy il me soit commandé, je luy dresseray de façon ses affaires par deçà, qu'il n'aura pas le loisir de s'en repentir. A ce que les Genevois et Raguziens ont mandé au bassa, l'armée est arrivée le xxv^e de juing en Corse avant qu'ilz eussent pourveu aux villes de leur rivièrre, où n'ayant poinct trouvé la nostre comme j'avois asseuré qu'elle seroit, pour ne perdre poinct temps elle s'est coulée dans la mer pour dépréder, comme l'on peut croire, les isles de Majorcque et Minorcque. Il ne fust jamais que nos gens n'ayent fait semblable faulte, hélas! j'avois tant travaillé pour la faire partir de bonne heure, et n'eust esté que pour empescher qu'on mist gens dans Nice, ç'eust esté une reprinse fort honorable et de grande utilité pour toute la coste de Provence, et un *stech*o aux Genevois, qui ne les eust pas peu faschez. Mais puisque cela n'a poinct esté fait, il fault croire que c'est la volonté de Nostre Seigneur, qui tient plus la main en ces changements qu'en toute aultre chose. Pour le moins, comme tout le monde escript par deçà, la sortie de ladicte armée a mis en telles despences le roy Philippes en tout le Levant,

qu'il n'en peut estre que beaucoup plus foible en Ponant; qu'il le puisse estre tant qu'il soit mené prisonnier dans Paris, et le pays de Flandre réduit à nostre obéissance!.... Je sens une grande douleur des nouvelles qui sont venues aujourd'huy du retour de l'armée sans avoir rien exécuté pour nous. L'excuse que le cappitaine d'icelle a envoyé à la Porte, accompagné du témoignage de tous ses cappitaines, est qu'estant arrivé à la vallée de Boniface pour se conjoindre avec celle du roy, après l'avoir attendu trois jours, pour ne perdre point temps, s'en seroit allé prendre Minorcque; de là s'estant retiré à Tholon pour faire service à S. M., n'y ayant trouvé que vingt-cinq gallaires des nostres, et les plus mal armées du monde, sans aucuns secours par terre comme il s'attendoit, et estant adverty que Andrea Doria entreprennoit de venir piller la Grèce, il s'estoit party dudict Tholon pour venir secourir le pays du G.S. Sans poinct de faulte, ces armées ne feront jamais rien qui vaille si nous ne sommes les plus forts par terre, et n'en faultguère plus faire estat. Si je puis chasser le roy Philippe de l'espérance d'entrer en ceste amytié si ce n'est par le moyen de S. M., ce ne sera pas peu; ce que j'espère, veu le traitement qu'on fait icy à son homme, qui, trois jours après qu'il fust arrivé, fust mis en prison avec ceux du roy des Romains, auxquels on a osté le solde qu'on avoit accoustumé leur donner, et n'y a personne qui puisse parler à eux.

Je vous prie le bien faire sonner et poiser, vous adressant au G. S. mesmes, s'il est possible, car il est à craindre que si vous parlez par la bouche du Bassa, qui, comme vous m'avez escript, le supporte et luy veult bailler sa fille en mariaige, il fera tout ce qu'il pourra pour dissimuler son offence, ou bien couvrira et desguisera ces choses aultrement qu'elles ne sont. A quoy vous debvez bien prendre garde et advertir surtout vostre truchement de recepvoir et vous rapporter bien fidellement le tout, affin que par faulte de bien esclarcir et vériffier ce faict, il n'en puisse advenir tout aultant que d'un semblable que Barberousse fait devant Nyce, dont, pour la dissimulation des ministres du roy qui estoient lors par delà, pour le peu de poursuite qu'ils en feirent, il n'en ensuyvit aucune punission, que je veux croire que le G. S. en eust lors faict faire, si on ne luy eust rien desguisé. Il ne m'a encores esté rien escript de Corse du partement de ladite armée, lequel neantmoins je tiens pour certain, et ne sçay si Codignac, qui n'est party d'icy que depuis quinze ou seize jours en çà pour s'en aller en France¹, y auroit peu aider, car il parloit, communiquoit et escripvoit franchement à toutes personnes, et se retiroit

... D'après ce que m'a faict entendre Jehan-Baptiste dragoman, venu il y a huict jours de l'armée, je vois qu'il y a bien du malheur et de la faulte de nostre costé et de l'ordure encore, laquelle je tairay pour ceste heure, jusqu'à ce que je sois par delà, et que plus à plain je l'aye entendu dudict cappitaine de l'armée, lequel, attendant celuy que le roy me doit avoir despesché pour faire une complaincte au seig^r, je n'ay pas espargné pour le faire chastier en son retour en ceste Porte s'il ne se sçait bien excuser, ce que je pense ne luy sera pas difficile, faisant part des gros butins qu'il a prins par delà à ces avares esclaves. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ Codignac était parti, comme on l'a vu précédemment (page 460, note 1), et

arrivé à Venise, il avait su intéresser l'évêque d'Acqs, qui en avait écrit à M. de la Vigne de manière à donner lieu à de nouvelles récriminations de sa part : « Tout le monde est esmerveillé que j'aye pu chasser ce forfante d'Hybrahim-Bey, et les Vénitiens et amb^{te} du roy des Romains, plus marrys pource qu'ils n'auront plus tant de moyens de sçavoir nos affaires, mesme que pour semblables soubçons j'ay faict changer plus de huict secrétaires. J'ay receu bien peu de contentement de vos dernières, pour vous veoir ainsi circonvenu et abusé d'un homme de si mauvais affaire; car quand il n'y auroit que lorsqu'il eut nouvelle que Mons^{se} le connestable fust prins il fait trois jours durans festes et masques en sa maison, se réjouissant

le plus loing de moy qu'il pouvoit, ce que toutesfois je ne veux mettre en avant comme je ferois si je le pensois véritable, ou que j'en découvrisse plus grand subson ; mais quoi que ce soit, les Impériaux triomphent bien du retour de l'armée, dont j'ay si grand despit que cela me faict encores vous prier embrasser et remonstrer vivement ce tort comme chose qui le mérite, et qui pourroit, par adventure, estre cause (comme vous le pourrez dire, en discourant de ce faict, et venant les choses à propos) de quelque passification et réconsiliation entre ces deux princes, dont toutesfois je vous puis asseurer qu'il n'est encore mention, mays au contraire on n'entendit jamais parler de plus grand guerre entre eulx que l'on faict, dont l'on oyt souvent nouvelles à Realte ou à Saint-Marc, où il n'y a pas trois jours que l'on a faict courir le bruict de la route de M^{sr} d'Aumalle avec dix mil hommes de pied et quatre mil chevaux, ce que néantmoins je ne veux croire, d'autant qu'il ne compare homme ne lettres qui en puisse donner caution, aussy que depuis ce bruict est passé en fumée ; mais je suis contrainct de m'en tayre et d'autres folies qu'ils publient par deçà à nostre désavantage, pour y avoir plus d'un moys que je n'ay eu nouvelles de France, dont je m'ennuye et m'esbaïs grandement, mais je me suis resolu d'avoir patience aussy longuement qu'ils me voudront laisser en ceste peyne.

Je croy que le roy envoyera bientost un gentilhomme devers le G. S. pour luy remonstrer le grand tort que S. H. luy a faict de l'avoir ainsy abandonné, qui est bien loing de la promesse qu'elle luy a sou-

du désastre de S. M. pour sa vengeance particulière envers ledit seig^r connestable, duquel, pour ses démérites, il n'estoit point en la bonne grâce, s'en congratulant avec le bassa, luy disant que c'estoit luy qui le faisoit révoquer d'icy et m'y avoit envoyé seulement pour rompre ceste amitié, il mériteroit d'estre pendu et estranglé. Je laisse la fausse monoye qu'il a faicte icy, les hommes qu'il a estranglé secrettement dans sa maison, mille larcins

qu'il a faicts à S. M., et m'esmerveille comme vous l'avez voulu recevoir à vostre maison et le supporter contre moy au lieu de me louer bien fort que je ne l'ay laissé estrangler comme le bassa vouloit, et de luy avoir donné les moyens de s'estre retiré sain et sauf à Venize, où le prisonnier qui est dans les prisons à la requeste de M^r de Cambray vous debvroit servir de mirouer pour vous faire veoir quel homme c'est. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

vent faicte, tant de bouche que par escript, de le secourir, et que le roy a beaucoup mieulx observé en son endroict la sienne, qui estoit de ne contracter aucune paix ou tresve sans l'en advertir, à laquelle il pourroit estre maintenant contrainct, mais non pas avec tel advantaige qu'ilz luy avoient esté par cy-devant offerts, qui luy doibt estre un grand regret, veu qu'ayant S. M. moyen de faire la loy au commung enemy, ce ne pourroit estre que à l'honneur et gloire d'icelle, et par conséquent au grand advantaige de S. H., qui congnoistra bien par cy-après combien luy doibt estre chere l'amitié d'un si grand et si puissant prince.

En la routte dudict s^r de Termes ont esté perduz dix mil hommes de pied et deux mil chevaux; mais quant au bruiet que l'on avoit faict courre icy de celle de M^{sr} d'Aumalle, je la vous garantiz faulce, car il est ce jourd'huy venu nouvelles de Flandres qui n'en font aucune mention, par où vous pouvez congnoistre que c'est une pure menterie. Je ne pense avoir rien obmis en ceste dépesche, sinon à vous dire que la réparation que vous devez demander de la faulte du Beglierbey, est de solliciter S. H. de luy faire couper la teste et renvoyer par un plus homme de bien que luy ladite armée, avec commandement d'yverner ès mers de deçà, car aultrement le roy sera contrainct de faire quelque paix forcée et désavantageuse qui diminueroit aultant le moyen et voulunté qu'il a de secourir le G. S. quand il en seroit besoing.

Venise, 18 et 27 août 1558.

Le tort que vostre beau Beglierbey a faict au roy est si grand que je ne puis me contanter de vous avoir escript combien vous le devez prandre à cœur et en rechercher la réparation, et pour vous monstrier que son intention estoit de nous tromper et decevoir comme il a faict, et que ce ne peult avoir esté que par l'intelligence de Rostan bassa, je me suis advisé de vous dire que le bon tourt qu'il feyt après avoir envoyé Jehan Baptiste drogoman en Corse devers M^r le

grand prieur pour l'advertir de son arrivée, et l'excuser de ne se retrouver au lieu qu'il luy avoict assigné et promis, comme les lectres de M^r de Boistailé ne vous en doibvent aucunement faire doubter; joint que avant que de veoir jamais M^r le grand prieur, il s'estoict desjà abouché et accordé avec les Genevoys à Plombin, qui donne assez à cognoistre que c'estoict chose concertée et préméditée de longue main dont vous ne vous devez aucunement taire, car je vous assure que, outre les considérations que je vous ay jà mandées, il n'y va pas seulement de l'intérêt du roy, mais beaucoup de sa réputation, en quoy ledict Beglierbey s'est monstré par trop affectionné, car, encores que, suivant la capitulation d'entre luy et les Genevois, il n'eust voulu rien entreprendre sur leurs terres, si est-ce qu'il pouvoit, sans les endommager aucunement, faire quelque service au roy à Ville-Franche ou à Nyce, où il avoit dressé de si belles entreprises que venant la moindre à réuscir, elle apportoit beaucoup de dommage au commung ennemy; au lieu de la crainte qu'il avoit de nous à cause de ladite armée, a maintenant moyen avec l'ayde desdits Genevoys et de ses autres alliez en Italie de nous travailler beaucoup du costé de deçà.

Tout cela apportera, outre le déshonneur et la ruyne que nous en recepvs, tant de plaisir et de commodité au pape et aux Caraffes, que je ne doute point qu'ils n'essayent de mettre bientost à exécution la mauvaise volonté qu'ils portent à S. M. pour le chasser de la Tuscan; comme ilz ont jusques icy fait paroistre par leurs praticques et menées dont je vous ay ci-devant donné advis. Lesquelles se decouvrant de jour en jour, de telle sorte que, quant à moy, je ne fais doute, puisqu'ils en ont le moyen et la volonté, qu'il ne leur soit aysé à faire, veu que pour y parvenir, tous ces ingratz et petits ducs et s^{rs} d'Italie se meslent en la partie et se bandent tous contre S. M. de laquelle ils ont receu infiniz biens et honneurs. A quoy, pour commencer, le s^r Jourdan Hursin me fait avant-hyer faire un semblable acte que fait dernièrement le duc de Parme, me renvoyant son ordre, lequel toutesfois je ne voulluz ne prendre ne accepter. Et aussy que le cardinal Sermonette a naguères desclaré ne voulloir plus estre servi-

teur de sa dicte majesté, et espère qu'avant qu'il soit quinze jours, que le duc de Pallian et comte de Petilian et aultres en feront de mesme, et voyant maintenant celluy de Florence que ladite armée ne luy peult plus faire de mal, il a délibéré d'entreprendre sur ladite Toscane, ainsy que me vient présentement escrire M^{sr} d'Angoulesme, à quoy vous pouvez pancer s'il sera secondé des aultres. De sorte, M^r, que S. M. ne se pourra plus vanter d'avoir un seul poulce de terre en Italie, dont S. H. doibt avoir grand regret et desplaisir de veoir son amy réduit jusques à ce poinct, et de tant plus de ce que tout le monde cognoist qu'il en est tout seul cause. Et si ledict Beglierbey se vouloit excuser sur ce que les esclaves turcqz ne luy auroient esté poinct rendus, l'on cognoist que vous en avez assez souvent escript. Au demeurant, quant au cappitaine de genissaires, lequel on marie avec la fille de sultan Mehemet, j'ay entendu qu'il estoit grand amy de Codignac, et que ce fust luy qui le receloit et cachoit en son logis pendant qu'il ne s'auzoit monstrier.

Après le meschant et lasche tour que le Beglierbey a fait au roy, il me reste à vous dire que voyant l'ennemy que l'armée turquesque ne le pouvoit plus endommager en quelque endroit que ce fust, s'est tellement renfforcé du costé de Picardye, que tant pour ce regard que à cause de la routte de M. de Termes, S. M. a esté contraincte demander la plus grande partye des forces de M. le mareschal de Brissac et mesme de la cavallerie qu'il lui avoit envoyée pour seconder ladicte armée turquesque, si bien fournie de toutes choses que l'on en espéroit quelque grand effect, si ce traistre, qui ne peult aucunement excuser sa faulte, ne nous eust ainsy trompez comme il a fait, dont est advenu que l'ennemy, qui est demeuré le plus fort en Piedmont, nous y fait maintenant beaucoup de dommages, et n'a pas seulement eu le moien de rompre nos entreprises de ce costé-là, mais d'en faire d'autres en France, où il luy seroit aysé de faire quelque chose à nostre désavantage sans la grande et belle armée que le roy y a, qui est de cinquante mil hommes de pied et de dix-huit mil chevaux, estans toutesfois la plus grande part d'iceulx estrangers, qui sont,

comme vous sçavez fort bien, plus difficiles et soupçonneux que ceulx de nostre nation, pour la jalousye que l'on en doibt avoir, veu mesmement qu'ilz ont desjà cuydé faire une grande insolence à Mons^{sr} de Guise. De sorte que pour ne leur donner trop de loisir de se reconnoistre, il est à craindre qu'estant ces deux grosses armées si près l'une de l'autre, il n'en vienne quelque grande et douteuse rencontre, à quoy ledict s^r de Guise et toute sa compaignie est bien disposé de faire. Auprès de Marchays fust faicte la monstre générale, en bonne délibération de combattre l'ennemy, s'il se rencontre à propoz, par où vous pouvez assez cognoistre qu'il est moins que jamais aucune nouvelle de paix, de sorte que nous aurons trestous beaucoup à souffrir s'il ne plaist à Dieu avoir pitié de son pauvre peuple. Le retour de l'armée turquesque a esté cause que l'ennemy a levé les gens de guerre qu'il tenoit en garnison à Naples, Cecile, Sardaigne, Corse, Gennes, Savonnes, Villefranche, Nice et autres lieux, de sorte que le duc de Cesse, à présent lieutenant-général pour le roy Philippe à Millan, est de plus de moitié plus fort et puissant que M. le mareschal de Brisac, que l'on a tant affoibly que nous ferons beaucoup de pouvoir parer aux coups, et que nous en serons quittes à bon marché s'il ne nous meschet que de la perte de deux villes : voilà comme ce malheureux nous a descousu nos affaires.

SEPTEMBRE-NOVEMBRE.

MISSION DE M. DOLU A LA PORTE POUR LE CHÂTIMENT DE L'AMIRAL TURC. — NOUVELLES CONFÉRENCES POUR LA PAIX. — PERTES DE LA FRANCE EN TOSCANE ET AVANTAGE QU'ELLE REMPORTE EN PIÉMONT. — DIFFÉREND DE VENISE AVEC L'EMPEREUR. — PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN TURQUIE POUR LE CAS OU LA PAIX SERAIT CONCLUE.

Venise, 20 et 28 septembre 1558.

Le xiii^e de ce moys, le s^r Dolu partit de ceste ville pour vous aller trouver avec le plus beau temps et meilleur vent qu'il eust sceu désirer, de sorte qu'il vous aura rendu bon compte, tant de la court que

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

de nostre armée. Il y a deux ou troys jours que M. de Grignan m'a escript comme on luy avoit mandé de la court que mess^{rs} les connestable, admiral et mareschal de S^t-André debvoient bientost estre arrivés à Arras, pour parler et s'aboucher avec M^{gr} d'Arras, dom Ruy Gomez et M^{me} de Loraine, pour le faict de la paix ou tresve, et que l'on espéroit que pour ceste occasion le roy Philippes licencieroit pour quelques jours M. le connestable ou bien ledict s^r mareschal, sur leur foy, pour venir trouver le roy, mais que d'ailieurs les choses estoient encores si froydement mises en avant, et où l'on voyoit si peu de fondement, que l'on n'en espéroit pas si bonne et si prompte issue pour le bien de la chrestienté qu'il seroit bien nécessaire, attendu les difficultez et le long traict que peult tirer ceste pratique, durant laquelle, pour estre leurs campz si grands et si voisins de trois ou quatre lieues, comme ils sont, il est à craindre qu'il n'y survienne quelque nouvelleté à l'ung ou à l'autre, qui empesche ung œuvre si saint que cestuy-là. Quant à moy, je veulx croire, au contraire, que puisque ceulx-là s'en meslent qui ont intérêt particulier de leur liberté et davantaige devant les yeux le bien et utilité publique de nostre royaume, que Dieu leur assistera pour en faire réuscir quelque bon effect.

Noz ennemys ne perdent l'occasion de se faire fortz du costé de Piedmont, où ils ont desjà entré si avant, cognoissant le peu de forces qu'a M. le mareschal de Brissac, qu'ils ont prins Cental, et pensant bien faire de mesme de Busque et Mondevys, où toutefois la fortune ne les a tant favorisés qu'il n'en ait esté deffaict et prins par les nostres de troys à quatre cents chevaulx qui conduysoient trente ou quarante mille escus en leur camp. D'ailieurs le vice-roy de Naples fait lever d'autres nouvelles forces pour y envoyer, auxquelles, comme l'on dict, le pape donne passaige par les terres de l'Esglise et mesmement à la cavallerye. Estant naguère advenu que les gallères de Naples, portant quelques enseignes d'Espaignols à Gennes, paroissant à la coste de Tuscane, ils ont prins Thalamon, qui n'estoit pas fort, mais de grande importance pour la conservation de ce que nous tenons

là, s'il advient qu'ils le fortiffient, comme il est à crâindre qu'ilz feront, si le s^r dom Francisque, qui m'a escript s'y en aller en toute dilligence, ne les empesche. Et encores ne sommes-nous assurez si le duc de Florence laissera passer cette occasion sans essayer de suivre plus avant, en ce temps mesmement qu'il nous cognoist tant empeschez ailleurs et si loing de luy que nous n'aurions moyen si prompt de secourir et garder ce que nous y avons. Voyllà une partye des actions de nostre Ponant, qui ne feussent advenues, comme il est à croire, si vostre belle armée de Levant eust aussy bien faict son debvoir comme elle a eu peu de respect à la foy et honneur de son maistre et à l'amytié d'ung si grand prince que le nostre.

Vous n'aurez failly de vous en faire si bien accroyre, selon le droict, la justice et la raison, qu'il en vollera des esclatz au péril et fortune des meschants qui en sont cause, ainsy que j'espère entendre bientost de vous. Cependant je ne veux oublier vous dire que ces s^{rs} resceurent avant-hyer lettres de leur général qui leur mande que ce Beglierbey avoit faict descendre à la Prevesa tout le butin et pillage qu'il avoit faict par deçà, et que pour se deffier de la bonté d'aucunes de ses gallaires, il n'en avoit, de cent et dix, retenu seulement LXX des meilleures, qu'il avoit faict fort bien armer et esquiper, laissant le reste audict lieu, et qu'avec icelles il se retrouvoit au canal de Corfou. L'on pense qu'il veuille faire encores quelque ravaige pour sa dernière main, ou bien qu'il attend le commandement du G. S. sur ce qu'il doibt faire de retourner au Levant ou d'aller hyverner en Ponant. Il y a quatre ou cinq jours que nous eûmes une chaude allarme de l'extresme malladye du pape, et depuis encore une aultre de sa mort, mais maintenant l'on dict qu'il se porte assez bien, toutesfois il est à croire que, veu la débilité de son aage, il n'est pour la faire longue.

J'ay eu depuys ma dernière, advis de bon lieu que la route des ennemys qui a esté faicte le viij^e de ce moys, en Piedmont, par les nostres, a esté de six cents chevaux, la pluspart taillez en pièces et une bonne partye prisonniers, outre lesquels et ung grand nombre de bagaiges, se retrouvent les contes de la Nouvellare qui est Mantouan,

et celluy de Camérân et ung trésorier genevoys appellé de Marinis, qui a presté du premier coup, pour sa rançon, xxv^m escus, et oultre ce a esté aussi prins quatre-vingt chevaux de ladite troupe qui portoient chascun à l'arçon de la selle mille escuz pour le payement du camp du duc de Sesse; dont nous ne pleurerons pas, car nous en avions bon besoing, de sorte que depuis la perte que nous avons faicte de Cental, ledict camp, qui est de x ou xii^m hommes de pied et environ deux mille chevaux, n'a fait aucun aultre bon exploit pour luy. Il est vray que les gallaires de Naples, oultre le port de Thalamon, ont aussy prins Castillon de la Pestray, qui ne sont toutesfoys places fortes puisqu'elles ont esté prinses si tost. Quant au pape, il se porte ung peu mieulx qu'il n'a faict; toutesfoys, l'on n'attend que l'épreuve d'une recheutte de laquelle il ne pourra plus se relever.

Je laisseray l'Italie pour vous parler de nostre France, et vous dire ce que j'en puis sçavoir. Ces s^{rs} ont receu nouvelles de leur amb^r près du roy, sur le faict de la paix, qui leur mandoit que S. M. estoit fort disposée à entendre à ceste pratique, dont luy amb^r espéroit bonne yssue, et qu'il ne failloit plus en cela qu'attendre ce qu'en escriproit leur aultre amb^r qui est près du roy Philippes pour en faire réuscir quelque bon effect, dont ces s^{rs} monstroient estre fort joyeux. Depuis, mc.n frère, l'abbé de l'Isle, m'a escript que les propoz de paix paravant discontinuez et refroidys, commençoient à se reschauffer plus fort que jamais, et que M^{rs} les connestable et mareschal de St-André estoient abouchez pour cest effect à l'Isle en Flandres, avec eulx l'évesque d'Arras, le prince d'Orange et dom Ruy Gomez. Que cependant il y avoit en nostre camp une certaine maladye de fiebvre continue de laquelle estoient morts beaucoup; mais que au camp de l'ennemy la mortalité estoit sans comparaison beaucoup plus violente par la grande faulte de vivres qu'ilz ont. Le roy leur a faict une bravade d'avoir ravitaillé Dourlans à la barbe de sondict ennemy, qui faisoit mine de la voulloir baptre, et mis si bon nombre de gens dedans qu'il n'en fault rien craindre, et encores le faict-il fortifier en despit de luy, ce que cognoissant ledict ennemy s'est retiré, et tranché entre ladite ville et

Bapaulme, attendant ce que temps luy produyra, et nous aussy près d'Amiens, à quatre petites lieues l'un de l'autre.

Venise, 7 et 20 octobre 1558.

S. M. m'escript ung sommaire discours du succez de ses affaires depuis que son armée a passé la Somme, et du peu d'espérance qu'il y avoit lors d'avoir la paix, et M^{gr} le cardinal de Lorraine me mande que l'on en a quelque meilleure espérance; et me semble que vous devez tenir le plus près de vous ces nouvelles, ou regarder à les employer si bien, que, s'il est possible, elles ne vous puissent nuire en ce que vous prétendez faire et poursuivre contre le général de l'armée, car il est bien à croire que si elles sont divulguées par delà avant qu'il soit chastyé, que par après sa punition en pourroit estre beaucoup moindre, pour les raisons que vous entendez trop mieulx, pour estre sur les lieux. Et ne fault point que ledict général s'excuse sur le bruit qu'il dict qu'on disoit de la paix; car lors qu'il partit de Ponnant pour s'en retourner, l'on n'en parloit en façon quelconque, ains d'une grande et cruelle guerre que il fust advenu s'il fust demouré, et en eussions eu beaucoup meilleur marché que nous n'aurons. Et encores que la paix soit tenue tout assurée, pour le grand besoin qu'en a l'ennemi, nous n'en avons rien de certain le xxiiii^e; mais estoit seulement party le xxii^e auparavant, M. de Laubespine, bien et au long instruit de l'intencion du roy pour aller trouver M^{rs} les connestable et mareschal S^t-André, à l'Isle en Flandres, et en attendant que nous en ayons plus claire lumière, il ne seroit que bon, ce me semble, de faire bien entendre tousjours par delà que quand elle adviendroit, ce seroit pour en avoir esté S. M. contraincte, s'estant trouvée grandement déceue et traversée de ses desseings et entreprises par l'infidélité et mauvais devoir dudict général, ainsy que vous sçavez trop mieulx dire, affin que les choses qui en pourront succéder par cy-après soient plus doucement et gracieusement receues et prises par S. H. Je pense bien que l'on n'aura failly par delà de faire entendre que la

paix sera faicte et que nous l'avons mendiée et cherchée, mais à cela je vous envoie de quoy leur respondre.

Quelque différent est venu depuis peu de jours entre le nouveau empereur et ces seig^{rs}, pour quelques confins et limites du Friol. Il y a longtemps que ceux de la maison d'Autriche ont occupé et prins sur ces s^{rs} quelques petites villes auxdits confins, qu'ils ne leur ont jamais voulu rendre depuis, quelque instance qu'ils en ayent faicte; or, il est advenu que depuis peu de temps cesdits s^{rs} y ont envoyé planter et mettre publiquement les armes de S^t-Marc pour en reprendre possession, mais elles furent incontinent mises par terre et rompues par les impériaux, dont cesdits s^{rs} indignés et marrys firent prendre un grand navire chargé de sel qui estoit en Istrye, subjecte dudict empereur, pour la répétition duquel faisant l'amb^r qui est par delà instance, luy fust respondu que ladict prinse et arrest avoit esté faict de leur sceu et commandement, et qu'ils se pourroient bien ressentir de l'injure qui leur a esté faicte. Estant demeurées les choses indéçises, ils doivent l'ung et l'autre envoyer sur les lieux jusques à troys personaiges de chascune part pour veoir d'accorder ce différent, mais l'on tient qu'il ne se pourra faire aysément sans amener quelque aigreur davantaige.

Depuis troys jours sont retournés en ce lieu les amb^{rs} que ceste seigneurie avoit envoyé vers le nouveau empereur, tant pour se conjour de son advènement que pour le différent qui est entre eulx à cause des confins du Friol, duquel dernier ilz sont retournez, comme j'ay entendu, assez mal satisfaits, dont je n'ai encore peu descouvrir plus avant les particularitez. Ilz trouvèrent ledict s^r à Vienne fort retirément et solitairement accompagné, faisant néantmoins en toute dilligence fortifier ladite ville, le mieulx qu'il peult, mais ce n'est de telle façon ni promptitude qu'il n'en soyt demeuré une fort mauvaise espérance auxdits amb^{rs}, qui ont demourez quatorze ou quinze jours. Si le G. S. continue en son opinion, Dieu veuille donner à la chrestienté ce qu'il cognoist nécessaire à son peuple¹. Ilz rencontrèrent aussy

¹ Malgré une nouvelle démarche pacifique faite par l'empereur, les dispositions du sultan étaient toujours à la guerre, comme M. de la Vigne l'écrivait à

le roy de Bohesme à cinq ou six journées par deçà, qui alloit trouver ledict s^r son père avec soixante ou quatre-vingts chevaulx seulement. Le dict empereur se faict fort vieulx et donne encore mauvais ordre à ses affaires, combien que l'on parle de quelque diette qui se doibt tenir en Allemaigne l'unziesme du moys prochain, mais il n'y a encores rien d'asseuré. Des lettres de Flandres assurent que l'abbouchement des députez pour le faict de la paix se devoit faire en un villaige appellé Usey, près de Dourlans, et que le camp du roy Philippes s'estoit retiré plus en là, vers Hédyn, pour la nécessité de tous vivres.

Venise, 7 novembre 1558.

Ces seigneurs despeschantz une frégatte par delà, pour y faire entendre, comme je croy, les nouvelles qu'ils receurent de leur amb^r qui est en France, sur le faict de la paix, je vous donne advys par le mesme moyen de ce que j'en ay peu sçavoir depuis ma dernière, qui

l'évêque d'Acqs le 13 septembre 1558, en signalant le commencement de la prise d'armes et l'entrée en campagne de Bajazet et de son frère :

« Deux ou trois hommes despeschez de la part du roy des Romains et roy Philippes sont arrivez dans ceste ville bien à point, environ la fin de la lune, desquels ny de leur charge il ne m'a encore esté possible de sentir aultre chose sinon qu'ils n'apportent point le tribut et qu'ilz prétendent ravoit ledit Tata premier que de parler plus avant, disans qu'il leur a esté desrobé pendant les tresves, lesquelles ils maintiennent avoir gardées saintement. Je verray ce qu'ilz proposeront davantaige, et si le bassa, qui désire bien fort renouer ceste pratique, ou le G. S., qui, *ad ogni modo*, veult aller prendre Vienne, la vinctra. Ils se préparent tousjours pour faire cette entreprinse l'année qui vient,

en laquelle oppinion les ont encore plus confirmés les nouvelles qu'ilz ont receues que le grand chaan de Tartarie estant entré en la Media avec trois cent mille hommes, l'auroit osté au roy de Perse et mise toute en son obéissance. Toutesfois, aucuns ne peuvent croire que le G. S. y voyse en personne, pour la craincte de ses enfans, lesquelz, depuis un moys en çà, ayant assemblé l'ung et l'aultre tout ce qu'ilz pouvoient de gens, se sont voulus combattre, pour à quoy remedder il leur a changé leur sangiacat et a envoyé Selim en Capadoce; Bayesit, qui debvoit aller en Scilice, n'a point encore voulu obéir, auquel, aujourd'huy, a esté despesché un chiaoux qu'il ayt à se partir quant et quant de là où il est, et faire le commandement de S. H. Les autres disent que assurement ledict G. S. ira, mais qu'il prendra Selim avec luy, ou qu'il le laissera en quel-

est que les termes de la paix sont en si bonne espérance que tout le monde la tient pour faite et conclue; de ma part je le croy ainsy pour les grandes erres et apparances que je y voy; non toutesfoys que cesdits seigneurs m'en ayent dict si avant, encores que je saiche qu'ilz le sçavent bien, mais pour avoir veu lettres de Paris et d'Amiens qui en assurent la conclusion. Et pour avoir, ces deux roys, plus honneste coulleur de rompre leurs camps et renvoyer gracieusement les Allemans chez eulx, l'on feroit une trefve pour vingt jours ou ung moys, pour la Picardye et Champaigne tant seulement, pour après la publier et en faire venir en lumière les articles; et que cependant on les avoit tous licentiez d'une part et d'aultre, lesquelz se retiroient, au moing les nostres, en assez bon ordre, ayant esté bien contantez de présentz et honnestetez, et aussy desjà partye de nostre cavallerye se retrouvoit près de Compieigne pour se retirer en leurs maisons, pour, dans la fin dudit moys, rompre entièrement leursdits camps, réservantz les capitaines et compagnies entretenues et les garnisons ordinaires. La royne et toutes les dames estoient partyes de St-Germain le *xxi^e*, pour aller rencontrer le roy à Beauvays. Quant aux capitulations, je n'en ay encores rien peu sçavoir à la vérité, aussy ne vous veulx-je cautionner ce que je vous en mande, mais par ce qu'en ont escript par delà aulcunz particuliers, il s'en doibt ensuyvre les mariaiges de dom Carlos avecques madame Élisabeth, et du duc de Savoie avecques Madame, sœur du roy, à la charge, quant à ce dernier, que S. M. doibt donner audict seig^r duc quatre-vingt mille livres de rente en France, et en tiltre de duché luy rendre la Savoye et la Bresse, retenant les forteresses, et luy payer content trois cent mille escuz, tant pour le dot de madite dame, que pour ce qu'il renoncera en ce faisant à tout ce qu'il prétend et querelle en Piedmont, et d'avantaige que s'il meurt sans enfans de luy et de ladite dame, tous lesdits pays de

que lieu en Grèce, laissant la garde de Constantinople et du trésor au nouveau bassa, à qui il a donné sa petite-fille. Leur cas est si brouillé et leur ordre et fa-

çon de faire si barbare, que je ne me puis assez esmerveiller qu'ilz aient tant duré, si ce n'est que Dieu ainsy le veuille pour nos peschez. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

Savoie et Bresse, ensemble lesdits quatre-vingts mille livres de rente, retourneront à la couronne.

Voylà ce que je vous en puy incertainement escrire, et voyant la disposition des choses et ce qui pourra reuscir au lieu où vous estes après la publication de ceste nouvelle, je voudrois que vous feussiez icy pour la craincte que j'ay du reproche que vous pourrez recevoir de ces barbares après le succez d'icelle, et mesmement que ces s^{rs} ne faudront de la faire bien valloir par delà. Et moings sera-elle encores trouvée bonne par le G. S., pour s'estre faicte et conclue sans son sceu et contre ce que vous luy aviez toujours promis, et de tant plus que c'est sur le poinct qu'il est après à dresser ung si grand équipaige pour entreprendre l'année qui vient sur la chrestiensté, ce qui luy pourra beaucoup traverser ses desseings, tant pour y trouver la difficulté plus grande par ladicte réconciliation (attendu que toute l'Allemagne, paravant empeschée aux guerres de ces deux princes, ne faudra de luy aller à l'encontre pour l'intérêt commun, et mesme les forces du roy Philippes pour secourir son oncle), que pour la jalousye qu'aura ledict G. S. de tumber en quelque mespris, s'il se désiste de sadicte entreprise desjà tant avancée et publiée partout, pour crainte de la trouver plus difficile qu'il ne se promectoit. A quoy je veux croire que, outre le bon subject que vous avez eu de luy faire bien entendre l'occasion qui a esté ou sera que le roy et le roy Philippes se soyent réconcilliez, vous aurez aussi esté si habille homme que d'avoir minuté et dressé de bonne heure vostre retraicte, après l'arrivée de Dolu, sans attendre l'entier succès de ceste pratique, le laissant en vostre place pour prendre voiage et retour en France, non toutefois diffinitif, mais accessoire, l'ayant fondé sur ce que tout ainsy que vous eustes l'année passé licence dudit G. S. d'aller en France faire entendre au roy les occasions de vostre voiage, que vous auriez aussi, par mesme moyen, sollicité de l'obtenir à ceste heure plus que jamais pour aller vers S. M. luy faire vous-mesme toucher à l'œil et au doigt les bonnes et apparentes démonstrations qu'a faict ou debvra faire S. H., pour se ressentir par exemplaire chastiment de

l'injure et infidélité de son général et du regret qu'elle a que son armée n'ait été mieulx exploitée au prouffit et advantaige de S. M. Car il est vraisemblable que quand la certitude de la dicte paix sera parvenue par delà, que le G. S. ne vous en ait en quelque moindre respect qu'il n'a eu pour les occasions que dessus, et peult-estre se ressentira, à l'endroit du ministre, de ce qu'il ne peult envers le maistre; et comme je ne voudrois pas que cela vous advint, pour l'amitié que je vous porte, par ce vous y adviserez de bonne heure.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

ATTAQUE DE LA FLOTTE TURQUE CONTRE MINORQUE. — SON ARRIVÉE À TOULON. — ENTREPRISES PROPOSÉES SUCCESSIVEMENT CONTRE VILLEFRANCHE, BASTIA, PORT-HERCULE, REJETÉES PAR L'AMIRAL TURC. — SES INTELLIGENCES SECRÈTES AVEC LES GÉNOIS ET RETRAITE DE LA FLOTTE. — MISSION DE M. DOLU POUR DÉNONCER LA CONDUITE DE L'AMIRAL. — RÉPONSE OFFICIELLE DE LA PORTE.

Laon, 3 août 1558 ¹.

Lettre
de Henri II
à
M. de la Vigne.

M^r de la Vigne, je ne fais point de doubte que vous ne m'ayez véritablement adverty du jour que l'armée de mer du G. S. est sortie de Constantinople, laquelle, selon ce que vous aviez projecté, pouvoit bien arriver en Corse vers le cinq ou sixiesme jour de juing, si le général et les conducteurs d'icelle eussent voulu faire la dilligence qu'ils v^ous promectoient. Mais je ne me puis tenir de vous dire comme il en est allé, encores que j'aye différé jusques icy, pensant veoir quelque effect qui rhabilleroit leur faulte; et toutesfois me trouvant jusques à aujourd'huy en suspens de ce que je doibz actendre et espérer de ladite armée, il m'a semblé vous debvoir faire ceste dépesche

¹ On a vu les impressions générales et déjà en partie les conséquences extérieures produites par la retraite de la flotte turque. Maintenant le fait doit être repris avec toutes ses circonstances pour revenir devant la Porte s'éclairer par un débat con-

tradictoire; car son jugement va compléter l'appréciation d'un acte qui eut une si grande influence sur la direction des événements, et de plus il jette quelque jour sur les causes occultes qui avaient pu concourir à le déterminer.

pour vous advertir que le vingt-septiesme jour de juing dernier passé, Jean-Baptiste le droguement vinst sur une galliote trouver mon cousin le grand prieur à la Jasse, où, avec mes gallaires, il actendoit nouvelles de ladite armée que ledit droguement assura avoir laissée à Port-Gallaires, près de Calvy, du costé dudit lieu de la Jasse ¹. Au moyen

¹ Un rapport très-détaillé sur cette circonstance capitale se trouve dans un manuscrit du fonds de Mesmes, sous le numéro 8577, B. N, et porte ce titre : *Discours et rapport du voyage de l'armée de mer turquesque despais qu'elle est comparue ès mers de deçà, jusques au jour qu'elle est partie d'avec les gallaires du roy pour s'en retourner sans riens faire pour le service de S. M.* Cette pièce, que nous devons donner en entier, malgré son étendue, paraît avoir été rédigée par M. de Boistaillé, qui figure dans le récit, avec le comte de Tende, gouverneur de la Provence, Sampêtre Ornano, qu'on verra remplir plusieurs missions en Turquie, enfin le baron de la Garde, qui probablement fit échouer l'expédition au moyen de ses intelligences secrètes avec les Turcs, par jalousie contre le grand prieur, François de Lorraine, à qui il avait dû céder le commandement de la flotte française. Il est probable aussi que ce fait, perdu avec beaucoup d'autres du même genre au milieu des désordres de l'époque qui allait suivre, ne fut pas sans relation avec la conduite ultérieure du baron de la Garde, lorsqu'il se fit l'exécuteur des massacres de Mérindol et de la Cadière. Devenu suspect à la cour, où régnaient les Guises, il n'eut sans doute d'autre moyen de conserver son importance que de se jeter dans les violences de parti et de servir la réaction catholique avec un zèle exagéré que l'histoire a flétri justement, malgré les grands services que

cet homme avait rendus au pays comme marin et comme négociateur.

Ce mémoire fut, comme on le verra, envoyé à la Porte pour servir d'acte d'accusation contre l'amiral turc, qu'on ne trouve nommé nulle part, mais qui n'est autre que le fameux Piali-Pacha. Celui-ci devait en effet continuer cette suite non interrompue de marins célèbres que la Turquie produisit dans le xvi^e siècle :

• Ayant m^{re} le grand prieur de France, cappitaine général des gallaires du roy, commandement de S. M. de sortir hors du port de Marseille le plus tost qui luy seroit possible, avec lesdites gallaires, pour aller droit en l'isle de Corse, au lieu de Boniface, rencontrer l'armée de Levant, laquelle, suyvnt l'ordre qui avoit esté donné au G. S. et à ses ministres, tant par l'instruction dudict s^r Boistaillé, dépesché de la part de Sadite M^{te} vers ledit G. S., que par la lettre portée par le cappitaine Dupérat, auroit esté assignée audict lieu : pour ne donner aucune occasion de mescontentement par sa demeure au général de ladite armée, seroit dès le xx^e de juing dernier passé sorty hors dudict port, ayant faulte de plusieurs choses nécessaires, et auroit acheminé ladite armée vers ladite isle de Corse, où peu après estant arrivé, et pris terre à la Jasse (*Ajaccio*), sur le poinct de son partement pour aller audict lieu de Boniface, entra dans ledit port de la Jasse sur la dianne, une gualiotte turquesque sur laquelle estoit Jehan-Baptiste

de quoy ledit grand prieur, au mesme instant, partit avec mesdites gallères aussi bien armées et équipées qu'elles feurent oncques, pour aller trouver ladite armée là où icelluy droguement disoit l'avoir lais-

Buidorio, truchement de S.M. près ledict G. S., avec le raix de ladite galliotte, despeschez de la part du beglierbey de la mer, général de ladite armée de Levant, vers ledict s' grand prieur. Lesquels apportèrent certaines nouvelles de l'arrivée de ladite armée de Levant en ladite isle de Corse au Port-de-Gualère, à XI. mile pres de la Jasse, tirant vers Calvy, et feirent entendre audit s' grand prieur que pour l'incertitude en laquelle estoit le beglierbey si l'armée de S. M. estoit là venue ou non, ils auroient esté dépeschez de sa part vers le sieur Jourdan, lieutenant de S.M. en ladite isle, pour luy en rapporter nouvelles; et luy auroit donné charge expresse, si il ne trouvoit ladite armée, de retourner vers luy audit lieu de Port-de-Gualère, et au cas aussy qu'il la trovast de demeurer avec ladite armée et l'attendre à la Jasse, et que de sa part il ne faudroit de se lever sur la minuit du jour ensuivant et conduire son armée jusques audit lieu. Sitost que ledit s' grand prieur eust ceste nouvelle, soubdain il monte sur la réalle, et sort avec toute l'armée pour tirer vers ledict Port-de-Galères et aller au-devant de ladite armée recevoir ledict beglierbey, commande audit s' de Boistaillé avec deux gallères de avancer un peu pour luy faire sçavoir sa venue et l'acheminier vers ledict lieu de la Jasse. Lequel estant arrivé audit Port-de-Gallères, et n'y retrouvant ladite armée de Levant, passa plus outre. jusques à la garde de Calvy, là où il eust nouvelles que ladite armée estoit partye la nuict de d'avant, qui

fut la nuict mesme que le truchement arriva audit lieu de la Jasse, qui fust cause que ledict s' de Boistaillé retourna audit Port-de-Gualère, où il rencontra ledict s' grand prieur, lequel après s'estre enquis desdits truchement et rays de la galiotte quel chemin ladite armée pouvoit avoir prins, et entendre d'eulx que, par leur advis, ladite armée devoit estre allée en Provence, se délibéra à l'instant mesme de passer à ladite coste de Provence. Et de faict, après avoir dépesché une guallaire vers ledict s' Jourdan pour l'advertir de tout ce que dessus, et mis ordre que si par fortune ladite armée de Levant revenoit en Corse, qu'elle feust bien receue et refreschie, se partit avec ung temps si à propos, que le jour mesme au soir il arriva près des isles S^{te}-Marguerite; où s'estant songneusement enquis de ladite armée turquesque, et n'en ayant peu sçavoir aucunes nouvelles, auroit prins le chemin des gardes dudict lieu si ladite armée auroit poinct esté découverte, où peu après arriva la gallère que ledit s' grand prieur avoit dépesché audit s' Jourdan, venant de Corse, qui apporta lettres dudict s' Jourdan, par lesquelles et par la voye de quelques barques que avoient rencontré l'armée turquesque, elle auroit esté découverte passant outre, naviguant par Ponant et Lebesche vers les isles de Majorque et Minorque, qui fust cause que ledict grand prieur, après avoir oy l'advis de cappitaines et autres s^{rs} estans avec luy, conclud pour le mieulx d'envoyer jusques ausdites isles. Et de faict dépes-

sée; mais quelque diligence qu'il sceust faire, il n'y eust ordre qu'il en peust avoir nouvelles : qui fut cause de luy faire dépescher trois de mes galères avec la galiote dudit droguement pour aller en queste

cha le s^r de Carcès et ledit truchement avecques deux de ses gallères et lettres et instructions adressantes audict beglierbey de la mer, par lesquelles il luy faisoit entendre les allées et venues qu'il avoit faites pour le retrouver, la perte du temps qui se faisoit en ces navigations, l'ordre qu'il avoit mis par tous les lieux et ports de S. M., pour le recevoir, carresser et refreschir : le prioit de s'en venir le trouver, l'assurant que s'il n'eust pensé le faillir comme jà, par deux fois, il avoit faict, qu'il feust allé, avec son armée, luy-mesme le retrouver.

« Ledit s^r de Carcès feist si bonne dilligence qu'il arriva le troisieme jour en suivant en l'isle de Minorque, là où il trouva ladite armée turquesque, laquelle, huict jours auparavant, ayant donné fond en ladite isle auroit mis le siège devant la Citadelle, l'une des principales villes de ladite isle, et après avoir faict une furieuse batterie, auroit du quatriesme assault forcé ladite place, ayant esté les Turcs repoussez de trois assaults et perdu un bon nombre de gens peu auparavant l'arrivée dudict s^r de Carcès en ladite isle. Lequel, avec ses lettres et remonstrances, y feist si bien son devoir, que le xiiij^e de juillet dernier ladite armée se retrouva devant les isles de Marcelles et y passa une partye de la nuict, et mondict s^r le grand prieur, qui estoit sorty du port de Toulon ce mesme jour au matin, ayant environ le midy eu nouvelles de ladite armée par une des gallaires qu'il avoit envoyé à Minorque la chercher, partit incontinent

pour aller au devant d'icelle, tellement que, la mesme nuict, il arriva et surgit près le Ciputa. Et le lendemain matin se joignit avec ladite armée, navigant coste à coste, à main gaulche de la gallaire du bascha jusques dedans le port de Toulon, où ayant donné fond, il alla incontinent trouver ledit bacha, et mena en sa compagnie huit ou dix des plus apparens de son armée, entre lesquels estoit le s^r de Boistaillé, sur lequel le roy avoit remis la créance des lettres que S. M. escrivoit audit bascha. Auquel elles furent présentées avec toutes les plus grandes caresses et bon accueil que on luy eust seeu faire, luy donnant à entendre combien sa venue estoit désirée pour l'exécution des desseings de Sadite M^{te}, dont luy fut déclarée l'entreprinse des forts de Villefranche; à quoy lors ledict bacha se monstra bien fort ententif, démontrant par plusieurs bons propos d'avoir grande volunté de faire service à Sadicte M^{te}. Le reste du jour se passa à faire esguade, de quoy ladite armée avoit extrême besoing, et à leur distribuer quelque nombre de bœufs et moutons avecques une quantité d'huïles, sucre, miel, vinaigre, fruitz et autres refreschissements que on leur avoit préparés. Sur le soir, mondict s^r le grand prieur envoya ledict s^r de Boistaillé pour entendre du bacha à quelle heure il voudroit partir; lequel luy respondit que, pour ceste nuict, il n'y avoit ordre aucune, à cause que sa cheurme estoit trop travaillée, mais qu'il partiroit le lendemain, ce qu'il fist environ midy, et alla surgir à cinq ou six mille de Toulon, où

après laditte armée, prenant la volte de Majorque et Minorque, où elle fut trouvée au mesme instant qu'elle auroit prins, bruslé et saccaigé la ville dudit Minorque, qui auroit enduré trois assaults avec

sur le soir à la pluspart de la nuict, pour ce que c'estoit la fin de leur caresme, ils feirent une infinité de signes d'allégresse.

Le lendemain du grand matin, qui estoient le jour de leurs Pasques, ils se levèrent de la Poste et allèrent seulement jusques à Pourquerolles, et là feirent encores plus de fanfares que le soir auparavant, et ainsy se passa tout ce jour et la nuict ensuivant; ladicte armée se partist, et environ trois heures après midi arriva aux isles S^{te}-Marguerite, où le s^r baron de la Garde, qui avoit la charge des forces de la terre, se trouva bientost après. Car mondict s^r le grand prieur l'avoit adverty par ung brigantin exprès qu'il avoit fait partir dès le jour précédant pour l'aller trouver ledit jour à Anthibe, où, après avoir quelque temps parlementé ensemble, s'en retourna ledict s^r baron de la Garde jusques au lendemain qu'il retourna trouver mondit s^r le grand prieur, en la compagnie duquel et des s^{rs} de Charlus, Boistaillé, de Carcès, collonel Sampetre, il fut visiter ledict bacha. Auquel, après avoir tenu quelques propos des forces de la terre, et avoir aussy entendu dudict bacha la bonne volonté qu'il avoit de faire service à S. M. et de exécuter ladicte entreprinse, il feust conclud avec luy que l'on iroit recognoistre par mer lesdits forts. Et de fait, de la part dudict bacha, feust dépesché Caram Mustafa avecques quelques galliotes, et de nostre costé y furent envoyez sur deux gallaires le capitaine Bache, Martel, le s^r de Charlus et le collonel Sampetre, corse. Le lendemain

M^{re} le conte de Tende et baron de la Garde, les s^{rs} de Mondagron, de Sommerne et de Carde vindrent trouver ledict s^r grand prieur, en la compagnie desquels et des s^{rs} de Charluz, de Boistaillé, de Carcès et plusieurs autres, ledict sieur grand prieur alla trouver le bacha pour sçavoir sa résolution. Lequel estant avec tous ses conseillers et ayant ouy le rapport de Caran Mustafa, feist response que ladite entreprinse luy sembloit fort difficile, parce que les ennemys pouvoient faire passer du costé de Villefranche tel nombre de gens que, venant à mettre artillerye en terre et puy estre contrainct du temps d'abandonner les siens et se retirer pour le plus près esdites isles S^{te}-Marguerite, il s'en pourroit ensuivre ung grand inconvéniement au grand déshonneur et destriment de ladite armée, mayz beaucoup plus de la réputation du G. S. Et que si, de la part du roy, on le vouloit employer en quelque isle où il ne peust avoir crainte d'estre circonvenu, que très volontiers il monstreroit les effects de sa bonne volonté. A quoy ledict grand prieur feist response par le truchement que il ne voudroit pour chose quelconque mettre en hazard la réputation ne l'armée de S. H., non plus que celle de S. M., et ne s'estimeroit pas digne de la charge que S. M. luy avoit donnée, si avant que vouloir tenter ladicte entreprinse il n'estoit bien adverty des forces et moyens des ennemys, qui estoient si peu à craindre que si il luy plaisoit de nous seconder de quelque nombre de gens pour contenir

perte de gens d'icelle armée turquesque et grande consummation de leurs munitions, dont le tout se devoit employer en ma faveur et pour l'exécution de mes entreprinses. Mais ce que plus je doibz plaindre est

seulement ceulx qui estoient dans la ville et chasteau de Nisse, et les faire descendre en terre, il seroit fort aysé, quelque temps qui peult survenir, de venir à bout desdits forts, qui estoient en si peu de deffence au jugement de tous ceux qui les avoient recognus qu'ilz ne pouvoient endurer. l'artillerie en bapterye vingt-quatre heures; que s'il avoit doubte toutesfois de perdre ses canons que pourroit mectre en terre, qu'il s'obligeoit pour chascun canon qui se perdroit au nom du roy, dont sa propre personne respondroit, de payer deux mil escuz. Nonobstant toutes lesquelles offices et prières ledict bacha ne se voulust lors résoudre de bailler aucunes gens ne canons pour mettre en terre; ce que voyant ledict s^r de Boistaillé, qui avoit ceste charge de S. M., feict entendre audict bacha comment ayant esté envoyé de la part de S. M. vers S. H. en Andrinople, entre autres plésirs et secours dont S. H. se seroit disposée de secourir Sadicte M^{te} ceste année, luy auroit fait dire par le s^r Rustan-Bacha qu'elle envoyoit son invincible armée pour tenter telle entreprise que bon sembleroit à S. M. et luy ayder de ses gens, artillerie et munitions pour mettre en terre; dont pour assurance et obligation de ceste promesse, S. H. auroit envoyé ses lettres autenticques addressantes à S. M., dans lesquelles y avoit un article portant commandement à tous sangiacques, janissaires, spahis et autres d'ainsy le faire; que S. M. recevoit ung grand dommage d'avoir, sur ce fondement, rompu avec ses voisins et tiré la guerre chez

soy, si il ne luy plaisoit la faire jouir de la grâce et promesse de S. H. Et ce disant, ledit s^r de Boistaillé presenta l'original desdites lettres audict bacha, lequel les ayant leues et releues et fait lire particulièrement à tous ses conseillers assistans, monstroist estre fort travaillé en son esprit, tellement qu'il entra en grand contention avec sesdits conseillers, qui estoit, à ce que le truchement rapporta, parce que la plupart estoient d'avis que l'on devoit obéyr aux lettres du G. S., selon sa forme et sans doubter de aucune chose, et les autres non. Enfin il ne feust possible de rien gagner davantaige, ains persista ledict bacha en sa première responce, s'excusant que cela se devoit entendre quand l'entreprise seroit trouvée bonne de luy et des siens, mais que celle qui se présentoit ne luy sembloit raysonnable, et ne vouloit consentir qu'elle se fist en façon quelconque; que si il estoit besoing, il en escriroit à S. M. comme aussy il en rendroit bon compte au G. S. et en tous lieux où il en seroit appelé, adjoustant de plus qu'il avoit de sa part ung commandement particulier auquel il falloit qu'il obéist.

« Au moyen de quoy se retournant ledit sieur grand prieur en telle perplexité que chascun peult penser, et ne pouvant rien entendre de certain, se délibéra d'aller en personne reconnoistre les lieux, et par mesme moyen conférer avec lesdits s^r conte de Tende et baron de la Garde, touchant leurs appareils, tant de gens que d'autres choses nécessaires pour l'exécution de l'entreprise; de sorte qu'il s'em-

la perte du temps et de la saison; car elle ne s'est rendue en mes ports pour se offrir à me faire service, si non le seiziesme du mois de juillet dernier passé, que ledit grand prieur estant allé au devant,

barqua en sa gallaire patronne, laissant la réalle avec l'armée, et accompagné de deux autres gallaires alla jusques au port dudict Villefranche, et après avoir bien recogneu et considéré l'assiette du lieu, se retira à Anthibe le mesme jour, xx^e de juillet, et y coucha la nuit. Puis le lendemain matin assembla le conseil, auquel estoient lesdits s^r conte de Tende, baron de la Garde, les s^r de Boistaillé, Charlus, de Carcès, Bache, Martel, Sampêtre, corse, où après avoir fait le rapport de la reconnoissance qu'il avoit fait de ladite place et la facilité qu'il y trouvoit d'exécuter ladite entreprinse, fut enfin résolu d'un commun accord que si l'on pouvoit tant faire envers ledict bacha de l'obliger de demeurer jusques au xv^e d'aoust pour favoriser par mer et de bailler quelque nombre de gens, que l'on tenteroit ladite entreprinse. Ceste résolution ainsy prinse, ledict jour retourna ledict s^r grand prieur en l'armée, et incontinent s'en alla vers ledict bacha pour essayer de tirer de luy ce qui avoit esté résolu, auquel, après avoyr fait entendre et la reconnoissance qu'il avoit fait de ladite place et la résolution sur ce prinse par les ministres de S. M., et prié ledict bacha de ne le tenir plus en suspans, il ne peult tirer de luy aultre chose sinon que il sçavoit le temps qu'il avoit à demeurer, qui estoit bien court; qu'il ne vouloit donner aucune esperance de mettre gens en terre, qu'il donneroit bon ordre que la mer nous seroit assurée si tant nous voulions faire que de essayer ladite entreprinse;

dont ledict s^r grand prieur advertit incontinent les s^r conte de Tende et baron de la Garde par le commandeur de Beynes, qu'il envoya exprès pour sçavoir leur avis, suivant lequel il devoit rendre response audict bacha. Lesquels, après avoir entendu ce que ledict grand prieur leur escrivoit, advisèrent que ledict s^r de la Garde le viendroit trouver pour luy déclarer leur résolution, de sorte qu'estant ledict s^r de la Garde arrivé à la réalle, il remonstra audict s^r grand prieur que ledict s^r conte ny luy n'estoient point d'opinion de hazarder les forces du roy à ladite entreprinse de Villefranche si ceulx de ladite armée turquesque ne mectoiert gens en terre pour les seconder, comme aussy S. M. l'avoit toujours entendu, et qu'il convenoit aller vers le bacha pour le prier d'y faire descendre jusques à deux mil hommes, attendu qu'ils avoient eu nouvelles de xxiiii^e guallaires des ennemys qui, le jour précédent, avoient débarqués près de Nice huit cens hommes qu'ils pensoient envoyer à Minorque, et que ayant sceu la prinse d'icelle, les avoient en diligence portez audict lieu de Nice. Ledict s^r grand prieur et ceulx de son conseil se délibéra d'aller encores vers ledict bacha pour le requérir de luy octroyer lesdits deux mil hommes par terre pour accompagner les gens du roy, qui seroient tousjours les premiers en toutes les factions. A quoy icelluy bacha respondit fort froydement qu'il n'estoit point deslibéré de séparer les siens, d'autant que n'ayant port à sa faveur près dudict

l'admena à Thoullon, pour, avec le bigliarbey général, conférer et communiquer de l'entreprinse des fortz de Villefranche, que j'ay ordonné estre tentée et exécutée la première, avec l'aide de la force de terre

Villefranche, s'il venoit à estre surprins de quelque bourasque et contrainct de se lever, il s'asseuroit que ses gens se voudroient rembarquer, et que estans de leur nature aysés à estonner s'ilz perdent de veue leurs gallaires, on n'en pourra espérer service d'importance, et d'autre part qu'il verroit ceste entreprinse fort difficile veu le temps qu'il avoit à séjourner par deçà, et que luy estant préfixé terme pour se retirer en Levant, il ne pourroit outrepasser le commandement qui lui avoit esté donné, tellement qu'il n'estimoit pas que ce feust chose qui se deust tenter pour ceste foys, et que la chose requéroit d'y venir exprès avec toutes sortes d'engain et choses nécessaires à l'expugnation desditz forts, qui se devoit remettre à une autre année qu'on pourroit dresser armée et apparelz suffisans de meilleure heure. A quoy ledict s^r grand prieur répliqua que si la chose estoit plus longuement différée, que avec peu de frais et en peu de temps l'ennemy rendroit lesditz forts inexpugnables, et que les prenant maintenant, ce qu'il estimoit fort aysé sy ledict bacha y vouloit employer seulement une partye de son armée, le roy avoit bien moyen de les fortifier et garder, qui seroit ung frain à l'ennemy pour la garde du pays de Provence, et un port seur et commode pour recevoir ladite armée turquesque quand elle viendroit en ses quartiers, et une porte pour entrer et sortir par mer au pays de Piedmont, pour la pluspart réduit à l'obéissance de S. M., outre le bien qu'en recevroit ses sujets du pays

de Corse que qu'autant qu'estant ledict port en la puissance des ennemys, ilz ne faudront d'y tenir ordinairement guallaires pour infester les frontières de S. M. et empescher le navigage et converse de ladite isle de Corse. Et que Sadite Maj^{te}, laquelle s'estoit promis tant de service de ladite armée, estimeroit que ses ministres eussent laissé de faire ladite entreprinse par faulte de ceur plus tost que par faulte que ladite armée ayant faict basterye à Minorque avec vingt-deux canons, et donné quatre à cinq assaux pour le proffict et pour le gain de la robe, ne pouvoit moins faire que, de huict ou dix mil hommes qui estoient sur les gallaires, en mettre en terre seulement deux mil pour le service de S. M., auquel elle estoit destinée. Et quant au temps qu'il disoit estre court, que ce n'estoit en cela la faulte de S. M. ne de ses ministres, auxquelz il n'avoit tenu que plus tost les deux armées ne se soient retrouvées ensemble; mais qu'il restoit encores du temps assez pour exécuter ladite entreprinse et deux autres semblables, parce qu'il y avoit six semaines entières jusques au mois de septembre, qui estoit le temps ordinaire auquel les armées de Levant ont accoustumé de se retirer et non plus tost, avec une infinité d'autres répliques et raisons pour réduire ledict bascha pour luy accorder sa requeste. Mais après que icelluy bascha eust allégué plusieurs inconveniens et excuses, il dict résolument audit s^r grand prieur que luy ny les siens ne trouvoient point ceste entreprinse réuscible, et n'estoit délibéré de

que j'ai fait lever et mettre sus pour cest effect; et jusques à aujourd'huy je suis attendant nouvelles non de ce qui en a esté fait, mais seulement commencé; car ledit bigliarbey, général de ladite armée, avoit

luy ayder de rien, et que touchant les forces qu'il avoit employées à la prise de Minorque, il savoit bien à quoy s'en tenir, car estant survenu, pendant qu'il faisoit la batterie, une bourasque qui le contraignist de s'alarguer six ou sept mil en mer avec ses guallaires, les gens qu'il avoit en terre furent en bransle de tout abandonner, s'effroyans de sorte que si cela eust guères duré, ou qu'en la ville il y eust eu gens pour faire saillye, tous ses gens et son artillerie y feust demourée, dont ayant fait expérience il ne pouvoit espérer qu'ils feussent mieulx audit Villefranche.

« Voyant ledict s^r grand prieur qu'il n'y avoit moyen le persuader, avecques le conseil de ceulx qui estoient là avecques luy, proposa audit bacha l'entreprinse de la Bastide, luy remonstrant que c'estoit la moindre que S. M. eust espérance d'exécuter, tant pour estre le lieu baptable de tous costez, que pour avoir en Corsegue bon nombre de viels soldads, outre lesquels il en pourroit promptement trajecter deux ou trois mil, requérant audit bascha que de ce mesme pas il se voullust acheminer en Corsegue avec tout son armée. Lequel commença à mettre en avant aultant ou plus de difficultez qu'il en avoit alléguées pour le desseing de Villefranche, mesmement de l'incommodité du port, de la fortification du lieu depuis que une armée avoit failly à le prendre, et de la brièveté du temps; et s'estant enquis à qui elle appartenoit, et luy ayant esté dict qu'elle estoit aux Genevois, il feist response qu'il n'y touchoit en rien à ce que touchoit

auxdits Genevois; néantmoins que, pour estre chose de nouveau proposée, il estoit besoing de nouveau conseil, et qu'il feroit convocquer les principaulx de l'armée pour leur communiquer ceste affaire et s'en résoudre avec eulx. De sorte que n'en pouvant ledict s^r grand prieur aultre chose tirer, il s'en retourna fort fâché en sa guallaire, où ledict s^r de la Garde estoit demouré. Lequel feit grande instance d'aller parler audit bascha, ce que le s^r grand prieur luy permit, commandant au s^r de Boistailié l'accompagner, où estant arrivez en la guallaire dudict bacha, ledict s^r de la Garde commençant à parler par le truchement, après plusieurs et honnestes et gratieuses parolles, entra en propos de ladite entreprinse de Villefranche, la faisant facile et aysée si ledict bacha y vouloit employer une partye de ses forces et en mettre quelque nombre en terre afin que les ennemys, à tout le moins, cognoissent qu'il avoit envye de favoriser et ayder aux nostres de tous costez. Ledict bacha, lequel comme dict est, avoit oy parler de la Bastide que tiennent les Genevois, desquels il avoit prins et s'attendoit encore avoir de grands présens, se voyant si fort pressé par lesdits s^r de la Garde et de Boistailié, qui luy faisoient les mesmes remonstrances qu'avoit fait ledict s^r grand prieur, dict qu'il estoit content de faire descendre en terre audit Villefranche mil hommes pour accompagner ceux de S. M.; dont lesdits s^r le remercièrent, l'assurant que toutes leurs gens et compagnies estoient prests

voulu donner audit Thoullon rafraichissement à icelle armée avant que d'entrer en jeu, usant au demourant des plus belles parolles du monde, quant à la bonne volonté et singulière affection qu'il avoit

à embarquer et s'y marcher. Cela fait, s'en retournerent vers ledict s^r grand prier, qui eust plaisir singulier d'entendre que ledict bacha estoit délibéré de s'employer et adviser que ledict s^r de la Garde s'en retourneroit en diligence trouver ledict s^r conte pour l'en advertir et donner ordre de faire tenir prêts deux ou trois mil hommes pour les charger sur les gualaires, afin de les porter par mer jusques auprès dudict Villefranche, et là les mettre en terre avec les mil que ledict bacha avoit accordé, pour ensemblement faire une bonne teste pendant que l'artillerye se débarqueroit. Or ledict bascha, comme nous avons dict, ayant fait appeler ceux de son conseil, à leur persuasion, ainsy qu'il est à présumer, changea soubdain d'opinion, car à troys ou quatre heures de là il envoya le truchement dire qu'il ne pouvoit en aucune manière mettre en terre les mil hommes qu'il avoit promis, alléguant plusieurs raysons qu'il avoit desjà allégués. De sorte que voyant ledit s^r grand prier cette confusion et inconstance, envoya ung gentilhomme exprès vers lesdicts s^r conte de Tende et baron de la Garde pour les en advertir, afin qu'ils ne feissent point entrer leurs gens en la conté de Nisse.

Le lendemain, xxiiii^e jour de juillet, ledict s^r de la Garde vint trouver ledit s^r grand prier, et advisèrent d'aller de rechef vers le bacha, lequel, après une infinité de raisons alléguées de costé et d'aultre, et mesme la lecture de la lettre que le G. S. avoit escripte à S. M., déclara no-

temment qu'il ne pouvoit séjourner par delà plus longtems que jusqu'au v^e du moys prochain, pendant lequel terme il n'estimoit point qu'il fust possible de prendre les forts de Villefranche. Toutefois, que s'ilz vouloient tenter ceste entreprinse, qui les favoriseroit par mer jusques audict jour seulement, et que quand les approches et tranchées seroient faictes, il feroit descendre en terre quelque nombre de ses gens, desquelz mesmes il ne vouloit assurer, parce que incontinent que le temps le contraindroit de retirer leurs gallaires, il feroit rembarquer pareillement ses gens. Mais ledict s^r grand prier et ceulx de sa compagnie, voyans que l'on ne pouvoit rien espérer certain dudict bacha, et qui n'estoit raisonnable de rien entreprendre si les Turcqs ne promettoient de descendre en terre et y demourer comme les nostres, conclurent de dire au bacha que puisqu'ils le voyoient résolu en ce qui leur avoit déclaré, il ne falloit plus parler de ladite entreprinse. Le lendemain matin, xxiv^e jour de juillet, voyant ledict s^r grand prier tout ce que estoit passé, afin de ne rien laisser en arrière pour se prévalloir de ladicte armée, alla de bon matin vers ledict bacha, accompagné dudit s^r de Boistailly, et par le truchement luy feist dire que puisqu'il ne se pouvoit accommoder de favoriser ny l'entreprinse de Villefranche ny celle de la Bastide, que avec bien peu de travail et en peu de temps il avoyt moyen de faire un service signalé à S. M. si en s'en retournant il vouloit favoriser l'entreprinse

d'employer icelle armée en tous les lieux et endroits où il luy seroit ordonné de ma part, sans rien y espargner, suivant le commandement qui sur ce il luy en avoit esté fait de la part du G. S., son maistre,

de Porthercule, que S. M. prétendoit exécuter cette année pour la deffence des villes et forteresses qu'elle tient en Tuscanie.

« Lors ledict bacha commença à s'enquérir de l'assiette et des forces du lieu, munitions, artillerie et commoditez que le roy y avoit; à quoy ledict s' grand prieur feist response que avec ce que se porteroit sur les guallaires de S. M., les place et forteresse d'icelle en Tuscanie estoient bien pourvues des choses nécessaires non seulement pour l'expugnation dudict Port d'Hercules, mais d'autre lieu plus fort, pourveu que, du costé de mer, ilz puissent estre assurez des ennemys. Ce que ledict bacha pouvoit aysément faire avec son armée, veu qu'il y avoit près de là beaux portz pour la tenir en seureté de tous vents, et sy ne se destournoit en riens de son chemin pour s'en retourner, avec plusieurs aultres raisons qui luy furent mises en avant pour le persuader de s'employer à ceste entreprinse. Sur quoy il dict que l'on devoit en Constantinople avoir nommément déclaré les lieux auxquels S. M. entendoit s'attacher afin que ledit bacha en eust eu exprès commandement, d'autant que ayant charge de ne point hazarder son armée en lieux qu'il ne soit assuré de prendre, dont il est contrainct se résoudre par l'advis de ceulx de son conseil, il se trouvoit le plus fasché et confuz homme du monde pour les altercations et diversitez d'opinions des siens, qui à tout propos luy mettoient au devant ledict cammandement, faisant les choses fort difficiles et hazardeuses, tellement que

s'il vient à faire entreprinse contre leur opinion et qu'elle ne réussist au gré du G. S., il s'asseuroit de y estre reprins et chastié; et d'autre part il avoit le plus grand regret du monde d'estre venu avec une puissante et grosse armée qui a tant cousté à équiper et mettre hors sans avoir riens exploicté pour le service de S. M., laquelle il pensoit bien s'en devoir lamenter et le faire accuser vers le G. S.; mais toutesfoys qu'il avoit assez de raisons pour s'excuser: ce que quant il seroit retourné en Constantinople il les scauroit fort bien alléguer, demandant audict s' de Boistaillé s'il retourneroit en Constantinople de la part de S. M. pour luy faire entendre comment ledit bacha s'estoit gouverné. Lequel s' de Boistaillé luy respondist qu'il espéroit que avant que de partir d'ensemble qu'il feroit ung si bon service à S. M., qu'elle auroit grand occasion d'en remercier S. H. et non pas de s'en plaindre. Que de sa part il ne voudroit entreprendre un tel voyage pour faire ny dire chose qui feust au déshonneur et désavantage de Son Excellence, laquelle il désiroit plustost faire honorer et estimer. Mais que touschant ce qu'il mettoit en avant que les ministres de S. M. devoient avoir spécifié les lieux en Constantinople où elle se vouloit adresser, l'on avoit en cela gardé l'ordre, qui estoit tel que en toutes les armées qui sont jamais sorties pour faire service à S. M. les entreprises ont tousjours esté remises sur la créance du lieutenant général et autres ministres de Sadicte M^{te}, parce que la plus-

duquel il n'espéroit estre avancé et augmenté en bien et honneur sinon par mon moyen et faveur. Si est-ce que je ne veois point que luy ny les autres ministres du G. S. estans sur ladite armée se soyent

part de tels desseings s'exécutent plustost à l'oëul et sur le champ que avec une longue délibération; et principalement que s'il falloit spécifier les entreprises de S. M. en Levant et les insérer dans les commandements, estant chose qui viendrait à estre descouverte, il seroit aysé à l'ennemy de tirer toutes ses forces de ce costé-là et y remédier; en sorte que quelque armée qui se peult présenter, l'on n'y sçauroit rien entreprendre. Ce qui ne se peult faire suivant l'ordre accoustumé, parce que l'incertitude que a l'ennemy des desseings de ladite armée luy font croistre la despense et diviser sa force tellement que ses places en demeurent beaucoup plus mal pourueues et plus aysées à estre surprises; que ceste excuse ne pouvoit servir à Son Excellence, laquelle avoyt jà commandé à deux armées de S. H. avec ce mesme ordre. Au demeurant qu'on luy auroit proposé l'entreprise dudict Villefranche, la première comme plus importante pour le bien, seureté, dilation et deffense des pays de S. M., puis celle de la Bastide, qui n'estoit de moindre importance pour la Corsegue, et la dernière dudict Porthercules, laquelle venant à s'exécuter sauroit ce que S. M. tient en Tuscanie, ce qui sera malaysé à garder pour n'y avoir apport seur pour y donner secours par mer, et que laissant en tel estat les affaires de S. M., l'on pouvoit bien dire que ladite armée luy avoit beaucoup plus nuy que aydé, d'autant que ledict bacha se vouloit retirer au temps que les autres, par cy-devant, avoient commencé

à exécuter, et que luy-mesme sçavoit que à son autre voyage il commença au moys d'aoust battre Calvy, et ne s'en leva qu'il ne feust en septembre; que les ennemys qui estoient plus forts par mer sentant la dicte armée estrangère, n'estoient pas pour laisser passer ceste belle occasion de courre sus à Sadite M^{te}, mesmement du costé de Corsegue, ayant moyen d'y trajecter leurs forces avant qu'on n'y puisse remédier. Ledit bacha, tout altéré, commença derechef à desclarer combien il luy desplaisoit d'avoir jà perdu tant de temps, et que quant à l'entreprise dudict Porthercule, qu'il estoit besoing d'en communiquer à son conseil, ce qu'il feroit incontinent et en manderait la résolution audict s' grand prier, lequel luy dict que s'ils demouroient d'accord de l'exécuter qu'il y mèneroit toute l'armée de S. M. Sinon il faisoyt estat de l'accompagner avec dix-huict ou vingt guallaires le long de la coste d'Italie, afin que les ennemys ne pensassent que ladite armée eust du tout abandonné les affaires de S. M., sur quoy ledict bascha respondit qu'il feroit à l'heure mesme assembler ses capitaines pour se conseiller sur le tout.

« Et ainsy se partist ledict s' grand prier d'avec luy, et comme il rentroit en sa guallaire, passa par la poupe d'icelle une frégate armée portant la bandière de Genes et celle Espagne au dessus, laquelle frégate, sans avoir salué, s'en alla à la poupe de la guallaire dudict bacha, où elle deschargea force fruicts. Quoy voyant ledict s' grand prier, il commanda audict s' de Boistaillé d'aller vers ledict bacha luy

monstrez ni monstrent fort affectionnez à faire ce que j'espérois et me promectois d'eulx; et davantaige les Genevois font courir bruit publicquement, partout, que ledict biglierbey général et les princi-

remonstrer l'indignité du fait, et que ce luy sembloit chose estrange que les ennemys de S. M. vinssent si privément au melieu de son armée et de ses ports à bandieres desployées, et que le prioit d'y donner tel ordre qu'il adviseroit pour le mieulx. Sur quoy ledict bacha auroit fait response qui si ledict s^r grand prier vouloit, il luy enverroyt ladite frégate et ceux de dedans pour les faire pendre à son antaine si bon luy sembloit, et demanda audict s^r de Boistaillé se il les vouloit accepter. Lequel cognoissant que ledict bacha estoit un peu esmeu pour la faulte qu'il sentoit avoir faicte, luy dict que ledict s^r grand prier ne voudroic faire chose qui luy peust desplaire, et que s'il le trouvoit bon que il le feroit; toutesfois, que en cela il s'en remettoit à luy, parce qu'il sçavoit que ledict bascha cognoissoit fort bien de quel importance estoit un tel affaire pour le service de S. M. Lui répliqua ledict bacha que puisqu'il est dit dans les ports de S. M. qu'il en devoit uzer comme de celluy de Constantinople, auquel tous vaisseaux amys ou ennemys peuvent entrer. A quoy ledict s^r de Boistaillé feist response que S. H. a toujours estimé l'ennemy de S. M. commun ennemy, auquel ses ports sont fermes et interdictz si n'est par sauf-conduict, et quant aux Genevois, encores qu'ils ne portassent aultre enseigne que celle de leur ville, sy est-ce qu'ils estoient ennemys de S. M., et telz réputez mesmes de S. H., laquelle auroit jusque icy employé les forces de ses armées en faveur de S. M. pour les priver du tout ce qu'ils tiennent, com-

me ung chascun a peu veoir à l'expugnation des places de Corsegue; que Son Excellence estant bien informée de ce, auroit mesme dernièrement, à l'Elbe, asseuré les ministres de S. M. de tenir ledits Genevoys pour ennemys, à leur dresser la guerre jusques à ce que S. H. luy eust commandé de faire aultrement.

« Et, ce fait, partist ledict s^r de Boistaillé; peu après ladite frégate de Genes s'alargua de la réalle du bacha, et sortist hors du port accompagnée toutesfois des guallaires et galliotes de l'avant-garde, lesquelles luy feirent escorte jusques soubz la forteresse de Nice. Depuis ayant ledict bacha tenu conseil avec ses sangiaques, envoya par le truchement dire audict s^r grand prier que en tant que touschoit l'entreprinse de Porthercule, qu'il ne la pouvoit exécuter ne aultre quelconque, pour ceste année, pour le commandement très exprès qu'il avoit de s'en retourner et le peu de temps qu'il pouvoit séjourner par deçà, le priant de le vouloir laisser aller. Sur quoy ayant ledict s^r grand prier trouvé ceste response fort estrange l'alla visiter, et après luy avoir fait remonstrer le peu de temps qu'ils avoient esté ensemble, qui n'estoit que de neuf jours, la coustume ordinaire des armées turquesques de demeurer jusques au dixiesme de septembre ès mers de deçà, le dommage avec la perte de réputation qui en aviendroit à S. M., et plusieurs autres particularitez, sans y avoir peu rien gangner, feust contrainct de le supplier pour le moings de permettre qui l'accompagnast avec quelques qual-

paulx de ladicte armée ont prins et receu les présents qu'ils leur ont fait faire par leurs amb^{rs} qui sont allez au-devant jusques à Plombin,

lares de siennes le plus spalmerées, à ce que l'ennemy les voyant ensemble demourast tousjours en la mesme crainte et despençe qu'il avoit commencé de faire, puis qu'il s'estoit résolu de ne s'attacher à place quelconque. Ce que n'ayant sceu obtenir, quelque instance qu'il peult faire, ains ayant entendu du bacha qu'il se vouloit lever incontinent et s'en aller seul, prist le plus amyablement qu'il peust congé de luy, et partirent ainsy l'un d'avec l'autre avecques plusieurs honnestes propos d'amytié. Peu après, ledict s^r grand prieur se leva dudict lieu pour remettre les barques des munitions sous la forteresse d'Anthibe, où allant rencontra le s^{er} baron de la Garde, lequel venant trouver le bacha, parla audicts^{er} grand prieur, qui luy feist entendre ce que dessus.

« Ledit s^{er} baron voulut encores essayer de gangner quelque chose envers ledict bacha, et alla en la compagnie du s^r de Boistailié jusques au lieu où estoit ladicte armée, laquelle il trouva levée, de sorte qu'il feust contrainct de la suivre jusques à la Poste, là où il proposa audict bacha de s'arrester seulement dans le port de S^{te}. Marguerite huit jours, et moins s'il ne pouvoit, pour donner loisir audict s^r grand prieur de retirer ses munitions en lieu seur, et pourveoyr aussy de ce qui seroit besoing pour la conservation de Corsegue, et à luy de retirer les gens de guerre auxquels l'on avoit jà commandé de marcher dans le pays de l'ennemy sur l'espérance que l'on avoit de la faveur de son armée, luy offrant tout ce que l'on pouvoit offrir pour le retenir. Sur quoy, pour toute réso-

lution, ledict bacha luy feist entendre qu'il ne vouloit demourer davantage, mais que le lendemain il prendroit son chemin pour Villefranche, affin que cependant ledict s^r baron advisast de faire retirer les gens de terre. Ainsi se partirent lesdits s^{rs} de la Garde et de Boistailié. Le lendemain le vent feust si contraire que ledict bacha ne se peult lever; cependant ledict s^r grand prieur, qui estoit à un mil près, ne vouloyt faillir d'envoyer vers luy pour luy faire entendre que il se réjouissoit fort que le temps estoit si contraire qu'il ne le laissoit aller plus avant pour le desir qu'il avoit d'estre avec luy le plus longuement que luy seroit possible, le priant luy faire ce bien que de permettre qu'il l'allast veoir. A quoy ledict bacha feist responce que véritablement sans le vent contraire il fust party; au demourant qu'il ne trouvoit bon qu'ils s'entrevisent plus, parce qu'ilz avoient prins congé l'un de l'autre. Pendant ces allées et venues, arrivarent troys autres frégattes de Gennes portans pareilles bandières desployées que celle qui estoit venue le jour de devant, lesquelles estans guidées par un bon nombre de guallaires de ladicte armée turquesque, allarent trouver le bacha, dont l'une portoit, comme ledict s^r grand prieur a eu par certain advis, des présents de draps d'or et de soye que le s^r Andrio Doria envoyoit particulièrement audict bacha, de la valeur de quatre mil escuz; l'autre venoit à la part des Genevois, portant assurance du présent qui avoit esté accordé à l'Elbe entre ledict bacha et eulx, et pour le prier de passer par Gen-

et ne s'estiment pas moins lesdits présents que de cent ou six vingtz mille escus, comme il se dit communément. Et y a de l'apparence qu'il en pourroit estre quelque chose, car lesdits Genevois, tant en Corse que par toute la rive de Gennes, se ventent qu'ils ont seureté et sauf-conduit dudict biglierbey général de laditte armée, avec promesse de ne leur courir sus pour ce voyaige, et qu'ainsy soit, ils monstrent n'en avoir aucune crainte, combien qu'iceluy biglierbey n'advoue pas cella, mais dit merveilles au contraire. C'est le principal que l'on voye ce qui en succédera à la fin, laquelle couronnera l'œuvre, ne me voulant plaindre cependant jusques à ce que j'en voye plus apparente occasion; comme vous ne ferez aussy en semblable de vostre part à l'endroit du G. S. ni du premier bassa, sinon que vous ayez autres nouvelles de moy; car si ladite armée fait bien, je m'en loueray; mais si elle fait autrement, assurez-vous que je ne faudrai de vous faire entendre comme toutes choses seront passées, et vous dépescheray homme exprès pour cet effet, vous ayant bien voulu

nes, là où ladicte seig^{ne} avoit délibéré de luy faire un festin solennel, et pour ce faire, avoyt envoyé quatre de ses guallaires qui devoient se rendre là le soir pour le conduire jusques audict lieu; la troyesime estoit partie de Naples pour traicter des prisonniers. Ce que voyant ledict s^r grand prieur, estant aussy adverty que l'armée de Gennes avoit esté découverte en mer assez près dudict lieu, assembla tous les s^{rs} et cappitaines, par l'advis desquels il se résolut de partir de là et ranger ses guallaires et barques souz le fort d'Anthibe. Ce qu'il fit un peu auparavant la nuict, laquelle, sitost qu'elle commença, ledict bacha se leva de la Poste avec toute son armée, et sans passer à Villefranche comme il avoit promis, print le chemin de Capocorse; et M^{re} le grand prieur, après avoir advisé avec lesdicts s^{rs} conte de Tende et baron de la Garde

de ce qui estoit besoing pour la seureté des places de Provence, de sa part dépescha une partye de ses guallaires des plus espalmerées en Corse, sur lesquelles il envoya argent, munitions de toutes sortes, au s^r Jourdan, lieutenant de Sadite M^{re} en ladicte isle de Corse, et de fait se retira avec ses autres guallaires dans le port de Marseille. » (*Ms. de Mesmes, B. N.*)

Voyez, à l'*errata* du I^{er} vol., une note où je signale dans le tome III^e des *Mélanges historiques de la Collection des Documents*, l'application erronée qui a été faite de quelques passages de cette pièce au séjour de Barberousse à Toulon, auquel elle ne se rapporte aucunement. Il n'y a pas moins de quinze ans entre le premier fait et le second; et j'aurais dû moi-même assigner, dans la note, cette pièce à l'année 1558 au lieu de 1553.

faire ce discours pour vous tenir adverti du partement dudit biglierbey général de ladite armée, affin que vous en soyez de tant mieulx instruit s'ils retournent par delà sans riens faire, ce qui est plus à croire que autrement, pource que le temps approche qu'ils ont accoustumé de prendre congé et se licencier d'eulx-mesmes; et pour conclusion, ce que je verray qu'ils feront à ce voyage m'apprendra doresnavant le fondement que je debvray faire de leur aide et secours pour l'advenir.

Au demourant, M^r de la Vigne, je vous advise que j'ay receu toutes les lettres que vous m'avez escriptes avec aucuns duplicata d'icelles depuis que vous me dépeschastes Dolu, et ay très bien notté tous les bons et prudens records contenus par icelles, dont j'auray bonne souvenance aux occasions qui se présenteront pour en user, m'asseurant bien aussi que vous ferez tout ce que vous pourrés pour rompre les praticques des Genevois, du roy d'Espagne et de l'empereur, selon ce que vous m'escripvez par vosdittes lettres, auxquelles, pour ceste heure, je ne vous puis respondre autre chose, estant venu en ce lieu de Laon, passant mon armée icy près, affin de conférer et communiquer avec mon cousin le duc de Guise, mon lieutenant général, et autres cappitaines et chefs de maditte armée, pour prendre une bonne résolution en mes affaires, et sur les exploits de laditte armée qui est telle, qu'il y a cent ans qu'il n'en fust levé ni mis sus en la chrestienté une si belle, si grosse et puissante, principalement de cavallerie, gens de pied de toutes nations, avec la suite d'artillerie à l'équipollent; faisant mon ennemy, d'autre costé, tout ce qu'il peut pour assembler ses forces de tous costés : en sorte qu'il est bien difficile que, approchant les deux armées les uns des autres, qu'il ne s'en ensuive une bataille dont la fin et sucez est en la disposition de Dieu le créateur, distributeur des victoires; et auquel je prie, M^r de la Vigne, qu'il vous ait en sa très sainte et digne garde. Escrit à Laon le xij^e jour d'aougst 1558. — HENRY. — DUTHIER.

M^r de la Vigne, voulant fermer la présente, est arrivé mon cousin le grand prieur, général de mes gallaires, qui m'a fait entendre le partement de l'armée turquesque, sans avoir voulu faire ni entreprendre

aucun exploit ne effect pour mon service, ayant esté corumpue par dons et présens des Genevois. Oultre plusieurs fautes et erreurs dont je vous informeray à la vérité par Dolu, que je vous dépescheray dedans deux jours en la plus grande diligence que faire ce pourra, n'ayant voulu laisser de vous envoyer cependant cette dépesche, et vous advertir de la réception de la vostre du xviii^e de juing dernier passé. Et quant aux lettres que vous demandez, tant par vostre lettre que par les précédentes, vous pouvez penser que les secrétaires ne peuvent tousjours porter quant et eulx toutes les dépesches qu'ils reçoivent, mais les fault envoyer serrer en leurs maisons de trois mois en trois mois pour le moins; et maintenant encores que nous sommes en ces lieux, cella ne se peult recouvrer sinon une aultre fois.

Constantinople, 10 novembre 1558¹.

Lettre
de
M. de la Vigne
à Henri II.

Sire, estant présent le s^r Dolu publiquement au divan, envers les bassats et à la personne mesme du G. S., contre ce qu'on a accoustumé jusques icy, nonobstant les empeschements que Rustan-Bassa

¹ Henri II, par une nouvelle lettre du 24 août 1558, avait informé M. de la Vigne des suites de la retraite de la flotte turque, en lui prescrivant la réparation qu'il avait à demander à la Porte :

« Après que le beglierbey général où vous aviez si grande espérance, et les chefs particuliers de cette armée ont pillé, ravy et emmené partout où ils ont passez tout ce qu'ils ont peu trouver, ilz se sont moquez des grands et somptueux présens qu'ils ont receu en or, argent et autres choses, des Genevois qui les ont festoyez, passant à leur retour par la route de Gènes, où ils ont communiqué et conversé quelque espace de temps avec les principaux ministres du roy d'Espagne, receu et meslé avec ladite armée ses galères et

vaisseaux comme avec les miennes. De sorte que l'on estime maintenant par telle démonstration que l'amitié et intelligence d'entre le G. S. et nos principaux ennemis est plus grande qu'elle ne fust jamais entre nous deux, et qu'au lieu de m'avoir esté par le G. S. envoyé sadite armée pour favoriser mes affaires, ça esté tout au contraire. Et suis blasmé d'un chascun d'avoir esté toujours si crédule en l'amitié dudit G. S., veu que ses forces qu'il m'a souvent envoyées ont plustost esté employées par les ministres et conducteurs d'icelles à infester et endomager la chrestienté qu'à toucher au vif l'ennemy commun et ses alliez, qui a esté tout le rebours de ce que j'en espérois. Si mes ministres en avoient autant fait à

m'y a voulu donner, sans aucun respect de chose qui m'en peust advenir, j'ay cherché de rendre et bailler vos lettres et ce que j'en avois mis par escript, et faire entendre de bouche le tort que pour le parlement de sadite armée sans rien avoir voulu exéqueter pour vous, vous aviez receu ceste année, me respondant ledit G. S. avec visaige et parole fort amiable et douce que après qu'il auroit le tout veu et considéré, il m'en rendroit la responce telle qu'elle devoit estre honeste et raisonnable. Laquelle, à la parfin, a esté par la bouche de son premier bassa : « Que S. H., d'une sincère et pure volonté, procédant de la grande affection qu'elle vous porte, sans aucune fraude ni fiction, vous avoit envoyé son excelse armée, munie de bons hommes et de toutes choses nécessaires pour la guerre, avec exprès commandement au capitaine général d'icelle d'aller droit, sans s'amuser ou entreprendre ailleurs, trouver la vostre, pour ensemblement, selon qu'il seroit advisé, vous faire service jusques au temps que les aultres armées avoient accoustumé de s'en retourner par deçà; ce que n'ayant poinct fait ledit cappitaine, ny porté l'honneur et révérence qu'il vous devoit et à sondict commandement, S. H. en reste si fort marrye et malcontente, qu'il n'est pas possible de plus. De quoy et du respect qu'elle porte à l'amitié qui est entre vous deux, elle ne peult, pour ceste heure, vous faire aultre plus grande démonstration que de faire la guerre à vos ennemis, comme elle fera en personne, l'année qui vient, en Hongrie, et d'avoir chassé les Gennevois d'icy, et de l'espérance qu'ils avoient conceue de sa protection, si ce n'est

l'endroit du moindre de mes amis, je leur ferois sentir, avec la perte de leur vie, combien telles fautes m'auroient déplu; espérant bien que ledit G. S. entendant comme tout s'est passé n'en fera pas moins de son costé. Et afin que vous ne parliez pas par cœur de cette affaire, je vous ay fait mettre par écrit comme toutes choses se sont passées à la journée, jusques à l'heure du parlement de ladite

armée turquesque, ainsy que vous verrez par le mémoire que je vous envoie. Et me ferez sçavoir comme ledit G. S. a pris les remonstrances que vous luy en aurez faites; car si j'y vois aucune occasion de défiance, je regarderay à me passer doresnavant de l'entretenement et continuation de cette négociation, pource qu'elle me seroit autant ridicule qu'inutile. » (Ribier, t. II, p. 757.)

par vostre moyen et consentement et les conditions que vous adviserez. Lesquels, par ung simple sauf-conduict qu'ils avoient retiré de sa chancellerie lorsque l'armée estoit à Calvy, de pouvoir venir en sa Porte, y aiant envoyé dernièrement leurs ambassadeurs, auroient astutamente persuadé à son beglierbey, que, par l'advis qu'ilz disoient avoir eu de leur amb^r, S. H. les avoit desjà receuz pour ses esclaves et tributaires; par laquelle ruse et cautelle s'estant laissé sottement tromper ledit beglierbey, qu'ilz auroient sauvé leur pays d'estre bruslé et pillé, mais qu'à l'advenir il leur seroit par adventure bien difficile de les garantir. Et que des aultres faultes que sondict beglierbey avoit faictes en ce voyage, selon qu'il s'excuse et que le conseil qui luy avoit esté baillé pour luy assister, et tous les principaulx de galaires ont tesmoigné, que vos gens en sont la principale cause, ayant envoyé au-devant de ladite armée à Capo-Corso une frégate pour l'avertir de ne se haster point si fort de venir en vos ports, et qu'elle avoit assez loisir de se pourmener quelques jours par la mer avant que la vostre fust preste. Qui fust ce qui esmeut ledit cappitaine, pour ne perdre point temps, d'aller à Minorica, dont estant depuis retourné à Tholon pour s'employer à faire quelque bonne chose pour vous, de nuict, secrètement, il fust deux ou trois fois encore advisé par les vostres mesmes du peu de forces que vous debviez avoir pour secourir ladicte armée par terre, et du danger qu'il y auroit s'ils demouroient plus longuement par delà, et d'autres infinies choses toutes tendantes à l'en faire partir sans rien faire. Ce qu'elle espère que Dieu, avec le temps, vous fera cognoistre estre vray pour les en grievement punir, comme S. H. juge sondit beglierbey estre indigne de sa faveur et bonne grâce de les avoir escoutez et s'estre monstré homme de si peu de valleur et conduite; ce qui ne doit point estre cause de diminution de la bonne amytié et intelligence qui est entre Vos deux Maj^{tes}, en considération de laquelle S. H. ne vous abandonna ny abandonnera jamais en vos affaires, quand par vous elle en sera requise, et tiendra toujours vos ennemys et amys pour les siens.

Voilà, sire, le sommaire de tout ce qui m'a esté respondu de la

part dudit G. S., et que Dolu vous pourra particulariser selon qu'il a peu ouyr, ayant esté toujours présent avec moy en ceste négociation; et S. H. vous l'escript, à ce que le bassa m'a dit, plus au long dans sa lettre¹, respondant à chaque poinct de la vostre et de ce que je luy ay proposé de vostre part. De quoy, à mon advis, V. M. se debvra contenter pour la démonstration qu'elle demande du desplaisir que ledit G. S. debvroit avoir eu de la faulte de sondit beglierbey et de sa bonne volonté en vostre endroict, laquelle, par le discours des choses que j'ay maniées par deçà, je vous puis asseurer, sire, est totalement incliné à vous faire plaisir sans aucune fiction ny dissimulation. Et pour vous faire cognoistre et à ung chascun que ce n'a pas esté avec le consentement de S. H. que le beglierbey se soit ainsy mal porté, lequel, à ce que tout le monde dit, et les signes qu'on voit de la douleur et malcontentement que S. H. en a eu, ne peult estre que n'en soit chastié; mais pour la honte, à ce que aucuns imaginent, que ledit G. S. a de l'avoir si jeune, de son propre mouvement, constitué en si grande charge, faict qu'il diffère ladite punition, ou qu'il la veult faire de sorte qu'on ne puisse point penser qu'elle vienne de là. Au font on juge que pour le moins il ne sera jamais estimé ny aura guères plus grand honneur ny crédit²; qui sera bon exemple à

¹ M. de la Vigne dit, au sujet de cette lettre de Soliman, dont la traduction est de Morat-Aga : « Ayant faict chasser Ibrahim, premier dragoman du G. S., le bassa en a mis ung en sa place qui ne sçait traduire qu'en latin, et encore si mal, que je pense qu'il vous sera malaisé de l'entendre. Pour tant j'ay advisé qu'il seroit très nécessaire que V. M. eust quelque homme de bien auprès de soy pour luy interpréter ce que le G. S. luy escriroit, et par mesme moyen pouvoir respondre en langue turquesque quand on voudroit négocier quelque chose de grande importance sans que les bassats en eussent la congnoissance. » Cette lettre,

en effet d'un latin obscur et entortillé, est du reste sans intérêt. Après avoir énuméré, sans les discuter, les actes reprochés à l'amiral turc, pour toute justification elle rappelle, avec les protestations ordinaires d'amitié, l'envoi fréquent des flottes turques fait à la demande de la France, et dit au sujet des rapports avec les Génois : « Propterea oratores Genovesium excelsam ad Portam veniendi licentiam impetraverant, capitaneus noster hæc sciendo ditionibus illorum nullum damni intuli obtentus est... Porro oratores nihil impetraverunt nisi domum redire ipsis licentia data est. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

² Dans deux lettres confidentielles aux

tous ceux qui viendront après luy, et ung évident argument à ceux qui vous cherchent brouilles en ceste amitié qu'il leur sera fort difficile, comme aussi on a peu veoir par les mauvais traictemens que lesdits Genevoys ont receu icy, nonobstant les quatre cent mil ducatz qu'ils promettoient payer en dix ans audit s^{gr} sans les cent mil au bassa, lequel il m'a fallu combattre à toute oultrance et à la désespérée, aultrement je n'en feusse jamais venu à bout; dont les Vénitiens sont demeurez si estonnez, que j'espère qu'ilz s'en monstrent plus vos affectionnez et vous feront plus la court, comme ilz font desjà à moy par leurs flatteries et dissimulations accoustumées. Partant d'icy, les amb^{rs} de Gennes, ils ont demandé un sauf-conduit pour pouvoir revenir en ceste Porte après en avoir eu vostre consentement. Pour tant il sera fort bien faict et nécessaire d'envoyer à S. H. les articles signez de vostre main, par lesquels, et non aultrement, vous voudrez consentir qu'elle prinst la protection desdits Genevoys, voz anciens subjects rebelles. Leurs amb^{rs} mesmes m'ont dict qu'ils se retireront devers vous pour avoir en cecy vostre faveur, estans les plus désespé-

cardinaux de Lorraine et de Tournon, M. de la Vigne dit, au sujet de la présentation de Dolu : « Je luy ay fait baiser deux fois la main du G. S. en ma présence avec pompe extraordinaire, et contre la coutume de ceste Porte; non sans grande admiration de tous les Turcs et des chrestiens qui sont par deçà, et soupçon de quelques grandz et estroitiz manientz pour les choses de l'année qui vient. » Il dit ensuite, à propos de la justification de l'amiral turc : « Il a rejeté toute la coulpe sur l'infidélité des nostres, et il est aisé à juger que l'ambicion et désunion des ministres de S. M. a beaucoup nuy à ses affaires... »

Enfin, par le nom qui suit immédiatement, il laisse échapper une insinuation qu'on a déjà vue en 1554 se produire dans une circonstance semblable contre le même per-

sonnage (voir ci-devant, à la page 322, la note 1) : « Il vous plaira juger si le baron de la Garde, usant de paroles si immodestes et peu honorables contre moy qu'il a fait en l'armée envers le beglierbey et tous les aultres capitaines, a fait en cela aultant ou plus de tort à S. M. qu'à moy dedans le lieu que je tiens. On continue icy de plus en plus le bruiet de la guerre de Hongrie l'année qui vient, et le G. S. fust desjà parti pour Andrinople, n'eust esté la question de ses enfantz et le reffus qu'ilz ont fait de se partir des lieux où ils estoient pour aller l'un en Capadoce et l'aultre en Cilécie, où pour les inconveniens qui en pourroient advenir, S. H. les a voulu loger et confiner jusques à son retour. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

rés du monde de n'avoir sceu obtenir leur intention, et se trouvant freustrez de l'espérance qu'aulcuns des principaux d'entre eulx, vos ennemis, avoient donné au peuple de l'amitié dudit G. S., traficq et traicte de bledz de Levant, machinant par la faveur du roy Philippes de se pouvoir impatronir et faire tyrans de ladite ville de Genes. Ce qu'estant descouvert audit peuple, si la chose est bien maniée, il sera aisé de le tirer à vostre dévotion et faire tailler lesdits principaulx en pièces, ou pour le moins les chasser de leur ville, promettant de les reconcilier et maintenir en l'amitié dudit G. S., luy faire avoir ce qu'il demande, et le secourir de toutes les commoditez de vostre royaume. Et ne debvez laisser une telle occasion de bien fort endommager les affaires de vostre ennemy, lequel, par ce moyen et l'alliance que les Florentins disent que leur duc cherche à faire avec vous, il vous seroit aisé de chasser de toute l'Italie, sans grand hazard ny despence. Si ce n'estoit que par ces parolles qu'ilz m'ont dictes que les Genevois ne garderont point leurs terres d'estre pillées et bruslées à l'advenir ilz voulussent entendre une promesse d'une aultre armée si vous les en requerrez, pour tant si de fortune vous n'aviez faict quelque accord avec vos ennemys, il faudroit en toute diligence envoyer par deçà pour le demander, de laquelle, s'ils nous la concédoient, on pourroit espérer en tirer quelques secours pour amender et couvrir la faulte qui a esté faite¹.

¹ Le lendemain même de l'expédition de M. Dolu, M. de la Vigne, comme il l'écrit du 14 novembre 1558, informé des premières conférences pour la paix, se servit de ce fait pour pénétrer les intentions de la Porte en cas d'une nouvelle guerre, et se ménager à lui-même l'occasion de sa retraite :

« Le lendemain que je vous renvoyai Dolu, j'appris de M. d'Acqs comme à la réquisition du roy Philippes le sieur de l'Aubespine estoit party de vostre camp pour s'en aller vers M' le connestable bien

instruit de vostre volonté pour commencer à traicter à bon escient d'une bonne paix ou trêve : ce qui me vint merveilleusement à propos pour sonder plus avant le bassa, pour savoir de lui quelle volonté le G. S. auroit de vous secourir si vous aviez encore la guerre l'année qui vient. Car m'estant trouvé avec luy pour luy faire entendre ces nouvelles, luy disant que si ladite paix se faisoit, la grande faulte que le beglierbey vous a faicte en seroit cause, et que je croyois qu'estant faicte, il seroit malaisé que de nos vies elle se peust rom-

CORRESPONDANCE DE VENISE.

CONFÉRENCES DE CERCAMP. — MORT DE CHARLES-QUINT. — DÉFECTION DE CODIGNAC, PASSÉ AU SERVICE DE L'ESPAGNE. — MORT DE LA REINE MARIE D'ANGLETERRE. — NOUVEAU MARIAGE AVEC LA REINE ÉLISABETH, POURSUIVI PAR PHILIPPE II. — TRÊVE DE DEUX MOIS ET DISSOLUTION DES CONFÉRENCES DE CERCAMP. — NOUVELLES APPARANCES DE GUERRE ET SECOURS À RÉCLAMER DE LA PORTE.

Venise, 15 novembre 1558.

Lettres
de
Évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

J'ay veu par vos lettres du passé la prudence et dextérité dont vous vous gouvernez contre les Genevoys, de quoy j'espère que vous en ferez réuscir un notable service pour le roy et une gloire immor-

pre, veu le long temps que la guerre a duré sans grand advantage ou dommage de l'une et de l'autre partye, je le vis si estonné qu'il ne sceut répondre aucune chose. A la parfin, en soupirant et disant que Dieu voulust confondre ce roy Philippe et donner victoire à vostre tranchante espée contre luy, il me demanda si après avoir, V. M., entendu par delà que S. H. ira en personne en Hongrie, et qu'elle a commandé de dresser en toute diligence une plus grosse armée que cette dernière pour l'envoyer contre vos ennemis, je ne pensois point que pour cela vous voulussiez encore poursuivre la guerre l'année qui vient. A quoy je respondis que c'est un pauvre fondement, et encore mal asseuré, que des armées du G. S. pour entreprendre de la continuer et de faire une si grande et excessive despense comme celle que vous faites contre ung si puissant et dangereux ennemy que le vostre; mais que si S. H. vous vouloit ayder d'une partie de ses infinis trésors, je penserois que vous ne viendrez point aisé-

ment à faire accord avec ledit roy Philippe, quand ce ne seroit que pour l'amour dudit G. S. Aultrement que je ne vois pas que vous deussiez mettre tous vos Estats en si grand hazard, n'ayant aucune autre espérance de secours de S. H. que de ses armées, lesquelles vous ont porté toujours beaucoup plus de dommage que de profit. Sur quoy ledit bassa me répliqua que je vous devois expressément encores écrire que S. H. ne veut aucunement vous abandonner en vos nécessitez quand par vous elle sera requise. Ce sont, sire, les propos qui ont esté tenuz entre ledit bassa et moy, par lesquels il est aisé à connoistre que le G. S. désire que perpétuellement vous luy soyez amy; et que voyant le discord qui est entre ses deux enfants qui sont présentement en campagne l'un contre l'autre avec grand force pour se couper la gorge, et les nouvelles qui sont venues que le roy de Perse avoit repris la Média et taillé en pièces plus de cent mille Tartares: ils voudroient bien maintenant que vous ne fussiez pas d'accord, et vous don-

telle pour vous, lequel debvra estre de tant plus estimé quant on sçaura le peu de secours qui vous a esté donné pour résister aux grands présens et corruptions desdits Genevoys. Je me tiens bien fier et bien glorieux de vous avoir adverty du retour de l'armée turquesque ung moys entier pour le moins avant l'arrivée de Dolu en Constantinople, et sy fault que je vous die que ce que je vous en escripvis il me le faillut deviner, car je n'en eu jamais adviz de la court ny de Lyon; à quoy vous pouvez cognoistre que je ne suis pas mieulx secouru de dépesches que vous. Quant à l'abouchement de nos députés qui sont depuis le XIII^e du passé en l'abbaye de Cercamp à traicter de la paix, je vous en ay bien au long informé; depuis l'on m'escript que l'espérance de ladite paix s'estoit beaucoup refroidye pour la nouvelle que le roy Philippes avoit eu de la prinse de Thalamon et Castillon de la Pestraye en Tuscanie et de Cental et Moncallier en Piémont, ensemble du siège que le duc de Sesse, son lieutenant général à Milan, avoit mis devant Casal avec grand espoir de le prendre, dont toutesfoys il a esté depuis contrainct de se lever avec grand honte et dommaige, pource que M^r le mareschal de Brisac, en despit des ennemys, y feist entrer mille François sous la conduite du s^r Charles de Birague, et de rompre son camp et se re-

neroient volontiers une autre armée si vous la leur demandiez, pensant par là vous donner un très grand secours.

« Si vous n'êtes point accordé avec vostre ennemy, vous despescherez mon successeur par deçà pour demander ladite armée afin de vous en servir jusques à la fin du mois de septembre, priant S. H. que je vous la puisse mener sous la conduite d'un autre que de son beglierbey qui vous a si malheureusement failly; de quoy ung chacun pense qu'il n'en demeurera pas impuny pour la mauvaise chère et peu d'honneur qu'on luy a veu recevoir, de puis qu'il est venu, du G. S. et de toute la Porte. Et s'il a pleu à Dieu vous don-

ner la paix ou trêve, il me sembleroit à propos qu'au lieu de m'envoyer ledit successeur, V. M. escrivit une bonne lettre à S. H., la priant de me vouloir renvoyer devers vous, afin que vous puissiez parfaitement entendre de moy en quoy l'amitié qui est entre vous deux est fondée, et comment vous vous y devez gouverner; ayant jusques icy souvent receu beaucoup de dommaige de l'espérance que vous y aviez mise. Car par ce moyen, sans aucune rupture, vous leur userez d'une braverie honneste et digne de vostre grandeur; et il vous sera toujours libre de leur pouvoir envoyer vostre ambassadeur. » (*Ms. de Lamare, B. N., et Ribier, t. II, p. 770.*)

tirer à Milan, après toutesfois avoir fortifié le bourg Saint-Martin à trois milles dudict Casal. Les gageures qui se faisoient audict Lyon pour ladicté paix estoient de quatre-vingts pour cent; mais la veille de la Toussaint elles se diminoient de la moitié. La trefve qui avoit esté faicte entre ces deux princes n'estoit que de vingt jours, qui finissoient le dernier du passé, durant lesquels nous avons rompu nostre camp et licentié nos Allemans, tant de pied que de cheval; le roy Philippes a pareillement rompu le sien, mais il n'a encores donné congé à personne, ains a retiré toutes ses forces dans les villes pour les loger à couvert à cause du mauvais temps qu'il faisoit de pluies et de froidures, qui ont esté par delà si extremes les moys de septembre et octobre et icy jusques à hyer, qu'on n'en vit jamais de telles.

M. de Cambray m'escrit qu'un courrier allant à Rome luy avoit dict en passant par les Grisons que ladite tresve avoit esté encore prolongée jusques au xv^e de ce moys, et que l'espérance de la paix avoit esté fort refroidye pour la grande instance que les Angloys faisoient de ravoir Calais, et le duc de Savoye d'estre restitué en la Savoye et Bresse et presque tout le Piedmont, hors quelques places fortes, qui est tout ce que l'on sçauroit demander au roy quand il seroit prisonnier. Toutesfoys, que les députés d'une part et d'aulture ne s'estoient point encore départiz, qui donnoient quelque espérance que les choses se pourroient reschauffer. Il m'escrit aussy que les Allemans du roy Philippes qu'il avoit mis en garnison à Arras, Douay, Vallenciennes, luy ont saccaigé et pillé lesdites villes à faulte du payement de leur soule, et quant aux nostres, que M^r le duc de Nevers les avoit honorablement et sans aucun désordre conduits par estapes jusques hors nos frontières, où ils estoient encores attendant l'issue de nostre abouchement. Voylà tout ce que je puis incertainement escrire de l'incertitude de nostre paix, mais je puis bien certainement asseurer que si vostre beglierbey ne s'en feust retourné sans rien faire, comme il a faict, l'on ne nous tiendrait pas ce langaige. Qu'à tous les diables soit donné le meschant traistre qui tant a ap-

porté de dommaige et malencontre aux affaires du roy ! Je vous envoie des advis de la mort de l'empereur Charles V^e, et de la routte et deffaicte de son armée en Barbarie par le roi d'Algier ¹.

Venise, 24 novembre 1558.

J'ay esté ce jourd'huy adverty de bonne part que Codignac, au lieu d'aller rendre compte de sa charge au roy, s'en va amb^r en Levant pour le roy d'Espagne, et pour ceste occasion est, comme m'a asseuré celuy qui l'a veu et entendu, toute sa cabale à Parme, atten-

¹ Charles-Quint était mort le 21 septembre 1558, dans le monastère de Saint-Just, où il s'était retiré. M. de Hammer remarque (*Hist. de l'empire ottoman*, t. VI, p. 100) « que la même année qui vit mourir Roxelane et Isabelle de Pologne, deux princesses qui ont exercé une influence également funeste, l'une sur les affaires de la Turquie, et l'autre sur celles de Hongrie, enleva la reine Marie à l'Angleterre, et son beau-père Charles-Quint à l'Allemagne. » Dans une lettre écrite le 20 novembre 1558 à l'évêque d'Acqs, M. de la Vigne donnait de nouveaux détails sur les troubles que les intrigues de la sultane avaient légués à la Turquie : il annonçait aussi prématurément la mort de la reine Isabelle, et, par une prévention qu'il a déjà montrée contre la mission envoyée en Hongrie, il exprimait des idées toutes contraires à celles qui avaient jusque-là dirigé la politique de la France dans ce pays, et qu'il développera ci-après page 552 :

« Nous sommes tous icy en grand esmoi et souley quelle fin aura le discord entre les deux jeunes princes, fils de ce seig^r, lesquelz sont bien forts en campagne l'ung contre l'autre pour dessider,

vivant le père, qui d'eulx deux luy succédera. Jusques icy l'universel, principalement les janissaires, avoient plus favorisé à Selim l'aisné, pource qu'il est homme de bonne chair et qu'il boit le vin volontiers. A présent il semble que tous désirent Bayesit le puisné, pource qu'il se monstre plus diligent, plus caute et hardy en tous ses affaires, et qu'il a faict publier et courir le bruit que s'il vient à avoir l'empire il leur doublera leur timar. Si l'ung d'eulx est deffaict, il est à craindre que celluy qui sera victorieux veuille passer plus oultre, à l'exemple de Sélim, leur ayeul, ce qui empescherait que ledict G. S. n'allast en Hongrie et tous ses autres desseings, et apporteroit la plus grande commodité au roy des Romains qu'il eust jamais de faire bien ses affaires, pour la nécessité où ledict G. S. seroit réduit de retirer toutes ses forces de l'Europe auprès de sa personne pour faire teste à toute l'Asie, avec laquelle iceluy qui aura eu la victoire le pourroit venir combattre. Il a envoyé il y a huit jours deux de ses bassatz vers eulx afin de les accorder et faire laisser les armes et aller ung chacun à son sangiacat. Bientost nous verrons où

dant ses lettres et instructions, et doibt ce aujourd'huy ou demain arriver en ceste ville pour parfaire son voyage. Il se vante d'estre gentilhomme de la chambre dudict roy d'Espagne : voylà ce que je prévoyois bien, il y a longtemps, que sa longue demeure par deçà couvroit quelque chose qui ne valloit rien; à ce que j'ay peu entendre, ç'a esté par la menée du cardinal de Trente et de l'amb^r Vargas, sous umbre de quelque argent qu'il avoit autrefois presté en Levant aux Madruces, neveux dudict cardinal, et me l'avoit luy-mesme ainsy faict entendre pour mieulx couvrir sa méchanceté et trahison; mais au fort j'espère que si nous avons la paix il ne vollera si hault qu'il en pense avoir les aesles. Vous ferez bien, ce pendant qu'il apprestera son voyage, de luy faire dresser par delà la réception qu'il mérite, et n'oublier surtout de bien faire entendre au G. S. l'infidélité, meschanceté et trahison de ce malheureux, qui, au lieu d'aller rendre raison à son maistre comme il devoit, veu l'honneur qu'il en avoit receu, s'est allé rendre ministre du commung ennemy, et ennemy particulier de son s^r et souverain; luy remonstrant aussy quelle fiance S. H. peult avoir en tel instrument, quand bien elle seroit amye dudict roy Philippes, le quel ne l'envoyt pres d'elle que pour y brouiller et altérer, s'il peult, la bonne amytié et bonne intelligence qui est entre leurs Maj^{té} et Haultesse, et aultres choses que vous sçauvez trop mieulx et à propos luy représenter pour la congnoissance que vous avez des bons tours et menées du galant. Je n'ay aultres avis de cest abouchement que ceulx qui sont venus à aulcuns marchans de ceste ville, et je vous baille pour le prix qu'ils m'ont esté donnés;

la chose inclinera. Le bassa m'envoya hier dire que M^r de Martines estoit party d'auprès du roy et royne de Transilvanie pour s'en retourner en France, dont j'ay esté bien aise pour le soupçon où ils estoient entrés qu'il ne fust là un obstacle aux affaires du G. S. On a faict courir icy le bruit que ladicte royne avoit esté tuée par icelluy roy son fils, s'estant marié avec une

filie de ce nouveau empereur et rebelle contre S. H. Mais hier au soir vindrent nouvelles du contraire, dont j'ay esté merveilleusement marry, pour ce qu'ils n'eussent sceu mieulx pourveoir à leurs affaires que en s'appuyant et alliant avec icelluy roy des Romains, ce qui fust toujours venu à nostre advantaige. » (*Ms. de Lamare, Supplément français.*)

mais tant y a que si la paix ne se faict ou qu'il ne s'ensuive une longue trefve entre ces deux grands princes, nous serons pour pâtir beaucoup en ce peu que nous tenons en Italye, et peult-estre de la perdre de tout poinct, car desjà ceux qui ne tiennent aujourd'huy leur bien et grandeur que de nous et de nostre sang, sont les premiers à regarder par quel bout ilz essayeront à nous ruyner et deffaire.

Venise, 3 décembre 1558.

Les praticques et menées de Codignac s'esclaircissent tant de jour à aultre, que j'ay sceu par celluy auquel il se fie le plus en ce lieu, qu'il a desjà toutes ses lettres et instructions, et que le cardinal de Trente, vers lequel il se retira premièrement, luy avoit donné quatre ou cinq cents escutz du sien, et le roy Philippes, par son amb^r Vargas, une chaisne de pareille somme, avec promesse de deux mille escutz de présent quant il partira, sans son estat d'ambassadeur. J'advertiray aujourd'huy le roy de tout ce discours, en attendant de luy dépescher homme exprès quand je auray veu la mine qu'il fera quand il sera icy, et cependant je ne crains aultre chose, sinon que vous soyez party de la Porte pour venir par delà, suyvant ce que je vous en ay cy-devant escript avant que de recepvoir ces nouvelles, et que ledit Codignac y arrivant ne trouve par vostre absence plus grande facilité en ses desseings et entreprinses qu'il ne feroit aultrement. Car il est bien à considérer que pour les affaires qu'il y a si longtemps manyées et la pratique qu'il en a de si longtemps acquise, joinct le mauvais debvoir qu'ont faict pour nous dernièrement les Turcs, il fera tout ce qu'il pourra, par présentz ou aultres moyens, pour y establir l'amitié de son nouveau maistre aux despens, dommage et inthérest du nostre, et de tant plus aysément s'il ne trouve quelqu'un à son arrivée qui luy rabatte fermement ses coups et luy responde vertueusement et brusquement à ce qu'il y voudra proposer contre nous, comme je crois et m'asseure que vous ferez si vous y trouvez. Estant bien d'opinion, et telle est celle de Mons^r le

cardinal de Tournon, en attendant que le roy y ay pourveu, nonobstant ce que je vous ay escript cy-devant, ne pensant pas ce qui est depuis ensuivy, vous ne devez encores bouger de là, et attendre ce que le temps nous produira en ce faict, lequel pourroit, par vostre absence, comme il est vraysemblable que vous laississiez en vostre place tel personnage des vostres que vous en auriez cognu digne en attendant vostre successeur, apporter un tel changement et mutation au service de S. M., que malaysément on pourroit rabiller ce qui seroit gasté. Et davantaige je ne sçay comment cela seroit reçu par delà, se présentant à nostre opposite un tel inopiné et repentjn object, que cestluy-là, conforté comme il est à croire qu'il seroit par les bons offices que ces s^{rs} ont accoustumé faire pour nous en ce qui concerne cette intelligence. Mais je m'asseure que tout ainsy que vostre dilligente sollicitation a rendu inutile le voyage des Genevoys par delà, qu'aussy fera-elle celuy dudit Codignac à sa honte et confusion.

Quant au fait de la paix, nos députez d'une part et d'autre sont toujours en leur diette, de laquelle l'on parle si diversement que l'on n'en sçait encore que croire ny espérer; et de moy je ne vous en puis donner autre lumière, car je n'ay eu lettres de la cour ny d'ailleurs depuis le viii d'octobre; et pour estre plus voisin que vous de la fontaine, j'ay plus grande occasion de me doulloyr de veoir vostre négociation et la mienne ainsy sèche et aride d'un cours qui ne couste rien au roy et qui importe tant au bien de son service. Toutesfoys, par des advis qui vindrent hyer de Lyon, l'on tient la paix pour si avancée qu'ils ne sont plus que sur la difficulté de la Corse et de Tuscanie, qui est bien signe que les plus grands et principaux poincts sont accordés; mais je doute que si nous l'avons elle ne nous couste bien cher, et si la mort de la royne d'Angleterre, qu'aulcuns advertissements asseurent estre morte et les autres estre en grande extrémité de son hydropisie, n'engendrent quelques nouveaux desseings et pensements à ces deux princes. Je ne vous sçauroys assez escrire la grande louange et réputation que vous avez acquise en ce lieu au faict de vostre charge, en ce que vous renvoyés avec tant de nez les Genevoys chez eulx, sans

avoir rien exécuté de ce qu'ils s'estoient si superbement promis du G. S., de sorte qu'ilz vous en estiment comme ung second Achille; mais s'ils sçavoient comme moy le peu de secours que vous y avez eu de la court, tant de lettres, draps, orloges, présents et autres moyens que vous avez si longuement demandés, ils vous immortaliseroient vostre nom, et de ma part je n'en feray pas moins, et de tant plus encores, si vous pouvez, couronnant vostre œuvre, chasser et renvoyer ce traistre les pieds dans le sac, qui seroient deux grands et signalés services entre tous ceulx que vous avez faicts au roy.

Venise, 10 décembre 1558.

J'ay esté adverty comme Codignac estoit party de Rive de Trente et venu secrettement depuys deux jours en ceste ville, où il ne demeurera que quatre ou cinq heures à communiquer avecques le secrétaire Hernandez, qui y est agent du roy d'Espagne, et s'en est allé à Milan parler au duc de Sesse, ne faisant que attendre ce qui réussira de cet abouchement pour la paix, de laquelle j'ay aussy entendu par lettres qui sont venues en ce lieu de bonne part, que les députés du roy Philippes avoient de nouveau demandé dix jours de délay pour avoir response d'Angleterre, et que pour ceste occasion ladite pratique continuoit à se refroydir de nostre part, cognoissant bien le roy que ces longueurs et remises sont faictes tout à propos par les Espaignols pour tascher tousjours de l'entretenir en parolles, et sous ceste espérance, essayer d'en faire leurs conditions plus avantageuses et bastir pendant le mariaige du roy Philippes avec M^{me} Élizabeth d'Angleterre, pour s'impatronir s'ils peuvent de ce royaume-là après la mort de la royne Marie; et pour cest effect, S. M. a commandé s'en retourner vers elle M^{sr} le cardinal de Lorraine, ce qui faict encores de tant plus penser qu'elle ne réussira si tost que l'on pense, et M^{sr} de Guise est après par tous moyens qu'il peult pour veoir de quel secours d'argent il se pourra promectre du costé des marchans allemans et aultres pour continuer la guerre l'année qui vient s'il en est besoing.

Toutesfoys, beaucoup d'autres espèrent que par raison laditte diette ne se terminera sans quelque conclusion de paix, ou, au pis-aller, devant la fin de l'hyver. Je croy que quand vous aurez veu la dépesche que le roy vous faict présentement et ce que je vous escripz de l'histoire de Codignac, vous trouverez plus que raisonnable de vous en retourner à la Porte du G. S., quant ores vous seriez desjà arrivé à Raguse; car advenant que la paix ne se face comme il y a grande apparence, homme du monde n'y peult faire ce que vous ferez si vous y estes. Davantaige vous pouvez penser quel reproche ce vous seroit d'estre party de là lorsque vous y estes plus nécessaire; par ce je vous pry de ne faire ce plaisir à vos ennemys que de leur donner occasion de calumnier vostre gloire, laquelle vous sera à bon droict immortalisée, si vous achevez la carrière comme vous l'avez vertueusement commencée et poursuivye jusqu'à présent. Vous avez une foys empesché que Codignac ne se feist Turcq, et qui mieulx est, l'avez gardé d'estre étranglé; mais je suis d'avis que vous luy debvez procurer ce qu'il mérite, et personne ne peult faire cela que vous.

Venise, 27 décembre 1558.

Le service que vous avez naguères fait au roy d'avoir si honteusement chassé vos presumptueux Genevoys ne luy sera pas moins agréable que les autres bons et vertueux offices que vous avez sceu faire pour disposer et continuer le G. S. en la bonne volonté qu'il porte à S. M., laquelle n'en eut jamais tant de besoing qu'elle en aura désormais si la paix d'entre luy et le roy Philippes ne vient à se résouldre ainsy que l'on s'estoit jusques icy attendû, dont l'espérance s'est maintenant fort refroidie depuis la mort de la royne d'Angleterre, intervenue le xvii^e novembre, sur le poinct que les députez d'une part et d'autre se retrouvoient pour en prendre quelque bonne conclusion, dont il n'est à la parfin réuscy que une trefve de deux mois, à commencer au premier de cestuy, laquelle ne pouvoit pas venir mieulx à propos pour ledit roy Philippes, pource que pendant icelle il n'a cessé

et ne cesse de faire tout ce qu'il peut pour pratiquer le mariage d'entre luy et M^{me} Élisabet, nouvelle royne d'Angleterre, duquel il a grande espérance, pour le moins ses ministres et serviteurs s'en promettent une bonne fin, chose qui seroit fort à craindre, d'autant que si ce mariage se vient à résoudre comme il y a de l'apparence, estans tous deux désireux l'ung de l'autre, la partye du roy Philippes s'en trouveroit beaucoup plus forte et assurée qu'elle n'estoit du temps de la feue royne sa femme, bien qu'elle feist tout ce qui luy estoit possible pour l'ayder et secourir, jusques à tenter tous les moyens dont elle se pouvoit adviser pour luy faire, de son vivant, encores qu'elle n'eust enfans de luy ny espérance d'en avoir, tumber sa couronne d'entre les mains, qui ne luy sçauroit désormais eschapper, se faisant ce mariage, auquel je ne voys nul obstacle, si d'avanture les Angloys ne le vouloient empescher, pource que de la consommation d'icelluy, estans tous deux jeunes et beaux et s'aymans, comme l'on dict qu'ils font, il s'en peut bientost espérer ung nouveau successeur par le moyen duquel il unira et assurera perpétuellement ses Estats et sa maison, qui s'en retrouvera de tant plus grande; et je vous laisse à penser, puisqu'il est en ceste pratique, quelle espérance nous debvons avoir d'une paix à laquelle lesdits Angloys ne consentiront jamais sans la restitution de Calais que le roy n'a pas délibéré lascher pour quelque offre ou avantage que l'on luy puisse présenter. Voilà les termes où nous en sommes, dont je vous donne advis par la présente¹.

S. M. vient de me faire entendre la dissolution de l'assemblée des députez d'une part et d'autre, n'ayant résolu autre chose que la trefve cy-dessus mentionnée, qui doit durer jusques au deuxiesme febvrier, pendant lequel temps ils se doivent rassembler le xxv^e janvier pour resprendre les derniers arremetz de paix dont S. M. m'escrit si froidement, que quant à moy je ne pense pas qu'il n'y ait une bien grande dissimulation du costé du roy Philippes pour cependant faire son proffit du temps et essayer de résoudre et consommer ledict

¹ Voyez au tome V, p. 234 et suiv. des *Papiers d'État* de Granvelle, tout ce qui concerne les négociations de Cercamp et de Cateau-Cambrésis.

mariage; et ce qui m'en donne plus grand soupçon est que ladite trefve ne s'estend que pour le regard des Pays-Bas, faisant l'ung et l'aulture prince de merveilleux préparatifs de guerre de tous les autres costez de leur frontière; et mesmement ledict Philippes en Piedmont, où le duc de Sesse faict de grandes courses et dommaiges, ayant de nouveau levé en son gouvernement si grande somme d'argent et faict tel amas de gens de guerre, que le roy, pour secourir ce pauvre Mons^r de Brissac, a esté contrainct de le renforcer de quelque nombre de cavallerye pour, en attendant forces suffisantes pour faire teste à son ennemy, luy empescher ses desseings et entreprises qu'il délibère tenter sur les villes de Casal et Vallence, à présent si encloses et tellement tenues de court à cause du fort Saint-Martin, que ledict duc de Sesse a faict fortiffier depuis la prinse qu'il a faict sur nous de Cental et Montcalier, et tant renforcer d'hommes et aultres munitions de guerre, qu'il nuict et endommage beaucoup lesdits Casal et Vallence; de sorte que ne les pouvant secourir comme il est requis et nécessaire, ilz sont en grand danger d'estre perduz et nous de souffrir beaucoup plus de misère ceste prochaine année que nous n'avons encóres faict, dont vostre malheureux beglierbey sera seul cause, pour avoir sa faulte et sa malice apporté tant d'avantage et commodité audict roy Philippes, que je vous puis, à mon grand regret toutesfoys, dire que la partye est plus inégale qu'il ne seroit besoing, en laquelle je prie Dieu nous vouldoir assister. Ces seigneurs vénitiens, pour la crainte et jalousie qu'ilz ont des préparatifs que le G. S. faict par mer et par terre pour son voyage de Hongrye, commencent à se tenir en equipage pour se tenir sur leurs gardes, et outre les nouvelles levées de gens de guerre qu'ilz font sur leur Estat, ilz arment leur grand gallion où l'on dict qu'il y aura de quatre à cinq cents hommes et bien aultant de pièces d'artillerye, en quoy il va une fort grande despense¹.

¹ Les Vénitiens, selon leur politique habituelle, ne manquèrent pas de se prévaloir des conférences tenues à Cercamp

pour empêcher la Porte de donner suite à ses armements, qui les obligeaient eux-mêmes à se tenir sur la défensive. M. de

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

CONFÉRENCES DE CERCAMP. — DÉMARCHE RÉCLAMÉE PAR LA FRANCE DE LA PART DE LA PORTE AUPRÈS DES ÉLECTEURS D'ALLEMAGNE. — SITUATION INTÉRIEURE DE L'EMPIRE TURC, QUI FORCE LA TURQUIE DE MAINTENIR SA TRÈVE AVEC L'AUTRICHE.

Saint-Germain en Laye, 22 novembre 1558.

Monsieur de la Vigne, vous aurez, comme j'estime, de ceste heure entendu comme mes cousins les cardinal de Lorraine, conestable et maréchal de St-André, s'estoyent assemblez avecques les depputez du roy d'Espagne en l'abbaye de Cercan au conté de Saint-Pol, pour

Lettre
de Henri II
à
M. de la Vigne.

la Vigne, écrivant plus tard à l'évêque d'Acqs, du 9 décembre 1558, rapporte ainsi le fait avec ses premières conséquences :

« Les Vénitiens ont donné la nouvelle certaine de la conclusion de la paix, avec condicions fort désavantageuses et peu honorables pour S. M., dont le G. S. et tous ses bassatz sont restés si esmerveillez et estonnez qu'ils ne sçavent pour la plus certaine conservation de leurs estatz quel party prendre, si n'est de remettre en avant les pratiques d'accord avec ce nouveau empereur, contre lequel ils avoient délibéré de faire la guerre l'année qui vient à toute oultrance. A quoy, s'il est bien conseillé, il ne debvra entendre aulcunement, car veu la vieillesse de ce s^r et le discord de ces deux jeunes princes ses enfans, et le grand trouble qu'ilz mettent en ceste monarchie et l'union qu'ilz voient et craignent maintenant entre les princes chrestiens, et les menaces et préparatifs que le roy de Perse fait continuellement pour se revancher, il est raisonnable de croire que S. H. ne se bougera point de son siège, et qu'elle sera contrainte de te-

nir auprès de soy, pour sa seureté, la meilleure partie de ses forces, qu'est une occasion la plus belle que ledict empereur sçauroit demander de bien faire ses besoignes en Hongrie... Mais la faulse nouvelle que ce bayle donna au bassa ne tenoit qu'à retarder et empescher la grande diligence et provision qu'on faisoit icy pour dresser et équiper une plus puissante armée que cette dernière, et pour suspendre et embrouiller tous les desseings de ce s^r pour l'année qui vient. Ce qui luy est venu bien fait comme il avoit prémédité; car ils ont licentié la plus grande partie de la maestrance de l'Arcenal qu'on avoit fait venir extraordinairement de toutes parts en grand furie, et révoqué les commandements qui avoient desjà esté envoyés par toutes les provinces pour la cheurme de ladicte armée. D'aultant que si de fortune nous n'avons ni la paix ni la tresve, j'ay grand peur que, par ceste astuce de vos magnifiques secondant et favorisant la volonté du bassa, avec l'occasion du discord fascheux de ces deux jeunes princes, nous ne nous trouvions frustrés de l'espé-

là essayer de moyenner d'une part et d'autre de nous mectre en paix, et par mesme moyen toute la crestienté en repoz et tranquillité, où il y a jà plus d'un moys qu'ilz sont, et se sont assemblez fort souvent et conduict les choses en assez bon chemyn. Mais vous sçavez qu'il y a tant de difficultez en noz différendz et de tant de sortes de querelles qu'il est fort malaisé de les vuyder et appaiser toutes, que ce ne soit avecques quelque longueur de temps et une grande patience des ministres d'une part et d'autre. Maintenant ilz sont sur le fait de Calais, pour lequel je me délibère bien d'observer la loi salicque que vous me conseillez de faire¹, et l'incorporer tellement à ma couronne, que jamais il n'en puisse estre aliéné, car je me suis résolu de ne consentir ne faire oncques traicté par lequel il me sorte des mains. Mais je ne sçay encores qu'espérer de toute ceste négociation, de laquelle je ne me promectray jamais riens que je ne voye toutes choses concluttes et arrestées. Ce sera quant il plaira à Dieu, qui congnoist mieulx ce qui nous est nécessaire que nous-mesmes. Au pys-aller, j'estime que dans la fin de ce moys, en quelque façon que ce soit, ce sera fait ou failly. Cependant je vous veulx bien advertir que je ne perdz une seule heure de temps de pourveoir à mes affaires et y donner ordre pour avoir forces et argent pour l'année qui vient, où j'espère, avec l'ayde de Dieu, n'avoir faulte de l'un ny de l'autre. De ce qui succedera de ceste assemblée, je vous feray incontinent donner advis pour vous advertir de ce que vous aurez à faire, et si de fortune les Vénitiens en avoient donné advis à la Porte, comme j'estime qu'ilz auront fait et qu'ilz sont promptz et diligens en telles choses, vous pourrez donner assurance par delà, si l'on vous en parle, que, quelque traicté et accord que je fais entre le roy d'Es-

rance que nous eussions peu concevoir, d'après les paroles du seigneur, d'avoir l'année qui vient à nostre dévotion pour le moins cent trente gallères. Car les remiers ayant esté contremandez, au grand préjudice du service du roy, s'il advient

que nous ayons besoing de ladicte armée et qu'ilz nous la concèdent, lesditz remiers ne sçauroient estre venuz icy des lieux loingtains où l'on les escript, qu'il ne soit trop tard. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ Voir ci-devant, p. 456, à la note.

paigne, je ne feray jamais chose qui préjudicie à l'amitié qui est entre le G. S. et moy, lequel j'ay toujours trouvé m'estre amy si favorable que je ne manqueray jamais ny d'amitié ny de bonne volonté en son endroit. Et affin de luy en donner de plus en plus entière congnoissance, je ne veux faillir de vous mander une chose que j'ay découverte, et dont mes amys et serviteurs m'ont adverty, qui leur importe grandement, et de laquelle je vous prie l'aller advertyr en mon nom et faire qu'il preingne cest advisement comme venant d'un sien parfait amy qui ayme tant son bien et grandeur, qu'il aura tousjours en telle recommandation que la sienne propre. L'empereur Ferdinand faict tout ce qu'il peut pour obtenir des princes de la Germanie la continuation de la contribution contre luy, qu'il veult faire double et perpétuelle, de sorte que l'obtenant, il pourroit faire estat d'avoir de la Germanie jusques à huict millions de florins de contribution par chascun an, par où il auroit grand moyen de mectre ordinairement une armée ensemble, non-seulement pour sa conservation et de ses pays, mais pour tenter le recouvrement de ce que ledict G. S. a gagné et conquis en la Hongrie sur luy et ses prédécesseurs. A quoy il me semble qu'il est bien nécessaire de pourveoir et trouver remède avant que cela luy soit accordé¹. Pour à quoy parvenir, j'ay sceu et entendu d'aucuns prin-

¹ La principale difficulté que la France devait rencontrer dans les négociations pour la paix était de conserver les trois évêchés enlevés sur l'Allemagne. Ferdinand venait d'être reconnu par la diète, et le subsidie qu'il demandait pour se défendre contre la Turquie pouvait être employé à reprendre sur la France les villes impériales. De là une double démarche de la part de Henri II, qui faisait intervenir la Turquie elle-même pour dissuader les électeurs d'accorder le subsidie, pendant que, sous le prétexte de féliciter l'empereur de son avènement, la mission qu'il

donnait en même temps à M. de Rastalon, le 24 novembre 1558, avait pour objet de le justifier auprès de la diète de toute alliance avec la Turquie : « Il appelle Dieu à tesmoing que le feu roy son père, ni luy consécutivement, ne sont jamais entrez en menus traittés ny alliances avec ledit Turc, lequel, à l'occasion des dommages qu'il avoit souvent soufferts et reçus de luy, a envoyé par quelques années son armée es mers de deçà, sans le sceu et consentement de S. M., ce qui se peut bien juger par les exploits que ladite armée a faits es dites années, qui ont esté en lieu où, si elle

ces de la Germanie, mes amys, qu'il y a le plus beau moyen du monde de l'empescher, si le G. S. veult escrire une lettre audictz Électeurs de l'empire, par laquelle il leur mande qu'il est et veult demourer

fust venue pour le service dudit seigneur, il n'eust jamais consenti qu'elle se fût attachée, et l'eust voulu faire descendre es endroits où il en eust pu tirer avantage et utilité pour luy et ses sujets. Quant à l'advenir, ledit seigneur assure lesdits princes que sitost qu'il entendist la mort dudit feu empereur Charles, et jugeant que ledit Turc ne seroit pour se laisser aller aux pratiques du roy Philippes au dommage de la France, il a escrit à son ambassadeur résident à la Porte qu'il se déporte entièrement de tout ce qu'il pourra avoir d'intelligence et communication avec ledit Turc et ses ministres pour le fait de la guerre, et empesche de tout son pouvoir, non-seulement qu'il n'envoie plus d'armées es mers de deçà, mais aussi qu'il ne fasse aucune autre entreprise sur la chrestienté, et mesme sur ledit Saint-Empire. Et n'estoit qu'il estime que la présence et instance de sondit ambassadeur ne fera peu de fruit en une si bonne œuvre, et qu'il voit d'autre part qu'il luy est force d'avoir toujours quelqu'un par delà pour la faveur du trafic de marchandises qu'y font ses sujets, comme la pluspart des autres princes chrestiens, ledit seigneur eust révoqué sondit ambassadeur pour en lever l'opinion à tout le monde. » (Ribier, t. II, p. 772.)

De son côté, la Turquie, intimidée par les bruits de paix, avait, dans l'intervalle, accédé à un accord avec l'Autriche, et, par une première lettre du 7 février 1559, M. de la Vigne répondait ainsi à la lettre de Henri II :

« La délibération du G. S., d'aller en

personne en Hongrie, a esté totalement changée par le discord et inobédiance de ces jeunes princes qui, suivant les erres de leur ayeul, ont esté en campagne jusques à présent pour se couper la gorge l'un à l'autre, et pour en après ne faire pas meilleur traictement à leur père que Sélim fit au sien. Semblablement la nouvelle que les Vénitiens donnarent le xii^e de décembre de la certaine conclusion d'une forte et estroicte paix et parentaige entre vous et le roy Philippes, a apporté une telle frayeur à toute ceste Porte, que soudainement ils mirent en liberté l'homme du roy Philippes qui vint l'année passée, et l'amb' de ce nouveau empereur, affin de négocier la paix avec eulx, que ledit empereur des Romains a continuellement demandée depuis deux ans en çà. A quoy voulant remédier, par une démonstration que je feis audit G. S. du tort que faisoit à sa réputation et à vous, son plus seur et parfait amy, de vouloir ainsi précipitamment changer ses honnestes et magnanimes desseings à l'occasion d'une fausse nouvelle, je ne sceuz gaigner aultre chose qu'une dilation de trente ou quarante jours, lesquels le bassa, par le commandement de S. H., a voulu attendre pour avoir certitude de ladite paix. Et voyant qu'elle estoit de plus en plus confirmée par ceux qui ont intérêt que ladite armée ne sorte point, ledit bassa s'est employé de tout son pouvoir de faire treuver bon au s^r d'octroyer aussy la paix audit roy Ferdinand, laquelle, le premier jour du mois, fut publiquement au divan accordée et articulée à ces conditions, bien peu hono-

amy dudict Saint-Empire, et que la guerre qu'il entreprend contre ledict Ferdinand n'est pour offenser ledict Saint-Empire, mais pour se faire faire raison des tortz que luy faict ledict empereur, et la dénégation que luy a faict par plusieurs années du payement du tribut qu'il luy doibt. Au moyen de quoy il les exorte à ne se laisser imprimer aucune opinion de luy pour ceste-là, et ne se laisser point opprimer et surcharger de charges insupportables comme il a entendu que veult faire ledict empereur soubz couleur de ladicte guerre ¹. Sur

rables pour un empereur chrestien. C'est à sçavoir qu'il sera tenu payer par chacun an trente mil ducats de tribut au seig^r avec le présent de la Porte, et dans trois mois en desboursera soixante autres mille en déduction de deux années d'arrérages, de cinq qu'il en doibt, et que les aultres trois luy seront quittées pour la forteresse de Tata, qui restera ès mains des Turcqs, laquelle ils prindrent dernièrement à la rotture de la tresve: que de nouveau seront faits limites entre eulx et le petit roy Stephano de Transilvanie, sur lequel il ne pourra aucunement entreprendre; et généralement sera amy des amys et ennemy des ennemys, et spécialement vostres, ne pouvant ouvertement ni soubz main favoriser ny donner secours au roy Philippes ou aultre vostre ennemy, ny empescher ny molester aucun de vos ministres, serviteurs ou subjectz, sans la rotture de ladicte paix. Quant au roy Philippes, il luy a esté respondu qu'il n'espérast point jamais de l'avoir avec S. H. qu'il ne l'ait plus tost faict avec vous, et que lors il pourroit envoyer ses amb^{es}, estant la Porte du seig^r ouverte à tous ceux qui se y voudront retirer. Ce que le bassa m'a bien voulu faire trouver bon, par une longue harangue qu'il m'a faict de la grand amour et affection que ledit seig^r vous porte, pour la-

quelle il ne vous a jamais manqué en vos nécessitez, ny fera à l'advenir, quand par V. M. de bonne heure il en sera adverty. Et que vous ne debvez point trouver estrange si, en ce temps que tous vous aultres princes chrestiens vous estudiez et efforcez de vous réconcilier ensemble et d'alléger vos subjectz des grandes charges que vous leur avez données, ledit G. S. voulust faire le semblable, mesmement n'ayant depuis deux ans en çà faict la guerre à vos ennemys par mer et par terre que pour le respect seul de voz affaires, sans que les siens le y contraignissent aucunement. Et qu'il est advenu que ses deux enfants, par leur jeune folye, menassent de mettre quelque trouble en son estat, et que pour les grands honneurs que S. H. a acquis des insignes victoires qu'elle a eues depuis qu'elle est empereur, estant desjà sur son aage, elle se peult raisonnablement et honorablement reposer et regarder à la tranquillité de son esprit et de son peuple, et accepter le tribut que le roy des Romains luy promet payer par chacun an; lequel selon la loy il ne peut justement refuser. » (*Ms. de Lamare, B. N.*, et Ribier, t. II, p. 780.)

¹ Soliman II fut d'autant plus empressé d'écrire aux électeurs d'Allemagne, selon le désir du roi, que son traité avec Ferdinand venait contrarier la politique de la

quoy je vous prie faire toute l'instance possible à ce que ladicte lettre s'escripve, laquelle ne sera que honorable à S. H. et y user de toutes les persuasions que vous pourrez adviser pour leur faire

France. M. de la Vigne rapporte au roy les paroles du vizir : « Il me dit que S. H. ne sçauroit avoir en ce monde plus grand plaisir que de vous veoir en repos, mais que ce soit avec vostre honneur et advantage de vos amys. Et qu'il vous envoye la lettre que vous luy avez demandée pour les Allemands, affin qu'ilz entendent qu'il ne sera jamais ennemy à ceulx qui vous sont amys, et si jusque icy il a entrepris aux frontières dudict pays d'Allemagne, il l'a fait plus pour avoir esté provoqué que pour ambition de terres ou seigneuries, luy en ayant donné Dieu tant qu'il se trouve à présent le plus grand seigneur du monde. Et lesdits seig^{rs} allemans seront plus affectionnez à vous faire plaisir, quand ils verront que, pour l'amour de vous, ledit G. S. leur veult estre bon amy, comme vous pourrez veoir qu'il promet par le double des lettres qu'il leur escript, qui est mis dans le sac avec la vostre. Vous devez bien penser, sire, par qui et en quel lieu vous envoyez présenter lesdites lettres. Car d'y mander personne vulgaire et de peu d'autorité, et ailleurs qu'en une assemblée de tous ou d'aucuns principaux des électeurs, elles vous seroient de peu de profit et conséquence. Avec cela il sera fort bon de réfuter les calomnies de ceulx qui jusques icy vous ont voulu infamer de ceste amitié, mesmement la cherchant eux-mesme pour eulx et pour leurs amys avec grandes instances et corruptions, comme il est facile à veoir par les menées qui sont continuellement faictes en ceste Porte, et par les Genevoys et ministres du roy Phi-

lippe. Et, pour l'utilité que, outre les armées, vous pouvez tirer de cette intelligence, vous en debvez faire beaucoup plus de cas que vous n'avez fait jusques icy, pour pouvoir toujours brider un empereur d'Allemagne qu'il ne puisse courir où il voudroit, et braver à MM. les magnifiques, qui aultre fois s'en souloient très-bien aider pour faire paour aux gens, comme on fait aux petits enfans d'un masque ou du loup garou. »

Ces deux lettres du Sultan, envoyées le 7 février 1559, se répètent textuellement avec le défaut déjà signalé dans ces traductions. Voici celle qui était adressée aux électeurs, et que sa destination rend la plus importante dans cette circonstance. M. de la Vigne l'accompagne des observations suivantes : « Il m'a esté merveilleusement difficile de recouvrer lesdictes lettres des électeurs telles qu'elles sont, n'estant point, comme m'a dict le bassa, la coustume de ce seigneur ny convenable à sa grandeur de faire à ses ennemys ny aultres qui plus tost ne se soient soumiz de luy escrire, et estant plus accoustumé de barbaresquement commander en toutes leurs actions et escripts que de prier ou parler amiablement et courtoisement pour l'heureux succez de leurs affaires, et de n'avoir jamais eu aucune disgrâce ny trouvé personne qui leur ait oncques osé contester comme il seroit besoing, affin qu'ilz changeassent la façon insolente et tartaresque de laquelle ils usent envers tous ceulx qui ont affaire à eulx. »

Soliman II s'adresse en ces termes aux électeurs : « In fide christiana honorati, il-

congnoistre que, en cela, je ne parle pour aucun mien intérêt particulier, d'autant que nous sommes ensemble en paix, et sommes si loing les uns des autres, que nous n'avons rien à desmesler ensemble, mais seulement pour l'amitié que je luy porte ¹. En ce faisant et con-

lustres, spectabiles et magnates, magnanimique viri, domini Germanenses quorum succedo virtutum abundet. Postquam hæ litteræ excellentiæ nostræ Cæsareæ ad presentiam vestram pervenerint, hæc intelligere velitis, ut is noster Henricus, rex Franciæ, cujus virtus et fortuna ad finem bonum succedat, mutuam et perfectam habet amicitiam. Cum autem audivissemus ut vestra inter illum amicitia perfecte sanciri hæctenus non defuisse, sed tamen in his paucis temporibus rex Ferdinandus ab illa vestra cum illo amicitia retrahere disturbareque omnem propositum suum adhibuisset: porro prædictus rex Franciæ ab initio usque adhuc nobiscum perfectam amicitiam determinasset, a nobis etiam igitur ei gratiæ nostræ Cæsareæ ingentesque benefactus continenter numquam defuerunt. Dehinc etiam quatenus in illa sita inter nos amicitia permanebit a nostra potentia numquam sibi impedimentum contingi potest. Imo semper omnem gratiam et benevolentiam nostram super eum ditionesque ejus condonantes super amicos quoque suos et possessiones eorum confundebimus a nostra parte amicitia illa omni studio reservabitur. Igitur vobis etiam remandamus tanquam fidelibus amicis ut, quemadmodum hæctenus sibi fuistis amici et benevolentes; dehinc etiam super hoc restantes, nullius interturbationi neque detractioni locum adhibeatis, imo semper gratiam nostram tam præsentem quam futuram semper desiderando, expectantes et absque ullo timore omne bonum a nos-

tra potentia reperientes, prædicto regi Galliæ hæctenus, quo pacto amici et fideles fuimus, dehinc etiam erimus, benefactu quoque numquam deerimus. Et etiam hoc vobis prædicimus, ut, quamquam rex Ferdinandus antehac quibuslibet annis pensionem suam resolvere solitus erat, igitur pax nostra Cæsarea sibi concessa erat, et ut de Transilvania etiam manus suas retraxit, igitur sibi etiam nullum impedimentum neque ditionibus suis illatum est. Nunc quoque, quoniam sunt aliquantulum anni ut pensionem non solvit et versus Transilviam etiam filium regis Joannis vexare non cessat, ita ut si hac conditione remanebit, et singulis annis tributum suum non solverit, et ditiones regis Stephani vexare non desinebit, Deo opt. max. adjuvante, illum punire revisum est; secundum meritum suum repuniatur. Igitur vobis quoque licitum est ut ipsius ad diffidium, amicitia disturbanceibus nullum locum adhibentes, per consuetam vestram regi Galliæ amicitiam reservari ramanerique velitis, mutuumque inter vos amorem et concordiam semper invicem præstetis. His intellectis, sigillo nostro fidem adhibeatis. Datum Constantinopoli. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ M. de la Vigne n'avait pas perdu tout espoir de faire revenir la Porte sur son traité avec l'empereur, par des motifs qui se rattachaient à l'affaire de l'amiral turc disgracié: « Je tascheray, s'il sera encores guerre, de tirer de ceulx-ci tout ce que je pourray, et s'il y aura aucun moyen de

duisant cela dextrement, comme je m'asseure que vous sçaurez très bien faire, je vous veux bien dire que vous ne me ferez peu de service. Car encores que nous n'ayons point de guerre, si est-ce que luy

leur faire rompre la paix avec ledict Ferdinand, si d'aventure elle sera conclue, et qu'il ait voulu ratiffier dans les trois moys qui finiront le xv^e d'apvril, les susditz articles qui luy seront portez par l'homme du roy Philippes et ung sien secrétaire, qui partiront dans cinq ou six jours, demeurant cependant son amb^r resserré non moins que auparavant. Pour tant s'il estoit besoing, affin que cela se peust plus aisément faire, il sera nécessaire que V. M. m'envoye, ou à celluy qui sera en ma place, homme exprès avec lettres au s^r et bassa, les advertissant que ledit roy des Romains envoye secours au roy Philippes contre les articles accordez entre eulx, et que S. H. vous veuille secourir de son armée.

« J'eusse sans point de faulte fait rigoureusement chastier le beglierbey qui vous a si villainement failly, n'eust esté la faveur et ayde que Rostan-Bassa luy a portée, espérant à ce qu'on a veu et voit encores, le cognoissant favory du G. S., luy bailler sa fille, et par ce moyen se pouvoir mieulx entretenir en sa grandeur. Toutesfois, voyant que S. H. a bien fort diminué l'affection qu'elle luy portoit, et que il ne le peult plus gouter, luy faisant fort mauvaise chère, ledit bassa, pour rompre tout cela et conserver le crédit audit cappitaine, a fainct envers S. H. que je ne desirois point sa ruyne, n'estant poinct coupable du peu de secours que l'armée a fait à V. M., et que je supplioys S. H. de luy vouloir tousjours continuer sa bonne grâce. D'aultre part, il m'a fait dire secrètement, et luy-mesme me l'a en parolles assez découvertes

voulu signifier, que si je voulois qu'il fust amy à vos affaires, je deusse laisser de plus poursuivre ledit cappitaine. Ce que j'ai bien voulu faire pour chose qui importe beaucoup plus pour vostre service, c'est à sçavoir pour faire différer le partement de l'homme du nouveau empereur, attendant toujours de vos nouvelles. Ce que j'ay fait, sire, jusques à ce jour présent qu'il a retiré la lettre du G. S. pour partir demain, accompagné toutesfois, comme prisonnier, de deux chaoux, et pour persuader et obtenir dudit bassa que à tous événements ils doivent préparer une armée. »

Dans une lettre écrite le 12 janvier 1559 à l'évêque d'Acqs, M. de la Vigne donnait ainsi le résultat définitif de la poursuite intentée contre l'amiral turc : « Nous avons veu l'heure que le cappitaine de la mer deust avoir la teste tranchée, mais par les pratiques de Rostan-Bassa et sa femme, et de l'Oda-Bassy qui est auprès du G. S. en sa chambre, comme vous diriez M. le maréchal de S^t-André en France, et par ung escript qu'on m'a asseuré qu'ils ont fainct et présenté à S. H. de ma part, affin de luy pardonner, et que je me contentois que ledict G. S. congneust qu'il n'avoit point fait service à S. M. à ce qu'on dict, il en sera quitte pour estre mansul et confiné en Asie, aux frontières de la Perse. Voilà comme on se gouverne en ceste court, et comme ces forfantes esclaves manient ce grant idole. Si Barberousse n'eust poinct esté excusé par nous-mesme à la barbe des lettres et de celluy que le

rompant ce coup, il aura d'autant moins de pouvoir de se mouvoir, et j'en demoureray en plus grande seureté pour l'importance que ce m'est de n'avoir point de si puissant voisin comme seroit ledict empereur par le moyen de ladicte contribution, et vous prie de ce que vous en aurez peu faire, ne faillir à m'en donner incontinent advis ¹.

Constantinople, 26 février 1559.

Sire, vous aurez entendu l'estat des affaires de ceste Porte et la résolution que le G. S. a prinse de délaissier et démectre tous les préparatifs de guerre qu'il faisoit par mer et par terre pour l'esté prochain, et de s'accorder avec le nouveau empereur, tant pour la nécessité de ses affaires domestiques et grand trouble que Bayesit son second fils met en cest empire, que pour la nouvelle de la paix qu'ilz ont tenu et tiennent encores pour assurée entre vous et le roy Philippines, nonobstant tout ce que je leur en ay peu faire entendre au contraire pour, à tous événements, induire le seigneur et bassa à faire

Lettre
de
M. de la Vigne
à Henri II.

feu roy avoit envoyé pour l'accuser en ceste Porte, ledict cappitaine ne nous eust pas failly à ceste fois. » (*Mss. de Lamare et du Supplément français, B. N.*)

¹ Une preuve significative de l'importance que Henri II mettait à l'objet de sa demande, et du peu de foi qu'il avait à la paix, se trouve dans une lettre du duc de Guise à M. de la Vigne, qui accompagnait celle du roi. Le duc y montre tout l'intérêt que, comme chef de l'armée, il prenait au succès d'une démarche qui venait indirectement se rattacher à ses plans militaires :

« M. de la Vigne, je n'adjousteray riens à ce que le roy vous escript, pour ce que sa lectre est si ample qu'on ne vous peult riens mander davantaige. Seulement je vous diray qu'il ne fault que soyez en poine du bruiet que j'estime sera couru jusques à vous

de la paix qui se traicte entre ces deux princes, dont le roy vous mande la pure vérité; vous assurant que de ce qui en succédera vous en aurez incontinant advis. Cependant je vous prie employer vos cinq sens de nature pour dextrement négocier ce dont ledit s^r vous escript pour en pouvoir tyrer le fruict commun que nous en attendons, et ce faisant vous pouvez estre certain que vous ne ferez point peu de service à S. M., qui en aura le contentement tel que pourrez désirer, et aura souvenance de vous faire du bien quand l'occasion s'y présentera, à quoy de ma part je tiendray toujours la main, et m'employeray de fort bonne volonté. Priant Dieu vous avoir en sa sainte garde. De Saint-Germain en Laye, ce xxvi^e jour de novembre 1558. Vostre bien bon amy, — LE DUC DE GUIZE. » (*Mss. de Lamare, B. N.*)

continuer de besoingner à l'arsenal et dresser l'armée et empescher et faire différer le partement de l'homme dudit empereur, attendant toujours de vos lettres pour veoir ce que vous auriez conclu par delà. Mais voyant le bassa que vous n'escripriez rien, et que d'aultre part on l'assuroit que la paix estoit conclue, pour authoriser sa première intention il est voulu entrer en soupçon de quelque estroite praticque entre vous et ledit roy Philippes, et que estant ladite paix accordée entre vous deux pour quelque vostre desseing, vous la vouliez dissimuler. Pour tant ils ont arresté d'armer seulement cinquante gallaires pour la garde de leurs pays. Et pour ne perdre point l'occasion de s'asseurer du costé de Hongrie, estanz priez et sollicitez de la paix dudit Ferdinand, ilz ont en toute diligence fait partir son homme avec les articles que S. H. a commandé luy estre baillez pour la conclusion de ladite paix qu'ils prétendent faire ensemble, et toutesfois pour monstrier audict nouveau empereur et à tout le monde que S. H. ne sçauroit estre surprinse, et qu'elle a tousjours ses forces appareillées et prestes pour marcher la part où il sera besoing, ils ont fait bandir et signifier publiquement que tous les beglierbeys et sangiacz tant d'Asie que d'Europe, et agatz de janissaires se tinsent en ordre et prêts pour se rendre et trouver auprès du pavillon de S. H. quand il leur sera commandé : ou bien ils ont voulu faire courir ce bruit pour faire paour à Bayesit, qui ayant estranglé son gouverneur et quelques uns des principaulx d'auprès de luy qu'il tenoit pour suspects, et s'estant appertement déclaré rebelle au père, est en campagne avec trente mil hommes de cheval, quelques gens de pied et un bon nombre d'artillerie qu'il a recouverte par moyen de ses amys et affectionnez de quelques navires, pour s'aller saisir de l'Égypte ou courir sus à Selim son frère, se fortifiant de jour en jour d'hommes qui s'enfuyent de la Grèce et de ceste Porte. Ce qui a apporté une si grande fascherie et mélancolie à ce seigr, que le pauvre homme ne sçait où il en est, estimant, comme nous entendons par aucuns privez et familiers du sarail, entre tant de félicité que durant sa vie Dieu luy a données, que ce luy eust esté la plus grande si ses deux enfants luy laissoient en

repos et naturellement finir ses jours au gouvernement de cest empire, et qu'ils voulussent différer, après sa mort, auquel des deux il touchera, encores qu'il soit commun qu'il a plus son affection à Sélim l'ainé, pour l'obéissance qu'il luy a toujours portée. L'on dict qu'il sera besoing que, pour remédier à la ruine de ceste seigneurie et plus pour sa seureté, il voise luy-mesme en personne pour veoir d'attrapper s'il pourra ledit Bayesit et le traicter comme puis naguères il feit Mustapha son premier fils. Laquelle chose luy sera fort difficile et plaine de grands dangers, estant à craindre que les esclaves, pour la convoitise de l'accroissement de solde qu'ilz ont accoustumé avoir à la venue d'un nouveau empereur, ne l'abandonnent, estans fâchés qu'il veit si longuement, et qu'ils passent et se mettent du costé dudict Bayesit, qui soubz main, par promesses, les va de jour en jour corumpant et tirant à sa dévotion, et que on peult présumer qu'entre ces bassas et principaulx chefs, il y en a quelqu'uns qui tiennent son party. Dans quatre ou cinq mois on verra où la chose tendra, et si le dict Bayesit se sçaura si bien et heureusement conduire comme il a bravement commencé. Durant lequel temps nous nous esmerveillons bien fort icy que ledict roy des Romains, au lieu de la paix qu'il cherche peu honorablement, ne pousse avant en Hongrie, en quoy on peult veoir ou qu'il en a bien peu de moyen, ou que l'ambition d'aller en Italie se faire couronner, ou le désir de faire substituer roy de Romains son fils, ou de mectre fin à quelque aultre sien desseing, luy faict passer et perdre une si opportune occasion et grande commodité de faire bien aisément ses besoingnes en ceste frontière de Hongrie. A quoy, s'il attend encores un an, je vous assure, sire, qu'il ne recommencera jamais, veu le grand soing et volonté que j'ay cognu en ceulx-ci de remédier à ung tel danger et dommaige, qu'ils voient bien que ledit Ferdinand leur pourroit faire en ce pays-là, si à une telle saison il se trouvoit le plus fort. Pour tant, à ce qu'on dit, S. H. est merueilleusement fâchée de ne pouvoir achever une telle entreprinse qu'elle avoit dressée avec un si admirable et formidable appareil, qu'il failloit croire que non-seulement il luy eust esté aysé

de prendre le reste de l'Hongrie que tient ledict nouveau empereur, mais encores la ville mesme de Vienne, qui eust esté une très grande perte et frayeur pour toute la chrestienté.

Le roy et royne de Transilvanie avoient envoyé icy leurs amb^{rs} avec lesquels j'avois négocié de façon que le s^r s'estoit contenté de leur faire bailler limites, et pour cest effect, en compagnie desditz amb^{rs}, avoient esté envoyez deux chaoux au bassa de Bude. Et serois bien aise que se feist, plus pour l'importunité que ces barbares me font, avec reproches de ces princes que, sur vostre promesse que le G. S. leur rendroit le demeurant de Hongrie, ilz sont venuz en la Transilvanie de Pologne, où ilz disent qu'ilz estoient plus seurement et beaucoup mieulx, que pour service ou proffit que vous puissiez jamais tirer de leur intelligence; n'ayant moyen pour le peu de secours, entendement et revenu qu'ils ont, qui à grand peine arrive jusque à cent mil escuz, de pouvoir faire d'eulx-mesmes chose qui vaille pour nuire au roy des Romains ou destourner ses forces, comme l'on vous a voulu faire croire, pour bastir une nouvelle ambassade. Laquelle, outre le peu de réputation qu'elle vous pouvoit apporter, a pensé mectre vos affaires envers ce seig^r en grant trouble; car tout le monde sçait bien que tout ce que cedit roy de Transilvanie a jusques icy faict contre le roy des Romains a esté, par le moyen des forces du G. S. ou du Boldan et Vallacque, ses tributaires. Lequel, par le moyen de ceste paix entre S. H. et ledit empereur, et celle que de sa part secrètement il manie avec luy, prenant une de ses filles pour femme, pourra par adventure pour quelque temps vivre en seureté et repos en son petit royaume. Et vous ose bien dire, au contraire de l'opinion de ceulx qui agrandissent tant le danger et dommaige qui vous adviendroit, si ledit petit roy, avec son pays de Transilvanie, se rendoit à la dévotion et protection dudict empereur, que ce seroit le mieulx que vous sçauroit advenir, pour l'augmentation de l'amitié que vous avez avec ceulx-cy, estant certain qu'ils ne feront jamais le cas qu'ils doivent faire de vous que lorsqu'ils auront en frontière ung ennemy gaillard qui les pourra vivement travailler et molester comme feroit ledict roy des

Romains, estant maintenant empereur, s'il avoit ledict pays de Transilvanie, plus pour la commodité du lieu que aultrement, et que par ce moyen ils seroient plus irritez contre icelluy Ferdinand, tant pour le despit qu'ils auroient qu'en temps qu'il leur demandoit la paix il leur auroit soustraict le petit roy de Transilvanie, que pour le recouvrement d'icelle, qui leur est de bien grande importance et conséquence pour la conservation de ce qu'ilz tiennent en Hongrie et aux environs, et pour contenir en leur subjection et obéissance le Valacque et Moldave.

L'on me vient d'avertir que ce matin l'on ordonne que le beglierbey de la Grèce baisera demain la main du seig^r pour s'en aller à Sophie assembler tous ses gens pour tout le xx de la lune qui vient, qui sera le xxix de mars, dont il ne fault plus doubter que ledict seig^r ne face camp, plus à ce que tout le monde juge pour aller combattre son filz, que pour aultre entreprinse; et que dans trois jours ils feront partir quinze gallaires pour mener un bassa au Caire et ramener celuy qui y estoit, lequel a esté accusé d'avoir intelligence avec ledit Bayesit, et principalement pour porter icy le revenu de deux ans dudict pays d'Égypte, lequel on n'a pas voulu que vint par terre de paour que ledit Bayesit ne le surprinst comme il a fait celuy de Babylone et pays d'Assirye. Quant à moy, je veulx penser qu'ilz font cecy plus pour se tenir sur leurs gardes que pour aultre respect, n'estant point bien résoluz de ce que vous aultres princes avez fait par delà.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

COMLOT OURDI PAR CODIGNAC POUR LIVRER ANTIBES ET MONDEVIS À L'ESPAGNE. — PROJETS QU'IL FORME SUR LE LEVANT. — PAIX PRÉSUMÉE D'APRÈS LA LIBÉRATION DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY. — ARMEMENTS DE L'ESPAGNE ET SECOURS DE LA TURQUIE À LEUR OPPOSER.

Venise, 2 et 14 janvier 1559.

Je vous ay fait entendre les praticques et menées de Codignac, qu'il a dressées et conduites pour se mettre au service du roy Phi-
lippines, chose si certaine et esventée maintenant partout, que vous

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

n'en devez plus avoir aucun doute ; je suis après à découvrir et vérifier en quels desseings et entreprises il entend faire service audict roy Philippes que je pense estre en Levant ; où il espère aller résider son ambassadeur si la paix ne se faict pour y establir son amitié avec le G. S., auquel et son bassa je m'asseure que vous n'aurez failly de faire entendre et remonstrer non-seulement le tort qu'ilz feroient au roy s'ils escoutoient et recevoient ung sien subject traistre et rebelle pour amb^r de son enemy auprès de S. H., mais que vous aurez sceu donner bon ordre par delà pour le festoyer et traicter à son arrivée comme il mérite, ainsi que je pense qu'il fera, encores que j'aye entendu de bon endroict qu'il se vante d'avoir de grands desseings et entreprises en Piedmont et Provence, dont il espère accommoder ledit roy Philippes ; mais ayant si peu de crédit, comme il y a, je veux croire que c'est pour faire plus chèrement priser et achepter sa marchandise. Toutesfoys, puisque l'on a affaire à ung si meschant et lasche paillard, il ne sera que bien faict de se donner garde de tous costés.

Estant ce jour mesme arrivé icy Codignac, venant de Rome, instruit et résolu par l'advis, communication et délibération des cardinaux Sainte-Fior, Pacheco et amb^r Vargas de ce qu'il devoit entreprendre et tenter pour le service du roy Philippes, je n'ay failly de dépescher ung de mes secrétaires devers le roy pour luy faire entendre comme il estoit party de ce lieu le troiesme de ce mois pour s'en aller vers le duc de Sesse, à Milan, affin d'exécuter avec ses forces et moyens celles de ses intelligences que j'ay sceu de bon lieu et seur endroict estre sur la ville d'Anthibe pour la mettre entre les mains dudict roy Philippes, comme il luy seroit facile qui n'y remediroit de bonne heure, encores qu'elle soit forte et de bien grande importance pour le peu de gens et munitions de guerre qui se trouvent en ceste frontière de laquelle l'on n'est en aucun soupçon. Mais je m'asseure que mondit secrétaire fera si bonne dilligence, comme je luy ay commandé, qu'il y aura prou temps pour empescher et rompre ceste entreprise comme j'espère faire les siennes aultres, si l'on me donne

de quoy entretenir et bien payer les advertiseurs que j'ay, pour cest effect, naguères praticquez au service du roy, et luy dresser une partie digne de son mérite, selon l'advis et le moyen que j'en attendz ; et encores que je ne doute point que pour se mectre en la bonne grâce du roy Philippes, il n'essaye pour son chef-d'œuvre et commencement de luy faire quelque grand et notable service aux dépens peult-estre de quelque une de nos places de Piedmont ou Provence, ainsy qu'il s'est vanté, et je vous ay jà mandé sy estre que ses plus grands desseings consistent aux intelligences qu'il a à Constantinople, où il pourroit, s'il y alloit résider amb^r dudict roy Philippes, comme il s'attend, dresser quelque pratique et menée à l'inthérest des affaires du roy, pendant que ces deux jeunes princes sont en contention l'ung contre l'autre pour l'empire ; car il s'est vanté de deçà d'avoir allumé le feu qui est aujourd'huy en Levant, et d'estre cause de leurs querelles, ayant aultrefois stimulé Bayesit d'entreprendre contre son frère Sélim l'effort qu'il veult maintenant exécuter, soubz l'espérance que le meschant qu'il est luy donnoit d'estre assisté des forces de l'empereur Charles, encores que luy, indigne, fust lors amb^r du roy. Pour à quoy donner commencement, il avoit trouvé façon de faire gagner les janissaires qu'il a aujourd'huy à sa dévotion par le moyen de leur aga à présent bassa, son grand amy, duquel il a tiré de son temps, comme il dict publicquement, de bons et grandz advertisementz, et en particulier son recellement et franchise lorsque vous le vouliez faire prendre. Mais à ceste heure il se faict tant fort de la faveur du roy Philippes son maistre, que si ledict Bayesit veult continuer son entreprinse, il s'asseure qu'il l'embrassera et soustiendra de toutes ses forces et puissance, voyre jusques à promettre de faire pour ce regard mettre l'empereur, le roy Philippes et celuy de Perse en ligue offensive et deffensive pour favoriser ses desseings et essayer de luy faire tumber l'empire entre les mains du vivant de son père. Ce que je n'ay voulu faillir vous faire entendre comme chose dont vous vous pourrez grandement prévaloir et en faire vostre proffict, tant pour animer tousjours le G. S. à

l'encontre du roy Philippes et ses alliez, que pour vous préparer davantage à la réception et bienvenue dudict Codignac, qui, à ce que j'ay entendu de bon lieu, a naguères envoyé par delà, pour son précurseur, ung marchand de Pézenas, qui est ung de ceulx qui eschappa des troys nefes de Marseille, qui furent prises par Sigalle, revenant d'Alexandrye dans un port de Candie, pour essayer de luy faire envoyer quelque commandement ou sauf-conduict affin d'aller et venir librement et manier plus seurement la conduite de cette négociation, de laquelle il s'assure estre par ce moyen mieux adverty et informé, et pareillement respondu de tous ceulx avec qui il pratique à la Porte, par le moyen desquels il espère establir l'amitié de son nouveau maistre ¹.

Quant aux nouvelles de France, vous pourrez, par le double que

¹ Devenu l'ennemi de la France, Codignac, comme il arrive dans toutes les défections, poussait l'inimitié contre son pays plus loin que les Espagnols eux-mêmes, car nous trouvons dans la collection de Noailles un plan de partage de la France tracé par luy et proposé à Philippe II. M. de la Vigne, dans une lettre postérieure adressée à Henri II, l'informe ainsi de la manière dont les ouvertures de Codignac avaient été reçues à la Porte :

« Si j'eusse été cru, et que, au lieu de me calumnier pour vous avoir adverty de choses qui touchoient si fort la seureté de vos affaires, ceulx qui l'ont tant voullu favoriser vous l'eussent mis en main, Codignac n'auroit pas le moyen de faire le pis qu'il peult ici contre vous et vos ministres. Par les lettres qu'il a fait venir à sa femme, escriptes à Milan le xxv^e décembre, lesquelles elle a portées à Rostan-Bassa, où, à ce que ledict Rostan-Bassa m'a dict, il rend la cause pourquoy il s'est retiré devers le roy Philippes, et escript mille mes-

chancetés et mensonges contre vous, il promet, si S. H. luy veult donner sauf-conduit, venir par deçà et luy faire cognoistre que l'amitié dudict roy Philippes luy est beaucoup plus utile et commode que la vostre. Ce que le G. S. et ceste Porte a trouvé si fort estrange que je ne puis croire qu'il s'en puisse bien trouver s'il y vient; ce qu'il ne fera à mon avis jamais, quelque sauf-conduit qu'on luy puisse envoyer, estant adverty, par les amys qu'il a icy, qu'il ne tiendra pas à moy de luy faire faire le traictement qu'il mérite, et jugeant bien qu'il me sera aisé, vous estant traistre et si malheureusement infidelle, de le faire pendre. Et pour qu'il ne puisse continuer de nuire à vos affaires, il est très nécessaire pour V. M. que par quelque moyen il soit assommé; ce qui ne vous sera pas difficile, ayant tant de braves Italiens à votre dévotion qui en tel cas estans les plus vaillantz du monde vous fauldront moins que à la garde de quelque bonne place. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

je vous envoie de la lettre de M^{gr} le connestable, faire jugement de l'espérance que nous devons avoir de la paix, laquelle, toutesfois, je ne tiens si présente que l'on se promet, ains ay tant de peur que ce bien ne nous advienne, que je voudrois que nous le joyssions desjà à l'honneur et contentement de nostre prince et repos de la chrestienté. Oultre le mariaige que vous verrez aux lettres de mondit s^r le connestable, je vous ay bien voulu advertir d'autres que certains particuliers m'ont escript debvoir bientost se faire entre M^r Danville et la fille aînée de M^{me} de Bouillon, et du duc de Bouillon son fils avec une fille de M^{gr} le duc de Montpensier, de M^r de Longueville avec une fille de M^{gr} le duc de Guyse, que l'on ne tient toutesfoys bien certain, et de la fille de M^r le comte de Villars avec M^r de Martigues. Yversain, porteur de cette dépesche et s'en retournant à Raguse pour y continuer son service, a faict comme le loup affamé,

L'évêque d'Acqs, écrivant au roi les mêmes faits, ajoute quelques détails qui montrent les appréhensions croissantes de Venise sur les vues secrètes de la Porte à son égard : « Les Turcs ayans couru et fort endommagé une grande partie de la Croatie appartenant à l'empereur, et fait inestimable butin d'âmes et de biens, ont passé si avant, qu'ils sont venus jusques près de Montefiascone, qui est une des principales villes du Frioul, appartenant à ces seig^{rs}; de sorte qu'ils en sont entrez en tel effroi que cela, avec le soupçon qu'ils ont de l'armée du G. S., leur fait armer et équiper leurs vaisseaux. Et s'ils sont en peine de ce costé-là, ils n'ont pas moindre dépit et jalousie de ce que l'on a tenu si secret à leurs amb^{rs} résidens près du roy Philippes les conditions passées à ce dernier abouchement de paix, craignans qu'il ne se traite quelque chose à leur préjudice, et mesmement la restitution de Piedmont et de Savoie aux dépens du

royaume de Chipre, sur lequel il a de grandes prétentions, dont ils ont une merveilleuse peur. Et se souvenant encore de la fausse allarme que Codignac leur donna, ainsi que je pense, il y a un an, de l'intelligence que le roy avoit avec S. H. pour les en chasser, comme leur a encore confirmé leur amb^r; faisant entendre que l'armée que ledit G. S. dressoit cette année n'estoit en autre intention que pour envahir ladite Chipre : qui a esté cause d'y envoyer tant de gens de guerre, comme ils font tous les jours; en quoy il leur va une extrême dépense, dont, s'ils se repentent par cy-après, ils en devront sçavoir gré audit Codignac, lequel a souventes fois parlé à eux devant et après sa trahison, et avoit du temps qu'il estoit en Levant commencé les déportemens qu'il a faits et continue chaque jour en leur endroit, non sans mettre une grande suspicion à l'amitié d'entre le roy et eux. » (Ribier, t. II, p. 783.)

encores qu'il ait prins son excuse en vostre dépesche du XIII^e de novembre qui luy a faict entreprendre ce voyage exprès, dont je ne suys marry, sinon d'aultzant qu'il pourroit faire faulte par delà, où pour le renvoyer, j'ay esté contrainct d'engager jusques à ma vaiselle d'argent pour luy faire jusques à cent escus seulement, ayant esté contrainct depuys huict mois en çà d'emprunter l'argent qui m'a faict besoing pour ma despence pour n'avoir, depuys ledit temps, eu ung seul soul de France; mais j'espère qu'à ceste heure que Monseig^r le connestable est de retour, il ne nous manquera rien de ce qu'il nous faict besoing; et m'asseure bien que vous aurez tel plaisir de sa venue que vous ne ferez pas moindre joye pour sa libération que Codignac fait pour son emprisonnement. Pour le doubte que j'ay que celluy de mes secrétaires que j'ay envoyé à la court pour les raisons que dessus ne se soit équivoqué au rapport qu'il me fait de l'avis que je vous donnay précédemment de Codignac sur l'endroit qui faict mention des enfants du G. S., et qu'il n'ayt prins Bayesit pour Sélim, je ne vous puy dire certainement lequel est des deulx ce peult estre, mais je vous assurreray bien que c'est l'un ou l'autre.

Venise, 27 janvier 1559.

Je vous respondray, quant à ce que vous m'escripvez par vostre lettre du XIX^e du passé, de la nouvelle que le baile de ces s^g a publiée et assurée par delà de la paix, que vous la pouvez maintenir et cautionner faulse et controuvée; car il s'en fault tant que nous soyons en ces termes-là, que les deux princes font journellement tels préparatifs de guerre de tous costez pour ceste présente année, que cela nous a fort refroidy de l'espérance que nous avions de quelque bonne conclusion. Bien est vray que, suyvant ce que je vous ay jà mandé, les députés, d'une part et d'autre, se debvoient rassembler le XXV^e du présent pour reprendre leurs derniers arres; mais j'ay grand peur qu'il ne réuscisse de leur abouchement le bien que nous en désirons tant,

pour estre, lesdits députez de S. M., bien délibérez et résolu de ne faire chose qui soyt au préjudice de l'honneur et réputation d'icelle, que aussy j'ay entendu que M^{sr} le connestable a, pendant sa prison, bien employé le temps, praticquant et communicquant secrettement avec aucuns ministres du roy Philippes que l'on a plus d'opinion de guerre que de paix, ayant, comme l'on estime, de grandes intelligences en main sur aucunes places et avec plusieurs personnes des Pays-Bas; et ce qui m'en faict doubter, est que le roy m'a dernièrement escript comme il est après vous dépescher et vous renvoyer le s^r Dolu.

Je viens présentement d'entendre que ces s^{rs} ne font pas la petite bouche de la nouvelle que leur baile a publiée par delà de la paix, laquelle ilz n'advouent pas seulement, mais disent davantaige que sitost que le G. S. l'eust entendue, qu'il vous fait une très mauvaise chère; je croy que vous aurez bien moyen de leur rendre cette charité; pour le moins il me semble que vous le devez faire, tant pour le regard du service du roy que vostre particulier contentement.

Venise, 14 février 1559.

Celle-cy est pour vous faire entendre comme à l'heure présente j'ay esté adverty que, par lettres de Milan du xvii^e de cedit moys, accusantes d'autres escriptes de la part du roy Philippes estant à Bruxelles, du septiesme d'icelluy, l'on mande que ledit roy Philippes a escrit à ses ministres de deçà que les François s'estoient mocquez de luy, de sorte que la paix est allée en frasquerye, et que, à ceste cause, ils eussent à faire nouvelle levée de gens, outre ceux qu'ilz estoient à la veille de casser, pensans la tenir dans la manche. Mais s'ils s'en sont trouvez trompez et estonnez, je n'en suis pas moins marry pour la peine que vous et moy aurons de continuer nos coups, et vous laisse à penser quantes chasses ce sont; à propos de quoy je vous veulx bien dire que c'est maintenant que vous devez faire vostre effort envers le G. S. et son bassa pour avoir son armée ceste

année, et vous souvenir, pour le bien remonstrer, qu'ilz ne se laissent décevoir à cesdits messyres, comme ilz feirent l'année passée, car il ne tiendra pas à eulx que les desseings dudict G. S. ne soient renversés. Mais je m'asseure que vous donnerez bien ordre que les nouvelles qu'ilz escripront ne soient receues que comme venantes de gens passionnez et intéressez qui ne désirent que la ruyne de l'intelligence d'entre le roy et S. H., et auzent se vanter que leurs derniers records et advis ont esté cause de faire refroydir S. H. et révoquer et casser la maestrance de son arsenal où se faisoient tous les préparatifs de la guerre de Hongrye et de l'armée de mer : de sorte qu'ilz en pensent estre quictes pour cela ceste année, et de n'en faire pas moins toutes foys et quantes ilz tumberont en semblable soupçon. Sur quoy je ne vous diray aultre chose, sinon que vous y devez bien prendre garde et ne croire rien que ce qui viendra de la part du roy ou de ses ministres de deçà.

MARS-JUIN.

DÉCOUVERTE DU COMLOT DE CODIGNAC. — MOTIFS DE VENISE POUR FAIRE CROIRE À LA PAIX. — TROUBLES RELIGIEUX EN ESPAGNE. — SUITE DE LA GUERRE CIVILE EN TURQUIE. — NOUVELLES CONFÉRENCES À CATEAU-CAMBRÉSIS ET CONCLUSION DE LA PAIX. — CONFLIT ACCIDENTEL ENTRE DES VAISSEAUX VÉNITIENS ET TURCS.

Venise, 6 et 11 mars 1559.

Lettres
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

L'on a dernièrement escript de Lyon que les ennemys estoient naguères venus avec xxiii gallères de Gennes et trois mil hommes de guerre à Anthibe pour la surprendre par escalade par l'entreprise et intelligence de cest homme de bien de Codignac; mais ils ont esté descouverts et repulsez, et se sont trouvez bien camuz, car j'en avois desjà donné adviz au roy par ung de mes secrétaires que je dépeschay, le vii^e du passé, exprès à S. M., ainsy que je vous ay escript, tant pour l'advertir de ceste entreprise que d'une aultre, que le paillard avoit sur la ville de Montdeviz de Piedmont, dont il n'a pas

eu meilleur compte , et le fais si bien observer que j'espère qu'il ne fera pas mieulx son effect de celle qu'il a encores *in pectore*. Il est vray que ce ne sera pas sans grand soulcly et travail dont je ne serois maintenant en peyne si vous l'eussiez faict assommer lorsqu'il estoit en vostre puissance et autorité; mais aussy n'eussé-je pas eu l'honneur de donner si bons et utiles advis au roy.

Tout le monde est fort esmerveillé icy, et croys que le baisle de ces s^{rs} ne le trouvera pas moins estrange de ce qu'ilz ont demourez ja depuys ung moys et demi sans dépescher par delà, de honte comme je croy qu'ilz ont d'y avoir assureé et faict publier la paix, affin que si elle intervient ils ne soyent trouvez menteurs ou qu'ils puissent rabiller ceste baye selon l'advis qu'ilz en attendent de jour en jour; mais je ne sçay pas comme cesdits s^{rs} pourront l'excuser telle qu'ilz l'ont assureé par delà, s'ils ne veulent continuer la mesme nouvelle, comme je pense qu'ilz font. Mais assurez-vous qu'il ne fust jamais moings que ladite paix ny conjecture qui la nous doibve faire espérer, ce que je vous dis affin que vous entreteniez le G. S. en la bonne volonté qu'il a de nous secourir de son armée, laquelle vous debvez de bonne heure solliciter pour la faire apprester pour ceste année. Car je me doute, dont je suys bien marry, que nous en aurons bon besoing; et laissez dire à cesdits s^{rs} ce qu'ilz voudront.

Ceste-cy servira seulement pour vous dire que ces s^{rs}, sur les lettres de leur baile, ne se sont contentez d'avoir si assureément publié et assureé par delà la faulce nouvelle de la paix; mais depuis la réception d'icelles, ont faict courir le bruict icy de la trefve d'entre le roy et l'empereur, qu'ils disent estre accordée pour troys ans, moyennant le tribut de xxx mil ducats par an, laquelle toutesfoys je ne puis croire, encores que la mauvaise volonté de Rustan-Bassa m'en face aulcunement doubter, puisque vos dernières lettres n'en font mention, ne seulement d'aulcune praticque précédente. Et pense que c'est ung mystère joué tout à propos pour mettre en semblable soupçon et refroidissement les princes de deçà et mesme le roy, comme ilz ont naguères faict le G. S. par la faulce nouvelle de ladite paix, de laquelle

je vous puis asseurer que nous sommes plus loing que jamais, ne voyant jusques à présent, dont il me desplaît beaucoup, aucune aultre apparence ni disposition que de guerre. De quoy cesdits s^{rs} se garderont bien de donner advis par delà, de honte, comme je croy, qu'ilz auroient de confesser le contraire de ce qu'ilz ont si fermement asseurez; que je ne doute point n'avoir donné quelque empeschement en vostre négociation, puisque, en un mesme temps, ceste nouvelle avoit esté avancée et confirmée à la Porte de plusieurs aultres endroits, et mesmement de cest homme de bien de Codignac, qui, environ ung moys devant, dépescha de Rome l'homme que je vous ay cy-devant mandé pour y aller sonder le gay et essayer les moyens et intelligences qu'il y avoit practiquées pour establissement de l'amitié du roy Philippes, son nouveau maistre, par lequel, comme j'ay sceu de bonne part, il ne donnoit pas seulement advis certain de ladite paix, mais asseuroit de plus à S. H. que ces deux princes se retrouvoient maintenant en si bonne réconciliation et amitié ensemble, qu'ilz estoient sur ung traicté et proposition d'une croisade pour aller à l'encontre de luy, ramentevant à ce propoz, pour luy faire concevoir quelque doute de l'amitié du roy, certaine prophétie qu'ilz tiennent, comme vous sçavez, en Levant pour oracle certain, faisant mention que ung roy de France doit un jour ruyner l'empire des Ottomans.

Et ay entendu davantaige que depuis troys sepmaines en ça ledit homme luy avoit apporté lettres de Rustan-Bassa et troys divers sauf-conduits, à sçavoir, l'ung au nom du roy et des Estats de Naples pour y pouvoir envoyer ambassadeur et y practiquer quelque intelligence et protection, comme ont naguères voulu faire les Gennevoys; l'aultre, en son nom particulier, pour y pouvoir aller toutes foys et quantes que bon luy sembleroit; et le tiers est de l'ung des enfants du G. S., pour la conduite de la secrette menée et intelligence qu'il a avec luy, pour raison de laquelle et malveillance qu'ilz ont ensemble à cause de l'empire, ainsy que je vous ay cy-devant escript. Ce que ledit Codignac feit instemment entendre au duc de Sesse, auquel ces

nouvelles furent si agréables qu'il fit tout aussitost donner un présent de **iiii^e** escus audict homme qui les avoit apportées, et sur cette occasion, voyant ledict Codignac que l'entreprinse et intelligence qu'il avoit sur la ville de Mondevis, conduite par le cappitaine Moret, de Nice, à qui il en avoit donné la charge, et pareillement celle d'Anthibe avoient esté descouvertes, il practiqua ung voyage devers ledict roy Philippes, où ledict duc de Sesse le dépescha en dilligence le **xiiii^e** du passé en poste à quatre chevaulx, pour luy aller rendre plus ample compte de sesdictes praticques de Levant, et prendre là-dessus quelque bonne résolution pour le bien de son service, dont je pense qu'il vouldra estre l'exécuteur et aller, pour ce respect, luy-mesme en Levant. Mais s'il retourne icy pour l'entreprendre, j'espère qu'il n'y fera pas grand ordure si le roy me donne le moyen d'exécuter ce que j'en ay desjà desseigné et bien résolu; et si de malheur je ne l'en puis garder, je m'asseure que vous donnerez bon ordre à ce qu'il ne puisse trouver à son arrivée de delà que le recueil et chastiment qu'il mérite. Je croy que vous trouverez comme moy bien estrange de ce que l'on ne vous a poinct renvoyé le s^r Dolu, et je n'ay pas failly de remonstrer le tort que l'on vous fait de vous laisser si longtemps sans nouvelles, et le danger auquel l'on met vostre négociation par faulte d'estre secouru des draps, argent et lettres, à ceste heure mesmement qu'elle est agitée de tant d'endroitz et si esclairée et observée d'un entre les aultres qui ne tasche que de faire son profit de nous ruyner, que si l'on n'y remédioit d'heure il en pourroit advenir quelque désordre au dommage des affaires de S. M.

Depuis quelques jours s'est levé un bruit à Saint-Marc qui a depuis esté confirmé comme très-certain qu'en Espagne se sont eslevez quatre des plus grands princes du royaume en faveur de l'hérésie luthérienne, en laquelle ilz se monstrent si obstinés, et renforcent et augmentent tous les jours de telle façon, qu'ilz vont contraignant par force tous leurs contraires à estre de leur party; de sorte que l'on dict que si ledit roy Philippes n'y remédie de bonne heure, il est en danger de s'y trouver le plus foible, ce qui pourroit bien estre cause

de le rendre plus facile à la conclusion de la paix, si l'on en estoit, comme je pense, à ceste heure hors d'espérance, ayant entendu que les députez estoient ensemble depuis le v^e du passé, et ne faiz doubte que s'ils avoient résolu quelque chose de bon, que l'on en eust desjà advis.

Je vous fais encore ceste petite lettre pour vous assurer comme chose très-véritable que quelque nouvelle et advis que l'on fasse passer par delà, de la paix, trefve ou de l'espérance d'icelles, vous n'en croyerez aulcune chose, car ce n'est que toute dissimulation et faintise, et n'essayent que de se tromper l'ung l'autre; et à vous dire le vray, voyant les nostres que le roy Philippes avoit six régiments de lansquenetz et quelque nombre de cavallerye preste, outre ceulx de sa nation qu'il a souldoyez tout cest hyver, et que nous n'avons pas un homme de guerre, ilz ont, le plus qu'il a esté possible, temporisé pour cependant faire provision d'hommes et d'argent, à ce que pour le moings nous ne soyons poinct surprins; car il ne fust jamais moins espérance que de paix. Par ainsy il ne me reste à vous dire que, demourans en guerre comme nous faisons, je m'assure que vous donnerez bon ordre pour le service que S. M. espère de S. H.

Venise, 16 mars 1559.

J'aurois voulu pouvoir entendre quelle mutation vous dictes estre intervenue à l'endroit du G. S. depuys la nouvelle de la paix, et en quelz termes l'on est par delà de la tresve d'entre S. H. et l'empereur, que ces s^{es} ont publiée icy, et ne sçaurois trouver que beaucoup estrange que ledict G. S., quelque assurance que cesdits s^{es} aient donnée à la Porte de ladite paix, se soyt monstré si facile à telle mutation¹, veu que je vous ay, par toutes mes précédentes, donné ad-

¹ L'anxiété de la Porte, entretenue par les nouvelles de Venise, au milieu des troubles intérieurs de l'empire, venait faciliter la négociation de Busbecq; et dans

une lettre à l'évêque d'Acqs, du 20 mai 1559, M. de la Vigne énonçait ainsi tous les motifs de succès de son adversaire :

• Ils sont entrez en plus grand soupçon

vis de la vérité : et me semble qu'il doibt adjouster plus de foy à ce qui vient de vostre part que de celle de cesdits seig^{rs}, qui ne le font que pour leur intérêt particulier, pour les raisons que je vous ay cy-devant assez souvent escriptes; et qu'ainsy soit, je vous assure que

que jamais, quand ilz ont entendu que les depputez devoient recommencer de parler le xxv^e janvier. Depuis que le s^r a eu commandé au beglierbey de la Grèce d'aller mettre ses gens ensemble, et à ceulx d'Asie et de la Syrie de faire saisir par les sangiacs les passaiques du mont Taurus, par où Bayesit se pouvoit retirer en Perse ou en Égypte, il semble que ledict Bayesit ayt changé de conseil, pour ce que à l'occasion de la naissance d'ung sien fils il a envoyé saluer son père et le luy offrir, et le supplier de croire que tout ce que son frère Sélim luy met sus est faulx, et qu'il ne désire en ce monde aultre chose que d'obéir à tous les commandemens de S. H.

« Les advis que vous avez receuz de Transilvanie sont mensongers, car les premières nouvelles en seroient venues en ceste Porte, et il est impossible que ce bon petit jeune et pauvre roy sceust faire tant de belles choses. Il est bien vray que les Turcs d'eulx-mesmes ont faict de grandes courses et butin en la Carintia. Touchant Codignac, je ne l'estime point si fol qu'il vienne jamais icy. De tenir estroicte pratique avec Rostan-Bassa, Micques et quelques autres amys qu'il a par deçà, il le fera toujours; surtout avec Micques, que c'est le pire et le plus dangereux de tous, et qui, par ses grandes corruptions, se maintient vaillamment contre moi par le secours que l'amb' de ce nouveau empereur leur a voulu prester, qui depuis qu'il a eu un peu de liberté de sortir quelquefois de sa caverne, à raison du traitement de paix

qui se faict entre son maistre et ce seig^r, a commencé si sottement à braver qu'il s'en est faict mocquer. Si d'avanture nous nous trouvions ensemble à la Porte, n'estant poinct encore sondict maistre couronné empereur des Romains, je ne sçais si je me doibs laisser précéder, ou pour crainte de irriter les Allemans je luy doibs ceder. Pour tant il sera bon que là-dessus le roy en escrive son advis, affin que je sçache, ou celluy qui sera après moy, comme il se faudra gouverner. Si par adventure vous voyez qu'il puisse servir à nos affaires qu'ayant jà faict soubz main reprocher à cest amb' du roy des Romains que son maistre, estant empereur chrestien et si brave comme il presche, promet de vouloir payer tribut au Turc pour impétrer la paix de luy, ledit amb' a respondu que icy aux Turqs ils l'appelleront tribut, mais qu'envers les chrestiens, pape et Allemans, ils diront que c'est une pension pour ce qu'ilz tiennent en Hongrie, ce que je suis après de bien faire entendre au bassa; non pas que j'espère que cela me doibve beaucoup servir pour empescher l'intention et désir qu'il a de faire ladicte paix, mais pour toujours continuer de la brouiller à tous événements.

« Sur le fermer de ceste dépesche, mes dragomans sont revenuz du divan, et m'ont dict que le bassa leur avoit demandé si j'avois poinct aucune nouvelle de France, que le s^r estoit en peine d'en sçavoir. A dire vrai, ils ne sçavent où ilz en sont ny ce qu'ilz doibvent faire. D'ung costé, il se

cejourdhuy il n'est moins de nouvelles de paix qu'il ne fut oncques. Si ces s^{rs} ont faict mauvais office pour le roy d'avoir adverty et assureé le G. S. de la paix d'entre S. M. et le roy Philippes, ils ont faict encores pire pour S. H. et pour sadite M^{te} d'avoir pareillement assureé par deçà la trefve d'entre icelluy et l'empereur, qu'ilz y publièrent justement après la réception des lettres que le bayle leur escripvit, d'autant que s'il intervient quelque paix ou trefve, dont toutesfoys je ne voys aucune apparence, ceste nouvelle en pourra bien estre cause, car j'en adverty dès lors le roy, qui aura assez de quoy s'en excuser, et ledit G. S. de s'en tenir par le nez pour avoir trop facilement creu ce qui vient de la banque de cesdits s^{rs}. Et voylà comment la faulte de son beglierbey et la trefve qu'il a dernièrement faicte seront peultestre cause de faire faire une paix désavantageuse et dommageable à S. M., et voylà un beau serviteur. Je m'estois oublié de vous dire comme Messieurs de Vienne et Bourdillon, amb^{rs} pour le roy auprès de l'empereur et Estats du S^t Empire, estoient arrivez à Auguste depuy le xxiii^e de febvrier¹. Nos députez sont encores ensemble à Cambressy. L'on escript tousjours de Flandres que la paix est conclue, mais de France j'ay advis que l'on n'en espère rien, n'estant leurs déportemens que vraye dissimulation et faintise, et n'essayent que de tromper l'un l'autre; et ce qui me faict croire que nous n'aurons point de paix est que cependant ilz font l'un et l'autre de fort grandz préparatifs de gens et d'argent.

Les faintes et dissimulations des députez, d'une part et d'autre,

trouve embrouillé de ses enfans, de l'autre, ilz craignent que ayant faict la paix nostre roy avec celluy d'Hespaigne, l'empereur Ferdinand ne la veuille faire avec eulx comme ils ont proposé et esperé. Mais je me doute fort que à la parfin toute cette nuée ne se résolve sur la pauvre Transylvanie : pour tant ce seroit chrestienement et pitoyablement faict si par quelques moyens secrettement on faisoit adverty ce petit roy et royne qu'ils se teinssent

sur leurs gardes, et qu'ilz prinssent bien-tost le party qu'ilz jugeront estre plus seur pour la conservation d'eulx et de leurs estats. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ Le maréchal de Bourdillon et l'archevêque de Vienne, Charles de Marillac, allaient féliciter l'empereur sur son avènement. Ils devaient, à cette occasion, négocier auprès de ce prince et de la diète la cession des villes impériales, en offrant la médiation de la France à Rome en faveur

commencent à se découvrir de telle sorte, que, par lettres particulières, l'on escript maintenant de tous costez que l'on n'est plus en aucune espérance de paix, et que, ainsy soyt, j'ay entendu de bonne part que venant, le *xxi^e* du passé, Monseig^r le connestable veoir le roy, soubz couleur de rendre compte à S. M. de ce qui s'estoit passé à l'abouchement de Cambressy, il a mis tel ordre au faict de la guerre, qu'il a faict dépescher cent cinquante commissions à cent cinquante cappitaines pour envoyer leurs gens tant en France que en Allemagne, affin de n'estre poinct surprins. Car, comme je vous ay cy-devant escript, nous n'avons dilayé ny temporisé que pour gagner temps et accommoder cependant nos affaires, faisans amas d'hommes et d'argent, pour la crainte en quoy nous mectoient ceulx que le roy Philippes a souldoyez tout cet hyver, ainsy que je vous ay mandé; et cependant on a toujours tiré quelqu'un des nostres de prison, et peult-estre qu'on a marcqué, durant ces belles allées et venues, quelque bonne chasse pour l'esté qui vient. Par ainsy, faictes préparer diligemment les forces de delà pour le service du roy, car puisque le malheur nous continue la guerre, je vous promets que nous en aurons bien fort grand besoing; et ne vous estonnez aucunement si l'on ne vous a renvoyé Dolu ny faict depuis son partement aucune dépesche de France¹. Car, quant à moy, je présume que cela a esté faict industrieusement pour entretenir et abuser tout le monde en

de Ferdinand, pour le réconcilier avec le pape. Voyez dans Ribier, t. II, p. 785, l'instruction de ces ambassadeurs.

¹ M. de la Vigne, se plaignant de cet oubli, montre dans sa lettre du 4 avril 1559 comment il éprouvait le contre-coup des mouvements contradictoires de la politique de la France. En faisant pressentir le conflit maritime qui devait, pour la Turquie, suivre de près la conclusion de la paix générale, il semble avoir préparé l'issue de cet événement; et cette situation amène comme conséquence la rentrée en grâce de

l'amiral Piali-Pacha, qui, par ses talents, était devenu l'espoir des Turcs :

« J'ay veu la continuation du peu d'espérance que vous avez de la paix, au contraire de ce qu'on a toujours escript par deçà de Venise et de toutes parts, ce que j'ay démontré au bassa, et combien au gouvernement des grandz estatz et pour l'entretènement des amitiés, il est dange-reux d'ainsy aisément adjouster foy à toutes nouvelles, mesmement à celles des Vénitiens, lesquelles ilz ont accoustumé forger plus selon qu'ilz voyent estre utile pour

l'espérance que l'on a jusques icy eue de ladicte paix, et n'y avons meilleur artifice que cestuy-là pour endormir le peuple qui estoit icy au guet pour veoir si l'on enverroit personne en Levant; et ce-

leurs affaires que de la vérité des choses. A quoy il a respondu que j'estois fort mal adverty, et que si ladicte paix ne devoit poinct estre, il y a longtemps que la pratique en fust desjà rompue, et que le roy eust envoyé de bonne heure demander l'armée au G. S., laquelle il luy avoit commencé à préparer. Quoy voyant, et que depuis l'arrivée de Dolu par delà S. M. ne s'est poinct soulcée d'en rien escrire à S. H., ils veulent croire que sans poinct de faulte ladicte paix est accordée, mais qu'il plaist ainsy aux deux princes pour quelques leurs desseings prolonger le parlement de leurs depputez, et différer la conclusion et déclaration d'icelle; et qu'il estoit plus dangereux pour moy de vouloir abuser la Porte et mettre le s^r en despense et sans propoz. Considérez ung peu quel dommage ce sera pour les affaires de S. M. et regret pour moy, s'il n'y a ny paix ny tresve, d'avoir perdu par nostre négligence une si belle occasion de travailler nos ennemys par une si puissante armée que je m'estois promise, et que j'avoys de longue main si honorablement négocié et avec si hazardeux travaux que ceux qui voyent la vieillesse et infirmité du s^r, et connoissent la façon et nature de ces Turcs, leur avare gouvernement et le trouble de leurs affaires domestiques, pour la dissention des deux enfans, disent que j'avois fait une fort belle chose pour le service du roy et fort désavantageuse pour M^{rs} les Genevois,

• Or donc, puisque j'ay veu qu'ilz estoient résoluz de n'armer que L gallaires

pour la garde de l'Archipelago, et qu'ilz avoient rejecté entièrement la cure des choses extérieures pour composer les leurs, qui sont grandement et périglieusement troublées pour le discord des deux jeunes seigneurs, j'ay fainct deux fois avoir eu lettre de vous que le roy Philippe armoit fort grossement, et que aucuns croyent qu'estant la paix, c'estoit pour faire quelques grandes entreprinses en Barbarie ou ailleurs: de quoy je les voulois bien tenir advertis pour l'amitié qui est entre eulx et le roy. Ce que j'ay voulu faire pour les mettre en soupçon, afin de la rendre en partie à missière magnifico Cavallo, qui, s'il a creu avoir asseuré sa seig^{te} que ceste année ne sortiroit poinct d'armée, se trouvera moings saige qu'il ne présume, car depuis trois jours en ça on a commandé, en grande furie, armer encore aultres vingt gallaires pour faire le nombre de septante sans celles de Rodes et Mételin, lesquelles, avec les galliotes qui se trouvent à Lepento et ailleurs, fourniront environ cent voyles. Qu'est assez pour mettre en bien grand soucy et crainte vos roys de Cypre, mesmement qu'on pourroit doubter que les m^v janissaires qu'on escript pour, à ce qu'on dict, les porter au Caire par xvii gallaires qui partiront avec le nouveau bassa, pourroient estre deschargées ailleurs en lieu commode pour l'entreprinse dudict Cypre; et que cecy a esté ordonné subitement et sans évidente raison contre leur première délibération, sinon que le vulgare dict qu'ung corsaire a prins ung esclave sur mer auprès de la Velonne, qui as-

pendant l'on a tenu l'ennemy en grande despense et nous nous sommes soulagez et raffraichiz pour quatre ou cinq moys, qui n'est pas peu de chose. J'ay une très-grande haste de fermer la présente, et par ainsy je ne vous diray autre chose que guerre, guerre!

Connilian (*Conegliano*), 9 et 15 avril 1559¹.

N'ayant, depuis troys moys et demy, veu M^{gr} le cardinal de Tournon, je suis venu depuis deux jours le trouver en ce lieu, et ay laissé

seure que desjà ledict roy Philippe avoit envoyé une armée d'octante voyles à Messine. Ce que je suis bien aise qu'on croye, encore qu'il ne soit vraisemblable, en attendant qu'on puisse leur en donner ung jour quelqu'une plus chaude et cuisante, qu'ilz mériteroient bien, pour les cauteleux et mauvais offices qu'ilz font continuellement icy contre nous.

« Voyant le cappitaine de la mer que par les gros présens du butin qu'il avoit faict, qu'il a donné à tous ces ministres, et par les astutes menées de Rostan-Bassa et faveur de l'Oda-Bassi, il ne pouvoit recouvrer la bonne grâce du seigneur, s'est avisé de se jecter entre les bras et protection de Soltan-Sélim, avec lequel, estans jeunes enfans, il a esté nourry et eslevé entre les mains de la Hassaqui et du mesme seigneur quasi comme frères; parquoy ledict Soltan-Sélim, ayant prins la chose à cueur, a envoyé expressément ung amb' à S. H. la supplier que en considération de la nourriture que ledit beglierbey a eue avec luy il luy plaise ne vouldoir poinct escouter chose qui puisse estre à son désavantage, et le restituer et restablir en son estat; qui a esté totalement son salut et conservation, et sera, comme l'on pense, cause qu'il

pourra encore estre maintenu beglierbey, ce que nous verrons clairement dans deux ou trois jours, s'il met en ordre sa cappitanesse pour conduyre ceste armée. » (*Mss. de Lamare et Supplément français.*)

¹ M. de la Vigne assistait alors aux grandes scènes qui se passaient dans l'empire turc, au milieu des péripéties de la guerre civile; et dans plusieurs de ses lettres, écrites à l'évêque d'Acqs pendant le mois d'avril 1559, il retrace les vives émotions qui étaient ressenties par les témoins sous l'impression des événements :

« Le lendemain de Pasques, le G. S. commanda que toute sa Porte et tout le peuple se trouvassent sur une montagne en Père, voisine de moy, au pied de laquelle, sur le port au jardin de feu Hybraim-Bassa, il se fist porter aussy en personne pour faire oraison à Dieu, aulcuns disent pour avoir de l'eau, pour ce qu'il y a longtems qu'il n'a plu. Ceulx qui le sçavent mieulx afferment que c'estoit pour faire la contre-oraison contre son fils Bayesit, lequel, avec toute sa cour et soldats, avoit faict la sienne en grand cérémonie contre luy, son père, et pour le faire mourir comme cruel et inhumain envers ses enfans. Ce fut une belle chose à voir, car on croit qu'il y avoit plus

mon secrétaire Milan à Venise avec charge expresse de vous rendre bon compte de tout ce qui surviendra de nouveau tant de notre court que de celle du roy Philippes. Quant à la paix, ceux qui l'ont si fer-

de deux cens mille personnes, qui, tous ensemble se prosternans en terre douze fois et se relevans tous en ung moment, faisoient ung merueilleux et inusité spectacle à nos yeulx. Ledict Bayesit attend à ce que nous pouvons veoir quelque occasion pour seurement mectre en effect son entreprinse, ayant, à ce que l'on nous faict accroire, envoyé convier le seig^r et bassatz à la naissance d'ung sien fils et aux nopces d'ung autre que l'on circonsist. Il est si dangereux de parler et s'enquérir de ces choses, qu'il est quasi impossible d'en sçavoir la vérité. Bien vous puis-je dire que pour cela et pour la vieillesse et débilité du s^r qui, les deux vendredis derniers, ne s'est poinct trouvé à la mosquée, pour ne pouvoir monter à cheval, ceste cour est si troublée qu'il n'est pas possible de plus.

« Lorsque j'estois sur le poinct de bien faire pour le service du roy, le seig^r est devenu si extremement malade, ou de ses gouttes ou de mellancolie à cause de ses enfans, que depuis huit jours nous sommes d'heure en heure attendant sa mort, et en danger d'estre bien mal traitez, et présentement les bayles et moy sommes sur la délibération de prendre le dernier party pour nous saulver, s'il advient ainsy. Hier Constantinople et Péra tumultuarent, et peu s'en fallut que le sac ne commençast. Ce m'est une mauvaise issue après tant de travaux que j'ay enduré dans ceste charge de me voirsans argent ny aultre moyen réduict en telle extresmité. Hier vos seigneurs magnifiques escrip- virent par deçà que la paix n'estoit poinct

encore conclue, mais qu'il y en avoit bonne espérance; je ne sçay qu'en croire: d'ung costé je crains que les ennemys, par leurs dilations cauteleuses, ne nous ayent voulu faire perdre tous les moyens de par deçà; de l'aultre, je veux penser que si S. M. eust eu besoing et prétendu d'employer le secours qu'elle eust peu tirer de S. H., elle l'eust de bonne heure envoyé demander.

« L'amendement du s^r nous donnera ung peu de respit pour quelques moys de n'estre point tous saccaigés, comme nous eussions sans poinct de faulte esté si le xv^e le pauvre bonhomme, par force et nécessité, n'eust faict monstre de soy, accompagné seulement de ses sollacqz, par la plus grand part de la ville, sur ung cheval sur lequel on l'avoit attaché et enveloppé. Car il est si caducq que s'il demeure xv ou xx jours sans se monstrier, les esclaves tumultuans demandent à le veoir, craignant d'estre frustrés du sac, comme ilz furent par la ruse de Peri-Bassa, qui tint dextrement caché Soltan-Sélim l'espace de deux semaines entières, jusques à ce que Soliman son fils fust arrivé pour se mettre en sa place. Par où vous pouvez juger en quelle assurance et plaisir je puis vivre icy, et la difficulté que ce m'est d'y faire bien pour le service du roy. L'humeur de faire sortir septante gallères pour les raisons que je vous ay escriptes dure encore, et m'a-on assuré que le beglierbey les mènera, comme publiquement on dict, pour la garde de leur Archipelago; mais j'ay mis les fers au feu si avant de les faire aller plus oultre, que si S. M. aura encore la

mement assurée au G. S. dez le XIII^e de décembre passé, debvroient avoir une grande honte d'avoir donné une si faulce nouvelle que ceste-là, et le G. S. leur debvra sçavoir peu de gré de telles bourdes, lesquelles ont esté cause, comme vous a dit le bassa, de leur faire conclure la paix avec l'empereur. Je vous puis assurer, par lettres de bon lieu, que le XIII^e du passé il n'y avoit encores rien de conclud : par ainsy il s'en fault tant que S. H. nous puisse alléger que ladite paix l'ayt contrainct de faire la sienne, qui sera cause de nous faire faire la nostre; de façon que le roy luy peult reprocher avec vérité de luy avoir mieulx gardé sa parolle qu'il ne luy a gardé la sienne : car outre le grand dommage et ruïne que nous apporta au temps de nos plus grandes nécessitez la trahison de vostre beau béglyerbey, pour rabiller ceste faulte et amander le temps passé, ledict G. S. est allé accommoder ses affaires sans aulcune intelligence du roy, et qui plus est, sans luy faire aulcune réserve de sen armée pour s'en ressentir cest esté, s'il en avoit besoing. Par ainsy vous luy pouvez remonstrer que non-seulement il nous aura contrainct de faire une paix, mais que encores il sera seul cause de tout le désavantage que nous aurons aux conditions d'icelle, tant pource que se deschargeant de ses ennemys, il les nous a jettez sur les bras avec toute la tempeste d'Allemagne, que pource aussy qu'il ne fault point doubter que le roy d'Espagne ne fust, longtemps a, bien adverty que en son arsenal il n'y avoit aulcun appareil qui luy deust faire craindre qu'il y eust aulcune gallaire à nostre commandement pour cette année. Or devinez si ne voylà pas une belle amitié¹.

guerre. ses affaires n'en pourront estre que bien fort favorisez en despit des menées que Codignac, par moyen de ses adhérens, fait par deçà envers le bassa au nom du roy Philippe. Ces deux jeunes seigneurs, entendant l'extresme maladie du père, laissant les armes ès mains de leurs esclaves, avoient remis toute leur espérance de l'empire à qui se monsteroit le

plus tost en ceste ville, à la Porte et aux jannissaires; et pour tant, sellon que le vulgue raisonne, qui par ung moyen, qui par ung aultre, desguisez, s'estoient conduictz ès lieux les plus voisins, et par adventure, comme aulcuns croyent, dans la ville mesme de Constantinople. » (*Mss. de Lamare et Supplément français.*)

¹ L'exigence que montrent les ambassa-

Par la dépesche du roy du III^e du présent, vous congnoistrez que maintenant nous avons, Dieu mercy, la paix. Je ne sçay pas si c'est avec les conditions que les Espaignolz et Impériaux en publient par

deurs français à l'égard de la Turquie paraît aujourd'hui excessive; mais c'est pour nous un exemple frappant des opinions contemporaines, et un témoignage instructif de la différence que le temps amène dans les rapports des états. Cette prétention est cependant contestée déjà par M. de la Vigne, qui, dans plusieurs de ses lettres du mois de mai 1559, justifie avec raison Soliman II contre l'inculpation qui lui est faite ici :

« La nouvelle de la certaine conclusion de la paix qu'à la parfin vous nous avez aussy donnée, laquelle toutesfoys j'avois toujours maintenue fort douteuse et difficile, est venue si mal à propos pour ce pauvre s^{er}, qu'il ne se trouva de sa vie si estonné. Pource que se mectant en ordre pour résolument en personne aller combattre son filz Bayesit, qui ayant dissimulé quelque espace de temps de ne vouloir rien mouvoir, s'est tout à coup remis en campagne, à ce qu'on dict, avec plus de quarante mille hommes; il craint, maintenant que ces deux grands roys se sont accordez et si estroicement uniz, que nostre nouveau empereur ne veuille point accepter les conditions que dez le XVIII^e de febvrier il luy a envoyées de la paix qu'ils prétendent faire ensemble, ny perdre ceste bonne occasion de faire avec l'espée mieulx ses besoingnes, qui seroit la pire nouvelle que en ceste saison S. H. sçauroit avoir. Ceste paix avec l'empereur, laquelle vous m'alléguez si souvent pour seule cause de celle d'entre nostre roy et celluy d'Espaigne, n'estant poinct conclue, raisonnablement je ne m'en puis servir pour

excuse envers ceulx-cy, qui ne sont point totalement bestes, et qui sçavent fort bien que dès le moys d'octobre les depputez d'une part et d'autre estoient assemblés en l'abbaye de Cercamp pour le traictement et conclusion de ladicte paix, tenant le parlement tout le moys de novembre et décembre, auquel temps il ne s'estoit encores rien parlé d'accord entre eulx et le roy Ferdinand, continuant janvier, febvrier et mars, jusques à l'issue de ladite paix, sans jamais en avoir mandé ung seul mot à S. II., qui l'a pensé mectre en bien grand desdaing et soupçon, et moy en plus grande extrémité que vous ne pensez.

« Et néantmoins vous voulez que le G. S. ait tort, estant adverty de mil endroitz de toutes ces menées, et prié de ses ennemis de s'accorder avec eulx avec grandes et honorables condicions. Si ne le contraignant point la nécessité de ses affaires de faire la guerre, honoré d'une infinité de belles et grandes victoires, vieux et caduc, il a voulu à nostre exemple penser à pourvoir à son repoz et de ses subjectz, remédier et obvier aux troubles que ses enfans veullent mettre en son empire, et finalement conserver sa vie, ne vous souvenez-vous pas des honnestes offres qu'il a faites au roy, et des articles si avantageulx pour nous avec lesquels et non autrement il prétendoit faire ladicte paix avec icelluy roy des Romains, sans en avoir esté remercié, n'y eu aulcune response, qu'estoit bastant avec les autres soupçons de me faire mal cappiter ou chasser d'icy honteusement. Je vous puis assurer que si la

deçà avec quelque désavantage du roy, mays je vous diray bien qu'en quelque sorte qu'elle soit faicte, celle du G. S. avec l'empereur en aura esté la seule cause.

Venise, 30 avril et 20 mai 1559.

Sire, j'ay envoyé à M^r de la Vigne la dépesche que V. M. luy faict sur l'occasion de la paix, laquelle il a semblé à Mons^{sr} le cardinal de Tournon et à moy estre si à propos et de telle importance, qu'elle debvoit estre portée par homme exprès jusques en Constantinople, tant pour le subject d'icelle, que pour ce aussi que le G. S., qui commençoit desjà à entrer en quelque jalousie de demourer si longtemps sans avoir de voz nouvelles, recevra pour chose très-agréable que vous n'aiez rien traicté contre S. H. en ladite paix, de laquelle ledit s^r de la Vigne ne pouvoit estre trop tost adverty. Je ne faudray de faire telle démonstration d'allégresse pour ladite paix que le subject le mérite. Ces s^{rs} feront demain la leur avec processions généralles et feuz publicques, à quoy je suis, comme tous les autres ambassadeurs, convyé.

Le provéditeur de l'armée de mer de ces s^{rs} en ce goulfe, nommé Pandolphe Contarini, a poursuivy une fuste de corsaire jusques au port de Durasse, forteresse du G. S., où elle s'estoit sauvée, d'où

guerre eust continué et que S. M. lui eust escript la moindre lettre pour faire rompre la pratique de ladicte paix et demander l'armée, qu'elle eust obtenu l'ung et l'autre; de quoy je ne veulx point de meilleure preuve que les grands appareilz qu'on a vu faire au commencement de l'année, lesquels on n'a jamais si totalement délaissés qu'il n'y eust espérance d'en tirer quelque profit. Je ne sçay si le roy Philippes et Gennevois poursuivront maintenant d'entrer en amitié avec eulx, comme ilz ont fait jusques à présent, ce-

pendant que je y seray, si aultre commandement ne m'en sera faict, je les en empeschery si j'en auray le crédit. Car toute ceste Porte est merveilleusement troublée pour ceste domesticque et dangereuse guerre, et que ce bassa aime tant l'escu qu'il se vendroit luy-mesme, comme il faict journallement tout ce de quoy il peut faire argent; ou que, par adventure, craignant ce qui luy pourroit advenir, pour estre moins empesché pour ses desseings, il ne veult point de meubles qui ne soient fort portatifz. » (*M. de Lamare, B. N.*)

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
à Henri II.

luy ayant esté tiré quelque coup de canon qui luy emporta la moitié du fougon de la gallée où il estoit, il en fut tellement irrité, que pour s'en venger il assembla soudainement tous ses vaisseaulx et artillerye avec lesquels il feit une telle et si furieuse batterie contre ledit Durasse, qu'il meit à bas ung grand pan de murailles, sans toutefois passer plus avant. Dont cesdits s^m, pour la craincte qu'ilz ont de S. H., ont faict paroistre tel déplaisir et mescontentement, que se souvenant de la rupture dernière qu'ils eurent avec les Turcqz, ont envoyé genz et vaisseaulx exprès pour prendre au corps ledit providiteur et l'amener prisonnier; et font tout ce qu'ils peuvent pour excuser ceste faulte envers le G. S., qui, comme l'on pense, s'en ressentiroit volontiers, n'estoit l'empeschement et fascherye où il est, pour la dissention et mauvaise intelligence de ses enfans, qui continuent tousjours en leurs premiers desseings et entreprinse; à quoy toutefois je ne doute point que Rostan-Bassa ne le sache bien solliciter et disposer, soubz l'espérance qu'il a que ces s^m sçauront bien appaiser le tout par gresse d'argent, dont il s'asseure avoir la meilleure part.

Venise, 30 mai 1559.

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

J'ai fait congnoistre au roy le péril et danger qui vous est naguères cuydé advenir pour son service, pour lequel vous estes de sa part encores si mal secouru que, outre la considération du mauvais estat auquel en peuvent tumber ses affaires, vous estes tous les jours à la veille d'avoir de semblables ou pires allarmes¹, ce que j'escrivois pour ramentevoir à S. M. le congé qu'elle vous a de longtemps accordé.

¹ Par plusieurs lettres de la fin de mai au 8 juin 1559, M. de la Vigne avait rapporté, presque jour par jour, avec un intérêt croissant, les incidents de la guerre qui se pressait vers son dénouement, et les terreurs au milieu desquelles il vivait :

• Nous sommes depuis troys moys en ça

tous devenuz pasles et maigres de peur d'estre saccagés ou pis par la mort du seig^r, que nous avons quasi vue, ou quelque autre accident qu'on ne peult que grandement craindre, si ce s^m Bayesit poursuyvra son entreprinse; mais je doute que s'il ne sçaura prendre le parti d'Égypte, qu'il

Je vous ay amplement adverty de la résolution de la paix d'entre nos princes, ensemble des mariages qui ont esté par mesme moyen concluds. L'on prépare de tous les costez fort diligemment et somptueusement la consummation d'iceulx.

passera par le trou de Mostapha, son frère aîné, si les esclaves continueront d'estre fidels au bonhomme. L'on dict, ce que je ne puis croire, que S. H. partira le xvii^e de ceste lune, qui sera le xxiii^e du présent, pour passer en son camp; pour lequel trajecter il a desjà envoyé douze gallères à Gallipoly avec les mahonnes qui y sont.

• Me doutant bien que secrettement tous ces ambassadeurs et bayles en ceste Porte advertiront par delà des troubles qui sont présentement entre le G. S. et ses enfans, je vous ay bien voulu mander succinctement tout ce qui en est, affin qu'on ne vous en puisse rien desguiser. Bayesit estant surprins et reboutté premièrement de l'hiver et depuis de la convalescence de son père, de ne pouvoir exécuter son entreprinse, comme il avoit commencé, qui estoit de faire mourir son frère Sélim, se délibéra de dissimuler jusques à meilleure saison, et endormir S. H. de bonnes paroles et d'une démonstration de grande et filiale obéissance, cependant veillant jour et nuit à corrompre ceste Porte et jannisaires, et à faire argent et pratiques avec les beglierbeys de l'Asie, qui le tenoient quasi assiégé et environné de toutes parts, affin qu'il ne se peust retirer en Égypte ou ailleurs aux ennemys dudict G. S. Ce qui luy est si bien succédé, que, ostée la personne de sadicte haultesse, bien peu il y en a-il, soit des bassas, cappitaines, esclaves ou du peuple, qui ne tienne son party, le voyant si hardiment et saigement entrer en besoigne: au contraire de Sélim

qui ne se soulcie que de faire bonne chère, se fiant et remectant aux forces et faveurs du père. Et que depuis vingt jours en çà, lorsque moings on le croyoit, nonobstant qu'il entendit que ledict G. S. se mectoit en ordre pour l'aller chastier, il a osé sortir de Capadocia, son sangiacat, avec quarante ou cinquante mille hommes de cheval, trois mille jannisaires arquebusiers qu'il a faictz, et quelques pièces d'artillerie, et s'acheminer droict vers Conia, principale ville de Silicia, sangiacat dudit Sélim, pour le combattre; espérant si bien dans son entreprinse qu'aujourd'hui sont venues nouvelles qu'il a prins la terre d'Angory, loin dudict Conia six journées, riche pour la facture des camelots, de laquelle il a emprunté tout l'or et l'argent qu'il y a peu trouver es mains des particuliers et les munitions de guerre que le G. S., revenant de Perse, y avoit laissées; qu'a esté bien advisé à luy et ung grand secours pour le jeu qu'il veult jouer, car ses adhérents ne craignoient aultre chose de luy que faulte de l'ung et de l'aultre.

• Quant à Sélim, ayant par commandement du s' auprès de luy tous les beglierbeys et sangiacz de ladicte Asie, qui font le nombre de cent mille chevaulx, sans ses propres esclaves, néanmoins il se contient encore en ladicte ville de Conia, ne voullant point volontiers, comme l'on nous fait accroire, aller rencontrer son frère, que ledict G. S. n'y soit en personne. Lequel, à ce que nous voyons, n'ayant encore fait passer le tiers de son camp, n'estant point

Venise, 3 juin 1559.

Lettre
de Henri II
à
l'évêque d'Acqs.

Mons^r de d'Acqs, j'actendz dedans cinq ou six jours les duc d'Albe, prince d'Oranges, conte d'Aiguemont et autres depputez du roy catholicque, mon bon filz et frère, qui viennent tant pour recevoir de

arrivés les cameaux qui debvoient porter ses pavillons et tant d'autre bagaige qu'il a accoustumé de traisner avec luy, ne sçauroit partir d'icy, quelque diligence qu'il face, de douze jours, ny arriver audict lieu d'ung mois entier : qui me faict juger que les deux champions auront desjà desparty le gasteau, ou que l'ung d'eulx, s'il n'aura esté arrêté par le col, se sera saulvé de vistesse. Je vous laisse penser quelle douleur ce peult estre à ce pauvre bonhomme de se veoir réduct par héritage quasi au dernier de ses jours à une si misérable calamité. En quoy nous pouvons veoir qu'il n'y a rien plus vray que *felix ante obitum nemo*, et que le contentement et repos d'esprit n'est point en la possession des choses de ce monde, tant soient elles grandes et favorables.

« Si je luy eusse peu faire entendre mon advis, je luy eusse conseillé que voyant que les projects de Bayesit, son fils, estoient jettés sur la forme de l'exemple de son père Sélim, qu'il ne se fust bougé de ceste ville, retenant en Grèce tous les beglierbeys et sanjacqz qui y sont d'ordinaire, et toutes ses compagnies de la Porte, tant de cheval que de pied, bien payées, rémunérées, et présentées, avec l'armée de cent gallaires qui est jà, peu s'en fault, preste pour garder les passaiges d'Asie en Europe, et de laisser faire les deux combattantz à qui mieulx. Car il est vraysem-

blable que avant qu'il soit là ils auront faict ou failly, et il y a danger qu'estant passé en Asie il ne se trouve abandonné de grand part de ses gens, qui ne désirent que nouveau seigneur pour l'accroissement de solde qu'ilz ont de coustume d'avoir et changement de ce présent gouvernement, qui est le plus avare et tyrannique qui fust jamais au monde, et que celluy qui sera victorieux ne le dépouille du règne, et l'envoye en quelque monastère à l'exemple et avec le médecin de Bayesit son ayeul.

« Vous pavez veoir par cecy en quelle assurance et plaisir nous pouvons vivre par deçà, m'attendant à veoir mes meubles pillés et desrobbés, qui se pourra prendre en bonne part si pis ne nous advient. Si dans dix jours je n'ay point nouvelles du roy, il me conviendra aller trouver le G. S. pour négocier mon partement, qui me sera un grand desplaisir et despense. Je ne puis vous dire ce que je pense de nostre paix si je n'en voys plus tost les cappitulations telles qu'elles soient, puisque les deux princes en sont contens et moy aussy. Si elle ne s'en fust ensuyvie, j'eusse brouillé les cartes plus que jamais et d'une façon estrange. Si le nouveau empereur ne vouloit point une si honteuse paix avec ceulx-cy, ce seroit maintenant à courir à eulx ayant le feu dans la maison, de quoy ils ont une peur si grande qu'ilz ne se trouvarent de leur vie si estonnés,

moy le serment sur l'observation du traicté, et pour espouser au nom dudict s^r roy catholicque, le xv^e de ce mois, ma fille aînée Élizabeth, que aussi pour demourer ostaiges par deçà, jusques à ce que ledit roy catholicque ait satisfait à ce qu'il doit faire pour l'exécution et entretenement dudict traicté, vous advisant que j'actendz aussi dedans peu de jours Mons^r de Savoye, qui s'en vient accompagné de plusieurs princes, seigneurs et chevaliers de l'ordre de la court dudict s^r roy catholicque pour, après les nopces faictes d'icelluy roy catholicque et de madite fille, espouser ma seur la duchesse de Berry, espérant bien qu'il ne sera riens oublyé des honneurs et magnificences qui se doivent faire et observer en telz actes ¹.

voyant leurs affaires en telle roture, qu'une bien petite force qu'on jetast en Hongrie basteroit pour la reprendre toute en trois moys et mettre leur estat en voye de plus grande ruïne. Mais je n'espère pas de veoir ung si grand bien pour la chrestienté, et particulièrement pour faire cognoistre à ces barbares de quoy leur servoit que le roy fust en guerre avec leurs ennemys. Je désirerois que S. M. n'eust poinct touché à la délibération de laisser ou retenir ceste amytié jusques à ce que je fusse par-delà pour luy en diremon avis. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

¹ La dépêche du roi, si impatientement attendue par M. de la Vigne dans la situation critique où il se trouvait, lui parvenait enfin, et cela, comme il l'écrivit par ses lettres des 6 et 8 juin 1559, au moment où la question était décidée par les armes entre les deux fils rivaux du sultan :

« Nous sommes tant embrouillés icy pour raison de ceste guerre civile, qu'il n'y a pas ung de nous qui ne voulust estre ailleurs. Il y a plus de douze jours que le G. S. fust passé en Azie, y estant jà presque tout son camp dressé, pour aller

contre son fils Bayesit, n'eust esté qu'il ne peult encore monter à cheval, ny se trouver assez disposé pour porter un tel travail. Toutefois le bassa m'a asseuré que lundi prochain, sans poinct de faulte, il ira coucher en son serrail de Scutary, et de là prendra son chemin droict vers la Caramanye pour exécutter son entreprinse, qui sera ung cruel et pitoyable spectacle, si ses esclaves, comme il prétend, luy seront fidelles. Si ledict Bayesit se fust un peu plus hasté, il avoit seurement gagné le jeu. On ne peult juger ce qui en sera : aucuns disent qu'il fuyra, les aultres que ne l'ayant peu finir avec le frère, n'estant poinct voulu sortir en campagne, il attendra le père pour le combattre, se fiant de la faveur qu'on dict qu'il a à la Porte entre les janissaires et spahis.

« Estant je ce jourd'hui passé en Calcedonia en Asie, où le G. S. depuis hier s'est campé, pour luy baiser la main et luy faire entendre la despesche du roy, le bassa m'a dict que sultan Bayesit ayant combattu avec son frère le premier de ce moys du matin jusques au soir, et le lendemain jusques à trois heures après midi, avec oc-

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

COMMUNICATION DE LA PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS, FAITE PAR LA FRANCE À LA PORTE.
— RÉPONSE DE SOLIMAN II AUX DEMANDES PARTICULIÈRES DU ROI. — BRUITS D'UNE
AGRESSION NAVALE PRÉPARÉE PAR PHILIPPE II CONTRE LA TURQUIE. — RATIFICATION
DU TRAITÉ FAIT AVEC L'AUTRICHE.

Coucy, 8 avril 1559.

Lettre
de Henri II
à
M. de la Vigne.

Monsieur de la Vigne, je ne fais point de doute que vous n'ayez esté en une grande peyne de si longuement attendre le retour de Dolu devers vous avec la résolution du fait ou failly de la négociacion de la paix à laquelle les depputez du roy d'Espagne et les miens ont tousjours travaillé jusques au troisieme jour de ce présent moys d'avril qu'ilz conclurent ladicte paix; ayant par plusieurs et diverses fois esté sur le poinct de rompre et se séparer sans rien faire, qui a esté cause que je ne me suis voullu avancer d'en mander aucune chose à mes ambassadeurs et ministres, estant sur telle incertaineté

cision de plus de xxx mil hommes d'ung costé et d'autre. Estant à la parfin deffaict s'en est fuy avec deux cens de ses plus fidelles serviteurs, blessé, comme l'on pense, d'une harquebuzade à la cuisse et au bras d'une fleschade, qui sera, si ceux qui le poursuivent ne le peuvent prendre vif ou mort, une grande occasion de ruyne pour cest empire, et telle que les chrestiens debvoient, long temps a, désirer pour se revancher des infinies calamitez que depuis cent ans en çà ceste nation leur a portées, ce que ledict G. S. m'a semblé bien prévoir, selon la douleur et desplaisir que parlant à luy j'ay veu qu'il en avoit.

« Nous avons entendu cejourd'hui que Bayesit s'estant saulvé en Amasia, cité de Capadocia, avec huit cens ou mil hommes des reliques de ceste cruelle et sangui-

neuse bataille, qui se sont retirez avec luy, et autres deux milles qu'il avoit laissez audit lieu pour la garde de sa femme et enfans, a recommencé de nouveau de se mettre en campagne pour tenter s'il luy sera possible de forcer les sangiacz avec leurs troupes qui ont esté mis aux passaiges par où il s'en peult fuyr ou en Perse ou en Égypte, qu'est la seule voye et moyen d'eschapper les mains de Méhémet, troisieme bassa, qui par le commandement du G. S. se le prendre mort ou vif, le poursuit avec plus de cinquante mil chevaux des meilleurs et plus fidelles que S. H. a pu choisir en tous ses exercites, et deux mil cinqens janissaires avec bon nombre d'artillerie de campagne. »
(*Mss. de Lamare et Supplément français, B. N.*)

que j'estois de ce qu'il pourroit succéder de ladicte négociacion. Toutesfois, je n'eusse laissé pour cella de vous renvoyer ledict Dolu quant bien ce n'eust esté que pour vous rappeler et faire retourner par deçà, suivant la très instante requeste que vous m'en faisiez. Mais pour me trouver chargé d'une infinité de despence pressée que j'ay tousjours continuellement eu sur les braz pour l'entretienement d'une partye de mes forces durant tout l'hÿver, voyant que ledict roy d'Espaigne n'avoit aussy de sa part désarmé que à demy, il n'y a eu ordre de faire fournir comptant audit Dolu la partye qu'il vous devoit porter, dont j'estoiz assez marry. Cependant vous avez veu ce que vous a ordinairement fait sçavoir l'évesque de d'Acqz, mon ambassadeur à Venyse, qui m'a envoyé le double des lettres qu'il vous a escriptes, auxquelles je n'eusse sceu riens adjouster. Car de demander au G. S. encores une armée de mer pour ceste année, je n'y voyois aucun propoz ne apparence, veu le peu de prouffit, utilité et commodité que j'avois tiré de semblables armées les années précédentes, encores que j'eusse fait beaucoup plus grande despence que l'on ne pense pour les recevoir.

Davantaige je considérois que par la lettre que m'escripvit ledict G. S. par Boistailié, de l'assurance de son armée qu'il m'envoya dernièrement en Prouvence, il me fait entendre franchement le singulier désir et affection qu'il avoit que je m'en peusse prévalloir et en profiter en tous les lieux et endroitz où j'aurois besoing de m'en aider, et que je regardasse à la faire si bien emploier et exploicter ceste foiz qu'il en peust réussir quelques bons et notables effectz pour le bien et commodité de mes affaires. Car de m'en renvoyer d'autres, ainsi qu'il avoit fait auparavant toutes les foiz que je luy en avois demandé, c'est chose que les peuples de ses provinces, contribuables à la despence desdictes armées, ne pouvoient trouver bonne et avoient occasion de s'en plaindre; outre ce que ce luy estoit aultant de diminution de la repputation de sa haultesse et grandeur de veoir que ses armées feissent comme elles avoient desjà faict, esdictes années précédentes, des voyaiges si loing, inutilement et sans aucun effect. Qui estoit aultant à dire en bon langaige que après ce coup, il ne failloit de long-

temps retourner à lui demander secours de ses forces, et par ceste mesme dépesche de Boistailé, confirmée par une ou deux aultres subséquentes, il m'asseuroit qu'il seroit toujours très aise, pour la parfaite amytié d'entre nous, que je puisse accommoder mes affaires avec mon ennemy au mieulx que je pourrois, si tant estoit que je fusse contrainct à en venir jusques là par une disgrâce de fortune ou autre occasion sinistre et inopinée; et ainsi le me vouloit bien conseiller.

Lequel conseil et prudent advis je n'ay failly de retenir me voyant constitué en une despence insupportable pour l'entretienement des grosses et puissantes armées que j'avois dressées, et qu'il me convenoyt encores entretenir si la guerre continuoit, considérant aussi la grande et lourde faute du beglierbey de l'armée du G. S., m'ayant fait perdre les belles occasions que j'avois en main l'année passée pour endommaiger et rendre à la raison ceulx à qui j'avois à faire. D'autre part je considérois pareillement que ledict seigr, par ce qu'il m'avoit luy-mesme escript, ne vouldroit estre importuné de m'envoyer une autre armée de mer si soubdain, et que d'attendre qu'il me secourust de quelque bonne somme de ses trésors, il n'y failloit point penser, veu ce que son premier bassa en avoit respondu quant vous luy en avez parlé, disant que c'estoit contre leur loy. Par ainsi, destitué de toute espérance et service de ce costé-là pour cestedicte année où ledict roy d'Espagne prétendoit faire tout son effort, avec l'ayde de tous ses amys et alliez, sans rien y espargner, je me délibéray d'ensuyvre et imiter ledit conseil et advis dudict G. S., et de regarder sur les ouvertures qui m'avoient esté faictes et proposées de la part dudict roy d'Espagne, les moyens qu'il y avoit d'accommoder mesdictes affaires avec luy et parvenir à une bonne et sincère paix, laquelle, ainsi que dit est cy-dessus, après plusieurs difficultez, a esté conclutte, passée et accordée entre nous, noz royaumes, païs et subjectz, amys, alliez et confédérez, sans nulz excepter. Et semble que quasi en ung mesme temps, Dieu, par sa grâce et bonté, ait voullu mettre fin aux guerres et réconcilier les princes les ungs avec les autres; car, par vostre dépesche du xxvi^e jour dudict février, que je receuz il y a trois jours, vous m'advertissez du traicté

de paix fait et passé entre ledict G. S. et l'empereur Ferdinande, ensemble des articles et condicions dudict traicté, et par là j'ay congneu l'honneste respect dont le G. S. a voullu user envers moy, traictant avec ledict empereur. Sur quoy je n'ay voullu faillyr par la lettre que je luy escriptz présentement, de laquelle vous trouverez ung double avec la présente ¹, de le remercier aultant affectueusement qu'il m'est possible, ainsi que vous ferez encores de ma part, en luy exposant vostre créance sur les autres particularitez de madicte lettre, à luy addressante, conformes au contenu cy-dessus. A quoy vous adjousterez et dyminuerez ce que vous verrez estre plus à propoz.

Et pour ceste heure je n'ay autre chose à vous dire, sinon que les principaulx pointz du traicté que j'ay avec ledict roy d'Espagne sont que, pour plus grande corroboration et assurance d'amytié et alliance d'entre nous, il doit prendre pour espouse ma fille aînée Élizabeth, ou lieu de ce qu'elle avoit auparavant esté accordée à son filz le prince des Espagnes. Nous restituons l'ung à l'autre les villes et places qui ont esté prinses respectivement depuis l'ouverture de la guerre l'ung sur l'autre; et au lieu de Théroüenne razé, il en sera fait de mesme de la ville de Yvoy au Luxembourg, que je luy rendz, retenant en mes mains les villes de Metz, Thoul, Verdun et Marsal. Le mariage

¹ La lettre que Henri II écrit à cette occasion à Soliman, datée de Soissons, le 3 avril 1559, reproduit textuellement les mêmes considérations qu'on trouve énoncées dans celle-ci. Le roi ajoute seulement qu'il aurait continué la guerre sans le traité conclu par le sultan avec l'empereur :

« En usant de vostre conseil, nous avons fait assembler nos députez avec ceulx du roy d'Espagne; et encore n'eust esté, et nous ne nous fussions pas si hastés que nous avons fait de conclure et arrester la paix avec ledict roy d'Espagne: mais sur l'avertissement que vous aviez reçu en amitié, avec traité de paix et accord, l'empereur Ferdinand, nous nous délibérasmes

de vous suivre, sans autrement nous arrester à ce qui touchoit nostre particulier, mais passer oultre à la conclusion de ladite paix, ne voulant oublier de vous rendre les infinies et immortelles grâces que nous vous devons de la lettre que vous nous avez écrite pour nous et en nostre faveur aux Germain, vous estant voulu vaincre jusques là, que de faire en cet endroit chose que vous n'aviez jamais voulu faire, etc. » (Ribier, t. II, p. 800.) Voir sur ce dernier fait la note 1 de la page 545. Voyez aussi dans Dumont, *Corps diplomatique*, t. V, p. 34, le traité de Cateau-Cambrésis, dont les principales dispositions sont relatées dans la lettre du roi.

de monsieur de Savoye est accordé avec ma seur la duchesse de Berry, à laquelle il eust esté impossible de faire plus grand avantage ne meilleur traictement qu'il luy faict, et moyennant ledict mariage, je luy faiz restitution de ses places, retenant en mes mains les cinq principalles villes et places de Piedmont; c'est à savoir Turin, Quiers, Pignerol, Chivas et Villeneuve d'Aste, jusques à ce qu'il ait esté décidé, selon la forme du traicté, des différendz pour raison des droitz par moy prétenduz en la succession de la maison de Savoye. Tous nos amys, allicz et confédérez d'une part et d'autre¹, sans nulz excepter, joyront du bénéfice de ladicte paix, entre lesquels je tiens pour l'ung de mes principaulx amys ledict G. S., lequel estant d'accord avec l'empereur Ferdinande, par le traicté qu'ilz ont dernièrement faict entre eulx, se peult dire maintenant pacifique. Car, pour le regard de ses deux filz, qui, mal conseillez, se sont eslevez l'ung contre l'autre, Dieu luy fera tant de grâce que de les réduire et ranger à faire ce qu'ilz doibvent, et par un mesme moyen chastier ceulx qui leur adhèrent et les entretiennent en dissention. Au surplus, je faiz mon compte que dès piéçà vous aurez receu les draps que J. B. Gondi a fait conduire en Levant; et quant à Dolu, assurez-vous que dedans peu de jours je le vous enverrai avec l'argent qu'il vous fault pour vous lever de là et y laisser ung agent seulement qui suffira pour ceste heure, sans y entretenir ung ambassadeur. Ledict Dolu aussy vous portera des orloges avec plus amples nouvelles de nos occurrances.

Constantinople. 21 juin 1559.

Lettre
de
M. de la Vigne
à Henri II.

Sire, ce fust bien advisé de me faire sçavoir par homme exprès comme la paix entre vous et le roy d'Espagne avoit esté accordée, pour monstrier au G. S. le conte que vous faites de son amitié et le

¹ Deux lettres de Jordan Ursino, lieutenant général pour le roi en Corse, informent Henri II de la répugnance des Corses à rentrer sous la domination des Génois :

« Ils voudroient plus tost estre aux Turcs qu'à eux. » Un acte de Henri II, du 24 juin, les assure qu'ils sont garantis dans le traité. (Ribier, t. II, p. 802.)

respect et soulcly que je leur ay faict entendre que vous en avez eu en la conclusion de ceste paix, et pour mieulx pouvoir excuser ce retardement de vos nouvelles qui l'avoit desjà mis en bien grand soupçon de quelque desdeing. Estant arrivé Yversin sur le passaige du seig^r en Asie à la poursuite de son fils, il me fit commander de passer en personne, ce que je feiz le vi^e du présent, lequel jour (de bonne fortune pour le pauvre bonhomme, qui eust esté contrainct, mal disposé comme il est, et quasi tenant le pied dans la fosse, entrer en ces dangereux et hazardeus travaulx de guerre contre sondict fils, et moy de le suivre pour quelques jours), il entendit qu'il avoit esté rompu et deffaict. Sur lesquelles bonnes nouvelles S. H. feit préparer en son camp et pavillons un bien grand et pompeux divan pour me donner audience, selon que je l'en avois requise, ce qu'elle feit, voulant que je précédasse celluy du roy des Romains, qui debvoit aussi baiser la main pour la conclusion des articles de la paix entre eulx. En laquelle, après luy avoir sommairement faict entendre de bouche les causes qui vous avoient meu à faire ladicte paix, les conditions d'icelle, l'effort que tous les chrestiens avoient fait, mesmement le roy Philippes, de vous faire laisser et quitter son amitié, et la démonstration que vous aviez faicte, et le désir de la vouloir conserver perpétuellement, je luy baillay en ses mains propres un escript en lequel toutes ces choses estoient plus amplemēt déduictes¹.

¹ Une note est en effet jointe à la dépêche, sous ce titre : *Des demandes que je luy feiz de vostre part*, avec les réponses du sultan données sur chacun des articles :

« Pour ce que les Napolitains ont esté vos anciens subjectz et jusques à présent bien affectionnez, vous le priez qu'il vous veuille octroyer un sauf-conduict pour pouvoir venir librement rachepter les esclaves qui furent illicitement prins à Suario et Massa par son armée. Du sauf-conduict pour les Napolitains, il m'a faict respondre que quant vous aurez faict ve-

nir l'amb' du roy Philippe lui baiser la main, lequel il recevra volontiers à vostre requeste, il vous octroyera de bien bon cueur ledict sauf-conduict et tous aultres plaisirs que vous luy sçauriez demander.

« Et ayant V. M., depuis le temps que Barbarousse fut à Tholon, mis en liberté une infinité de ses subjects Turcqs qui estoient dans vos gallaires, il estoit raisonnable que aussi S. H. vous octroyast et délivrast tous les François qui se trouvent esclaves en ses pays. Quant aux esclaves françoys, que librement aussi il les vous

Sur quoy S. H. me respondit, et depuis plus amplement m'a faict dire par son premier bassa, que ce luy estoit un bien grand plaisir que vous aviez faict la paix et vous estiez accommodé avec le roy Philip-

donnoit, lesquels il me feroit tous deslivrer quand le cappitaine de la mer qui les a en garde, et qui sçait le nombre et là où ilz sont, sera retourné, auquel ayant esté plus de huit moys en sa disgrâce ou en danger d'estre fort mal traicté, n'ayant S. H. personne à qui en ces troubles elle se puisse plus fier, elle a rendu sa faveur.

« Comme V. M. veult et entend que le voiage en Hiérusalem soit libre à tous chrestiens, mesmement à vos subjectz, amys et confédérez, que pour tant S. H. voulust aussy vous accorder ung commandement, affin que doresnavant les gens vouez à une telle visitation ne soient plus molestez ni empeschez de la pouvoir parachever. Le commandement pour Hiérusalem, elle me l'a aussy faict bailler, duquel je vous envoye la traduction, et ung aultre pour le recouvrement de la gallaire prise par les corsaires d'Algier, afin qu'elle, toute la cheurme et l'artillerie, vous soit rendue et restituée, lequel vous envoyerez au roy d'Algier, luy faisant bien entendre que s'il ne vous la rend avec tout *l'armeggio*, vous sçaurez fort bien à quoy vous en prendre, et vous en revancher à ses despens.

« Quant aux esclaves pellerins flamans, suisses, allemans, hennuyers, vénitiens, françoys, prins il y a deux ans; comme je fus baiser la main il y a cinq jours, au bruict qui a couru et court encore que le roy Philippe armoit grossement pour passer en Barbarye, aller trouver l'armée de S. H., il me les a soudainement faict délivrer et mesme defférer en mon logis, donnant à ung chascun ung commandement

de liberté à vostre requeste, dont le bayle vénitien, misser Marini de Cavallo, a pensé enrager, estant si altéré de despit et de honte de ne les avoir jamais peu, au nom de sa seig^{rie}, mectre en liberté, quelque sollicitation et corruption qu'il ait sceu faire, comme ils estoient tenuz pour leur honneur et profession qu'ils font d'estre protecteurs dudict saint voyage en Hiérusalem. Et ne s'est peu tenir, tout saige et *cavallo* qu'il est, de se faire cognoistre fol et *asino* : car usant de paroles magnifiques et de ceste bonne créance de réalter (de *Realto*) contre moy, au lieu de me louer et vous faire remercier par sa seig^{rie} d'une si bonne œuvre qu'il n'eust jamais sceu mectre à fin, soubz main il a tasché de faire dresser les commandements desdits pellerins en son nom, et de corrompre l'amb^{assadeur} du roy des Romains, affin qu'il escripvit à l'empereur que c'estoit à la requeste de ladicte seig^{rie} qu'ils avoient esté délivrez. De quoy et des aultres sottises qu'il disoit icy au préjudice de vos affaires, et des faulses et facheuses nouvelles qu'il y faict courir présentement, que le roy Philippe a répudié vostre fille pour prendre la royne d'Angleterre, que tout le Siennes sera rendu au due de Florence, et que dans trois ans simplement vous rendrez tous les titres de Piedmont, et dans huit Calais et Guines, j'espère bien lui laver la teste, encores que je doibve perdre la lescive. » (*Ms. de Lamara.*) Ce baile dont le nom revient si souvent dans les lettres de l'évêque d'Acqs et de M. de la Vigne, et sur lequel ce dernier fait, comme on le voit, un jeu de

pes, vostre ancien et grand ennemy. Et que en ce faisant, l'amitié que vous avez voulu et délibéré conserver avec S. H., elle veult et délibère aussi non-seulement conserver de sa part, mais encores accroistre de jour en jour par tous bons offices dont vous la requerez. Mais qu'elle vous veult bien advertir d'estre vigilant, et totalement ne vous point fier et asseurer qu'ung qui vous a esté si longuement et si mortel ennemy puisse si subitement se rendre vostre affectionné amy. Et que puisque vous avez mis ordre à vos affaires et au repos de vos

mots, a composé, au sujet de l'ambassade qu'il remplit à Paris, sous François I^{er}, en 1546, un rapport plein d'intérêt qu'on lit dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 249.

L'ambassadeur du roi des Romains, que fait intervenir ici le baile de Venise, est toujours Busbecq, qui, dans sa quatrième lettre, entre, contre son ordinaire, dans des détails précis sur cette affaire, qu'il présente comme un épisode important de son ambassade, et comme une preuve que M. de la Vigne était revenu à de meilleurs sentiments à son égard :

« Pendant que je négociois ainsi la paix, l'amb' du roy très chrestien ne m'obligea pas peu sensiblement. Treize jeunes hommes, la plupart allemans, entre lesquels il y en avoit quelques-uns de nobles, avoient esté mis dans les prisons du G. S. par un accident remarquable : ils s'estoient embarqués à Venize dans le vaisseau qui a la permission de porter tous ceux qui font voiage aux lieux sacrez. La piété y portoit quelques-uns, et la curiosité de voir les pays estrangers y avoit obligé les autres. Mais malheureusement, au temps qu'ils prirent terre, les chevaliers de Malte estoient descendus en Phœnicie, et avoient enlevé beaucoup de prisonniers. Les Syriens, qui avoient perdu leurs pères, leurs enfans ou

leurs parens, n'ayant point de moyens de recouvrer leurs captifs, jettent les mains sur les passagers des Vénitiens pour qu'ils fissent en sorte que les prisonniers fussent rendus. Il ne servit de rien de faire voir les lettres patentes de la république de Venise, et ils furent menez liés à Constantinople. L'age florissant des prisonniers nuisoit beaucoup à leur liberté : les bassas ne pouvoient croire qu'ilz eussent voulu visiter les saincts lieux par dévotion, parce que les Turcs n'entreprennent jamais ce voiage qu'estant vieux. Je fis tous mes efforts pour les délivrer de leur misère, et j'appelai, mais inutilement, le baile de Venise, parce que, sous la foy de la république, ils estoient tombés dans cette calamité, lorsqu'un jour, sans y penser, je les vis tous entrer chez moy. J'appris qu'ilz avoient esté affranchis par le moyen de l'amb' du roy très chrestien, qui me les envoioit en présent. J'en fis rendre mille actions de grâces à cet ambassadeur si charitable, qui m'avoit persécuté auparavant que la paix fust faicte entre la France et l'Espagne; car après l'accord fait entre les deux couronnes, M. de la Vigne sembloit avoir cherché le temps et l'occasion de corriger ses premières injustices. » (*Busbecqii epist. IV*, p. 546 de la traduction de Gaudon.)

subjects, et que doresnavant vous aurez bien peu de besoing de ses forces et secours, p^our les mesmes respectz que vous avez eus de vous accorder avec ledict roy Philippes, estant S. H. contente de la gloire des infinies victoires que Dieu luy a données durant sa vie, ayant receu par homme exprès, du roy des Romains, la ratification des articles qu'elle luy avoit envoyés pour la paix, elle s'est daignée la luy accorder pour huict ans, et luy en faire bailler ung commandement impérial dans lequel elle vous ha nommément voulu comprendre par ung article qui dict ainsi : « Que ledict empereur vous sera amy comme « à S. H., et que là où il vous fera la guerre ou envoyera secours « contre vous à quelque personne que ce soit, ouvertement ou soubz « main, ou en aultre manière portera dommaige ou empeschement à « vos royaumes, seignories et subjects, et que S. H. en soit advertie, « la paix s'entendra entre eux rompue et annihilée. »

Pour l'entretènement de ceste intelligence, et les profficts que vostre peuple à l'advenir en pourra tirer, il vous conviendra faire bien peu de despence au regard de celle qui a esté faite auparavant; bien est vray que advenant quelque changement en ce gouvernement, il sera très nécessaire de dresser quelques capitulations entre vous et S. H. pour plus claire intelligence et seureté de ce que vous debvez espérer l'un de l'autre. Ce que j'ay quasi insinué et esbauché sur ce que vous dictes en vostre lettre que vous luy voulez estre toute vostre vie amy à ces conditions, c'est à sçavoir si elle vous correspondra de semblable volonté et vous aura le respect, et à vos subjects l'utilité et seureté que vostre honneur et grandeur mérite, ayant démontré au bassa que la compréhension de S. H. au traicté de paix s'entendoit que vous ne pourriez estre contrainct de l'abandonner s'il ne vous plaist. Car lorsqu'on estoit pour mettre par escript les conditions et articles de la paix du roy des Romains et du G. S., ayant donné nouvelles les Raguzois que à Messine on préparoit une grosse armée pour aller à Tripoly, le bassa, en la plus grande furie et colère du monde, m'envoya dire si, restant V. M. si bon amy à S. H., et l'ayant comprins comme vous luy escripiez en vostre paix avec Philippes, vous debviez

endurer qu'il luy fait la guerre sans vous bouger aucunement contre luy. A quoy je respondis qu'il n'y avoit rien plus vray que vous l'avez comprins, pour avoir cause de vous en ressentir quelque jour si ledict roy Philippes n'aura observé tout ce qui est contenu au traicté de ladicte paix; mais que maintenant l'ayant, vous, faicte pour le repos et soulagement de vos subjectz qui se trouvent fort lassez et diminués, n'ayant eu pour tant de temps qu'il vous a convenu faire les grands et incroyables fraiz d'une si longue et dangereuse guerre, secours d'ailleurs que de leur substance et fidélité, et ayant esté sur le poinct de voz plus urgens affaires, au contraire de ce que vous en espériez, abandonné des ministres de S. H., il ne seroit pas raisonnable maintenant de vous remettre en guerre et en danger de recepvoir quelque plus grand perte en vos Estatz. Et que c'estoit beaucoup pour S. H. que vous avec vos royaumes et seigneuries luy restiez parfait et seur amy, et obstacle que tous les chrestiens ne puissent jamais estre uniz pour luy courir suz, comme ils seroient quant et quant que vous le voudriez consentir, estant, vous, le premier, le plus ancien et le plus puissant de tous eulx. Et que quand bien ledit roy Philippes et tous les aultres princes de la chrestienté s'efforceroient de luy nuire, ils pourront bien peu avancer si vous ne vous en meslez poinct. Pour tant que S. H. fust satisfaicte que vous demouriez en paix et que néanmoins elle vous voulust nommément comprendre dans le traicté de celle qu'ils estoient sur le poinct de faire avec le roy des Romains, estant aussi nécessaire pour la conservation de sa grandeur que vous soyez maintenu en la vostre. Par ces raisons et aultres, sire, et pour avoir parlé moy-mesme au G. S., j'ay contrainct ces bassas de venir au poinct que je voulois, et gagné ceste belle despesche que je vous envoye avec les deux commandements de S. H.¹

¹ La lettre de Soliman à Henri II est conforme au commentaire qu'en fait M. de la Vigne, mais elle doit être rapportée dans ses termes, à cause de la gravité des circonstances. Le sultan, après avoir parlé des

pèlerins, s'explique au sujet de la paix avec l'Espagne, en recommandant au roi de ne pas s'y fier trop aveuglément. Il rapporte ensuite les conditions de l'accord que lui-même a fait, en l'y comprenant, avec

Estant quasi sur la fin de ceste despesche, le bassa m'a envoyé dire de la part du G. S. que l'ambassadeur de l'empereur a fait tout

l'empereur, et il finit en réclamant du roi la continuation de leur alliance :

• Serenissime et virtuosissime, christiannissime in fide Jesu Christi, laudabilis et electissime princeps rex Franciæ Henrice, amice nobis perfecte, cujus finis rectificetur ad salutem æternam. Epistola hæc nostræ Excellentiæ, signo potenciali nostro cæsareo exlarata amicabilem, quum ad vestram præstaret præsentiam, scire velitis ut in istis diebus ad nostram Portam felicissimam, quæ quietas illustrium et serenissimorum principum et dominorum est, juxta vestram amicabilem consuetudinem antiquam, per nuntium vestrum Yversin nominatum litteræ vestræ amicitia et fidelitatis plenæ apullerunt. Tenore et sensu fidelitatis ejus intelleximus, ut quidam Francesi versus Hierusalem euntes propter aliquam causam captivitate afflicti et nunc in carcere nostro esse; eorum denique libertatem a felice Porta nostra desideravistis, et præterea quicquid, in epistola familiari vestra scripta essent. Et etiam legatus vester hic existens de la Vigne, et insuper nuntius vester Yversin, ore quidquid dixissent de pace, quo pacto fuisse inter vos et Hispanos, et alia etiam prolongaliter dicta ipsorum omnino ad intellectum et prudentissimam nostram Excellentiam comprehensa sunt. Igitur, propter vestram erga felicem Portam nostram cæsaream sinceram amicitiam, optatus vester penes nostram Excellentiam acceptatus est. Juxta desiderium vestrum illi captivi liberati sunt, sed illa concordatio et pax vestra cum Hispanis opere precium est ne tota confidentia illis adhiberi debeat, neque absque vigilantia esse licitum sit.

Igitur cæterum hoc est ut in præsentem Porta nostra excellens existenti oratori rex Ferdinandus per unum valentem hominem suum, ad pacem pactatam nobiscum, litteras suas confirmatorias et juramentosas transmisit. Et à Porta nostra excelsa pacem et inducias octo annorum desiderans, quibuslibet annis, annuatim triginta milia aureorum pensionis solvendo, felix pax nostra cæsarea concessa est, ita ut ditionibus suis nullum impedimentum inferremus, rogavit et precatus est : super hoc litteras nostras fidem jurantes confirmatorias obsecravit. Ergo quoniam semper nostræ sacræ Portæ cæsareæ justissima et sanctissima consuetudo solet ut quicumque ex serenissimis principibus et regibus a nostra excelsa Porta pacem et amicitiam concordare velent, semper desiderium illorum implere debeamus; igitur a parte nostra excellentissima cæsarea etiam sibi litteræ nostræ confirmatoriæ datæ et concessæ sunt, eo pacto et ea conditione ut ditiones et possessiones, arces et colonos subditosque vestros et cæterorum amicorum nostrorum summa securitate esse, absque ullo impedimento remansuros esse corresponsi sumus. Opere pretium est igitur ut vos quoque illam perfectam amicitiam quæ nobiscum ab initio amicabiliter fortissime confirmata est, in eadem firmitate perfecta restare velitis; imo omnes condiciones et articulos nitentes ad amorem et perfectam inter nos amicitiam pertinentesque semper considerando, nullus contrarii punctus inveniri, ulla licentia debeat. Et assidue continuo famam sanitatis et prosperitatis et incolumitatis vestræ absque ullo defectu ad Portam felicem nostram res-

ce qu'il a peu pour empescher que S. H. ne vous comprinst point au traicté de la paix qu'ilz font entre eulx, dont vous povez conjecturer la bonne volonté qu'il vous porte; et que ne pouvant poinct, V. M., pour vostre honneur et la nécessité de vos affaires, recommencer la guerre au roy Philippes ou aultre, et vous desclarer contre luy, quand

cribere serie non desinatis, qua de re semper amoris redintegratio et amicitiae restauratio nata esset nullum dubium est. Data in Scuttari, xvii die junii 1559. » (*Ms. de Lamare, B. N.*)

Busbecq, qui n'a qu'une connaissance très-imparfaite de ce que la diplomatie française exécutait sous ses yeux, résume ainsi vaguement le sens de cette lettre : « Soliman escrivit au roy de France qu'il le prioit de se souvenir que les vieux amis ne devoient pas aisément ennemys, ny les vieux ennemys ne se faisoient pas facilement amis. » (*Busbequii epist. IV, trad. par Gaudon, p. 584.*)

Le ms. 252 du Supplément français contient le firman pour la restitution de la galère prise par les corsaires d'Alger, et le firman pour Jérusalem, tous deux à la même date. Le premier de ces actes étant relatif à un objet sans importance, nous ne donnerons que le dernier dans sa teneur, comme constatant pour la première fois le droit de protection de la France étendu à tous ses alliés :

« Al honorato et magnifico signor sangiaci di Hierusalem et a quelli honorati signori et magnifici sangiaci chi sono di Franchia infino dominio et paese, et ancora gli administrators di giustizia, gli magnifici et eccellenti giudici che nelli detti sangiacati si trovano, et etiam alli emini chi sono in quelli luoghi. Noto vi sia che presentato che vi sarà il mio divo et imperial sigillo, debbiat sapere che al pre-

sente l'imbasciatore del potentissimo et invittissimo et magno principe delli principi di christiani, della magestà del re di Fransa, il qual si trova alla mia excelsa Porta, a fatto intendere alla mia excelsitudine che di Franchia et di Fransa quelli chi vanno a visitare el benedetto luogo di Hierusalem, gli sudditi di sopradetta magestà et di suoi amici andando et tornando per la via, acciò che non sia dato loro fastidio nè molestia alcuna, non facendo cose sinon di raggione, ha dimandato che sia concesso un excelso commandamento. Dunche affine che a nulla persona non sia dato impedimento ne molestia alcuna, commando che del paese di Franchia tutti quelli Francesi andarano in Hierusalem in pelegrinaggio, andando et ritornando, essi sudditi, amici et confederati tutti del re di Franza, pagando il dritto alla signoria secundo il costume, et non mancando niente di poi ch' haverano pagato in Hierusalem, in la via andando, loggiando, stando et mentre che camineranno honoratamente et sapiamente, non facendo cose contra raggione, non lor lasciarate da nissuno dar molestia ne fastidio alcuno; et qualli chi lor voranno dar fastidio gli repuliate, et chi contradirà scriverete et farete intendere a la mia excelsa et felice Porta. Così sapiate prestando fede al mio divo et imperial commandamento. Dato a di primo della luna benedetta di ramazam, nel anno del propheta 966 : in Scutari in Asia. » (*Supplément français, ms. 252.*)

bien il se montreroit ennemy de S. H., et luy courroit sus en ses pays, que pour le moins vous la vouliez de bonne heure advertir de tout ce que l'on machinera, et des préparatifs qu'on pourroit faire contre elle, ses terres et seignories. Ce que, sire, vous ne pouvez moins faire pour l'entretienement de ceste amitié et la très bonne volonté que j'ay toujours congneu que ledict G. S. vous porte, car aussy bien l'entendront-ils d'ailleurs. Le G. S., depuis quinze jours qu'il entendict la route de Bayesit son second fils, est encore campé en Calcedonia, attendant nouvelles de ceulx qui sont allés pour veoir s'ilz le pourront prendre et empescher qu'il ne s'enfuye ou en Perse, Égypte ou Arabia, qui seroit ung quasi évident commencement d'une certaine ruine pour cest empire ¹.

¹ C'est au milieu des fêtes qu'on célébrait pour la conclusion de la paix et à l'occasion des mariages qui en étaient la suite, que Henri II fut frappé à mort dans un tournoi en rompant une lance avec Mongommery. Une lettre du connétable de Montmorency, datée du 11 juillet 1559, informe le gouverneur Jordan Ursino, commandant pour Henri II en Corse, « du malheu-

reux inconvenient survenu au roy, courant à tournoy, où il a esté blessé d'un coup de lance, si outrageusement sur le sourcil de l'œil droit, que les médecins et chirurgiens s'y trouvent bien empeschez, et attendois toujours de voir ce que nous pouvions espérer de sa guérison pour vous en mander des nouvelles. » (Ribier, t. II, p. 809.)

NÉGOCIATIONS

DE LA FRANCE DANS LE LEVANT

SOUS FRANÇOIS II.¹

I.

1559-1560.

SOMMAIRE : Effets de la nouvelle politique de la France dominée par l'influence de l'Espagne. — Retour et mort de M. de la Vigne. — Troubles intérieurs de la France et conjuration d'Amboise. — Envoi de M. Dolu à la Porte. — Ligue offensive formée contre la Turquie entre Rome, Florence, Malte et l'Espagne. — Attaque sur l'île de Gerbé et défaite de la flotte chrétienne par celle des Turcs, sous le commandement de Piali et de Dragut. — Intervention de la France à la Porte à l'occasion de cet événement et de ses suites. — Diversion produite à l'intérieur de la Turquie par la guerre civile et la révolte de Bajazet. — Appréhensions de la Porte du côté de la Perse. — Guerre civile près d'éclater en France, et mort de François II.

La lutte soutenue pendant plus d'un demi-siècle entre la France et l'Espagne avait offert à plusieurs reprises cette alternative politique d'une intimité de famille succédant par intervalles à une rivalité obstinée entre les deux puissances. Plus d'une fois les vues hostiles qui les divisaient si profondément, et qui entraînaient toute l'Europe dans leur querelle, avaient paru sur le point d'aboutir à une association définitive de leurs intérêts, et ce résultat se présentait de lui-

¹ Le règne de François II, dont la durée ne dépasse guère une année, ne donna lieu, dans cet intervalle, qu'à une seule mission nouvelle; et comme il ne coïncide d'ailleurs avec aucun changement de

princes ou de ministres, nous le publions ici en appendice au règne précédent. (Voir ci-devant, à la page 2, pour la succession des chargés d'affaires français à la Porte, le *Tableau initial* du règne de Henri II.)

même à la conscience des contemporains avant d'être amené par la force des événements. Le règne de François I^{er} avait flotté entre ces deux impulsions contraires, et celui de Henri II, passé presque en entier à la guerre la plus longue que la France eût encore soutenue contre l'empire, ramenait comme issue une combinaison semblable qui rejoignait les deux maisons souveraines, même après qu'elles avaient paru s'égarer pour un temps dans d'autres alliances. Jusque-là l'égalité de forces, condition essentielle de leur union, avait été suffisamment maintenue entre elles, de manière que, tout en s'attirant, elles ne pouvaient être absorbées l'une par l'autre. En plusieurs rencontres la France avait été vaincue matériellement, mais elle avait fait prévaloir ses vues et ses idées. Elle avait perdu l'Italie, mais l'Espagne perdait l'Allemagne et en dernier lieu l'Angleterre. L'équilibre s'était ainsi rétabli entre les états soustraits à l'influence supérieure qui les dominait. Cependant la mort imprévue de Henri II, au moment où la France se détachait de son ancienne politique, menaçait de la précipiter plus avant dans un système nouveau que l'expérience du souverain aurait ménagé, mais qui ne devait plus trouver d'obstacle ni de mesure dans l'inexpérience du jeune François II, son successeur, et dans les prétentions intéressées des Guises appelés à le gouverner. L'opposition qui se forma aussitôt, empruntant ses moyens de résistance à la direction nouvelle des idées, de politique la lutte devint tout à coup religieuse.

LIGUE CHRÉTIENNE FORMÉE CONTRE LA TURQUIE. — MÉDIATION
DE LA FRANCE A LA PORTE PAR SUITE DE L'ÉCHEC DE GERBÉ.

1559-1560.

Le coup de lance de Montgomery, dans la lice du palais des Tournelles, produisit un coup de théâtre inattendu. En forçant les ambitions des chefs et les tendances secrètes des partis de se démasquer pour mettre au jour leurs intentions, le changement survenu dans les situations politiques accéléra les événements, dont il fit éclater aussitôt les conséquences les plus lointaines. Quoique les Guises eussent échoué dans presque toutes les tentatives qu'ils avaient conçues au dehors pour l'élévation de leur famille, ils s'étaient trouvés grands encore à l'intérieur par les malheurs du royaume, que semblait avoir sauvé le génie militaire de l'aîné. Ils durent alors tourner de ce côté toutes leurs vues, et faire leur propre cause de la conservation de l'autorité royale qu'ils allaient exercer directement pour leur compte. Devenus les maîtres absolus de la cour, à l'avènement du jeune

prince leur allié, ils se virent contraints de brusquer la situation faute de temps pour la préparer, et de se poser exclusivement comme les champions des intérêts catholiques et les représentants de la politique de l'Espagne. Mais, par contre-coup, la rapidité de leur fortune fait immédiatement le succès du calvinisme en jetant dans l'opposition une partie de la cour, de la noblesse, et jusqu'aux princes du sang. De catholique la France devient presque sans transition protestante; et un parti inaperçu la veille, se trouve le lendemain en armes d'un bout à l'autre du royaume, maître des principales positions, qui lui donnent la force de balancer l'autorité royale et de lutter avec le catholicisme organisé depuis des siècles.

Le système de Philippe II, pour les états qui s'y ralliaient, entraînait au dedans la compression du protestantisme, et au dehors leur adhésion, d'après le même ordre d'idées et d'intérêts, à une croisade entreprise contre la Turquie. Cette conséquence était si loin d'échapper à la Porte qu'avant la conclusion du dernier traité elle allait au-devant de ces prévisions, et considérait le rapprochement de la France avec l'Espagne comme le commencement d'une réaction générale de l'Europe suscitée par les dernières conquêtes du mahométisme. Le but se dissimulait sous la nécessité de réprimer les ravages des corsaires turcs, que leur excès rendait intolérables; il s'était d'ailleurs établi une distinction entre les rapports que les gouvernements chrétiens entretenaient avec la puissance régulière de la Porte et ce brigandage organisé qu'elle-même abandonnait souvent à leur répression. Mais la Turquie ne pouvait se méprendre sur l'objet de l'armement qui se formait contre elle dans la Méditerranée, et qui allait réunir, dans une ligue commune avec l'Espagne, le pape, Gènes, Florence, Malte, la Sicile et Naples. S'il y manquait encore le concours de la France, Philippe II se réservait de l'obtenir au dernier moment, et il avait lieu de l'attendre de tout l'ascendant qu'il avait pris sur elle. Déjà même, d'après les démarches où il l'avait engagée avec lui envers la Porte, celle-ci avait pu supposer que l'accord existait entre les deux gouvernements. Mais en voyant les complications qui se formaient en France, Philippe II dut être pressé d'agir seul afin de profiter des embarras où se trouvait la Turquie au milieu de la guerre civile. Il ne dut pas moins s'y déterminer par l'idée d'assurer sa prépondérance sur l'Europe en frappant un grand coup à l'extérieur, qui lui donnerait le moyen de revenir à l'accomplissement de ses vues, armé d'une force et d'une autorité nouvelles.

La ligue formée contre la Turquie pouvait, en apparence, engager dès lors la grande lutte devenue, douze ans après, le principal événement du siècle et l'acte le plus éclatant du règne de Philippe II; mais cette agression prématurée allait

au contraire commencer par une défaite la tentative qui devait plus tard finir par un triomphe. La Porte, que les avis du dernier ambassadeur français avaient mise en garde contre les projets de l'Espagne, envoya, dès la fin de 1559, Piali-Pacha stationner avec sa flotte entre la Méditerranée et l'Archipel, pour surveiller les mouvements des puissances chrétiennes. L'escadre ottomane, forcée de se retirer momentanément devant la saison orageuse, avait à peine quitté son poste que les flottes chrétiennes combinées arrivaient à la côte de Barbarie, et s'emparaient de l'île de Gerbé, ce point toujours disputé parce qu'il assurait la possession de la côte d'Afrique à qui pouvait une fois s'y maintenir. L'expédition chrétienne avait entrepris le siège de la forteresse qui commandait cette position, et elle venait de la réduire après une longue défense qui donna le temps aux Turcs de réparaître dans la Méditerranée. Piali-Pacha, revenu précipitamment avec toutes ses forces, augmentées de celles de Dragut, surprind l'expédition chrétienne, dont les vaisseaux étaient engagés dans une passe étroite, et une défaite complète dissipe en un moment toutes les forces de la ligue.

Le règne si court de François II fut donc marqué par l'événement le plus considérable qui se fût depuis longtemps accompli à l'extérieur, et l'enchaînement des circonstances qui avait empêché la France d'y prendre part était du moins venu la sauver à propos d'une faute qui l'aurait fait travailler par elle-même à son propre asservissement. Mais la conjuration d'Amboise avait précédé la catastrophe de Gerbé, menaçant de faire disparaître d'un seul coup les Guises avec les causes de leur puissance. En même temps que l'explosion si subite et si générale du protestantisme partageait la France en deux factions religieuses, les princes du sang et les grands venaient successivement se ranger dans les deux partis, selon les intérêts de leur ambition; et la guerre civile s'organisant partout, elle était sur le point d'éclater à la suite de la réunion des états provinciaux et de l'arrestation des princes. Tout entière à ces préoccupations, la France, dépourvue d'action extérieure, parut du moins rester fidèle à son système de neutralité à l'égard de la Turquie. Aussi, malgré son état d'affaiblissement, et quoiqu'elle ne fût plus représentée à la Porte que par des agents d'un caractère inférieur, elle put encore maintenir son ascendant diplomatique en présence d'une catastrophe qui affectait la chrétienté tout entière, et la forçait de recourir à l'influence traditionnelle de la France pour y chercher une protection. Philippe II n'avait fait qu'ajouter à la puissance de la Turquie en prouvant que, livrée à ses seules forces et sans la diversion habituelle de son alliée, elle pouvait lutter avec avantage contre la marine de presque toute l'Europe : il lui avait donné ainsi, avec la sécurité, les moyens de composer ses divisions et de paraître plus formidable. Forcé d'ajourner pour longtemps ses projets, ce prince

se vit même réduit à employer la médiation de la France pour obtenir, par cette entremise, que la Turquie n'abusât pas de sa victoire, et rendit à la liberté les chefs de l'expédition, que leur défaite précédente sur mer et la réduction plus récente de la forteresse de Gerbé avaient fait tomber en sa puissance.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE.

AVIS DE LA MORT DE HENRI II. — INTRIGUES DE VENISE POUR SUPPLANTER, AUPRÈS DE LA PORTE, L'INFLUENCE DE LA FRANCE. — RETOUR ET MORT DE M. DE LA VIGNE, REMPLACÉ PAR M. DOLU. — PRÉPARATIFS DE LA LIGUE CHRÉTIENNE POUR L'EXPÉDITION DE GERBÉ.

Paris, 12 juillet 1559.

Monsieur d'Acqs, il a pleu à Dieu appeller à luy le roy, mon seigneur et père, après avoir estresmement travaillé avec douleurs importables et divers accidens inévitables de la mort, à cause d'un malheureux inconvénient à luy survenu, comme vous avez jà entendu par une autre précédente dépesche qui vous a esté faicte; mais la divine bonté luy a faict tant de grâce que, en telle tribulation et affliction, il luy a toujours conservé l'esprit sain et entier, sans luy laisser rien oublier de son salut, estant mort comme ung bon et vray roy très chrestien, après avoir receu tous les saintz sacremens, et m'ayant laissé par testament, en singulière recommandation, la protection et conservation de nostre sainte foy et religion, regretant infiniment qu'il n'ayt peu, avant que mourir, faire le devoir comme il avoit proposé à l'extirpation des hérétiques sectateurs et imitateurs des nouvelles et réprouvées doctrines, ainsi qu'il avoyt très bien commencé, ce que Dieu me fera la grâce de continuer. A quoy je ne perdray heure ne temps, ne semblablement à toutes autres choses deppendantes du lieu et de la charge où il a pleu à la divine clémence m'appeller. Qui est tout ce que j'ay à vous dire pour le présent, si non que pour ceste mutation advenue, il ne fault pas que vous discontinuez à tenir les affaires de vostre charge et négociation en la grandeur et repputation que vous les avez tenues jusques icy, et nous faictes

Lettre
de François II
à
l'évêque d'Acqs.

sçavoir de voz nouvelles le plus souvent que vous pourrez, donnant avis au s^r de la Vigne, mon ambassadeur en Levant, de ceste malheureuse infortune advenue ; et comme nous sommes après à luy despescher Dolu ou autre ¹, afin de le lever de là et luy faire entendre ce qu'il aura à faire, priant Dieu, etc. A Paris, le xi^e jour de juillet 1559.
— FRANCOYS. — DUTHIER.

Venise, 29 juillet et 11 août 1559².

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
à François II.

Sire, j'avois desjà entendu, par la voye de ces s^{rs}, le subject de vostre lettre, si piteuse et lamentable pour le désastre intervenu en la

¹ Le premier effet de la toute-puissance des Guises avait été de faire exiler de la cour le connétable de Montmorency, et de lui retirer, avec la haute direction de la politique, celle des affaires extérieures, qui passe dès ce moment au cardinal de Lorraine. Malgré le changement du ministère, le secrétaire des finances, Du Thier, avait conservé la correspondance du Levant, et, après la constitution du nouveau conseil, il informait plus tard, le 20 août 1559, l'évêque d'Acqs de l'envoi de M. Dolu : « Le roy, et mess^{rs} les princes estans auprès de luy, n'ont fait autre election que de Dolu pour retourner en Levant et y demourer ambassadeur au lieu de M^r de la Vigne, devers lequel sera, dans peu de jours, envoyé le personnaige avec argent pour désengager le pauvre s^r de la Vigne de ses deptes et créditz. » (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.)

² M. de la Vigne avait continué de tenir l'évêque d'Acqs au courant des suites de la guerre civile en Turquie par ses lettres du 17 au 31 juillet 1559, où il mentionne successivement les craintes sur un retour offensif de la part de Bajazet, la fuite définitive du prince, sa prise fausse-

ment annoncée, etc. On y voit surtout la défiance croissante de la Porte sur les préparatifs que l'Espagne faisait dans la Méditerranée, et l'appréhension où elle était que la France n'y participât en vertu du dernier traité :

« Bayesit s'estant refaict et renforcé après la bataille perdue d'environ quinze ou seize mille chevaulx, s'est remis avec la grant faveur qu'il a de tous les esclaves en espérance de se pouvoir maintenir contre les forces que le G. S. a envoyées à son frère Sélim, ou pour le moins seurement retirer, en despit des beglierbeys et sangiacz qui tiennent les passaiges aux frontières de cest empire, en quelque lieu où il puisse attendre meilleure occasion pour ses desseings. Ce qui luy fust aisément venu fait si ledit G. S. ne s'en fust point meslé, lequel, pour gagner les volluntes de tous lesditz esclaves au susdit Sélim, luy a envoyé quinze cents mille ducatz pour leur faire ung donatif en son propre nom, l'ayant fait lieutenant général de toute l'Asie, avec plain pouvoir de donner et oster les estats et offices, et augmenter le solde à ung chascun comme bon luy semblera, chose peu accoustumée entre ces

personne du feu roy, et vous puis asseurer que semblable regret n'est pas seulement parmi ceulx de ceste république qui exercent les ma-

Ottomans, et qui a si fort débilité et empiré le parti du pauvre Bayesit, et tant avancé sa ruïne, que d'heure en heure nous n'attendons que la nouvelle que tous ses gens ayent esté taillés à piéces et luy estranglé avec tous ses enfans ou prins pour estre amené à son père, qui sera *il mal anno* pour ceulx qui se trouveront l'avoir favorisé. Si Dolu vient bientost, j'iray vous dire la fin de ceste dangereuse guerre civile, laquelle est de telle conséquence pour la conservation ou totale destruction de ceste tyrannique domination, que je n'esmerveille grandement que ceulx à qui il touche ne l'ont voulu bien considérer, ou de malheur pour toute la chrestienté ou pour quelque autre leur secret et ambitieux desseing. Je suis icy empesché bien fort pour respondre du peu de bonne volonté qu'ilz disent que le roy leur monstre de ne les avoir advertiz de l'armée que le roy Philippes dresse contre eulx. Vostre magnifique Cavallo est encore si honteux et despit de la libération des esclaves que Yversin vous a menés, que depuis en çà il ne se trouve poinct ny à la messe ny ailleurs, comme il avoit accoustumé. Si mes draps feussent venus deux moys plus tost, et eussent esté assortis de couleur comme j'avois demandé, après avoir payé toutes ces vilaines debtes qu'on a faict icy, j'eusse mis dans ma bourse dix mille bons escutz. Pour le moins j'espère en faire de sorte que d'une infinité de pauvres gens à qui on devoit, il n'y en aura pas un qui ne soit content ny qui puisse plus dorénavant blasphémer le nom du roy comme ilz ont faict, qui ne sera pas peu pour le service de S. M., et d'avoir remis les choses

par deçà en tel honneur et réputation que je les laisseray.

« Le sixiesme de ce moys, le jour du Bayram, estant Sélim campé à une journée de Bayesit, et occupé luy et son camp aux cérémonies de la feste, ledit Bayesit se voyant beaucoup inférieur pour pouvoir de nouveau combattre, et en danger d'estre environné, et malheureusement et vilainement pris et occis, luy, tous ses gens et ses enfans, se délibéra de se retirer ou mieulx fuir, et nonobstant les grandes forces qui ont esté mises dans toutes les frontières pour les en garder, de tanter s'ilz pourroient passer en Armenia, Mesopotamia, Babylonia, Égypte ou ailleurs, et pour tant environ deux heures de nuit, abandonnant ses plus petits enfans avec toutes ses femmes et menue famille, feist partir les trois plus aagés avec une de ses principales esclaves, comme je crois mère d'aucuns d'eulx, accompagnée de quatre mille chevaux, droict le chemin de Edrum; et luy le lendemain, ou comme aucuns disent, trois jours après, sans que les gens dudict Sélim s'en soyent peu appercevoir, avec aultres six mille qui luy estoient restez, les a suivis. Qui a si très fort troublé ce pauvre s^{er} et toute ceste Porte qu'il est impossible de veoir gens plus estonnez qu'ilz sont, comme voyans clairement la ruïne de ce règne, si les chrestiens à ceste occasion se y voudront employer, et que la fortune favorise tant ledict Bayesit de se retirer en lieu où seurement il se pense refaire d'hommes et d'argent, comme il luy seroit bien aisé pour le désir de nouvelles que toute ceste canaille monstre, le mespris où Sélim est tumbé et la grand

gistrats et supresmes charges, mais des particuliers mesmes. Je n'ay pas failly d'en advertir M^r de la Vigne, ensemble des moiens qui

faveur que ledict Bayesit s'est acquise envers tous les esclaves, qui est telle que jà publiquement ilz commencent à dire : « Soit saine la teste de Bayesit nostre seigneur ! » Icelluy Sélim ayant cognu la fuite dudict Bayesit, a faict monter deux mille janissaires à cheval, chose non jamais auparavant accoustumée et de mauvais augure pour eulx, accompagnés d'autres xx mil hommes des plus braves qu'il a peu choisir en tout son camp pour le poursuivre à la trace. Mais la plus grand part croit que si les beglierbeys qui sont sur les passaiges ne le deffont, ledict Sélim la perdra tout court. Nous sommes attendans icy en grand soulcy la fin de ceste tragédie; de laquelle je ne me puis assez esmerveiller que ceulx-là veuillent estre plustost si ententifs spectateurs que par l'argument d'icelle estre acteurs d'un plus utile et délectable poëma, vous assurant bien qu'ilz n'auront jamais plus grand silence ni la scène plus à propos.

« Le bassa m'a envoyé dire que de deux ou trois endroicts il a esté adverty que les gallères du roy estoient ensemble avec celles du roy Philippes, qui se préparent pour aller à Algier ou à Tripoly. A quoy j'ay respondu que s'il estoit vray ce seroit fort mauvaise nouvelle pour eulx, mais que je n'en croyois rien, et que les roys de France ont accoustumé de ne circonvenir poinct leurs amys et confédérés, et d'envoyer appertement quicter l'amitié de ceulx de qui ils ne la veuillent poinct, et de leur faire la guerre avec plus grand et formidable équipage que de xxx ou xl gallaires, comme ceulx qui depuis mille ou douze cens ans en çà ont eu affaire à eulx, ont bien cogneu et expérimenté, et qu'il avoit grand tort

s'il pensoit avoir ung plus seur et plus utile amy. Voilà où j'en suis et les soubçons ou les envieux cherchent de nous mettre. On arme encore icy dix ou douze gallères pour les envoyer en toute diligence, avec les quinze qui estoient en mer Major, pour supplément à l'armée soubz la charge de Ally Portuc, sangiac de Rhodes, qui a esté faict cappitaine de quarante et compaignon de ce beglierbey de la mer à sa grand honte et confusion. J'ay mis en liberté une fuste françoise de quinze bancs avec xxxiiii hommes qui avoit esté prinse venant de Tripoly, et espère délivrer aussy tous les esclaves françoys qui se trouveront par deçà, qui me sera ung grand contentement, comme aussy d'avoir asseuré le voyage de Hiérusalem à tous les pauvres pellerins qui y voudront aller soubz la protection de France. L'on dict que dans cinq ou six jours le s^r lèvera son camp de Calcedonia pour s'en aller plus avant en Asie, pour povoir de plus près donner ordre à ses affaires et aux troubles que Bayesit luy pourra faire, qui me sera ung grand dommaige pour la despence qu'il me conviendra faire pour aller prendre mon congé et négocier mon partement, si entre cy et là celluy qui doit venir ne sera point arrivé.

« Tout à ceste heure je viens d'estre adverty qu'estant entré Soltan-Bayesit en la vallée qu'on appelle de Mille-Chemins en l'Arménie mineure pour se sauver au pays des Ibériens, aultrement Giurgiani, estant poursuivi par divers lieux de Sélim son frère, et tous les beglierbeys de l'Asie, et attendu au passage d'une partie desditz Ibériens qui sont à la dévotion de ce s^r, a esté à la parfin environné et prins en vie,

m'ont semblé à propoz pour la continuation de l'amitié et intelligence d'entre V. M. et le G. S. Ces s^{rs} ont délibéré de faire fortifier l'isle de Courfou et n'y espargner rien pour la rendre inexpugnable, pour l'asseurer du costé du G. S., dont ils sont en quelque soupçon à cause du faict de Durasse. L'armée de mer que le G. S. a dernièrement faict sortir sur l'allarme qu'on luy a donnée de celle que le roy Philippes envoyoit en Barbarie, s'est tellement approchée de la coste de deçà, qu'elle a esté veue en nombre de soixante-dix voylles auprès d'el Zante. Ilz sont, depuis la conclusion de la paix, entrez en telle jalousie, pour leur sembler plus à l'avantage du roy Philippes que au vostre, qu'ilz craignent que on ne se vueille à leurs despenz prévalloir des conventions qu'ilz pensent avoir esté secrettement jurées entre le feu roy et luy ¹; et que tout ainsi que ledit roy Philippes ne

et que, par le commandement de S. H., sera mené en Bursia, et là estranglé avec tous ses enfans, qui sera ung calamiteux et misérable succez d'une si magnanime entreprise qu'il avoit plus bravement que saigement commencée, selon les occasions qu'il a laissé passer de la pouvoir mener à fin, et une certaine assurance pour ledict Sélim de la succession de cest empire, de laquelle il pouvoit bien peu espérer si ledict Bayesit se fust peu seurement retiré en quelque lieu pour prendre aleine. Pour le moins la dispute entre eux deux en eust esté si enveloppée et dangereuse que les chrestiens eussent eu plus longuement le temps et commodité de faire bien leurs besoingnes, qu'ilz ont malheureusement laissé perdre ceste année, à quoy j'ay peur qu'ilz ne recouvreront jamais; vous ausant bien dire que s'il est vray que ledict Bayesit ait esté prins, et selon la mine que je voys faire à ceulx-cy, encores que les articles en ayent esté escriptz, envoyés, et peu s'en fault accordés d'une part et

d'autre, je n'ai poinct bonne oppinion de la paix entre ce s^r et nostre empereur, ny qu'elle puisse beaucoup durer. » (*Mss. de Lamare et Supplém. franç. B. N.*)

¹ Les relations diplomatiques se trouvant rétablies avec l'Espagne, et Philippe II étant devenu, par son mariage avec Élisabeth de France, l'un des membres de la maison royale, la série des ambassades se renoue sur ce point, pour s'y succéder régulièrement. Elle s'ouvre par l'ambassade de famille que remplit l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubépine, frère du secrétaire d'état de ce nom, dont la correspondance forme les Négociations sous François II publiées par M. Louis Paris dans la Collection des Documents. Commencée à la fin du séjour de Philippe II en Flandre dans les derniers mois de 1559, pour se continuer après l'arrivée de ce prince en Espagne, où l'ambassadeur alla le rejoindre presque immédiatement, elle offre quelques traits rares, et peu significatifs, du reste, sur le grave conflit extérieur qui

se voudra mouvoir contre les entreprises qui se pourront dresser du costé d'Angleterre, nous n'en voulions faire de même pour son regard du costé d'Italye; qui est cause de l'ordre que, de bonne heure, ilz mectent partout, et qu'ilz cherchent de remedder à la ruine que avec le temps ilz prévoient à leur Estat. Ilz veulent bastir quelque

se préparait entre l'Espagne et la Turquie. On y voit cependant les dispositions prises par Philippe II, indiquées déjà dès le 20 juillet 1559 : « Par les adviz d'Espagne, ceulx de par delà se plaignent qu'on a désarmé leurs costes tellement que les Mores osent les infester fort librement : par ceste cause on a mandé au vice-roi de Sicile qu'il renvoïast dix des gallères qui sont là amassées, et avec le surplus continuer son entreprise de Tripoly, pour laquelle ils embarquent de six à sept mille Espaignols tirés de Naples et de Sicile; tenant d'autant plus leur entreprise sûre, que le G. S. est diverty ou retenu de la guerre qu'il a contre son fils Bajazet, à laquelle l'adviz est venu de l'empereur par deçà qu'il va en personne. » (*Négociations sous François II*, p. 24.) Plus loin, la présence de Codignac est constatée à la cour de Gand : « Le roy n'a point voulu parler à Codignach, toutesfois il est toujours en ceste court; on lui a puis naguières donné trois cens escuz contens et promesse d'autant de pension, à la charge qu'il en seroit payé à Naples, et là se retireroit pour adviser s'il pourroit faire quelque service sur les gallères, et autres affaires qui se présenteront pour le Levant : c'est un cocquin dont ilz ne font pas grand compte. » (*Ibid.* p. 48.)

L'évêque de Limoges écrivait encore de Gand, le 4 août 1559 : « Le duc de Médina-Cœli escrit à S. M. qu'il est prest de toutes choses pour partir et faire son entreprise de Tripoly, mais que au lieu de

deux mille Espaignols qu'il devoit avoir de l'estat de Milan, on luy a amené autant d'Italiens, compagnies nouvelles, les plus piètres et mal armées qui feurent oncques veues, et que partant il leur avoit donné congé, le suppliant qu'il luy pleust commander au duc de Hesse vouloir luy envoyer lesdits Espaignols, et qu'encores qu'il y eust faulte de gallères à Gennes, il escriroit à la seig^{rie} pour les envoyer en quelques grans vaisseaux, dont l'on n'est pas résolu icy, et ne sçay l'on si S. M. s'y accommodera, estant le temps si brief et la saison si avancée, que l'on commence à bien peu espérer de cette entreprise. » (*Ibid.* p. 71.) La rentrée de Piali-Pacha et de sa flotte se trouve également mentionnée plus loin, page 138, dans un avis reçu du Levant : « Che il capitano con l'armata era andato a disarmar et entrò in Constantinopoli a xiiii di novembre con galere XLIX. »

On lit à la suite plusieurs pièces des mois d'août et de septembre 1559, relatives à la mort du pape Paul IV. On peut les rapprocher de celles qu'on lit à la fin du tome II de Ribier sur ce sujet et sur le conclave tenu pour l'élection de Pie IV, qui allait pendant les mois suivants s'engager dans la ligue contre la Turquie. Les lettres de l'évêque de Limoges rapportent aussi, dans cette partie, les difficultés élevées sur l'exécution du traité de Cateau-Cambrésis, que complète, pour la Flandre et l'Italie, le tome VI des Papiers d'État de Granvelle.

assurance sur la faveur et protection du G. S., où ilz ne se veulent pas seulement confirmer, mais l'estraindre par plus estroictes capitulations, afin de mieulx se maintenir et deffendre contre ceulx qui voudront tenter quelque effort à leur repoz et liberté; se recordans bien plus dans les guerres passées que, quelque vive sollicitation que ces deux roys leur aient faict de se mectre de leur party, ilz n'ont voulu obliger ne l'ung ne l'autre; et par ainsy craignant de les avoir offencés tous deux, ilz se repentent d'avoir tant mesprisé l'oppression de leurs voysins, et nommément celles des pauvres Syennois, de façon que si noz calamitez passées leur ont apporté cy-devant quelque plaisir, la prospérité qui se peult espérer de la paix leur engendre tous les jours quelque nouvel ennuy. Le duc de Venise mourut jeudy dernier d'une fiebvre qui le saisit sur ung ennuy et chollère qu'il receut de ce que son filz luy avoit prins et desrobbé de trois à quatre mil escuz.

Venise, 7 août 1559.

Monsieur, vous ayant, du XIX^e du passé, adverty de l'estrange et lamentable fortune qui nous est advenue de la mort du feu roy, et des moyens qui m'ont semblé à propos de faire entendre au G. S. et à son bassa, pour la confirmation et entretenement de l'amitié et bonne intelligence d'entre le roy nostre nouveau maistre et S. H., il me reste seulement à vous dire que, sur l'advertissement que ces seig^{rs} en eurent, ils assemblèrent plusieurs pregays, et ballotèrent et reballotèrent par ensemble, pour sçavoir s'ils la devoient donner à la Porte pour très mauvaise nouvelle, comme ils firent celle de la paix. En quoy ils se sont si bien résoluz, que j'ay entendu qu'ilz ont mandé à leur baille que si les conditions de ladicte paix estoient désavantageuses pour nous, comme ilz ont desjà dict, que cette mort si inopinée nous estoit tant dommageable et de telle ruïne pour le royaume, que le roy Philippes n'eust jamais tel moyen de se faire grand qu'à ceste heure, et mesmement du costé d'Italye : voulant par là tellement abaisser nostre force et puissance, qu'ilz voudroient volon-

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
à
M. de la Vigne.

tiers leur faire croire qu'elle ne seroit suffisante pour empescher et s'opposer aux desseins dudict roy-Philippes, s'il vouloit entreprendre sur ledict G. S. ou ses Estats, et qu'eux, qui sont de plus près voisins tant audit roy Philippes qu'au G. S., luy seront beaucoup plus utiles amys pour se servir et prévaloir d'eulx et de leurs forces et moyens, lesquels je pense ils ne sont pas à luy offrir et présenter; comme je ne fais doubte que, sur cette occasion, ils ne facent encore, pour essayer de se remettre en crédit et faveur qu'ilz ont autrefois eu en son endroit, et nous en désarçonner, s'ils peuvent. Chose que je m'asseure vous sçavez si bien rabattre, suivant les bonnes erres que vous en avez déjà données, qu'eux et ceulx qui portent envie à ceste amitié et bonne intelligence, se trouveront confus et bien reculez de ce qu'ils en désirent. Et afin de n'y rien oublier, j'ay bien voulu vous dire, non toutesfois par forme d'instruction, mais seulement par manière d'advis, que vous debvez faire entendre au G. S., soit que vous en soyez recherché ou non, que si le bien, profit et avantage que nous attendons de telle paix ne soit, pour le présent, en apparence, elle est néanmoins de telle espérance et conséquence au royaume, pour les choses que l'on ne peut encore voir, et qui seront quelque temps tenues secrètes, que tous les amis et alliez d'icelluy auront occasion de s'en resjouir et contenter: et quand il n'y trouveroit pas tout son contentement, il faut qu'il ne s'en prenne qu'à luy-mesme qui nous a abandonné au plus fort de nos affaires. Quant à la mort du feu roy, vous pouvez dire que certainement c'est perte que l'on ne peut trop pleurer et regretter, tant pour la bonté, vertu et clémence d'un si grand prince, que pour le dommage qu'en reçoit toute la chrestienté : mais qu'il n'est, pour telle mutation, advenu aucun changement ou altération aux affaires dudict royaume, dont si la force et puissance ne se peut pour semblables accidens jamais affoiblir ny diminuer, tant moins peut-il advenir aujourd'huy que Dieu, qui nous a donné son fils pour roy, l'a faict, par mesme moyen, succéder en sa bonté et vertu; de laquelle il a desjà faict telle preuve et apparence que si nous le de-

vons bien remercier de nous avoir pourveu d'un si bon prince, nous nous devons encore tenir plus heureux de voir auprès de luy des ministres et conseillers si rares et vertueux, par le conseil et conduite desquelz il pourvoit sagement à toutes choses.

Constantinople, 10 septembre 1559.

Mardy dernier, je bésay la main au G. S. pour mon congé, et fusse jà en chemin pour aller trouver le roy, n'eust esté qu'une partye de mes gens est mallade. Baiasset, pour certain, s'est sauvé en Perse avec ses enffans. L'on est icy en grande dispute si le sophi le rendra ou non, ou s'il s'entremetra de luy faire faire la paix avec son père. Je partiray demain ou après-demain, car il est temps; mais ce n'est pas sans grand scandale à ceulx-cy, qui d'ailleurs se trouvent les plus empeschés qu'ils ne furent jamais, pour raison de leurs affaires domestiques. Et néantmoins tant ilz sont haultains, ignorants ou insolentz, ils ont aujourd'huy remis en prison l'amb^r de l'empereur, pource qu'il n'a jamais voulu recevoir ni envoyer à son maistre les articles de la paix contre eulx, de la façon que le G. S. les avoit proposez et accordez; et tiens pour certain que, l'année qui vient, le G. S. fera camp de Hongrie et garde en Transilvanie.

Lettre
de
M. de la Vigne
à
l'évêque d'Acqs.

Venise, 11 septembre et 14 octobre 1559.

Mons^{sr}, ces s^{grs}, après plusieurs brigues et partialitez que, durant sept jours qu'ils ont esté enfermez, ilz ont eu entre eulx pour la création de leur nouveau duc, ont fait le frère du deffunct, nommé Hieronymus Priolus, lequel ilz publièrent et portèrent par la place de St-Marc avec les cérémonies et largesses accoustumées. J'ay fait entendre à ces seig^{rs} le partement de M^r de la Vigne de Constantinople et recherché d'eulx une gallère pour son passage, et m'en ont voluntiers accomodé, ce qu'ilz ont reffusé, quelque temps auparavant, aux ministres du roy Philippes, à cause de la prinse du nef turquesque

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
au cardinal
de Lorraine.

qu'un gallion du vice-roy de Sicille a fait au goulfe de ces seig^{rs}, lequel ilz ont suivy en laissant sa prinse; et depuis ayant spécialement déclaré que, leur appartenant ledit goulfe propriétairement, ilz vouloient faire restitution à qui il touchoit, quant à ladite nef et aux Turcqz et robbes qui s'y retrouvoient.

Chervissa, 20 octobre 1559.

Lettre
de
M. de la Vigne
à François II.

Sire, après avoir dépesché Yversin au feu roy vostre père, au lieu des nouvelles de ma révocation, j'entendis celles de sa mort, qui me furent si inopinées et cruelles, que depuis je ne fis bien. En la dépesche dudit Yversin, quand je dis que le roy mon maistre sera toujours bon amy au G. S., j'y mettois les conditions, afin qu'il fust toujours libre à S. M. de la pouvoir honnestement abandonner quand bon luy sembleroit; aussi qu'en mon retour en France, sadite majesté eut occasion de faire quelques articles en ceste amitié. Ce qui, au commencement de vostre règne, sire, m'a porté à prendre congé dudit G. S. pour m'en retourner en diligence, afin que vous et vostre conseil puissiez bien voir et considérer les moyens d'entretenir cetteditte amitié; ou s'il vous est plus utile de la quitter au contentement de tous les chrestiens, mesmement des Allemans et de l'empereur, avec lesquelz, par ce moyen, vous pourriez plus seurement accommoder les choses de Metz, Thoul et Verdun, et faire par adventure mieux vos besognes qu'avec ces chiens barbares, qui sont les plus insolens du monde, et méritent d'estre bien bastonnez; toutesfois, sire, vous et vostre conseil y adviserez. Ce pendant j'ay laissé un lieutenant à la Porte, nommé messire Vincenzo Justiniano, homme de bien et vostre fort affectionné, à trois escuz par jour, lequel commence au premier d'octobre, dont vous luy serez tenu tant qu'il fera service. La présente receue, je suis d'avis que vous luy fassiez une dépesche attendant la conclusion que vous aurez prise sur le fait de cette amitié: escrivant au G. S. qu'en attendant que vostre amb^r vint vous trouver et rendre compte de sa charge, vous avez différé à luy écrire; mais

ayant entendu qu'il a esté arrêté par maladie par les chemins, vous avez bien voulu cependant mander la lettre que vous luy écrirez au lieutenant de vostre amb^r par delà, messire Vincenzo, par lequel il entendra vos volonte; et V. M. écrira audict Justiniano qu'il ne négocie rien jusques à ce que vous l'advertissiez plus amplement ¹.

Venise, 10 novembre et 18 décembre 1559.

Mons^{rs}, j'encloz en la présente dépesche une lectre que les seig^{rs} de Raguze escrivent au roy pour luy rendre compte tant de l'honneur et compaignie qu'ilz ont fait aux obsecques de feu M^r de la Vigne, que de l'aide et faveur que ses pauvres serviteurs ont receu d'eulx.

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
au cardinal
de Lorraine.

Estant le s^r du Plessis secrétaire de M^r de la Vigne, porteur de la présente, je vous diray seulement qu'ayant entendu de luy comme ledit feu s^r de la Vigne l'avoit, sur ses derniers jours, chargé de dire au roy qu'il estoit d'avis que S. M. deust habandonner l'amitié et intelligence d'entre elle et le G. S., j'ay trouvé ce langage si contraire et esloigné de ce que luy-mesmes en avoit, de son vivant, si souventesfois escript au feu roy, et aux démonstracions et effectz qui s'en estoient ensuiviz ²; que si c'est chose que S. M. ayt envye de faire, il me semble que, pour le moins, elle ne le doit pas couper si court

¹ Les six mois d'intervalle écoulés depuis le départ de M. de la Vigne, en octobre 1559, jusqu'à l'arrivée de M. Dolu à la fin d'avril 1560, pendant lesquels Vincent Justiniano remplit l'intérim du poste, forment lacune dans la correspondance directe du Levant. La collection de Noailles donne bien une série de lettres italiennes de cet agent, qui, après la remise du poste à M. Dolu, continua d'y résider comme chef des drogmans. Mais c'est à ce dernier titre que l'évêque d'Acqs lui écrit pour régler les dépenses du poste; et les seules lettres subsistantes que l'on ait de Justiniano, étant ainsi postérieures à l'arrivée de M. Dolu, ne

font plus que double emploi avec celles de son successeur.

² L'un des successeurs de M. de la Vigne expliquait ainsi, quatre ans plus tard, le motif qui l'avait fait changer d'opinion à cet égard : « Depuis que l'heureuse mémoire du roy Henry eust accordé la paix avec le roy d'Espagne, cette intelligence et amitié qui auparavant sembloit avoir quelque fondement commença à se diminuer et refroidir, non tant au cœur du G. S. que de ses principaulx ministres, pour la peur qu'ils avoient que S. M. n'assemblast ses forces avec celles d'Espagne contre eulx pour la juste indignation qu'il pouvoit

que premièrement l'on n'ayt veu plus clair dans les injures du temps advenir. Car outre que le soupeçon que les princes chrestiens ont autresfois eu de ceste amitié cesse à présent par la réconciliation de Leurs deux Mag^{as}, la continuation d'icelle serviroit à tout le moins de procurer, par le moien de son ambassadeur, une paix ou trefve au roy catholique ou quelque autre prince que ce fust, avec ledit G. S. s'ilz l'en vouloient rechercher, ou qu'ilz en feussent contrainctz par l'infériorité de leurs forces aux siennes. Et quand ores celuy qu'elle entretiendroit par delà pour ambassadeur ou adgent ne feist que moienner la liberté de tant de pauvres esclaves, et mesmes d'une infinité de François que S. H. a accordez audit feu s^r de la Vigne, encores seroit-ce un acte qui, outre leur bénéfice particulier, se trouveroit tant digne d'un prince très chrestien, qu'il comparoistroit par tout le monde à l'augmentation de l'honneur d'ung si grand prince, aux affaires duquel ceste négociation me semble de telle importance que, outre l'envye que les ministres dudit roy catholique y ont tousjours fait paroistre, et le désir qu'ilz monstrent en establir une pour leur maistre, je veulx croire que si S. M. y envoie personnage de conduite et expérience, qu'il y pourra peult-estre découvrir des occasions toutes autres à l'oppinion du feu s^r de la Vigne.

Le s^r du Plessys sçachant en quelz erres sont demeurés les affaires de là par le parlement et mort du s^r de la Vigne, qui se reposoit sur luy de la plus grande part de sa charge, s'il vous plaist faire ellection

concevoir d'avoir esté abandonné de leur armée au plus fort de ses affaires et guerre. M. de la Vigne, intervenant aussi la mort du roy Henry, se délibéra d'aller en France, en intention de retourner ici pour articuler au G. S. et arrester ce que le roy devoit désormais attendre de cette amitié; mais se sentant frappé à la mort, il changea conseil, et fut d'avis que le roy ne devoit plus faire compte de cette négociation; ayant, comme je croy, quelque remord de conscience, et se souvenant de la

pitié qu'il avoit veue au retour de la dernière armée à Constantinople de tant de pauvres chrestiens faicts esclaves et traitez inhumainement. » (Lettre de Petremol, du 8 décembre 1563, *Mélanges historiques de Camusat*, f° 392.) Dans un mémoire joint au fond *Turquie* des Affaires étrangères, mais qui paraît composé à une époque plus moderne, on trouve ce renseignement : « M. de la Vigne mourut en chemin, riche de 60,000 écus, et fit la duchesse de Savoie son héritière au détriment de ses parents. »

de luy il y comparoistra avec plus de gravité et suffisance que Dolu. Vous pourriez faire estat d'avoir là un ambassadeur qui ne vous coustera guères plus qu'un adgent, et par ainsy les Turcqs se trouveront satisfaitz de la qualité de l'homme, et le roy le sera de l'homme et de la despence.

CORRESPONDANCE DE JEAN DOLU, RÉSIDENT DE FRANCE
A CONSTANTINOPLE.

ARRIVÉE DE M. DOLU À SON POSTE. — AVIS DES TROUBLES DE LA FRANCE. — MÉSINTELLIGENCE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE AU SUJET DE L'ÉCOSSE. — DÉSASTRES ÉPROUVÉS PAR LA LIGUE CHRÉTIENNE À L'ÎLE DE GERBÉ. — MÉDIATION DE LA FRANCE EN FAVEUR DU PAPE. — INCERTITUDES DE LA PORTE SUR LES DISPOSITIONS DE LA PERSE. — DÉMARCHES DE L'AUTRICHE POUR LA CONCLUSION DÉFINITIVE DE SON TRAITÉ.

Constantinople, 24 mai 1560¹.

Monsieur, j'ay bien à vous remercier du témoignage que vous avez porté au seigneur Rustan-Bassa avant ma venue. Je le suys allé veoir aujourd'huy seulement. Le filz du magnifique baylle, à son retour de Hyérusalem, a présenté audit bassa pour deux mil ducatz de draps de layne, de soye, et ne peult-on deviner à quelle occasion, si ce n'est pour faire oublier ce que vostre général fait dernièrement devant

Lettre
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

¹ M. Dolu, nommé résident à la Porte dans les derniers mois de 1559, ne fut expédié en effet qu'au commencement de 1560, et François II donnait avis de son départ à l'évêque d'Acqs par une lettre du 3 février : « J'ay présentement dépesché Dolu, mon vallet de chambre, pour aller résider mon agent à la Porte du G. S., etc. Si à son arrivée à Venise vous trouvez qu'il y ait à adjouster à sa dépesche, vous ne fauldrz de l'en instruire, affin qu'il n'obmecte rien de ce qu'il sera de faire pour mon service, etc. » (Suit une pièce

pour réclamer du sénat la remise du prisonnier accusé de tentative d'assassinat sur M. de Cambray.) M. Dolu, parti de Venise, écrivait de Raguse à l'évêque d'Acqs, le 23 mai 1550 : « Nous sommes toujours venuz avec bonace à force de rames, fors qu'au partir de Legena, ung vent de Borrée nous surprint à l'impourveu, qui nous tint toute une nuit en mer assez empeschez à penser à noz consciences. » La correspondance de M. Dolu fait partie de la *Collection de Noailles* du dépôt des Affaires étrangères. Voir la note 1 de la page 405.

Duras à la poursuite d'un corsaire : ce que ledit bassa a toujours dissimulé durant ces troubles, attendant la commodité de s'en ressentir.

Le G. S. est party de ceste ville pour aller faire son caresme prenant à la chasse. La nouvelle de la prise de Sultan-Baiasit tient les affaires de ceste Porte en suspend, apourtant une craincte merveilleuse à ceulx qui ont secondé ses entreprinses, et changeant les desseings du G. S., qui ne pouvoit mieulx désirer pour la seurté de son empire et de sa personne propre. Elle nous a mieulx asseurez en ce pais, pour l'espérance qu'on doit avoir que Sultan-Sélym ne sera si contraire, tant pour le respect du bien commun de toute la chrestienté, que pour la conservation de ceste amitié. Je vous prie m'avertir de ce qu'on peult espérer des affaires d'Allemagne, pour le soupeon que nous donne le mariage qu'on tient pour certain du filz de l'empereur avec la royne d'Angleterre, et l'instance que fait icy l'ambassadeur dudict empereur pour la confirmation de la paix qu'il demande, à laquelle je ne me suis opposé, m'entretenant avec luy le plus doucement qu'il m'est possible.

Chenonceau, 28 avril 1560 ¹.

Lettre
de François II
à
l'évêque d'Acqs.

Monsieur de d'Acqs, je suis toujours actendant la nouvelle de l'arrivée, par delà, de Dolu, affin que, selon ce qu'il m'escripra, je face une bien ample dépesche au G. S. pour luy rendre compte de tout

¹ L'avis de la conjuration d'Amboise et de ses résultats avait été donné à l'évêque d'Acqs par une première lettre du roi qu'accompagnait un billet du cardinal de Lorraine du 19 mars 1560, où il dit, en se confondant orgueilleusement, lui et les siens, avec la famille royale : « Vous entendrez bien au long par la lettre du roy les entreprises qui ont esté faictes ces jours passez sur noz personnes. » L'évêque d'Acqs écrivant à M. Dolu, du 28 avril suivant, lui envoyait la dépesche du roiet ajoutait : « J'estime qu'on aura faict courre par

delà de fort mauvaises nouvelles touchant les tumultes et sublévations advenuz en France. Vous verrez, par la dépesche du roy, que ce n'est pas sans arguments que l'on y doit avoir faict les choses grandes : car à la vérité elles ont esté estranges et incroyables. Mais on y a donné si bon et provident ordre, que tout y est presque du tout quiette et pacifique. » (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.) Le récit de l'événement se trouve aussi dans la lettre de François II au connétable de Montmorency, donnée par les Mémoires

ce qui s'est passé par deçà depuis le partement dudit Dolu. Et vous diray, pour le regard des troubles advenus en mon royaume depuis vous en avoir escript d'Amboise, congnoissant lesdits séditieux hérétiques n'avoir peu exécuter leur meschante et détestable voulenté, ilz ont eu recours aux placartz et libelles diffamatoires qu'ilz ont fait imprimer en grant nombre, les ayant intitulé soubz le nom des estatz de ce royaume. Encores que pour veoir de ceste heure toutes choses paisibles pour le fait de la religion, ayant esté beaucoup desdits héréticques refroidiz et inthimidez pour les exécutions qui ont esté faictes de leurs compagnons; je ne laisse de très bien juger et congnoistre que pour le nombre effréné qu'il y a de ceulx de ceste opinion en mon royaume, il m'est plus nécessaire que jamais d'avoir incessamment l'œil ouvert à les contenir en leur debvoir. Et pource que ayant de longue main ouy dire la fidélité que les François portent à leur prince et naturel seigneur, on aura peu trouver estrange ceste façon de faire, vous pourrez remontrer que entre mesditz subjectz il y avoit beaucoup d'autres estrangers, principalement d'Allemantz et Anglois et de ceux qui s'estoient retirez à Geneffe. Il s'est descouvert que la royne d'Angleterre, pour la mauvaise voulenté qu'elle me porte, estoit de la partye, et qu'elle leur avoit promis que, au mesme instant qu'ilz m'empesheroient de deçà, elle feroit entrer ses forces en Escosse; et ayant accordé avec les Escossois rebelles, elle a rompu le traité de paix qui estoit entre nous, me déclairant ouvertement la guerre, à laquelle, après que j'ai eu tenté tous les moiens de m'en exempter, il faudra que je me résolve pour ne laisser perdre le royaume d'Escosse qui, de droict, m'appartient¹.

de Condé, tome I, page 334. Voyez, de plus, les différentes pièces que M. L. Paris a réunies sur le même sujet. (*Négociations sous François II*, p. 183 et 310.)

¹ L'attention principale du cabinet français, au début du nouveau règne, s'était portée d'abord sur le conflit qui menaçait d'éclater entre l'Angleterre et l'Écosse, et

qui, plus que toute autre cause, servit à détourner la France de prendre part à la guerre engagée entre l'Espagne et la Turquie. M. L. Paris a rassemblé dans plusieurs articles des *Négociations sous François II*, une série de pièces sur les affaires d'Écosse qui ne sont pas les moins importantes de son recueil, telles que la mission

Constantinople, 26 mai 1560¹.

Lettre
de M. Dolu
à François II.

Sire, le soupçon auquel on avoit mis le G. S. que vous ne feriez plus compte de son amytié pour la paix et alliance que vous avez avec le roy d'Espagne, a continué jusques à ma venue, qui ne luy pou-

de Béthencourt (p. 12 et suivantes), mais surtout les pièces relatives à l'ambassade du chevalier de Seure et à celle de l'évêque de Valence, Jean de Montluc, auprès d'Élisabeth (pages 320 et 317). On a vu ces deux négociateurs figurer dans les affaires du Levant, le premier, par sa mission en 1553 (voir ci-devant, p. 202), et le second par son ambassade à la Porte sous le règne précédent (voir t. I, p. 580). Tous deux étaient alors envoyés en Angleterre pour empêcher Élisabeth d'assister les confédérés qui s'étaient armés contre l'autorité de la sœur des Guises, Marie de Lorraine, régente d'Écosse pour sa fille, la reine de France. Les lettres écrites par l'évêque de Limoges pendant toute cette période indiquent les démarches de la cour de France pour engager dans ces contestations Philippe II, que ses sentiments avaient mis, dès les premiers jours de son règne, en lutte avec Élisabeth. L'hostilité qui existait entre elle et le roi d'Espagne, s'envenimait de jour en jour, comme le témoignent les lettres de ce prince à l'évêque d'Arras, qu'on lit au tome VI des Papiers d'État de Granvelle, et où il la désigne toujours sous ce titre : *desta muger*, cette femme. Mais par ses intérêts il devait se prêter difficilement à un concours dont le but semblait être d'assurer l'union de l'Écosse à la monarchie française. De là les plaintes de François II : « Il n'est rien plus froid que sont ceux de Flandres en ce fait, et je suis

adverty que les Anglois tirent ordinairement des Pays-Bas tout secours pour me faire la guerre, etc... » (*Négociations sous François II*, page 384.)

¹ Le 14 mai précédent s'était effectuée la défaite de la flotte chrétienne, surprise dans le canal de l'île de Gerbé par Piali et Dragut. L'évêque de Limoges, tout occupé de détails d'intérieur et des rapports de la nouvelle reine d'Espagne avec sa cour, offre peu d'indications sur les mouvements de la politique extérieure de Philippe II, pendant les premiers mois de 1560, et sur les progrès d'une expédition qui en était alors la démonstration principale. Dans sa lettre du 23 février 1560, il dit : « Nous n'avons de l'armée de Tripoly rien qui contente ceste compagnie : car depuis avoir esté à Malte sur la fin du mois de décembre, l'on sçait qu'elle estoit en extresme nécessité de vivres et de paiement. Les fraiz qui y ont esté faicts jusques à ceste heure, se voyant ce prince embarqué en ceste despense, sont cause qu'ilz en désirent veoir quelque exécution. Le pape promet au roy catholique une bonne somme pour les églises d'Espagne ; les estats de Castille sont d'accord ou peu s'en fault de donner six cents mille escuz... Tout cela tend à faire un bon amas d'argent pour l'entreprise de Barbarie. » (*Négociations sous François II*, p. 280.) Pendant le mois de mars suivant, il écrivait : « La croizade se doit fort solennellement

voit estre que agréable, mesme pour faire veoir à l'ambassadeur du roy de Perse, estant pour lors à ceste Porte, le contraire de ce que

faire et lever ceste année par deçà, pour plus aisément subvenir aux fraiz qui se font en la conquête de Tripoly et se feront cy-après en celle d'Alger, d'où il est arrivé en ceste court ung Turc d'assez bon lieu qui désire estre baptizé et conduyre l'armée.»

La flotte chrétienne, arrêtée au port de Secco di Palo, était alors ravagée par une maladie contagieuse, et l'ambassadeur écrivait au duc de Guise : « Nous sommes icy fort travaillés de mauvaises nouvelles qui viennent de l'armée de Tripoly, non pas de fortune aultre que de dépense et malladies de ceulx qui sont sur les vaisseaux sans aucun fruit ne exécution; encore sème-l'on ung bruict que Dragut-Raiz estant party dudit Tripoly avoit esté rencontré et pris de quelques galères véniciennes, et depuis relasché comme si on ne l'avoit point conneu, dont ceste court murmure. » (*Nég. sous François II*, p. 298.) Une lacune considérable se trouve à la suite de cette lettre dans la correspondance de l'évêque de Limoges, précisément pendant l'intervalle où la catastrophe de Gerbé eut lieu, et où le contre-coup dut se faire sentir le plus vivement à la cour d'Espagne.

Un mémoire italien très-étendu, qu'on lit dans la collection de Noailles, contient un récit détaillé de l'événement, mais sans aucun caractère officiel. On peut voir comme pièce contemporaine sur ce sujet la lettre que Piero Machiavelli écrit, le 15 mai, au duc de Florence, l'un des princes coalisés, pour lui annoncer la perte de ses vaisseaux. (*Lettere dei Principi*, t. I, p. 167.) Mais un document tout nouveau et d'un bien autre intérêt nous est fourni par un manuscrit de l'Oratoire:

c'est la traduction d'une lettre de l'amiral turc lui-même. Piali-Pacha adresse à son ami, Ferhad-Aga, capigi-bassi de la Porte, cerécit qui explique pour nous l'événement et la supériorité des vainqueurs par l'enthousiasme dont ils se trouvaient animés :

« Doppo le salutationi la magnificentia vostra sarà avisata come alli v della luna di saban (come al primo di maggio), col raccomandarsi dall'onnipotente Dio, richiedendo la sua gratia infinita, ci metesimo di e notte in camino et cosi per la sua gratia alli xv de detta luna giongessimo al castel delle Zerbi, e la mattina ci ritrovassimo con l'armata delli infedeli negatori della verità con li quali combatesimo tredi e tre notte, e fù sanguinolente battaglia. Il 1111° di le galere della felice armata tutte si ridussero insieme et colsero di vista l'armata d'infideli; et cosi con l'aiuto d'Iddio onnipotente e per la intercessione del profetta nostro messo divino, prendemmo xx galere e una brusciassimo, mandando la sua cenere in aere; et si brusciassimo ancora molte navi, et molte d'esse nella battaglia ponessimo a fondo et una parte pigliassimo. Et in somma fra le prese, abrusciate et poste al fondo, sono xxvi; et oltra ciò xi galere sono sotto le mura del castello, quali con l'aiuto di Dio onnipotente senza lasciarle fuggir altrimenti credemo haverle nelle mani; et una parte di quelle sono fuggite e liberate. E di queste non si sà qual camino habbino preso. Del che si prega Dio et faccia che mai manchi simili travagli alli nemici senza fede! Oltra ciò, in la felice sanità del nostro imperatore, che Dio faaccia che la sua ombra sia sempre sopra di noi, s'ha liberato

tous les ministres crestiens avoient publié par deçà que S. M. n'en-voieroit plus personne quelconque vers S. H., ce que l'ambassadeur

li musulmani quali, da xxx o xl anni in qua, sono in mani dell nemico senza fede, et hora per la gratia di S. M^a sono liberati. Et oltra di questo li pelegrini quali andavano à visitar la nobil Mecca, presi da quelle galere e fatti schiavi, son stati liberati; et l'infedeli son stati passati per la spada fulminante à un modo tutti, talmente che a tutti li infideli è giunta la vergogna e si son sbigottiti di sorte ch'è impossibile di narrarlo. Al presente l'illus^{mo} Dragut-Bassa è venuto con le sue galere, e s'è trovato con l'armata felice: e per terra son venuti x^m Arabi a cavallo et a piedi et son passati sopra l'isola, e han assediato il castello ove son li infideli. Oltra ciò s'è cavato fuori della venturosa armata l'artigleria e si menerà sotto. Ma li sopradetti infideli hanno cavato un fosso torno la fortezza et fortificato li cantoni; et han dentro da LXX o LXXX pezzi d'artigleria et s'ha fortificato entro di tal sorte che è impossibile à dirlo. Etsarà molto difficile d'espugnarli. Ma perchè ha necessità d'acqua, si spera d'espugnarli e acquistar doppia allegrezza e vittoria col aiuto di Dio omnipotente, mediante la intercession del nostro profeta e la buona e felice ventura del nostro imperatore, governor del mondo, li anni di cui sieno longhi e felici. — Il povero PIALA. » (*Oratoire, Ms. 200, B. N.*)

Le cardinal de Tournon, protecteur des affaires de France à Rome, et instruit l'un des premiers du désastre, à cause de l'intérêt qu'y prenait la cour de Rome, engagée dans la ligue, s'était empressé d'en informer l'évêque d'Acqs, qui lui répondait ainsi le 25 mai 1560 :

« Le piteux désastre dont vos lettres

font mention, qui m'a tellement estonné, que hors la mort du feu roy, de laquelle sont advenues tant de calamités en nostre royaume, jamais nouvelle ne m'a tant travaillé que ceste-cy. Le meilleur office est de demander à Dieu que tout ainsi qu'il lui a pleu oster la force aux vaincuz, il vueille oster l'entendement aux vaincueurs, et leur bander tellement les yeulx qu'ilz ne puissent congnoistre les moiens qu'ilz ont de nous malfaire. Encores que je n'eusse pensé qu'une si notable perte peut advenir à la chrestienté, si est-ce qu'estans advertis, comme nous estions icy journallement, de la longueur et mauvaïse conduite de ceste entreprinse de Tripoli, dont depuis six mois on commençoit à avoir mauvaïse oppinion, je n'ay cessé de faire adviser par soubz mains M^r le grand maistre de Rhodes de tout ce que je pouvois apprendre de Levant, et en a bien sceu faire ses besoignes, ne s'estant pas voulu retirer des derniers, dont bien luy a prins, car il seroit fort mal à cheval à ceste heure pour deffendre sa maison, à la ruyne de laquelle on se doute que les Turcs doivent exploicter tous leurs effortz. Quant aux terres de l'Église, dont Rustan-Bassa ne faisoit que prescher la ruyne au feu s^r de la Vigne, pource qu'il disoit que le feu pape Paul avoit esté cause de tous nos maux, et que c'estoit de luy qu'il se failloit venger le premier, ledit s^r de la Vigne eust assez affaire à l'en desmouvoir; et voilà quel bien produict telle intelligence que j'ay, contre l'opinion dudit s^r de la Vigne, esté d'avis de conserver, quand ce ne seroit que pour faire connoistre au monde qu'elle ne nous

du roy Ferdinand a tousjours maintenu, pour avoir plus aisément et avec meilleures conditions la confirmation de la paix qu'il demande instamment, ou son congé pour retourner vers son maistre. On luy a donné terme de quarente jours, jusques à tant que pourra estre de retour ung chaoux, que S. H. a envoyé en Transilvanie, soubz couleur de vouloir sçavoir les limites du pays et de celluy de Hongrye; mais ce n'est, à ce que l'on peut comprendre par les propoz du bassa, que pour rompre s'il est possible le mariage que le roy Estienne prétend faire avec l'une des filles dudit empereur Ferdinand, et pour entretenir ledit ambassadeur ce pendant que S. H. attend certaine nouvelle de son filz sultan Baiasit, n'ayant aujourd'huy pensement d'affaire quelconque qui le touche de plus près, tant pour la seureté de son empire que de sa personne propre, dont, pour l'extresme désir qu'il a d'aller faire guerre en Hongrie et Transilvanie, suivant ses derniers desseings, et employer les grandes provisions qui sont encore sur le Danube, difficilement ledit ambassadeur pourra obtenir ce que son maistre demande en intention de s'aller faire couronner, si le premier advis qu'a eu S. H. de la prise dudict Baiazit et de la mort des siens continue, comme le sieur de Richier vous pourra dire plus amplement, sire, par lequel le G. S. vous envoie ses lettres¹ pour

fut oncques tant utile, aux temps des dernières guerres, qu'elle peult maintenant estre à toute la chrestienté. » (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.)

¹ La lettre de Soliman à François II se trouve dans la collection de Noailles. Le sultan répond dans les formes ordinaires aux communications qui lui sont faites de la part du roi et sur les causes qui l'avaient forcé de différer l'envoi de son agent :

« Seren^{mo} principe, etc., re Francisco, amico nostro car^{mo}, etc. Noto vi sia che al presente alla mia Sublime Porta è comparso il senior Dolu, laquella a noi è stata gratissima et per quella havemo inteso che V. M. desidera continuare l'an-

tica amicitia sicome la felice memoria del vostro padre Henrico, et che per la conservatione del vostro e suo regno, massimamente per lo riposo del populo et sudditi vostri ha voluto fare pace con lo suo nemico; et in questo mezzo, per destinatione Iddio il quale dispone et ordina di ogni cosa gli fu intervenuta la disgratia e inopinata morte. Della qualle la Mag^a vostra havendo gran cordoglio et fastidio et trovandosi occupato in più altre cose non ha potuto mandare più presto il vostro imbasciatore per notificarne che la M^a V^a vol conservare quella intrinseca intelligentia, laquale la felice memoria del vostro padre haveva con la nostra celsitu-

continuer et restreindre plus que jamais la bonne intelligence et parfaite amitié qu'il a eu avec les roiz vos aïeul et père.

Constantinople, 19 juin 1560.

Lettres
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

Monsieur, voz magnifiques penseront bien maintenant avoir barre sur nous pour la prise de la nave dont j'escrrips à Mons^{sr} le cardinal de Lorraine, et la difficulté que me faict le s^{sr} Rustan-Bassa de la rendre jusques au retour du général de la mer; dont il ne se fault esmerveiller, puisqu'il ne m'en peult faire autre raison sans faire tort audit beglerbey et le rendre coupable de ladite prise; lequel partit d'icy en opinion que ledit roy ne deust plus faire compte de ceste amitié, et pensoit bien trouver les gallères de S. M. avec celles du roy d'Espagne, comme encores, depuis son partement, il l'a voulu faire entendre au G. S., lequel est aujourd'huy, Dieu mercy, hors de ce doute¹. Vray est que je désirerois, pour le bien de la chrestienté, que ce feust par autre moyen que par les nouvelles qu'il a eues dernièrement de ceste surprise et victoire tant inopinée sur l'armée du roy d'Espagne, qui rend aujourd'huy ses ministres si superbes que je ne sçay comme il sera désormais possible de vivre avec eux, puisque toutes choses leur succèdent si à propos qu'il semble qu'il n'y

dine... Però secondo il costume di nostri antichi predecessori, noi promettiamo mantenere la reciprocha amicitia, etc. Datum in nostra diva et imperiali città, xvii die mensis magii A. D. 1560.»

¹ François II, écrivant le 13 juin 1560 à l'évêque d'Acqs, au sujet du désastre de Gerbé, se félicitait de son côté que l'absence de son agent auprès de la Porte dans cette circonstance empêchât de supposer qu'il eût donné des avis au Turc contre la ligue chrétienne :

« Ne pouvant assez exprimer l'ennuy et desplaisir que j'ay receu d'entendre la

perte que le roy d'Espagne mon bon frere a faict aux Gerbes de son armée de mer, je veulx que vous le témoignez à ces s^{rs}, qui n'en doibvent porter moingdre ennuy. Pour le moings-suis-je bien aise, dont a l'heure de ce malheur Dollu n'estoit arrivé en Levant. Car l'on ne pourra prendre argument que l'on leur ait baillé ce conseil-là, ny adverty des forces qui estoient allées aux Gerbes. Et suis tousjours de vostre opinion que le seul mauvais gouvernement du chef de l'entreprise a esté seul autheur et cause de tout le malheur. » (*Collection de Noailles*)

ait aujourd'huy faveur des dieux et des astres que pour cest empire : tellement que ce ne sera peult-estre le pire conseil que l'on pourra choisir pour le repoz et tranquillité de nostre France, que de suivre sa fortune, puisqu'il me semble que ce soit ung aultre flagel de Dieu pour le reste de la chrestienté. Je n'ay voulu faillir de faire entendre à Rustan-Bassa le bon ordre que l'on avoit donné pour appaiser les émotions et pernicieuses entreprises dont le bruiet estoit fort grand par deçà. Et puisqu'il vient à propoz, je vous diray la responce qu'il me feyt là dessus, assavoir que semblablement les troubles de cest empire estoient appeisez par la prise de Sultan-Bayasyt, mais qu'il vouldroit que ceux qui estoient avenuz en France eussent purulé et continué, de sorte que les hérétiques séditieux feussent maistres des chrestiens et vraiz catholicques; et pensez qu'il le disoit de mesmes qu'il l'entend, et du meilleur sens qu'il eust. A quoy je luy respondys seulement que je serois bien marry que le semblable advint au pais de S. H., pour la parfaicte amitié et entière affection que je sçay que le roy luy porte, et au bien et prospérité de ses affaires. De là je vous laisse à juger qu'il est bon besoing que sadite hautesse ayt le cueur en meilleur lieu, et mieux affectionné à la conservation de ceste amitié que ses ministres; mais en cela il y a ung bien que l'on tombe aisément d'accord avec eux, mais que on ne soit paresseux de jouer des poulces. Nous atenderons à voir quel changement nous apportera la prise de sultan Bayasyt quand il sera en la puissance de son père, lequel, comme sage et avisé, se gardera bien cependant de rien innover. On tient desjà sultan Sélym pour grand-seigneur et non sans cause, veu les honneurs et bon traictement qu'il reçoit de jour en jour de S. H., à laquelle il s'est tousjours porté si obéissant, qu'il n'a chose en ce monde en plus singulière recommandation que de ne luy donner tant soit peu de soupson qu'il veuille prétendre à la couronne de son vivant; et en cela s'est sceu si sagement conduire, que les ministres et subjectz congnoissans le vouloir de sadite hautesse, commencent tous à s'incliner de sa part, et s'insinuer à sa bonne grâce, tellement qu'il est desjà comme ung autre Protheus, le plus saige,

le plus sobre, le plus chaste et le plus vaillant du monde. S. H. commence à avoir de la deffiance de ses ministres, parce qu'ilz sont tous diversement affectionnez aux partiz de ses enfans. Sy ay-je sceu de bonne part que la conclusion a jà esté que S. H. veult ravoïr Sultan-Baïassit en quelque sorte que ce soit. Il y a deux mois, S. H. se trouvoit si perplexe en ses affaires, tant pour les troubles de ses enfans que pour la doubte qu'il avoit que toute la chrestienté ne luy courust sus, qu'il estoit sur le point de s'acomoder avec l'empereur Ferdinand, et confirmer la paix qu'il luy avoit dernièrement accordée par une simple lettre, sans y comprendre le roy ny la seig^{rie} de Venise. Mais incontinent que le bassa a sceu ma venue il s'est tenu fort, sans que je m'en sois empesché; et tant s'en fault que l'amb^r dudit empereur soit aujourd'huy pour impétrer la confirmation de ladite paix, qu'il ne peult seulement avoir congé pour retourner vers son maistre.

Constantinople, 13 juillet 1560.

Monsieur, incontinent que Nassuf-Aga, grand favory de Paly-Bassa, eut apporté au G. S. les nouvelles du désastre advenu en l'armée chrestienne, on mit en conseil ce que ledict cappitaine et Drogut demandoient pour le refreschissement de leurs munitions, et combien qu'on eust délibéré de leur en envoyer sept gallaires chargées, et que pour cet effect on eust faict venir celles de Mustafa, Genevois, qui estoient en l'Archipelago, si est-ce qu'enfin elles furent réduictes à trois seulement, et encores celles-là estant prestes à partir, furent allégées d'une partie de leur charge pour pouvoir plus tost joindre l'armée de S. H., qui me fait dès lors juger, avec l'oppinion de quelques cappitaines turqs, que laditte armée ne passeroit pour ceste année ès mers de delà et se contenteroit s'elle pouvoit tant faire que de prendre la forteresse de Gerby, veu mesme qu'on a eu à dire que S. H. n'avoit pas trouvé bon que ledict cappitaine, à l'instance de Drogut, eust mis son artillerye en terre pour battre ladicte forteresse, et qu'il se devoit contenter de la victoire que Dieu luy avoit

donnée sur l'armée chrestienne, sans vouloir mectre en hazart le sang des siens et obscurcir la gloire de ladicte victoire par quelque autre fortune qui luy pourroit advenir; et toutefois, puisqu'il estoit entré en jeu, qui ne laissast rien en arriere pour faire tout effort de la prendre. Nonobstant ces considérations, j'ai sollicité en toute affection ce que M^{gr} le cardinal de Tournon et vous m'avez si expressément recommandé; et m'estant informé et faict cherche sur les registres si jamais estoit sorty tel commandement par escript, il ne s'en est trouvé pas ung¹. Il est bien vray qu'on a tousjours commandé aux

¹ Le cardinal de Tournon, au premier avis de l'expédition des Turcs et de ses résultats, s'était empressé de faire rentrer les états du pape sous la protection de la France auprès de la Porte, en écrivant à M. Dolu, dès le 22 mai 1560 :

« J'ay veu par des advis de Constantinople que le G. S. despescheoit son armée de mer pour venir secourir Tripoly; et depuis sont venues nouvelles de l'arrivée de ladite armée et d'ung rencontre qu'elle a eu avec celle du roy d'Espagne et de ses conféderez, à leur très grand desavantage. Or on a toujours faict instance, de la part du roy, au G. S. toutes foiz et quantes qu'il a envoyé son armée dans ces mers de deçà de ne toucher ne endommager les terres de l'Église, encores que le pape ne pouvoit luy estre amy; et pour estre premier filz de l'Église, S. M. ne pouvoit moins faire que employer tout le crédit qu'il avoit auprès du G. S. pour exempter du dommage les terres de ladite Église : ce qui a toujours esté prins en bonne part du G. S., et d'autant que je puis avoir d'autorité sur vous pour la nourriture que vous avez prins en ma maison, je vous prie que vous entrepreniez cest affaire en toute affection. »

11.

L'évêque d'Acqs avait écrit de son côté dans le même sens à M. Dolu, et le 25 mai il en informait ainsi le cardinal : « Vous debvrez, dès ceste heure, avoir entendu la mauvaise nouvelle qui est venue de l'armée de Tripoly, et est bien à craindre que celle du G. S., après avoir eu ceste victoire, ne se contente pas de cela et voudra faire tous les maux qu'il luy sera possible en ces mers de deçà et aux lieux maritimes; et Dieu veuille qu'ilz ne prennent quelque pied en terre ferme d'où il soyt après malaysé de les chasser. Vous verrez ce que j'escriz au s^r Dolu pour le regard des terres de l'Église, et je vous prie le conforter d'y faire tous ses efforts et la meilleure dilligence possible. »

Dans sa lettre à M. Dolu, il s'exprimait ainsi : « Après l'avertissement de ce dernier désastre advenu à l'armée chrestienne, vous ne pouvez pas désirer une plus belle occasion que ceste-là pour faire un notable service au roy, et remonstrer au G. S. et à son bassa que S. M., comme premier filz de l'Église, ne peult de moins que supplier S. H. vouloir commander au capitaine spécial de son armée de ne toucher ne molester ses terres et subjectz, et que si elle faisoit d'iceulx aucuns esclaves qu'ilz

78

conducteurs des armées qui sont sorties en faveur du roy qu'ilz n'eussent à toucher sinon ès lieux que leur droit l'ambassadeur de S. M. ou son lieutenant; ce qui estoit très que raisonnable, puisque lesdictes armées estoient du tout à sa dévotion, et pour offencer seulement le commun ennemy. Nous sommes attendans des nouvelles de ce qu'aura fait ladicte armée, et Dieu ne veuille que la fin en soit telle que le commencement. Je vous puis bien assurer que si ladicte forteresse pouvoit demourer entre les mains des chrestiens, elle romproit de beaulx desseins, mesmes si Baiafit, qui a dormy pour ung temps, se pouvoit resveiller, comme il y a quelque apparence, combien que les propoz dudict s^r Rustan-Bassa soient au contraire. On a tenu ce fait si secret, pour estre tel qu'il importe de l'estat de cet empire, qu'on ne sçait à quoy s'en fier jusques à tant qu'on voye retourner le camp des confins de Perse.

Constantinople, 17 et 27 juillet 1560.

J'ay escript au roy l'instance que faisoit l'ambassadeur de l'empereur Ferdinand, au fort des affaires du G. S., pour avoir la confirmation des articles de la paix qui lui estoit promise¹, et que pour res-

dussent les remettre entre les mains du roy, qui luy en aura particulière obligation pour la démonstration qu'il fera en cest endroit de son amitié. Et bien que le bassa ne faudra pas de vous mectre en avant qu'il estoit difficile, que telle entreprise se feist sans l'intelligence du roy, vous n'aurez oublié de luy dire qu'au contraire ayant esté recherché d'y intervenir de quelque nombre de ses vaisseaux, il en a reffuzé tout à plat le roy catholique. Estant à présupposer que si ladite armée ne s'amuse à ravoir les Gerbes, elle exercera plustost sa fureur sur Malthe, Thunes, la Goulette, Sardaigne, les isles de Maiorque ou autres terres du roi catholique

que comme sur son capital ennemy, la grâce que l'on recherche de S. H. se pourroit réserver au bénéfice d'un autre Estat. (Collection de Noailles.)

¹ Quoique le traité de Soliman II avec l'Autriche parût définitivement conclu dans les derniers mois du règne de Henri II, il était remis en question par suite du nouveau triomphe de la Turquie, sortie également de la crise de la guerre civile qui avait, comme on l'a vu, porté autrefois le sultan à traiter avec le nouvel empereur. L'évêque d'Acqs, dans plusieurs lettres des mois de juin et de juillet 1560, en traçant à M. Dolu la marche à suivre sur ce point, mentionne le concours qui avait

ponse il luy fut donné terme de quarante jours, jusques à tant que soit de retour ung chaoulx que le G. S. envoiyoit au roy de Transilva-

lieu à Londres entre plusieurs princes prétendants à la main de la nouvelle reine d'Angleterre, au nombre desquels était Charles, archiduc d'Autriche, second fils de l'empereur Ferdinand, et il indique en même temps où en était ailleurs pour la France la situation extérieure :

« Quant à ce que vous désirez d'entendre du mariage d'entre le fils de l'empereur avec la royne d'Angleterre, les pratiques en sont du tout rompues, et l'ambassadeur qu'il tenoit pour cest effect devers ladite dame, longtemps a, licentié, dont il semble que S. M. impériale ait eu quelque mécontentement pour la moquerie d'un si long entretenement. Je ne suis pas d'opinion que vous vous debviez opposer à la confirmation que l'amb' dudit empereur recherche de S. H., mais reprendre les erres de feu M. de la Vigne, qui sont d'y faire comprendre S. M. Si le bassa vous parle du bruict qu'on a fait courre que le roy devoit prester seize gallères au roy Philippes, vous le luy devez assurer faulx, et que ce qui en reste à S. M. luy fera bon besoin pour la guerre qu'il a contre les Anglois et Escossois, bien que depuis la mort de la royne douairière d'Escosse l'on est en plus d'espérance de paix que jamais, laquelle je prie Dieu nous faire bientôt joyr, à ce qu'il soit plus facile à la mectre parmi les vostres, où il se trouve toujours quelque novité. » (*Collection de Noailles.*)

La régente d'Écosse, Marie de Lorraine, était morte le 18 juin 1560, pendant les négociations que Montluc suivait auprès d'Élisabeth pour la paix qui venait d'être conclue le 8 juillet. Voyez le mémoire dé-

veloppé de Montluc sur ses conférences, et les autres pièces relatives à cette paix assez peu glorieuse, mais que les troubles d'Amboise avaient forcé les Guises d'accepter à tout prix, et sur laquelle François II écrivit alors : « Je suis très-aise de quoy Dieu m'a donné le moyen de sortir de ceste guerre pour avoir le loisir et la commodité de pourveoir à mes affaires domestiques. » (*Négociations sous François II*, p. 392 et 430.)

La même cause qui avait fait renouer par Henri II les relations diplomatiques avec l'Espagne les avait rétablies également avec l'Autriche, et Bernardin Bochetel, évêque de Rennes, avait été envoyé comme ambassadeur à poste fixe auprès de Ferdinand. Ses instructions ont été publiées par le Laboureur dans les Mémoires de Castelnau (t. I, p. 466). Plusieurs des lettres que François II adresse à son ambassadeur à Vienne et à l'évêque de Limoges à Madrid montrent que la cour d'Espagne ne voyait pas sans défiance ces rapports, d'après les inductions que Philippe II en tirait, et cela par les mêmes motifs qui les faisaient, comme on l'a vu, suspecter sous Charles-Quint : « Je trouve bien estranges les impressions que l'on se donne de l'allée de l'évesque de Rennes à l'empereur au préjudice des Pays-Bas, où vous pouvez bien assurer que je n'ai jamais pensé ne aussi peu innover aucune chose du costé d'Angleterre. » (*Négociations sous François II.*)

L'évêque de Rennes écrivait de Vienne, le 29 juillet, à l'évêque d'Acqs, au sujet de la trêve qui était offerte par la Turquie au lieu du traité : « L'empereur est venu avec le

nye pour entendre les différendz des limites de son pays avec celui de Hongrye; lesquelz il seroit besoing d'accorder premier que venir à ladite conclusion de la paix, combien que la principale occasion de la dépesche dudit chaoux fust pour la jalousye que ledit G. S. avoit conceue de l'alliance dudit roy de Transsilvanye avec ledict empereur, selon le bruict qu'on en avoit fait courir par deçà. Or depuis deux jours en çà est retourné ledit chaoux avec l'ambassadeur dudit roy de Transsilvanye, lequel, outre le tribut ordinaire qu'il a porté, est venu, tant pour oster le souspeçon de ladite alliance, que pour tesmoigner le debvoir que son maistre a fait d'envoyer ses ambassadeurs pour accorder, avec ledit Ferdinand, desdits confins et des limites; et à ce que j'ay pu entendre de luy-mesme, il n'est pas prest d'en tumber d'accord, qui me fait doubter que ledit ambassadeur de Ferdynand ne soit si prest d'obtenir son congé comme il espéroit et en avoit fait les apprêts. Veue mesme la nouvelle qui est venue de l'escarmouche qu'ont eu les Hongres avec ung sanjac du G. S., lequel finalement a mis le feu dans les faulxbourgs et forteresse de Nona; et dict-on qu'il y a bien bruslé de trois à quatre mil âmes, sans qu'il s'en soit peu sauver qu'environ deux cens qu'on amène icy esclaves. Je croy que vous aurez aussi entendu le larcin de trois fustes de corsaires turqs, lesquelz ont surpris la monnoye de Siderocaphi en Tessalye. L'on dict qu'ilz ont fait butin de vingt mil ducatz et ont enmené le cadid dudit lieu prisonnier, outre plusieurs aultres invasions qu'ilz font journellement, pour ausquelles remédier on est après à dépescher de ce port quatre galliotes et une gallaire; qui nous fait esmerveiller que celles qui se sont sauvées de ce dernier rencontre ne sont entrées en l'Archipelago qu'elles auroient trouvé despourveu de tout secours, et par ce moien contrainct l'armée de lever le siège de Gerby.

Il s'est levé un bruict à ceste Porte de la mort du roy de Perse et

Turcq à des conditions qui ne me sembloient pas trop à refuzer pour le peu de forces de cest Estat. Il en a laissé la poursuite et semble qu'il s'en soulcyé moins

par les promesses d'ayde que luy fait le roy catholicque, et parce qu'il espère que, du vivant de ce seigneur, pour ses affaires et la vieillesse de sa maison, les Turcs

de la délivrance de Sultan-Baiazit, que nous ne pouvons encore tenir pour certain, combien que le G. S. ait mis en bonne garde celluy qui luy en a porté la nouvelle, laquelle il assure estre vraie sur la peine de sa teste, et que S. H., pour en avoir plus seur tesmoignage, ait dépesché trois cappigis et ung chaoux en toute dilligence. Or est-il certain que le filz dudict roy de Perse qui vient à succéder au royaume, estant prisonnier et mal traicté de son père pour avoir voulu rompre la paix, contre son vouloir, avec S. H., fut mis en liberté par la grâce qu'en demanda le sultan Baiasit à son arrivée, qui faict qu'ilz se entr'aiment comme frères, dont je vous laisse à penser quelz troubles s'aprestent pour cest empire, et que si le feu couvert et endormy pour ung temps se vient à resveiller, il sera plus malaisé que jamais de l'estaindre. Hier, à l'issue du divan, les bassas s'estans retirés vers le G. S. selon la coustume, ne feirent qu'entrer et sortir, et ne sçait-on pourquoy sinon pour quelque desplaisir et mescontentement de S. H. On veult croire que ce soit pour les différendz des confins de Transilvanie, parce que lesdits bassas n'avoient presque traicté d'autre chose ce jour-là, et que S. H., à ceste nouvelle de la mort dudict roy de Perse, voudroit acommoder ses affaires avec l'empereur Ferdinand.

AOUT-DÉCEMBRE.

SIÈGE ET PRISE DE GERBÉ PAR LES TURCS. — DOUTES DE LA PORTE SUR LA CONNIVENCE DE LA FRANCE AVEC L'ESPAGNE. — RETOUR TRIOMPHAL DE LA FLOTTE TURQUE. — CAPTIVITÉ DE BAJAZET EN PERSE. — RAPPROCHEMENT DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE. — NÉGOCIATIONS DE LA PORTE EN PERSE POUR L'EXTRADITION DE BAJAZET, ET DE LA FRANCE EN TURQUIE POUR LA LIBÉRATION DES CAPTIFS ESPAGNOLS.

Constantinople, 6 et 29 août 1560.

Le G. S. se trouve si perplex en ses affaires, qu'il ne sçait à quoy se fier, ayant aujourd'huy une bonne nouvelle, demain une contraire,

Lettre
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

ne feront pas grandes entreprises de deçà, et que soubz une trefve bien que mal assurée, on peult attendre ce que le

temps luy apportera de commodité pour la conquête de Hongrie. • (Affaires étrangères, *Collection de Noailles.*)

et chaque jour lui dure ung an de sçavoir quels succez aura eu son armée devant Gerby. Je m'en suis arresté, dans mes derniers advis, à ce que j'ay sceu de la part du s^r Rustan-Bassa, encores que je n'aye pas ignoré combien la nouvelle de l'emprisonnement de Baïasit estoit à l'avantage des affaires du G. S., plus pour tenir ses subjectz en leur debvoir et les divertir en partye de l'espérance qu'ilz ont en Sultan-Baiassit, que pour faire pénétrer ce bruit en la chrestienté. Mais, d'autre part, estoit à considérer que S. H. n'auroit si longuement entretenu son camp à la frontière, ne différé de arrester la paix avec l'empereur Ferdinand, s'elle ne se fust fyée de la promesse du sophy; et vous pryé croire que je n'aye rien oublyé pour en descouvrir, s'il estoit possible, la vérité. Et dernièrement, me voulant derechef assureur de l'oppinion dudit bassa, je prins occasion, sur la nouvelle que nous avons eue d'ung Turcq qui est passé par Gennes, se disant ambassadeur dudit Baiasset vers le roy d'Espagne¹, dont il ne se fait que rire et me confirmer de bonne sorte tout ce qu'il m'en avoit dict,

¹ Ces rapports singuliers de Bajazet avec l'Espagne, ignorés de tous les historiens, et qui se rattachent aux relations qu'on a vues à diverses reprises se former entre cette puissance et la Perse pour former un contre-poids à l'alliance de la France avec la Turquie, sont constatés par une lettre que l'évêque d'Acqs écrivait plus tard à M. Dolu, le 26 août 1560 :

« Il s'en fault tant que Baiasset soit prisonnier ainsi qu'on vous l'a faict et à d'autres aussi entendre, qu'il est maintenant grand bruit qu'il soit pour bientost se remuer, aiant davantaige, à ce que l'on a mandé à ces seig^{rs}, envoyé un ambassadeur devers le roy Philippes, qui a esté veu passer par Gennes, pour contracter entre eulx deux une ligue offensive et defensive. A quoy je vous laisse à penser si ledit roy Philippes vouldra volontiers entendre, puisque luy et ses ministres ont

si souvent tasché de désarmer le roy de celle qu'il a avec le G. S., ou pour le moings se y faire son compaignon. Vous devez, ce me semble, faire pénétrer ce bruit jusques aux oreilles du G. S., non que vous en soyez le pourteur, mais par un de vos dragomantz, comme nouvelle qu'ilz faindront d'avoir eue de quelqu'ung de leurs amys, pour essayer de traverser telle pratique. A vous dire le vray, je ne vouldrois pas que la force et victoyre vint à incliner du cousté dudit Baiasset, tant pour ceste dite nouvelle amityé que pour aussi que ce seroit ung dangereux prince pour la chrestienté qu'il a tousjours haye, ayant, d'aulture part, desjà faict trop de preuve de l'une et l'aulture fortune. J'ay icy encloz le double des cappitulacions de la paix d'entre S. M. et les Anglois. » (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.)

Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

combien que je luy remonstrasse ce peu d'apparence qu'il y a que ledit sophy deust rendre ledit Baiasset qu'à bonnes enseignes. Mais je ne m'esmerveille s'il a voulu oppiniastres avec moy, puisqu'il a entretenu jusques icy S. H. en ceste espérance, dont le pauvre homme se trouve si estonné, voyant les choses aller en longueur, et si atténué de sa personne, qu'il semble à la fin : et le bassa seroit, dict-on, hors de ceste Porte depuis peu de jours, si les larmes et prières de la sultane n'eussent eu plus de vertu que les meilleures raisons qu'il eust sceu alléguer. Et pour conclusion de ce discours, nous tenons pour certain que ledit sophy a promis de rendre ledit Baiasset, mais que telle fust son intention, ne pour quel desseing il l'a mis en seure garde, il seroit difficile d'en juger, veu mesme que ledit G. S., depuis trois jours en çà, a fait trancher la teste à quatre courriers qui lui en portoient advis différenz les ungs des aultres, de sorte qu'il n'en peult tirer aultre vérité, sinon craindre quelque mutation pour la nouvelle qui se continue de la mort du roy de Perse. Le baille de ces s^{rs} et les Raguzois n'ont failly de faire courir le bruict des gallères que le roy promectoit prester ou vendre au roi d'Espagne, dont ledit bassa n'a fait nul semblant, estant, comme je croy, si accoutumé d'estre repeu de telz mensonges, qu'il n'y adjouste plus de foy si légèrement. Mais nous avons icy quelque sentiment de plus d'importance que les M^{rs} très crestienne et catholicque sont d'accord à faire entrer voz magnifiques en ligue contre ce G. S., dont, s'il est vray qu'ils aient esté sollicitez, je m'asseure qu'ilz ne faudront d'en faire leur proffict par deçà ; mais je m'asseure qu'ilz recepvront tout autre parti plustost qu'habandonner ceste protection dont ils se fient plus que de tous les princes crestiens ensemble.

qui recherchait tous les moyens de rentrer dans la partie de ses états retenue par Philippe II, avait essayé de lier des rapports avec le chérif, souverain de Fez, en lui faisant don d'un navire armé avec son

équipage. Voyez la lettre que Buade, son envoyé, retenu en prison à Madrid pour ce sujet, écrit du 3 septembre 1560 pour obtenir d'être relâché. (*Négociations sous François II*, p. 506.)

Constantinople, 29 août 1560.

Lettres
de M. Dolu
à François II.

Sire, les affections particulières des ministres de cest empire vers les enfans du G. S. ont rendu les discours de la prise de Sultan-Baia-sit si différentz, qu'il seroit malaysé de faire fondement digne de V. M., qui me garde de luy en escrire que ce que j'ay peu apprendre de la bouche propre du s^r Rustan-Bassa, lequel continue en l'opinion que le sophy aict mis en seure garde ledit Baïasit à l'instance dudit G. S., qui le veult avoir mort ou vif en sa puissance, comme il en a la promesse, laquelle l'a gardé jusqu'icy de faire passer plus avant le camp qu'il tient à la frontière, et de venir à la conclusion de la paix avec l'empereur, qu'on a différée soubz couleur de vouloir estre premièrement d'accord des limites de la Transilvanie. Mais S. H. commence à se deffier de l'espérance en laquelle on l'ha entretenue, pour n'avoir eu un seur adviz du costé de Perse. Et combien que Mehemet-Bassa, son général en ladite frontière, vueille excuser ce défaut sur la maladie dudit sophy et l'ordre qu'on a donné de ne laisser sortir de son païs une seule personne, S. H. ne se peult de rien assurer, voyant la roture de la trefve avec ledit empereur, par les incurtions que font les Hongres aux confins de Bosnia, joinct qu'elle ne peult bien esperer du succès de son armée devant Gierby, sachant bien que si la forteresse demeure en son entier, il importe du reste de la Barbarie. C'est ce qui fait juger des affaires de ceste Porte contraire à ce que la fortune sembloit naguères promectre au G. S., qui ne peult dissimuler son malcontentement avec ses ministres pour ne l'avoir laissé poursuivre plus chauldement Baïasit, et pour remédier à temps aux troubles qu'il voit pupuller de jour en jour. Le bruict est grand par deçà de la mort du sophy et du différend de ses enfans à la succession du royaume, qui faict craindre au G. S. la liberté de Baia-sit par le moien de la sœur dudit sophy qu'on dict l'aimer unicquement et avoir toujours porté fort impaciement sa prise. On n'attend que le retour du G. S., qui est à la chasse, pour envoyer renfort de

genz soubs la conduite de Sultan-Sélim hiverner en Alep, estant ledit s^r résolu de n'abandonner son siège et le país de deçà aux séditions qui se pourroient esmouvoir durant son absence.

Constantinople, 21 septembre 1560.

Sire, depuis troys jours en çà le s^r Rustan-Bassa a recommandé en plain divan à vos droguemenz qu'ilz eussent à se conjourir de sa part avec moy de l'heureux succez qu'arriva en l'armée du G. S. devant le fort de Gierby, qu'elle auroit pris par force, nonobstant le bon nombre de crestiens, François, Italiens, Espaignolz et Allemans qui estoient dedans pour le deffendre, dont une partie seroient icy amenez en briefz, au retour de ladite armée, qui est desjà passée deçà le bras St-George. Sur quoy je luy ay faict responce que V. M. seroit toujours bien aise d'entendre des bonnes nouvelles de S. H., comme de son meilleur et plus ancien amy, encore qu'elle désirast le bien et repoz de toute la crestienté; et quant aux soldatz françois qu'il disoit s'estre trouvez dedans ledict fort, qu'il n'en devoit rien croire, et que la grandeur des rois de France n'estoict accoustumée employer ses gens senon à bonnes enseignes; mais que se d'aventure il s'y en trouvoit quelques ungs, ce seroit de ceulx que la nécessité auroit contrainctz de suivre les cours des armes sans vostre commandement, n'aïans aucun moien de vivre en temps de paix, pour avoir consommé le meilleur de leur aise aux guerres qu'ont faict voz prédécesseurs en Italie, depuis trente ans en çà, contre les plus puissans ennemis de cest empire. Et combien que par les remonstrances que j'ay faictes souventeffois audit s^r bassa, il eust occasion de croire que V. M. n'a voulu prester aucun ayde ne faveur d'hommes ny de vaisseaulx à ceste entreprinse, pour l'entière affection qu'elle veult avoir à la conservation de ceste amitié, si ne sceut-il dissimuler la defiance qu'il a de l'aliance qui est entre V. M. et le roy d'Espaigne, tant la luy ont vivement imprimée ceulx qui ne cherchent qu'à rendre suspecte ceste intelligence pour mieulx s'entretenir en la protection

de ce seigneur, pour l'opinion qu'ilz ont que, sans vostre secours, ledit roy d'Espagne ne pourra venir au dessus de ses desseings¹.

Il se parle icy, aujourd'huy, de la mort du sophy, demain de sa guérison, ores de la liberté de Sultan-Baiasit, ores qu'il est reserré plus que jamais, pour avoir esté moien d'empoisonner ledit sophy. Mais

¹ Pendant que la Porte imputait à la France sa connivence avec l'Espagne, elle était ailleurs accusée par cette puissance d'être d'accord avec la Turquie. François II, tout en écrivant à l'évêque de Limoges, du 18 septembre 1560, pour se justifier du fait, laisse voir qu'il aurait pu y être autorisé par la conduite que Philippe II avait tenue sur la question de l'Angleterre :

« Je trouve bien estrange qu'en l'affaire des Gelbes le roy mon bon frère veuille croire que j'aye voulu faire secourir les Turcs de deux navires pleins de munitions, pour estre chose qui se trouvera, si elle a esté faite, sans mon sceu ni permission. Mondict bon frère sçayt bien que de ses ports et Pays-Bas partoient des vaisseaux chargés de poudres et armes qui alloient aux Anglois et Escossois durant la guerre qui estoit en Escosse, contre les deffences de mondict bon frère, et il n'a pas eu moyen de les empêcher ne les faire pugnir comme eust esté raisonnable. Il est vray que chacun garde ses amys, et ne nieray pas que je ne veuille bien conserver l'amitié du G. S. tout ainsi que luy, de son cousté, a fait celle des Anglois. » Et l'évêque de Limoges répondit de son côté : « La despense de cette armée des Gelbes et du fort qui depuis s'est misérablement perdu a esté telle qu'elle a espuisé tout ce que l'on a peu pressurer de ce pays, n'estant pas croyable combien cette cour d'Espagne a senti cette perte

du fort, et comme ils en sont honteux, redoutant que partie de l'armée turque hiverne en ces mers, et que l'année prochaine la Goullette, Oran et Melille, qui est tout ce qui leur reste en Africque, soient en semblable danger que ledit Gelbes.... Encores que les menasses que Dragut leur fait et les forces qu'ils sçavent d'heure à autre s'augmenter à Algères soient pour les travailler, ils ne trouvoient pas par leur conseil, lorsque je leur présentai secours par commandement de V. M., digne de la gravité espagnole de s'en servir.... Tous les Italiens résidans icy se sont au grand dépit des ministres espagnols, quasy publiquement resjouis de la mauvaise fortune qu'ils ont eue aux Gelbes, encore qu'elle soit bien près de leur maison. » (*Négoc. sous François II*, p. 528.)

Voici un exemple curieux du degré d'oubli où les faits les plus éclatants peuvent tomber à la distance de quelques années. Grégorio Leti, dans son histoire de Philippe II, ne sait s'il doit, comme le font plusieurs historiens *des plus célèbres*, placer la défaite des Espagnols à l'année 1564, ou, comme Strada, Meteren et tous les contemporains, la mettre à l'année 1560. M. L. Paris lui-même, qui compare cette opinion avec les documents qu'il édite, se croit à peine en droit de fixer d'après eux à cette dernière époque un fait sur lequel l'Histoire orientale ne lui aurait d'ailleurs laissé aucun doute.

je vous puis assurer qu'on ne peut contenir en leur devoir les janissaires et spahys qui sont à la frontière, lesquels n'attendent que l'heure de voir resveiller ledit Baiait, et le demandent à haulte voix comme celluy auquel ilz ont meilleure espérance, dont S. H., affin d'y remédier, tint dernièrement divan extraordinaire à cheval pour prendre conseil, à ce que l'on dit, de changer les beylierbeis qui sont en ladite frontière, ce qu'on n'a pas encore trouvé bon, pour le danger qu'il y auroit de rien innover au meilleu de ces troubles, et fut seulement arrêté d'appeler par deçà lesdits janissaires et en envoyer d'autres en leur place, lesquels desjà sont enrollés et près de partir au premier commandement qui leur en sera fait. Dont il est accroyre, et de ce qui a esté dernièrement commandé à Méhemmet-Bassa d'hiverner à la frontière, qu'il n'y ha rien assuré de ceste part, qui donne plus à penser à S. H. que ne luy a porté de plaisir la victoire que son cappitaine général luy a nouvellement acquiz avec le sang des meilleurs hommes qu'il eust en sa compaignye, et dont Drogut emporte la meilleure part de l'honneur. Et encore que la fortune les ait secondez en tous leurs affaires, de sorte qu'ilz pensent désormais estre en possession de tousjours vaincre et n'estre jamais vaincuz, si ont-ilz achepté ceste victoyre si chèrement, à ce que nous pouvons entendre, que ceulx qui retourneront icy auront plus de besoin de repoz que d'envye de retourner à semblable entreprinse. Et pource que l'on fait dès maintenant jugement que S. M. catholicque voudra prendre sa revanche l'année prochaine, et que aussi commence-l'on à murmurer que ce seigneur mectra sur mer une grosse et puissante armée, je ne veulx oublier d'avertir V. M. que le plus grand nombre de galères qu'il sçauroit faire passer ès mers de delà ne sçauroit à peine arriver à cent quarente ij; en ce comptent celles qu'on aura prinses à ce dernier rencontre, selon le récit que m'en ont fait personnes dignes de foy et qui en ont la charge en partye. Le bayle des Vénitiens a obtenu trente et trois casalz qui sont ès environz de Sibenico, que les Turcz avoient usurpez longtemps ha, et pour lesquels ses prédécesseurs s'estoient emploiez en vain, et se peult juger

à ces faveurs extraordinaires que ce soit pour découvrir les menées des princes chrestiens.

Constantinople, 9 octobre 1560.

Lettre
de M. Dolu
au cardinal
de Lorraine.

Monseig^r, Pialy-Bassa ayant laissé vingt-cinq gallères pour la garde de l'Archipelago, soubz la conduite de Aly Portu, fut icy de retour le xxvij septembre avec le reste de son armée et les vingt une gallères qu'il print au premier rencontre devant Gerby. Le mardy ensuivant, 1^{er} de ce mois, il baisa la main du G. S., suyvy d'une quantité d'esclaves crestiens, vestus de leurs armes, mais si deffaictz et aténuez, que c'estoict ung piteux et misérable triomphe. Desquelz domp Alvaro, leur général, estant conduit devant les bassas, entre aultres choses fut interrogé si les soldats françois qui s'estoient trouvés à ceste entreprinse y auroient esté par le commendement du roy, et s'ilz estoient personnes de qualité : sur quoy il respondit, ainsy que luy-mesme m'a depuis faict entendre et que j'en ay eu la cognoissance d'ailleurs, que véritablement il s'y en estoict trouvé jusques au nombre de huict cens, lesquelz y sont presque tous mortz, y estans venus plus par force que de bon gré, la pluspart esclaves et banis de France; qui venoict à confirmer ce que j'en avoys faict entendre premièrement au s^r Rustan-Bassa, dont il sera demeuré, comme je croy, plus content et satisfait, veu mesme le commun raport qu'ont fait la pluspart des capitaines à ceste Porte, de la bonne intelligence et parfaicte amitié de S. M. vers S. H., qui l'auroit gardé de vouloir secourir le roy d'Espagne de ses gallères, encore qu'elle en fût requise; ce qui leur donna plus d'assurance de mettre leurs gens en terre pour assiéger la forteresse. Le roy de Tunis, après avoir presté tout l'aide et faveur qu'il a peu, tant d'hommes que de refreschissemens audict Pialy et à Drogut, a requiz très-instamment ledit G. S. le vouloir secourir ceste année prochaine de son armée pour assiéger la Gollette et le délivrer de la tyrannie de ses voisins, luy promectant hommaige et recognoissance, et remettant sa couronne entre ses mains pour en disposer alors comme bon lui semblera; dont il est à croire, et par

l'esfort et diligence qu'on faict dès maintenant de besoigner en l'arce-
nal, que S. H. volontiers luy accordera ceste requeste si S. M. catho-
lique ne divertit ses desseings. Du costé de Perse, il semble qu'il n'y
aura nulle nouvelleté pour ceste année; mais l'on juge que le G. S.
se délibérera faire la guerre s'il voit plus prolunger les effectz des
belles promesses dont on l'a entretenu, prévoiant bien la ruyne de
cest empire s'il ne met ordre durant ses jours, et que difficilement
le sophy voudra rien innover, s'il n'en est contrainct, pour la preuve
qu'il peult avoir faicte des forces de S. H., attendant meilleure occa-
sion, quant il plaira à Dieu disposer de sa personne; ce qui se faict
plus vraisemblable pour les protestations qu'a tousjours faict Baiasit
de ne vouloir rien attenter contre son père, auquel il promet entière
obéissance, s'excusant de ce qu'il a entrepris contre son frère sur les
occasions qu'il luy a données.

Constantinople, 9 octobre 1560.

La plupart des esclaves de nom et de qualité qui ont esté menez
par deçà sont ès mains de Pialy-Bassa et des aultres cappitaines, ex-
cepté dom Alvero, domp Sanches et domp Balviger, les trois prin-
cipaux, parce que ledict Pialy-Bassa n'a sceu faire de moins que de
les présenter au G. S., qui est bien le pis qui leur pouvoit advenir,
estans hors d'espérance de pouvoir jamais recouvrer leur liberté pour
quelque rançon ou faveur qu'ilz y puissent employer, et moins mal-
heureux sont les prisonniers desdits cappitaines, lesquelz se pourront
facilement rachapter, veu mesme ce que j'ay sceu de bonne part,
que ledict Pialy-Bassa a voulu avoir l'opinion du Mufti, si le rachapt
desdits esclaves seroit licite selon sa loy, non pour or ny pour argent,
mais par l'échange d'une grande quantité de Turqz qui se trouvent
forsatz sur les gallaires de crestienté, afin que selon sa sentence, la-
quelle il soubzsignera, on en présente requeste au G. S., qu'il ne
pourra justement refuser. C'est une trame dudit Pialy, parce qu'il voit
qu'on a bien descouvert la grand quantité de personnes qualifiez qu'il
tient par devers luy, entre lesquelz est le filz du vice-roy de Naples;

Lettres
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

et ne pouvoit prendre meilleur conseil pour fourir toute calumnie de ne les avoir présentés à Sadicte Haultesse que par ceste honneste et charitable couverture, estant à croire qu'il est en cella d'accord avec Rustan-Bassa, et qu'ilz ne s'en dessaisiront qu'à bonnes enseignes.

Ces s^{rs} font démonstration de continuer tousjours en l'opinion de la prise de Baiasit, combien que leurs discours en soient si obscurs, qu'on n'en peult tirer aucune lumière. La nouvelle du Turq qui passa par Gènes, se disant ambassadeur dudict Baiasit, estoit si commune par deçà, que je ne feis difficulté de me condoloir secrètement avec ledit seigneur Rustan-Bassa, non comme de chose certaine, mais pour le regret que debvroit avoir S. M. de voir troubler le bien et repoz de S. H., ce que je feiz, plus pour descouvrir son intention sur la prinse dudict Baiasit, ou pour le paier de semblable monnoie qu'il m'auroit presté, m'en desguisant ce qu'il en sçavoit, que pour oppinion que je eusse que telle nouvelle fût véritable ¹.

¹ L'évêque d'Acqs, écrivant à M. Dolu, du 20 octobre 1560, l'informe des troubles du royaume. Voyez dans les Mémoires de Condé et les Négociations sous François II, de M. L. Paris, tout ce qui se rapporte à l'assemblée de Fontainebleau, au soulèvement du Dauphiné sous Montbrun, au procès du prince de Condé et des autres chefs huguenots, enfin à la convocation des états généraux, où la querelle entre les Guises et le parti protestant allait se décider. L'ambassadeur revient, à cette occasion, sur la mission de l'envoyé de Bajazet, dont il a été question ci-devant, page 622 :

« Je vous envoie la copie des patentes du roy aux bailliz et sénéchaulx pour la convocation des estats et du concille national, par où vous verrez en quels termes estoient nos affaires. On avoit descouvert à Lyon une conspiration qui se faisoit pour piller la ville soubz prétexte de reli-

gion. Du costé d'Avignon ung nommé le baron de Monbrun s'estoit mis en campagne avec XII ou XV cens hommes, et faisoit prescher à sa mode, mais il s'est retiré. Le pape ne trouve pas bon nostre concille national, et pour l'empescher est délibéré d'ouvrir le général, à quoy nous sommes pour nous'accorder, pourveu qu'il se face ailleurs qu'en Italye; mais le pape le veult à Trente, levant la suspension et précédant. L'on a donné trente juges de la court du parlement de Paris pour faire le procès de Mons^r le vidame de Chartres.

« On escript del'arrivée de l'ambassadeur de Baiasit à Tolledo, et l'honneur qui luy a esté fait : à quoy je suis bien empesché de vous sçavoir bien conseiller comme vous aurez à vous gouverner à l'endroit de Rustan; car s'il venoit à cest empire, comme il y a ja apparence, il seroit à craindre que descouvrant que vous eussiez fait mauvais office contre luy, qu'il ne

Constantinople, 30 octobre 1560.

On a fait des faveurs et carresses au cappitaine de la mer et à tous les raiz et spahiz particuliers, qui se sont trouvés en ceste dernière entreprinse avec augmentation de leur solde. Le semblable a esté fait à Drogut et aultres seigneurs mores, lesquels Uluj-Ally, celluy qui print la nave dieppoise, est allé trouver portant une espée à Drogut, avec une quantité de robbes et présens pour confirmer lesdits Mores en la dévotion de S. H. et faire provision publicquement de ce que sera besoing pour assiéger la Goulette au printemps avec cent cinquante galères, et assurer toute ceste coste de Barbarie jusques au destroit de Gibiltar, chose que ces Turqs tiennent desjà pour faicte, tant ilz sont enflés de leur dernière victoyre, combien qu'ilz ne soient ignorans des grandz préparatifz que fait le roy d'Espagne de son costé; dont ilz ne font pas grand compte, pour l'oppinion qu'ilz ont que les crestiens de diverses nations et soubz divers chefs ne se pourront jamais vivre et accorder à faire entreprinse qui vaille. Dieu leur face veoir le contraire et perdre la confiance et bonne oppinion qu'ilz ont d'eulx-mesmes, pour leur faire estimer ceste intelligence et amitié plus qu'ilz n'en veulent faire semblant.

Ce seigneur fait hier divan à cheval pour prendre quelque résolution sur ce que le sophy luy a dernièrement escript par le checaya du beglerbey d'Esdrum, lequel assure qu'il a vu Bayasit prisonnier, que la pluspart des siens ont esté taillez en pièces, et que le sophy ne voulant aucunement souiller ses mains du sang des Othomans,

vous tirât de là et mict en vostre place celluy que nous avons tousjours empêché d'y entrer, et mesmement puisqu'il l'envoie rechercher en ses adversitez, et qu'il est vraysemblable qu'ilz auront desjà contracté et stipulé quelque intelligence pour l'advenir, si tant est que ce bel ambassadeur soit esté véritablement envoyé

par ledit Bajaset en Espagne. • (Affaires étrangères, *Collection de Noailles*.)

On ne peut guère conclure la fausseté de ce fait d'après le silence que l'évêque de Limoges garde sur la réception de cet envoyé, car plusieurs des dépêches de l'ambassadeur français manquent dans cette partie de sa correspondance.

pour l'envie qu'il a de s'entretenir tousjours en bonne paix et amytié avec S. H., n'attend qu'un homme de sa part pour luy consigner ledict Baiasit et ses enfans, et les faire conduire hors de son royaume, remectant le surplus à ce qu'il plaira d'en ordonner à Sadicte Haultesse. C'est le langage que tient ledict checaya. Dimitry, bon et vaillant capitaine fuitif de ceste Porte et rebelle de S. H., avec l'ayde du duc de Moscovie, des Pollognois et Russiens, a levé gens pour courir sus au vayvoda de Buldavie, lequel en a adverty S. H. et assemblé ses forces avec celles du Vallaque pour aller actendre ledit Dimitry à la campagne, et tient-on pour certain qu'il sera suivy entre eulx quelque faict d'armes.

Constantinople, 14 novembre 1560.

Lettre
de M. Dolu
à François II.

Sire, j'ay fait entendre au G. S. la paix que Dieu vous a donnée avec la royne d'Angleterre, par laquelle vostre peuple, réuny et remis en son debvoir, pourra respirer de ses longs travaux¹; et après m'estre conjouy avec S. H. de cet heureux succès, je l'ay requiz avoir pitié de voz pauvres subjectz, lesquels auroient esté conduicts par force à l'entreprinse de Gerby, dont ilz ne debvoient espérer pire traitement que les siens propres, qui estoient, en pareille condition, esclaves ès galères du roy d'Espagne, et la pluspart faictz prisonniers du temps qu'ilz combatoient pour le bien commung de ceste intelligence, et que s'ilz s'en trouvoient qui eussent témérairement prins les armes contre S. H., V. M. le vouloit en ce cas prier très-affectueusement que la punition luy en fût réservée. Sur quoy son bassa s'est excusé sur ses loix et coustumes qui ne luy permeectent aucunement

¹ De nouvelles contestations s'élevaient déjà sur l'exécution du traité conclu entre la France et l'Angleterre. François II voulait que la ratification dépendit de la soumission des États d'Écosse à son autorité, pendant que ceux-ci étaient entretenus

secrètement dans la révolte par Élisabeth. Voyez à ce sujet la lettre que le chevalier de Seure écrit du 20 septembre 1560, et les autres actes donnés par François II, comme roi d'Écosse. (*Négoc. de François II*, p. 537-692.)

pardonner aux crestiens qu'elle a conquiz avec le sang des Moussurmans. Mais qu'à ceulx qui se trouveroient pris par leurs voïages et trafficqz en ses païs, elle leur donneroit volontiers liberté. Après les longues disputes de vostre alliance avec S. M. catholicque, que le debvoir seroit d'estre ennemy des ennemys, et que pour ce respect, S. H. n'auroit voulu recevoir les Genevois en sa protection, il me pria de me contenter, pour ce coup, de ceste response, mais qu'il s'efforceroit une autre fois de mieulx faire : ce qui me fait penser qu'ils sont aux escoutes si vous aiderez ledit roy d'Espagne aux grands préparatifs qu'il faict pour ce printemps, suivant les advis qu'ilz en ont de toutes partz, et nouvellement par deux gallères qui ont apporté les présens d'Alger, demandant secours pour assiéger Oran, et se plaignans qu'ilz ne trouvent plus audict Marseille l'ancienne amitié ny les provisions qu'ilz y souloient faire. Cependant on faict tout effort de besoigner à l'arcenal, et par les discours que m'a faict le bassa sur l'institution des chevaliers de la Religion, les rentes qui leur viennent de toutes partz et les grans trésorz qu'on auroit trouvez à la prise de Rhodes; enfin me vouloit faire croire que l'armée se préparoit pour assiéger Malthe¹, combien que la commune opinion soit qu'elle se doibve attacher à la Goulette, à la requeste du roy de Thunis.

Constantinople, 14 novembre 1560.

La lectre du G. S. a esté changée et rescripte par troys fois, selon la poursuite que j'en ai faict à Rustan-Bassa, pour le malcontentement que debvoit avoyr S. M. de se veoir refuzer de la première requeste qu'il avoit faict à S. H. Les esclaves ne se sont pas trouvez au nombre de cent es prisons dudit s^r, estantz morts la pluspart de ceulx qui ont esté menez de ceste dernière entreprise. S. H. envoie vers le sophi une superbe et magnifique ambassade, dont les per-

Lettres
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

¹ On voit, par ce passage, que la fameuse expédition contre Malte, exécutée cinq ans plus tard, en 1565, était déjà, dès cette époque, dans la pensée des mi-

nistres de la Porte. On a pu faire une remarque semblable pour les faits signalés pages 476 et 481, à la note.

sonnes de compte sont le beglerbey de Marras et le premier cappigibassi de la Porte, dix aultres cappigis en leur compagnie, deux chaoux, deux quesnigivry (*tchasneghirs*), et soixante spahoglani, tous sortiz du serrail des plus favoriz et mieulx en ordre. Le présent qu'ils porteront sera d'une grande quantité de draps d'or et de soye, des coupes et aultres vases d'argent à l'hongaresque, des espées bien garnies et enrichies de pierreries, et, à ce que l'on dict, cinquante sommes d'aspres qui vallent cent mil ducatz, de sorte qu'on n'estime pas moins ledict présent d'un million d'or, qui nous faict esmerveiller comme ledict bassa se soit accordé à ceste libéralité extraordinaire et contre les coustumes de ce s^r d'envoyer personne en tiltre d'ambassadeur à prince quelconque. Le gouverneur du sultan Sélim s'estoit faict bassa d'Alep, et celluy que l'on a mis en sa place baisa hier la main de S. H., laquelle l'honora de quatre robbes et l'entretint plus de quatre heures en particulier, pour l'instruire de ce qu'il auroit à faire au gouvernement de son maistre.

Constantinople, 28 novembre 1560.

Il y a quelques jours que le beglerbey de Marras, à son arrivée à ceste Porte, baisa la main du G. S., et se doibt, au premier jour, acheminer, bien honorablement accompagné, vers le sophy, pour avoir de luy certaine responce sur le faict de Sultan-Baiasit, que S. H. désire entendre incontinent, afin de prandre telle résolution qu'elle verra estre nécessaire de establir, durant ses jours, son filz aîné à la succession de cest empire. Et combien qu'elle ait assez d'occasion de se deffier des longues allées et venues qui ne luy ont encore apporté nulle seurté, et de l'ancienne inimitié d'entre sa maison et celle de Perse, sy est que je croyz qu'elle ne voudroit entrer en ce traicté contre sa coustume et grandeur, si elle ne s'en promectoit meilleure yssue que nous ne devons espérer, et que ses subjectz mêmes ne l'actendent; voulant croyre tout aultre chose fors que ledict sophy soict jamais pour consentir à rendre ledit Baiasit qu'à bonnes ensei-

gues, ou que c'est une trame du sieur Rustan-Bassa pour entretenir toujours S. H. en ceste espérance, et cependant soulager la despençe dudit Baiasit, auquel il assiste de tout son pouvoir et moiens pour le doute qu'il doibt avoir que du règne de Sultan-Sélin ne deppende son entière ruine, qui luy feroit semblablement désirer de voir continuer les guerres contre la chrestienté pour divertir les forces et desseings que S. H. plus volontiers emploieroit contre ledit sophy, et par mesme raison porter moins de respect à ceste intelligence, lorsqu'elle auroit plus besoin d'estre, par luy, estroitement contre-gardée, comme je me suis toujours efforcé luy faire entendre. Mais il seroit aujourd'huy malaisé luy oster la deffiance qu'il a de nostre alliance avec le roy d'Espagne, qui luy vient augmentée par les nouvelles qu'il a de toutes parts, et principalement des Raguzoys, que le roy doibt seconder les desseings dudit roy d'Espagne, et l'aider, ce printemps, de cinquante gallères, et semblables discours de ce qu'ilz dient avoir esté accordé par le feu roy de bonne mémoire, tant sur les entreprises contre cest empire que contre vos magnifiques, qui fait que ces seigneurs se tiennent sur leurs gardes et montrent quelque soupeçon sans vouloir l'esclaircir. Les affaires de Hongrie et de Transilvanie sont icy tousjours en ung mesme estat, et ne veulx oublier à vous compter que l'amb^r de l'empereur se trouvant en peine pour luy estre mort de peste deux de ses principaulx serviteurs dedans la carvasera où il est logé, feit demander licence au bassa de pouvoir changer d'air et de logis, lequel finalement luy feit dire, de la part du G. S., qu'il n'eust à se partir dudit carvasara, et que S. H. mesme prenoit en patience, quant Dieu vouldoit que son serrail fust touché de semblable maladie ¹.

¹ « Après cet oracle, dit Busbecq, qui rapporte la réponse du vizir, il fallut rester dans une maison funeste; » et il raconte la mort de son médecin, emporté par la peste. Dans ses troisième et quatrième lettres, il fait avec autant de philosophie que de gaieté, la plus amusante descrip-

tion de son établissement dans ce caravansérail de Péra : il note ses disputes avec les chaoux qui le gardaient; et en retraçant ses occupations studieuses pendant une si longue réclusion, moitié forcée et moitié volontaire, puisqu'il refusait d'en sortir aux conditions qu'on lui offrait, il

636 NÉGOCIATIONS DU LEVANT SOUS FRANÇOIS II.

Constantinople, 10 décembre 1560.

Lettre
de M. Dolu
au cardinal
de Lorraine.

Mons^{sr}, le beglerbei de Marras est party le iij^e de ce mois avec les présens que le G. S. envoie au sophy, en espérance de recouvrer son fils Baiasit, comme j'ay dernièrement escript au roy; et depuis, S. H., suivant les advis de quelques préparatiz qui se font en Hongrie, a dépesché vers le beglerbei de Bude, à ce qu'il ait à tenir ses gentz pretz à tous événemens, et cependant fait faire une forteresse à Jasoninizza sur la Sava pour empêcher les incursions des Hongres, et a semblablement escript au roy de Transilvanie pour le conforter à se tenir sur ses gardes et ne se laisser surprendre, luy promectant tout aide et secours au cas que l'empereur veuille rien attenter sur ses limites comme les ambassadeurs d'icelluy roy ont remonstré d'en avoir quelque doute. La nécessité des grains est si grande icy, qu'on est contrainct d'envoyer neuf galères dehors pour arrester tous les vaisseaulx qu'elles pourront trouver chargez de bledz; et tous vivres sont si chers que, si Dieu ne nous aide, nous mourrons bien tost de faim.

explique ainsi le motif de cet usage : « Les Turcs s'imaginent que les ambassadeurs chrestiens reçoivent divers commandemens de leurs princes, et se réservent, après avoir épuisé tous les autres moyens, les proposer seulement à l'extrémité; c'est

pourquoy ils ont accoustumé de les traicter rudement, de les menacer de la gehenne et de les tenir comme prisonniers, pour arracher d'eux leurs plus secrettes commissions. » (*Lettres de Busbecq*, traduites par Gaudon, p. 233 et 355.)

NÉGOCIATIONS
DE LA FRANCE DANS LE LEVANT
SOUS CHARLES IX.

SOUVERAINS, MINISTRES ET AMBASSADEURS A LA PORTE.

SULTANS.	GRANDS-VIZIRS.
<p>SOLIMAN II. SÉLIM II.</p>	<p>ROUSTEM-PACHA (3°). ALI-SEMIS OU LE GROS. MOHAMED-SOKOLLI.</p>
<p>AMBASSADEURS ET CHARGÉS D'AFFAIRES DE FRANCE À CONSTANTINOPLE.</p>	
<p>Mission de DOLU (3°). —— d'ANTOINE DE PETREMOL. Envoi de SALVIATI. —— de JUSTINIANI (2°). —— de SAMPÈTRE ORNANO. —— de BONNET. 6° Ambassade de GRANTRIE DE GRANDCHAMP. Mission de DUBOURG DE GUÉRINES.</p>	<p>Mission de LA TRICQUERIE. 7° Ambassade de FRANÇOIS DE NOAILLES, évêque d'Acqs. Envoi de GERMIGNY. —— de MONTAGNAC. Mission de PRÉSULT. —— de GILES DE NOAILLES, abbé de l'ISLE.</p>
<p>* Le chiffre de gauche désigne le nombre et la succession des ambassades; celui de droite le nombre des missions remplies par chaque personne.</p>	

NÉGOCIATIONS

DE LA FRANCE DANS LE LEVANT

SOUS CHARLES IX.

I.

1560-1566.

SOMMAIRE : Régence établie pendant la minorité de Charles IX. — Défiance de la Turquie à l'égard de la France, fondée sur son alliance avec l'Espagne. — Suite des négociations avec la Perse pour l'extradition de Bajazet. — Ambassade de M. de Boistailly à Venise. — Appréhensions de l'Italie sur la puissance de l'Espagne. — Projets inspirés à Philippe II contre la France par l'inaction de la Turquie. — Mort de M. Dolu et mission à la Porte de M. Petremol de la Norvoie. — Alternatives de rapprochement et d'hostilités avec l'Autriche, selon les rapports de la Turquie avec la Perse. — Victoire de Charles IX à Dreux sur les protestants, et reprise du Havre sur l'Angleterre. — Insuccès des diverses missions envoyées par la France à la Porte. — Meurtre de Bajazet. — Hostilités en Hongrie et soulèvement de la Moldavie. — Paix maintenue par la Turquie avec l'Autriche et la Perse. — Effacement de l'influence française pendant et après la première guerre de religion en France. — Mort de l'empereur Ferdinand I^{er} et avènement de Maximilien II. — Démarche de Sampêtre Ornano à la Porte pour l'affranchissement de la Corse. — Armements de l'Espagne contre la Barbarie. — Réveil des dispositions belliqueuses de la Turquie. — Menaces contre Chypre et contre Malte. — Hostilités avec le nouveau souverain de l'Autriche. — Entrevue de la régente de France avec la reine d'Espagne. — Expédition de la Turquie contre Malte. — Rapprochement de la politique de la France par l'avènement du grand-vizir Mohamed-Sokolli. — Mort de Dragut au siège de Malte, et retraite des Turcs. — Dernière campagne de Soliman II contre l'Autriche. — Siège de Szygeth et mort de Soliman II.

L'extermination préparée contre les protestants manqua par la mort de François II; c'était le seul incident de l'action qui n'eût pas été prévu, et l'avènement de Charles IX fit avorter ainsi une tentative qui, reprise plus tard par ce même prince, est devenue dans l'histoire la fatalité de son règne. Si cette conjoncture enlevait aux Guises leur domination exclusive, elle n'entraîna pas d'abord tous

les changements qu'elle semblait appeler; elle décida seulement une distribution plus égale du pouvoir entre les représentants des deux partis religieux qui divisaient la France. Mais son plus grand résultat fut de mettre au premier rang une influence nouvelle, tenue jusque-là à l'écart, et dont l'activité allait se faire sentir dans tous les mouvements politiques de cette époque. Quoique le jeune Charles IX, âgé de dix ans et demi, fût immédiatement proclamé roi, le gouvernement, dans l'état de minorité de ce prince, dut être déféré à sa mère, Catherine de Médicis, qui, elle-même, avait été si longtemps l'épouse délaissée et sans crédit de Henri II. Mais sa qualité d'étrangère, son éducation italienne et l'expérience même de sa vie l'avaient préparée d'avance pour le rôle qu'elle soutint pendant deux règnes consécutifs, et qui, soit qu'elle eût à diriger ou à inspirer le pouvoir, l'appelaient à intervenir entre les partis. Dans un siècle où les femmes exercent une si grande influence, l'on avait vu, pendant la période précédente, Marie Tudor, Roxelane, Marie de Lorraine, Isabelle de Pologne, se produire sans désavantage à côté des hommes supérieurs qui occupaient la scène politique. La période actuelle allait montrer également, mais avec un avantage plus marqué encore sur les hommes du temps, Élisabeth au trône d'Angleterre, Marie Stuart à celui d'Écosse, Marguerite de Parme au gouvernement des Pays-Bas, enfin Catherine de Médicis en France, plus grande qu'elles toutes, si on la juge par la grandeur des difficultés qu'elle eut à vaincre. Au milieu d'une décomposition sociale qui avait gagné tout l'état, et atteint jusqu'à la royauté elle-même, défaillante et frappée de mort comme tout le reste, Catherine de Médicis se trouvait aux prises avec les factions déchaînées : en butte à la révolte ardente des sujets, elle avait encore à prévenir les attaques insidieuses de la politique étrangère. Si, comme toute son époque, elle n'échappe pas à l'inspiration du crime, elle a du moins pour excuse ce caractère de protection maternelle qui ne se borne pas seulement à sa famille, mais s'étend à l'État tout entier, dont elle fut en quelque sorte la providence. En effet, en retrouvant son action empreinte dans toute la diplomatie du temps, on voit qu'elle servit surtout à préserver la France des atteintes du dehors; et quand toutes les autres forces lui manquaient, c'était la seule force qui la maintenait encore dans la crainte et dans le respect des peuples.

I. — MINORITÉ DE CHARLES IX. — ABAISSEMENT DE L'INFLUENCE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE.

1560 — 1563.

Les protestants, proscrits et refoulés partout sous François II, grâce à l'avène-

ment du nouveau règne, obtenaient pour leurs chefs l'entrée au conseil, et pour eux l'égalité des droits avec les catholiques. Après avoir rétabli le roi de Navarre et le prince de Condé dans leur rang, rappelé à la cour le connétable de Montmorency et les Châtillons, ses neveux, tout en maintenant les Guises dans leurs dignités, Catherine de Médicis, docile aux conseils du chancelier de l'Hôpital, s'appliquait à tenir la balance égale entre les princes, et parut un moment avoir rallié toutes les forces divisées du royaume en faisant prévaloir sur elles l'autorité royale. C'est dans cet esprit qu'après avoir ouvert les états généraux la reine-mère faisait signifier aux puissances étrangères l'arrêt du parlement qui venait d'absoudre le prince de Condé, comme un témoignage de l'union qui régnait désormais entre les princes. Mais cette réconciliation fictive ne tarda pas à être démentie lorsque les Guises, se retirant de la cour au commencement de 1561, laissèrent ainsi le champ libre à la faction contraire. La réforme se propageait de plus en plus, et trouvant un appui nouveau dans la tolérance de la reine-mère et de son gouvernement, elle se fortifiait encore par l'opinion des états généraux, soulevés contre les abus du clergé, par l'enthousiasme religieux qui répandait la nouvelle doctrine dans la noblesse et les populations des provinces. L'entraînement était si général, qu'il gagnait jusqu'au pouvoir lui-même, résigné déjà à passer du côté de la réforme, dont les progrès allaient au loin frapper d'étonnement les peuples étrangers, et leur faisait considérer la France comme perdue pour le catholicisme. Ce mouvement ascendant, continué pendant toute l'année 1561, se manifestait dans les actes des nouveaux états généraux tenus à Orléans, dans ceux des états provinciaux rassemblés à Pontoise et à Saint-Germain, dans l'incident du colloque de Poissy, qui mettait en présence les chefs spirituels de l'ancienne et de la nouvelle doctrine, étonnés de lutter avec les seules armes de la discussion, et de se rencontrer face à face sur le pied de l'égalité. Les Guises se tenaient dans leur retraite en Lorraine, ou en sortaient rarement; ils semblaient par là refuser leur assentiment à tout ce qui se passait à la cour en leur absence, et attendre la fin d'un mouvement trop rapide pour ne pas être artificiel. Cependant ils faisaient partir malgré elle leur nièce Marie Stuart : en prenant possession de l'Écosse, elle allait occuper, selon les vues de leur politique, un poste agressif qui plaçait une rivale auprès d'Élisabeth, et pour les desseins de Philippe II une alliée toute prête à les seconder. Du même coup ils écartaient en elle un obstacle qui pouvait empêcher leur réconciliation avec la reine-mère pour le moment où leur rappel à la cour serait réclamé par les circonstances.

Le point culminant du triomphe de la réforme avait été l'édit de tolérance du 17 janvier 1562. A partir de ce moment, la réaction catholique se prononce et reprend le dessus, en faisant perdre du terrain au mouvement calviniste, qui à

son tour soulevait partout des résistances proportionnées à son succès. Il avait contre lui l'opposition des parlements, les réclamations du pape et du clergé, mais surtout la répugnance qu'il inspirait aux masses, profondément catholiques, et dont le zèle s'exaltait en essayant de réprimer violemment l'exercice autorisé du nouveau culte. Celui-ci se nuisait par ses propres excès, et montrait l'esprit envahisseur qui ne permet pas aux partis de se modérer devant les résistances qu'ils rencontrent. La cour, débordée dans son système de neutralité, avait essayé de former un parti intermédiaire avec le connétable de Montmorency, en détachant de la réforme les chefs de la maison de Bourbon. Antoine, roi de Navarre, avait voulu profiter de la retraite des Guises pour prendre leur position à la tête du parti catholique : il s'était pour cela rapproché de Philippe II, qui le tentait en lui offrant la Sardaigne, un royaume en Afrique, soit à Tunis ou à Tripoli, enfin le trône d'Angleterre, acquis par un mariage avec Marie Stuart, et par l'expulsion d'Élisabeth. Mais en vain il abjurait le calvinisme pour se rallier à la majorité catholique ; elle ne pouvait reconnaître pour son véritable chef un prince sans caractère, et qui se montrait si prompt à sacrifier ses convictions à ses intérêts. C'était vers les Guises qu'elle se tournait, et leur chef, François de Guise, sortant de sa retraite à l'appel du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André, qui devaient former par leur alliance le fameux triumvirat catholique, marquait son premier pas par le massacre de Vassy, et donnait le signal de la guerre civile. Son approche soulevait partout les populations, et la cour allait être forcée à subir en lui un dominateur et un maître. Condé, devenu, par l'abjuration de son frère, le chef du parti protestant, trop faible pour attendre son ennemi à Paris, rallie d'abord à Orléans ses partisans traqués dans toutes les provinces ; il revient ensuite vers la capitale pour tenter de se saisir du roi et de sa mère, qu'il trouve tombés au pouvoir de ses ennemis. Condé se replie alors sur la Normandie pour y attendre les secours de l'Angleterre, et de là il négocie avec cette puissance et avec l'Allemagne pour opposer leurs forces combinées aux secours que les catholiques, de leur côté, invoquaient de l'Espagne et des Pays-Bas. Ainsi la guerre civile soufflait ses fureurs sur toute la surface du royaume, les villes se prononçaient pour l'un ou l'autre parti, et, dans chaque sens opposé, les persécutions amenaient à leur suite les soulèvements populaires, les prises d'armes et les massacres. En même temps, les Anglais descendaient en France et s'emparaient du Havre ; avant eux les réformés d'Allemagne avaient passé le Rhin sous la conduite de Dandelot, frère de Coligny. Mais déjà Antoine de Navarre était venu périr au siège de Rouen. La bataille de Dreux rendait la supériorité aux armes royales, et Condé, défait avec son parti, devenait lui-même prisonnier du duc de Guise, que la mort de

Saint-André dans la bataille, et la prise du connétable par les protestants, laissaient le seul maître de la situation. Bientôt après le duc de Guise venait mettre le siège devant Orléans, l'arsenal et le boulevard de la réforme, et dès le commencement de 1563 il tombait à son tour sous le poignard d'un assassin. Ainsi tous les partis se trouvaient décapités par la mort violente ou la captivité de leurs chefs; l'autorité royale restait seule debout sur toutes ces ruines, et se relevant par la force de son institution, elle imposait aux deux partis la pacification d'Amboise, qui les remettait au point où ils étaient avant les déchirements de la guerre civile.

Au milieu de ces alternatives sanglantes, quelles devaient être les impressions produites par les faits à l'extérieur? Philippe II, que la mort du prince soumis à sa dépendance avait arrêté dans ses projets, s'était d'abord tenu en observation: son but était de juger par les actes du nouveau règne de la marche qu'il adopterait, et quoiqu'elle fût en contradiction avec ses vues, il avait été retenu d'abord par les assurances secrètes qu'il recevait de la reine-mère. Mais les dissentiments tendant bientôt à s'accroître, c'est alors qu'au milieu des fluctuations politiques on voit se dessiner l'attitude impérieuse de l'ambassadeur d'Espagne à Paris: ce pouvoir étranger installé au cœur de l'état pendant la longue période de nos troubles civils, dont l'agent secondait ouvertement les factions, ou bien les forçait, en les dominant, de s'associer aux desseins de son maître. Dans les variations qui faisaient à plusieurs reprises incliner la politique de Catherine de Médicis vers les protestants, moins par sympathie pour eux que pour y trouver un soutien contre les ambitions rivales des chefs catholiques, on la voit essayer d'abord de s'affranchir de la domination occulte qui pesait sur elle en cherchant à ranimer les oppositions persistantes en Italie, quoique écrasées sous la domination de l'Espagne. C'est dans ce but qu'elle se préoccupe des dispositions de la Porte pour s'efforcer de rappeler son action sur ce point. De son côté, Philippe II formant une ligue des états catholiques contre les états protestants, rangeait déjà publiquement la France parmi ces derniers. Alors Catherine de Médicis continuait au dehors l'intervention modératrice qu'elle exerçait au dedans; elle se prévalait pour cela de ses rapports secrets avec sa fille, la reine d'Espagne, et avec la nouvelle duchesse de Savoie, pendant qu'elle s'interposait ailleurs auprès de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui venaient s'immiscer dans les troubles de la France pour prêter un appui à leurs coreligionnaires.

Dans cette situation, que les crises renaissantes à l'intérieur modifiaient sans cesse, la France n'avait plus au loin qu'une action affaiblie: elle bornait ses rapports avec le Levant au maintien de ses relations commerciales, compromises elles-mêmes par cette situation équivoque. La Turquie, depuis sa victoire de

Gerbé, avait appris à se passer de la France. Les complaisances officieuses que Catherine de Médicis était forcée d'affecter envers un gendre impérieux l'avaient engagée à prendre une part plus active aux négociations suivies pour la libération des chefs espagnols que la Porte retenait prisonniers. Mais c'était aux yeux de cette dernière faire l'aveu d'une complicité politique qu'elle lui reprochait déjà d'avoir avec l'Espagne; aussi toutes les démarches que la France faisait dans ce sens ne réussissaient qu'à éveiller davantage les soupçons du sultan et de ses ministres. Elle avait de plus à se concilier la seconde branche de la maison d'Autriche, en s'efforçant de rendre plus tranchée la division d'intérêts qui tendait à s'établir entre cette puissance et l'Espagne. Ce soin portait la France à garder de ce côté des ménagements contraires à tous les précédents de sa politique, et ils venaient s'ajouter aux motifs que la Porte avait par elle-même de se maintenir dans une paix générale avec ses voisins. La partie directe et active de la diplomatie française était donc plutôt dans les relations secrètes que Condé avait avec les états protestants d'Allemagne et la cour d'Élisabeth, et dans les négociations que lui opposaient les agents officiels de la France : on la trouve aussi dans l'action personnelle de Catherine de Médicis auprès de sa fille et de son gendre, et dans l'espèce de procès religieux que la cour de Rome intentait à la France pour la tolérance qu'elle gardait à l'égard de la réforme. Mais la Turquie n'était pas moins ménagée pour l'occasion, toujours prévue, où une rupture ouverte avec l'Espagne ferait réclamer auprès d'elle une nouvelle association armée. Aussi présente-t-elle dans la succession et la continuité toujours égale de ses rapports, le moyen de juger les événements par l'impression même qu'ils produisent, et ils ressortent encore mieux du contraste qu'elle offre pendant toute cette période par l'immobilité où elle se tient au milieu de l'agitation universelle.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE.

MORT DE FRANÇOIS II. — RÉGENCE ÉTABLIE PENDANT LA MINORITÉ DE CHARLES IX. — DÉFIANCE DE LA TURQUIE AU SUJET DE L'ALLIANCE DE LA FRANCE AVEC L'ESPAGNE. — INVASIONS DU CÔTÉ DE LA HONGRIE ET DE LA RUSSIE. — NÉGOCIATIONS AVEC LA PERSE POUR L'EXTRADITION DE BAJAZET. — RÉFORMES RELIGIEUSES DU SULTAN.

Venise, 14 décembre 1560.

Lettre
de
l'évêque d'Acqs
à M. Dolu.

Ceste lectre vous donnera occasion d'esmerveiller la providence et jugement de Dieu aux choses de nostre royaulme, et ce, par la mort inoppinément intervenue le v^e de ce mois au feu roy nostre maistre,

de la maladie duquel je vous envoie un extrait de ce qui m'en a esté escript, où vous trouverez que les causes de son mal ont semblé, au commencement, bien débiles, que leur accroissement enfin en est tant plus esmerveillable. Et pource que au lieu où vous estes ce changement de règne pourroit apporter quelque diminution de sa première dignité, et que nostre amitié leur doibve estre de moindre respect, j'ay voulu vous dire sur cela que, nous aiant Dieu voulu oster François, il n'a pas pourtant permis que la succession de ceste couronne soit tumbée en aucune altercation ou controverse, ne que pour le regard d'icelle soit survenu aucun tumulte ny dedans ny dehors le royaume. Charles-Maximilian, duc d'Orléans, est maintenant roy de France : la vertueuse éducation duquel et la promptitude d'esprit dont il embrasse toutes choses grandes, et aux armes et aux lettres, où il a faict un incroyable progrès, promet un digne successeur de ses ancestres, autant aimé et obéy des siens que redoubté de ses ennemis. Et combien qu'il soit en bas eaige, la royne sa mère, qui a la superintendance et administration de ses affaires durant sa minorité, avec le bon conseil du roy de Navarre et aultres princes et seigneurs¹, nous doibvent faire espérer le plus prospère règne. Ce que vous ferez entendre par delà ; de sorte que l'amitié du jeune roy ne soit pas moins requise que celle de ses prédécesseurs. J'ay ouy dire de long temps que les Turcs avoient une profétie qui menassoit leur empire d'extrême ruine par un roy de France qui s'appelleroit Charles : je prie à Dieu que ce soit cestuy-cy, ou que davan-taige il le face justement de la réduction de tout le monde à la vraye connoissance de son nom et du repoz universel.

¹ Tout le début de ce règne est pris ici, comme ce qui précède, à la Collection de Noailles. Les arrangements concertés dans cette occasion sont aussi rapportés dans les lettres mêmes de Catherine de Médicis, que M. L. Paris a données à la suite des Négociations sous François II. Elles indiquent les démarches qui furent tentées

d'abord par les Guises pour faire épouser la jeune reine douairière, Marie Stuart, au fils de Philippe II, l'infant don Carlos. Voyez aussi sur ce fait les lettres de Catherine de Médicis à l'évêque de Rennes, et les autres lettres de cette princesse que le Laboureur a publiées à la suite dans les *Ad-ditions* au t. I, p. 555 des *Mém. de Castelnau*.

Constantinople, 15 janvier 1561.

Lettre
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

Monsieur, je n'attends que l'heure et moi en de faire entendre moy-mesmes au G. S. le peu de respect que ses ministres ont à l'entretenement de ceste amitié, et de luy oster le doute qu'il doit avoir de ceste paix et alliance avec le roy d'Espagne. Mais je voudrois voir quelle fin prendra la maladie de Rustan-Bassa, avec lequel voz magnificques s'entretiennent plus estroitement que jamais, jusques à me faire soupçonner qu'il y ait quelque anguille sous roche. Ces seig^{rs} ne veulent rien ordonner de leur armée avant le retour de la gallaire de Auluj-Ally¹, jusques à ce qu'ilz soient informez des adviz de Drogut et du roy de Thunes, vers lesquelz on l'avoit envoié avec robbes et aultres présens de S. H. Mais je me trouve perplexe de n'avoir receu des vostres, pour les changemens qu'on dict estre en France tant au gouvernement des affaires qu'en l'estat de la religion, et routture de la paix avec les Anglois. L'amb^r du roy de Transilvanie m'a compté quelque invasion que les Hongres ont fait sur leurs confins, avec menaces de plus grand effort à ce printemps. Sur quoy S. H. a commandé aux sanjacqz leurs voisins de leur prester tout l'aide et faveur dont ilz auront besoing. Quant aux nouvelles de Perse, on n'en sçauroit que juger jusques au retour de l'ambassadeur, lequel, selon l'oppinion de quelques-ungs, doit entendre à la restitution de Van, Caremit et aultres lieux, que S. H. a pris sur le sophy en d'autres temps, chose peu vraysemblable; mais il n'est rien plus certain qu'il est arrivé depuis peu de jours un messenger, lequel promet sur sa teste que le sophy ne désire rien plus que consigner Baiasit entre les mains de quelque homme de qualité que S. H. luy envoie pour ce respect; ce n'est pas le premier fol qui aura mis sa vye en hazard sur ce subject. Nous attenderons quelz effectz le temps nous en apportera, et se Dieu vouldra poinct chastier cest empire de l'arrogance et superbe qu'il a conceu de ses victoires acoustumées.

¹ Ouloudj-Aly. renégat calabrois, célèbre depuis comme amiral.

Constantinople , 5 février 1561.

Sire, estant adverty par mons^r d'Acqs come il a pleu à Dieu appeler à soy le feu roy vostre frère, après avoyr oy les discours qui s'en faisoient à ceste Porte contraires à la vérité, je n'ay voulu faillir visiter le bassa du G. S., tant pour me condoloir avec luy de ceste commune perte, que pour l'asseurer de vostre heureux succès à la couronne, par lequel la plus part des troubles qui s'eslevoient en vostre royaume estoient composez, de sorte que d'un si bon commencement, par le conseil et prudence des seigneurs qui sont au gouvernement de voz affaires, la France se pouvoit promectre ung aussi glorieux règne, qu'elle ne se rendroit moins désirable à ses confédérez et amys que redoutable à ses adversaires et ennemys.

Lettre
de M. Dolu
à Charles IX.

Et après m'estant plainct doucement audict bassa que la bonne affection que souloit porter S. H. à ceste intelligence et amytié sembloit estre grandement refroidye, tant pour le tort fait dernièrement par son armée à une nave dieppoise qu'on dict maintenant s'estre perdue en la mer Noyre, que pour ne m'avoir esté possible faire délivrer ung seul des hommes qui furent pris dessus, quelque vive instance que j'en ay faite, ledict bassa me fait plusieurs amples et magnifiques promesses et remonstrances de la bonne et sincère volonté de S. H., dont les preuves en estoient toutes claires par les effectz cy-devant ensuivis. Desquelz touteffois je ne voy pas qu'on se puisse rien promectre tant que les choses demoureront aux termes qu'elles sont, si la fortune, avec le temps, ne luy fait mieulx sentir, et à ses ministres, de quelle importance leur est ladicte intelligence, comme elle semble les en menasser pour les nouvelletez qui naissent de jour à aultre contre cest empire, tant du costé de Hongrie et de la Buldavye, que des Moscovittes et Russiens, lesquelz avec les Ciracesses, aians passé la Tana, sont descenduz jusques à Caffa, s'estans saisiz de quelque place forte. Pour à quoy remédier, on a dépesché commandement à douze sanjacqs des environs de Trébisonde, et est-

on après à y faire passer dix gallaires chargées de gianissaires et aultres soldatz, semblablement pour résister aux desseins du roy d'Espagne, et de l'armée qu'il faict dresser jusques au nombre de cent gallaires, selon les advis qu'en a donné le corsaire Auluj-Ally, à son retour du voyage qu'il a faict vers le roy de Thunes et Drogut. On a ordonné d'en équiper icy quatre-vingtz seulement, qui ne scauroient estre prestes que pour tout le moys d'avril, quelque dilligence que l'on sache faire. Nous n'avons aultres nouvelles du costé de Perse, sinon que l'ambassadeur dernièrement dépesché continue son voyage aux plus grandes journées qu'il peut, estant ordinairement sollicité par couriers de faire dilligence, pour le désir que monstre avoir S. H. de son retour, laquelle continue tousjours en son espérance, et semble aussi que la pluspart des subjectz affectionnez au party de Baiasit commencent à changer d'opinion, quelques discours qui se facent contraires.

Constantinople, 5 Février 1561.

Lettres
de M. Dolu
à
l'évêque d'Acqs.

Mons^r, encores que je vueille croire la mort du feu roy avoir esté salutaire au bien publicq de la France, pour acquiéter les troubles et dissensions d'entre les nostres, sy me tiendra-elle en grande perplexité, jusques à tant que je sois plus amplement informé de l'estat et gouvernement des affaires de delà, et du conseil qu'on aura pris pour l'entretienement et continuation de ceste intelligence et amityé, qui est, pour le présent, en très mauvais termes. Et n'y trouve aultre remède sinon dissimuler avec le temps, qui pourra gagner sur la présumptueuse confiance de ces Turqs, plus que toutes les belles raisons et remonstrances qu'on leur peust faire et alléguer ¹. Et combien que

¹ L'évêque d'Acqs répond ainsi, du 9 février 1561, à M. Dolu, sur les difficultés de ses relations avec les Turcs et sur les intentions du nouveau gouvernement :

« Pour le regard du service du roy et de ses subjectz, qui en souffrent merveil-

leux intérêt, les Turcqz n'ont rien fait pour nous qu'à force de les solliciter vivement. Je ne dis pas que feu M^r de la Vigne ne s'y eschauffast quelquefois par trop, et que la douceur et modestie ne soient choses requises auprès de vos ministres; mais

nous soions en ce cas que vos magnifiques leur ont tousjours prédit, que nous les habandonnerions au fort de leurs affaires pour nous allier du roy d'Espagne, et qu'ilz deussent estre pour leurs forces qu'ilz pourroient mettre sus plus promptes que nul prince crestien, sy n'ont-ils pas jusques icy grand avantage sur nous.

Je ne voy pas qu'il y ait grand espérance au fait de Baïasit, tant par ce que l'on peult juger des déportemens du sophy envers luy et ses gens, qu'il a presque tous fait tailler en pièces (comme nous le tenons pour certain par le rapport de ceulx qui se sont peu sauver de ceste boucherye), que pour la ferme assurance que monstre avoir S. H. au recouvrement dudit Baïasit, par l'ambassadeur qu'elle a dernièrement despesché, sur la promesse qu'il en doibt avoir. Vous me direz que pour l'ancienne inimitié d'entre la maison de Perse et celle des Othomans, et pour venger les grandes pertes qu'a fait ledict sophy ès guerres passées, il n'aura esgard qu'à se servir et prévalloir du temps et de la fortune, qui semble luy avoir getté à propoz ledict Baïasit entre les mains, et qu'à son avantage il s'aidera de tous les moyens dont il se pourra adviser pour surprendre ce seigneur ou l'entretenir de belles promesses jusques à la mort, qui luy semble estre prochaine, et que alors, encores qu'il ne se puisse fier dudit Baïasit, si s'en servira-il comme du meilleur instrument qu'il puisse avoir pour séparer et mettre en confusion les forces de ceste monarchie.

A cela je vous respondray que s'elles ne sont troublées d'ailleurs, elles ne seront que trop entières et gaillardes pour résister à celles dudit sophy; et tout ainsi que ces barbares de leur naturel seroient aisez à esmouvoir et induire à quelque sédition, ilz seroient encores plus faciles à rallier et réduire d'une mesme volonté, soubz l'espérance de quelque bien et salaire qui leur seroit proposé par celluy

sy me semble-il que la véhémence est plus souvent nécessaire que la gratieuseté. Je croy bien que les présents y feroient faire de beaux miracles; mais nous sommes en une saison que ceulx qui gouvernent ne veulent plus qu'on tienne ce chemin. Par

ainsi il se fault résoudre de leur dire leurs vérités et ne leur pardonner rien, mesme à ceste heure qu'il ne nous fault plus négocier par supplications et requestes, comme nous faisons quand nous leur demandions leur armée. » (*Collect. de Noailles.*)

qui se trouvera lors en possession du trésor, sur lequel est fondé la grandeur de cedict empire, joint que les Mousurmans et Persiens, pour estre de diverse relligion, et chacun en son endroict fort superstitieux de la sienne, malaisément se pourront accorder ensemble, et plus tost lesdictz Mousurmans prendront party d'obéir aux commandemens d'un seigneur moings à leur gré, mais mieulx pourveu de moyens de leur bien faire, que consentir volontairement à la ruyne de leur païs par les plus anciens ennemys qu'ilz ayent. Si tant est que nous aïons plus ample congnoissance que le roy d'Espagne veuille entrer en ligue avec ledict Baïasit, je ne faudrai de recourir à vostre conseil.

Constantinople, 18 février 1561.

Encores que le G. S., depuis qu'il est à la chasse, ayt envoyé faire reveue de toutes les gallaires que l'on pouroit promptement tirer de son arsenal pour s'en servir à ung besoing, lesquelles se sont trouvées au nombre de cent et seize, si est-ce que jusques icy il n'y a nulle apparence qu'il veuille faire aucun effort, si ce n'est pour les garde et conservation de ses païs, ce qui est à croire, tant pour le reffuz qu'il a faict aux rois de Thunes et d'Algier du secours qu'ilz demandoient contre la Goulette; remonstrant que c'estoit le seul moyen de réduire entièrement les Mores souz l'obéissance de S. H., et les garder de se mutiner contre elle, comme ilz font ordinairement; que, pour autant qu'il n'est encore sorti nul commandement pour les biscuitz. Et, ce nonobstant, il ne fault faire doubte que, au moyen des esclaves qui sont icy, et d'une infinité d'autres personnes qui n'attendent que la paie, laquelle leur sera preste incontinent, on ne puisse mectre aisément sur mer les quatre-vingtz gallaires qu'on a commandé de tenir prestes.

Mais S. H. diffère tant qu'elle peult, et plus volontiers penseroit à pacifier son peuple et le soulager des guerres passées, qui, avec l'avarice des ministres, ont apporté en ce païs une si grande cherté de toutes choses, que les plus aisez auront bien affaire à y vivre désormais. Et S. H. voyant croistre ce mal de jour à aultre, et comme

dévote qu'elle est, en reconnoissant la première cause de celluy qui est moteur de toutes choses, et que tant de troubles, travaux et maladies ne peuvent tumber tout en ung coup sus cest empire, sinon pour punition de ses subjectz, habandonnez à toutes sortes de voluptez, vouldroit commencer aujourd'huy à leur faire changer de mœurs et de nature. Ores faisant gaster tous les vins de sondict país, sans considérer que le pauvre en patist pour l'injuste, et que, si ceste rigueur dure, les Grecs n'auront désormais de quoy lui païer son tribut; ores voulant que les Turqs ne faillent aucunement de se trouver à l'oraison, sans penser que la pluspart d'iceulx sont reniez, et ne savent oraison ny demye, et que ses janissaires mesmes, qui commandent desjà d'en murmurer, sont plus nourriz à mal faire que à la dévotion. De sorte que la commune voix du peuple prédicit publicquement quelque grande mutation de ces commandemens extraordinaires; et à la vérité si toutes choses se doibvent maintenir et conserver par les mesmes moïens qu'elles sont acquises, ce n'est pas la voye de gagner les cœurs de ces barbares que de les vouloir priver de leur liberté de mal faire invétérée. Ce qui vous fera congnoistre que la France seule n'est pas troublée pour le faict de la relligion, et qu'il semble que ceste inclination s'étende par tout le monde.

On a envoyé II gallaires pour tout secours à Algier, et en tient-on xv aultres toutes prestes et v galliotes pour envoyer à Caffa, au retour d'un chaoulx qu'on attend d'heure en heure, pour estre mieulx adverty des forces et desseings des Moscovites russiens. Mais pour vous en dire ce que j'en pense, les incursions qu'ont accoustumé faire lesdits Moscovites sur la Tana en temps d'hiver ont plus forme de courrieres que de guerre ferme, parce qu'il fault qu'ilz se servent de la commodité du temps, lorsque les rivières, qui sont là en grande habondance, sont gellées; lesquelles aultrement il leur faudroit passer à naige; de sorte que, coustumièrement sur le printemps avant le dégel, ilz se sont retirez en leur país. On dict que ceulx-cy, pour estre conjoints avec les Circasses, desquelz s'est faict chef le cappitaine Dimitrasco, prendront le chemin de Mingralye; si cela est, ce ne

sera pas sans donner plus d'affaires à ce seig^r qu'ils n'ont fait jusques icy.

Constantinople, 5 mars 1561.

Lettre
de M. Dolu
au cardinal
de Lorraine.

Mons^{sr}, le G. S. est à la chasse depuis trois semaines, accompagné de ses domestiques serviteurs seulement, cependant qu'on donne ordre à nettoyer son serrail de la peste dont il est infecté. Et dict-on davantage qu'il n'est délibéré de retourner en ceste ville jusqu'à tant qu'il ait response du sophy, laquelle ne peult tarder, parce que S. H. a nouvelle que son ambassadeur ayant laissé à Van, sur la frontière, son bagaige avec les présens en la garde du capigi-bassi, s'est acheminé en toute diligence devers iceluy sophy, auquel il doit faire conduire lesditz présens selon la résolution qu'il aura sur le fait de Soltan-Baïasit, que S. H. espère recouvrer contre l'opinion de la pluspart de ses ministres.

Quant à ce qui est du seig^r Rustan-Bassa, s'il estoit auparavant mal traictable, les affaires qui vont maintenant disposés mal à son gré et la longue maladie qui le va consumant, l'ont rendu si chagrin et fascheux, qu'il participe de l'humeur dont estoit plain le roy Loys unzième sur la fin de ses jours. Qui fait désirer un changement aux subjectz de cet empire, pensant bien que la pauvreté qui est partout, et l'extrême chereté de toutes les choses, ne procède que de la vieillesse de leur seigneur, qui se laisse gouverner à l'appétit et avarice de sez ministres. Encores qu'on ait commandé de tenir prêtz ⁱⁱⁱⁱ gallaires, sy n'y a-il nulle apparence d'aucune entreprinse, si ce n'est pour la garde de l'Archipelago, et pour faire passer en la mer Noire ^{xx} gallères à la deffense des Tartares et fortification de Caffa et de la Tana contre les Circasses et Moscovittes. Si S. H. se trouve contrainct à faire plus grand effort, il faudra, contre la coustume, mettre la main au trésor pour soulager son pauvre peuple, tant il est affoibly des tailles et exations des armées et guerres passées. Et selon les nouvelles de Perse, on attend la résolution que prendra S. H. ou d'aller en Alep, ou de s'acheminer vers Andrinopoly pour l'extrême

désir qu'elle doibt avoir de mectre fin à l'entreprinse de Vienne, et s'asseurer de la Transilvanie.

CORRESPONDANCE DE VENISE.

REMPLACEMENT DE L'ÉVÊQUE D'ACQS PAR M. DE BOISTAILLÉ. — APPRÉHENSION DE L'ITALIE SUR LA PUISSANCE DE PHILIPPE II. — PROJETS INSPIRÉS À CE PRINCE CONTRE LA FRANCE PAR L'INACTION DE LA TURQUIE. — RÉPONSE DE LA PORTE AUX COMMUNICATIONS DU NOUVEAU RÈGNE. — PESTE À CONSTANTINOPLE ET MORT DU RÉSIDENT FRANÇAIS À LA PORTE.

Venise, 11 mai 1561¹.

Madame, je suis arrivé en ce lieu lorsque Mr et M^{me} de Savoie y fesoient leur entrée, et leur ai fait entendre sur le fait des choses passées advenues en vostre royaulme l'estat de présent et la bonne intelligence qui est entre vous et le roy de Navarre. Je n'ay voullu faillir de vous advertir des adviz que ces seig^{rs} ont eu de Levant par dépesche à part, sur l'instance que le G. S. a fait faire par ses amb^{rs} au sophy, pour la restitution de son filz Bajazit, lesquelz portent, à ce que j'en ay peu tirer, que le sophy est résolu de rendre audict G. S. sondict filz dans quelques jours, et luy envoyer estroitement lyé et gardé, pour en disposer à sa volonté, chose que je ne veulx pas encores résolument croire, ne y ayant eu autres lectres ne adviz du s^r Dolu, qui est par delà; et que si elle se treuve vraye, ce n'est

Lettre
de
M. de Boistailié
à Catherine
de Médicis.

¹ L'évêque d'Acqs, appelé pour une négociation importante à Rome, avec ordre de se rendre ensuite auprès de la régente, venait de céder son poste à M. de Boistailié, dont on a vu la mission en Turquie sous le règne précédent. La correspondance de cet ambassadeur se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, où elle forme trois volumes manuscrits. M. Dolu, dont la correspondance, jointe à celle de l'évêque d'Acqs, cesse avec cette dernière, recevait de Charles IX l'avis de ce change-

ment : « Dolu, en voyant présentement à Venise le sieur de Boistailié, mon conseiller et maistre des requestes de mon hostel, pour y résider mon ambassadeur, au lieu de l'évesque de d'Acqz, que je révoque présentement, je n'ay voullu faillir à vous en advertir par ceste lectre, affin que ayant receu icelle, vous ne faillez cy-après à l'advertir ordinairement de tout ce que vous apprendrez au leu où vous estes. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

pas une des meilleures nouvelles que l'on puisse apporter au roy Phelippes, qui n'a aultre ne plus seur moyen de faire contenir ledict G. S. en ses païs que par ceste bride. Et se peult asseurer que sans cela le G. S. ne l'eust laissé passer ceste année si doucement comme il a fait, n'ayant présentement miz hors du port de Constantinople que quarente gallaires, plustost pour faire myne que pour chose que il vueille ou puisse exécuter.

Mais si ceste nouvelle se treuve vraye, et que ledict Bajazit soit rendu, et par conséquent mis à mort par son père, il me semble que cela servira grandement à contenir ung peu les façons dudit roy Phelippes dont il a usé ces jours passez et lors de mon partement de la court, avec ce qu'avec toute la crestienté l'on se doit grandement réjouyr de la deffaicte d'ung des plus vaillans et advisez cappitaines qui soit en toute la race des Ottomans, et contre lequel, s'il se treuve successeur de l'empire de son père, il seroit malaisé de rien entreprendre avec les forces généralles de tous les princes crestiens, quant bien les choses y seroient disposées; ne au roy particulièrement de tirer grand fruit de son intelligence, estant ruzé et cauteleux comme il est, et bien sçachant que de la volonté et faveur du roy, il n'est pas pour succedder à ceste empire pardessus le droict appartenant à son frère aisé.

Venise, 16 mai 1561.

Lettre
de
M. de Boistailié
à Charles IX.

Sire, l'audience de ces s^{rs} m'a esté donnée, comme est la coutume, à portes ouvertes, et leur ay fait entendre ce que j'avois charge de leur dire, y adjoustant de vostre vertueuse éducation et progrez ce qui m'a paru le plus propre pour les contenir, et lez ai trouvé disposés aux devoirs réciproques de cette intelligence; la puissance du roy Phelippes, la crainte qu'ils ont de l'armée du G. S., qui a commencé de s'attacher à eulx, les admonestant de faire de bonne heure provision de tels amis. Ils ont esté fort estonnez de la déprédation de deux naves que leur a fait le G. S., sur le temps mesmes qu'il a fait sortir son armée dehors, et qui s'est trouvée beaucoup plus

grosse que la première apparence ne monstroict, et sur laquelle il a fait monter Piali-Bascha, celluy mesme auquel il a donné la charge de toutes les armées depuis cinq ans en çà, et qui exécuta l'an passé l'entreprise de Zerbi, personne duquel il se fye fort en ses plus grands et secrets desseings. Qui sont toutes choses qui leur apportent ung soupçon couvert et deffiance, dont toutesfois, ensuivant la façon de leur froide prudence, ilz se sont résoluz et espèrent d'eschapper par argent qu'ilz ont donné charge de présenter au Rustan-Bascha et autres ministres dudit G. S. pour retirer leurs naves; tenant à plus grand victoire de sortir de leurs affaires par telz moïens que ceulx qui les démeslent avec les plus beaux faitz d'armes du monde.

Venise, 17 mai 1561.

Monsieur, après plusieurs allées et venues, la royne et noz princes et seigneurs se sont du tout accordez du fait du gouvernement; si bien que la royne et le roy de Navarre sont demeurez comme deulx personnes en ung, aians ensemblement le total maniemment de noz affaires, par l'adviz desquelz et des autres princes et seigneurs, a esté résolu de faire sacrer S. M. dans ce mois; et de delà, peu après, luy faire faire son entrée en sa cappitale ville de Paris, pour l'achemyner plus tost qu'il sera possible au gouvernement de son royaume et au contentement de son peuple. N'ayant rien de particullier pour ceste heure à vous advertir, sinon que puy quelques jours en çà il a semblé au roy, à la royne et à noz seigneurs, que le roy Philippes commence, et par ses lettres et par les façons et langaige que tient son ambassadeur qui est en France, à nous vouldoir mainer plus rudement que de coustume; dont S. M. ne peult deviner l'occasion, si ce n'est qu'il devienne insolent lorsqu'il veoid que le G. S. n'arme point à bon escient à l'encontre de luy¹. Ce qui fait extimer, quelque estroicte alliance qui soict entre nous et luy, qu'il n'y a pas toutesfois grande

Lettre
de
M. de Boistailé
à M. Dolu.

¹ L'ambassadeur espagnol dont il est frère du cardinal de Granvelle, qui cherchait à prendre la même domination que

assurance s'il se veoid d'ailleurs estre en repoz, qui est la cause que S. M. m'a chargé vous faire entendre que, pour le besoing qu'elle a de ceste intelligence, vous preniez peine le mieulx que vous pourrez de l'estraindre et accroistre, dont je vous aideray des moyens les plus propres qui me viendront de la court et d'ailleurs, sans laisser rien passer de ce que je verray pouvoir, en cest endroit, profficter aux affaires de S. M.

Par arrest du conseil privé, confirmé par la court de parlement de Paris, monseigneur le prince de Condé a esté absolt et déclaré innocent de tout ce dont on l'auroict voullu charger, remis en son entier, et affin que son innocence soit notoire et congneue à ung chascun et mesmes aux estrangères provinces, la royne et le roy de Navarre m'ont fait bailler une coppie dudit arrest avec commandement exprès de le publier tant en ce lieu que partout ailleurs, le plus que je pourray, en ce païs comme j'ay fait auprès de ces s^{rs}, lesquelz ont démontré en avoir receu très grand contentement¹; qui m'a fait d'autant plus volontiers vous en escrire et vous en envoyer ung double, affin que vous en usiez de mesmes par delà, et principalement envers le bascha pour luy oster toute la mauvaïse odeur qu'il pourroict avoir receue du fait dudit s^r prince de Condé, et l'assurant au demeurant que les choses de nostre France se contiennent si modestement, et nos princes en telle unyon et concord pour le bénéfice de ceste couronne, que l'on n'en peult espérer que tout bien et repoz en icelle, et après vous m'advertirez de la response que vous en aurez eue.

son prédécesseur Garcilasso sous François II. La série de ses lettres, qu'on lit au tome II des *Mémoires de Condé*, s'étend de 1561 à 1564 : elles sont du plus haut intérêt pour la connaissance des vues de l'Espagne, et montrent tout le mouvement de la cour et des partis. Voyez pages 6 et suivantes, l'opposition qu'il fait aux premiers actes de Catherine de Médicis, et à sa politique à l'égard des protestants; et au tome V des *Papiers d'État* de Gran-

velle, la mission secrète remplie par Courtevalle en France, avec les instructions significatives données par Philippe II à cet envoyé.

¹ Le texte de l'arrêt du conseil, signé de tous ses membres, se lit au tome III, page 156 des *Mémoires de Condé*, et la copie qu'en donne la correspondance de M. de Boistaillé est accompagnée de cette injonction en note : « Pour le faire publier et enregistrer au sénat de Venise. »

Venise, 7 juin 1561.

Madame, par une dépesche qui est venue de Levant, du vii^e du passé, envoyée à ces seig^{rs} par leur baille, et une lettre que Dolu m'a escript dudict jour, j'ay esté adverty que depuis la première sallie de l'armée de mer du G. S., qui estoit seulement de quarante gallaires, il en est encores sorty dix-sept avec quelque nombre de maonnes chargées de chevaulx, qui sont allé trouver l'armée, sans que l'on puisse descouvrir pour quel desseing ayt esté ledict renfort ordonné. Bien qu'il soit aisé de juger qu'estant doresnavant la saison ung peu avancée pour entreprendre longs voiajes, ladicte armée n'est pas pour faire grandz exploictz ès mers de Ponant pour ceste année; mesmement que du costé de Perse les affaires de la restitution de Baïazit jousques icy sont irrésolues, n'ayant encores le sophy voullu donner audience à l'amb^r du G. S., envoyé pour cest effect vers luy avecques grands présens; mais bient pris ce que l'on luy a donné, sans riens déterminer du principal, dont le G. S. ne se peult contenter, pour l'intérêt qu'il a de retirer sondit filz, qui luy est tel, que de là deppend pour le jourd'huy la seuretté de son pays, et à l'advenir l'establisement de son empire. Et sera difficile qu'il puisse longuement supporter ceste remise sans en venir à quelque aigreur avec icelluy sophy, lequel, de son costé, congnoist aussi que la rétention dudict Baïasit ne luy est pas moins importante pour vivre en paix, que sa délivrance au G. S. pour s'establir et accroistre, qui est la fin à laquelle l'un et l'autre pense main^{ter} cest affaire. Cependant, quelque instance, tant de parole que d'argent, que ces seig^{rs} aient peu faire à la Porte, il ne leur a esté possible d'avoir meilleur compte de leurs naves que de perdre quinze mil sequins qui estoient dessus, et souffrir les bledz estre venduz au bel incant, et toutes les personnes estans dedans mises à la cathène, fors les gentilzhommes vénitiens, qui ont esté relâchez à la caution du baille. Je ne sçay si l'issue sera meilleure de celles qui ont esté prises près de Marseille; mais pour le

Lettre
de
M. de Boistailé
à Catherine
de Médicis.

moings, jousques icy, Rustan-Bassa n'a pas fait grande démonstration de les voulloir faire rendre, à ce que m'en escript Dollu, qui est encores poursuivant instamment la résolution de ceste affaire. J'ai fait entendre à la seig^{rie} le grand desplaisir que S. M. a eue de quelques émotions populaires qui ont esté faictes en quelques lieux de France, et le bon ordre qui a esté donné, tant au dedans du royaume que dehors, par l'instance vers le pappe pour bientost acheminer le concile, dont les affaires à Trente sont mainées fort lentement.

Venise, 21 juin 1561.

Lettre
de
M. de Boistaillé
à M. Dolu.

Le roy fut sacré à Reims le xv^e de ce mois, et l'endemain s'en partyt pour Villers-Coztrechtz en attendant l'entrée qu'on prépare pour Paris à ce mois d'aoust. J'attends icy le conte d'Aiasse, qui vient de la part du roy se conjouyr avec ces seig^{rs}, et faire les cérémonies de son nouvel advénement à la couronne. Je vous envoie la coppie d'un édict fait par le roy, et des remonstrances là-dessus faictes par la court de parlement de Paris. De Rome je ne puis vous dire, sinon que M^r le président du Ferrier s'en est retourné avecques une fort maigre response sur le fait des annates, pourquoy le roy le y avoit envoyé à la très grande instance des Estatz, qui disent et soustiennent n'en estre rien deu, et encores moins des indultz, préventions et autres bullés apostoliques. Et est grandement à craindre que, au temps où nous sousmes, cella ne rapporte quelque trouble et sédition encores plus grande que jamais, au lieu, comme l'on espéroit de sa sainteté, d'en estre estainctes et amorties celles qui estoient et sont encores si ardantes en France, ne voiant encores qu'apparences et parolles du concille entretenu et différé par les humeurs et affections des hommes, beaucoup plus que l'extrémité de la malladie générale en la chrestienté ne le requiert. D'Allemagne j'entendz qu'on y fait une diette pour adviser quelque résolution sur le fait du concille. Dieu veuille les inspirer et réduire à quelque bon et sallubre reiglement en sa religion! Ce que je sçay d'icy n'est sinon que ces seig^{rs} advisent à

quelque expédient sur le fait de ces naves qui leur ont esté prises par delà ; et comme ilz se gouverneront sur la prise de Cigale , qu'ilz tiennent prisonnier, leur estant demandé par le roy Phelippes et par le G. S. , pour réparation de tant de maux et dommaiges qu'il luy a faitz en mer. Et à ce qu'on en peult penser, ilz eussent autant bien aymé qu'il fût demeuré à la prise, comme de tumber en la combustion en quoy, par sa prison, ilz se voient entrez.

Venise, 27 juin 1561.

Madame , je n'ay voullu faillir vous envoyer par homme seur et exprès la dépesche que présentement j'ay receu de Levant, entre autres où V. M. trouvera deux lettres que le G. S. escript au roy; par la première, S. H. fait assez de démonstration combien lui a tousjours despleu et desplayt que ses corsaires, tant de Barbarie que d'ailleurs, aillent ainsi privément courir sur voz subjectz, qu'il estime amys siens et confédérés. Et pour ce fait, il envoie deux commandemens, l'un au bassa de Algier, l'autre à Drogut, bassa de Tripoli, desquelz vous aurez la coppie avec la présente, par lesquelz il leur commande de chastier rigoreusement ceulx qui doresnavant se trouveront avoir fait telles courses et pilleries; et quant aux passées, de faire délivrer entre les mains de celluy qui y sera envoyé de la part de Voz Maj^{tes} tout ce qui a esté pris, tant de vaisseaux, marchandises et prisonniers, que de réparer entièrement le dommaige. Qui sont commandemens aussi favorables qu'il en soict sorty de longtems de ceste Porte, et telz qu'estant l'exécution poursuivie vifvement, je ne doute poinct, oultre le recouvrement de la perte, que ce ne soict un chemin de contenir lesdictz corsaires à l'advenir, et moi en à voz subjectz de trafficquer et s'enrichir plus seurement ¹.

Lettre
de
M. de Boistaillé
à Catherine
de Médicis.

¹ Ces actes sont conçus dans la forme ordinaire d'injonction pour ce qui regarde les gouverneurs turcs : le sultan écrit en réponse à une lettre du nouveau roi, et sur

la confirmation de M. Dolu à son poste :

« Il più honorato, eletto e grand' signore fra gli altri grandi signori in fæde Jesu Nazarei, Carlo, amico nostro car^{mo}. Notò

L'autre lettre est escripte en responce de celle que le roy avoict escripte au G. S. sur la continuation de l'accoustumée intelligence, par laquelle vous congnoistrez qu'il n'est possible de s'entendre ne correspondre mieulx que S. H. promet de faire en toutes les occasions où vous le voudrez employer, dont, à mon adviz, il s'est plus libéralement déclaré par cesdictes lettres qu'oncques il n'avoit faict par cy-devant. A quoy je pense bien que l'apparence qu'il veoict estre entre les princes chrestiens de longue paix, la pesanteur de son aage, et jalousie de son filz Baiazit, ont aidé grandement. Mais quoy que ce soit, ceste honneste lettre et réputation me semble mériter bien ung remerciement de la part du roy; veu mesme que le G. S. faict instance d'avoir souvent des lettres et nouvelles de S. M., et que par ce moien, sans aucune despence, il est aisé de l'entretenir en ceste bonne volonté en laquelle il est si bien acheminé. V. M. se resouviendra, s'il luy plaist, qu'encores qu'elle soict en une paix avecques tous ses voisins, si bien lyée et establie que l'on ne doibve craindre aucun remuement, que advenant toutesfois, vous obligerez d'autant plus le G. S. d'avoir continué ceste amytié en ung temps de paix, qu'il seroit difficile et mal séant de la renouer au besoing, et de la-

vi sia ch'al presente, alla nostra sublima imperiale e ecclsa Porta fo arrivata una molto honorata e amicabile lettera di V. M^a. per laquale ne havete fatto intendere, che V. M. vuol continuare nella medesima amicitia e buona intelligentia del vostro padre e fratello di buona memoria, et che secondo l'ordine de haver' uno ambasciator' alla nostra felice Porta, quello medesimo che era residente, monsignore Dolu, essendo vostro fedel et amato, lo avete voluto confirmare, et oltre quel che me avete fatto intender' per la detta vostra lettera de certe nave vostre, e d'ogni altra cosa ch'il vostro supradetto ambasciator' di bocca ne ha fatto intendere, fino alla minima. E così essendo antiche cos-

tume dela nostra casa et predecessori di accettare tutti quelli che desiderasseno la nostra amicitia, tanto più, quella della maestà vostra, essendo antichissima, siamo contenti di accetarla. E promettiamo di parte nostra di mantener et osservarla senza manchamento nessuno, etc. Datum in Constantinopoli, alli viij di magio de 1561. • (*Ms. de l'Arsenal.*)

On lit à la suite une lettre de Soliman II à Charles IX, relative aux déprédations des corsaires turcs d'Alger et de Tripoli de Barbarie; plus lettres du même au gouverneur d'Alger, Hassan-Bassa, et à Dragut-Reis, gouverneur de Tripoli, leur ordonnant de relâcher les vaisseaux de Marseille et les sujets français saisis et retenus par eux.

quelle, quant le roy se servira seulement pour admonester les princes de vivre en paix, lesquelz souvent se contiennent plus par craincte du mal que par bonne volonté ou obligation qu'ilz y ayent, et pour tourner cette faveur au bien de la crestienté, comme quelquefois a esté faict, S. M. recevra toujours louange et proffict de ceste intelligence.

Venise, 11 juillet 1561.

Sire, je m'asseure que V. M. aura maintenant entendu, et par son prudent conseil estimé ceste bonne voullenté du G. S. digne de quelque remerciement, et d'estre en tous événemens entretenue pour les occasions qui s'en peuvent présenter, et quand ce ne seroit que pour rendre la navigation et commerce de voz subjectz libre et en plus grande seuretté que n'ont esté en ces jours passez sept gallaires, lesquelles venant de Cecille, et poursuivies de trois galliottes de Barbarie jousques à ung certain destroit près de Lipary, où estoient dix autres cachées, furent combatues et misérablement déprédées, comme les adviz en sont venuz à ces seig^{rs}, qu'est une fort fâcheuse et dommageable nouvelle au roy Phelippes, pour le secours que lesdictes gallères devoient apporter d'Espagne, et la trop grande perte des hommes et vaisseaux qui sont en mains si tenantes qu'il n'y a pas grand espérance de les ravoïr jamais, si ce n'est à bonnes enseignes. Et combien que leur armée ne puisse, ceste année, faire grans effectz pour estre la saison si avancée, si tient-elle en craincte bien grande toutes ces rives maritimes, estans desjà estonnés de ceste si fresche et piteuse prinse. Depuis, les avis sont venus comme l'armée du G. S. s'est retirée. Les ungs disent que ce a esté par la mort du cappitaine général Pialy-Bassa, les aultres par la mort dudit G. S., et les aultres pour s'en servir à la mer Major; ceste retraicte ainsi avancée ne peult estre sans quelque occasion bien grande, n'estant pas leur coustume de se retirer si tost.

Lettre
de
M. de Boistailé
à Charles IX.

Venise, 5 août 1561.

Lettre
de
M. de Boistaillé
à Catherine
de Médicis.

Madame, est arrivée présentement une frégatte dépeschée de Constantinople par l'amb^r de ces seig^{rs}, par laquelle j'ay sceu la mort du paouvre Dolu, agent de S. M. en ceste Porte, qui est déceddé de peste dès le x du passé; et parce que je crains qu'estant la maladye si furieuse par delà, il ne y soict demeuré personne, tant pour vous advertir de ceste nouvelle que principalement pour entretenir le G. S. et ses ministres en attendant l'ordre que S. M. et vous y pourrez donner par cy-après, je ay délibéré dès demain, comme il a esté aultrefois faict en pareil cas, d'escrire par homme exprès au bassa, ensemble à voz truchemens, tant pour les asseurer que S. M. et vostre, suivant cest adviz, ne faudrez bien tost d'y envoyer vostre ministre, que aussi pour faire mectre en lieu seur ses papiers et escriptures concernantz le service du roy, desquelz il pourroit venir en ce temps inconvenient si l'on venoit à les communiquer; bien qu'estant luy mort en ceste court, il n'y a pas grand' espérance de les sauver, si la qualité de la maladye et le peu de profict que l'on peut tirer de ces papiers ne les faict laisser pour rien qui vaille, dont toutesfois je en feray instance grande au bassa, ensemble d'avoir toutes choses qui concernent le bien et service du roy en singullière recommandation.

Mais ce qui pourra d'aultant plus y aider, c'est qu'estant aussi, Rustan-Bassa, déceddé le viij^e du mois passé, et en son lieu faict bassa-visir Haly-Bassa, qui auparavant estoit second, j'estime que ce nouveau superintendant prendra d'aultant plus grand soing de favoriser voz affaires, comme il vouldra se servir facilement de ce moien pour se maintenir, encores qu'aultrefois l'ayant praticqué, je l'ay congneu pour homme haguard, et qui ne monstroist guères d'affection à tout ce qui concernoit la France. Il reste maintenant au roy pourveoir de successeur en ceste charge; en quoy m'asseurant que vostre bon jugement sçaura bien choisir un propre et digne subject, je vous recorderay en ceste ellection de prendre garde à vous servir

d'hommes qui aient plus tost plus de pesanteur et maturité que de soubdaineté ou promptitude trop grande; et s'il est possible qu'ilz soient de quelque honneste qualité, comme à l'estat mesme qu'avoit le deffunct. Il y en a assez qui s'estimeroient bien honorez de s'y employer, estant une charge en laquelle ung gentil esprit, avecques dextérité, peult en ce temps faire beaucoup de service à son prince, au contentement des particuliers et au bien général de la crestienté. Et si cependant S. M. escript ung mot tant au G. S., pour l'entretenir en ces termes, que à ce nouveau bassa, pour se conjouyr de son ellection et luy donner bonnes parolles, j'estime que telles lettres pourront beaucoup profficter et servir pour contenir toutes choses jousques à tant que nostre ministre, qui aura ceste commodité de venir à son aise et laisser couler la fureur de ceste malladye, y puisse seurement arriver, estant, pour ceste heure, la contagion si grande qu'elle emporte ses deux cens hommes au moindre jour, ce qui rend les despaches de ceste Porte tardifves.

CORRESPONDANCE D'ANTOINE PETREMOL DE LA NORVOIE ¹,
RÉSIDENT DE FRANCE A CONSTANTINOPLE.

MORT DE M. DOLU. — MORT DU GRAND-VIZIR ROUSTEM, REMPLACÉ PAR ALI-PACHA. — RAPPROCHEMENT DE LA PORTE AVEC L'AUTRICHE PAR SUITE DE L'HÉSITATION DE LA PERSE SUR LA RESTITUTION DE BAJAZET. — MÉDIATION DE LA FRANCE EN FAVEUR DE L'ESPAGNE POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS DE GEBBY. — ARRIVÉE ET RÉCEPTION DE L'AMBASSADE DE PERSE.

Constantinople, 15 juillet 1561.

Madame, j'accompagneray la lettre que M^r Dolu vous escript pour vous dire à mon grand regret que peu après qu'il eut mis fin à sa lettre, il paya le devoir que nous devons tous à nature, laissant icy si bonne mémoire de soy, que non-seulement ses particuliers amis, mais ceux mesmes qui ne l'avoient jamais cogneu l'ont pleuré et re-

Lettre
de
M. de Petremo
à Catherine
de Médicis.

¹ Cette correspondance intéressante est par une distinction spéciale, reproduites dans la plupart des fonds. Quelques-unes

gretté. Et pour autant que cette place ne doit point demeurer vuide, pour le besoing qu'on peut avoir de ceste amitié, je supplie V. M. d'y vouloir pourvoir de quelque homme de bien et suffisant : et cependant, en attendant vos bons commandementz, je regarderay en toute fidélité et sincérité de m'acquitter de la charge que ledit sieur Dolu m'a laissée pour le service de S. M.

Sur quoy ayant visité le s^r Aly-Bassa, successeur de Rustan, lequel mourut un jour seulement devant le s^r Dolu, je luy recommanday sur toutes choses ceste vraye et parfaicte amitié : et m'ayant faict response qu'elle estoit entre nos mains, et que du costé du G. S. elle ne manqueroit jamais, je luy fis le discours de nos naves françoises, prises l'année passée par les corsaires d'Algier, le suppliant de faire itératif commandement pour la restitution d'icelles à Achmat-Bassa, nouveau beglerbey d'Algier, en la place du filz de Barberousse, qui a esté amené lié à ceste Porte par les siens mesmes, accusé de trahison; et comme il m'en faisoit la promesse, ledit beglerbey survint, auquel ledit bassa enjoignit expressément d'accomplir tous les commandements qui ont esté envoyez au filz de Barberousse, et l'ay treuvé si prompt et disposé à l'entretienement de ceste intelligence, tant pour la volonté que S. H. en a, ainsy qu'il afferme sçavoir pour avoir toujours esté nourry près d'icelle et eslevé en son serrail, que pour la particulière affection qu'il porte à S. M. Et pour tesmoignage de ceste bonne volonté, ledit beglerbey m'a prié de vous escrire la présente, outre ce que le G. S. vous en escrit, et l'ambassade que, pour ce fait, il vous envoie soudain qu'il sera arrivé en Algier, ensemble pour supplier V. M. que ses sujets puissent toujours seurement trafiquer à Marseille et autres ports de vostre subjection, et suivant l'ancienne amitié et coustume s'y fournir de rêmes, poudres et boulets.

ajoutent au nom de l'auteur celui de *la Norvoie*, d'autres de *la Norroy*. Le volume des *Mélanges historiques* de Nic. Camusat, dans un article qui forme dix pages du recueil, et a pour titre *Légation orientale*, a donné,

d'après un manuscrit de Troyes, quelques-unes de ces lettres, dont deux seules en entier assez étendues, et des fragments de huit autres, prises sans suite sur les cinq années de la correspondance.

Constantinople, 24 juillet 1561.

Mons^r, le s^r Achmat-Bacha partira prochainement en compagnie de quatre gallaires et une galliote pour aller trouver l'armée à Castel-Rosso, en l'isle de Negrepont, et faire mettre en ordre xxv gallères pour accompagner ledit beglerbey jusques à Algier. Je me doute qu'estant adverty des lx gallères chrestiennes qui sont en Messine, qu'il prendra plus grand nombre de gallaires ou pour sa seureté, ou pour affronter lesdites gallères, s'il n'est si eslevé de vaine gloire pour la victoire que ceux-cy eurent l'année passée, qu'il pense toute l'armée chrestienne n'estre bastante pour luy faire teste, ny moins l'attendre.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailé.

Une nouvelle court à ceste Porte, qui est que les premiers barons de Transilvanie ayant, à la sollicitation de Ferdinand, qui désire s'en emparer, conspiré la mort de leur roy, attiltrèrent un jeune homme qui, soubz prétexte de luy vouloir parler en secret, le sacrifieroit de deux pistoletz à feu, que pour cet effet il portoit cachez dans sa manche; et jà leur entreprise commençoit à réussir quand l'un des gardes du roy, pour ne sçay quelle occasion, empoignant le jeune homme par le bras, le trouva saisy desditz pistoletz, et mené qu'il fust en la présence du roy, il confessa librement toute la trahison et conspiration; et pour autant que le roy ne se sentoit assez fort pour résister à ses domestiques ennemis, il a demandé secours aux ducs de Boldavie et Vallaquie, ses voisins, qui pour ne rien faire sans le sceu de ce s^r, d'autant qu'ilz sont ses tributaires, ont soudain despesché à cette Porte, le xx^e de ce mois, gens exprès pour en sçavoir la volonté du G. S. *Di Bajassetto nulla* : de sorte que l'opinion de ceux qui ont toujours estimé que l'on ne le rendroit est aujourd'hui la plus vraisemblable; sur quoy on commence desjà à murmurer, que pour l'affection que ce s^r a d'en voir quelque fin, il ira hyverner en Alep, ce que toutesfois je ne puis croire, tant pour l'indisposition de sa personne que pour ne laisser ce lieu icy abandonné aux partialitez de ses enfans. Au demourant, l'amb^r du roy de Thunis, qui estoit, long temps

il y a, à ceste Porte, le xxix^e de ce mois baisa les mains de ce G. S., luy demandant secours contre les forces du roy d'Espagne, qu'il craint estre préparées contre luy : ce qui luy a esté accordé, d'autant que S. H. ne refuse jamais secours à ceux qui luy demandent, principalement à ceux de sa foy et contre ses anciens ennemis.

L'amb^r de Ferdinand alla hier visiter Ally-Bassa avec un grand présent de draps de soye, horloges et autres choses, et fut fort bien receu¹. Je n'ai peu encores sçavoir ce qu'ilz ont contractez ensemble ; toutesfoys on peut juger qu'il aura négocié la liberté et congé d'un gentilhomme qui luy fust envoyé il y a deux ans, ensemble quelque relaschement de l'estroicte servitude et prison où il a esté détenu jusques à aujourd'huy.

Constantinople, 2 et 7 août 1561.

Hier au soir je receus une lettre d'Alep du xxix^e juin, par laquelle on me mandoit que le roy de Perse n'est aucunement délibéré de rendre Bajaset entre les mains de ce s^r ; mais trop bien si ledit s^r luy veult assigner pour son sangiacat Babilone, Van et Esdrum, qu'il le renvoyera sur lesdits lieux avec ses trois enfants, et par ce moyen, et acceptant ces conditions, ledit roy de Perse aura paix et amitié avec cedit seig^r, autrement la guerre recommencera de plus belle, qui est une confirmation de la nouvelle que quelques courriers apportèrent icy le xxv^e du mois passé, à sçavoir que le beglerbey de Marras et Cassan-Aga capigi-bassi, envoyés par ce s^r ambassadeurs en Perse, revenoient à ceste Porte sans ledit Bajaset, ce qui a mis tant

¹ Busbecq, dans sa quatrième lettre, s'étend avec beaucoup de détail et de complaisance sur ses rapports intimes avec le grand-vizir Aly-Semis, ou le Gros, dalmate d'origine. Les inclinations du nouveau vizir et la politique de la Porte, qui avait à se préoccuper des dispositions de la Perse, s'accordaient alors pour favoriser les affaires de l'empereur Ferdinand. Voyez le paral-

èle que Busbecq fait d'Ali et de son prédécesseur Roustem, et le récit de ses longues audiences mêlées d'entretiens philosophiques, qui étaient cause, dit-il, « que les Turcs qui venoient pour affaire ou pour office se faschoient à la porte d'estre empeschez si longtemps par ma présence de parler à leur bassa. » (*Busbequii ep. IV*, traduit par Gaudon, p. 508 et 535.)

ce s^{er} que ses ministres en tel trouble et perplexité, que soudain il a dépesché un chaoux vers ledit capigi-bassi pour le faire revenir en diligence, à cause que ledit beglerbey de Marras est tombé malade par les chemins, pour sçavoir de luy la response certaine du roy de Perse. Il a fait pareillement commandement à tous agats, sangiacques et cappitaines, de tenir leurs gens prêts et en ordre au premier commandement qu'il fera, pour s'acheminer vers Allep, et pour ce mesme effect a mandé quatre chaoux pour faire assembler sur les grands chemins tous les vivres et munitions nécessaires à un camp. Il a aussi envoyé un autre chaoux en Allep pour faire nettoyer son serrail, qui fait penser à plusieurs que S. H. voudra elle-mesme aller au camp et hyverner audit Allep, tant elle a ceste matière à cœur. Toutesfois, il n'y a rien encores de résolu, et s'il m'est loisible de discourir sur ce point, je ne puis penser que ce s^{er} veuille habandonner ceste ville, chef de son empire, aux partialitez et séditions de ses deux enfants, desquelles elle est toute plaine. D'autre costé aussy d'envoyer Sélim au camp pour conducteur, je prévoy que pour un Bajaset il en renaitra plus de dix, et que les soldats estans plus affectionnez au party de Bajaset que de Sélim, s'il advient qu'ils se rencontrent en bataille, se retireront tous facilement du costé dudit Bajaset, de sorte que ce s^{er} allant ou n'allant pas au camp, on tient que S. H. a le plus grand désir de faire quelque grand exploit du costé de Perse.

Hier Ally-Bassa alla en la maison de Rustan-Bassa, et là prit les noms des esclaves jusques au nombre de deux mil, tous hommes braves, forts et dispots, bien en ordre et bien montez, pour les faire tous spahis, et s'en servir en un besoing¹. Ayant visité Ally-Bassa dans

¹ M. de Boistailé, par une lettre du 20 août, ajoutait quelques autres détails sur cette riche succession de Roustem, dont l'avarice a été si souvent signalée: « Rustan-Bassa aiant, par son testament, laissé au G. S. une despouille de gallères inestimable, a ordonné que tous ses esclaves chrestiens fussent mys en liberté, et prié

S. H. de voulloir faire le semblable de tous les siens, et entre aultres de ceulx qui avoient esté prins à l'entreprise des Gerbes. Ce que toutesfois n'a esté exécuté jusques à présent que pour le regard des subjectz de ceste seig^{er}, desquels, tant qu'il s'en est trouvé de captifz depuis l'an 1540, le G. S. en a fait un présent à ces seig^{er}, per-

la crainte de quelque menée secrète que faisoit l'amb^r de Ferdinand, je ne sçay si c'estoit pour faire la paix, laquelle ceux-ci désireroient plus volontiers en cette saison, non-seulement avec ledit Ferdinand, mais aussy avec tous les princes chrestiens s'ils les trouvoient tant soit peu disposez à ce faire, je luy remonstray comme nostre roy avoit esté son plus parfait et ancien amy, et estoit encores à présent, et pour tant qu'il ne fit aucun accord ou traicté de paix avec quelque roy ou prince que S. M. n'y fust comprise et tous ses alliez, comme feu M^r de la Vigne l'avoit remonstré à Rustan-Bassa il y a deux ans. A quoy il fit response que, pour le désir que S. H. a de continuer en la parfaite intelligence et amitié qu'il a vers S. M., qu'il ne feroit aucun accord ny traicté sans premièrement m'en advertir, affin de pouvoir proposer, au nom de S. M., ce que je jugerois appartenir à son prince. Et qui me faict plus doubter de ceste menée est que, aujourd'hui, ledit amb^r de Ferdinand a eu congé de sortir de son carvassara, où il estoit détenu prisonnier, pour aller demeurer en tel lieu qu'il luy plairoit, et s'est retiré, avec sa famille, en un village de Grecs en Asie, sur le bord de la mer, distant environ de huict à dix mil de Constantinople.

L'amb^r de Ferdinand s'étant retiré en un village prochain d'icy,

suadé de ce faire par ledict Hally-Bassa, qui de tous temps s'est monstré estre bien fort leur partial. »

M. de Boistaillé donne aussi, à cette occasion, l'état des dispositions de Venise et des autres parties de l'Italie : « Ces s^r sont toujours attendant la response du roy catholique sur le différent de leurs confins. Toute chose nouvelle les estonne, comme fesant, ce leur semble, contre eux. Entre autres, ilz n'ont pas receu grant plaisir de l'abouchement que doit faire le pappe avec le duc de Florence, ne du voyage que le prince de Florence est pour faire bientost en Espagne. Leur plus grande craincte est que le roy catholique, par l'ad-

viz du pape et de tous les potentats d'Italie, ne les poursuive de se déclarer contre le G. S. pour les continuelz dommaiges que en a receu et reçoit tant l'Espagne que le reste d'Italie, se pouvant bien S. M. catholique asseurer que si ces s^r ne sont de la partie du costé de Levant, que il est impossible de destourner de chez soy ne de tout le Ponant les courses du G. S. : ce qu'ilz sont résoluz de faire moings que de quicter leur estat, pour le grand fondement qu'avecques raison et proffict ilz font de ceste amitié, et plus à ceste heure que jamais, que ce nouveau bassa est du tout disposé à leur volonté. » (*Lettres de M. de Boistaillé, Ms. de l'Arsenal.*)

comme je vous ay escrit dernièrement, ce G. S. ne s'en pouvant trop fier, luy envoya hier vingt janissaires avec leur chef et un chaoux pour luy faire continuellement la garde, de sorte que le pauvre gentilhomme ne peut faire un pas hors de sa maison pour prendre l'air, sans estre accompagné de sa garde, ce qu'il trouve beaucoup plus doux que d'estre enfermé dans la prison de son carvassara, tout infecté de peste¹. Il est arrivé une barque de Chio, qui donne nouvelle que Hibraïm-Bey, grand dragoman de ce seigr, ramène à cette Porte bon nombre de gentilzhommes espagnols, lesquels, après avoir payé icy rançon, s'estoient retirez à Chio, pour de là passer à Messine.

Ce jourd'huy est arrivé de Chio Hybraïm-Bey, dragoman, avec environ dix-huit ou vingt esclaves espagnols, de ceux qui s'estoient retirez audict Chio, lesquels il n'a encores consignez, et dict-on que douze des plus apparens se sont sauvez ayant rompu les prisons. Mais, à ce qui est le vraysemblable, ilz sont sortis par la porte dorée : par cet effect, la seigneurie de Chio a icy envoyé un ambassadeur pour tascher à accommoder et pacifier le tout.

Constantinople, 9 août 1561.

Madame, ayant conneu par les lettres de Voz Majestez le désir qu'elles avoient pour complaire et gratifier le roy catholicque des Espagnes de voir en liberté les pauvres chevaliers espagnolz qui sont icy détenuz en miserable servitude, j'ay commencé à négocier cette affaire avec Ally-Bassa en vertu des lettres de créance de Voz Majestez, ce

Lettre
de
M. de Petremol
à Catherine
de Médicis.

¹ Busbecq fait dans sa quatrième lettre un délicieux récit de son séjour à l'île des Princes, « où j'ay vescu, dit-il, durant trois mois avec une volupté souveraine. » Comme dans le tableau qu'il trace ailleurs spirituellement de sa maison et de son train de vie, pendant son emprisonnement à Constantinople, il décrit ici ses occupations, en faisant servir comme toujours ses loi-

sirs forcés et ses distractions journalières à enrichir l'histoire naturelle de découvertes et d'observations nouvelles. Malgré la faveur que le grand-vizir portait à Busbecq, sa captivité avait bien reçu par ce déplacement un adoucissement momentané; mais au fond elle n'était pas moins maintenue, et elle allait bientôt l'exposer à de nouvelles rigueurs.

que feu M^r Dolu n'avoit peu faire pour l'indisposition de Rustan. Et pour parvenir à cette fin et sonder la volonté tant du G. S. que de son bassa, j'envoyai devant hier l'un de voz dragomans devers ledit bassa l'advertir que j'avois lettre pour S. H. et pour le deffunct Rustan-Bassa, pour pouvoir, en faveur de l'amitié qui a esté jusques à présent inviolable entre vos maj^{tes} et S. H., traicter quelque bon appoinctement pour la liberté desdictz chevalliers, promectant en leur nom faire rendre cent Turcqs esclaves, et un présent au bassa de vingt mil escus.

A quoy il fit responce que S. H. ne refuseroit jamais chose aucune qui luy seroit demandée de la part de S. M., quelque grande qu'elle fust, et à plus forte raison ces trois pauvres chevalliers jà presque du tout inutiles. Toutesfois, je ne veux faillir vous advertir qu'ayant demandé la liberté de dom Alvaro, dom Sanches et dom Beringuier, les deux derniers m'envoyèrent une lettre avec message sur message, à ce que je ne parlasse pour leur fait au bassa, jusques à ce que j'en eusse autre advis d'eux, pour l'espérance frivolle qu'ils ont d'estre délivrez par le moyen d'un certain Turc nommé Agy Mexaou. Mais je puis bien assurer V. M. qu'il leur sera pour tout jamais impossible de sortir de leur captivité par autre moyen que par la faveur de vos maj^{tes}, encores qu'ilz donnassent pour leur rançon cent millions d'or, ainsi que m'a fait dire le bassa; et pour tant V. M. advisera si je debvray poursuivre seulement la liberté de dom Alvaro, qui n'a jamais eu espoir qu'en vostre nom, ou bien de tous trois, puisque les deux font difficulté de se prévalloir de la faveur de Voz Majestez.

Au retour de Cassan-Aga, capigi-bassi, l'un des amb^{tes} envoyés par ce s^{er} au roy de Perse, nous pensions avoir certaine résolution du fait de Bajaset; le contraire en est advenu, et le bruit en est plus incertain que jamais, naissant tous les jours nouvelles contraires l'une à l'autre, sur lesquelles il est impossible d'asseoir certain jugement. Toutesfois, si en chose si obscure, et au milieu des ténèbres, on peut connoistre quelque peu de lumière, il est facile à juger que le roy de Perse ne rendra jamais Bajaset, pour avoir toujours près de soy un gage de cest empire, et s'en pouvoir servir au besoing. Ce

qui m'est confirmé par lettres d'Alep, par lesquelles on m'escrit que les Persiens sont bien délibérez d'attendre au combat ce seig^r, si tant est que pour avoir son filz Bajaset il veuille aller faire la guerre en Perse.

Constantinople, 30 août 1561.

Mons^r, vous aurez entendu l'arrivée d'Hybrahim-Bey¹ avec les esclaves espagnols qui s'estoient retirés à Chio, entre lesquels s'est trouvé le maistre d'hostel du vice-roy de Sicille, venu pour le rachapt du filz dudit vice-roy. Toutesfois il n'a point esté traicté comme esclave, mais après que le bassa l'a eu interrogé sur quelques points, il l'a laissé soubz la charge et garde de l'amb^r dudit Chio; et les autres Espagnolz ont esté mis en une tour, séparés des autres esclaves, jusques au retour de l'armée, pour les confronter avec les capitaines qui les ont dérobez et venduz. Et à ce que l'on dit, l'intention de ce seig^r-icy n'est de les faire esclaves, mais seulement se vériffier de ce que Rustan-Bassa luy a si fort imprimé en l'esprit, que le bassa de la mer avoit desrobé tous les principaux esclaves, et qu'en leur place, soubz les noms de cappitaines, il avoit présenté à la seigneurie tous pauvres soldatz qui n'avoient moyen de se rachepter. Ce seig^r ayant entendu, par ses courriers, que avec le beglerbey de Marras venoit à cette Porte un amb^r du roy de Perse avec une fort grande compagnie pour le fait de Bajazet, et que ledit amb^r estoit entré sur les terres de son obéissance, fit dès le lendemain, en plain divan, publier son camp pour aller hyverner en Allep, et fit tirer du serrail, comme encore fait tous les jours, grande quantité de corceletz, morions, mailles et d'autres armes, pour démonstrer à cedit ambassadeur, ainsi que l'on dit, qu'il est et sera tousjours prest à marcher contre le roy de Perse, s'il ne

Lettres
de
M. de Petremoi
à
M. de Boistailly.

¹ C'est le même drogman dont la disgrâce avait été provoquée avec éclat par M. de la Vigne. (Voir ci-devant, p. 469, note 1.) Sa rentrée en fonction était un effet de la nouvelle faveur dont Busbecq jouissait auprès du vizir, comme il le rap-

porte : « Par la bienveillance d'Hally en mon endroit, enfin je le fis restablir. » Il raconte aussi le triste sort du jeune Gaston, fils du duc de Médina, qu'on ne put retrouver. (*Lettres de Busbecq, etc.* p. 484.)

veut accomplir sa promesse de rendre Bajaset. Toutesfois, rien ne se bougera premier que ledit amb^r ne soit venu, et que ce s^{sr} ne sache au vray la volonté du roy de Perse. Nous l'attendons tout au plus tard dans quinze jours. Ce s^{sr} a envoyé à sultan Sélim six vingt mil ducats pour se mettre en ordre luy et ses gens, et s'apprester pour le camp. Ledit Sélim ayant premier envoyé à sa sœur, veufve de feu Rustan-Bassa, beaucoup de beaux et riches habillements pour changer son dueil.

Vous avez entendu comme le filz de Barberousse, beglerbey d'Algier, avoit esté amené à ceste Porte, et comme il estoit détenu prisonnier. Ce seig^r, le jour qu'il entendit la venue de cet amb^r, le fit délivrer et renvoyer en la maison d'une sienne sœur en Constantinople; il fit semblablement délivrer un vaivode du beglerbey de Grèce qui estoit prisonnier il y a plus de deux ans, pour s'estre retiré avec Bajaset vers le roy de Perse, et avoir reçu de luy quelques présens.

Depuis quatre ou cinq jours, les gallères qui estoient allées à la mer Noire, vers la Tana, contre les Circasses et Moscovites, sont retournez, ayant eu quelque rencontre contre lesdits Circasses, où sont demeurés quelques Turcs, tant pour n'estre nombre suffisant que pour ne connoistre bien le pays et les destroitcz quand ilz voulurent prendre terre.

Constantinople, 19 septembre 1561.

Je n'ay encores baillé vos lettres au bassa ni celles du roy au G. S., différant à les luy présenter jusques à son retour de la chasse, où il est allé depuis dix jours, en attendant la venue de l'amb^r du roy de Perse, qui sera icy un de ces jours. Quant au faict pour lequel le roy escrit, ayant présenté les lettres au G. S., je demanderay commandement exprès, tant pour Tripoli que Alexandrie et autres lieux, affin que si quelqu'un des fugitifs se pensoit retirer en sauveté, il soit amené à ceste Porte en attendant la volonté de S. M.¹ Mais je pense bien qu'ils

¹ M. de Boistailé avait écrit, du 10 août 1561, au nouveau grand-vizir pour le féliciter de sa nomination, une lettre dans laquelle il expliquait ainsi la réclamation

adressée à la Porte: « S. M. escript à S. H. qu'il lui plaise de tenir la main à ce que aucuns des subjectz de S. M. ayant eu charge et maniemment de ses finances ne

n'auront garde de venir, ne icy, ne en lieu de l'obéissance de ce s^r, pour le peu de commodité qu'ilz auroient à se celer, mais que plustost ils se retireront ou en Angleterre ou en Allemagne, ou bien en quelque lieu de l'Italie. Toutesfois, s'il en vient icy quelqu'un, je ne faudray de le faire arrester et vous en advertir incontinent. Devant hier, après disner, quatre galères, deux de l'armée et deux de Tripoly, amenè-

puissent estre receuz à demeurer ou soy retirer es pays et domayne de S. H. pour éviter là le chastiment de plusieurs malversations par eulx faictes, ains que si pour cest effect il s'en trouve par cy-après quelques-ungs estre absentez de France et retirez es dictz pays, que S. H. soit contente de les faire délivrer es mains de S. M., quant par elle ou par ses ministres en sera requis. »

M. de Petremol revenait ainsi sur cette affaire : « Ayant présenté les lettres du roy et les vostres au bassa et fait tout le discours des trésoriers, il m'a fait response, après avoir fait entendre au G. S., que toutes et quantes fois que S. H. sera advertie ou par S. M. ou par ses ministres que quelqu'un desdits trésoriers se soit retiré au lieu de son obéissance, qui le feroit prendre et envoyer lié à S. M., d'autant que le devoir et les loix de l'ancienne amitié ne permettent de faire le contraire, et que si pareil cas lui étoit intervenu, il désireroit que S. M. fist le semblable. Mais pour autant que lesdits trésoriers ou receveurs fugitifs se pourroient plustost retirer au Caire ou Alexandrie d'Égypte, ou en Allep et Tripoly de Surie, pour la commodité des nefz marseilloises qui trafiquent ordinairement en ces quartiers-là, j'ai impétré de S. H. des commandements aux bassats du Caire ou Allep, affin que si par les consulz françois qui sont en

Alexandrie et Tripoly, ils sont advertiz que quelqu'un desdits résoriers se soit retiré au lieu de leur turisdiction, ilz le facent incontinent amener à cette Porte, pour en estre fait selon la volonté de S. M. J'espère aujourd'hui retirer lesdits commandements et les envoyer auxditz consulz, lesquels toutesfois ilz ne présenteront auxdits bassats sinon que quand il en sera de besoing, poursuivant au demeurant l'affaire le plus secrettement qu'ils pourront. »

Il écrivait ensuite, au sujet d'autres réclamations : « Pour autant que pour le fait des esclaves, il y a une infinité de Turcs qui sont ordinairement plaintifs que contre tout devoir d'amitié il y a de leurs filz, frères ou parents qui sont détenuz captifs sur les gallères du roy, il pria S. M., selon la promesse qu'il en a faicte, de les faire délivrer, affin que cessant tout empeschement, il puisse faire quelque bon office pour les nostres, et entre les esclaves turcs qui sont sur les gallères françoises, il m'a spécialement recommandé un sien esclave, janissaire du Caire, Ramadan, lequel fut pris par M. le grand prieur, venant du Caire à Constantinople visiter ses parens, et se trouve prisonnier dans les galères dudit grand prieur; me pria ledit bassa de vouloirescrire à S. M. pour la liberté d'iceluy. » On verra que ce fait privé influa sur la conduite du vizir à l'égard de la France.

rent icy Cigalle et son filz, captifs que Dragut tenoit audit Tripoly de Barbarie; lesquelz, pour l'absence du s^{er}, n'ont esté présentez au divan, mais sont encores dans lesdites galères; et ay grand peur que, pour la grande jeunesse du filz, qui n'a que dix-sept ou dix-huit ans, on ne le fasse Turc et qu'on ne le mette dans le serrail du G. S.¹ Ces gallères donnent nouvelles d'avoir laissé l'armée à Négrepont, preste à retourner icy au premier commandement de S. H.

Ce G. S. a fait faire, depuis peu de jours en çà, le mariage du s^r Achmat, aga des janissaires, avec la fille unique de feu Rustan-Bassa; je vous laisse à penser en quel nombre infini de richesses il se va plonger et abïmer, ce s^{er} luy ayant donné tout le revenu de feu Rustan; et outre l'infinité d'argent qu'il trouvera, il luy a fait présent, en attendant la consommation du mariage, de vingt mil ducatz, et la sultane, veufve de Rustan, de cinquante mil. Et pour autant que ledit Rustan, un peu auparavant sa mort, avoit donné à la fille de sultan Sélin, qu'on doit amener icy un de ces jours pour estre mariée, à ce que l'on dit, un beau serrail qu'il avoit fait faire, ce s^{er}, en récompense, a donné audit aga des janissaires la maison où se tenoit ledit Rustan; et davantage on espère que soudain que le mariage sera consommé, il sera cinquième bassa, ou pour le moins beglerbey de la Grèce. On fait courre le bruict de la paix d'entre le roy d'Espagne et le roy de Thunis, et de la prise de dix-sept galliotes d'Algier par trente gallaires d'Espagne². Nous sommes toujours en attendant

¹ Le vicomte Cicala, célèbre marin génois, avait figuré dans toutes les expéditions précédentes de l'Espagne contre les Turcs, et il avait été fait prisonnier à Gerbé, avec son fils. On verra par la suite ce dernier se rendre célèbre à un tout autre titre, et, devenu renégat, s'élever en Turquie par ses exploits jusqu'au rang de vizir.

² M. de Boistailé, par plusieurs lettres du mois de septembre 1561, rendait compte d'abord à Charles IX des opinions répandues en Italie sur les vues de la

France à l'égard des restitutions auxquelles elle était tenue en Piémont par le traité de Cateau-Cambrésis, et qui n'étaient pas encore accomplies : « J'ay fait entendre à ces s^{rs} la résolution de vos Estatz assemblés à Poissy, et bonne union qui est pour le jourd'hui entre voz princes et seigneurs de France, dont ilz se sont conjouis avec moi, et principalement du grand secours d'argent que vos subjectz vous offrent pour le paiement de vos créanciers, comme de chose qui rend la France admirable entre

l'amb^r du roy de Perse, et ne sçauroit-on sçavoir la cause de son retardement, sinon que l'on juge qu'il soit tombé malade par les chemins.

toutes autres provinces, et qui m'est venu bien à propos pour mectre devant au discours de plusieurs partisans qui se sont efforcez de peindre à ces s^r les affaires de vostre royaulme fort débiles et embrouillées pour le peu de pied qu'ilz disent V. M. avoir maintenant en Italie, et les troubles qui sont par delà; lesquelz aiant entendu ceste nouvelle se sont refroidiz avec plus d'occasion qu'ilz n'en avoient eu de discourir si légèrement. Mais si V. M., par son bon mesnage et le devoir où le peuple se mect de vous subvenir, peut monstrer une espérance à ses voysins de sortir bien tost de ses grandz débats et affaires, ceste opinion vous rapportera plus de respect et grandeur que la conquête de trois Italties, y retenant seulement l'entrée que vous y avez, pour n'estre du tout sans moyen, quand il en faudroit venir là. Car quelque bonne mine que fassent les potentats et princes de ce pays de veoir les choses d'Italie à l'entière dévotion du roy des Espagnes, si est-ce que les ungs d'entre eulx commencent à se deffier de ce qu'ilz y tiennent, les aultres voudroient bien s'accroistre, ne sçachant ce qui leur fault, dont V. M., quelque jour qu'elle se trouvera quitte, en pourra avoir le passe-temps sans estre de la partie, sinon pour s'accommoder à leurs despens comme ilz ont fait par le passé aux vostres et ceulx du sang de vos subjectz.»

L'ambassadeur écrivait en même temps à M. de Petremol pour l'informer des premiers troubles religieux qui avaient fait décider le colloque de Poissy, et de la con-

duite qu'il avait à suivre dans ces circonstances : « Sur le voiaige du G. S. en Perse, ne pouvant le besoing attendre l'intention du roy sur ce fait, vous vous pourrez conduire par l'exemple de vos prédécesseurs, et user en cela de termes généraulx sur les offres, soit pour accompagner S. H., ou entendre ce qu'elle voudroit de nous en cest endroit. Et sur le fait de ce traicté avec l'empereur, vous poursuivrez ceste poincte que vous avez bien commencée. La royne a dépesché ung chevalier de Malte nommé Salviati, qui luy est aucunement parent, pour, de la part du roy, aller par-delà poursuivre la délivrance de don Alvaro de Sande et le demander en don. Des nouvelles de nostre France, je vous envoie ung édict sur le fait de la religion, dont sont depuis procédées tant et si dangereuses émotions populaires, qu'il a esté nécessairement besoing convocquer tous les prélats de France qui estoient au commencement assemblez à Poissy et maintenant à Ponthoise, avec ung sauf-conduit général à toutes personnes qui voudront s'y trouver, pour y adviser de quelque expédient et règlement plus solide au bien et repos de la chrestienté.

« Les affaires de la religion brouillent si fort nostre France, qu'il n'est possible de plus, parce qu'en l'assemblée qui se fait à Poissy pour cela sont comparuz plusieurs prédicants, tant de Genève que aultres, qui ont eu sauf-conduit du roy pour y estre ouiz, et y sont venuz de plusieurs lieux estrangers et mesme de Genève, Bèze, Driez et Petrus Martir, et

Constantinople, 26 octobre et 4 novembre 1561.

J'aurois assez ample subject à vous escrire de la pompe faicte à l'entrée de l'amb^r du roy de Perse en ceste ville, si le fante ragusois qui me presse m'en donnoit le loisir; qui me fera vous dire seulement que le xxiii^e de ce mois il entra en cette ville fort bien accompagné tant de ses gens que d'un grand nombre de spahis, chaoux et janissaires, que ce G. S. luy envoya au devant. De ce qu'il aura à négotier, nous ne le pourrons sçavoir jusqu'à ce qu'il ait baisé la main du sei^r, qui sera, comme l'on dit, dimanche prochain, 11^e de novembre. Cependant on le tient sous bonne et seure garde, de peur que aucun ne puisse communiquer avec luy; de sorte que voulant aller aujourd'huy au baing n'a eu permission de ce faire, ny le bassa a voulu parler à luy que premièrement S. H. ne luy aye commandé, qui donne occasion à plusieurs de faire des discours en l'air, à sçavoir si S. H., se voyant entretenue en longueur, le constituera prisonnier

autres ministres, tellement qu'il y a grand apparence qu'ilz y pourront traicter de la doctrine, dont le pape et plusieurs princes de ce pays sont merveilleusement estonnez. Il est à craindre que la résolution qui en ensuivra ne nous attire d'autres remuemens, mesmement de la part de ceulx qui ne veulent poinct estre réformez ou contrerollez en leurs abuz. Pour ceste cause, prenez plus que jamais soingneusement garde, non-seulement de ce qui se passera ès affaires du G. S., mais principalement de ce que les princes chrestiens traicteront ou pourparleront par delà, et surtout le roy Phelippes. Lequel, bien qu'il ait commencé à dresser LX gallères neufves aux despens des églises d'Espagne, par permission du pape, pour avoir sa revanche, s'il peult de noz gens, si pense-je que est pour essayer d'avoir quelque sur-

céance ou accord, par le moyen de ce nouveau bassa, qui faict profession de vouloir gratiffier ung chacun, et que j'ay congneu, pendant qu'il estoit second, favoriser leurs affaires. Ce qui sera d'autant plus aisé, si le G. S. demeure en son oppinion de vouloir entrer en expédition contre le sophy et sortir de Constantinople; estimant que ceste passion le travaille si fort qu'il n'y a de considération qui le retienne de traicter avec ledit roi Phelippes, pourveu qu'il pense recevoir par là plus de moyen et seuretté de chastier sondict filz et poursuivre ceste guerre. Je désirerois que noz troubles feussent bien composés entre nous, et nostre royaume plus refaict avant que telz traictez se feissent, afin que noz voisins, estant de loisir, ne se mettent de la partye. C'est là où vous avez le plus à veiller. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

ou non, comme l'on dit que sultan Sélim a faict d'un amb^r qui semblablement luy estoit envoyé du roy de Perse avec soixante six personnes.

L'ambassadeur du roy de Perse alla visiter la bassa le xxvii^e avec présent de tapis et riches turquines; et le premier de ce mois baisa la main de S. H. avec fort grande pompe et appareil, et luy fit présent de tentes et courtines de pavillons tissuz de soye, or et argent, les bois tout dorez et garnis d'argent au lieu de fer; de force tapis persiens, riches et exquis, de trente oyseaux de proie, de deux Alcorans et de six autres livres de leur loy, bien reliez et garnis d'un bassin à la turquesque; de porcelaine d'estrange grandeur, et d'une larme de cerf¹ de la grosseur d'un œuf: de tous lesquels présens S. H. n'a pas faict grand compte². J'ay sceu de bon lieu que le principal point de

¹ Ou pierre de bézoard.

² M. de Boistailé, par différentes lettres de novembre et décembre 1561, qu'il adresse à Charles IX, rapprochait ces démarches de la Perse avec les dispositions que manifestaient les autres états: « Zaffer-Sultan, ambassadeur du Sophy, dès si long-temps attendu à ceste Porte, y arriva le xxiiii^e octobre, auquel le G. S. a envoyé devant quelques gallères, et faict tous les honneurs qui aient esté jamais faicts par delà à amb^r quelconque. Ces s^r prennent peu à peu de la deffiance de la voisinance et grandeur du roy des Espaignes, bien souvent sans autres raisons que celle qu'à leur oppinion ils ont eue de tout temps de voulloir conserver et accroistre leur estat par les dissensions des plus grands, les maintenant pour cest effect en mesme partie de puissance, dont ilz se voient pour le jourdhuy d'aültant plus esloingnez qu'ilz se persuadent que V. M., par la bonne intelligence qu'elle a avec ledit roy catholique, et par la restitution des pays

voisins d'Italie, s'est despouillée de tous moyens et affection pour jouer à leur gré ceste partie. Ils désireroient volentiers quelques troubles qui peussent réduire sa grandeur à ung terme plus modéré que n'est à leur gré celluy où le dernier traicté de paix l'a élevé, et comme à personnes qui ont sans grand fait d'armes longuement et heureusement régné par ceste subtilité, le moindre remuement qui se faict en ce temps, mesmes bien loing de ce pays, les mectent en doubte et travail. J'ay préveu, depuis que je suis ici, qu'il est malaisé que bientost il n'y adviengne quelque trouble, là où les Italiens, quand ils verront ne pouvoir rejeter la guerre ailleurs ou l'attacher entre voz majestez, comme ils désirent, s'essayeront pour le moins de vous y attirer. Mais je m'asseure que V. M., estant par les choses passées esclaircye qu'il fault avoir d'eulx aultres gaiges que paroles, les sçaura bien ouyr sans y mectre rien du sien, et les entretenir de mesme. Ilz ont eu ung soupçon que le marquiz de

sa négociation a esté de faire quelque appointement et réconciliation avec S. H. et son filz Bajaset; et comme il est vraysemblable, le roy de Perse voyant ce s^{gr} caduc et jà sur le bord de sa fosse, l'entrete-

Peschaire a voulu surprendre Bergamo, nouvellement fortifié, et par cest effect ont fait lever deux mil hommes de pied pour y mettre, et commandé la monstre de la cavallerie.

« V. M. me fait entendre de combien elle désire estre informée de tous les discours qui pourront mettre en jalousie vostre estat de deçà les monts. Entre tant de potentats qui sont en ceste Italie, tous désirans nouveautés, il n'y en a point duquel l'intention et progres soient plus soupçonnez que celle de M. de Savoye. Les ministres et partisans du roy catholique par deçà ont fait courir un bruit malicieux que V. M. avoit intelligence secrette avec les Allemans par le moyen du conte palatin, et estoit pour avoir tous les protestants de l'Europe à son commandement pour troubler le reste du monde, jugeant vostre intention selon celle qu'ilz ont de brouiller V. M. et dehors et dedans l'intérieur de vostre royaume. Il s'est descouvert en ceste ville une assemblée sur le fait de la religion, en laquelle intervenoit un nombre de gentilzhommes de ceste seigneurie: mais elle a passé cela par connivence, comme si jamais n'estoit advenu, jousque à faire eschapper secrettement ceulx qui avoient esté retenuz. Et n'entreprendront jamais de chastier l'un d'entre eulx pour le fait de la religion, craignans pour la multitude de ceulx qui pourroient avoir pareilles oppinions, et les alliances qui sont grandes, de mettre confusion et désordre en leur républicque. Cela aussi avec ce que l'on pourroit veoyr icy et ailleurs

par cy-après, sera cause de faire réputer les remuemens de la religion estre un général ennemy du temps et non de la France, comme l'on s'est efforcé de peindre en Espagne et plusieurs lieux, pour donner mauvais lustre à tant de saintes ordonnances que V. M. a esté contraincte de faire pour le reposit de ses subjectz. Mais ceulx qui les ont blasmé se trouveront possible avec le temps si empeschez chez eulx pour mesme fait, qu'ilz ne trouveront meilleur remède pour en sortir que de recourir à vous, qui serez lors spectateur et arbitre de leurs actions, comme ils veulent estre des vostres. »

L'ambassadeur écrivait également dans le même sens à M. de Petremol, en l'informant de la situation des affaires en France: « J'ay entendu que le s^{ph} a envoyé un sien ambassadeur vers le roy catholique, qui est un voiage de très-grande importance, de la cause et fin duquel enquérez-vous soigneusement. L'assemblée des prélatz à Poissy est finie; mais on ne sçait encore les particularitez de la résolution, sinon, en termes généraulx, qu'elle n'est pour appaiser le peuple, qui est toujours esmeu et continuant les assemblées et prédications publiques, tellement que le roy se trouve bien empesché à y pourveoir. Il a délégué xxv évesques, desquels je ne say encore le nom, et M. de Candalle pour son ambassadeur au concille à Trente, où sont les légats du pape et bien lx évesques italiens, il y a desjà longtemps assemblez, actendant la négociation requise. On dict que les Espaignolz sont en

noit toujours d'une vaine espérance : ce que S. H. reconnoissant a faict jusques à aujourd'huy retenir ledit amb^r en la maison en laquelle il est logé soubz bonne et seure garde; de sorte que nul des siens peut sortir de sa maison, ny estranger communiquer avec luy. A de plus envoyé deux chaoux au roy de Perse pour luy protester la guerre, en cas qu'il ne veuille rendre son filz, et quatre autres chaoux sur les confins de Perse pour faire tenir prests et appareillez à la guerre tous les béglerbeys et sanjacs. Quelqu'un qui m'est amy des premiers de ceste Porte m'a promis faire donner la copie des lettres que le roy de Perse a envoyées à ce s^{er}.

En ce matin est arrivé un chaoux avec un espie venant de Van, qui a apporté nouvelle que le roy de Perse estoit en armes avec grande compagnie, faisant entendre que son entreprise est contre les Georgiens. Toutesfois, ceux-cy, qui sont couverts de leur nature, ne peuvent penser que ce ne soit contre eux en faveur de Bajaset. Avec le temps nous connoistrons ce que s'en fera. Ce matin semblablement les esclaves espagnols amenés de Chio pour estre confrontez devant le bassa de la mer et autres cappitaines qui les avoient vendus, ont obtenu leur grâce et ont esté remis en liberté; et ledit bassa de la mer, qu'on jugeoit pour le moins devoir estre privé de son office, a esté aussy bien que jamais recueilli et favorisé de ce G. S.

chemin. Par édit exprès, le roy a défendu de plus porter or ne argent à Romme, soit pour annates ou autrement.... Vous aurez entendu le faict de M^r de Nemours, et comme messeig^r de Guise sont tous en Lorraine : quant au faict de la religion, il est en plus grand reposit qu'il n'estoit, vivant chascun selon sa dévotion, sans émotion ne reproche, estant, à ce que l'on peult juger, la partie presque égale, et en termes que l'une surpassera bientôt l'autre, et grandement, si l'on continue le che-myn qui est de toutes pars si fréquenté, qu'il sera fort malaisé à le divertir. Le pape monstre bien de voulloir avancer le

concile, mais en effect il n'y a pas grand apparence qu'il soit pour réussir, les Allemans ne voullans y venir, et les François aucunement retirez ou refroidiz de s'y acheminer en ce temps d'hiver. Le roy a envoyé demander au pape licence aux évesques de communier *sub utraque specie* en France, ce qui a esté par sa sainteté et son collège assez mal receu, et enfin renvoyé au concille. Ces s^r se sont déclairez contre les gallaires de M. de Savoye, parce qu'elles ont assailly et offensé grandement une de leurs naves, et ont ordonné à leur providator de les traicter comme corsayres et ennemys. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

Constantinople, 25 novembre 1561.

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

Sire, l'honneur qu'il vous a plu me faire me jugeant digne d'estre employé à vos affaires par deçà en attendant la venue de vostre ambassadeur m'incite d'autant plus à y faire mon debvoir en toute fidélité; suivant quoy, ayant ces jours passez présenté vos lettres au bassa, je luy fis entendre la bonne affection que vous désirez toujours porter envers ce G. S., le priant de son costé la vouloir faire maintenir et garder inviolable, et selon les loix d'icelle, moyenner envers S. H. la délivrance de vos pauvres subjectz qui sont icy détenus en misérable servitude. Il me fit response qu'il n'estoit point besoing de l'en solliciter davantage, d'autant que ladicte amitié estoit du tout entre vos mains, et que de leur costé elle ne faudroit jamais; et quand aux esclaves, pour autant qu'ils sont tous sur l'armée, il m'a remis au retour d'icelle, promettant de s'y employer de tout son pouvoir envers S. H. Toutesfois, qu'il pensoit bien qu'elle ne délivreroit jamais ceux qui furent pris à Gerby pour avoir combattu contre son invincible armée. Mais ils commencent à sentir et connoistre de quelle importance est ceste intelligence en leurs affaires, maintenant qu'ilz les voient un petit troublées, me priant de la faire entretenir toujours, et d'avertir V. M. du désir que S. H. a de la conserver, comme par les lettres de S. H., V. M. pourra connoistre; et que par cette considération il m'accepte en la charge de M^r Dolu, en attendant la venue de vostre ambassadeur absolu.

Constantinople, 8 décembre 1561.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailé.

Le despost de la Servia ayant occupé la Boldavie, aujourd'hui dite Moldavie, avec l'aide de Ferdinand, et déchassé le duc Alexandre, a estonné tellement ceux-cy, que soudain ilz ont dépesché deux sanjacqs pour faire teste audit despost avec l'ayde des Vallacques, qui sont en armes en faveur de ce G. S. S'il est vray que le tout se soit fait avec l'aide et faveur de Ferdinand, il ne faut point que nous ayons

peur d'aucun traité de paix d'entre luy et S. H., encores que les affaires de Perse soient jusques icy acheminées de telle sorte, qu'on ne peut moins espérer que le camp pour ce printemps, et que l'on fasse tous préparatifs de mer tant de gallères que de galléaces et mahonnes pour mettre sus une grosse armée audict temps, de laquelle, toutesfois, je nè puis sçavoir les desseings au vray.

Je n'ay peu avoir encores la response du G. S., tant aux lettres du roy qu'à la demande que j'ay faicte des esclaves françois, à cause de l'empeschement que ceux-cy ont eu jusques icy et ont encores, tant pour les affaires de Perse que pour celles de Boldavie. Dernièrement, que je fus visiter le bassa pour sçavoir la response de S. H., je le trouvoy qu'il dépeschoit deux chaoux en Perse avec deux gentils-hommes de l'amb^r du roy de Perse, auxquels on a donné terme pour aller et venir huictante jours, ou nonante pour le plus; et me veut-on faire croire que le G. S. a pardonné à son filz Bajaset, et qu'il a envoyé ces chaoux et gentilshommes expressément pour le faire retourner en son sanjacquat et gouvernement. Mais je ne puis penser que Bajaset s'y veuille jamais fier, ny que Sélim puisse endurer son frère si prochain de ce lieu, ny que ce s^{er}, obstiné de sa nature, puisse oublier son juste courroux, n'estoit que se voyant assailly jusques à ses portes par les Boldaves, il aye voulu différer la guerre de Perse pour entendre plus aisément à ceste domesticque, pour laquelle il a faict mettre en ordre en grande diligence le s^r Pertah, troisieme bassa, avec trois mil janissaires harquebusiers et trois squadres de spahis, et le beglerbey de la Grèce, avec la plus grande partie de ses forces, voire toutes s'il est besoing, lesquelles sont desjà toutes prestes à Nicopoly; de sorte qu'il pourra mettre ensemble L mil hommes.

Le bruict est qu'en la Boldavie il y a pour le jourd'huy trente ou quarante mil hommes combattans, la pluspart Allemans, Pollacques et Hongres, et grande quantité de pistolliers. On n'attend que le retour de certains courriers qu'on a dépeschés en Boldavie pour espier et sçavoir les forces des ennemis, pour faire partir d'icy ledit Pertah et Beglerbey, encores que beaucoup de gens practiqs du pays ayent

remonstré qu'il sera impossible en ce temps d'hyver de passer le Danube, pour les grands marais qui sont d'un costé et d'autre.

On dit que ce s^{er}, ayant déchassé le despost, remettra en sa place le vray et légitime seigneur, qui est pour cejourd'huy en Alep, et lequel, pour ce faict, on faict venir; mais il est plus à croire que si cedit s^{er} l'occupe une fois il y mettra quelque sancjaqbey turq ou quelque beglerbey, pour n'estre, tous les ans, contrainct à y envoyer nouvelle armée.

1562.

SENTIMENTS DE LA PORTE SUR L'ÉLOIGNEMENT POLITIQUE DE LA FRANCE.—MISSION DU CHEVALIER SALVIATI.—CONFLITS ET HOSTILITÉS EN HONGRIE.—DÉFAITE DES IMPÉRIAUX.—LIGUE CATHOLIQUE PROPOSÉE EN ITALIE CONTRE LA FRANCE ET LES PROTESTANTS.—PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.—ÉTAT DES RELATIONS DE LA TURQUIE AVEC LA PERSE.

Constantinople, 15 janvier 1562.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailé.

Il y a plus de six septmaines que j'ay présenté les lettres du roy au G. S., et toutesfois, quelque diligence et sollicitation que j'aye sceu faire, je n'ay peu avoir responce, pour la difficulté qu'ilz font de rendre nos esclaves françois, et pour m'entretenir en longueur jusques à ce que le temps vienne de les embarquer sur leurs gallères et armées, comme ils ont toujours faict par le passé. Quand j'en parle au bassa, il me dit l'avoir faict entendre au G. S., et que S. H. ne luy a respondu aucune chose, sinon qu'on me rendist un certain vieillard capitaine du gallion dieppoïs, pris il y a dix-huict mois, lequel piéçà est mort, et qu'il ne luy peut parler si souvent qu'il voudroit bien, mais qu'il faut attendre les commoditez et occasions plus propres, brief qu'il est esclave du G. S., et que quand S. H. dit quelque chose qu'il ne peut répliquer au contraire. Ce sont des propos certainement d'homme famélique qui ne demande qu'à manger; mais je luy en ay coupé le chemin, car, comme du commencement il se lamentast doucement à moy par Hybrahim-Dragoman, que le roy ne faisoit plus si grand

compte de ceste amytié qu'il avoit faite par le passé pour deux causes apparentes, l'une parce qu'il avoit fait la paix avec le roy catholique des Espagnes, ancien ennemy de S. H., et que depuis ladite paix il n'auroit envoyé ambassadeurs devers icelle, mais seulement gens de petite qualité soubz le nom d'agens; l'autre que j'estois le cinquiesme venu de la part de S. M. sans aucun présent, digne, comme il dit, de peu d'affection et amitié; je luy fis response que, premièrement, nous avions fait la paix par contraincte, ayant esté habandonné par leur capitaine de mer au plus fort de noz affaires, et lorsque nous nous confiions le plus en leurs forces et armées. Et quand au nom d'ambassadeur ou agent, que S. M. pouvoit donner aux siens tel tiltre que bon luy sembloit, mais que la négociation estoit toujours une, ce qu'il pouvoit connoistre facilement par les lettres du roy, par lesquelles il désire que nous soyons reçus comme sa propre personne, par quoy il peut entendre quelle estime fait S. M. de ceste intelligence et amitié, de tenir icy continuellement ses gens avec grands frais et despenses, pour seulement faire connoistre à S. H. le désir qu'elle a de continuer en icelle, d'autant plus qu'estant requis du roy catholique des Espagnes de conjoindre ses forces avec les siennes pour endommager S. H., S. M. n'y auroit voulu consentir : ce que je leur fis entendre en plain divan.

Quand aux présens, je fis response à Hybrahim que je ne pouvois penser ny croire que tels propos fussent du G. S. ny du bassa, d'autant que par le passé ilz avoient assez esprouvé la libéralité de nostre roy, telle et si grande que nul aultre prince ne sçauroit user de semblable; davantage que je n'estois venu de France nouvellement pour apporter présens dudit lieu, et quand bien j'en serois venu, que pour l'entretienement de ceste parfaicte amitié il n'en estoit point de besoin, estant si bien enracinée es cœurs de leurs deux majestés, que par grandz présens ne pourroit estre augmentée, ny par faute d'yeux diminuée. Autrement qu'elle seroit onéreuse de nostre costé, si comme tributaires nous estions contraints à tous propos et nouvelles occasions faire présens. Lors Hybrahim interrompant mon propos : « Elle

est donc, dit-il, onéreuse de nostre part, puisque nous mangeons ensemble le trésor du G. S., » voulant par là reprocher ce que S. H., par sa libéralité, donne pour l'entretienement de tous les ambassadeurs qui sont de par deçà. A quoy je fis response que le roy n'envoyoit icy ses gens à cette intention, mais leur donnoit provision suffisante pour leur entretienement. Davantage il y avoit toujours envoyé personnages qui, oultre ladicte provision, pouvoient de leur propre faire les frais icy nécessaires à son service; mais que mes prédécesseurs eussent esté trop incivils s'ilz eussent refusé la libéralité de S. H., et que luy-mesme sçavoit trop mieux en quoy elle estoit journellement employée¹. Pour conclusion, il me dit que la nature de ceux-ci estoit de recevoir présens d'un chacun, et je lui dist que la nostre estoit de n'en faire point. Ainsy il se partit de moy plus content de parolles que de faict.

Je sçay certainement, comme encores le pouvez congnoistre, que tout cecy ne procède que de vos magnificques, lesquels ne pouvant obtenir par faveur telle grâce que les amb^{es} du roy ont fait par le passé, se sont efforcez par présens les avoir; et depuis, pour nous supplanter et entrer en crédit, ont donné à entendre que le roy faisoit peu de compte de ceste amitié, pour les causes susdites et différence d'ambassadeur ou agent; ce qu'ils voulurent premièrement faire quand feu M^r Dolu vint icy, disant qu'il n'estoit gentilhomme mais envoyé du roy comme par manière d'acquit. Depuis, ne pouvant dire aultre chose de moy, ont voulu donner à entendre au bassa que je n'estois

¹ Cette question des présens diplomatiques, qui avait son importance dans les usages orientaux, provoque de fréquentes discussions avec les ministres de la Porte, surtout dans les temps d'abandon ou de nécessité publique comme ceux où se trouvait alors la France. Ces présens étaient, comme on le voit ici, un échange compensé d'ailleurs par une allocation en nature ou en espèces qui était faite aux en-

voisés étrangers. M. de Petremol avait écrit à ce sujet lors de sa reconnaissance comme agent : « Pour baiser la main de ce G. S. et luy présenter les lettres du roy, il m'a cousté prez de quatre cents ducatz, et le bassa m'a fait retrancher de la provision qu'avoit M. Dolu, cent solz par jour, en attendant la venue de l'ambassadeur que S. M. escrit debvoir envoyer dedans peu de jours. »

François : de quoy je n'ay pas fait grand compte, et moins le bassa, qui me congnoist; et loué soit Dieu, que jusques icy ils n'ont rien sceu obtenir par dessus nous, et encores que je n'aye peu avoir responce jusques à présent pour nos esclaves, j'espère m'y rendre plus tost importun que j'en en rapporte quelque fruct, sinon de tous, au moins d'une partie. J'en ay déjà retiré des cappitaines particuliers, tant pour rachapt que aultrement, six ou sept de ceux qui furent pris à Gerby, et espère avoir du G. S., au change du cappitaine du gallion diépois, qui est mort, le chevalier de Condat, pour lequel plusieurs princes et grands seigneurs ont escript plusieurs fois à M^r Dolu.

La grande levée de boucliers que ceux-ci avoient faite pour aller contre le despost en Moldavie s'est esvanouie en fumée à la venue de quelques hommes dudict despost, par lesquels il a fait entendre au G. S. que ce qu'il avoit fait n'estoit comme ennemy de S. H., ny moins voulant attenter quelque chose contre icelle, mais pour déchasser seulement le tiran Alexandre, qui luy détenoit injustement son royaume de Moldavie, et de plus qu'il n'y estoit venu de sa propre autorité, mais ayant esté appelé par ceux du pays, qui ne pouvoient plus supporter les grandes tyrannies, exactions et oppressions dudit Alexandre; et qu'il estoit prest de payer non seulement le mesme tribut que payoit ledit Alexandre, mais de l'augmenter pour ceste occasion. Le G. S. l'a accepté et confirmé audit pays, et luy doit envoyer les aornements et estendarts de sanjacq, à la charge qu'il payera xx^m escuz de tribut davantage qu'Alexandre, qui en payoit xxx^m. Hier ses gens partirent d'icy pour luy porter cette nouvelle, par lesquels il m'a escript une lettre de laquelle je vous en envoye la coppie, désirant l'amitié du roy, et offrant la sienne ¹. Je luy ai fait responce que je ne pouvois ny refuser ny du tout accepter ladite amitié sans premièrement en adver-

¹ M. de Boistailly, en envoyant la lettre du prince de Moldavie à Charles IX, lui rendait compte des autres faits qui s'étaient passés pendant les premiers mois de cette année, et des mesures défensives que prenait alors Philippe II, dans l'opinion où il

était de l'accession générale de la France au protestantisme :

• Depuis quelque temps en çà, il s'est eslevé icy un bruict de ligues et de guerre qui a couru et court encore, ayant les ministres du pappe, duc de Savoye et duc de

tir mon prince, auquel je ne faudrois de faire entendre le tout, et estimois qu'il l'accepteroit très volontiers comme amy des amis du G. S.; et n'ay voulu passer plus oultre sans aultre commission, d'autant que je n'ay sceu encores sçavoir comme il se comporte envers le roy de Transilvanie, qui a esté toujours soubz la protection du roy, et que le bruit a esté grand de par deçà qu'une armée de quinze mille hommes estoit à l'entour de la Transilvanie, pour à laquelle ob-

Florence, fait ce que a esté en eulx pour attirer ces s^{rs} à une ligue qu'on dict des catholiques contre les protestantz, au nombre desquels ils comptent absolument la France. Mais ayant esté par moy remonstré à ces s^{rs} les inconveniens à quoi pourroient tumber s'ilz se divertissoient de l'alliance qu'ils ont avec le roy, ilz se sont enfin résoluz de n'y voulloir entrer, quelque succez qui advienne à la France. Ilz n'ont guères eu agréable la concession des LX et x gallaires faicte par le pappe au roy catholique, se doutant bien que le G. S. ne faudra à l'équipollent de renforcer ses armées de même, et que partant eulx aussi seront contrainct de armer de leur costé. Ilz ont aussi trouvé estrange la clause que S. S. a fait insérer dans ladite bulle d'octroi, par laquelle elle permet que l'on se puisse servir desdictes gallaires, tant contre les infidelles que contre les hérétiques et scysmatiques, se descouvrant par là désirer qu'elles feussent employées en ceste mer d'Italie. J'ai faict entendre à ces s^{rs} les occasions et justes raisons qui ont mené V. M. de venir à ceste seconde assemblée d'après vostre édict sur le faict de la religion. La prolongation du concille au XIII^e de mai prochain a été faicte à l'instance de l'empereur, pour cependant faire une diette en Allemaigne, et voir s'il peult y acocomoder les choses si bien que les ungs

et les autres en demeurent satisfaits..... La certitude de la mort ou de la convalescence du G. S. tient tout cet état en suspend. Quant au succès de ce que nouvellement a esté exécuté en la Moldavie par Jacques, despot de Servia, à l'encontre de Alexandre, naguères roy dudit pays, V. M. aura, avec la présente, la coppie d'une lettre que ce nouveau conquérant a escript à vostre agent pour vous offrir les forces de son royaume et son amytié. Et d'autant que son estat est conjoint et deppendant entièrement de la faveur et de l'amytié du G. S. il semble que selon que par voz ministres a esté faict à l'endroit de ses prédécesseurs et du Vallacque, l'on se peult avec luy doucement gouverner, et l'entretenir en ceste bonne volonté. Il y a advis que le G. S. avoit commandé d'armer en toute dilligence c et vingt gallaires, et pour ce faict dépesché les commandemens par toute la Grèce pour lever les remiers qui seront de besoing. De quoy l'on ne peult juger l'occasion sinon que le désir d'exécuter quelque sien desseing ceste année sur les crestiens, ou craincte de la nouvelle armée d'Espagne, sont cause de luy faire faire ceste extraordinaire provision et despence. Ceste nouvelle est bien pour faire contenir le roy catholique chez lui, sans se mesler plus avant de vos affaires. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

vier, le G. S. dépescha hier l'amb^r du roy de Transilvanie, qui estoit icy, avec commandementz aux sanjacqs voisins de la deffendre. Toutes-fois j'ay sceu que ledit despost, craignant que le roy de ladite Transilvanie ne donnast secours à Alexandre son voisin, en récompense de ce qu'il l'avoit aidé à ses propres frais et despens à prendre la possession de ladite Transilvanie, avoit fait comparoistre ceste armée non pour endommager ledit roy, mais pour le retenir en son pays, et que le tout estoit pour le jourd'huy pacifié. Celluy qu'on attendoit d'Alep pour estre remis en la Moldavie a esté trouvé mort, non sans soupçon de poison, pour ledit Alexandre, lequel doit estre amené un de ces jours à cette Porte pour en estre fait selon le bon plaisir de ce seigneur.

Constantinople, 12 février 1562.

Les nouvelles de nostre France, comme je prévoy, sont pour apporter de grands remuements. Suivant ce, je n'ay failly de faire entendre à tous ces messieurs, qui s'estonnent du changement de religion, que le roy n'en estoit nullement consentant, mais que la force de la parole de Dieu estoit si grande, que toute humaine puissance n'y pouvoit résister, et que ce changement, les esmotions et séditions estant appaisées, estoit pour apporter un contentement aux subjects du roy et repos public en toute la France, et que la retraicte de messieurs de Guise et de Nemours ne pouvoient en rien préjudicier aux affaires de S. M., ny pour cela pouvoient rien attenter contre la France. Finalement que j'espérois que le tout s'appaiseroit sans sédition ou guerre.

Autour de la Transilvanie il y estoit comparu une armée de quinze mille hommes, laquelle assiégeoit un chasteau sur les confins de ladite Transilvanie, Ferdinand y estant en personne. Pour ceste cause, le G. S. n'a jamais voulu consentir au partement de son amb^r à ceste Porte, qui, par la faveur de Ally-Bassa, luy demandoit fort instamment, et a envoyé commandement au beglerbey de Bude et sanjacqs des confins, de se mettre incontinent en armes et deffendre le roy

de Transilvanie, et y eust envoyé son armée d'icy n'eust esté l'hyver et son indisposition, laquelle, ces jours passez, a esté si grande, qu'on en attendoit que la mort; et jà les janissaires commençoient à se mutiner et souslever, de sorte que le bonhomme, comme retiré du sépulchre et n'ayant pas loisir d'estre malade, fut contraint monter sur sa frégate et passer tout le long du canal pour se monstrier. Toutesfois, maintenant il se porte mieux, son indisposition n'estant que de gouttes. On doit amener un de ces jours les filles de sultan Sélim pour estre mariées, l'une à Mehemet, second bassa, l'autre à Pialy, bassa de la mer; et on pense que Hassan, aga des janissaires, espousera la troisieme, voulant le s^r, par ce moyen, donner un bon appuy en cet empire audit Sélim.

Je suis toujours en attendant la venue du sieur Salviati ¹, lequel, comme j'escris au roy, passant par un village à une journée d'Andri-

¹ Le choix d'un envoyé parent de la reine-mère montre l'importance que Catherine de Médicis attachait à cette mission. Elle devait en effet obtenir, par l'entremise de la France, la libération des chefs de l'expédition de Gerbé, dans un moment où les rapports de la reine avec les protestants donnaient de l'ombrage à Philippe II. M. de Boistailly avait indiqué à M. de Petremol tous les moyens propres à la faire réussir, jusqu'à provoquer la destitution du grand-vizir, dont il prévoyait l'opposition : « Les parents et amis dudit sieur dom Alvaro, congnoissant l'avarice de ceste nation, ont estimé qu'avec la requête qu'en faisoit le roy, ils viendroient encore plus tost au bout de leur desseing, s'ilz offroient soubz main quelque quantité d'argent au bassa; ilz en ont fait bonne provision. Mais venant à effet qu'on ne puisse soupçonner la bonne issue de ceste affaire estre provenue plus par l'intervention des présents que par l'auctorité

de S. M. N'ayant ledit bassa aultre appui que de soy, il est, par ce moyen, bien aisé à ceux qui prendront les alliances de la veufve de feu Rustan ou de sa fille, de le mectre hors de son lieu soubz une telle occasion, ce qui me fait penser qu'il chemynera plus réservément en ceste affaire. »

M. de Pétremol, de son côté, signalait une autre intervention non prévue, celle du favori du prince Sélim : « J'espère, à l'arrivée du chevalier Salviati, faire quelque bon office pour le s^r dom Alvaro, si le bassa me tient la promesse qu'il m'a faicte. Toutesfois le bassa me dict dernièrement que je luy présentay les lettres du roy, qu'il sçavoit la venue dudit Salviati et la cause d'icelle avant qu'il fust party de France; et n'y a aultre qui luy ai fait entendre que le juif Jean Micques, qui fait ordinairement profession de donner avis de nostre cour et aultres lieux par le moyen des espies qu'il y tient soubz le nom de facteurs, mesmement s'est vouleu en-

nople, fut assailly des paysans pour une espée qui avoit esté desrobée à un de ses serviteurs, et blessé à la teste et à un bras, non toutefois sans danger de mort et sans en laisser plusieurs desdits paysans fort mal contents. Il est demeuré en Andrinople pour se faire penser, et dans deux jours se trouvoit mieux de ses blessures, et prest à monter à cheval ou en coche pour parachever son voyage. Cependant je l'ay faict entendre au bassa, qui a faict expédier commandement au gouverneur dudit pays pour faire punir lesdits paysans et les amener liés à ceste Porte.

Constantinople, 3 et 24 mars 1562.

Le xv^e du passé arriva icy le chevalier Salviati, accompagné de trois gentilshommes : lequel vous informe, par ses lettres, de tout le differend de son voyage et infortune, et de la bonne réception qui luy a esté faicte de par deçà, ensemble de la visite qu'il a faicte à tous les bassats, et hier au G. S.; car de longtemps il n'est arrivé gentilhomme ou ambassadeur de par deçà qui ait esté mieux receu ny avec plus grand honneur. De ma part je puis asseurer n'avoir rien oublié qui me fût possible pour faire représenter la grandeur de nostre roy et le mérite du gentilhomme. Sur quoy je ne veulx oublier à vous dire que la première chose que demanda le bassa, fut s'il apportoit présent de la part du roy ou de la sienne, pour laquelle occasion, pour estre mieux venu et faciliter son affaire, il se délibéra en son nom faire présent de cent robbes au G. S., et de quelques-unes aux bassats; et de la part du roy présenter ceste entière intelligence et amitié. Ce qui a esté fort bien receu et accepté, et espère qu'il aidera assez à la liberté du sieur dom Alvaro, pour laquelle les bassats nous mandent assez bonne responce du G. S. Nous ne la pouvons avoir jusques à la sepmaine prochaine, après laquelle ledit sieur Salviati ne tardera guère de par deçà pour s'en retourner à la cour.

tremettre envers le bassa pour la liberté du s' dom Alvaro, affin que, comme je croy, s'il en sort quelque bonne fin, il se puisse

vanter par tout le monde d'estre auteur d'icelle. • Busbecq donne aussi à son point de vue des détails précis sur cette mission.

Cependant je ne veux faillir de vous advertir que, ces jours passez, je descouvris un traicté de paix que l'amb^r de Ferdinand traictoît soubz main avec Ally-Bassa, entre le roy d'Espagne et ce G. S., poursuivant un sauf-conduit pour faire venir icy un amb^r d'Espagne. Toutesfois le bassa, quand je luy en parlay, pour tenir en suspens ledit traicté jusques à ce que j'en eusse adverty S. M., me nya le tout, faisant semblant de n'en avoir jamais ouy parler; s'esmerveillant, au demeurant, comme je luy en parlois, veu que la France estoit si prochaine d'Espagne, que S. M. en seroit incontinent advertie si cela estoit, et me dit davantage que la Porte du G. S. estoit ouverte à tous venans, à ceux principalement qui recherchent la paix et amitié, et qu'il seroit bien aise que un chacun demeurast en paix, et la pouvoir avoir encores avec le roy de Portugal du costé des Indes; avec beaucoup d'autres telles parolles, par lesquelles on pouvoit juger leur intention inclinée à la paix. Et pour autant que je sçay que cecy est de grande importance à nos affaires, je vous supplie m'advertir comme je m'y dois gouverner, le cas advenant. Car si le roy d'Espagne nous demeure toujours amy, je ne vois point que cette paix nous puisse en rien préjudicier; estant pour le bien et repos de toute la chrestienté. Mais si au contraire il avoit envie de brouiller les cartes, et cependant faire paix avec ceux-cy, affin que doresnavant nous ne puissions nous prévaloir de leurs forces, il faudroit empescher de tout nostre pouvoir ladite paix, laquelle je suis seur que le G. S. n'accepteroit jamais à telles conditions, ne désirant rien plus sinon que nous nous attachions au roi d'Espagne. Car comme dernièrement M^r Salviati alla visiter Ally-Bassa, et parlant que S. M. désiroit estre amy de S. H. ainsy que ses prédécesseurs roys, il nous pressoit fort de nous déclarer ennemis des ennemis de S. H. A quoy nous fismes response que nous n'avions jamais rien faict contre cette amitié, et qu'il se devoit contenter pour cette heure que nous confirmions cette amitié telle qu'elle avoit esté par le passé, voire plus grande s'il estoit possible, et que nous déclarans ennemis des ennemis, nous serions contrains de nous déclarer ennemis de toute la chrestienté. Ce que nous

ne pouvions faire en saine conscience, et pour aultres raisons particulières; et que notre charge et commission ne s'étendoit si avant; de quoy il se contenta, et depuis, me trouvant avec lui, j'ai fuy d'entrer en telz propos.

La guerre de Hongrie va toujours croissant. De l'ambassadeur du sophy vers le roy d'Espagne, nous n'en avons de par deçà aucunes nouvelles; vray est que il y a un an, qu'un bélistre passa par Gennes, et de là en Espagne soubz ce tiltre; mais depuis, ayant esté congneu, a esté puny et ne pense qu'il y en aye d'aultres.

Les chaoux que le G. S. avoit envoyés en Perse sont de retour depuis trois jours; et fait-on courir le bruiet de par deçà que le sophy rendra Bajaset, mais nous n'en pouvons rien croire. Cependant nous attendons d'autres amb^{rs} dudit sophy, son grand-escuyer de par deçà, et son chaoux-bassi devers Sélim, qui ne viennent à autre fin, comme on peult imaginer et est vraisemblable, que pour entretenir toujours en longueur ce bon viellard, lequel nonobstant ne désire que insinuer sultan Sélim en cest empire, l'ayant fait approcher à quatre journées près d'icy, pour tout bon respect, et ses trois filles, qui sont arrivées de par deçà pour estre mariées un de ces jours, l'une à Mehemet, second bassa, l'autre à Piali, bassa de la mer, et la troi-siesme à l'aga des janissaires, qui sera un grand appui pour ledit Sélim. La guerre en Transilvanie continue toujours; et encores que Ferdinand aye pris deux places du roy de Transilvanie, toutesfois ceux cy ne font pas grand compte de se mouvoir pour le secourir, et semblent qu'ilz cherchent plus la paix qu'autre chose, et sont après pour donner congé et liberté à l'amb^r de Ferdinand.

Je ne puis assez m'esmerveiller de ce que m'escrivez que les Vénitiens ont fait courir le bruit de la mort du G. S., veu que son indisposition n'a pas esté si grande qu'elle deust apporter aucun soupçon de mort. Vray est que pour autant qu'il fût trois ou quatre jours sans donner audience à ses bassats, les janissaires commencèrent un peu à murmurer, chose à eux coustumièrre. Depuis, encores, que son indisposition de gouttes ne le relasche guères, il n'a failly de donner

audience à ses bassats aux jours acoustumez. Il est bien vray que les médecins n'ont pas opinion qu'il puisse vivre longuement par un nouveau accident qui luy est survenu, causé, comme ilz disent, de mélancholie qui luy offusque quelquesfois tous les sentiments, de telle sorte qu'il en demeure esvanouy et transverti, en danger peut-estre de mort s'il n'estoit secouru soudain. Sultan Sélim, qui est du tout adverty, ne s'esloigne cependant guères d'icy, et faisant semblant d'y chasser, s'approche le plus qu'il peut jusques à deux journées près, sans passer toutesfois les limites de son sanjacquat et gouvernement.

Par mes dernières lettres je vous escrivis que ceux-cy estoient délibérez de donner congé à l'amb^r de Ferdinand, lequel promettoit faire faire la paix non-seulement avec ledit Ferdinand, mais aussy avec le roy d'Espagne, et jà avoit son congé. Mais depuis quatre jours estant arrivé icy l'amb^r de Transilvanie, qui apporte nouvelles que les deux armées s'estant rencontrées ensemble, celle du roy auroit eu du pire, le bassa semble un peu refroidy d'octroyer le congé, et demande pleiges pour le tribut qu'il prétend estre deub audit G. S. : ce que, à grande peine, pourra-il trouver en ce pays. Il n'est nul bruict de par deçà que pour ceste année il doive sortir armée de mer, encores que ceux-cy ayent nouvelles certaines que le roy d'Espagne a nonante gallères toutes prestes. Vray est qu'il y a trente gallères toutes prestes dans ce port, qu'on dit devoir seulement pour la garde de l'Archipelago, et que s'il est besoing de plus grand nombre, on en pourra armer, en un instant, plus de cent; mais, à ce que je puis appercevoir, ce G. S. ne cherche que paix d'un costé et d'autre, tant pour le doubte qu'il a de Bajaset, que pour pouvoir vivre, le reste de ses jours, en repos et tranquillité.

Constantinople, 15 avril 1562.

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

Sire, l'indisposition du G. S., la guerre d'Hongrie, et depuis, les affaires de Perse, ont esté en partie cause que le chevalier Salviati n'a sceu encore avoir response pour la liberté de dom Alvaro, jà çoit qu'il aye fait tout devoir de solliciter le bassa. L'indisposition du G. S.

a esté telle , que pour quelques jours on a eu crainte de sa mort; de sorte que les janissaires commençoient desjà à se mutiner pour mettre à sac toutes les maisons de Constantinople et Pera, ainsy qu'ils ont coustume de faire intervenant la mort de leur seigneur; mais, pour remédier à cette insolence, S. H. se fit porter, tout malade, dans sa frégate, et se promener d'un costé et d'autre du canal, affin que un chacun peut voir qu'il estoit encores en vie. Depuis il s'est toujours mieux porté, et seroit de présent en meilleure disposition n'estoit sa maladie ordinaire des gouttes, qui quelquefois le tourmente; sur quoy Ally-Bassa s'excuse ne pouvoir faire pour V. M. ce qu'il voudroit bien, disant qu'il ne peut trouver le G. S. à propos ny en tel estat qu'il le désireroit pour luy parler de la liberté de dom Alvaro, mais qu'avec le temps et commodité le tout se fera au contentement de V. M.

La guerre de l'empereur contre le roy de Transilvanie a tenu et tient encores ceux-cy assez empeschez pour estre ledit roy vassal et tributaire, et sous la protection du G. S. Du commencement que la nouvelle de la guerre s'entendit de par deçà, S. H. ne désiroit rien plus que le tout se pacifiast doucement, et estoit délibéré de donner congé et renvoyer l'amb^r de l'empereur, qui promettoit de faire cesser et appaiser le tout, et de plus faire une bonne paix entre S. H. et ledit empereur. Mais depuis que la nouvelle vint que l'armée d'Hongrie avoit pris deux places sur le roy de Transilvanie, et davantage avoit rompu l'avant-garde dudit roy et gagné l'artillerie, les propos de paix furent mis à part, et le G. S. envoya commandement exprès au beglerbey et gouverneur de Bude, et à tous les sanjacqs de la frontière de se mettre en armes pour secourir le roy de Transilvanie, ce qu'ilz ont fait. Avant-hier arriva un courrier en grande diligence, qui apporta nouvelle que l'armée de l'empereur et celle du beglerbey de Bude estoient si voisines et prochaines, qu'il estoit impossible qu'elles se séparassent sans combattre; et on estime qu'ilz auront desjà donné la bataille, de quoy nous aurons dans peu de jours certain avis.

Les affaires de Perse et de Bajaset ne les rendent moins empeschez pour leur toucher de plus près, que la guerre d'Hongrie. Car encores

que le G. S., par plusieurs fois et encores de nouveau depuis trois mois, ayt envoyé amb^s vers le roy de Perse pour avoir ledit Bajaset et ses fils, et que en semblable, ledit roy de Perse en ayt envoyé un de par deçà depuis peu de jours, qui baisa dimanche dernier, xii^e de ce mois, la main de S. H., et promet, ainsi que l'on dict, au nom de son maistre la restitution de Bajaset et de ses enfants, en payant pour leurs fraiz et despences six cens mille escus, toutesfois on ne voit point que jusques à présent il en soit sorty quelque effect, ny qu'il y aye apparence, quelque mine et promesse que face le roy de Perse, qu'il veuille se désaisir de Bajaset. Mais qu'il cherche plutost à entretenir ce s^r en longueur, le voyant vieil et caduc et jà sur le bord de sa fosse; ce que S. H. congnoist très bien. Pour ceste cause, à l'arrivée de cet amb^r dernier, il fit tirer hors de son trésor une infinité de toutes sortes d'armures pour luy démonstrer qu'il estoit prest d'aller faire la guerre en Perse si on ne luy faisoit restitution de ses enfans.

Ce sont, sire, les occasions extérieures pour lesquelles le chevalier Salviaty n'a peu avoir jusques à présent response. Mais, par les propos de quelques bassats, il semble qu'ilz n'aient pas trop d'envie de gratifier V. M. de la liberté d'un ou de ces deux personnages, alléguant que leur loy deffend de donner liberté à un ennemy qui a combattu et souillé ses mains dans le sang des musulmans; ne se pouvant au demeurant persuader que V. M. se soucie fort de les retirer de captivité sinon pour complaire au roy d'Espagne leur ennemy. Toutesfois, nous avons respondu à leurs objections au moins mal qu'il nous a esté possible; de sorte que le s^r Ally, premier bassa, nous donne bonne espérance d'obtenir nostre demande au contentement de V. M.

Le despost de la Servia, aujourd'hui prince de la Moldavie, par ses amb^s et par les lettres qu'il m'a escriptes, m'a fait entendre qu'il désiroit non-seulement comme amy, mais comme très affectionné serviteur de vostre couronne, pouvoir trouver envers S. H. quelque faveur et protection de V. M., à l'exemple du roy de Transilvanie, et comme tous les autres princes chrestiens qui ont eu recours sous ombre de vos ailles; et qu'il envoyroit pour cet effect amb^r à V. M. De quoy je

n'ay voulu faillir vous advertir, sachant combien de réputation apporte à vos affaires de par deçà que les princes chrestiens se retirent sous votre protection, outre que le despost, pour ses rares vertus, mérite d'estre favorisé d'un chacun, et qu'estant paisible possesseur de la Moldavie comme de présent il est, on le peult dire grand prince et puissant en ces quartiers-cy. De Perse et de Bajaset les nouvelles sont endormies jusques au retour des chaoux que ce s^r y a envoyez, de sorte que l'on n'en sçauroit encores que juger.

Constantinople, 29 avril 1562.

Je vous ai escript que les armées d'Hongrie estoient si voisines l'une de l'autre qu'il estoit impossible qu'elles se séparassent sans se combattre. Depuis troys jours nous avons eu nouvelles que celle de l'empereur avoit eu du pire, et qu'il y estoit bien mort quinze cens hommes et douze cens faitz prisonniers, qu'on doibt amener un de ces jours à cette Porte. Pour confirmation de cette nouvelle, ceux qui l'ont apportée ont amené quand et eulx un des principaulx prisonniers qui y estoit, dit-on, maistre de camp. Il semble que cecy soit advenu à propos pour démonstrer aux amb^s de Perse qui doibvent arriver icy sous peu de jours que les affaires de ce G. S. succèdent toujours de mieux en mieux, et qu'il n'y a force qui puisse résister à sa puissance, afin qu'ilz le facent entendre à leur maistre, et luy imprimant quelque crainte de sa grandeur, et qu'il ne face difficulté de rendre Bajaset et ses enfans. On encoffre tous les jours les six cens mil escus pour leurs frais et despens. Toutesfois il est encore incertain s'ils seront envoyez ou non, et le beglerbey de Van a esté délégué pour aller avec lesdits ambassadeurs, auxquels la consignation de Bajaset et ses enfans se doibt faire. Nous verrons dans peu de mois ce qui en adviendra. Cependant on fera sortir de ce port, vendredi prochain, premier jour de may, vingt gallaires seulement pour la garde de l'Archipelago, desquelles Ally Portuc est cappitaine; et avec les autres gallères qui sont ordinaires pour la garde de Rodes, Metelin et

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailé.

Négrepont, elles pourront estre plus de trente, le G. S. ayant délibéré, pour ceste année, se deffendre seulement et n'assaillir personne; et s'il est besoing de plus grande armée, en un instant elle sera preste en ce port.

Constantinople, 8 et 16 juin 1562.

Les nouvelles de ceste Porte sont si froides pour cejour d'huy, que je ne vous en puis faire autre part sinon que les affaires de Perse se brouillent de plus en plus; de sorte que le G. S. semble estre refroidy d'y envoyer les six cents mille escus qu'il apprestoit pour Bajaset et ses enfans, et pour un Bajaset on en fait maintenant quatre armées sur les confins, de sorte qu'on commence desjà à renouveler le bruit de l'année passée, que le G. S. ira hyverner en Alep; et en Hongrie, ils se battent plus que jamais. Pertah, troisième bassa, partit avant-hier d'icy avec deux mil cinq cens janissaires et aultant de spahis pour aller sur les confins de Perse attendre si on rendra Bajaset ou non; toutesfois, sans les six cents mil escus desquels on ne parle plus. Les uns font Bajaset mort, les autres, pour un, en suscitent trois ou quatre, de sorte que le bon viellard ne sçait où il en est, ne ce qu'il en doit croire; l'issue, à la parfin, nous en découvrirra la dissimulation des uns et des autres.

Au surplus, des esclaves françoys qui se trouvent icy en nombre de plus de cent, tant du G. S. que des particuliers, j'en ay douze de ceux qui furent pris sur le navire dieppois, lesquels j'ay fait embarquer sur un navire florentin d'un ancien amy qui s'en va à Genes, et de là pourront aller jusques à Marseille. Les autres se trouvent sur les gallères de l'armée; de sorte qu'il faut que j'attende leur retour. Quant à ceux qui furent pris à Gerby, ilz n'en veulent nullement ouyr parler, se souvenant de l'effort et dommage qu'ilz y firent, m'ayant plusieurs fois dit le bassa de la mer que sans eux le fort n'eust pas tant duré, et qu'ils ne trouvèrent autre résistance que des Françoys. Mais un point me conforte, c'est que tous ceux de Gerby sont ez mains des particuliers; j'espère, avec peu de choses, les retirer et

peut-estre à meilleur marché que ceux que le G. S. m'a octroyez, lesquelz il a fallu achepter des ministres particuliers à beaux deniers comptans.

Ce matin, au divan, le fils de Barberousse a baisé la main au G. S. pour s'en retourner beglerbey en la place de Hassan-Aga, qui y est mort. Quand il sera pour partir, je l'iray visiter pour luy recommander toujours les navires et subjects du roy, que librement et seurement ilz puissent traficquer par la coste de Barbarie et Levant, et que s'il se trouvoit encores quelques esclaves françois en Alger, qu'il luy plaise les faire délivrer. Au reste, on faict courir le bruit que le roy de Perse se trouvant mal à la mort, à la sollicitation de son peuple a renvoyé aux confins Bajaset pour estre délivré et consigné ès mains de Pertah-Bassa.

JUILLET-DÉCEMBRE.

PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE. — POLITIQUE DE LA COUR DE ROME ET BELLE CONDUITE DE VENISE À L'ÉGARD DE LA FRANCE. — MORT DE BAJAZET. — INSUCCÈS DES RÉCLAMATIONS DE LA FRANCE À LA PORTE, ET REMISE DES CAPTIFS ESPAGNOLS À L'AUTRICHE. — RETOUR DE BUSBECQ À VIENNE ET MISSION DU DROGMAN HIBRAÏM. — DÉMARCHES À LA PORTE DU CORSE SAMPÈTRE ORNANO.

Constantinople, 11 et 21 juillet 1562.

J'ay entendu avec mon grand regret les troubles et séditions qui tourmentent nostre pauvre France, car l'exemple des monarchies passées nous apprend que de telles divisions ne peut sortir qu'une lamentable tragédie et ruine manifeste; et quant à moy je souhaiterois que les armées unies ensemble s'employassent plus tost contre les ennemis communs du nom chrestien, que de se souiller ainsy les mains dans le sang, le fils du père, le frère du frère, et cousin du cousin¹.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailé.

¹ Les graves événements qui s'accomplissaient en France pendant les premiers mois de 1562 avaient été mandés de Venise à M. de Petremol par plusieurs lettres du mois de juin, et M. de Boistailé en

informait également ses autres collègues, l'abbé de l'Isle, ambassadeur, et le cardinal de la Bourdaisière, protecteur de France à Rome; l'évêque de Rennes, ambassadeur à Vienne; M. de Saint-Sulpice,

Si les séditions tourmentent nostre France, ce s^r n'a l'esprit guères plus en repos pour le doubte qu'il a de Bajaset, encores qu'on promette de jour en jour de luy rendre; et semble qu'il ait envie de faire quelque

ambassadeur en Espagne, et M. de Lانسac, au concile réuni à Trente :

« Nous ne sommes que trop avant entrez en une guerre civile entre les princes et le peuple sur le fait de la religion. M^r e prince de Condé, favorisant ceulx de la nouvelle, s'est retiré à Orléans, là où il est merveilleusement fort et suivy d'aucuns princes, d'un bon nombre de chevaliers de l'ordre et d'une infinité de noblesse et de peuples y venans de toutes parts, s'estans impatroniz de la pluspart et meilleures villes qui sont sur Loire; de Rouen, de Lyon, de Grenoble et de plusieurs autres villes et provinces, là où ilz donnent la loi, toutesfois souz l'obéissance du roy, qui d'ailleurs aussy prépare ses forces tant qu'il peult et recourt aux princes chrestiens pour se rendre le plus fort. Et sont desjà les armées d'une part et d'autre en campagne, et s'appreste une fort déplorable tragédie en ce pauvre royaume..... Dieu face que ceste maladie intérieure se puisse composer entre nous et par les mains de ceulx qui sont sur les lieux et sentent le mal, estant unè des plus périlleuses choses du monde de s'aider en telles matières des forces de ses voisins et de se gouverner en tout par leurs conseil, encores qu'ils le donnent de bonne volonté, pour le danger que les remèdes qu'on y pense prendre pour restraindre le feu ne rapportent ung effect contraire, estant en cela d'opinion que la violence n'est pas le plus seur chemin qu'on y doibve user, et que le meilleur remède est celluy qui proviendra de nous-mesmes.....

La ville de Lyon s'est souzlevée et pris le party de ceulx d'Orléans. Le roy m'a fait entendre les allées et venues faites à Orléans pour faire poser les armes à ceulx qui y sont entrés, non sans quelque espérance que avant que les choses passent plus oultre elles ne s'accomodent par quelque voye douce et amyable.

« Toutes choses en France sont mal plaisantes et empirées pour la multitude des troubles qui y sont en ung instant apparus et en divers lieux, là où ceulx de la nouvelle religion ne se sont contenuz aux termes qu'ilz ont suivy jusques icy: mais passant aulx armes, se sont impatroniz des villes, et y ont estably toutes choses conformes à leur oppinion, dont S. M. s'est résolue d'y ranger le peuple par la mesme voye des armes, et pour ce, fait rechercher le secours de tous ses confédérez, avec tous ses bons serviteurs en une merveilleuse peine, estant en telles affaires ung puissant secours estranger aultant à craindre, comme le foible et débile ne peult de rien servir qu'à aigrir ceste maladie. On dict en Realte que l'abbé Nicques a esté dépesché à Rome pour demander quelques secours d'argent au pape, et afin qu'il soit moien et intercesseur envers tous les princes chrestiens, puisqu'il est question de la deffense de sa cause, tant exemplaire et importante comme elle est. M. le duc de Ferrare a offert d'envoyer et secourir S. M. de deux mille hommes de pied; mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de n'avoir affaire de ceulx-là ne d'autres, et accordera les partialitez de France...

remuement sur ce printemps qui vient, car il a érigé à Bude une cour royale comme au Caire et Damas, et commande faire enroller deux mil janissaires nouveaux avec leur chef ou Aga pour y aller résider con-

« La guerre civile est jà ouverte entre noz princes, chose qui ne peult sinon produire une misérable désolation et pauvreté inestimable, non seulement à la partie vaincue, mais aussi à la victorieuse. Ces s^{ts} sont advertis par dépesche de la court que S. M. estoit partie de Paris avec son armée, et pris le chemin d'Estampes, comme aussi d'autre part auroit fait M^r le prince de Condé, qui seroit sorty d'Orléans avec la sienne, et rapproché du mesme lieu, là où jà y auroit eu quelque escarmouche. Et que estant les choses si proches de venir au sang, la royne, qui auroit fait jusques icy tout son possible pour prévenir telz accidens, auroit entrepris ce dernier moyen de s'abboucher avec ledit s^r prince pour essayer de conclure ce que ses ministres n'auroient pu faire. Ce que seroit jà tellement succédé que ledit s^r prince, après avoir eu m^s d'Angoulesme pour gaige, s'estoit mis en chemin pour aller à l'abbaye de Saint-Benoist sur Loire, là où la royne, pour cest effect, se devoit trouver incontinent, dont ung chascun prenoit bien grande espérance d'une bonne union, et que les armes cessant, les choses seront réduictes aux termes de justice. Dieu nous détourne ceste nécessité de combattre entre nous pour estre telle entreprise dommaigeable à ceulx mesmes qui en rapportent des victoires. . . . M. de Suze est arrivé vers M. de Savoie avec nouvelle que le pourparler d'accord a esté interrompu, et estoit ledit s^r de Suze dépesché en Avignon pour pourveoir aux remuemens qui y sont apparuz, lequel avoit

esté contrainct prendre son chemin par la Savoie, n'osant passer par le Daulphiné, pour aller en Avignon par Marseille, s'il peut résister aux entreprises de ceulx de la nouvelle religion. Neuf ou dix fustes de Barbarie sont venues bien avant en ce goulfe, et ont donné l'alarme jusques à xxx mil d'icy, chose fort estrange à ces s^{ts}, lesquels font remuer leur arcenal pour mectre dix gallères en mer et la purger de telz corsayres, leur gardant le pas à Corfu, où est le reste de leur armée.

« L'Allemagne et tout le reste de la chrestienté sont attentivement regardans les troubles de France comme un spectacle de reiglement universel. Le roy et la roine sont allés à Monceaux, monstrant par là que leurs maj^{tes} n'estoient, comme on le disoit, détenues ès mains de M^r de Guyse, lesquels, pour la satisfaction de ceulx qui avoient ceste opinion et que par leur présence la liberté du gouvernement estoit empeschée, sont restés à Paris, et M^r le connétable à Estampes : mais les ont suivis seulement en ce voyaige le roy de Navarre, M^r le cardinal de Bourbon et chancelier. Il y a advis de pareille esmotion faite à Tholouse que celle de Lyon, hormis que la part qu'on appelle catholique, relevée par ung président dudit lieu, se seroit renforcée tellement que de ceulx de la nouvelle religion en auroient esté tué au nombre de mil. De Rome nous avons eu à la fin la belle résolution de sa s^{te}, bien esloignée de l'offre de deux millions d'or qu'il feist faire au roy par M. de Lansac, pour nous embarquer dedans la guerre

tinuellement et faire là comme un rempart et bollevart aux forces d'Hongrie ; qui faict penser à plusieurs que s'il n'a bonne nouvelle de brief de Perse selon son intention, il ira lui-mesme hyverner en Alep ;

civile, laquelle a offert de donner au roy cent mil escus, paiables en trois mois, autres cens mil escuz en prest, en bail-lant bonne seureté à Rome ou à Venise, aux conditions que S. M. sera tenue de bailler la conduite des gens qui en seront souldoyez à M. le cardinal de Ferrare, et porteront les enseignes de l'Eglise; que S. M. sera tenue de poursuivre ceste guerre non seulement pour le respect de la rébellion, mais principalement pour la religion, et pour conclusion ne pourra faire accord quelconque sans son consentement. En quoy S. S. n'a voullu s'esloigner du stille de ceste court et de ses prédécesseurs, lesquelz, après avoir eschauffez nos rois, les ont tousjours abandonnez dès le beau commencement des entreprises; et qui les voudra croire et faire comme ilz entendent, la France, au lieu de sortir de ses troubles, ira tousjours en accroissant. »

Par des lettres postérieures, de juin et juillet, M. de Boistailly rendait compte des conférences tenues successivement à Monceaux, à Thoury et à Beaugency, pour arrêter la guerre civile : il rapportait aussi les mouvements de l'Allemagne, les démarches suspectes du pape Pie IV et de la cour de Rome, inspirées par l'Espagne, enfin un conflit qui menaçait d'une nouvelle complication les rapports déjà difficiles de Venise avec la Turquie :

« Au partir de Monceaux, leurs maj^{tes} s'estoient retirez au bois de Vincennes, et là elles avoient pris résolution de s'acheminer à Thoury pour parlementer avec M. le prince de Condé, qui se devoit trou-

ver avec son armée. Semblablement estoit le roy de Navarre, M^{te} de Guise, connétable et maréchal de S'-André, approchez à Lonjumeau, où estoit l'armée, ayant M^{te} le maréchal de Brissac esté laissé gouverneur de Paris. D'Allemagne j'entendz que les princes protestants empêchent que les catholiques ne viennent au secours de France. S. S. a fait faire une bien chaulde instance à ces seig^{rs} de conclure avec luy une ligue de princes catholiques, tant offensive que deffensive, leur proposant le roy catholique pour principal exécuteur d'icelle; et encores qu'après plusieurs conseils tenuz ces seig^{rs} se soient résoluz de n'y entrer aucunement, S. S. ne s'est tenue pour refuzée, mais a fait faire par son légat seconde et tierce instance. Dont je ne puis juger l'intention, pour aultant qu'en toute ceste négociation S. M. ne son royaume ne sont mis en aucune considération ny nommez en sorte quelconque de la part des catholiques ou autres. Par les avis de France on voit comme de toutes parts on y est aux mains en toute extrémité, si par ce dernier abouchement à Thoury il ne plaist à Dieu le tout appaiser. Le baron des Adretz, estant sorty de Lyon avec quelque nombre de gens du Languedoc, Foretz et Vivaretz, fait infinis maux; ce sont des calamitez esquelles plus le peuple est eschauffé et entretenu, plus est diminuée la force du roy. Les deux camps sont à quatre lieues l'ung de l'autre près Orléans, toutesfois avec espérance que tout s'accordera en ce nouveau parlement à Boisgensity.

mais je crois que ce sera comme l'année passée. Cependant il est délibéré d'aller lundi prochain à quelques bains en Azie, prochains de Bursia, lesquels on dit estre fort propres pour le mal des jambes et gouttes, et desquelz Mustafa, dernier bassa et parent de ce s^r depuis un mois, s'est bien trouvé. Là-dessus on renouvelle le propos de l'année passée, que soubz prétexte de ces bains, il se veult emboucher avec son filz Sélim, ou bien là attendre la consignation et déli-

« Les gallaires de ces s^r ont prins plus de dix galliotes turquesques dans ce goullphe, mais ce n'a esté sans combattre à l'extrémité, tellement que le providador mesme y a laissé la vie. Entre ces Turcqz il y avoit des capitaines et grand somme d'escuz que le G. S. envoioit aux Gerbes; ce qui pourroit bien altérer l'amitié qu'ils ont avec S. H., et de tant plus qu'elle a fait trêve avec l'empereur. Ces s^r, sur la bonne nouvelle de l'accord, m'avoient envoyé un secrétaire du collège pour s'en congratuler avec moy. Mais ce fut une trop courte joye, car dès le lendemain ils eurent avis de la rotture d'icelluy, et que la guerre estoit plus que jamais animée en France, avec plus d'aigreur entre les princes. Les avis de ces s^r portent que le camp du roy est à Bloys, hors de la ville, où sont arrivés nos vi^m Suisses, attendant une bonne troupe d'Allemands. Le prince de Condé est toujours à Orléans, et a envoyé XII compagnies de gens de pied à Bourges pour se conserver ladite ville. M^r de Berne luy ont envoyé IIII^m Suisses qui estoient jà passés à Genève sans demander passage à M. de Savoie, dont ils se sont excusez pour estre pressés d'aller. M^r Dandelot est party pour Allemagne avec argent pour faire gens, qui me faict penser que ceulx d'Orléans sont délibérez de leur part aussi d'attendre leurs forces,

ce qui vient mal à propos pour nostre pauvre peuple, lequel est cependant pillé des ungs et des autres. Depuis il s'est fait une dyette à Bâle entre les ducs de Vuytemberg, comte palatin, lantgrave avec les cantons protestans sur le fait des troubles de France. Deux régiments et quelque cavallerie d'Allemagne amenez pour le roy en France, soubz la charge du comte de Rocandolfe, maintenant qu'ilz sont soul-doyez et arrivez, font les rétifz à combattre, disans que ce n'est contre l'ennemy comme on leur avoit donné à entendre, et veulent entrer en connoissance de cause sur la religion. Ce sont de bons traictz pour mieulx à leur aise piller le pays d'aultruy. Dieu nous face ceste grâce d'avoir la paix avant que les estrangiers soient plus forts parmi nous, et que ne soions après empeschez de les en chasser. Ces manières de ces gens-là, qui se contenoient anciennement d'estre noz compaignons, espians l'occasion, vouldroient volontiers devenir maistres. Ces s^r sont fort occupez à la defence de leur goullfe, pour y avoir esté descouvertes environ xxv fustes de Barbarie que on craint estre suivies de plus grand nombre, et de tant plus que on dit y estre en personne Drogut-Rays pour revenger les fustes dernièrement déprédées. » Voyez aussi sur ces faits les lettres de Perrenot de Chantonay, au t. II des *Mém. de Condé*.

vance de son fils Bajaset, et peut-estre le faire sacrifier audit Bursia, lieu destiné aux ossements de ceux qu'on faict mourir de mort violente. Ce sont les propos et discours qui pour le jourd'huy se présentent à ceste Porte outre ceux qui viennent par mer, au grand désavantage de l'armée chrestienne, lesquels vous sçavez trop mieux que nous, et pour tant je ne vous en diray autre chose.

Vous aurez entendu la défaicte de Bebec, l'un des cappitaines de Ferdinand, avec trois mil hommes, lequel doit estre amené un de ces jours à ceste Porte prisonnier, qui a donné occasion audit Ferdinand de se plaindre que pendant qu'il estoit pour faire tresve ou accord avec ce s^r, qui y avoit envoyé expressément un chaoux avec le secrétaire de son amb^r, qui réside icy, on a viollé tout droit divin et humain, et tué ses gens à l'impourveu. Cependand il est content d'accepter la paix si ce G. S. veult rendre les villes qui luy a usurpées, pour lesquelles il paye le tribut; mais on ne pense pas que ce seig^r s'y accorde volontiers, s'il n'est poussé d'ailleurs, sçavoir est du costé de Perse, d'où nous ne pouvons avoir autres nouvelles, sinon que les soldats et spahis se sont un peu mutinez contre Pertah-Bassa, qui les conduisoit, et contre leur aga, frère dudit Pertah; et les plaintes en sont venues aujourd'hui à ceste Porte, signe manifeste qu'ils n'ont pas grand envie d'aller à ceste guerre de Perse.

Constantinople, 30 août 1562¹.

La paix ou tresve sembloit estre toute conclue entre Ferdinand et ce G. S. avec la libération de ces trois chevaliers espagnols, dom Alvaro,

¹ M. de Boistaillé, par ses lettres du mois d'août 1562, traçait vivement le tableau des désordres intérieurs de la France, et annonçait déjà, mais prématurément, l'intervention armée de l'Angleterre. En inculpant la politique de Pie IV, qui non content d'envoyer des troupes en France, employait une partie de ses levées à faire

des revendications sur les confins du Modénais et du Ferrarais, il montre que Philippe II profitait alors des embarras de la France pour la forcer de terminer l'affaire des restitutions de la Savoie :

« Le pape et le roy catholique sont d'accord pour burler tout le demeurant de la chrestienté. Tous ces beaux préparatifs de

dom Sanche et dom Beringuer. Or le fait passa de telle sorte, que ce G. S., ne pouvant avoir nouvelles certaines de Perse, estoit en propos délibéré de passer en Asie avec toute sa force. Pour cette oc-

guerre que fait S. S. ne viennent guères à propos pour la conclusion d'un concille. De ceulx qu'elle assemble, tant à Milan et Piedmont, pour les envoyer par delà et en Avignon, il peult advenir de grans inconveniens quand les armes estrangières sont nourries et soustenues par divisions intérieures. Et ne voy point comment l'on puisse colorer ceste levée de gens en si grand nombre, qui ne sont employés pour le secours de France, si ce n'est qu'on estime qu'en adjoustant feu sur feu, et brouillant davantage les cartes, la réformation sera suspendue, et l'état ecclésiastique jouira de plus grand repos; estant délibéré pour faire un chef-d'œuvre de serrer le concille dans la fin de septembre, sans vouloir attendre davantage nos évesques ne les autres qu'elle ha monsté tant desirer d'y appeler. Il y a icy quelque bruit de la restitution des terres à M. de Savoie retenans Pignerol et Savillan, et encores qu'on connoisse assez l'estat des affaires estre tel en France que raisonnablement S. M. doibt estre excusée de penser à celles du dehors, les princes croient leur estre licite rompre ce qui a été arrêté au traicté de la paix pour accommoder leur particulier. Et jugent S. M. estre absolument exclue de l'Italie et résolue de l'abandonner du tout sur la restitution des places de Piedmont: qui est de telle conséquence que le seul bruyt d'icelle, mesme avant l'exécution, est cause de faire entreprendre à ces princes chose à quoy ilz n'eussent jamais ozé penser, estimant la France tant occupée et divisée par ces

guerres civiles qu'elle ne puisse secourir ses amis et confédérez en ce pays. Je ne puis penser que nous soyions si mal advisez de rendre, ce qui ne nous servira de rien pour appaiser nostre mal présent, et nous peult à l'advenir en toutes noz affaires nous nuyre beaucoup, et dont le roy et son conseil auront infiny regret sitost qu'ilz auront fait.

« Il y a continuation et accroissement de noz calamitez, parce que de plus en plus S. M. et ceulx d'Orléans se vont fortifiant de secours et armes estrangères, aiant M. Dandelot jà tellement pratiqué par ses menées en Allemaigne qu'il a arrêté 1111^m enseignes et sept à huit mil chevaulx qui doivent estre dans la mi-septembre ès frontières; et d'autre part fait tellement par l'intelligence de Maligny, qui s'estoit saisi du Hâvre de Grâce, que les Angloys, noz anciens ennemis, et qui ont tant cousté à mectre dehors de nostre royaume, sont entrez dedans; qui est la cause que ceulx dudit Orléans, attendant ce secours, vont temporisans et ont diminué mesme leurs forces, tant pour les envoyer à Bourges qu'ailleurs, parce que l'armée du roy est délibérée de commencer d'assiéger Orléans par ladite ville de Bourges, pour leur oster le passaige des vivres et secours de ce costé-là, et pour cest effect y a esté envoyé M. Damville avec bon nombre de forces. Que d'Orléans sont sortis mess^r de la Rochefoucauld, de Pienne, S^r-Foy, Viagey et autres, lesquelz sont à la cour, et ne leur demande-l'on rien; que après plusieurs messaiges envoiez de la part des

casion désiroit en quelque manière que ce fust appaiser les affaires d'Hongrie et assseurer son empire de ce costé, jusques à accepter conditions injustes et à son préjudice. Et ne se souvenant plus de ses parolles et de ce qu'il avoit escrit au roy dernièrement par M. le chevalier Salviati, que sa foy ne permettoit point de délivrer les chrestiens pris en bataille, accorda la délivrance desdits trois chevaliers

chefs de l'armée du roy vers leurs maj^{tes} pour les faire acheminer au camp, seroit arrivé le roy de Navarre au boys de Vincennes pour cest effect, et mené leurs maj^{tes} à Paris, duquel lieu elles devoient partir pour s'y acheminer, ayant esté advisé par lesdits chefs d'ainsi le faire, tant pour clore la bouche à ceulx qui dient n'estre ladite armée assemblée pour le service du roy, que pour faire combattre quelques estrangiers qui soubz ce prétexte en ont fait difficulté. Que dans Paris, le peuple, qui est badault en temps de paix et mutin en temps de guerre, est armé jusques au nombre de xl.^{mes} hommes, dont la pluspart sont corselets, et pour avoir seulement porté les armes trois mois, commence à faire le roy, publiant des ordonnances qu'ilz appellent édictz, aians peu de respect aux lieutenans et ministres de S. M., et ne veult plus ouyr parler de déposer les armes, et exerce les plus grandes cruautés. Que le baron des Adrets s'est rencontré avec M. de Suze près de Sisteron, et a esté defaict, et le s^r de Suze, avec viii.^{mes} hommes, s'est sauvé et retiré dans Avignon, où le baron des Adrets alloit mettre le siège. Que le s^r de Duraz, qui avoit auprès de Bourdeaux un camp de ceulx de la nouvelle religion, et avoit fait une rencontre avec le fils de M. de Monluc, iceluy blessé à mort; seroit depuis esté rencontré par le père, duquel auroit esté rompu et foy dans S^t-Machaire, où

il est bien estroitement assiégé. Qu'il y a en France xiiii camps, tous des subjects de S. M., et n'y a si petit village où il n'y ait pour le moins cinquante hommes armés; et encores que ces choses soient bien misérables, si est-ce que le comble de la calamité est la venue de tant d'estrangiers, mesmement des Anglois en France, parce que, quelque pacification qui puisse ensuyvre, il sera malaisé de chasser ces manières de gens et les contenter en argent, tellement que les plus advisés de la court ont perdu le jugement et espérance de tout remède. Et si ceste nécessité ne nous faict accorder à yeux clos, il faut bien dire que nous sommes bien endurciz et qu'il y a beaucoup de gens en nostre nation qui ont perdu l'amour de leur roy et de leur patrie. Vous jugerez aussi en quel estat, aage et temps S. M. va faire sa première guerre. Aiant le roy de Navarre délibéré de faire partir le roy de Paris, sur ces nouvelles d'Angleterre, changea de conseil, et fut advisé d'envoyer M. de Rambouillet à M. le prince de Condé, dont l'on peut présumer quelque meilleure issue. Je suis icy après ces seig^{ns} pour leur emprunter de l'argent, et ne sçay encores qu'en espérer, comme S. M. a envoyé faire le semblable au duc de Florence et par nouvelle recharge au pape. » (*Ms. de l'Arsenal.*) On va voir que la même demande fut adressée à la Porte, et qu'un emprunt étoit aussi l'objet de la mission du célèbre Corse Sampêtre Ornano.

espagnols à la première requête et instance que Ferdinand luy en a faicte, soubz ombre de cent cinquante esclaves turcs qu'ilz ont promis dellivrer, à quoy a bien aydé le bassa, tant à cause des présents qu'il a receus, que d'autant que de tout temps il a plus favorisé les affaires de Hongrie que les nostres, pour une certaine inimitié secrette qu'il nous porte, à cause d'une sienne nave que le prier de Capua, il y a quelques années, prist en l'Archipelago¹.

Pendant je ne dormois pas, ayant esté plusieurs fois audit bassa tant pour descouvrir ce traicté de paix et faire que nous y fussions compris, que pour luy remonstrer le tort qu'il faisoit à la réputation des affaires du roy si don Alvaro estoit délivré par autre moyen que celuy de S. M., qui l'avoit très instamment demandé par un gentilhomme expressément envoyé, et qu'il estoit plus raisonnable d'en faire plus tost présent au roy qu'à celluy qui leur avoit esté tousjours ennemy. Je n'ay sceu autre chose profiter, sinon que pour le premier point il m'accorda que au traicté de paix le roy seroit compris en termes généraux, à sçavoir que Ferdinand seroit amy des amis, et ennemy des ennemis, d'autant que s'il particularisoit le roy de France, il faudroit nécessairement comprendre et particulariser tous ceux qui sont amis de ce G. S., Vénitiens, Ragusois, Transilvanye, Valaquie, Moldavie et autres; ce que l'autre ne voudroit ny recevoir ny accepter. Toutesfois que si Ferdinand vouloit intenter quelque chose au préjudice

¹ Voyez pour ce dernier fait la note 1 de la page 672. Busbecq, contre son ordinaire, explique au long les moyens que le drogman Hibraïm employa pour réussir dans une démarche où la France avait échoué; et il fait suivre ce récit d'une scène qui se passe chez lui, dans laquelle il désigne, sans le nommer, M. de Petremol: « De la prison ils furent menés chez moi, la veille du jour de saint Laurent. Alvaro de Sande et Sanche de Leyva avoient une haine plus que fraternelle entre eux, et il fallut les traiter à des tables différentes. Pendant le souper

arriva l'intendant du résident de France, qui m'apportoit quelques lettres tombées entre ses mains. Don Alvaro dit à l'intendant, étonné de le trouver là: « Salue ton maître de ma part, et dis lui que tu m'as vu en liberté par la faveur de cet ambassadeur. » Il lui parla de la sorte parce que le résident de France, quoiqu'il ne fust pas meschant, estoit un de ceulx qui ne pouvoient croire que Soliman délivrast ces prisonniers pour l'amour de l'empereur Ferdinand. » (*Busbecquii epist. IV*, traduit par Gaudon, p. 589-91.)

du roy, le G. S. seroit le premier en faveur de S. M., pour monstrier de combien il désire luy estre amy, et que de ceste clause générale nous nous debvions pour le présent contenter; d'autant qu'ilz avoient besoing de ceste paix, alléguant là-dessus que quant nous fimes la paix avec le roy d'Espagne, au lieu de comprendre S. H. audit traicté, nous estions en termes de nous colliguer avec l'Espagne à son grand préjudice, ce que je niay très bien.

Quant à l'autre point des chevaliers espagnols délivrez, il me dit que certainement leur foy ne permettoit point délivrer les chrestiens pris en bataille, mais que le G. S. ayant remis ce pesché sur ses bassats, ils avoient trouvé par leur loy que pour eschange d'esclaves en tel nombre que les Espagnols promettent, et faire un bien public comme la paix, leur foy, comme par une indulgence spéciale, permettoit ladite délivrance. A quoy je fis response que si par eschange d'esclaves ils pouvoient estre délivrez, ils devoient plustost estre consignez au roy qu'à nul autre; car S. M. avoit délivrez cinq cens esclaves tout en un jour, et ne cessoit de délivrer ceux qui tumboient ès mains de ses cappitaines particuliers: d'autre costé qu'il ne leur estoit moins profitable de garder une amitié de longtems acquise que de faire de son ennemy un nouvel amy auquel difficilement ilz se pouvoient fier. Et comme il me disoit que des choses faictes le conseil en estoit pris, et que le G. S. faisant présent des dix chevaliers à Ferdinand, il ne pensoit point que le roy le deust avoir pour mal, comme estant amy et affin dudit empereur; je luy demanday en récompense le capitaine Cigalla et le chevalier de Condat, selon que j'en avois la commission, affin que le roy fust aussi soudain adverty de leur délivrance sous sa faveur, comme de celle des aultres par la seule requeste dudit Ferdinand. A quoy il m'a promis de s'employer de toute sa force et m'en rendre briefve et bonne résolution. Par les parolles du bassa, je descouvris que lesdits chevaliers promettoient faire la paix entre le roy d'Espagne et ce G. S. Depuis les nouvelles estant venues de Perse que le sophy avoit consigné Bajaset et ses enfans entre les mains du beglerbey de Van et d'un gentilhomme servant du

G. S., et qu'ilz les avoient faict tous estrangler, S. H. s'est un peu refroidie du traicté de paix, et ayant repris les articles dudit traité qui estoit desjà ès mains du secrétaire pour les escrire au net et adjouster beaucoup de choses, lesquelles auparavant il obmettoit pour le besoing qu'il avoit de ladite paix, lesquels difficilement Ferdinand voudra accepter, principalement sur la réduction d'une forteresse qui sert beaucoup à Ferdinand et nuit à ce G. S. et au roy de Transilvanie.

Je vous ay escrit cy-dessus la mort de Bajaset et de ses enfans; on la conte icy en deux sortes : ceux qui veulent excuser ce G. S. disent que le roy de Perse ayant craincte dudit Bajaset à l'advenir, d'autant qu'il avoit pratiqué par son pays et conneu ses forces, l'avoit faict estrangler avec ses trois enfans, et rendu mort ès mains du beglerbey de Van. Toutèsfois j'ay sceu d'un chaoux qui se trouva présent et qui en a apporté les nouvelles que ledit beglerbey, selon la commission qu'il avoit du père, les avoit faict estrangler aux maisons propres où ils estoient logez en Perse : cruauté certes plus que barbare; et non content de ce, sultan Soliman a envoyé en Bursia estrangler un petit fils dudit Bajaset, aagé de quatre ou cinq ans, qui seul restoit. Je vous laisse le discours de tout cecy pour n'oser fier au papier ce que plus volontiers vous dirois de bouche s'il m'estoit possible, et vous prie vous servir de ceste lettre comme d'un petit mémoire pour plus amplement en advertir S. M., auquel je n'escri point pour le présent de tout cecy pour la raison précédente, et aussi que les courriers despeschez d'icy sont aujourd'hui vollez par le chemin et tuez. Ceste sepmaine, les trois filles de Sélim, en récompense des quatre fils de Bajaset tuez, se doibvent marier. Hier fut le mariage de Mehemet-Bassa; jeudy sera celluy de Pially, et l'autre dimanche, ou jeudy ensuivant, celluy de l'aga des janissaires. On m'a dit présentement que les amb^{rs} de Transilvanie estoient arrivez icy pour l'occasion de ce traicté et la différence qu'ilz ont pour leurs confins, et qu'ils me doibvent venir trouver demain avec lettres de leur roy pour le nostre ¹.

¹ Le juif Micques, ou J. Nasi, dont la faveur croissait chaque jour avec le pou-

voir du prince Sélim, faisait servir le crédit de son maître à soutenir les réclama-

Constantinople, 13 septembre et 27 octobre 1562.

Je vous envoie les lettres du G. S., où sont compris les articles de paix auxquels difficilement l'empereur voudra consentir, et principal-

tions qu'il ne cessait d'adresser à la France pour les sommes qui lui étaient dues par elle. Un chaoux de la Porte avait été même envoyé pour en faire directement la demande au gouvernement français sans passer par l'intermédiaire de ses agents. Cette affaire revient plusieurs fois dans la correspondance de M. de Boistaillé, qui eut soin d'arrêter à Venise l'envoyé turc, et qui l'empêcha de pousser plus loin son voyage par la difficulté d'obtenir un sauf-conduit. C'est dans ce sens qu'il écrit, du 21 août, à M. de Petremol : « Je m'offris de luy estre aydant et favorable de tout ce qui seroit en moy, mais qu'il appartenoit aux princes vers lesquels il avoit à passer de luy donner sauf-conduit. Et quant bien il l'auroit, sy ne seroit-il de rien mieulx assuré, non plus que les François mesmes, parmy tant de guerres civiles esmeues et sanglantes, le père ne pardonnant pas au filz ny le filz au père pour le fait de la religion. Je lui conseillai de temporiser pour éviter le mal que je sentoys approcher, suffisant de rompre ceste intelligence, si il luy fust mal advenu sur les chemins, et sçaichant combien il venoit mal à propos pour demander argent en ce temps-icy. Et de fait il est icy demouré attendant la responce de S.M. » L'ambassadeur expose les mêmes raisons dans une lettre en italien qu'il adresse au grand vizir Aly.

M. de Petremol lui répondit à ce sujet, du 27 octobre : « J'ay fait entendre au bassa la cause de la rétention du chaoux à Venise, et que sans grand et évident danger de sa

personne, il luy estoit impossible de passer jusques en France, ce que plusieurs fois, par ci-devant, je luy avois remonstré, mesmement quand il fust dépesché d'icy, encore que les troubles de nostre France ne fussent lors si grands comme de présent ils sont. Le bassa trouva le tout raisonnable et ne fit pas grand compte dudit chaoux, monstrant que ce qu'il en avoit fait estoit plus par l'importunité de Micques qu'aultrement. Quant à ce que le chaoux dit que je l'ay assuré de son voyage sur les lettres que je vous ay escrites, tant s'en faut que ce soit la vérité, que je ne vis jamais le chaoux, et ay contrasté longtemps sur ce fait avec le bassa, luy remonstrant tout ce qui est intervenu depuis. Ce que j'en ay fait ou escrit fut plus pour l'importunité dudit bassa, qui estoit sollicité des gens de sultan Sélim et Micques qu'aultrement. Quand à révoquer ledit chaoux, il estoit impossible, sans le faire premier entendre à sultan Sélim, et que cependant les tumultes de France se pourroient appaiser et donner commodité audit chaoux de poursuivre son voyage. »

Un sauf-conduit de Charles IX, reçu postérieurement, et adressé : « A nostre très cher et amé Mustafa-Chaoux ; » un autre du marquis de Pescaire, comme gouverneur du Milanais ; enfin une lettre même du chaoux au grand vizir, indiquent qu'il continua plus tard son voyage, mais aucune des deux correspondances ne fait connaître le résultat de l'affaire.

lement à la reddition de Seyt-Ward et Agria, si la mort de Bajaset et de ses enfans ne luy donne aultant de crainte que S. H., libre du costé de Perse, ne se veuille ruer sur la Hongrie. Je vous ait dit comme elle a élevé le crédit de Sélim, qui commande aujourd'huy absolument à ceste Porte encores qu'il soit absent, au grand regret de ce s^r; mais pour n'avoir autre héritier que luy¹, il est contrainct de dissimuler et appaiser en partie quelque petit courroux qu'il pourroit avoir conceu nouvellement contre ledit Sélim, parce que non content d'avoir pris d'auctorité certains moulins qui estoient de Rustan-Bassa en la Natolie, et faict commandement au beglerbey de la Grèce, gendre dudit Rustan, de déloger de son palais pour accommoder le cappitaine de la mer, il n'a voulu obéir au commandement de son père, qui luy recomman- doit de s'en retourner en son sangiacat de Icoma; mais est délibéré de venir hyverner en Bursia pour estre plus prochain de ce lieu, qui est cause que le G. S., depuis deux jours, est retourné de la chasse où il a séjourné plus d'un mois, et que le bruit d'aller hyverner en Andrinople est allé en fumée. Le long séjour de ladicte chasse a esté cause que je n'ay peu négocier la liberté du cappitaine Cigala, jusques à présent, que le bassa m'entretient avec bonne espérance de l'avoir, encores que son filz se soit fait Turq et estoit page du G. S. Mais si le G. S. fait difficulté de l'accorder, ce que je ne puis croire, je ne voids point pour l'advenir que nous nous puissions plus prévaloir de ceste amitié, si pour si petite chose le roy est refusé une et deux fois pour gratifier celluy qui leur a esté toujours ennemy. Mais veu les troubles qui tourmentent nostre France, je ne voids meilleur remède que de dissimuler le tout jusques à ce que le temps nous apporte meilleure occasion.

Le roy de Transilvanie a demandé en don le cappitaine Bebec, qui devant hier fust présenté au divan, afin que par son moyen il puisse retirer quelques places qui luy ont esté usurpées durant ceste der-

¹ M. de Petremol dit ailleurs : « Sélim commande déjà soubz main encores que le père soit vivant. Les Vénitiens et autres commencent à s'insinuer à sa bonne grâce

par présents; et ne seroit point mauvais, si cestre amitié doibt durer, que le roy l'envoyast visiter sinon par grands présens, au moins par quelque lettre. »

nière guerre, et croy que facilement il les aura, car il n'a esté traicté comme les autres esclaves, ne mis en prison. Mais le G. S. et tous les bassats le sollicitent à se faire Turc, à quoy toutesfois il ne veut consentir. Nous attendons dedans peu de jours les amb^{rs} du roy de Perse, qui viennent avec grands présens assurer de Bajaset et de ses enfans, afin que le G. S. face retirer sa gendarmerie, qui est aux confins de Perse. Au chaoux qui a fait l'exécution de Bajaset, le G. S. a donné deux mille ducats de revenu. Aujourd'huy on a présenté au divan un capitaine de Andretin Doria, qui a esté pris en l'Archipelago sur une gallère, et a donné advis de tous les desseins du roy d'Espagne. Et entre les interrogatoires qu'on luy a faictes au divan, on luy a demandé s'il y avoit avec l'armée d'Espagne quelques gallères françoises; à quoy il a respondu de non, signe évident qu'ils ont grand peur que le roy ne se déclare leur ennemy pour les mauvais déportemens qu'ilz usent ordinairement aux subjects de S. M. : tesmoings le navire marseillois qui a esté pris près Antibes, pour lequel j'ay faict grande instance envers le G. S. et ses bassats, qui m'ont promis d'y donner tel ordre que le roy sera content, faisant punir les corsaires, et que de ce faict ils sont innocents. Cependant ils font grand préparatifs d'armée de mer pour s'opposer aux forces du roy d'Espagne¹. D'Hon-

¹ M. de Boistailly avait, de son côté, continué le récit des incidents de la guerre civile par ses lettres de septembre et d'octobre 1562, où il rapporte les dispositions auxquelles ces faits donnaient lieu à l'extérieur, notamment en ce qui concerne les conventions secrètes de Philippe II avec le roi de Navarre :

« Le roy est en son camp au siège de Bourges; ses forces qui sont autour de Lyon et de Bourgoigne tiennent la campagne et ont reprins Mascon par une brave stratagemme, semblable à celle des charrettes dont l'on cuyda surprendre Thurin: et si ont reprins tout le pays de Foretz,

dont ceux de Lyon sont tellement effrayés que plus de quatre mil en sont sortiz, aiant une bonne part des aultres qui demeurent perdu le cueur d'attendre le siège. Leurs Suisses, qui ne sont pas moins estonnez, se voians excluz des villes, sans chef ne trésorier quelconque, ont non-seulement quicté le siège de Châlons, ou ilz estoient allez, mais les ungs se sont du tout distraits de la troupe et les aultres retirez au plus près de Lyon, tellement que venant comme l'on dict M. le maréchal de S'André pour l'assaillir d'une part, et ceux de Bourgoigne de l'autre, il y a grand apparence qu'ilz l'emporteront et les réduiront

grye nous n'avons point nouvelles si l'empereur aura accepté la paix on non. Mais on attend dans peu de jours Hibrahim-Bey dragoman, qui y est allé comme ambassadeur ou porte-lettre, comme aussy nous attendons les amb^{es} de Perse, qui apportent la despouille de Bajaset, qu'ils ont enterré aux confins.

Constantinople, 29 novembre 1562.

Le colonel Sampietro Corso est icy arrivé depuis quatre ou cinq jours, avec les gallères qui sont retournées d'Algier. Estant venu

à l'obéyssance du roy. M. de Subize, chevalier de l'ordre, est dedans avec bien peu de gens de bonne volonté à combattre.

« Ces s^{rs} ont advis d'Espagne et de Milan que la Sardaigne a esté consignée par don Joan de Mandosse, lieutenant général des gallères de S. M. C. et en son nom, à ung gentilhomme procureur du roy de Navarre, à condition et certain temps, pendant qu'il se traictera entre eux plus amplement de la récompense. Et pour ce que ce sont toutes choses enveloppées, ne pouvant penser ceulx qui sçavent la conséquence de ceste isle que le roy catholicque s'en veuille absolument désaisir, comme aussi que le roy de Navarre soit pour se contenter d'une telle assignation, ceste nouvelle est révoquée en doubte. Le jeune Genliz, chef de ceulx qui sont dedans Bourges, estoit sorty pour parlementer avec leurs maj^s. M^r le comte ringrave y estant ce pendant entré; depuis, on auroit publié que ladite ville est dans les mains de S. M.

« Mon frère a laissé le roy tirant le chemin du Pont-de-l'Arche avec son armée, laquelle S. M. menoit en Normandie en intention de se saisir de Dièpe et du Hâvre de Grâce, et s'en assurer de bonne heure contre les huguenots estrangiers, lesquels,

la grâce à Dieu, n'avoient point esté veuz ne descouvertz ny en la mer ny en la coste.

Et si ainsi est, nous n'avons grande occasion d'avoir peur de cest hyver de ce costé là, avec ce que la royne d'Angleterre, en ceste volonté qu'elle ha de secourir ceulx d'Orléans, n'est pas suivie de la plus grand et meilleure part de son conseil; et quant aux Allemans, ilz ne sont pas si pourvez d'argent et de gens qu'en ceste saison qui approche ils puissent faire grand effect, encores que l'on sçache qu'ilz se remuent; desquels le ringrave dit sçavoir n'estre que douze cens chevaux avec le s^r Dandelot, sans aucun moyen d'argent, et se peut bien croire que tous ceulx qui se présentent au tabourin et mesme à la monstre ne feront pas le voiaige. Ceulx de Rouan estoient en parlement avec les depputez du roy, mais ils ne monstroient pas grand envie de recevoir la composition, d'autant que Bricquemaut y estoit entré pour chef envoyé par ceulx d'Orléans, avant la venue duquel y avoit plus d'espérance. Le demeurant de la France, mesmement du costé de Provence et Languedoc, s'est remis en quelque repos. M. de Nemours s'alloit impatronisant des villes d'autour de Lyon..... Nous avons eu nouvelles que

pour le mesme faict que vous avez heureusement exécuté à Venise, j'ay doubte que ceux-cy ne facent difficulté de donner grâce sur grâce, encores que sa demande soit jusqu'à présent secrette entre luy et moy¹.

ceux de la ville de Rouan se sont finablement renduz avec toute grandeur et advantage des affaires de S. M., qui est une nouvelle que vous publierez comme il appartient. M^r le cardinal de Lorraine est arrivé à Trente avec bon nombre de nos évesques et docteurs de la Sorbonne, et a esté receu en congrégation, où il a faict une fort belle oraison, et nos évesques commencent d'assister aux disputes. Il a esté escript de Trente qu'il avoit charge de proposer en ce concille six articles, à sçavoir : « Ung patriarche en France qui ait puissance de conférer les bénéfices; que les annates et préventions soient ostées; qu'il soit dict que le concille soit par-dessus le pape; que les images soient *extra ecclesiam* et la communion *sub utraque*; » et parlà l'on descouvre une intention de vouloir rompre le concille..... Nous avons eu advis de la prise de Rouan par force, à la faveur d'une nuyt, où sont morts d'une part un bon nombre de gentilzhommes de qualité, et d'autre quelques présidens, et ung ministre, qui ont esté penduz, oultre le grand et excessif pillage de la ville. Dièpe s'est rendue par composition, et en sont sortis les Anglois qui se sont fermez au Hâvre de Grâce, que le roy avoit envoié sommer. Des advis parlent du passage de M. Dandélot en France pour se conjoindre avec M^r le prince : pour le moings il trouvera M^r le maréchal de Saint-André en teste, lequel, aidant ses forces, aura de quoi s'opposer. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

¹ On a vu la tolérance de Venise se manifester dès le premier jour dans les ques-

tions de la réforme religieuse qui agitaient toute l'Europe, et qu'on débattait à sa porte dans le concile de Trente, dont elle a fourni l'historien officiel. L'esprit d'indépendance qu'elle affectait envers le pouvoir ecclésiastique, et dont Fra Paolo ou Sarpi s'est rendu l'interprète dans cette histoire, avait porté la république à approuver en toute occasion les mesures que prenait le gouvernement de Charles IX dans le sens de la conciliation et d'une sage réforme. Elle ne s'en tint pas à une sympathie inactive et à des vœux stériles, car elle sortit même de sa circonspection habituelle en accordant un secours en argent que M. de Boistailly fut chargé de lui demander. Cet emprunt devient l'acte le plus important de son ambassade, dans les circonstances critiques où se trouvait la France, et surtout en présence des refus de la Porte et des autres puissances. L'ambassadeur en écrivait ainsi au roi, du 8 septembre 1562 :

« V. M. aura entendu la résolution de ces s^{rs}, et ne s'est jamais présenté occasion en ceste républicque où contre leur coustume ils se soient monstrez plus partisans qu'en ceste-cy, jusques à dire publiquement que l'affaire ne méritoit point y penser, mais qu'il falloit entrer en ce secours sans y espargner rien, aultant résolument comme ont faict voz prédécesseurs roys pour conserver leur liberté. Dont V. M. peult faire jugement de ce que, entre deux cens soixante qui ont assisté à ce conseil, il ne s'est trouvé une seule balotte contraire; et si ceulx qui ont proposé les cent mil escus eussent aussi bien parlé de cinq cens

Les magistrats des princes chrestiens ne pouvant descouvrir la cause de sa venue en font divers discours; et mesme les Genevois, soudain qu'ils sceurent sa dépesche de la cour, estimans qu'il venoit pour avoir et impétrer armée de ce G. S. pour se venger d'eulx¹, ont en-

mil, ceste proposition eust passé de mesme que l'autre. Vous debvez estre satisfait de les avoir rengez, contre leurs anciennes loix, à entrer au party d'argent, et rendus intéressés à la conservation de vostre couronne. »

Cette affaire amène un grand nombre d'actes, comme procurations, reçus, etc. Quoique le prêt eût été obtenu généreusement sans intérêt, il avait pourtant éprouvé d'abord quelque difficulté de la part du conseil des Dix. La somme fut partagée en quatre termes de vingt-cinq mille écus, payables de mois en mois, et elle devait avoir pour caution le roi de Navarre, qui se trouvait à la tête du gouvernement. Lorsque ce prince eut été tué à la prise de Rouen, M. de Boistaillé écrivit à ce sujet en rapportant la suite des événements :

« L'accident de la mort du roy de Navarre a esté reçu et considéré selon l'importance qu'il est au service du roy et de sa couronne, et en estant venue la nouvelle sur le point du quatrième payement de xxv^m escus, il y a eu quelque difficulté de le retirer; toutesfois ilz ont franchy le sault en ceste dernière paye avec la mesme courtoisie qu'ilz ont faicte és précédentes. Leur amb^r leur escript que le roy estoit avec une bien puissante armée dans Paris et és environs, M^r le Prince avec la sienne aux alentours de Monthéry; et encores que les deux armées fussent bien près l'une de l'autre, et que celle du roy surpassast de beaucoup celle de M. le prince en nombre d'hommes de pied et de cheval, il s'y traicte une fort

estroicte praticque de paix. Depuis la mort de son frère M^r le prince s'est opposé à la restitution des places de Piémont, et mande protester à M. de Bourdillon là-dessus.

« L'abouchement s'est fait au Port-l'Anglois entre la roine et M^r l'admiral, à Juvisy, entre M^r le prince et M^r le connestable; aux Chartreux de Paris, entre mess^{rs} de Guise, la Rochefoucault, Grammont et Gellis. On conte la façon si douce et gracieuse que j'en veulx espérer une briefve et bonne conclusion, et mesmement que nostre peuple de Paris est si persécuté de famine et de peste, qu'il est impossible que ces deux armées n'en prennent quelque compassion. Vous aurez veu la harangue que M. Spifame, jadis évesque de Nevers, a faict en l'assemblée des princes d'Allemagne, et la poursuite qu'il faict pour faire révoquer les bandes que nous avons en France, soubz la charge du ringrave et Rochandolfe. Ung advis de Flandres porte nouvelle d'une escarmouche faicte entre ces deux armées, où le jeune fils de M^r le connestable auroit esté tué. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

¹ Gènes avait été remise en possession de la Corse par le traité de Cateau-Cambrésis; mais elle avait eu beaucoup de peine à y rétablir son autorité, que la révolte des Corses, entretenue par le dévouement qu'ils portaient à leur héros Sampète Ornano, menaçait toujours de renverser. Cet illustre exilé, après avoir, comme on l'a vu, appelé Henri II. à la conquête de cette île, n'avait cessé de combattre contre l'Espagne et contre les Génois, au service

voyé secrettement à ceste Porte sonder la volonté du bassa, et sçavoir si leurs lettres et amb^m pouvoient icy seurement venir traicter quelque appointment, afin que leurs marchands y puissent traficquer comme les Vénitiens et Florentins, et cependant noter ce pourquoy le colonel estoit venu de par deçà; le bassa, qui ne désire que repos à cest empire et rendre amis tous ses ennemis, leur a donné quelque bonne espérance. Vous sçavez les termes que usa feu M. de

de la France où il portait le titre de colonel de l'infanterie corse. Le choix de cet envoyé devait donc exciter leur défiance sur l'objet de la mission qu'il venait remplir à la Porte; car, outre son but apparent, il pouvait en avoir un caché, consistant à faire intervenir la marine d'Alger ou celle de Turquie à l'effet de prendre possession de la Sardaigne au nom du roi de Navarre, et d'y joindre ensuite la Corse. C'est ce que M. de Boistailly insinue, en se plaignant vivement à Charles IX de l'embarras où le mettaient ces suppositions :

« En plusieurs parts de l'Italie a couru publiquement ung bruit que Sampiero Corso avoit esté dez l'an passé dépesché en Levant de la part de V. M. pour animer ce G. S. à mettre dehors une puissante armée de mer, et sous son esle et faveur donner moien au feu roy de Navarre d'avancer sa récompense. La façon extraordinaire dont il a usé en son voiage, qu'il a dressé par Alger, et sa qualité, qui le fait remarquer par tout le monde pour homme d'exécution et d'entreprise, et non pour simple ministre, ont laissé quelque défiance entre les serviteurs du roy catholique. Sçachant que l'estat présent de vos affaires ne vous permet pas de penser ailleurs, et que l'occasion de ce voiage estoit fondée sur un secours d'argent que V. M. auroit fait demander au G. S. pour

l'entretenement de ceste guerre, j'en ay communiqué ce qu'il en falloit pour oster tout soupçon. »

Une circonstance faisait supposer des desseins qui avaient même alarmé l'empereur Ferdinand I^{er}. Sampêtre s'était présenté avec un titre supérieur à celui de résident qu'avait M. de Petremol, et sans vouloir conférer par son entremise. M. de Boistailly mandait à ce dernier : « M^{or} le cardinal de Lorraine m'a chargé de vous escrire que pour oster toutes jalouzies et ne tumber plus aux accidentz qui en sont advenuz, vous preniez garde d'admonester ceulx qui y pourront estre envoieez, ne prendre point ce magnifique tiltre d'ambassadeur si les dépesches du roy ne le portent expressément, ne laisser faire des fanfares et entrées par delà, comme il s'est fait, plus tost pour l'ambicion particulière des ministres que pour service de nostre maistre. »

Il s'expliquait aussi en confidence et très-librement avec l'un deses collègues : « Sampiero Corso a eu sa responce d'un beau reffuz, ayant pour ma part trouvé ce voiage d'aillant plus estrange que l'on avoit fait courir icy un bruit qu'il s'estoit rendu Turcq. Et estoit bien à deviner à ceulx qui entendent cette négociation. Mais vous sçavez comment nostre court se gouverne aux affaires d'estat, où les voluntez ambitieuses de ceulx qui sçavent le moins font par

la Vigne quand les Genevois recherchèrent ceste intelligence. D'en user ainsy aujourd'huy, je ne vois point qu'il nous soit expédient, pour ne nous rendre suspects ou plustost ennemys de la chrestienté, toutesfois, le cas advenant, je m'y gouverneray selon vostre conseil.

Il semble que toutes les nouvelles de par deçà se soient assoupies avec la mort de Bajaset, et qu'on vive aujourd'hui en une paix d'Ottoman. Depuis huit jours est icy arrivé l'amb^r de Perse, qui a apporté la despouille dudit Bajaset, et demande que les Persiens puissent aujourd'huy librement traficquer en ce pays, ce que le G. S. ne veult accorder. Nous avons eu depuis deux jours nouvelles de Hongrie que l'empereur s'estoit retiré assez avant dans l'Allemagne, ayant attendu la venue de son amb^r et dom Alvaro; et que ledit amb^r, soudain qu'il fust arrivé à Vienne, avoit laissé Hybrahim dragoman, qui estoit envoyé de ce s^r, pour porter ses lettres et articles de paix, en une maison privée, sous bonne garde, comme en prison, cependant estoit bien monsté sur les postes pour trouver l'empereur et l'advertir de tout ce qui s'estoit passé de par deçà ¹: de quoy Hybrahim se plaint fort et ferme à ceste Porte, semblablement les amb^s de Transilvanie

importunité prendre bien souvent à nos princes des résolutions indignes de leur grandeur, et du tout esloignées de leur service, ne pouvant penser soubz quelle couleur on peut faire ceste demande d'argent au G. S. pour le y rendre persuasible. » M. de Petremol ajoutait : « Il s'accosta à Micques, et par ses conseils se voulut gouverner; mais pour toute son auctorité n'a eu autre response, et ne l'ay pu divertir de ceste menée. »

¹ Busbecq termine ses lettres sur la Turquie par le récit de son voyage à Vienne. Après un séjour de sept années en Orient, il allait à son retour passer comme ambassadeur à la cour de Charles IX, sur laquelle il a écrit aussi des lettres non moins curieuses. Il emmenait avec lui les chefs

espagnols comme un trophée de ses dernières négociations, pendant que M. de Petremol cherchait à ce fait une explication moins défavorable pour la France : « L'amb^r de l'empereur doit partir d'icy dans quatre ou cinq jours, et mène quant et luy D. Alvaro, lequel confesse publiquement qu'il tient sa liberté du roy, et qu'il prend son chemin par Hongrie, seulement pour voir sa femme, qui est à Vienne, et remercier l'empereur de la faveur qu'il a reçue par son moyen, et que là il s'en va en France baiser les mains du roy, pour employer le reste de ses jours en son service. Les deux autres, dom Sanche et dom Beringuer, prennent le chemin de Raguse pour quelque différend qu'ils ont avec don Alvaro. »

Busbecq explique également à la fin de

se pleignent que les Hongres sont tous les jours en armes, faisant grand dommage à la Transilvanie, nonobstant la suspension d'armes et traicté de paix. De sorte qu'on estime que le traicté de paix ne pourra guères durer, et que l'empereur ne consentira jamais de rendre les places et forteresses que le G. S. demande. Cejourd'huy, après l'audience publique, le G. S. a faict secrettement trancher la teste à Durat-Tchellebely, grand trésorier de sultan Sélim et son plus grand familier, qui estoit venu à ceste Porte pour les affaires de son maistre¹. La cause en est encore secrette.

1563.

VICTOIRE REMPORTEE À DREUX PAR CHARLES IX SUR LES PROTESTANTS. — L'AVIS EN EST DONNÉ À LA PORTE. — SIÈGE D'ORLÉANS ET MEURTRE DU DUC DE GUISE. — FIN DE LA GUERRE CIVILE EN FRANCE. — SOUPÇONS CONÇUS SUR LA MISSION DE SAMPÈTRE ORNANO EN TURQUIE.

Constantinople, 6 et 17 janvier 1563.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistaillé.

Le sieur colonel Sampetro Corso n'a peu obtenir sa demande: toutesfois il ne veult, au contraire de ceux qui cherchent et sollicitent leur dépesche, recevoir la response et lettre du G. S., qui jà est toute preste, qu'il n'aye parlé derechef au bassa, ce qu'il ne pourra

son livre la mission du renégat polonais Ibrahim, autrement Strazzeni, auprès de Ferdinand I^{er}, qui se trouvait alors à la diète de Francfort. M. de Hammer cite sur cette paix, qui fut conclue pour huit années, d'autres rapports de Busbecq et des actes du drogman Ibrahim, extraits des archives de Vienne. (*Histoire de l'empire ottoman*, t. VI, p. 149.)

¹ Les nouvelles du Levant, répétées d'après M. de Petremol, remplissent presque toutes les lettres que M. de Boistaillé adresse à la cour et aux autres ambassadeurs, comme si la politique de l'Europe dépendait toujours de la solution de ces événements. Il écrivait au roi à cette occasion :

« Nous avons esté asseurez de la mort de Baiazit, que le sophy, après plusieurs allées et venues, a faict estrangler avec trois de ses enfans, qui a longtems esté tenue pour incroyable, ne pouvant s'imaginer que ledit sophy, contre la foy promise, se fût jamais tant oublié que de condescendre à ce party, duquel deppendoit la seurete et grandeur de son estat. Mais depuis qu'il s'est veu que son amb^r s'en est venu demander au G. S. le prix de ceste deshonneste mort, l'on n'a plus doute que l'exécution ne se soit ensuyvie par une secrette convention entre ces princes. Et sur ce point sultan Sélim a envoié l'ung de ses premiers conseillers pour s'en resjouir avec

faire d'un mois pour son indisposition d'un vieil coup d'arquebuzé qui s'est apostumé et ouvert; de sorte que depuis qu'il a baisé la main du G. S. il a toujours esté au lit, et n'est pas prest de s'en lever¹.

son père; mais après quelques démonstrations d'aise et de contentement, le G. S. luy a fait trancher la teste sans donner à entendre l'occasion. L'on n'en peut juger la cause, sinon que le bonhomme, pensant estre hors d'une jalouzie, soit entré en une plus lourde et dangereuse, aiant affaire maintenant à son filz unique, qui pour estre apparenté et supporté des trois premiers bassatz et des janissaires, est pour luy donner beaucoup plus de mal que n'a fait l'autre. C'est la coustume de cest empire que les pères soient meurtriers de leurs enfans, et les fils patricides. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

¹ Il s'était entremêlé ici une autre négociation qui était venue compliquer celle de Sampêtre Ornano. La disette avait affligé cette année, et M. de Boistailé s'était fait accorder par le roy une licence pour tirer du Levant plusieurs vaisseaux chargés de blés. Un mémoire rédigé pour la Porte et des instructions données par lui à son secrétaire Maltrait, envoyé pour suivre cette affaire, montrent tout l'intérêt qu'il y prenait. Elle ne réussit pourtant pas, par les motifs qu'expose M. de Petremol : « J'ay présenté au bassa les lettres du roy pour la traicte de bleds que désirez, et usay de meilleurs termes, instances et moyens que j'avisay le plus expédient pour la pouvoir obtenir. Je n'en ay encore eu aucune response, comme la nature de ces seig" est de ne rien faire à la haste. Les Vénitiens et Florentins sollicitent semblable grâce, laquelle toutesfois ils ne peuvent avoir, et jugerois par semblables la vostre plus dif-

ficile, voire du tout impossible, n'estoit que le bassa, qui désire en tout et partout de favoriser le baile des Vénitiens, comme son grand amy, voulut sous ombre et faveur du roy, accommoder l'un et l'autre.

« Après que le bassa nous a bien promenez de longueurs et dilations, il nous a payés à la fin d'un honneste refus, disant que pour ceste année ils n'avoient pas plus de bleds qu'il leur en falloit pour leur provision, et que une autre fois, ayant plus de commodité, ils accompliront la volonté du roy; par cette mesme raison qu'ilz en avoient refusé les Vénitiens et Florentins, desquels les derniers offroient au bassa pour son présent mil ducats. Par ce refus vous pouvez facilement congnoistre le peu d'espérance que nous pouvons doresnavant concevoir de ceste amitié, et le secours que nous en devons attendre à nostre besoing, puisque non seulement le G. S., persuadé par ses ministres, refuse prester argent et octroyer traicte de bleds, qui est au profit de ses subjects, mais a dénié au roy la liberté d'un seul homme, dom Alvaro, pour en faire présent à Ferdinand, et depuis met en longueur celles de Cigalle et du chevalier de Condat. Le bassa en public allègue plusieurs belles raisons de ses refus, mais en secret il s'est laissé entendre de quelques uns que nous ne nous devons moins esmerveiller si nous sommes esconduits, veu que nous faisons si peu de compte de leur amitié, et mesmement du G. S., que d'envoyer icy lettres pleines de demandes, et personnages qui veullent estre respectez et estre veus grands,

Le G. S. se porte mieux, et pour sa convalescence a donné liberté à tous ses esclaves spahis, et fait tirer des prisons tous ceulx qui s'y trouvoient détenus pour debtes au-dessoubz de soixante escus, tant Chrestiens, Grecs, Juifs, que Turcs. Dragut ayant entendu la perte des gallères du roy d'Espagne¹, a demandé au G. S. armée pour aller contre la Gollette. La responce n'est point encores sortie; toutesfois on travaille toujours à l'arcenal; sur quoy, à la mode des années passées, on fait des discours divers. D'Hongrie nous avons nouvelles que

sans toutesfois apporter un seul petit présent, fust-il d'une orloge ou d'un panier de fruct, et qu'il n'y a si petit Sciote, Ragusois, Vallaque ou Moldave qui vienne à la Porte du G. S. les mains vides : et qu'ils ne regardent point tant à la valeur du présent qu'à l'honneur qu'on fait au G. S. quand il est présenté. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'ils intentent cette querelle; vous connoissez assez leur nature, qu'ils ne font rien pour rien; mais toutes ces excuses sont ridicules et frivoles, et indignes de leur grandeur, et finalement viennent de l'opinion que le bassa a eue que les lettres du roy fussent falsifiées par le faux rapport de quelques ungs qui ne veulent guère de bien à cette intelligence ou qui recherchent leur profit particulier, et de la secrette inquisition qu'il en a faite, laquelle cejourd'huy j'ay descouvert. Mais j'espère, avant qu'il soit trois jours, me treuver avec ledit bassa, et le désinganner de cette funeste opinion qu'il a conçue, et luy remonstrer que je ne luy présente rien qui ne vienne du roy, ny ne luy fais entendre chose contraire ou dissonante à la volonté de S. M. Car si cette fantaisie luy demeuroit enracinée à l'esprit, il me seroit à l'advenir impossible de pouvoir faire chose utile au service du roy, et me seroit plus expédient, avec le bon

congé de S. M., me retirer en France, que demeurer inutile en ce pays. »

Ce refus de la Porte, coïncidant avec ses armements maritimes, était considéré à Venise comme une mesure hostile contre elle, et M. de Boistailly en écrivait ailleurs : « Ces s^{rs} pensent aux affaires de Levant, et voient qu'armant le G. S. ilz ne se peuvent eschapper de faire le semblable, ne se voyians favorisez ceste année des grâces qu'ilz avoient de coutume de recevoir de ceste Porte, principalement de celle des bleds, encores qu'ilz usent de tous les moyens dont l'on peult gagner et adoucir ces barbares. »

¹ Une escadre espagnole venait de sombrer tout entière en pleine mer, comme le rapporte M. de Boistailly : « La nouvelle de la perte des xxv gallères a esté trouvée fort estrange, non seulement pour la perte qu'on peut estimer estre générale à la chrestienté, que pour la nouvelle façon de perdre hors de terre telz vaisseaux en pleine mer et en si grande quantité. Dont l'on juge que sortans lesdites gallères de Mallega pour aller à Oran, elles aient été chassées de vent contraire dans le goulfe dudit lieu, et pour ne se pouvoir esloigner en pleine mer, aient donné à travers, comme feirent les sept nostres à la Plause. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

Hibrahim-Dragoman estoit de retour, et qu'il estoit desjà à Bude. Depuis on dit qu'il est encores à Vienne, et que Maximilian faict amas de gens, de quoy ceux-ci commencent à doubter. Si cela est vray, vous le pourrez mieux sçavoir que nous. Pour l'armée de mer, on ne faict pas grands préparatifs; toutesfois le G. S. a envoyé quelques galères dehors pour espier et pour prendre quelques naves vénitiennes, qu'on dict estre en l'Archipelago, pour charger des grains, avec commandement de tailler tout en pièces et mettre à fond le vaisseau où il s'en trouveroit ¹.

¹ Par ses lettres des deux premiers mois de 1563, M. de Boistailé, qui avait laissé les deux armées en présence et les deux partis occupés à des pourparlers sans résultat, donne la brusque nouvelle de la bataille de Dreux. Il rapporte à la suite la retraite de Coligny et de son armée après la défaite des protestants, les nouvelles tentatives d'accord, les opérations en Normandie contre les Anglais, enfin l'attaque du duc de Guise contre Orléans et les commencements du siège :

« Nous avons icy receu les nouvelles de l'heureux succès de la journée faicte en France, portant l'entière rompture de l'armée du prince de Condé et prise de sa personne. Ces s^{rs} font une procession fort solennelle pour remercier Nostre Seigneur de la victoire qu'il luy a pleu donner au roy. Ils sont advertis que la royne devoit partir de Paris pour aller au camp et s'approcher de ces quartiers-là pour essayer de conclure une bonne paix, qui ne peult estre maintenant, après ceste victoire, qu'en toute grandeur du roy et plaine obéissance de ses subjectz. Le s^r Dandelot estoit sorti d'Orléans avec bon nombre de cavallerie pour aller à Amboise se saisir de M. d'Anjou et de Madame; mais M. de Guyse en estant adverty, ha soubdain despesché une

bonne troupe de gens de pied et de cheval pour s'aller opposer à ceste entreprinse, laquelle est réuscie à néant.

« Les choses sont plus tost hors des termes de paix qu'autrement, dont mesme la création des xxiiii chevaliers de l'ordre peut donner quelque jugement. Ces s^{rs} ont pareilz advis de l'exécution de la paix et retour de la royne à S^t-Germain; que le s^r de Chastillon (*Coligny*) avoit passé la rivière de Loyre, tirant vers Bloys avec quelque quantité de chevaulx et d'infanterie, faisant une infinité de maux en ces pays-là, et davantage que le prince de Condé avoit esté estroitement resserré, d'autant que l'on avoit descouvert quelque pratique où il estoit entré avec ses gardes pour en eschapper par argent. La nouvelle est venue de la conversion et retraicte du baron des Adretz, avec trois mil hommes, au camp de M^r de Nemours.

« Il se parle d'une estroicte pratique de paix en France, avec espérance de veoir bientost une conclusion. M. de S^t-Sulpice m'advertist qu'après plusieurs instances faictes au roy catholique de faire quelque bonne démonstration envers la royne d'Angleterre pour les exécutions qu'elle faict ou permect faire en France, jusqu'à protester d'infraction de traité de paix, il n'a

Constantinople, 3 mars 1563.

J'ay receu vos lettres avec la copie de celles que le roy vous escrit de la victoire qu'il a pleu à Dieu luy donner sur ses ennemis, laquelle j'ay faict traduire en langue arabesque et l'ay présentée aux bassatz

peu obtenir en cest endroit ce qui sembloit estre nécessaire, parce que ladite royne a donné à entendre à sa maj^{te} cath^{olique} que l'occasion qui l'a meue et la meult est pour venir à bout du desseing qu'elle a de retirer Calais par ce beau moien, et non pour religion qu'elle désire planter ou introduire en ce royaume, dont estant sadite maj^{te} esclarcye, se seroit contentée. Mais si ne laisse-on pas de penser qu'en autres endroitz elle use d'autre langage et couverture, selon l'humeur de ceulx à qui elle s'adresse. Cela aussi nous doibt admonester qu'il est temps d'accommoder nos troubles par nous-mesmes. Dedans l'arcenal de Paris s'est mis un feu qui l'a entièrement tout bruslé avec les munitions qui y estoient, et environ cent cinquante maisons des plus proches de là; et pendant ceste exécution il s'est levé un tumulte entre le peuple de Paris, où il a esté tué bon nombre de gens, dont l'occasion estoit que l'on a soupçonné les huguenotz secrets qui sont en ladite ville d'avoir mis ce feu à leur esciant, et en a esté pris quelques-uns pour ce fait, auxquels l'on faict le procez. L'amb^{assadeur} de ces s^{uz}, qui est logé assez loing dudit arsenal, escript que les pierres qui sont volées de ce feu luy ont rompu toutes les fenestres et verreries de son logis, et qu'en cest article seulement il aura dommage à parier de quelque dizaine de milliers d'escuz.

• Noz affaires de Normandie commen-

cent à se bien porter, aians messieurs les mareschaulx de Brissac et Viedville repris Tancarville et chassé les Anglois de là, délibérez de bientost se planter devant le Hâvre de Grâce, où le comte ringrave a faict un fort qui tient ceulx de dedans estroitement assiégés. Le camp du roy estoit à S-Laurent des Eaux et Boisgency, et l'admiral Chastillon à Gorgeau, avec sa cavallerye, qui n'estoit guères contente de luy pour ne pouvoir estre payée de ce qui leur est deu. Cependant l'on ne laissoit de traicter la paix, et se continuoient les parlements... Nous sommies advertis de l'exclusion totale de la paix, aiant S. M. dépéché en Allemagne pour faire une levée de quatre mil lansquenetz, de quatre mil reistres, d'une part, et de Suisses, d'autre, jusques au nombre de dix mil, pour mettre sus une bien puissante armée. L'admiral Chastillon est party avec la cavallerie pour aller joindre les Anglois, ce que l'on doute leur devoir succéder, parce qu'il n'y a personne de ce costé-là en campagne, si fort de cavallerie, qui la puisse empescher de ce faire. Voilà l'estat où nous sommes de noz affaires après tant de calamitez, aussi avancez qu'au commencement de ceste guerre.

• Les dernières nouvelles du camp d'Orléans sont comme M. de Guyse avoit pris un fort et estoit après la batterie d'un tour qu'on espéroit emporter bientost, veu le peu de gens de deffense et le bon nombre de noz gens. Nostre concille s'est résolu

pour l'envoyer au G. S. qui est de présent à la chasse; et n'ay oublié rien à leur remontrer combien ceste victoire apportoit de réputation aux jeunes ans de nostre roy, pacification à nostre France et-terreur à nos ennemis, de sorte que le premier bassa démonstra en estre fort joyeux, et de fait s'est monstré depuis plus affectionné à nos affaires que cy-devant. Car les troubles précédens l'avoient aucunement altéré, pensant que toute la France deust tomber en ruyne¹, et pour

de remettre la session que plusieurs interprettent à une tacite dissolution. De la façon que ledit concille chemine, il fault que la France trouve ung autre moien de pacification que de là. Mons^r le cardinal de Lorraine a esté faire son caresme prenant avec l'empereur et le roy des Romains à Ispruch, où il s'est parlé fort avant du mariage entre la royne d'Escosse et l'archeduc Ferdinand, second fils de l'empereur, et vouloit l'une des parties conclure présentement marché, mais il a semblé à l'autre que c'estoit parler de trop loing, et ce n'est pas chose bien preste, quoi qu'on puisse avoir publié au contraire. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

¹ M. de Boistailé, pendant les mois de mars et d'avril 1563, avait continué le récit des événements en racontant l'assassinat du duc de Guise; et après avoir rapporté une nouvelle tentative d'emprunt à Venise, il annonçait la fin de la guerre civile terminée par l'édit de pacification :

« Présentement je suis retourné de Trente, où j'ay laissé M^r le cardinal de Lorraine tout résolu et consolé de la perte que toute la chrestienté, en particulier nostre France et luy, ont fait par la mort de feu M^r de Guyse, dont les estrangiers ont admiré sa magnanimité et constance. Le pauvre M^r de Guyse a esté tué malheureusement par ung gentilhomme qui faisoit semblant de l'accompagner, entre l'ab-

baye de S^t-Mezin et Orléans, lequel a esté depuis pris et mené à Paris, où l'on luy fait son procès pour essayer de descouvrir les auteurs de ceste conjure. Depuis ceste mort, la royne est entrée au camp devant Orléans, avec tous les princes et chevaliers de l'ordre, délibérée d'en veoir une fin, sans discontinuation toutesfois du traicté, et pour parler d'une bonne paix, laquelle on tient quasi pour conclue, comme l'extrême nécessité et ruyne de nostre France nous y contrainct.

« La royne a fait venir devers elle le prince de Condé et le connestable, faisant entrer son filz Danville hostage dans Orléans, pour traicter la paix, qui est desjà en termes de conclusion, et les articles d'icelle envoie au parlement de Paris pour estre approuvez avant qu'il en soit fait autre publication. Il y a nouvelles d'un tumulte intervenu à Milan, où le castellan du chasteau n'a voulu et ne veult encores laisser entrer le duc de Sesse ne le marquis de Peschaire dedans, comme ont de coutume de faire les lieutenants de S. M. C. audit estat, pour y visiter simplement et non y commander. J'ay rendu compte au roy, sur le fondement qu'on pouvoit faire icy pour le regard d'y recouvrer argent, que ces s^r avoient estimé que S. M., avec le secours de tant de princes catholicques, estoit pour ranger ses villes et subjects en

la première preuve, il a fait délivrer à pur et à plain le navire de Miniat, qui estoit anciennement retenu en ce port.

Je vous advertis des peu d'occurrences de cette Porte: spécialement

pleine obéissance, en laquelle opinion ilz ont esté jusques au jour de la bataille. Depuis il leur semble que ceste guerre prend, tant dehors que dedans le royaume, plus grand pied et racine qu'ilz n'avoient pensé; et que, tant pour l'intérêt qu'ilz ont à la rényon et grandeur de la France, qu'elle leur puisse servir de borne et assurance à la grandeur du roy catholique, que pour n'entrer en ung party qui les puisse troubler avec le temps, une paix seroit plus à propos que de continuer la guerre avec hazard; se réglant outre sur l'exemple du roy catholique, lequel, encores qu'au commencement de ceste guerre il ait assisté S. M. d'ung puissant secours, se monstre vouloir cheminer plus réservément, s'arrestant à quelque chose de plus grant queue et conséquence. Davantage, comme ilz sont désarmés et timides, ils commencent à craindre que puisque la couleur de religion faict fier et armer ensemble des nations estranges, qu'il ne vienne ung temps que les Allemands protestans, se sentans irrités de ce secours, ne s'attachent à eulx; ce qui leur pourroit estre fait à telle heure qu'ilz se trouveroient seuls à démesler ceste querelle.

« La confirmation de la paix n'est encores venue de France, et n'en peult l'on assez penser l'occasion, sinon que M^r l'admiral estant venu après l'accord, y aye faict de nouvelles propositions par lesquelles la résolution en soit demeurée en arriere. Ces s^r aiant esté advertis que l'évesque Dolphin, qui est amb^r du pape auprès de l'empereur, et de race gentilhomme vénitien,

avoit corrompu leur truchement en Constantinople, par le moyen duquel il scavoit tout ce qui se traictoit de secret par delà, et en advertissoit l'empereur, par la faveur duquel espéroit faire condescendre son maistre à le faire cardinal, et pour plus estroicte confidence, avoit fait donner par sa maj^{te} Césarée aux truchemans III^r escus de pension; ont arrêté les dépesches de Levant, entre lesquelles ils ont trouvé des lectres vérifiant ce faict. Et depuis par sentence sommaire du conseil des Dix, ledit nunce, autheur de tout ce trouble, a esté perpétuellement bany de leur estat, et confisqué les biens, tant temporelz que aultres, qu'il y ha. Qui est une façon nouvelle de procéder contre ung ministre d'ung prince tiers et ung évesque: mais aussi l'acte de traicter contre sa patrie avec ces barbares semble bien mériter ceste condamnation, et plusieurs la mectent en compte d'ung exemple de magnanimité à ceste républicque. Vous pouvez penser si le trucheman en aura meilleur marché.

« La paix a esté conclue par un édit imprimé et publié par arrest de la court du parlement à Paris, qui peut-estre ne plaira pas à tous, et y en a qui s'essayeront possible de le mal interpréter et aygrir. Mais le roy et la royne, de leur seule auctorité, avec leur conseil, l'ont ainsi voulu et advisé de faire pour le repos du royaume, lequel estoit sans cela en manifeste danger d'estre dépredé et party par les desseings des estrangiers qui estoient desjà sur les marches d'y entrer. La royne estoit dans Orléans avec tous ces princes et seigneurs

que le G. S. estant à la chasse est tumbé mallade de sa malladie ordinaire des jambes, de laquelle il se trouve mieux. Mais pour autant que, depuis, les mauvais temps qui ont régné depuis le premier de ce mois l'ont empesché d'y prendre plaisir, ou bien pour attendre la venue des amb^{rs} de Perse et entrer en grand pompe à Constantinople, il a prolongé la chasse et différé sa venue jusqu'au xv^e d'avril. La cause de la venue de ces amb^{rs} est toujours incertaine, si ce n'est pour entretenir et confirmer la paix et amitié. Toutesfois quelques-uns disent que c'est pour advertir le G. S. qu'une jeune fille de Perse s'estoit trouvée grosse du faict de Bajaset, et avoit enfanté un fils, afin que S. H. remediast d'heure aux troubles qui en pourroient advenir avec le temps. Jusques à son retour, toutes les affaires de ceste Porte sont en suspens, et ne peult-on sçavoir quel nombre de gallères sortira dehors.

en une unyon et volonté la meilleure du monde, et ne pensoient qu'à renvoyer et chasser tous les estrangiers hors du royaume, mesmement ceulx qui y tenoient les places, s'ilz ne les rendoient par autre moyen. M^r le mareschal de Viedville avoit esté dépesché pour se mectre dedans Metz et le préparer à la descente des Allemans qui nous menassoient.

« D'après les derniers advis, l'on commençoit en France à veoir un commencement de bien grand tranquillité, et à l'occasion de ceste paix j'ay fait un office envers ces s^{rs} pour une bonne et briefve résolution de ce concille, qui jusques icy s'est passé avec bien peu de fruict et d'édification de ceulx qui y avoient quelque espérance, leur représentant l'unyon de S. M., de l'empereur et du roy catholicque en une mesme volonté de faire faire la réformation à bon essiant. Il s'est icy descouvert un traicté en Cypre, manyé par ung Grec qui faisoit profession de maintenir l'Églize grecque

contre la romaine, et avoit jà attiré à soy et assemblé plus de cinq mil hommes, et par l'intelligence qu'il avoit en Levant, délibéroit de brouiller ceste isle soubz couleur d'une faulse investiture du feu empereur Charles. Dont adverty le lieutenant de ces s^{rs} audit lieu par le bayle de Const^{le}, l'auroit faict estrangler : non sans quelque esmotion de ce peuple séduit. M^r le duc de Ferrare est venu dans ceste ville pour communiquer à ces s^{rs}, en bon filz de S^t-Marc, la résolution sur son mariage avec la fille de l'empereur. J'ay fait entendre à la royne le peu de besoing qu'avoit aujourd'hui le Levant d'ung ambassadeur, et la jalousie qui nous en pouvoit advenir sans aucun fruict. La royne a trouvé bon ce que je luy en avois conseillé, et a révoqué le trésorier Bourg, qui avoit desjà son instruction dépeschée. » (*Ms. de l'Arsenal.*) Il s'agit ici de Claude du Bourg, qu'on verra plus tard figurer dans les affaires du Levant.

Constantinople, 28 avril et 29 mai 1563.

Peu de jours après que le G. S. fut retourné de la chasse, non pas si sain qu'on l'attendoit, il fit un conseil à cheval avec toute sa cour et ses bassats, comme il a de coutume de faire aux affaires de grande importance, principalement de la guerre; mais ce fust plustost pour se monstrier au peuple, qui commençoit jà à murmurer de sa santé, que autrement, encores que quelques uns ayent voulu dire que c'estoit pour faire la guerre au roy de Perse qui fortifioit une place aux confins, et avoit pris quelques villages au G. S.; mais le bon recueil qu'il fit à son amb^r qui luy baisa la main me faict croire tout le contraire.

Le sieur colonel Sapetro Corso, depuis huict jours, a baisé la main du G. S. pour prendre congé, et a eu bonnes et douces parolles, asçavoir que tant que le roy luy seroit amy, S. H. encores luy démontreroit tous signes d'amitié, et l'aidera de tout ce qu'il pourra; mais de prester argent on n'en parle point. Ledit colonel n'attend que les lettres du G. S. en responce de celles du roy¹, et la commodité de son voyage de s'en retourner, laquelle il espère avoir sur les trente

¹ Sampêtre était d'un caractère violent et emporté. Pendant son séjour à Constantinople, il tua sur la place de l'Atmeïdam son neveu, Telone Bastelica, en duel, et il retournait en France avec l'intention de faire périr sa femme, Vanina Ornano. Ces dispositions n'étaient sans doute pas de nature à faire réussir une mission qu'il avait déjà compromise par ses manifestations officielles, et pour tout résultat il rapportait la réponse de Soliman II à la lettre que Charles IX lui avait adressée. Le sultan y motivait ainsi son refus sur l'emprunt qui lui avait été demandé: « Al presente a la nostra imperiale felice Porta è venuto l' eccelente s^r christiano vostro capitano colonello Sampetro Corso, e ne ha portato la

favorita et amorevole letera vostra, e per quella havemo inteso l'affetion che portavan li antichi vostri e voi verso noi, e ne ha fato saper il sopradetto vostro homo come volevi in prestito una parte del nostro tesoro. Però, secondo la nostra imperial grandezza et humanità tutte le gratie e richieste fatte da voi apresso di noi son accettate. Tamen sapete bene, li tesori signorili sono fatti per l'exercito invincibile. et del nostro tesoro non s'è trovato mai. ne li nostri imperiali statuti et usanse. prestar denari a nissuna persona. Et questa cosa apresso de la M^a V^a è manifesta et chiara che uno tesoro si salva per l'imperio et per il bisogno ch'hanno li signori; e se si farà per amicitia non è licito ne

gallères desquelles est cappitaine Aly-Portuc, qui sont prestes à partir la sepmaine prochaine, pour passer avec quelque galliote ou en Tripoly¹ ou en Alger, et de là à Marseille, selon qu'il trouvera son expé-

ragionevole farlo senza pegno. Però ho fatto così la riposta, e mi farete scrivere quello che sarà a proposito di questa cosa, e non restate di farmi intendere le nove di quelle parti. » (*Ms. de l'Oratoire*, 200.)

¹ M. de Petremol dit de Sampêtre qu'il partait par Tripoly, « n'osant passer par Italie pour les ennemis qu'il y a, et ses amis l'advertissoient que les Genevois avoient envoyé par tous les endroitz gens exprès pour le tuer. » Il le chargeait de l'excuser d'une imputation qui peint l'esprit du temps, et que la division des opinions attirait presque partout aux ambassadeurs français, dont la modération blessait les ennemis exaltés de la réforme. Ainsi M. de Boistailé emploie plusieurs lettres à se défendre contre l'accusation qu'on lui intentait de soutenir les intérêts des calvinistes. M. de Petremol, de son côté, était accusé d'avoir contribué à faire naître le dernier conflit survenu en Hongrie, qui menaçait de brouiller de nouveau l'empereur avec le sultan, et cela dans l'intérêt du prince de Condé. C'est ce qu'indique la justification qu'il se croit obligé d'adresser à la reine-mère : « J'ay eu nouvelles qu'on m'avoit à tort accusé envers V. M. d'avoir sollicité le roy Jean de Transilvanie à donner secours au prince de Condé : de cecy sera très-aisé à juger si telle chose peut estre vraysemblable, car le roy Jean de Transilvanie est catholique et très-obéissant à l'église romaine, davantage que estant tributaire du G. S., sans sa licence il ne peut mettre dix hommes en armes ; finalement il est assez empêché des affaires d'autrui. »

M. de Boistailé, en revenant sur ce sujet, dit, à propos de la mission d'Ornano, qui avait excité tant de défiances : « L'estat des affaires de nostre maistre ne comporte pas qu'au lieu où vous estes il se remue rien qui puisse mectre en jalouzie les princes chrestiens noz confédérez, d'aultant que noz desseings travaillent à composer les troubles et calamitez intérieures : dont pour venir à bout il faut laisser les autres respectz à part, et nous servir de noz bons voisins qui nous y peuvent aider infiniment, et ceulx mesmes auxquels de tout temps a despleu une trop intrinsecque pratique avec ceste nation. Et d'aultant que par la meslée de ceulx qui y sont intervenuz nostre guerre est plustost universelle que particulière, encores que le camp et théâtre en soit chez nous, vous devez vous entretenir en toute honneste confidence avec les ministres de par-delà, sans remuer rien de vous-mesmes qu'avec grand fondement. Et encores qu'à l'endroit de ceulx qui peuvent avoir reçu soupçon de ce voiage j'ai tenu ung langage pour les en délivrer, si est-ce que j'eusse bien voulu qu'en ce temps et ceste guerre la délibération d'envoyer ung ministre par delà eust esté consultée avec ceulx qui entendent ceste négociation. »

Après avoir rappelé les précédents pour l'affaire de Transilvanie, il s'exprime de manière à montrer l'intérêt que la France avait alors à ménager l'empereur Ferdinand I^{er}, qui pouvait arrêter les levées des protestants d'Allemagne, et près duquel le roi entretenait toujours l'évêque de Ren-

dient; j'ay grand peur qu'il ne demeure plus long temps en chemin qu'il ne voudroit. Outre les trente gallères qui doibvent lundy prochain sortir de ce port, et les cinq qui sont en l'Archipelago, et celles qui sont à la garde de Rodés, Methelin, Négrepont, Volo et Samos, et celles d'Algier, Bone et Tripoly, et autres corsaires, on faict préparatifs d'autres trente gallères soubz main; et, prochain de ma maison, on charge une mahonne de plus de trente pièces de canon, et autres artileries grosses et moyennes, avec les roues et affus, et toutes sortes de munitions qu'on dit estre, qui pour Modon, qui pour Tripoly. Ce que je croys plus volontiers est que ce G. S., selon la demande de Dragut, voudra faire quelqu'entreprise sur la Gollette ou Malte. Nous avons eu nouvelles que le roy de Perse fortifioit aux confins la ville de Cars, pour à quoy obvier et entendre sa volonté, le G. S. a dépesché quatre chaoux l'un après l'autre, pour, s'ils ne se désistent de ladite fortification, luy envoyer incontinent son armée. Cependant il a fait arrester son amb^r, qui jà plus d'un mois estoit party d'icy. Mais l'indisposition ordinaire dudict G. S. et l'aage le pourroit assez refroidir de beaucoup d'entreprises. Pour ceste mesme cause, tous les préparatifs qu'on faisoit d'autres trente gallères sont cessez.

II.—SIÈGE DE MALTE PAR LES TURCS. — DERNIÈRE CAMPAGNE
DE SOLIMAN II CONTRE L'AUTRICHE.

1563-1566.

La terrible année de 1562, marquée par tant de désastres pour la France.

nes : « De s'empescher en leurs affaires ne nous peut revenir que une commune jalousie et mescontentement envers le G. S. et l'empereur, duquel, au jeu qui se joue aujourd'hui, la bonne intelligence que le roy y a est autant importante et utile que d'aulture prince quelconque. Et le pis de ceste négociation est qu'ayant affaire avec personnes qui ont ung petit estat entre deux puissants voisins, et ne pouvant

s'accorder avec tous deux ensemble pour la bienséance que chacun veult tirer de sa part, changent aisément de party, et pour se montrer confidans aux ungs et aux autres, viennent à descouvrir leurs desseings et moyens, lesquels estant légers et débiles, ne leur rapportent enfin qu'une commune hayne et deffiance, et semblablement à ceulx qui se sont empeschez de leurs affaires. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

avait été un moment d'épreuves pour tous ses alliés : mais Venise s'était surtout montrée dévouée et généreuse, car elle fut la seule qui entreprit de la servir sans arrière-pensée. La Turquie, dominée toujours par la défiance que lui inspirait l'union de la France avec l'Espagne, s'abstint de lui prêter un concours dont la demande venait d'ailleurs la surprendre au milieu de ses plus vives préoccupations du côté de la Perse : déjà même, pour éviter toute contrainte extérieure qui aurait pu l'en distraire, elle s'était départie, dans son dernier traité avec l'Autriche, de toutes ses prétentions à l'égard de cette puissance. En effet, pendant que le sultan était encore frappé dans sa famille, la catastrophe qui faisait périr au fond de l'Asie le prince Bajazet et ses enfants, correspondait en France avec le déchaînement le plus ardent de la guerre civile; et quand Soliman II put se croire de nouveau maître de son empire, la France rentrait d'elle-même en possession de ses forces, et reprenait son assiette naturelle.

Quoique l'édit de pacification ne fût qu'une trêve précaire, qui laissait toujours les partis en présence sans les désarmer, l'intervalle de plusieurs années, qui sépare la première de la seconde guerre de religion, fut la période brillante du règne de Catherine de Médicis. C'est l'époque où son activité personnelle, mise en évidence, se fit le plus sentir, et où, tout en prenant à l'intérieur la tâche d'accoutumer insensiblement les esprits aux convenances d'une situation nouvelle, elle ne montra pas moins de dextérité dans le soin de diriger ou de contenir les influences extérieures. Délivrée de la plupart des compétiteurs du pouvoir, et devenue supérieure à ceux qui lui restaient encore, elle put résoudre pacifiquement, par les ressources d'un esprit délié, des complications que l'autorité remise aux mains d'un homme n'aurait pu trancher que par la force. Le sentiment national, réveillé dans le parti qui avait appelé les étrangers à son secours, le portait à se reprocher l'emploi d'un moyen qui avait été si funeste au pays. La reine, tournant à son gré l'esprit léger de Condé, et attaquant dans leur conscience la plupart des chefs huguenots, sut les amener à reprendre le Havre, qu'ils avaient livré aux Anglais, et à se joindre à elle pour expulser leurs alliés du royaume. Afin d'é luder ensuite le prix promis à ce service, et qui devait donner la direction du gouvernement au prince de Condé, au même titre qu'avait eu son frère, le roi de Navarre, elle conduit Charles IX au-devant de l'armée qui revenait de cette expédition, et le fait proclamer majeur à Rouen. Catherine de Médicis continue de régner ainsi sous le nom de son fils, et pendant qu'elle s'occupe de la réforme de l'administration intérieure du royaume, entreprise par le chancelier de l'Hôpital, elle se dirige par les principes nouveaux d'une tolérance éclairée dans l'action qu'elle exerce sur la politique générale de l'Europe.

La lutte des influences politiques s'était partout compliquée des tendances religieuses que la réforme avait fait éclater dans les masses, et l'Europe se trouvait partagée en états rivaux qui semblaient autant de positions occupées par les diverses forces. La réforme, depuis qu'elle s'était établie régulièrement dans la constitution civile de l'Allemagne, avait en France son champ de bataille où elle envoyait combattre ses auxiliaires des autres pays : elle comptait aussi pour sa principale force militante l'Angleterre, sous la reine Élisabeth, et avait pour sa réserve tous les états du Nord qui subissaient la même transformation. A cette masse réfractaire, d'où insensiblement le catholicisme et les restes de l'influence impériale avaient été exclus, Philippe II, de son côté, opposait l'Espagne, purgée de tout élément luthérien, l'Italie qu'il dominait presque en entier, et où il dictait toutes les résolutions de la cour de Rome, enfin les Pays-Bas, déjà entamés par la réforme, et qu'il allait faire rentrer violemment dans son système, comme un moyen de porter la querelle plus près et dans le cœur des états où cette cause semblait perdue. Mais son succès dépendait de l'adhésion qu'il rencontrerait dans deux puissances qui le séparaient de son point d'attaque, et qui, menacées de périr sous le vaste conflit de la ligue du Nord contre le Midi, s'efforçaient de créer un système intermédiaire comme l'était leur position. La France et l'Autriche avaient manifesté la conformité de leurs vues dans le concile de Trente, cet autre champ de bataille où la réforme avait été appelée à débattre ses idées. Le cardinal de Lorraine, jaloux de donner à sa famille le nouveau lustre d'une rénovation qui aurait réformé l'Église sans détacher la France du catholicisme, avait soutenu avec éclat le principe des modifications devant l'assemblée. Mais les agents de la France, ambassadeurs près des cours ou évêques au concile, s'étaient attiré par là le reproche de pencher intérieurement pour le protestantisme, et le parti exalté accusait le cardinal lui-même de vouloir se créer patriarche indépendant de l'Église gallicane. La cour de Rome, que la France s'efforçait de détacher de l'Espagne, s'y ralliait ainsi plus étroitement : blessée déjà dans ses prétentions exclusives à l'autorité spirituelle, elle l'était encore par les mesures financières qui forçaient Charles IX de demander au clergé les ressources nécessaires pour subvenir à la situation extrême où se trouvait le royaume. Le concours de l'autorité ecclésiastique n'ayant produit au concile que des solutions inefficaces, qui ne répondaient ni à l'attente des partis ni à celle des gouvernements, Catherine de Médicis voulut, d'accord avec l'Autriche, chercher un nouveau moyen de pacification par le concours du pouvoir laïque, et en réunissant dans un congrès à Nancy les envoyés des divers états.

Dans la crise générale qu'on venait de traverser, Philippe II, contraint d'assister ouvertement la royauté en France quand elle était ébranlée, se voyait conduit à

la combattre indirectement aussitôt qu'elle était raffermie. Parmi les moyens dont il disposait pour cela, il en était un qu'il avait employé contre elle dans les moments de ses plus grands embarras : c'était de la mettre en demeure d'en finir avec les restitutions de la Savoie, auxquelles la France était tenue par le dernier traité, et qu'elle avait éludé d'exécuter jusqu'alors dans leur entier. Cet abandon officiel de l'Italie, qui lui coûtait tant à accomplir, fut enfin effectué; mais comme dédommagement de cette perte, la France faisait presque en même temps avec l'Angleterre une paix qui, conclue à Troyes le 11 avril 1564, ratifiait de nouveau la cession de Calais. Le mariage de Marie Stuart avec Darnley venait aussi enlever à propos l'obstacle qui s'opposait à un rapprochement politique que Catherine de Médicis recherchait avec Élisabeth, et du même coup il assurait son pouvoir en la délivrant de la fantaisie romanesque qui avait fait un moment désirer à Charles IX d'épouser sa belle-sœur. Ailleurs, la mort de Ferdinand I^{er} amenait sur le trône Maximilien II, que ses sympathies pour la réforme rendaient suspect à l'Espagne; car ce prince était porté à faire par sentiment ce que son père avait fait par politique, lorsque, du vivant de Charles-Quint, il s'était rapproché du parti protestant, pour assurer l'empire à sa maison. L'avènement de Maximilien II devait ainsi fortifier le système par lequel la France, sans se donner tout à fait à la réforme, cherchait à la réaliser dans une certaine mesure.

La Turquie, étrangère aux idées qui divisaient l'Europe, et placée en dehors de ces intérêts, n'en restait pas moins la partie toujours agissante, celle qui intervenait dans ces querelles avec une force de diversion toujours favorable aux faibles, par cela seul qu'elle inquiétait les puissants. Rendue à ses dispositions agressives par la fin de la révolte de Bajazet, elle avait à demander compte de griefs longuement accumulés, d'une part, contre l'Autriche et son nouvel empereur Maximilien II, que les concessions qu'il avait obtenues de la Porte n'avaient pas empêché d'engager avec elle **des conflits toujours renaissants**; de l'autre, contre l'Espagne, qui, depuis sa défaite de **Gerbé**, **semblait** redoubler à dessein de provocations pour forcer la Turquie à quelque **démonstration** éclatante. Les attaques que Philippe II ne cessait de diriger sur **presque tous** les points de la Barbarie, son expédition à Oran, et en dernier lieu la **prise** de la forteresse de Pignon de Vélez, réputée jusqu'alors imprenable, venaient coup sur coup exciter les passions irritables de la Porte. Ce prince se voyait pour quelque temps arrêté dans l'exécution de ses plans par l'essai qui se faisait ailleurs d'une espèce de compromis entre les intérêts établis et les innovations de la réforme : il trouvait cependant avantage à remplir l'une des conditions du rôle religieux qu'il prenait à l'égard de l'Europe, et à se poser comme le **défenseur** de la foi, tantôt en désarmant les Maures de l'Espagne, tantôt en allant les cher-

cher jusqu'en Afrique. Pendant qu'il s'assurait par là l'Italie et la cour de Rome, et par elle dominait l'opinion religieuse des autres pays, du même coup il attirait sur Maximilien II l'inimitié de la Turquie, habituée à confondre les deux branches de la maison d'Autriche, et à leur supposer des vues toujours communes. Ainsi, en l'armant contre son cousin, il créait au nouvel empereur des embarras qui l'empêchaient de prêter à la réforme l'appui que son règne semblait lui promettre. De son côté, la Turquie était entraînée à sortir de son inaction malgré la caducité du grand Soliman II. Mais une nouvelle génération d'hommes de guerre et de ministres se formait autour du futur souverain, le prince Sélim, impatient de se distinguer depuis qu'il n'avait plus à craindre son frère pour compétiteur à l'empire. La Porte, poussée à bout par les agressions de Philippe II, résolut d'entreprendre une vaste expédition qui devait l'expulser de tous les points qu'il occupait en Afrique, depuis la Goulette jusqu'à Oran, et porter la guerre sur les côtes mêmes de l'Espagne. Mais comme son ennemi avait eu presque toujours dans l'ordre de Malte l'auxiliaire le plus actif, la Turquie craignit de laisser en arrière de son attaque une force qui pouvait la prendre à revers. Elle avait d'ailleurs à venger une longue suite d'outrages; et les pertes nombreuses qu'elle avait subies récemment dans son commerce et dans sa marine la portant à vouloir la destruction de l'Ordre, tous ces motifs la décidèrent à commencer la campagne en s'emparant de l'île de Malte.

Mais au moment de reprendre sa lutte avec les grandes forces de la chrétienté, la Porte, sous la direction d'un nouveau ministre qui allait pendant longtemps soutenir avec éclat la fortune de l'empire turc, parut sortir de sa froideur à l'égard de la France, et vouloir se remettre avec elle sur le pied de ses anciennes relations. Une circonstance était surtout venue l'y déterminer : Catherine de Médicis, afin d'accoutumer les deux cultes à se supporter mutuellement, voulut essayer de vaincre les résistances locales qui s'opposaient à l'exécution de l'édit, en employant la présence de son fils et l'influence directe de l'autorité royale. C'est alors qu'elle fit entreprendre à Charles IX ce long voyage de près d'une année à travers les provinces, où la cour, promenée de ville en ville, allait adoucir, au contact d'une civilisation raffinée, des mœurs rendues plus âpres par le fanatisme, et des caractères que la guerre civile avait encore endurcis. L'un des incidents prévus de ce voyage était la rencontre de la reine-mère avec sa fille, la reine d'Espagne, qui eut lieu à Bayonne pendant le mois de juin 1565, et où Philippe II se fit représenter par le duc d'Albe. Cette réunion préoccupait toutes les cours étrangères, attentives aux mouvements opposés de Catherine de Médicis : car au moment où elle paraissait vouloir consolider son système de tolérance par ses rapports avec Élisabeth et Maximilien, les dé-

marches qu'elle tentait en Italie par les Médicis ses parents, ses confidences au ministre du pape et au duc de Savoie, enfin ses avances actuelles à l'Espagne faisaient soupçonner des vues toutes contraires. Mais pendant que cette conférence était ainsi interprétée selon les appréhensions ou les désirs des deux partis religieux, qu'on en faisait déjà sortir toutes les grandes mesures qui marquèrent les années suivantes, la Porte y voyait pour elle le danger de trouver dans son expédition la France unie avec son adversaire. Aussi elle se hâta de resserrer une intimité politique qui ne la préservait pas toujours de rencontrer les auteurs de ses plus sanglantes défaites dans le peuple même qu'elle lui donnait pour allié.

En effet, la destinée de Soliman II était de se trouver, aux deux extrémités opposées de son règne, aux prises avec le même Ordre, dirigé par des chefs français. Comme il s'était heurté au siège de Rhodes contre l'héroïsme de Villiers l'Île-Adam, il allait rencontrer à celui de Malte un autre Français, le grand maître de la Vallette, dont le courage aussi intrépide devait être plus heureux encore dans les résultats de la lutte. L'Europe, qui avait vu avec terreur l'armement formidable de la Turquie, suivit avec anxiété les alternatives saisissantes de ce long siège de quatre mois, où se trouvaient convoquées toutes les forces navales de la Méditerranée, et cette mémorable défense qui tint en échec tous les efforts acharnés des Turcs. Elle donna l'occasion à l'Espagne de faire parvenir à Malte les secours qu'elle avait trop longtemps différés, et dont la présence força les Turcs à se retirer en désordre, après avoir perdu, dans un assaut, leur célèbre amiral Dragut. Les débris de l'expédition étaient à peine ramenés dans le Levant que le sultan, loin d'être découragé, parut plus décidé que jamais à prendre une revanche terrible. Le génie belliqueux de Soliman II s'était réveillé avec celui de son peuple, et ce prince, résolu d'effectuer par lui-même l'autre partie de la campagne qu'il méditait contre la maison d'Autriche, s'avança vers la Hongrie avec son armée. Pressé de mettre enfin à exécution le défi qu'il avait renouvelé vainement, depuis un si grand nombre d'années, il était en marche pour reparaitre sous les murs de Vienne, et il allait reprendre la décision de sa querelle au point où il l'avait laissée, à plus de quarante ans en arrière. Une crise générale menaçait ainsi de se déclarer dans les affaires de l'Europe, tandis que la France couvait dans son sein les éléments d'une nouvelle perturbation religieuse. Cette coïncidence aurait pu avoir pour elle un effet salutaire, en ajournant devant une diversion extérieure l'explosion de la guerre civile. Mais Soliman II, après les premières opérations de sa campagne, mourut au siège de Szygeth, pendant la nuit du 5 au 6 septembre 1566. Sa mort, en dissipant de ce côté les alarmes qu'on avait conçues, vint rendre les esprits aux passions qui les agitaient; et déjà le jeune Henri de Guise, après avoir servi

Maximilien II contre les Turcs, en se montrant à son retour à la faction dont il était l'espoir, avait pu lui présenter le chef nouveau qu'elle attendait.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

MISSION DE VINCENT JUSTINIANI. — GUERRE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE ET REPRISE DU HAVRE. — TROUBLES EN MOLDAVIE, CAUSÉS PAR TUMPCHA OU ÉTIENNE. — AMBASSADE DE L'AUTRICHE POUR LA RATIFICATION DE SON TRAITÉ AVEC LA PORTE. — VOYAGE DE CHARLES IX DANS LES PROVINCES. — EFFACEMENT DE L'INFLUENCE DE LA FRANCE EN TURQUIE.

Constantinople, 5 juillet et 30 août 1563.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. de Boistaillé.

Depuis un mois sont venus icy amb^{rs} de l'Inde avec présens de plusieurs joyes exquisés, à ce que l'on dit, pour demander secours de ce G. S. contre aucuns autres Indiens, ou bien, comme les autres disent, contre les Portugallois; et cejourd'hui ils ont baisé la main du G. S. qui leur a octroyé certain nombre de bombardiers pour fondre en leur pays artillerie, et promis une armée à ce renouveau, laquelle se fera ès environs du Caire, pour s'embarquer à Sués, et de là par la mer Rouge pour aller où ils voudront. Il y a ici un dragoman qui dit qu'ils sont de ceulx que Ptolomée nomme Sini, que maintenant nous appellons China; qui les fait habitans de l'isle nommée Java-Major, et qui voisins de Callicut. Je n'en ai sçeu encores trouver la vérité. Ce matin semblablement s'est fait mutation à ceste Porte, le G. S. ayant adjousté au nombre des bassas le beglierbey de la Grèce, gendre de feu Rustan-Bassa, qui depuis quinze jours a eu une fille de sa femme, et en son lieu a esté fait beglierbey celluy qui estoit aga des janissaires, qui avoit espousé la troisieme fille de sultan Sélim; celluy qui estoit grand escuyer, qu'ilz appellent hymbrahort-bassi, a esté fait aga des janissaires, et le premier capigi-bassi, nommé Ferrat, fait hymbrahort-bassy (*Imrakhor*, grand écuyer).

Depuis quelques jours a couru icy un bruict que les Moldaves, selon leur naturel, s'estant révoltez du despot, l'avoient tué avec tous les soldats estrangers qu'il avoit pour sa garde, et créé un autre roy

en sa place, à sçavoir celluy qui auparavant estoit son capigi-bassi, c'est à dire cappitaine des portiers ou des gardes. Mais depuis les nouvelles sont venues que ledit despot s'estoit sauvé dans un fort chasteau nommé Susana, avec deux ou trois cents de ses plus braves soldats, ayant descouvert la trahison et entendu la mort du reste de ses gens qui estoient de sept à huict cents hommes, lesquels il avoit envoyés quelques journées devant luy en compagnie de **iiii** ou **v** mil Moldaves découvrir si un certain Dimitrasco, qui ces années passées a faict beaucoup de mal tant à la Russie et Circassie que aux environs de Caffa, venoit assaillir la Moldavie, comme les autheurs de la conjuration donnoient à entendre, pour tirer au piège le despot, et exécuter leurs desseings. A ce que l'on dict, il tient fort dans ledit chasteau, qui est bien pourveu de toutes sortes de munitions de guerre et de vivres, et faict souvent saillie sur ses ennemis; mais il a tous les Moldaves contraires, qui se sont unanimement assemblez autour dudict chasteau pour l'avoir vif ou mort. Le G. S. y a dépesché aujourd'huy un chaoux pour l'amener à ceste Porte, ensemble celluy que les Moldaves ont créé roy, et un autre qui est avec ledit despot, qui à ce que l'on dict se vouloit faire roy de la Vallacquye; il a dépesché un autre chaoux pour faire venir Allexandre, prédécesseur du despot, qui estoit confiné à Cognia, ville d'Azie, pour le remettre en la Moldavie en la faveur de Sélim, auquel il s'estoit retiré, mais les Moldaves n'en veulent ouir parler.

Du **xviii^e** et **xx^e** de ce mois, les pluies ont esté en ce quartier si fortes et impétueuses, qu'elles ont ruyné une infinité de maisons qui estoient aux vallées, avec grande perte d'hommes et de bestes, et dégast du pays; entres les autres ruynes, les torrens ont rompu tous les ponts qui sont d'icy en Andrinople, la plus grande part de la ville de Prusia, assise au pied du mont Olimpe, ancien siège des rois de Bithinie, et un fort beau aqueduc que le G. S. peu d'années devant avoit faict faire avec une infinie despence pour conduire les eaux douces en Constantinople. Le G. S., qui estoit allé ces jours là à la chasse à dix mil d'icy à grand peine se peult-il sauver de la furie des

eaux, qui luy emportèrent ses pavillons et chevaux, toute sa cuisine et plusieurs de ses gens, voire jusques à la maison propre où il dormoit, et luy se sauva dans sa frégate, estant porté par son capigibassy et ung sien muet, toujours dans l'eau jusques au col, et se retira de plein minuict en son serrail de Constantinople. Si je voulois descrire particulièrement tous les dommages et ruines qu'a faict cest orage, je serois ou trop long ou trop ennuyeux. Tant est que les Turcs pensoient estre à la fin du monde et dernier jugement, car ceste pluie si furieuse estoit conjointe de continuels tonnerres et espouvantables éclairs.

Constantinople, 13 septembre 1563.

Par mes dernières, je vous escrivois ce que jusques alors estoit succédé en Moldavie. Depuis, ce Dimitrasco, duquel je vous parlois, voyant la confusion qui y estoit, y entra avec six mil hommes de guerre, pour, à ce qu'il disoit, remettre en possession de ladite Moldavie un nommé Massuca, qui prétendoit y avoir droit, ce qui donna pour le commencement à penser au G. S., pensant qu'il vint en faveur des Moscovites qui ont envahi la Poulongne, et de faict avoit ordonné au beglerbey de la Grèce et à deux mil janissaires d'y aller remédier. Mais la fortune, qui du commencement se monstra favorable audit Dimitrasco pour avoir déchassé du siège de Suzana celluy que les Moldaves avoient esleu, à la fin luy a usé de ses tours. Car Estienne, ainsi se faict nommer le nouveau roy, ayant assemblé les forces du pays, l'a rompu et pris en bataille, et avec 11^e cinquante des siens doibt estre icy un de ces jours conduit prisonnier, en danger d'y laisser la vie. Cependant le despot tient toujours bon dans son chasteau, au plus hault duquel il a fait planter l'étendart du G. S., se délibérant le deffendre jusques à ce que S. H. le donne à un autre.

Cejourd'huy on a faict courir le bruict que le G. S. l'avoit donné à celluy que les Moldaves ont esleu, et qu'il en avoit privé tant Allexandre (qui depuis huict ou dix jours est en cette ville) que le despot, mais que jusques à sa venue, qui sera dans trois ou quatre

jours, il n'y aura rien de certain. Le s^r Justiniani est de retour de sultan Sélim, où Micques, qui estoit allé là quelque peu davant, luy a usé de ses tours judaïques, et n'a rien oublié pour luy préjudicier; il attend la mesme venue du G. S. pour rebrousser chemin¹. Ledit Mic-

¹ Vincent Justiniani, qu'on a vu sous le règne précédent remplir les fonctions de résident par *interim*, avait été envoyé après la bataille de Dreux pour l'annoncer à la Porte : de plus, il devait excuser le retard mis au paiement de la dette de Nasi, et demander de nouveau la liberté du fameux corsaire génois Cicala. En passant à Venise, il fut chargé de porter l'avis de la paix conclue en France, que M. de Boistaillé reçut en même temps, comme il l'écrit du 24 mai 1563 :

« Le porteur de la présente est le sieur Justinian, qui a esté dépesché par le roy en Levant, pour les occasions que vous entendrez de luy. Depuis son partement de la court et arrivée en ceste ville, j'ay receu le paquet du roy, que vous aurez avec la présente, contenant la conclusion de la paix, laquelle grâce à Dieu, après plusieurs allées et venues, enfin a esté conclue aux mesmes termes que vous avez veu par mes dernières dépesches; en quoy vous n'avez autre chose à faire sinon de respondre à ceulx qui la pourroient trouver estrange, que nos nécessitez estoient telles qu'il estoit impossible de plus continuer la guerre sans perdre tout, pour autant que les Anglois, anciens ennemys de nostre France, d'ung costé, et les Allemands d'ung autre, descendoient ceste année en si grand nombre et puissance, que malaisément fussions-nous demeurez les maistres. Et y avoit mesmes des princes qui s'estoient montrez nos amis l'an passé, lesquelz, voiant continuer nos misères se

fussent volontiers serviz du temps et de l'occasion pour s'accoustrer à nos despens, et pour ce desseing avoient desjà faictz de bien grands préparatiz : à quoy S. M. a remédié par une douce reconciliacion de ses subjectz, comme doibvent faire tous princes qui se veulent maintenir avec eulx, et n'y a personne aymant le bien et grandeur de la France et de nostre roy, qui ne la doibve trouver autant bonne et utile comme elle a esté nécessaire, entre lesquelz tant pour la bonne intelligence que S. H. a eu tousjours avec nous que pour l'intérest qu'elle peult avoir au restablissement de ce royaume, S. M. s'asseure que ceste nouvelle sera autant bien receue que autre qui y ait esté de longtemps; tellement qu'à mon advis vous n'aurez pas grand affayre à lui persuader. Et, ainsi satisfait à cest office, selon qu'il vous est commandé, vous en demanderez la response, que m'annoncerez avec vostre dépesche pour la faire tenir à S. M., si le s^r Justinian ne l'apporte luy-mesmes, comme il espère en peu de temps avoir négocié sa charge et pouvoir estre icy de retour. Il est personnage fort praticq des affaires de par delà, et qui en a donné bon compte à S. M. pendant le séjour qu'il a faict en court. »

Justiniani était allé rejoindre en Asie le prince Sélim pour accomplir la partie de sa mission qui regardait le favori du prince. La Porte avait fait sur le choix de cet envoyé des observations qui montrent sa susceptibilité pour tout ce qui semblait annoncer moins de déférence à son égard.

ques a eu permission du G. S., confirmée de sultan Sélim et de son fils, sultan Murat, de pouvoir bastir une ville au dessous de Saphet, sur le rivage du lac de Tybériade, en laquelle ne pourront habiter autres que

M. de Petremol en rendait compte ainsi :

« Depuis cinq ou six jours en çà est icy le sieur Vincentio Justiniani, pour faire entendre au G. S. l'heureuse victoire qu'il a pleu à Dieu nous donner, de laquelle j'en avois adverty S. H., qui monstra d'estre fort aise d'entendre nostre heureux succès. Par le s^r Justiniani, j'ay receu semblablement les lettres de S. M. de la bonne paix, union et concorde qui est à présent entre ses subjectz, mais d'autant qu'il n'a encore faict la révérence au G. S., je ne puis à la vérité vous escrire la démonstration qu'en fera S. H.; toutesfois j'estime qu'il s'en resjouira et sera toujours bien aise du bien et repos de nos affaires. Tant pour l'ancienne amitié que j'ay eu avec le sieur Vincentio Justiniani que pour venir de la part du roy et m'estre recommandé de la vostre, je me comporteray de telle sorte que j'espère qu'il en sera content. Toutesfois sur sa dépesche je ne veulx oublier vous dire ce que demande le bassa, assavoir si la France estoit dépourvue de François naturels qu'il fust nécessaire envoyer icy un estrangier qui est icy conneu pour tributaire du G. S., et en ceste qualité avoir esté autrefois amb^r de Chio, et pour ceste raison jamais Rustan-Bassa ne le voulut recevoir au lieu de feu M. de la Vigne, lorsqu'il partit d'icy. Nonobstant j'ay fait entendre audit bassa l'honneur que le roy luy avoit fait, l'ayant créé son maistre d'hostel, et que pour le présent il se pouvoit dire François naturel. »

Par ses lettres des mois de juin et de juillet 1563, M. de Boistailé rapportait les dispositions que prenait la France pour

faire la guerre à l'Angleterre, l'avantage remporté par les Espagnols à Mazalquivir près d'Oran, et le mécontentement que l'édit de pacification inspirait à la cour de Rome contre la France :

« Vous avez eu maintenant le traité et conditions de la réconciliation que le roy fait avec ses subjectz, et la bonne voye, que l'on suit en France pour réduire tous ces troubles qui vont de jour à autre se pacifians entièrement. Les Anglois montrent de vouloir combattre et retenir le Hâvre de Grâce, et à ceste occasion M. d'Alluye a esté dépesché en Angleterre pour sçavoir là dessus la résolution de la royne, et essayer avec quelques offres de retirer ceste place par amytié et douceur, sinon tous les préparatiz sont en ordre pour y aller et se battre à bon escient, et espère l'on de y faire une bonne et briefve exécution.

« Nous sommes en guerre contre les Anglois pour les chasser du Hâvre de Grâce, où M. le maréchal de Brissac les tient bien estroitement assiégés, en fort bonne espérance d'y entrer bien tost par force, car ceste royne là n'y veult autrement entendre, ayant renvoyé M. d'Alluye avec ceste réponse et résolution de vouloir deffendre ceste place. Le maréchal de Vieilleville a remis bon ordre à Lyon, ayant réduit la ville en obéissance entière du roy, levé les armes au peuple et remis les catholiques en leurs églises et maisons. M. de Subize n'en estoit pas encores dehors, mais il en devoit sortir bien tost avec M. le conte de Beauvaiz, y estant rentré M. de Saulx en son ancienne charge.

« Vous aurez entendu la victoire que le

Juifs, et de fait propose pour ce renouveau commencer son chef-d'œuvre par là, dessaignant, ainsy que l'on juge, de se faire roy des Juifs. Voilà pourquoy si instamment il demande argent de France.

Dans deux jours nous attendons les ambassad^{rs} de l'empereur qui viennent pour conclure la paix avec le tribut, ainsy que l'on dict, ou pour le moins grands présens. Les amb^{rs} de Transilvanie les suivent de près pour décider la querelle de leurs confins : ce qui en succédera je vous l'escriray. Il y a cinq ou six jours qu'un autre ambassadeur de Perse est venu; on ne sçait encores à quelle fin. Hier j'eus une allarme d'un Turcq qui a fait sa plainte au G. S. et bassa que deux de ses navires ont esté prises par les François, à sçavoir par le cap^{aine} Basche Martelli et le chevalier Charlu. Mais ayant fait entendre aux bassatz que ledit Martelli avoit pris congé du roy il y a plus de trois ans, et que Charlu est de la religion de Malthe, et que ny l'ung ny l'autre n'estoit aux gages de S. M., ce matin ledict Turcq a esté déboutté de sa demande, qui estoit que j'eusse, au nom du roy,

roy catholique a eu contre le roy d'Arger en un lieu nommé Malaquibic prez Oran, où l'armée de S. M. a chassé celle du roy d'Argier, qui tenoit assiégé ce lieu là et commandoit par ce moien à Oran, y estant demeuré neuf vaisseaux à rames et ceulx des Mores avec l'artillerie. Aujourd'huy, comme nous estions en cérémonie à S' Marc, ces s^{rs} ont eu nouvelles, et le duc me l'a dict que environ L voilles, dont y en a xxv galères turquesques, sont entrées bien avant en ce goulphe, dont ilz sont infiniment estonnez, ne pouvans penser quel est leur dessein, estant la saison trop tarde pour passer à Oran. Et sont là dessus regardans leur contenance pour, si besoing est, remuer leur arsenal, qui a si longuement reposé, et s'en aider à la deffence de leur goulphe. Il est venu aussi un autre advis de Rome, que le jour S' Pierre dernier, quant le roy d'Espagne comme roy de Naples en fait

la reconnoissance au pape, luy donnant une hacquenée blanche, là où de tout temps les papes l'ont receue, disant ces parolles : *Sine prejuditio regis christianissimi*, sa sainteté respondit lors : *etiam cum prejuditio*. Ce qui seroit une animosité bien descouverte et indigne du lieu dont elle vient.

« Le roy m'escript du 28 juing, comme sur la résolution que M. d'Alluye avoit rapporté d'Angleterre, que ceste royne là vouloit comment que ce fût retenir le Hâvre de Grâce pour seurté de ses prétentions, le roy se dispoit à la guerre et avoit desjà un bon camp prest là, où S. M. estoit délibérée aussi d'avoir par force ce que par honnestes conditions et offres n'a peu obtenir de ceste femme là; laquelle, ce voyant, s'est depuis laissée entendre à quelque appointement, comme disent les nouvelles du v^e, mais bien froidement. »
(*Ms. de l'Arsenal.*)

à luy satisfaire de sa perte. Là dessus je n'ay oublié remonstrer le dommage que leur cappitaine Salla-Reis nous avoit fait les années passées, sans que nous en ayons peu avoir justice ni raison, qui a esté la principale cause de leur faire fermer la bouche, car il n'y a celluy d'eulx qui n'ayt eu part à la prise de noz nefz.

Constantinople, 15 octobre 1563.

J'ay esté fort ayse d'entendre par voz lettres la prise du Havre et l'entière pacification de nostre France, de laquelle je n'ay voulu failir d'avertir incontinent le bassa, et luy monstrer combien telle victoire apportoit de réputation aux jeunes ans de nostre roy et repos en son royaume¹. De quoy il me monstra avoir quelque plaisir, et

¹ M. de Boistailé, informé du succès de la campagne contre l'Angleterre, écrivait à Catherine de Médicis, du 20 août 1563, sur l'effet de la nouvelle en Italie, et lui annonçait une révolte qui venait d'éclater dans le royaume de Naples :

« Aiant receu la lettre qu'il a pleu au roy m'escrire sur l'heureuse nouvelle de la prise du Havre, j'ai esté la communiquer à ces seig^{rs}, lesquelz en avoient bien desjà quelque sentiment; mais comme ilz ont entendu la certainté avec les particularitez que je leur en ay dict de la part de S. M., ilz s'en sont monstrez si extrêmement joyeux, qu'il m'est impossible de suffisamment le vous escrire. Et vous assure que je ne les ay jamais veu tant contans de chose qui leur soit advenue depuis le temps que je suis auprès d'eulx, car il n'y en avoit pas ung seul qui particulièrement ne monstrast en son visage quelque signe de resjoyssance, et croy certainement avec raison que cela leur venoit d'une nayveté de cueur sans hypocrisie, louans jusqu'aux cieulx la bonne

résolution sur ce prinse par voz maj^{tes}, la brave et merveilleuse exécution d'icelle, au sortir mesmement d'une si grand tourmente qui tant avoit travaillé vos forces, et lesquelles néantmoyns ont faict en cela telz effortz et preuves de soy, qu'elles en sont et seront à jamais formidables et redoutées de par deçà. Il est venu icy un chaoux de la part du Grand Turcq qui demande raison d'une sienne gallère prise par celles de ces seigneurs dès l'année passée, avec une notable somme de ducatz qu'il veult maintenant avoir, et pour chacune teste de tant de Turcqs qui furent lors tuez IIII ou V^e, à quoy il en faict l'estime; et brave là dessus à la mode du pays, ce qui pourroit bien amener quelque suite. Mais ces seig^{rs}, qui sont fort expertz en ceste négociation et sçachans combien y peuvent les présens, n'y espargneront rien pour composer le tout doucement s'ilz peuvent. Aujourd'huy sont icy venues les nouvelles comme en Callabre s'estoit eslevée une multitude de peuple qui a faict ung roy et marche par ce pays-là avec les

me promet de le faire entendre incontinent au G. S. qui peu de jours auparavant estoit retourné de la chasse en grande pompe pour se

armes, aians mis un taillon sur le vice-roy à qui le pourra prendre mort ou vif, en quoy se veoid que les émotions n'ont pas esté particulières, mais comme une générale influxion des cieulx en divers lieux de la chrestienté. »

Il écrivait à M. de Petremol sur le même sujet : « Vous entendrez de ce pourteur l'occasion de son voiage. Il m'a dict que c'estoit pour quelques esclaves, mais je n'en ay rien veu par lettres. Il vous en apporte du roy, et suivant cela vous sçaurez bien vous y conduire. Par mes dernières vous fustes adverty comme nous tenions bien estroitement le Hâvre de Grâce, mais maintenant vous en entendrez la prinse, ainsi que S. M. me l'a escript. Ce fut le xxviii du passé, avec autant furieuse batterie qu'il estoit possible. La bresche raisonnable et l'assault prest à estre donné si hardiement que les assiégez s'estonnarent et aymarent mieulx se rendre que d'attendre l'extrémité, voians qu'il n'y alloit rien moins que la vye; aussi M^r le connestable qui s'y trouva avec une infinité de princes, seigneurs, chevaliers de l'ordre, et d'autre noblesse, voulust plus-tost les recevoir à composition, sans perte d'homme, que de hazarder tant de gens de bien qui pourront bien servir à quelque autre bonne occasion. Ilz s'en alloient tous en Angleterre. La ville a esté rendue en l'estat qu'elle estoit avec toute l'artillerie, pouldre, munitions et aultres choses y estans, ensemble tous les navires estans dans le port, qui sont en grand nombre. Nos gens estoient dedans en trois lieux, à sçavoir dans la tour du Hâvre, dans le fort qu'ilz avoient fait, et dans le bastion

de S^e Adresse, que nous avions battu. Il y avoit bien iiii ou v mil Angloys du reste de la mortalité, desquelz on ne pouvoit croire que la moyctié fut pour repasser la mer, tant ilz estoient débilles. C'est une des plus heureuses nouvelles que nous sçaurions avoir, car estans une si dangereuse espine ostée de nostre royaume, on n'y verra plus que tout tranquillité et obéissance à nostre roy; et non seulement confirme la paix dernièrement faicte, et assure le repos du royaume, mais délivre le roy de toutes les querelles que la royne d'Angleterre luy sçauroit jamais faire: qui n'est pas peu, outre vi ou vii^e mil escus que peu auparavant on lui acôrdoit, en paix faisant, et qu'elle a maintenant perduz par ung juste jugement de Dieu qui luy fait porter la peine du mal qu'elle a fait en France, et de ce que trop légèrement elle a voulu rompre la paix qui avoit esté si solennellement jurée entre leurs Mag^s. Le roy, Dieu mercy, se retrouve maintenant hors de toute guerre, aiant ainsi chassé tous les estrangiers, et s'en va pourmener par tout son royaume avec la force et providance qui y est requise, pour contenir son peuple en termes d'obéissance, les consoller et remectre le tout au mieulx qu'il sera possible, comme il luy sera aysé, veu que toutes les villes et les armées sont remises soubz ses piedz. Voylà tout ce que vous aurez maintenant des bonnes nouvelles de France. Quant est du concille, il est encores là, et aurez avec la présente les décrets qui ont esté faictz à la dernière session, où vous trouverez bien à discourir. L'autre session est remise au xvi^e du mois prochain. »

monstrer aux amb^s de Perse. Mais à la vérité j'estime que ces messieurs-cy ne reçoivent plus grand desplaisir que d'entendre la pacification de la chrestienté, principalement aujourd'huy qu'ils ont eu nouvelles de la route de leurs gens à Oran, et que la paix avec l'empereur n'est encore bien conclue. On estime que sur ce renouveau ils feront quelque grande armée pour résister aux forces du roy d'Espagne, de quoy le roy d'Algier et Dragut sollicitent le G. S. dès à présent.

Ces jours passés, les sanjacqs des confins d'Hongrie avoient donné à entendre au G. S. que l'empereur et le roy Maximilian estoient en armes pour venir sur Bude et autres lieux voisins, et par deux Hongres chrestiens qu'ils envoyèrent liez à ceste Porte confirmoient leur dire. Toutesfois lesdictz Hongres ont esté treuvez apostez par lesditz sanjacqs, et les ambassadeurs de l'empereur ont asseuré sur leur teste qu'il n'estoit rien de cela: mais que l'assemblée qui se faisoit à Vienne des princes allemands estoit seulement pour le couronnement de Maximilian au royaume d'Hongrie. Cela mit quelque peu en colère le G. S. et retarda lesdits ambass^s de baiser la main. Toutesfois, le lendemain, qui fut mardy dernier XII^e de ce mois, ils se présentèrent au G. S., et de nonante mille ducatz qu'ils avoient promis en consi-

Il ajoutait, du 25 août, en parlant du juif Nasi: « Mes dernières sont par ung qui vous estoit envoyé avec lettres du roy pour le faict de quelques esclaves. Je vous escrivy lors si amplement de toutes choses de par deçà, qu'il ne me reste maintenant à vous dire sinon que, Dieu mercy, le tout est en France merveilleusement bien réduit à l'obéissance du roy. Et de jour en jour croist l'espérance de mieulx, pour estre les ungs et les autres tant travaillez des maux passez, qu'il semble que c'est à qui moins se souviendra de sa revanche, pour ne retumber, et doresnavant vivre en repoz et unyon telle qu'on peult espérer de la plus sincère réconciliation qu'on sçauroit jamais veoir. Depuis j'ay receu vostre dé-

pesche du XXI juillet, et bien notté les beaulx déportemens du juif dont m'escrivez pour les représenter en lieu et quant besoing sera: à quoy je n'oublieray rien pour luy en faire percevoir tel loyer qu'il en mérite. Le roy prenoit son chemin vers Paris du retour du Hâvre, et S. M. pourra bien venir jusqu'à Lyon pour y faire exécuter son intention, parce que, au jugement d'une partie des catholiques, les choses n'y sont pas si bien réglées qu'ilz y puissent seurement retourner et habiter, mesmement la nation italienne de laquelle despend le restablissement des foires et changes, en quoy consiste toute la grandeur et richesse de ceste ville-là. » (*Mss. de l'Arsenal.*)

gnèrent au trésor trente mil pour un an de tribut, et firent présent à S. H. de quatre grandes coupes d'argent doré avec leurs couvercles, et d'une grande horloge en forme d'un miroir rond. Le tribut a fait esmerveiller plusieurs personnes, car par le passé Ferdinand s'estoit tousjours deffendu de le payer, et au lieu d'icelluy envoyoit présent équivalent. Mais cestuy-cy a esté consigné en son nom comme tribut, et avec toutes les cérémonies possibles que les aultres nations tributaires au G. S. ont de coustume user, à sçavoir le consigner au trésor, peser, conter, brusler l'argent et prendre acquit¹.

Au reste, le pauvre Dimitrasco, avec sa compagnie, doit arriver aujourd'huy icy ou bien demain matin. Je croy qu'on luy fera quelque mauvais tour, nonobstant les troubles de la Moldavie, qui ne cessent point, mais augmentent de jour en jour, car on fait courir le bruit

¹ La déclaration de la majorité de Charles IX, le projet de voyage du roi dans les provinces et l'idée de son mariage avec Marie Stuart, étaient mentionnés par M. de Boistailly dans ses lettres du 24 septembre et du 2 octobre 1563 :

« Le roy s'est déclaré majeur et fait reconnoistre tel au parlement de Rouen, par les princes, seigneurs et officiers assistans, avec une harangue faite de sa main, de fort bonne grâce, que je vous envoie imprimée, aussi bien troussée qu'il est possible, selon que vous verrez par la coppie que S. M. m'a envoyée avec les ordonnances faites là-dessus. Elle me fait entendre aussi sa résolution de vouloir veoir et courir tout son royaume, commençant par Molins, Lyon, de là en Provance, Languedoc, Guyenne, pour retourner par Xaintonge, Poictou et Touraine, qui sera un voyage de trois ans. Les seigneurs de la court sont en une fort grand unyon auprez de la royne et d'acord à faire exécuter l'édict sans contravencion ne frauder. Au moyen duquel c'est merveilles que de veoir la

France si soudainement réduite en telle obéissance et tranquillité que on sauroit désirer, et n'y a presque plus mémoire des maux passez, qui est un des miracles de Dieu.

« Il se dit à Rome que le roy depuis sa majorité est résolu de chasser tous les huguenots de France, recourant à l'aide et bon conseil du pape pour moyenner envers le roy catholique et autres princes une ligue offensive contre la royne d'Angleterre et ceulx de ceste religion, et que la royne vouloit remarier la royne d'Escoce avec nostre maistre, et que pour ceste cause ledict nunce estoit aussi dépesché pour avoir la dispence. Vous verrez par la coppie d'une lettre du roy l'accident intervenu à la royne et de la blessure de S. M. pour la chute de sa hacquenée, et par mesme moien sa convalescence, que vous publierez par de là. Mais quant à ce mariage, veu les choses passées entre nous et l'empereur, je ne sçay comment sans offenser nostre reputation, l'on y pourroit entendre. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

que les Pollonois se sont mis en armes pour venger l'injure faicte audict Dimitrasco et à ses gens, qui estoient tous Pollonois, et délivrer le despot des mains des Moldaves, pour auxquels résister le G. S. a commandé aux sanjacqz des confins de se mettre en ordre.

Constantinople, 29 octobre et 19 novembre 1563¹.

Le pauvre Dimitrasco ne fut plus tost icy arrivé que le G. S. le fit engacher avec un aultre grand baron de Poulongne nommé Pisonisqui, qui offroit pour sa vie au bassa vingt mil ducatz. Le reste de ses soldats furent mis aux gallères, sauf un qui estoit homme du despot, qui fut pendu. Le G. S. a donné la seigneurie de la Moldavie à Alexandre, encores que les Moldaves en fissent grand refus. Le despot et l'aultre qui s'estoit faict roy doivent estre menez icy en grand danger de faire la mesme fin que Dimitrasco. Pour cest effect, sept sanjacqz sont entrez en la Moldavie : demain ou l'aultre, Alexandre doit partir d'icy accompagné d'un des capigi-bassi du G. S. pour le remettre en possession et pacifier le peuple. La feste lui coustera plus de deux cens mil ducatz, desquels sultan Sélim en doit avoir plus de cinquante mil, et le bassa autant. Micques, pour son vin, en aura dix mil, sans les autres petits qui se sont empeschez à son affaire.

¹ La fin du concile de Trente, le deuxième de ce nom, et les considérations que ses actes suggéraient à M. de Boistaillé font l'objet d'une lettre d'octobre 1563; en décembre il mandait la poursuite que les Guises faisaient contre l'amiral de Coligny, inculpé dans l'assassinat du duc de Guise, et la maladie du pape Pie IV :

« L'on sçait partout que la principale occasion des divisions qui sont intervenues à la chrestienté, a esté la difformité des menées des ministres de l'église et de la démesurée avarice qui y est entrée, qui a renversé et corrompu toutes les saintes

ordonnances et décrez de ces premiers pères. Ce que voyant les roys de France, depuis cent cinquante ans en çà ont instamment requis aux concilles de Constante, Basle, Latran, et Trente premier et cestuy-cy second, la réformation ecclésiastique, nommément le roy nostre maistre congnoissant qu'il n'y a autre moien de réunir ses subjectz en une mesme bergerie que par là, a faict tout ce qu'il a esté possible pour y faire entrer les pères de Trente; où enfin, après plusieurs remises de ce qui se devoit traicter en premier lieu, l'on a proposé une réformation, par

De grandes querelles et plainctes se sont faictes contre les Vénitiens, tant pour certaines galliotes qui ont esté prises et noyées cest esté passé par leurs gallères, que de ce que celles de Malthe, ayant pris plusieurs vaisseaux turquesques venans de Tripoly et Alexandrie,

laquelle l'on veult réformer les princes temporelz, passant bien légèrement sur celle des gens d'église; entre autres l'on veult oster au roy les droictz et libertez, desquelz S. M. et son église gallicane a jouy depuis xii^e ans du consentement de l'église universelle. Cela faict partie pour se saulver par ce moien de la réformacion ecclésiastique et accrocher l'une avec l'autre, sçachant bien que les princes ne sont pas en temps pour l'endurer. Ce que entendant le roy, qui y est plus intéressé, a commandé à ses ambassadeurs de faire ses remontrances; et où l'on passeroit outre, de s'opposer, comme a esté fait en la forme que vous verrez par la coppie de l'acte qui est avec la présente, dont je vous ay bien voulu advertir, afin qu'entendissiez le fonds de cest affaire pour en pouvoir parler et respondre. M^r du Ferrier et de Pibrac se sont icy retirez après leur opposition au concile. En attendant ung plein établissement du repoz publicq en France, M. le président du Ferrier me fait entendre qu'il se sentiroit bien heureux d'estre icy mon successeur, et ses qualités sont telles que le service du roy se portera très bien entre ses mains. Le roy estoit à Chantilly et en délibération de retourner à Paris, où devoit recevoir les sermens accoustumez, et de là aller en Lorraine prendre son chemin pour Lyon.

«...La continuation de paix en France se va toujours confirmant de mieulx en mieulx, vivant ung chacun selon l'ecdict aussi doucement qu'il est possible. M^r de

Chastillon tous trois sont à la court, qui est à Paris, favorisez de M^r le connestable; on est après pour les accorder avec M^r de Guise, et y a bonne espérance. On traicte aussi la paix ou trefve avec l'Anglois, et tient-on l'une ou l'autre faicte, et après le roy se délibère de faire ung voiage à Lyon, et visiter une partie de son royaume. Le concille fut achevé sabmedy dernier xiii^e de ce moys, encores que la session fut assignée au ix^e, ainsi précipitée par la nouvelle de l'extrême maladie du pape. On attend les décrets et canons; Dieu veuille qu'ilz soient telz qu'il est nécessaire pour le bien de la chrestienté.

« Le roy est toujours à Paris, et le voiage de Lorraine refroidy. M^r l'admiral et tous ses frères estoient arrivez à la court avec une bien grande compaignye, sur la venue desquelz l'on a fait bruit de quelque esmotion et tumulte; mais tout y estoit passé bien doucement. L'on poursuivoit de les accorder avec M^r de Guyse, et en donnoit-l'on bonne espérance. Au demeurant par tous les endroictz du royaume, les choses y sont plus paisibles que jamais, et l'on vit partout en fort grand repoz. Ces seig^r ont advis que le G. S. a commandé une armée de cent cinquante gallères pour faire sortir à ceste primeveure. Ils commencent de faire aussi remuer leur arsenal, et parlent de faire ung général avec commandement de cent gallères. Toutesfois ilz attendent encores une recharge de leur baylle pour se y résoudre à bon esciant. »
(*Ms. de l'Arsenal.*)

se retiroient comme en port et sauvegarde en Cypre ; de quoy le G. S. estant entré en grand colère, fit appeler le baile des Vénitiens pour répondre aux demandes de plusieurs, et de plus commanda au général de la mer que *cl* gallères fussent prestes au renouveau. On juge que ce sera pour l'oppugnation de Cypre. A quoy sultan Sélim et ses gendres, qui sont à ceste Porte, sollicitent fort. Mais la vieillesse de ce s^{er} pourra retarder l'entreprise, et la prudence des Vénitiens qui en sont advertis par leur baile la divortira. De la Moldavie nous avons nouvelle que les propres soldats du despot, pour avoir liberté de sortir vies et bagues sauvés, l'ont mis en pièces. Toutesfois il n'en est encores rien de certain. Depuis quelques jours est venu icy un amb^r de Portugal, de la partie des Indes de Callicut, demander le trafficq des especeries au Caire et Alexandrie. Mais il n'a eu encores responce non plus que le s^r Vincentio, qui languit icy pour un rien ¹.

¹ M. de Petremol écrit ici à M. de Bois-taillé, en date du 8 décembre 1563, une longue missive qui est une des deux lettres que Camusat a données en entier. C'est un mémoire qui traite de la question de savoir s'il fallait abandonner l'alliance avec la Turquie; et comme cette opinion, résolue par lui affirmativement, s'y trouve appuyée d'après des faits déjà mentionnés, nous n'en citons que les seuls passages qui offrent quelques aperçus nouveaux.

« On ne peut nier que, par le passé, nous n'en ayons tiré plusieurs et grandes armées. Mais qui considérera de près, trouvera qu'elles nous ont été plus de dommage que de profit, et que quand les feus roys eussent employé l'argent qu'il coustait à les faire venir et entretenir, à faire bastir forces gallères à Marseille et aultres portz, ilz eussent peut-estre obtenu plusieurs victoires que l'avarice et insolence des Turcs et le désir de butiner leur os-toient des mains. Car il est facile à croire

que tout le royaume de Naples, la Corse et peut-estre la rivière de Gennes se seroient rendus à la dévotion et obéissance du roy, si la peur de n'estre faicts proye et esclaves des Turcs ne les en eussent divertis. ...Maintenant que la France se treuve appaisée de tous ses troubles intérieurs, gouvernée de nostre roy majeur, lequel est en paix avec tous ses voisins; ces messieurs-cy seroient, possible, contraincts d'envoyer vers S. M. et reconnoistroient tôt ou tard combien nostre amitié leur a esté utile. Une chose est toute notoire, que le bassa de la mer, à la dernière expédition de Zerbé, ne fust jamais passé avant (car ainsy luy estoit commandé du G. S.), si premier il n'eust esté acertené que les gallères françoises n'estoient avec celles du roy Philippes. Que ce qui seroit à craindre par la discontinuation de ceste amitié, est que le roy d'Espagne et les Genevois, qui sont envieux de ceste intelligence, ne trouvant icy personne pour leur contredire, n'y fussent

1564.

SUITE DE LA RÉVOLTE DE LA MOLDAVIE.—RÉCLAMATIONS QUE LA TURQUIE OPPOSE À CELLES DE LA FRANCE.—M. DU FERRIER SUCCÈDE À M. DE BOISTAILLÉ À VENISE.—TUMPCHA EST DÉCAPITÉ EN POLOGNE.—ARMEMENT MARITIME DE L'ESPAGNE CONTRE LA BARBARIE.

Constantinople, 2 janvier 1564.

Les troubles de la Moldavie continuent tousjours, encores que le despot soit mort, et que le G. S. aye envoyé Alexandre avec l'un de ses capigi-bassi en prendre possession, et commandé à tous les sanjacqs des confins, aux Tartares et Transilvains, de aider ledit Alexandre; car Tumpcha, autrement dit Estienne, avec le peuple de Moldavie au nombre de cent mil hommes de pied, ainsi que l'on dit, et quarente mil chevaulx, empesche que ledit Alexandre n'entre dedans, et le peult, en moindre nombre, facilement empescher en ce tempscy d'hyver, que le Danube est gelé et les marais sont inaccessibles. Le G. S. voyant ces troubles, commanda il y a quelques jours que le beglerbey de la Grèce, avec sa cavallerie, deux compagnies de spahis de la Porte et deux mil janissaires, avec Perthas, troisieme bassa, deussent partir d'icy pour entrer avec forces d'armes dans la Moldavie, et

Lettre
de
M. de Petremol
à
M. de Boistailié.

facilement receus, et au besoing employassent contre nous les forces que par le passé nous avons employé en leur ruine, ce qu'ilz ne pourroient jamais faire pendant que nous serions alliez à cest empire. Le préjudice que ce nous en seroit est tout notoire pour Marseille et la Provence; d'autre part, il est certain que les Vénitiens, qui nous voient mal volontiers en ce négoce, trouvant la place vuide, feroient leur effort pour nous en démettre du tout, et jouir tout seuls du proffit et commerce. Cela cessant, je ne voy point pour quelle occasion le roy veuille faire si grand cas de cette inutile et vaine intelli-

gence avec si grands frais et despens. Et toutesfois, quand S. M. se délibéreroit de l'entretenir, il seroit besoing de la maintenir comme l'on doibt et avec telle réputation que devant; car ceux-cy mesmes nous accusent d'estre refroidis de l'amitié. Car depuis quatre ans en çà que le roy leur a toujours promis d'envoyer un ambassadeur, il n'en a rien faict, et ceux qui nous voyent icy mal volontiers, leur donnent à entendre que ce nom d'agent est de peu de compte, mais seulement par manière d'acquit. De sorte qu'il n'y a magistrat si petit qui ne s'estime supérieur. •
(Camusat, *Mélanges historiques*.)

remettre Alexandre en possession; et ce jourd'huy on attendoit qu'ilz deussent partir. Mais hier au soir arriva icy un courrier avec lettres dudit Tumpcha, scellées de tous les barons et seigneurs de la Moldavie, qui a le tout fait suspendre et différer : de sorte qu'on juge maintenant que le royaume demeurera audit Tumpcha pour la faveur du peuple ennemy du nom d'Alexandre.

Demain doibt partir Ally Perthas avec dix gallères pour la garde de Rhode, outre les cinq qui y sont ordinaires : lequel s'est obligé, avec lesdites quinze gallères, d'empescher les chevaliers de Malthe ou autres corsaires de plus voltiger autour de Cypre, et rendre dorénavant le port libre et assuré à tous vaisseaux turquesques qui viennent icy d'Alexandrie et de Tripoly. Cécyl a esté fait par la trame des Vénitiens pour refroidir la colère que le G. S. avoit pour Cypre, casser tous ses desseings et empescher ceste grande armée qu'on préparoit. Toutesfois on ne laisse de travailler continuellement à l'arsenal.

Celuy qui, l'année passée, estoit venu de par deçà pour l'affaire des Genevois¹, depuis quelques jours est party d'icy avec ample sauf-

¹ On a pu suivre, à la fin de 1558, les démarches des Génois qui avaient rencontré une si vive opposition de la part de M. de la Vigne. M. de Boistaillé, écrivant à propos d'une réclamation du grand vizir sur la prise de sa galère (voir page 673, à la note), parle aussi de la nouvelle instance qu'ils faisaient à la Porte :

« Sur la plainte du bassa, vous pourrez luy remonstrer que c'est chose qui n'est oncques venue du fait et congnoissance du roy, n'ayant jamais voulu commander chose qui puisse tant soit peu offencer le moindre de ceste Porte, et d'autant moins luy qui est le premier ministre; que pour ung tel fait ne autre particulier, rien ne doit être altéré de la bonne intelligence, veu mesmes qu'il est du tout impossible de recouvrer les pertes qui d'une part et

d'autre ont esté faictes, et de la nostre innumérables et sans comparaison plus grandes que de la sienne; ce que nous avons dissimulé et dissimulons. J'entends aussi qu'il est arrivé par delà ung ambassadeur des Genevoys pour accorder avec le G. S., et obtenir qu'il leur soit loisible d'avoir ung consul ou baile à sa Porte, comme ont les Florentins. Vous laisserez entendre qu'en avez escript à S. M. pour sçavoir là-dessus son intention, qui mérite bien d'estre attendue en chose de telle conséquence, et où par le passé S. H. s'est résolue selon la volonté de S. M. et bien de ses affaires, sans vous formaliser à l'empescher, jusques à ce qu'en aiez commandement du roy et response ad ce que j'en ay escript. »

Il écrivait en même temps à Charles IX

conduit pour faire venir les ambassadeurs de Gennes. Suivant vostre conseil, je ne me remueray que je n'aye aultre commission. Toutes-

sur ce fait : « La poursuite que font les Genevoys d'entrer en confidence par delà ne tend à autre fin que pour s'asseurer d'une traite de bledz en une nécessité, dont plusieurs fois ilz en ont esté refusez à la requeste du feu roy Henry, pour l'intérêt que S. M. avoit qu'ilz fussent secouruz de ce lieu pendant la guerre ouverte entre eulx, sur ce fondement qu'elle faisoit que ne le pouvant estre d'ailleurs, pour l'empeschement continuel que les gallères de Corsègue faisoient à leurs vaisseaulx chargeans en Cécille, ilz seroient forcez de se rendre entre ses mains pour se sauver de la faim par le moien de la Provence. Toutesfois V. M. peult juger la diversité des temps et occasion et combien elle est aujourd'huy esloignée de cest intérêt, et adviser, si estans en paix avec eulx, il seroit bien scéant de faire office contraire, soit que V. M. face estat de leur ouvrir amiablement les traittes avec grande augmentation de son revenu et richesse de ses subjectz, ou que le changement des affaires du monde la contraignist de reprendre les mesmes erres du feu roy Henry, son père. Car devant qu'ilz puissent dresser une si loingtaine eschelle que celle de Levant, il faudra entrer en tant de fraiz et pertes, mesmes de vaisseaulx, qu'ils tiendront ceste entreprinse plustost en réputation, seulement pour s'armer en apparence contre une extrémité, et disposer le roy catholique à les traiter sur la dace des traittes plus modérément qu'il n'a faict pardevant. »

Il rapportait ensuite les inquiétudes de Venise, qui renaissaient à chaque nouvel armement de la Porte. « Ces seig^{rs} ont esté

advertiz de la résolution du G. S. qui a commandé une armée de mer de 150 gallères pour ceste année; et combien que telles allarmes leur facent ordinairement plus de despence que de peur, parce qu'en ce caz ilz ne faillent point d'armer de leur costé, pour estre assurez mesmes en temps de seurté, si est-ce que les choses advenues par delà peu avant ceste résolution leur font craindre que ceste armée ne soit préparée pour leur dommage. Car se trouvant ensemble en une audiance, leur baylle avec le bassa, iceluy bassa en fort grand collère se plaignit du peu de respect que ces seig^{rs} portoient à son maistre; reprenant toutes les occasions de plaintes et ressentiment qu'il dict avoir à l'encontre d'eulx depuis quelque temps, et principalement la prise des sept galliotes turquesques faicte l'année passée en ce goulfe avec bien grande occision des siens et perte de soixante et mil ducaz d'argent contant, de laquelle le G. S. auroit demandé raison par ung chaoux expressément envoyé vers eulx, qui s'en seroit retourné sans rien faire, avec plusieurs autres propoz de bien grande importance pour la façon qu'ilz ont esté tenus. Dont ces s^{rs} sont estonnez, et pour y pourveoir ont tenuz plusieurs conseilz, esquelz a esté parlé de mectre ung général dehors avec l'armée, et ne laisser d'envoier ung des plus grands de ceste république vers le G. S. en tiltre d'ambassadeur, qui ne se donne qu'à ceulx que l'on y mande pour traicter de quelque grand affaire. Toutesfois les effectz ne monstrent encores sinon que l'on travaille à l'arsenal plus que de

foys il m'est advis que puisque une foys ilz en ont esté déchassez par nostre moyen, que ce ne sera ny nostre honneur ny proffict pour la Provence de les y endurer. J'en attendray là-dessus vostre conseil.

Constantinople, 11 février et 22 avril 1564¹.

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

Sire, Tumpcha, de la Moldavie, ayant envoyé au G. S., avec un chaoux de ceste Porte, deux de ses barons avec trente-cinq ou quarante personnes pour impétrer de S. H. la confirmation de ce royaume,

coustume, et il ne fault point doubter que s'il y a moien d'accommoder ceste collière par argent, comme avec ces barbares il n'y en a guères d'autres, que ces seig^{rs} ne destournent aisément ceste nuée de leur estat, de tant plus qu'estant le G. S. en ceste félicité générale et aage qu'il est, il pourroit aussi tost perdre que gagner à la conduite de telles armées. V. M. a entendu le différent des confins entre l'empereur et ces seig^{rs}, remis depuis entre mains de députez d'une part et d'autre qui se sont enfin départiz sans se pouvoir accorder, parce que ces seig^{rs} veulent en sortir par argent, et l'empereur refuse d'en prendre de ce qu'il maintient lui appartenir. » (*Ms. de l' Arsenal.*)

¹ Par ses lettres des 8 et 14 janvier 1564, M. de Boistailly rapportait à M. de Petremol les mesures prises par la cour pour la pacification de la France, et les dispositions arrêtées à Venise en cas d'attaque de la Turquie :

« Les lettres de Lyon m'informent comme toutes choses continuent en telle tranquillité que tout bon subject doibt désirer en France, et que M^r d'Aumale et amiral avoient longuement pourparlé et conversé avec contenance d'amitié et ré-

conciliacion telle, qu'il y avoit bonne espérance d'accord entre ces deux maisons par le moien de la royne, laquelle s'y monstre grandement affectionnée, et qu'après ces festes on résouldroit le voiage de Lorraine et de Lion. M. de Vielleville estant retourné de tenir les estatz de Dauphiné, m'escript aussi des heureux fruitz qu'il en a raporté: c'est l'union de tout ce peuple qui est en la plus grand concorde et amytié qu'il est possible, et plus qu'il n'avoit espéré luy-mesme, aiant affaire à VIII ou IX^e gentilzhommes qui tous avoient porté les armes les ungs contre les autres. Néantmoins ilz luy ont esté si obéissans, qu'ilz ont oublié toutes leurs querelles particulières, désirans de vivre paisiblement ensemble, ainsi qu'ilz l'ont promis et juré en pleine cour de parlement, et de ne prendre jamais les armes sinon par le commandement et volonté du roy, aians lesdits estatz octroyé tout ce que S. M. leur a demandé, et en particulier de paier pour ung mois dix enseignes de gens de pied qui estoient en ce pays-là, et dont par ce moien elles en sont sorties. Oultre ce, ledit seigneur de Vielleville y a si bien mesnagé pour le roy qu'il a augmenté son revenu de cinquante mil francs et de

le bassa les a tous faict mettre aux fers, et le seig^r a faict partir d'icy le beglerbey de la Grèce pour faire l'assemblée de ses gens aux confins de la Moldavie, et y entrer par force pour y remectre Alexandre, où desjà sont arrivez les Tartares avec septante mil chevaux, qui n'attendent que le commandement pour se ruer sur le pays et deschasser ou prendre Tumpcha. Depuis, Alexandre, vayvode, est entré en la Moldavie, et Tumpcha fuy en Pologne, où le G. S. a envoyé Hybrahim, son dragoman, pour le demander et mener à ceste Porte faire telle fin que le pauvre Dimitrasco.

Le roy d'Algier a envoyé à ceste Porte deux gallaires demander secours contre les Espagnols qui sont à Oran en Barbarie; et pour ce faict, le G. S. doibt envoyer, un de ces jours, quatre gallères chargées de toutes sortes de munitions de guerre. Depuis, sur une gallère d'Alexandrie, sont arrivez aultres ambassadeurs des Indes, compagnons de ceux de l'année passée, demander à ce que l'on dict secours contre les Portugois, avec grands présens au seigneur et bassas. Ilz ne se sont encores présentez au G. S. ; mais un de ces jours ilz luy doivent baiser la main, et lors on pourra plus clairement connoistre la

presque aultant soulagé le peuple, se trouvant au demeurant bien empesché en la création et election des maistres eschevins et conseillers de Lion, où ilz font beaucoup de difficultez; mais s'en estans remiz à luy, il estoit après à les en accorder, comme il espéroit avoir faict dez le lendemain, qui estoit le jour de Noel. C'est en substance tout ce que j'ay des nouvelles de France. Ces seig^r en ont aujourd'huy receu du xx^e, mais je n'en ay encores rien aprins. Ilz ont aussi lettres de Levant du viii^e décembre, portans la continuation de la première nouvelle de l'armée du Turcq plus grande que de coustume, mais on ne sçait encore quel vent elle prendra.

« Depuis mes dernières, ceste alarme qui a esté icy tant chaulde de l'armée du

Turcq va tousjours se refroidissant, et pour toute démonstration extraordinaire que ces seig^r en font, ilz envoient trois mil hommes pour estre départiz en Cypre et Candie soubz la conduite des meilleurs cappitaines qu'ilz peuvent trouver, ayans mieux estre pourvez en tout événement que d'estre surpris par telles gens, qui ont esclarcy le monde depuis le succès des Gerbes, qu'ilz sçavent bien desrober une diligence et faire passer de grandes forces en loingtains voïages pour asseurer ceulz qu'ilz veulent. M^r le président du Ferrier et moy sommes icy tousjours attendans les lettres requises, à luy pour demeurer en ma place, et à moy pour m'en aller rendre compte de ceste charge à S. M. » (*Ms. de l'Arsenal.*)

cause de leur venue et ce qu'ilz demandent, et la responce que leur fera S. H., d'autant que desjà il tient comme amys les Portugois, selon la parolle qu'il a donné à leur ambassadeur, qui fut icy il y a environ six mois.

Je ne feray faulte d'avertir souvent V. M. de toutes les nouvelles de par deçà, qui ne sont pas grandes pour ce jourd'huy, car le G. S. se trouvant vieil, ne désire plus que vivre en paix et repos le demeurant de ses jours, laissant à son filz, quand il succédera à l'empire, de faire guerre à sa fantaisie, de sorte que l'age et complexion du premier ministre, conforme à la sienne, luy font quelquefois dissimuler beaucoup de choses que, durant le gouvernement de Rustan-Bassa, il n'eust pas supporté, encores que les aultres bassas, qui sont jeunes, principalement Pially, admiral de la mer, ne cherchent que quelque remuement de guerre, et âchepteroient volontiers quelque bonne occasion. Car pour aultant qu'ils sont accoustumez de vivre de butin et proye, ilz ne peuvent supporter ce long repos.

Constantinople, 27 mai 1564

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

Monsieur, je vous supplie m'excuser si j'ai tant demeuré à me conjoindre avec vous de la charge qu'il a pleu au roy vous commettre à Venise au lieu de M. de Boistaillé, où j'ay certaine assurance que ne me serez moings bon seigneur et amy qu'a esté mondit s^r de Boistaillé¹. Par la dernière despesche qui est venue de Venise, et par

¹ M. de Boistaillé était remplacé à Venise par le président du Ferrier, qui allait occuper ce poste pendant une longue suite d'années, dont les premières n'ont laissé aucuns documents pour l'histoire. Les lettres de cet ambassadeur, que nous retrouverons plus tard à une époque très-agitée et très-importante, manquent pour toute cette partie, qui forme une lacune regrettable dans l'ensemble de la correspondance de Venise.

M. de Boistaillé, avant de partir de Venise, avait informé M. de Petremol de la suite des affaires de France, par ses lettres des 12 et 22 février, et du 15 mars 1564. Il y relatait la poursuite judiciaire que faisaient les Guises contre Coligny et son frère inculpés par eux d'avoir encouragé l'assassinat du duc de Guise; il indiquait aussi les sentiments de la cour sur les résultats du concile de Trente, les démarches pour la paix avec l'Angleterre, enfin

d'autres gallères qui sont venues du Ponant, le G. S. a eu nouvelles de quelque grand appareil de gallères et gendarmerie que faisoit le roy d'Espagne pour la Barbarie, qui a esté cause que soudain il com-

les préparatifs du long voyage que Charles IX allait faire pendant l'année dans les provinces du royaume :

« J'attends de jour à autre les lettres de mon congé et les instructions de M^r du Ferrier pour demeurer icy mon successeur. Quant aux nouvelles de France, toutes choses y tendent à l'entretien et exécution de l'édict de paix, sur lequel le roy a fait une ample déclaration pour tousjours contenir le peuple et leur oster toute cause d'émotion et picque entre les ungs et les autres, tellement qu'on n'y veoit plus d'apparence des inimitiés passées entre eulx, sinon particulièrement entre M^{rs} de Guyse et de Chastillon; mais on est après et en bonne espérance de les accorder. Tant y a que le roy est bien obéy, ainsi que S. M. mesme m'escript, et que Dieu mercy ses affaires cheminent de façon, et en tout aussi bon repoz comme il scauroit désirer. Et par les dernières lettres de la royne que je receuz hier, S. M. m'escript que le roy, à la très instante requeste des gens d'église, les auroit remis en leur biens, venduz en vertu de l'édict d'aliénation, à la charge qu'ils rembourseront les achepteurs dans un an. Et sy ont les ecclésiastiques offert de remettre tous leurs biens entre les mains du roy pour subvenir au service de S. M., qui est ung refuge inestimable; car de ce peu qu'on avoit desjà vendu en a esté tiré de v ou vi millions d'or. Le roy reste tousjours à Paris et ne parle point d'en bouger : M^{rs} de Guyse estoient partiz de la court pour aller trouver M^r le cardinal de Lorraine, qui

estoit arrivé à Lunéville, et de là devoient retourner tous à la court; et sur la poursuite d'entre eulx et ceulx de Chastillon, il avoit esté deffendu par le conseil aux ungs et aux autres de ne se poursuivre, par justice ou autrement, de trois ans, pour obvier à d'autres remuemens qui importent plus que cela. De Romme et Allemagne, nous navons icy autre chose, sinon que le pape a confirmé entièrement tous les actes du concille, et que delà l'on se prépare de tenir une dyette de princes où il se doit traicter des choses de la religion.

« On m'advertist du partement du roy de Paris pour venir à Fontainebleau, où M^r le cardinal devoit arriver bientost, et de là S. M. délibère prendre son chemin droict à Lion, selon que les ungs estiment, et les autres par Bar-le-Duc, pour l'effect duquel vous avez tant de fois ouy parler. Les mesmes lettres s'accordent ensemble que M^{rs} l'admiral et Dandelot sont partis de la court. Je ne voy rien de ceste part digne de vous estre escript pour cest heure, sinon qu'il vient à ces seig^{rs} coup à coup plusieurs depesches de Levant extraordinaires, de l'occasion desquelles je n'ay peu rien entendre à la vérité: mais de ce que j'en puis conjecturer par l'extérieur, ce ne peult estre que pour chose passée amyablement entre le G. S. et eulx pour la jalousie qu'ilz ont ordinairement de ses armées, d'autant que par deçà il n'y a nulle apparence ne correspondance de préparatifz à ceulx que l'on escript estre faitz par delà, dont toutesfois à la première nouvelle qui en vint icy, ces seig^{rs} furent effraiez plus

manda que soixante gallères fussent mises en ordre en ce port pour aller au secours de ladite Barbarie. A quoy le bassa ou beglerbey de la mer incite fort, pour le désir qu'il a de sortir hors et faire quelque

que de coustume. De ce faict l'on tient communément qu'ilz ont révoqué leurs gallères de la garde de Cypre, laissant ceste mer-là et les rivages à la garde des plus fortz, et se contentans de tenir leur places fortes et munies; et encore que cela semble estrange de primeface, pour le dommage qu'ilz peuvent recevoir des coursaires, par la perte mesme des âmes, si est-ce que, d'autre costé, le malheur d'une rencontre mal adressée que pourroient faire ensemble leurs gallères contre celles du G. S., et leur attirer partant quelque altération en l'amytié qu'ilz ont sur toutes importante, leur est de beaucoup plus grand conséquence pour l'estat que ce que l'on scauroit peser au contraire. Voilà comment ilz savent s'entretenir et eschaper, comme à mon advis ilz feront ceste année, de la despense d'une autre armée.

« M^r de Saulx m'advertist qu'il a esté plusieurs fois parlé au conseil du roy de la confirmation du concile depuis la venue de M^r le cardinal de Lorraine en court, où il s'est passé quelques propoz un peu gaillards entre mondit sieur et M^r le chancelier. Enfin après avoir ouy les présidantz de Paris et gens du roy, fut résolu que quant le légat du pape viendra avec les articles du concille soubz-signez de l'empereur et du roy d'Espagne, le roy fera assembler ses estatz pour veoir avec eulx ce que pour le bien de son royaume l'on y pourra faire. Cependant les évesques de France pourront faire publier lesdits articles par leurs diocèses sans que pour cela toutesfois S. M. entende les autoriser avant

le temps. Mondit seig^r le cardinal devoit partir pour s'en aller à Reins apprester le logis du roy, qui y doibt faire ses pasques. Mais cependant la court prenoit son chemin par Monceaux et Villers-Cotteretz. M^r le connestable estoit tousjours malade, en tel estat toutesfois qu'il entendoit et parloit volontiers d'affaires.... La paix d'entre S. M. et la royne d'Angleterre estoit comme conclue, et en si bons termes qu'on n'en pouvoit espérer sinon une très bonne issue, avec assurance que la royne d'Angleterre ne trouvera pas du costé d'Espagne l'ayde ne faveur qu'elle se promettoit et se van-toit avoir en cest endroit. Quoyqu'il en soit, le roy se prépare tousjours à se fortifier sur la mer, de telle façon qu'il ne craint pas beaucoup de ce costé là; et quant au dedans du royaume il y a une aussi grande tranquillité et renoz qu'on scauroit désirer en toutes choses, avec très-bonne espérance qu'elle sera durable et se confirmera pour l'advenir, par le bon ordre que S. M. est délibéré d'y establir et arrester en visitant son royaume. A quoy elle s'estoit résolue de commencer, et s'acheminer incontinant après ceste my-careme, prenant son chemin par la Champagne, visitant M^r le duc de Lorraine, son frère, à Bar-le-Duc, et de là continuer son chemin droit à Lyon: aiant premièrement laissé Paris en aussi bon estat qu'il n'est possible de mieulx, et en oultre contenté si bien tous ses créanciers que désormais ilz n'auront plus d'occasion de s'en plaindre ne s'en recourir à S. M. laquelle en demeurera du tout délivrée, avec rachapt des

butin. Mais Ally, premier bassa, qui considère plus avant les matières, n'est d'opinion que pour ceste année on face aulcun mouvement, d'autant que la saison est desjà fort tardive, et que de deux mois lesdittes gallères ne pourroient estre en ordre; que cependant le roy d'Espagne auroit fait ses efforts, et que l'hyver survenant, l'armée du G. S. ne pouvoit, sans évident et certain danger, demeurer dehors en pays des vents, de la mer et des ennemis. Et semble que son opinion aye prévalu, d'autant que le tout s'exécute, pour le présent, plus lentement que ne requiert un remède soudain. Toutesfois ce bruit semble qu'il ait rendu les bassas, au moins le premier, plus enclins à estraindre et embrasser nostre amitié qu'ils n'estoient auparavant, pour la peur qu'ils ont que le roy, se voyant aujourd'huy majeur et son royaume pacifique, ne se confédérast facilement et donnast secours au roy d'Espagne. D'austre costé aussy, pour les remuemens que vous m'escripvez par vos lettres, qui se pourroient faire entre ces deux grands princes, je cherche par tous moyens reconfirmer et renouveler ceste amitié et intelligence plus forte que jamais, et d'appaiser par argent la mère de la fille qui est en France, que pour son importunité pourroit estre cause de la dissolution de ceste amitié¹.

Avant hier au soir, que j'estois avec le bassa, vindrent trois courriers, l'un de Pollogne, qui apporta nouvelles que le roi de Pollogne avoit fait couper la teste à Tumpcha et à trois ou quatre principaux barons de la Moldavie, qui s'estoient retirez par devers luy, après avoir esté déchassés de ladite Moldavie, comme, par le passé, vous l'aurez peu entendre. L'autre courrier venoit de Bude avec nouvelles que les spahis et janissaires dudit lieu s'estoient mutinez pour n'avoir esté payez au jour accoustumé, et avoient tué le trésorier général, son controlleur et autres huit personnages des principaux avec toute leur famille, et que le beglerbey ou bassa dudit lieu à grand peine s'estoit sauvé de

gabelles, et quitte dans sept années au plus tard, et son revenu et domaine de beaucoup augmenté. Les lettres de Vienne apportent icy la convalescence de l'empe-

reur qu'on faisoit fort malade. • (*Ms. de l'Arsenal.*)

¹ Voyez ci-après (note 1 de la p. 763) l'explication de ce fait, qui tout minime

la fureur. Si nos chrestiens de ce costé-là avoient envie de bien faire leur besongne, ce leur seroit une fort belle occasion et seur moyen. Le troisieme courrier venoit d'Alexandrie et du Caire, qui apportoit semblables nouvelles de remueimens : à sçavoir que les Arabes estoient descenduz jusques aux portes dudit Caire et avoient faict plusieurs dommages; toutesfois qu'ilz avoient esté repoussez avec fort grande perte et occision de leurs gens.

Constantinople, 12 et 29 juillet 1564¹.

Les affaires de ceste Porte sont aujourd'hui en tel repos, que on n'y connoit ni mutation ni mouvement aulcun, fors seulement que, depuis trois jours en çà, l'un des gendres de sultan Sélim, qui estoit

qu'il paraisse, menaçait cependant d'occasionner une rupture entre la France et la Porte.

¹ La correspondance de Perrenot de Chantonay, qui peut servir de contre-partie à celle de M. de Boistailié, finit presque en même temps que cette dernière, puisqu'elle s'arrête au mois de février 1564, au rappel de l'ambassadeur espagnol. Elle est ensuite continuée jusqu'au mois de juin par le secrétaire Sarron, qui rend compte des faits jusqu'au départ de la cour de Paris et à son arrivée en Lorraine. Il est remarquable que les Papiers d'état de Granvelle, pendant toute la durée de 1562, n'offrent rien de particulier à la France : ils présentent sur elle, au contraire, des indications assez nombreuses pour les années suivantes dans les tomes VII et VIII de ce recueil, quoique ces actes se rattachent du reste exclusivement à l'histoire des troubles des Pays-Bas et aux résistances qui commençaient à se former contre Philippe II et la gouvernante de Parme dans la noblesse brabançonne. Plusieurs aussi se rapportent à la guerre qui avait lieu

alors entre la Suède et le Danemark, et à celle qui existait ailleurs entre la Pologne et la Russie. Des lettres de Philippe II, du duc d'Albe, de Granvelle, etc., ont trait successivement aux suites du concile, au retour de Coligny à la cour, aux avantages obtenus par les protestants sur les catholiques, aux motifs du rappel de Chantonay, à ceux du mariage de Marie Stuart, etc.; enfin au voyage de Charles IX en Lorraine pour le baptême du jeune duc, et aux appréhensions que l'Espagne, pour empêcher la réunion de plusieurs princes à Nancy, projetée par Catherine de Médicis, suggéra à la duchesse de Lorraine, comme l'écrit Granvelle, du 12 avril 1564 : « Et donne-l'on à entendre à ladite dame que les gentz de guerre allemands et le duc des Deux-Pontz et l'ung des filz du palatin viendront à Bar pour se joindre aux grandes forces que l'on lui persuade venir du coustel de France audit baptême, et que ce soit pour occuper la Lorraine, afin d'avoir le passage plus ouvert en la Germanie. » (*Papiers d'État de Granvelle*, tom. VII, p. 406.)

La cour s'était déjà rendue à Troyes, où

beglerbey de la Grèce, est mort, et à son lieu a succédé celui qui estoit beglerbey de la Natolie. Si la peste nous laissoit autant en repos comme les affaires publiques, nous serions trop heureux de vivre en si douce paix. Mais elle est aujourd'huy si cruelle, que c'est une grande pitié de voir une si grande infirmité de peuple, qui meurt par chacun jour; et, qui est de pis, elle règne plus entre les chrestiens qu'entre les Turcs. Les juifs n'en sont exempts. Le s^r Ally, premier bassa, a tousjours esté malade, et est encores à présent : de sorte que le s^r Vincentio Justiniani n'a pu avoir son expédition, laquelle, néantmoins, est toute preste entre ses mains. Mais le G. S. mesme n'a voulu don-

la paix avec l'Angleterre s'était traité pendant les mois précédents, par l'entremise de M. de Morvillers, devenu l'un des membres du conseil de la régence. D'Oysel de Villeparisis, qui figure dans les *Ambassades de Noailles* pour sa longue résidence en Écosse sous Henri II, et dans les *Mémoires de Condé* pour sa mission en Allemagne en 1562, venait d'être envoyé comme ambassadeur à Rome. Sa correspondance, dont nous trouvons des fragments dans un manuscrit de Harlay, retrace quelques faits de la fin du pontificat de Pie IV, avec le commencement de celui de Pie V. M. d'Oysel écrivait ainsi à Charles IX, du 4 mai 1564, sur la paix avec l'Angleterre conclue à Troyes le 11 avril précédent :

« Quant aux adviz de la paix d'entre vostre majesté et la royne d'Angleterre, c'est un passage qui sert grandement au sur établissement du repos et bien des affaires de vostre majesté, laquelle aussy se peult assurer qu'elle est considérée de même sorte en ceste court, et que tant s'en fault qu'elle nuyse de riens à la réputation de vosdites affaires envers ces genscy, que au contraire elle y adjouste tout ce que l'on en peult soubzhaicter. Je n'ay

faily faire tous ces s^{rs} participans de ceste bonne nouvelle, mesme l'amb' d'Espagne, qui a monstré d'en estre bien satisfait, me mandant courtoisement, par ung gentilhomme que je luy ay envoyé à ceste fin, qui ne pouvoit avoir moins de plaisir de toutes vos commoditez que de celles du roy son maistre. Toutefois je sçay bien qu'il en a mal à la teste, et se fust volontiers passé d'entendre ceste nouvelle, mesmement en ceste saison et sur le discours où nous sommes tousjours de vostre précedence. Il y a nouvelles de Barcelone, par lesquelles l'armée de mer du roy catholique, vostre bon frère, s'avance fort et sera comme ilz disent es mers de deçà à la fin de cestuy-cy ou au commencement de jung, et se parle d'environ nonante gallères, y compris celles de Gennes, de Florence, de Naples, Cicile, Malthe, et celles que le s' d'omp Grecie mène d'Espagne avecques luy. Il s'est descouvert environ quarante-cinq vaisseaux turquesques auprès l'Elbe, entre lesquels y a xvii grosses gallères près de la Corsegue, douze ou treize de corsaires, et xviii vers l'île de Rée, et est bruict que Drogut, qui a xxv autres gallaires, se joindra à eulx. » (*Ms. de Harlay, n° 288.*)

ner audience aux autres bassas, pour le seul respect qu'il porte audit Ally. Plusieurs estimoient, veu le danger de peste qui court, que la maladie fust contagieuse; mais il est hors de péril, et la maladie s'est convertie en une érysipelle sur les genouils, en danger de durer quelque temps. L'empereur, depuis huict jours, a envoyé icy un sien homme demander sauf-conduit pour le présent qu'ils appellent tribut, qu'ilz disent estre à Comaran (*Comorn*), isle voisine de Vienne, pour ne l'exposer ainsi légèrement au danger des révoltes et mutineries des soldats de Bude, lesquels ne sont encores bien appaisez. Pour ceste occasion, le G. S. y a envoyé un chaoux exprès en diligence avec le mesme gentilhomme qui estoit icy venu, et commandement à tous sangiacqs des confins d'accompagner seurement ledit tribut ou présent. Je dis tribut ou présent, parce que ceux-ci le reçoivent comme tribut, selon leurs conventions; et les autres, pour ne se montrer tributaires, l'appellent présent.

Il court aussy un bruiet, de par deçà, que le frère de Tumpcha, celui qui avoit occupé la Moldavie l'année passée, estoit en armes avec sept ou huit mil hommes, sous la faveur, aide et protection de Maximilian, roy des Romains, pour entrer en ladicte Moldavie et vanger la mort de son frère. Mais je trouve cette nouvelle fort mal consonante avec celle du tribut.

AOUT-DÉCEMBRE.

MORT DE L'EMPEREUR FERDINAND I^{er} ET AVÈNEMENT DE MAXIMILIEN II. — AMBASSADE DU ROI DE POLOGNE À LA PORTE. — TENTATIVE DE SAMPÈTRE EN CORSE. — RÉPONSE CATÉGORIQUE DE LA PORTE À L'OBJET DES DIVERSES MISSIONS DE LA FRANCE. — RÉVOLTE DU SECOND FAUX MUSTAPHA. — CONSEIL SECRET DE LA PORTE, SUIVI D'ARMEMENTS MARITIMES INOPINÉS.

Constantinople, 12 août 1564.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

Nostre dragoman a apporté nouvelle qu'un courrier de Hongrie est venu en poste de Bude avec certain advis de la mort de l'empereur Ferdinand. Si telle nouvelle est véritable, vous en debvez estre plus tost et plus amplement adverty que nous, qui en sommes plus esloi-

gnez, et descouvrir plus profondément les mouvements qu'elle apportera, non tant aux parties de la chrestienté qu'aux affaires de ceste Porte pour le respect de la Hongrie et confins; et que difficilement Maximilian consentira d'envoyer le tribut qui, autrement, estoit prest à Comaran, si ce n'estoit qu'il voullust, au commencement de son empire, s'asseurer pour peu de chose de ce costé.

Le G. S. ayant entendu, ces jours passez, que les gallères d'Espagne estoient parties de Sicile et Naples pour aller en Ponant, et que quelques gallères de Malthe estoient venues courir jusques en l'Archipelago, et avoient pris auprès de l'isle de Cerigo une nave de son capi-aga, qui est le chef et principal eunucque de tout son serrail, fit incontinant mettre en ordre bien soixante gallères pour envoyer au secours de la Barbarie, si l'armée du roi d'Espagne la vouloit assailir. Toutesfois, considérant que la saison estoit desjà tardive, et que premier que lesdites gallères pussent estre en Ponant, l'hyver surviendrait, aussy que le roy d'Algier et Drogut estoient assez suffisans pour se deffendre et résister auxdicts premiers assauts de l'armée d'Espagne, il a fait tout démettre jusques au renouveau, et seulement envoyé renfort à la garde de l'Archipelago, qui est de plus de vingt gallères, d'autres quinze ou vingt, pour deffence et tuition de tous ses pays de par deçà.

Constantinople, 1^{er} et 24 septembre 1564.

On attend de jour en jour un grand ambassadeur de Pologne. Il y a trois sepmaines que le G. S. est allé à la chasse, et ne sera de retour jusque au xx^e de ce mois, et le premier bassa s'en va guérissant. Toutesfois, pour la débilité de sa jambe, il est encores au lit. Maintenant que le danger de mort est passé, on dict qu'il avoit eu deux pestes et deux charbons à la jambe, qu'on déguisoit au commencement en érésipelle. Tant est que le drogman des Vénitiens, pour avoir esté quelque espace de temps en sa chambre, négociant de leurs affaires, au bout de trois ou quatre jours est mort de peste, soit qu'il l'eust prise là ou ailleurs.

Le xv^e de ce mois, le G. S. retourna de la chasse aux cailles, et la nuit mesme le feu se prit au milieu de Constantinople et brusla plus de sept mil cinq cens boutiques, bien deux mil petites maisonnettes et deux grands carvasserais, le tout en moins de quatre heures, à cause que lesdites boutiques ou maisons n'estoient que de bois, et le vent estoit un peu grand. Le dommage n'a pas esté si grand qu'en apparence on le pouvoit juger, d'autant que les marchands journellement retiroient leurs marchandises soubz bonnes voutes et magasins; mais la grande diligence qu'on usa à esteindre le feu sauva une grande partie de Constantinople, et néantmoing ne sceust tant faire qu'il n'y eust de bruslé près de deux mil de tour. On dit que lesdictes boutiques, maisons et carvasserais rendoient de rente ou louage tous les jours plus de huict cents escus; et estoient des principales mosquées de Constantinople.

Le lundy ensuyvant, l'ambass^r de Pollogne baisa la main du G. S., en aussy grande pompe et magnificence qu'aulture ambassadeur de prince chrestien qui soit icy venu. Son présent fut de dix timbres de zibellines, de dix couppes doubles d'argent doré, de deux chiens et un faulcon blanc, et après avoir excusé son prince de tous les troubles qui estoient survenus en Moldavie depuis deux ou trois ans, il demanda secours contre les Moscovites qui molestent la Pollogne, et qu'il pleust au G. S. envoyer commandement aux Tartares voisins de Pollogne et de Moscovie de prester aide et faveur audit roy de Pollogne. Mardy prochain ledit amb^r doibt avoir sa response et prendre congé du G. S. pour s'en aller faire la mesme chose à sultan Sélim. Aujourd'hui le vieil baile des Vénitiens, qui est fait duc en Candie, prend congé du G. S., et demain le s^r Vincentio Justiniani fera le semblable, sans toutesfois avoir peu rien profficter à la liberté du vicomte Cigalle¹. Je vous avois escript la mort d'un des dragomans de S. M. et qu'il avoit laissé un filz qui donnoit bonne espérance de soy de pouvoir servir au lieu de son père, d'autant qu'il avoit bonnes

¹ La longue remise opposée à la mission de cet envoyé avait accusé le discrédit où la France était alors tombée, ce qui faisait dire à M. de Petramol : « Il y a cinq

lettres turquesques¹. Le pauvre jeune homme ceste nuit est mort de peste, laquelle semble recommencer de nouveau en danger de continuer tout l'hiver.

Constantinople, 14 octobre 1564.

Les ambassadeurs du roy Jehan de Transilvanie, avec quelques chaoux qui sont retournez d'Hongrie, ont donné à entendre au G. S. que le tribut de l'empereur, qui estoit prest à Comaran, après la mort de Ferdinand, avoit esté porté à Vienne. Par cette occasion, ces seigneurs-cy ne sçavent comment se gouverner avec Maximilian, ny quelle

mois que le s' Vincentio Justiniani est icy attendant la liberté de Cigalle; mais il n'a sceu encore tirer autre responce du bassa, quelque sollicitation qu'il face, sinon en son : *Dieu est grand, Dieu le fera, Dieu le donnera*. Toutesfois les gens de l'ambassadeur de Ferdinand se vantent publiquement que devant qu'il soit le mois d'avril Cigalle et plusieurs autres seigneurs, qui sont icy esclaves, seront délivrez au nom de l'empereur. »

Il écrivait également, du 2 janvier 1564 : « L'affaire de Cigalle est aujourd'huy en tels termes, que je ne sçay qu'en juger; car ayant ledit Cigalle promis au bassa cinq mil escuz pour sa liberté, il ne les veult débourcer qu'il ne soit hors de prison; et le bassa, qui a esté trompé de dom Alvaro, dom Sanches et Beringuier, pour ne tomber deux fois en mesme faulte, ne le veult faire délivrer qu'il n'aye premier touché deniers. Par ainsy, estant obstinez tous deux en leurs fantaisies et ne se voulant fier l'un de l'autre, le povre homme trempe tousjours en prison, en danger d'y demeurer davantage pour son opiniastreté, si ce n'est qu'il se fie en la faveur de l'empereur, ou bien à la venue des ambas-

sadeurs de Genes, qui semblablement en ont fait toucher quelque mot à ce bassa. Cependant le s' Vincentio demeure icy inutile, et sur mes bras. Je vous laisse à penser si j'ai besoing de telles venues. »

¹ Ce fait avoit été mandé avec ces détails à Charles IX : « Depuis trois ou quatre jours en çà, maistre Nicolas Quirini, vostre plus ancien et suffisant dragoman, est décédé, qui n'est petite perte pour V. M., d'aillant que peu de gens qui sont en ce pays se trouvent dignes de ceste charge. Vray est que les affaires ne sont passy grandes que par le passé. Toutesfois, un seul qui me reste ne peut fournir à aller tous les jours au divan pour se trouver à toutes heures près du bassa, et servir à la maison. Ledit maistre Nicolas a laissé un fils, qui encores qu'il soit jeune, a assez bien estudié aux lettres turquesques. S'il plaisoit à V. M. de s'en servir à ceste Porte ou bien à vostre cour, où le feu roy Henry, de bonne mémoire, avoit envie de l'appeler, j'espère, avec le temps, qu'il feroit quelque bon fruit, sinon, selon qu'il plaira à V. M., je regarderay d'en trouver quelque autre qui soit plus idoine et suffisant. »

responce donner à son ambassadeur sur la confirmation de paix qu'il demande au nom de son maistre, suyvant les capitulations qu'ils avoient accordées il y a deux ans entre eux et le feu empereur Ferdinand.

De l'armée du roy d'Espagne jusques à présent nous n'en avons nul certain advis. L'esmotion du colonel Sampetro Corso se compte en plusieurs et diverses sortes, selon les passions d'un chascun, et d'autant plus que c'est une estincelle qui pourroit allumer un grand feu entre les deux plus grands princes chrestiens¹. Les amb^{es} de Pollogne sont partis pour aller faire la révérence à sultan Sélim, et par la vertu d'un petit présent qu'ilz firent au G. S., ils ont obtenu tout ce qu'ilz ont peu demander, à sçavoir le secours des Tartares contre les Moscovites, encores que, depuis leur arrivée, ilz aient eu nouvelles que leurs gens avoient donné une route auxdits Moscovites, et que leur roy se trouvoit aux confins en armes avec la fleur de sa noblesse, et de plus ont obtenu commandement de pouvoir retirer par force, de quelques personnes que ce soit, tous les Pollonois qui se treuvent esclaves au pays de ce G. S.

Depuis deux jours, le bassa a dépesché vers Maximilian celuy qui

¹ Sampêtre Ornano, qui vivait dans l'exil en France, se trouvait exposé à des poursuites, depuis qu'il avait tué sa femme dans un accès de jalousie. Jugeant d'ailleurs l'état de son pays favorable à l'entreprise qu'il avait conçue, il était débarqué en Corse suivi seulement de vingt-cinq hommes. Sa présence avait suffi pour faire soulever contre les Génois l'île tout entière, qui le reconnut pour son chef, et où il devait dominer en effet pendant plusieurs années en véritable souverain. Sampêtre fut désavoué par la France, qui ne voulait, à cette occasion, se brouiller ni avec Gênes ni avec l'Espagne; rebuté de ce côté, il fit alors plusieurs démarches auprès de la Porte pour l'engager à l'assister de ses forces navales dans la lutte

qu'il avait à soutenir contre ces deux états. Granvelle présente ainsi les faits, en écrivant, dès le 17 août 1564 : « On pense que les François ont suscité Sampetro Corso, qui, avec une galère françoise et trois navires chargés d'armes, est allé audict Corsique dois Marceilles pour soulever ceulx de l'isle contre les Genevois, et désadvouent lesdicts François ledict Sampetro Corso et les basteaulx qui sont allés avec luy. Peult-estre espèrent-ils par ce bout amuser l'armée de S. M. afin qu'elle ne puisse riens faire contre les infidèles. Par cela, voyez-vous combien peuvent espérer les chrestiens d'eulx, puisque aux infidèles ils tiennent si bonne amitié. » (*Papiers d'État* du cardinal de Granvelle. t. VIII, p. 248.)

estoit icy venu apporter la nouvelle de la mort de Ferdinand , avec les mesmes capitulations et conditions de tribut qui estoient accordées il y a deux ans, à la charge aussy que le tribut qu'on disoit estre à Comaran sera premièrement et avant toutes choses consigné ès mains des hommes du G. S., et que à l'advenir Maximilian ne faille par chascun an à faire le semblable. Il y a eu grand contrast entre l'amb^r de l'empereur et le bassa pour ce nom de tribut ou présent; mais à la fin le bassa n'a voullu changer le nom de tribut.

Constantinople, 25 novembre 1564.

Sire, j'espérois que le s^r Vincentio Justiniani deust estre porteur de la présente; voyant qu'il différoit de jour en jour son partement, je n'ay plus différé à vous escrire la responce que le bassa nous a faicte par le commandement du G. S. sur la demande de la liberté du cappitaine Cigalle, qui est, sire, que S. H. ne pouvoit dellivrer un si insigne et grand corsaire comme estoit ledit Cigalle, qui avoit faict infinis maux et dommages, non seulement aux Turcs, mais aussy à quelques-uns de la chrestienté qui leur estoient amis. Car, le délivrant, il pourroit encores faire pis, à l'exemple de don Sanche de Leva, qui ne fut plus tost party d'icy, où, pour avoir liberté, avoit promis et juré de ne porter jamais armes contre les Turcs, qu'il s'embarqua sur les gallères de Naples, plus prompt à leur faire dommage et se venger de sa prison qu'il n'estoit auparavant, et qu'il espéroit certainement que pour ce refus, avec causes si justes, V. M. ne diminueroit en rien de l'amitié que vos prédécesseurs roys ont porté à cest empire; car pour le seul respect de ladite amitié, le G. S. vous aimant d'une affection paternelle, avoit faict refus des choses qu'il jugeoit pouvoir estre dommageables, non seulement à S. H., mais aussy à V. M. Sur quoy ayant fait responce au bassa que ce refus n'estoit le premier, ny le second, ny le troisieme qu'ilz avoient fait à V. M. en chose de petite conséquence, et que quand il seroit besoing de les requérir de quelque secours, comme par le passé les feus roys de France ont fait,

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

qu'à plus forte raison il le nous déniroit, veu que, non premièrement, ilz avoient dénié la liberté aux pauvres François qui contre raison et debvoir ont esté pris et se trouvent icy esclaves; en après la liberté de dom Alvaro de Sande, que V. M. avoit instamment demandé par le chevalier Salviati, aimant mieux en gratifier l'empereur que V. M.; davantage le secours d'argent que le collonel Sampetro Corso vint icy demander lorsque la France estoit plus affligée de ses troubles et tumultes intestins. Et maintenant, après tant de dilations et belles parolles, refuser la liberté d'un seul homme vieil et estropié, et désormais inutile, qui se vouloit rachepter, outre la faveur de V. M., avec ses propres deniers, estoit signe manifeste du peu d'affection qu'ilz désiroient porter aux affaires et demandes de V. M., et que si la volonté du G. S. estoit dès le commencement ferme et résolue de ne delli-
vrer ledit Cigalle, ils pouvoient aussi aisément, il y a deux ans, faire la mesme réponse que à présent, sans jusques à cette heure nous entretenir de belles parolles et promesses. Il me dit que ceste amitié n'estoit en rien diminuée de leur costé, et que le G. S. estoit autant ou plus amy de V. M. qu'auparavant, et que en toutes choses qui concerneroient l'honneur et service de V. M. et de ceste commune intelligence, que le G. S. employeroit toutes ses forces pour monst-
trer à un chascun combien il désire vous estre amy, et qu'il aidera plustost vostre dite maj^{té} d'une bonne et grosse armée comme il a fait, par le passé, vos prédécesseurs roys, voz ayeul et père, avec très grands frais et danger, que de donner la liberté à un seul ennemy; et que à plus juste occasion ilz auroient cause de leur plaindre de nous, et dire que nostre amitié est refroidie, que nous n'avons d'eulx, tant pour la paix que le feu roy Henri, de bonne mémoire, traicta avec le roy d'Espagne leur ennemy perpétuel, que parce que depuis que V. M. a succédé à la couronne elle n'a encores envoyé icy homme visiter le G. S. avec un petit présent, ne fust-il que d'une horloge ou d'un panier de fruict, en signe d'amitié et de bénévolence, comme est la coustume et usage entre les princes, et comme ont fait et usé voz prédécesseurs; et que si le chev^{ier} Salviati ou le collonel Sampetro

Corso, et de nouveau le s^r Vincent Justiniani fussent venuz avec telz signes, finalement ilz auroient emporté autre fruit de leurs demandes qu'ilz n'ont pas fait, et qu'ilz n'estiment pas tant les présens pour le besoing qu'ilz en ayent ny pour la grandeur du présent que pour estre signe d'amitié, d'autant qu'ils se délectent eux-mesmes aultant ou plus à en faire et présenter que d'en recepvoir. Toutesfois que cela n'a en rien esmeu le G. S. à faire tel refus, considérant que V. M., dès son arrivée à la couronne, a eu assez d'autres choses à démesler en vostre royaulme pour le pacifier et appaiser les troubles et dissensions. Mais que premierement il avoit refusé la liberté de don Alvaro, tant pource qu'il avoit esté toujours ennemy de V. M. et pris combattant contre l'estendart de S. H., que parce que leur loy ne permettoit point dellivrer un tel homme sans grande et évidente utilité et proffict du public et empire; comme à la fin il avoit esté mis en liberté, en paix faisant avec l'empereur Ferdinand, avec bonnes et proffitables conditions. Sur la demande du collonel Sampetro Corso le G. S. avoit amplement respondu et satisfait par ses lettres à V. M., et espéroit qu'à l'endroict de V. M. ses excuses auroient trouvé lieu. Et pour le dernier refus, on en devoit plus tost accuser la disgrâce du cappitaine Cigalle que la bonne affection que le G. S. vous porte, car non seulement les causes susdites ont empesché sa liberté, mais aussy l'exclamation d'une femme turque, qui par continuelles prières et importunes requestes au G. S. demande deux filles siennes que le feu grand prier de France, lorsqu'il estoit au service de la religion de Malte, avoit prises et présentées, l'une à la royne et l'autre à madame la duchesse de Savoie. Cette mesme exclamation et importunité de femme a empesché que le bassa, ainsy qu'il dict et afferme, n'a peu dellivrer le reste des pauvres esclaves françois qui sont soubz la puissance du G. S.¹ Quant à la dilation et retardement du s^r Vin-

¹ Une affaire privée, déjà en instance du temps de l'ambassade de M. de la Vigne, était devenue une cause toujours renais-
sante de récriminations contre la France.

Il s'agit de la jeune fille turque dont il a été question ci-devant dans la note de la page 459, sous le nom de Fati. On la trouve désignée dans deux articles des

centio Justiniani, le bassa m'a dict que l'affection qu'il avoit de vous faire quelque service en ceste demande, outre le désir particulier qu'il avoit que ledit Cigalle fût mis en liberté, en avoit esté cause. Car sachant que dès le commencement le G. S. en faisoit difficulté,

comptes et dépenses de Catherine de Médicis, imprimés au tome IX, page 115 de la collection Cimber et Danjou, où elle figure comme étant au service de la reine. On y lit : « A Caterine, la Turque et la More, au commencement de 1557, baillé par ordre de la royne un teston pour aller à confesse. » Plus loin : « A Caterine, la Turque et la More (on sait que l'usage des souverains était de donner leur nom aux nouveaux convertis), un escu sol dont la royne luy a fait don pour aller à la foire Saint-Germain. » M. de Petremol, pressé plus vivement, en avait écrit à la reine-mère, du 22 avril 1564, en instruisant l'affaire avec détail :

« Ayant fait entendre au G. S., par le moyen de son premier bassa, la réponse de V. M. sur la demande qu'il faisoit autrefois d'une Turque qui se trouve près la royne, à ce qu'elle fust renvoyée de par deçà, S. H. entendant que la fille dès longtemps estoit chrestienne, et de plus qu'elle estoit mariée, dit apertement qu'il n'y avoit plus ordre de la ravoir, ny raison de la demander, qui fut cause que le bassa déchassa trois ou quatre fois la mère de ladite fille de la publique audience, qui ne cessoit par nouvelles prières, requestes et supplications importuner le G. S. que sa fille luy fust rendue. De sorte que j'espérois estre hors du tout de la peine où il y a trois ans que cette femme me détient, et commençois desjà plus librement à demander les esclaves françois qui se trouvent entre les mains du G. S. A quoy le

bassa promettoit de s'employer, quand cette ditte femme se voyant déchassée du bassa, m'a ressuscité nouvelles guerres par le moyen des sultanes, filles du G. S. et de Sultan-Sélim, dont l'une est mariée au second bassa, nommé Mehemet, qui, pour la cause de sa femme, a pris la cause en main, alléguant, selon le dire de la mère, que ladite fille est si jeune, qu'il est impossible qu'elle soit mariée, et qu'il sçait certainement par lettres de ladite fille, soient vrayes ou faulces, et par le rapport d'un certain Assun-Aga, qui fut par devers V. M., il y a deux ans passez, de la part du roy d'Algier, que ladite fille ne désire rien plus que de revenir de par deçà, et vivre en sa loy première. A quoy j'ay fait response que puisqu'il croyoit plus aux parolles d'une simple femme transportée d'affection ou amour maternelle, qu'aux lettres de V. M., je le priois affectueusement d'envoyer en France ou le père de ladite fille, ou quelque autre exprès que j'accompagnerois d'un gentilhomme françois pour sa seureté, et luy donnerois argent pour les frais et despens de son voyage, et lors il connoistroit la vérité de tout ce que de la part de V. M. je luy ay remonstré, et la volonté de la fille, contraire à tout ce que la mère propose. J'attends, sur ce mesme fait, cette sepmaine prochaine, un nouvel assault des sultanes, qui veullent en toute sorte qu'elle soit ramenée de par deçà, ou chrestienne ou turque, et en doibvent faire requeste au G. S. Tant y a que jusques à

il espéroit, avec le temps, trouver S. H. si à propos et en si bonne volonté que facilement il accorderoit ceste demande, mais qu'à son

présent je n'ay sceu avoir aulcune responce pour les esclaves françois, et ne voy point qu'il y aye moyen de l'avoir; car il semble que les ministres du G. S. soient bien ayses d'avoir trouvé cette simple occasion pour en faire refus et démonstrer le peu d'affection qu'ilz désirent porter en tout ce qui concerne vos affaires. Toutefois, cette maladie ne consiste au chef, mais aux simples membres et ministres, lesquels guidez par leurs propres affections ou appétits, et aveuglez d'avarice, donnent à entendre au G. S. tout ce, et selon que bon leur semble, qui, au demeurant, s'est toujours démontré fort affectionné au bien de voz affaires. »

Le 27 mai, il écrivait à M. du Ferrier sur un acte de représailles : « M. de Boistailly m'avoit escrit la disgrâce intervenue à deux pauvres François, l'un nommé le s' des Barres, maistre des comptes de Dijon, et l'autre Cresset, marchand de Montpellier, lesquels retournant du Caire sur une nave ragusoise auroient esté dévalisez par la garde de Mételin et de Chio, ou pour mieux dire de Samos, et venduz à Modon à trois Turcs. Le bassa m'a donné commandement et chaoux exprès pour aller à Modon prendre et amener à ceste Porte lesdits deux François, et leur faire restituer tout ce qu'ilz pourroient avoir perdu à leur prise, encore que le second bassa, nommé Mehemet, se soit assez démontré contraire pour raison de cette fille turque qu'il demande au roy. Il sera plus honorable à nous de les avoir par cette façon et voye de faict et justice, que simplement par rachat, et donner exemple à tous aultres de n'achepter les sujets du

roy; et si je pouvois avoir eu ce pendant quelques lettres du roy au G. S. sur ce faict, elles redoubleroyent la crainte aux autres corsaires de n'intenter doresnavant semblable chose... »

Enfin, sur une nouvelle instance, il écrivait au roi, du 12 juillet : « L'indignité de ceste demande m'a faict différer quelque peu d'en advertir V. M., espérant que par les remonstrances que sur ce j'ay faictes au bassa, le G. S. changeroit d'opinion, et que le commandement qu'il m'avoit faict faire fust pour contenter ses filles. Mais voyant qu'il estoit, plus que jamais, résolu de ravoir laditte fille, et que le bassa, à tout propos, la mettoit en jeu lorsque je pensois négotier quelque chose avec luy pour vostre service, il plaira à V. M. faire telle responce au G. S. qu'elle jugera convenable. Car jusques à ce que V. M. aye fait response, le bassa dit ne pouvoir donner la liberté aux pauvres esclaves françois qui sont icy détenuz en misérable servitude. Semblablement il nous a fait refus de la liberté du visconte Cigalla, que par tant de lettres vous avez demandé, alléguant pour toutes raisons que leur loy ne permettoit point de délivrer un si insigne et grand corsaire comme Cigalla, qui leur avoit faict tant de maux. » Après avoir dit ailleurs sur ce dernier fait : « Ledict Cigalla a esté en partie cause de sa retention pour avoir voulu se prévaloir de deux moiens, l'un de V. M. et l'autre de la faveur du feu empereur; et le G. S., pour ne mescontenter l'une de vos maj^{tes} en l'accordant plus à l'une qu'à l'autre, en fit refus également; » il annonçait aussitôt après : « Le pauvre Cigalle mourut ces jours passez

grand regret il n'avoit pu rien profficter. Ce sont, sire, les propres parolles que le bassa m'a tenues, par lesquelles V. M., par son prudent conseil, pourra considérer l'humeur des seigneurs de cest empire, et voullant continuer l'intelligence et amitié, les moyens propres et dont il convient user pour la maintenir.

Sire, il y a trois ans et demy que quand V. M. me recommanda de demeurer icy pour luy faire service après la mort de feu M. Dolu, semblablement elle promist au G. S. que dans peu de jours elle envoyroit un ambassadeur absolu pour résider à ceste Porte. Et parce que les troubles survenus en vostre royaume ont esté cause que V. M. n'a peu sitost satisfaire à sa promesse, maintenant, sire, que par la grâce de Dieu la France est appaisée, il me semble que l'heure est venue que V. M., pour maintenir ou plus tost pour affermir ceste amitié, qui semble pour peu de chose aller en décadence, élise un homme digne et suffisant pour vous y venir faire service. Non que je sois las de m'y employer, car pour vous faire service je suis nay, et en iceluy désire mourir; mais je considère que, pour les raisons susdites, il est maintenant de nécessité, oultre que facilement je serai excusé, si après avoir demouré icy quatre ans je demande congé de V. M. pour en quelque autre endroict m'employer en son service. Mais parce que j'ay parlé cy-dessus du désir qu'ont ces seig^{rs} d'estre présentez, il ne fault pas pourtant que V. M. estime que j'entende des grands et excessifs présentez dont ont usé vos prédécesseurs roys. Car ceulx-cy ne regardent pas tant à la vateur et grandeur qu'à une certaine vaine gloire d'estre présentez : et le plus agréable présent que V. M. pourroit faire au G. S. seroit de quelque belle horloge¹, de

en prison, tant à cause de sa vieillesse que des gouttes qui le travailloient. »

¹ Le goût des Orientaux pour les horloges s'est produit dans bien des circonstances; et M. de Petremol, s'étant trouvé mandé à l'improviste chez le grand vizir, écrivait du 29 octobre 1564 :

« J'estimois que l'affaire fust d'impor-

tance, mais le lendemain je cogneus que ce n'estoit rien, mais que le G. S. luy avoit seulement commandé me dire de sa part de faire venir de France un orloger pour servir de par deçà, d'autant que le présent porteur, maistre Jean le Coustançois, horloger, qui seul estoit icy de son art, estoit délibéré de se retirer en France, ou

quelques bons chiens de chasse, dont vous avez quantité en vostre royaume, parce qu'il se dilecte fort de ladicte chasse; ou bien de quelque buffet d'argent doré sans figures, ou de draps d'or ou de laine, qu'ils estiment sur toutes choses; et aux bassatz semblablement de quelques draps ou vaisselle d'argent, ou aultre chose légère, et toutesfois d'apparence. En somme quatre ou cinq, ou plus six mil escuz que V. M. despandra en présens, non seulement reconfirmeront ceste amitié, mais aussy donneront la liberté à une infinité de pauvres François, lesquels il est impossible aultrement de dellivrer. Et affin qu'il ne semble à V. M. que sans grande occasion je désire cecy, elle peult sçavoir qu'il n'y a année que les Vénitiens, outre le tribut ordinaire qu'ils payent pour l'isle de Cypre, dependent en présens, tant au G. S. qu'à son premier bassa, quelquefois vingt-cinq et trente mil escuz : l'empereur en fait le semblable. Mais aussy tout ce qu'ilz sçavent et peuvent demander leur est accordé, et de semblables grâces nous en sommes refusez par faulte de présenter.

Depuis huit jours en çà il s'estoit eslevé en ceste ville un certain bélistre qui se disoit estre sultan Mustapha, filz de ce G. S., celluy que S. H. avoit fait estrangler en Asie il y a environ dix ans, et s'estant insinué avec les janissaires et azamoglans, qui sont le principal nerf et force de cest empire, en avoit corrompu plusieurs, et semblablement quelques-uns du commung populaire, et eust bien tant de présomption jeudy dernier, qui fut le septiesme du présent, de s'aller

bien que je fisse tant envers ledit horloger qu'il se contentast, après avoir visité les siens, de retourner de par deçà faire service au G. S. pour quelques années, pour ce que le G. S. se contente fort de son ouvrage et a nécessairement affaire d'un tel maistre. A quoy ledit maistre Jean s'est accordé volontiers, pourveu toutesfois que ce fust avec la licence et volonté du roy, d'autant qu'il n'a jamais voulu ny veult prendre gage du G. S. pour ne s'obliger à demeurer icy toute sa vie. Pour ceste

cause, par le commandement dudit G. S. le bassa escript présentement les lettres au roy que ledit horloger vous présentera, le priant très affectueusement vouloir commander audit horloger de retourner s'il est possible, ou bien de luy en envoyer un aultre qui soit expert, parce que en tout ce pays et empire de ce seigneur il n'y a personne qui s'entende d'horloges, et toutesfois ils en sont si amoureux que c'est le plus grand présent qu'on leur sçauroit faire. »

présenter au G. S. lorsqu'il estoit à la chasse, luy voulant donner à entendre qu'il estoit son filz. Mais il en fut mauvais marchand; car sur-le-champ le G. S. luy fit couper la teste, et ayant accusé quelques-uns de ses complices ou fauteurs, S. H. a puni jusques à présent quelques uns des principaux, et cherche de descouvrir les aultres. Depuis la mort du vray sultan Mustapha, cestuy-cy est le troisieme qui sous ce nom aultrefois tant aymé et révééré des janissaires, spahis et armée du G. S., s'est voulu eslever et impatroniser de cest empire, et à la fin a eu tel payement qu'eurent les deux premiers, dont le second, lorsque le G. S. estoit en Asie, s'estoit élevé en armes et main forte de plus de soixante mil personnes; et n'eust esté qu'une grande partie de l'armée de S. H. estoit desjà retournée d'Asie, et que le remède fut prompt à esteindre un si grand feu, facilement il se fust emparé de Constantinople.

Davantage le G. S. faict un fort grand appareil, tant de gallères qu'aultres vaisseaux pour passer chevaulx et porter munitions, pour à ce renouveau faire quelque expédition d'armée de mer. Le commandement des gallères est de cent cinquante, et aultres cent cinquante grandes galéaces, ou mahonnes qu'ilz appellent, sans les aultres vaisseaux. Toutesfois on faict divers jugemens du lieu où elle doit aller : qui l'estime pour Malthe, qui pour la Pullia; mais la pluspart l'estime pour l'isle de Cypre. Ce qui augmente le soupçon, est que depuis deux ou trois ans en çà le G. S. a envoyé tousjours force munitions, tant d'artillerie que aultres choses nécessaires, en ung certain chasteau qu'il a faict bastir en Asie à l'opposite de Cypre. Et à ceste expédition le insistent fort tous les bassats, hors le premier, mais surtout celuy de la mer, qui a espousé une des filles de sultan Sélim, et facilement ceste grande armée qu'on prépare pourra sortir hors à ce renouveau, si la vieillesse du G. S., qui doresnavant, par le conseil du s^r Aly, premier bassa, ne cherche que le repos, ne l'en empesche, et la prudence des seigneurs vénitiens, auxquels touche l'affaire, ne la divertit.

Constantinople, 30 novembre 1564.

Je désire fort que les troubles intestins de nostre France fussent appaisez pour le bien et revoz du roy et de ses subjects; car si une fois on est contrainct de reprendre les armes, il ne sera pas si facile de les laisser, comme la première fois, sans l'entière ruine de l'une ou l'autre partie, et peult-estre du royaume; et ceulx-là s'abusent fort qui avec l'espée pensent desraciner la religion du cœur des hommes¹.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

Vous aurez entendu les grands préparatifs d'armée de mer que le

¹ M. du Ferrier, dont le témoignage fait ici défaut, avait sans doute mandé à M. de Petremol les détails de la situation politique et les résistances partielles que rencontrait le régime de tolérance inauguré par l'édit de pacification. La série des lettres importantes que le cardinal de Granvelle écrit à l'empereur Ferdinand I^{er} quelque temps avant la mort de ce prince, continue de suivre, pendant les mois de mai, de juin et de juillet 1564, l'itinéraire de Charles IX en Bourgogne, après son départ de la Lorraine, et ses stations à Mâcon et à Lyon. Les émeutes populaires et les assemblées menaçantes que tenaient les protestants étaient alors provoquées par l'espèce de revirement qui avait lieu dans l'opinion à l'avantage des catholiques. Une intrigue cherchait à rallier à leur parti le prince de Condé au moyen d'un mariage de sa fille avec le jeune Henri de Guise, et ces tentatives faisaient même soupçonner de défection les autres chefs de la réforme, comme on le voit par une lettre du 5 juillet : « L'on est en opinion que l'amiral de Chastillon et le s^r d'Andelost, son

frère, ou se rangeront à estre catholicques ou faindront de l'estre pour s'entretenir au crédit et se soubstenir contre leurs adversaires.... Les démonstrations qui se font pour cejourd'hui en France sont très favorables pour les catholicques et contraires aux huguenotz, soit pour avoir prins la royne mère ombre et soubçon des assemblées des ministres huguenotz en leur synode où l'on a parlé de son administration et gouvernement, pour soubstenir lesquelz il n'y a chose à quoy elle ne vinst; ou que elle et les principaulx ministres soient enfin venuz à clèrement congnoistre que l'autorité du roy ne se peut restaurer ny maintenir, se soubztenant les deux religions, ny encores sans se renger à l'ancienne et catholicque, quant ce ne seroit que pour le prétexte que les hugenotz ont de liberté, chose si contraire à l'absolut commandement duquel ont accoustumé user les rois de France. » (*Papiers d'État de Granvelle*, t. VIII, p. 119.) Voir à la suite les détails sur le séjour du roi à Lyon et le départ de la cour pour la Provence.

G. S. faisoit faire icy, lesquels continuent tous les jours, et desjà on a envoyé les commandements par l'Europe pour faire venir les remiers qui n'avoient esté levez depuis la prise de Zerbey. Mais ce qui les sollicite davantage est que quatre galiotes de Barbarie ont apporté la nouvelle de la prise de Belis et du Pignon, et le conducteur desdittes galiottes est celuy mesme qui residoit à la garde dudit Belis, qui est icy venu prendre en mariage la fille du roy d'Algier, fils du grand Barberousse. Devant-hier il baisa la main du G. S. et luy fit un fort grand et magnifique présent; et le seigneur l'a retenu à son service, avec quatre escuz de provision par jour. Il a aussy donné avis que l'armée du roy d'Espagne est de plus de cent gallères, sans celles de Gennes, de Florence et de Savoye, qui sera cause que ceux-cy mettront l'année qui vient une grande force en mer, et de ce port pourront sortir, ainsi qu'on dit, cent cinquante gallères sans celles de Dragut et d'Algier, et d'autres corsaires, avec grand nombre d'autres vaisseaux pour porter les munitions. Pour cet effect ou pour quelque autre qu'on ne peult encores bien sçavoir, le G. S. fit hier un conseil à cheval avec tous ses bassas, ce qu'il n'a de coustume de faire sinon en cause de grande importance. Quelqu'un juge que c'est moins pour adviser avec ses bassas en particulier les moyens de résister aux forces d'Espagne que de donner lieu et place à ceste Porte à un nommé Zaal-Bassa, qui, par cy-devant, estoit bassa ou beglierbey de Bude, et prend aujourd'huy à femme la tierce et dernière fille du sultan Sélim, celle qui est demeurée veufve du beglierbey de la Grèce. Sur quoy et le premier poinct on dict que ledit Zaal-Bassa sera cappitaine de la mer; simplement celuy qui l'est pour le présent sera bassa de la Porte et lieutenant général de la mer pour ceste expédition qu'on prépare, et que Mustafa, l'un des bassas de la Porte, ira pour estre conducteur de la cavallerie et fanterie qui descendra en terre. Quelque aultre juge aultrement de ce conseil: c'est que depuis trois jours est venu un courrier de Perse, avec deux testes d'hommes que le roy de Perse a fait mourir, parce qu'ils se faisoient rebelles en son pays et s'estoient soulevez, l'un au nom de sultan

Bajazet, l'autre de son fils Orcan. Toutesfois ce n'est pas encores chose acertenée, ou, si elle est vraye, tenue si secrette qu'on n'en peult rien sçavoir de certain.

Je veulx laisser sur ce point discourir à vostre prudence ce qu'il adviendra après la mort de ce G. S., puisque durant la vie tant de Mustapha et de Bajazet se renouvellent, encore qu'ils soient morts longtemps a. Cela pourra donner quelque grande bastonnade à cest empire. Au reste le G. S. a eu nouvelles, à ce que le premier bassa m'a monstré, que le tribut de Maximilian empereur, ou pour mieux dire d'Hongrie, estoit desjà passé Bude, et que ung certain Michel Cernovich (Czernowicz), qui estoit icy dragoman de la s^{rie} de Venise, l'apporte. Je ne sçay comment voz magnificques comporteront cela, parce que depuis un an et demy ledict Cervonichi s'est rebellé d'eulx et leur a faict plusieurs mauvais tours. Mais je croy qu'ilz n'espargneront rien pour le faire précipiter, pour donner exemple aux aultres. Mercredy passé, xxii^e de ce moys, nous eusmes un petit tremblement de terre, environ sur les trois heures de nuict. Mais il ne fit nul dommage comme on dict de par deçà, qu'a faict celui de Piedmont, sur lequel le bassa m'a demandé plusieurs fois quelques nouvelles. Mais d'autant que je n'en avois rien de vous, et que les Vénitiens en donnoient advis en plusieurs et diverses manières, je ne luy ay sceu que respondre ¹.

¹ Les moyens de correspondance établis avec le Levant par l'intermédiaire de Venise donnent lieu à plusieurs plaintes de la part de M. de Petremol « sur la bizarrerie du bayle des Vénitiens, lequel par mes supplications réitérées ny mes protestations n'ay sçeu induire à me bailler mes dépesches, délibéré ne bailler lettre à personne qu'il n'eust faict responce à sa seig^{te}, me remettant au rang du moindre marchand qui soit en ce pays, sans considération que telle affaire pourroit estre enclose dans les lettres, que la dilation d'une heure pourroit grandement préjudicier aux

affaires de S. M. » Et il y revient ici en ces termes : « Encore que nous soyons amys, le bayle des Vénitiens et moy, toutesfois il ne m'est pas possible de luy faire accepter aux extraordinaires aucune de mes lettres, s'excusant que la seig^{te} luy a deffendu. Mesmement par le commandement de la seig^{te}, à ce qu'il dit, il retient nos despesches qui viennent de Venise quelquefois deux jours sans les vouloir donner, jusques à ce qu'il ait donné advis au bassa de tout ce qui succède à la chrestienté, et seroit peine perdue et rompement de teste de le vouloir contraindre de faire le contraire. »

Constantinople, 28 décembre 1564.

Je vous ay escript les grands préparatifs d'armée de mer que le G. S. desseignoit de faire à ce renouveau. Mais d'aultant que de jour en jour lesdicts préparatifs s'augmentent, et mesmement qu'on en peult particulariser quelque chose, je n'ay voullu faillir, pour ne ressembler aux chiens muets et sentinelles endormies, de vous en faire ceste nouvelle recharge. C'est que si le G. S. fit jamais grande armée de mer, la présente qu'on prépare la surpassera de beaucoup. Car de ce port seulement sortiront ~~cl~~ gallères, compris celles qui sont à la garde des isles de l'Archipelago, sans celles de Dragut-Bey et du roy d'Algier, qui pourront estre pour le moins cinquante autres gallères et fustes de corsaire. De pouvoir faire le compte des autres grands vaisseaux pour porter soldats et munitions, il seroit bien difficile; car, outre les grandes mahonnes et galléaces du G. S., on fait desseing de retenir tous les vaisseaux qui sont ou pourront venir non seulement en ce port, mais aussi par tout le pays subject à cest empire. Et pour cest effect il y a quelques jours que le G. S. a dépesché un chaoux par toutes les marines, tant de Sorie que d'Égypte, et seroit encores du tout impossible de pouvoir spécifier la quantité de munitions qu'on prépare, tant de victuailles que de guerre, le nombre d'artilleries, de batteries de campagne et autres choses requises en une grande expédition. Outre Piali-Bassa, qui est grand admiral de la mer, l'un des principaux bassas de ceste Porte, nommé Mustafa, et proche parent du G. S., ira à ceste expédition chef et général de l'armée qui descendra en terre, qui pourra estre pour le moins de cinquante mil personnes; car des spahis d'Asie et de l'Europe on fait estat d'en envoyer trente ou quarante mil, des spahis de ceste Porte deux compagnies qui peuvent monter à deux mil, et quatre ou cinq mil janissaires sans les soldats ordinaires des gallères, qu'on nomme *azappes*, qui est signe que ladicte expédition n'est pas seulement pour résister aux forces du roy d'Espagne,

mais aussy pour assaillir et faire quelque insulte en quelque endroit de la chrestienté, lequel toutesfois on ne peult sçavoir au vray, tant le jugement des hommes est divers et l'intention du G. S. secrette, et occulte jusques à ses principaulx bassatz. Qui crie et menace Malthe; qui les places que le roy d'Espagne tient en la coste de Barbarie, spécialement sa dernière conquete; qui juge ses desseings sur la Pullia ou aultres lieux de l'Italie, et qui se doubteroit grandement de Cypre, n'estoit la paix qui est entre les Vénitiens et ce G. S. Or tous les appareils, et remiers et spahis, doibvent estre en ordre icy au 11^e de mars pour faire voile incontinent après, si Dieu ne change le cœur de ce prince, lequel cependant est allé à la chasse, et ne retournera d'un mois. Et est allé à Chiorliche, au lieu mesme où son père, faisant tels desseings sur Rhodes, laissa la vie, auquel lieu aussy il avoit combattu contre son père Bayazit, et enfin l'avoit faict là mesme emprisonner.

Le tribut ou présent d'Hongrie est icy arrivé depuis huict jours, et Michel Cernoviqui (*Czernowicz*), avec deux aultres gentilzhommes de l'empereur, en a esté le porteur. Toutesfois, parce que le G. S. est absent, il ne pourra rien faire jusques à sa venue. A ce que l'on dict, il a apporté plus de huictante mil ducatz et plusieurs vases d'argent doré pour faire présent tant au G. S. que à ses bassatz. Et semble que l'empereur Maximilian désire confirmer ceste amitié et la maintenir plus estroitement que jamais. Il y a quelques jours que le s^r Vincentio Justiniani est party par mer, et croy certainement qu'il passera par Venise ¹.

¹ L'objet principal de la mission de cet envoyé se rattachait à celle du chaoux qui avait été, comme on l'a vu, expédié en France pour les réclamations de Nazi. Je réunis ici plusieurs des indications que M. de Petremol donne à Charles IX sur ce fait, ramené souvent dans ses lettres, et qui aura plus tard des suites importantes. Il lui écrivait, du 22 avril 1564 :

« Sur la responce que V. M. faisoit à la demande de la depte de Micques, de cent cinquante mil escus, le bassa me respondit que certainement le G. S. et Sultan-Sélim auroient fort à gré qu'il fust satisfait tant pour estre esclave dudit Sélim et son mutafaraga, que parce que ledit Micques se trouve fort endepté au trésor du G. S., pour les fermes de l'un et de l'autre qu'il

1565.

RÉVEIL DES DISPOSITIONS BELLIQUEUSES DE LA TURQUIE.—MENACES CONTRE CHYPRE ET CONTRE MALTE.—COMPLICATIONS CROISSANTES ENTRE LA TURQUIE ET L'EMPEREUR MAXIMILIEN.—RÉVOLTE D'UN FAUX BAAJZET.—DÉPART DE LA FLOTTE TURQUE ET INSTRUCTIONS DE CHARLES IX À CE SUJET.—APPRÉHENSIONS DE LA PORTE SUR L'ENTREVUE DE LA RÉGENTE DE FRANCE ET DE LA REINE D'ESPAGNE.

Constantinople, 20 janvier 1565.

Lettre
de
M. de Petremol
à Catherine
de Médicis.

Madame, les grands préparatifs d'armée de mer que le G. S. fait continuent et s'augmentent de jour en jour, de sorte que l'on peut juger que ladite armée sera prête à partir le xij^e de mars prochain, et sera bien la plus grande que jamais empereur turcq ait mis sur mer tant en nombre de gallères que aultres grands vaisseaux, munitions

tient, et qu'il ne voit point de moyen qu'il en peust estre satisfait si premièrement il n'estoit contenté et remboursé de ceste partie. Et si S. M. ne treuvoit de présent la commodité de le satisfaire, et en argent comptant, il ne luy manque plusieurs aultres moyens de faire contenter le G. S. et le prince Sultan-Sélim, en donnant assignation de sa debte et traictez de marchandises, comme estains, draps, brésil, canevas, qui sont requis en ce pays ou aultrement, selon la commodité de V. M. Toutesfois qu'il feroit entendre le tout au sultan Sélim, et m'advertiroit de la réponse, pour après vous la faire sçavoir. »

Il y revenait encore plus explicitement du 11 août 1564 : « Ces jours passez, le s' Ally-Bassa m'envoya un chaoux avec traduction de lettres que le G. S. et prince sultan Sélim vous escrivent en recommandation de ce que le s' Joseph Nazi, aultrement dit Jean Micques, prétend de V. M.,

ayant le s' bassa envoyé les originaux au roy d'Algier pour vous les faire tenir seulement par homme digne, pour éviter tous les dangers qui pourroient advenir audit homme s'il alloit par la voye d'Italie, pays ennemi de S. H. » La lettre de Sélim et celle de son frère se trouvent toutes deux en copie dans le manuscrit déjà cité de l'Oratoire; elles montrent par leur teneur tout l'empire que le juif avait pris sur le prince Sélim, qui répond ainsi à Charles IX au sujet de la bataille de Dreux : « Essendo comparso alla nostra sublime Porta uno honorato imbasciatore di V. M. s' Vincentio Justiniano nominato ne ha dato nove et da intendere come quelli infidelli et ribelli vostri, secondo il merito di loro, furono castigati et tutte quelle discordie nel paese di V. M. sono già pacificate e acconciate secondo il desiderio di V. M., etc. » (*Ms. de l'Oratoire*, 200.)

« Depuis, ledict prince Sultan m'a en-

et artillerie. Un chascun menace Malte, et toutesfois ceux qui congnoissent la forteresse de Malte, spécialement aujourd'huy que le roy d'Espagne est fort et a armées de ce costé-là, ne peuvent juger que le G. S. face son desseing sur ladite isle de Malte, mais sur quelque autre lieu de la chrestienté; car les préparatifs qu'il faict ne sont pas seulement pour la tuition de ceste coste et résister aux forces du roy d'Espagne, mais pour invahir et assaillir quelque lieu et faire descente en terre. Dieu veuille, pour le bien de la chrestienté, appaiser le cœur de ce seigneur, et divertir ses forces ailleurs; car il est impossible que ceste grande nue et furie puisse tumber en

voyé son agent, qui réside à ceste Porte, me faire semblable requeste et vous prier, de la part dudict prince, de vouloir, en sa faveur, commander que au payement des debtes, que V. M. fera faire, le s^r Joseph Nazi ne soit des derniers, mais, comme par ci-devant V. M. a promis, le préférer à tous aultres créanciers; m'assurant que ledict prince son maistre en recepvra, pour plusieurs occasions, aussy grand plaisir que de choses que vous puissiez faire en sa faveur. A quoy ayant faict response que V. M. ne dénieroit jamais une chose raisonnable, principalement à tels princes, et que si le s^r Nazi n'avoit esté, jusques à présent, satisfait de sa debte, les troubles qui ont molesté la France en auroient esté en partie cause; en partie aussy que ladite debte prétendue n'avoit esté encores vérifiée par devant les intendans de voz finances, commandement fut faict audict s^r Nazi de vous envoyer homme exprès pour vous vériffier ladite debte. Pour ceste cause, ledict sieur Joseph Nazi envoie en vostre cour l'un de ses principaulx facteurs demeurant à Venise, nommé Odouart de Gometz, avec toutes les provisions et escriptures nécessaires à telle vérification,

espérant qu'après icelle V. M. ne fera difficulté de luy en faire faire le remboursement et le préférer aux aultres créanciers pour l'amour de sultan Sélim, qui vous en prie bien fort, qui sera chose fort agréable au G. S.

« Quand vous délibérerez continuer l'amitié avec ces princes, ladite debte n'est pas si grande que V. M. n'en puisse gratiffier, ou plus tost faire présent audict prince Sultan-Sélim, toutesfois sans faire sortir un escu de France, en donnant audict s^r Nazi, (sa partie deurement vérifiée par devant les intendans de voz finances), assignation en deux ou trois payemens en tant de draps, brézil, canevas ou autres marchandises qui sont ordinairement en vostre royaume et requises de par deçà. Sinon V. M. pourra user des mêmes excuses dont ilz ont usé jusques à présent: à sçavoir, de leur loy et religion, quand mes prédécesseurs et moy leur avons requis quelque chose au nom de V. M. Car les loix de vostre royaume ne permettent point que les juifs, comme est ledict Joseph Nazi, y puissent rien négocier ni trafiquer, mais que tout ce qu'ilz auront soit confisqué. »

aucun endroict sans y laisser un piteux tesmoignage et spectacle de cruaulté ¹.

Constantinople, 23 janvier 1565.

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

La cause de la venue d'un courrier de Hongrie est que l'empereur se plainct que durant la paix qu'il a avec ce seigneur, et qu'il a envoyé ses gens et présens à ceste Porte, le roy de Transilvanie, accompagné d'un sanjacq de S. H., luy a pris et occupé plusieurs chasteaux et places, nonobstant que par le passé le G. S. eust envoyé chaoux et commandement audit roy de Transilvanie pour luy faire démettre les armes. Les amb^{rs} dudit roy incistent fort au contraire, et donnent

¹ Un détail qui forme une des particularités du sujet, c'est le retour fréquent de commissions données aux agents français pour l'envoi de certains produits naturels ou manufacturés qu'on tirait du Levant. Parmi les premiers que chaque ambassadeur, à son installation, s'empresait d'envoyer au roi et aux personnes importantes de la cour, figurent invariablement la thériaque, le baume de Mithridate et surtout la terre sigillée recueillie à Lemnos, sur laquelle Belon et Busbecq donnent chacun des détails dans leurs relations. Ces demandes et celles de parfums et d'objets de toilette, devenus naturellement plus fréquents sous Catherine de Médicis, donnent ici lieu à cette réponse de M. de Petremol :

« M. le président du Ferrier m'a écrit plusieurs fois que les passages de France et d'Italie estoient fermez pour le soupçon de peste. Toutesfois ne laisseray d'envoyer en bref à V. M. le contenu en son mémoire, et desjà le tout seroit prest, sinon que pour recouvrer du vray et naturel beaume, de la parfaicte tériacque et terre sigillée, il fault que j'attende le retour du G. S., qui

est à la chasse aux environs de ceste ville. Car d'ailleurs que de son serrail il est impossible d'avoir rien de parfait; ce qui se treuve communément en vente est tout falcifié par les juifs. Mais je ne désire vous envoyer aucune chose qui ne soit en toute perfection; et celuy qui a le tout en garde, nommé en ce pays Casnadar-Bassi, qui vault aultant à dire que chef ou gouverneur du trésor, est de présent, avec le G. S., à la chasse; et encores que telles marchandises ne se vendent, toutesfois il fault faire tant de présens pour en avoir, que facilement ils surpassent la moitié de juste prix.

« ...J'ay desjà commencé à trouver de ces pierres de besouard, autrement dites larmes de cerf, que V. M. désire avoir, et suis tous les jours après en recouvrer davantage, pour envoyer incontinent le tout à V. M.; mais parce qu'elles se trouvent icy rarement pour venir des Indes, elle me pardonnera si je tarde quelque peu à en faire ma provision, et si je ne luy en envoie telle quantité que je désirerois bien. »

mesmes à entendre, par certains Hongres qui ont esté pris nouvellement et conduits prisonniers à ceste Porte, que l'empereur Maximilian est cause de tout ce motif, et que nonobstant la paix qu'il dit et présens envoyez, il est en armes pour invahir la Transilvanie. Les Moldaves, semblablement conjoints avec les Transilvains, se plaignent dudit empereur, disant que le frère d'un certain Dimitrasco, qui fut l'année passée exécuté en ceste ville, est en armes soubz sa faveur et protection pour assaillir et occuper la Moldavie, et en déchasser Alexandre, que le G. S. y a constitué après la fuitte et mort de Tumpcha. Sur ce contrast des uns et des aultres, les bassas mesmes se sont divisez, Ally, premier bassa, favorisant le party de l'empereur, et Mehemet, second bassa et gendre de Sultan-Sélim, avec quelques aultres, tenant le party du roy de Transilvanie et des Moldaves.

On diligente tant qu'on peut l'expédition de ceste armée de mer, affin qu'au retour du G. S. on la luy puisse monstrier en ordre et preste à partir au xii^e de mars. Il n'est point mémoire que jamais prince aye mis ensemble si grand nombre de toute sorte d'artillerie que ce G. S. faict charger sur grands vaisseaux, et mesmement les gallères, outre leur provision ordinaire de canons de coursie et moyennes de proue, portent un double cañon de batterie en la savorne. Le bruict est grand, que le beglerbey de la Grèce, à la venue du G. S., sera dépesché en la Grèce pour faire la masse et assemblée de ses spahis et gens de guerre. Du commencement on disoit que c'estoit à l'occasion des tumultes de Buda que le populaire et spahis s'estoient soulevez contre leur bassa; mais à ce qu'on a sceu depuis, le tout est appaisé. Si ledit beglerbey, comme on dit, est dépesché en la Grèce, je ne peulx conjecturer aultre chose, sinon que si le G. S. veult faire quelque insulte sur la Pullia et qu'il y puisse mettre le pied, sa gendarmerie soit toute preste de ce costé pour passer en un instant de la Valona et autres lieux en la Pullia; ou bien affin que pendant que l'armée de mer sera occupée en quelque aultre lieu, les places de la Grèce et de la Morée ne demeurent despourveues de secours. La troiesme fille de Sultan-Sélim, qui estoit demeurée

veuve, a esté depuis huict jours remariée à Zaal-Bassa, duquel je vous ay escrit qu'en faveur de ce mariage a esté faict beglerbey de la Natolie.

Constantinople, 23 février 1565.

Les ambassadeurs de l'empereur, au retour du G. S., ont présenté au divan leur présent ou tribut, qui a esté de soixante mil ducats, et promettent, dans six mois, d'en apporter encores aultant. Cependant ils insistent fort pour la restitution des places que le Transilvain a occupées, protestant ne pouvoir laisser les armes que premièrement ladite restitution ne soit faicte. Au contraire, les Transilvains disent ne les pouvoir rendre aucunement, d'aultant que lesdites places leur appartiennent, et qu'ilz ayment mieulx esprouver toutes les misères, calamitez et dernier sort de la guerre, que d'abandonner ce qu'à forces d'armes ilz ont acquis. Aly-Bassa tenant le party de l'empereur, insiste fort à ladite restitution, et tasche par tous moyens de les y faire condescendre. Mais jusques à présent il n'y a sceu rien profficter : de sorte qu'il y a grand danger, veu les mouvements qu'on en voit à ceste Porte, d'une grande guerre en la Hongrie, laquelle, toutesfois, ne viendra pas à présent trop bien à propos pour les affaires de ce G. S., qui sera contraint d'ayder le Transilvain comme son vassal, et diviser les forces qu'il assembloit en ung pour assaillir la chrestienté de quelque aultre endroit. Et combien que les forces de mer et celles de terre n'ayent rien de commung, et que la gendarmerie seule, qui est ès garnisons de Buda et aultres lieux de la Hongrie, soit suffisante à résister à tout ce grand effort, toutesfois à ce qu'on en peut juger, la volonté du G. S. seroit que les affaires d'Hongrie se pacifiassent pour pouvoir plus facilement attendre à cette expédition marine, laquelle de jour en jour s'augmente, et desjà un grand nombre de gallères sont en mer, mesmement celles du général de l'armée et du cappitaine de la mer. Et pour aultant qu'en toute expédition marine le G. S. envoie une gallère, dans trois jours on mettra en mer

ladite gallère faicte toute à neuf, et le G. S. doibt faire un grand festin, sans toutesfois s'y trouver, à tous bassas, agats, cappitaines et officiers de la Porte et de la marine.

Je croy que vous avez entendu par le passé comme les Grecs¹ de ce pays avoient déchassé leur patriarche à cause qu'il usurpoit les biens de l'Église au lieu de les distribuer aux pauvres comme il estoit tenu de faire. Il les employoit à son proffict et à enrichir ses parens; de nouveau ilz l'ont condempné en une grosse somme de deniers, et a esté confiné en un monastère de calloiers qui est à Monte-Santo, par les antiens appelé Athos. Le G. S. a approuvé leur faict, luy

¹ Il est remarquable que le nom des Grecs ait été à peine mentionné jusqu'ici, et que cette population, comme si elle n'existait pas, ne donne lieu à aucun rapport avec les agents français, le contraire devant arriver fréquemment par la suite. Les seules occasions où elle est citée, c'est quand il s'agit de la recherche de livres orientaux, comme le faisait antérieurement M. de Petremol, répondant à une demande de M. de Boistaillé :

« J'ay receu vostre mémoire pour trouver des livres grecqs antiques, et ne feray faute de chercher de tous costez pour le désir que j'ay de vous satisfaire en cecy et en plus grande chose, encore que j'aye par cy-devant cherché soigneusement, tant au patriarcat que chez tous les caloiers voisins d'icy pour en trouver quelques-uns; mais il ne m'a esté possible d'en rencontrer d'autres que ceux que nous avons imprimés en France, encores si mal escrits et si pleins de fautes, que c'estoit grand pitié de le voir. On m'a dit que du tems de M^r d'Aramont, le feu roy François envoya par deçà un Petrus Gillius pour recouvrer toutes sortes de livres antiques, lequel emporta tout ce qu'il

peut trouver, qui ne fust pas grand'chose. Quant à l'Alcoran, si vous le désirez en langue et lettres turquesques, j'entends arabesques, il sera facile de le recouvrer et autres semblables livres tant des histoires de ces Turcs que de leur loy, et partant je vous prie, par la première, m'en escrire vostre volonté et l'argent que vous désirez y employer, car il y en a de tout prix, depuis dix jusques à cinq cents ducats. Cependant je chercherai soigneusement des livres grecs; et jà quelques particuliers m'ont promis m'en faire voir. »

Une réponse du même genre, qu'il fait aussi à M. de Boistaillé, nous apprend que le juif, favori du prince Sélim, avait essayé d'introduire l'imprimerie en Orient : « Je vous ay fait acoustrer une Bible en hébreux, au moins les cinq livres de Moise et quelques prophètes, de celles qui ont été imprimées en ceste ville. Ladict impression fut introduite par le s^r Joseph Nazi, aultrement dict Jean Micques; mais il y a longtemps qu'elle est démise pour le peu de gain qu'il y faisoit, et n'a imprimé d'autres livres que ce peu que vous verrez par la première commodité que j'auray de vous le faire tenir. »

ayant pardonné la vie à la requête des cadilesquiers, et a reçu le nouveau patriarche selon leur coutume et baisement de main.

Constantinople, 13 mars 1565.

Desjà les ambassadeurs de l'empereur, après avoir reçu de ce G. S. leur despêche et articles de confirmation de paix et amitié, s'estoient acheminez trois ou quatre journées de leur voyage, quand arriva un courrier de Bude portant nouvelles que ledit empereur avoit pris à forces d'armes un chasteau, en Transilvanie, de grande importance, nommé Toccay, et estoit allé au siège de Varadin. Ce qui fut cause que le G. S. envoya soudainement chaoux en poste pour faire retourner lesdits ambassadeurs, et cependant fit enfermer celuy qui réside ordinairement à ceste Porte, dans son logis avec bonne et seure garde de plus de vingt janissaires. Un chascun jugeoit que veu la coutume de faire des seigneurs de ce pays, soudain que lesditz ambassadeurs seroient arrivez qu'il les feroit mettre en prison estroite. Toutesfois Ally-Bassa, homme doux de sa nature, et qui favorise de tout temps les affaires d'Hongrie, sceut tant faire contre l'opinion des autres bassats ses compagnons, que lesdits amb^s n'eurent du commencement pire condition de celuy qui demeure icy, et furent mis au mesme logis et soubz la mesme garde.

Depuis trois jours, pour essayer de pacifier les affaires de Hongrie, ilz ont despeschez par les postes, avec un chaoux, l'un desdicts amb^s nommé Michel Cernoviqui (*Czernowicz*), qui avoit esté dragoman des Vénitiens à ceste Porte, lequel s'est fait fort de pacifier le tout, ou dans deux mois retourner avec certaine et entière responce de la volonté de l'empereur. Cependant les autres sont détenuz fort estroitement et sans que nul puisse practiquer avec eulx, ny moings leurs serviteurs peuvent sortir pour leurs affaires particuliers. En ces entrefaittes le roy de Transilvanie a demandé en grâce au G. S. un certain baron de son pays, nommé Bebec, lequel fut pris, il y a deux ans, estant au service de Maximilian et combattant contre les Turcqs; qui

lui a esté accordé fort volontairement, ou pour ayder audit roy de Transilvanie en ceste guerre, parce qu'il est cappitaine fort expert aux armes, ou bien pour tascher d'appaiser par son moyen les différends de ceste guerre. Ce nonobstant le G. S. a envoyé protester à l'empereur la guerre à perpétuité et à toute outrance, s'il ne démettoit les armes et ne se contentoit des articles de paix ou trefve qu'il avoit avec feu son père Ferdinand; et outre plus, a fait commandement à tous beglerbeys et sanjacqs des confins d'estre en armes pour secourir le roy de Transilvanie; et si les affaires se feussent tant soit peu altérées de plus, ou que la prudence d'Ally-Bassa n'eust amorty en partie l'ardeur de ses compagnons plus jeunes, le G. S. estoit délibéré d'aller en personne, ceste année, en Hongrie avec une grande armée; et facilement si la guerre continue il y pourra aller ou bien envoyer son fils ou l'un de ses bassas. L'armée de mer est presque toute en ordre, n'attendant plus que la saison commode pour faire voile. Plus de cent trente gallères se trouvent desjà en armes dans ce port, desquelles, dans deux jours, on envoie dehors vingt-cinq ou trente, tant pour faire escorte aux naves qui viennent d'Alexandrie, chargées de munitions de guerre et de vivres, que pour descharger ceste ville d'une infinité de belistres qu'ilz ont fait venir de toutes parts pour voguer, qui font mil maux tous les jours et mettent la cherté au pays.

Le G. S. a fait fondre vingt pièces de canon de batterie d'une excessive grandeur et grosseur, pour estre chargées sur les mahonnes. Mais surtout il y en a ung si desmesuré qu'il semble qu'il n'y aye vaisseau qui le puisse soustenir. Toutefois ils l'embarquent avec les autres sur la plus forte mahonne qui soit. Le s^r Ally-Bassa se trouve mal, depuis trois jours, d'une fiebvre qui pour commencement l'a fort travaillé. Toutesfois on estime qu'il n'aura aultre mal, et le G. S. s'en est allé à la chasse pour quinze jours : à son retour l'armée fera voile. Je me délibère, premier qu'elle parte, d'aller visiter avec quelques présens Mustafa-Bassa, qui va général de l'armée, et le cappit^{ne} de la mer, pour les entretenir toujours en la dévotion du roy, affin que, si d'aventure ils rencontrent par chemin quelque navire françois,

ilz ne permectent qu'il luy soit fait aucun desplaisir, comme le capitaine fit à l'expédition de Zerby. Car ayant trouvé auprès de Candie un gallion dieppois, il le prist et dévalisa, faisant esclaves tous ceulx qui estoient dedans, sans qu'il aye esté possible d'en avoir raison.

Constantinople, 7 avril 1565.

Lettre
de
M. de Petremol
à Catherine
de Médicis.

Madame, V. M. aura entendu les grands préparatifs d'armée de mer que le G. S. faisoit faire. Le trentiesme du passé, l'armée partit en nombre de cent cinquante vaisseaulx de remes, huict grandes mahonnes ou galléaces, et huict navires et quelques autres petits vaisseaulx chargez de munitions. Outre le cappitaine de la mer ordinaire, le G. S. y a envoyé un de ses bassas nommé Mustafa pour y estre son lieutenant général et chef de l'entreprise, laquelle ils désignent sur Malte ou sur la Goulette, selon qu'ilz trouveront plus commode. Ledit Mustafa a charge du G. S., soudain qu'il sera vis-à-vis la coste de Barbarie ou de Provence, de despescher un homme vers le roy pour le salluer et solliciter l'affaire et depte que prétend de S. M. Jean Miques, aultrement dict Joseph Nazi. Pour cela le G. S. m'envoye commander d'accompagner les lettres qu'il escrit à S. M. d'un mot des miennes, ce que je n'ay peu refuser de faire, veu le désir que j'ay congneu que S. H. a que ledit Joseph Nazi soit satisfait.

Avant que j'eusse receu vos lettres, le bruict estoit desjà passé jusques à ceste Porte de la visite qui se devoit faire de V. M. et celle de la royne d'Espagne, et j'avois levé de l'esprit du bassa tout le soupçon qu'il pourroit avoir et d'une telle visite et des rapports de ceux qui nous voyent mal volontiers continuer ceste amitié¹. Toutes-

¹ Les tomes VII et VIII des Papiers d'État de Granvelle, qui retracent le commencement du voyage de Charles IX en France, en donneront sans doute la suite avec les incidents qui s'y rapportent. L'entrevue qui venait d'avoir lieu, le 11 décembre 1564, entre la reine-mère et sa

fille, la reine d'Espagne, à défaut de Philippe II, avait paru au dehors comme le but politique assigné à ce voyage. Il est à remarquer que le projet de cette conférence avait déjà occupé les cabinets des premiers mois de l'année précédente: et Granvelle, écrivant à l'empereur Ferdi-

fois recevant vos lettres, j'asseurai le bassa, selon la teneur d'icelles, que telle rencontre ne porteroit préjudice aucun à ceste amitié, et que la majesté du roy désiroit estre parfaict amy du G. S. comme ses prédécesseurs roys avoient esté, n'oubliant aucune chose qui appartenne à la conservation de ceste intelligence. De quoy, madame, je vous laisse à penser s'ils en ont receu grand contentement et plaisir, ayant eu toujours auparavant craincte et soubçon que le roy ne donnast secours, ayde et faveur au roy d'Espagne tant pour la consanguinité qui est entre les deux majestés, que parce que cette guerre semble concerner en général toute la chrestienté, comme V. M. congnoistra mieux par ce que j'escris au roy.

Constantinople, 7 avril 1565.

Jeudi, le xxx^e du passé, le cappitaine de la mer, avec Mustafa, général de l'armée, firent voile pour s'acheminer à leur entreprise de Malte ou de la Goulette. Mais tout ainsi que le nombre des gallères a surpassé ceste année toutes les aultres armées qui sont jamais sorties de ce port, aussy, au partir, la confusion a esté plus grande. Car n'estimant point partir ce jour-là, tous les cappitaines et soldats estoient débandés d'un costé et d'aultre; de sorte qu'avec le cappitaine et général ne se trou-

Lettre
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

nand I^r, du 5 mars 1564, parlait ainsi de la proposition faite à ce sujet par Catherine de Médicis : « L'expédient que S. M. prend pour gagner temps est de dire qu'elle désire fort veoyr la royne pour l'affection qu'elle porte à icelle, mais que, comme de telles entrevues sont de grand bruict, il faut regarder de non les faire sans fondement. Car l'esloignement de la royne des villes de France pourroit causer quelque trouble aux affaires du royaume, et celui du roy nostre maistre, du costel de Castille, estre au préjudice des urgents affaires qu'il a entre mains. » (*Papiers d'État de Granvelle*, t. VII, p. 385.)

Il est à présumer que la fin du tome VIII, dont nous n'avons pu connaître que les premières feuilles, donnera des détails sur les circonstances de cette entrevue et sur ses suites. L'époque où l'impression de notre recueil est parvenue dépasse déjà celle qu'embrasse jusqu'ici la collection de Granvelle; et quoiqu'elle soit assez peu explicite en ce qui touche la France, nous regrettons d'être forcés de l'abandonner en arrière au moment où elle paraît devoir fournir des renseignements importants par la relation qui va s'établir entre les nouveaux troubles de la France et ceux qui se préparaient en même temps dans les Pays-Bas.

vèrent plus que huict gallères d'entre un si grand nombre : les aultres, peu après aussy tost qu'ils pouvoient recueillir leurs gens, les suivirent; encores ne sont-elles pas toutes parties, et le bassa les sollicite le plus qu'il peult à coups de bastons. Mais si on doit juger la fin par le commencement, on ne peult espérer que confusion de confusion. Le nombre des vaisseaux à remes qui sont sortis hors de ce port, en ce compris les galliottes et fustes, peut arriver à cent cinquante, huict grandes mahonnes ou galléaces, et huict navires de charge avec quelques petits vaisseaux qu'ils nomment caramousalis, qui se régissent à tous vents.

Quelques jours après mes dernières lettres, Dragut envoya deux gallères donnant advis de l'armée du roy d'Espagne, et entre aultres, il envoya un cappitaine du colonel Sampetro Corse, que ses galliottes avoient pris alors qu'il revenoit de Toscane avec quelques munitions pour la Corse. Le bassa l'a interrogé particulièrement et de l'armée du roy d'Espagne et des desseings dudit colonel. A quoy il a respondu ce qu'il jugeoit plus appartenir au service de son maistre, esperant impétrer que cette armée donnast quelque faveur audit colonel lorsqu'elle sera èz mers de delà. Toutesfois le bassa fit la sourde oreille, congnoissant que le roy ne se mesloit point de sa querelle. Nonobstant, le pauvre homme a toujours esté aux fers dans les gallères de Dragut, sans que personne peust avoir accès à luy jusques à ce jourd'huy qu'on l'a renvoyé, dans une autre gallère, audict Dragut pour le restituer en Corse. Semblablement ledit Dragut envoya un jeune homme turc qui s'estoit soulevé à Tripoly soubz le nom d'un des filz du G. S. Les ungs disent qu'il se feignoit estre sultan Bajaset, eschapé des mains du roy de Perse; les autres qu'il se disoit estre nay d'une esclave du G. S., laquelle fut trouvée grosse d'enfant dans le serrail il y a environ 24 ou 25 ans; et pour cela la feue femme du G. S. l'envoya vendre secrettement jusques au Caire, avec commission de faire mourir le fruit. Nonobstant, soudain qu'il fut arrivé icy, le G. S., après l'avoir faict sommairement interroger, luy fit trancher la teste sur la proue de la gallère. Depuis aussy, deux autres gallères d'Algier sont venues icy avec le fils du roy d'Algier donner semblable

avis de l'armée du roy d'Espagne, toutes lesquelles quatre gallères se devoient conjoindre avec ladite armée. Dieu veuille qu'ils reçoivent ce qu'un chascun chrestien de par deçà leur désire et espère !

Hier au soir vindrent nouvelles de Bude que Michel Cernoviqui (*Czernowicz*) estoit là arrivé en quatorze jours, et le chaoux qui a apporté les nouvelles a amené avec soy le frère du despot qui régnoit en Moldavie, lequel s'est retiré et fuy de l'armée de Maximilian, et le bassa l'ayant cogneu luy a fait beaucoup de faveur, en attendant qu'il face entendre son affaire au G. S.

Constantinople, 17 mai 1565.

Sire, j'avois en partie satisfait à ce que V. M. m'a commandé faire pour son service avant que l'armée du G. S. partist de ce port, tellement que le G. S. fist commandement à Mustafa-Bassa, conducteur de ladite armée, qu'il se gardast surtout de n'endommager aucun lieu, ny faire desplaisir aux amis de cest empire, spécialement aux vostres, sire. Toutesfoys j'en ay parlé au premier bassa, qui m'a promis que par toutes les dépesches qu'il fera à l'armée, il recommandera au général cest affaire, affin qu'on ne se puisse plaindre à ceste Porte ny de luy ny de ceulx qu'il a soubz sa charge, encores que ledict bassa m'aye asseuré que ladicte armée n'est pour passer les mers de Sicille si elle n'est provoquée par leur ennemy. Car du secours de Sampetro Corse, je ne puis croire qu'ils y ayent jamais pensé, veu mesmement que dernièrement ils renvoyèrent à Dragut, comme esclave et à la chesne, un des cappitaines dudit Sampetro Corse, que les corsaires avoient pris en mer, lequel ledit Dragut avoit envoyé à ceste Porte pour servir de langue, aussy qu'ils n'attenteroient jamais telles choses sans l'expresse volonté de V. M.; mais leur principal dessein est sur Malte ou la Goulette; et quand ils ne pourroient rien profiter ny à l'un ny à l'autre, d'endommager et brusler toutes les rives maritimes du roy d'Espagne, tant en la Sicille que la Pouille, et plus avant s'ils trouvent la commodité. Dragut se doit joindre avec

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

ceste armée, et le roy d'Algier demeurera vers sa coste pour la defendre ou assaillir d'autre costé l'Espagne ou les isles voisines.

Depuis que ladite armée est partie nous n'en avons eu aucunes nouvelles de par deçà, sinon que le 1^{er} de ce mois elle devoit estre à Modon, et le lendemain faire la paransanne et ouvrir le commandement du G. S. pour sçavoir ce qu'ils auront à faire; car jusques à ce jour là ils n'ont peu encore sçavoir la volonté du G. S. Pour ceste cause chascun discourt diversement du lieu où ceste armée a ordre de descendre, mais tous sont bien d'accord, veu les grands préparatifs, qu'elle est plus pour assaillir que de demeurer sur la deffensive. Nonobstant les commandements dudict G. S. et les promesses du bassa, V. M. fera bien de ne laisser les frontières de la Provence desgarnies de bon secours; car ceste nation, de nature barbare, n'a tant d'esgard à aucune amitié, que quand elle trouve sa commodité elle face différence de l'amy ou de l'ennemy, spécialement les corsaires qui se trouveront en mer soubz prétexte de ceste armée, comme par le passé vos subjects traficquans ez mers l'ont esprouvé avec leur grand dommage, prison et servitude. Pour le faict du consulat d'Alexandrie, pour lequel, depuis trois ans en çà, j'ay usé de toutes les diligences possibles, j'ay envoyé à Gardiolle les commandements du G. S. nécessaires pour le mettre en possession, et le bassa m'a promis que rien ne sera fait audict consulat sans la volonté de V. M. ¹

¹ Cette affaire, qui devait se mêler plus tard, comme on le verra, à de graves complications politiques, donne lieu dès l'origine à de nombreuses redites dans les lettres de Petremol, que nous résumerons ici en peu de mots. Il s'agissait d'une contestation pour la possession du consulat le plus riche et le plus important du Levant, et d'une lutte d'influences que soutenait depuis trois ans la cabale des négociants de Marseille en faveur de son candidat, pour écarter le titulaire nommé directement par le roi. Dès l'année 1561,

on lit dans la correspondance de M. de Boistaillé une suite d'actes à ce sujet: ce sont d'abord les lettres de provision de l'office de consul d'Alexandrie, données par François I^{er}, avec lettres de confirmation par Charles IX, et recommandation au grand vizir; plus des lettres de M. de Boistaillé au pacha d'Alexandrie pour faire reconnaître Pierre Pomare employé jusque-là à Venise et à Raguse, et nommé consul. Voici le premier de ces actes, qui ne remonte pas moins qu'à l'ambassade de Rincon:

« François, etc. Comme nous aians esté

Le G. S. faict bastir de nouveau, à tout événement, LX gallères sans celles qui sont restées à ce port comme vieilles, lesquelles on racoustre de neuf, et faict fondre grande quantité de toutes sortes d'artillerie, affin que si le sort de la fortune tombe ceste année sur son

advertiz que l'estat et office de consul en la ville d'Alexandrie, scituée en Levant, des marchans de noz royaulme, païs, terres et seigneuries de nostre obéissance, allans et navigans ès mers et païs de delà, soit à présent vacant, quoique ce soit n'y a personnaige tenant et occupant icelluy, qui ayt lettres de provision et institution de nous ny de par nous, ny qui soit de la nation françoise, ainsi qu'il est requis et de tout temps accoustumé : sçavoir faisons que nous désirans singulièrement pourveoir audit estat et office de personnaige à nous féable et agréable; et ayant deument esté certiorez et informez des sens, suffisance, loyaulté, proudbomie et bonne diligence de nostre cher et bien amé Pierre Pomare, natif de nostre ville de Lyon, et à présent demeurant en Peyra... icelluy avons faict, constitué et ordonné consul en ladite ville d'Alexandrie, etc.... Si donnons en mandement par ces présentes à nostre amé et féal gentilhomme ordinaire de nostre chambre, le s' Rincon, à présent nostre ambassadeur audit paiz de Levant, que prins et receu le serment dudit Pierre Pomare, icelluy mette et institue de par nous en possession et saisine dudit office, etc. .Donné à Villers-Cozterets, le 15^e de septembre 1539. »

M. de Petremol avait, pendant la crise de 1562, combattu sans succès l'intrusion de Gardiole, le protégé des Marseillais, soutenu par les autorités turques locales et par les ministres de la Porte. Il écrivait à ce sujet, du 12 février 1562 :

« Pour le fait de Pomare, j'espère, avec l'ayde de Dieu, m'y porter de telle sorte qu'il en sera satisfait, encore que le comte de Tande et les consuls de Marseille aient escrit au bassa et sanjacq du Caire en faveur de Gardioles, et à Ally-Bassa et à moy semblablement. Mais j'ay retenu les lettres du bassa, faisant expresse défense à un marchand de Marseille, qui est venu icy sur une nave françoise, de les présenter, d'autant qu'elles estoient sans la volonté du roy, lequel doit avoir plus d'autorité que messieurs les consuls. »

Le gérant du consulat avait fini par gagner sa cause à la cour même, qui, de guerre lasse, s'était résignée à le reconnaître, et M. de Petremol en avait déjà écrit ainsi à M. du Ferrier : « J'ay présenté au bassa les lettres du roy pour la confirmation de Gardiolle; et pour la faveur que le bassa luy porte, ce seroit peine perdue et se vouloir rompre la teste de penser révoquer dudit estat ledit Gardiolle, tant pour les causes que m'escripvez de la cour que la faveur qu'il a de par deçà : et sera plus expédient l'en laisser jouir paisiblement, puisque les marchands s'en contentent, que de nouveau voulloir entrer en ce labyrinthe de travail auquel, par l'espace de trois ans, j'ay esté. Mais je m'estonne fort d'une chose, que ceulx qui ont esté cause de ce travail, et qui à main armée poursuivoient ledit Gardiolle, ont esté ceulx-là mesme qui luy ont donné la cause gagnée et la jouissance dudit estat. »

armée, il aye de quoy, en un instant, la renouveler. Quant aux affaires d'Hongrie le G. S. entendant par les courriers du Transilvain que les armées de l'empereur se renforcent de jour en jour, et fortiffient les chasteaux qu'il a pris nouvellement, encores qu'on eust donné à entendre qu'ils s'estoient accordés ensemble, de sorte qu'il commence à s'en défier et craindre qu'il ne face alliance avec l'empereur, a commandé que tous les sancjacs voisins des confins se trouvent en armes, et que les vaivodes de Moldavie et Vallacque voient au secours du Transilvain, et que si le bruict de guerre continue tant soit peu, il y enverra son beglierbey de la Grèce avec une partie de l'armée de ceste Porte.

Constantinople, 17 et 23 mai 1565.

Lettre
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

Depuis que l'armée est partie de ce port, le G. S. n'en a aucune nouvelle certaine, encores que quelques particuliers ayent receu lettres et advis que le 1^{er} de ce mois une partie de ladite armée se trouvoit à Modon et une autre partie en Athènes, pour ceste cause, S. H. dans deux ou trois jours dépesche une galliote pour trouver ladite armée quelque part qu'elle soit, pour luy en rapporter certaines nouvelles. Le bassa m'a promis renouveler par icelle le commandement au général de l'armée, affin qu'il ayt respect aux terres et subjects du roy, encores que, comme il m'asseure, il n'en soit point de besoing. Il est bien vray que journellement entre le vulgaire on donne mille et mille advis divers, non seulement de ladite armée, mais de celle du roy d'Espagne; mais comme songe et fumée telz bruits en un instant s'évanouissent. Quant aux nouvelles d'Hongrie, le G. S., depuis mes dernières, y a renvoyé en toute diligence un courrier de l'empereur avec ses lettres, par la copie desquelles cy-encloses vous cognoistrez amplement la volonté du G. S., et qu'il est impossible, si l'empereur ne s'adoucist par trop, que ceste année et à l'advenir il n'y ait de grandes guerres de ce costé-là. Et pour autant que le G. S. a congneu que son beglierbey de Bude dissimuloit quelque peu, et ne donnoit à entendre à ceste Porte les affaires d'Hongrie, de la façon

qu'elles passaient, S. H. l'a privé de sa charge, et y a envoyé à présent un Alsan-Bey, homme fort vaillant et courageux, qui estoit beglierbey de Samandria, et d'autre part faict grands préparatifs de tous costez pour résister à l'empereur s'il intente quelque chose de nouveau du costé de Transilvanie et de la Moldavie, où le bruict est qu'il a envoyé un autre s^{er} pour l'assaillir depuis que le frère du despot s'estoit retiré vers le G. S., lequel S. H. a envoyé en gardes à Rhodes avec douze aspres, monnoie de ce pays, de paye par jour, qui sont dix ou onze sols de France, où au contraire le pauvre homme pensoit à son arrivée que le G. S. le deust faire tout d'or, et qui le deust remettre en la Moldavie et en déchasser Alexandre. Voilà quant aux affaires généralles. Ce matin le G. S. est party de cette ville, et s'en est allé veoir les conduitz d'eaues qui viennent à Constantinople qu'il a faicts renouveler et rebastir depuis que le déluge qui advint il y a deux ans au mois d'aoust les avoit ruinez et démolis; là il fera grand feste et present, et sera de retour dans trois ou quatre jours. Ce matin semblablement est arrivé un vaisseau d'Alexandrie, qui donne nouvelle de la peste, et la cherté qui y est fort grande, et que par chemin il n'a point rencontré l'armée de ce s^{er}, mais qu'elle estoit partie de Modon.

JUN-OCTOBRE.

EXPÉDITION DE LA TURQUIE CONTRE MALTE. — MISSION DE M. BONNET. — MORT DU GRAND VIZIR ALY, REMPLACÉ PAR MOHAMMED SOKOLLY. — RETOUR DE LA PORTE VERS LA POLITIQUE DE LA FRANCE. — MORT DE DRAGUT, TUÉ AU SIÈGE DE MALTE. — RAVAGES DES CORSAIRES TURCS EN FRANCE. — COMPLICATION AVEC L'AUTRICHE. — RETRAITE DE LA FLOTTE TURQUE DE MALTE.

Constantinople, 12 juin 1565.

Le G. S. a eu nouvelles que son armée estoit partie de Modon environ le xiii^e du passé, en nombre de huictante vaisseaux; et qu'elle alloit droict à Malte, toutesfois que par chemin en l'Archipelago une des plus grandes nefes, chargée d'hommes et munitions, estoit périé

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

en mer, et plus de cinq cents hommes noyez. Depuis nous n'avons eu autres certaines nouvelles d'ycelle, et puisqu'elle est èz mers de delà, vous en pourrez avoir plus certains et seurs advis, et plus souvent que nous ne ferons de par deçà, qui me gardera de remplir ce papier de plusieurs absurditez et nouvelles qui se forgent journellement à ceste Porte selon la fantaisie et affection d'un chascun. Tant y a que pour remeddier à la perte de ladite nef et secourir l'armée de munitions, on charge en ceste Porte quelques caramousalis pour aller trouver l'armée, et quelques-uns sont desjà partis chargez de toutes sortes de munitions. D'autre part, on dit que du costé de la Balsara et Lassa les Arabes sont descendus et ont taillé en pièces plusieurs sanjacquesbeys du G. S., et qu'à grand peine le beglierbey de Lassa s'est sauvé à la fuitte. Quelques-uns ont voulu adjouster la prise de Lassa par les Arabes, mais il n'en est rien de certain. Ceux de Babylonne et des confins sont allez au secours en nombre de trente ou quarante mil personnes. Ce commencement de remuement estant principalement èz confins de Perse pourroit bien apporter plus d'affaires avec cest empire, qu'ils ne pensent, spécialement en ce temps que leurs forces de mer sont à l'aventure, et qu'ilz ne sont trop assurez de la Hongrye, dont ils n'ont eu aucunes nouvelles depuis celles que je vous escrivis par mes dernières; vray est qu'on dit qu'ils se sont battus, et qu'ils attendent de jour en jour nouvelles.

Devant-hyer au soir arriva icy le s^r Bonnet, qui me présenta vos lettres et celles du roy pour le faict de sa dépesche. J'espère demain, ou pour le plus tard après-demain, le présenter au bassa, et faire tel office que S. M. sera contente spécialement de ce qu'elle requiert au G. S., sur quoy je ne voy nulle difficulté. Hyer on pendit en ceste ville un qui se faisoit de nouveau sultan Mustapha. Je vous laisse à penser quel humeur régne en cest empire et ce qu'il y pourra advenir soudain que ce s^r sera mort. Le capigi-bachi et grand escuyer du G. S., qui est aujourd'huy son plus favory, et journellement près de sa personne, m'a faict dire qu'on avoit donné à entendre au G. S. que le roy avoit donné secours de gallères au roy d'Espagne, et que le

G. S. le trouvoit fort estrange, toutesfois qu'il ne le pouvoit croire. Je l'ay assuré qu'il n'en estoit rien, et que quand S. M. voudroit intenter quelque chose contre S. H., comme quelquesfois ses ministres nous ont donné les occasions, il le feroit apertement et à bon escient; mais que ceux qui donnoient tels advis cherchoient plus pour leurs prouffits et desseings particuliers que pour la vérité, de divertir le G. S. de l'amitié qu'il porte à la France; pour tant je le priois de faire entendre au G. S. la bonne volonté que le roy a envers S. H., laquelle de sa part ne défendra point, ce qu'il m'a promis de faire. A tout événement, je vous prie m'en escrire ce qui en est, et au cas que le roy eust envoié ses gallères, la response que je leur doibs faire, encores que j'aye assez de quoy leur respondre, affin que je puisse dire chose conforme à la volonté de S. M. La venue du s^r Bonnet les pourra encore mieux divertir de cette fantaisie, et croy qu'ils recevront plaisir de ce que le roy les aura envoyé visiter en ce temps mesmes qu'ils pensoient que S. M. se deust joindre avec le roy catholique.

Constantinople, 27 juin 1565.

Je vous ay escrit le bruit qui couroit à ceste Porte que le roy donnoit secours au roy d'Espagne, et parce que le capiaga du G. S. me fait entendre que S. H. en avoit esté abreuvée, et qu'elle craignoit fort que la vérité ne fust telle, soudain je l'allay visiter, et luy fis bien et au long entendre la bonne affection que le roy avoit envers S. H., et que jamais elle ne feroit chose au préjudice de ceste commune intelligence et amitié. Que si telle chose estoit vraye, sadicte majesté n'auroit envoyé icy visiter S. H. par un de ses vaillets de chambre ordinaires avec lettres si affectionnées, comme estoient celles qui seroient présentées à S. H., par lesquelles plus à plain elle pourroit comprendre et l'entière amitié du roy, et combien tels bruictz sont esloignez de la vérité. De quoy ledit capiaga fust si aise qu'il me promist soudain le faire entendre au G. S., et davantage d'avoir l'affaire des comtes d'Albano pour recommandée et s'y em-

ployer de telle sorte que l'intention du roy sortira son plein et entier effect¹. Mais je crains fort que nos affaires de par deçà ne prennent trop long traict, parce que dès le jour mesme que nous allasmes, M. Bonnet et moy, visiter le bassa, il tumba malade et le trouvâmes en son lict, duquel il n'a bougé jusques à présent qu'on doute plus de sa mort qu'on a espérance qu'il en puisse eschapper. De sorte que nous sommes réduits en tels termes que nous ne pouvons aller ny avant ny arrière, ny négocier avec autre personne, et fault nécessairement que nous attendions ou sa convalescence, ou, après sa mort, recommencer de nouveau avec celluy qui sera premier bassa à traiter de nos affaires, desquelles celluy-cy estoit bien amplement instruit. Sa mort en ce temps nous viendrait fort mal à propos, spécialement si celluy qui est aujourd'huy second bassa et gendre de sultan Sélim venoit à estre premier, tant pour beaucoup de raisons que parce qu'il n'a pas trop bonne affection à nos affaires. Toutesfois j'espère qu'il en pourra eschapper, encore que sa maladie soit forte et se ressente un peu de la peste qu'il eust l'année passée.

Lundi dernier, qui fust le xxv^e, le beglierbey de la Grèce sortit de cette ville en fort bonne compagnie pour aller faire l'assemblée de ses sangiacsbeys et spahis à Sophie, et de là passer en Transilvanie et Hongrie, où l'on a commencé à venir aux mains. Devant-hyer au soir le bayle des Vénitiens receut lettre de la seig^{rie}, et soudain envoya les advis devers le bassa, desquels je n'ay peu encore rien apprendre, sinon que l'armée turquesque avoit pris port en l'isle de Malte. Depuis que ladicte armée partit de Modon, ceux-cy n'en avoient eu aucun advis, et en estoient en la plus grande peine du monde¹. Le s^r Cervoniqui est arrivé en poste d'Hongrie avec deux chaoux, mais la brièveté du temps ne m'a pas permis encore sçavoir l'occasion de sa venue.

¹ Venise, comme le fait ici un de ses nationaux, recourait de plus en plus à la protection de la France, à mesure qu'elle sentait approcher la crise dont elle était menacée vers Chypre. M. de Petremol écrivait à M. du Ferrier : « Quant à ce que m'es-

cripvez de la nave *Barbara*, l'armée du G.S. estoit déjà partie de Modon, avant que ladicte nave fust sortie hors du destroit de l'Hellespont; qui me fait croire qu'elle n'aura rencontré ladite armée, et qu'elle sera arrivée à Venise à sauvement. »

Constantinople, 29 juin 1565.

Je vous ay escrit de la maladie du s^r Ally-Bassa, laquelle est de telle sorte augmentée hyer sur la conjunction de la lune, que le matin il a perdu la parolle, et sur le midi il a rendu l'esprit; ce matin on l'a enterré, et tout maintenant le G. S. a donné sa place à Mehemet-Bassa, celuy qui estoit second et gendre de sultan Sélim; et parce que demain la presse sera grande, j'attendray jusques à dimanche à l'aller visiter, et avec quelque petit présent, suivant la coustume, luy recommanderay nos affaires, lesquelles je ne sçay de quelle sorte il embrassera. Mais n'oubliera rien à luy remonstrer combien leur importe nostre amitié. Plusieurs estimoient que pour estre gendre de sultan Sélim et le soupçon que le G. S. en pourroit avoir, il n'auroit ce lieu, et que plustost Ferhat-Bassa, qui estoit le quatriesme, et qui a espousé une des petites filles du G. S., fille de Sultan Mehemet, qui est mort il y a long-temps, auroit ceste place et auctorité première de cest empire; mais le G. S. a mieux aymé de deux maux eslire le moindre, et vivre plustost en soupçon de son fils et de son bassa, desquels toutesfois il se pourra bien garder, que faisant un autre bassa que le second, d'engendrer une division en son empire et dissention entre ses bassas. Je ne veulx oublier à vous dire que le feu Ally a laissé par son testament à son fils son bien, et quatre cents esclaves au G. S., pour en disposer à sa bonne volonté; son fils, encores qu'il soit jeune de quatre ans, possédera tout le bien, hormis les chevaux, mullets, chameaux et armes, et sera faict mustaferaga, et ses esclaves seront mis au nombre de ceulx du G. S. selon leur ordre et degré.

Constantinople, 15 juillet 1565.

Sire, depuis la mort du s^r Ally-Bassa, j'ay visité ce nouveau bassa Mehemet, gendre de sultan Sélim, afin que je puisse congnoistre son humeur, et quelle affection il porte aux affaires de V. M., auxquelles

Lettre
de
M. de Petremol
à Charles IX.

je l'ay trouvé si enclin et prompt, que j'ay bonne espérance que dorénavant elles réussiront mieulx que soubz le gouvernement du s^r Ally-Bassa. Vray est que du commencement j'ay eu assez d'affaires à luy lever de la fantaisie l'opinion qu'il avoit, et que quelques bonnes langues pour leurs desseings particuliers avoient donné à entendre au G. S. que V. M. envoyoit ses gallères au secours du roy d'Espagne; mais luy ayant remonstré que V. M. ne feroit jamais chose contraire à ceste intelligence si premièrement on ne luy en donnoit les occasions, non seulement il s'est assuré de vostre amitié, mais publiquement l'a presché et loué, en reconnoissant que le G. S. n'a jamais eu si fidèle amy comme V. M. et les roys vos prédécesseurs. Et j'espère, sire, que de bref vous en verrez et par lettres et par effects la vérité. Et sera bon que V. M. escrive une lettre amiable audit bassa pour se conjouir de l'assumption nouvelle à ce degré entre les mains duquel est tout le gouvernement de cest empire.

Il semble que le changement du bassa et gouvernement ait apporté encores mutation au différent du costé de la Hongrie, car du vivant du feu s^r Ally-Bassa on avoit l'espérance que les troubles et guerres se paciferoient. Mais maintenant, à la sollicitation, comme on croit, du nouveau bassa, qui a plusieurs fois faict la guerre d'Hongrie, et pour ce encores quelque semence etreste de l'inimitié antieque, les affaires commencent à s'aigrir de plus fort, et le G. S. délibère d'y faire la guerre de toute sa force, menaçant d'y aller en personne avec son fils, si l'empereur ne retire incontinent son armée, et pour ce S. H. a envoyé son beglierbey de la Grèce à Sophy faire l'assemblée de ses soldats, et par le Danube faire conduire jusques à Buda toute la victuaille qu'il peult retirer de la mer Noire. Mais parce que nous sommes desjà bien avant en l'esté, et que premier que l'armée de cest empire puisse estre aux confins d'Hongrie, l'hyver surviendrait, on estime que pour ceste année il ne se pourra faire grand chose, si ledit G. S. ne délibère faire hyverner son armée en Transilvanie pour ce renouveau se trouver toute preste et recommencer la meslée. De l'armée de mer, depuis qu'elle est descendue à Malte,

le G. S. n'en a eu aucune nouvelle, dont il est en fort grande peine pour la peur qu'il a que ses desseings ne réussissent selon sa volonté¹.

Constantinople, 15 et 23 juillet 1565.

J'espère faire davantage pour le service de S. M. avec ce nouveau Mehemet-Bassa que je n'ay peu faire avec le s^r Ally-Bassa, car oultre qu'il n'estoit pas très-affectionné en nos affaires, parce que le feu grand prieur de Guise, lorsqu'il estoit à Malte, lui avoit pris un navire revenant d'Alexandrie, il avoit les affaires de l'empereur et des Vénitiens tant en protection et pour recommandées, qu'il ne fault poinct esmerveiller si à leur sollicitation, comme nous voyans mal volontiers en ceste amityé, nous avons esté si souvent esconduits des grâces qu'ils se sont eux-mesmes appropriées. Mais maintenant la chance est tournée, parce que ledit bassa est ancien ennemy de l'empereur, pour avoir combattu et mené l'armée du G. S. en la Hongrye. Le lendemain de la mort du s^r Aly-Bassa, avec un petit présent selon la coustume du pays, qui m'a cousté cependant plus de quatre cents escus, je fus visiter Mehemet-Bassa avant que nul aultre magistrat y allast, et selon le peu de loisir que j'eus, je luy remonstray la bonne affection que le roy a envers le G. S., le priant, puisque le gouvernement de l'empire estoit tumbé entre ses mains, de vouloir moyenner que l'amitié continuast entre ces deux princes sans qu'elle s'altérast en aucune sorte, en quoy je le trouvay plus enclin que je n'espérois, soit que son nouvel advènement en fust cause, ou bien que, voyant la guerre attachée de tous costez, il veuille embrasser l'amitié du roy. De là à deux jours que la grande presse fust un peu escoulée, je retournay le visiter, tant pour luy remonstrer ce que pour la briefveté du temps je n'avois peu faire le jour de ma première visite, qu'aussy pour luy lever de la fantaisye, ce que généralement tous ceux de cest empire avoient, que le roy avoit envoyé

Lettres
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

¹ Les lettres que M. de Petremol écrit au roi et à la reine-mère sont répétées au secrétaire d'état Dalluye, et quelquefois au conné-

table de Montmorency, toujours consulté sur les affaires extérieures, ou au baron de la Garde, qui l'était sur celles du Levant.

ses gallères avec celles du roy d'Espagne; et sceus tant faire par bonnes raisons, accompagnées de la vérité, qu'il me creut, et depuis a embrassé nostre protection et ceste amitié, laquelle il a congneue estre plus seure, ferme et stable que toutes celles des autres princes, et pour tant la désire; et s'efforce de monstrier que le G. S. la veult observer aussy saintement qu'il a jamais faict par le passé.

Depuis que Méhémet-Bassa a succédé à ceste charge, les choses sont changées de beaucoup, tant pour nostre respect particulier que pour les affaires de la guerre de Hongrie, car au lieu que le feu Ally ne cherchoit que la paix, voyant que le G. S. estoit desjà vieil, et luy-mesme de son aage et complexion, cestuy-là, pour estre plus jeune et avoir autre foys conduit l'armée du G. S., ne recherche sinon d'y aller en personne, et pour ce faict s'est desjà offert au G. S. Toutesfois on n'a pas espérance qu'il y voise, mais trop bien quelque autre de ses compagnons avec deux compagnies de spahis, de deux mil cinq cents chevaux de ceste Porte, et environ quatre ou cinq mil janissayres, sans l'armée du beglierbey de la Grèce, lequel, depuis vingt jours, est party pour en aller faire l'assemblée à Sofie, et de là passer au secours du roy de Transilvanye. D'autre costé, le G. S. a commandé aux vayvodes de Moldavie et Vallaquye qu'ils se treuvent en armes avec ledit roy de Transilvanye et beglierbey de Themisuart, de sorte qu'en un instant ils se pourront trouver aux confins plus de deux cents mil personnes. Cependant le G. S. a faict icy retenir l'amb^r de l'empereur en attendant la volonté dudict empereur et le retour de l'homme que S. H. luy avoit envoyé pour conclure la paix ou tresve, laquelle consiste en ces points, que ledict empereur retire son armée des confins de Transilvanye, qu'il rende les forteresses de Tocay et Serinz, qu'il a de nouveau conquises sur le Transylvain, et paye par chascun an le tribut, autrement présent de trente mil escuz que le s^r empereur Ferdinand avoit promis de payer avec les arrérages du passé. Et parce que les conditions semblent un petit trop aigres, et que le G. S. ne les veult en aucune sorte adoucir, on ne peut rien asseurer de l'accord ou paix, encores que l'amb^r qui est ar-

rivé nouvellement de la part de l'empereur, par le moyen et faveur du troisieme bassa promette d'y faire condescendre son maistre.

Présentement le bayle des Vénitiens m'a envoyé advertir d'une dépêche secrète qu'il veult faire à la seig^{rie} pour donner avis des nouvelles venues de Malte par un chaoux qui en est venu en quatorze jours; et parce que j'ay eu la commodité d'avoir la copie d'une lettre qui en a esté écrite particulièrement, comme les choses s'y sont passées jusqu'au vi^e de ce moys, avec cette présente occasion je vous l'envoye, par laquelle encore qu'elle soit assez mal polie, vous en cognoistrez plus amplement tout le discours, qui me gardera vous en faire autre redite. Mais seulement vous diray que la mort de Dragut a plus apporté d'ennuy au G. S. que la prise de Malte ne luy sauroit apporter de plaisir, pour avoir perdu un si vaillant cappitaine¹. Hier matin on nous vouloit faire croire la prise de Malte par la venue d'un courrier qui fut honoré du bassa; mais à la fin on a congneu qu'il venoit d'Hongrie, où on dit que le sangiac-bey de Bossnia a pris un chasteau aux confins de l'empereur et des Vénitiens, appartenant à l'empereur. Jeudi prochain, qui sera le xxvi^e de ce mois, les deux compagnies de spahis partiront d'icy pour aller hyverner à Bude, sans qu'aucun bassa y voise. Le G. S. menace d'aller hyverner à Andrinople pour au renouveau aller en personne en Hongrie.

¹ Vertot, qui donne un certain nombre de documents contemporains dans les autres parties de son histoire de Malte, n'en fournit aucun dans le récit de ce siège. Une lettre que le frère Anthoine de Cressy écrit de Malte au grand prieur de France, le 11 septembre 1565, et qu'on lit dans Camusat. rapporte les incidents du siège, retracés ainsi en détail par un témoin oculaire.

Il écrit, au sujet de la mort de Dragut: «Ce siège a esté plus laborieux et dangereux que celui de Rhodes, au jugement de ceulx qui se sont trouvez à l'un et à l'autre. Au siège du fort Saint-Erme,

Dragut-Rays mourut, lequel estant dans les tranchées, une cannonade donna dedans, dont une pierre sauta et luy donna à la teste, et mourut; qui nous a esté un des plus grands biens qui nous sceut advenir, car il commandoit tout, et les bassas de mer avoient commission du G. S. de ne faire aucune chose sans son conseil et avis, pour avoir esté homme de grand esprit, sçavoir et expérience. Il nous eust donné beaucoup d'affaires s'il eust vescu; son corps, incontinent après sa mort, fut porté à Tripoly par deux gallères.» (*Mélanges historiques*, fol. 52-125.)

Constantinople, 20 et 29 août 1565.

On arme icy pour le secours de Malte une galère et quelques caramousalis, pour porter vivres et munitions, et une nave qu'ils ont retenue des Vénitiens pour le mesme effect; j'ay ouy dire qu'en Alexandrie ils ont faict de mesme, et qu'entre autres vaisseaux qu'ils ont retenu au port pour envoyer secours à Malte, qu'il y a une nave de Marseille, une de Venise et une d'Anconne, toutesfois je n'en ay rien de certain ni lettres de nostre consul.

Le G. S. a commandé qu'une autre compagnie de spahis de ceste Porte s'achemine à Bude pour aller là hyverner, et nonobstant il dépescha hier par les postes Michel Cernovicqui, et a donné licence à tous les siens de pouvoir partir à leur ayse dans deux jours. La cause de son expédition est pour conclure entièrement la paix si l'empereur y veult entendre aux conditions anciennes, asçavoir : de retirer son armée de Transilvanie, de rendre et restituer les places nouvellement prises, spécialement celles de Tocay et Sacqmar, et de payer le tribut annuel, à quoy ledit Cernovicquy promet de faire condescendre l'empereur, mais je ne sçay comme il en réussira, et quand à la prise de Croupa, qui est sur les confins de Croatie, le G. S. s'excuse que pour déchasser les brigands et volleurs qui se retiroient dans ladite place, son beglierbey de Bossnia, du consentement mesme du colonel qui est là pour l'empereur, avoit esté contrainct de faire telle entreprise, aussy qu'il ne recongnoist point que ladite place soit de propriété audit empereur. Ce sont les excuses dudict G. S. et propres termes de la dépesche dudict Cernovicquy (*Czernowicz*), dont présentement j'ay eu la communication.

On a dépesché cejourd'hui de ce port la nave vénitienne chargée de toutes sortes de munitions pour aller donner secours à l'armée qui est à Malte avec quatre galères et quelques caramousalis. Je me doute, veu le bruict qui court icy tacitement, que ledit secours arrivera bien tard. Les affaires de Hongrie s'altèrent de jour en jour. Il

y a huit jours qu'on amena deux cappitaines allemands qui furent pris en une place, et le G. S. est délibéré d'y aller en personne à ce renouveau. Jeudy prochain, xx^e de ce mois, le G. S. doit estre de retour de sa chasse.

Constantinople, 27 septembre 1565.

Sire, j'espère que V. M. aura congneu par mes lettres du xvii^e may le debvoir que je feis lorsque l'armée du G. S. partit de ce port pour empescher les insolences et incursions des corsaires, et l'express commandement que le G. S. fit à Mustafa-Bassa, général de ladite armée, d'y avoir l'œil, spécialement que vos subjects allans et venans en mer pour leur traficq et marchandises ne receussent aucun desplaisir. Ce que ledit s^r Mustafa-Bassa m'avoit promis faire, nonobstant lesquels commandements et promesses les corsaires n'ont délaissé de faire beaucoup de maux en ceste coste de la Provence et Languedoc, jusques à mettre pied à terre comme V. M. a fait entendre au G. S., me commandant de requérir un général commandement pour faire cesser l'insolence desdits corsaires, ce que incontinent j'ay fait. Et ayant présenté la copie des lettres de V. M. au G. S. et au bassa, car l'original, qui a esté conigné à l'homme d'Algier, n'est encore arrivé, S. H. fut le plus marry au monde de ce que vos subjects enduroient telles cruautés contre son expresse volonté et le debvoir de la commune amitié. Pour tant commanda à son bassa de me faire dellivrer les commandements que je luy demandois, asçavoir un au roy d'Algier, pour luy faire restituer tous les François qui se trouveront esclaves soubz sa puissance, de quelque qualité qu'ils soient, avec les navires et marchandises qui auront esté prises : un autre au beglierbey de Tripoly de Barbarie, pour faire le semblable, et le tiers plus général qui pourra demeurer èz mains du gouverneur de Provence, ou de qui il plaira à V. M. ordonner pour s'en servir au besoing, par lequel il est commandé à tous les subjects du G. S., spécialement au roy d'Algier et beglierbey de Tripoly, que doresnavant ils ne soient si hardis de mettre le pied en la coste de la

Lettres
de
M. de Petremol
à Charles IX.

Provence ou Languedoc pour quelque affaire que ce soit, ny sous prétexte d'amitié, de marchandise ou de négociation, sans premièrement le faire entendre au gouverneur du pays, et qui fera le contraire, soit puny exemplairement. Davantage que nul François puisse estre esclave en Barbarye; mais que tous ceux qui y sont soient incontinent dellivrez, et autres poincts que V. M. pourra entendre par la traduction desdits commandemens, lesquels j'ay bien voulu envoyer expressément par l'un des miens; tant pour la seureté d'iceux, et de la lettre que le G. S. escrit à V. M., qu'affin qu'usant de diligence vostre dite majesté les puisse envoyer en Barbarie pour les faire mettre en exécution au temps propre que les corsaires seront contraints de se retirer en leurs nids. Car en autre saison qu'ils sont dispersez en la mer, il seroit impossible d'en pouvoir avoir raison, et combien que les commandemens soient forts et exprès, toutesfois encores sera-il bien difficile de pouvoir jamais empescher les incursions desdits corsaires, car n'ayant aultre moyen de vivre que de proye et rapine, ils font fort peu de compte des commandemens du G. S., et plustost se desroberoient l'un l'autre que désister de mal faire. Pour tant j'escrivois à V. M. un moyen de faire cesser telles incursions, qui estoit d'envoyer un consul résider en Barbarie, qui auroit l'œil sur les corsaires qui s'y retirent, et sur la qualité de leurs prises, pour en avoir prompte raison du roy d'Algier et beglierbey de Tripoly; car lors lesdits corsaires n'ayant plus moyen de celler leur proye ny de vendre les hommes et marchandises françoises, ils se garderont d'assaillir les vaisseaux de Marseille, comme ils font journellement¹. Un autre moyen seroit, à l'exemple des Vénitiens,

¹ M. de Petremol étoit revenu plusieurs fois sur cette nécessité d'instituer de nouveaux consulats, et il écrivait ainsi, du 15 juillet 1565 : « Pour obvier doresnavant aux courses et larcins des corsaires, il ne seroit impertinent que V. M. donnast licence à ceux de Marseille de tenir en Barbarie un consul comme en Égypte et

Surie. Car, outre que pour le traficq de leurs marchandises ils en ont grand besoin, lesdits corsaires se garderont bien d'aller vendre leur proye ny mener navires et hommes là où ils sçauront qu'il y aura quelqu'un pour V. M., qui avec les commandemens du G. S. les pourra faire chastier; et par conséquent ne se hazarderont

de faire tailler en pièces tous ceux qui seront trouvez sur la coste de Provence, sans en prendre un seul à mercy, pour destourner les autres d'en approcher; mais estant un peu cruel, et qui pourroit peult-estre aigrir tous ceulx de Barbarie, je remettray au prudent conseil de V. M. d'user duquel il luy plaira, ou de quelque autre meilleur remède.

Et croy certainement, sire, qu'on en aura plus de besoing ceste année prochaine qu'on a eu par le passé; car il est à penser, veu les grands préparatifs que le G. S. faict icy pour mettre à ce renouveau une plus grande et puissante armée que celle de la présente année, sans celle qui est desjà dehors, que le G. S. n'est pas pour cesser

si librement d'assaillir les vaisseaux françois, ce qu'à présent ils peuvent faire en toute seureté, n'ayant homme en Barbarie qui les recherche ne qui s'enquière de quelle qualité est la prise: et, devant que la complainte soit venue à ceste Porte, ou lesdits corsayres se treuvent en autre part, ou la marchandise est dissipée d'un costé ou d'autre; de sorte que, quand les commandements du G. S. arrivent, ils demeurent pour la pluspart inutiles, sans qu'on en puisse tirer aucun effect. »

Le 4 août suivant, il insistait de nouveau en ces termes: « J'ay remonstré au bassa le tort et dommage que journellement vos subjectz reçoivent par les corsaires qui se retirent sous la protection du roy d'Algier et beglierbey de Tripoli contre tout devoir de l'amitié; et pour obvier à de telles insolences et faire réparer les torts et dommages passés, ledit bassa m'avoit octroyé les commandements nécessaires, tant à Mustafa-Bassa, que pour cejourd'hui est général du G. S. sur l'armée de mer, que au roy d'Algier et beglierbey de Tripoly. Maintenant, par ce présent porteur, le G. S. écrit à V. M., en response de ses

lettres, que jamais son intention et volonté n'a esté, n'est et ne sera que telles insolences se facent au préjudice de l'amitié de vos deux maj^{tes} et de sa foy promise; et qu'il désire que non seulement la restitution se face de ladite nave, hommes et marchandises, mais aussi que ceux qui ont commis un acte si esloigné de l'amitié, soient punis pour donner exemple à tous autres de n'attenter doresnavant semblable faict, comme plus amplement V. M. pourra voir par la traduction de ses lettres. Mais quant au chaoux que V. M. désiroit estre envoyé sur les lieux de Tripoly et d'Algier pour faire faire la restitution de ladite nave, le G. S., pour le danger qui est aujourd'hui sur mer à cause de l'armée du roy d'Espagne, en a fait difficulté; me promettant néantmoins le bassa que quant les commandements de S. H., accompagnez de ses lettres particulières, ne seroient obéys (ce que toutesfois il ne pouvoit croire ny espérer), qu'il y envoyroit un chaoux exprès, et pour accomplir ladite restitution et chastier ceux qui avoient faict si peu de compte des commandements de S. H. »

sitost la guerre de mer, de quelque sorte que la fortune se tourne. Car s'il a du pis à Malte, il voudra avoir sa revanche à ce renouveau, et s'il a du meilleur, il voudra poursuivre sa pointe et retirer des mains du roy d'Espagne la Goulette et autres places de Barbarye, et la Sicile et l'Italie ne seront en trop grande seureté; car dès ceste heure il menace tous ceux qui ont donné secours au roy d'Espagne et à Malte. Que si le siège de Malte va quelque peu en longueur, le G. S. a commandé que son armée plus tost hyverne en ces quartiers-là, qu'elle retourne sans avoir rien fait. Et pour ce fait il y envoie d'icy tous les jours secours de munitions et biscuit; le semblable se fait de la Morée, d'Alexandrie, d'Égypte et de Tripoly de Barbarye; de sorte que si Dieu ne détourne par sa grâce les forces de ce G. S., nous sommes en danger de voir l'année qui vient autres remuemens par mer que ceste-cy. Car du costé d'Hongrie, par un courrier qui en est venu, on estime plus tost la paix que la guerre, l'empereur ayant, à ce que l'on dit, retiré son armée, et renvoyant icy son amb^r avec le tribut; de quoy, sire, je n'ay voulu faillir d'avertir de bonne heure V. M., affin qu'elle ne se fie poinct tant en l'amitié de cest empire ny aux commandemens du G. S. qu'elle ne donne bon ordre par toutes les villes frontières et maritimes de Languedoc et Provence pour résister aux surprises et incursions qui se pourroient faire principalement des corsaires. Quant aux particularitez de ceste Porte, le G. S. est en la plus grande peine du monde d'entendre des nouvelles de Malte, et ne peut penser comme les siens sont si négligens que pour le moins toutes les semaines ils n'envoyent quelques galère ou frégate jusques en la Morée donner avis de ce qui se passe à Malte, qui est un bon signe pour les chrestiens, car si les Turcs y avoient du meilleur, les nouvelles viendroient par l'air à ceste Porte comme fit celle de la prise du fort S^t-Herme. Outre plus on ne parle icy que de la diligence qu'on fait pour armer de nouveau cent cinquante galères qui seront en ordre à ce printemps, et de quelque sollevation qu'ont fait ces jours passez les Albanois contre les officiers du G. S. qui estoient allez là pour recevoir le tribut annuel, et recueillir les

enfants comme la coustume estoit, contre lesquels le G. S. dépenses v^e janissayres harquebusiers de ceste Porte, avec la garnison et soldats des sangiacs-beys voisins. Le G. S. en vostre faveur a faict escrire et commander aux Vénitiens de révoquer le ban qu'ils avoient donné contre le chevalier Jean-Hierosme Albano et ses enfans, et espère que mon secrétaire, passant par Venise, trouvera leur affaire expédiée et en portera la nouvelle à V. M. ¹

¹ La mission de M. Bonnet était en partie relative à la réclamation élevée au sujet de la jeune Turque convertie passée au service de Catherine de Médicis. (Voir ci-devant la note 1 de la page 763.) M. de Petremol en écrivait ainsi à la reine-mère :

« Ayant faict entendre au G. S. qu'il n'estoit possible à VV. MM. de renvoyer la fille, autrefois turque, qui est près de vous, il me fit dire par son bassa que d'autant que la lettre du roy ne luy en disoit rien, il ne pouvoit accepter telles excuses. Pour tant derechef il prie le roy, d'autant qu'il tenoit à cher cette amitié, de luy renvoyer ladite fille, encores qu'elle fust chrestienne, sans regarder de si pres les pointes de la loi; lesquels, si le G. S. vouloit exactement observer, il ne luy seroit permis d'avoir amitié avec nous pour estre de religion contraire. Et la cause qui mouvoit le G. S. à en faire telle instance estoit la seule importunité de la mère de ladite fille, qui ne laisse comparoistre le G. S. en aucun lieu sans luy en faire instances et fascheuses exclamations. Sur quoy ayant remonstré au bassa que je ne pouvois penser que le G. S. fist si peu de compte de l'amitié du roy, que pour une seule et simple femme, il la voulût rompre; et que escrire telles paroles ainsi creues à S. M. pourroit estre occasion de dénouer cette amitié, laquelle ne seroit puis après si fa-

cile à renouer; et pour tant qu'il regardast par bons moyens d'oster ceste fantaisie au G. S. et plustost faire chasser cette femme et chastier comme elle mérite: il me répliqua que indubitablement le G. S. lui avoit commandé de me dire tels propos et d'en faire recharge à vos majestez: toutesfois que je regardasse de faire appaiser ladite femme par quelques bons moyens, car quand elle désisteroit d'importuner ledit G. S., lors il ne se soucieroit pas beaucoup de redemander ladite fille. Mais jusques à présent je n'ay sçeu sçavoir ce que ladite femme estoit devenue, qu'on me dit hier qu'elle s'estoit remariée de nouveau, tant il y a qu'il y a un mois qu'elle ne dit mot. Nonobstant, parce qu'il semble que le G. S. pence que ce que je luy dis soit invention de ma teste et non de la volonté du roy, il ne sera hors de propos que, par la première lettre que vous escrirez au G. S., vous luy en touchiez un mot, et que pareillement la fille escrive sa volonté à sa mère, et que les lettres me soient adressées, lesquelles je présenteray en plain divan aux bassas. Car lorsque ladite femme cognoistra que sa fille ne veut en aucune sorte retourner en ce païs, quant bien V. M. l'en voudroit contraindre, et qu'elle désire vivre et mourir chrestienne avec son mary, elle ne pourra plus importuner le G. S. ny me quereller comme jusques à présent elle a

Constantinople, 7 octobre 1565.

Sire, comme je sollicitois le bassa pour envoyer quelqu'un en Barbarie, la nouvelle est venue au G. S. de la route de son armée à Malte, toutesfois encore si obscure, et en termes si généraux, qu'on ne peut encores rien particulariser; de quoy le G. S. est entré en si grande colère et fascherie, et semblablement ses ministres à ceste Porte, que je n'ay peu avoir, depuis deux jours que ladite nouvelle est venue, audience du bassa, et me fait dire que j'aye un peu de patience jusqu'à ce qu'ils soient mieux esclaircis comme les affaires se sont passées à Malte. Cependant le G. S., ayant entendu qu'une partie de son armée de mer s'estoit retirée vers la Morée, ne veut aucune-

fait tous les jours; et a esté cause de la retention de plusieurs esclaves françoys qui sont cy morts, et croy que si elle fust comparue ces jours passez, que je n'eusse peu obtenir les commandements que j'adresse maintenant au roy. »

M. de Petremol écrit encore à la reine-mère au reçu de nouvelles plaintes sur les déprédations des corsaires, « parce que, dit-il, je me sens auprès de V. M. accusé de n'avoir point fait mon devoir au partir de l'armée du G. S. de ce port, pour n'avoir impétre de S. II. un commandement général pour réprimer l'insolence de ses sujets, et que toute la coulpe se rejette sur moi. » Il explique qu'un firman conçu en ces termes n'avait jamais été donné à aucun de ses prédécesseurs, d'après les usages de la Porte. Il fait ensuite l'exposé de l'arriéré dû sur les gages des drogmans, et il entre dans les détails d'une dette contractée par M. Dolu. La somme que le gouvernement avait payée pour acquitter cette dette, était réclamée de la mère de M. Dolu, qui avait reçu l'argent, sans le transmettre

au créancier. On trouve reproduite, dans plusieurs des collections de pièces sur la Turquie, une longue lettre en latin sur ce fait, avec ce titre : *Litteræ Suleiman-Bey, gabellarii quondam Constantinopoli, quas scribit ad matrem Domini Johannis de Dolu propter debita facta.* 1565. M. de Petremol termine en demandant son rappel, et en proposant de laisser ses fonctions à M. Bonnet : « J'avois par le passé supplié le roy de me vouloir accorder mon congé et retour en France pour en quelque autre endroit m'employer à son service, spécialement à m^{sr} le duc d'Anjou, à qui V. M. de sa grâce m'a donné; sur quoy S. M. m'a fait response que de brief il m'en escriroit sa volonté. Il y a icy le s^r Bonnet, vallet de chambre du roy, qui est tout porté sur le lieu, et pour avoir esté nourry tousjours à la cour, et près les secrétaires des commandements, et pour avoir desjà la pratique de ce pays et de cette négociation, j'espère qu'il s'en acquittera honorablement au contentement de S. M. »

ment qu'elle retourne en ce port, mais ou qu'elle voise mourir avec l'autre, ou qu'elle demeure à faire teste à celle du roy d'Espagne, si elle prétendoit d'entrer en l'Archipelago, et fait faire icy toute diligence d'armer, voulant que dans un mois cinquante galères soient en ordre pour la deffense de l'Archipelago, en attendant qu'à ce renouveau le demeurant de son armée soit en ordre, ce qui sera bien difficile à faire, veu le peu d'avancement que jusques à aujourd'huy on y veoit, encores que jour et nuict on travaille à l'arsenal. Pour ceste considération ou quelque autre qu'on ne peult sçavoir, le G. S. a fait faire une générale description de toutes les maisons des chrestiens et juifs qui se trouvent en Constantinople, à sçavoir combien il y a de personnes en icelles, et s'ils tiennent les maisons en propriété ou louage, chose qui jamais n'avoit esté faite en ce pays. Ce qui donne à penser qu'il voudra, pour faire un effort, contraindre chacune maison de faire un homme ou plus, selon la faculté, pour armer ses gallères de remiers. Car dès maintenant il fait retenir tous les pauvres chrestiens qui s'estoient racheptez par le passé de servitude, et Dieu veuille qu'il ne face encore pis.

Constantinople, 15 et 25 octobre 1565.

La nouvelle qui veint devant-hier au soir au G. S. de la route de son armée à Malte a de telle sorte altéré l'humeur de S. H., qu'il ne veult que le reste de ladite armée qui s'est sauvée en Morée retourne en ce port, et veult dans un mois, chose du tout impossible, envoyer en l'Archipelago cinquante gallères. Davantage les pauvres Grecs de ce pays, voulant demander congé au G. S. de faire leurs vendanges, n'ont esté admis, mais au contraire déchassez avec commandement de déraciner leurs vignes, et ne faire à l'advenir aucun vin, commandant de plus d'esprendre ce peu de vin qui desjà avoit esté fait, ou qui restoit de l'année passée, de sorte que nous serons contraints à l'advenir de boire de l'eau. Voylà en quels termes se treuve pour ce jourd'huy le pays, en danger encores d'avoir pis, selon l'humeur de

Lettre
de
M. de Petremol
à
M. du Ferrier.

ces barbares, qui peut-estre voudront se venger sur les pauvres chrestiens qui sont icy de l'injure qu'ils ont receue à Malte, comme ils menacent de les tailler tous en pièces.

Depuis que la nouvelle est venue au G. S. de la route de son armée, je suis contrainct par la fureur du peuple me contenir en ma maison avec ma famille, et n'est possible seulement que j'envoie mes dragomans jusques au divan, pour les injures et insolences du vulgaire; mais j'ay bonne espérance que sa furie se passera dans peu de jours, laquelle nonobstant continue sur les vins.

Dans deux jours nous attendons le retour de Mustafa-Bassa, qui estoit général de l'armée de terre, avec soixante gallères, à sçavoir celles qui sont désarmées et restées inutiles; et Pialy-Bassa, qui estoit admiral de la mer, demeure dehors avec le reste des gallères qui peuvent estre environ quatre-vingts, en attendant que celles qui viendront et celles qu'on prépare icy soient remises en ordre et de chiurme et de soldats. De Chio, sept navires et deux caramousalis sont de retour, chargez de malades et de blessez. Cependant on ne menace pas de moins ledit Mustafa que de perdre la teste ou son estat pour les plaintes que ceux qui retournent de Malte font contre luy d'avoir esté cause de la route qu'ils ont eue. A sa venue, nous verrons comme il se sçaura deffendre et charger son compagnon, car je prévoiy que pour les accuses qu'ilz se font l'un à l'autre qu'il faudra que l'un des deux tombe en disgrâce, ou que les grands faveurs qu'ils ont à ceste Porte, l'un estant proche parent du G. S., l'autre gendre de sultan Sélim, fasse passer au G. S. sa colère, lequel nonobstant fait diligenter tant qu'il peut tous les préparatifs pour remettre sus une plus puissante armée, pour à ce renouveau assaillir derechef la chrestienté par quelque autre endroit¹.

¹ La correspondance de M. de Petre-mol s'arrête ici, et dans l'absence de tous documents directs pour la fin de cette année comme pour tout le cours de l'année suivante, on ne peut qu'établir, d'après les

faits généraux et quelques données comparatives, cet intervalle qui forme la transition du règne de Soliman II à celui de son successeur. Par suite de cette interruption, on est réduit à conjecturer, ou

Après le grand ébranlement que le siège de Malte avait produit dans toute l'Europe, l'hiver, qui forçait de suspendre les opérations de la guerre, allait interrompre aussi l'action de la diplomatie. De quelque côté que Soliman II voulût faire tomber sa vengeance, un intervalle devait être laissé aux préparatifs d'une nouvelle agression, et les autres puissances restant dans le doute sur le point que le sultan se proposait d'attaquer, c'était pour elles un motif d'ajourner leurs négociations. Catherine de Médicis s'était rencontrée avec sa fille, la reine d'Espagne, au mois de juin précédent; et tout en faisant servir l'éclat de cette représentation à étendre l'influence qu'elle exerçait au dehors, elle continuait surtout de s'occuper des moyens de rendre, à l'intérieur, le pouvoir indépendant des partis. La suite de l'année 1565 se passa en fêtes brillantes données à la cour de France pendant le séjour prolongé qu'elle fit dans les provinces méridionales. Charles IX, ramené enfin vers sa capitale, se trouvait le 8 novembre à Angers, et il rentrait en décembre à Paris. Un seul incident venait troubler le calme apparent de la situation politique : c'était la mort du pape Pie IV, qui eut lieu dans le courant du même mois.

L'année 1566 commença sans que cette situation fût changée pendant les premiers mois. Charles IX avait convoqué à Moulins la noblesse du royaume, et il partait pour s'y rendre avec sa cour vers la fin de janvier. De grandes réformes administratives allaient être promulguées dans cette assemblée, et elles paraissaient l'occuper exclusivement. Cependant quelques faits vont établir que dès lors son attention était sollicitée par les complications qui se préparaient du côté du Levant. Un nouveau pape montait au trône pontifical, et Pie V, élu le 7 janvier, déployait déjà cette force d'âme et de caractère qu'il devait surtout montrer dans l'époque suivante. En présence des préparatifs formidables que la Turquie faisait à la fois par terre et par mer, l'anxiété générale s'accroissait, mais on était toujours incertain de la direction qui serait donnée à ces armements. La France secondait en secret la prévoyance du nouveau pontife, dont les secours étaient vivement réclamés sur les deux points qui paraissaient menacés en même temps¹.

que M. de Petremol continua pendant quelques mois encore ses fonctions de résident, ou bien, comme semble le faire prévoir l'une de ses dernières lettres, que son poste fut occupé temporairement par M. Bonnet, jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur.

¹ La correspondance de M. d'Oysel de Villeparisis (voir p. 755 à la note) aurait pu, moins incomplète, suivre pour 1565 les incidents du siège de Malte, et indiquer l'attitude de la cour de Rome au milieu des périls qui venaient d'être portés si près d'elle. Ses renseignements ne re-

L'empereur Maximilien II n'avait cessé, depuis son avènement, d'être en hostilité flagrante avec les Turcs, quoique ces attaques, dissimulées jusque-là de

prennent quelque suite qu'à propos du conclave tenu pour l'élection de Pie V, et ils vont nous servir à indiquer la situation pour les premiers mois de 1566. C'est ainsi que l'ambassadeur signale, par sa lettre du 29 janvier 1566, la part de la France dans les moyens défensifs que l'on prenait contre la Turquie :

« Quant à l'estat de la religion de Malte, S. S. et le reste de ceste cour ont esté advertys de la libéralité que V. M. avoit usée envers ceux de ladite religion, auxquels elle auroit donné la somme de cent quarante mil livres, pour subvenir à leurs affaires, chose qui a esté grandement louée et estimée de tout le monde. Le roy catholique a résolu de secourir l'isle de Malte de six mil hommes soubz la conduite, comme disent quelques-uns, du s' Ascanio de la Corne, et de plus leur a donné pour cinquante mil escuz de vivres et d'autres munitions à prendre en Sicille. Il se dresse à Constantinople de grandz préparatifz par mer et par terre, et croit-on que ceux de terre seront pour l'Hongrye. Quant à ceux de mer, chacun en demeure à deviner, et ne laissent ceux dudit Malte cependant de se remparer tant qu'ils peuvent, me faisant S. S. grande instance de les recommander au roy, et supplier V. M. les maintenir en vostre protection, me disant que s'ilz ont mal aujourd'huy, vous vous en pourriez sentir demain. A quoy j'ay respondu que V. M. aymoyt leur conservation et ne les fairoit jamais des moyens dont elle les pourroit ayder. »

Il écrivait également à Catherine de Médicis, du 18 février 1566 : « Le roy

catholique fait faire une levée de dix mil lansquenetz, trois mil desquelz seront menez en Lombardie, au lieu des Espaignolz qui y sont, autres trois mil pour le royaume, au lieu aussi des bandes espagnolles qui y sont maintenant, dont aucunes passeront à Malte, à la Goulette ou en Sicile, avec les quatre mil lansquenetz qui restent des dix mil, qui seront départy pour ledit Malte et Sicile. Il y a aussi autre commission de huict mille Italiens soubz quatre colonelz; mais il semble, veu la saison où nous sommes et les grandz préparatifz du Turcq, que cecy se batte froid, de façon que nous pensons que ladite isle de Malte branle fort, et n'y pourront les chevaliers s'y maintenir, s'ilz ne sont fortement secouruz et à temps, ne leur servans leurs forteresses ainsy ruynées qu'elles sont. »

Il revenait sur ces dispositions dans une lettre à Charles IX, des 10 et 24 mars 1566 : « Il semble, par les derniers avis de Venize, que les préparatifz de Levant alloient fort refroidissant, tant pour la terre que la mer, et que, s'il est ainsi, ne viendra mal à propos pour ces pauvres chevaliers de Malte, au secours desquels on ne voit rien trop eschauffé du costé d'Espagne, et s'en plainct fort l'ambassadeur, mais c'est à l'oreille seulement. Quant au pape, l'ayde qu'il leur a promis sera prest à marcher toutes les fois qu'ilz voudront, et se monstre fort satisfait d'entendre que V. M. face pour eulx, me disant, à ma dernière audience, que c'estoit œuvre digne de vostre grandeur et se faire congnoistre par les effects. »

« Par la lettre de M^r le grand maistre de la religion de Malthe au conte Brocard

part et d'autre, laissassent toujours subsister la trêve qui avait été conclue pour huit ans entre les deux états. Cependant, la guerre devenant de plus en plus imminente, ce prince fit encore une démarche auprès de la Porte, afin d'empêcher que la trêve ne fût rompue définitivement; mais son nouvel envoyé ayant été retenu et gardé à vue le précédent, il se prépara à la guerre; et la diète, rassemblée à Augsbourg le 26 mars 1566, prit, sur la proposition de Maximi-

V. M. verra la résolution qu'il dict estre forcé de prendre de se retirer en Secile, voiant que le secours, vivres et munitions de poudre, qui luy ont esté promis, ne viennent à temps, et ses places en mauvais ordre. Et là dessus, sire, les ministres du roy catholique, vostre bon frère, (lesquels parlent maintenant de secourir ladite isle de vi^m hommes, encores qu'ilz s'en fussent réduictz à troys; ausquels il semble que cela advenant, et que abandonnant ainsi le lieu de leur dite religion, ce soit aucunement noter S. M. ou eulx de négligence) monstrent de n'en avoir ung seul brin de contentement. Si fault-il bien advouer que ledit grand maistre n'a rien obmis à remonstrer ses nécessitez et la désolation de ses dites places, aussi sçait ung chascun le debvoir qu'il a rendu avec les siens l'année passée; de sorte qu'il se trouvera bien deschargé envers ceulx qui voudront escouter ses raisons, s'il ne hazarde derechef avec si peu de fondement ce qu'il luy reste. Mais pour chose qu'il puisse alléguer de sa part, si ne se pourra-il saulver qu'il ne se die desjà en chambre qu'il est François, et tout plain d'autre menu langage dont on se debvroit passer: tant y a, sire, que l'ambass' de ladite religion m'a apporté le double des dites lettres, contant qu'on puisse veoir que si ladite isle de Malthe sera par cy-après habandonnée, la faulte n'en sera procédé de son supérieur, et croy qu'il a eu charge de me commu-

niquer ledict double, mesmes avec intention qu'il aille jusques à V. M. pour sa justification.

• Et encores prendray-je la hardiesse de dire que de laisser des gens de guerre en deux places assez mauvaises, comme il se dict, en ladite isle, c'est les mettre à la gueulle au loup, et convier l'ennemy, s'il soit dehors, de s'aller attacher à eulx, et luy faire prendre l'envye, s'il est puissant, comme on l'escript de Levant, d'aller forcer les dites places, les prendre par composition ou autrement, et peult-estre de s'y loger; à quoy facilement il n'auroit pensé, s'il trouvoit tout desmoly en ladite isle. Par mer il est à craindre que l'ennemy n'y soit beaulcoup plus fort que nous, les gallaires et galleotes mieulx équipées que les nostres, et les cheurmes beaucoup meilleures, si bien qu'au discours qui se fait des forces de l'un et de l'autre, domp Grece ne pourra arriver à 1111^m gallères, et V. M. peult entendre par les avis du Levant que l'autre sera plus gaillard. L'empereur, d'autre costé, commence à faire solliciter le pape de prendre garde à l'Ongrye, et le secourir de mesme qu'avoit promis son prédécesseur, qui estoit de 11^m mil escus, dont il estoit desjà entré, quand il est mort, en payement de 1^m, demandant maintenant le surplus, à quoy S. S. monstre en termes généraux d'estre assez bien inclinée. L'on verra avant le partement du grand escuier de la Carinthia, icy revenu

lien II, des mesures pour l'aider dans sa résistance ¹. Catherine de Médicis, dont la politique était si étroitement liée à celle de l'Autriche, ne pouvait rester indifférente au péril qui menaçait cet état, au moment surtout où, pour mieux

à ceste fin et pour se congratuler avecque elle de son exaltacion de la part dudit empereur, ce qui en sera résolu, laissant à voz ministres et serviteurs d'Allemagne de rendre compte à V. M. de ce qui se fait par delà, tant pour le regard des levées des quatre colonnelz y envoie de la part dudit roy catholique, que des progrès de la diette, de laquelle il se tient icy que ledit empereur partira dedans la fin du moys prochain pour retourner devers Ungrye, ce qu'il ne peut faire plustost pour l'ayde et subvention qu'il veult tirer des princes de la Germanye en l'occasion qui s'offre. » (*Ms. de Harlay*, n° 288.)

¹ M. d'Oysel de Villeparisis fait connaître, par ses lettres du 1^{er} au 29 avril 1566, le doute où l'on était sur les mouvements de la Turquie; et en rapportant les dispositions que l'on prenait en Italie et en Allemagne, il constate l'affluence des Français qui venaient au secours de Malte.

« Combien que j'aye escript que le grand maistre de la religion de Malthe seroit pour se retirer en Secile, il semble maintenant qu'il aye pris aultre conseil; de fait, se ramparent comme j'entendz les places de ladite isle en toute extrême diligence: et sy a, pour contenter la nation espagnole et le s' domp Grecey sur tous, fait un décret, par advis de tous les chevalliers qui assistoient avec luy, que tous les ans au jour de Nostre-Dame de septembre, auquel ou la veille à tout le moins, le secours estoit descendu en ladite isle, seroit fait une solennité en mémoire dudict secours à l'honneur de Dieu premièrement, du roy catholique après, et dudit domp Grecey,

son lieutenant-général par mer. Quant à celluy des trois mille hommes que S. S. y a promis ceste année, les cappitaines en sont prestz, n'attendant que commandement, mais elle veult, auparavant que d'en faire faire la levée, veoir ce que fera ledit roy catholique et que ses gens soient acheminez. De sorte que si l'armée turquesque venoit un peu hastivement vers ladite isle, comme les advis en ont couru quelque temps, elle la trouveroit despourveue. Je suis adverty de bon endroit qu'on devoit faire les feuz de joye à Naples et grandz luminaires par les maisons pour la deffaicte de noz gens à la Floride, et sçay aussi que les ministres qui sont icy font tousjours escrire sur la précédence. Sur les derniers avis de Levant, il semble que le Turq ne soit pour revoller ceste année par mer, à tout le moins pour faire croire qu'il se vueille ratacher à Malthe. La levée qui se devoit faire icy de trois mil hommes est du tout allée en fumée, et, pour le costé d'Hongrie, a S. S. promis de solder quatre mil hommes, tant que la guerre y durera, à raison de seize mille escuz par moys, dont de ceste heure elle fait fonds de cinquante mille dedans Auguste, assurant que, devant qu'ilz soient despenduz, elle fera donner ordre de nouvelle provision: et sur ces arres s'en est retourné celluy qui estoit venu de la part de l'empereur, tant pour le visiter, comme j'ay par cy-devant escript à V. M., que pour demander secours.

« Selon vostre commandement je feray congnoistre vostre intention aux gentilz hommes françoys qui passent par cy jour-

resserrer leur alliance, elle continuait de négocier pour Charles IX son union avec l'une des filles de l'empereur. Aussi, à la même époque, un nouvel envoyé partait de la cour de France, revêtu du caractère supérieur sous lequel les négociateurs

nellement, tirans tous devers Malthe, où, quelque chose qu'on leur remonstre qu'il n'y aura point d'affaires, je ne voudrois promettre pour eux, combien qu'ilz montrent vous vouloir estre obéissans, qu'ilz se peussent garder d'y aller, si on venoit à y mener les mains. Et cependant en aiant encores tenu propos cejourd'hui, le plus dextrement que j'ay peu, à une douzaine pour le moins de gentilzhommes et gens de bien, j'ay tiré d'eux, s'ilz disent vray, qu'ilz se contenteront d'aller jusques à Naples ou Secille. Nous attendions icy M. le conte de Brissac et le s^r Philippe Strozzy, accompagnez de tout plain de bons hommes, et de fait n'en suis encores sans opinion, s'ilz ne se sont embarquez à Gênes, à la Specia ou au port de Livorny, pour aller droict audict Naples, faisant compte que, s'ilz ont senty le vent de pouvoir estre révoquez, ilz se garderont bien de venir en lieu où l'on puisse parler à eux. Toutefois si j'entendz où ilz seront, je ne faileray sans bruit de leur en faire dire un bon mot, estans à la vérité une très grant playe à vostre royaume d'en veoyr esloigner tout en un coup tant de bons hommes, la plupart desquels disent qu'ilz y estoient oysifs, se trouvoient cassez et comme demy désespérez. Le cappitaine la Rivière s'en va avec plus de cent trente hommes, encores que au partir de France son nombre ne fust que de cent. A vray dire, cecy sert d'un costé grandement à la réputation de nostre nation, que quelques-uns vouloient dire bien foible : de l'autre, V. M. a très-sagement considéré et prévu le mal qui en peult advenir; mais

je veoy bien qu'il sera malaisé, estant ceste jeunesse venue si avant, la garder de passer oultre, et tout le mieulx que j'y voye, c'est que l'on pense qu'il ne se fera rien en ladite isle, et toutefois ce bruit ne laissera d'estre porté jusques en Levant, et peult-être au dommage de ce trafic de voz marchans et subjets, aiant esté toute la Lombardye et la rivière de Gênes mesmes en allarme du passage de tant de gens, bien enconchés et équippez comme ils sont.

« Du costé de Malthe, il y va beaucoup des vostres, et en passe journellement, lesquels ayant esventé que j'avois commandement de leur dire un mot à l'oreille, s'en viennent garnis de responce, et me paient somme toute qu'ilz s'en vont jusques à Naples et en Secille se pourmener. Les derniers que j'ay veus sont les sieurs de Clermont, Talart et la Guyche; et croy ce néantmoins, encores qu'ilz nous pensent tromper, qu'ils ne trouveront rien à faire audit Malthe, combien que les Espaignols, pour faire résoudre le pape d'y envoyer ses trois mil hommes soubz la charge du s^r Pompée Coulonne, ayent contrefaict certains advis du Levant qu'ilz ont feint venir par la voie de Naples, contenant que l'armée de mer seroit fort grande. Mais pour ce que lesdits advis se trouvent du quinzième du mois passé, et que par ceulx du xiiii^e dudit mois, venuz de Constantinople à la seig^{ne} de Venise, le feu ne se trouve si aspre, et les préparatifz beaucoup moindres, qu'il semble que S. S. s'y arreste, et d'autant plus que par le dernier ordinaire de ladite seig^{ne} il ne s'entend rien de cela : de sorte que, selon

français avaient depuis longtemps cessé de se présenter dans le Levant. On a vu l'importance que la Turquie attachait à la qualité d'ambassadeur, et combien de fois l'absence de ce titre dans nos agents avait excité sa défiance et provoqué ses réclamations. L'un des neveux du secrétaire d'état de l'Aubespine et de l'évêque de Limoges, qui avait précédemment représenté la France à la cour d'Espagne, arrivait enfin à Constantinople comme ambassadeur; et il est à présumer, d'après les circonstances mêmes qui avaient décidé de ce choix, que le principal objet de sa mission était d'intervenir en faveur de Maximilien II ¹.

Le 1^{er} mai 1566, Soliman II quittait sa capitale, et, pour la treizième fois, il

ce que je puis conjecturer, la levée desdits 111^m hommes se refroidit, et en sera quitte S. S., s'il ne survient aultre rumeur, pour la somme de 111^m escuz, à raison d'un escu pour homme, qui furent chauldement deslivrez sur cest allarme. Ce qui a meü lesdits Espaignols d'user de cest artifice, assez mal coloré toutteffois, a esté pensant que, par le moyen de ladite levée, l'isle dudict Malte seroit pourveüe, y compris les enseignes qu'a faict arborer le grand maistre, les chevaliers, et tant de gens de bien françoys qui vont pour les ayder; et auroient plus de gens à envoyer à la Goulette, de laquelle ilz ne sont sans quelque doubte, aiant esté pris par des fustes turquesques deux grandz navires partis dudict Naples, qui y alloient chargez de beaucoup de munitions, et mesmes qu'ilz ne se promettent rien qui vaille du roy de Thunes et des barbares circonvoisins. Par les derniers advis d'Auguste, il semble que les électeurs et princes de l'empire y feussent bien disposez à accorder à l'empereur tout ce qui leur a proposé en la présente diette, mesme d'aller en leurs personnes du costé de Hongrie, au cas que S. M. y aille. » (*Ms. de Harlay*, n° 288.)

¹ Brantôme faisait partie de cette expédition de la noblesse française à Malte, et plusieurs fois il y revient dans ses Mémoires

avec complaisance. Au nombre de ses compagnons il cite, parmi beaucoup d'autres, ceux que mentionne M. d'Oysel, et dit à ce sujet : « Le G. S. s'en plaignit au roy, qui, pour le contenter, nous bannit tous et désadvoua. » Il nous apprend, du reste, qu'il se trouvait aussi des gentilshommes français dans les partis opposés; et à cette occasion il constate la part prise par le jeune Henri de Guise à la campagne de Maximilien II contre les Turcs, et le départ de M. Grantrie de Grandchamp, le nouvel ambassadeur de France à la Porte : « Vous eussiez dit que cette année là estoit venue et destinée pour faire voyager les François. Les uns allèrent en Hongrie avec ce vaillant prince M. de Guise, qui ne pouvoit lors atteindre dix-huit ans; lequel, suivant l'exemple de ses ayeuls en la guerre sainte, se voulut trouver pour faire teste à l'armée infidèle de ce grand sultan Soliman, qui y estoit luy-mesme en personne... Les autres allèrent en l'armée du G. S. avec l'ambassadeur du roy, M. de Grandchamp, comme M. de la Fin, la Nocle et plusieurs autres. Les autres allèrent à Constantinople, comme les seig^{rs} de Ville-Couin, qui mourut, de Téliigny, de Longua, de Genissac, tous huguenots, et le baron de Vantenat, catholique. » (*Mémoires de Brantôme*, t. IV, p. 167.)

allait en personne conduire ses armées, résolu de ne s'en remettre qu'à lui-même du soin de relever sa puissance de l'échec qu'elle avait éprouvé à Malte. L'amiral Piali-Pacha, qui devait se borner à une simple diversion par mer, était parti au mois d'avril précédent, avec soixante galères : il réduisit d'abord la colonie génoise de Chios, et de là il se rendit dans la Méditerranée pour ravager les côtes de la Pouille¹. De son côté, le sultan, amenant avec lui toutes les forces de l'empire, ouvrait sa huitième campagne contre l'Autriche. Pendant la guerre qui l'avait conduit autrefois sous les murs de Vienne, et qu'il avait affecté d'entreprendre pour la défense du roi Jean Zapolya et de la Hongrie, on avait vu Soliman II recevoir dans sa route l'hommage empressé de son vassal. Le fils de ce même prince, le jeune Sigismond, était, à son tour, appelé dans cette circonstance à remplir un devoir semblable, et il venait saluer le suzerain qui se disait encore armé pour le protéger contre les attaques et les prétentions de l'empereur. Reçu au bruit de l'artillerie, au milieu de l'innombrable armée ottomane, et avec tout le faste oriental, Sigismond se rencontrait, par une coïncidence remarquable, avec l'ambassadeur de la puissance qui avait tant de fois intervenu pour les intérêts de sa maison². M. de Grantrie de Grandchamp arrivait presqu'en

¹ La flotte turque était de soixante galères, et, d'après Vertot, un incendie mis à dessein par un captif avait détruit l'arsenal et la plus grande partie de l'armement des Turcs. M. de Villeparisis écrivait au roi, du 10 juin 1556, qu'on était rassuré à Malte sur une attaque de leur part :

« Il est venu ces jours passez de Malthe une lettre par laquelle V. M. entendra ce qui a enfin esté résolu pour ceste isle-là, si le Turq y vouloit retourner ceste année. Nous avons depuis entendu par lettres dudict Malthe, du XIX^e du passé, qu'ils estoient advertis et se tenoient quasi pour tout asseurez qu'ils ne seroient assailliz dudict Turq pour ceste année, et auroient loisir de se fortifier pour l'advenir comme ilz ont bien délibéré. Il y a huit jours que dom Grecye partit de Naples pour aller en Secille avec cinquante-quatre gallaires, et sur icelles III^m Souisses et III^m v^e Espagnolz, s'il est vray ce que aucuns en veul-

lent faire croire. L'on tient icy qu'il soit arrivé à Gènes un capitaine espagnol nommé don Alvaro, avec neuf gallaires, pour s'aller rendre en la compagne de celles dudict dom Grecye, lequel plusieurs discourent avoir quelque entreprise et dessein sur Thunes, Tripoly ou quelque autre lieu. » (*Ms. de Harlay*, n^o 288.)

² L'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman*, M. de Hammer, a dû plus d'un renseignement sur nos ambassades aux historiens turcs, la plupart écrivains contemporains, et quelques-uns même membres du divan. Si leurs indications ont souvent besoin d'être contrôlées, elles n'en sont pas moins précieuses par les circonstances qu'elles servent à fixer. C'est à une mention de ce genre que nous devons de pouvoir constater ici la présence de cet ambassadeur, que M. de Hammer nomme Guillaume de l'Aube. (T. VI, p. 223 de l'*Histoire de l'empire ottoman*.) Plus loin, il

même temps au camp de Soliman II; et le 1^{er} juillet 1566, le lendemain du jour où le prince Sigismond avait reçu son audience de congé, l'ambassadeur de France, admis à son tour devant le sultan, put renouer avec lui plus intimement les relations officielles des deux états, mais sans réussir, selon l'apparence, à arrêter dans leur marche le mouvement des troupes ottomanes.

Les difficultés de la route qu'il fallait faire parcourir à une armée si nombreuse avaient retardé jusqu'à la fin de juillet le passage du Danube, qui s'effectua le 19 du même mois. Le 5 août suivant, le sultan, arrivé devant Szigeth, commença le siège de cette place, où devait aboutir l'expédition, et avec elle la carrière du grand empereur ottoman. La place fut défendue intrépidement par l'héroïque Nicolas Zrini, et le siège se prolongea à travers ses divers incidents jusqu'au milieu du mois de septembre. Mais déjà Soliman II n'existait plus, quoiqu'il fût toujours vivant pour son armée : il avait succombé à ses infirmités dans la nuit du 5 au 6 septembre; et le grand vizir Mohamed-Sokolly avait caché avec soin cet événement, afin de laisser à l'héritier de Soliman II le temps nécessaire pour se rendre du fond de l'Asie-Mineure à Constantinople et s'y faire proclamer empereur. Pendant les trois semaines qui suivirent, marquées par la chute de Szigeth et la mort héroïque de ses défenseurs, le sultan invisible continuait de présider aux opérations de son armée; et pendant que Sélim II se rendait de Kutahia à Constantinople, cette nouvelle victoire était annoncée officiellement par tout l'empire au nom du grand souverain qui avait porté si haut la gloire et la puissance de la domination ottomane.

fait agir également un ambassadeur du nom de Grant-Rie, avec son secrétaire Grandchamp; il se félicite même ailleurs d'une découverte qui lui permet d'allonger la liste de nos agents en Turquie, et il croit la rectifier en la donnant ainsi. Mais ces trois noms ne désignent, en effet, que la même personne, car le nom de l'*Aube* est probablement un diminutif de celui de l'*Aubespine*, donné à Guillaume, seigneur de Grantrie de Grandchamp, qui du reste ne s'y rattachait que par sa mère. Voir la notice que donne sur lui le Laboureur, au tome II des *Mémoires de Castelnau*.

Le jeune roi de Transylvanie avait, antérieurement, adhéré au protestantisme; et on a vu qu'il avait même été recherché

à ce titre par les agents du prince de Condé, sans doute à cause des dispositions qu'il manifestait déjà dans ce sens. L'historien cité plus haut ajoute que, dans cette occasion, « l'ambassadeur du roy très chrétien félicita Sigismond Zapolya d'avoir abjuré la foi catholique pour embrasser la doctrine de Luther. »

On a vu que des affirmations du même genre avaient été répandues sur tous nos ambassadeurs à cette époque (voir ci-devant la note 1 de la page 724); ceux-ci passant généralement pour soutenir au dehors les intérêts du protestantisme, ils étaient en butte à un soupçon qu'on faisait même remonter jusqu'à Catherine de Médicis et à Charles IX.

TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT du second volume 1

NÉGOCIATIONS SOUS HENRI II.

PREMIÈRE PARTIE. — 1547-1552.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DE L'AMBASSADE D'ARAMON. — TRÈVE DE CINQ ANS ENTRE LA TURQUIE
ET L'EMPIRE. — 1547-1548.

	Pag.
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Morvilliers, etc.</i>)	
AVRIL-MAI. — Avis de la mort de François I ^{er} . — Conjectures faites à Venise sur les armements de la Porte. — Nouvelle politique à suivre avec la Turquie. — Effet de la victoire remportée à Mulhberg par Charles-Quint	6
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. d'Aramon, etc.</i>)	
MAI. — Circonspection de la Porte à l'égard de l'Autriche, en présence des agressions de la Perse. — Bruits répandus sur la maladie et la mort du roi. — Réponse de Soliman II aux ouvertures de François I ^{er}	11
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Morvilliers, etc.</i>)	
MAI-JUIN. — Suites de la bataille de Mulhberg. — Mission du baron de Fumeil à la Porte et son passage à Venise. — Soulèvement de Naples contre l'empereur.	16
JUIN-AOÛT. — Conclusion de la trêve entre la Turquie et l'empire. — Renvoi de Veltwick pour sa ratification. — Mission de M. de Codignac en France et d'un agent de la Porte à Venise.	21
SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Mission de M. d'Huyson pour engager la Porte à une campagne contre l'empereur. — Assassinat du duc de Parme et de Plaisance. — Événements de la Perse qui disposent la Porte à la guerre.	30
(1548) JANVIER-MARS. — Consultation de la Porte adressée à Venise au sujet de la trêve. — Ligue traitée par la France à Rome. — Armements de l'empereur. — Démarches de Venise pour retenir le sultan en Europe.	40

	Pag.
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. d'Aramon, etc.</i>)	
JANVIER-AVRIL. — Ratification de la trêve par la Porte malgré la nouvelle insistance de Henri II. — Ouverture faite au sujet de Venise. — Départ du sultan pour la guerre contre la Perse.....	46
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Morvilliers, etc.</i>)	
AVRIL-MAI. — Menaces des Impériaux contre le pape au sujet de Parme. — Usurpations de l'Espagne sur les états d'Italie. — Interprétation du sens de la ratification donnée par l'empereur à la trêve avec la Porte.....	53
MAI-JUILLET. — Expulsion du prince mineur de Piombino et saisie de ses domaines. — Rupture de la France avec l'Angleterre. — Le prince d'Espagne est appelé par l'empereur en Italie.....	58
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. d'Aramon, etc.</i>)	
JUILLET-AOÛT. — Arrivée de M. d'Aramon au camp de Soliman II. — Incidents de la guerre de Perse. — Voyage de Henri II en Piémont. — Convention secrète avec Dragut pour enlever le prince d'Espagne à son passage en Italie.....	66
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Morvilliers, etc.</i>)	
AOÛT-DÉCEMBRE. — Révolte de la Guyenne. — Bruits de la retraite du sultan. — Intrigues pour éloigner de son camp l'ambassadeur de France. — Nouvelles contradictoires sur l'issue de la guerre de Perse.....	72

CHAPITRE II.

GUERRE DE LA TURQUIE AVEC LA PERSE. — SUITE DES AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE. — 1549 - 1558.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de M. de Morvilliers, etc.</i>)	
JANVIER-MARS. — Diète de Bruxelles, tenue par l'empereur. — Fêtes célébrées à Constantinople pour les victoires du sultan. — Mission de Nicolo Secco à la Porte, projetée par l'empereur.....	86
AVRIL-JUIN. — État de l'empire ottoman par suite de la guerre de Perse. — Bruits sur la prise de M. de Fumeil par les corsaires turcs. — Courses de Dragut, supposé agir à l'instigation de la France.....	94
JUILLET-DÉCEMBRE. — Mission d'un envoyé de la Porte à Venise au sujet de la famille Mendez. — Maladie de Soliman II et bruit de sa mort. — Division des fils du sultan..	101
(1550) JANVIER-AOÛT. — Retour du sultan à Constantinople. — Élection du pape Jules III. — Paix de la France avec l'Angleterre. — Prise d'Africa par Dragut. — Menées de Ferdinand d'Autriche en Transylvanie. — Réclamations de Venise au sujet de Zara.....	106
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres d'Odet de Selve, etc.</i>)	
SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Départ de M. de Morvilliers. — Siège et prise d'Africa, enlevée par l'Espagne à Dragut. — Tentatives de l'empereur à la diète d'Augsbourg. — Soulèvement de la Transylvanie.....	119

CHAPITRE III.

AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE. — GUERRE DE LA FRANCE ET DE LA TURQUIE
CONTRE L'EMPIRE. — 1551-1552.

Pag.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

JANVIER-AVRIL. — Nouvelle convocation du concile à Trente. — Marche de l'armée de
Mansfeld en Allemagne. — Armement naval de la Porte pour reprendre Africa. 135

MAI-AOÛT. — Protection donnée par la France à l'état de Parme. — Départ de la flotte
turque pour la Méditerranée. — Son attaque contre les îles de Malte et de Gozzo. —
Cession de la Transylvanie faite par la reine Isabelle à Ferdinand d'Autriche. 144

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. d'Aramon, etc.*)

MAI-AOÛT. — Renvoi de M. d'Aramon en Turquie, avec mission à Alger. — Son passage
à Malte et son voyage à Tripoli. — Prise de cette ville par les Turcs. — Intervention
de l'ambassadeur français et bruits calomnieux à ce sujet. 154

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Mouvement et retraite de la flotte turque. — Défection du
prieur de Capoue. — Martinuzzi est nommé cardinal. — Nouveaux conflits en Transyl-
vanie et prise de Lippa. — Fermentation dans le royaume de Naples. 163

(1552) JANVIER-MARS. — Assassinat du cardinal Martinuzzi ou frère Georges. — Démêlés
des princes d'Allemagne avec l'empereur. — Armement d'une nouvelle flotte par la
Porte, à l'instigation de la France. — Arrestation du capitaine Coste revenant de Con-
stantinople, pour s'emparer de ses dépêches. 172

MARS-JUIN. — Ligue de la France avec les princes d'Allemagne. — Expédition contre
Naples, proposée à Venise, de concert avec la France et la Turquie. — Attaque de
Maurice de Saxe sur Inspruck. — Fuite de Charles-Quint. — Recours à la médiation
de Ferdinand d'Autriche. 186

DEUXIÈME PARTIE. — 1552-1556.

CHAPITRE IV.

SUITE DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'EMPIRE. — DIVERSIONS OPÉRÉES
PAR LA PORTE EN ITALIE. — 1552-1553.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

JUIN-JUILLET. — Départ de la flotte turque. — Conquête des Trois-Évêchés par Henri II.
— Contestations entre les princes allemands aux conférences de Passau. — Opérations
des Turcs en Transylvanie. 201

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. d'Aramon, etc.*)

- JUIN-JUILLET. — Mission d'un envoyé de l'empereur à la Porte pour obtenir une prolongation de la trêve. — Opérations de la flotte turque sur les côtes du royaume de Naples. — Absence de la flotte française. — Insuccès et retraite de l'expédition 209

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

- JUILLET-AOÛT. — Manifeste de Soliman II aux électeurs d'Allemagne. — Insurrection de Sienne. — Nouveaux mouvements des protestants. — Prise de Temeswar par les Turcs. 218
- SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — L'empereur se dirige contre la France. — Ses actes à Augsbourg, à Ulm, à Spire. — Courses de la flotte française à la recherche de la flotte turque. — Siège de Metz par l'empereur. — Suite de la guerre en Transylvanie. 297
- (1553) JANVIER-MARS. — Désastres de l'armée impériale devant Metz. — Expédition du vice-roi de Naples contre Sienne. — Négociation de la France pour la reprise de la tentative contre Naples. — Démarches de Ferdinand d'Autriche à la Porte pour une trêve en Transylvanie. 244
- AVRIL-JUIN. — Dispositions de l'Italie dans l'attente du secours de la France. — Direction à donner aux flottes turque et française. — Difficultés qui entravent à la Porte leur envoi. — Conclusion de la trêve en Transylvanie. 251

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. d'Aramon, de Henri II, etc.*)

- JUIN-JUILLET. — Instructions de Henri II aux chefs des flottes turque et française. — Affaires de Sienne et siège de Montalcino. — Dispositions prises pour l'embarquement d'un corps d'armée sur la flotte. — Avis sur la guerre des Pays-Bas et les affaires d'Allemagne. 259

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

- JUILLET-AOÛT. — Échec des Français à Théroüanne et prise de Hesdin. — Retraite des impériaux de Sienne. — Victoire et mort de Maurice de Saxe. — Campagne navale des flottes turque et française. — Attaque et réduction de la Corse. 264
- SEPTEMBRE-DÉCEMBRE. — Conquête de la Corse. — État de l'Angleterre par l'avènement de Marie Tudor. — Reprise des hostilités entre la Turquie et la Perse. — Menées du prince Mustapha. — Retour de M. d'Aramon et fin de son ambassade. 275

CHAPITRE V.

TRÊVE DE VAUCELLES. — SÉPARATION DE L'EMPIRE ET DE L'ESPAGNE PAR L'ABDICATON DE CHARLES-QUINT. — 1553-1556.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Selve, etc.*)

- NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — Meurtre du prince Mustapha. — Destitution du grand vizir Roustem. — Démarches de l'empereur pour le mariage du prince d'Espagne avec la reine Marie d'Angleterre. 287
- (1554) JANVIER. — Inquiétudes de Venise sur le projet du mariage du prince d'Espagne. — Méintelligence entre l'empereur et son frère. — Conditions du mariage et ses

TABLE DES MATIÈRES. 819

	Pag.
conséquences présumées. — Dispositions à inspirer à la Porte sur ce sujet pour obtenir l'emploi de sa flotte en Corse	294
FÉVRIER-AVRIL. — Difficulté pour la France de se maintenir en Corse sans l'appui de la Turquie contre l'union de Gènes avec la Toscane. — Révolte de Wyatt en Angleterre. — Exécutions sanglantes ordonnées par la reine. — Conclusion de son mariage avec le prince d'Espagne	303
AVRIL-AOÛT. — Démarches pour la paix sous la médiation du pape et de l'Angleterre. — Voyage de M. de Codignac pour rejoindre le sultan en Asie. — Négociation pour l'envoi de la flotte turque. — Événements de Sienné. — Victoire de Renty et défaite de Strozzî. — Conférence de Mark près de Gravelines	312
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. de Codignac, etc.</i>)	
(1555) MAI-DÉCEMBRE. — Expédition d'une nouvelle flotte sous la conduite de Piali-Pacha. — Négociations de l'Autriche pour obtenir la prolongation de la trêve et la cession de la Transylvanie. — Paix de la Turquie avec la Perse, conclue à Amasie. — Rétablissement du prince Sigismond en Transylvanie, résolu par la Porte. — Campagne navale des Turcs et des Français en Toscane et en Corse. — Affaire de Calvi et retraite des Turcs. — Opérations dans les Pays-Bas et trêve de Vaucelles	329

TROISIÈME PARTIE. — 1556-1559.

CHAPITRE VI.

EXPÉDITION DU DUC DE GUISE EN ITALIE. — RUPTURE DE LA TRÊVE DE VAUCELLES.
— 1556-1558.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. de la Vigne, de Henri II, etc.*)

(1556) FÉVRIER-DÉCEMBRE. — Ratification de la trêve de Vaucelles par Philippe II. — Démarches du pape Paul IV pour la faire rompre. — Guerre entre le pape et le nouveau roi d'Espagne. — Échec des Turcs en Transylvanie. — Expédition du duc de Guise à Naples. — Envoi de M. de la Vigne en ambassade à la Porte	362
(1557) FÉVRIER-AVRIL. — Arrivée de M. de la Vigne à son poste. — Hostilités de la Porte avec l'Autriche et le Maroc. — Suites de l'échec reçu par les Turcs en Transylvanie. — Malveillance du vizir Roustem et réclamations au sujet des dettes contractées par les agents français. — Nouvelles de la reprise de la guerre, fondées sur l'expédition du duc de Guise en Italie	374
MAI-JUILLET. — Instances du sultan pour faire rompre à la France la trêve de Vaucelles. — Influence française compromise par les fautes des agents précédents. — Avis donné à la Porte par Henri II de sa rupture avec l'Espagne. — Dispositions à prendre pour l'emploi de la flotte turque dans la Méditerranée	389

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de François de Noailles, évêque d'Acqs, etc.*)

SEPTEMBRE-NOVEMBRE. — Retour de M. de la Vigne en France et son renvoi en Turquie.

	Pag.
— Bataille de Saint-Quentin. — Effet de cet événement sur la Porte. — Arrivée de l'évêque d'Acqs au poste de Venise, et de M. de la Vigne à celui de Constantinople...	405
NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — Dispositions de Venise envers la France, et situation du reste de l'Italie. — Bruits de paix démentis par le progrès de la guerre. — Réponse de la Turquie aux propositions de la France. — Mission de M. de Boistailié à la Porte.	412
(1558) JANVIER-MAI. — Tentatives de rapprochement entre l'Espagne et la Turquie, traversées par la France. — Offre de Gênes de se mettre sous la protection de la Porte. — Situation critique du duc de Ferrare. — Désordres des agents français dans le Levant. — Prise de Calais, et son effet à ménager sur la Porte. — Couronnement de l'empereur Ferdinand I ^{er} . — Mariage du dauphin avec Marie Stuart. — Invasion des Tartares en Moscovie.	426
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (Lettres de M. de la Vigne, etc.)	
MARS-MAI. — Accomplissement de la mission de M. de Boistailié. — Réponse de la Porte aux propositions de la France. — Difficulté sur le concours du grand prieur de Malte. — Avantages des Turcs en Afrique. — Situation intérieure de l'empire. — Départ de la flotte turque. — Corruption des ministres de la Porte pratiquée par Philippe II. — Rupture de la trêve avec l'empereur Ferdinand.	452
CORRESPONDANCE DE VENISE. (Lettres de l'évêque d'Acqs, etc.)	
JUIN-JUILLET. — Conférences de Péronne. — Retard de la flotte turque et ses premières opérations. — Avantages des Turcs en Hongrie. — Prise de Thionville par le duc de Guise. — Succès de la France dans les Pays-Bas. — Dispute de préséance à Venise.	471

CHAPITRE VII.

FIN DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'EMPIRE PAR LE TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRESIS.
— 1558-1559.

CORRESPONDANCE DE VENISE. (Lettres de l'évêque d'Acqs, etc.)	
AOÛT. — Opérations suspectes de la flotte turque. — Conduite de l'amiral. — Intrigues des Génois. — Déroute de Gravelines. — Indices de défection chez les princes d'Italie.	487
SEPTEMBRE-NOVEMBRE. — Mission de M. Dolu à la Porte pour le châtimement de l'amiral turc. — Nouvelles conférences pour la paix. — Pertes de la France en Toscane, et avantages qu'elle remporte en Piémont. — Différend de Venise avec l'empereur. — Précautions à prendre en Turquie pour le cas où la paix serait conclue.	499
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (Lettres de M. de la Vigne, de Henri II, etc.)	
AOÛT-NOVEMBRE. — Attaque de la flotte turque contre Minorque. — Son arrivée à Toulon. — Entreprises proposées successivement contre Villefranche, Bastia, Port-Hercule, rejetées par l'amiral turc. — Ses intelligences secrètes avec les Génois, et retraite de la flotte. — Mission de M. Dolu pour dénoncer la conduite de l'amiral. — Réponse officielle de la Porte.	508
CORRESPONDANCE DE VENISE. (Lettres de l'évêque d'Acqs, etc.)	
NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — Conférences de Cercamp. — Mort de Charles-Quint. — Défection	

TABLE DES MATIÈRES.

821

	Pag.
de Codignac, passé au service de l'Espagne. — Mort de la reine Marie d'Angleterre. — Nouveau mariage avec la reine Élisabeth, poursuivi par Philippe II. — Trêve de deux mois et dissolution des conférences de Cercamp. — Nouvelles apparences de guerre et secours à réclamer de la Porte.	530
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. de la Vigne, de Henri II, etc.</i>)	
NOVEMBRE (1558)-FÉVRIER (1559). — Conférences de Cercamp. — Démarche réclamée par la France de la part de la Porte auprès des électeurs d'Allemagne. — Situation intérieure de l'empire turc, qui force la Turquie de maintenir sa trêve avec l'Autriche. . .	541
CORRESPONDANCE DE VENISE. (<i>Lettres de l'évêque d'Acqs, etc.</i>)	
(1559) JANVIER-FÉVRIER. — Complot ourdi par Codignac pour livrer Antibes et Mondovi à l'Espagne. — Projet qu'il forme sur le Levant. — Paix présumée d'après la libération du connétable de Montmorency. — Armements de l'Espagne et secours de la Turquie à leur opposer.	553
MARS-JUIN. — Découverte du complot de Codignac. — Motifs de Venise pour faire croire à la paix. — Troubles religieux en Espagne. — Suite de la guerre civile en Turquie. — Nouvelles conférences à Cateau-Cambrésis, et conclusion de la paix. — Conflit accidentel entre des vaisseaux vénitiens et turs.	560
CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (<i>Lettres de M. de la Vigne, de Henri II, etc.</i>)	
AVRIL-JUIN. — Communication de la paix de Cateau-Cambrésis faite par la France à la Porte. — Réponse de Soliman II aux demandes particulières du roi. — Bruit d'une agression navale préparée par Philippe II contre la Turquie. — Ratification du traité de paix fait avec l'Autriche.	578

NÉGOCIATIONS SOUS FRANÇOIS II.

PARTIE ET CHAPITRE UNIQUES.

LIGUE CHRÉTIENNE FORMÉE CONTRE LA TURQUIE. — MÉDIATION DE LA FRANCE À LA PORTE
PAR SUITE DE L'ÉCHEC DE GERBÉ. — 1559-1560.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE. (*Lettres de l'évêque d'Acqs, de M. de la Vigne, de François II, etc.*)

JUILLET-DÉCEMBRE. — Avis de la mort de Henri II. — Intrigues de Venise pour supplanter auprès de la Porte l'influence de la France. — Retour et mort de M. de la Vigne, remplacé par M. Dolu. — Préparatifs de la ligue chrétienne pour l'expédition de Gerbé. . .

595

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. Dolu, etc.*)

(1560) MAI-JUILLET. — Arrivée de M. Dolu à son poste. — Avis des troubles de la France

	Pag.
par suite de la conspiration d'Amboise.— Mésintelligence de la France avec l'Angleterre au sujet de l'Écosse.— Désastre éprouvé par la ligue chrétienne à l'île de Gerbé.— Médiation de la France en faveur du pape.— Incertitudes de la Porte sur les dispositions de la Perse.— Démarches de l'Autriche pour la conclusion définitive de son traité . . .	608
AOÛT-DÉCEMBRE.— Siège et prise de Gerbé par les Turcs.— Doutes de la Porte sur la connivence de la France avec l'Espagne.— Retour triomphal de la flotte turque.— Captivité de Bajazet en Perse.— Rapprochement de la France avec l'Angleterre.— Négociations de la Porte en Perse pour l'extradition de Bajazet, et de la France en Turquie pour la libération des captifs espagnols.— Guerre civile près d'éclater en France . . .	621

NÉGOCIATIONS SOUS CHARLES IX.

PREMIÈRE PARTIE. — 1560-1566.

CHAPITRE PREMIER.

MINORITÉ DE CHARLES IX.—ABAISSEMENT DE L'INFLUENCE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE.— 1560 - 1563.

CORRESPONDANCE DE VENISE ET DE TURQUIE. (*Lettres de l'évêque d'Acqs, de M. Dolu, etc.*)

DÉCEMBRE (1560)-MARS (1561).— Mort de François II.— Régence établie pendant la minorité de Charles IX.— Défiance de la Turquie au sujet de l'alliance de la France avec l'Espagne.— Invasions du côté de la Hongrie et de la Russie.— Négociations avec la Perse pour l'extradition de Bajazet.— Réformes religieuses du sultan 644

CORRESPONDANCE DE VENISE. (*Lettres de M. de Boistailé, etc.*)

MAI-AOÛT.— Remplacement de l'évêque d'Acqs par M. de Boistailé.— Appréhension de l'Italie sur la puissance de Philippe II.— Projets inspirés à ce prince contre la France par l'inaction de la Turquie.— Réponse de la Porte aux communications du nouveau règne.— Peste à Constantinople et mort du résident français à la Porte 653

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. de Petremol, de M. de Boistailé, etc.*)

JUILLET-DÉCEMBRE.— Mort de M. Dolu.— Mort du grand vizir Roustem, remplacé par Ali-Pacha.— Rapprochement de la Porte avec l'Autriche par suite de l'hésitation de la Perse sur la restitution de Bajazet.— Médiation de la France en faveur de l'Espagne pour la libération des prisonniers de Gerbé.— Arrivée et réception de l'ambassade de Perse . . 663
(1562) JANVIER-JUIN.— Sentiments de la Porte sur l'éloignement politique de la France.— Mission du chevalier Salviati.— Conflits et hostilités en Hongrie.— Défaite des impériaux.— Nouvelles perturbations religieuses en France.— Issue des réclamations de la France à la Porte, et remise des captifs espagnols à l'Autriche 682

TABLE DES MATIÈRES.

823

	Pag.
JUILLET-DÉCEMBRE. — Première guerre de religion en France. — Effet de ces troubles au dehors. — Attitude suspecte de Rome et de l'Espagne. — Belle conduite de Venise à l'égard de la France. — Mort de Bajazet. — Retour de Busbecq en Autriche et mission du drogman Ibrahim. — État des relations avec la Perse. — Démarches faites à la Porte par le Corse Sampète Ornano	697
(1563) JANVIER-MAI. — Victoire remportée à Dreux par Charles IX sur les protestants. — L'avis en est donné à la Porte. — Siège d'Orléans et meurtre du duc de Guise. — Fin de la guerre civile en France. — Soupçons conçus sur la mission de Sampète Ornano en Turquie.	716

CHAPITRE II.

SIÈGE DE MALTE PAR LES TURCS. — DERNIÈRE CAMPAGNE DE SOLIMAN II CONTRE L'AUTRICHE. — 1563-1566.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE. (*Lettres de M. de Petremol, de M. de Boistailié, etc.*)

JUILLET-DÉCEMBRE. — Mission de Vincent Justiniani à la Porte. — Guerre de la France avec l'Angleterre, et reprise du Havre. — Troubles en Moldavie causés par Tumpcha ou Étienne. — Ambassade de l'Autriche pour la ratification de son traité avec la Porte. — Voyage de Charles IX dans les provinces. — Effacement de l'influence de la France en Turquie.	732
(1564) JANVIER-JUILLET. — Suite de la révolte de la Moldavie. — Réclamations que la Turquie oppose à celles de la France. — M. du Ferrier succède à M. de Boistailié à Venise. — Tumpcha est décapité en Pologne. — Armement maritime de l'Espagne contre la Barbarie.	745
AOÛT-DÉCEMBRE. — Mort de l'empereur Ferdinand I ^{er} et avènement de Maximilien II. — Ambassade du roi de Pologne à la Porte. — Tentative de Sampète Ornano en Corse. — Réponse catégorique de la Porte à l'objet des diverses missions de la France. — Révolte du second faux Mustapha. — Conseil secret de la Porte, suivi d'armements maritimes inopinés.	756
(1565) JANVIER-MAI. — Réveil des dispositions belliqueuses de la Turquie. — Menaces contre Chypre et contre Malte. — Complications croissantes entre la Turquie et l'empereur Maximilien II. — Révolte d'un faux Bajazet. — Départ de la flotte turque et instructions de Charles IX à ce sujet. — Appréhensions de la Porte sur l'entrevue de la régente de France et de la reine d'Espagne.	774
JUIN-OCTOBRE. — Expédition de la Turquie contre Malte. — Mission de M. Bonnet. — Mort du grand vizir Aly, remplacé par Mohammed Sokolly. — Retour de la Porte vers la politique de la France. — Mort de Dragut, tué au siège de Malte. — Ravages des corsaires turcs sur les côtes de France. — Complications nouvelles avec l'Autriche. — Retraite de la flotte turque de Malte.	789
NOVEMBRE (1565)-SEPTEMBRE (1566). — Dernière campagne de Soliman II contre l'Autriche. — Siège de Szigeth et mort de Soliman II.	807

OMISSIONS, RECTIFICATIONS.

TOME I.¹

- Page LXIX*, note 2. En faisant mention des relations de la France avec les Arabes, d'après les tomes V et VI des *Historiens des Gaules*, où se trouvent, à ce sujet, les seuls témoignages existants, j'aurais pu indiquer, avant Charlemagne, d'après le continuateur de Frédégaire, les relations de Pepin le Bref avec le calife Almansor, et postérieurement celles qui eurent lieu entre Almamoun et Louis le Débonnaire, en citant de ce dernier la lettre qu'il écrit aux chefs et au peuple de Merida en Espagne, pour s'unir avec eux contre les Sarrasins, donnée au tome VI, p. 379. Voyez, du reste, le savant ouvrage de M. Reinaud sur les *Invasions des Sarrasins en France*, p. 117 et 132.
- Page CV*, note 4. Le nom de Plan Carpin aurait dû être réuni à celui d'Ascelin, cité dans la note 1 de la page CII, pour leur mission en Tartarie, où ils allèrent par le nord de l'Europe, en 1246, et non pas avec André de Lonjumeau, qui s'y rendit par la Perse, en 1248. Saint Louis y envoya Rubruquis pendant son séjour en Syrie : celui-ci partit de ce point en 1253, y revint en 1255, et n'y trouva plus le roi, retourné en France.
- Page 111*, au sommaire. Au lieu de : *Prise de Güns*, lisez : *siège, etc.* ; et à l'argument de la page 182, au lieu de *conquête*, lisez *entreprise*, d'après les pièces des pages 215 et 226.

TOME II.

- Page 71*, note 1. Au lieu de : *mariée au dauphin*, lisez : *mariée depuis, etc.* ; et voir la p. 445.
- Page 200*. Au lieu de : *l'exilé corse Ornano*, lisez : *Sampêtre Ornano*, et ajoutez en note : « Le nom d'Ornano, sous lequel le désignent la plupart des historiens, n'était pas le sien, mais celui de sa femme, et c'est aussi sous ce nom que ses descendants se sont distingués au service de France. Voir sur lui les p. 713 et 724. »
- Page 208*, à la note. Au lieu de : *Augsbourg*, lisez : *Francfort*.
- Page 321*, note 2. Ce qui est dit du cardinal de Ferrare est exact : mais il était alors suppléé par le cardinal Farnèse, à qui la lettre citée dans la note doit se rapporter.
- Page 344*, à la note. Au lieu de : *expédition actuelle navale*, lisez : *navale actuelle*.
- Page 511*, à la note. Au lieu de : *la Cadière*, lisez : *Cabrière*. Les *Mémoires de Castelnau*, qui mêlent dans le même chapitre le massacre des Vaudois avec les troubles de la Provence, en 1562, nous ont induits en erreur sur ce fait, qui s'était passé plusieurs années avant l'arrivée de la flotte turque à Toulon. Mais les contemporains ont attribué la violence du baron de la Garde à son désir de se laver par là du soupçon que ses rapports avec les Turcs avaient fait naître contre lui, de pencher en secret pour l'islamisme, et Brantôme constate ses démêlés avec les Guises pour la charge d'amiral.
- Page 655*, à la note. Au lieu de : *Petrenor de Chantonay*, lisez : *Perrenot, etc.* par transposition de lettres.

¹ Un sujet si étendu, et qui rattache à lui presque tous les faits connus, douteux ou ignorés de l'histoire générale, a dû nous exposer à quelques méprises, que nous aurons soin de relever, même rétrospectivement, pour établir d'autant mieux l'exactitude de tout le reste.

/

**THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW**

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS

WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK
ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO
50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO \$1.00 ON THE
SEVENTH DAY OVERDUE.

Book Slip-20m-3,'60 (A9205s4) 458

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS



3 1175 03480 7316

France

DC3
F8
III:20
v.2

211639

